Archives diocésaines de Quimper et Léon

42e Année. Vendredi 7 Janvier 1927. No 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Allocution de Monseigneur à son Clergé la veille du Premier de l'An ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur les Martyrs de Septembre 1792 (suite et fin) ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Union missionnaire du Clergé ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Nécrologe du diocèse, année 1926 ; Nécrologie : M. Ségalen François ; Quimper : L'Union Noëliste ; Les journaux déjà lus ; Plouguer : Le Jubilé dans la nouvelle église.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.394 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

SIÈGE SOCIAL : Rue du Sallé, 8 — LA FRATERNELLE — ENTREPÔT : Rue Luzel
QUIMPER

Alimentation générale -::- Vins et Spiritueux
HUILE POUR SANCTUAIRE
CHAUSSURES ET PANTOUFLES EN TOUS GENRES

MOBILIER D'ÉGLISE ET DE SACRISTIE

STATUES, CHAIRES A PRÊCHER, AUTELS CONFESSIONNAUX, STALLES

Chêne de choix —:— Travail très soigné —:— Prix modérés

François GODEC, Pont-Croix

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage)

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...

Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 1906

ANÉMIE
NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Sel. e 207.204

42e ANNÉE. Vendredi 7 Janvier 1927. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Janvier. — La Sainte Famille. Double majeur. Blanc.
A la messe, mémoires du dimanche et de l'octave de l'Epiphanie.
A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.
(Au chœur, solennité de l'Epiphanie.)
Lundi, 10. — De l'octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.
Mardi, 11. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 12. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 14. — S. Hilaire, Évêque et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 15. — S. Paul, 1er Ermite, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 16. — 2e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Notre-Dame du Carmel, Brest. . . . . du 9 au 16 Janvier.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Allocution de Monseigneur à son Clergé la veille du Premier de l'An. — Vendredi matin, M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre de la Cathédrale, a présenté à Monseigneur l'Evêque les vœux de Nouvel An des prêtres du diocèse. Après un souvenir ému au très regretté doyen Abgrall en qui le diocèse a perdu un modèle de travail, de science et de vertu, après un rappel des deux grandes joies qui ont réjoui le cœur du Pasteur en l'année 1926 : l'empressement des fidèles à s'assurer les bienfaits du Jubilé et la béatification de quatre de nos compatriotes, martyrs de Septembre, le vénéré doyen a chaleureusement traduit à Sa Grandeur les sentiments de filiale et respectueuse affection de sa famille sacerdotale.

Monseigneur remercie délicatement M. le Doyen et continue en ces termes :

« Les joies réconfortantes de l'année qui s'achève ne nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

empêchent pas de sentir durement la situation qui nous est faite, la perte de nos libertés et de nos biens, le traitement injuste infligé à nos religieux et à nos écoles, la ruine de l'esprit chrétien dans les familles sous l'effort de lois détestables. Le franc se relève. Nous nous en réjouissons, et nous félicitons l'auteur de ce relèvement. Mais nous n'identifions pas le relèvement de la religion avec le relèvement du franc, et nous ne jugeons pas que la situation s'améliore.

» Comment en sortir ? Dieu aurait vraiment le droit de nous dire : « C'est votre affaire, *Vestra res agitur*. » Après tant d'avis reçus, après tant d'expériences pénibles, au moment de l'Histoire où nous sommes, le sens du devoir catholique et patriotique devrait suffire à nous éclairer. Et nous voilà pourtant plus divisés que jamais.

» C'est une des plus poignantes préoccupations du Pape, qui aime sincèrement la France. Et c'est, je pense, une des raisons qui l'ont décidé à formuler sur « l'Action Française » le jugement douloureux que depuis longtemps il sentait nécessaire.

» Jamais je ne l'ai entendu parler avec plus d'émotion réfléchie, avec un accent plus grave et plus persuasif que dans cette audience privée du 23 Octobre 1926, dont je vous ai déjà donné la substance. Aucun parti pris dans son attitude. Rien de systématique ni de passionné. Il communiquait simplement le résultat d'une étude personnelle, poursuivie depuis trois ans. Son exposé dogmatique et moral se déroulait, clair et calme, justifiant point par point le jugement du Cardinal Andrieu, et concluant : « Voilà les » chefs qu'on veut proposer à des catholiques, à des jeunes gens » pleins de foi, aux fidèles souvent les plus délicatement dévoués à » la cause religieuse. »

» Messieurs, le Pape n'en veut pas à la monarchie ni à ceux qui en désirent le retour. Il est monarchiste lui-même. Croit-il la monarchie impossible en France par les voies légales ? Il ne m'a rien dit de pareil. J'aurais été disposé pour ma part à accueillir une ouverture de ce genre. Malgré mes préférences qui datent de loin, je ne crois plus aux chances de rétablissement d'une royauté française, et je pense que, si elle était rétablie, elle ne durerait pas. Tout ce qu'on tente pour elle témoigne d'une belle vaillance. Mais c'est du talent, du cœur, du temps, de l'argent dépensés en pure perte. Il serait beaucoup plus utile de concentrer ses efforts sur la conquête des libertés religieuses, sur l'apostolat catholique, sur la réforme administrative et sociale, en renonçant à la préoccupation royaliste, qui est un poids lourd. Mais qu'on ne prête pas ces idées-là au Pape. Il ne m'a rien dit de pareil. C'est moi qui me crois le droit d'émettre cette suggestion pratique.

» Ce que le Pape m'a dit, c'est ce que j'ai écrit loyalement à mon retour de Rome, ce qu'a répété depuis, à maintes reprises, l'*Osservatore Romano*, et ce que *La Croix* a reproduit fidèlement et sans passion. L'allocution du Pape au Consistoire du 20 Décembre n'a fait que confirmer cet enseignement. Elle ne m'a pas surpris. J'y

ai trouvé seulement des conclusions plus nettes et plus définitives que celles dont je fus le confident. Après ces conclusions, que vous avez pu lire ce matin dans la *Semaine religieuse*, j'aurais peine à voir encore le journal entre les mains de mes prêtres et de nos jeunes gens. Ils sont des fils d'obéissance. Ils sauront le montrer. Et j'aime à penser que les catholiques comprendront tous leur devoir de lire avec attention et esprit de soumission le document pontifical. Un acte du Pape a toujours une portée providentielle. Et, quand c'est un ordre, il doit être obéi.

» Le Pape n'est pas un homme à idées étroites. C'est l'esprit le plus large et le plus éclairé du monde. Il parle droitement, en chef des âmes croyantes, et l'on ne peut se défendre d'une émotion profonde, quand on l'entend déclarer qu'en parlant il a conscience de remplir son devoir strict et qu'il n'a en vue que « le souci de » l'honneur du Roi divin, le salut des âmes, le bien de la religion, » et l'avenir catholique de la France. » Repousser ces directions, Messieurs, ce serait le signe d'un état d'esprit désormais inexcusable.

» Il ne faut pas oublier que l'Eglise, qui bénit le patriotisme, n'a jamais admis le nationalisme absolu, jamais permis que la foi et la morale fûssent absentes de la politique, jamais approuvé les méthodes de violence hors le cas de nécessité formelle et urgente. Comment s'étonner qu'elle condamne l'athéisme qui amène M. Maurras à méconnaître Jésus-Christ et l'Evangile, à ne voir l'Eglise qu'en fonction des services rendus à l'Etat et à dénaturer ainsi son rôle et son Histoire, et enfin à ne tenir aucun compte de la vie surnaturelle des âmes ?

» Au milieu de cette ivraie, il peut y avoir du bon grain. Des esprits mûrs sauront le découvrir. Des âmes jeunes risquent de s'y empoisonner, et tout au moins d'y apprendre à faire passer leur politique avant tout le reste et à ne plus voir la religion elle-même qu'à travers cette passion politique.

» Je n'aurais pas abordé aujourd'hui cette question brûlante, si le Pape n'avait invité les Evêques, au titre de leur charge pastorale, à faire une fois de plus écho à sa parole.

» Ce n'est pas sans une peine intime que je l'ai abordée. Les catholiques d'Action Française sont dans ce diocèse des modèles de dévouement. Ceux qui les voient de près ne leur refuseront pas ce témoignage. Je n'aurais pas voulu les contrister. Je leur garde une sincère reconnaissance pour la part qu'ils prennent à nos œuvres et à l'Action Catholique. Leur concours nous sera toujours précieux, et la confiance de leur Evêque ne leur manquera pas.

» Car jamais, Messieurs, nous n'avons eu plus besoin d'être unis. Plaise à Dieu, disait le Pape, le 20 Décembre dernier, que nos paroles « établissent entre les catholiques de France une con- » corde complète et active, grâce à laquelle ils puissent mener une » lutte efficace en faveur des intérêts souverains du royaume de » Dieu, intérêts qui couronnent et sanctionnent tous les autres. »

» C'est de cette « Concorde ou union active » que le Pape m'a

Archives diocésaines de Quimper et Léon

surtout entretenu dans la deuxième partie de mon audience privée.

» Il avait, quelques jours auparavant, au cours de l'audience publique qui suivit les béatifications, uni la pensée du Mexique à celle des Martyrs de la Révolution française, comme pour nous indiquer, par ce double exemple, le devoir de la résistance passive aux mauvaises lois, et du recours aux moyens légaux pour en obtenir de meilleures.

» Les deux Républiques, la France et le Mexique, peuvent-elles être comparées ? *Si parva licet componere magnis*. Sur un point au moins, le rapprochement est trop facile à faire, et il n'honore aucun des deux pays. Un vieil Evêque de France disait, à la fin du XIXe siècle : « Nous ne sommes pas en république, mais en » Franc-Maçonnerie ». Le mot est tristement vrai, d'un pays comme de l'autre. Et voilà justement ce qu'il faudrait changer, en France comme au Mexique, pour rendre la République juste, habitable et chrétienne.

» Ces sortes de changements ne se font pas en un jour. Ils sont pourtant possibles et peuvent être en France plus rapides qu'ailleurs. En Angleterre, les lois d'exception contre les catholiques, qui dataient du XVIe siècle, n'ont été peu à peu abrogées qu'au cours des cent dernières années, et le vote de la Chambre des Lords, dont se réjouissait, il y a huit jours, le Pape Pie XI, ne les a pas encore toutes supprimées. Mais les catholiques anglais demeurent sur la brèche, profitant, pour une fois, des leçons d'un Irlandais, O' Connell, le grand Libérateur. La leçon d'O' Connell est pratique pour tous ceux qui ont à se faire rendre justice. Les catholiques de France ont aussi à faire triompher un programme de justice et de liberté. Ils ont des représentants catholiques qui défendent en leur nom ce programme au Parlement. Je souhaite à ces représentants la même vigilance, la même ténacité qu'à O' Connell, et le succès, plus promptement obtenu. Ils ont affaire à forte partie. La Franc-Maçonnerie est plus mauvaise encore que le Protestantisme, qui lui a ouvert la voie, et qui continue souvent de se faire son complice. Nos Sénateurs et Députés ne pourront faire œuvre utile au Parlement que s'ils se sentent appuyés énergiquement par tout le peuple croyant, organisé pour défendre lui-même sa cause.

» Le Pape, dans son Encyclique sur la persécution mexicaine, après avoir félicité les Evêques et les fidèles des démarches courageuses qu'ils ont tentées pour sauvegarder la liberté et la dignité de l'Eglise, après avoir glorifié les martyrs qui ont déjà versé leur sang pour la Foi, loue ardemment les catholiques de s'être enfin associés pour obtenir le retrait des lois injustes. Il les loue d'avoir créé, avec leurs Chevaliers de Colomb, une Ligue des Libertés religieuses, une Association de Chefs de famille, un groupement de jeunes gens, une fédération de femmes, et il les exhorte avec confiance à l'union et à l'action.

» L'union et l'action, c'est la consigne même que donnait récemment, au nom du Pape, le cardinal Gasparri au général de Castelnau. Il lui rappelait les directions de Léon XIII et celles de Pie X, et en montrait l'orientation identique, vers un but qui n'a pas changé, par des moyens qui sont les mêmes : toutes les forces catholiques rassemblées, sur le terrain des institutions existantes, pour réaliser un programme nettement catholique, en corrigeant ou en remplaçant les lois contraires à la religion, autant que le permettent l'état de l'opinion et les circonstances.

» Le Pape m'a tenu le même langage. Il a insisté sur l'action des Pères de famille, qu'il considère comme la clef de voûte de la société, sur l'éducation chrétienne, sur le développement de l'école catholique et la Répartition proportionnelle scolaire, sur le contrôle de l'école publique, sur le danger de la coéducation des sexes, sur le but laïcisateur de l'école unique, sur les droits du religieux.

» Ces mêmes questions, Messieurs, vont être traitées dans quelques jours, à la cathédrale, par un Jésuite plein de talent, le P. Bessières, qui a connu pendant la guerre d'excellentes âmes d'instituteurs, mais qui en aperçoit d'autres aujourd'hui, dont les idées et les allures sont bien différentes. Il ne parlera pas des personnes. Mais il étudiera devant nous les lois et les doctrines, et leurs applications. Vous lui procurerez, les 13, 14, 15, 16 et 17 Janvier, l'auditoire nombreux et sérieux, d'hommes et de femmes, qu'il veut éclairer sans le passionner.

» Sur le fonctionnement de nos Ligues paroissiales, le Pape m'a beaucoup interrogé. Pour le renseigner, je n'ai eu qu'à lui résumer les conclusions du remarquable rapport de M. Le Goasguen, au Congrès de Vannes, sur l'œuvre civique, sociale et religieuse des Unions paroissiales. Il m'a fait observer aussitôt que l'action des comités de paroisse est tout aussi importante que celle du comité diocésain, car ce comité travaille à vide si les paroisses ne font rien. Il m'a cité en exemple l'organisation de l'Action Catholique en Italie, qui ne porte des fruits pratiques que là où les comités paroissiaux sont bien constitués, vraiment actifs, et en contact perpétuel avec les chefs.

» Je lui ai recommandé alors notre président, la commission permanente, et les conférenciers qui portent jusqu'aux extrémités du diocèse nos consignes et l'élan d'une vie que nous voudrions voir partout en progrès. Le Pape les a bénis, ainsi que toute la Ligue et son programme.

» Je donne rendez-vous aux hommes du Léon, le 24 Avril, sur l'immense champ du Folgoët, où ils entendront le sympathique abbé Bergey. A l'automne, après la récolte, les Cornouaillais auront leur tour, à Quimper.

» Les uns et les autres se souviendront que le Pape, dans son allocution consistoriale, a déclaré que « les manifestations toujours » plus importantes et plus compactes sont utiles pour répandre la » saine doctrine et la notion authentique de nos libertés religieu» ses. » Elles permettent, comme nos pardons solennels, aux fils de la race bretonne, de mieux sentir leur âme commune, de concevoir une fierté plus réfléchie de leur foi, de leur langue, de leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

traditions antiques. Ils auront la joie d'entendre, dans nos deux assemblées, la langue nationale, leur traduisant, comme à Landerneau, d'émouvantes vérités, en style clair et savoureux.

» Je souhaite, Messieurs, que votre ministère paroissial, attaché avant tout au développement de la vie intérieure dans les âmes, s'épanouisse aussi dans le mouvement d'action catholique, de manière à rendre la vie civique de vos fidèles aussi active et aussi féconde que leur vie de foi et de piété.

» Dans ce souhait, je m'adresse à tout le clergé, depuis le vénérable Chapitre, dont la prière combat pour nous *adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ*, jusqu'aux maîtres de l'enseignement à tous ses degrés. Et je n'oublie pas nos communautés ni les chrétiens et les chrétiennes pleins de zèle, qui se dévouent à nos œuvres diocésaines ou paroissiales et aux grandes œuvres missionnaires si vivement recommandées par le Pape.

» Conclusions pratiques : D'après l'allocution consistoriale il n'est pas permis aux catholiques :

» 1° de favoriser, « fovere » l'Action française, c'est-à dire de l'encourager par des témoignages de sympathie et d'aider à sa propagande ;

» 2° de la soutenir, « sustentare » par exemple en lui prêtant un concours pécuniaire ou en prenant part à des souscriptions organisées à son profit ;

» 3° de lire, « legere » le journal qui lui sert d'organe, du moins tel qu'il est aujourd'hui dirigé et rédigé, et par conséquent de s'y abonner ;

» 4° d'adhérer à des organisations qui en sont l'émanation, et en particulier à cette sorte d'école, « quasi scholam » qu'est l'Institut d'Action française ;

» 5° de s'exposer et d'exposer autrui, les jeunes gens surtout, aux influences et aux doctrines de l'Action française qui, au jugement du Saint-Père, sont dangereuses pour la foi, les mœurs et la formation de la jeunesse. »

II. — Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur les Martyrs de Septembre 1792.

(Suite et fin.)

III. — Ils ne seront pas seuls à nous soutenir du bord de l'autre vie. Pourquoi ne vous dirions-Nous pas, Nos très chers Frères, que Nous entretenons dans Notre cœur l'espoir de faire aboutir d'autres procès de béatifications, en faveur de plusieurs prêtres de notre diocèse morts sur l'échafaud ou sur les pontons ?

En dehors de nos quatre victimes de Septembre, dix-huit de nos prêtres furent condamnés à mort pendant la Révolution.

L'un d'entre eux, le chanoine Louis-Vincent Gilart

de l'Archantel prit part à l'affaire de Quiberon et fut fusillé. Quel que fût son esprit sacerdotal, nous ne pouvons songer à le glorifier comme un martyr.

Mais les dix-sept autres, d'après leurs interrogatoires et les considérants de leurs sentences de mort, furent frappés comme prêtres insermentés exerçant secrètement le ministère.

Un fut noyé à Nantes, où il était curé de Saint-Donatien et Rogatien, Yves Coat, originaire de Saint-Thégonnec.

Deux furent guillotinés à Lesneven, Jean Habasque et Guillaume Peton, tous deux vicaires à Kerlouan ;

Deux à Saint-Brieuc, Louis Counan du Jardin, chanoine du Mur, né à Saint-Mathieu de Morlaix, et Jacques Burlot, né à Saint-Guen, trève du Mur, au diocèse de Quimper ;

Sept à Brest, Branellec, Drévez, Jacob, Chapalain, Le Clech, Le Coz et Mével ;

Cinq à Quimper, Riou, Raguénès, Rolland, Corrigou et Le Gall.

Leur mort ne fut pas moins héroïque que celle des victimes de Septembre. Qu'on en juge par trois récits où le vicaire de Plonéour-Lanvern, Mével, rend compte des derniers moments du recteur de Lababan, Riou, du recteur de Poullaouen, Le Coz, et du vicaire de Landudec, Raguénès.

Le recteur de Lababan, Jean-Etienne Riou, né à Dinéault, avait été dénoncé par un prêtre intrus et emprisonné à Quimper en Mars 1794.

« Suivant les lois du moment, écrit le vicaire de Plonéour, il n'eût pas été guillotiné s'il avait eu soixante ans. Dès qu'il parut au Tribunal, Kérincuff, juge criminel, lui dit : « Tu as sûrement plus de 60 ans. » — « Non, » répondit M. Riou. — « Tu te trompes, reprit le juge, tu parais avoir plus de 60 ans. » — « Je vous ai déjà dit, reprit M. Riou, que je ne les avais pas, et, si vous ne voulez pas me croire sur ma parole, donnez-moi le temps de faire venir mon extrait baptistaire, et je vous prouverai la vérité de ce que j'avance : je ne veux pas sauver ma vie par un mensonge. » Aussitôt il fut condamné à être guillotiné dans les vingt-quatre heures.

» Le lendemain, il dîna à son ordinaire. Mlle de Saint-Luc, qui dînait avec lui, parce qu'elle était aussi dans la prison criminelle, pleurait ; il la consola et lui dit : « J'ai » eu trois beaux jours dans ma vie : le jour de mon bap» tême, le jour de mon ordination et le jour d'aujourd'hui ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 2 heures un quart, il dit : « Je n'ai plus que trois quarts » d'heure à vivre, je vais me disposer à la mort ». Il se retira aussitôt. A trois heures, on entra pour le conduire à la guillotine ; on lui demanda si on lui mettrait une corde au cou ; il répondit : « Comme vous voudrez ». On lui demanda encore si on lui lierait les mains derrière le dos, il répondit : « Comme vous voudrez ». On lui laissa les mains libres et on ne lui mit pas de corde au cou. Arrivé sur l'échafaud, il voit le bourreau trembler ; il s'approche de lui, et lui dit, en lui frappant sur l'épaule : « Mon ami, ne tremblez pas ; le » mal que vous me ferez passera bientôt ; je vous par- » donne ma mort ». Il se mit sous la guillotine, et sa tête tomba du premier coup. »

François Le Coz, né à Plounévez-du-Faou, recteur de Poullaouen, fut arrêté dans sa paroisse en Mars 1794. « On le fait partir pour Brest. En montant à cheval, il chanté le *Libera*. On ne le vit jamais si gai, ni si content. On le jette dans les prisons de Brest où il demeure quelques jours. Enfin, il passe au tribunal et est condamné à être guillotiné. Il paraît sur l'échafaud avec un air triomphant, se couche sur la guillotine. Les spectateurs crient : « Vive la République ! » Le Coz répond, d'une voix très forte : « Vive Jésus et Marie !... » Le couteau tombe et lui sépare la tête du reste du corps.

» Quelque temps avant sa mort, il se trouvait sur la paroisse de Leuhan, y confessa toute la nuit, dit la messe un peu avant le jour, communia plusieurs personnes. En prenant congé de ces bons catholiques qui le plaignaient beaucoup, il leur dit qu'il eût bien désiré être arrêté en sortant de la maison où il se trouvait, qu'il était consolant de mourir sur l'échafaud. »

Gabriel Raguénès, né à Crozon, était vicaire à Landudec. Il fut arrêté dans sa paroisse natale et conduit à Quimper, en Avril 1794. Il fut condamné à être guillotiné. « Son juge fut le voir dans sa prison, causa quelque temps avec lui, et le pria de lui pardonner sa mort. M. Raguénès lui sauta au cou, l'embrassa et lui dit : « Oui, Monsieur, » je vous pardonne ma mort, et je souhaite que Dieu » vous la pardonne aussi. »

» Il déjeuna bien tranquillement avec sa mère, qui l'avait suivi jusqu'à Quimper. Celle-ci voulait que son fils lui permît d'être présente à sa mort. M. Raguénès refusa. La mère insista, en disant que la Sainte Vierge avait bien

été présente à la mort de son Fils. M. Raguénès répondit, avec un ton honnête : « Ma mère, vous ne savez pas ce » que vous dites : il n'y a nulle comparaison à faire » entre Dieu, la Sainte Vierge, et de misérables pécheurs » comme nous : en grâce, retirez-vous, et donnez-moi le » temps de me préparer à la mort. »

» Sa mère prit congé de lui et sortit aussitôt de la ville, bien contente, disait-elle, d'avoir un fils martyr.

» A 9 heures, la force armée arrive à la prison pour le conduire à l'échafaud. Il marcha d'un pas si ferme et si fort qu'il étonnait tous les spectateurs, même les plus scélérats.

» Arrivé sur l'échafaud, il se met à genoux, fait une courte prière, se lève avec courage, se dépouille lui-même de sa veste, et se met sous la guillotine ; le couteau tombe et lui coupe à peu près la moitié du cou ; M. Raguénès parle encore ; le bourreau lève le couteau et le laisse retomber une seconde fois ; la tête n'était pas tout à fait détachée. Un général républicain, le plus grand scélérat peut-être qui ait paru sur les terres du Finistère, était présent, à la tête de sa troupe ; il détache tout à fait la tête d'un coup de sabre, et dit : « C'est dommage que » ce soit un fanatique, il n'y a pas de républicain qui » meure avec plus de courage. »

Nous citons ces documents, Nos très chers Frères, d'après l'homme de Quimper qui a le mieux connu l'histoire de la Révolution dans le diocèse, M. le chanoine Peyron, chancelier archiviste de l'Evêché, mort en 1920. Après avoir énuméré les victimes de la guillotine, il disait : « Tels sont les noms des prêtres du diocèse de Quimper et de Léon qui, par leur fidélité à la foi, méritèrent de verser leur sang, par suite d'une condamnation juridique des tribunaux révolutionnaires. Mais combien d'autres qui méritèrent ce titre de confesseurs de la foi, en supportant, avec courage, l'exil, la déportation, la détention, et les dangers des travaux apostoliques dans le pays même ? De tous nous voudrions conserver au moins le nom, pour qu'ils nous servent de modèles et de protecteurs, dans les difficultés toujours existantes et pressantes que le démon et ses suppôts opposent au salut des âmes. »

Le vieux savant mourut avant d'avoir achevé sa tâche. En fouillant les archives locales, nos prêtres pourraient nous aider à la poursuivre, et Nous félicitons ceux d'entre eux qui ont commencé dans ce but des recherches déjà couronnées de succès.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Parmi les victimes de la persécution, ils n'omettront pas ceux qui succombèrent en Espagne, ou dans les prisons de France, ou à la Guyane, ou sur le chemin qui y conduisait, comme ce vieillard de 82 ans, Alexandre-Hyacinthe du Laurens de la Barre, curé de Lorient, de Mai à Novembre 1761, puis vicaire général de Quimper, qui, malgré son âge, fut enlevé dans sa famille par le coup d'État du 18 Fructidor, en 1798, sous prétexte qu'il abusait de son influence sur le clergé pour l'empêcher de se soumettre aux lois, et traîné en charrette, « comme un cadavre », à travers tout l'Ouest, jusqu'à Rochefort, où il mourut, à l'hôpital, le 16 Décembre, après avoir vainement fait appel à l'humanité du Ministre.

Mais nous rappelons surtout leur attention sur les dix-huit prêtres morts sur les pontons de Rochefort. Un rang d'honneur doit être assuré à ceux qui furent le plus sacrifiés. L'échafaud fut moins cruel et moins humiliant que la mort dans la pourriture, dans l'air empesté, au milieu de la vermine, sous des bordées d'injures, sans autres soins que ceux des compagnons d'épreuve. La foi seule soutint les martyrs des pontons, et elle suffit à faire de leur mort un martyre qui égalait l'autre. C'est pourquoi Nous souhaitons que leur héroïsme chrétien soit établi avec certitude et permette de porter aussi leur cause en Cour de Rome. Nous sommes convaincu que devant Dieu leurs obscures souffrances ont grandement contribué au salut de la Bretagne, au relèvement religieux de la France, à tout le mouvement catholique du XIX^e^ siècle. Leurs mérites nous vaudront de nouvelles grâces, si nous savons mettre en relief leur sacrifice et leur vertu, pour orienter vers eux la reconnaissance populaire ouvrant la voie aux hommages de l'Église.

En attendant, unissons-nous pour rendre à nos Martyrs de Septembre les honneurs qui leur sont dus. Prions-les avec confiance comme des sauveurs de la foi et des gardiens de nos libertés religieuses. Ils vont grossir le glorieux cortège inauguré les années passées par les Carmélites de Compiègne, les Ursulines de Valenciennes, les Filles de la Charité d'Arras et les vingt-huit religieuses d'Orange. Les vierges ont ouvert le défilé. Les prêtres les suivent. Derrière eux viendront sans doute les fidèles qui les ont abrités, nourris et aidés dans leur ministère. Ils ont subi les mêmes peines. Qu'ils participent aux mêmes honneurs.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;
Nous avons décidé et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I^er^

Pour célébrer la Béatification des Martyrs de Septembre, le dimanche 6 Février, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, au salut du Saint-Sacrement, on chantera l'hymne des Martyrs *Sanctorum meritis inclyta gaudia*, avec le verset *Exsultabunt sancti in gloriâ*, et l'oraison propre, où l'on remplacera les trois noms qui y sont insérés par les noms des quatre Martyrs du diocèse : *Claudii, Vincentii, Nicolai, Francisci et sociorum.*

Le *Te Deum* sera chanté avant le *Tantum ergo* avec les versets et oraisons indiqués dans l'*Ordo*.

Une prédication sur les Bienheureux sera faite à l'un des offices du jour.

ARTICLE II

A la cathédrale, un *triduum* en l'honneur des Bienheureux sera célébré les 4, 5 et 6 Février 1927. Une messe solennelle sera chantée chaque jour.

La messe sera la première du Commun de plusieurs Martyrs *Intret in conspectu tuo*, avec *Gloria, Credo*, et la Préface commune, sans mémoire.

Pendant ces trois jours, les messes basses, dans la cathédrale, excepté la messe conventuelle du dimanche, pourront être des Bienheureux.

Chaque jour, un sermon sera prêché par M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre de Vannes.

Aux fidèles qui visiteront la cathédrale pendant le *triduum*, en y priant quelque temps aux intentions du Souverain Pontife, le Pape accorde *une* indulgence plénière, moyennant la confession et la communion, — et une indulgence partielle de 100 jours, une fois par jour, durant ce même *triduum*, l'une et l'autre applicables aux âmes du Purgatoire.

ARTICLE III

Des triduums pourront être célébrés dans les mêmes conditions, avec les mêmes indulgences, à Saint-Louis de Brest, à Quimperlé, et à Châteauneuf-du-Faou, à des dates que MM. les Curés fixeront d'accord avec l'Evêque.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et sera la présente Lettre Pastorale lue dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse en Décembre ou en Janvier.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 8 Décembre 1926, en la fête de l'Immaculée Conception.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

III. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Salou, recteur de Plougoulm, décédé le 31 Décembre ;
M. Lohéac, recteur de Plouarzel, décédé le 1er Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche après l'Epiphanie, 9 Janvier* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A la chapelle, à 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut. — A heures du soir, à la cathédrale, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche : à 8 h. 1/2 du soir, conférence du Père Bessières sur la question scolaire.

Vendredi : confession des petits enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 9 Janvier, solennité de l'Epiphanie* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service de huitaine de M. Salou sera chanté à PLOUGOULM, *le lundi 10 Janvier*, à 11 heures.

— Le service de huitaine de M. Lohéac sera chanté à PLOUARZEL, *le mardi 11 Janvier*.

— Le service anniversaire de M. L'Haridon sera chanté au TRÉHOU, *le mercredi 12 Janvier*, à 10 h. 3/4.

— Le service anniversaire de M. Kersaudy sera célébré à PLOUNÉOUR-MÉNEZ, *le jeudi 20 Janvier* et à CLÉDEN-CAP-SIZUN, *le mercredi 26 Janvier*.

Union missionnaire du Clergé. — MM. les Ecclésiastiques qui n'ont pas encore versé leurs souscriptions pour l'œuvre de l'*Union missionnaire du Clergé* sont priés, pour éviter des complications, de ne pas les joindre aux recettes cantonales. Je leur indiquerai dans le prochain numéro de la semaine par quel moyen ils pourront me faire parvenir leurs aumônes.

Le Directeur de la Propagation de la Foi.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les directeurs paroissiaux de notre Œuvre sont priés de songer sans retard au recouvrement des cotisations de l'année 1926 et de les verser, soit à M. le Directeur diocésain, soit au secrétariat de l'Evêché, avant le 31 Janvier, dernier délai.

Le Conseil central de l'Œuvre de Saint-François de Sales rappelle à MM. les Curés qu'il n'est donné suite à leurs demandes qu'autant que leur paroisse figure sur l'état détaillé des recettes, envoyé chaque année par la Direction diocésaine.

Le Directeur diocésain.

Nécrologe du Diocèse, *année 1926*. — Comme chaque année, nous donnons ci-dessous la liste des membres du clergé décédés dans le courant de l'année :

MM.	
L'Haridon (Alain), recteur du Tréhou, 13 Janvier	49 ans.
Kersaudy (Pierre-Marie), recteur de Plounéour-Ménez, 15 Janvier	66 —
Le Goaziou (Désiré), professeur au collège de Lesneven, 31 Janvier	37 —
Kergoat (Louis), anc. vic. de St-Michel de Brest, 11 Février	47 —
Guillou (Pierre-Jean), curé de Sizun, 29 Mars	64 —
Dréau (Marc-Jean-Marie), recteur de Loctudy, 31 Mars	58 —
Calvez (Pierre-Jean), anc. recteur de Telgruc, 3 Avril	69 —
Toscer (Pierre-Ls), recteur du Cloître-Pleyben, 8 Avril	55 —
Cam (Jean), vicaire de Saint-Marc, 17 Avril	38 —
Cléac'h (Alain), anc. rectr de Clohars-Fouesnant, 3 Mai	59 —
Guillou (Jean-Baptiste), recteur de Pleyber-Christ, 5 Mai	80 —
Abgrall (Jean-Marie), doyen du Chapitre, 10 Juin	79 —
Berriet (Clet), ancien recteur de Plougar, 1er Juillet	75 —
Béchu (Jacques), ancien curé d'Arzano, 5 Juillet	77 —
Guiziou (Albert), sémine de N.-D. de Kerbonne, 6 Juillet	25 —
Le Goff (Alain-Jean), chapelain à Lesneven, 18 Août	45 —
Déniel (Yves-Marie), vic. à Ploumoguer, 20 Septembre	65 —
Bargilliat (Michel), ch. hon., anc. official, 22 Septembre	73 —
Kerjean (Pierre-Marie), chan. hon., curé-archiprêtre de Châteaulin, 30 Septembre	74 —
Nédélec (Hippolyte), anc. recteur de Bohars, 21 Octobre	59 —
Guilcher (Maurice-Marie), anc. vicaire de Landévennec, 29 Octobre	43 —
Ségalen (François), recteur de Spézet, 3 Décembre	69 —
Fily François-Mie), anc. rect. de Landudal, 27 Décembre	80 —
Salou (Charles), recteur de Plougoulm, 31 Décembre	74 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — M. SÉGALEN FRANÇOIS. — C'est une figure bien bretonne qui a disparu. M. Ségalen paraissait bâti pour vivre encore de longues années. Son activité lui avait conservé un air de jeunesse. De conversation agréable, enjouée, spirituelle, sa présence mettait partout de l'entrain. Sa fougue à poursuivre l'injustice et l'erreur disait l'homme de Dieu au zèle ardent.

Il naquit à Saint-Marc, le jour des Rois 1857, d'une famille profondément chrétienne. Après de brillantes études au collège de Lesneven, il se sentit appelé au sacerdoce et fut excellent séminariste à Quimper.

Prêtre en 1881, il débuta dans le vicariat au Guerlesquin. A 40 ans de distance, son souvenir n'y est point encore effacé. Nous en avons eu la preuve au jour de ses funérailles. Un de ses élèves aujourd'hui prêtre, lui doit sa vocation et son zèle profita également à l'enseignement libre.

Transféré à Sainte-Croix de Quimperlé, il fut toujours l'auxiliaire affectueux et dévoué du bon M. Péron. Sa piété le fit désigner pour l'aumônerie des Ursulines de Carhaix, qui trouvèrent en lui un directeur éclairé de la vie mystique.

Peu après, il était nommé recteur de Landudec. Sa paroisse, si chrétienne, ne possède qu'une misérable église. M. Ségalen veut pour Notre Seigneur une demeure plus digne de Lui. Et Dieu seul sait toutes les démarches et les fatigues qu'il dût s'imposer pour l'érection de l'église qui fait aujourd'hui l'orgueil de ses anciens paroissiens.

Au jour de la consécration, pensant avoir fini de bâtir, il crut pouvoir entonner son *Nune Dimittis*... Ce n'était que pour aller à de nouveaux travaux. Quand Spézet devint vacant, Monseigneur le nomma dans cette belle paroisse de Haute Cornouaille. Un changement chez certains tempéraments provoque un nouvel élan pour le bien : ce fut le cas pour M. Ségalen.

Le Chemin de Croix laisse à désirer : M. Ségalen ouvre une souscription, s'inscrit en tête pour la première station et ses paroissiens, entraînés par son exemple, lui apportent généreusement leur obole.

Peu après, la chapelle de Notre-Dame du Crâne est très heureusement restaurée. Mais sa grande préoccupation fut la construction d'une école libre. Son cœur de pasteur souffrait de voir ses enfants dans l'obligation d'aller chercher dans les paroisses voisines le bienfait de l'instruction chrétienne. A l'âge où l'on prend ordinairement sa retraite, il s'imposa une autre fois, sans hésiter, tous les soucis du bâtisseur et, grâce à son zèle, à l'Est du bourg s'élève aujourd'hui un magnifique bâtiment scolaire qui abrite la presque totalité des petites filles de Spézet.

Passionné pour le bien, il ébauchait déjà le plan d'une école libre de garçons. Le bon Dieu ne lui a pas permis de réaliser immédiatement ce dernier rêve. En attendant, il dépensait sa généreuse activité en faveur d'une œuvre également intéressante, celle de la maison de retraite des institutrices libres. Et quand le

Seigneur l'a rappelé à Lui, comme le bon serviteur de l'Evangile, il l'a trouvé vigilant et occupé à sa tâche.

M. Ségalen a vu venir la mort, sans peur. Il s'y prépara pieusement. Il conserva sa sérénité jusqu'à son dernier soupir. Il partait avec la certitude que ses œuvres plaideraient pour lui auprès du Souverain Juge. Quand il se sentit frappé, il appela son premier vicaire pour lui faire ses dernières recommandations. Elles sont révélatrices de son grand esprit de foi : « Si je meurs, je veux être enterré à Spézet, car j'ai la ferme espérance de ressusciter, au jour du jugement, avec tous ceux que j'y ai baptisés, nourris du Pain de vie et préparés à mourir ». Spézet a pleuré à apprendre ce dernier témoignage d'affection et a fait à son pasteur de magnifiques funérailles.

Aussi bien, M. Ségalen savait qu'en confiant la garde de sa tombe à cette chrétienne et sympathique population il ne serait point oublié. R. I. P.

QUIMPER. — **L'Union Noëliste.** — L'Union diocésaine Noëliste a tenu, à Quimper, le 21 Décembre, sa réunion annuelle.

M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres et protecteur de l'U. D. N., a bien voulu célébrer la sainte messe en la chapelle du Patronage de la Sainte-Famille. De nombreuses Noëlistes et Cadettes y assistaient.

Dans la matinée, réunion de travail consacrée à la lecture des rapports des comités présents : Briec, Carhaix, Châteaulin, Landerneau, Pont-l'Abbé et Quimper. M. Le Roy encourage chaque groupe, excitant notre dévouement et nous demande d'être des sources de joie comme Jésus et Marie.

M. le chanoine Le Goasguen nous parle d'une nouvelle Revue destinée à mieux faire connaître les Œuvres de Jeunesse. Il demande à chaque comité un rapport fidèle de son action et nous engage à prendre des abonnements.

L'après-midi, Monseigneur veut bien nous recevoir à l'évêché. Après le chant de la *Noëlette* et quelques mots de M. l'abbé Boulic, la présidente de Quimper, au nom de tous les groupes présents, prie Sa Grandeur d'agréer l'hommage filial de nos vœux respectueux. Elle remet, au nom de son comité, l'offrande pour le Séminaire ainsi qu'un ornement violet. Les présidentes des autres comités sont heureuses de se joindre à elle et de donner chacune leur obole. Monseigneur daigne nous dire sa satisfaction et nous montrer toute la beauté de l'Œuvre des Vocations sacerdotales. Cette nécessité d'avoir des prêtres, première préoccupation de Jésus à Bethléem, demeure encore celle de nos Evêques. Pour favoriser les vocations, redoublons de zèle, quêtons, faisons de l'apostolat parmi les petits garçons, aidons-les à découvrir dans leur âme l'appel divin, et surtout usons de notre grand moyen d'action : la prière. Monseigneur nous parle aussi de la Croisade Eucharistique, la communion fréquente étant l'unique moyen pour réussir à nous perfectionner. Après nous avoir dit son désir de nous voir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

obtenir des diplômes d'instruction religieuse, Sa Grandeur, voulant encourager nos efforts, nous donne sa bénédiction, que paternellement elle veut bien étendre à nos familles.

Un salut à la chapelle Saint-Joseph clôture cette bonne journée.

Les journaux déjà lus. — Les Directrices des Patronages de la Retraite et de l'Enfant-Jésus, ainsi que les Noëlistes, remercient bien sincèrement les personnes qui ont donné pendant 1926 les 12.017 journaux recueillis (7.787 à Saint-Mathieu et 4 245 à Saint-Corentin).

Il n'y a eu qu'une augmentation de 207 journaux sur le total de l'année précédente.

Les journaux étant reçus avec plaisir dans les familles des enfants des Patronages, il est très regrettable de ne pas en avoir davantage à distribuer.

Aussi les Directrices et les Noëlistes font-elles un très pressant appel à un grand nombre de personnes qui pourraient si facilement, après les avoir lus, jeter leur journaux et revues dans les boîtes de nos églises, et qui, faute d'une petite peine, omettent une grande charité !...

Que S. Corentin et S. Mathieu veuillent bien bénir cet appel fait à leur paroissiens et le rendre fécond pour 1927 !

PLOUGUER. — **Le Jubilé dans la nouvelle église.** — Depuis l'incendie de son église en Décembre 1923, M. Le Treut, recteur de Plouguer, n'avait eu à sa disposition, pour les cérémonies du culte, qu'une baraque bien pauvre et bien étroite. Il s'était efforcé d'en faire, dans la mesure de ses moyens, une demeure digne de l'Hôte divin, et l'intérieur présentait cependant un aspect très agréable grâce à une ornementation sobre mais de bon goût et à l'extrême propreté qui y régnait toujours.

Un cadre plus vaste était nécessaire pour les grands jours de prière d'un Jubilé. Il fallait attendre. L'église, enfin ressuscitée, n'a pu rouvrir ses portes que la semaine dernière à la foule des paroissiens. Ils ont été heureux et fiers de la contempler, gardant sous les traits gracieux de sa nouvelle jeunesse toute la pureté de son antique cachet. Des cantiques d'action de grâces ont retenti sous ses voûtes surélevées. MM. Lozac'h, recteur de Kergloff, Henry, recteur de Plounévézel, Guéguen, vicaire à Poullaouen, Quéré, vicaire à Carhaix, eurent la satisfaction de voir leur zèle récompensé puisqu'ils enregistrèrent, pour les grandes personnes seulement, une première série de 412 communiants et une seconde de 435 communiants. Les enfants eurent leur journée à part....

Nous n'avons qu'à nous féliciter de l'œuvre accomplie ici par l'administration des Beaux-Arts avec l'intelligente collaboration de M. Marzin, entrepreneur à Quimperlé.

Nous aurons certes toujours à déplorer la perte des boiseries remarquables qui ornaient notre église d'autrefois. Nous pouvons

du moins mieux admirer désormais le fin travail de ses arcades romanes du XI[e] siècle et le beau granit de ses colonnes dépouillées de leur enduit de chaux.

Bien des choses restent encore à faire. Les fenêtres garnies de carreaux blancs recevront au mois de Mars de superbes vitraux. Le maître-autel dresse déjà au fond du chœur la splendeur de ses ors et de ses sculptures Renaissance. Des trésors artistiques patiemment amassés compléteront peu à peu l'ameublement.

Tout nous permet dont de croire que, lorsque Monseigneur viendra pour la consécration solennelle, il pourra constater avec joie que Plouguer possède à nouveau un sanctuaire de beauté.

TRÉMEUR.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Essai de chironomie grégorienne, d'après les principes de Solesmes, par J. ADRIEN, professeur de musique. Prix de l'exemplaire : 4 francs. — En vente à la librairie DOSSIN-MARIE, Longwy.

« Rien ne peut mieux qu'une chironomie parfaite, conduire à une exécution idéale des cantilènes liturgiques ». Dom Mocquereau ne cesse de le répéter à ses disciples. Aussi, espérons-nous que l' « *Essai* », très réussi, de Mlle Adrien recevra, chez nous, bon accueil. Tous les amis du Chant grégorien lui seront reconnaissants de l'intéressante contribution que son ouvrage apporte à ce chapitre capital de la technique grégorienne.

Vient de paraître :

Eugène LABELLE, *L'Héritier*, roman, préface d'Emile BAUMANN. 9 fr. ; franco, 9 fr. 90. — Aux Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris V[e].

AUBANEL, FILS AINE, Editeur, 15, place des Etudes, Avignon.

LE GUIDE LITTERAIRE DES PATRONAGES, DES CERCLES D'ETUDES ET DES FAMILLES CATHOLIQUES, par l'abbé L. LE MEUR, professeur au Collège Stanislas. — Un beau volume in-8° couronne. Prix franco, France, 8 fr. 25 ; étranger, 9 fr.

La littérature ennemie de la famille sévit partout. M. l'abbé Le Meur la définit, en dénonce les origines, les horreurs, les principales manifestations et enseigne de quelle façon le jeune homme, la jeune fille, la famille chrétienne se préserveront des atteintes du mal.

Le théâtre reste encore, même en ce temps de cinéma, une école de vertu ou de vice. L'auteur, après avoir défini ce qu'est le théâtre et en avoir fait un court exposé historique, montre que trop souvent, à l'heure actuelle, le théâtre est plutôt une école de vice que de vertu ; et dit à quelles conditions se fera l'indispensable rénovation du théâtre dans nos Patronages.

La Presse est actuellement la reine de l'opinion. Dans un chapitre qui peut soutenir la comparaison avec les ouvrages les plus récents et les plus documentés sur ce sujet, M. l'abbé Le Meur montre de quoi est fait un journal ou une revue, puis il donne brièvement les directives qui permettent au lecteur de choisir son journal et de le lire intelligemment.

Il n'y a pas d'exposé plus clair et plus succinct à la fois sur ces notions si actuelles. C'est rendre service aux chefs de famille catholiques, aux directeurs d'œuvre et aux plus cultivés de leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jeunes gens que de leur donner un guide aussi averti au point de vue littéraire et aussi sûr au point de vue religieux.

BERNADETTE, petite bergère à Bartrès. — Les *Editions Optima* viennent de faire paraître leur 7e brochure sur Bernadette.

Pour 7 francs on reçoit les 7 brochures franco, plus le beau cantique populaire composé en l'honneur de Bernadette. — *Librairie Bernadette, 6, rue des Petits-Fossés, c./c. 14.712, Toulouse.*

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

FEMMES QUI SOUFFREZ

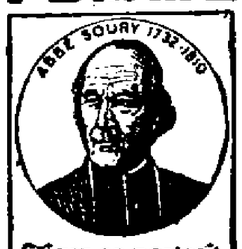

Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

141

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 14 Janvier 1927. No 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Suprême Congrégation du Saint-Office : Décret condamnant certaines œuvres de Charles Mauras et le journal *l'Action Française* ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Avis de service ; Examen d'aptitude aux bourses dans les établissements d'enseignement secondaire ; Pupilles de la Nation : Elections des représentants à l'Office départemental ; Œuvre de St-François de Sales ; Nécrologie : M. Ch. Salou ; Douarnenez : Nécrologie ; Brest : Nécrologie.

III. — Table des matières pour l'année 1926.

IV. — *Bibliographie.*

QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Grand bien ne vient pas en peu d'heures.

Il ne faut, naturellement, pas vous attendre à vous rétablir en quelques jours d'une maladie ou de malaises dont vous souffrez depuis des semaines, des mois, peut-être même des années. Vous avez eu le courage de souffrir, ayez la patience de vous soigner. Si vous êtes indécis sur le médicament à prendre, voici une déclaration qui vous prouvera que, contre les troubles ou les malaises dont on souffre le plus fréquemment, les Pilules Pink manifestent une efficacité qui se dément jamais.

« Pendant un an, j'ai été en très mauvais état de santé — écrit Mlle Léa Layes, demeurant 32, rue Royet, à Lyon (Rhône). — J'étais très anémique, très affaiblie. Je souffrais de violentes crampes d'estomac et pouvais à peine m'alimenter. Les Pilules Pink m'ont vraiment bien réussi. Elles m'ont rendu les forces et ont bien dissipé tous mes malaises. »

L'origine de nos misères physiques est presque toujours la même : appauvrissement du sang, dépression nerveuse. Et le sang et les nerfs étant les deux principaux facteurs de l'équilibre physique, il est bien compréhensible que lorsqu'il manque quelque chose à l'un ou aux autres, la santé a des défaillances. Or, les Pilules Pink sont bien le régénérateur du sang et des forces nerveuses le plus actif. C'est pourquoi elles sont considérées comme le remède idéal contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête.

En vente dans tous les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 5 fr. 25 la boîte, 29 fr. les 6 boîtes, plus 0.75 de timbre-taxe par boîte.

La Constipation empoisonne le sang. **LA SCAVULINE** guérit la Constipation.

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle s'empoisonne. Notre intestin est journellemnt exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

42e Année. Vendredi 14 Janvier 1927. No 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Janvier. — 2e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Marcel.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Antoine et de S. Marcel.
Lundi, 17. — Notre Dame de Pontmain. Double majeur. Blanc.
Mardi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 19. — S. Melaine, Evêque. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 20. — SS. Fabien et Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.
Vendredi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre, Double. Rouge.
Samedi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 23. — 3e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Notre-Dame du Carmel, Brest.	le 16 Janvier.	
Brennilis	du 17 au 19	—
Loc-Maria de Quimper	du 20 au 23	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Suprême Congrégation du Saint-Office. — **Décret condamnant certaines œuvres de Charles Mauras et le journal l'*Action Française*.**

Le 29 Janvier 1914 et le 29 Décembre 1926.

Comme plusieurs ont demandé qu'il fût fait une enquête diligente sur la pensée et l'intention de ce Siège Apostolique et surtout sur celles de Pie X d'heureuse mémoire touchant les œuvres et écrits de Charles Maurras et le périodique intitulé l'*Action Française*, S. S. le Pape Pie XI m'a ordonné à moi, soussigné, assesseur du Saint-Office, de rechercher avec soin les Actes et les dossiers de la Sacrée Congrégation de l'*Index* — qui, comme tous le savent, a été jointe et incorporée au Saint Office — et de lui en faire un rapport.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette enquête achevée, voici ce qui a été constaté :

I. Dans la Congrégation préparatoire tenue le jeudi 15 Janvier 1914 : « Tous les Consulteurs furent unanimement d'avis que les quatre œuvres de Charles Maurras : *le Chemin de Paradis, Anthinéa, Les Amants de Venise* et *Trois idées politiques*, étaient vraiment mauvaises et donc méritaient d'être prohibées ; à ces œuvres, ils déclarèrent qu'il fallait ajouter l'œuvre intitulée *l'Avenir de l'intelligence*.

» Plusieurs Consulteurs voulurent qu'on y ajoutât aussi les livres intitulés *la Politique religieuse* et *Si le coup de force est possible*. »

II. Dans la Congrégation générale tenue le lundi 26 Janvier 1914 :

« L'Eminentissime cardinal préfet a déclaré qu'il avait traité de cette affaire avec le Souverain Pontife et que le Saint-Père, en raison du nombre de pétitions à lui adressées de vive voix et par écrit, même par des personnages considérables, avait vraiment hésité un moment, mais enfin avait décidé que la Sacrée Congrégation traitât de cette affaire en pleine liberté, se réservant le droit de publier lui-même le Décret.

» Les Eminentissimes Pères, entrant donc au cœur de la question, déclarèrent que, sans aucun doute possible, les livres désignés par les Consulteurs étaient vraiment très mauvais et méritaient censure, d'autant plus qu'il est bien difficile d'écarter les jeunes gens de ces livres, dont l'auteur leur est recommandé comme un maître dans les questions politiques et littéraires et comme le chef de ceux dont on doit attendre le salut de la patrie. Les Eminentissimes Pères décidèrent unanimement de proscrire, au nom de la Sacrée Congrégation, les livres énumérés, mais de laisser la publication du Décret à la sagesse du Souverain Pontife. Pour ce qui concerne le périodique l'*Action Française, Revue bimensuelle*, les Eminentissimes Pères estimèrent qu'il fallait en décider comme des œuvres de Charles Maurras. »

III. Le 29 Janvier 1914 : « Le secrétaire, reçu en audience par le Saint-Père, a rendu compte de tout ce qui s'est fait dans la dernière Congrégation. Le Souverain Pontife se met aussitôt à parler de l'*Action Française* et des œuvres de M. Maurras, disant que de nombreux côtés il a reçu des requêtes lui demandant de ne pas laisser interdire ces œuvres par la Sacrée Congrégation, affirmant que ces œuvres sont cependant prohibées et doivent être considérées comme telles dès maintenant, selon la teneur de la proscription faite par la Sacrée Congrégation, le Souverain Pontife se réservant toutefois le droit d'indiquer le moment où le décret devra être publié, s'il se présente une nouvelle occasion de le faire, le décret qui prohibe ce périodique et ces livres sera promulgué à la date d'aujourd'hui. »

IV. Le 14 Avril 1915 : « Le Souverain Pontife (Benoît XV, d'heureuse mémoire), a interrogé le secrétaire au sujet des livres de Charles Maurras et du périodique l'*Action Française*. Le secrétaire a rapporté en détail à Sa Sainteté tout ce que la Sacrée Congrégation avait fait à ce sujet et comment Son prédécesseur, Pie X, de sainte mémoire, avait ratifié et approuvé la proscription prononcée par les Eminentissimes Pères, mais avait différé à un autre moment plus propice la publication du décret. Cela entendu, Sa Sainteté déclara que ce moment n'était pas encore venu ; car, la guerre durant encore, les passions politiques empêcheraient de porter un jugement équitable sur cet acte du Saint-Siège. »

Toutes ces choses ayant été rapportées avec soin à Notre Très Saint-Père par moi, soussigné, assesseur du Saint-Office, Sa Sainteté a jugé qu'il était devenu opportun de publier et de promulguer ce décret du pape Pie X et a décidé d'en effectuer la promulgation, avec la date prescrite par son prédécesseur d'heureuse mémoire Pie X.

De plus, en raison des articles écrits et publiés, ces jours derniers surtout, par le journal du même nom, l'*Action Française* et, nommément, par Charles Maurras et par Léon Daudet, articles que tout homme sensé est obligé de reconnaître écrits contre le Siège apostolique et le Pontife romain lui-même, Sa Sainteté a confirmé la condamnation portée par son prédécesseur et l'a étendue au susdit quotidien, l'*Action Française* tel qu'il est publié aujourd'hui, de telle sorte que ce journal doit être tenu comme prohibé et condamné et doit être inscrit à l'index des livres prohibés, sans préjudice à l'avenir d'enquêtes et de condamnations pour les ouvrages de l'un et de l'autre écrivain.

Donné à Rome, au palais du Saint-Office, le 29 Décembre 1926.

Par ordre du Saint-Père,
CANALI, *assesseur.*

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean-Marie Breton, ancien vicaire de Dinéault, décédé le 10 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IIe Dimanche après l Epiphanie, 16 Janvier* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 h. 1/2, conférence du P. Bessières.

Lundi 17 : à la salle Jeanne-d'Arc, causerie du même conférencier.
Jeudi 20 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Dimanche 23 : réunion des Enfants de Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *2e dimanche après l'Epiphanie (16 Janvier)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et Mardi : 6 h. 3/4 service pour les Trépassés.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Désiré Le Goaziou sera chanté au collège Saint-François, Lesneven, *le jeudi 27 Janvier*, à 10 heures.

Examen d'aptitude aux bourses dans les établissements d'enseignement secondaire.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a décidé que les sessions d'examen d'aptitude aux bourses dans les lycées, collèges et cours secondaires (3e, 4e, 5e et 6e séries) s'ouvriront en 1927, le *jeudi 31 Mars*, pour les garçons et pour les filles.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture du Finistère, (3e division, 1er bureau) *du lundi 3 Janvier au samedi 12 Mars* inclusivement.

Les candidats et candidates devront avoir, au 31 Décembre 1927, pour être inscrits en 3e série, moins de 15 ans ; en 4e, moins de 16 ans ; en 5e, moins de 17 ans ; en 6e, moins de 18 ans.

Les documents suivants devront être produits par les intéressés, savoir :

. . . . . .

c) *Pour les candidats, pupilles de la Nation, se présentant à l'examen en vue d'obtenir une subvention d'études de l'Office départemental, dans un établissement privé d'enseignement secondaire :* Les pièces ci-après, établies sur papier libre : 1° demande d'inscription ; 2° acte de naissance ; 3° certificat scolaire ; 4° le cas échéant, attestation officielle de la qualité de pupille.

Nota. — Les délais d'inscription étant de plus de deux mois, aucun candidat ne sera autorisé à subir les épreuves si son dossier n'a pas été complètement constitué, comme il est dit ci-dessus, avant le 12 Mars 1927.

Pupilles de la Nation.

Elections des représentants à l'Office départemental.

Il doit être procédé en 1927 à de nouvelles élections pour pourvoir au remplacement des membres élus des Offices départementaux.

L'arrêté préfectoral convoquant les collèges électoraux et fixant la date des élections vient d'être publié officiellement et affiché à la porte de la préfecture, des sous-préfectures et des mairies du département, *le 13 Janvier 1927*.

C'est de cette date que commencent à courir les délais fixés par la loi pour les opérations successives qui doivent être accomplies en vue de l'élection, qui aura lieu *le 12 Juin 1927*.

C'est ainsi que les associations ou établissements appelés à prendre part à cette élection ont, à partir de cette date, un délai de *20 jours* pour faire la déclaration par laquelle ils feront connaître leur intention de prendre part aux élections.

Cette déclaration doit être faite par le président de l'association ou le directeur de l'établissement *à la mairie* du lieu où l'association ou l'établissement a son siège.

La déclaration doit indiquer en termes précis le *collège électoral* dans lequel l'association intéressée veut être comprise pour prendre part au vote. Aucune association n'est admise à voter si elle ne fonctionne *depuis six mois* au moins.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, des renseignements plus détaillés sur les divers collèges électoraux et les formalités à remplir pour prendre part à l'élection.

On peut, en attendant, demander dans chaque mairie communication de l'arrêté préfectoral.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les associations paroissiales de l'Œuvre doivent célébrer la fête de leur Patron, samedi 29 Janvier, par une messe et une communion générale des associés.

Ce jour-là, ou l'un des jours de l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires de confession, communion et visite à l'église en y priant aux intentions du Souverain Pontife.

Il est bon de faire suivre la sainte messe d'une assemblée générale traitant des intérêts de l'Œuvre, de son organisation avec dizainiers, de ses bienfaits et secours en argent, en livres et brochures, almanachs et en objets de piété.

Le directeur diocésain, Alfred LE ROY, *chanoine.*

Nécrologie. — M. Ch. SALOU. — Le vénérable recteur de Plougoulm, M. Ch. Salou, est mort subitement dans la nuit du jeudi au vendredi 31 Décembre. Son entourage ne s'attendait pas à une fin si proche. Sa santé, il est vrai, était fortement ébranlée depuis Janvier 1926 ; elle inspira même de vives inquiétudes dans les semaines qui précédèrent Pâques. Cependant, robuste comme un vieux chêne, M. Salou put résister aux assauts de la maladie et parvint à sortir de la redoutable crise, un peu blessé, mais capable encore de tenir assez longtemps s'il s'était davantage ménagé. Mais, peu habitué aux soins que réclame un malade, M. Salou tenait à faire tout son service comme du temps où il était valide. Il ne demanda pas d'auxiliaire pour les fêtes de Noël ; il confessait encore mercredi matin 29, et jeudi matin 30, il disait sa messe à l'ordinaire. Cependant, il avouait qu'il était bien fatigué, que « le cœur n'allait pas du tout ». Et il savait les dangers de son mal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prévoyant le genre de mort qui l'attendait, il se tenait toujours prêt à paraître devant le Bon Dieu, très confiant en la divine miséricorde.

Né en 1852, d'une famille très chrétienne de Ploudaniel, M. Salou montra, dès son jeune âge, d'heureuses dispositions pour les études, et manifesta le désir d'être prêtre. Ses parents le mirent au collège de Lesneven en 1865. Il y fut jusqu'en 1873. De ce beau stage à Lesneven il aimait à rappeler plusieurs souvenirs. Il ne parlait guère des succès que lui avaient obtenus son travail et sa régularité. Et pourtant les palmarès de l'époque témoignent que M. le chanoine Léon, ancien recteur de Cléder, pouvait dire avec vérité :

« *Ar groaz a lugerne dalc'hmat — Var jiletenn hor c'hamalad...* »

Mais il faisait volontiers les éloges de deux professeurs qu'il avait tenus en particulière estime : M. l'abbé Péron, qu'il trouva d'abord en Septième, puis en Troisième ; et Mgr Roull qui fut son maître de Rhétorique l'année même de son élévation au principalat.

Ordonné prêtre en 1877, M. Salou fut quelque temps auxiliaire à Plounéventer. Il fut ensuite nommé vicaire d'abord à Loperhet où son séjour fut d'assez courte durée, puis à Plougastel, où il travailla une quinzaine d'années. A son vicariat de Plougastel se rattache un des faits mémorables de sa vie. Il avait fait un pèlerinage à Rome, il avait vu le Pape ; et il en avait rapporté, avec des reliques et une bénédiction spéciale, une grande vénération et une filiale dévotion pour notre Saint Père le Pape. Ce n'est pas lui qui aurait souffert que l'on discutât en sa présence les ordres ou les conseils du chef suprême de l'Eglise.

Recteur de Kerlaz, il n'eut qu'à se louer de la docilité et du bon esprit de ses paroissiens. Mais, déclare le bon chanoine de Cléder :

« *An dud teodet, speredet mat,*
Dir war o zal, lemm o lagad,
Da repos ne jomont ket pell... »

Je ne cite pas le quatrième vers qui sent la poudre. Je me contente d'ajouter que M. Salou, grand prédicateur, fut envoyé à Scrignac, pour y remuer les esprits et les cœurs, pour y fortifier la bonne semence de la foi et de la pratique chrétiennes. Quels furent les fruits de son ministère laborieux ? Dieu seul le sait. En tous cas, cinq ans d'un effort pénible lui firent désirer la direction d'une paroisse plus religieuse et plus consolante. Plougoulm s'offrit à lui par la démission de M. l'abbé Tanguy, le savant auteur d'intéressantes monographies locales.

Le 8 Décembre 1908, M. Salou faisait à Plougoulm sa visite d'arrivée. Dès ce premier contact avec sa nouvelle paroisse, il fut très frappé de l'état de délabrement où se trouvaient l'église et le cimetière. Il conçut immédiatement le projet de refaire la maison de Dieu et de restaurer la demeure des morts. La démolition de la vieille église commença le 8 Juin 1909, et le concours actif des paroissiens, de la municipalité, de l'architecte, de l'entrepreneur, permit de terminer le travail très rapidement. Ainsi Mgr l'Evêque

pouvait, dès le 14 Juillet 1910, venir consacrer l'église neuve. Quant au cimetière, grâce à la bonne entente entre le clergé et la municipalité, il fut agrandi et mis en état plus tard, malgré certaines tracasseries officielles de l'autorité civile.

Ces œuvres extérieures n'ont pas fait oublier à M. Salou le soin des âmes qui lui étaient confiées. Il a procuré à ses paroissiens l'inestimable bienfait de deux grandes missions. Il ne leur a pas ménagé ses enseignements et ses conseils ; il les a constamment avertis des dangers qui menaçaient leur vie spirituelle. Et pourtant, c'est moins en chaire qu'au confessionnal que M. Salou exerçait son influence salutaire. Il était confesseur très apprécié, non seulement des bonnes Religieuses du Saint-Esprit, mais aussi des pères et mères de famille, des jeunes gens et des enfants de Plougoulm.

Et, pendant la guerre, quel dévouement ! Tout seul, de 1914 à 1918, il a rempli à peu près toutes les obligations d'un ministère qui devenait écrasant. Presque tous les jours il dut jeûner : services pour les morts, octaves, anniversaires... Il n'en continuait pas moins à faire tous ses catéchismes, à préparer ses prônes et ses sermons, à visiter tous les malades. Et, bien souvent, il eut la pénible mission d'apprendre aux parents inquiets les mauvaises nouvelles qui venaient du front.

Cette activité inlassable, ce dévouement sans bornes ont forcé l'admiration de tout le monde et ont gagné à M. le Recteur la vénération et le respect de ceux-là même qui avaient eu pour lui jusque là le moins de sympathie. Aussi tous les vrais Plougoulmois avaient bon espoir que M. Salou passerait l'hiver et qu'il pourrait célébrer sa *cinquantaine de prêtrise* avant l'appel de Dieu. Et l'on se proposait de donner à M. le Recteur, en cette circonstance, le plus éclatant témoignage de la reconnaissance générale.

Ce témoignage, les Plougoulmois l'ont néanmoins donné durant les trois jours de l'exposition du corps dans la grande salle du presbytère ainsi qu'aux trois veillées. Ils l'ont donné surtout aux jours de l'enterrement et du service de huitaine : il y avait foule à l'église comme pour une grand'messe. Et que de prières recommandées pour le repos de l'âme de M. le Recteur !

Il n'est pas possible, en cette brève relation, de noter tous les mérites de M. Salou. Mais on ne peut passer sous silence les 135 missions, adorations ou jubilés qu'il a prêchés dans sa vie. C'est un beau tableau à présenter au Souverain Juge quand on est appelé à son redoutable tribunal. La centaine de prêtres accourus de tous les coins du diocèse apporter au vaillant missionnaire les marques de leur gratitude rend témoignage du bien qu'il a fait. Et Dieu, nous en avons le ferme espoir, en aura largement récompensé ce bon et fidèle serviteur. — R. I. P.

Douarnenez. — **Nécrologie.** — Le bon et vénéré M. Auguste Chancerelle vient de rendre à Dieu sa belle âme de grand chrétien dévoué à toutes les œuvres paroissiales et même aux autres qui,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de tous les coins du diocèse, s'adressaient, sans être jamais déçues, à son infatigable charité.

Pendant une existence que Dieu lui a accordée longue, il ne cessa d'être l'auxiliaire précieux du clergé de la paroisse. Presbytère, patronages, écoles, indigents, familles éprouvées, tous bénéficièrent largement de ses générosités, d'autant plus appréciées qu'elles étaient aussi discrètes que larges. Du reste, le modèle des patrons, toujours bon et affable avec ses employés, et leur assurant une petite retraite lorsque l'âge les écartait de son usine.

Cette ardeur d'apostolat, M. Auguste Chancerelle la puisait dans une foi profonde et agissante qui s'alimentait quotidiennement à la source divine : à l'Eucharistie. Il était commandeur de l'Ordre de S. Grégoire le Grand, et l'on se souvient que Monseigneur daigna aller lui-même lui porter avec ses félicitations l'insigne de sa précieuse distinction. Ses obsèques, très émouvantes, suivies par une foule immense et un nombreux clergé, ont eu lieu lundi matin.

R. I. P.

Brest. — Nécrologie. — Le lundi 3 Janvier 1927, on enterrait à Brest, où elle est décédée le 31 Décembre 1926, après une longue et douloureuse maladie très chrétiennement supportée, la Mère Marie-Berchmans, supérieure, depuis cinq ans, de la communauté de l'Adoration Perpétuelle de cette ville.

Elle naquit à Brest en Mars 1859 et elle entra en religion à l'âge de 20 ans.

Quand elle devint supérieure de la maison de Brest, elle était, depuis onze ans, maîtresse des novices à Quimper. Elle avait été précédemment maîtresse générale durant dix-sept ans : deux ans à Quimper, quinze ans à Brest. Elle a rempli toutes ces fonctions pour le plus grand bien de la congrégation. Elle était d'un très grand tact, d'une bonté extrême, d'un dévouement sans limite. Aussi était-elle aimée, très estimée de toutes les personnes, religieuses, enfants, qui furent soumises à sa maternelle direction. Les anciennes surtout, celles que l'on désigne sous le nom « d'enfants sorties » ont été très fidèles à témoigner à leur vénérée supérieure leur reconnaissance, leur affection. Elles sont accourues de très loin, de Paris, d'Orléans, de Quimper..., pour la visiter à ses derniers moments, assister à ses obsèques. Plus de cent d'entre elles se trouvaient à son enterrement, quelques-unes étaient accompagnées de leurs enfants, de leurs petits-enfants.

Une vingtaine de prêtres avaient tenu, par leur assistance aux obsèques, à montrer la part qu'ils prenaient à la douleur de la communauté. M. le chanoine Cogneau, vicaire général, fit la levée du corps, présida le nocturne et récita les dernières prières au cimetière, M. Blanchard, recteur de Plougourvest, chanta la messe en l'absence de M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin, retenu, à son très grand regret, par l'enterrement de M. Salou, recteur de Plougoulm.

Des délégations de toutes les communautés religieuses de Brest et des environs entouraient la Révérende Mère Supérieure générale et ses sœurs éplorées. Puissent-elles trouver, dans les témoignages de grande sympathie, de haute estime qui leur furent ainsi prodigués, un soulagement à leur chagrin immense.

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Jean-l'Evangéliste, DESCLEE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6e).

B. Venturin de Bergame : DIRECTOIRE SPIRITUEL.

Le Bienheureux Venturin de Bergame, dominicain, est une des étonnantes figures religieuses du XIVe siècle. Il a laissé des œuvres spirituelles pleines d'intérêt, surtout pour la pratique de la vie chrétienne. C'est pour la première fois qu'elles sont publiées en français. — Prix, 4 francs.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

Siège social : **Rue du Sallé, 8** **LA FRATERNELLE** Entrepôt : **Rue Luzel**

QUIMPER

Alimentation générale -::- Vins et Spiritueux

HUILE POUR SANCTUAIRE

Chaussures et Pantoufles en tous genres

CONFITURES EN TOUS GENRES
COMPOTES POUR PATISSIERS

La Petite Bretonne

A. VILLARD

Téléphone **2-01**

QUIMPER
10, rue de Locronan

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIERE. — *Paris, le 7 Janvier* 1927. — Depuis notre dernière Revue, la physionomie de la Bourse a changé, les transactions sont plus actives et la plupart des valeurs enregistrent des reprises appréciables, bien que les changes n'aient varié que dans d'étroites limites ; ce revirement de tendance semblerait indiquer que les changes appréciés ne resteront plus longtemps stationnaires.

Le marché de nos rentes paraît bien influencé par le remboursement de deux milliards de l'Etat à la Banque de France. On ne semble pas cependant se rendre compte que si ce remboursement a diminué à due concurrence le passif de l'Etat, ce passif se trouve par ailleurs augmenté et de cinq milliards de Bons à court terme émis à l'heure actuelle et d'environ quatre milliards représentant les dépôts en compte-courant que le Trésor a sollicités. opérations, qui toutes les deux, augmentent la dette intérieure et continuent la politique d'emprunt si critiquée par le Ministre des Finances actuel.

Les Banques font bonne contenance : la Paris s'avance à 1.634, l'Union Parisienne à 1.168, le Lyonnais à 2.300, la Société Générale à 945, et la Société Marseillaise à 575.

Fermeté du Suez à 13.700, du Crédit Foncier Egyptien à 4.050. de la Central Mining à 2.374, du Rio à 4.960, de la Royal à 41.000, de la Padang à 1.570, de la de Beers à 2.210 et de toutes les valeurs dépendant de ces vedettes.

Aux affaires diverses, l'action Siper se négocie aux environs de 200 ; cette semaine, d'excellentes nouvelles sont parvenues à la Société. En effet, deux sondes de la I. R. D. P., n° 4, Hochiuri, et 11 Runcu, ont fait des éruptions importantes et ont une production d'un grand débit. On peut s'attendre dorénavant à une suite d'éruptions consécutives, la I. R. D. P. ayant en forage très avancé, de nombreuses sondes. Bons achats en Pathé-Cinéma qui s'avance à 580 avec tendance à aller beaucoup plus loin.

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarettes et poudre ESPIC

La BEAUTÉ du TEINT
s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
UN GRAIN DE VALS
Laxatif dépuratif

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

42e Année. Vendredi 21 Janvier 1927. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Janvier. — 3e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Raymond de Pennafort et de Ste Emerentienne.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Raymond.
Lundi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr, Double. Rouge.
Mardi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 28. — Ste Agnès (2e fête). Simple. Rouge.
Samedi, 29. — S. François de Sales, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 30. — 4e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Loc-Maria de Quimper	le 28 Janvier.
Notre-Dame du Bon-Secours, Brest. .	du 24 au 28 —
Camaret.	du 29 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Triduum solennel à la cathédrale, les 4, 5 et 6 Février, en l'honneur des Martyrs de Septembre, sous la présidence de S. G. Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, assisté de S. G. Mgr Gouraud, évêque de Vannes, et de S. G. Mgr Picaud, évêque d'Erythrée, auxiliaire de Vannes.

Le vendredi 4 et le samedi 5 Février, grand'messe à 10 h. ; panégyrique à 20 h. 30, par M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre de Vannes. Salut solennel.

Le dimanche 6, messe pontificale par S. G. Mgr Picaud. — Vêpres solennelles à 14 h. 1/2, suivies du panégyrique, par M. le chanoine Garrec, et du Salut du T. Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Nominations — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Plouarzel, M. Coquet, aumônier de l'Hospice de Morlaix ;

Aumônier de l'Hospice de Morlaix, M. Le Bihan Ignace, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;

Recteur de Plougoulm, M. Coajou, recteur de Hanvec ;

Recteur de Hanvec, M. Le Moigne, vicaire à Moëlan ;

Vicaire à Moëlan, M. Gogail, vicaire à Logonna-Daoulas ;

Vicaire à Logonna-Daoulas, M. Bozec, vicaire à Goulien.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Gourvennec, ancien vicaire de Pont-Aven, décédé à Landerneau le 12 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe dimanche après la Pentecôte, 23 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *3e dimanche après l'Epiphanie (23 Janvier) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4 service pour les Trépassés.

Jeudi, vendredi et samedi : triduum en l'honneur de saint François de Sales, avec exposition du Saint-Sacrement. Le triduum sera prêché par M. Rozec, recteur Ergué-Armel : sermon tous les soirs, à 8 heures.

Avis de services. — Le service de huitaine de M. Gourvennec, ancien vicaire de Pont-Aven, sera chanté à Landerneau, *le mercredi 26 Janvier*, à 10 heures.

— Un service pour M. Lohéac sera chanté à Spézet, *le 26 Janvier*, à 10 heures.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Roscoff :* M. Gargadennec, recteur, directeur paroissial, 450 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Annales de la Propagation de la Foi. — A notre grand regret, nous ne pouvons donner satisfaction à toutes les demandes d'augmentation d'*Annales* qui nous ont été adressées. Plusieurs nous sont parvenues une fois le tirage terminé.

La Direction.

Quimper. — **Œuvres d'Orient.** — La messe annuelle des Œuvres d'Orient sera célébrée le jeudi 27 Janvier, fête de S. Jean Chrysostôme, au Patronage de la Sainte-Famille, rue Mesgloaguen. 8 heures, messe, allocution par M. le chanoine Joncour, vicaire général, Salut.

Toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement catholique et à l'influence française en Orient, sont instamment priées d'y assister.

PUPILLES DE LA NATION

Election des représentants à l'Office départemental.

L'élection est fixée au *12 Juin*.

L'arrêté préfectoral convoquant les collèges électoraux ayant été publié le 13 Janvier, les associations et établissements ont, à partir de cette date, un délai de *20 jours* pour faire la déclaration par laquelle ils manifestent leur intention de prendre part aux élections.

Cette déclaration doit être faite par le président de l'association ou le directeur de l'établissement, *à la mairie* du lieu où l'association où l'établissement a son siège.

La déclaration doit *indiquer*, en termes clairs et précis, *le collège électoral* dans lequel l'association intéressée veut prendre part à l'élection. — Aucune association n'est admise à voter si elle ne fonctionne depuis six mois au moins.

Les collèges électoraux qui concourent au renouvellement du conseil d'administration de l'O. D. sont au nombre de onze. Il nous suffit ici de mentionner les suivants :

a) Instituteurs et Institutrices.

Deux membres à élire, un homme et une femme.

Les instituteurs publics et privés forment un collège électoral, — les institutrices publiques et privées en forment un autre.

Aucune déclaration n'est exigée. La liste des électeurs est dressée d'office par l'Inspection d'Académie. Les élections se font suivant le mode en usage pour les élections au Conseil départemental de l'enseignement primaire.

b) Enseignement professionnel, industriel, agricole ou commercial.

Deux membres à élire, un homme et une femme.

Un seul collège électoral, dans lequel sont compris :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° Les directeurs, les directrices et le personnel enseignant des écoles d'enseignement technique, industriel ou commercial, et des écoles d'agriculture ;

2° Les directrices et sous-directrices d'écoles ménagères.

La déclaration prescrite aux électeurs de ce groupe doit être faite dans des conditions très spéciales. Elle est adressée *au Préfet*, et non au maire ; le délai est de *huit jours* au lieu de vingt. D'après cela, les directeurs et directrices de ces établissements adresseront au Préfet, pour le *22 Janvier au plus tard*, la liste des membres de leur personnel enseignant en indiquant l'âge et la nationalité de chacun.

c) Syndicats ou associations professionnelles d'ouvriers et d'ouvrières.

Trois représentants à élire : deux hommes, une femme. Tous ces groupes forment un seul collège électoral.

Ces associations doivent produire, à l'appui de leur déclaration : les statuts de l'association et la liste des membres du Conseil d'administration ; établir que l'association fonctionne depuis au moins six mois ; enfin justifier du nombre de ses membres.

d) Associations et syndicats agricoles.

Trois représentants à élire, dont une femme.

Ont le droit de vote dans ce collège électoral :

Les sociétés d'agriculture et comices agricoles, — sociétés coopératives agricoles, — société de crédit agricole, — mutuelles agricoles, — syndicats et associations syndicales agricoles, — caisses rurales, qui ont leur siège dans le département et fonctionnent depuis six mois au moins.

La déclaration se fait comme ci-dessus *c)*.

e) Coopératives ouvrières de production et de consommation.

Trois membres à élire. Les coopératives de production forment un collège électoral ; — les coopératives de consommation un autre. Chaque collège élit un représentant homme, et les deux collèges votent, en outre, pour un troisième représentant femme.

La déclaration se fait comme ci-dessus *c)*.

f) Association de Mutilés et Réformés de guerre, Veuves de guerre, et Ascendants de Combattants morts pour la Patrie.

Elles sont appelées à élire 6 représentants hommes et 3 femmes.

A l'appui de sa déclaration, le président de l'association dépose les statuts de l'association ; il justifie que l'association est constituée depuis six mois au moins ; il justifie également du nombre de ses membres cotisants par la production d'une copie du registre des associés, et des écritures du trésorier.

g) Etablissements de bienfaisance privés.

Cette catégorie comprend tous les établissements de bienfaisance privés créés depuis six mois au moins par des particuliers, ou par

des associations soit laïques, soit religieuses, en vue d'assister des mineurs, des indigents valides, des malades, des infirmes ou des vieillards, et qui assistent habituellement plus de sept personnes.

Par conséquent : orphelinats, hospices, hôpitaux et sanatoria, patronages, dispensaires, crèches, asiles de vieillards, d'infirmes, asiles de nuit, fourneaux économiques, œuvres de visite des pauvres, conférences de Saint-Vincent de Paul, et toutes autres œuvres de bienfaisance *privée* réalisant les conditions susdites.

Chaque établissement a droit à un électeur, qui est le directeur ou la directrice. Les directeurs forment un collège électoral qui nomme un représentant homme ; les directrices forment également un collège électoral qui nomme un représentant femme.

Pour obtenir l'inscription sur les listes électorales, le directeur ou la directrice doit faire à la mairie une déclaration analogue à celle qui est prescrite aux associations, et dans le même délai de 20 jours. A l'appui de cette déclaration, le déclarant doit : 1° faire connaître le lieu et la date de sa naissance et sa nationalité ;

2° Indiquer le siège de l'établissement, le but de l'œuvre, les noms des fondateurs ;

3° Justifier que l'établissement fonctionne depuis six mois au moins et qu'il assiste habituellement plus de sept personnes.

Pour faciliter aux Directeurs et Directrices des établissements de bienfaisance privés la déclaration qu'ils ont à faire *avant le 3 Février*, nous donnons ici un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les établissements relevant d'une congrégation reconnue ou d'une association :

« Monsieur le Maire,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'en ma qualité de *(directeur ou directrice, président*, etc...) de *(nom, adresse et but de l'établissement)* fonctionnant légalement en vertu d'une *(déclaration, autorisation, reconnaissance d'utilité publique)* en date du..... et assistant *(nombre de personnes hospitalisées, visitées ou secourues)*, j'ai l'intention de prendre part à l'élection à l'Office départemental des Pupilles de la Nation, dans le collège électoral des établissements de bienfaisance privés.

» Je suis Français, né à..... le.....

» L'établissement (ou l'œuvre) que je dirige a été fondé par.... en..... *(année de la fondation)*.

» Veuillez, Monsieur le Maire, m'accuser réception de ma déclaration, et agréer, etc.

» A..... le..... » (date et signature).

a) Les congrégations et établissements congréganistes reconnus ajoutent : *Les statuts ont été approuvés par le décret d'autorisation visé ci-dessus.*

b) Les établissements fonctionnant sous la forme d'*associations déclarées* ajoutent : *Je joins à ma lettre les statuts de notre association, la liste des membres du Conseil d'administration, et la date de l'insertion au* Journal Officiel.

c) Toutes les pièces à produire sont établies sur papier libre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La même formule peut être employée, avec les légères modifications qui conviennent, par les directeurs ou directrices des établissements fondés par des particuliers. Ils déclareront notamment : *L'établissement n'ayant pas été fondé par une association, il ne peut être déposé de statuts.*

Nécrologie. — M. YVES LOHÉAC. — Le lundi 3 Janvier, les paroissiens de Plouarzel conduisaient à sa dernière demeure leur jeune et dévoué recteur, M. l'abbé Lohéac. Le temps pluvieux et froid n'avait pas empêché ses confrères de venir nombreux (on en comptait une cinquantaine), et plusieurs automobiles avaient amené de Poullaouen, voire de Douarnenez, de ses anciens paroissiens reconnaissants.

De fait, malgré sa jeunesse, M. Lohéac avait déjà accompli beaucoup de bien, et partout où il avait passé il laissait après lui le souvenir du prêtre surnaturel, très sévère pour lui-même, très charitable pour le prochain.

En Mars 1870, il naissait, à Spézet, d'une famille bien chrétienne et fort honorablement connue dans le pays. Le Bon Dieu l'appelant à son service, il entrait à douze ans au Petit Séminaire de Pont-Croix, où il fit d'excellentes études et dont il garda le meilleur souvenir. Puis, Saint-Pol de Léon le vit, durant son année de diaconat, surveiller les élèves de la Maison de Kéroulaz.

En 1894, jeune prêtre, il retrouva, comme vicaire à Scrignac, ses chères montagnes qu'il aimait à parcourir à cheval. Mais sa valeur et son esprit ardent s'étaient déjà manifestés ; aussi son Evêque le nomma-t-il bientôt au poste plus important de Douarnenez.

Il demeura dans cette paroisse jusqu'à sa nomination au rectorat en 1913. Il y dépensa sans compter son argent, car Douarnenez ne connaissait pas alors la prospérité matérielle qu'elle a depuis expérimentée, et fort nombreux étaient les pauvres à qui il distribuait largement et discrètement l'aumône. Il y prodigua son cœur, et ses deux élèves, qui lui doivent le bienfait du sacerdoce, peuvent, encore plus que les autres, témoigner des ressources inépuisables de bonté, de patience, de tendresse paternelle, que renfermait cette âme de prêtre. Il sut tirer parti, pour la gloire de Dieu, des qualités qu'il avait reçues en naissant, ou qu'il acquérait et fortifiait chaque jour par une intense vie spirituelle. Les bonnes manières et son humeur égale lui gagnaient des amitiés précieuses pour le prochain. Composant avec soin, surveillant sa diction, il savait captiver ses divers auditoires, et ne négligeait pas le charme causé par les qualités extérieures du discours pour faire pénétrer dans les cœurs la vérité du dogme chrétien.

Cette ardeur et cette générosité dans l'action devaient encore s'épanouir davantage dans le poste où le nomma, en 1913, la confiance de l'Evêque. Il allait encore retrouver à Poullaouen, avec les paysages de son enfance, une population dont il connaissait les habitudes et les idées par ses séjours à Spézet et à Scrignac. Son esprit surnaturel se développa encore plus, car il jugeait à bon

droit que Dieu seul cause les conversions et favorise les persévérances. Aussi se rendait-il très tôt à son église, qu'il se plaisait à orner et dont il restaura le pavage en mosaïque ; et le soir, très régulièrement, de 5 à 6 heures, il demeurait à genoux, sans appui, devant le Très Saint-Sacrement, priant pour le salut de sa paroisse.

La guerre vint qui le transporta sur un champ d'action beaucoup plus vaste. Qu'il y ait fait du bien, cela est hors de doute ; non pas qu'il en ait parlé, car les âmes supérieures sont discrètes sur le bien qu'elles opèrent, mais plusieurs de ses frères d'armes nous en ont apporté un écho.

Puis il revint à Poullaouen, où, toujours avec douceur et bonté, mais avec autorité, il se mit au travail contre les mœurs nouvelles introduites par la guerre. Et sa tristesse provenait surtout de n'avoir pas d'école libre pour ses enfants.

Sur ces entrefaites, il reçut sa nomination à la paroisse de Plouarzel, paroisse très chrétienne où son entrée fut triomphale. Il aima tout de suite ses nouveaux paroissiens, et ses paroissiens l'aimèrent. Dire qu'elle y fut sa vie, serait redire ce qu'elle avait été dans ses postes précédents. Un nouvel élément toutefois y entrait : pourvue d'une école libre de filles, Plouarzel ne connaissait pas encore le bienfait d'une école libre de garçons. M. Lohéac se mit à l'œuvre ; avec le concours d'une âme très charitable, il réalisa son projet, et son succès fut tel qu'il aboutit à la fermeture de l'école laïque des garçons. Pour cela il s'était dépouillé de tout, mais il avait réussi, et déjà il voyait possible la création d'un Patronage.

Mais le Bon Dieu l'appelait à jouir du Ciel, et ce fut pendant sa maladie, alors que son esprit était déjà enbrumé par la mort toute proche, qu'il apprit l'aboutissement de ses efforts. Le jour de Noël, fatigué, il se coucha, pour ne plus se relever. Les médecins appelés à son chevet déclarèrent son mal sans remède. Son dévoué vicaire et son personnel domestique eurent beau multiplier leurs soins, la maladie augmentait chaque jour ses ravages. Le 31 Décembre au soir, le malade demanda les derniers Sacrements, répétant à plusieurs reprises : « C'est demain le beau jour ! » Le 1er Janvier, à cinq heures du matin, son visage s'éclaira tout soudain, ses yeux s'ouvrirent radieux, puis ils se refermèrent : le bon Recteur s'était endormi tout tranquillement dans le sein de Dieu, pour qui il s'était prodigué.

Nous qui l'avons connu et aimé, ne le pleurons pas, car nous le retrouverons, si nous suivons ses exemples, dans les splendeurs de la Patrie.

R. I. P.

La semaine scolaire de Quimper.

Malgré l'inclémence ininterrompue du temps, un public très nombreux, composé en majorité d'hommes, a occupé les nefs de la cathédrale pendant les quatre conférences successives du P. Bessières, les 13, 14, 15 et 16 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'éloquent orateur est un spécialiste de la question scolaire. Servi par un organe puissant et expressif que renforçait encore un système de hauts-parleurs suspendus au-dessus de la nef principale, son éloquence s'alimente sûrement et avec précision aux documents qu'il a lui-même rassemblés dans ses œuvres : *Ames nouvelles*, l'*Ecole unique*, la *Bataille pour l'enfant*. Mais plus souvent que le logicien ou l'historien qu'on admire pour la netteté et la rigueur de dialectique de ses exposés, c'est l'apôtre, jaloux du droit de Dieu et des âmes, c'est le citoyen impatient du joug odieux qui opprime ses libertés, qui s'exprime en envolées vibrantes au timbre profondément humain que l'auditoire ne peut entendre sans éprouver le frisson des grandes émotions.

1re conférence, jeudi soir. — LES LOIS D'OPPRESSION. — Le P. Bessières expose d'abord la pensée de l'Eglise sur l'école. Ce qu'elle y voit surtout c'est un moyen d'éducation. Non point qu'elle se désintéresse de la culture de l'intelligence, et l'œuvre qu'elle accomplit avant la Révolution, en assumant à elle seule et en réalisant magnifiquement la tâche de l'instruction populaire, la défend assez de ce reproche, mais ce qu'elle veut surtout c'est faire des hommes, et c'est pour cela qu'elle ne saurait s'accommoder de la neutralité.

Le P. Bessières établit ensuite de façon magistrale, que les premiers responsables de l'éducation de l'enfant ce sont les parents. L'Etat certes doit s'y intéresser, mais seulement pour venir en aide aux parents et exceptionnellement pour suppléer à leur impuissance. Quant à l'Eglise, elle aussi, comme responsable des âmes, elle a le droit d'intervenir dans la question scolaire pour contrôler la formation morale qui y est donnée.

A cette thèse de l'Eglise, l'orateur oppose celle des laïcisateurs, jadis formulée par J.-J. Rousseau dont, en quelques traits sévèrement évocateurs, il montre l'incompétence radicale en matière d'éducation. D'après la théorie nouvelle, l'enfant n'appartient plus à ses parents, mais d'abord à l'Etat, et tout l'effort de notre législation scolaire depuis 50 ans n'a tendu qu'à dépouiller les parents de leurs droits au profit de l'Etat.

En un exposé rapide, coupé de protestations émouvantes, le P. Bessières suit pas à pas l'œuvre laïcisatrice qui, à travers l'article 7, en 1879, et les décrets qui le suivirent, les lois de 1881 et 1882 instituant un monopole déguisé de l'enseignement, a abouti par les lois d'exception de 1901 et de 1904, dernière étape avant le monopole légal, à mettre les religieux hors la loi.

Quel crime reproche-t-on pourtant à ces religieux ? demande l'orateur. Est-ce d'avoir formé dans leurs écoles les Foch, les Fayolle, les Mauduit, les Gouraud et tous ces généraux qui nous sauvèrent au moment de la grande angoisse ? Est-ce d'être accourus à l'appel du tocsin pour offrir leur sang à la Patrie ?

Nous avons passé par cinquante années de despotisme maçonnique destructeur et obtus. Et ici l'orateur de dénoncer la petitesse odieuse et bête de l'acharnement des laïcisateurs, tel ce M. Bouillot que Francis Jammes fit condamner, à « bouillotter » les manuels scolaires et à les expurger de tout ce qui peut rappeler à l'enfant l'existence de Dieu et de son âme et les gloires religieuses de la France.

Cependant, tandis qu'ils laïcisaient les esprits et tout d'abord ceux des instituteurs, ils divisaient la France et préparaient les chemins de l'invasion, en attendant d'ouvrir sûrement la voie par où s'apprête à passer la révolution sociale, avec le concours de nos 80.000 instituteurs cégétistes et nos 15.000 instituteurs communistes.

Hélas, nous avons tout laissé faire. Comme nos pères de 1789, nous avons su mourir, mais nous n'avons pas su nous défendre. C'est à cette nécessité de la défensive par l'organisation que l'orateur appelle, en terminant, ses auditeurs.

2e conférence, vendredi soir. — L'ECOLE UNIQUE. La deuxième conférence du P. Bessières a été consacrée à l'école unique. Important sujet que l'orateur a traité avec une clarté d'exposition et une vigueur de dialectique devant lesquelles s'est dissipée, trait par trait, toute l'architecture idéologique de ce mirage séduisant, mais trompeur et dangereux.

Le conférencier expose d'abord les éléments de la réforme tant prônée : école primaire obligatoire pour tous à partir de 6 ans ; un examen que l'on passe à 12 ans ouvre aux mieux doués les portes de l'Enseignement secondaire et, vers 18 ans, celles de l'Enseignement supérieur ; gratuité complète de l'enseignement à tous les degrés et allocations aux familles pauvres en compensation de ce que leur auraient pu rapporter leurs fils.

C'est la socialisation complète de l'école et la mainmise totale de l'Etat sur l'écolier. Ainsi le voulaient, au XVIIIe siècle, J.-J. Rousseau et les Conventionnels, ses disciples. Robespierre proposait même de n'avoir pour tous les petits Français non seulement qu'une même école, mais qu'un même régime de table et qu'une même coupe de vêtement ! Mais en réalité, si l'on cherche les vrais inventeurs de l'Ecole unique, il faut remonter à dix siècles avant Notre Seigneur, jusqu'aux Spartiates qui, formant une petite République de 20.000 citoyens servis par 120.000 esclaves, avaient décrété que l'enfant resterait jusqu'à 20 ans dans les prytanées de l'Etat, où il n'apprenait du reste que le métier militaire.

Abandonnée et oubliée depuis la Révolution, l'idée de l'Ecole unique fut reprise pendant la guerre par des professeurs groupés sous le nom de *Compagnons de l'Université*. Elle fut exposée en un ouvrage à tendances libérales, qui écartait le monopole, enlevait même à l'Etat la direction de l'Enseignement et faisait aux parents et aux associations corporatives une place dans la nouvelle organisation. Les Loges, comprenant tout le profit que leur sectarisme pouvait tirer de la réforme, s'en emparèrent aussitôt et s'en firent une arme, la plus perfide de toutes, contre les familles et contre l'Eglise. Aujourd'hui et depuis 1920, point de discours officiel qui ne vante la nouvelle panacée.

Archives diocésaines d[redacted]uimper et Léon

Sur quelle expérience cependant s'appuie-t-on pour se permettre une telle révolution dans nos mœurs scolaires ? On évoque l'exemple de la Russie, de l'Allemagne et de la Bulgarie. Le P. Bessières examine ces essais. En Russie, ce ne fut qu'une cause de démoralisation ; en Allemagne, l'Ecole unique est restreinte à la gratuité des études secondaires pour les externes. En Bulgarie, c'est un fléau dont les communistes eux-mêmes déplorent les résultats : on avait voulu se procurer des fonctionnaires et des spécialistes, on ne sait plus qu'en faire et leur nombre constitue un véritable danger social.

Ce n'est pas très démonstratif en faveur de l'Ecole unique. Mais que penser de l'idée en elle-même ? Il est de toute évidence que cette gratuité de l'enseignement à tous les degrés nous mènera fort loin au point de vue budgétaire. Car quand on dit gratuité de l'enseignement, on sait bien que ce ne sera pas gratuit pour le contribuable. Or, n'est-ce pas folie, à l'heure actuelle, quand le contribuable fléchit déjà sous le poids des impôts, de mettre encore à sa charge toute la dépense de scolarité, et jusqu'aux vêtements et aux fournitures de classe de tous ces élus des jurys officiels, et d'y ajouter encore les allocations qui iront aux familles des élèves peu fortunés ? Car les riches comme les autres bénéficieront de cette gratuité. Et pourquoi, en somme, toute cette surcharge d'impôts de plusieurs milliards ? Pour faire d'autres bourgeois, agrégés, docteurs et licenciés. On croirait, disait quelqu'un, à une manœuvre de la bourgeoisie radicale pour se décharger des frais d'éducation de ses enfants.

Qu'en sera-t-il de ces examens de passage qui se passeront à 12 et à 18 ans ? Quelles garanties d'impartialité y trouvera-t-on ? Mais en admettant que tout s'y passe le plus correctement du monde, quelles injustices en perspective ! Ne sait-on pas d'expérience courante que souvent les esprits les plus puissants sont les plus lents à se développer ? Pasteur, Napoléon, Gambetta, n'étaient à douze ans que des élèves médiocres. Avec les examens de l'Ecole unique, ils se fussent vu fermer les portes de l'enseignement secondaire.

Mais que devient la liberté d'enseignement avec ce système ? Pour certains protagonistes de la réforme, il n'y sera pas touché. D'autres, au contraire, ne se cachent pas pour avouer que le monopole leur semble être l'aboutissement inévitable de l'école unique. Mais, en fait, la liberté d'enseignement ne peut pas tenir devant les avantages qui seront prodigués aux établissements d'Etat. C'est une question de bon sens. Or, le monopole, il faut le combattre non seulement parce que ce serait la pire des tyrannies, mais parce qu'en tuant la concurrence, il immobiliserait l'enseignement lui-même dans une stagnation mortelle.

Cependant, le trait le plus saillant de l'Ecole unique c'est son caractère antidémocratique. La France va être officiellement divisée en deux classes d'hommes : les élus des commissions d'examen, munis d'un brevet d'intelligence, futurs mandarins qui auront les places et les hautes situations ; et les recalés, marqués officiellement du sceau de l'imbécillité, et reconnus seulement bons pour le travail manuel.

Quelle insulte à l'ouvrier, au marin, au cultivateur ! Jusqu'ici, le travailleur manuel pouvait avoir la fierté de se dire qu'il n'était pas inférieur en intelligence à ceux qui doivent leur situation à des diplômes. Maintenant, il devra courber la tête et s'avouer classé par brevet parmi les incapables et les crétins. Quelle haine va germer dans ce cœur et quel aliment nouveau à la guerre des classes !

Et non seulement on déshonore les professions manuelles, mais on les décapite en aspirant les jeunes intelligences qui pouvaient promettre pour l'agriculture, pour les œuvres sociales, des initiateurs et des dirigeants.

Enfin, examinant ce que le projet fait des droits des parents, le P. Bessières le voit brisant les espérances des uns et, malgré eux, arrêtant l'ascension sociale de leurs héritiers, et, dans tous les cas, en chargeant l'Etat seul des dépenses de scolarité de l'enfant, le libérant du sentiment de la reconnaissance et du respect pour ses parents.

Pourtant, si cette Ecole unique entraîne de si redoutables conséquences, quelque chose est à faire pour mettre les études classiques à la portée des intelligences des enfants peu fortunés. L'Eglise ne redoute pas l'instruction, et ici le conférencier trace un magnifique tableau de ce qu'elle fit pour l'instruction primaire et secondaire avant la Révolution, quand elle dut assumer seule la charge de l'éducation populaire. Il se rallie donc au projet d'office national des bourses, à la condition que les parents garderont tous leurs droits sur leurs enfants.

Car c'est là, dit-il en terminant, le caractère tragique de cette lutte : elle a pour enjeu la famille et se livre entre les défenseurs de cette cellule sociale et ceux qui se sont donné la tâche de la détruire. Et dans une péroraison saisissante, l'orateur fait entendre le S. O. S., l'appel au secours qui vient des profondeurs du passé, qui est la voix de nos ancêtres bretons, appelant à la défense de la famille tous ceux qui n'ont pas dégénéré et qui n'ont pas trahi. Comme le petit soldat breton du Mort-Homme qui, frappé à mort, tendait encore au bout de son bras le message de salut que son colonel lui avait confié, nos morts nous tendent l'appel au secours de la famille menacée. Saisissons-le et la famille sera sauvée.

3e conférence, samedi soir. — LA COÉDUCATION DES SEXES. — Grave et délicat sujet à exposer du haut d'une chaire chrétienne. Mais le Pape et les Evêques demandent que l'on dénonce les dangers de cette méthode d'éducation qui consiste à réunir sur les mêmes bancs et à confondre dans les mêmes cours de récréation, sous la surveillance d'un même maître, jeunes filles et jeunes garçons. L'orateur examinera donc la question et il y apportera, en même temps qu'un sentiment profond du danger qu'il combat, un doigté et une mesure qui n'offensent aucune délicatesse.

La coéducation des sexes est une autre application des idées de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rousseau sur la bonté native de l'homme. Pour lui, la nature est foncièrement bonne, et, laissée à elle-même, elle ne peut produire que des résultats heureux et moraux. On ne doit donc pas craindre, on doit favoriser, au contraire, la coéducation sur les bancs de l'école. Ces théories étranges ont trouvé des échos en Allemagne. Richster, tout spécialement, déclare que c'est la meilleure méthode d'éducation. L'Allemagne, du reste, s'est bien gardée de le suivre dans cette voie.

Deux pays ont réalisé la coéducation des sexes : les Etats-Unis, depuis la guerre de Sécession, et la Russie, depuis la révolution bolcheviste. A quels résultats a-t-on abouti de part et d'autre ?

Aux Etats-Unis, c'est l'émancipation totale de la jeune fille qui se donne désormais toutes les libertés des garçons. Mais, en revanche, il n'est pas niable que les Etats-Unis ne tiennent dans le monde un double record : celui de la criminalité et du divorce. L'âge normal des grands criminels y est de 17 ans. Symptôme révélateur ! Et les plus clairvoyants des Américains n'hésitent pas à reconnaître que cette triste supériorité, leur pays le doit principalement à la coéducation des sexes.

En Russie, les conséquences ont été encore plus déplorables et pour ainsi dire foudroyantes. Madame Vernon, qui a enseigné en Russie sous le nouveau régime, a dit aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, ce que la coéducation a fait de la jeunesse féminine de ce malheureux pays : des révoltées et des dépravées. L'immoralité de la jeune fille russe, à 12 et 13 ans, est presque générale et effroyable. Triste exemple de l'abaissement où peuvent conduire l'oubli et le mépris de la morale évangélique et du devoir social !

La France a eu aussi son essai de coéducation. Pendant 14 ans, pour réaliser une idée de M. Ferdinand Buisson, un pédagogue trop célèbre, Paul Robin, réunit à Cempuis des jeunes garçons et des jeunes filles et, qui plus est, des orphelins sans défense qu'on lui livra pour leur appliquer intégralement la nouvelle méthode d'éducation. L'essai se termina par un scandale dont la révélation jeta la stupeur et l'indignation dans le pays, et qui mérita à l'établissement de Robin le nom de *Porcherie de Cempuis*.

L'idée pourtant a été reprise. Nous avons aujourd'hui l'école géminée qu'il ne faut pas confondre avec l'école mixte. Celle-ci, légale dans les communes de moins de 500 habitants, réunit petits garçons et petites filles dans la même école, mais non dans la même classe, garçons à part sous la direction d'un maître, filles ailleurs sous la direction d'une maîtresse, avec des cours de récréation séparées. L'école géminée réunit les deux éléments dans la même classe et sur les mêmes bancs, pour le même enseignement.

Or, il y a aujourd'hui en France plus de 3.000 écoles géminées où se pratique cette coéducation des sexes. Grâce à M. Bérard, la coéducation s'est introduite dans les lycées pour les cours de philosophie et de sciences. M. François Albert l'a encore étendue, et M. Herriot l'a établie dans les collèges communaux. Le danger existe donc, et il est pressant de le dénoncer et de le combattre.

D'abord, l'école géminée, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, est absolument illégale. La loi l'interdit. Il est vrai qu'un décret, pris à la demande du conseil supérieur de l'Instruction publique, en a autorisé la création, mais à certaines conditions en somme très rigoureuses. Il faut, entre autres conditions, 1° qu'elle soit *demandée* par le conseil municipal ; 2° qu'elle soit acceptée par l'*unanimité* des parents ; une seule protestation est suffisante pour l'empêcher ; 3° qu'elle soit approuvée par l'Inspecteur d'Académie et par le Ministre de l'Instruction publique.

Ces conditions étant difficiles à réunir, on a passé outre, et c'est ainsi que cette loi intangible de 1886 est continuellement violée contre nous. Ce n'est d'ailleurs qu'un début, et l'on tend à la généralisation du système, demandée par les Loges et les congrès d'Instituteurs.

On le voit, le danger qui menace l'âme des petits enfants est immense et imminent. Le P. Bessières supplie les parents et particulièrement les mères de famille qui l'écoutent de ne pas permettre que se réalise cet attentat odieux contre leurs droits, au détriment de ce qu'elles ont de plus cher au monde, l'âme de leurs petits. Quand cette éducation immorale aura donné ses fruits empoisonnés, qui est-ce qui pleurera la chute d'un fils ou d'une fille, qui est ce qui portera au front la honte de la faute commise ou du crime perpétré ? Seront-ce les laïcisateurs ou les parents qu'ils auront dépossédés de leurs droits essentiels ?

Effrayé de la courbe montante de la criminalité juvénile, un journaliste très laïque demandait récemment la guillotine pour les enfants criminels. Odieuse proposition ! Ce qu'il faut, c'est sauver ces enfants et, tout d'abord, les refuser aux mains qui veulent les déformer et les pervertir.

Mais que sera-ce, demande encore le P. Bessière, quand, cédant aux vœux de certains congrès, l'enseignement sexuel sera introduit dans ces écoles géminées, et non seulement au moyen de leçons orales, mais de démonstrations au tableau noir et d'expériences, pour lesquelles les instruments s'offrent déjà sur les catalogues de certaines maisons d'éditions pédagogiques !

Et le P. Bessières de conclure avec force : Non, cela ne se verra pas et ne peut pas se voir dans notre pays. Et c'est le moment pour les catholiques de se dresser et de crier bien haut : « Cela nous ne le voulons pas, nous ne le tolérerons pas ! » C'est le moment pour eux de faire comprendre aux laïcisateurs qu'au moins sur ce terrain-là, ils ne passeront pas !

4e conférence, Dimanche. — LA RÉPARTITION PROPORTIONNELLE SCOLAIRE. — On en a beaucoup parlé depuis quelque temps. Néanmoins, peu connaissent encore l'importance et la légitimité de cette revendication catholique dont dépend l'avenir de la plupart de nos écoles libres. Elle consiste, explique le P. Bessières, à mettre sur le même pied les écoles libres quelles qu'elles soient et les écoles officielles. C'est la R. P. S. intégrale, telle qu'elle est établie en Hollande où non seulement elle assure l'égalité des traitements

Archives diocésaines d uimper et Léon

des instituteurs, mais où elle fait aux maîtres libres et aux parents leur place dans les jurys d'examen et dans l'inspection des écoles.

Ce qui plaide en faveur de cette réforme c'est d'abord la Justice. Avec le système actuel, les catholiques paient doublement l'impôt, et à leurs charges du fait de l'instruction qu'ils donnent à leurs enfants s'ajoute leur contribution au budget de l'Instruction publique, sorte d'impôt de superposition qui intervient comme pour les punir d'être catholiques. Car l'école neutre, qui n'est du reste qu'un mensonge et une tartuferie de circonstance, comme l'a cyniquement avoué Viviani, est inacceptable pour les catholiques, et le leader socialiste belge Vandervelde l'a bien reconnu lui-même en appuyant le vote de la R. P. S. en Belgique.

Le P. Bessières rappelle à ce propos les objections qui lui furent faites par M. Guy-Grand, au cours de la Semaine des Ecrivains catholiques où il traita le même sujet.

M. Guy-Grand objectait le régime des théâtres subventionnés contre lequel nous ne protestons pas. Mais c'est que les théâtres ne sont pas obligatoires, tandis que la fréquentation scolaire est exigée par la loi. — L'Etat, disait encore cet universitaire, ne peut donner son argent à ceux qui combattent ses doctrines philosophiques. Mais tout d'abord, le budget n'appartient pas à l'Etat, il n'en est que l'administrateur pour le bien de tous les contribuables, et ensuite, l'Etat se proclamant neutre, ne doit pas avoir de doctrine philosophique. — M. Guy-Grand, insistait : la participation au budget entraînera le contrôle de vos écoles. Mais qu'y aura-t il de changé, puisque déjà nous avons ce contrôle s'exerçant sur les titres de nos maîtres, sur les conditions d'hygiène de nos bâtiments, sur la fréquentation, etc.? — Il invoquait enfin l'intérêt du contribuable que l'on grèverait de nouvelles charges. Alors, répondait le P. Bessières, qu'on cesse de nous parler de l'Ecole unique qui lui coûtera annuellement des milliards.

Exigée par la Justice, la R. P. S. l'est également par la Liberté. Que l'on songe à toutes les communes de France qui n'ont et ne peuvent avoir d'école libre. De quelle liberté y jouissent les familles catholiques ? C'est le monopole de fait le plus absolu, du moins pour les familles pauvres qui ne peuvent faire la dépense d'envoyer leurs enfants à la ville voisine où il y aurait quelque école privée. Et c'est ici qu'apparaît de nouveau le caractère antidémocratique des lois scolaires qui semblent avoir pris pour devise : Malheur aux pauvres !

Mais cette liberté, demandait M. Guy-Grand, nous la donneriez-vous vous-mêmes si vous étiez au pouvoir ? Regardez la Belgique, lui répondait le P. Bessières. Les catholiques y ont été seuls au pouvoir pendant 40 ans. Où sont les actes de tyrannie qu'ils ont commis contre leurs adversaires ?

Cette revendication c'est encore l'intérêt national et l'honneur du pays qui plaident pour elle. L'école libre c'est la concurrence, instrument de progrès et de paix sociale. Voyez la Hollande. Après avoir lutté pendant 50 ans, les catholiques y ont obtenu

la Répartition scolaire intégrale. Ce fut une loi de pacification et de progrès. Tandis que nos illettrés sont aujourd'hui dans la proportion de 30 pour cent, la Hollande n'en connaît qu'un pour 1.000 habitants.

Quant à l'honneur du pays il est aussi engagé dans la réforme. Nous sommes le seul pays qui refuse la justice à l'école privée. Les négociateurs des traités de Versailles, de Trianon et de Sèvres n'hésitèrent pas à imposer la R. P. S. aux nouveaux pays issus de la guerre.

Du reste, l'idée est tellement juste qu'elle a forcé nos législateurs eux-mêmes à s'en inspirer parfois, par exemple, dans le statut des pupilles de la nation, dans les prêts d'honneur et dans l'usage des terrains pour l'éducation physique, et surtout dans les relations de l'Etat avec les musulmans. Pourquoi, demande le P. Bessières, cette faveur accordée aux fidèles de Mahomet ? Parce qu'ils ont eu 100 000 des leurs tués pour la France ? Et les catholiques français qui se sont fait tuer par millions dans tout le cours de notre Histoire, ils sont moins méritants que les musulmans ?

La légitimité de notre revendication est tellement évidente, conclut l'orateur, qu'elle ne peut pas manquer de s'imposer un jour, si nous lui demeurons fidèles et si, comme les Hollandais et les Belges, nous savons lutter pour elle avec courage et avec patience.

5e conférence, lundi soir. — LES DERNIERS ASSAUTS CONTRE LA FAMILLE — La dernière conférence du P. Bessières s'est donnée à la salle Jeanne-d'Arc absolument pleine. Le public qui, jusqu'ici, empêché par la sainteté du lieu, n'avait pas pu traduire ses sentiments et avait dû écouter en silence, ne s'est pas privé d'applaudir et de témoigner sa satisfaction et sa reconnaissance à l'orateur qui l'avait tour à tour éclairé, saisi et entraîné aux résolutions conscientes et viriles.

Le P. Bessières débuta par un examen du statut fait aux religieux par les lois de 1901 et de 1904. Ils sont mis tout simplement hors la loi. Sous quels prétextes ? Pour cause d'ignorance ? L'Etat lui-même reconnaît leur science et leur confie des missions scientifiques ! Parce qu'ils divisent la France en formant deux jeunesses ? La logique voudrait alors que le même traitement fût infligé à tous les prêtres et que les églises elles-mêmes fussent fermées. Parce qu'ils sont les serviteurs de l'Etranger ? Ils l'ont bien montré quand s'est fait entendre le tocsin d'Août 1914 !

Prétextes d'hypocrisie. On obéissait seulement à un ordre des Loges. Mais ce faisant, on a atteint la France elle-même dans son influence à l'extérieur et dans ses colonies, où les établissements religieux ou bien se ferment faute de personnel enseignant, ou bien doivent faire appel à des concours étrangers à défaut de professeurs français.

L'orateur passe ensuite aux projets Daladier sur les conseils de l'école, sur l'obligation scolaire et sur la postécole. Il y montre la suite des efforts de la secte tendant sournoisement vers le monopole

Archives diocésaines d uimper et Léon

et comptant de plus en plus pour rien les droits des parents. La nouvelle organisation de l'enseignement technique est venue ajouter une autre maille à ce réseau qui enserre et étouffe nos libertés : la taxe d'apprentissage, prélevée sur tous les commerçants et les industriels ne servira désormais qu'à l'entretien des établissements officiels, et toute dérogation au profit de l'enseignement technique libre est supprimée.

Est-ce tout enfin ? Non, car il reste à expurger l'enseignement laïque des quelques maîtres et maîtresses croyants qu'il compte encore. Les Loges ont demandé leur tête et le ministre a obéi, en soumettant à l'approbation des conseils départementaux, où les instituteurs révolutionnaires dominent, les attributions de postes dans les écoles : moyen extrêmement commode d'écarter les maîtres soupçonnés d'être croyants.

Tel est, conclut le P. Bessières, exposé dans son ensemble et dans ses détails, l'affreux bilan des attentats perpétrés par la franc-maçonnerie laïcisatrice contre nos libertés et contre les droits de la famille. Le devoir catholique est clair et urgent : c'est de passer de la période des revendications théoriques à celle des réalisations et des actes.

Quand les applaudissements qui saluèrent l'orateur eurent cessé, Monseigneur se leva. Il remercia, au nom de ses auditeurs et en son nom personnel, le P. Bessières du bien qu'il venait de faire au cours de cette semaine scolaire si réussie. L'entreprise était nouvelle et hardie, mais elle a été bien comprise et, menée par un orateur apôtre, à l'éloquence si chaleureuse et si émouvante, elle ne pouvait manquer de remporter le plus éclatant succès.

Il est à souhaiter, ajoute sa Grandeur, que cette initiative, qui est la première du genre, se renouvelle dans d'autres diocèses et que cette parole entraînante aille partout secouer l'indifférence et inspirer l'action des catholiques.

BIBLIOGRAPHIE

Monseigneur AUGOUARD, par Georges Goyau.
Librairie PLON.

VERS LE BONHEUR, pages des jeunes filles. — C'est un joli livre de plus de 300 pages consacré aux jeunes filles, par le P. Jean de la Croix.

Les quatre parties du livre (Etudiez votre vocation. Faites-vous de la vie une idée précise. Soyez sérieuse. La préparation au mariage), contiennent les conseils les plus autorisés, les plus persuasifs sur le sens de la vie, les devoirs présents et les devoirs d'avenir, les garanties dont la jeune fille doit s'entourer dans sa préparation au mariage. H. de C.

Franco, 7 fr. 50. — S'adresser à M. le Directeur du Propagateur des « Trois Ave Maria », à Blois (Loir-et-Cher).

42e Année. Vendredi 28 Janvier 1927. No 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché* : Nominations ; Décès ; Note concernant les Martyrs de la Révolution.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Avis de service ; Avis ; Récollections sacerdotales ; Œuvre du Franc de la Presse ; Pupilles de la Nation : Election des représentants à l'Office départemental ; Œuvre de l'Union Missionnaire du Clergé ; Note de Jurisprudence : Peut-on lacérer les affiches licencieuses ; Le Comité Catholique de Défense Religieuse.

III. — *Chronique générale* : Un Apôtre de la Charité ; Une grève scolaire contre l'école géminée ; La persécution au Mexique.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1830. — CAPITAL SOCIAL : 15 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : *2, Rue Pillet-Will, PARIS*

Assurances en cas de Décès — Mixtes

Assurances Familiales — Dotations d'Enfants

Assurances d'Education et de Dot

CONSTITUTIONS de RETRAITES

Capitaux assurés en cours :

1 milliard 574 millions

Le plus important Portefeuille d'Assurances de toutes les Compagnies françaises.

RENTES VIAGÈRES

Immédiates ou Différées

AUX TAUX DES TARIFS LES PLUS AVANTAGEUX QUI SOIENT ACTUELLEMENT AUTORISÉS

Lorsque vient l'âge de la retraite, l'augmentation du revenu par la rente viagère est le REMÈDE LE PLUS EFFICACE A LA CHERTÉ DE LA VIE

Rentes viagères en cours : **40 millions**

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux, et notamment à :

BREST	M. BÉRARD, 2, rue d'Aiguillon ;
—	M. MER, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graverin ;
MORLAIX.....	M. KERGUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLÉ.....	M. DERGSVILLE, 6, rue de Quimper ;
QUIMPER	M. KERLOCH, 2, place Terre-au-Duc.

42e ANNÉE. Vendredi 28 Janvier 1927. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Janvier. — 4e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Ste Martine.
A vêpres, mémoires du suivant et de Ste Martine.
Lundi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 2. — Purification de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Jeudi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Dimanche, 6. — 5e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Camaret.	du 30 au 31 Janvier.
Ploudalmézeau.	du 1er au 6 Février.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, M. Suignard François, vicaire à Ploudaniel ;

Vicaire à Ploudaniel, M. Alain Jean, vicaire à Pont-Croix ;

Vicaire à Pont-Croix, M. Croguennec, vicaire au Faou ;

Vicaire au Faou, M. Gouriou Paul.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Louboutin, ancien chapelain du Mur, décédé le 22 Janvier, à Kerfeunteun.

Archives diocésaines d uimper et Léon

III. — Comme suite à la Lettre Pastorale de Monseigneur sur les Martyrs de Septembre, nous publions la note suivante, qui fera connaître les renseignements à procurer sur chacun des Martyrs de la Révolution :

DOCUMENTS qu'il est nécessaire de se procurer concernant les serviteurs de Dieu dont on désire faire proclamer le martyre à la suite d'un procès canonique devant la S. C. des Rites.

1° Copie de l'acte de baptême authentiquée par le curé ou le maire.

2° Date et motif de leur arrestation ; texte du mandat d'arrêt. — Par quelle autorité.

3° Emprisonnement (lieu, date, durée). — Interrogatoires devant les différentes autorités.

4° Elargissement ou condamnation. — Texte des jugements. — Procès-verbal des exécutions.

5° Pour l'époque du Directoire (1795-1799) et ceux qui n'ont pas été condamnés par jugement, donner les renseignements consignés dans les archives des justices de paix des cantons d'alors (souvent, mais pas toujours les cantons actuels). — S'ils ont comparu devant une Commission militaire, l'indiquer et donner les textes des décisions des tribunaux militaires. — Actes de décès *in extenso*.

Renseignements à donner en outre *sur les Ecclésiastiques susdits,*

1° Renseignements fournis par les registres des maisons où ils ont fait leurs études.

2° Par les registres d'ordination, pour les divers ordres et la tonsure (y compris les noms des parents et de la paroisse d'origine qui peuvent y être mentionnés).

3° Par les registres de catholicité des lieux où ils ont vécu avant et après leur ordination sacerdotale (leurs signatures avec les titres qui les accompagnent, leurs fonctions, dates du commencement et de la fin de leur ministère, etc.).

4° Leur fonction exacte à la fin de 1790 ?

5° Ont-ils fait partie des assemblées électorales pour les élections du clergé aux Etats généraux de 1789 ? — Leur rôle dans les diverses assemblées ?

6° Etaient-ils fonctionnaires publics en 1790, autrement dit, étaient-ils du nombre des ecclésiastiques dont les fonctions ont été conservées en 1791, curés, vicaires, aumôniers d'hôpital ou de prison, professeurs, instituteurs ?

7° Ont-ils à ce titre, demandé à prêter serment et l'ont-ils prêté ? (Voir dans les registres de la municipalité de leur résidence.)

8° Sont-ils restés dans leurs paroisses et ont-ils continué leurs fonctions ? — Jusqu'à quelle époque ?

9° Se sont-ils retirés à l'arrivée du constitutionnel ou ont-ils continué à faire du ministère (baptêmes, enterrements, mariages, etc.), ce qui peut se constater à l'aide des registres de catholicité.

10° Ont-ils émigré ? — Se sont-ils déportés ? — A quelle époque sont-ils rentrés ?

Outre les précisions fournies par les documents *officiels et absolument contemporains*, on devra indiquer les *relations des témoins oculaires ou auriculaires*, et aussi rapporter ce que donnent les *traditions locales*, qui, malgré leurs erreurs possibles, gardent souvent le souvenir persistant de la croyance au martyre. — On signalera les *écrits* des serviteurs de Dieu, le *culte privé* qui peut leur être rendu, les *faveurs attribuées* à leur intercession.

Chanoine GRENTE,
de la Métropole de Paris,
vice-postulateur des Causes des Martys de Septembre,
des Martyrs du Tribunal révolutionnaire de Paris
et des Martyrs de la Province de Normandie.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IVe Dimanche après l'Epiphanie, 30 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi 2 Février, fête de la Purification de la T. Sainte Vierge : offices comme le dimanche moins la messe de 11 h. 1/2. Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, procession. — Confession des petites filles des catéchismes.

Jeudi : à 6 h. 1/2 service et messe pour les Défunts. — A 7 h. 1/2, messe de communion pour les enfants. — A 8 heures du soir, réunion à la chapelle pour l'Apostolat de la prière.

Vendredi : 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, grand'messe à 10 heures pour le Triduum en l'honneur des Bienheureux Martyrs de Septembre. — A 5 heures, bénédiction. — A 8 h. 1/2, sermon du Triduum.

Samedi : à 10 heures, grand'messe du Triduum. — Confession des garçons des catéchismes. — A 8 h. 1/2 du soir, sermon du Triduum.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *4e dimanche après l'Epiphanie (30 Janvier) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : fête de la Purification. A 8 heures, bénédiction des cierges et grand'messe. A 8 heures du soir, chant des Complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mercredi : confessions des enfants des catéchismes. Messe de communion, jeudi à 7 heures.

2er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunions des Bretons. — A 7 heures, réunion des dames, bénédiction. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Avis de service. — Le service de huitaine de M. Louboutin, chapelain du Mûr, en Plouigneau, décédé à Kerfeunteun, sera chanté à PLOGONNEC, *le lundi 31 Janvier*, à 10 heures.

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

Avis. — L'opuscule du P. Bourdoulous *Léorik Breuriez ar Mammou Kristen* vient d'être réédité. Il est en vente aux librairies Le Goazion et Guivarc'h : 25f r. le cent. On trouve dans cet opuscule le réglement de la Confrérie des Mères Chrétiennes, des prières et des cantiques à leur usage, le résumé des instructions si substantielles que le pieux et zélé missionnaire leur adressait dans leurs retraites spéciales.

Récollections sacerdotales, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy : *Ploudalmézeau*, le mercredi 9 Février ; *Saint-Renan*, le jeudi 10 ; *Plabennec*, le vendredi 11.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Crozon :* M. le Curé, directeur paroissial, 39 fr. 95.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

PUPILLES DE LA NATION

Election des représentants à l'Office départemental.

Modèle de déclaration pour les directeurs et directrices d'établissements de bienfaisance fondés par des particuliers.

« Monsieur le Maire,

» J'ai l'honneur de vous informer qu'en ma qualité de *(directeur ou directrice, président,* etc...) de *(nom, adresse et but de l'établissement)* créé le rentrant, suivant les termes de l'art. 99 de la loi du 15 Novembre 1917 dans la catégorie des établissements de bienfaisance situés dans le département qui ont été créés, depuis six mois au moins, par des particuliers, et assistant *(nombre de personnes hospitalisées, visitées, physiquement ou moralement secourues)*, j'ai l'intention de prendre part à l'élection à l'Office départemental des Pupilles de la Nation, dans le collège électoral des établissements de bienfaisance privés.

» Je suis Français, né à..... le.....

» L'établissement (ou l'œuvre) que je dirige a été fondé par.... en..... *(année de la fondation)*.

» Veuillez, Monsieur le Maire, m'accuser réception de ma déclaration, et agréer, etc,

» A..... le.....» (date et signature).

Le Maire doit délivrer un récépissé de chaque déclaration.

Cause du Vénérable Jean-Marie-Robert de la Mennais. — *Exhumation et reconnaissance du corps du Vénérable.*— Le mercredi 1er Décembre 1926, le tribunal ecclésiastique, chargé de préparer le procès de *l'héroïcité des vertus* du Vénérable serviteur de Dieu, a procédé à l'exhumation et à la reconnaissance de ses restes, déposés le 6 Août 1900, dans la chapelle de la Maison-Mère, à Ploërmel.

A 8 heures précises, les maçons commençent le travail et enlèvent la pierre de granit de Belgique qui recouvre le tombeau. Le cercueil est retiré. La châsse de bois, très humide, tombe en morceaux et le cercueil de plomb apparait. Il est transporté à la sacristie et déposé sur une table. On l'ouvre. Le corps apparaît en entier et aucune odeur ne s'en dégage. Bien que en moins bon état qu'en 1900, le masque est encore assez bien conservé et on reconnaît les traits principaux du Vénérable. Quelques os des pieds seulement sont détachés ; on les recueille dans une boîte en fer blanc qui est déposée dans le cercueil, près de la partie inférieure de la jambe droite.

On trouve aussi, à droite de la tête, un tube en métal contenant le procès-verbal de 1900 et, à gauche, la boîte contenant le pouce du vénéré Père Deshayes ; on les remet à la même place.

Les docteurs sont d'avis de ne pas déranger le corps, de peur d'en séparer les parties. Ils font leur déposition, après avoir prêté serment, et on décide de refermer le cercueil de plomb, qui est ensuite déposé dans une châsse neuve en châtaignier. On l'entoure de tresse et on y appose, dans plusieurs endroits, le sceau de l'Evêque sur de la cire rouge. Enfin, on replace le cercueil dans le caveau qui, de nouveau, est recouvert de la pierre tombale et scellé.

Œuvre de l'Union Missionnaire du Clergé.

Pour rappeler à MM. les Ecclésiastiques l'œuvre de « l'Union Missionnaire du Clergé », qne Monseigneur leur a particulièrement recommandée au cours de la dernière Retraite Ecclésiastique, nous publions ci-dessous une notice qui leur fera mieux connaître le but de la pieuse association, les obligations morales qu'il impose et les faveurs spirituelles qu'il procure.

Adresser les cotisations à M. le chanoine Queinnec, directeur diocésain à Quimper, c/c Nantes 79.74.

Notice sur l'Union Missionnaire du Clergé. — I. Objet de l'U. M. C. — *L'U. M. C. a pour objet de développer parmi les prêtres — (et, par leur moyen, parmi les fidèles) — l'esprit de prière et de zèle en faveur des Missions étrangères.*

Historique. — L' « Union Missionnaire du Clergé » a été fondée à Parme, en 1916, mais a été rattachée, en 1919, à la S. Cong. de la Propagande et comblée de privilèges, en vue d'en favoriser le développement dans le monde entier.

Dans sa lettre apostolique *Maximum illud* de Novembre 1919, S. S. Benoît XV, s'adressant aux Evêques, s'exprime ainsi : « Dans ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

but, sachez que notre désir est de voir s'instituer dans tous les diocèses du monde catholique la pieuse Association appelée *Union Missionnaire du Clergé* ».

II. Membres. — *1)* Peuvent faire partie de l'U. M. C. tous les prêtres réguliers et séculiers — ainsi que les Séminaristes étudiants en théologie.

2) Celui qui s'inscrit à l'U. M. C. commence à participer aux avantages et à jouir des privilèges de l'Association, du jour où il est averti de son inscription par le Comité.

III. Obligations morales. — Les membres agrégés à l'U. M. C. sont tenus d'apporter une contribution active à l'obtention des fins de cette association. C'est là une condition nécessaire pour jouir des privilèges accordés aux membres de l'U. M. C. Il ne suffit donc pas de donner son nom à l'U. M. C. et de verser sa cotisation (1).

1) Cette contribution active s'exercera d'abord *par le moyen de la prière*, soit que les associés aient un Memento spécial à la Sainte Messe pour les Missions et pour les Missionnaires, soit qu'ils offrent à cette fin quelque partie de l'Office divin ou qu'ils accomplissent une bonne œuvre selon cette intention ; soit qu'enfin ils rappellent aux âmes pieuses, spécialement à celles dont ils ont la direction, le devoir de prier pour la conversion des infidèles.

2) Elle s'exercera en second lieu par une préoccupation pratique de développer parmi les fidèles l'intelligence et l'amour de l'évangélisation des païens ; ainsi que par la préoccupation pratique de susciter des vocations en faveur des Missions étrangères.

3) Enfin elle se traduira par l'organisation de fêtes et spécialement de *Journées* missionnaires qui ont pour but de stimuler le zèle des paroissiens en faveur de la Propagation de la Foi et de toutes les Œuvres intéressant les missions.

IV. Obligations financières. — Les membres ordinaires doivent verser la cotisation annuelle de 5 francs (10 francs pour les membres bienfaiteurs). Les membres perpétuels donnent, une fois pour toutes, 100 francs et les bienfaiteurs perpétuels, 200 francs.

V. Faveurs spirituelles accordées aux Associés. — I. *Indulgence plénière* aux conditions ordinaires aux fêtes suivantes : 1° Epiphanie ; 2° saint Michel archange ; 3° saints Apôtres ; 4° saint François Xavier ; 5° une fois par mois, au jour librement choisi par l'associé ; 6° à *l'article de la mort*, aux conditions ordinaires.

II. — *Indulgence de 100 jours pour toute bonne œuvre en faveur des missions.*

III. La faculté, à condition que les associés soient approuvés pour les confessions :

1° De bénir *extra Urbem*, par un simple signe de croix, les chapelets, rosaires, croix, crucifix, médailles et statuettes, en leur attachant les indulgences apostoliques promulguées au *Bulletin officiel des Actes du Saint-Siège apostolique*, au commencement de chaque pontificat.

2° De bénir les chapelets, par un simple signe de croix, en leur attachant les indulgences dites des Croisiers.

(1) Lettre de la S. C. de la Propagande du 4 Mars 1920.

3° De bénir, par un simple signe de croix les crucifix, en leur attachant les indulgences accordées au pieux exercice du *Chemin de croix*, que pourront gagner, aux conditions voulues, ceux qui sont légitimement empêchés de suivre les stations.

4° De bénir les crucifix et de leur attacher l'indulgence plénière *in articulo mortis*, que pourra gagner, aux conditions ordinaires, le malade qui les baisera ou les touchera en quelque façon.

5° De bénir et d'imposer, avec le rite prescrit par l'Eglise, les scapulaire de l'Immaculée Conception, de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la très Sainte Trinité, de Notre-Dame des Sept-Douleurs et de Notre-Dame du Carmel, déjà approuvés par l'Eglise.

IV. Indult personnel de l'autel privilégié quatre jours par semaine, au cas où ils n'auraient pas déjà un Indult similaire.

Ces faveurs ont été accordées par le Saint-Père Benoît XV, le 15 Novembre 1918.

V. Faculté de bénir les chapelets de Notre-Dame des Sept-Douleurs, en leur attachant les indulgences habituelles.

VI. Faculté d'imposer les cinq scapulaires dont il est fait mention dans le rescrit de la Sacrée Pénitencerie, sous formule unique, qui est celle que concède ordinairement la S. Cong. des Rites.

Ces autres faveurs ont été concédées par Sa Sainteté dans l'audience accordée le 20 Mars 1919 à S. Em. le cardinal Van Rossum, préfet de la S. Cong. de la Propagande.

VII. Privilèges d'imposer les scapulaires dont il est question ci-dessus, *sans l'obligation d'inscrire les noms des récipiendaires aux registres des diverses confréries*

Ce dernier privilège a été accordé par le Saint-Père dans l'audience du 4 Mars 1920 à S. Em. le cardinal préfet de la S. Cong. de la Propagande.

De plus, à la date du 18 Juin 1925, S. E. le cardinal van Rossum a obtenu du Saint-Père que ce privilège aurait un *effet rétroactif* : c'est-à-dire que toutes les réceptions dans les confréries du scapulaire insuffisantes par suite du défaut de l'inscription requise, seraient revalidées par le fait de l'entrée dans l'Union Missionnaire du Clergé.

VIII. Tous les prêtres régulièrement inscrits à l'Union peuvent, dès l'heure de midi, commencer l'Office divin du jour suivant, à condition d'avoir, au préalable, terminé l'Office du jour.

Privilège accordé par S. S. Benoît XV dans l'audience du 6 Novembre 1921, à S. Em. le cardinal préfet de la S. Cong. de la Propagande.

Note de Jurisprudence. — **Peut-on lacérer les affiches licencieuses ?** — La seconde Chambre du Tribunal civil de Dijon vient de confirmer le jugement rendu par le juge de paix dans l'affaire de lacération d'affiches licencieuses dont la *Croix* a publié les « attendus » en son temps. Ce jugement est appelé, sans nul doute, à faire jurisprudence, car il est le premier en France,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur ce sujet. Il convient aujourd'hui de rappeler les circonstances qui ont provoqué ce procès.

Trois jeunes étudiants dijonnais ont été surpris la nuit lacérant une affiche apposée en plein centre de la ville et annonçant une « revue du cru », dont nous ne publierons pas, par respect pour nos lecteurs, les titres des divers tableaux.

Prenant fait et cause pour le directeur du théâtre où cette revue devait être jouée, le Syndicat des directeurs de spectacles de la Côte-d'Or, qui a estimé la lacération de l'affiche préjudiciable à ses intérêts, a poursuivi ses auteurs en justice de paix demandant 1.000 francs de dommages-intérêts.

Les trois jeunes gens ont introduit une demande reconventionnelle faisant valoir l'atteinte morale qu'ils ont subie en lisant l'affiche lacérée.

Tout en qualifiant de faute la lacération de l'affiche, le juge de paix a reconnu que l'apposition de l'affiche en question constituait « incontestablement une faute immorale et antisociale, puisqu'elle était de nature à porter atteinte à la pureté des enfants, des adolescents, et à jeter dans les familles des germes d'immoralité », et a débouté les directeurs de spectacles et a reçu la demande reconventionnelle.

Les frais ont été mis par moitié à la charge des parties en présence.

Le tribunal de Dijon, statuant sur appel, a réformé ce jugement en refusant les dommages-intérêts aux trois étudiants, et en déboutant le Syndicat demandeur. Ce sont les motifs de cette dernière partie du jugement qui en constituent tout l'intérêt juridique.

Les juges ont estimé que « si tout entrepreneur de spectacles a incontestablement le droit de faire connaître au public, par voie d'affiches, les représentations qu'il entend donner dans son théâtre, *il ne saurait cependant porter atteinte à la morale, et que le titulaire d'un droit qui le dénature et en fausse l'esprit, ne l'exerce plus, mais en abuse.*

Ils ont reconnu que l'affiche en question invitait le public au spectacle d'une revue au titre évocateur, « le but poursuivi était d'attirer le public en lui laissant espérer un spectacle licencieux et contraire à la morale publique ».

« Qu'en s'adressant aux plus bas instincts et en multipliant les sous-titres présentant une signification nettement déshonnête, *l'appelant a commis un abus de droit et même un délit.* »

« Attendu que, l'abus d'un droit ou un acte délictueux ne peut donner ouverture à une action judiciaire tendant à la réparation du préjudice que l'auteur de l'abus prétend avoir éprouvé », le tribunal a déclaré la demande du Syndicat irrecevable.

Il a accusé son point de vue, en condamnant le Syndicat à supporter les trois quarts des dépens et les jeunes gens un quart.

On prête l'intention à la Fédération du spectacle de Paris de porter l'affaire à la Cour de cassation.

Le Comité Catholique de Défense Religieuse, *rue d'Assas, 14 bis, Paris (VI^e^)*, publie l'appel suivant :

« Depuis plus de cinquante ans, le Comité Catholique de Défense religieuse est l'adversaire irréductible du laïcisme.

» Il a mené la résistance à l'invasion de la législation laïque et de l'esprit de neutralité, son complice, avec une ténacité qui ne connut aucune défaillance. A certaines heures, il mit des chefs illustres au service de la cause catholique : leurs traditions et leurs principes leur ont survécu, et aujourd'hui encore, il se trouve au premier rang pour dénoncer et combattre l'injustice monstrueuse d'où découle toute l'anarchie sociale.

» L'heure vient où il faut choisir entre l'effondrement brutal et le retour dans l'ordre de la loi divine : les sectaires du dogme laïque, plutôt que de reconnaître leur erreur, tendent la main aux communistes et acceptent la révolution vers laquelle les emporte leur philosophie négative. Les Catholiques pensent que la France doit vivre et savent qu'ils détiennent les principes et les vertus qui la sauveraient. Ils continueront à mettre tout en œuvre pour les faire triompher, la confiance et la volonté assurées en Dieu, dont ils appellent la Royauté toute-puissante.

» Le Comité catholique apporte dans la lutte son organisation éprouvée, sa longue expérience, et ses services largement offerts.

» Il vous prie de l'aider à y tenir son rang en lui procurant des ressources proportionnées à son effort, que les circonstances rendent de jour en jour plus laborieux et plus onéreux.

» Les souscriptions doivent être adressées au siège du Comité, 14, rue d'Assas, Paris (VI^e^), ou par chèque postal, N° 712-72.

» *Le président*, Colonel KELLER. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un Apôtre de la Charité. — Dans son rapport sur les prix de vertu, M. Georges Goyau a consacré aux œuvres de l'abbé Fouque, le Saint Vincent de Paul marseillais, la belle page suivante :

« Voici, à Marseille, le chanoine Fouque, dont la mort, il y a quelques jours, a mis en deuil toute la cité. Nul ne connaissait comme ce chanoine l'histoire des œuvres à travers les âges ; il les voyait s'inaugurer comme des actes de folie ; il surprenait, entre la sagesse humaine et les aventureux fondateurs, le plus impressionnant des dialogues : « Vous n'avez rien, gronde la Sagesse ; pas de ressources, rien, rien. » Et les fondateurs de répondre : « Dieu travaille avec rien », et de se mettre au travail, comme Dieu. Ainsi parlait à son tour l'abbé Fouque. Les premières clientes de son bon cœur furent les jeunes filles employées ; il leur donna un toit, un restaurant. Puis, en haut de l'une de ces montées qui escaladent l'amphithéâtre marseillais, un abri, d'abord bien humble, s'ouvrit aux infortunes enfantines. On voyait l'abbé grimper la pente avec des vivres, des draps, des couvertures, pour ceux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'il appelait ses enfants, ceux dont personne ne voulait. Aux portes de l'abri, il installa une couveuse. Il comptait sur la vente des poussins pour nourrir ses pupilles ; il fut, hélas ! déçu, et dut chercher d'autres ressources. Aujourd'hui, c'est une œuvre immense que cette *Œuvre de l'enfance délaissée*. Il y a la maison de Sainte-Anne, pour laquelle l'on prélève le dessus du panier ; il y a la maison de Saint-Front, où je pourrais vous présenter 386 petits voleurs, 188 petits vagabonds, tout le déchet, allais-je dire ; mais l'abbé Fouque n'eût pas admis ce mot, sachant de quels redressements sont susceptibles certaines déchéances ; il y a Montfavet, pour les anormaux ; il y a dans l'Ardèche une organisation de placement agricole. Mais lorsque les enfants tombaient malades, où les mettre ? L'idée surgit, chez l'abbé Fouque, d'un hôpital pour enfants ; mais pourquoi pas pour adultes, aussi ? Et l'on vit s'organiser, en un an — ce prêtre était rapide en ses gestes, — l'hôpital Saint-Joseph. L'abbé Fouque se rangeait lui-même, ce sont ses propres termes, « parmi les grands aventuriers de la charité », et il affirmait son intention, c'est encore lui qui parle, d'être, de plus en plus, « le créancier impitoyable d'un débiteur qui n'a jamais fait faillite, la Providence. » Cette originale façon de mettre en cause la solvabilité de Dieu séduisait les âmes provençales : elles payaient les dettes. Et ce'a dura cinquante ans. « Tout est possible à ceux qui croient » : telle était la devise de celui qu'on appelait là-bas le nouveau Vincent de Paul, et cette triomphante formule, qui érige la foi même en garante du succès, ne l'avait jamais trompé. »

Une grève scolaire contre l'école géminée. — A Pinet, en Rouergue, se poursuit, depuis quelques jours, une grève scolaire parfaitement justifiée. 11 familles sur 14 se refusent obstinément à envoyer leurs enfants aux écoles géminées, où les garçons et jeunes filles français, au nombre d'une trentaine, se trouvent dans une regrettable promiscuité avec une vingtaine d'Italiens, d'Espagnols, de Polonais, dont les parents ont été attirés dans le pays par la construction de grands barrages sur le Tarn et d'une usine hydro-électrique importante. Cette population flottante étrangère va s'accroître encore.

La gémination dans les écoles est d'autant plus blâmable à Pinet qu'une enquête sérieuse a révélé que, dans la classe de grands garçons et jeunes filles, dirigée par l'instituteur, les élèves se trouvent sur les mêmes bancs, pêle-mêle, qu'ils se trouvent encore mélangés dans la même cour de récréation, qu'enfin, chose plus surprenante encore, l'école étant démunie de waters-closets privés, garçons et filles doivent utiliser des recoins ménageant de fâcheuses rencontres, et que, s'abstenant par pudeur, des enfants rentrent, pleurant parfois et mouillés, on devine comment.

Un beau matin, l'instituteur, abandonnant sa classe, s'en fut à Saint-Affrique, laissant les filles et les garçons sans surveillance. Le soir, les parents les retinrent à la maison. De leur côté, M. et Mme Reç, les singuliers instituteurs de Pinet, s'obstinent dans

l'illégalité qui, dans l'espèce, offre les plus graves inconvénients.

Nous nous demandons, étant donnée la nature des faits que nous signalons, si l'autorité académique et inspectorale va tolérer plus longtemps un pareil scandale dans l'illégalité et la violation des règles de la saine raison.

La persécution au Mexique. — La Ligue nationale de défense religieuse, par son activité et son courage, a établi une discipline, dont les effets se font sentir à travers tout le pays. Les feuillets imprimés ou manuscrits, qui portent partout les consignes, expliquant et inculquant le devoir de l'heure, courent par milliers, sans que le gouvernement puisse y mettre d'autre barrière que celle de sa rage impuissante.

Il a emprisonné le Comité directeur de la Ligue. Immédiatement un autre s'est formé, puis un troisième, puis un quatrième... malgré tous les risques, il existera un Comité, tant qu'il y aura des catholiques au Mexique. Il y a des siècles que les disciples du Christ ont l'habitude de lasser des bourreaux.

Des hommes, des femmes, des jeunes gens s'emploient héroïquement à la propagande des feuilles clandestines de la Ligue. Beaucoup ont été mis en prison, frappés d'amende, fusillés. Ils ont laissé des successeurs capables de reprendre ce colportage périlleux.

Près de Guadalajara, la police arrête un garçonnet de 12 ans qui distribuait les feuilles de la Ligue.

— Qui te les a données ? demandent les agents.

Le petit homme se tait. On le fouette jusqu'au sang. Il se tait toujours. Sa mère, avertie, vient lui donner à manger. Alors les brutes qui font la police de recommencer, sous les yeux de la mère, la flagellation.

Et tandis que gémit l'enfant martyrisé, on entend la femme héroïque répéter, d'une voix émue :

— Ne dis rien, fils, ne dis rien !

La scène tragique se prolonge longtemps. A la fin, les policiers, vaincus, ne trouveront rien de mieux, pour venger leur défaite, que de briser les bras du petit garçon.

A Puebla, un commerçant, honnête et courageux, Garcia Farfan, écrit à la devanture de son magasin, en grosses lettres :

Le Christ commande, triomphe, règne,
Seul, Dieu ne mourra jamais.

Le général commandant la place, passant en automobile, aperçoit l'écriteau séditieux. Il s'arrête, entre dans le magasin comme une trombe.

— Enlevez ces inscriptions !

— Non.

Le général, de ses ongles lacère le papier collé, fait appréhender Farfan et met le magasin sous scellés. Dans la soirée, la sentence de mort est portée contre le prisonnier.

— Voyons comment meurent les catholiques ! s'exclame le général, ironique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Voici comment nous mourons, réplique le condamné.

Et, saisissant son crucifix, il dit avec simplicité :

— Je vous pardonne.

A Colima, le général Rodrigo Talamantes a fait pendre, aux arbres de l'avenue appelée *La Pierre-lisse*, neuf dames de la société, coupables de répandre les feuilles de la Ligue.

Dans la ville de Talxiaco, un vieillard, Raphaël Acevedo, et son fils, Vincent, sont pris en flagrant délit de distribution des papiers de la Ligue. Le lieutenant Patrice Gonzalez les mène en prison. La fille de Raphaël s'inquiète, va trouver le lieutenant. Celui-ci déclare, sous sa parole d'honneur, que les prisonniers ne courent aucun péril et qu'ils reviendront à leur maison. Quand ils y revinrent, ce n'était plus que deux cadavres ensanglantés.

A Durango, quatre jeunes propagandistes catholiques sont saisis par la police. L'un d'eux était marié depuis un an et père d'une petite fille. Un prêtre, déjà prisonnier, dit à ce vaillant :

— Je vais demander à mourir à votre place ; votre fille a besoin de vous.

— Non, Père, c'est pour Dieu que je vais mourir ; il prendra soin de ma petite fille.

Dans un paisible village de Zacatecas vivait un chrétien modèle, entouré de nombreux enfants. Depuis le 30 Juillet, date de l'interdit, la fureur de la persécution religieuse faisait l'unique objet des conversations de la maison. On priait le Seigneur de tout son cœur, on invoquait Notre-Dame de Guadeloupe pour être prêt à tout.

Le samedi 21 Août, les troupes fédérales en armes arrivent au village, vers 8 heures du soir. Au bruit, D. Pedro sort dans la rue. Un jeune homme qui le croise lui dit :

— Retirez-vous, ces hommes sont de vrais diables, et ils retiennent prisonniers tous ceux qu'ils rencontrent.

— Non, je veux voir ce qu'ils veulent, de peur que peut-être ils ne viennent nuire ici.

Quand D. Pedro reparut chez lui, à 2 heures du matin, il était entouré de trois soldats. Du seuil de la porte, il demanda aux siens un peu d'eau chaude. Mais, pendant qu'on la préparait, les soldats l'emmenèrent. C'était pour le fusiller dans le cimetière. Les habitants des maisons voisines du *Campo santo* ont attesté qu'avant de recevoir les balles meurtrières qui l'abbatirent, le martyr avait crié d'une voix forte : « Vive le Christ-Roi ! Vive Notre-Dame de Guadeloupe ! »

Comment s'étonner de cette magnanimité de courage et de cette foi ardente ? Dans ses lettres à un fils très aimé, D. Pedro écrivait :

« Mon petit, quels maux affreux nous écrasent ! Il semble que l'enfer a déchaîné sa fureur contre notre pauvre pays... Mais il me semble aussi entendre notre bonne Mère, la Vierge de Guadeloupe, me dire : « Est-ce que je ne suis pas là, moi, qui suis ta Mère ; »

« Oui, j'ai grande confiance dans le Sacré Cœur de Jésus et dans la Vierge de Guadeloupe : elles seront brisées les audaces de

nos ennemis contre notre sainte religion, car nous l'avons enracinée au plus profond de nous-mêmes. »

***

Ces quelques traits peignent au vif l'âme d'un peuple. Sans doute, il y a des tièdes et des poltrons. Mais le nombre des courageux est immense. Si les nouvelles arrivaient librement jusqu'à nous, nous apprendrions, par centaines, de belles histoires comme celles là.

Plus le gouvernement frappe, plus la foi s'exalte chez les meilleurs.

Jamais le sanctuaire de Notre-Dame de Guadeloupe n'a été aussi visité. La fête du Christ Roi, le 31 Octobre, y a amené une foule extraordinaire.

Le long du chemin, on prie, le rosaire à la main. Presque tous entrent dans la basilique les pieds nus ou en se traînant sur les genoux. Devant le tabernacle vide, au pied de l'image miraculeuse de la Vierge, les cierges s'allument, les *Ave Maria* montent, et les cantiques qui appellent la miséricorde, et les soupirs des cœurs angoissés qui demandent : « Jusques à quand, Seigneur, sévira votre colère ? »

(Bulletin de Fourvière)

BIBLIOGRAPHIE

Maison MAME, Tours - Paris.

LA TRAGEDIE DE LOURDES, *Credo*, par Jean-Charles Reynaud, d'après le célèbre film de Julien Duvivier. Splendide volume in-8 (22.5×18.5) orné d'environ 50 illustrations tirées du film. L'ouvrage broché sous une superbe couverture en couleurs, prix : 3 fr. — *Société d'Editions et de publications*, 75, rue Dareau, Paris (14e).

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.894 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
LIVRAISON RAPIDE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 21 Janvier 1927.* — Des bruits de remaniement ministériel ont provoqué une tension de la livre à 122,45, déterminée par de gros achats d'une banque étrangère généralement bien informée. Le marché s'est raffermi sur toute la ligne et principalement les valeurs internationales.

Nos rentes sont un peu plus lourdes, alors que les fonds turcs, russes et serbes gagnent des fractions variant de deux à cinq points à la suite d'achats pour compte allemand.

Les Banques sont en reprise, la Paris 1.717, l'Union Parisienne à 1.215, le Lyonnais à 2.340, la Société Générale à 956 et la Société Marseillaise à 550.

Le Suez est mieux à 13.500, ainsi que le Rio à 5.060 et la de Beers à 2.139.

Les Caoutchoutières gagnent encore du terrain, notamment la Padang à 1.558 et les Terres à 1.060, Financière 472.

Les pétroles sont bien orientées sur les avis des places étrangères, le Wyoming particulièrement en faveur s'avance à 520, sa filiale l'Urbain progresse à 404, la Royal s'inscrit à 40.100, la Shell à 601, l'Eagle à 124, la Malopolska à 560, la Siper se négocie activement aux environs de 200 ; les dernières nouvelles reçues sont très satisfaisantes ; on signale que la sonde N° 4. I. R. D. P. à Hochiuru, maintenue encore à l'état d'éruption fermée, produit déjà de 70 à 80 tonnes par jour et qu'à quelques mètres d'elle le forage de la sonde N° 3 se poursuit dans d'excellentes conditions.

Le compartiment des Mines est ferme sur les indications de Londres, la Rand Mines s'avance à 439, la Goldfields à 270, la Crown Mines à 435, la Brakpan à 578, la Transvaal à 340.

Aux affaires diverses, la Franco-Malgache s'effrite à 254 et la part à 1.915, cours que nous considérons comme gonflés étant donné les résultats du dernier exercice que nous avons fait connaître dans notre précédente Revue.

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif

régularise les fonctions intestinales

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 4 Février 1927. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . **»** —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre du cardinal Gasparri ; Triduum en l'honneur des Martyrs de Septembre ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour la *Semaine.*

III. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Apostolat de la Prière ; Avis de services ; Récollection sacerdotale ; Menus maigres ; Congrès National Eucharistique de Lyon ; Nécrologie : M. Louboutin Jean-Marie ; Journées pour la Presse Catholique ; La F. N. C. et la Presse.

IV. — *Chronique générale :* La persécution au Mexique ; Congrès de la Liberté d'association ; S. G. Mgr Colomban Dreyer, vicaire apostolique du canal de Suez ; Le nouveau Vicaire apostolique de Sénégambie ; Le Nécrologe des Missions ; Une chaire d'histoire des missions à l'Institut catholique de Paris.

V. — Les Cahiers du Théâtre Chrétien.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 28 Janvier 1927.* — La dernière huitaine boursière s'est caractérisée par une reprise générale des valeurs françaises et un léger tassement des valeurs internationales. Nos rentes enregistrent de nouveaux progrès notamment le 6 °/o qui s'avance à 75 francs et le 5 °/o 1920 qui s'inscrit à 82.90. Parmi les fonds d'état étrangers les Rentes turques paraissent mieux orientées, le 4 °/o unifié s'avance à 111.70 et le 4 °/o 1914 à 73,10. Banque très fermes, la Banque de France à 13,400, l'Assemblée générale des Actionnaires de notre grand Etablissement national s'est tenue le 27 Janvier sous la présidence de M. E. Moreau, Gouverneur, qui a donné lecture du compte rendu des opérations pour l'exercice 1926. Après un hommage à M. Robineau et à M. Ernest Picard, ce compte rendu contient un bref exposé de l'évolution de la situation financière, monétaire et économique au cours de l'année écoulée et des mesures par lesquelles la Banque s'est efforcée de seconder, pendant le second semestre l'œuvre d'assainissement et de redressement entreprise par les Pouvoirs publics. Les escomptes commerciaux se sont élevés à 74 milliards et les avances sur titres à près de 30 milliards. Les sommes versées au compte d'amortissement de la dette de l'Etat ont été de 1.332 millions. Le dividende de l'exercice 1926 a été fixé à 320 francs par action. La Banque de Paris s'avance à 1805, l'Union Parisienne à 1255, le Lyonnais à 2500, la Société Générale à 970.

Le Rio, le Suez et la de Beers marquent une tendance à la lourdeur alors que les Mines d'or se montrent très fermes.

Les pétrolifères sont bien tenues, Royal 40,050, Shell 597, Wyoming 544, la Siper 200 ; les nouvelles satisfaisantes parvenues des chantiers au cours des deux derniers mois, se traduisent dans l'ensemble par une augmentation de la production quotidienne d'environ 40 °/o, elle atteint en effet 700 tonnes contre 500 dans les onze premiers mois de 1926.

Caoutchoutières plus hésitantes depuis quelques jours.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C. Seine 207-204

42e ANNÉE. Vendredi 4 Février 1927. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Février. — 5e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Tite et de Ste Dorothée.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Tite.
Lundi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.
Mardi 8. — S. Jean de Matha. Double. Blanc.
Mercredi, 9. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 10. — Ste Scolastique, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 11. — Apparition de la Vierge Immaculée. Double majeur.
Samedi, 12. — De la Férie. Vert.
Dimanche, 13. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploudalmézeau	le 17 Février.
Plouguer	du 8 au 11 —
Audierne	du 12 au 13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I.— Monseigneur l'Evêque a reçu du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, la lettre suivante :

MONSEIGNEUR,

Le Saint Père a vivement agréé l'hommage que vous Lui avez fait de l'Allocution adressée au Clergé diocésain la veille du premier jour de l'an.

Sa Sainteté vous en remercie et vous en félicite de cœur, car cette Allocution traduit d'une manière éloquente l'expression de l'attachement sans réserve de Votre Grandeur aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

enseignements du Saint Siège et le zèle pastoral dont vous êtes animé pour que le Clergé et les fidèles confiés à vos soins échappent aux dangers d'une doctrine qui tarit peu à peu les sources vives de la foi.

Heureux de constater cette nouvelle preuve de votre amour pour l'intégrité de la doctrine et de votre dévouement pour le salut des âmes, le Souverain Pontife envoie de cœur pour vous même et pour votre famille diocésaine une spéciale Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ. P. Card. GASPARRI.

II. Triduum en l'honneur des Martyrs de Septembre. — A l'occasion du Triduum des Martyrs de Septembre Monseigneur rappelle à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers les articles suivants de sa Lettre du 8 Décembre 1926.

ARTICLE 1er. — Pour célébrer la Béatification des Martyrs de Septembre, le dimanche 6 Février dans toutes les églises et chapelles du diocèse, au salut du Saint-Sacrement, on chantera l'hymne des Martyrs *Sanctorum meritis inclyta gaudia*, avec le verset *Exultabunt sancti in gloria*, et l'oraison propre, où l'on remplacera les trois noms qui y sont insérés par les noms des quatre Martyrs du diocèse : *Claudii, Vincentii, Nicolai, Francisci et Sociorum*.

Le *Te Deum* sera chanté avant le *Tantum ergo*, avec les versets et oraisons indiqués dans l'*Ordo*.

Une prédication sur les Bienheureux sera faite à l'un des offices du jour.

ARTICLE 2. — A la Cathédrale, un *triduum* en l'honneur des Bienheureux sera célébré les 4, 5 et 6 Février 1927. Une messe solennelle sera chantée chaque jour.

La messe sera la première du commun de plusieurs Martyrs *Intret in conspectu tuo*, avec *Gloria*, *Credo*, et la Préface commune, sans mémoire.

Pendant ces trois jours, les messes basses, dans la cathédrale, excepté la messe conventuelle du dimanche, pourront être des Bienheureux.

Chaque jour, un sermon sera prêché par M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre de Vannes.

Aux fidèles qui visiteront la cathédrale pendant le *triduum* en y priant quelque temps aux intentions du Souverain Pontife, le Pape accorde une indulgence plénière, moyennant la confession et la communion, — et une indulgence partielle de 100 jours, une fois par jour, durant ce même *triduum*, l'une et l'autre applicables aux âmes du Purgatoire.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Herry, ancien recteur de Saint-Divy, décédé le 31 Janvier 1927,

PARTIE NON OFFICIELLE

POUR LA « SEMAINE »

L'année dernière, à pareille époque, nous avons adressé à nos abonnés et amis, un appel en faveur de la diffusion de la *Semaine religieuse*.

Cet appel n'est pas resté tout à fait sans échos. Un certain nombre d'abonnements individuels, venus tôt après, ont paru indiquer qu'en différents points du diocèse une propagande anonyme s'était exercée avec succès. Nous remercions ces amis inconnus et leur souhaitons de nombreux imitateurs. Si chacun de nos abonnés se faisait un devoir, dans le courant de cette année, de nous procurer ne serait-ce qu'un lecteur de plus parmi ses relations, cette conjonction de modestes efforts aboutirait à de très appréciables résultats.

La propagande organisée, capable de créer un mouvement d'abonnements, semble, malheureusement être restée assez indifférente aux raisons que nous exposions en faveur de l'organe épiscopal. Deux exceptions cependant ont droit à une mention élogieuse. Deux petites villes du Léon, pourvues de comités de Presse fort actifs et persévérants, ont sérieusement augmenté leur nombre d'abonnés ou de lecteurs de la *Semaine religieuse*. Nos félicitations et nos remerciements leur sont d'autant plus dus qu'elles se défendent d'avoir dit leur dernier mot en la matière.

Signalons aussi un cas de propagande à distance : c'est celui d'un Frère missionnaire, en pays de livres sterling, il est vrai, qui, ne voyant aucune recrue à faire dans son entourage, nous a prié de faire le service de la *Semaine* à six de ses compatriotes de la région de Châteaulin.

Cette initiative peut prêter à de suggestives réflexions. Si, à plus de mille lieues d'ici, l'utilité de la *Semaine religieuse* a paru si évidente, comment peut-elle laisser indifférents nos Comités de Presse et nos propagandistes de la Presse catholique ?

Nous disions l'année dernière les mérites respectifs de nos divers journaux diocésains. Tous mènent avec ardeur le bon combat pour la doctrine et l'action catholiques. On ne les répandra jamais assez. Et tandis que chacun, pour son compte propre, s'efforce de pénétrer plus avant, d'étendre son public, de faire parvenir à plus de lecteurs et ses informations et ses idées, la *Semaine religieuse*, les confondant tous dans le même dévouement, se donne la tâche d'entretenir et de développer autour d'eux une atmosphère de sympathie ardente et agissante. On dirait qu'elle s'en oublie elle-même et qu'elle prenne son parti de n'être même pas parfois mentionnée dans des journées de Presse dont on doit en grande partie le succès à sa publicité et à l'autorité qu'elle tient de sa qualité d'organe épiscopal.

On ne trouvera donc pas d'importunité à ce que nous rééditions

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au commencement de cette année l'appel que nous adressions l'an passé à nos abonnés, à nos confrères et à nos comités de Presse. La place est tellement grande et, en beaucoup de paroisses, tellement peu occupée, que c'est certainement sans difficulté qu'on arriverait, avec un peu de zèle, à doubler le tirage actuel de notre revue.

Nous n'en espérons pas tant. Et cependant le résultat en serait si intéressant, peut-être plus encore pour les lecteurs que pour l'administrateur de la *Semaine*...

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *VIe Dimanche après l'Epiphanie, 6 Février* : offices des Bienheureux Martyrs. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, panégyrique des Bienheureux Martyrs de Septembre, Salut solennel.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

Eglise de Saint-Mathieu. — *5e dimanche après l'Epiphanie (6 Février)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, chant de l'hymne des Martyrs et *Te Deum* en l'honneur des quatre martyrs du diocèse béatifiés Bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Février 1927 :* L'exemple de saint Louis de Gonzague proposé a la jeunesse. — A l'occasion du second centenaire de sa canonisation, S. S. Pie XI propose à la jeunesse de l'univers de se mettre à l'école de saint Louis de Gonzague. C'est un jeune homme ; c'est un enthousiaste ; c'est un énergique ; c'est un passionné de Dieu. A sa vocation il a sacrifié sa famille et son marquisat ; son rêve fut de mourir martyr de la foi ; il ne le fut que de la charité : il mourut au service des pestiférés. Tout ceci a de quoi enthousiasmer la jeunesse la plus moderne.

Résolution apostolique : Je relirai la vie de saint Louis et je ferai de lui mon ami et mon modèle.

Avis de services. — Un service d'octave pour M. l'abbé Herry, ancien recteur de Saint-Divy, sera chanté à Plouvorn, *le jeudi 10 Février*, à 10 heures.

— Un grand service pour M. Herry, ancien recteur de Saint-Divy sera chanté à Saint-Divy, *le lundi 14 Février*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Louis Kergoat sera chanté à Pleyben, *le mardi 15 Février*, à 10 heures.

Récollection sacerdotale, dirigée par M. le chanoine Le Roy : *Fouesnant*, lundi 14 Février.

Menus maigres. — Au cours de leur Assemblée générale, qui s'est tenue à Quimper, le 6 Janvier, les hôteliers du Finistère ont décidé de servir un menu maigre, le vendredi et jours d'abstinence, aux personnes qui leur en exprimeraient le désir.

Heureux de cette décision qui satisfait les justes revendications de tous les voyageurs catholiques, l'association catholique des Chefs de famille de la région brestoise adresse de sincères remerciements à M. le Président du Syndicat des hôteliers qui a bien voulu transmettre, en l'appuyant, la demande qu'elle lui avait adressée à ce sujet.

Le Comité

Congrès National Eucharistique de Lyon. — Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Lyon a adressé à l'Episcopat français l'annonce officielle du 11e congrès National Eucharistique de France, qui sera célébré cette année, à Lyon, les 6-10 Juillet prochains.

Comme pour les Congrès nationaux de Paris et de Rennes, Monseigneur l'Evêque recommande au clergé et aux fidèles du diocèse, de s'unir par une fervente croisade de prières à la préparation nationale de ce congrès.

En 1923 et en 1925, les enfants de nos écoles et de nos catéchismes avaient partout reçu des images reproduisant la prière pour le Congrès Eucharistique. Nous agirons de même cette année, et en union avec le Congrès, des journées de communions et de pèlerinage seront organisées encore cette fois dans tous les doyennés.

Une souscription est ouverte pour les frais du Congrès National. On pourra adresser les offrandes par chèques postaux, soit à la *Croix* de Paris, Paris, No 1668, soit à M. le chanoine Boucheuze, secrétaire général du Congrès, 30, rue Sainte-Hélène, à Lyon, c./c. Lyon 58.97.

Le Correspondant diocésain,
Chanoine Alfred Le Roy.

Nécrologie. — M. LOUBOUTIN Jean-Marie. — M. Louboutin, qui vient de mourir à 72 ans, a fait peu de bruit au cours de son existence. Vicaire à Briec de 1880 à 1897, recteur de Goulven de 1897 à 1909, puis chapelain de Notre-Dame du Mur, c'est en ces trois étapes que se partagea sa carrière sacerdotale. Né en 1855, à Plogonnec, il appartenait à une famille fort influente et fort considérée dans la paroisse. L'enfant, initié aux premières leçons de la grammaire latine par un vicaire, fit de bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix, et, à 24 ans, il recevait la prêtrise à Quimper. La timidité et l'humilité du séminariste, persistant chez le prêtre, le confinèrent dans un ministère effacé, mais qui lui conciliait l'affection et l'estime de tous. Ses grands moyens d'apostolat furent la bonté et la charité. M. Louboutin était très généreux. Il donnait sans compter et peut-être même, quelquefois, a-t-on dit, avec excès. Le poste de chapelain à la chapelle du Mur, construite par Mme de Guernizac, avec son ministère paisible auprès

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des malades et des enfants de ce quartier de Plouigneau, sorte de faubourg avancé de Morlaix, convenait admirablement à ses goûts de silence et de modestie. Atteint d'une maladie qu'il savait incurable, il venait de donner sa démission et, après un court séjour à la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol de Léon, il avait accepté l'hospitalité d'une nièce, à Kerfeunteun. C'est de là qu'il s'en est allé à Dieu, pieusement, doucement, pour en recevoir la récompense promise aux doux et aux pacifiques : *Beati mites corde.*

R. I. P.

Journées de la Presse Catholique. — L'année commence fort bien pour la Presse Catholique. Le *Pèlerin,* avec ses 28 pages et son bon marché, écarte toute concurrence, et fera la joie de tous les membres de la famille, grands et petits. La Presse régionale, soutenue par l'amitié de nombreux souscripteurs, riches et pauvres, prépare un puissant organe d'action catholique. La Presse locale offre aux regards, chaque semaine, de belles illustrations. Les lecteurs auront désormais pleine satisfaction. Les Comités de Presse, dont la tâche est grandement facilitée, feront une propagande plus active. Le Léon donne le branle. Des journées de Presse se préparent par les soins de MM. les Curés, des chefs de paroisse et des correspondants cantonaux. La *Croix* envoie deux délégués, MM. Goetgebeur et Aubert.

Dès le dimanche précédent, du haut de la chaire, attirons l'attention des paroissiens sur l'importance de ces réunions. Que ces paroissiens soient de plus en plus convaincus que « la Presse est tout et que par elle ils auront tout le reste ». Le clergé, les hommes, les femmes, les jeunes, viendront nombreux à ces journées.

Voici le programme des différentes journées.

Jeudi 10 Février, journée de *Saint-Pol de Léon,* pour le canton et les cantons voisins. Présidence de M. le Curé-Archiprêtre. A 8 h. 1/2, messe pour la Presse. Après la messe, 1re réunion et conférence de M. Goetgebeur. — A 2 heures, réunion générale au patronage. Conférence de M. Goetgebeur : Les publications de la Bonne Presse et de la Presse locale, moyens de propagande, conclusions ; Salut du Saint-Sacrement. — Les personnes qui désireraient prendre le repas à l'hôtel, s'adresseront à M. l'abbé Mévellec.

Vendredi 11, journée de *Lesneven,* pour le canton et les cantons voisins. Présidence de M. le Curé-Doyen. A 7 h, 1/2, messe pour la Presse, allocution. Réunion à 10 heures, au patronage : Conférence de M. Goetgebeur. — A 12 heures, repas. Une 2e séance, à 1 h. 1/2 : Rapport de M. le Recteur du Folgoët sur les périodiques bretonnants ; conférence de M. Goetgebeur ; tombola ; Salut du Saint-Sacrement. — Les personnes qui désirent prendre le repas (10 fr.), à l'hôtel, s adresseront à M. l'abbé Guéguen, vicaire.

Samedi 12, journée de *Ploudalmézeau,* pour le canton et les cantons voisins. Présidence de M. le Curé-Doyen. A 7 heures, messe pour la Presse ; allocution de M. l'abbé Le Gall. A 10 heures,

réunion des Comités paroissiaux d'hommes ; conférence de M. Goetgebeur. — A midi, banquet. A 1 h. 1/2, réunion des Comités paroissiaux de femmes ; conférence de M. Goetgebeur. A 2 h. 1/2, réunion plénière ; rapport de M. l'abbé Le Pemp, sur la Presse locale ; conférence de M. Goetgebeur ; conclusions de la journée ; Salut du Saint-Sacrement. — Pour le repas à l'hôtel, s'adresser à M. Le Pemp.

Dimanche 13, journée de *Saint-Renan,* pour le canton de Saint-Renan et les paroisses voisines. Présidence de M. le Curé-Doyen. Le matin, messe pour la Presse. — A 1 heure, réunion générale au patronage. Conférence de M. Goetgebeur : Etat de la Presse ; conclusions de la journée ; vêpres.

Lundi 14, journée de *Brest,* pour Brest et la région voisine. Présidence de M. le chanoine Moënner. A 8 heures, à Saint-Louis, messe pour la Presse. A 10 heures, 1re réunion *au patronage des Carmes.* Conférence de M. Goetgebeur sur les Comités paroissiaux. — A 2 heures, 2e réunion. Conférence de M. Goetgebeur sur les publications de la Bonne Presse ; la Presse locale ; conclusions ; Salut du Saint-Sacrement.

Mardi 15, journée de *Landivisiau,* pour le canton et les cantons voisins. Présidence de M. le Curé-Doyen. Le matin, messe pour la Presse. — A 2 heures, réunion générale au Patronage. Conférence de M. Goetgebeur : Etat de la Presse ; conclusions ; Salut du Saint-Sacrement. — Pour le repas à l'hôtel, s'adresser à M. l'abbé Botéraou.

Que Dieu daigne bénir ces journées ! Prions et faisons prier, pour qu'elles aient des résultats très efficaces.

La F. N. C. et la Presse. — A la fin d'une importante réunion à Châlons, sous la présidence de S. G. Mgr Tissier, l'ordre du jour suivant a été présenté et acclamé :

« Après avoir entendu la belle conférence de M. Dauchez sur la presse, les membres de l'Union des catholiques de Châlons-sur-Marne, réunis sous la présidence de leur évêque ;

Convaincus de la toute-puissance actuelle de la presse et se plaçant en dehors des partis sur le seul terrain catholique ;

Reconnaissent l'emprise païenne de plus en plus active de la mauvaise presse sur les esprits et dans les mœurs ;

Comprennent l'insuffisance d'une presse seulement honnête, libérale et conservatrice pour refaire dans le pays qu'on veut laïciser une véritable mentalité catholique ;

Se rendent compte qu'une presse foncièrement religieuse qui prend ses directions aux sources de la vérité, de l'autorité et de la vertu peut seule créer des âmes chrétiennes qui pensent, veulent et agissent en chrétiennes ;

Conséquemment, s'engagent à refuser tout concours, tout abonnement, toute lecture et toute entrée dans leur maison à un journal mauvais ou devenu tel ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Promettent d'être plus vigilants que jamais dans la fréquentation des journaux neutres ou de simple information qui leur sont si souvent offerts pour guides ;

Sont décidés à favoriser de leurs sympathies, de leurs libéralités, de leur active propagande, de leur constante fidélité le journal sincèrement et publiquement catholique ;

Appellent de leurs vœux et de leurs efforts la création, la diffusion et le succès des journaux de défense religieuse et de combat pour leurs libertés ;

Prennent enfin la résolution énergique de faire toujours, aux lumières de la foi et dans la soumission filiale aux autorités légitimes qui leur précisent leur devoir, le contrôle des idées que leur apportent leurs lectures et au besoin le sacrifice — si douloureux qu'il puisse être — de leurs pensées personnelles contraires aux doctrines de la saine théologie et aux directives de l'Eglise et de son Chef suprême. »

Beau programme d'action à proposer à l'activité de nos comités paroissiaux de la Ligue diocésaine.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La persécution au Mexique. — De la *Croix :* « Des renseignements particuliers nous laissent entrevoir combien est dure et courageuse la lutte des catholiques mexicains pour leur foi.

» Peu avant les arrestations en masse d'évêques et l'exil de Mgr Diaz, on vit arriver à Mexico 40 prêtres de Guadalajara, ainsi que des Pères Jésuites. En même temps, les troupes amenaient 50 prêtres de Durango. Tous les jours s'opéraient des arrestations qui rappelaient les injustices de la Révolution française. Amenés comme prisonniers, les ecclésiastiques ne sont pas enfermés dans les prisons trop étroites ; pour y obvier, le gouvernement Calles imite les méthodes des *kommandantur* allemandes : il oblige les prêtres à se présenter tous les deux jours au ministère de l'Intérieur, à signer une carte et à indiquer leur résidence momentanée.

» Les fidèles eux aussi sont traqués ; la police et la soldatesque font irruption dans les maisons privées ; si un prêtre y célèbre la messe, ecclésiastique et fidèles sont menés en prison ; les tableaux ou autres objets ressemblant au matériel du culte sont saisis, et le maître de la maison soumis à l'amende et à la prison.

» Ce sont les membres de la Ligue qui attirent toutes les fureurs de Calles. On la poursuit avec acharnement ; elle échappe tant qu'elle peut et continue allégrement sa propagande. Des papillons collés sur les portes apprennent les décisions du Comité central, réfutent les allégations de la presse calliste, la seule existante, encouragent au boycottage et à la pratique de la foi. Du dehors, les catholiques ne reçoivent aucun encouragement ; rien ne leur parvient ; l'Encyclique du Saint-Père, la lettre de l'épiscopat américain ne sont pas arrivées jusqu'à eux.

» Dernièrement, après avoir collé des centaines de milliers de papillons, les catholiques firent monter, rien que dans Mexico, plus de 1.000 ballons blancs ; un mécanisme ingénieux en laissait échapper des milliers de feuilles vertes, blanches et rouges, dont le nuage aux couleurs nationales plana sur la capitale et descendit lentement dans les rues.

» La population considérait cette vision merveilleuse et ramassait avidement les feuilles, tandis que le gouvernement, en rage, ordonnait à des aviateurs de repérer les maisons d'où partaient les ballons ; mais il était trop tard. Notre correspondant nous a communiqué trois de ces feuilles ténues, légères comme de la gaze, portant l'en-tête de la Ligue.

Dans l'Etat du Chihuahua, au début de Janvier, les généraux Nicolas Fernandez, J.-B. Galindo et Agustin Escobar, ont lancé un appel pour constituer un gouvernement national libérateur. Il a pour programme la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, de la presse, la justice et l'équité sociales. Il rejette et refuse de reconnaître le gouvernement Calles. Il nomme chef du pouvoir exécutif M. René Capistran Garza, le célèbre leader catholique, et charge du contrôle militaire M. José I. Gandara. Le manifeste se termine ainsi : « L'heure de la lutte a sonné. L'heure de la victoire appartient à Dieu »

» Quelle est la position des évêques vis-à-vis du gouvernement et des forces armées qui le combattent ? Le 1er Novembre 1926, ils l'ont définie.

» L'épiscopat, dans ses documents officiels, a recommandé aux catholiques de se borner aux moyens légaux et pacifiques pour faire prévaloir leurs droits. Quant au droit de rébellions, l'Eglise ne le connaît pas et le réprouve. Cependant, « il y a des cas où les » théologiens catholiques autorisent, sinon la rébellion, du moins » la défense armée contre l'injuste agression d'un pouvoir tyran- » nique, après avoir épuisé inutilement tous les moyens pacifiques ». L'épiscopat n'a par aucun document, affirmé que le cas se présentait au Mexique ; aucun document officieux ou autre n'a traité de la licéité ou de l'illicéité d'une telle défense dans les circonstances actuelles. Si un catholique, prêtre ou séculier, se conformant à cette doctrine, estime que le moment est venu où la défense est permise et légitime, l'épiscopat n'est pas solidaire de cette résolution pratique. Après avoir stigmatisé les fauteurs des lois persécutrices, l'épiscopat se confie à Dieu qui saura, quand il le voudra, rendre la liberté au Mexique.

» P. M. »

Congrès de la Liberté d'association. — Du mardi matin, 25 Janvier, au jeudi soir 27, s'est tenu à Paris un important congrès qui a réuni de nombreux jurisconsultes et d'éminentes personnalités catholiques du Barreau et des Lettres. Le sujet étudié fut la Liberté d'association. Les rapports qui y furent présentés et les discussions qui suivirent ont amené les congressistes à formuler les vœux suivants qui furent adoptés à l'unanimité ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. Que soit modifiée ainsi la loi de 1901 :

1° L'article 5 de la loi du 1er Juillet 1901 est remplacé par les dispositions suivantes : les associations déclarées jouissent de la personnalité civile. Elles ont le droit d'ester en justice, de recevoir tous apports, d'acquérir sans autorisation, à titre gratuit ou onéreux, des biens meubles ou immeubles ;

2° L'article 2 de la loi du 1er Juillet 1901 et généralement toutes les dispositions contraires à la présente loi sont abrogés.

II. Que la loi de 1901 soit modifiée pour l'abrogation de toutes es dispositions contraires à la liberté d'association.

Puissent les hommes au pouvoir entendre cet appel d'une réunion d'hommes à la fois compétents et désintéressés !

S. G. Mgr Colomban Dreyer, vicaire apostolique du canal de Suez. — Nous apprenons que S. G. Mgr Colomban Dreyer, vicaire apostolique de Rabat (Maroc français), est transféré au Vicariat apostolique qui vient d'être créé par la Propagande en Egypte pour la région du canal de Suez, et dont le titulaire devait être un Franciscain français. Monseigneur Colomban Dreyer, dont les qualités d'organisateur sont bien connues, ne pourra que rendre de très précieux services dans l'aménagement religieux du nouveau vicariat : son tact, son aménité, son esprit apostolique lui attireront aussitôt — comme il lui est arrivé partout — les sympathies générales, celles de ces compatriotes assurément et aussi celles des autres nationalités.

Mgr Colomban Dreyer sera remplacé à Rabat par un autre Frère Mineur français.

Le nouveau Vicaire apostolique de Sénégambie. — Le R. P. Auguste Grimault, de la Congrégation du Saint-Esprit est élu évêque et nommé vicaire apostolique du Sénégal. Il succède, à Dakar, à Mgr Le Hunsec, aujourd'hui Supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

Le Nécrologe des Missions. — Voici, d'après le tableau annuel publié par les *Missions catholiques* (24 Décembre 1926), le nombre des missionnaires français morts dans les travaux de l'apostolat en 1925.

Il y en a 78, soit 5 évêques et 73 prêtres.

Des cinq évêques, deux appartiennent à la Congrégation des Prêtres du Saint-Esprit : NN. SS. Martron, du diocèse de Saint-Flour, vicaire apostolique du Gabon, et de Courmont, du diocèse de Fort-de-France, ancien vicaire apostolique du Zanguebar ; deux appartenaient aux Missions étrangères de Paris : NN. SS. Bourgain, du diocèse d'Arras, vicaire apostolique de Ningyuanfou, et Cardot, du diocèse de Besançon, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale ; un était Franciscain : Mgr Maurice, du diocèse de Nantes, ancien vicaire apostolique du Chensi septentrional.

Les 73 prêtres appartenaient aux familles religieuses suivantes :

Missions étrangères de Paris, 19 ; Prêtres du Saint-Esprit, 13 ; Jésuites, 13 ; Oblats de Marie-Immaculée, 5 ; Lazaristes, 4 ; Pères blancs, 4 ; Missions africaines de Lyon, 2 ; Maristes, 2 ; Missionnaires de Saint-François de Sales d'Annecy, 2 ; Picpuciens, 2 ; Prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, 2 ; Dominicain, 1 ; Capucin, 1 ; Assomptioniste, 1 ; Oblat de Saint-François de Sales, 1.

Ces 73 prêtres étaient originaires des diocèses ci-après :

8, Strasbourg ; 4, Angers ; 4, Clermont ; 3, Coutances ; 3, Lyon ; 3, Nantes ; 3, Le Puy ; 3, Rennes ; 3, Saint-Brieuc ; 2, Albi ; 2, Annecy ; 2, Besançon ; 2, Cambrai ; 2, Châlons ; 2, Metz ; 2, Quimper ; 2, Rodez ; 2, Vannes ; 1, Aire ; 1, Amiens ; 1, Autun ; 1, Chambéry ; 1, Laval ; 1, Lille ; 1, Le Mans ; 1, Maurienne ; 1, Montpellier ; 1, Nancy ; 1, Poitiers ; 1, La Réunion ; 1, Saint-Claude ; 1, Saint-Dié ; 1, Soissons ; 1, Tours ; 1, Valence ; 1, Viviers ; 1, Verrès (Italie) ; 1, Bruges ; 1, diocèse non indiqué.

Le doyen d'âge était le R. P. Pierre-Baptiste Morel, Assomptioniste, né en 1836 au diocèse de Lyon, missionnaire à Chalcédoine an 1887 ; et le doyen d'apostolat était le R. P. Edmond Wallays, des Missions étrangères de Paris, né au diocèse de Bruges en 1842, parti en 1865 pour le collège de Pinang, où il est mort le 26 Juillet 1925.

Enfin, il y a lieu de déplorer la perte du R. P. Dieudonné Piton, également des Missions étrangères de Paris, né en 1861 au diocèse d'Angers, embarqué en 1890 pour le Yunnan, et mort à une date et en un lieu inconnus. La colonne : « Observations », porte seulement en regard de son nom cette mention : Pris par les brigands le 4 Janvier 1924.

Une chaire d'histoire des missions à l'Institut catholique de Paris. — Le jeudi 27 Janvier, dans la grande salle de l'Institut catholique, que remplissait une nombreuse assistance, M. Georges Goyau a inauguré la chaire d'histoire des missions par un cours magistral, le premier d'une longue série, qu'il a consacré à montrer, d'une part, la nécessité d'un enseignement d'histoire missionnaire ; d'autre part, dans quel esprit il entend donner cet enseignement.

Très justement, M. Georges Goyau voudrait voir l'histoire missionnaire prendre dans l'histoire générale la place qui lui revient : les ouvrages de synthèse, comme les manuels pour l'époque moderne tout au moins, réduisent cette place à de courtes allusions, quelquefois même à rien.

Cependant, combien l'histoire de l'Eglise serait mieux comprise sans d'aussi déplorables oublis, et quelle admiration ne susciterait-elle pas, si l'œuvre de ses missionnaires était mieux connue ! Au surplus, l'histoire de l'effort colonial français s'éclairerait d'un jour singulier si la préhistoire missionnaire de cet effort n'était pas systématiquement laissée dans l'ombre. Non certes que M. Goyau entende, en évoquant le rôle national de nos missions, servir d'abord des préoccupations d'ordre national. Il est parfaitement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

résolu à poursuivre son enseignement dans l'esprit qui est celui de l'Eglise, si parfaitement défini par les instructions de la Congrégation de la Propagande et par les directions des derniers Papes. Il ne perdra jamais de vue le caractère supra-national, nettement religieux, de l'œuvre missionnaire du clergé catholique. Mais comment empêcher pour autant qu'une gloire éclatante en rejaillisse sur notre patrie?

Avant que parlât M. Georges Goyau, Mgr Baudrillart l'avait chaleureusement remercié de l'honneur qu'il faisait au corps professoral de l'Institut catholique en acceptant de prendre place dans ses rangs. Il avait aussi exprimé sa gratitude et celle de l'Institut catholique lui-même à tous ceux qui ont permis la fondation de la chaire d'histoire des missions, en particulier à Mgr de Guébriant, à Mgr Descamps, à la Société des Amis des missions. Il espère, quant à lui, que cette chaire, très désirée par le Souverain Pontife, ne représente que l'embryon d'un Institut des missions, si désirable en présence de certaines initiatives prises par nos adversaires. Au début de son cours, d'ailleurs, M. Georges Goyau a manifesté son intention d'organiser une sorte de laboratoire scientifique d'histoire des missions, et dès aujourd'hui, avec son habituel dévouement, il s'est mis à la disposition de ceux de ses auditeurs qui voudraient l'y aider.

BIBLIOGRAPHIE

Les Cahiers du Théâtre Chrétien.

Henri Ghéon : **La merveilleuse histoire du jeune Bernard de Menthon,** en trois journées et un épilogue, récrite en prose mêlée de vers, d'après un mystère du XVe siècle, à l'occasion des fêtes du millénaire de saint Bernard en Savoie *(Le Drame de la vocation.)*

Henri Brochet : **Le pauvre qui mourut pour avoir mis des gants.** Un acte de la vie de saint Mainbeuf. (Répertoire des Compagnons de Notre-Dame.)

Henri Brochet : **Le jardinier qui eut peur de la mort.** Un acte de la vie de saint Phocas.

René des Granges : **Le curé d'Ars.** Trois petites images de piété.

Henri Ghéon : **La parade du pont au diable,** d'après la légende de saint Kado. (Répertoire des Compagnons de Notre-Dame.)

L'impromptu du charcutier, présenté par Henri Ghéon, d'après la légende de saint Nicolas. (Répertoire des Compagnons de Notre-Dame.)

Henri Ghéon : **La vie profonde de saint François d'Assise,** en cinq tableaux dramatiques. (Répertoire des Compagnons de Notre-Dame.)

Henri Brochet : **Saint François et le méchant homme.** (Répertoire des Compagnons de Notre-Dame.)

Henri Ghéon : **La rencontre de saint Benoît et de sainte Scholastique.** Un acte en prose mêlée de vers.

Henri Brochet : **Saint Félix et ses pommes de terre.** Un acte.

Elckerlyc ou Monsieur Chacun, mystère allégorique et liturgique adapté du vieux flamand par Prosper Thuysbaert.

Henri Brochet : **Mollesse, raisin et sacrifice.** Un acte.

Henri Ghéon : **Les trois sagesses du vieux Ouang,** tragédie chinoise moderne en quatre actes.

Henri Brochet : **Le vent fait danser le sable.** Trois actes de la vie de saint Spiridion.

Etc.., etc..

Le catalogue et les prix des Cahiers du Théâtre Chrétien *seront envoyés à toute personne qui en fera la demande à* André Blot, *éditeur, 6, rue de la Salpêtrière, Paris.*

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

SAINT PAUL ET LE MANIEMENT DES AMES, par l'abbé P. Dusauchoy. In-16 raisin de 224 pages, 5 fr.; franco, 5 fr. 45.

Somaire : La tragique exigence. — Un morceau de pain et la liberté. — Le règne de la Volupté. — L'émeute populaire. — L'abétissante superstition. — Athènes, la ville lumière. — Douloureuse expérience. — Les périls du dedans. — Un docteur de la primitive Eglise. — Le disciple aimé. — La résistance d'Israël. — Le ministère de la parole. — Les premières communautés chrétiennes. — Sang-froid et habileté. — Le cœur de Paul. — Le Christ est ma vie.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle, Bassens, près Bordeaux. Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*

QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...

Travail soigné -:- Prix modérés.

R. C. Quimper 4906.

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LE BON RENOM DES LETTRES FRANÇAISES

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DE LA VRAIE FRANCE

L'APOTRE DU CONGO

Mgr AUGOUARD

par G.-G. BESLIER

Avant-propos de Mgr LE ROY
supérieur Général des Missionnaires du Saint-Esprit

Cartonné 13 fr. 50 Broché 12 fr.

LES ÉDITIONS DE LA VRAIE FRANCE,
dirigées par l'éminent critique FIRMIN ROZ ont obtenu le chaleureux appui de personnalités catholiques parmi lesquelles figure Monseigneur BAUDRILLART de l'Académie Française, Recteur de l'Université catholique de Paris.

Les livres qu'elles publient peuvent être recommandés en toute sécurité parce qu'ils sont MORALEMENT SAINS. Leur classification en trois séries permet de les conseiller aux diverses catégories de lecteurs, suivant leur formation.

LA LISTE COMPLÈTE DES VOLUMES EST FOURNIE SUR DEMANDE

EDITIONS DE LA VRAIE FRANCE, 92, rue Bonaparte, PARIS

POUR LA FEMME

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ? A ces malheureuses il faut dire et redire : **Faites une Cure avec la**

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous sauvera sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à d'autre traitement.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

139

42e Année. Vendredi 11 Février 1927. No 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : L'Index et « l'Action Française » ; Sanatorium du Clergé de France ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1927.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Mission ; Avis au sujet de l'impôt général sur le revenu ; Ordre du jour voté par le Congrès de la Jeunesse Catholique tenu à Brest le 6 Février 1927 ; Quimper : Le Triduum en l'honneur des Martyrs de Septembre ; Ploaré : Mission ; Ploudalmézeau : Adoration. — Université Catholique de l'Ouest : Soutenances de thèses à la Faculté de Théologie.

III. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LES DEMI-MALADES

Il y a, en réalité, peu de gens vraiment malades. Il y a surtout des mal portants, des personnes souffrant sans cesse de mille malaises : maux de tête, maux d'estomac, mauvaises digestions, points de côté. Rien de sérieux en somme. Simplement différents symptômes d'une même cause qui est l'appauvrissement du sang et l'affaiblissement du système nerveux. A ces demi-malades, à ces gens patraques, une bonne cure de Pilules Pink convient on ne peut mieux. Les Pilules Pink sont certainement sans rivales comme fortifiant, comme reconstituant, comme régénérateur du sang et des forces nerveuses. Leur intervention rétablit en peu de temps l'équilibre physique et le bon fonctionnement de tous les organes.

« Voilà déjà plusieurs mois que j'étais souffrante — écrit Mlle Madeleine Delaune, demeurant 40, avenue de Caen, à Evreux (Eure). J'étais très anémique et me sentais sans forces. M'étant décidée à prendre des Pilules Pink, dès la première boîte, je me suis sentie beaucoup mieux et aujourd'hui, la cure achevée, je me trouve tout à fait bien et j'ai un excellent appétit. »

Un des signes les plus évidents de la puissante efficacité des Pilules Pink, c'est le retour de l'appétit, la régularité des digestions.

Les Pilules Pink donnent toujours les meilleurs résultats contre les affections ou les troubles consécutifs à l'appauvrissement du sang et à l'affaiblissement du système nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 5 fr. 25 la boîte, 29 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

La Constipation empoisonne le sang. **LA SCAVULINE** guérit la Constipation.

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle s'empoisonne. Notre intestin est journellemnt exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

42e Année. Vendredi 11 Février 1927. No 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Février. — Septuagésime. Semi-double. Violet. A vêpres, mémoires du suivant.
Lundi, 14. — S. Valentin, Prêtre, Martyr. Simple. Rouge.
Mardi, 15. — SS. Faustin et Jovite, Martyrs. Simple. Rouge.
Mercredi, 16. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 18. — S. Siméon, Evêque, Martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 19. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 20. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Audierne	du 13 au 14 Février.
La Roche	du 15 au 17 —
Tréflaouénan	du 18 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Index et « l'Action Française ». — On fait circuler dans notre diocèse des tracts déclarant que les décisions du Pape relatives à l'Action Française ne peuvent empêcher de lire, en toute sûreté de conscience, le journal de Messieurs Maurras et Daudet.

Ces tracts, que l'on prétend écrits par des religieux ou des prêtres séculiers, qui ne les signent pas, sont dépourvus de toute autorité et contiennent une application abusive des principes théologiques. Leurs auteurs aussi bien que leurs propagateurs méritent un blâme sévère, car ils visent à entraîner leurs lecteurs à des fautes graves.

Nous rappelons à nos diocésains que le fait de s'abonner à un journal mis à l'index, ou de le lire habituellement, ou

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations

pour 1927.

MOIS	DATES	JOURS de la SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	25	Lundi	Lanhouarneau.....	Plougar. *
	26	Mardi	Plougourvest.....	Plouvorn. *
	27	Mercredi..	Mespaul.....	Plouzévédé. — Trézilidé. *
	28	Jeudi.....	Saint-Vougay	Plounévez-Lochrist. *
	29	Vendredi..	Tréflez.....	Plouescat. *
	30	Samedi ...	Cléder. — Tréflaouénan.....	Sibiril.
MAI	1	Dimanche.	Plouénan.....	Collège Saint-Pol de Léon.
	2	Lundi.....	Roscoff.....	Santec.
	3	Mardi	Ile-de-Batz	Sanatorium.
	4	Mercredi ..	Plougoulm.	
	5	Jeudi.....	Saint-Pol de Léon.	
	6	Vendredi .	Henvic	Carantec.
	7	Samedi ...	Taulé.....	Locquénolé.
	8	Dimanche.	Sainte-Sève	Saint-Thégonnec.
	9	Lundi	Guiclan.....	Lampaul.
	10	Mardi.....	Loc-Mélar.....	Sizun.
	16	Lundi.....	Plounéventer. — St-Derrien.	Bodilis. — Saint-Servais. *
	17	Mardi.....	Landivisiau.....	Guimiliau.
	18	Mercredi..	Loc-Eguiner	Plounéour-Ménez. *
	19	Jeudi.....	Commana.....	Saint-Sauveur.
	20	Vendredi .	Pleyber-Christ	Le Cloître.
	21	Samedi ...	Ploujean.....	Plouézoc'h. *
	22	Dimanche.	Saint-Jean-du-Doigt	Plougasnou. *
	23	Lundi	Lanmeur. — Guimaëc	Locquirec.
	24	Mardi	Plouégat-Guerrand.....	Garlan.
	25	Mercredi..	Plourin.....	Plougonven.
	26	*Ascension*..	Plouigneau.....	Plouégat-Moysan.
	27	Vendredi .	Botsorhel	Guerlesquin. *
	28	Samedi ..	Lannéanou.....	Saint-Eutrope.
JUIN	2	Jeudi.....	Pupilles de la Marine.....	Lambézellec.
	3	Vendredi .	Saint-Pierre-Quilbignon	Kerbonne.
	4	Samedi ...	Saint-Marc.....	Ecole de la Croix-Rouge.
	5	*Pentecôte*..	Pensionnat du Pilier-Rouge.	St-Joseph du Pilier-Rouge.
	6	Lundi.....	Saint-Martin.....	Adoration.
	7	Mardi.....	Saint-Michel	Collège de Bon-Secours.
	8	Mercredi..	La Retraite.....	Institution Jeanne-d'Arc.
	9	Jeudi.....	Saint-Louis (paroisse).....	Les Carmes.
	10	Vendredi .	Recouvrance	Saint-Louis (Collège).

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un *.

Arrêté à Quimper, le 9 Février 1927.

† **ADOLPHE,**
Evêque de Quimper et de Léon.

même d'en lire de temps à autre quelques parties notables, contient *la matière* d'une faute mortelle.

Un simple prêtre ne peut pas donner la permission de l'Index. S'il a eu le tort de la donner, il doit la rétracter. Les évêques seuls ont ce pouvoir, et ils ne doivent en user qu'avec discernement et pour des causes justes et raisonnables.

Nous tenons à ajouter, pour éclairer nos fidèles, que beaucoup de livres, de revues et de journaux, sans être inscrits nommément à l'Index, tombent sous le coup de ses condamnations, parce qu'ils exposent des idées antireligieuses, immorales ou antisociales. En les lisant, sans un motif sérieux, on commet une faute grave.

Quimper, le 6 Février 1927.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Sanatorium du Clergé de France. — La tuberculose fait de nombreuses victimes dans les rangs déjà trop clairsemés du clergé français. Les Evêques ont dû se préoccuper d'assurer un climat favorable et des soins efficaces aux séminaristes et aux prêtres menacés du terrible mal et ils ont résolu de créer un Sanatorium pour le clergé de tous les diocèses français.

La Commission épiscopale, nommée par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, s'est assurée la jouissance d'un immeuble qui sera facilement adapté à sa destination nouvelle. Situé à 1.200 mètres d'altitude, au pied de la montagne de Bleyne, dans la région de Grasse (Alpes-Maritimes), entouré d'un vaste domaine et de bois de pins, ce Sanatorium sera placé sous le contrôle technique de la Société Médicale Saint-Luc, aménagé scientifiquement et dirigé par un médecin résidant.

Un Supérieur ecclésiastique en assurera la direction morale, et de bonnes religieuses donneront aux malades leurs soins dévoués. Ainsi, prêtres et séminaristes se trouveront dans des conditions morales et matérielles parfaites et pourront, Dieu aidant, retrouver bien vite la santé.

Dès qu'il fut informé de ce dessein, le Saint-Père a témoigné sa vive satisfaction, car il pense souvent et avec une extrême sollicitude aux jeunes lévites que la maladie arrête à la veille du sacerdoce et aux prêtres qui, chargés souvent de plusieurs paroisses, accablés sous le poids d'un travail excessif, voient s'épuiser prématurément leurs forces.

Le Saint-Père ne s'est pas contenté de bénir cette fondation, il a tenu à en partager les frais, et, dès les premiers jours de Décembre dernier, il a fait verser la somme de *un million* à la Commission permanente des Cardinaux et Archevêques. Il a demandé que cette maison soit placée sous le vocable du Sacré-Cœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Evêques de France, qui connaissent les coûteuses exigences de ses hautes fonctions et qui savent que ses ressources sont loin d'égaler les charges qui pèsent sur lui, sont vivement touchés de cette munificence où s'affirme, une fois de plus, la paternelle affection de Sa Sainteté pour les Evêques, les prêtres et le pays tout entier.

Puisse cet auguste exemple provoquer la reconnaissance de tous, encourager la charité publique et l'intéresser à l'établissement de cette maison.

Aussi est-ce avec une grande confiance que nous ouvrons une souscription dans notre diocèse en faveur du Sanatorium du clergé de France. Les dons, même les plus minimes, seront reçus avec une extrême reconnaissance. Les offrandes pourront être déposées dans les bureaux de l'évêché ou remises à MM. les Curés qui nous les feront parvenir. Les offrandes ainsi recueillies assureront des conditions particulièrement avantageuses aux prêtres de notre diocèse qui seraient envoyés au Sanatorium pour y refaire leur santé. Les dépenses d'installation et d'aménagement seront considérables et elles s'imposent immédiatement. A la suite du Pape nos diocésains sauront faire généreusement le geste charitable qui assurera aux prêtres de France, pauvres et malades, les soins dont ils ont besoin. Dieu réserve des bénédictions abondantes à ceux qui, pleins de charité et de foi, auront secouru ses prêtres.

Quimper, 7 Février 1927.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Cet appel sera lu en chaire à toutes les messes, dimanche prochain, 13 Février,

---

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — A la Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Septuagésime, 13 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. Réunion des Enfants de Marie à la chapelle, à 7 heures — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Septuagésime (13 Février) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Cléden-Cap-Sizun, du 3 au 20 Mars 1927.

Avis au sujet de l'impôt général sur le revenu. — Nous croyons devoir signaler à l'attention de nos lecteurs les dispositions édictées par l'art. 1 de la loi du 4 Avril 1926, au sujet de la déclaration relative à cet impôt.

Déclaration obligatoire. Serment fiscal. « Tous les contribuables passibles de l'impôt sont tenus de souscrire et de renouveler, chaque année, sous la foi du serment, une déclaration de leurs revenus, avec l'indication, par nature de revenus, des éléments qui le composent. »

En outre, la déclaration est obligatoire, mais sans le serment, *alors même que l'intéressé ne se trouve pas assujetti à l'impôt général,* s'il a, au cours de l'année précédente, été inscrit au rôle d'un impôt cédulaire pour un revenu de 1.500 francs au moins, ou s'il a encaissé 1.500 francs de revenus de valeurs mobilières, autres que les Bons de la Défense Nationale à échéance d'un an au plus et les rentes 4 % 1925.

A ce sujet, il y a lieu de rappeler que certains impôts cédulaires, par exemple, sur les traitements, sur les bénéfices des professions libérales comportant un minimum imposable (actuellement 7.000 francs) on n'est inscrit au rôle de ces impôts que si l'on a réalisé une revenu ou bénéfice supérieur à ce chiffre. En d'autres cédules, au contraire, tout le revenu est imposable, sans déduction d'aucun minimum. Par suite, il suffit qu'un contribuable ait, dans une de ces catégories, par exemple l'impôt foncier, un revenu imposable de 1.500 francs, pour être tenu à faire la déclaration de tous ses revenus, alors même qu'il ne serait pas assujetti à l'impôt général.

Si ces personnes, non soumises à l'impôt général, mais astreintes à la déclaration, ne la font pas dans le délai légal, elles pourront être punies d'une amende de 30 francs, appliquée par le Directeur des Contributions directes et recouvrée par le percepteur.

La déclaration doit désormais *être renouvelée chaque année.* On ne peut plus bénéficier de la disposition de l'art. 16 de la loi du 15 Juillet 1914, suivant laquelle « le contribuable qui ne renouvelle pas sa déclaration, est considéré comme ayant maintenu sa déclaration précédente. »

Les contribuables trouveront dans la formule nouvelle de déclaration, délivrée dans les mairies, les indications dont ils ont besoin pour établir leurs déclarations.

Ordre du jour voté par le Congrès de la Jeunesse catholique tenu à Brest le 6 Février 1927. — 300 jeunes Catholiques réunis en congrès le 6 Février 1927, à Saint-Martin de Brest, pour célébrer les vertus de saint Louis de Gonzague, après avoir entendu de nombreux rapports sur l'apostolat dans les milieux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ouvriers, sur les cercles d'étude et l'organisation de l'A. C. J. F. dans le diocèse, le discours de M. Violle, président de la Jeunesse Catholique du Morbihan, sur l'action catholique des Jeunes, prennent la résolution de se préparer par la piété et par l'étude à l'apostolat qui les appelle, et de s'organiser pour développer le recrutement des cercles et faire rayonner les principes chrétiens dans notre société malade.

Dès aujourd'hui, pour marquer leurs sentiments de piété, ils prient Sa Grandeur Monseigneur Duparc, leur évêque vénéré et bien aimé, d'agréer leurs sentiments de filiale soumission, et protestent devant lui de leur fidélité à tous les enseignements et à tous les conseils du Souverain Pontife, convaincus qu'il est le Maître de vérité, et le représentant sur la terre de Celui qui a dit : « Je suis la voie, la vérité, et la vie. »

Le Président : Guyonvarc'h.

Quimper. — **Le Triduum en l'honneur des Martyrs de Septembre.** — La grandeur des événements, l'ampleur du sacrifice, l'héroïsme des immolés, le lieu même où se glorifiaient les Martyrs et qui fut, lui aussi, victime des lois révolutionnaires, tout exigeait pour prêcher ce triduum *l'os sonans grandia* dont parle le prophète Daniel. M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre de la cathédrale de Vannes, chanoine honoraire de Quimper, à qui était confiée cette tâche, sut s'en acquitter magnifiquement.

Il y a quelques mois, à l'occasion de la fête de S. Corentin, évoquant les époques lointaines où l'Histoire se fleurit de légendes, il nous donnait un panégyrique d'une facture littéraire où s'affirmait la maîtrise de l'écrivain. Ici, aux prises avec des événements qui sont d'hier et qu'il fallait faire revivre en un fidèle et dramatique raccourci, M. Le Garrec se montre surtout historien. Mais c'est l'historien qui, doublé d'un peintre, donne la vie aux tableaux qu'il peint et qui fait parler les faits comme un Detaille ou un Gros anime ses lignes et ses couleurs.

Et quels tableaux ! Les prêtres fidèles chassés de leurs églises, de leurs paroisses, de leurs régions, troupeau implacablement proscrit, marqué pour l'exil ou pour l'échafaud, victime de cette schismatique, hérétique et sacrilège Constitution civile du Clergé où se reconnait la main des régaliens, des jansénistes, des légistes et des philosophes conjurés contre l'Eglise et enfin vainqueurs ; les prisonniers des Carmes, de l'Abbaye, de la Force et de St-Firmin — Jésus-Christ dans les fers — contre lesquels s'acharnent la Législative finissante que domine déjà la Montagne, la Commune révolutionnaire et les Clubs dont la haine va se servir des malheurs de la Patrie envahie pour précipiter leur crime, et que défendent seuls un roi prisonnier, un pape impuissant, un peuple chrétien qui ne pourra que mourir pour eux, et Dieu qui les soutient, mais qui les livre à l'amère joie des souffrances acceptées pour la justice ; puis encore cette tragique soirée du 2 Septembre 1792 qui consomma le sacrifice, scènes d'horreur où rien ne manque à la

cruauté, pas même le simulacre de jugement, scènes en même temps si belles par le calme, la sérénité et la joie des Martyrs !

Magnifiques tableaux d'histoire ! On sent que le pinceau tremble quelquefois dans la main du peintre, pendant que les traits accentuent le dessin et que la palette décharge fiévreusement ses couleurs sur la toile.

Le sacrifice est accompli, les tons des tableaux qui suivent sont tout de douceur et de beauté : les Martyrs sont là dans la gloire du Bernin, portant leur palme, autour de l'Archevêque d'Aix, Monseigneur du Lau, et des Evêques de Beauvais et de Saintes, NN. SS. de la Rochefoucauld. Ce qu'ils sont ? Des vainqueurs, des sauveurs et des élus, vainqueurs de leurs bourreaux, sauveurs de l'Eglise de France, élus des saints parvis que leur a ouverts la grâce du martyre.

Désormais ce sont nos protecteurs. Et à l'hommage émouvant que leur a rendu l'orateur que convient-il d'ajouter sinon la prière ? Prière pour l'église de France, pour le diocèse de Quimper qui s'honore de compter quatre des siens dans les rangs des Martyrs et pour l'Evêque qui préside si glorieusement à ses destinées, pour l'Ordre religieux dont nos quatre Bienheureux furent les fils, pour la France enfin qu'ils aimèrent et qui attend d'eux qu'elle soit aussi régénérée dans leur sang.

Telles furent, à peines esquissées dans leurs lignes maîtresses, et dépouvues de cette chaleur qui y mettait tant de vie, les trois instructions de M. Le Garrec. Avidement écoutées par un magnifique auditoire qui ne se défendait pas du frisson des grandes émotions, elles ont eu lieu le vendredi et le samedi, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Le dimanche, la présence du vénéré Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, et de son éminent coadjuteur Monseigneur Picaud, qui avait officié pontificalement à la messe et aux vêpres, donnait à la cérémonie une splendeur plus digne encore de l'hommage rendu aux bienheureux. En quelques mots du cœur, Mgr Duparc remercia l'éloquent et puissant orateur et exprima l'espoir que le sang des Martyrs de Septembre serait pour la France et particulièrement pour notre diocèse, une semence de vocations sacerdotales.

Ploaré. — **Mission.** — Une belle mission vient d'avoir lieu à Ploaré, prêchée par les RR. PP. Capucins de Lorient, aidés par quelques prêtres de notre diocèse.

Comme d'habitude, les enfants ont été servis les premiers, et il s'en est trouvé 180.

Du 16 au 30 Janvier, on s'occupe des grands. Les PP. Barnabé, Fulgence et Yvon leur distribuent, sans se lasser, le pain de la parole divine. Nos trois zélés missionnaires sont des bretons bretonnants. Deux d'entre eux parlent même le savoureux breton du pays de Douarnenez, ce qui n'a rien de surprenant, puisqu'ils sont originaires de paroisses voisines : Plogonnec et Guengat. Quant au P. Fulgence, il n'a pas eu de peine non plus à se faire comprendre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les ports du pays de Tréguier aux environs desquels il est né, recevant la visite des pêcheurs de Ploaré et de Douarnenez, quand d'aventure la sardine s'égare dans ces parages.

Les missionnaires, estimant que par les yeux on arrive facilement à l'esprit et au cœur, ont organisé de brillantes fêtes pendant leur séjour. C'est ainsi qu'on a eu, avec profusion de cierges et de fleurs, autour d'autels installés dans tous les coins de l'église, la fête de l'Eucharistie et celle de la Sainte-Vierge, et surtout une superbe manifestation en l'honneur du Christ-Roi. Cette dernière fête était tout indiquée dans une paroisse où depuis des siècles le divin Crucifié est honoré dans la chapelle de Langroas, et qui a l'heur de posséder un très beau Christ, don de l'illustre Laënnec. Ce Christ, malgré ses dimensions, a été descendu de la place qu'il occupe dans l'église, et exposé à la vénération des fidèles. Les paroissiens de Ploaré, suivis d'un grand nombre de personnes pieuses de Douarnenez, sont venus s'agenouiller devant l'image du Sauveur et baiser ses pieds sacrés. Le défilé, pendant lequel des cantiques bretons appropriés à la circonstance n'ont cessé de retentir sous la voûte de la vieille église, a duré plus d'une heure et demie.

C'est encore par une grandiose procession, le dimanche 30 Janvier, une douzaine d'hommes portant le Christ de Laënnec sur un immense brancard, que s'est terminée la mission. M. le Recteur a dit alors le mot de la fin, en remerciant chaleureusement les missionnaires de leur travail, et ses paroissiens de leur générosité envers leur église qu'ils avaient, à leurs propres frais, si somptueusement décorée.

Ont aidé les RR PP. la première semaine : MM. Belbéoc'h, recteur de Clohars-Carnoët, Le Gall, recteur du Guilvinec, Le Gall, recteur de Kerlaz, Le Stang, recteur de Quéménéven ; la deuxième semaine, Le Roux, recteur de Cléder, Mével, recteur de Plonévez-Porzay, Drénou, vicaire à Plonévez-du-Faou, Abéguilé, vicaire à Plouhinec, et Pelléter, vicaire à Tréboul.

Comme résultat la 1re semaine : 803 communions dont 275 d'hommes et 528 de femmes ; la 2e semaine, 300 hommes et 457 femmes. En tout 1 560 communions.

On voit par ces chiffres que les doctrines socialo-communistes, enseignées dans le voisinage, n'ont guère eu de succès auprès de nos Ploaristes, quoiqu'il faille cependant déplorer l'abstention de quelques égarés. En revanche, que de consolants retours !

Ploudalmézeau. — **Adoration** *(27 Janvier-6 Février)*. — Préparés par des avis appropriés et que le « Kannadig » a portés à domicile, reçus en des cœurs bien disposés, les exercices de l'Adoration devaient porter des fruits abondants et consolants.

Chez les enfants, tout d'abord. Silencieux, attentifs, ils apprennent à connaître un peu mieux encore que par le passé le grand mytère de l'Hostie, et les devoirs très doux qu'il impose. Et quand, le samedi venu, les aînés se sont retirés, emportant, leur messe de communion achevée, Celui qui demeure en l'âme qui s'est nourrie

de sa chair, voici prenant leur place, les plus jeunes : les uns ont déjà reçu Jésus ; chez d'autres, ils sont plus de vingt, le grand Ami des tout petits descendra demain pour la première fois, et, sans doute, ce sera pour son cœur plus encore que pour le leur, une fête délicieuse : ne se complaît-il pas parmi les lis ?

Aux réunions qui leur sont destinées, les grandes personnes se pressent ; il n'est pas jusqu'aux sermons français qui ne rencontrent un auditoire intéressant.

4.600 communions ont été distribuées durant ces jours dans la seule église paroissiale : les exhortations des missionnaires auront, espérons-le, communiqué une puissance nouvelle et durable au courant eucharistique que M Grall, de vénérée mémoire, avait su créer en sa paroisse, et que son successeur, si bien secondé, entretient et peu à peu développe.

Le dimanche 6, pour clôturer les exercices, une cérémonie qui fut émouvante, en son religieux recueillement. A l'issue des vêpres, après un dernier mot du P. Le Provost, directeur de la retraite, et qui laisse ses auditeurs sur une image grandiose qu'avec puissance il vient d'évoquer, la procession du Saint-Sacrement s'organise, on dirait mieux, le triomphe ménagé au Seigneur Jésus par ses fidèles de Ploudalmézeau. Trois étapes marquent le parcours, trois reposoirs où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la variété de la décoration, ou de la sûreté de goût dont elle témoigne. — Trois fois en cette marche triomphale, le Roi des Rois s'arrêtera, — et les intercessions tour à tour de saint Vincent Ferrier, puis de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, enfin de l'Immaculée, auront rendu plus fructueuses ses divines bénédictions. Puis, lancées du haut de la chaire par la voix puissante du P. Supérieur, et reprises par la foule, les acclamations et les supplications montent vers l'Hostie, dont retentit à Lourdes l'esplanade du Rosaire. Nos âmes, bien que vivantes, ne sont-elles pas malades ? O Jésus, Fils de David, donnez-nous d'entendre et de voir, et, dans les voies très belles de votre amour, de courir !

Université Catholique de l'Ouest. — **Soutenances de thèses à la Faculté de Théologie.** — Les 12 et 13 Janvier, deux soutenances de thèses pour le doctorat en théologie ont eu lieu à l'Université catholique.

Le 12, M. l'abbé Martineau, prêtre du diocèse de Luçon, vicaire à Fontenay-le-Comte, présentait un travail sur les rapports entre la notion d'obligation morale et la connaissance de Dieu.

La séance était présidée par Sa Grandeur Mgr Costes.

Mgr Legendre, doyen de la Faculté de théologie, félicita le candidat de l'important et délicat travail qu'il avait mené à bonne fin sur un sujet complexe et difficile, au milieu des labeurs du ministère. Quelques obscurités de rédaction, et quelques défaillances de style, que l'on y pourrait remarquer, n'altéraient en rien la valeur et la solidité du fond.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Puis, M. Martineau, en un clair et vivant exposé, fit saisir aux auditeurs les difficultés de la question, et leur présenta la solution qu'il entendait donner au problème :

D'un côté, le péché offense Dieu, et la loi morale tire de lui, en définitive, toute sa force obligatoire. Or, on ne peut offenser celui que l'on ignore, ni se croire obligé tant que l'on n'admet pas l'autorité du Maître Souverain, du Bien absolu, seul capable de lier nos volontés libres.

D'autre part, beaucoup d'hommes n'ont pas eu, ou n'ont pas, sur la divinité, sur son unité, sur son souverain domaine, les idées que la notion d'obligation requiert, selon lui, formellement. Faudra-t-il donc les exclure en bloc de la vie morale, malgré leurs affirmations, ou, contrairement, semble-t-il à l'expérience. Il résout ce dilemme en distinguant deux aspects de la question ; un aspect objectif, selon lequel il prouve que la notion de l'ordre moral suppose, en bonne logique, au préalable, une idée distincte de Dieu et de ses principaux attributs. Un aspect subjectif, en vertu duquel il suffit, pour être placé dans l'ordre moral, d'avoir de Dieu une connaissance très confuse, et ce non pas sous le nom et les notions qui le caractérisent habituellement, mais sous les idées qu'implique immédiatement l'acte moral lui-même, comme de « Bien à qui tout doit être sacrifié » — ou autres semblables — à condition d'en faire, au fond, non pas une abstraction, mais une réalité concrète. Cette connaissance qui nous fournit de Dieu une notion claire (selon la terminologie scolastique) est appelée par lui « implicite », pour la distinguer de la notion ordinaire appelée « explicite ». Elle peut exister chez les idolâtres, les polythéistes, et même chez ceux qui font profession d'athéisme.

Pour appuyer ces vues théoriques, qui constituent la première partie de sa thèse, il a groupé, en une deuxième et troisième partie, toute une série de preuves positives, empruntées à l'Ecriture et aux Pères, et surtout aux théologiens, dont la doctrine est longuement analysée, et une suite de faits convergents, tirés de l'histoire des religions et de la psychologie contemporaine.

A la suite de cet exposé, une discussion s'ouvrit, au cours de laquelle plusieurs membres du jury, après avoir loué le candidat de la solidité dialectique, de la richesse documentaire et de la portée pratique de sa thèse, et fait quelques réserves sur la composition et la forme, lui posèrent diverses objections sur l'emploi des termes : connaissance implicite et explicite, sur son interprétation de divers textes de saint Thomas ou de ses commentateurs sur le fond du sujet, etc.

La discussion fut animée, et le soutenant y déploya une rigueur d'argumentation et une netteté qui intéressèrent vivement l'auditoire. Sa Grandeur Mgr Costes, qui, avec une parfaite connaissance du sujet, avait attentivement suivi le débat, le résuma en quelques mots, en y ajoutant ses remarques personnelles. Puis après délibération du jury, il proclama M. l'abbé Martineau docteur en théologie, et le félicita de la mention qui lui était accordée pour son remarquable travail et sa brillante soutenance.

***

Le lendemain, 13 Janvier, sous la présidence de M. le Recteur, M. l'abbé Juguet, prêtre du diocèse de Laval, soutenait une thèse sur l'Eternité du sacerdoce du Christ.

D'une voix très nette, où ne transparaissaient point les récentes fatigues qui l'ont forcé d'interrompre quelque temps son ministère, il développa le beau sujet qu'il avait choisi, et que l'on peut résumer en ces mots du psalmiste : *Tu es sacerdos in aeternum.*

Une première partie démontre l'éternité du sacerdoce du Christ, éternité qui n'est pas sans commencement, puisque le Christ est prêtre selon sa nature humaine, mais qui est sans fin, et que l'on peut, pour cette raison, appeler éternité absolue, par opposition à l'éternité relative qui s'entendrait seulement d'une durée très longue, limitée, par exemple, à la fin du monde. M. Juguet prouve que cette opinion de quelques théologiens n'est pas fondée en tradition et que le Christ, prêtre dès l'Incarnation, le demeurera toujours.

Une deuxième partie, plus sujette à controverses, mais qui excite plus vivement l'intérêt, tente de nous expliquer l'éternité de ce sacerdoce, en nous faisant saisir les éléments éternels du sacerdoce du Christ, tout spécialement durant sa vie glorieuse, en nous découvrant, autant que possible, ce qu'est le « sacerdoce céleste ».

Le Christ tout d'abord, demeure prêtre *in æternum* en raison de la permanence de sa dignité sacerdotale, et de la pérennité des effets de son sacerdoce, ou, plus exactement, de la vertu de son sacrifice (selon la théorie développée par saint Thomas).

Mais il y a plus, il continue d'exercer au Ciel certaines fonctions sacerdotales : il prie, quoique sa prière, selon l'opinion du soutenant, ne soit plus formelle, mais « interprétative », par « présentation » de son corps sacré.

Le sacrifice lui-même n'est pas entièrement absent de l'assemblée des saints. Non pas que le Christ offre au Ciel un vrai sacrifice, — cette opinion, soutenue d'une manière hérétique par les Sociniens, et d'une manière tout au moins contestable par certaines écoles théologiques, ne semble pas au candidat suffisamment fondée en tradition, ni s'accorder suffisamment avec l'unité et la perfection du sacrifice de la Croix, — mais il « présente à son Père comme une prière incessante, en même temps que son humanité sainte offerte jadis sur la Croix, les adorations et les louanges de l'Eglise triomphante, et toutes les âmes qui participent pendant l'éternité aux divins effets de son sacrifice sanglant ».

Tout cela est exposé en une langue claire, simple, nuancée, accompagnée d'une érudition de bon aloi. Ainsi que le faisait remarquer Mgr Legendre au candidat, en passant de la thèse de M. Martineau à la sienne, « on a l'impression de quitter la montagne avec ses chemins ardus, ses vallées profondes, ses torrents qui tombent en cascades, mais aussi avec ses coins inconnus, ses aspects variés, ses vastes horizons, pour descendre dans la plaine, où coule une eau limpide, où des chemins faciles vous conduisent à travers les charmes du paysage, vers des sommets grandioses ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On lui fit cependant quelques difficultés, sur l'opinion de saint Thomas dont il avait un peu trop restreint la portée, et sur le caractère d'oblation actuelle, qu'il persiste à reconnaître à l'acte du Christ au ciel, à l'encontre de l'opinion soutenue par le R. P. de la Taille, dans le *Mysterium Fidei* ? Ces légères divergences d'opinion n'ont pas ébranlé la valeur foncière de ce travail instructif et fin, que le jury couronna par une mention ajoutée au titre de Docteur en théologie.

Des travaux comme ceux-ci montrent que si nos Facultés de Théologie souffrent actuellement de la pénurie des membres du sacerdoce, elles maintiennent toujours les études ecclésiastiques à une hauteur qui honore l'Eglise. C.-M. R.

BIBLIOGRAPHIE

L'AME DE JÉSUS. — ETUDE SUR LE CARACTÈRE DU CHRIST, par M. le chanoine Morice, docteur ès lettres. — *Chez AUBANEL Frères, Avignon.*

Mgr Duparc a adressé à l'auteur la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER

« Quimper, le 9 Février 1927.

» Mon cher Monsieur Morice,

» En étudiant l'*Ame de Jésus*, c'est un *Ecce Homo* que vous venez de peindre. Mais vous l'avez peint par le dedans : *omnis decor ab intus*.

» A mesure que je parcourais vos chapitres, je croyais me trouver en face d'un consulteur de la Congrégation des Rites, disséquant devant moi les vertus d'un candidat à la canonisation. Et quel candidat ! Le Saint des Saints, le Maître même et le modèle de toute sainteté. Dans votre analyse vous n'avez rien oublié de ce qui pouvait rendre sa perfection plus évidente et nous fournir à nous-mêmes des leçons plus éloquentes et plus précises.

» Je ne sais si je me suis trompé. A maintes reprises, il m'a paru que votre étude visait une catégorie spéciale de lecteurs : les jeunes. Il me semblait vous entendre leur dire : « Voilà Celui qui vous demande de l'imiter. Et vous le pouvez. Vous ne l'égalerez jamais. Mais, avec son aide, vous avez le devoir d'adapter à votre propre vie les qualités qui ont fait de Lui le Sauveur, et grâce auxquelles vous pourrez vous-mêmes contribuer au salut de vos frères. »

» Je souhaite que tous nos Cercles d'étude adoptent votre livre. Ils s'y intéresseront comme à l'Evangile, car il en est le vivant commentaire, accompagné d'observations neuves, et rédigé par un écrivain de premier ordre.

» Avec ma bénédiction, veuillez agréer, cher Monsieur Morice, l'assurance de mon bien affectueux dévouement en N. S.

» † ADOLPHE,
Evêque de Quimper. »

L'ABBE CLAUDE BOUVIER (1866-1914), par Henri Bouvier et Hippolyte Hemmer. Préface par Mgr Pierre Batiffol. Un vol. in-12 de XXIV-292 pages, avec portrait. Prix : 18 fr. — Librairie Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, 90, rue Bonaparte, Paris, 6e.

Les lecteurs de cette biographie s'étonneront d'abord de voir consacrer un volume à un modeste professeur de l'école secondaire Saint-Maurice, de Vienne ; puis ils subiront le charme d'une nature merveilleusement douée, d'un cœur chaud et délicat, d'une intelligence et d'une vertu supérieures ; ils s'expliqueront alors que, demeuré dans la tâche obscure de l'enseignement secondaire libre, l'abbé Bouvier ait agi profondément sur le milieu dauphinois et lyonnais, d'abord par ses élèves et par ses conférences puis au loin par ses écrits, et qu'il ait devancé en quelque sorte par son action le puissant mouvement qui se dessine en faveur du recrutement sacerdotal.

Vient de paraître :

LE NUAGE DE L'INCONNAISSANCE ET LES EPITRES QUI S'Y RATTACHENT, par un anonyme anglais du XIVe siècle. Traduction française par Dom Maurice Nœtinger, moine de Solesmes.

En un style très simple, enjoué même par endroits, si vécu que, n'était le titre et quelques passages, on le croirait écrit d'hier. *Le Nuage de l'Inconnaissance* fournit aux âmes contemplatives des indications pratiques où l'on sent une expérience consommée. Sans rien leur proposer d'extraordinaire, il les conduit insensiblement et par une voie très sûre aux sommets de la vie spirituelle.

Un volume in-12 broché, 12 fr. 50.

Maison MAME, Tours - Paris.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DEL ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ

CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles.
-:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIERE. — *Paris, le 4 Février* 1927. — La tendance générale du marché s'est nettement améliorée en raison des nombreuses disponibilités de la clientèle ; les affaires, cependant, conservent un volume modeste. Les affaires françaises particulièrement bénéficient de plus-values intéressantes, la tenue réservée de Londres affectant le marché des titres d'arbitrage.

Nos rentes se tiennent dans les hauts cours, bien influencées par le bilan de la Banque de France et la réduction de 5 1/2 % du taux d'intérêt des Bons de la Défense à un an, la dette intérieure, cependant, ne diminue pas, tant s'en faut ?

Le 15 Février, commencera l'émission de Bons du Trésor à 15 ans 7 %, destinés au remboursement des Bons du Trésor 1922, venant à échéance du 25 Septembre 1927.

Fonds Russes et Tures lourds. Mexicains fermes.

Les grandes Banques progressent : Paris 1.820, Union Parisienne 1.328, Nationale du Mexique 1.057.

Le Suez est lourd à 13.420 ; il en est de même du Rio à 4.975. Hausse de la Mount-Elliot à 99.

Les Pétrolifères sont un peu moins fermes : Royal 39.950 Shell 596, Eagle 122, Wyoming 593, Stéaua 472.

La de Beers se tient à 2.195. Mines d'or lourdes.

Les valeurs de caoutchoucs perdent plusieurs fractions : Padang 1.550, Terres 1.078, Financière 478, Cambodge 495.

Aux affaires diverses, bonne tenue de la Siper sur l'accroissement marqué de la production globale et la situation d'ensemble des chantiers de la I. R. D. P. dans laquelle la Société possède des intérêts importants.

Hausse de la Thomson, de l'Urbain Corporation, de l'action Gaiffe, des Etablissements Roffo et de la Banque des Pays de l'Europe Centrale, qui devrait s'acheminer vers le cours de 100.

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un GRAIN de VALS

Laxatif dépuratif

régularise les fonctions digestives

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. — Vendredi 18 Février 1927. — N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prédicateurs de Carême ; Corrections au Tableau des Confirmations pour 1927 ; Mandement pour le saint Temps du Carême.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Récollections sacerdotales ; Le Serviteur de Dieu, Camille Costa de Beauregard ; Pupilles de la Nation : Examens d'Aptitude aux Bourses ; Lesneven : Retraite ; Quimper : Fête religieuse au Likès ; Plouguin : Mères chrétiennes ; *Buez ar Zent* de Marigo.

III. — *Chronique générale :* Un curé en prison pour délit de procession ; Religieux décorés ; Conversion en Angleterre.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ASTHME
E.C. Sole 32.697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE
Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le SEL VICHY-ÉTAT
0 f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

ANÉMIE
NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Sel. e 207.204

CONSEIL AUX DAMES
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang Quand le sang circule bien. tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

Exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.
Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**
Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.
Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la santé en employant la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**
Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.
Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.
140

42e Année. Vendredi 18 Février 1927. No 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Février. — Sexagésime. Semi-double. Violet.
Lundi, 21. — De la Férie. Violet.
Mardi, 22. — La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 23. — S. Pierre Damien. Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 25. — De la Férie. Violet.
Samedi, 26. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 27. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tréflaouénan	le 20 Février.
Locquirec	du 21 au 23 —
Saint-Renan	du 24 au 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine religieuse*, les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la Station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir *une demande de pouvoirs*.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisses qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs ; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté serment.

Archives diocésa. es de Quimper et Léon

II. Corrections au Tableau des Confirmations pour 1927 :

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
25, Lundi.....	Plougourvest.....	Plouvorn. *
26, Mardi.....	Mespaul.....	Plouzévédé - Trézilidé. *
27, Mercredi.....	Saint-Vougay.....	Plougar. *
28, Jeudi.....	Lanhouarneau.....	Plounévez-Lochrist. *

III. Mandement pour le saint Temps du Carême. — Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

ARTICLE II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage, et l'emploi de la graisse pour apprêter les aliments (1).

Les jours où il est permis de faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le mercredi des Cendres et tous les autres mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les trois jours (mercredi, vendredi, samedi) des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, quand ces vigiles ne tombent pas le dimanche.

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou bouillon de viande ou de lard.

précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël; de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

ARTICLE III

La loi du *jeûne* est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas. — Elle permet pourtant à ceux qui jeûnent de prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, dans les conditions et les limites qu'autorisent les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand l'usage de la viande est permis un jour de jeûne, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les trois jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (1).

ARTICLE IV

Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux; etc. MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit canonique en cette matière (Can. 1245 § 1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

ARTICLE V

Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportion-

(1) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

Archives diocésa. es de Quimper et Léon

nées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les Œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Article VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1 du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Article VII

La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Article VIII

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre, le dimanche des Rameaux ; pour l'Œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant chaque jour plus grave, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publi-

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Article IX

Nous recommandons de nouveau l'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, et Nous ordonnons qu'elle soit établie dans toutes les paroisses.

Article X

Nous rappelons au clergé et aux fidèles leur devoir de maintenir ou d'instituer, en dehors de tous les partis politiques, des Ligues de Défense et d'Action Catholique paroissiales, en vue de promouvoir les Œuvres, et de défendre les droits et les intérêts catholiques.

Ces associations locales seront centralisées dans la Ligue Catholique diocésaine, sous la présidence de l'Evêque.

Article XI

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 11 Février 1927, en la fête de l'Apparition de N.-D. de Lourdes.

PAR MANDEMENT :
Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 8480. Nantes.** — ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Sexagésime, 20 Février* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, et de l'Adoration perpétuelle.

Vendredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Sexagésime (20 Février)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Récollections sacerdotales présidées par M. le chanoine Le Roy. — PONT-L'ABBÉ : vendredi 25 Février ; BRIEC : samedi 26 Février.

Le Serviteur de Dieu, Camille Costa de Beauregard. — La *Quinzaine religieuse* de la Savoie annonce que Mgr l'archevêque de Chambéry, qui avait obtenu du Saint-Siège l'ouverture des procès canoniques du Serviteur de Dieu, Camille Costa de Beauregard, vient de terminer les procès, et recommande la cause du Serviteur de Dieu aux prières des fidèles.

PUPILLES DE LA NATION

EXAMENS D'APTITUDE AUX BOURSES

Concours commun aux enseignements secondaire, primaire supérieur et technique *(1re et 2e séries, garçons et filles).*

Par arrêté ministériel du 7 Février 1927 :

Les sessions de l'examen d'aptitude aux bourses commun aux enseignements secondaire, primaire supérieur et technique (1re et 2e séries) s'ouvriront en 1927, dans tous les départements, le *jeudi 31 Mars.*

Nous rappelons les conditions de l'examen, et les formalités à remplir pour se faire inscrire.

DEUX SÉRIES DE CANDIDATS. — *1re série :* Candidats et candidates aux classes de 6e des lycées et collèges.

Candidats et candidates aux cours supérieurs annexés aux écoles primaires supérieures ou aux écoles pratiques de commerce et d'industrie (années préparatoires).

Les candidats et candidates doivent avoir *moins de treize ans* au 31 Décembre 1927.

2e série : Candidats et candidates aux classes de 5e des lycées et collèges.

Candidats et candidates à la 1re année des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires.

Candidats et candidates à la 1re année des écoles pratiques et des écoles de métiers de l'enseignement technique.

Les candidats et candidates doivent avoir *moins de 14 ans* au 31 Décembre 1927.

PROGRAMME. — L'examen de la 1re série porte sur le programme du Cours moyen des écoles primaires élémentaires.

L'examen de la 2e série porte sur le programme du Cours supé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rieur des écoles primaires, du Cours préparatoire des écoles primaires supérieures et des écoles pratiques, et de la classe de 6e de l'enseignement secondaire.

INSCRIPTION. — Se faire inscrire jusqu'au *14 Mars*, à l'Inspection Académique.

Les candidats et candidates Pupilles de la Nation qui sollicitent une *subvention* d'études de l'Office départemental produiront un dossier comprenant trois pièces seulement, savoir :

1° Une demande sur papier libre écrite et signée par le père ou le tuteur ;

2° L'acte de naissance de l'enfant sur papier libre ;

3° Un certificat scolaire signé par le chef d'établissement où l'enfant a fait ses études, indiquant d'une manière précise et détaillée ses notes et aptitudes. — Demander le modèle de Certificat à l'Inspection académique. Ne pas mettre de timbre pour la réponse.

Modèle de demande d'Inscription.

A....., le..... 1927.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inscrire mon fils (ma fille) (prénoms) au concours unique des bourses nationales pour l'année 1927, centre de..... (1)

Né le....., il (elle) est élève de.....

Je demande son inscription en..... série pour entrer au 1er Octobre dans la classe de..... *(ou)* le cours de....., à l'école de.....

En cas de réussite à l'examen, je sollicite l'attribution d'une subvention d'études pour l'école de..... .

(Signature.)

Il importe de remarquer :

1° Qu'aucun pupille reçu au concours unique ne pourra obtenir de subvention de l'Office départemental pour suivre un cours supérieur dans une école primaire *dépourvue d'un Cours complémentaire ;*

2° Que les candidats ou candidates de la 2me série doivent indiquer dans leur demande le genre d'épreuve *(latin* ou *dictée)* qu'ils ont choisi, suivant qu'ils veulent entrer dans la classe de 5me A de l'enseignement secondaire ou dans tout autre enseignement ne comportant pas l'étude du latin.

Avis important. — *Dispense d'âge.* — Par dérogation aux dispositions de l'art. 3 du décret du 12 Février 1926, les Pupilles de la Nation candidats et candidates à une bourse d'*enseignement primaire supérieur* sont autorisés à se présenter, à titre exceptionnel en 1927, *sans limite d'âge*, à l'examen d'aptitude dans la série correspondant à la classe qu'ils suivent. (Décret du 7 Février 1927.)

Le décret du Ministre ne vise que l'enseignement primaire supérieur, et n'est en ce moment applicable qu'aux 1re et 2me séries du concours unique ; mais les mêmes dispositions seront prises pour les 3me et 4me séries, pour lesquelles l'examen aura lieu le *5 Mai*.

(1) Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimper ou Quimperlé.

LESNEVEN. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le dimanche soir 6 Mars et se terminera le samedi matin 12 Mars. MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

QUIMPER. — **Fête religieuse au Likès.** — Les 22, 23 et 24 Février sera célébré au Likès le triduum solennel en l'honneur du Bienheureux frère Salomon. Monseigneur l'Evêque présidera la dernière journée.

D'une famille d'armateurs négociants de Boulogne, Nicolas Le Clerc quitte le monde à 22 ans pour consacrer sa vie au service de Dieu et des enfants du peuple dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Il enseigna à Rennes. Il revint en Bretagne en 1792 pour y visiter ses confrères à Saint-Brieuc, à Brest, à Auray et leur transmettre les directions du Supérieur général, frère Agathon, dont il était devenu le secrétaire et le représentant.

Rentré à Paris, il fut vite arrêté, incarcéré aux Carmes. C'est là qu'en haine de Dieu il fut massacré avec tant d'autres le 2 Septembre.

Le 17 Octobre dernier, il fut l'un des nouveaux bienheureux glorifiés par Sa Sainteté Pie XI.

PLOUGUIN. — **Mères chrétiennes.** — Pour maintenir et fortifier encore la vie religieuse dans sa belle paroisse, M. le Recteur de Plouguin veut s'appuyer sur celles qui sont le cœur même de la famille, sur les mères. Il les a donc convoquées pour une retraite *(8-11 Février)*. Avec quel empressement elles ont répondu à son appel ! Avec quelle avidité elles ont écouté la parole du P. Le Jollec qui leur rappelait leurs devoirs d'épouse, de mère, de maîtresse de maison ! Plus de 300 ont pris part à la communion générale du 11 Février. MM. les Recteurs de Guipronvel et de Tréouergat et M. le Vicaire de Landunvez ont aidé le Père prédicateur pour les confessions. Comme conclusion de la retraite, M. le Recteur a fondé une Confrérie des Mères chrétiennes. Inutile de dire que les inscriptions ont été très nombreuses dès la première heure. Daigne la bonne sainte Anne, déjà si vénérée à Plouguin, bénir la nouvelle Confrérie qui l'a choisie pour patronne !

***Buez ar Zent* de Marigo.** — Une troisième édition de cet ouvrage si connu et si apprécié vient d'être faite par les soins de M. Derrien, libraire à Brest. Le texte en a été revu, augmenté et corrigé par M. l'abbé Madec, aumônier à Kérinou, qui y a fait une place à de nombreuses vies de saints de Bretagne et aux nouveaux saints récemment canonisés.

Le prix du volume relié est de 12 fr. 50. Au clergé, pour 12 exemplaires pris à la fois, il est accordé une réduction de 6 fr. par douzaine.

En vente chez l'éditeur M. Désiré Derrien, libraire 52, rue de Siam Brest, et chez tous les libraires catholiques du diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un curé en prison pour délit de procession. — M. l'abbé Martin, curé de Méan, une des paroisses de Saint-Nazaire, avait fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir, lors de la Fête-Dieu dernière, passé outre à une interdiction du maire sectaire Blancho en faisant, comme d'habitude, la procession du Saint-Sacrement.

M. l'abbé Martin passa en correctionnelle et fut condamné à une amende d'un franc qui, grossie des frais du procès, se monta à 250 francs environ. M. le curé, pour le principe, refusa de la payer et attendit la saisie, qui ne vint pas. Entre temps, il en avait appelé au Conseil d'Etat. La décision appartenait, semblait-il, à la juridiction suprême.

Or, un commissaire de police de la ville est venu lui notifier qu'il avait ordre de l'appréhender en vertu d'une contrainte par corps. Comme il ne voulait procéder à cette opération ni au presbytère ni à l'église, il attendit la sortie de M. le curé et procéda à son arrestation assez discrètement pour que le fait passât inaperçu. Et voilà comment le vénérable M. Martin, vivante incarnation de la charité, de l'abnégation et du zèle le plus éclairé pour les âmes, fut conduit pour deux jours à la prison de la ville pour y subir, en contact avec la lie nazairienne, le régime du droit commun.

Il en est sorti jeudi matin et s'est rendu au presbytère de Saint-Nazaire, où il recevait l'hospitalité de son confrère.

A 1 h. 1/2 de l'après-midi, une foule compacte et disciplinée, composée de Nazairiens et de paroissiens de Méan, se trouvait massée sur le parvis de l'église Saint-Nazaire.

La Ligue patriotique des Françaises avait convoqué ses adhérentes qui étaient venues nombreuses.

Dès qu'apparut, entouré d'un très nombreux clergé, M. le curé de Méan, un cri, un seul, partit de toutes les poitrines : « Vive M. le curé ! »

A ce moment, au nom de la population méannaise, un des paroissiens s'avança et offrit une délicate gerbe de fleurs.

Puis les manifestants envahirent les nefs de la vaste église.

Après le chant *Nous voulons Dieu*, M. le curé de Méan monta en chaire pour louer Dieu d'avoir permis les événements qui ont donné lieu à cette magnifique manifestation religieuse.

« Tout à l'heure, a-t-il dit, vous m'accompagnerez sur la route qu'avant hier j'ai franchi seul : ce sera un cortège symbolique. Il annoncera, je l'espère, des temps nouveaux, des temps où nous jouirons enfin de la pacification des consciences. »

Après une courte allocution de M. le Curé de Saint-Nazaire, la foule sortit sur le parvis où de nouveau elle acclama M. le Curé de Méan.

Puis, précédé de tout le clergé, le cortège prit la route de Nantes pour se rendre à Méan.

Sur tout le parcours, les habitants se montraient sympathiques à la manifestation. Pas un cri hostile ne fut entendu.

L'entrée du curé dans son église fut vraiment triomphale. Les cloches sonnaient à toute volée.

Et, voici qu'au lendemain même de la sortie de prison du digne pasteur, l'on apprenait à Saint-Nazaire qu'une décision du Conseil d'Etat annule purement et simplement l'arrêté du maire sectaire.

Nous aurons ainsi connu cette situation paradoxale d'un citoyen irréprochable qui, pour avoir refusé de se plier à un caprice s'exerçant à l'encontre de toute légalité, a été mis en prison au nom de la loi, sans qu'aucun recours — peut-être — soit à sa portée contre ce déni de justice.

Nous apprenons que la question de l'arrestation arbitraire du curé de Méan va être portée devant le Parlement.

Religieux décorés. — Une nouvelle promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur du ministère de la Justice a paru au *Journal officiel*. Parmi les nouveaux chevaliers se trouve Mme Gabrielle-Claudine Chabat, en religion Sœur Marie-Perpétue, de l'Ordre de Marie-Joseph.

Sœur Marie-Perpétue est la supérieure de la prison Saint-Lazare. Elle a passé toute sa vie, déjà longue, dans les prisons au service des détenues, en province d'abord, à Paris ensuite. D'un grand dévouement, elle a su consoler bien des infortunes.

A un journaliste qui lui demandait d'évoquer devant lui quelques souvenirs sur ses prisonnières. Pour nous, dit-elle, *elles* sont toutes également misérables, également dignes de pitié. Celles que l'on appelle dans les journaux des « femmes célèbres » passent ici comme les autres femmes... »

M. Louis Barthou, garde des Sceaux, lui a remis personnellement l'insigne de la Légion d'honneur. Il a visité ensuite les locaux pénitentiaires.

***

Tandis que M. Barthou remettait la croix de la Légion d'honneur à Sœur Perpétue, une autre fête, moins officielle peut-être, mais également émouvante, se déroulait à l'hôpital Boucicaut, rue de la Convention.

Il s'agissait, en effet, de fêter Mère Saint-Prosper, des Augustines Hospitalières, qui vient de recevoir le ruban rouge (promotion de l'Hygiène), en récompense de quarante années de service dans les hôpitaux de Paris.

Il y a vingt-huit ans qu'elle est connue et aimée des malades qui se succèdent à l'hôpital Boucicaut, où Mère Saint-Prosper s'occupe actuellement du pavillon D.

***

En outre, au cours de ces dernières semaines, le *Journal officiel* de la République Française vient de publier la liste des récompenses que voici :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le R. P. Lobry, visiteur provinvial des Lazaristes, et directeur des Filles de la Charité, à Constantinople, vient d'être fait *Commandeur* de la Légion d'Honneur ; le R. P. Licent, de la Compagnie de Jésus, directeur du Musée Hoangho, à Tien-Tsin, dont le nom ne s'effacera pas des annales de la Science, est fait Chevalier de la Légion d'Honneur ; le P. de Vrière, visiteur des Missions des Lazaristes, reçoit aussi la Légion d'Honneur, pour les éminents services rendus depuis plus de 35 ans à l'influence française ; Mgr Hertzog, procureur général de la Confrérie des Prêtres de Saint Sulpice, reçoit aussi le ruban rouge.

De même, la Mère Adèle, supérieure des Sœurs de la Présentation, à Bassorah (Mésopotamie), pour le dévouement prodigué par elle depuis 40 ans, en cette région, aux œuvres françaises d'enseignement et de charité qui, dit le *Journal officiel*, servent magnifiquement l'influence française en Orient.

La liste pourrait s'allonger indéfiniment. Il faut vraiment que les mérites de ces religieux et de ces religieuses soient éclatants pour qu'un gouvernement laïque, si obstiné dans son laïcisme, les reconnaisse et les récompense !

Quand donc reconnaîtra-t-il ces écoles de formation à la science et au dévouement que sont les cloîtres, les maisons religieuses et les institutions congréganistes ?

Conversion en Angleterre. — On fait grand bruit, dans la haute société de Londres, de la conversion du duc de Malborough à la religion catholique.

Son baptême a eu lieu dans la chapelle privée de l'archevêque de Westminster, en présence de la duchesse de Malborough, née Gladys Deacon, de Boston ; de la contesse Abingdon, de lady Gwendolyn Spencer Churchill, de lord Lovat et du Révérend Oc Martindale.

Le duc et la duchesse de Malborough ont reçu, à l'issue de la cérémonie, la bénédiction du cardinal Bourne.

BIBLIOGRAPHIE

« **Les Etapes de Déhival dans les voies de l'Amour** », par M. Henri Bontoux. — *Chez Beauchesne, Paris.*

Mgr Duparc a adressé à l'auteur la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

« Quimper, le 10 Février 1927.

» Monsieur,

» J'ai lu le livre émouvant et grave que vous avez bien voulu m'adresser.

» Votre héros est *exceptionnel*. Mais il peut communiquer son élan même à des âmes moins hautes que la sienne.

» Vous avez eu raison de penser que sa vie, connue par sa correspondance, serait susceptible d'entraîner au sacerdoce des cœurs généreux et droits.

» Ce ne sont pas les vocations qui manquent dans le monde, c'est le courage d'y répondre.

» Déhival pourrait faire honte à notre jeunesse. Il y a en lui du Saint Paul disant à Notre Seigneur, au moment même où il est foudroyé : « Que voulez-vous que je fasse ? » Déhival est plus lent que Saint Paul, mais il est aussi docile et se donne aussi complètement. S'il doute un moment, le mot que vous lui dites suffit à l'aiguiller définitivement dans la voie du sacrifice. Vous avez gagné à Dieu un bon serviteur.

» J'ai suivi avec émotion les étapes de son ascension vers la vie religieuse. Elle ne m'a pas étonné. Il aimait Dieu, sincèrement. Tout est là. L'amour porte toujours l'âme vers les sommets. Toute vertu, toute victoire, tout bien réel vient de lui. C'est le nœud dramatique de cette vie, impressionnante dans son austérité.

» Ma première pensée, parce que j'ai lu le livre avant d'aborder la préface, fut que vous aviez créé de toutes pièces votre héros. Non. On n'invente pas ainsi. Votre imagination aurait conduit plus vite et par des sentiers plus aventureux votre histoire à son dénouement. La guerre y prêtait. Vous auriez fait votre homme moins simple et moins vrai. Vous avez été bien inspiré de nous le livrer tel que la vie vous l'a fait connaître.

» Ce récit sera bienfaisant pour les hommes du monde comme pour les hommes d'église, pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens, et je souhaite vivement que mes séminaristes lisent votre volume et y apprennent à unir dans leur vie la piété des vierges au zèle des soldats de Dieu.

» Avec ma bénédiction, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon paternel et respectueux dévouement en N. S.

» † ADOLPHE,
Evêque de Quimper. »

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.394 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...

Travail soigné -:- Prix modérés.
R C Quimper 4906.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 11 Février 1927.* — Le marché, après la belle étape de hausse qu'il a connue, semble éprouver le besoin de souffler un peu et ce, malgré la tension continue des changes, la livre s'inscrivant à 123,50 et le dollar à 25,45.

Nos rentes ont été l'objet de prises de bénéfices qui les ont ramenées en arrière, 3 °/o 52.55, 4 °/o 1917 54.20, 6 °/o 76.30. Les fonds russes et turcs sont toujours indécis. Il est vraisemblable que la tenue générale moins bonne de la Bourse est le résultat des différents achats de la clientèle attirée par les emprunts en cours, notamment l'émission annoncée pour le 15 de Bons du Trésor à quinze ans 7 °/o, dont le produit est destiné au remboursement des Bons du Trésor 6 °/o 1922 qui viennent à échéance le 25 Septembre 1927.

Ces Bons, au nominal de 500 francs, sont émis à 462,50, jouissance du 1er Février 1927, rapportent 35 francs par an payables les 1er Février et sont exempts de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, des droits de timbre et de transmission. Ils sont remboursables en quinze ans à 550 francs, soit par tirages au sort, soit par rachats en Bourse.

Les grandes Banques sont plus calmes : Paris 1.800, l'Union Parisienne 1.300, Société Marseillaise 590, Crédit Lyonnais 2.590, Société Générale 1.007.

Le Suez s'avance à 13.625 ; progression du Rio à 5.070, Tanganyika 371, Tharsis 382.

Vive avance des pétrolifères : Royal 41.650, Shell 645, Eagle 131, Wyoming 600, Stéana 495.

La de Beers est hésitante à 2.155 ; il en est de même des mines d'or, Chartered 194, Crown Mines 425, Rand Mines 438.

Les valeurs de caoutchoucs sont indécises : Cambodge 505, Financière 480, Padang 1.547, Terres Rouges 1.070. Aux affaires diverses, la Siper est demandée en raison de l'activité des travaux poursuivis sur les divers chantiers. Transactions très suivies sur les Sucreries et Raffineries de Cochinchine, qui ont largement dépassé le cours de 300 et sur l'action Agricole de de l'Annam qui, introduite le 9 Février, à la cote du Syndicat des Banquiers, s'échange aux environs de 145. Le principal intérêt de cette entreprise réside dans le fait que cette Société ne pratique nullement la monoculture, mais, en raison de la nature des terrains d'une concession de 8.000 hectares, cultive l'hévéa, le caféier, le théier, le riz et de nombreuses plantes exotiques, ce qui permet, en divisant les risques, d'escompter un rendement régulier.

On note l'avance de la Thomson à 482, sur les belles perspectives réservées à la Société, la hausse de l'Auxiliaire de Navigation à 825 et celle des Etablissements Roffo à 135. L'Urbain Corporation progresse vivement au-dessus de 430 et les Etablissements Gaiffe s'inscrivent en plus-value à 620.

JEUX DE MOTS

B — R D — A — X
B — S — N Ç — N

Trouvez deux noms de villes de France en remplissant les intervalles. Toute personne qui enverra la solution juste aura droit à un superbe cadeau. Envoyez votre réponse directement aux :

ATELIERS PAUL BERT, *15, rue Paul-Bert, Paris 11e.*

Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse.

42e Année. Vendredi 25 Février 1927. No 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Février. — Quinquagésime. Semi-double. Violet. A vêpres, mémoires du suivant.
Lundi, 28. — *(Au Propre diocésain).* — S. Ruellin, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mardi, 1er Mars. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 2. — Les Cendres. Violet.
Jeudi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 5. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 6. — 1er Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Renan	du 27 au 28 Février.
Saint-Hernin	du 1er au 3 Mars.
Goulven	du 4 au 6 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Monseigneur a reçu de Son Eminence le cardinal Gasquet, la lettre suivante :

31 Janvier 1927.

MONSEIGNEUR,

Après plusieurs années de travaux préparatoires, la Commission Pontificale pour la Revision de la Vulgate vient de publier le texte critique de la Genèse.

Les autres livres de la Ste Ecriture verront le jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux en cours.

Pour les mener vite et à bonne fin il est nécessaire de faire un nouvel appel à la générosité des fidèles. Le fondateur de cette œuvre, S. S. Pie X, a voulu en effet que tout l'univers catholique y coopérât, ne pouvant pas la faire dépendre uniquement des ressources déjà grevées du S. Siège.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après avoir pris l'avis du Souverain Pontife Pie XI, je me permets de recommander chaudement l'œuvre de la Revision de la Vulgate à la particulière attention de Votre Grandeur, et je profite de cette occasion pour lui exprimer mes sentiments de respect et de reconnaissance.

Je suis, de Votre Grandeur, le très dévoué in X^to.

Aidan Card. GASQUET.

Les offrandes peuvent être envoyées au Secrétariat de l'Evêché, ou au R. P. Dom Placide de Meester O. S. B., économe de la Commission Pontificale pour la Revision de la Vulgate, 24, Piazza S. Maria in Transtevere, Rome (14).

II. Date de la Première Communion solennelle. — Dans l'intérêt de l'instruction religieuse des enfants, Nous recommandons très instamment à MM. les Curés et Recteurs de retarder le plus possible la date de la Première Communion Solennelle.

Nous faisons expressément défense d'ouvrir la retraite préparatoire dans les paroisses de notre diocèse avant le *dimanche 22 Mai*, V^e dimanche après Pâques, à moins d'une autorisation spéciale qu'on devra Nous demander.

Sont seules exceptées de cette règle les paroisses qui auront la Confirmation avant cette date.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Mével, recteur de Plonévez-Porzay, décédé le 19 Février.

IV. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque a été nommé :

M. Pierre Berrou, jeune prêtre, vicaire à Pont-l'Abbé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quinquagésime, 27 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. Exposition du T. S.-Sacrement. — Vêpres à 3 heures. Prières des 40 Heures.

Lundi et Mardi : exposition, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

Mercredi des Cendres : bénédiction et imposition des Cendres avant la grand'messe, à 10 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche : ouverture de la Station du Carême, sermon français à la cathédrale et sermon breton à la chapelle, à 8 heures du soir.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quinquagésime (27 Février) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, Lundi et Mardi : prières des Quarante-Heures : le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'à l'issue des vêpres, qui seront chantées à 4 heures, lundi et mardi.

Mercredi des Cendres : Imposition des Cendres aux messes de 6, 7 heures. A 8 heures, bénédiction des Cendres et grand'messe. — *Ce même jour :* confession des enfants du catéchisme : messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

1^er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des Dames, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pêcheurs.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Mars 1927 :* L'Apostolat des grandes villes. — En raison des conditions où il s'exerce il doit avoir des méthodes propres. Disons ici surtout combien il est urgent. Il y a dans toutes les grandes agglomérations qui composent les capitales ou les cités industrielles des masses entièrement étrangères à l'idée religieuse : c'est une zone païenne. Le zèle catholique s'ingénie pour y faire pénétrer la foi et l'amour de Notre Seigneur, mais que le travail de pénétration est lent ! Aidons-le de nos prières, de notre argent, de notre peine.

Résolution apostolique : M'intéresser aux œuvres et aux campagnes entreprises en faveur de l'apostolat des grandes villes.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Mével, recteur de Plonévez-Porzay, sera chanté à Plonévez-Porzay, le *jeudi 3 Mars.*

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Logonna-Daoulas, du 13 au 30 Avril.

Prédicateurs de Carême. — Quimper *(Saint-Corentin) :* Station française, le R. P. Hoffet, missionnaire de la résidence de Paris ; Station bretonne, 1re partie, le clergé paroissial ; 2me retraite pascale, M. le chanoine Guéguen, ancien recteur de Plouhinec.

Quimper *(Saint-Mathieu) :* Station française, le R. P. Colin, S. J., de Quimper ; Station bretonne, M. l'abbé Mévellec, vicaire à Penhars.

Concarneau : le R. P. Le Gragnic, de la Compagnie de Marie.

Brest *(Saint-Louis) :* Station française, le R. P. Blanchet, S. J. ; Station bretonne, M. Salou, vicaire à Saint-Martin de Brest.

Brest *(Saint-Michel) :* Station française, le R. P. Raphaël, Franciscain ; Station bretonne, M. Picard, vicaire à Lambézellec.

Brest *(Saint-Martin) :* Station française, le R. P. Harant, missionnaire de Rennes ; Station bretonne, le clergé de Lambézellec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeunesse Catholique. — Monseigneur l'Evêque a reçu de Son Excellence Monseigneur Maglione, nonce à Paris, la lettre suivante :

Paris, le 14 Février 1927.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir la lettre du 12 Février et par laquelle Votre Grandeur a bien voulu me remettre les « Vœux » adoptés au Congrès de la Jeunesse Catholique tenu à Brest, le 6 de mois, et c'est de tout cœur que je remercie Votre Grandeur de cette aimable communication aussi bien que des sentiments qu'Elle daigne exprimer en cette occasion à mon endroit.

Je serais extrêmement obligé à Votre Grandeur si Elle voulait bien faire parvenir à M. le Président Diocésain de la Jeunesse Catholique mes plus vifs remerciements pour les sentiments de filiale soumission aux directions du Souverain Pontife manifestés par les congressistes en même temps que l'assurance que je ne manquerai pas de les communiquer au Saint Père dont le cœur paternel en éprouvera une grande consolation dans les amertumes de la tourmente douloureuse du moment.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mon profond et respectueux dévouement en N. S.

† LUIGI MAGLIONE,
Archevêque de Césarée,
Nonce apostolique.

Nécrologie. — M. HERRY FRANÇOIS. — Dans la nuit du 30 au 31 Janvier, est décédé à Plouvorn, dans sa famille, l'abbé François Herry, ancien recteur de Saint-Divy. Doux, modeste, il a fait le bien sans bruit. Dans toutes les paroisses où il a passé, il a laissé les plus profonds regrets ; les nombreuses délégations venues de Sizun et de Saint-Divy à ses funérailles l'ont bien prouvé.

Ordonné prêtre en 1886, il fut d'abord vicaire à Edern, puis à Sizun. En 1904, il fut nommé recteur de la chrétienne paroisse de Saint-Divy. Dans tous ces postes, il fut vraiment l'homme de Dieu, fidèle à toutes ses obligations du ministère et régulier comme un séminariste. Il avait surtout une tendre dévotion à la Sainte Vierge et il était un des plus fidèles pèlerins de Notre-Dame de Lourdes. Il y allait chaque année, et entraînait avec lui, chaque fois, de nombreux paroissiens. Par sa douceur et sa bonté, l'abbé Herry gagnait la confiance de ses paroissiens, et il était vraiment le père et le conseiller de tous. Il aimait surtout à chercher les enfants et jeunes gens susceptibles d'avoir la vocation sacerdotale, et nombreux sont ceux qu'il a préparés pour le collège et le Séminaire.

Pendant la guerre, son ministère fut très chargé, Monseigneur lui ayant confié, en même temps que Saint-Divy, la paroisse de La Forêt. Outre son ministère paroissial, il avait encore à s'occuper de la mairie. M. le Maire lui ayant demandé de remplir les fonctions de secrétaire, et tout le monde sait que, pendant la guerre, ce n'était pas une sinécure.

M. Herry ne cherchait pas seulement le bien spirituel de ses paroissiens, il les aidait aussi dans leurs affaires temporelles. Il avait fondé dans sa paroisse une Mutuelle-Bétail et une Mutuelle-Incendie ; et évidemment, c'était encore lui qui était le secrétaire et l'animateur de ces deux sociétés.

Tous ces travaux et ces fatigues ruinèrent sa santé. En 1923, il dut demander à Monseigneur de le relever de ses fonctions, et il se retira à Keraudren. Son état de santé s'aggravant et exigeant des soins qu'on ne pouvait pas lui donner dans cette Maison, il s'était, depuis quelques semaines, retiré à Plouvorn, chez son frère. C'est là qu'il s'est éteint, après une douce et courte agonie, tenant en main son chapelet de Lourdes qui ne le quittait jamais.

R. I. P.

AUDIERNE. — **La Mission.** — Trente jours durant, du dimanche 16 Janvier au lundi 14 Février, la paroisse d'Audierne a vécu dans une atmosphère de vie religieuse si intense, que nul, parmi ceux qui ont assisté aux exercices de ces jours bénis, n'oubliera ce qu'il a vu et entendu.

Dès la première heure, l'emprise surnaturelle se produisit sur les âmes. Elle ne fit que s'accentuer de jour en jour, et si la curiosité y fut d'abord pour une part, bientôt la grâce remua les fibres qui semblaient les plus réfractaires à son action, et des cœurs, depuis longtemps refroidis, indifférents aux splendeurs de la foi, retrouvèrent un rythme qu'ils avaient désappris. — La parole si claire et si évangélique des Pères Rédemptoristes, si pieuse et si convaincante, chassa les ténèbres accumulées, secoua les opiniâtres léthargies, réveilla beaucoup de consciences, pour lesquelles le devoir n'avait, de longue date, qu'une vague signification, et obligea les plus récalcitrants à reconnaître qu'il était temps de « virer de bord ».

Les bons Pères n'y vont pas par quatre chemins. La vérité, toute la vérité, le dogme avec ses précisions, le devoir chrétien avec ses exigences, les sanctions que le sophisme essaie de dénaturer et que la passion voudrait supprimer, ont fait entendre leur voix, tantôt consolante et tantôt terrifiante, devant la multitude pressée dans la grande et belle église.

Je viens d'écrire le mot « multitude ». Demandez-le à ceux qui étaient présents. A toutes les réunions, à celles du matin et à celles de l'après-midi, l'assistance était toujours largement satisfaisante. Pendant la semaine bretonne, les cinq réunions quotidiennes furent très particulièrement nombreuses. Mais pour la conférence du soir, chaque jour, pendant les quatre semaines, le vaste édifice fut comble Il fallut dévaliser un chantier de bois de construction pour improviser des sièges, mobiliser les longs bancs des usines, et recourir aux moyens les plus ingénieux pour permettre à tout le monde de s'asseoir d'une façon quelconque. Les marchepieds des autels latéraux avaient leurs clients fidèles. Quand on voulait une place de choix (chose d'ailleurs très relative), il fallait être à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'église une heure avant l'exercice. Les réunions du soir commençaient à 7 heures et demie et ne finissaient que vers 9 heures.

Il y eut des fêtes extrêmement émouvantes. L'intronisation de Notre Dame de Perpétuel Secours comme Patronne de la mission, l'appel des âmes du Purgatoire, la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge, l'illumination d'une grande croix entourée de palmes, une deuxième illumination où les feux dessinaient en énormes lettres ces mots : *Spes mea, Maria,* produisirent sur les assistants une impression profonde.

Et les confessions ? me demanderez-vous. Les Rédemptoristes étaient à la disposition des fidèles durant tous les temps libres, et eurent peu de loisirs. Les sept ouvriers de la mission bretonne en eurent moins encore. D'ailleurs, trois confessions, ou deux au minimum, étaient prescrites à tous les paroissiens, et la confession générale vivement recommandée. La plupart se soumirent à cette obligation avec une bonne volonté touchante, et le résultat fut pour tous un bonheur et une paix dont le rayonnement était manifeste. Que de retours ! Que d'obscures consciences ramonées à fond ! Les communions furent nombreuses et renouvelées pour le plus grand nombre. On en a compté plus de *six mille* pendant le mois.

Les enfants eurent leur large part de la Mission. Pendant quinze jours consécutifs, un Père les réunit, en dehors des classes, tantôt dans la vieille église, tantôt dans la nouvelle, et par des instructions suivies, très intéressantes, parsemées d'histoires et de traits vivants, les mit en face de la vie et de leurs devoirs dans la mesure que leur âge comportait. Une communion générale et une délicieuse cérémonie, l'offrande des couronnes à la Sainte Vierge furent le couronnement de cette longue et précieuse retraite...

Il y a eu quelques abstentions, beaucoup moins qu'on aurait cru. Les prières, faites si fréquemment pour les endurcis, ne leur seront pas inutiles. Un jour viendra, nous l'espérons, où ils comprendront que la vie sans Dieu, sans la grâce, sans les espérances chrétiennes, est un trop douloureux fardeau.

Le dimanche 13 Février, fut un jour de triomphe. La nouvelle église, si spacieuse pourtant, ne put recevoir la foule qui se présenta. Beaucoup de paroissiens et de voisins durent attendre patiemment, dehors, la sortie de la procession. — Les chants, qui avaient été si beaux, si enlevants durant toute la Mission, furent exécutés, ce jour-là, avec une perfection spéciale. Une nombreuse délégation d'élèves du Petit Séminaire de Pont-Croix était présente, ainsi que la musique, apportant un précieux renfort à notre musique paroissiale.

Sous un ciel idéal et un soleil de printemps, la procession se déroula à travers les rues de la ville et sur le quai. Quel recueillement et quel enthousiasme contenu !

Jamais on n'avait vu un tel défilé à Audierne, de l'avis de tous.

Au retour, les croix et les bannières se groupèrent sur le perron, et, au nom des missionnaires, le R. Père Supérieur adressa à la foule qui couvrait le vaste placitre et la route qui y donne accès ses suprêmes recommandations et ses adieux.

Bien peu, dans l'assistance, purent contenir leurs larmes. Les adieux terminés, un dernier cantique éclata, le cantique des serments : « *Nous le jurons...* » et en prononçant ces mots, hommes et femmes levaient la main en un geste d'énergique promesse de fidélité aux résolutions prises pendant les saints jours de la Mission. Et l'on se sépara, à regret. On s'était senti si près du Ciel !

Pourtant, une dernière cérémonie devait avoir lieu le lendemain. Un très grand nombre de paroissiens assistaient, lundi 14 Février, à la messe de 7 heures, et, comme le Père Supérieur le leur avait demandé, s'approchaient de la Sainte Table pour une communion d'action de grâces.

On ne pouvait terminer plus heureusement la série des exercices. *Laus Deo !* Gloire à Dieu ! Ces mots, gravés sur les murs de l'église, résument à merveille les sentiments qui étaient au fond de tous les cœurs et qui y resteront, nous en avons la ferme confiance, imprimés à jamais.

Brest *(Saint-Louis)*. — **Triduum solennel**, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, en l'honneur du Bienheureux Claude Laporte, ancien vicaire de Saint-Louis, massacré dans la prison des Carmes, à Paris, le 2 Septembre 1793.

Jeudi soir 24 Février. — *8 heures,* conférence de M. l'abbé Saluden, au Patronage des garçons, rue Lannouron : Claude Laporte à Brest et à Paris (avec projections).

Vendredi 25 et Samedi 26. — *10 heures,* grand'messe ; — *2 heures,* vêpres ; — *8 heures,* panégyrique, par M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre de la cathédrale de Vannes.

Dimanche 27. — *10 heures,* messe pontificale de Mgr l'Evêque, précédée du chant de Tierce. Propre : *Intret,* 1re messe de plusieurs martyrs (grégorien). Ordinaire : *Missa brevis,* à 4 voix mixtes (A. Gabrieli).

3 heures, vêpres, avec *Magnificat* à 4 voix mixtes (L. Viadana). Panégyrique, par M. le chanoine Le Garrec. Cantique en l'honneur des Bienheureux Martyrs (D. A. Deprez). Au Salut : prières des Quarante-Heures ; *Domine non secundum,* à 3 voix mixtes (C. Franck) ; *Tantum ergo,* grégorien ; cantique : *O Saints Martyrs,* à 4 voix mixtes (Ch. Bordes).

Aux fidèles qui visiteront l'église Saint-Louis pendant le Triduum, en y priant quelque temps aux intentions du Souverain Pontife, le Pape accorde une indulgence plénière, moyennant la confession et la communion — et une indulgence partielle de 100 jours, une fois par jour, durant ce même Triduum, l'une et l'autre applicables aux âmes du Purgatoire.

Les journées de la Presse catholique. — De l'avis général, les journées de la Presse, qui ont eu pour théâtres Saint-Pol de Léon, Lesneven, Ploudalmézeau, Saint-Renan, Brest, Landivisiau, ont été bienfaisantes. L'importance de la question avait provoqué une activité générale. Les Chefs de paroisse, les membres

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des Comités ont collaboré à la préparation de ces journées. Rendons un hommage particulier aux *Correspondants cantonaux* de la Presse, qui ont établi l'état de la Presse dans le canton et veillé à tous les détails. Leur rôle favorise grandement la bonne organisation de la Presse dans le diocèse. Les prêtres sont venus nombreux. Dans chaque centre on remarque un ou plusieurs prêtres d'à peu près toutes les paroisses du Doyenné. A Landivisiau les doyennés voisins, Saint-Thégonnec, Plouzévédé, Ploudiry sont représentés par M. le Curé lui-même ou par d'autres membres du clergé. Il y a à peu près partout un auditoire intéressant allant de cent cinquante à trois cents personnes, parmi lesquelles on distingue un député, un conseiller général, des maires, des adjoints. Saint-Renan ayant sa réunion le dimanche, il fut possible d'atteindre toute la population par la prédication aux messes sur les devoirs des catholiques envers la Presse. A Ploudalmézeau, à Landivisiau les enfants des écoles eurent leurs réunions particulières où ils entendirent parler des mauvais et des bons illustrés.

M. Gœtgebeur, nouveau chevalier de Saint-Grégoire, qui devait être le conférencier principal, est malheureusement retenu à Lille par la maladie. Il est remplacé par M. Aubert, délégué de la *Croix* pour la Bretagne. Sa parole aisée et pratique devait donner pleine satisfaction. M. l'abbé Le Gall, directeur de la Presse, l'accompagne.

Chaque journée débute par la messe pour la Presse, où il y a un bon nombre de communions. A Lesneven, deux cents personnes assistent à la messe, et après l'allocution de M. le Recteur de Kernoués les hommages montent vers le Sacré Cœur en chants mélodieux.

Les diverses réunions de la journée permettaient de traiter la question de la Presse avec ampleur et d'établir le code de la Presse dans la paroisse. Chaque réunion est présidée, à Saint-Pol, par M. le Curé-Archiprêtre, dans les autres centres par M. le Curé-Doyen.

La réunion du matin a un caractère plus intime. On se rend compte de la vie très active des divers Comités, et le conférencier aborde la question de la prière et celle des illustrés. La Presse, dit-il, doit être une œuvre paroissiale et exister dans chaque paroisse au même titre que les autres œuvres, puisqu'il est bien établi que la Presse est l'œuvre des œuvres. Dans la région il en est ainsi. Un prêtre est chargé de la Presse. Dans plusieurs centres il est aidé par des personnes dévouées qui suivent le mouvement de l'œuvre de très près. A la base de l'œuvre paroissiale de la Presse il est très important de mettre la prière, la *Ligue de l'Ave Maria*. Elle ne gêne aucune œuvre et les aide toutes. La plus efficace des prières est la sainte messe. Elle se dit tous les mois pour la Presse à Saint-Pol, à Lesneven. Elle a été célébrée à plusieurs reprises dans d'autres Comités. A Brest, il fut décidé, séance tenante, que la messe mensuelle sera célébrée dans chacune des six paroisses de la ville successivement comme c'était l'usage avant la guerre. La *Ligue de l'Ave Maria* existe dans les différents centres visités.

Vient la question des Illustrés. Il y en a de mauvais qui détraquent l'imagination de l'enfant et le poussent au crime. Ils sont en baisse sérieuse par suite des vigoureuses campagnes de l'abbé Béthléem et de la propagande des bons illustrés. Le conférencier recommande de les répandre largement, à la campagne comme en ville. Le Clergé trouve de précieux auxiliaires pour cette propagande dans les directeurs et directrices d'école.

Après le fraternel repas de midi, il y a une deuxième réunion. Le correspondant cantonal donne l'état général de la Presse dans le canton. A Lesneven, M. le Recteur du Folgoët lit un rapport sur la Presse bretonnante. On constate que les publications locales, particulièrement le *Courrier*, les publications de la Bonne Presse, et les publications régionales ont une large diffusion. Il faut veiller à ce que les catholiques gardent leur fidélité aux publications qui mettent avant tout les intérêts religieux et l'action catholique. C'est pour ces publications qu'il faut se dévouer sans compter. Les Comités de Lesneven et de Landivisiau ont fait avec succès une propagande en faveur de la *Semaine religieuse* ; elle est recommandée partout. Les chiffres des rapports ont malheureusement permis une autre constatation : beaucoup trop de familles chrétiennes lisent le journal neutre. Ce journal est cependant beaucoup plus dangereux que le journal franchement impie. Celui-ci provoque la méfiance et l'hostilité. Celui-là conduit insensiblement au scepticisme et à la ruine de la vitalité chrétienne. Il devra être remplacé par le journal régional catholique. Que de millions donnés par les catholiques, tous les ans, à la mauvaise Presse ! Dans chacune de ces journées on rappelle aux auditeurs que ces millions devraient aller à l'œuvre du *Franc de la Presse*, qui en ferait un emploi très utile au bien du pays et de la religion.

A Brest, M. le chanoine Moënner attire l'attention sur *l'Echo paroissial*, qui, par le vaillant labeur de Mgr Roull, a fait beaucoup de bien dans la ville. Dans quelques semaines il deviendra hebdomadaire, et, par une collaboration plus étendue, il continuera ses bienfaits.

Après cet exposé de l'état de la Presse, M. Aubert, dans une conférence très écoutée, montre la puissance illimitée de la Presse sur l'opinion publique, la nécessité pour les catholiques d'avoir leurs journaux et de les propager. Il exalte la maison de la Bonne Presse, la plus puissante maison d'éditions de France. Sa publication principale, *La Croix*, donne, par sa doctrine et sa documentation, une forte mentalité catholique. Elle a sa place dans les plus petites bourgades. Avec *La Croix* il faut répandre le journal régional d'action catholique. Le journal local doit se trouver dans toutes les familles. Avec lui, *La Croix du Dimanche* est déjà répandue dans diverses paroisses. Elle fait du bon travail et plaît aux agriculteurs. Le *Pèlerin* modernisé, par ses illustrations et son texte plus abondant, devient très populaire et facile à répandre. Puis, le conférencier passe aux moyens de propagande. Il demande enfin aux catholiques de fortifier leurs convictions et de mieux travailler à reconquérir nos libertés par la Presse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand les assistants ont obtenu les divers renseignements qu'ils ont demandés à la fin de la conférence, on se rend à l'église pour le salut du Saint-Sacrement. Chacun voit plus clairement le travail à accomplir, et les résultats seront, nous l'espérons, excellents.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La cause des martyrs victimes des « Boxers ».** — La Sacrée Congrégation des Rites vient de publier un décret par lequel le Saint-Père approuve l'introduction de la cause de béatification des martyrs mis à mort en Chine en 1900, pendant la révolution des « Boxers ».

Par le nombre des Serviteurs de Dieu qu'il s'agit d'élever aux honneurs des autels, cette cause est la plus importante de celles qui ont été, jusqu'ici, introduites devant la Congrégation des Rites. Elle concerne, en effet, 2.418 martyrs. Le nombre établi par une première enquête locale s'élevait à 2.857, mais l'instruction de la cause a réduit ce nombre de 439 victimes pour qui les preuves de la cause du martyre n'ont pas paru suffisamment établies. Il se peut même qu'il y ait encore d'autres réductions en Cour de Rome, ainsi qu'il est arrivé en 1925 pour les martyrs de Corée et, en 1926, pour les martyrs de la Révolution française, car la Congrégation des Rites apporta à l'étude de ces procès une rigueur extrême.

Si élevés que soient ces chiffres, ils ne représentent cependant qu'une partie du martyrologe chinois de 1900 : on estime, en effet, à vingt mille environ le nombre des chrétiens chinois mis à mort en haine de la foi en 1900 par les Boxers. Il ne s'agit dans cette cause que de ceux de ces chrétiens qui furent martyrisés dans les missions confiées aux Frères Mineurs franciscains, plus quelques autres martyrs des mêmes missions, mais d'autres époques : un de 1820, deux de 1875, 83 de 1898 et enfin trois Frères Mineurs belges mis à mort en 1904 : Mgr Théotime Verhaegen, vicaire apostolique, son frère le P. Frédéric Verhaegen et le P. Florent Robberecht.

Le Révérend Père Dhorme au service de la France en Orient. — En compagnie de M. Ponsot, Haut-Commissaire de France en Syrie, le R. P. Dhorme, directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem, vient de rentrer à Paris où il se propose de faire mieux connaître l'effort considérable de son Ecole en Orient pour le bon renom et le prestige de la France.

Le général Gourand a eu à cœur de souhaiter au R. P. Dhorme une chaleureuse bienvenue. Le grand et glorieux chef lui a consacré dans la *Revue des Deux-Mondes* un article dans lequel apparaît, une fois de plus, l'éminente utilité nationale des religieux français à l'étranger.

Voici le passage de l'étude du général Gourand :

« Mai-Juin 1915 ! A l'extrémité de la péninsule de Gallipoli, le corps expéditionnaire des Dardannelles vit et combat sous le feu

des batteries turques d'Europe et d'Asie. Du haut du pic d'Achi-Baba, les observatoires ennemis surveillent tous nos mouvements ; aussi, comme sur le front de France, il a fallu vite s'enterrer dans les tranchées et les boyaux.

» Le régiment d'Afrique, qui tient l'extrême droite sur les falaises qui dominent le détroit des Dardanelles, éventre, en creusant ses tranchées, une nécropole souterraine : les tombeaux livrent leurs antiques trésors. Prévenu, je me rends sur le champ des travaux, que dis-je ? des fouilles, et un beau sergent, au front intelligent, aux yeux perçants, à la barbe noire m'est présenté et m'explique en quelques mots comment nous nous trouvons sur le cimetière de la ville d'Eléonthe, d'où Alexandre Le Grand s'est embarqué pour l'Asie. Ce sergent était le P. Dhorme, dominicain de l'Ecole biblique de Jérusalem, mobilisé comme tous les autres Pères.

» Lorsque la durée de la guerre permit de mieux employer les hommes en raison de leurs capacités, le sergent Dhorme, qui consacrait sa vie au déchiffrement des plus antiques écritures, fut affecté au Ministère de la Guerre, au Service du Chiffre : ses études de linguistique ne lui furent pas inutiles pour découvrir les « chiffres » de l'ennemi qu'il réussit à suivre dans toutes leurs variantes. La guerre terminée, la victoire conquise, le P. Dhorme et ceux de ses frères qui n'avaient pas été tués, retournèrent à leurs études de Jérusalem ; mais ils rentraient tous avec la Croix de la Légion d'Honneur, conquise sur les champs de bataille.

» Je retrouvai le Père en Syrie, au moment du voyage de S. E. le cardinal Dubois. Je le connaissais vaillant soldat et chercheur savant ; cette visite à Beyrouth allait me donner une idée de son éloquence. Sollicité par le Cercle de l'Union, cercle franco-libanais de Beyrouth, de donner une conférence, le Père traita du « Livre de Job » qui est l'objet de ses travaux depuis de longues années, sujet qui apparut a priori sévère à bien des auditeurs ; mais à peine le Père eut-il commencé, avec son élan, sa fougue, portant à ses auditeurs ses arguments comme des « directs », que l'assistance fut immédiatement conquise. »

BIBLIOGRAPHIE

REVUE APOLOGÉTIQUE. — La Revue Apologétique *annonce à ses lecteurs ce qui suit* : 1° La Revue Apologétique *paraîtra désormais tous les mois, à la demande de plusieurs abonnés. Cette innovation permettra* de publier in-extenso *dans le même numéro la plupart des articles ou chroniques. Chaque numéro aura 128 pages ;* 2° *la direction de la Revue a confié la charge de rédacteur en chef à M. Bruno de Solages. Par ses soins, elle ne pourra manquer de devenir plus actuelle, plus vivante et plus utile.*

SOMMAIRE DE JANVIER : Une hardiesse du catholicisme : les six nouveaux évêques chinois : S. G. Mgr DE GUÉBRIANT. — Aux origines du dogme chrétien : le mystère de la Rédemption *(suite)* : E. MASURE. — Connaissance du monde et connaissance de Dieu : J. HÉBRARD. — Le sacrifice de la messe : G. BARDY. — La vie religieuse en Allemagne : les assemblées générales des catholiques allemands : P. DELATTRE. — La leçon de Caton : A. BESSIÈRES.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— La Semaine des écrivains catholiques : J. Reymond. — Chronique d'histoire : A. Leman. — Chronique littéraire : la religion de J.-J. Rousseau dans sa correspondance : J. Vincent. — *Informations : Notes et documents :* I. Le Calice d'Antioche. — II. Un manuel des missions catholiques : F. Crmetier. — *Petite Correspondance :* I. Le protestantisme contemporain, l'Action sociale et l'Union des Eglises. — La danse et la théologie morale. — III. Psychologie des foules.

Guide-manuel du Pèlerin à Rome et dans les principales villes d'Italie, par l'abbé Robert Pinel. — *36, boulevard Hausmann, Paris.*

L'EDUCATION SACERDOTALE, Etudes, Elévations et lettres, par l'abbé Claude Bouvier. Préface par M. l'abbé Félix Klein. Un vol. in-12 de XII-366 pages. Prix : 18 fr. Librairie Lecoffre. J. Gabalda, éditeur, 90, rue Bonaparte, Paris, 6e.

Beaucoup de mères chrétiennes se sont déjà édifiées dans les conférences que l'abbé Claude Bouvier avait écrites pour elles et qui ont été, après sa mort, réunies dans le volume de l'*Education religieuse*. Elles découvriront dans l'*Education sacerdotale* de courtes études qui leur étaient destinées sur la vocation de leurs enfants. Séminaristes et prêtres y trouveront des souvenirs qui ravivront les émotions les plus pures de leur vie au séminaire et de leurs ordinations, et des lettres singulièrement touchantes écrites à des « amis prêtres » et à des aspirants au sacerdoce.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

HIVER 1926-1927 : **COMMENT SE RENDRE AU MAROC.** — Il est rappelé qu'en utilisant le Réseau d'Orléans, on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir :

1°) **Par Bordeaux-Casablanca.** — Départ de Bordeaux trois fois par mois. Traversée en 3 jours.

2°) **Par Gibraltar-Casablanca.** — Relations rapides entre Paris et Gibraltar. Service hebdomadaire de Gibraltar à Casablanca, 15 heures de mer environ.

3°) **Par Algésiras-Tanger.** — Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algésiras, train rapide quotidien (service tri-hebdomadaire de luxe). Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures. De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile quotidien.

4°) **Par Toulouse-Casablanca (par avion).** — Trajet en chemin de fer jusqu'à Toulouse, voie aérienne de Toulouse à Casablanca.

5°) **Par Port-Vendres-Oran-Oudjda.** — Trajet en chemin de fer jusqu'à Port-Vendres par Limoges-Toulouse ; service hebdomadaire par paquebot rapide entre Port-Vendres et Oran. Entre Oran et Oudjda, Oudjda et Fez, Fez et Casablanca, trajet par voie ferrée ou par avion ; service automobile entre Oudjda et Casablanca.

Pour tous renseignements, notamment sur la délivrance des billets directs et l'enregistrement direct des bagages, s'adresser :

A Paris : A l'Agence spéciale de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines ; aux bureaux de renseignements de la gare du Quai d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

42e Année. Vendredi 4 Mars 1927. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Mars. — 1er du Carême. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire des Stes Perpétue et Félicité.
A vêpres, mémoires du suivant et des Stes Perpétue et Félicité.
Lundi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.
Jeudi, 10. — Les Quarante Saints Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 11. — De la Férie. Violet.
Samedi, 12. — S. Pol de Léon, Evêque. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 13. — 2e du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Goulven	le 6 Mars.
Tréhou	du 7 au 9 —
Meilars	le 13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Synode diocésain. — Monseigneur l'Evêque a définitivement arrêté la date du prochain synode, et en a fixé l'ouverture au *19 Septembre 1927*.

Une commission spécialement désignée pour cet objet poursuit en ce moment, sous la présidence de Monseigneur, la révision des Statuts en conformité avec les prescriptions du Code de droit canonique. Certaines parties de ce travail seront communiquées aux prêtres du diocèse, qui auront à les étudier dans leurs réunions cantonales suivant les instructions qui leur seront données. Ces réunions remplaceront pour cette année la deuxième conférence ecclésiastique qui se tient régulièrement en Mai-Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Plonévez-Porzay, M. Bossus, recteur de La Forest-Landerneau ;

Recteur de La Forest-Landerneau, M. Abgrall Jean-Marie, recteur de Logonna-Quimerc'h ;

Recteur de Meilars, en remplacement de M. Houël, démissionnaire pour cause de santé, M. Prigeac, vicaire de Landrévarzec ;

Vicaire à Pouldergat, M. Riou, vicaire à Lanriec.

III. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur « Le Signe de la Croix ».

ADOLPHE YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Cette année, à l'occasion du Carême, Nous voulons vous entretenir du Signe de la Croix.

Le Signe de la Croix s'appelle « le Signe du Chrétien ». Nous, catholiques, qui sommes les vrais chrétiens, apprécions-nous à sa valeur ce rite auguste, vénérable et saint ? En avons-nous la juste fierté ? Le faisons-nous aussi fréquemment que la foi nous le conseille, avec l'amour et le respect qui lui sont dus ? Avons-nous l'intelligence claire des souvenirs qu'il rappelle, des idées qu'il suggère, des grâces qu'il confère, de la noblesse et de la beauté qui le mettent au-dessus de tous les blasons humains ?

Voilà les questions auxquelles Nous vous invitons à répondre vous-mêmes. Ce que vous allez entendre est pour faciliter ce travail. Et cette sainte occupation sera un moyen très sûr de nous préparer à célébrer dignement, à la fin du Carême qui va s'ouvrir, le Mystère de la Croix et du Salut.

I. — Il y a une première chose que tout le monde sait.

Le Signe de la Croix est la marque caractéristique des chrétiens, ce qui sert à les distinguer des hommes, malheureusement plus nombreux qu'on ne croit, qui n'appartiennent pas à Jésus-Christ, — païens, juifs, musulmans, — et de ceux, trop nombreux aussi, qui après l'avoir connu se sont détachés de lui. Il est comme un mot de passe qui fait tomber les barrières et ouvre les portes.

Un Archevêque missionnaire de notre diocèse (1), Nous racontait naguère un fait qui met en évidence cette vérité. Il y a quelques années, des représentants du gouvernement français faisaient un voyage d'exploration en Chine. Ils parcouraient une province où n'avaient encore pénétré que des prêtres catholiques, à quelque trois mille kilomètres du littoral. Séparés de leur suite par un accident de route, privés de leur interprète, ils ne savaient que devenir, dans l'impossibilité de se faire comprendre, au milieu d'une population dont l'attitude n'avait rien d'amical. A tout hasard, l'un d'eux fit, à plusieurs reprises, très ostensiblement, le Signe de la Croix, dont il n'avait pas complètement perdu l'habitude. Bien lui en prit. Un indigène déjà converti à la foi devina son intention, s'approcha de lui, imita son geste, lui fit comprendre qu'il se mettait à sa disposition, et porta chez les Pères, résidant tout près de là, une lettre crayonnée à la hâte par le Français. Quelques instants après, les voyageurs reposaient en sécurité sous le toît de la Mission catholique.

Cet emploi du Signe de la Croix avait lieu fréquemment, aux temps de la primitive Eglise, quand les fidèles étaient disséminés au milieu de populations hostiles ; et on y recourt encore aujourd'hui en pays infidèles, où les chrétiens ont besoin de se reconnaître entre eux. Ce privilège de créer une zone de protection en faveur de ceux qui l'utilisent nous prépare à comprendre de quelle atmosphère surnaturelle le Signe de la Croix enveloppe le chrétien, qui s'achemine vers l'éternité bienheureuse, le long d'une route semée d'embûches et comme à travers un pays ennemi.

Dans les régions depuis longtemps conquises à la civilisation chrétienne, il a une portée plus grave. Il prend la valeur d'un signe social, d'un emblème collectif, d'un véritable drapeau dont on verrait flotter les couleurs sur le front d'une armée. Il est le lien visible, le *vinculum fraternitatis*, qui unit tous les chrétiens du monde. Il fait d'eux les habitants d'une même cité, les enfants d'une même famille, les militants de la même église, les membres d'un corps unique dont Jésus-Christ est la tête.

C'est ce que l'on voit, chaque dimanche, dans nos églises paroissiales. Les fidèles ont beau être distincts les uns des autres par l'âge, le rang, la profession, les inté-

(1) Mgr DE GUÉBRIANT, archevêque de Marcianopolis, supérieur général des Missions Etrangères.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rêts, les sympathies, à peine ont-ils franchi le seuil, à peine se sont-ils marqués du Signe sacré, qu'ils ne forment plus qu'un cœur et qu'une âme pour chanter les louanges divines, recevoir le même enseignement, participer à la même table et prier les uns pour les autres. Un spectacle plus impressionnant encore, ç'a été de voir les catholiques, accourus de tous les coins du diocèse, et réunis dans un même lieu comme dans un temple à ciel ouvert, à l'ombre de la Croix, tressaillir du même frisson en chantant le *Credo*, et de les entendre faire alors, à l'adresse de ceux qui ont le devoir d'écouter, de solennelles revendications en faveur des libertés religieuses. Au moment où Nous écrivons ces lignes, Nous avons encore dans les yeux l'image de la Bretagne chrétienne, de la France chrétienne, se levant comme un seul homme, faisant hardiment, fièrement, joyeusement, le Signe de la Croix, pour attester leurs convictions quinze fois séculaires, et affirmer qu'après avoir bénéficié d'une civilisation supérieure qu'à leur tour elles ont fait rayonner sur le monde, elles ne consentiront jamais à rétrograder vers la barbarie dont la religion du Christ les a délivrées. Et cela Nous rappelle ces grands mouvements d'autrefois, dont il serait téméraire d'affirmer qu'on ne les reverra plus, où les nations chrétiennes de l'Europe s'armaient de la Croix en même temps que de l'épée pour repousser les barbares du dehors. Et si l'on regarde plus loin, par delà l'Océan, vers le nouveau monde, ce sont des multitudes plus nombreuses encore que l'on voit se réunir sous l'égide de la Croix tutélaire. Une chrétienté âgée de quelques siècles à peine, organisait, l'année dernière, dans une ville âgée de quelques années, un congrès eucharistique international, auquel elle invitait les catholiques du monde entier. Les catholiques accouraient, en foules littéralement innombrables, et plus de deux cent mille hommes ou jeunes gens restaient, une nuit entière, en adoration devant le Saint-Sacrement exposé, traçant sur leur front et sur leur poitrine le Signe de la Croix, qui les réunissait, dans une même pensée et dans le même amour, auprès de leur Dieu !

II. — Jusqu'à présent, Nous n'avons considéré le Signe de la Croix que par le dehors, tel qu'il peut apparaître à ceux-là même qui ne partagent pas notre foi. C'est à ceux qui l'étudient en quelque sorte par le dedans qu'il révèle les richesses dont il est plein. *Omnis gloria ab intus.*

Et, pour commencer, une page d'Histoire.

Voici une date, un lieu, un personnage, qui ne doivent pas sortir de la mémoire humaine. L'événement qu'ils évoquent est le plus considérable de l'Histoire du monde. Ce n'est pas assez dire. La connaissance de cet événement est pour chacun de nous une question de vie ou de mort éternelle. Il domine toutes les affaires humaines et même divines.

L'an 33 de notre ère, à Jérusalem, la ville la plus sainte de l'Univers, le jour que l'on nomma le Vendredi Saint, le Saint par excellence, l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, est *mort sur la croix pour sauver le genre humain.* Ces mots devraient être gravés en lettres d'or sur tous nos monuments publics, en lettres de feu dans notre cœur. La mort d'un Dieu, aussi certaine, aussi féconde en conséquences salutaires qu'elle est impénétrable à la raison, cette mort divine renouvelle la face de la terre. Par elle, l'homme, — c'est-à-dire chacun de nous, — chassé du Paradis terrestre par la sinistre tempête du péché originel, égaré dans les chemins de la perdition, retrouve la voie vers le Paradis du Ciel. Elle a vaincu les deux ennemis de l'homme, les seuls ennemis définitifs qui se dressent ici-bas devant lui, le péché, et la mort engendrée par le péché. C'est dans la mort de Jésus-Christ qu'est née l'Eglise, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut. C'est en elle que chacun de nous trouve son acte de naissance. C'est sur la Croix que Jésus-Christ a cloué, en le signant de son sang, le décret qui nous libère de l'esclavage du démon et de la damnation éternelle !

Quel drame poignant que celui du Calvaire ! Quelle haine il doit nous inspirer pour le péché qui exige une telle victime et de telles représailles ! Et quelle ne doit pas être notre gratitude pour l'héroïque et doux Sauveur !

Notre Seigneur est souverainement aimable dans toutes les phases de son existence. C'est avec ravissement que nous le suivons dans les manifestations variées de sa bénignité infinie, à Bethléem, à Nazareth, sur les bords du lac, sur la colline des Béatitudes, sur celle de la Transfiguration, quand il enseigne, quand il guérit, quand il ressuscite les morts, quand il pardonne. Mais c'est dans les dernières heures de sa vie qu'il nous donne les témoignages les plus émouvants de son amour.

Le Signe de la Croix fait passer devant nous les étapes de cette interminable agonie, dont le calice devient de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moment en moment plus amer, depuis le jeudi soir jusqu'à trois heures de l'après-midi le lendemain : Gethsémani, où le sang du Sauveur coule à terre dans la hâte qu'il a de se répandre ; l'entrée du jardin, où l'attend le baiser de la trahison ; le Sanhédrin, où les princes des Juifs le condamnent une première fois à mort ; le Tribunal de Pilate, qui n'a pas le courage de le renvoyer absous après avoir proclamé son innocence ; la place publique, où la populace demande à grands cris qu'il soit crucifié ; le palais d'Hérode, dont les courtisans le tournent en dérision. Le voilà maintenant couvert d'une casaque, comme un roi de théâtre, un sceptre de roseau en main, une couronne d'épines sur la tête, un bandeau sur les yeux, souffleté, les épaules déchirées par le fouet, et plus tard, dans les rues de Jérusalem, tombant sous le faix de sa Croix, et quand on l'en délivre, dans l'impuissance où il est de la porter, traîné lui-même plutôt qu'il ne marche, vers l'endroit du supplice. Voilà les clous, la lance, l'éponge imbibée d'un narcotique, le gibet enfin où il est mis les bras en croix, au milieu des huées de ses ennemis, entre la terre qui le rejette et le Ciel dont il se plaint d'être abandonné. Le sang coule de toutes ses plaies sur le bois comme sur un autel. Nous entendons ses dernières paroles, ses suprêmes gémissements, témoignages poignants de son obéissance à Dieu et de son amour pour les hommes, clauses de son testament que sa mort seule rendra valables. Puis les yeux se ferment, les lèvres s'entr'ouvrent, la tête s'incline, Jésus est mort. — Mais il ne pénètre dans l'empire de la mort que pour triompher d'elle et du péché d'où la mort est sortie.

Voilà la Croix, dont un chrétien ne saurait trop se glorifier.

Voilà les inénarrables souffrances dont nous ravivons le reconnaissant souvenir toutes les fois que nous faisons le Signe de la Croix.

Voilà la divine victime, et le sacrifice du salut, dont nous nous approprions les mérites.

Voilà la victoire dont nous arborons le trophée.

III. — Le Signe de la Croix est le blason du chrétien. Nous avons à y considérer non seulement l'armoirie, mais la devise. C'est en invoquant le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, que nous reproduisons le signe du salut. Il nous aide à contempler le plus auguste mystère de notre foi, la Très Sainte Trinité.

Dieu est un, parfait, indivisible. Mais à côté de la grandeur ineffable de son unité, il y a la richesse infinie de sa nature, plus féconde encore au dedans qu'au dehors, capable de se communiquer à trois personnes égales.

Nous disons : Dieu le Père. Pourquoi Dieu, en effet, ne serait-il pas père ? La paternité est une grandeur. Comment Dieu manquerait-il de cette fécondité qu'il a donnée à ses créatures ? Il se choisira parmi les hommes des enfants d'adoption. N'est-il pas plus beau encore et plus grand de produire un autre soi-même par abondance, par plénitude, par la noblesse d'une nature heureuse et parfaite ?

Il a donc un Fils, Dieu de Dieu, lumière de lumière. Ce fils est unique, épuisant toute la fécondité de la nature qu'il partage. Tout ce qui est parfait est unique. Il a tout pris de son Père sans lui rien ôter. Ni le Père n'est plus vieux, ni le Fils n'est plus jeune. L'éternité est toujours ancienne et toujours nouvelle (1).

Mais le Père aime son Fils et il en est aimé. Cet amour, qui sort du Père et du Fils, est, dans la Trinité, une troisième personne, de la même substance que l'un et l'autre, avec eux un seul et même Dieu. Il procède d'eux, et il les unit éternellement, et il est leur égal.

Le Fils est nommé après le Père, puisqu'il en vient. Le Saint-Esprit vient aussi du Fils, après lequel il est nommé : et cet ordre ne peut être renversé : c'est dans cet ordre que nous avons été baptisés, et le Saint-Esprit ne peut pas plus être nommé le second que le Fils ne peut être nommé le premier.

La piété catholique a donné à cette doctrine une figure sensible et qui nous permet à la fois de rendre hommage à la Trinité Sainte, et de montrer comment l'Incarnation et la Rédemption, les deux mystères qui rattachent indissolublement notre humanité à Dieu, naissent eux-mêmes de la Sainte Trinité et sont traduits par le Signe de la Croix.

Vous avez tous pu voir dans vos églises un tableau symbolique, inspiré de l'Evangile, qui essaie d'exprimer sous une forme vivante l'acte propre de chacune des trois Personnes divines dans le drame de notre salut. Au centre, la victime pantelante attachée à la Croix, n'ayant plus qu'un souffle de vie. Un peu au-dessus, un vieillard vénérable, orné de vêtements somptueux, une couronne sur la tête, les yeux remplis d'une douceur infinie, les mains

(1) Bossuet : *Elévation sur les Mystères, passim.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soutenant les deux bras de la Croix, la présentant aux hommes avec le trésor qu'elle porte. Plus haut encore, une colombe, les ailes étendues, plane dans une gloire, dont le rayonnement embrasse la scène entière.

Cette scène, souvent reproduite sans art, est d'une vérité saisissante. Vous y retrouverez tout l'Evangile.

L'empereur couronné, c'est Dieu le Père. Le Père dont Notre Seigneur entretient si souvent ses Apôtres : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait ». « Ce que le Père fait, le Fils le fait semblablement ». « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père ».

La victime crucifiée, c'est le Fils, égal à son Père comme Dieu, serviteur de son Père comme homme. Car le Père, voulant sauver les hommes coupables, a fait de lui l'Homme Dieu. Si le Fils était demeuré simplement Dieu, il n'aurait pas pu devenir la victime expiatoire que la justice divine exigeait. Dieu l'a engendré dans le temps. Il est devenu semblable à nous, non pas pourtant sujet comme nous au péché, mais comme nous sujet à la souffrance, et capable par là de nous rendre les droits à la béatitude éternelle que nous avions perdus par le péché. Ce corps qui saigne, cette âme angoissée, c'est le corps et l'âme d'un Dieu qui se donne en rançon pour nos fautes, et en qui cependant le Père n'a jamais cessé de mettre toutes ses complaisances.

Enfin, la colombe qui plane; c'est le Saint-Esprit. Ce gracieux symbole n'est pas d'invention humaine. Le Saint-Esprit l'a lui-même choisi, pour manifester sa présence au Baptême du Christ et figurer l'action qu'il exerça sur lui. Il est intimement uni au Christ. C'est par son opération que le Fils de Dieu est conçu dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie. C'est sous son impulsion que Jésus se retire au désert, et quelque temps après se dirige vers la Galilée. C'est par sa vertu qu'il opère ses miracles et chasse les démons. C'est sous son inspiration qu'il parle dans les circonstances les plus solennelles. Il oriente la vie tout entière du Sauveur vers la Croix, depuis le premier mot qu'il dit à son entrée dans le monde : « Me voici, déjà prêtre et déjà victime », jusqu'à la parole décisive de Gethsémani : « Mon Père, non pas ma volonté, mais la vôtre ». Et il est encore avec lui dans cette messe unique du Calvaire, dont tout ce qui avait précédé n'avait été que la préparation et la préface. Tous les dons que l'Esprit-Saint distribuera plus tard anx membres du corps

mystique du Christ résidaient dans la tête en toute leur plénitude ; et l'Esprit se manifeste ici non seulement comme une grâce et comme une force, mais comme le principe de tous ces dons, comme la personne divine de qui ils découlent (1).

Voilà les perspectives magnifiques que nous découvrent le Signe de la Croix et les mots qui l'accompagnent. Acte de foi à des vérités transcendantes et nécessaires, il nous rattache à la source même de la vie et de la grâce, et nous met en communication avec Dieu le Père, auteur de tout don parfait, avec Dieu le Fils, illuminateur et rédempteur, avec l'Esprit, qui répand toute sainteté dans le monde. Il est sur notre être, misérable et faible, mais appelé à une haute destinée, la resplendissante effigie de l'Etre infini et parfait.

(A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *1er Dimanche du Carême, 6 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2. — A 8 heures, ouverture de la Station du Carême, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

Mardi et jeudi : sermon français à 8 heures du soir, à la cathédrale.
Mercredi : à la même heure, sermon breton à la chapelle.
Jeadi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Vendredi : à 8 heures, exercice public du Chemin de la Croix.
Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er Dimanche du Carême, 6 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

Mission et Retraite. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, la mission de Plourin-Ploudalmézeau, ***du 13 Mars au 2 Avril.***

— La retraite paroissiale de Guimaec, ***du 24 Mars au dimanche de la Passion.***

Récollections sacerdotales, présidées par M. le chanoine Alfred Le Roy : *Ploudalmézeau*, mercredi 9 Mars ; *Saint-Renan*, jeudi 10 ; *Plabennec*, vendredi 11.

(1) Le Breton : *Le Dieu vivant.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prédicateurs de Carême *(suite)*. — BREST *(Saint-Sauveur)* : le R. P. Georges, Eudiste.

BREST *(Les Carmes)* : le R. P. Danigo, Eudiste.

MORLAIX *(Saint-Mathieu)* : M. Hamon, missionnaire diocésain de Rennes.

DOUARNENEZ : M. Roullin, missionnaire diocésain de Rennes.

LANDERNEAU : le R. P. Raymond, de l'Immaculée Conception de Rennes.

PUPILLES DE LA NATION

Le registre d'inscription pour l'examen des bourses sera clos **le 14 Mars**. Les dossiers qui parviendront après cette date à l'Inspection Académique seront refusés. Il serait donc dangereux d'expédier au dernier moment les pièces requises. Si on les leur adressait le plus tôt possible, les secrétaires verraient leur travail singulièrement facilité et ils pourraient, à l'occasion, faire compléter à temps certains dossiers qui, faute de cela, seraient refusés.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien communiquer cette note à leurs écoles libres.

Triduum au Likès. — L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes a eu la gloire de compter parmi les martyrs de Septembre aux Carmes un de ses membres, le Frère Salomon, récemment béatifié par Sa Sainteté Pie XI. L'Esprit-Saint recommande de rendre g'oire à ceux qui furent des héros et nos modèles de sainteté... *Laudemus viros gloriosos*. Très heureuse de répondre à cet appel, la Direction du Likès a fait célébrer à l'école un Triduum solennel en l'honneur du Bienheureux les **22, 23** et **24** Février.

La chapelle a reçu pour la circonstance, par les soins des religieuses, une décoration de bon goût, dont la sobriété s'accorde bien avec le caractère de la chapelle, déjà si belle par elle-même.

Le Triduum est enrichi d'une indulgence plénière. Tous, maîtres et élèves, en bénéficient en se confessant et en recevant la sainte communion. Le prédicateur du Triduum est le P. Colin, S.J. D'une voix chaude il célèbre pendant les deux premiers jours l'action de l'amour divin dans l'âme de l'enfant et du novice. Cet amour suit l'enfant dans ses premières années, le retire de graves dangers à Paris, le conduit à l'âge de 22 ans au noviciat de Saint-Yon, où il en fait un parfait religieux.

Le Triduum comporte chaque jour une grand'messe et des vêpres. Les deux premiers jours la messe est chantée par M. Le Roy, chanoine titulaire, et par M. le chanoine Queinnec, doyen du Chapitre. La cantate au Bienheureux et le chant polyphonique, préparés avec soin par les maîtres et les élèves, ajoutent une note triomphante à la majesté de l'office divin. Le clergé de la ville et des paroisses voisines est venu nombreux adresser ses prières au Bienheureux.

Le troisième jour du Triduum revêt une splendeur particulière. Mgr l'Evêque tient chapelle, assisté de M. le chanoine Joncour, vicaire général, et de M. le chanoine Le Roy. M. le chanoine Cogneau, vicaire général, chante la messe. M. le chanoine Queinnec, cérémoniaire de l'église cathédrale, dirige les cérémonies et donne de l'assurance à la troupe intimidée des enfants de chœur. Au chœur il y a plusieurs chanoines et d'autres membres du clergé. La cantate au Bienheureux dans son entier développement, les chants grégoriens et à voix mixtes produisent un bel effet. Aux vêpres, le P. Colin montre l'amour divin achevant son œuvre dans l'âme du Frère Salomon. Devenu secrétaire général de l'Institut, le Frère, tout en se dévouant à ses hautes fonctions, se détache de ce monde, désire le martyre et accepte la mort sans faiblir, pleinement soumis à la volonté divine.

Les élèves tiennent à exprimer leurs sentiments à Monseigneur. Après la messe, un Lorientais, élève du cours commercial comme le fut le Fr. Salomon dans sa jeunesse, vient dire à Sa Grandeur son dévouement et celui de ses camarades. Monseigneur, en des accents où vibre une affection très paternelle, recommande à cette belle jeunesse une forte science religieuse et la piété, et provoque des applaudissements unanimes par l'octroi d'un jour de congé. La musique instrumentale unit son concert harmonieux à l'allégresse générale.

A la fin du banquet, le cher Frère Paul, visiteur, remercie Monseigneur de ses bontés à l'égard de l'Institut, ainsi que les aumôniers, les prêtres et les laïques qui sont venus à la fête. Le président de l'Amicale, M. Le Berre, proclame la reconnaissance des Anciens envers leur école. Monseigneur trouve, comme toujours, les termes les plus heureux pour remercier, lui aussi, l'Institut du bien qu'il fait dans le monde et dans son diocèse.

Daigne le Bienheureux Fr. Salomon récompenser tous ceux qui se sont dévoués à ces belles fêtes !

KERLAZ. — **Bénédiction de la statue de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus**, don d'une famille dévouée.

Dimanche 6 février, M. Plougoulm, recteur de Tréboul, accompagné de M. Bihan-Poudec, aumônier de Saint-Blaise, à Douarnenez, protégé et apôtre de sainte Thérèse, a présidé la cérémonie.

« Dieu est admirable dans ses Saints », dit-il, admirable dans sainte Jeanne d'Arc qu'il a appelée à faire le grand miracle de la délivrance de la France ; admirable en sainte Thérèse. Fleur épanouie du Carmel et rapidement parvenue à la sainteté (elle n'aurait pas encore eu 55 ans) et tranquillement cueillie par le bon Dieu, sans avoir fait grand bruit jusque-là, elle a aussitôt après sa mort attiré les foules par sa sainteté et ses miracles : que de vocations suscitées, de protections accordées aux combattants, aux Missions ; partout, quelle pluie de roses tombée à sa prière !

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a promis de passer son ciel à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faire du bien sur la terre : elle ne prendra vraiment son repos qu'à la fin du monde.

Te Deum laudamus : pour tant de bonté, louons Dieu, et sa petite Sainte. — Et merci à l'excellent prédicateur qui nous a éclairés, émus, en célébrant sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

SAINTE-ANNE. — **Anniversaire de la découverte de la statue de sainte Anne**, *lundi 7 Mars*, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes. — PROGRAMME. — Messes à 5, 6, 7 et 8 h. ; 9 h. 45, grand'messe, sermon breton par M. Le Maréchal, curé-doyen de Pluvigner, procession ; 11 h. 30, dernière messe ; 14 h., vêpres et bénédiction.

N. B. — Il y a 50 ans, le 7 Mars 1877, que fut inauguré l'office propre du 7 Mars. Cet office, composé par dom Guéranger, abbé de Solesmes, avait été accepté par la S. C. des Rites, grâce à l'intervention de Mgr Ferrata, secrétaire de la S. C. et très dévot à sainte Anne d'Auray. On sait que Mgr Ferrata fut plus tard Nonce à Paris, puis Cardinal.

La messe fut chantée le 7 Mars 1877 par dom Couturier, abbé de Solesmes, et le sermon prêché par M Shliebush, qui avait collaboré avec dom Guéranger et rédigé la légende du 2e Nocturne pour le Bréviaire.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie BLOUD et GAY lance une nouvelle collection : LA BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE ILLUSTREE.

Ces ouvrages sont agréablement présentés, très abondamment illustrés, se proposent de distraire, mais aussi d'instruire et d'édifier.

Cette collection vaut d'être encouragée. Alors qu'on voit se multiplier à l'étalage des libraires et des kiosques les publications malsaines, il est opportun, il était nécessaire qu'une collection comme celle-ci apportant à la fois, pour un prix fort raisonnable, distraction, instruction, édification, naisse et prenne un bel essor. Ne pensez-vous pas avec nous, que le meilleur moyen de lutter contre les publications mauvaises est de leur opposer la concurrence d'éditions franchement catholiques, et dont la valeur technique ne craint pas la comparaison avec les premières ?

R. P. J.-B. THIBAUT, des Augustins de l'Assomption : ORDRE DES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE à JERUSALEM, du IVe au Xe siècle. Etudes de topographie et de liturgie palestiniennes. — In-8° de 128 pages, 10 gravures. Prix, 5 fr. ; port, 0 fr. 45.

Ce nouvel ouvrage du R. P. Thibaut est une de ces grandes études de première main qui servent de base aux plus importantes questions de topographie des Lieux Saints de Jérusalem et de liturgie chrétienne. On ne trouvera nulle part ailleurs une telle mine de renseignements sur l'origine et la signification des augustes cérémonies pratiquées dans l'Eglise universelle au cours de la Semaine Sainte.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 11 Mars 1927. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Mars. — 2e du Carême. Semi-double. Violet.
Lundi, 14. — De la Férie. Violet.
Mardi, 15. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 16. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 18. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 19. — S. JOSEPH, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie, Confesseur. Double de 1re classe. Blanc.
Dimanche, 20. — 3e du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pleyben. . . . . du 13 au 18 Mars.
Taulé . . . . . du 19 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le culte suspendu à Saint-Rivoal. — Dimanche, M. le Curé-doyen de Pleyben a donné lecture aux paroissiens de Saint-Rivoal de l'ordonnance suivante :

Nous, ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon,

Considérant que la résidence du Recteur de Saint-Rivoal a été rendue impossible dans cette localité par le fait du Conseil municipal et qu'il a reçu sommation par huissier d'avoir à quitter le presbytère dans le délai de quinze jours,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE 1. — M. Le Roy, recteur de Saint-Rivoal, quittera immédiatement la paroisse,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ART. 2. — M. le Recteur de Brasparts, par lui-même ou par ses vicaires, sera chargé de faire le catéchisme aux enfants, et de procéder aux enterrements, sans aucune solennité.

ART. 3. — Pour les baptêmes, les mariages, l'administration des sacrements aux malades, les habitants de Saint-Rivoal devront s'adresser à Brasparts, à Saint-Cadou ou à Lopérec. A cet effet, Nous autorisons expressément le clergé de ces trois paroisses à inscrire les bans et à célébrer les mariages des habitants de Saint-Rivoal tant que durera la crise actuelle.

ART. 4. — Toutes les sonneries religieuses sont interdites, même pour l'Angelus et pour les enterrements.

ART. 5. — Nous ne rétablirons le clergé à Saint-Rivoal que lorsque un logement lui sera assuré à des conditions que Nous puissions accepter.

Quimper, le 23 Février 1927. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. — Monseigneur, devant prêcher au Pardon des Bretons de Paris, sera absent du 18 au 22 Mars.

III. Adresse de l'Episcopat français au Souverain Pontife.

TRÈS SAINT PÈRE,

Les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France s'empressent d'adresser à Votre Sainteté l'expression de leur pleine adhésion aux enseignements et aux décisions contenus dans son allocution consistoriale du 20 Décembre dernier et dans le décret du Saint Office concernant l'*Action Française*.

Ils se font un devoir de répondre à l'attente de Votre Sainteté et de porter à la connaissance de leurs fidèles Sa pensée et Sa paternelle volonté, en y joignant les explications utiles pour faire comprendre les raisons et l'opportunité des décisions formulées par Elle ou édictées par Son ordre.

Ils prient ardemment le Seigneur d'éclairer les esprits, de toucher les cœurs et d'amener les volontés à une filiale obéissance afin que le Père de la grande famille catholique ait la consolation de voir tous ses fils s'incliner respectueusement devant Son autorité, en lui disant, comme saint Pierre à Notre-Seigneur : « A qui irions-nous ? Vous seul avez les paroles de la vie éternelle. »

Suivent les signatures des Cardinaux, Archevêques et Evêques résidentiels ou titulaires de France et d'Algérie en exercice, au nombre de cent quatre.

IV. Déclaration des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, au sujet des récentes décisions du Saint-Siège concernant l' « Action Française ». — Une crise douloureuse s'est ouverte chez les Catholiques de France à l'occasion de l'*Action Française*. Après des avertissements paternels et solennels, qui étaient un appel à une réforme

salutaire, le Saint-Père, gardien de la doctrine et de la morale catholiques, a porté une condamnation explicite : certains livres de M. Charles Maurras, déjà réprouvés par Pie X, et le Journal l'*Action Française*, ont été mis à l'*Index*. Défense formelle est donc faite, et sous peine de faute grave, de les éditer, de les lire, de les conserver, de les vendre, de les traduire, de les communiquer (Can. 1398).

Chacun des Evêques de France a publié ces actes du magistère pontifical : en même temps il traçait aux Fidèles de son diocèse la seule ligne de conduite à suivre en la circonstance : soumission et obéissance.

Mais la passion politique s'est ingéniée, dès les premiers jours de l'intervention du Saint-Père, à dénaturer les faits et les intentions ; l'autorité du Pape en cette matière a été discutée et pratiquement reniée. Un retentissant article intitulé : « *Non possumus* », « Nous ne pouvons pas obéir. », fut jeté aux quatre coins de la France comme un cri de révolte ; et depuis lors, l'opinion publique, trompée chaque jour par des exposés fantaisistes, s'inquiète et s'égare au grand détriment des consciences et de l'esprit chrétien.

Aussi, Nous, Evêques de France, croyons-nous de notre devoir de Pasteurs et de Français, d'intervenir aujourd'hui par une déclaration collective et solennelle, pour faire écho à la voix du Souverain Pontife, défendre sa pensée contre des interprétations calomnieuses, rétablir la vérité outragée et témoigner enfin, par une solennelle attestation, que l'épiscopat français reste fidèle à sa mission patriotique, même et surtout quand il lutte avec le Pape pour la sauvegarde des principes qui sont à la base de la civilisation chrétienne.

***

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que nous voyons aujourd'hui, en France, des Catholiques qui se disent sincères, blâmer et rejeter les actes les plus légitimes du Souverain Pontife. L'intérêt politique — comme l'intérêt tout court — aveugle souvent les esprits les plus lucides ; mais la saine théologie dissipe facilement, d'un clair rayon, les nuages amoncelés pour voiler la vérité.

L'école d'*Action Française* a été condamnée, le journal l'*Action Française* est mis à l'*Index* : pourquoi ?

Parce que cette école reconnaît pour principaux maîtres et chefs des hommes qui, par leurs écrits, se sont mis en contradiction avec la foi et la morale catholiques ; parce que cette école a pour base des erreurs fondamentales desquelles résulte ce que le Saint-Père appelle un « système religieux, moral et social » inconciliable avec le dogme et la morale.

Le journal a été mis à l'*Index* parce qu'il est comme le porte-voix de d'école susdite et encore à cause de ses articles irrespectueux, de ses calomnies et de ses injures contre le Saint-Siège, contre le Vatican et contre le Pape lui-même.

Qui ne voit que des maîtres professant de telles doctrines n'ont aucun titre à diriger les Catholiques ? Ils ne sauraient leur apprendre à penser comme il convient sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur l'Eglise et le Pape, sur le sens de la vie, sur la morale, ses fondements, ses règles, ses sanctions, sur l'organisation de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la famille, de la société, de l'Etat, sur les rapports de l'Etat et de l'Eglise.

Nous sommes bien persuadés que beaucoup d'adhérents de l'*Action Française*, en donnant leur nom à ce groupement, n'ont point entendu pour cela embrasser les doctrines philosophiques, religieuses, morales ou sociales de ses dirigeants. On ne peut néanmoins contester que le contact fréquent de tels maîtres et la lecture habituelle de leurs écrits ne soient un danger, surtout pour les jeunes.

L'attitude de certains adhérents catholiques et les arguments mis par eux en avant pour la justifier, prouvent assez clairement qu'ils se sont eux-mêmes laissé pénétrer par les faux principes qui inspirent la politique de cette école, ses méthodes et ses procédés.

Et comment pourrait-il en être autrement ? Le journal l'*Action Française* les propage constamment, plus ou moins dilués dans les considérations ou les invectives de ses dirigeants. Ceux-ci professent un « nationalisme intégral » qui n'est au fond qu'une conception païenne de la Cité et de l'Etat, où l'Eglise n'a de place que comme soutien de l'ordre et non comme organisme divin et indépendant, chargé de diriger les âmes vers leur fin surnaturelle.

Ils laissent aussi dans l'ombre tout un côté de la morale catholique qui en est l'aspect le plus bienfaisant ; douceur, charité, modération, bienveillance, apostolat des humbles : autant de vertus dont ils ne parlent guère. Les jeunes gens instruits à leur école rêvent d'une autre méthode d'action ; et la maxime « Politique d'abord », qui demeure, en dépit de toutes les explications données, inacceptable pour les Catholiques, tourne vers d'autres buts leur activité.

Et cette activité même, qui devrait être sagement dirigée, les maîtres de l'*Action Française* l'exercent à réaliser « par tous les moyens » une œuvre politique. *Par tous les moyens !* Formule que la morale réprouve, ainsi exprimée sans aucune restriction, et que la conscience chrétienne ne saurait admettre.

Que dire aussi des polémiques violentes dont l'*Action Française* s'est fait une spécialité ? Souvent contraires à l'esprit évangélique, elles ne font pas la lumière dans les esprits, mais excitent trop facilement les pires passions — la haine et le mépris.

Enfin il s'est révélé chez les disciples de cette école une absence complète de toute juste idée sur l'autorité du Pape et sa compétence ; un manque absolu de tout esprit de soumission et de respect ; une attitude prononcée d'opposition et de révolte : « ce sont ces choses, dit le Saint Père, qui ont mis le comble à la mesure, et Nous ont amené à proscrire le journal l'*Action Française*, comme Pie X avait proscrit la revue bi-mensuelle de même nom ».

Voilà quelques-uns des plus graves reproches adressés à bon droit à l'*Action Française*. Ils ne sont pas d'ordre politique, mais d'ordre doctrinal et moral.

Les partisans de l'*Action Française* observent qu'il y a bien d'autres journaux qui sont dirigés et rédigés par des incroyants, dont les doctrines sont répréhensibles au point de vue de l'enseignement catholique, et qui cependant ne sont pas

l'objet d'une prohibition nominale. Nous n'en disconvenons pas ; mais ces journaux n'ont pas organisé de groupement politique, ils n'enrôlent pas leurs lecteurs dans des ligues, ils ne les réunissent pas autour des chaires d'un Institut d'enseignement, ils ne prétendent pas faire l'éducation politique et sociale de la jeunesse. Or, c'est ce que fait l'*Action Française*, c'est ce qui la rend particulièrement dangereuse, et c'est une des raisons qui ont motivé les mesures spéciales dont elle est l'objet.

* * *

L'*Action Française* est monarchiste ; c'est son droit. Le Pape ne songe nullement à en entraver l'exercice. Mais il ne veut pas que, sous prétexte de restaurer la royauté en France, on inculque aux Catholiques français des doctrines erronées et des principes d'action réprouvés par la morale chrétienne.

Non, le Pape ne condamne pas des opinions politiques légitimes, mais des idées fausses et des procédés répréhensibles et il les condamne là où ils sont : dans des écrits qualifiés : « *pessima* », « très mauvais », du temps de Pie X ; dans un journal qui en est imprégné comme d'un poison subtil, dont on a peine à se défendre ; dans une école qui, malgré les sentiments personnels de quelques-uns de ses membres s'en inspire et les répand. Il était grand temps que Pie XI intervînt pour assainir une atmosphère païenne qui contaminait insensiblement les âmes et corrompait jusqu'aux traditions les plus sacrées de la vieille Monarchie française.

* * *

L'intervention pontificale en cette matière est parfaitement légitime ; il est évident que le pouvoir du Pape ne cesse pas de s'étendre à tout ce qui regarde la Foi et la Morale, alors même que l'on y mêle des questions politiques.

Le Pape est ici sur son terrain ; il agit comme Pasteur d'âmes, il a le droit de parler, de commander et les fidèles lui doivent entière soumission.

Nulle autre attitude n'est acceptable de la part des Catholiques. Ceux qui prétendent que le Pape est sorti de son rôle font preuve d'ignorance, ou ajoutent foi, par intérêt politique, à de complaisantes consultations de théologiens anonymes. Ne craignons pas de l'affirmer : protester contre la condamnation portée par le Pape, ou refuser de s'y soumettre, c'est s'insurger ouvertement contre l'exercice légitime de la Souveraine autorité du Pontife Romain.

* * *

D'autres s'en vont répétant que le Pape a été trompé ; que des adversaires passionnés de l'*Action Française* ont ourdi contre elle, au Vatican, depuis longtemps déjà, un complot désormais percé à jour ; que Pie XI s'est laissé circonvenir par des intrigues hostiles à la France ; que son acte est, au premier chef, un acte politique tendant à dissocier les forces catholiques françaises.

Nous rougissons d'avoir à dénoncer ici des accusations aussi invraisemblables qu'injurieuses, répétées chaque jour par des hommes qui protestent néanmoins de leur respect pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'autorité spirituelle du Pape et acceptées, hélas ! par une opinion publique trop docile — ou trop intéressée.

Traiter ainsi le Pape et ses représentants légitimes, laisser planer de tels soupçons sur les actes pontificaux ; échafauder sans preuves de tels romans, est-ce possible ? De la part d'incrédules, peut-être ; mais des hommes qui se déclarent catholiques, qui se vantent de professer et au besoin de défendre leur foi ; qui prétendent même guider la jeunesse catholique française devraient respecter davantage et la vérité et leur honneur. Les vrais fidèles ont du Saint-Siège une autre opinion ; le sentiment chrétien les garantit contre ces coupables fantaisies.

***

Une autre considération nous oblige aussi à parler aujourd'hui. Nous taire serait servir une dangereuse erreur qui, lancée d'abord par l'*Action Française* et colportée par les ennemis de l'Eglise, tendrait à laisser croire que tout ce qu'on fait contre l'*Action Française*, on le fait contre la France. La conséquence s'en suit logiquement : hostiles à la France ceux qui, du dehors, critiquent et condamnent l'*Action Française ;* mauvais Français, les Catholiques qui, au dedans, désertent ses fanions, et souscrivent aux condamnations portées contre elle...

Pouvons-nous donc permettre que par intérêt politique un groupement quelconque accapare à son profit le patriotisme et le dénie aux évêques français et aux Catholiques de France, fidèles à l'obéissance qui est due au Pape ?

Non ; il n'y a pas de conflit entre la soumission à l'Eglise et le devoir patriotique. Dire, comme on a osé le faire, que dans le cas présent la soumission au Pape serait « un parricide » envers la France, est une erreur et une injure ; c'est aussi une coupable manœuvre.

Nous, Evêques de France, conscients de nos obligations pastorales, groupés autour du Souverain Pontife, notre Père et notre Chef, filialement dévoués à la Sainte Eglise, sincèrement attachés — et jusque par les fibres les plus intimes de nos âmes — à la France, notre bien-aimée Patrie, Nous protestons de toutes nos forces contre une accusation qui tend à créer une opposition pratique entre l'obéissance au Pape et le vrai patriotisme.

Nous le savons ; un conflit douloureux existe à l'heure actuelle en beaucoup d'âmes françaises. Nous en sommes profondément émus. Bien coupables sont ceux qui, au lieu de « se connaître et de se vaincre » ont tout mis en œuvre pour faire naître ce conflit et l'exaspérer.

***

L'épreuve n'aura qu'un temps. Déjà, — et ce nous est une consolation dans l'angoisse et l'amertume de nos cœurs, — beaucoup de Catholiques ont compris leur devoir : ils sont plus nombreux qu'on ne le laisse soupçonner. Daigne le Saint-Père voir en leur docilité les prémices d'une soumission tant désirée par les vrais fils de France, qui sont en même temps les enfants dévoués de la Sainte Eglise !

Et ceux-là même qui jusqu'ici ont résisté à des appels réi-

térés, eux aussi, espérons-le — ceux du moins qui se prétendent bons catholiques — finiront par entendre, avec le cri maternel de l'Eglise, la voix de leur conscience. Ils comprendront que leur double attitude envers le Pape est théoriquement et pratiquement intenable ; qu'elle manque à tout le moins de logique ; qu'elle fait le jeu des adversaires de la France et que leur propre intérêt, comme leur honneur est de concilier leur foi religieuse et leur foi politique. Rien ne s'y oppose dans les documents pontificaux, rien dans la doctrine de l'Eglise, rien dans les circonstances présentes.

Qu'ils en soient bien persuadés, le Pape n'a en vue que le bien des âmes ; son intervention actuelle n'a pas d'autre but. Elevé au-dessus des contingences politiques, il dégage sa pensée et son action de toute considération purement humaine: pour s'inspirer uniquement du devoir sacré qui lui incombe : garder fidèlement le dépôt des vérités chrétiennes et arracher les âmes au danger de funestes erreurs.

***

Nous avons publiquement libéré notre conscience. Evêques catholiques et citoyens français, souffrant des résistances opposées au Pape et des divisions qu'elles ont créées parmi les fidèles, Nous devions, par un acte collectif, affirmer, dans l'intérêt des âmes et du pays, l'accord intime de nos sentiments, de nos protestations,, de nos vœux et notre filiale obéissance au Souverain Pontife.

Cet intime accord est fait de notre foi et de notre patriotisme, de notre respect pour la vérité et pour la charité ; de notre commune volonté de travailler, aujourd'hui comme hier — comme toujours — à la gloire de l'Eglise et au salut de la France.

Pour nous, cette double intention n'en est qu'une ; car l'histoire nous prouve qu'on ne saurait dissocier, sans nuire à l'une ou à l'autre, l'Eglise Romaine et la Patrie Française.

Cette Déclaration sera lue en chaire, dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche du Carême, 13 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon français à la cathédrale et sermon breton à la chapelle.

Mardi et jeudi : sermon français à la cathédrale, à la même heure, et *mercredi* à la chapelle sermon breton.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix, bénédiction de la Relique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IIe Dimanche du Carême, 13 Mars* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

Lesneven. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le lundi soir 28 Mars, et se terminera le samedi matin 2 Avril. MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Brevet d'Instruction religieuse. — L'examen écrit aura lieu :

Le *jeudi 31 Mars*, de 8 à 11 heures, pour le 1er certificat ;
Le — de 2 à 3 — pour le 2e — *
Le *vendredi 1er Avril*, de 8 à 11 — pour le 3e —

Les candidats composeront dans leurs écoles, à moins d'avis contraire.

Les listes d'inscription devront parvenir avant le 21 Mars, à M. l'Inspecteur diocésain. Les élèves y seront placés par ordre alphabétique.

Il faudra autant de listes que de certificats. Le cas échéant, on indiquera qu'un candidat se présente à plusieurs certificats.

Quimperlé. — **Congrès de J. C.** — Dimanche prochain 13 Mars 1927, à Quimperlé, doit avoir lieu un congrès de Jeunesse catholique auquel sont invités tous les jeunes gens de l'archiprêtré. Déjà les adhésions sont arrivées nombreuses et la journée promet d'être très intéressante par le nombre des assistants et par les questions qui y seront traitées. Ce congrès a été organisé d'après une formule assez neuve.

Les rapports, après avoir fait connaître l'activité des groupes de Jeunesse, étudient ceux-ci en fonction de leur participation à la Ligue d'Action Catholique, si bien que les adhérents à la Ligue trouveront surtout dans les réunions de l'après-midi, un intérêt particulier à suivre les rapports des jeunes.

La présence des adhérents de la Ligue sera un encouragement aux jeunes et nous avons l'espoir de les y voir nombreux.

Quimper *(Saint-Corentin)*. — **Station du Carême.** — Elle est prêchée par le R. P. Hoffet, missionnaire de la résidence de Paris. Dimanche soir, à 8 heures, il a inauguré la série de ses instructions, qui se feront régulièrement trois fois la semaine, dimanche, mardi et jeudi. L'assistance à sa première instruction, où il a fait connaître le caractère de la station quadragésime et les dispositions à y apporter, est de bon augure pour la suite de cette

prédication extraordinaire. Elle était nombreuse et bien attentive. Monseigneur l'Evêque, assisté de M. Joncour, vicaire général, et de plusieurs chanoines et autres membres du clergé, a voulu présider cette première réunion.

Mardi a eu lieu le second sermon où le prédicateur nous a parlé de Dieu et de la Sainte Trinité : doctrine élevée, mais mise à la portée de tous dans un langage châtié et d'une grande précision doctrinale.

Ce début présage l'exposition par l'orateur des vérités chrétiennes les plus nécessaires au salut, malheureusement insuffisamment connues. Nous espérons que les paroissiens viendront de plus en plus nombreux prendre part à ces enseignements salutaires.

Morlaix *(La Salette)*. — **Une journée eucharistique pour les enfants**, en union avec le Congrès de Lyon, aura lieu à La Salette, *le jeudi 7 Juillet*. Le programme de la fête sera donné ultérieurement.

Nécrologie. — M. MÉVEL Joseph-Marie. — La mort si inattendue de M. Mével a plongé dans un deuil unanime la paroisse de Plonévez Porzay. Tous l'y aimaient comme un père, et ceux-là même qui ne fréquentent pas l'église avaient pour lui un respect empreint d'une profonde sympathie. C'est qu'aux vertus sacerdotales du pasteur tout pénétré de vie surnaturelle, M. Mével ajoutait des qualités de discrétion, d'amabilité, de mesure, marques d'un caractère heureux et sociable, et les agréments appréciés d'une belle culture intellectuelle persévéramment acquise et développée.

La vocation ecclésiastique s'était révélée chez lui en des circonstances assez peu banales. Né à Daoulas, en 1867, et fils d'un modeste fonctionnaire communal, l'enfant dut de bonne heure apporter sa contribution aux ressources de la famille. Intelligent et studieux, on en fit, à 12 ou 13 ans, un petit clerc dans une étude de Pont-Aven, chez un notaire qui l'hébergea et, tout de suite, le prit en affection. Le jeune clerc, ses actes transcrits, lisait, ou plutôt étudiait. Des livres latins et une grammaire, qui avaient servi à son patron au collège de Pont-Croix, lui tombèrent entre les mains. Un appel secret s'en dégageait : il leur consacra ses heures de loisir. Avec la même patience et la même sagacité qu'il devait apporter plus tard à déchiffrer les vieilles archives et les textes obscurs, il s'efforçait de comprendre les règles les plus élémentaires de la grammaire, de s'assimiler déclinaisons et conjugaisons, et de pénétrer le sens des phrases latines les plus simples. Un jour que le vicaire de l'endroit était en visite chez son ancien camarade de collège, tous deux échangèrent devant le clerc quelques propos en latin. L'enfant prête l'oreille, très intéressé, et rassemblant de son mieux quelques mots de son bagage récemment acquis, les jette dans la conversation. Etonnement pour tous deux et révélation pour le vicaire qui, explications fournies, demande au clerc s'il ne serait pas content d'être prêtre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On devine la réponse et la suite qui lui fut procurée. Ce furent des leçons de latin données par le vicaire ou, en période de vacances, par un collégien, le bon notaire y ajoutant peut-être ses répétitions à domicile, et, à 18 ans, le jeune homme pouvait débuter à Pont-Croix par la classe de Quatrième et ne tardait pas à prendre l'une des premières places parmi ses camarades.

Il entrait au Grand Séminaire en 1889, s'y faisait remarquer de ses directeurs par sa piété, sa régularité et son travail, et recevait les onctions sacerdotales à une ordination partielle, le 27 Mai 1893.

Consacré au service des âmes, il fut successivement vicaire à Saint-Mathieu de Quimper dès son ordination, aumônier de l'hospice civil de Brest en 1908, recteur de Trémaouézan en 1912 et de Plonévez-Porzay en 1916, laissant dans ces différents postes les meilleurs souvenirs.

A Plonévez-Porzay, on le conçoit, c'est surtout à ses fonctions de gardien du sanctuaire et de la dévotion de sainte Anne et, depuis quatre ans, de sa relique, que, sans négliger le ministère proprement paroissial, il s'attachait. Il avait à cœur la splendeur des fêtes du grand Pardon annuel de la Palue. Le site, à la fois grandiose et évocateur d'histoire et de légende, gracieux et vaste, se prête admirablement aux solennités de plein air. L'érection d'une chapelle extérieure, au flanc Nord de l'église, facilita l'assistance aux offices aux foules qui y accourent de tout le diocèse. En même temps, le Recteur corrigeait les inconvénients de l'éloignement du bourg et du presbytère en édifiant sur le vaste placitre un abri pour ses invités et ses ouvriers évangéliques.

Il regrettait que le sanctuaire, d'une architecture si banale, ne fût pas plus digne de son illustre patronne, du trésor dont elle l'avait enrichi, et de l'importance du culte qu'on lui rend. Du moins, le faisait-il décorer et embellir de peintures par des mains dont l'art autant que l'amitié conduisait les pinceaux. Il allait, quand la mort l'a surpris, réaliser son projet de vitraux à sujets bretons qu'avaient combinés sa piété et sa connaissance approfondie de l'hagiographie bretonne.

M. Mével était, en effet, un passionné de nos antiquités religieuses. Collaborateur très apprécié du *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie*, il avait rapporté de Trémaouézan les éléments d'une monographie paroissiale qu'il publia en 1924. Quelque temps auparavant avait paru son ouvrage sur Sainte-Anne la Palue, qui fut bientôt entre toutes les mains. L'érudition de l'auteur ne s'y confine pas dans le cadre strict de son sujet, et ne se borne pas à l'exploitation des documents extraits des archives. Une curiosité, qui ne s'interdit pas les hardiesses en matière d'onomastique, l'applique à l'identification des Saints éponymes de nos paroisses anciennes sous les multiples variantes que la tradition a données à leurs noms. Il était de l'école de Mgr Duchesne et de l'abbé Duine, avec moins d'intransigeance cependant dans ses arrêts contre quelques vieux Saints dont il lui arrivait de vouloir fondre en un seul les nimbes peut-être abusivement multipliés.

La mort a interrompu trop brusquement cette carrière féconde. M. Mével laisse des regrets à tous, à ses paroissiens et à ses confrères, qui lui ont montré leur affection et leur estime en lui faisant des obsèques émouvantes, et aux fervents des origines bretonnes qui le comptaient parmi leurs maîtres.

R. I. P.

ESQUIBIEN. — **Inauguration de la nouvelle salle paroissiale.** — Le dimanche 6 Mars, M. le Curé-Doyen de Pont-Croix, sur l'invitation de M. le Recteur, est venu bénir et inaugurer la nouvelle salle paroissiale. Son instruction de la grand'messe a dit les services qu'un patronage peut rendre aux familles. Le patronage est pour les enfants et les jeunes gens un abri contre bien des dangers, il met à leur disposition des divertissements honnêtes, il développe leur intelligence, il meuble leurs cerveaux de mille connaissances utiles, il arme leur Foi d'une connaissance plus solide de la Religion, qu'ils aimeront d'autant mieux et qu'ils défendront avec plus d'ardeur et de succès.

Notre ancien patronage, trop petit, a été élargi et agrandi de tout l'espace occupé par un bâtiment qui servait jusqu'ici de lieu de décharge. Nous avons maintenant une salle spacieuse où 300 personnes seront à l'aise, avec un théâtre et une tribune de 50 places. Elle est à la fois patronage, salle paroissiale avec bibliothèque, et théâtre populaire.

Dimanche, réunion générale des membres de la Ligue de Défense et d'Action Catholique, — notre quatrième réunion générale depuis un an. Cent trente hommes et jeunes gens sont présents. Après les vêpres, M. le Curé a béni la salle, le Crucifix, la bibliothèque. Puis, prenant la parole sur le ton d'une causerie familière, il a su intéresser pendant une heure son auditoire attentif et charmé. Les catholiques sont appelés à l'action ; ils doivent s'unir et lutter ensemble pour la défense de leur foi et de leurs libertés. La menace de l'Ecole Unique nous oblige plus que jamais à serrer nos rangs. L'Ecole Unique tend au monopole de l'enseignement, elle tend à dépouiller les pères de famille de leurs droits les plus sacrés, à supprimer la concurrence de l'enseignement libre si utile pour relever le niveau de l'instruction publique, l'Ecole Unique, c'est l'Etat athée substitué à la famille, c'est la déchéance de l'autorité paternelle, c'est l'adoption monstrueuse et forcée des petits Français par la Loge maçonnique, c'est l'esclavage intellectuel pour tous, c'est la voie ouverte à l'apostasie générale et partant à tous les désordres sociaux qui précipitent la fin d'un peuple, et d'ores et déjà si grands et si menaçants Au programme mortel des Loges, complices et serves de l'ennemi de Dieu et des hommes, opposons notre programme. Nous sommes forts de la force des vérités éternelles, nous sommes forts de la force des traditions de la France catholique. Ensemble exigeons le respect de nos écoles chrétiennes, exigeons pour elles la justice par la R. P. scolaire, exigeons pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elles aussi le bénéfice des bourses nationales payées à nos dépens comme aux dépens de tous les contribuables. Exigeons la rentrée dans nos classes de nos maîtres congréganistes. Ils portent au front la triple auréole du dévoûment, du savoir, de la piété. Connus, estimés, recherchés par tous les peuples, seront-ils toujours, même après avoir donné ou risqué leurs vies à défendre nos frontières, seront-ils toujours plus maltraités, chez eux, par leur propre gouvernement, que les traîtres à la Patrie ou les pires anarchistes ? L'école chrétienne, l'éducation chrétienne de la jeunesse, là est le salut des masses, là est le gage du relèvement pour le pays tout entier.

Après les remerciments de M. le Recteur, la séance est levée au milieu des plus vifs applaudissements. Bonne journée pour la paroisse !

X.

Le « Chapelet des Enfants ». — L'œuvre de la Croisade du « Chapelet des Enfants », que nous avons précédemment recommandée à nos lecteurs, a eu la faveur de recevoir du Saint-Père la bénédiction apostolique que le cardinal Gasparri a transmise en ces termes à Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris :

« EMINENCE,

» Le Saint-Père a pris connaissance avec une satisfaction particulièrement vive, de la relation que la Demoiselle DE LALAIN-CHOMEL vient de lui faire au sujet de la Croisade du Chapelet des Enfants de France.

» Sa Sainteté se réjouit de cette forme d'apostolat à la portée des plus petits dont l'innocence est si puissante sur le cœur de la Vierge Immaculée pour le salut des pécheurs.

» Ne doutant pas que la fréquence et la multiplication de ces foyers de prières innocentes n'obtiennent les résultats qu'en attend le zèle des âmes pieuses qui les ont institués, le Souverain Pontife confie à Votre Eminence le soin d'exprimer Sa paternelle satisfaction à ce sujet, et La prie de transmettre à la Demoiselle DE LALAIN-CHOMEL, à ses coadjutrices et à tous les chers petits qui viennent aux pieds de la Vierge Lui recommander la restauration des familles et de la société, une spéciale Bénédiction Apostolique.

» Daigne Votre Eminence agréer...

» Cardinal GASPARRI. »

BIBLIOGRAPHIE

P. Emmanuel D'ALZON : MEDITATIONS SUR LA PERFECTION RELIGIEUSE. 1re partie. — Depuis la veille de Noël jusqu'à l'octave du Saint Sacrement. — In-12 de 552 pages. Prix 12 fr. ; port, 0 fr. 90.

On n'avait jusqu'ici livré au public à peu près rien de l'œuvre de ce grand esprit, homme de doctrine autant qu'homme d'action.

42e ANNÉE. Vendredi 18 Mars 1927. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Mars. — 3e du Carême. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoires du suivant.
Lundi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double majeur. Blanc.
Mardi, 22. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 23. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 24. — S. Gabriel, Archange. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 25. — Annonciation de la Ste Vierge. Double de 1re classe. Blanc.
Samedi, 26. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 27. — 4e du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Taulé	du 20 au 23 Mars.
Tréflez	du 24 au 26 —
Saint-Cadou	le 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse, à l'occasion du décès de Monsieur le chanoine Gadon, vicaire général.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Monsieur le chanoine Amand Gadon, vicaire général, vient de mourir, dans sa 82e année.

Ses derniers jours ont été douloureux. Très ralenti dans sa marche jadis si rapide, affaibli et souffrant dans son pauvre corps, ne pouvant plus étudier, écrivant péniblement, privé des joies du Bréviaire, son unique consolation était de dire encore la sainte messe, chaque jour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec plus de lenteur et d'hésitation. Il dut y renoncer le dimanche 6 Mars. Une pneumonie vint alors l'abattre. Il reçut les derniers sacrements en s'associant aux prières de la liturgie. Sa forte constitution opposa pourtant au mal une résistance inattendue. La mort vient d'en avoir raison, malgré tous les soins donnés au cher malade.

Les fidèles du diocèse le connaissaient peu. Mais le clergé et les communautés perdent en lui un père universellement vénéré. Il sentira monter vers Dieu en sa faveur tout un courant de prières reconnaissantes.

La vie de Monsieur Gadon s'est déroulée en droite ligne. Dès le début, à Concarneau comme à Pont-Croix, sa vocation apparut très claire. L'esprit de sa famille l'y préparait. Ses amitiés de jeunesse le soutinrent. Il n'eut rien des allures des marins-pêcheurs qu'il aimait à rencontrer dans son enfance. On l'aurait pris plutôt pour un jeune lévite. Sa piété égalait son ardeur à l'étude et son esprit de discipline. Il répondait pleinement à l'idéal du futur prêtre, tel que le traçait S. Jérôme dans sa Lettre à Rustiens : « Tu dois vivre de manière à mériter d'être clerc, en gardant ton adolescence de toute souillure, pour monter à l'autel du Christ avec un cœur vierge, enveloppé du bon témoignage des personnes du dehors. *Ita vice ut clericus esse merearis, ut adolescentiam tuam nullâ sorde commacules, ut ad altare Christi virgo procedas, ut de foris habeas bonum testimonium* ». C'est ainsi qu'il entra et vécut au Grand Séminaire, où, après un stage de trois ans à Pont-Croix, il fut rappelé par Monseigneur Nouvel comme professeur en 1873.

Les hommes de valeur sont modestes. Monsieur Gadon n'étalait pas sa science. La littérature l'attirait peu. Il allait d'instinct aux ouvrages sérieux. Il se serait élevé volontiers vers les hautes spéculations de la théologie. Mais dans un Séminaire le maître doit se faire plutôt vulgarisateur. Ceux qui ont suivi son cours rendent justice à son enseignement, longuement préparé, soigneusement rédigé, largement commenté, avec un jugement sûr, dans un style exact. C'est ainsi qu'il enseigna la philosophie, l'Écriture Sainte, la morale, la liturgie. Il y a eu des maîtres plus brillants. Il n'y en a pas eu de plus solides.

Il apportait un soin plus délicat encore à la direction spirituelle des séminaristes. C'est d'elle surtout que dépend la réussite des vocations. Le directeur seul pénètre assez intimement dans la conscience et dans le cœur pour

cultiver les vertus nécessaires, combattre les défauts, rectifier les pensées, purifier les sentiments, encourager les hésitations, éclairer les résolutions finales, et établir les âmes dans l'habitude d'unir totalement leur volonté à la volonté divine. C'est un ministère où la confiance du pénitent joue un rôle aussi important que l'expérience du directeur. Mais la sainteté engendre facilement la confiance.

Je n'ai pas connu de prêtre qui fût plus complètement et plus exclusivement prêtre. Il l'était jusqu'aux moëlles. Il l'était dans la tenue, dans le langage, dans son règlement de vie imperturbablement observé, dans ses lectures d'ordre purement ecclésiastique, dans ses exercices de piété et ses retraites spirituelles, dans sa vie intérieure comme dans sa vie publique. Le prêtre ne vit que de la grâce de Dieu et de son esprit de foi. Il fait du bien aux autres dans la mesure où il essaie de se sanctifier lui-même. Quand il sait unir au goût de la prière le sentiment du devoir, quand il est humble, ferme, bon, et animé du zèle de la gloire divine et du salut des âmes, il est impossible qu'il n'exerce pas autour de lui une action profonde. C'est ce qui explique l'influence du bon Monsieur Gadon sur les séminaristes et sur le clergé, et ce qui justifie sa nomination par Monseigneur Valleau comme supérieur du Grand Séminaire, en 1893, pour remplacer Monsieur Olivier.

Il occupa ce poste de 1893 à 1911. Dans la mémoire des hommes il en gardera le titre. Aucun de nous ne songeait à lui en donner un autre. Il personnifiait admirablement la fonction. Sans cesser d'être un père, un père aimable et souriant, il fut un chef. Vous l'avez vu à l'œuvre. Préoccupé surtout de la formation des clercs, de leur vie spirituelle et de leurs études, il eut le souci constant de leur ministère futur, les poussant aux œuvres tout en les détournant du *Sillon*, les suivant à la caserne par ses lettres et ses visites, choisissant parmi eux une élite pour le Séminaire français et les Universités catholiques, faisant appel à des dévouements encore plus méritoires pour fournir par des instituteurs prêtres de nouveaux maîtres aux écoles vidées par la persécution. Et son autorité fut toujours obéie, des maîtres comme des étudiants, parce qu'il était la règle vivante, édifiant la maison par sa façon de célébrer la messe, et attirant toute la famille cléricale à l'amour de la sainte Eucharistie, de la Sainte Vierge et du Pape. Jamais on ne surprit sur ses lèvres une critique à l'égard de l'autorité. Il se sentait associé à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'action de Dieu autant qu'au gouvernement de l'Evêque.

En ce temps-là, il y a trente ans, l'Evêque et le Supérieur souffraient l'un et l'autre de voir leur Séminaire privé d'une chapelle convenable. Ils résolurent d'en construire une qui ne fût pas trop indigne de Notre Seigneur. Vous savez comment Monsieur Gadon prit à cœur cette difficile entreprise, se mit en quête de ressources, fit dresser les plans, surveilla les travaux, meubla l'édifice et le fit consacrer ; — et comment, confiant dans la charité catholique, il résolut de reconstruire une moitié du Séminaire et de l'embellir en y faisant transporter le vieux cloître des Carmes de Pont-l'Abbé. Le diocèse dépensa six ou sept cent mille francs pour cet ensemble de travaux. S'il y avait une justice humaine, c'est dans le cimetière du Séminaire, auprès des bienfaiteurs qui y dorment leur dernier sommeil, que devrait trouver asile aujourd'hui celui qui a bâti la maison de Dieu et de ses clercs. Mais vous connaissez l'histoire du 30 Janvier 1907. Les envahisseurs sont venus, maîtres et élèves ont été expulsés. Les morts seuls y sont restés, protestant par leur présence contre la spoliation consommée. Ce coup brisa le cœur de l'évêque, Mgr Dubillard, et plus encore celui du prêtre bâtisseur qui, la semaine dernière, dans ses longs jours d'agonie, ne cessait pas d'évoquer ce souvenir poignant et se croyait encore aux prises avec les expulseurs.

Il n'était pas pourtant de ceux qui pleurent inutilement sur les ruines. Un nouveau séminaire était nécessaire. Il l'établit, avec mille difficultés, au Carmel désert de Brest. Une occasion s'offrit bientôt de ramener sa famille cléricale dans la ville épiscopale. Il la saisit, aménagea dans ce but la vieille demeure ravie par le séquestre aux pieuses Ursulines, l'agrandit par de nouvelles constructions, et put y introduire ses fils, en attendant que la Providence leur rouvre la maison dévastée qui ressemble depuis leur départ à un hôtel de famille, dont les légitimes propriétaires auraient été chassés pour faire place à des hôtes de hasard.

Témoin de ses vertus et de son savoir faire, j'avais pour lui une estime et une affection croissante. Je résolus de l'attacher à ma personne et au diocèse comme vicaire général. Il avait 67 ans. C'est déjà la vieillesse. Mais Dieu est bon pour les vieillards qui ont mené une vie laborieuse et sage. A leur vigueur naturelle, qui doit à la

longue s'affaiblir par l'âge, Notre Seigneur ajoute une force d'emprunt, les grâces d'état, qui rendent une sorte de jeunesse aux vétérans qui changent de fonction. Monsieur Gadon avait le goût du travail, le sens de l'administration, l'expérience des choses pratiques, la connaissance des personnes. Il n'ignorait rien du gouvernement des paroisses et des communautés religieuses. Pendant 16 ans, il s'est associé généreusement aux difficultés et aux fatigues de l'administration diocésaine, donnant le bon conseil avec indépendance, acceptant les directions de l'Evêque avec une docilité d'enfant, sans jamais demander un instant de repos. Les congrégations dont il était chargé lui rendent toutes le même témoignage. Il n'eut jamais en vue que le bien des âmes. Il s'appliquait à développer leur zèle tout en les maintenant dans l'esprit de leur état. De son côté, le clergé tout entier aimait à retrouver en lui l'homme empressé, serviable, plein de droiture et de science, que le séminaire lui avait fait apprécier.

Dans cet esclavage des affaires, il gardait facilement sa pensée fixée sur Dieu, et son attitude même révélait une vie spirituelle intense. Une fois surtout, j'ai constaté l'impression produite sur des étrangers par son air recueilli et pénétré. Il m'avait accompagné à Rome, en 1913, à l'occasion de la proclamation de l'héroïcité des vertus de Dom Michel Le Nobletz. Il était dans la jubilation de son âme pendant la lecture du Décret. Son visage rayonnait de piété comme celui d'un vieux saint de Bretagne. Le Pape Pie X l'observait avec un bon sourire. Quand nous allâmes après la séance remercier le Secrétaire de la Congrégation des Rites, Mgr Lafontaine, qui est maintenant Cardinal et Patriarche de Venise, le savant prélat lui fit joyeux accueil, et, au moment du départ, me regardant comme pour me féliciter, il s'écria, en mettant la main sur l'épaule de Monsieur Gadon : « Et quand nous en aurons fini avec Dom Michel, nous nous occuperons de la cause de celui-ci. »

Même dans un jour de grand deuil, cette anecdote authentique, dont je fus aussi heureux que mon compagnon en était confus, ne vous paraîtra pas déplacée. Elle ne diminuera pas notre tristesse. Elle ne ralentira pas nos prières. Elle nous montrera combien celui que nous pardons mérite les suffrages dont tous les défunts ont besoin et combien il est digne d'être offert en modèle au clergé dont il a été l'honneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Veuillez agréez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,

Quimper, le 14 Mars 1927. *Evêque de Quimper et de Léon.*

II. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur « Le Signe de la Croix ».

(Suite.)

IV. — Nous n'avons pas épuisé toute la signification du Signe de la Croix.

En imprimant en nous l'image du Crucifié, il nous avertit que nous avons nous-mêmes à mourir sur la Croix avec Jésus-Christ.

Dans les pays chrétiens, on ne crucifie plus les condamnés à mort. Il ne convient pas que l'instrument qui a été arrosé du sang d'un Dieu soit souillé par le sang des criminels, ni que le bois sacré qui a procuré aux âmes la résurrection et la vie demeure un symbole d'infamie. L'homme régénéré par le Christ se devait à lui-même de glorifier hautement la Croix.

La Croix du Calvaire est devenue la plus précieuse de toutes les reliques : elle est adorable : nos églises s'en disputent les moindres fragments. Ses images ont été multipliées à des millions d'exemplaires, sous toutes les formes, par le grand art et la piété populaire. On l'a placée partout où elle peut attirer les regards des hommes, au frontispice des monuments publics, et, sans parler des édifices consacrés à Dieu, dans les prétoires, les écoles, les hôpitaux, les maisons particulières, sur les places, le long des chemins, au bord de la mer, au sommet des montagnes. Parmi les ornements dont on aime à se couvrir, elle est la plus recherchée des parures : sur la tombe des morts, elle est un gage d'immortelle espérance.

Mais elle est surtout une direction pour la vie des chrétiens, et il faut connaître la leçon qui s'en dégage.

Notre Seigneur a dit d'abord : « Celui qui ne porte pas sa Croix n'est pas digne de moi ». « Celui qui veut venir après moi, qu'il porte sa Croix ».

Prise au pied de la lettre, cette parole est une exhortation au martyre. Elle prédit la persécution. La prédiction s'est accomplie. Il n'y a point d'époque, point de pays, où les chrétiens n'aient eu à souffrir pour leur foi. Aucun genre de torture ne leur a été épargné. Les civi-

lisés ne les ont pas mieux traités que les sauvages. Aujourd'hui comme autrefois, on tue les disciples du Christ. Le Paris des deux derniers siècles n'a eu rien à envier à la Rome antique. Cette année même, on célèbre, dans la plupart des diocèses de France, l'héroïsme d'évêques, de prêtres, de laïcs, massacrés naguère, en haine de la religion, dans un de ces moments d'effervescence que Dieu ne permet que pour la gloire de son Eglise et pour la purification des peuples.

Cependant la persécution ne sévit pas toujours, et les chrétiens ne sont pas exposés tous, Dieu merci ! à la terrible épreuve de la mort pour leur foi.

Entendue dans un sens moral, la parole du Christ est un conseil d'accepter avec résignation, avec empressement, avec joie même, s'il se peut, les peines de la vie, inévitables toujours, si douloureuses parfois qu'elles sont comme une anticipation de la mort. Unir ses souffrances à celles de Notre Seigneur, c'est encore marcher vers le Ciel par la voie royale de la Croix.

Mais n'y a-t-il pas pour chacun de nous une crucifixion plus nécessaire encore ? Il y a deux hommes en nous. A côté de l'homme nouveau, être surnaturel né de Dieu et marqué à la ressemblance de son Fils, être qui aspire toujours à recevoir des apports successifs de vie divine, subsiste aussi l'être reçu d'Adam, le vieil homme, dont les convoitises sans cesse renaissantes ne tendent qu'à fortifier le règne de péché. L'homme de la grâce, le chrétien, ne peut croître et se développer qu'à la condition que l'homme du péché s'affaiblisse et meure. Notre âme est le théâtre et l'enjeu d'une lutte formidable, aux alternatives diverses, sans trêve ni répit, entre ces deux ennemis irréconciliables. C'est l'histoire de nos tentations.

Contre ces tentations, la Croix nous rappelle le devoir de mourir à nous-mêmes. L'idée de cette mort fait le fond de tous les sacrements, parce qu'ils sont issus de la Croix. Elle est surtout saisissante dans le baptême, que saint Paul compare à une sépulture, parce qu'il ne nous donne la vie du Christ qu'en nous incorporant à sa mort, et dans l'Eucharistie, parce que, chaque fois que vous la recevez, vous vous identifiez avec le Christ dans son état de mort. N'est-ce pas la peur des sacrifices nécessaires qui tient trop de chrétiens éloignés de la table sainte ? Saint Paul, dans une phrase étonnante, où l'on croit entendre à la fois la plainte d'une victime qu'on sacrifie et le cri d'un vain-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

queur qui triomphe, nous donne tout un programme de vie chrétienne : « *Christo confixus sum Cruci* Je suis attaché à la Croix. » Et comme le monde est le complice acharné de ce qui en nous doit être détruit, il ajoute ailleurs : « *Per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* Dans le Christ, le monde est mort pour moi. En lui je suis mort pour le monde. »

Il y a des âmes à qui Dieu demande ou de qui Dieu accepte plus encore. Les victimes volontaires donnent à Jésus-Christ une humanité de surcroît pour endurer de nouveau les souffrances de sa Passion. Moins pour elles que pour les autres. C'est aux âmes les plus pures, les plus hautes qu'échoit cette vocation exceptionnelle et bienfaisante. Ne faut-il pas s'immoler en faveur de ceux qui ne savent pas, qui ne veulent pas expier ? La réversibilité des mérites est une merveilleuse doctrine. Du temps de sainte Thérèse, les saints faisaient entre eux des échanges de souffrances. Dans tous les siècles, ils ont été, comme Jésus-Christ, des sauveurs, crucifiés pour le monde pécheur. « Seigneur, j'accours à votre appel. Je m'abandonne pour mes pauvres frères aux rigueurs de votre justice. Elle ne frappe que pour guérir. Elle ne sacrifie que pour vivifier. Imposez à mon âme le dégoût, la tristesse, l'agonie. A moi les outrages, les humiliations, les condamnations, le délaissement des hommes, et même, si vous le voulez, l'abandon du Ciel. A moi la Croix, et les épines sur le front, et les clous dans les pieds et dans les mains, et la lance qui perce le cœur, et le sang qui coule, tout le calice enfin, fallût-il le boire lentement, goutte à goutte, jusqu'à la lie. Votre volonté, Seigneur, et non pas la mienne ! »

Le Signe de la Croix atteint ici une puissance que nous ne lui avions pas encore sentie. Il ne se contente plus de faire rayonner sur celui qui le trace la beauté du Calvaire. Il trace en lui le portrait de Jésus-Christ même, et, pour ainsi dire lui imprime ses stigmates. Il n'est pas le simple rappel d'un sacrifice passé. Il marque la victime pour un sacrifice nouveau. Il est plus qu'une prière éloquente. Il est comme le geste initial d'une immolation généreuse.

V. — Pour apprécier comme il convient la valeur du Signe de la Croix, il suffirait de considérer le continuel emploi que l'Eglise en fait.

Depuis dix-neuf siècles, l'Eglise vit en quelque sorte du Signe de la Croix.

Sortie elle-même du sacrifice du Calvaire avec tout l'ordre surnaturel, dont elle est la trésorière et la dispensatrice, les biens qu'elle nous distribue avec prodigalité, elle ne croit leur donner la pleine efficacité qu'en les frappant de l'estampille de Jésus-Christ qui nous les a valus par sa mort. Sans le Signe bénit, rien n'est légitime, rien n'est parfait, rien n'est saint.

Il faut qu'il soit partout. Elle le dresse au faîte de tous ses monuments. Ses temples ne sont le plus souvent que d'immenses représentations de la Croix qui prennent possession du sol. Elle en couvre les murs. Elle en couronne ses autels. Elle en décore les ornements sacrés.

C'est par lui qu'elle commence et qu'elle achève les innombrables actes de sa liturgie. C'est au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit qu'elle fait sa prière publique, qu'elle enseigne et qu'elle baptise, qu'elle confirme et qu'elle absout, qu'elle confère l'ordre et le mariage, qu'elle distribue le corps et le sang du Christ immolé, qu'au moment de la mort elle couvre de ses onctions purificatrices les sens prévaricateurs.

C'est principalement à l'autel, pendant le renouvellement des actes de la Cène et du drame du Calvaire qu'elle le répète sans jamais se lasser. A la messe basse l'officiant le fait près de cinquante fois, à la messe solennelle plus de soixante fois. A l'autel, le prêtre est un Signe de Croix vivant.

Elle en remplit la vie du chrétien. C'est avec lui qu'elle accueille la néophyte au baptême et qu'elle éloigne de lui le démon. C'est lui qu'elle place à toutes les étapes de sa vie religieuse, depuis le berceau qu'elle sanctifie jusqu'à la tombe qu'elle consacre, en y déposant sa dépouille endormie, avec des chants pareils à ceux d'une mère, annonçant à l'enfant qui sommeille un réveil qui n'aura pas de fin.

Ainsi l'Eglise ne distribue la vie du Christ qu'en répandant autour d'elle le signe de sa mort, et le Signe de la Croix est aussi fréquent dans ses mains que le nom de Jésus sur ses lèvres.

C'est en prononçant les mêmes paroles saintes et en traçant le même Signe sacré que le prêtre bénit sa paroisse, l'Évêque son diocèse, le Pape le monde entier. Et même lorsque le Saint-Sacrement, dans l'ostensoir porté par le prêtre, se dresse au-dessus des têtes qui s'inclinent, c'est avec le Signe de la Croix, c'est en reproduisant sa forme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vers tous les points de l'horizon, que sa bénédiction descend sur le monde et s'étend à la création tout entière.

L'Eglise croit que la Rédemption, qui vise avant tout l'homme pécheur, ne serait pas achevée, si elle n'y faisait participer les objets qui sont à son usage. Ne convient-il pas que la créature soumise à la malédiction qui pèse sur l'homme, depuis que l'homme s'en est servi pour offenser Dieu, partage aussi la faveur dont il est le grand bénéficiaire, qu'on l'exorcise à son tour, qu'elle soit libérée des embûches semées par le démon, où nous risquons de trébucher à chaque pas ? N'est-il pas même désirable qu'elle devienne, entre les mains du chrétien comme entre les mains du prêtre, un instrument de la grâce après avoir été l'instrument du péché ? Aussi l'Eglise bénit-elle du Signe de la Croix tous les objets dont il se sert, les mets qui le nourrissent, les vêtements qui le couvrent, ses maisons, ses troupeaux, ses champs, ses moissons, les armes par les quelles il défendra la Patrie, les forces de la nature dont il craint les révoltes même après qu'il les a domptées, les navires et la mer dont il affronte les périls, les chars qui le transportent sur terre, les ailes qui maintenant l'emportent dans les airs. *(A suivre.)*

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Gadon, vicaire général, décédé le 13 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe Dimanche du Carême, 20 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

Mardi et jeudi : à 8 heures sermon français.

Mercredi 23 : à 10 h. 1/2, service solennel de huitaine pour M. le chanoine Gadon, vicaire général. — A 8 heures, à la chapelle, sermon breton.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service pour les Défunts. A 8 heures, sermon français.

Vendredi, fête de l'Annonciation de la T. Sainte Vierge : messes à 6, 7, 8, 9 heures ; à 10 heures grand'messe, suivie du chant des vêpres. — A 2 h. 1/2, chant des Complies, bénédiction. — A 8 heures, exercice public du Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *3e Dimanche du Carême (20 Mars) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A

5 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, ouverture de la Retraite pascale bretonne, prêchée par M. Mévellec, vicaire à Penhars. Sermon tous les soirs, à 8 heures, du dimanche au vendredi inclus.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, la mission de Plouyé, du 31 Mars au 17 Avril.

Prédicateur de Carême *(suite)*. — Saint-Pol de Léon : le R. P. Jégo, Jésuite.

Roscoff (quinzaine pascale) : le R. P. Person, S. J.

Avis de services. — Un grand service de huitaine pour le repos de l'âme de M. le vicaire général Gadon sera chanté, à la Cathédrale, *le mercredi 23 Mars*, à 10 h. 1/2.

— Le service anniversaire pour M. Guillou, curé de Sizun, sera chanté à Sizun, *le jeudi 24 Mars*, à 10 h. 30.

— Le service anniversaire de M. Dréau, recteur de Loctudy, et celui de M. Calvez, ancien recteur de Telgruc, seront chantés à Loctudy, *le jeudi 31 Mars.*

Récollections sacerdotales, dirigées par M. le chanoine Alfred Le Roy : *Daoulas*, lundi 21 Mars ; *Kerfeunteun*, mardi 22 ; *Fouesnant*, lundi 28.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Landunvez :* M. Caroff, vicaire, directeur paroissial, 165 fr. ; *Landerneau :* don anonyme de 1 000 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Ecole d'Agriculture du Nivot. — Pupilles de la Nation. — Les Pupilles de la Nation, *candidats à l'Ecole d'Agriculture du Nivot,* ne doivent pas participer au *Concours unique des Bourses nationales,* 1re et 2e séries, fixé au 31 Mars prochain.

Ce concours est *ouvert exclusivement* aux candidats, pupilles ou non pupilles, postulant une bourse d'enseignement primaire supérieur ou secondaire. (Déclaration de M. l'Inspecteur d'Académie.)

Les Pupilles qui désirent entrer au Nivot prennent les dispositions suivantes pour obtenir leur subvention.

A partir du 1er Juillet et jusqu'au 8 Juillet de chaque année, ils adressent leur demande d'admission à M. le Directeur de l'Ecole d'Agriculture du Nivot, par Lopérec. Ils reçoivent en réponse l'indication de la localité où ils sont convoqués pour subir l'examen d'entrée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S'ils réussissent à cet examen d'entrée, il est établi par les soins de l'Ecole, d'accord avec la famille et sur ses indications, une demande *de subvention d'enseignement professionnel agricole* et l'Office départemental statue à temps pour que les Pupilles jouissent de leur subvention à partir de la rentrée scolaire d'Octobre.

Nous recommandons instamment aux candidats, Pupilles ou non Pupilles de la Nation, de se procurer dès maintenant le prospectus de l'Ecole contenant les conditions d'admission, les programmes des examens d'entrée. Il est adressé sur demande.

Y. LE JOLLEC,
Directeur de l'Ecole d'Agriculture du Nivot, Lopérec (Finistère).

Ossuaire de Douaumont. — L'Association finistérienne des Prêtres Anciens Combattants a répondu généreusement à l'appel qui lui a été adressé par le Comité d'Organisation de l'Ossuaire de Douaumont.

Ce comité se propose de faire graver, autour de l'autel de la chapelle, le nom de tous les Prêtres et Séminaristes du diocèse tués ou disparus dans le secteur de Verdun.

En conséquence, nous serions reconnaissant aux parents des prêtres et séminaristes tués à Verdun de nous communiquer, au sujet de leurs morts, les renseignements suivants :

1° Nom et prénoms . . . . . .
2° Régiment . . . . . .
3° Grade . . . . . .
4° Date de la mort . . . . . .
5° Lieu de la mort . . . . . .
6° Décorations . . . . . .
7° Citations . . . . . .

Ces renseignements devront parvenir avant le 1er Avril, à M. le chanoine Boucher, secrétaire à l'Evêché, Quimper.

MM. les Curés, Recteurs, Prêtres Anciens Combattants sont priés, dans la mesure du possible, de provoquer les réponses.

QUIMPER. — **Obsèques de M. le vicaire général Gadon.** — Les obsèques de M. le vicaire général Gadon, décédé dimanche matin, ont été célébrées mercredi matin, à la cathédrale. Un immense cortège d'ecclésiastiques, présidé par Monseigneur en chape noire et mitre blanche et comprenant les séminaristes et environ deux cent prêtres, et parmi eux la plupart des chanoines et des curés du diocèse, s'est formé à l'Evêché, à 10 heures, et s'est déroulé tout le long des rues du Chapeau-Rouge et Kéréon. Le deuil était conduit par MM. les vicaires généraux, les secrétaires de l'Evêché, M. Gadon, curé-archiprêtre de Quimperlé, la sœur, les neveux et nièces du vénéré défunt. Les cordons du poële étaient tenus par MM. de Kérangal, Manière, Corre et Mauduit.

Monseigneur présida le nocturne et M. le vicaire général Cogneau chanta la messe. Avant l'Absoute, Monseigneur, avec une visible émotion, donna lecture de la Lettre qu'il a adressée au clergé du diocèse et qu'on a pu lire plus haut.

Descendue de chaire, Sa Grandeur donna l'Absoute, puis le cercueil fut déposé au bas de la cathédrale en attendant son transfert à Concarneau où la cérémonie d'inhumation eut lieu dans l'après-midi, en présence du clergé de la région et d'une foule nombreuse et sympathique.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 6 au 12 Mars 1927.* — 35 paroisses, 70 retraitantes : Plougoulm, 9 ; Ploudaniel, 6 ; Plounéour-Trez, 5 ; Plounévez-Lochrist, 4 ; Plouvien et Plouescat, 3 ; Guissény, Kernilis, Lannilis, Lanhouarneau, Milizac, Plabennec, Plouguerneau, Plouzévédé, Saint-Frégant, Trégarantec et Tréouergat, 2 ; Bohars, Dirinon, Le Drennec, Goulven, Kerlouan, Kersaint-Plabennec, Lanarvily, Plougar, Plounider, Plouarzel, Plounéventer, Plouzané, Plouguin, Saint-Derrien, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Vougay, Tréglonou et Trémaouézan, 1.

QUIMPERLÉ. — **Retraite de conscrits.** — Une retraite pour les conscrits s'ouvrira à Quimperlé le lundi 28 Mars, pour se terminer le vendredi 1er Avril.

Les jeunes gens qui la suivront pourront y faire leur communion pascale.

BERRIEN. — **Union de Défense et d'Action catholiques.** — La paroisse de Berrien possède, depuis le dimanche 6 Mars, sa section de l'Union diocésaine de Défense et d'Action catholiques. La réunion de fondation, préparée par une ample distribution de tracts et d'invitations personnelles, s'est tenue à l'école libre des filles, après la grand'messe. M. le Recteur exposa d'abord en quelques mots le but de la réunion et présenta délicatement l'orateur, M. Falc'hun, curé-doyen du Huelgoat. Beaucoup de jeunes gens, dit-il, seraient heureux de retrouver ici le bon et éloquent professeur qu'ils avaient connu et aimé au collège de Saint-Pol de Léon.

M. Falc'hun prit alors la parole et, dès ses premiers mots, fixa l'attention de ses auditeurs. Il développa le programme que le Souverain Pontife a bien voulu tracer lui-même aux groupes d'Action catholique. Leur apostolat doit se dépenser d'abord au service des œuvres de religion et de piété, il doit aider à l'enseignement chrétien des enfants et à l'éducation de la jeunesse dans les patronages, se dévouer à la diffusion de la Presse catholique et à la création d'institutions sociales et charitables.

L'œuvre la plus urgente, insista l'orateur, c'est celle de l'éducation chrétienne de l'enfance par l'école et par le patronage qui en est la continuation. Sans cette éducation, plus de piété, plus de foi même, et donc plus d'autorité des parents sur leurs enfants ni des maîtres sur leurs serviteurs. La négation des droits de Dieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conduit infailliblement à la négation de toute autorité humaine : ni Dieu ni maître.

Et cependant quels obstacles se dressent en France contre l'école chrétienne, quelles injustices sont commises contre elle ! Non seulement on lui refuse tout le concours budgétaire auquel elle aurait droit tout comme l'école publique, mais on a interdit l'enseignement aux meilleurs de ses maîtres, les religieux et les congréganistes, tandis que les maîtres communistes pullulent dans les écoles officielles.

C'est aux groupements d'Union catholique de mettre un terme à ces lois d'exception et de clore l'ère de ces injustices. Pour cela, il faut que les catholiques soient des hommes de dévouement et qu'ils le prouvent par leur participation aux œuvres sociales comme les syndicats et les mutualités inspirés d'un esprit chrétien.

Telle fut en substance la conférence de M. Falc'hun. Les 100 hommes et les 200 femmes qui y assistaient ont parfaitement compris l'orateur et se sont associés aux remerciments que lui exprima M. le Recteur.

Le comité paroissial fut constitué séance tenante et ne tardera pas, sans aucun doute, à faire preuve de vitalité.

Crozon. — **Retraites paroissiales** *(13-27 Février)*. — La paroisse de Crozon a eu récemment une grande mission ; l'an dernier, comme les autres paroisses, elle a eu les exercices du Jubilé. Pourtant dès le début de 1927, M. le Curé tenait encore à convoquer ses ouailles à des retraites spéciales. En vrai pasteur d'âmes, M. le chanoine Jacq, dont l'âge ne fait qu'aviver le zèle, n'a qu'une préoccupation ; faire le bien dans son immense paroisse aux éléments si divers. Son premier dessein était de convoquer seulement les âmes de bonne volonté, destinées à former une élite. La première retraite a été, en effet, réservée aux enfants de Marie, aux Tertiaires, aux personnes d'œuvres, accourues au nombre de 187. Mais à Crozon, c'est la foule qui tient à devenir l'élite, qui tient surtout à profiter des dons de Dieu. Aussi, dès la deuxième retraite, il fallut ouvrir bien grandes les portes de l'église pour accueillir les 273 jeunes gens qui, délaissant les travaux de la terre et surtout de la pêche, bravant tout respect humain, venaient écouter la parole de Dieu et chanter ses louanges. Quant aux femmes, c'est au nombre de 1.200 qu'elles sont venues à leur retraite spéciale prendre plus ample conscience de leurs devoirs d'épouses, de mères chrétiennes, et puiser dans l'Eucharistie force pour les remplir. Convoqués en dernier lieu, les pères de famille ont répondu à l'appel divin au nombre de 740, donnant à tous l'exemple de la vaillance chrétienne, du sérieux de la conduite, d'une piété virile et sincère, se pénétrant de leurs obligations de chefs de famille, de citoyens consciencieux, de défenseurs de l'Eglise.

Les retraites spéciales ont été prêchées par les PP. Le Jollec et Person. Mais chaque soir, pendant les 15 jours, des réunions géné-

rales avaient lieu à l'église. Le P. Le Provost y a traité, avec une vigueur tout apostolique, les sujets les plus importants et les plus actuels. L'auditoire n'a cessé de grossir, jusqu'à remplir la vaste église : plus une chaise vide, plus un coin inoccupé. Les exercices donnés à Crozon ont donc pris les allures d'une mission particulièrement heureuse. Avec quel enthousiasme les Crozonais ont acclamé la bonne Vierge Marie, la Croix du Rédempteur, le Christ-Roi présent dans l'Eucharistie ! Nul doute que leurs vœux ardents ne se réalisent :

Parle, commande, règne,
Nous sommes tous à toi.
Jésus, étends ton règne
De l'univers sois Roi.

L. J. C.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris : Le Christianisme, Métaphysique de la Charité, par le R. P. Sanson. — Première conférence (6 Mars) : *Méthode à suivre et attitude à prendre.* — Dimanche, l'ouverture de la station de Carême à Notre-Dame ramenait, encore accrue, l'assemblée de 1925 et 1926. C'est en vain, qu'avant 17 heures, on eût cherché une place dans la nef de la métropole, bien que radiophonie et théâtrophone diffusent aux quatre coins de Paris et de la France la parole du R. P. Sanson.

Le conférencier partait jusqu'ici du fait de l'inquiétude humaine pour acheminer ses auditeurs à l'étude du dogme chrétien. Seul, le catholicisme procure l'apaisement parce que religion de charité.

Mais à quelles conditions cette dogmatique, pleine de mystères, accomplit-elle son œuvre libératrice ? Voilà le premier thème de cette nouvelle série. Ces dogmes mystérieux, mais non inaccessibles, il ne faut pas seulement les croire du dehors, il faut *s'en nourrir*, car ils sont « substance ». Cette vérité, il faut *l'aimer*, on la cherche alors dans toute la sincérité de son âme, et même les pauvres, sans loisir, sans richesse, sans savoir, sont sûrs de la trouver, armés de leur seule bonne volonté.

Ce sujet amène le R. P. Sanson au point central de ses conférences. *Dogme chrétien, dogme de charité.*

Nous rappelons à nos lecteurs que les conférences du R. P. Sanson sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, à Paris (Chèque postal Paris 525-52). Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. — Sur la demande du conférencier, ce prix est réduit à 9 fr. pour les ecclésiastiques.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'ETOILE DU CARMEL, Vie de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, par Jacques d'Ars. — In-8° carré sous couverture illustrée en deux couleurs, gravures hors texte et têtes de chapitres : 8 fr. ; franco, 8 fr. 75.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La célèbre Sainte de Lisieux a fait éclore quantité de livres — presque un cycle littéraire, pourrait-on dire ; — voici un nouvel ouvrage, qui, aussi bien que beaucoup d'autres, offre un tribut tout spécial d'admiration à la Petite Sœur Thérèse.

Tout en étant scrupuleusement exact, ce livre est écrit un peu à la manière des récits de la « Légende Dorée », c'est-à-dire avec un je ne sais quoi de merveilleux allié à une foi très profonde. Le style est alerte, original ; tous les traits principaux de la vie de la Sainte y sont relatés, ainsi que ses paroles les plus célèbres avec de nombreux extraits de son livre l'*Histoire d'une âme*.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n°3.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage)
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...
Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 4906.

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 25 Mars 1927. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Mars. — 4e du Carême. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Jean Damascène.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Jean Damascène.
Lundi, 28. — S. Jean Capistran, Confesseur, Semi-double. Blanc.
Mardi, 29. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 30. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 31. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 1er Avril. — De la Férie. Violet.
Samedi, 2. — S. François de Paule, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 3 — PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Cadou	du 27 au 28 Mars.
Collorec	du 29 au 31 —
Saint-Urbain	du 1er au 2 Avril.
Plouzané	3 Avril.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Lothey-Landremel, M. Chaussy, vicaire à Lampaul-Guimiliau, en remplacement de M. Sergent, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur de Saint-Coulitz, M. Saillour, vicaire à Porspoder, en remplacement de M. Gouzien, démissionnaire pour raison de santé ;

Vicaire à Lampaul-Guimiliau, M. Bellec Jean-Pierre ;

Vicaire à Guilvinec, M. Le Scao Yves, maître d'études au Petit Séminaire de Pont-Croix, en remplacement de M. Thépaut, détaché en qualité d'aumônier à bord du bateau-hôpital *Sainte Jeanne-d'Arc*, au service des Œuvres de Mer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Le Pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu cette année du 26 Juin au 2 Juillet.

III. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur « Le Signe de la Croix ».

(Suite.)

VI. — Le Signe de la Croix, qui remplit la vie liturgique de l'Eglise, tient une large place dans la vie des fidèles.

Quelle puissance il possède entre les mains du chrétien qui sait s'en servir ! Si le miracle n'était pas une exception dans l'ordre providentiel, et comme une amorce divine pour nous faire aspirer à des biens supérieurs, Nous aimerions à vous montrer les merveilles qu'accomplit ce Signe sacré dans le domaine des choses temporelles. Les exemples sans nombre qu'il serait facile d'emprunter aux écrits des Pères apostoliques et à l'histoire des Saints dérouleraient sous vos yeux des prodiges semblables à ceux que déroule l'Evangile. Du Signe de la Croix comme de Notre Seigneur lui-même sort une vertu mystérieuse pour rendre l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, pour guérir les maladies, purifier les lépreux, arrêter le bras des bourreaux, renverser les idoles, faire tomber les chaînes des prisonniers, apaiser les tempêtes, préserver de l'inondation, du feu, de la foudre, et même ressusciter les morts.

Il est une arme terrible contre le démon, qui ne peut voir sans frémir et sans trembler l'instrument de la suprême défaite qui lui a été infligée au Calvaire. Le chrétien qui arbore l'étendard du Christ vainqueur est revêtu de la puissance même du Christ, et il trace autour de lui comme une zone fortifiée où viennent se briser les plus furieux assauts de l'ennemi. Au lieu de vous citer les exemples des Saints, si instructive que soit leur histoire, Nous en appelons à votre expérience personnelle. Combien de fois le Signe de la Croix ne vous a-t-il pas fait triompher des tentatives de l'esprit du mal ? Et quand aux sollicitations directes du démon s'ajoutaient les suggestions du monde qui conspire avec lui contre notre salut, et quand, chose plus funeste, des sources empoisonnées de la concupiscence montait la tentation menaçante, ne vous a-t-il pas suffi plus d'une fois de vous armer du Signe de la Croix pour vous sentir invincible et invulnérable. « *Ecce Signum Crucis. Fugite, partes adversæ.* »

C'est que, par le signe de la Croix, Jésus-Christ lui-même prie avec vous. Le secret de la prière chrétienne tient en deux mots : « Jésus-Christ *seul* est écouté de son Père, et Jésus-Christ est *toujours* écouté de son Père. » Or, il dépend de nous que cette voix infailliblement exaucée devienne la nôtre. Pendant sa vie, surtout pendant sa Passion où sa vie se ramasse comme en son centre, et plus encore au Calvaire qui en est le point culminant, il nous unissait à lui comme ses membres. Prêtre éternel, médiateur souverain, il étendait son action sacerdotale à tous les temps, passés et futurs, à toutes les âmes qui devaient bénéficier de la Rédemption. Nous lui étions présents, Nous étions en lui au Calvaire comme nous étions en Adam au Paradis terrestre. Et, à ce titre, d'avance, Notre Seigneur, nous identifiant avec lui, faisait siennes nos adorations, nos actions de grâces, comme aussi nos demandes et nos désirs, impuissants par eux-mêmes à s'élever jusqu'au Ciel. Il vivifiait notre prière, il souffrait nos souffrances, il mourait notre mort. Nous ne faisions qu'un avec lui.

Et maintenant, si nous le voulons, il ne fait qu'un avec nous. A notre tour d'agir. Il nous reste à nous appliquer par une initiative personnelle les effets de cette anticipation bienfaisante que l'Homme Dieu a si heureusement réalisée au Calvaire. Le Signe du Crucifié sur nous, au moment de notre prière, renouvelle l'identification idéale et lui fait porter ses fruits. Le Christ vient en nous, il met son Esprit en nous, il nous donne ses adorations, ses actions de grâces, toute sa prière divine, et lorsque de notre cœur et de notre esprit s'élèvent nos supplications, c'est toujours sa voix à lui qui est entendue dans le Ciel.

VII. — A quelles conditions le Signe de la Croix produit-il ces admirables effets ?

Il faut le faire *souvent*. Et non seulement à l'église et pendant les offices religieux, où l'on se conforme sans peine aux prescriptions de la liturgie, mais encore chez soi, au milieu des occupations de la vie quotidienne. Il faut mettre ces armes de Jésus-Christ au front de chacun de nos actes. Nous ne vous dirons pas d'imiter les fidèles des premiers siècles, à qui Tertullien, parmi tant d'autres Pères de l'Eglise, rendait ce beau témoignage : « A chaque mouvement, à chaque pas, en entrant et en sortant, en s'habillant, en se chauffant, à table, au bain, en prome-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nade, en allumant les flambeaux, au lit, quoi qu'ils fassent, où qu'ils aillent, ils marquent leur front du Signe de la Croix. » Est-il nécessaire de remonter si haut ? Il suffit de jeter les yeux autour de soi pour trouver des exemples aussi édifiants que celui des chrétiens d'autrefois. Dans nos paroisses de ville et dans nos paroisses de campagne, il n'est pas rare de rencontrer des fidèles, — ceux que Nous ne craignons pas d'appeler l'aristocratie chrétienne, — qui font sur eux le Signe du salut, au lever, au coucher, en se mettant au travail, au début d'un voyage, au commencement et à la fin des repas, toutes les fois que la joie les visite ou qu'un danger les menace, et profitent de toutes les occasions pour se glorifier de la Croix de Jésus-Christ comme d'autres se glorifient de la croix d'honneur.

Il faut *le bien faire*. Et ici, au nom de Notre Seigneur adorable, dont il nous met sous les yeux la mort rédemptrice, au nom des trois Personnes de la Sainte-Trinité, avec lesquelles il nous met en relations si étroites, Nous ne pouvons Nous empêcher de réprouver, comme particulièrement affligeante, cette habitude dont les meilleurs ne savent pas toujours se défendre, de faire de ce Signe expressif et sacré « un mouvement de la main irréfléchi, hâté, tronqué, machinal », qui n'est qu'une ébauche grossière, quand il ne touche pas à la caricature. Toutes les qualités qui lui conviennent se résument dans un mot que personne n'aura de peine à comprendre : il doit être fait *religieusement*.

Une de nos dernières Bienheureuses, Bernadette de Lourdes, le faisait avec une grâce qui frappait tout le monde. Elle avait été à bonne école. Pendant la première apparition dont la Sainte Vierge la favorisa, ayant pris son chapelet, elle essaya de porter la main à son front. Mais son tremblement était tel que son bras retomba impuissant. Alors la Vierge, d'un geste grave et doux qui avait l'air d'être une bénédiction pour la terre et les cieux, fit elle-même, pour encourager l'enfant, le Signe de la Croix. La voyante n'oublia pas la leçon. Ce qu'elle avait vu faire une fois, elle le reproduisait elle-même ensuite, avec une perfection inimitable. Elle avait remarqué aussi que la Vierge en priant avait le visage dans le rayonnement d'une béatitude infinie, joignant les mains avec ferveur, regardant le Ciel, et contemplant sans doute au sein de la Trinité Dieu le Père dont elle est la Fille, Dieu le Saint-

Esprit dont elle est l'Epouse, Dieu le Fils dont elle est la Mère.

Ce Signe auguste, il faut le faire avant tout sur nous-mêmes, et non pas seulement sur les objets qui nous entourent. C'est dans la personne de l'homme et du chrétien qu'il atteint sa pleine valeur ; c'est à elle qu'il confère principalement sa noblesse, sa force et sa beauté.

Nous aimons à l'imprimer sur le papier, à le peindre sur la toile, à le broder sur les riches étoffes, à le sculpter dans le bois, la pierre, l'ivoire, les métaux précieux. Nous le saluons avec joie le long de nos chemins, où Notre-Seigneur semble nous dire : « Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. Je suis la voie, comme je suis la vérité, comme je suis la Vie. » Nous admirons avec raison les Calvaires où le granit breton reproduit les épisodes les plus dramatiques de la Passion, avec un art émouvant qui atteste la foi éclairée de nos pères plus encore que leur habileté. Mais ces Signes de la Croix, figés dans la matière inerte et passive, ne peuvent nous émouvoir autant que le geste tracé par le fidèle au moment où il s'agenouille devant le Saint-Sacrement ou sous la bénédiction de l'Evêque et du prêtre. Même dans un chef-d'œuvre la grâce divine ne peut éveiller la matière. En l'homme le Signe sacré atteint l'âme, dont les énergies n'attendent que la chaleur de la grâce pour s'épanouir en toute liberté.

Admirez les mouvements de la main, par où l'homme va se bénir lui-même en quelque sorte. Cette main, si habile à toutes les œuvres d'art, accomplit ici une fonction religieuse et quasi sacerdotale.

Elle monte jusqu'au *front*, siège vivant de la pensée, et elle consacre à Dieu ceux qui, à des degrés divers, cherchent la vérité humaine ou la vérité divine : l'écolier, qui, sous les yeux du Crucifix appendu au mur de la classe, en est encore à tracer des ronds et des barres, ou apprend docilement la leçon de catéchisme ; le maître qui prépare sa leçon ; le savant qui veut arracher ses secrets à la nature ; l'artiste qui rêve de faire resplendir l'idéal dans le réel ; le théologien, qui, après une longue journée d'étude, s'endort en méditant encore sur l'Evangile et se réveille avec les pensées du génie.

La main redescend, à l'heure de l'Evangile, jusqu'aux *lèvres* siège vivant du verbe humain, si puissant pour le bien et pour le mal, et elle les con-sacre à Dieu, les fer-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mant aux paroles qui blessent, qui mentent, qui trahissent, qui tuent, les ouvrant toutes grandes et toutes belles aux paroles qui charment, qui éclairent, qui guérissent, qui réconcilient, qui encouragent et qui pardonnent.

Elle atteint la région du *cœur*, siège vivant de l'amour, et elle consacre à Dieu les tendresses naissantes de l'enfant, les passions ardentes de la jeunesse qui cherche sa voie, les affections saintes, les amitiés viriles qui lient les âmes, le dévouement patriotique, le zèle désintéressé de l'homme d'œuvres, la foi embrasée où une humble religieuse trouve le secret de s'élever, avant d'avoir atteint vingt-cinq ans, aux sommets héroïques de la sainteté, l'apostolat dévorant du prêtre dont l'unique souci est de sauver les âmes.

Elle s'étend enfin aux *épaules* et aux *bras*, siège vivant de la force, et elle consacre à Dieu ceux qui travaillent : le laboureur dans ses champs, l'ouvrier dans son chantier, le marin sur son navire, le père qui gagne à la sueur de son front le pain de la famille, la mère qui peine au milieu des berceaux, le fonctionnaire et l'employé dans leur labeur, l'homme d'Etat courbé sous le poids des affaires publiques, le soldat dans la tranchée, les chefs et les armées qu'ils mettent en mouvement, Maurice et la légion thébaine, Constantin au pont Milvius, Don Juan d'Autriche à Lépante, Sobieski à Vienne, et tel de nos généraux contemporains faisant de son épée une Croix et gagnant des victoires que l'Histoire appellera miraculeuses.

Faites le compte, si vous le pouvez, des chrétiens en qui cette main sanctifiante a sculpté l'image du Christ, et voyez les élus de tout siècle et de tout pays, de toute race, de tout âge, de toute condition, déjà marqués, en attendant que les temps soient révolus, du Signe qui les consacre au Dieu infiniment saint et éternellement vivant : *Signum Dei vivi in frontibus eorum.* *(A suivre.)*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 8480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe Dimanche du Carême, 27 Mars* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Réunion à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre de Saint-François.

Cette semaine, instructions générales aux jours ordinaires, *dimanche, mardi et jeudi*, à 8 heures du soir. — Instructions spéciales aux femmes et aux jeunes filles, à la même heure, *lundi, mercredi et vendredi.*

Instructions bretonnes du *dimanche au vendredi* inclusivement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : exercice du Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IVe Dimanche du Carême, 27 Mars* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, ouverture de la Station française par le R. P. Colin, de la Compagnie de Jésus.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Retraite des Jeunes Filles : instructions spéciales, le soir, à 8 heures, le *lundi*, le *mercredi* et le *jeudi* ; le matin, à 7 heures, le *mardi*, le *mercredi* et le *vendredi*. — Les instructions de mardi et de vendredi soir sont pour tous les fidèles.

Petite retraite des enfants qui ont déjà communié : instructions, à 4 h. 1/4, *lundi, mardi* et *mercredi*. Messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. A 5 heures, bénédiction.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Ordination. — **Nous recommandons aux prières du clergé, des communautés religieuses et de tous les fidèles l'ordination du samedi 2 Avril, qui comprendra un prêtre et quatre diacres.**

L'ordination aura lieu à la chapelle de l'Evêché et commencera à 8 heures.

Concours commun des Bourses nationales.

Les épreuves écrites du concours commun des Bourses nationales 1re et 2e séries, auront lieu le jeudi 31 Mars, dans les centres ci-après :

Brest. — 1re *série* : garçons, école de garçons de la rue Monge ; filles, école de filles, rue de la Mairie ; — 2e *série* : garçons, au petit Lycée de garçons (entrée rue d'Aiguillon) ; filles, au petit Lycée de garçons (entrée 12, rue Voltaire).

Chateaulin. — 1re *et* 2e *séries* : garçons et filles, école de filles.

Morlaix. — 1re *et* 2e *séries* : garçons et filles, école de garçons de Poan-Ben.

Quimper. — 1re *série* : garçons et filles, école de filles du boulevard de Kerguélen ; — 2e *série* : garçons et filles, école de garçons de la rue du Lycée.

Quimperlé. — 1re *et* 2e *séries* : garçons et filles, école de garçons.

EXAMEN ECRIT

Horaire valable pour tous les Centres

1re *et* 2e *séries* : garçons et filles, appel à 7 h. 15.

Les aspirants et aspirantes ont été inscrits dans le centre et dans la série indiqués sur leur demande d'inscription. Ils doivent dès lors se considérer comme régulièrement admis à prendre part à l'examen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aucun certificat d'inscription, aucune convocation individuelle ne sera adressée. Les tables seront pourvues d'encre.

EXAMEN ORAL

L'examen oral aura lieu à Brest et à Quimper, le jeudi 7 Avril. Les candidats et candidates reçus à l'écrit recevront en temps voulu une convocation précisant l'heure et le local.

Prière de communiquer cette note aux écoles libres.

Les Bretons de Paris à Montmartre. — La Société « La Bretagne » avait organisé pour le dimanche 20 Mars, à 3 heures, son pèlerinage annuel à Montmartre ; S. G. Mgr Duparc, invité par les organisateurs de la fête, avait daigné accepter de présider la cérémonie. Les Bretons de Paris ont répondu à l'appel qui leur était fait ; et une radieuse journée printanière les amenait, dès deux heures, sur la Colline des Martyrs, d'où s'ouvrait à leurs yeux un magnifique panorama baigné dans une lumière dorée.

A 3 heures précises, Mgr Duparc entrait au chœur, précédé des chapelains de Montmartre et de plusieurs prêtres, bretons de Paris, assisté de deux chanoines de sa cathédrale, MM. Duparc, curé de Saint-Louis en l'Ile, et Boucher, secrétaire de l'Evêché de Quimper. L'immense basilique était déjà remplie d'une foule où des costumes de femmes et des coiffes indiquaient que toutes les régions de la Bretagne étaient représentées à cette fête du pays.

Aussi, quand Monseigneur monta en chaire, après le chant du *Magnificat*, peut-il en toute vérité parler au nom de la Bretagne toute entière, à la colonie qui s'en est détachée, mais qui reste unie à la petite patrie par le souvenir et la pensée. Il lui demande surtout de maintenir cette union par la fidélité de la croyance. Le culte du Christ crucifié, si vivace au pays des Calvaires, est le profond caractère de la piété bretonne ; le vrai « pays » du Breton, c'est plus encore que le granit de ses côtes ou de ses landes, son église et l'atmosphère religieuse où il respire depuis l'enfance jusqu'à la mort. C'est cette atmosphère religieuse qu'il faut entretenir dans la famille bretonne de Paris, qu'elle soit transplantée dans les quartiers les mieux préservés de la grande ville ou dans les quartiers les plus contaminés de la banlieue ouvrière. Et c'est de l'empreinte sacrée, du signe de la Croix qu'il faut marquer aussi bien les premiers que les derniers jours de la vie, sans négliger, bien au contraire, l'âge de la force et de la maturité, l'âge auquel il appartient plus qu'à tout autre de donner un sens et une haute unité à toute une vie d'action privée et publique.

Nous nous excusons d'affaiblir, dans un court et froid résumé, la force des paroles que Monseigneur fit entendre du haut de la chaire de Montmartre. Il faudrait surtout rendre l'éloquence et la poésie qui les animait. Eloquence due aux évocations des scènes du pays : la longue théorie des enfants qui, dans toutes les paroisses, viennent chaque année recevoir le sacrement de Confirmation ; la mort des parents, assurés des soins affectueux de la famille et des consolations religieuses ; surtout la scène inoubliable qui se déroula le 7 Décembre 1924, dans la cathédrale de Quimper, et

qui restera, pour Mgr Duparc, le souvenir le plus précieux de son épiscopat. Poésie puisée aux citations de ce poète des Bretons, Brizeux, que Monseigneur possède autant qu'il le goûte, et dont il fait valoir les vers en leur prêtant le charme de sa diction ; puisée aussi et peut-être plus encore aux quelques phrases prononcées dans la langue du pays que dictait à Monseigneur le souvenir précis de telles circonstances de son ministère épiscopal, et qui étaient les fleurs d'ajonc de ce beau discours.

Tous les Bretons de Paris l'ont écouté avec une respectueuse émotion ; non seulement les Finistériens qui en éprouvaient une légitime fierté, mais aussi ceux des autres diocèses qui voyaient ce jour-là dans l'Evêque de Quimper, leur Evêque à tous, envoyé par le pays pour leur demander le serment de fidélité à la foi de leurs pères.

A 4 heures, s'est déroulée la procession du S.-Sacrement, avec les bannières de S. Joseph et de S. Yves portées par des hommes, les bannières de Ste Anne et de Ste Jeanne d'Arc portées par des femmes en costume national, et la bannière semée d'hermines, de la Société de Bretagne ; le drapeau du Sacré Cœur porté par M. Costa de Beauregard, maire de Plouézoc'h, et le drapeau de Bretagne porté par M. de Guébriant, conseiller général du Finistère, maire de Saint-Pol de Léon. Sous le dais, tenu par MM. Fortin sénateur du Finistère, Lamy, sénateur du Morbihan, Henry, député du Finistère, et le docteur Lebec, président de la Société de Bretagne, Monseigneur s'avançait portant le Saint-Sacrement.

Après la procession, le supérieur des chapelains de Montmartre, a lu l'acte de consécration de la Société de Bretagne au Sacré Cœur ; et la cérémonie s'est terminée par un Salut solennel.

QUIMPER *(Ecole Saint-Yves)*. — **Succès universitaire.** — M. l'abbé Jean-Pierre Bellec, de Saint-Cadou, professeur à l'Ecole Saint-Yves, vient de passer avec succès, devant la Faculté des Lettres, à Poitiers, le certificat de Philologie. Etudiant à l'Université Catholique d'Angers depuis un an et demi seulement, M. l'abbé J.-P. Bellec avait obtenu déjà les divers certificats qui lui donnent droit au titre de Licencié ès Lettres et de Licencié d'Enseignement.

Sincères félicitations et vœux au nouveau licencié.

— **L. P. D. F.** — Une retraite fermée pour Dames et Ligueuses, prêchée par le R. P. de Penfentenyo, s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, le mardi 19 Avril, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi 23 dans l'après-midi. Prière d'adresser, le plus tôt possible, ses adhésions à Mme la Supérieure de la Retraite de Quimper.

SAINT-CADOU. — **Adoration.** — Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* l'Adoration-retour de Mission de *Saint-Cadou*, du 25 Mars au 2 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesneven. — **Retraite.** — Une retraite bretonne s'ouvrira pour les hommes, à Lesneven, lundi prochain, à 6 heures du soir. Les jeunes gens, revenus du service, sont spécialement invités à prendre part à cette retraite.

Cléden-Cap-Sizun. — **Mission.** — Le zélé Pasteur de Cléden-Cap-Sizun, qui a bâti une école libre, en 1923, vient d'accorder encore à sa paroisse un bienfait signalé, celui d'une grande mission.

Durant trois semaines Cléden a fait preuve d'un esprit de foi et d'un sens chrétien dignes du plus grand éloge. Il n'y a pas mieux dans les paroisses les plus réputées. Eglise pleine dès la première heure, réunions très fidèlement suivies, entrain, tenue parfaite, avidité pour entendre la prédication ; d'un mot, docilité des âmes, heureuses de se livrer à Jésus qui veut les renouveler dans son amour.

Le chiffre des communions est monté à 1.940. Enfants, 207 ; hommes, 714 ; femmes, 1.019.

Outre les PP. Le Jollec, Briand, Chevance, Le Provost, les ouvriers de cette mission ont été (pour la première semaine) : MM. Le Gall, recteur de Guilvinec ; Le Roux, recteur de Poullan ; Saliou, recteur de Plozévet ; Bot, vicaire de Penmarc'h, directeur du chant ; — (pour la deuxième semaine) : MM. Billant, recteur de Plouhinec ; Cocaign, recteur de Névez ; Thomas, vicaire d'Elliant ; Auffret, vicaire de Loctudy, directeur du chant.

Plusieurs cérémonies ont marqué le cours des exercices habituels. La rénovation des vœux du baptême, la consécration et l'offrande des couronnes à la Sainte Vierge, ont été l'occasion d'une fête où a vibré dans toute son ardeur et sa sincérité le cœur des enfants.

Signalons la fête de Jésus-Roi. Quelques minutes après la communion générale, chaque série d'adultes s'est de nouveau réunie à l'église. Le chœur et l'autel sont magnifiquement parés. Du milieu de la verdure et des fleurs si variées de nuance et de ton, surgit la vivante flamme des bougies. Un faisceau lumineux plus dense enlace le tabernacle. Et dominant tout, dans son bel ostensoir qui reflète ces couleurs et cet éclat, l'Hostie sainte, Jésus que l'on prie et que l'on acclame, dont on célèbre la grandeur et les droits imprescriptibles.

Mentionnons encore la fête de la Réparation, avec ses trois stations aux fonts baptismaux, au confessionnal, à la table sainte.

Cette mission, si consolante pour les prêtres de Cléden et pour les ouvriers qui y ont travaillé, s'est terminée par la bénédiction d'une nouvelle croix. L'église est trop étroite pour contenir les fidèles qui assistent aux vêpres. La procession, croix et enseignes des grandes solennités, se déploie sur la route qui conduit à la baie des Trépassés. Le temps est magnifique. Une légère brise arrive de la baie d'Audierne. La nouvelle croix, élégante, svelte (bien qu'elle pèse 300 kilos), repose sur un brancard artistement drapé d'étoffe de pourpre tachetée d'hermines. Quatre équipes de

porteurs la soulèvent tour à tour, cadencent le pas sous sa masse qui semble effleurer à peine leurs robustes épaules. Les regards ne quittent pas l'image sainte dont la marche est un vrai triomphe. De toutes les poitrines s'élance le chant de louange et d'action de grâces.

L'arrêt a lieu au carrefour de la route de Plogoff. Après le sermon, bénédiction de la croix, chant de la strophe *O Crux Ave*, rénovation des vœux du baptême, chant du cantique *Da feiz hon Tadou koz*. Toute l'âme de Cléden est là. *Meuleudi da Zoue.* — Vidi.

Union réparatrice. — L'Union réparatrice pour Dieu et la France, est une association pieuse qui groupe les âmes de foi et de générosité décidées à se consacrer au relèvement des mœurs françaises par la vie intérieure, par l'exemple et par l'action.

Prière ardente pour la patrie, assistance à la sainte messe, communion fréquente et un moment d'oraison chaque jour, c'est par ces moyens excellents que l'Union se propose d'alimenter la vie intérieure de ses membres.

L'association s'engage à lutter de toute ses forces contre l'immodestie dans les modes. Elle rappelle à ce sujet leur devoir de chrétiennes aux jeunes mères qui écourtent outrageusement les robes de leurs enfants, aux jeunes filles et jeunes femmes dont le décolletage, les manches et jupes trop courtes sont une insulte aux principes chrétiens. Les associées, prêchant l'exemple, s'engagent à porter le col montant, les manches et les jupes décentes.

L'apostolat, les membres de l'Union l'exerceront d'abord à leur foyer en y faisant régner Dieu en maître. Elles se feront apôtres dans les réunions où elles seront invitées et où elles inviteront elles-mêmes. Gagner des cœurs pour les donner à Dieu : telle est leur ambition.

Nous souhaitons à l'Union réparatrice de trouver dans notre diocèse beaucoup d'associées qui veuillent prendre part à cette croisade de réparation pour le salut de la France.

Pour tous renseignements, s'adresser au comité central, 20, avenue Georges V, Paris, 8e.

BIBLIOGRAPHIE

DESCLEE, DE BROUWER et Cie, 10, *Quai aux Bois, Bruges* 59 *bis, rue Bonaparte, Paris* (6e).

Construction, décoration, ameublement des églises.

III. — L'EGLISE A NOTRE EPOQUE. — *Sa décoration, son ameublement.* — Par A. Munier, professeur d'archéologie religieuse au grand séminaire de Bosserville (diocèse de Nancy). — Un vol. grand in-8° de 312 pages, avec 367 illustrations. Prix : 25 fr.

La publication de ce troisième volume marque l'achèvement de l'ouvrage de M. le chanoine Munier sur la construction, la décoration et l'ameublement des églises.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

L'auteur, dans la préface du Tome I, présente cet ouvrage « comme un guide élémentaire et pratique à l'usage du clergé, des constructeurs d'églises et de toute personne s'intéressant aux arts religieux ». Il envisage le problème tout actuel d'une église à bâtir, à décorer et à meubler.

Il traite ce problème avec la constante préoccupation de répondre aux désirs et aux nécessités de son public préféré ; les étudiants ecclésiastiques, dont l'initiation est à faire dans les séminaires ; le clergé des paroises, qu'il faut guider dans ses travaux d'entretien, d'embellissement, de restauration judicieuse et prudente de la maison de Dieu. Ce qui n'empêcherait pas, ajoutons-le, les architectes eux-mêmes et quiconque s'intéresse aux questions d'art religieux, de tirer grand profit de ses enseignements.

« Rien ne pouvait mieux répondre aux désirs du clergé », a dit la *Revue des Lectures* dans le compte rendu élogieux qu'elle a donné de la première partie de l'ouvrage.

» Le premier volume, *l'Eglise dans les siècles passés*, est l'introduction historique nécessaire.

» Mais un regard sur le passé ne doit pas suffire, puisqu'il y a toujours « des curés-bâtisseurs ». C'est à eux que M. Munier a songé en posant, dans un second volume, la question d'*une église à construire à notre époque*. Il nous dit comment s'élabore un projet ; comment se trace et doit se lire un plan ; ce qu'il faut penser des divers matériaux, naturels ou artificiels, à utiliser ; il nous conduit, à travers tous les détails de la construction, depuis les fondations jusqu'à la couverture, nous donnant à chaque pas les plus utiles et les plus judicieux conseils. C'est tout un traité d'architecture, mais très clair et sans inutile technique, qui permettra au prêtre-bâtisseur de se comprendre avec son architecte et de suivre les travaux. Signalons un remarquable chapitre, où les principes fondamentaux de l'esthétique monumentale sont exposés avec un goût très sûr ». (*La vie catholique.*)

Et maintenant voici la dernière partie de l'ouvrage, qui étudie *la décoration et le mobilier de l'église*. Quel que soit l'intérêt que présentent les deux premières, nous n'hésitons pas à dire que celle-ci, au point de vue immédiatement pratique, sera plus utile encore, et que les occasions de la consulter se présenteront plus souvent.

Avec les trois volumes, le clergé possèdera, sous une forme réduite, une sorte d'encyclopédie, où sont condensées toutes les notions d'art qui lui sont nécessaires ; encyclopédie pratique, dont l'équivalent, croyons-nous, ne se retrouve nulle part ailleurs.

Précédemment parus :

TOME I

L'EGLISE DANS LES SIECLES PASSES. — Un volume grand in-8°, avec 248 illustrations. — Prix : 18 fr.

TOME II

L'EGLISE A NOTRE EPOQUE. — *Sa construction.* — Un volume grand in-8°, avec 343 illustrations. — Prix : 20 fr.

Les tois volumes pris ensemble. — Prix : 50 fr.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 1er Avril 1927. No 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur « Le Signe de la Croix » (suite et fin) ; Nomination ; Décès ; Sacrée Pénitencerie apostolique.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Mission ; Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray ; Action Catholique ; L'Assemblée générale du Folgoat ; Compte rendu de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, au diocèse de Quimper : Exercice de 1926 ; Cinémas catholiques.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS. *Tailleur du Grand Séminaire,*

QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...

Travail soigné -:- Prix modérés.

R. C. Quimper 4906.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C. Seine 207.204

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

42e ANNÉE. Vendredi 1er Avril 1927. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Avril. — PASSION. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire du suivant.
Lundi, 4. — S. Isidore, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 6. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 7. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 8. — Les Sept Douleurs. Double majeur. Blanc.
Samedi, 9. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 10. — LES RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouzané . . . . . du 3 au 9 Avril.
Combrit . . . . . le 10 —.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur « Le Signe de la Croix ».

(Suite et fin.)

VIII. — C'est sous le Signe de la Croix, en effet, que nous entrerons dans notre bienheureuse éternité.

Lorsque le Fils de l'Homme viendra sur les nuées du ciel pour juger les vivants et les morts, et que tous, les méchants et les bons, auront à reconnaître en lui le Fils Eternel de Dieu, Roi immortel des siècles, Sauveur unique et nécessaire, Juge souverain dont les sentences sont irrévocables, il aura sa Croix auprès de lui, comme elle était avec lui sur le Calvaire : *Hoc signum Crucis erit in cœlo, quum Dominus ad judicandum venerit,*

Archives diocésaines Quimper et Léon

Ne faut-il pas qu'elle soit réhabilitée, exaltée devant le monde entier pour le triomphe de ceux qui s'en seront servi comme de la force intime de Dieu, pour la confusion de ceux qui l'auront rejetée et proscrite comme un scandale ou comme une folie ?

Tous verront la place qu'elle occupe dans le plan de la Rédemption telle que Dieu a voulu la faire.

La Croix a été décrétée de toute éternité.

A parler le langage humain, en prévision que le démon entraînerait l'homme dans sa révolte et lui enlèverait le privilège de la vie divine qu'il recevrait au moment de sa création, il fut arrêté dans les conseils de la Sainte-Trinité que l'une des trois Personnes divines s'unirait la nature humaine et habiterait parmi nous : le Verbe se ferait chair pour mourir sur la Croix : le sacrifice de la Croix, au regard de la Sagesse infinie, serait le mode souverainement efficace pour réconcilier l'homme et Dieu, pour satisfaire aux exigences de la justice divine offensée par la faute, et pour remédier aux blessures de l'homme si profondément atteint par sa chute. La défaite apparente de l'Homme Dieu sur le Calvaire serait la revanche éclatante de l'humanité sur le démon, une victoire suprême où le démon tomberait dans ses propres pièges, serait battu par ses propres armes. La victoire du Christ se répéterait un nombre indéfini de fois, en faveur de ceux qui consentiraient à la gagner par les mêmes moyens, sous le commandement de leur chef. La voie victorieuse et douloureuse à la fois s'ouvrirait pour tous. Heureux ceux qui, sachant que le disciple n'est pas au-dessus du Maître, y entreraient résolument, décidés à se renoncer eux-mêmes et à s'immoler avec Jésus-Christ pour arriver à la véritable vie.

Voilà le triomphe de la Croix sur le péché. Après avoir été à la peine au cours de tant de siècles accordés aux hommes pour s'approprier les bienfaits de la Rédemption, il est juste qu'elle soit à l'honneur, quand tous les hommes comparaîtront devant le tribunal de Dieu.

Elle le mérite à un autre titre, comme cause efficace de la victoire sur la mort conséquence du péché.

C'est par elle en quelque sorte que la sainte humanité du Sauveur a mérité le Ciel. La résurrection glorieuse, prémice de tant d'autres, son entrée triomphale dans le Ciel, où il est allé nous préparer des places, la joie intime qu'il goûte et que nous soumes appelés à partager, ne

sont pas simplement des faits consécutifs au supplice de la Croix. Ils s'y rattachent par des lois nécessaires. Ils en découlent comme de leur source. Le Ciel est à Jésus-Christ, non seulement par droit d'origine, mais par droit de conquête.

Par elle le Christ est vainqueur, *Christus vincit*, et les deux ennemis dont il triomphe, le péché et la mort, et tous ceux qui se sont identifiés avec eux, sont si étroitement enchaînés dans la triste demeure dont on ne repasse jamais le seuil, qu'il n'y a à craindre aucun retour offensif de leur part.

Par elle, le Christ règne, *Christus regnat*, et sa volonté, à laquelle il a été permis de faire momentanément échec, pour laisser à l'homme le mérite de choisir librement entre le bien et le mal, entre le bonheur et le malheur éternel, s'exerce désormais souverainement et sur ceux qui sont éternellement fixés dans le bien et sur ceux qui sont éternellement fixés dans le mal.

Par elle, le Christ tient la première place dans l'empire de Dieu, *Christus imperat*. Il est assis à la droite du Père. Il a reçu un nom qui est au-dessus de tous les noms, et qui fait fléchir tout genou au Ciel, sur la terre et dans les enfers.

C'est de la Croix que sort le Ciel de Jésus, et le nôtre aussi.

Ou plutôt notre Ciel à nous découlera du sien. Notre gloire céleste sera une participation de la sienne. De la tête elle passera à tous ses membres. L'âme ne sera pas seule admise à ce bienheureux partage. La chair où nous aurons tracé si souvent et si pieusement le Signe sacré du salut ressuscitera portant sa marque glorieuse. La beauté du Christ éternellement heureux et triomphant resplendira en notre être entier, avec un éclat d'autant plus vif que nous y aurons plus profondément imprimé son image douloureuse et que nous y aurons fait vivre plus intimement le Christ, crucifié en nous par une immolation toujours plus fréquente, plus complète et plus réelle.

Lorsqu'elle aura reconnu tous les siens, la Croix victorieuse fera ouvrir devant nous les portes du Ciel, comme s'ouvrent les portes de l'église dans la cérémonie symbolique du dimanche des Rameaux. Et nous serons admis à contempler Dieu face à face, la Sainte Trinité comme elle est, les trois Personnes divines comme elles sont, avec les opérations de leur vie parfaite et infinie. Ce sera la Vision béatifique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et le signe de la Croix, que nous aurons tracé ici-bas dans la peine, la tentation, le combat, la distraction des affaires humaines, et les sacrifices quotidiens offerts à Dieu, nous le referons une fois de plus, mais dans la paix, dans la joie, dans la possession de nous-mêmes et dans la possession de Dieu : et, sur le seuil même du Paradis, nous porterons la main à notre front, à notre cœur, et nous dirons éternellement : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

II. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque a été nommé :

Recteur de Lababan, en remplacement de M. Floch, démissionnaire pour cause de santé, M. Andro, vicaire à Botsorhel.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Eliès, ancien vicaire de Saint-Hernin, décédé le 24 Mars ;

M. Péron, ancien recteur de Saint-Eloy, décédé le 29 Mars.

IV. Sacrée Pénitencerie apostolique. — L'Évêque de N... a proposé au Saint-Siège, pour en avoir la solution opportune, les questions suivantes :

I. — *Quelle attitude prendre au for interne et au for externe vis-à-vis d'ecclésiastiques :*

1) *qui notoirement demeurent partisans, ou ligueurs, ou lecteurs (par abonnement) de l'*Action Française ?

2) *qui encouragent par des consultations théologiques ou simplement en paroles, dans la conversation, les fidèles à lire l'*Action Française *ou à la soutenir par des offrandes d'argent ?*

3) *qui absolvent sans condition de bon propos et continuent d'absoudre les lecteurs d'A. F. ou des chefs ligueurs d'A. F. ?*

***

II. — *Quelle conduite l'Évêque ou les Supérieurs de Séminaires devront-ils avoir vis-à-vis des Séminaristes demeurant attachés à l'A. F. ostensiblement ou en secret ?*

***

III. — *Quelle conduite tenir au for interne et au for externe vis-à-vis des fidèles :*

1) *qui lisent habituellement l'*A. F. *ou y restent abonnés malgré les avis contraires qu'ils reçoivent ?*

2) *qui, en tant que ligueurs, mènent le mouvement en faveur du journal l'*Action Française, *des doctrines fausses d'A. F. ou en faveur des dirigeants d'A. F., qu'ils s'obstinent à conserver pour leurs chefs ?*

3) *qui continuent à subventionner avec ostentation ou en secret l'A. F. ?*

***

IV. — 1) *Ces lecteurs, ligueurs, propagandistes d'Action Française, s'ils sont notoirement connus comme tels, peuvent-ils être admis aux Sacrements, particulièrement à la Sainte Table ?*

2) *Les mêmes peuvent-ils être admis, ou tolérés, dans nos groupements catholiques : tels les groupements de la Fédération Nationale Catholique (Castelnau), de la Jeunesse Catholique, des Scouts catholiques ?*

***

La Sacrée Pénitencerie, *par ordre du Souverain Pontife, le Pape Pie XI,* après avoir étudié la question proposée par l'évêque précité, répond comme il suit :

A LA PREMIÈRE QUESTION

Pour le for interne. — Tous doivent recevoir une grave monition, comme résistant (secrètement ou publiquement, peu importe) à des ordres et prescriptions certains et manifestes de la Suprême Autorité ecclésiastique, en matière grave. Ils ne doivent être absous que si — effectivement — ils sont revenus sérieusement à résipiscence et ont réparé comme il faut le scandale.

Pour le for externe. — Ils doivent, comme il vient d'être dit, recevoir une grave monition et être réprimandés selon la teneur des canons 2.308 et 2.309, et si monitions et réprimandes ont été faites en vain, il faut procéder selon la teneur du canon 2.310. Quant aux confesseurs dont il est question au numéro 3, si, avertis, ils ne s'amendent pas et ne réparent pas selon leur pouvoir le scandale donné à leur pénitent, ils pourront, tant qu'ils persévéreront dans leur propre obstination, être privés du droit d'entendre sacramentellement les confessions des fidèles.

A LA DEUXIÈME QUESTION

Si avertis ils ne se sont pas amendés et n'ont pas réparé convenablement d'après les prescriptions de leur supérieur le scandale :

Au for interne. — Ils ne doivent pas être absous.

Au for externe. — Selon la teneur du canon 1.371, ils doivent être renvoyés comme difficiles et impropres à l'état ecclésiastique.

A LA TROISIÈME QUESTION

Si, avertis de leur insoumission à des ordres et prescriptions certains et manifestes de la Suprême Autorité ecclésiastique, en matière grave, ils ont refusé de se soumettre et n'ont pas eu soin de réparer comme il faut le scandale donné :

Au for interne. — On ne doit pas les absoudre.

Au for externe. — On doit les considérer comme des pécheurs publics et comme tels les écarter de tout ce dont sont écartés les pécheurs publics, en vertu des sacrés Canons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

À LA QUATRIÈME QUESTION

Sur le 1er point : NÉGATIVEMENT, comme conséquence de la réponse précédente.

Sur le 2e point : A moins qu'auparavant ils ne se soient soumis complètement et publiquement ; qu'ils n'aient montré par des preuves certaines, au jugement de l'Ordinaire, la sincérité et le sérieux de leur soumission, et qu'ils n'aient, efficacement, au jugement de l'Ordinaire, réparé le scandale : NÉGATIVEMENT.

Que l'évêque ait, d'autre part, sous les yeux, les prescriptions du canon 2.214 § 2.

Donné à Rome, à la Sacrée Pénitencerie, le 8 Mars 1927.

Loco sigilli.

Signé : Fr. André, card. Frühwirth,
grand pénitencier.

Teodori, *secrétaire de la S. P.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Passion; 3 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche, mardi et jeudi : sermon de la Station, à 8 heures du soir, pour tout le monde.

Lundi, mercredi et vendredi : instruction pour les hommes et les jeunes gens.

Lundi, mardi et mercredi : petite retraite pour les enfants de la communion privée, enfants du catéchisme des aspirants et du petit catéchisme, admis à la communion. Messe à 7 h. 1/2, instruction à 11 heures et à 4 heures. Communion le lendemain à 7 h. 1/2.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes. — A 7 h. 1/2, à la cathédrale, exercice du Chemin de la Croix.

Dimanche : changement d'heure : régime de l'heure d'été.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion, 3 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe de communion des jeunes filles. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, mardi et vendredi : à 8 heures du soir, instruction pour tous les fidèles.

Retraite des Mères de famille : instructions spéciales, le soir, à 8 heures, *lundi, mercredi et jeudi ;* le matin, après la messe de 8 heures, *mardi, mercredi et vendredi.*

Petite retraite préparatoire à la communion privée : instructions *lundi, mardi et mercredi,* à 11 heures et à 4 heures. Messe de communion, *jeudi,* à 8 heures.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mission. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles la mission de Plomelin, qui aura lieu du 6 au 22 Mai.

Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. — A l'occasion de son 25e anniversaire, la Ligue Patriotique des Françaises organise un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, pour le jeudi 9 Juin. Il aura lieu sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Charost.

Toutes les Ligueuses y sont particulièrement conviées. Dès à présent les inscriptions doivent être prises par les présidentes paroissiales, et si elles sont assez nombreuses, un train spécial partant de Quimper sera organisé par les soins de M. le Secrétaire général de l'Evêché.

Action Catholique. — Le Comité diocésain de la Ligue d'Action Catholique s'est réuni mardi 29 Mars, à l'Evêché, sous la présidence de Mgr l'Evêque assisté de ses Vicaires généraux. Une quarantaine de membres, délégués diocésains et délégués cantonaux, assistaient à la réunion.

Après la prière, M. le chanoine Le Goasguen présente le compte rendu moral de l'Union diocésaine. Ce rapport très intéressant est le résultat des informations parvenues au Secrétariat général et la conclusion des observations recueillies par le M. le commandant Vannier et M. le chanoine Le Goasguen au cours de leurs récentes réunions d'études cantonales.

Pour le recrutement des adhérents, le rapporteur estime que, malgré les résultats déjà obtenus, le chiffre des effectifs pourrait, en plusieurs paroisses, être aisément doublé, surtout si l'on veut partager le travail du recrutement entre plusieurs membres de la même Union. Cette division du travail facilitera d'ailleurs la perception des cotisations et permettra aux trésoriers paroissiaux de verser le pourcentage prévu, à la caisse diocésaine dès le début de l'année. En vue de faciliter la propagande, le rapporteur indique que l'organisation paroissiale devrait comprendre, en plus du Comité paroissial, un bureau permanent (président, secrétaire, trésorier), et qu'il faudrait désigner partout des chefs de quartier chargés de percevoir les cotisations, recruter des adhérents, etc...

Il insiste sur la liaison qui doit s'établir plus étroitement entre les Unions paroissiales et le Comité diocésain particulièrement par l'envoi de comptes rendus des réunions paroissiales ou cantonales.

Le *bulletin* officiel *Credo* de la Ligue nationale est adressé périodiquement à toutes les Unions paroissiales, MM. les chefs de paroisse doivent savoir que c'est là un abonnement obligatoire qui doit être payé sur la caisse de l'Union paroissiale et que le *bulletin* doit être mis à la disposition de tous les membres du Comité.

Les différents points de ce rapport fournissent l'occasion aux délégués présents de demander certaines explications sur divers points de l'organisation paroissiale ou cantonale.

Puis, M. le chanoine Perrot, trésorier de la Ligue, donne le compte rendu financier.

M. le commandant Vannier répartit ensuite diverses fonctions pour la prochaine assemblée du Folgoët. Une Commision est formée qui devra se mettre en relation avec la Cie des chemins de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fer départementaux pour l'organisation des trains supplémentaires. Les membres de cette Commission sont : MM. Caroff de Ploudalmézeau ; du Penhoat de Cléder ; Odeyé et Bellec de Lesneven ; Siret, de Landerneau.

Après quoi, l'ordre du jour étant épuisé, la réunion prit fin avec la bénédiction de Mgr l'Evêque.

NOTA. — Le Comité diocésain demande aux paroisses qui n'ont pas encore effectué le versement des sommes dues pour 1925 et 1926 de le faire sans tarder.

Le Comité diocésain prie instamment MM. les chefs de paroisse de faire connaître, le plus tôt possible, au secrétariat diocésain, le nombre approximatif des congressistes devant se rendre au Folgoët par voie de fer, et les prévient qu'il est inutile qu'ils s'adressent directement aux directeurs de Cie de Chemins de fer pour l'organisation de trains supplémentaires. Ils doivent s'adresser à un des membres de la Commission cités plus haut.

L'ASSEMBLEE GENERALE DU FOLGOAT. — L'annonce de l'Assemblée générale du Folgoat, pour le 24 Avril prochain, a été accueillie dans les paroisses du Léon et du Tréguier avec grande joie.

Déjà les projets sont arrêtés dans bien des Comités paroissiaux, les voitures retenues, et des jeunes gens, en grand nombre, ont déjà regardé avec complaisance les bicyclettes qui les emporteront, par équipes compactes, vers le rendez-vous de tous les catholiques du Nord-Finistère.

Un pèlerinage, le matin, à N.-D. du Folgoat, avec grand' messe en plein air, voilà qui est déjà, pour tous les courageux fidèles de la région, un attrait des meilleurs. Nous savons que plusieurs, afin de s'y trouver dès la première heure, ont déjà retenu leur place pour la veille dans les maisons hospitalières de Lesneven.

Le succès de cette Assemblée s'annonce plus considérable encore qu'en 1925.

Bien que nous comptions surtout sur le Nord-Finistère, nous approcherons très sensiblement du chiffre de Landerneau.

On le sait, des orateurs de premier ordre nous parleront.

M. l'abbé BARVET, recteur du Pont-de-Buis, est connu comme *orateur breton*. Caustique, malicieux, émouvant tour à tour, il manie la langue bretonne avec la finesse du Trégorrois, la mâle vigueur du Léonard. Sa parole est une arme aussi forte que brillante, et il s'en sert avec dextérité.

M. HARDOUIN, avocat à la Cour d'Appel de Rennes, père d'une nombreuse famille, spécialiste des questions et revendications familiales (il est Président d'Associations familiales). Orateur solide et documenté, ses argumentations lumineuses emportent la conviction. C'est un plaisir et un profit de l'entendre.

Que dire de l'abbé BERGEY et quel éloge pourrait s'égaler à son talent ?

Très grand, belle tête aux yeux vifs et clairs, voix formidable, geste ample, phrases enveloppantes et colorées, fougue de tribun, éloquence passionnée, il a tout de l'orateur de premier ordre, il s'est fait applaudir par toute la France, et les députés communistes eux-mêmes acceptent son ascendant. A la Chambre, dans de nombreux et difficiles débats, devant des adversaires rompus à toutes les habiletés parlementaires et devant un auditoire toujours rétif, prêt au tapage, quand il entend défendre certaines libertés, l'abbé Bergey s'est fait écouter, et souvent il a mis les rieurs de son côté.

Il a participé à des centaines de réunions et de meetings. Nous devons lui offrir la plus belle assemblée qu'il ait jamais rencontrée. Il y compte bien !

Il sera entouré de ses collègues catholiques, représentants du Finistère au Parlement, prêts comme lui à soutenir nos droits et à l'appuyer dans les revendications que nous voulons voir triompher.

Le sénateur FORTIN, les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les maires catholiques de nos communes seront présents.

S. G. Monseigneur DUPARC présidera, avec l'autorité, l'à-propos, l'éloquence que tous admirent dans notre Evêque.

Les prêtres des paroisses lui conduiront leurs centaines d'adhérents, tout son peuple ! Tous, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme ouverts à toutes les nobles pensées, vibrants au souffle irrésistible de l'éloquence, prendront des résolutions pratiques.

Là, nos Unions paroissiales puiseront une vie nouvelle, une force plus puissante ; leur travail plus intense préparera le triomphe. Il faudra bien qu'on nous entende *où il faut*, et qu'on nous rende nos libertés !

Nous avons préparé des Affiches double colombier pour annoncer l'Assemblée.

Prière de les demander au plus tôt au *Secrétariat diocésain d'Action Catholique, rue Feunteunik-al-Lez, à Quimper, C/C* 64-59, *Nantes*. Joindre le montant du prix. Une affiche non timbrée, 1 fr. 60 ; timbrée, 3 fr. 10. Par quantité, 15 fr. les dix non timbrées ; 30 fr. les dix timbrées.

Nous préparons aussi une Feuille-Programme donnant le portrait des orateurs, des renseignements sur la Fédération Nationale Catholique, les campagnes déjà entreprises et les résultats.

Prière à chaque paroisse de nous faire connaître le nombre d'exemplaires désiré. Une feuille-programme, 0 fr. 30 ; 0 fr. 25 à partir de 30 exemplaires.

Les industriels et les négociants ont intérêt à faire *des Annonces et Réclames* dans cette feuille-programme : qu'ils se hâtent, ils seront servis immédiatement. Prix : le 1/32 de page, 150 fr. (Nous tirerons à 40 ou 50.000 exemplaires).

Nous rappelons notre adresse : *Secrétariat de la Ligue d'Action Catholique, rue Feunteunik-al-Lez, Quimper, C/C* 64-59, *Nantes*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brélès. — **Congrès marial.** — Sa Grandeur a daigné bénir en ces termes le programme qui lui a été soumis : « Je bénis le Congrès marial de Brélès, et je souhaite qu'il rende gloire à Dieu et à la Sainte Vierge, et qu'il augmente la dévotion dans l'âme des fidèles. — Quimper, 15 Mars 1927. »

En voici les grandes lignes : *Jeudi 7 Juillet*, journée des enfants ; *Vendredi 8*, journée sacerdotale, *Samedi 9*, journée paroissiale ; *Dimanche 10*, grand Pardon marial de la région ; messe pontificale par Mgr Duparc ; sermon par M. le vicaire général Joncour ; procession solennelle, avec le concours des processions du Folgoat et de Rumengol, et de nombreuses paroisses des environs, ainsi que de la musique du Patronage de Lesneven.

Compte rendu de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, au diocèse de Quimper.

Exercice de 1926.

Monseigneur,

Chaque année s'accentue un heureux progrès. 1925 avait dépassé de 8.000 francs les recettes de 1924, et atteint la somme de 61.205 francs, 1926 l'emporte de 12.715 francs sur 1925 et monte au chiffre de *73.920 francs 50*.

Il est vrai que, dans cette recette, sont compris deux dons extraordinaires, l'un de 4.000 francs, l'autre de 1.000 francs. Mais l'excédent qui reste prouve que les petits enfants de nos paroisses apportent un zèle toujours plus généreux pour aider au baptême et à l'éducation chrétienne des enfants païens.

Le mouvement général en avant a été cependant contrarié par un recul constaté dans 61 paroisses dont les recettes sont restées inférieures, pour une somme globale de 3.780 francs, à celles de 1925. Ce pas en arrière, nous en avons la confiance, n'est que pour préparer un nouvel élan.

C'est avec joie que nous voyons se rétrécir les rangs des paroisses qui n'ont pas encore entrepris l'œuvre des « petits apôtres » de la Sainte-Enfance. Elles se réduisent à 17 : 2 dans l'archiprêtré de Quimper ; 2 dans celui de Brest ; 5 dans celui de Châteaulin ; 6 dans celui de Morlaix ; 1 dans celui de Saint-Pol de Léon ; 1 dans celui de Quimperlé.

Une remarque, Monseigneur, qui touchera vivement la paternelle sollicitude de Votre Grandeur, c'est le zèle très ardent en faveur du salut des enfants païens dont font preuve nos écoles chrétiennes.

Les écoles qui ont à leur tête un aumônier ou un prêtre ont un compte séparé, et vraiment il est beau l'exemple donné par le petit Séminaire de Pont-Croix, 1.200 francs, plus un don de 500 francs ; par l'école Saint-Charles, à Kerfeunteun, 718 francs ; par le collège Saint-Yves, à Quimper, 670 francs ; par le pensionnat Saint-Gabriel, à Pont-l'Abbé, 355 francs ; par celui du Sacré-Cœur, à Lesneven, 400 francs ; par le collège N.-D. de Bon-Secours, de Brest, 140 francs ; par le pensionnat des Ursulines, à Morlaix, 342 francs ; par les Retraites de Brest, 130 francs, de Quimper, 80 francs ; par le Calvaire de Landerneau, 60 francs.

Parmi les écoles paroissiales qui nous ont été signalées, nous nous faisons un devoir de nommer l'école libre de filles de Sainte-Anne, à Quimper, 1.160 francs ; celles d'Ergué-Gabéric, 290 francs ; de Pluguffan, 250 francs ; du Folgoat, 160 francs ; de Plouncour-Trez, 100 francs ; de Milizac, 60 francs ;

Les écoles de garçons de Saint-Renan, 569 francs ; du Folgoat, 380 francs ; de la rue de Brest, à Quimper, 112 francs.

Toutefois, nous regretterions que le bienfait apostolique de l'Œuvre restât trop confiné parmi les enfants de nos écoles chrétiennes. C'est le cas pour un certain nombre de paroisses, et dès lors l'œuvre de la prière et de l'aumône en faveur des enfants infidèles est privée d'un concours qui profiterait à l'âme et à la vocation de beaucoup d'autres enfants des catéchismes, et à tous les petits enfants depuis le baptême jusqu'à l'âge de scolarité.

Pour atteindre tous les enfants et toutes les familles là même où n'existe pas la grâce enveloppante d'une école chrétienne, rien de plus efficace, de meilleur aux âmes et de plus populaire qu'une fête annuelle de la Sainte-Enfance.

Le programme ? Procession solennelle des enfants « à partir du baptême jusqu'à la 4e communion », comme à l'Ile de Sein, sermon approprié, distribution des médailles et des images-cachets, proclamation des *parrains* et *marraines* des petits infidèles à baptiser. S'il est possible, d'ajouter une petite séance avec costumes de *petits Chinois*, projections, dialogues et saynètes, ce sera un triomphe. Je cite comme exemples de réussites, Pencran, Port-Launay, Pont-de-Buis, Plonéis, Tréglonou, etc., qui n'ont pas d'école chrétienne. J'ajoute Locquénolé, qui, pour un début en 1926, a réussi la plus belle fête du monde et la plus fructueuse.

Ainsi nos petits enfants, par leur *Ave Maria* journalier et l'*invocation*, par leur petit sou mensuel et leur zèle à recruter des bienfaiteurs, seront des missionnaires par le cœur, et, qui sait ? plus tard, des prêtres ou des religieuses.

Nous ajoutons, selon la tradition, les tableaux d'honneur.

I. — Les plus hautes cotisations jusqu'à 500.

1. Saint Corentin	2.184 f.	25	17. Landivisiau	720	»
2. St-Martin, Brest	2.110	»	18. Pont-l'Abbé	705	»
3. St-Pol de Léon	1.896	20	19. Audierne	700	»
4. Douarnenez	1.550	»	19. Saint-Louis	700	»
5. Lambézellec	1.305	»	20. Roscoff	675	»
6. Lannilis	1.200	»	21. Landerneau	650	»
6. Pleyben	1.200	»	22. Plouescat	648	»
7. Saint-Michel	1.125	»	23. Guipavas	643	»
8. Plougastel-Daoulas	975	»	24. Plounévez-Lochrist	607	70
9. Scaër	920	»	25. Cléder	595	»
10. Ploudalmézeau	918	»	26. Riec	576	»
11. Saint-Renan	900	»	27. St-Sauveur, Brest	545	»
12. Landéda	815	»	28. Le Folgoët	543	»
13. StMathieu, Quimp.	786	25	29. St-Mathieu, Morl.	520	»
14. Concarneau	759	25	30. Cléden-Cap-Sizun	500	»
15. Moëlan	756	70	30. Lesneven	500	»
16. Plabennec	740	»	30. Plouguerneau	500	»

II. — Augmentations sur 1925, jusqu'à 100.

		Augmentation.	
1. Saint-Pol de Léon	1.896 f.	20	533 f. 20
2. Pleyben	1.200	»	450 »
3. Plougastel-Daoulas	975	»	395 »
4. Plounéour-Trez	443	»	338 »
5. Pouldreuzic	452	»	327 »
6. Ploudalmézeau	918	»	309 »
7. Locquénolé	255	50	255 50
8. Plouénan	358	75	233 75
9. Plouvien	340	25	197 05

Archives diocésaines de Quimper et Léon

			Augmentation.	
10. Plouescat	648	»	185	»
11. Saint-Corentin	2.184	»	183	»
12. Cléder	595	»	177	»
13. Tréboul	451	»	166	»
14. Roscoff	675	»	155	»
15. Plomelin	159	75	154	75
16. N.-D. de Kerbonne	256	»	152	»
17. Plonévez-du-Faou	242	»	152	»
18. Plouhinec et Poulgoazec	240	»	151	»
19. Douarnenez	1.550	»	130	»
20. Ergué-Gabéric	290	»	120	»
21. Locronan	288	45	116	25
22. Taulé	310	»	110	»
23. Lannilis	1.200	»	100	»

III. — Par enfant, jusqu'à 0.60.

1. Le Folgoët	1,90	19. Guipronvel	0,80
2. Saint-Renan	1,66	19. Saint-Divy	0,80
3. Lambert	1,60	19. Pouldreuzic	0,80
4. Ile de Sein	1,50	20. Saint-Corentin	0,78
4. Locronan	1,50	21. Plabennec	0,77
5. Landéda	1,48	21. Lampaul-Ploudalm.	0,77
6. Lannilis	1,44	22. La Forest-Landerneau	0,76
7. Locquénolé	1,38	23. Plouescat	0,74
8. Penéran	1,35	24. Langolen	0,71
9. Brélès	1,27	25. Lanneufret	0,70
10. Plonéis	1,19	25. Riec	0,70
11. Saint-Pol de Léon	1 »	25. Saint-Evarzec	0,70
11. Port-Launay	1 »	26. Plouguin	0,69
11. Pleyben	1 »	27. Daoulas	0,68
12. Le Faou	0,97	27. Audierne	0,68
13. Pouldergat	0,94	28. Carantec	0,67
14. Rosporden	0,90	28. Plounévez-Lochrist	0,67
15. Saint-Ségal	0,88	28. Roscoff	0,67
16. Henvic	0,86	29. Pluguffan	0,65
17. Le Drennec	0,83	29. Locmélar	0,65
17. Lanrivoaré	0,83	30. Plouvorn	0,64
18. Cléden-Cap-Sizun	0,82	31. Landivisiau	0,62
19. Tréglonou	0,80	32. Lanhouarneau	0,60

IV. — Cantons au-dessus de 0.60 par enfant.

1. Lannilis	0,70	4. Saint-Pol	0,62
2. Plabennec	0,66	5. Plouescat	0,60
3. Taulé	0,65	5. Ploudalmézeau	0,60

Le Directeur à qui vous avez, Monseigneur, confié les intérêts de l'œuvre de la Sainte-Enfance, dans le diocèse, sollicite humblement la bénédiction de Votre Grandeur, en faveur des directeurs paroissiaux et de leurs auxiliaires, des maîtres et maîtresses d'école chrétienne, des zélateurs et zélatrices, des mères de famille et de leurs jeunes enfants.

Elle sera une récompense de leurs efforts, un encouragement au zèle ; elle attirera sur nos chers enfants les grâces nombreuses de vocations sacerdotales et religieuses.

ALFRED LE ROY,
Chanoine du Chapitre.

Monseigneur l'Evêque a daigné répondre par la lettre suivante :

Cher Monsieur le Chanoine,

Le Pape serait content de votre Rapport. Le Pape et les petits enfants font campagne ensemble. Ensemble ils prient. Ensemble ils quêtent pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Ensemble ils recevront les grâces dues aux zélateurs fidèles de l'apostolat lointain. Dites-le à tous vos associés, à leurs écoles, à leurs familles, pour encourager leur bonne volonté, dont je les félicite, en leur adressant, comme à vous, une paternelle bénédiction du cœur de Pie XI.

† ADOLPHE,
E. de Quimper.

Cinémas catholiques. — Les Directeurs sont souvent fort embarrassés pour choisir leurs programmes. Il sera donc utile de savoir qu'il existe une Agence catholique de renseignements sur la valeur artistique et morale des films, à laquelle on peut se fier :

Le Carnet du film, Abbé Simonin ; Secrétariat Social de Franche-Comté, 9, rue Moncey, Besancon (Doubs), qui juge les films *à notre point de vue d'Œuvres Catholiques*.

L'abonné reçoit dans le cours de l'année une centaine de « fiches » et une dizaine de « circulaires » pleines des plus précieux renseignements et peut à la rigueur se dispenser de toute autre revue de Cinéma.

L'abonnement : 25 francs. Chèque postal : Dijon, n° 112. Demander spécimens.

RVUE FINANCIERE. — *Paris, le 25 Mars* 1927. — La Bourse qui avait tout d'abord continué à se montrer plus qu'hésitante a complètement changé sa tendance sur l'impression causée par les déclarations de M. Poincaré dont on a déduit la perspective d'une stabilisation légale assez prochaine.

Nos Rentes toujours en honneur progressent à nouveau, surtout le 6 % à 82,50 et le 4 % 1925 à 97. Les fonds Turcs sont mieux, Russes indécis, 4 % Serbe agité à 163,50.

Avance très vive du groupe des banques, la Paris à 1.845, Union Parisienne 1.339, Lyonnais 2.595, Générale très ferme à 1.055, Société Marseillaise 600, Banque Ottomane 1.525.

Le Suez reprend à 13.240.

Aux cuprifères, le Rio se relève à 5.000 : Tanganiyka et Tharsis finissent mieux à 402 et 389.

De Beers toujours discutée recule à 2.002. Les mines d'or font des progrès dans l'ensemble, Chartered 186, Camp Bird 34, Crown Mines 437, Rand Mines 460, Transvaal 386.

Aux Pétrolifères, la Royal se retrouve à son cours de huitaine à 41.000, Shell 608, la Wyoming, tiraillée dans les deux sens, finit cependant en hausse à 754, Eagle 122, Malopolska 635. Quelques progrès en caoutchoucs, Cambodge 486, Financière 526, Padang 1.552, Terres-Rouges 1.169, Caoutchoucs de l'Indo-Chine 2.150.

Aux affaires diverses, hausse de l'Auxiliaire de Navigation à 1.090, de Kulhmann à 761, de Thomson à 521, de Phumy à 309, de l'action Bananeraies de Kin-San à 190, la part est à 706, cours qui paraissent intéressants, la Société réalisant dès à présent des profits appréciables qui se trouveront augmentés par le fait que, dès Juin, un frigorifique sera installé à Konacry et qu'en Octobre entrera en activité une ligne directe Konacry-Métropole avec bateaux équipés pour le transport des fruits. Vignobles de Zayana, 320.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC
Après et Entre les repas 2 à 3
PASTILLES VICHY-ETAT
assainissent la bouche -- facilitent la digestion
EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

POUR LA FEMME

Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.
La femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.
QUE FAIRE ? A ces malheureuses il faut dire et redire : **Faites une Cure avec la**
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
qui vous sauvera sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à d'autre traitement.
N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

139

42e Année. Vendredi 8 Avril 1927. No 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Le serviteur de Dieu Charles de Foucauld.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Apostolat de la Prière ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Ordination ; Mission ; Brest : Retraite française des Conscrits ; Morlaix et Quimperlé : La Retraite des Conscrits ; Lesneven : Retraite bretonne d'hommes ; Liturgie : Office et Messe des nouveaux Docteurs ; Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales, S. Corentin et S. Pol de Léon ; Œuvre des Vocations sacerdotales dans le diocèse de Versailles ; La Fédération Française des professions industrielles, commerciales et libérales ; Croisade de Prières pour l'Afrique.
III. — *Chronique générale* : Le Président de la République et le clergé du Nord ; Vers Terre-Neuve ; La mort du feutier de la Grotte ; En Chine : Deux missionnaires tués, Le retour triomphal des Evêques chinois ; Un pasteur protestant défend la langue liturgique de l'Eglise catholique. — Variété : L'Abbé Ghika.
IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

AUX PELERINS DE LOURDES

Pour vous loger à Lourdes
adressez-vous au Bureau Paroissial, 34, rue de l'Egalité.
Services gratuits. Joindre timbre pour réponse.

(0)

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, DIRECTEUR

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

FOURNITURES ET RÉPARATIONS

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

LIVRAISON RAPIDE

(0)

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

nn GRAIN de VALS

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions digestives

42e ANNÉE. Vendredi 8 Avril 1927. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Avril. — LES RAMEAUX. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire de S. Léon, Pape et Docteur.
Lundi, 11. — De la Férie. Violet.
Mardi, 12. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 13. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 14. — JEUDI-SAINT. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 15. — VENDREDI-SAINT. Double de 1re classe. Noir.
Samedi, 16. — SAMEDI-SAINT. Double de 1re classe.
Dimanche, 17. — RESURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Combrit	du 10 au 12 Avril.
Guilligomarc'h	du 13 au 15 —
Lampaul-Ploudalmézeau	du 16 au 17 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Ls serviteur de Dieu Charles de Foucauld. — Pour permettre d'instruire la Cause du serviteur de Dieu Charles de Foucauld, apôtre du Sahara, Nous prions ceux de Nos diocésains qui possèderaient quelques écrits du pieux Missionnaire, de vouloir bien Nous les confier, pour que Nous les transmettions aux juges chargés par Mgr Nouet, préfet apostolique du Sahara, d'étudier la cause.

Quimper, le 1er Avril 1927.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche des Rameaux, 10 Avril :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2 ; à 9 heures, bénédiction des Rameaux, procession, grand'messe ; à 11 h. 1/2, dernière messe. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon de la Station, pour tout le monde.

Lundi, mardi, mercredi : sermon à la même heure.

Mercredi : à 4 heures, office des Ténèbres.

Jeudi-Saint : messe de communion à 7 h. 1/2. Grand'messe à 9 heures ; bénédiction des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, Lavement des pieds, visite des Reposoirs. — A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, Heure Sainte, prêchée par le R. Père Hoffet, prédicateur de la Station.

Vendredi-Saint : Office à 9 heures, quête pour les Lieux Saints. — A 3 heures, Chemin de la Croix. A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, sermon de la Passion.

Samedi-Saint : office à 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, de l'eau baptismale, grand'messe.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux, 10 Avril :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 3/4 et à 11 h. 1/2. — A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, suivie de la grand'messe. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, sermon pour tous les fidèles.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — Retraite pascale des hommes : *lundi, mardi et mercredi,* instruction spéciale à 8 heures du soir.

Jeudi-Saint : office solennel à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Heure Sainte prêchée.

Vendredi-Saint : office solennel à 8 heures. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint : office solennel à 8 heures.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Avril :* La diffusion de la bonne Presse. — La Presse est aujourd'hui une puissance formidable. Elle sert au mal d'une façon terrible en pervertissant les idées et les mœurs. Il faut donc qu'il y ait une bonne Presse pour lutter contre la mauvaise, ensuite, pour faire l'apostolat direct de la foi et du bien. Répondre à l'objection est indispensable ; exposer simplement la religion est également nécessaire. Les catholiques ont trop souvent le tort, non seulement de ne pas comprendre la nécessité de la bonne Presse, mais de favoriser la mauvaise en achetant le journal ou le livre mauvais.

Résolution apostolique : Me faire inscrire à la « Ligue de l'*Ave Maria* », qui a pour but la diffusion de la bonne Presse (4, avenue de Breteuil, Paris, VII[e]).

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Tableau III, moyenne par enfant : ajouter à son rang Lanarvily, 0 f. 73.

Ordination. — Samedi 2 Avril, dans la chapelle de l'Evêché, Monseigneur l'Evêque a conféré le diaconat à :

MM. Appéré Ernest, de Plouguerneau ;
Cornen François, du Conquet ;
Rolland Pierre, de Saint-Martin de Morlaix ;

La prêtrise à :

M. Kerrien Mandez, d'Henvic.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, la mission de Poullaouen, du 27 Avril au 15 Mai.

Brest. — **Retraite française des Conscrits.** — La retraite française des conscrits s'ouvrira cette année au Collège Saint-Louis, rue Lanouron, le dimanche de Pâques, à 19 heures, et se terminera le mardi suivant, à 18 heures. Cette retraite est ouverte aux conscrits des deux contingents de la classe 1927 et à tous les jeunes gens qui ont l'intention d'entrer au service de l'Armée ou de la Marine, au cours de l'année 1927.

Prix de pension, pour les deux jours : 25 francs.

Morlaix *(La Salette).* — **La retraite des Conscrits** de la classe 1927, 1[er] contingent, s'ouvrira à la Salette le lundi 25 Avril, à 6 heures du soir, pour finir le vendredi 29.

Sont convoqués à cette retraite, les jeunes gens des cantons de : Morlaix, Taulé, Lanmeur, Plouigneau, Huelgoat, Saint-Thégonnec, Saint-Pol de Léon, Plouzévédé, Landivisiau, Sizun.

Les retraitants sont priés d'apporter leur provision de beurre.

Quimperlé. — **Retraite des Conscrits,** *du 28 Mars au 1[er] Avril.* — 10 paroisses, 47 retraitants : Querrien, 17 ; Clohars-Carnoët, 7 ; Sainte-Croix et Riec, 5 ; Mellac et Rédéné, 4 ; Pont-Aven, 2 ; Arzano, Moëlan et Nizon, 1.

Lesneven. — **Retraite bretonne d'hommes,** *du 28 Mars au 2 Avril.* — 27 paroisses, 57 retraitants : Le Folgoat et Lesneven, 6 ; Ploudalmézeau et Ploudaniel, 4 ; Goulven, Plabennec et Plounéour-Trez, 3 ; Guissény, Lanhouarneau, Lanildut, Lannilis, Plouguin, Plouider, Plounévez-Lochrist et Plouvien, 2 ; Bourg-Blanc, Brélez, Le Drennec, Kernilis, Lambert, Milizac, Plouguerneau, Ploumoguer, Saint-Derrien, Saint-Divy, Saint-Méen et Saint-Thonan, 1.

LITURGIE. — **Office et Messe des nouveaux Docteurs.** — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 15 Janvier dernier ont publié le décret de la S. C. des Rites concernant les Offices et Messes de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. Pierre Canisius et de S. Jean de la Croix, docteurs de l'Église. Il a promulgué en même temps l'Office de S. Pierre Canisius qu'on aura à célébrer dès le 27 Avril prochain. C'est celui que plusieurs se sont procuré il y a déjà quelques mois, office du Commun des Docteurs avec Oraison et Leçons du IIe et IIIe Nocturne spéciales. Mais la messe qui est étendue à l'Eglise universelle *n'est pas* la messe toute spéciale qu'on a pu déjà se procurer. C'est la messe *In medio* telle qu'elle est dans le corps du Missel qu'il faudra dire, et elle ne comporte qu'une oraison spéciale *Deus, qui ad tuendam,* qu'on aura dite à l'office : tout le reste est du Commun des Docteurs.

Quant à S. Jean de la Croix, c'est aussi l'Office du Commun des Docteurs. Il y a seulement à dire dans l'Oraison : « ...*Confessorem tuum atque Doctorem...,* » et à compléter la dernière phrase de la 6e leçon par la mention de son élévation au rang des Docteurs de l'Eglise. La messe est, pour lui aussi, la messe *In medio* du Commun des Docteurs, avec cette Oraison propre qu'on disait jusqu'à présent dans la messe *Os justi.*

Voici les modifications qui résultent de ce décret pour l'*Ordo* de 1927 :

APRILIS

26	F. 3.	Ss. Cleti et Marcellini, etc. — VP. de seq. *m. s.* (Ant. *O Doctor... beate Petre...*), Oratio propria, Com. præc.
27	F. 4.	S. Petri Canisii, Conf. et Eccl. Doct. (d. alb.) Missa *In medio,* cum Oratione tantum propria ; *Credo.* — VP. a cap. de seq., *m. s.*, Com. præc. (Ant. *O Doctor.*), ac S. Vitalis, Mart.

Et pour S. Jean de la Croix :

NOVEMBRIS

23	F. 4.	S. Clementis, etc. — VP. [**Brev.**] a cap. de seq., *m. s.* (Ant. *O Doctor... beate Joannes...*), Com. præc., ac S. Chrysogoni, Mart. — [**Compl. Feriæ.**]
24	F. 5.	S. Joannis a Cruce, Conf. et Eccl. Doct. (d. alb.) VI Lectio sic concludenda est : « *...numerum retulit, et Pius undecimus ex Sacrorum Rituum Congregationis consulto, universalis Ecclesiæ Doctorem declaravit.* Missa *In medio,* cum Oratione propria, in qua dicitur : « *...Confessorem tuum atque Doctorem...* » ; Com. S. Chrysogoni ; *Credo.* — VP. a cap. de seq., Com. præc. (Ant. *O Doctor).*

Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales : S. Corentin et S. Pol de Léon. — Nous communiquons avec grand plaisir et édification cette lettre que nous recevons du Pensionnat des Ursulines de Saint Pol de Léon :

« Monsieur le Chanoine,

» Je suis bien heureuse d'avoir été déléguée par mes compagnes pour vous annoncer l'envoi des 600 fr. qui compléteront la bourse que nous sommes bien résolues à assurer à notre séminariste.

» Oh, comme notre joie est profonde, Monsieur le Chanoine, à la pensée que nous aurons notre prêtre bien à nous, et que cette pensée est entraînante pour toutes les petites croisées de notre institution. Grâce à elle, nous faisons joyeusement des sacrifices, auxquels nous n'aurions pas pensé autrefois. Toute la somme que nous vous envoyons, à part un don de 300 fr. de nos chères Anciennes, est le fruit de nos petits sacrifices. Chaque jour, une corbeille, déposée dans la classe, reçoit les bonbons, desserts, jouets, ouvrages de broderie ou de lainage qui sont ensuite vendus aux profits de notre chère œuvre. Les produits de ces ventes viennent grossir les offrandes déposées discrètement dans les tirelires.

» Et tout cela, Monsieur le Chanoine, favorise entre nous une entente, une cordialité fraternelles qui sont bien nécessaires pour atteindre notre but !... 1.200 fr. c'est une grosse affaire pour des petites filles qui ont de petites ressources ! Mais quand ces petites filles sont nombreuses et qu'elles reçoivent une bonne impulsion, cela devient facile, et il suffit de se laisser entraîner vers la pente du bien ! Et cela est si bon, cela met tant de joie dans l'âme ! La pensée que nous aurons contribué à donner un prêtre de plus à Notre Seigneur et aux âmes, nous donne de l'élan.

» Cependant, Monsieur le Chanoine, vous savez que les petites filles sont légères et inconstantes, aussi, nous osons vous demander de prier pour nous, et de faire prier afin que toujours nous soyons généreuses pour la cause du bon Dieu, afin que ce que nous faisons maintenant en petit, nous le fassions plus tard dans la mesure de nos ressources ; afin que toujours nous aimions et fassions aimer autour de nous l'Œuvre Sacerdotale et notre chère Croisade.

» Veuillez... »

Œuvre des Vocations sacerdotales dans le diocèse de Versailles. — Du rapport annuel fourni par M. le Vicaire général Millot, nous aimons à citer deux passages qui édifieront nos associés de l'*Œuvre de S. Corentin et de S. Pol,* et les encourageront à se dévouer de plus en plus au recrutement sacerdotal.

M. Millot marque d'abord le progrès de l'œuvre depuis sa naissance. Le chiffre des recettes en 1912 fut de 12 000 francs ; en 1915, de 35.000 francs. Il passe en 1920 à 155.000 francs ; en 1925, à 382.000 francs pour atteindre en 1926, 432.000 francs. L'œuvre assure leurs études à 297 futurs séminaristes, et à 129 séminaristes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Parallèlement à l'œuvre des cotisations en argent, s'est développée l'œuvre des dons en nature, blé, légumes, etc. Depuis 4 ans elle a fourni une valeur de 300.000 francs ; et comme il a fallu bâtir, des familles ont pris à leur charge chacune le prix d'une cellule, d'autres ont versé 35 000 fr. pour des bourses à perpétuité.

A l'occasion du pèlerinage des Agriculteurs de France à Montmartre le 20 Mars, M. Bizouard parla dans un remarquable rapport des dons en nature destinés au ravitaillement des séminaires.

Agriculteur de Seine-et-Oise, il s'étendit particulièrement sur ce qui a été fait dans ce département où, d'ailleurs, l'œuvre est née en 1922. Il expliqua son organisation et les magnifiques développements qu'elle a pris, puisque, en dépit d'une très mauvaise récolte, elle a pu distribuer, en 1926, aux divers séminaires diocésains, près de 40.000 kg. de denrées agricoles, sans parler de dons consentis par des épiciers, des pharmaciens, voire des industriels. Une enquête précieuse, menée par M. Bizouard, permit de donner des renseignements fort intéressants sur la façon dont des œuvres analogues fonctionnent dans les diocèses de Beauvais, de Meaux, de Soissons, de Rouen, de Chartres, de Reims, etc. M. Bettencourt compléta les indications fournies par le rapporteur, touchant le département de la Seine-Inférieure, où l'œuvre du Blé, fondée, il y a peu de mois, a déjà réuni 60.000 kg. de blé, qui, non seulement serviront à nourrir les séminaristes, mais encore à fabriquer le Pain eucharistique.

Ce sont là des *idées* qui, parmi nous, peuvent devenir fécondes.

Le Directeur diocésain,
Alfred Le Roy, Chan. du Chap.

La Fédération Française des professions industrielles, commerciales et libérales a fait un pas de plus et décisif dans l'organisation économique et sociale des chefs d'industrie, de négoce et des *intellectuels* catholiques.

De même que les ouvriers et employés catholiques réunissent leurs syndicats dans un *Centre* qui décuple leurs forces, au 5 de la rue Cadet, de même aussi les patrons, sous la présidence de l'ancien chef de l'Association catholique de la Jeunesse Française, M. Zamanski, ont voulu avoir leur centre à eux, rendez-vous d'affaires et de vie syndicale dans la ligne des grands boulevards. Ils l'ont fièrement appelé le *Centre Catholique*, 5, boulevard Montmartre, et pour inaugurer leurs vastes installations et bénir leur drapeau, Son Eminence le cardinal Dubois, accompagné de ses auxiliaires Monseigneur Chaptal et Monseigneur Crépin, s'est rendu à leur appel, dans une fête intime qui a réuni les chefs du mouvement social et religieux de Paris. Le président général, M. Delcourt-Haillot, M. Zamanski et le sénateur M. de Las Cases, Mgr Crépin ont pris successivement la parole pour saluer le couronnement de l'Œuvre dont le « Bon Père », M. Léon Hamel a été l'initiateur, et affirmer son dévouement filial à toutes les directions imprimées du Souverain Pontife.

Le Cardinal adresse ses chauds encouragements à la Fédération, et un salut cordial aux représentants délégués du Canada, de la Belgique, de la Hollande, etc., qui accentuent par leur présence le caractère international du groupement inauguré, et bénit le drapeau qui aussitôt est arboré et flotte au-dessus des boulevards, comme un signe de ralliement pour tous les industriels, négociants et intellectuels catholiques.

Nous rappelons que l'été dernier M. Delcourt-Haillot, président général, de passage à Quimper, y a réuni plusieurs chefs de maisons catholiques, et que le bureau constitué a comme président, M. Cabon, épicier en gros, rue Elie-Fréron, comme secrétaire, M. Le Goaziou, libraire, rue Saint-François, et comme trésorier, M. Benoit, agent d'assurances, rue des Gentilshommes.

Croisade de Prières pour l'Afrique. — L'efficacité de la prière est illimitée ; nous ne pourrions mesurer combien il est possible d'obtenir par ce moyen (R. P. Meschler, S. J.). Notre devoir n'est-il pas de nous servir de cette puissance pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ? Une occasion spéciale de remplir cette obligation est offerte, chaque année, aux amis des Missions, par la *Croisade de Prières pour l'Afrique*, organisée par la Sodalité de S. Pierre Claver, sous le patronage de S. Joseph, afin d'obtenir du Sacré-Cœur la conversion des pauvres nègres africains. Cette année, la Croisade commence le 25 Avril, veille de la fête de Notre-Dame du Bon Conseil. Raison de plus pour invoquer la bonne Mère, Médiatrice de toute grâce, en même temps que son divin Fils. L'amende honorable au Sacré Cœur, composée spécialement pour ce but, est envoyée gratuitement, en nombre désiré et en langues diverses, à toute personne qui en fera la demande.

S'adresser aux Bureaux de l'*Echo d'Afrique* : pour la France : *Paris* (XVe), Mlle Tschopp, rue du Théâtre, 130, 2, cité Thuré.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Président de la République et le clergé du Nord. — Au cours de son voyage dans le Nord, M. Doumergue, président de la République a reçu, dimanche, les hommages du clergé présentés par Mgr Quilliet, et ceux de l'Université catholique présentés par le recteur, Mgr Lesne.

Le correspondant de la *Croix* raconte ainsi l'entrevue :

« A 18 heures, Mgr Quilliet, évêque de Lille, arrive, quoique souffrant, à la préfecture. Il est accompagné de Mgr Margerin, de Mgr Descamps, de MM. les chanoines Flipo et Delannoy, vicaires généraux ; de Mgr Lesne, recteur ; de M. le chanoine H. Dutoit, vice-recteur de l'Université catholique, et des doyens des cinq Facultés libres : MM. le chanoine Thamiry, pour la théologie ; Eugène Duthoit, pour le droit ; le Dr Thilliez, pour la médecine ; le chanoine Looten, pour les lettres, et le chanoine Carpentier, pour les sciences.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr Quilliet présente au chef de l'Etat les hommages du clergé diocésain. M. Doumergue, dans une réponse extrêmement cordiale, félicite les prêtres du Nord dont il connaît l'œuvre de paix et d'union plus nécessaire que jamais. Il les encourage à persévérer dans toutes les formes de leur apostolat, malgré les difficultés qui peuvent survenir, mais qui s'aplaniront. Au cours de son voyage, il a vu des églises touchées par la guerre et demande où en est leur reconstruction. Il s'assure que les crédits nécessaires à leur relèvement sont accordés.

Ses derniers mots sont pour constater que, traversant tout à l'heure des quartiers ouvriers, il a vu des bonnes Sœurs aux fenêtres des maisons mêler leurs applaudissements à ceux des femmes du peuple.

Non moins gracieux est l'accueil, dont est l'objet l'Université catholique présentée par Mgr Lesne qui affirme son loyalisme sans arrière-pensée. M. Doumergue salue, en elle, la plus prospère des Universités libres de France. Il a lu, dans les grands journaux de Paris, le compte rendu de ses fêtes jubilaires. Il compte sur elle et sur ses maîtres éminents, parmi lesquels M. Grousseau, dont ses adversaires politiques eux-mêmes admirent la droiture, pour maintenir l'unité française indispensable à la paix du monde et pour prendre leur part à l'accomplissement du bien commun qui s'opère dans notre région.

A noter qu'au cours de sa visite à l'hôpital, M. Doumergue a félicité la Sœur supérieure, en lui serrant la main. La Sœur supérieure a dit au président : « Monsieur le président Millerand était charmant, mais ne faisait que passer devant nous, tandis que vous, vous nous serrez la main ! »

Vers Terre-Neuve. — Dimanche, a eu lieu, au port du Havre, l'habituelle et très émouvante cérémonie du départ de la *Sainte-Jeanne-d'Arc,* navire-hôpital des Œuvres de Mer.

Un autel avait été dressé à l'avant, encadré de drapeaux et de plantes vertes, par les soins du très zélé Comité local. A 11 heures, sous un ciel rasséréné, qui sembla de bon augure pour la prochaine campagne de pêche, la messe a été célébrée par le nouvel aumônier du bord, M. l'abbé Thépaut, du diocèse de Quimper, devant une assistance d'élite, qui garnissait le pont et celui d'un bateau voisin, ainsi que tout l'espace libre des quais avoisinants. Aux premiers rangs, l'amiral Docteur, le sénateur Brindeau, des représentants de la Marine, de la Municipalité, de la Chambre de Commerce, etc.

M. le chanoine Alleaume, archiprêtre de Notre-Dame, a prononcé, à l'Evangile, une chaleureuse allocution, retraçant le rôle bienfaiteur de ce navire, confié à la protection de Jeanne d'Arc, et lui souhaitant de remplir encore cette année avec succès sa patriotique et chrétienne mission.

A la fin de la messe, l'aumônier général des Œuvres de Mer a remercié les autorités présentes et la foule si sympathique et a fait

réciter une prière pour que Dieu bénisse cette campagne, pour le plus grand bien de nos marins et de la grande pêche.

La *Sainte-Jeanne-d'Arc,* sous les ordres du commandant Le Guyader, entouré d'un dévoué et compétent état-major, a laissé Le Havre lundi matin, se dirigeant directement vers les bancs de Terre-Neuve. Elle emmène aussi le R. P. Cardinal, aumônier de la Maison de famille de St-Pierre et Miquelon, et M. Paul, son gérant.

Tous lui souhaitent de fécondes croisières et un heureux retour en Octobre.

La mort du feutier de la Grotte. — Des milliers de pèlerins connaissent, au moins de vue, ce vénérable vieillard, qui s'occupait de l'entretien des cierges dans la Grotte des Apparitions. Voici plus de 50 ans qu'il tenait ce rôle si modeste et pourtant si important dans ce lieu béni où la flamme sacrée des cierges ne s'éteint jamais, depuis que la Grotte a été livrée au culte de la Vierge Immaculée.

Huysmans, dans une page fameuse de « *Les Foules de Lourdes* », lui a consacré quelques lignes, qui l'ont, je ne dis pas immortalisé, mais rendu célèbre.

Jean-Marie Laffont est décédé le 7 Janvier 1927, après un mois de maladie. Il avait 17 ans à l'époque des Apparitions. Il se plaisait à rappeler qu'il avait été l'heureux témoin de plusieurs extases de Bernadette. En cette qualité, que de fois n'a-t-il pas dû subir les interrogations de nombreux pèlerins désireux de se documenter auprès d'un témoin vivant sur l'ancien Lourdes et le grand événement qui l'a transformé ! Pour la gloire de l'Immaculée et de Bernadette, il se prêtait volontiers à ces interviews apostoliques.

Ce bon « *feutier* » n'était pas un employé quelconque qui remplit machinalement sa fonction comme par manière d'acquit. Il en comprenait la beauté et le côté spirituel ; il se regardait et se comportait comme un serviteur dévoué et aimant de la Vierge Immaculée.

Silencieux, modeste, affable, désintéressé auprès des pèlerins, toujours d'humeur égale, il produisait sur tous ceux qui l'approchaient l'effet d'un homme très pieux, qui remplit son devoir avec autant de dignité que de perfection. Il paraissait comme tout pénétré de la présence invisible de Celle qui a posé son pied virginal sur ce Rocher de Massabielle et fait de la Grotte la royale salle d'audience de la céleste Reine. Il devinait la beauté dont il avait entrevu un reflet sur les traits de la Bienheureuse Voyante ; il en connaissait la bonté et la puissance, lui qui avait tant de fois été le témoin — presque plus étonné — de tant de prodiges opérés devant cette Grotte bénie, devenue son séjour quasi permanent. Aussi, comme il l'aimait, et savait le lui montrer ! Pour rien au monde, il n'aurait laissé à un autre le soin de laver la blanche statue de la Niche, souvent embrunie par la fumée des cierges. Juché sur l'échelle, c'est avec des attentions délicates, comme des caresses d'enfant, qu'il passait l'éponge humide sur les traits de la bonne Madone, avec ponctualité qu'il arrosait le Rosier qui pousse ses tiges et ses fleurs à ses pieds.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il fallait que l'intérieur de la Grotte fût propre comme un salon de famille.

Et puis, quand sa fonction lui laissait un moment de loisir, il s'en allait à la hâte griller une cigarette dans l'allée du Gave, pour revenir aussitôt s'agenouiller tout au fond de la Grotte, près du griffon de la Fontaine ; et là, il récitait, comme une dévote de bon aloi, son chapelet, les yeux baissés et sans regards curieux sur les passants ou sur les voisins.

Belle figure de vieux Lourdais. Après 50 ans de bons et loyaux services, il disparaît à l'âge de 89 ans. Peu à peu s'en vont les ouvriers de la première heure, si consciencieux et si parfaitement dignes.

J.-M. Laffont mérite qu'on se souvienne de lui et qu'on prie pour lui.

En Chine. — **Deux missionnaires tués.** — Deux missionnaires appartenant l'un et l'autre à la Compagnie de Jésus, les PP. Degout et Vanara, ont trouvé la mort dans les incidents qui ont suivi la prise de Nankin par les troupes cantonaises. Contrairement à ce que l'on avait cru tout d'abord, les deux missionnaires n'ont pas péri au hasard de troubles populaires ou de batailles de rues. Leur exécution a été délibérément ordonnée par les autorités bolchevistes cantonaises. Par la suite, leurs cadavres furent affreusement mutilés et laissés sans sépulture pendant plusieurs jours. Ce ne fut que sur l'intervention de quelques Chinois catholiques qu'ils furent finalement enterrés. Le gouvernement français a adressé une énergique protestation aux chefs du gouvernement de Canton.

— **Le retour triomphal des Evêques Chinois.** — Pendant que le Sud de la Chine est en proie aux convulsions de la guerre civile, Pékin se réjouit de l'arrivée des évêques chinois nouvellement consacrés.

Le 7 Mars, vers midi, les évêques chinois arrivèrent à Pékin. Depuis 11 heures, les attendaient à la gare de l'Est, Mgr Joseph Fabrègues, coadjuteur du vicaire apostolique de Pékin ; le R. P. Vanhersecke, vicaire général ; tous les supérieurs des missions et les séminaristes indigènes, tous les ecclésiastiques de la ville, les principaux des catholiques et les différentes Associations de la Jeunesse catholique, les délégués du vicariat de Suan-Hoa-Fou et ceux du vicariat de Ly-Hsien, le corps des journalistes du Social-Welfare, les étudiants de l'Université catholique de Pékin, les élèves du collège Saint-Michel, du collège franco-chinois et des écoles. Enfin, plus de 20 000 Pékinois acclamèrent la rentrée triomphale des nouveaux évêques. Dans le cortège, Mgr Tchao et Mgr Sun marchaient, accompagnés des différentes autorités. Autour d'eux la foule était compacte.

On n'entendait que les cris retentissants : « Vive le grand Pape ! Vive l'Eglise de Chine ! Vivent nos premiers évêques ! Vive la République chinoise ! » Dans la salle de réception de la gare furent

adressés les premiers saluts des principales délégations. Un grand nombre d'autos, ornées des drapeaux du Pape et de la Chine, les conduisirent en cortège jusqu'à l'église du Très Saint-Sauveur. Là, les évêques bénirent la foule qui les avait suivis avec enthousiasme.

Un dîner fut offert par Mgr Fabrègues. Vers 3 heures, le R. P. Kao, secrétaire du nonce apostolique, les conduisit à la résidence. Mgr Tchao prononça un grand discours, remerciant les fidèles d'avoir prié pour l'heureux voyage des évêques en Europe, montrant combien le Saint-Père aimait la Chine plus qu'un père aime ses propres fils et combien l'Europe catholique aimait la Chine catholique plus qu'un frère. *(Ovations.)* Enfin, il bénit de nouveau la foule.

En cette circonstance, un païen félicita Mgr Tchao d'une manière toute particulière et lui offrit un cadeau magnifique : une pierre précieuse, blanche comme le marbre, taillée en forme de croix. On y lit l'inscription : *Au grand prêtre Tchao-Woei-Yi, saint évêque, félicitation et présent respectueux de Lien-Kouang-Tsing. Cinquième année de la République chinoise.*

Un pasteur protestant défend la langue liturgique de l'Eglise catholique. — Certains éléments protestants d'Allemagne voudraient éliminer, par haine du catholicisme, du texte des prières en usage dans leur Eglise, les mots latins et les expressions tirées d'autres langues comme *Alleluia, Hosanna, Kyrie eleison, amen*, derniers vestiges de la séparation d'avec Rome.

Leur coreligionnaire, le pasteur Karl Stumpf, leur répond dans la revue *Hochkirche :*

« Ce fut une sage pensée de la Papauté de créer une langue du culte, commune à tous les peuples, tout en respectant l'individualité de chacun, en adoptant pour la liturgie commune des phrases empruntées à des langues anciennes et mortes, au lieu de l'idiome de la nation dominant dans un temps et un territoire donnés.

» C'est une chose incontestablement grandiose et magnifique que la messe latine : elle est un lien unique qui rattache le Groenland à l'Equateur, la race blanche aux races d'autres couleurs ; les Romains aux Germains ; en somme, tous les peuples de l'univers, en tant qu'ils sont catholiques.

» Nous, protestants, nous restons des étrangers dans les cérémonies de notre culte en pays étranger, quand nous ne connaissons pas la langue du pays où nous nous trouvons. Pour cette raison, j'ose affirmer qu'on n'aurait jamais dû abolir complètement le latin dans notre culte. C'est aussi un grand dommage, un dommage irréparable d'avoir éliminé de la littérature théologique protestante la langue latine comme langue internationale pour la théologie. »

Le pasteur Stumpf loue ensuite la beauté des hymnes religieuses latines, qui représentent un genre de poésie néo-classique de grande perfection. Il nie que la liturgie latine puisse affaiblir en rien le sentiment national et patriotique ; il invoque à ce propos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'exemple du peuple polonais qui a la messe latine et qui a cependant conservé, plus que n'importe quel autre peuple, à travers des siècles d'humiliation, un sentiment national extrêmement vivace.

VARIÉTÉ

L'abbé Ghika. — Petit-fils du dernier souverain national de Moldavie, Grégoire V Ghika, et membre d'une famille qui a donné, de 1657 et 1857, dix princes régnants aux deux principautés danubiennes, le prince Wladimir Ghika, converti au catholicisme en 1902 et ordonné prêtre vingt ans plus tard, va planter sa tente sur le terrain vague, entre le Kremlin-Bicêtre et Villejuif.

C'est à la sacristie de l'église des étrangers, où se mêlent, dans l'unité chrétienne, tant d'âmes nationales différentes, que j'ai pu rencontrer, suivant un mot fameux de Francis Jammes, « ce prince dépossédé par le Christ ». Avec une simplicité d'accueil qui est la marque de la vraie grandeur, l'abbé Ghika se prête de bonne grâce à l'interview. J'admire ce fin visage qu'encadre une barbe de neige et dont les longs cheveux bouclés tombent sur les épaules.

En s'installant sur la zone, l'abbé Ghika n'a nullement le sentiment d'accomplir un geste original. Une œuvre utile, simplement.

— J'ai choisi l'endroit pratiquement le plus délaissé au point de vue religieux et social. Et c'est là que notre famille autorisée par le Saint-Père et qui a nom « Frères de Saint-Jean », entend agir l'amour de Dieu et du prochain.

— Votre installation, monsieur l'abbé, sera-t-elle aussi sommaire qu'on le dit ?

— Si j'ai voulu planter ma tente, c'est pour m'éviter l'embarras de choisir une maison. Le ministère de la Guerre m'offrit d'abord une ancienne baraque qui ne fit pas l'affaire. On consulta ensuite la Commission des chemins de fer P.-L.-M., qui me fit présent d'un vieux wagon, lequel ne put trouver place sur le terrain. Finalement, je découvris un fabricant qui, en vingt-quatre heures, me monta une coquette baraque en planches (9 mètres sur 3), tout à fait adéquate.

— Combien de pièces ?...

— Ma baraque se divise en trois parties : chapelle, couchette et dispensaire. Nous soignerons les âmes, mais nous soignerons aussi les corps et, cela, sans arrière-pensée.

— Vous rendrez ainsi de grands services à cette population...

— Je l'espère. D'ailleurs, je pratique la méthode directe. Pas de compromis avec les dangereux à peu près du naturalisme. Nous apportons la Bonne Nouvelle. Nous le proclamons à tous les échos. Il ne faut pas qu'il y ait à cet égard le moindre doute ! Pour aborder ces pauvres gens, désarmés en face de tous les problèmes de l'existence, il faut se montrer à visage découvert : pas de calculs, pas de sinuosités ! Les pensées de chacun sont révélées, a dit le vieillard Siméon. On connaîtra les miennes. Je mènerai la même

vie que mes paroissiens, exactement. Et cela ne me coûtera pas, car je suis habitué à me contenter de peu.

— Prévoyez-vous une conquête rapide ?

— J'ai, dès maintenant, avec cette population, des rapports excellents. Une véritable camaraderie, nette et franche, règne entre nous. On m'avait dit : « Apprenez l'argot ! » Plaisanterie ! Nous parlons de toutes choses et en excellent français. Je les traite en « messieurs », c'est la seule façon qui convienne. Avec les Italiens, nombreux en cet endroit, mêmes relations cordiales.

— Vous serez, sur la zone, l'ouvrier d'une... « cellule » chrétienne...

Je l'espère bien. Ma baraque, où, les cloisons enlevées, 30 personnes pourront assister à la messe, est surtout une chapelle de secours. Songez que l'église la plus proche est à 2 kilomètres. Il s'agit, pour le moment, d'opérer le point de cristallisation.

En prenant congé de ce prince, non pas gagné, mais comme prédestiné au cœur de la démocratie, je suis frappé par la tranquille confiance qu'il manifeste dans le succès de son effort. Il ne semble pas qu'il ait parcouru, de l'antique palais de ses pères à la moderne bicoque de banlieue parisienne, un chemin long et difficile. Il est allé de l'un à l'autre avec simplicité, porté sur l'aile d'une foi limpide, agissante...

(Vie Catholique.)

Maurice Coquelin.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Avance de l'heure légale *(Nuit du 9 au 10 Avril 1927).* — Par suite de l'avance de l'heure légale, le train 41 partant de *Paris-Quai d'Orsay* à 23 h. 52 sera expédié de cette gare à 0 h. 00 *(heure nouvelle)*, dans la nuit du 9 au 10 Avril, c'est-à-dire à 23 h. 00 *(heure ancienne)*.

Les trains qui devaient circuler normalement entre 23 et 24 heures dans la nuit de transition subiront un retard d'environ une heure et leurs correspondances ne seront pas garanties.

Livret-Guide officiel *(Edition de Mars 1927).* — La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 fr., son Livret-Guide officiel (Edition de Mars 1927).

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit 3 fr. 90 en mandat-carte ou timbres-poste, au bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13e).

Toutefois, en raison des modifications d'horaires qui seront apportées à la marche des trains à partir du 15 Mai prochain (date de mise en application du service d'Eté), ceux-ci ne figurent pas dans le livret.

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers le 10 Mai prochain, en échange du talon figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit bureau de la Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'Eté à la date du 15 Mai 1927, ainsi que des renseignements utiles à la préparation de voyages sur les réseaux d'Orléans et du Midi, (prix de billets divers, services automobiles de tourismes, organes d'indications touristiques, etc, etc.).

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NE RIEN NÉGLIGER POUR LA CONSERVER, NE RIEN MÉNAGER POUR LA RETROUVER.

La santé mérite certainement tous les sacrifices, mais il vaut tout de même mieux la conserver que d'avoir à la retrouver.

Les ennemis de votre santé, ce sont les petits malaises, les petites défaillances que vous surmontez à force de volonté, mais qui, sachez-le bien, laissent des traces dans votre organisme, altèrent la qualité de votre sang et attaquent votre système nerveux. Ayez donc la sagesse quand vous vous sentez fatigué, surmené, déprimé, de prendre quelques boîtes de Pilules Pink. Vous serez surpris du bien-être que vous en tirerez. Vous vous sentirez plus dispos, plus entrain, plus résistant. Votre appétit sera bien meilleur, votre estomac plus régulier, votre sommeil plus calme. C'est que les Pilules Pink sont un stimulant vital particulièrement énergique, ainsi qu'en témoigne Mme Sophie Léger, demeurant 35, rue Pêcherie, à Romans (Drôme), qui nous écrit ce qui suit :

« Etant depuis plusieurs mois très anémique, très affaiblie, n'ayant aucun appétit et souffrant sans cesse de maux de tête et de points de côté, sur le conseil de plusieurs personnes, je pris des Pilules Pink et ce bon remède m'a fait le plus grand bien. Mes forces se sont promptement relevées. J'ai retrouvé bon appétit et bonne mine. »

Les Pilules Pink sont un remède d'une efficacité éprouvée contre toutes les affections consécutives à l'appauvrissement du sang et à l'affaiblissement du système nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 5 fr. 25 la boîte, 29 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

La Constipation empoisonne le sang. **LA SCAVULINE** guérit la Constipation.

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle s'empoisonne. Notre intestin est journellemnt exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

42e Année. Vendredi 15 Avril 1927. No 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Avril. — RESURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Lundi, 18. — De l'octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 19. — De l'octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 20. — De l'octave, semi-double. Blanc.
Jeudi, 21. — De l'octave, semi-double. Blanc.
Vendredi, 22. — De l'octave, semi-double. Blanc.
Samedi, 23. — De l'octave, semi-double. Blanc.
Dimanche, 24. — Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Religieuses Franciscaines de Brest.	le 17 Avril.
Communauté de la Norgard.	du 18 au 19 —
Hôpital de Plougastel-Daoulas	du 20 au 21 —
Hôpital de Quimperlé	du 22 au 23 —
Hôpital de Morlaix	le 24 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — Conformément à nos instructions antérieures :

1° Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la communion privée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. Monseigneur l'Evêque désire que la Première communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute *aucune cérémonie extraordinaire :* bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

Dans chaque paroisse, Monseigneur demande que lui soit présenté le Comité paroissial de la Ligue de Défense et d'Action Catholiques.

3° Dans toutes les paroisses où existent des *écoles libres,* Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour ou un préau ouvert.

4° Avant de se rendre au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages, Enterrements et le Registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière Visite pastorale ;

b) Le Cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1921 ;

d) La liste et le registre spécial des fondations existantes, prescrits par le Can. 1549.

5° MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* des cérémonies religieuses de la paroisse.

6° Pour toutes les cérémonies que comportent la réception de l'Evêque et la Confirmation, MM. les Curés et Recteurs doivent *se conformer exactement* aux indications contenues dans l'opuscule spécialement édité à cette fin sous le titre : « Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation » (1) ; et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue, le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* (2) avant de quitter leurs places lorsqu'ils vont se présenter devant l'Evêque pour être confirmés ; — ni à ce que les *enfants de chœur* qui doivent recevoir la Confirmation soient présents à l'église pendant que l'Evêque récite les prières et les formules générales prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

(1) En vente chez MM. Le Goaziou et Guivarch, libraires à Quimper.

(2) On ne saurait assez recommander aux enfants de laisser à leurs places, quand ils vont se faire confirmer, tous les objets qui les embarrassent, chapeaux, livres, chapelets, etc..., et de se présenter devant l'Evêque, les mains jointes ou les bras croisés.

MM. les Curés et Recteurs exigeront que les enfants se présentent à la Confirmation dans une tenue modeste. Les petites filles doivent toutes porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Nous attirons spécialement l'attention des prêtres sur un détail des cérémonies qui est très souvent mal observé. L'*Antienne du S. Patron* (IIes Vêpres) doit s'entonner immédiatement après l'Oraison chantée à l'autel par le Curé ou Recteur au début de la cérémonie. Il faut donc avoir soin de la prévoir et de la tenir prête pour ce moment-là.

7° Les billets de Confirmation doivent être écrits très lisiblement. Ils doivent porter en première ligne, et en caractères assez grands, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et enfin, *la signature* du curé, d'un vicaire ou d'un prêtre approuvé dans le diocèse.

II. Réunion des Conseils paroissiaux. — L'assemblée générale des catholiques convoquée pour le 24 Avril au Folgoat devant avoir pour effet d'empêcher dans beaucoup de paroisses la séance habituelle du Conseil paroissial, MM. les Curés et Recteurs sont autorisés à tenir cette réunion soit le lundi de Pâques, soit le dimanche 1er Mai.

III. Association diocésaine. — Le mardi 12 Avril 1927, l'Association diocésaine a tenu, à l'Evêché, son assemblée générale pour l'approbation des comptes de l'exercice 1926 et l'examen de diverses questions proposées par Monseigneur l'Evêque. Elle a nommé membre titulaire M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, en remplacement de M. le chanoine Kerjean décédé.

IV. — Le 43e pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu du 26 Juin au 3 Juillet.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de l'annoncer du haut de la chaire.

Le registre des inscriptions est ouvert dès à présent au Secrétariat de l'Evêché.

Le prix des billets, par suite de la dernière augmentation des tarifs des chemins de fer, s'établit comme suit :

	1re classe.	2e classe.	3e classe.
De Brest	545 f.	372 f.	250 f.
De Landerneau	535	365	245
De Quimper	490	335	225

V. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque a été nommé : Aumônier des Petites Sœurs de l'Assomption à Brest, M. Saluden, professeur au collège N.-D. de Bon-Secours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques, 17 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) bénédiction papale, dernière messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, clôture de la Station du Carême, sermon du Père prédicateur, allocution de Monseigneur l'Evêque, bénédiction solennelle, procession.

Lundi et mardi : offices aux mêmes heures que le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de Pâques (17 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe de communion des hommes. — A 3 heures, vêpres, sermon de clôture de la Station, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi de Pâques : messes à 6 heures et à 7 heures : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Cléac'h, ancien recteur de Clohars-Fouesnant, sera chanté à Taulé, le *mercredi 27 Avril,* à 10 heures.

PUPILLES DE LA NATION

Elections pour l'Office départemental. — A la suite des déclarations produites en vue de prendre part aux élections du *12 Juin 1927,* M. le Préfet a publié pour chaque catégorie d'Associations la liste provisoire des Associations appelées à exercer le droit de vote, en fixant le nombre des délégués à désigner par chacune d'elles.

La liste provisoire est déposée à la mairie. Les présidents des Associations ont été avisés de ce dépôt.

Des réclamations peuvent être formées par les membres des Associations intéressées, dans les *dix jours de la notification* du dépôt de la liste. Ces réclamations sont adressées au Préfet pour être jugées sans délai et sans appel, par une commission de trois membres constituée au chef-lieu du département et dont les décisions sont notifiées aussitôt au Préfet qui en avise les intéressés.

Tréboul. — **Un désastre maritime.** — Dans une lettre à Monseigneur l'Evêque, M. le Recteur de Tréboul donne ces détails émouvants sur la catastrophe qui vient de faire 25 victimes parmi les meilleurs de ses paroissiens :

« Monseigneur, un grand malheur a frappé Tréboul à la suite de la tempête du 31 Mars.

» Un service se célébrait la semaine dernière pour les trois premières victimes annoncées, quand nous avons eu à recommander aux prières quatre nouvelles victimes.

» Ce furent des pleurs, des sanglots dans l'église parmi les nombreux fidèles qui assistaient à l'office.

» Presque tous les naufragés laissent des veuves et des orphelins. Etait-ce tout ?

» Hélas ! plusieurs barques manquaient à l'appel. Quelques-unes signalaient leur présence dans des ports anglais, mais d'autres ne donnaient aucune nouvelle.

» Peu à peu cependant les bateaux de Douarnenez et de Tréboul qui avaient dû fuir au large devant la tempête, rentraient au port, sauf un seul dundee de Tréboul, monté par 18 hommes d'équipage. Nul bateau de Tréboul ou de Douarnenez n'avait rencontré le *Télen-Mor*.

» Pour tout le monde, hélas ! il est perdu. Dans les familles on fait la veillée des morts pour ces pauvres marins, mais rien n'est encore officiel, on n'a rencontré aucune trace du naufrage.

» Malgré le manque de nouvelles officielles, j'ai tenu à mettre Votre Grandeur au courant du deuil de cette paroisse, afin que vous y compatissiez avec votre cœur de Père.

» La tempête avait été affreuse dans la nuit du 31 Mars au 1er Avril. Au dire de vieux marins, jamais, depuis 35 ou 36 ans, on n'avait vu une mer si démontée dans nos parages.

» Il n'y a pas un seul bateau qui n'ait pas été en danger. Presque tous ils sont désemparés et ont perdu leurs engins de pêche.

« Voici ce que me racontait l'autre jour l'un des rescapés :

« Onze fois, dit-il, au plus fort de la tempête, nous avons senti » avec terreur le plancher du pont se dérober sous nos pieds et » s'enfoncer dans la mer, au point que nous ne voyions plus aucun » bordage, et que nous étions dans l'eau jusqu'à hauteur de la » poitrine, balayés à chaque instant et recouverts complètement » par la vague. Nous ne nous maintenions qu'en nous accrochant » aux mâts et aux agrès. Nous nous croyions perdus, et nous » l'étions certainement, si toutes les écoutilles du pont n'avaient » pas été fermées soigneusement sur les mousses qui tremblaient » de frayeur dans le fond.

» Mais, Dieu merci, elles l'étaient, et, onze fois, la barque sor- » tit du sein des flots ; mais, hélas ! une fois avec quelques cama- » rades en moins. Impossible de porter secours aux quelques » hommes qu'on put apercevoir se débattant au milieu de la lame.

» La perte totale du *Telen-Mor*, avec ses 18 hommes d'équipage, » doit provenir dans ces conditions d'une écoutille mal fermée qui » permit à la mer d'envahir l'entrepont, car les nouvelles barques, » les dundees, construites, et toutes bénites depuis la guerre, tien- » nent fort bien la mer la plus démontée. »

» Les équipages étaient cette année plus nombreux que d'habitude, les marins revenus, vous savez dans quelles conditions, de Saint-Jean-de-Luz ayant été acceptés en surnombre à bord des bateaux. Tous, il est vrai, ne prenaient pas la mer en même

Archives diocésaines de Quimper et Léon

temps : on se relayait. Si les hommes avaient été au complet à bord du *Telen-Mor*, il y aurait eu 24 ou 25 victimes, au lieu de 18.

» Nous avons eu, la semaine dernière, quatre services solennels pour les sept premières victimes.

» J'ai été convoqué à la mairie par M. le Maire pour aider à fonder en Tréboul, une société de secours immédiats aux victimes de la mer. Cette société, appelée la « Bienfaitrice », a rédigé aussitôt ses statuts et, dès samedi, M. le Maire les a déposés à la Préfecture, pour pouvoir le plus tôt possible recueillir légalement des dons à distribuer... Je suis membre de cette société avec le titre de vice-président. Le Maire est président effectif. L'Association est fondée dans un but exclusif de charité en dehors de toute politique.

» Monsieur le Maire, président, me charge de demander tout d'abord votre bénédiction pour la Société naissante et votre encouragement officiel, si c'est possible, pour obtenir, par la voie des journaux catholiques, des secours urgents. L'Administrateur de la Marine, qui a visité toutes les familles, me disait qu'il y avait lieu d'assister dès maintenant certaines familles chargées d'enfants et privées de tout gagne-pain, par la disparition simultanée d'un père et d'un fils matelots. »

Aussitôt la réception de cette lettre, Monseigneur a transmis à la « Bienfaitrice » un don de 2.000 francs et a adressé à M. le Recteur la lettre suivante :

« *Quimper, le 12 Avril 1927.*

» Cher Monsieur le Recteur,

» J'attendais avec anxiété les tristes nouvelles de la tempête. Elles me navrent au delà de toute expression. Je vous charge de présenter mes condoléances aux familles en deuil et à la paroisse toute entière.

» Les âmes appartiennent à Dieu. Celles qu'il vient de reprendre lui étaient chrétiennement fidèles. Leur troupe, hélas ! trop nombreuse, en arrivant à son tribunal, a pu se présenter avec confiance dans la conscience du devoir accompli. Nous les aiderons par nos pieux suffrages à payer leurs dernières dettes à la justice divine.

» Mais Dieu nous laisse le soin de leurs familles. Votre cri de détresse ne nous trouvera pas insensibles. Je félicite M. le Maire d'avoir organisé sans retard la Société de Secours qui leur apportera l'aide fraternelle.

» Veuillez lui transmettre mon offrande et lui dire que je bénis sa charitable entreprise et que je lui souhaite un plein succès. Je connais le cœur de mes diocésains et je sais par expérience comment ils répondent à de tels appels.

» Je porterai au saint autel les intentions de nos morts et de nos vivants, et je vous prie d'agréer et de transmettre à vos paroissiens l'assurance de mes sentiments paternels et dévoués en N.-S.

» † Adolphe,
Evêque de Quimper. »

La *Semaine religieuse* fera parvenir au comité les dons qui lui seront remis.

— Un service solennel pour les victimes sera chanté en l'église de Tréboul, le jeudi 21 Avril, à 10 heures, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Lesneven. — **Retraite de Conscrits.** — La retraite bretonne des conscrits du 1er contingent de la classe 1927 s'ouvrira à Lesneven, le lundi 2 Mai, à 5 h. 1/2 du soir et se terminera le vendredi matin, 6 Mai.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitants devont apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône de la grand'messe.

Plourin-Ploudalmézeau. — **La Mission.** — Le mois de Mars 1927 a été pour Plourin un mois de grâces et de bénédictions. C'était la grande mission. La mission : on savait vaguement ce que c'était ; plusieurs personnes même avaient eu « eun tanva » des missions qui s'étaient données dans les paroisses voisines ; mais depuis longtemps Plourin n'avait pas eu sa mission à elle. Aussi l'une des premières préoccupations de M. le Recteur, en prenant possession de sa nouvelle paroisse, a été de lui procurer cette faveur. Préparée pendant de longs mois par la prière d'abord, faite à l'église et dans toutes les familles, par les instructions ensuite et par la voix du *Kannadik ar Barrez*, qui a porté jusqu'aux foyers les plus éloignés du bourg l'appel du pasteur et la voix du Bon Dieu, la mission ne pouvait ne pas réussir. Comme le chant est un point très important dans la mission, tous les dimanches et fêtes, après vêpres durant un quart d'heure ou vingt minutes, on donnait des répétitions de nos beaux cantiques bretons. Toujours et de la part de tous on a trouvé de la bonne volonté.

Aussi avec quelle joie et quelle hâte on vit s'ouvrir, le 13 Mars, la mission des enfants. On les vit accourir de tous les coins de la paroisse et même des écoles chrétiennes des paroisses voisines telles que Saint-Renan, Brélès, Porspoder, Landunvez, Ploudalmézeau, voire même du Folgoat. Ils eurent pour prédicateurs : M. Kervran, recteur de Guimiliau, président ; M. Saillour, vicaire à Porspoder, nommé depuis recteur de Saint-Coulitz, et M. Seité, vicaire à Plogonnec, tableauteur.

Et tous ces petits enfants étaient là tout yeux et tout oreilles bien disposés à recevoir la parole du Bon Dieu. Une chose qui a été une surprise pour certains prédicateurs, c'était de voir avec quelle assurance ces enfants répondaient aux questions qu'on leur posait. Parfois, ce furent de véritables dialogues entre le prédica-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teur et les enfants, et tout cela se fit sans dissipation et sans la moindre irrévérence pour le saint lieu. Rien de plus instructif pour les enfants et rien de plus favorable pour maintenir leur attention en éveil.

Pourquoi faut-il que, dès le premier jour, un malheureux accident soit venu assombrir ces belles journées ! L'explosion d'un détonateur de forge portative a fait 10 blessés parmi les enfants qui jouaient à proximité. Mais le Bon Dieu sait, quand Il le veut, tirer le bien du mal : et l'un des deux petits qui ont perdu chacun un œil dans cet accident a prononcé cette admirable parole : « Maman j'ai perdu un œil ; mais cela n'est pas grand'chose puisque je vois clair, quand même ; je suis content d'avoir pu bien faire ma mission, et puis vous savez que Jésus a dit : « Il vaut » mieux aller au Ciel avec un seul œil que d'aller en enfer avec » ses deux yeux ».

A partir de ce moment, on a remarqué un recueillement et une piété admirables parmi ces enfants. Aussi quelle joie pour leur bon Recteur de distribuer le Pain des Anges à ces 170 enfants si bien disposés ! Avec quelle ferveur ils ont prié pour leurs parents et toute la paroisse ! Leur prière a été bien exaucée, car on peut dire qu'à Plourin, à deux ou trois unités près, des étrangers, tout le monde a fait sa mission.

Le dimanche 20 Mars, jour de l'ouverture de la première semaine pour les grandes personnes, l'église était pleine de monde pour le rosaire et les vêpres. Dès le premier moment, tous se sont mis sérieusement à la mission, et tous, sauf de très rares exceptions motivées par des raisons graves, ont suivi les exercices du commencement à la fin. Dieu sait cependant ce que cela a coûté à bien des personnes ; le temps était affreux surtout les derniers jours de ces deux semaines consacrées aux grandes personnes. De plus, plusieurs avaient à franchir deux fois par jour, par des chemins presque impossibles, à cause du mauvais temps, des distances allant de 6 à 8 kilomètres. Tout ce monde trouvait cependant le moyen d'arriver toujours à temps pour le premier exercice du matin.

Plourin a montré de la bonne volonté. Heureuses les paroisses qui possèdent une population aussi généreuse à tous les points de vue. Nulle doute que le Bon Dieu n'ait répandu ses bénédictions avec abondance sur cette chrétienne paroisse. Que les bons missionnaires qui nous ont fait tant de bien en soient à jamais remerciés. Ils ont parlé avec toute leur âme de prêtre, de ministre du Seigneur, avec un dévouement, un zèle et une éloquence qui sont au-dessus de tout éloge. Oui vraiment, on a su nous choisir d'excellentes équipes de missionnaires.

Voici d'ailleurs leurs noms : *Pour la 1re semaine :* M. le chanoine Corre, recteur d'Audierne, président ; M. Berthou, recteur de Kerlouan ; M. Baron, recteur de Logonna-Daoulas ; M. Grall, recteur de Ploudaniel (tableauteur) ; M. Abgrall, vicaire à Plouigneau, et M. Monot, vicaire à Guilers, chantre. — *Pour la 2me semaine :* M. Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, président ; M. Omnès, recteur de Lopérec ; M. Gargadennec, recteur de Brennilis (tableauteur) ; M. Abgrall, vicaire au Guerlesquin, chantre ; M. Thalamot, vicaire à Ergué-Armel, et M. Abiven, vicaire à Saint-Thégonnec.

On a compté 520 communions la 1re semaine, et 503 la 2me. Quelques étrangers à la paroisse ont suivi la mission ; mais il y en aurait eu davantage si le temps avait été plus favorable.

Le dimanche de la Passion, par un temps superbe, on vit se dérouler à travers les campagnes de Plourin une belle procession durant laquelle les hommes et les femmes chantèrent avec enthousiasme de beaux cantiques bretons, et la fête se termina par un bel acte de consécration de la paroisse au Sacré Cœur et à la Sainte Vierge prononcé par M. le Recteur.

Guimaec. — **La Retraite pascale.** — « Si les Trécorrois avaient plus de foi, disait un vieux Léonard, ils vaudraient mieux que nous ! » Et bien, grâce à Dieu et à Monsieur Saint Yves, les chrétiens de Guimaëc viennent de prouver que leur foi n'est pas morte ; ils ont d'ailleurs, comme Recteur, un Léonard de Plabennec, M. l'abbé Guillaume Guillerm, qui se charge au besoin de les réveiller.

Il vient de leur faire donner, du 24 Mars au 3 Avril, une nouvelle retraite pascale, prêchée par les PP. Le Jollec, Briand et Chevance S.J., aidés pour le chant et les confessions par M. l'abbé Héliou, vicaire de Lannilis.

Malgré le mauvais temps continuel et la tempête en furie, qui a causé des dégâts au toit de l'église, les paroissiens sont venus en bon nombre presque dès le premier exercice. — Ont communié 76 enfants, 284 hommes et 446 femmes ; donc à peine quelques abstentions.

A la belle fête du Christ-Roi, qui a clôturé chaque série, et où Jésus-Hostie trônait dans un ravissant décor de fleurs et de lumières, offertes par les retraitants, tous ont levé la main, comme leurs aïeux jadis au tribunal de Saint Yves, et affirmé hautement leurs promesses de fidélité.

Enfin, le dimanche de la Passion, par un après-midi radieux, une gracieuse procession, où tous chantaient et priaient, s'est rendue jusqu'à l'antique chapelle du Christ couronné, distante de 1 500 mètres.

Dans un discours vibrant, le P. Supérieur a encore demandé aux paroissiens de Guimaëc de rester inébranlables dans leur foi et leurs pratiques religieuses comme leur vieux calvaire, que 12 chevaux attelés par les révolutionnaires de 89 n'ont pu renverser.

Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants. — 3e *Assemblée générale.* — Ordre du Jour : La Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants groupant 15.000 membres, prêtres et séminaristes de la campagne et de la ville, réunis à Paris, le 22 Février 1927, pour sa 3e assem-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

blée générale, sous la présidence de M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, son président-fondateur :

« Adresse à Notre Saint Père le Pape l'expression émue de son amour filial ;

» Exprime à NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, son complet attachement et sa soumission joyeuse à toutes leurs directives ;

» Salue avec fierté les vaillants Evêques, l'admirable clergé, les catholiques d'Alsace et de Lorraine, qui combattent sans trêve pour les libertés religieuses et déclare solennellement qu'elle appuiera de toute son énergie leurs si légitimes revendications ;

» Envoie à ses frères et sœurs de la D. R. A. C. l'assurance de son entier et affectueux concours ;

» Déclare hautement aux autres associations d'Anciens Combattants mutilés ou victimes de guerre, qu'elle les appuiera de toutes ses forces dans leurs justes doléances ;

» Adresse son salut le plus cordial à tous ses frères dans le sacerdoce, dispersés sur la terre de France et des colonies qui poursuivent avec tant de zèle et de vaillance, au prix de mille sacrifices, leur patient apostolat de sanctification des âmes et de relèvement moral du pays ;

» Les Prêtres Anciens Combattants émettent le vœu ardent et sincère que le gouvernement « du Pays » et non plus « d'un parti » examine avec loyauté les revendications catholiques ; que, rétablissant la paix religieuse, il nous épargne les malheurs de luttes fratricides, qu'ils seraient prêts à affronter avec douleur patriotique, mais avec un courage total. Qu'il permette à tous les citoyens français quel que soit leur idéal, de travailler à plein cœur au relèvement financier, économique et social du Pays ;

» Avant de se séparer ils transmettent le gage de leur plus entier dévouement à la Fédération Nationale Catholique et à son chef admirable ;

» Ils s'inclinent pieusement devant les tombes de tous les camarades tombés au champ d'honneur ;

» Sans provocation ni faiblesse, ils déclarent à ceux qui portent actuellement sur leurs épaules les redoutables destinées du Pays, que, prêtres anciens combattants, ils entendent donner au peuple français l'exemple de tous les sacrifices, en se plaçant strictement au-dessus de toutes préoccupations politiques, mais avec la seule préoccupation de la religion dont la charge leur est confiée. Ils se prononcent énergiquement contre les décisions des Convents maçonniques insérées dans le Code Français sous le nom de Lois Laïques ;

» Ils envoient à leur camarade, l'abbé Martin, prêtre ancien combattant, du diocèse de Nantes, odieusement emprisonné pour avoir usé d'une liberté élémentaire, l'assurance de leur solidarité totale et de leur fervente et fière sympathie.

» *Le Président de la Ligue :*
» D.-M. BERGEY,
» *Député de la Gironde* ».

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. — *Le Christianisme, Métaphysique de la Charité,* par le R. P. SANSON. — Troisième conférence : *La conception chrétienne de la création :* L'INCARNATION.

C'est encore la foule des plus grands jours qui envahissait dimanche les nefs de la métropole pour écouter le P. Sanson sur le dogme de l'Incarnation.

Positivistes et réalistes prétendent se débarrasser à jamais de l'inquiétude humaine et régler leur existence sur les données de « l'empirisme organisateur ». Vaine tentative ! La paix n'entre dans l'âme que du jour où nous *savons* qui est Dieu et ce qu'il a fait pour nous, du jour où nous est révélé le mystère du Christ, nature divine et humaine nature réunies en une seule personne.

Ce Jésus, qu'est-il ? Le messager qui nous initie aux réalités divines, mais surtout l'auteur de la vie divine en nous. Bien incomplète, la froide conception du Dieu des déistes. Etre suprême qui jette ses créatures sur un globe lointain. Tel n'est pas le Dieu des chrétiens, avant tout un Père qui communique à ses enfants sa vie.

Ce Jésus, qu'est-il encore ? Un Verbe fait chair devenu l'un de nous pour nous rendre à lui pareils, pour nous faire cohéritiers de l'amour divin, vraiment le premier né de toute une lignée de frères.

Plusieurs trouveront sans doute incroyable la synthèse entre ces concepts de Dieu et de l'homme proposée par le christianisme. Qu'ils regardent donc le phénomène, si fréquent, d'une double vie superposée dans une seule et même personne ! Un père de famille qui se fait petit avec ses petits enfants pour les instruire cesse-t-il de vivre sa vie d'homme mûr à la forte instruction ? Et le Christ, sur la Croix, ne réalisait-il pas une vie de souffrances et une vie béatifique ? Dans un splendide élan, l'orateur montre Jésus fait homme allant jusqu'aux souffrances du Calvaire pour attirer à lui, dans un envol vers le salut, la troupe des galériens de la terre, ses frères d'humanité.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences du R. P. Sanson sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les Editions Spes, 17, rue Soufflot, à Paris (Chèque postal, Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 10 fr., franco. Sur la demande du prédicateur, ce prix est laissé à 9 francs pour Messieurs les Ecclésiastiques.

BIBLIOGRAPHIE

MAURICE BRIAULT : **Sous le zéro équatorial.** *Etudes et scènes africaines* (chez Bloud et Gay). — On se plaint que les sujets de romans s'épuisent, que le genre même subisse une crise. Il n'y aurait aucun mal, du moins s'il n'y avait à en mourir que les romans africains à la *Batouala :* il nous resterait pour nous ouvrir le monde noir les relations des missionnaires et, quelquefois, leurs livres quand ils daignent offrir au public leurs trésors d'observations et de souvenirs. On connaît le succès mérité de *Aux glaces polaires,* du P. Duchaussois : voici exactement le pendant : *Sous le zéro équatorial,* par le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

P. Briault. Quelle couleur, quelle vie, quelle émotion ou quel brio dans ces récits qui, variés comme les aspects de l'Afrique équatoriale, saisissent gens et bêtes, corps et âmes, méfaits du soleil tropical et merveilles de la grâce ! Il passe devant vous, pendant que vous vous croyez tout humide de la moiteur tropicale, des figures et des scènes qui ne s'oublieront plus ; c'est Anghilé l'esclave, la mort de Louise la chrétienne, le sermon sur S. Mathieu le douanier, le bonjour de Nzogo le perroquet, etc., etc.... « Lisez un de ces récits, a dit Monseigneur Le Roy, vous les lirez tous. » Et vous vous demanderez en terminant le livre : « Le P. Briault nous fera-t-il longtemps attendre la suite ? »

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage)
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...
Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 4906

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
25, Rue Kéréon – Quimper — *Rue Kéréon, 25*
CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 22 Avril 1927. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Avril. — Quasimodo. Double majeur. Blanc. A la messe, mémoire de S. Fidèle de Sigmaringen. Vêpres du suivant, avec mémoires du précédent et de S. Fidèle.
Lundi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 26. — SS. Clet et Marcellin, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge
Mercredi, 27. — De la férie. Blanc.
Jeudi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche, 1er Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hôpital de Morlaix.	du 24 au 25 Avril.
Sœurs de St-Vincent-de-Paul, à Morlaix . .	du 26 au 28 —
Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper.	du 29 Avril au 1er Mai.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — La réunion provinciale des Evêques de Bretagne a eu lieu, à l'évêché, mardi 19 Avril, sous la présidence de S. E. le Cardinal Charost, archevêque de Rennes. Etaient présents avec lui Nos Seigneurs Gouraud, évêque de Vannes, Duparc, évêque de Quimper, Serrand, évêque de Saint-Brieuc, et Picaud, évêque d'Erythrée, auxiliaire de Vannes.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Lannuzel, ancien recteur de Pont-Aven, décédé le 19 Avril, à Pont-l'Abbé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 25	Plougourvest	Plouvorn. *
Mardi 26.....	Mespaul.....	Plouzévédé. * — Trézilidé.
Mercredi 27.....	Saint-Vougay	Plougar. *
Jeudi 28.....	Lanhouarneau.....	Plounévez-Lochrist. *
Vendredi 29	Tréflez	Plouescat. *
Samedi 30	Cléder. — Tréflaouénan....	Sibiril.

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c **3480. Nantes.** — *Semaine religieuse :* c/c **9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Ier Dimanche après Pâques, 24 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

Lundi 25, fête de saint Marc : procession et messe à la chapelle. Départ de la cathédrale à 9 heures.

Jeudi, à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 1er Mai : clôture du temps pascal. — A 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de Quasimodo, 24 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, fête de saint Marc : à 7 heures, départ de la procession pour la chapelle Saint-Marc, où se chante la messe de la Station. — A 4 heures, vêpres à la chapelle.

Mardi et mercredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Samedi 30 Avril : 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Toscer, ancien recteur du Cloître-Pleyben, sera chanté au Cloître-Pleyben, *le mardi 26 Avril,* à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Cam sera chanté à Lanhouarneau, *le 5 Mai,* à 10 h. 30.

— Le service de huitaine pour M. Lannuzel, ancien recteur, sera chanté à Pont-Aven, *le jeudi 28 Avril,* à 10 heures.

— Le service de huitaine pour le R. P. Siméon Kervennic sera chanté *le jeudi 28 Avril.*

Assemblée générale des Prêtres Anciens Combattants. — L'Union finistérienne des Prêtres Anciens Combattants tiendra son Assemblée générale le lundi 25 Avril, à Quimper.

Les réunions auront lieu au collège Saint-Yves sous la présidence de M. l'abbé Bergey.

Ordre du Jour : *11 heures,* allocution de M. l'abbé Bergey, sur le rôle de la P. A. C. ; *12 heures,* déjeuner à l'école Saint-Yves (12 francs par tête) ; *14 heures,* séance de travail ; Compte rendu moral et financier (exercice 1626) ; Caisse mutuelle de la P. A. C. ; Examen des vœux et des desiderata ; Cotisation ; Bulletin ; Election du bureau ; Visite aux monuments aux Morts (à la cathédrale et au cimetière Saint-Marc).

N. B. — Les ecclésiastiques qui désirent déjeuner à l'Ecole Saint-Yves sont priés d'en aviser M. l'Econome, au plus tôt.

Quimper. — **La Station de Carême.** — I. *A la Cathédrale.* — La station a été prêchée à la cathédrale par le R. P. Hoffey, O. M. I. Il y a quelques années, le R. P. prédicateur s'était déjà fait justement apprécier dans les chaires de Saint-Louis, de Saint-Martin de Brest et de Saint-Melaine. Le R. P. Hoffey nous arrivait précédé d'une réputation d'érudit et de théologien consommé. Pendant six semaines, dans des sermons de très haute portée théologique et pétris de doctrine basée sur le S. Evangile et les décrets du Saint-Siège, le R. P. Hoffey a développé les grandes thèses de l'Incarnation et des Sacrements, intéressant son auditoire tant par sa parole claire, nette et imagée, que par sa documentation abondante puisée aux sources les plus sûres.

Au cours de deux retraites pascales, le R. P. prédicateur a réuni les dames et les jeunes filles, les hommes et les jeunes gens, et les a préparés au grand devoir pascal tout en leur distribuant de nombreux conseils pratiques qui trouveront leur application dans la vie de chaque jour.

Une retraite bretonne, prêchée par M. le chanoine Guéguen, réunissait l'élément breton, dans la chapelle du 23 de la rue du Frout. L'auditoire fut vivement intéressé et saisi par l'explication des grandes vérités chrétiennes que le prédicateur sut exposer d'une voix puissante, en des tableaux de la plus vivante actualité.

Ainsi préparées, les fêtes de Pâques ne pouvaient être que pieuses et belles. Elles le furent, en effet, tant par le grand nombre de communions que par la splendeur des offices de la journée.

La grande nef de la cathédrale ne pouvait contenir tous les hommes qui s'apprêtaient à remplir leur devoir pascal et proclamaient dans leurs cantiques leur foi en Celui qu'ils allaient recevoir à la Sainte Table.

A 10 heures : messe pontificale dans le cadre du sanctuaire richement orné et brillamment éclairé, au milieu des chants grégoriens et polyphoniques parfaitement exécutés.

Les vêpres pontificales réunissent un nombreux auditoire autour de la chaire, où le R. P. Hoffey clôture la Station de Carême en commentant le grand mystère de la Résurrection du Sauveur, base et source de notre propre résurrection à la vie de la grâce et à la vie future. Monseigneur l'Evêque le remplace en chaire.

Après avoir remercié et félicité le P. Hoffey, prédicateur de la Station, Monseigneur rappela qu'il appartient à la Congrégation missionaire des Oblats de Marie, laquelle compte dans ses rangs bon nombre de prêtres originaires du diocèse de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Abordant ensuite la douloureuse question de l'*Action Française*, il exposa brièvement les principes sur l'autorité du Pape, montra l'étendue et la portée de cette autorité, signala les conséquences qu'entraînerait la désobéissance à ses ordres, fit remarquer que le Pape ne condamne pas l'idée royaliste, puis, évoquant les héroïques souvenirs de Mentana, exhorta les âmes qui souffrent des décisions de Pie XI à unir leur sacrifice à celui des Volontaires de 1867, en se soumettant courageusement à la sentence paternelle du Chef qui ne nous égare ni quand il enseigne comme Docteur infaillible ni quand il exerce pour le bien des âmes son pouvoir de gouvernement.

Il annonça ensuite la grande assemblée du Folgoët et engagea les hommes à s'y rendre nombreux pour revendiquer les droits de la famille, des écoles chrétiennes et des congrégations religieuses.

La clochette annonce l'arrivée de Notre Seigneur, qui apparaît sur l'autel richement éclairé ; au cours du Salut, la chorale de Saint-Corentin, qui s'était fait apprécier le matin dans l'interprétation d'une messe de Palestrina, toujours dévouée et infatigable, se fait entendre à nouveau de façon très heureuse dans un programme choisi et de circonstance.

La procession se fait à l'intérieur de la cathédrale au chant de *O filii et filiæ*, et Monseigneur l'Evêque passe dans les rangs pressés des fidèles en leur donnant sa bénédiction.

II. *A Saint-Mathieu.* — La station quadragésimale de l'année 1927 comptera parmi les meilleures dans les annales de la paroisse de Saint-Mathieu. Déjà la retraite pascale bretonne, qui a eu lieu du 20 au 27 Mars, avait marqué un progrès sur les années précédentes. M. Mévellec, vicaire à Penhars, qui l'a prêchée, figure, en bon rang, parmi les jeunes maîtres de la langue bretonne, et c'est un vrai régal de l'entendre exposer, dans notre parler de Cornouaille, les enseignements les plus élevés de notre sainte religion. Ecoutés avidement, ces enseignements auront éclairé les âmes et développé en elles la vie et les vertus chrétiennes.

Le prédicateur de la station française est aussi un jeune et faisait ses débuts dans ce genre de ministère : le R. P. Colin, de la Compagnie de Jésus, n'était pas un étranger pour la paroisse puisqu'il appartient à la résidence de Quimper et qu'il fait partie de la phalange de missionnaires qui continuent dans notre Basse-Bretagne l'œuvre apostolique du R. P. Maunoir. Le R. Père a donné un démenti au proverbe : Nul n'est prophète dans son pays, et a remporté, à Saint-Mathieu, un succès de bon aloi. C'est qu'à un réel talent de parole, il ajoute la clarté dans l'exposition, la simplicité du langage et, avant tout, la flamme du zèle et l'amour des âmes. Aussi a-t-il été très goûté de son auditoire, qui est allé grossissant jusqu'à la fin. Dans les réunions générales, qui groupaient tous les fidèles, les dimanche, mardi et vendredi de chaque semaine, le prédicateur a mis en relief les grandes vérités doctrinales contenues dans le *Pater*, et en a déduit les conséquences pratiques. Les

différentes catégories de fidèles : jeunes filles, mères de famille, hommes et jeunes gens ont eu, à tour de rôle, leurs exercices spéciaux, où le R. Père leur a rappelé leurs obligations particulières, avec une liberté toute évangélique, ne craignant pas d'en venir aux précisions les plus pratiques. Le R. Père aura pu apprécier lui-même les résultats de son ministère par l'affluence des fidèles aux communions générales des dimanches, surtout par le nombre imposant des hommes qui, le dimanche de Pâques, ont reçu le Pain des forts. Daigne Dieu consolider, par sa grâce, l'œuvre opérée dans les âmes.

— Perdu à Quimper, il y a un mois, une croix de chanoine. Prière de la remettre au bureau de la *Semaine religieuse* ou du *Progrès*.

— **Retraite de conscrits.** — Une retraite bretonne pour les conscrits du 2e contingent (arrondissements de Quimper et de Châteaulin) s'ouvrira chez les Dames de la Retraite de Quimper, rue des Reguaires, lundi soir 2 Mai, et se terminera vendredi matin 6.

Prix de la pension : 40 francs, vin compris. Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les curés et recteurs sont priés d'annoncer cette retraite au prône de la grand'messe.

— **Ligue Patriotique des Françaises.** — Le jeudi 9 Juin, les ligueuses de Bretagne se donnent rendez-vous à Sainte-Anne d'Auray, sous la présidence de son Eminence le Cardinal Charost. Pour permettre l'organisation d'un train spécial partant de Quimper, les ligueuses du Sud-Finistère doivent s'inscrire avant le 1er Mai. Les inscriptions pour le canton de Quimper sont reçues à la permanence de Quimper. Les ligueuses de Concarneau, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Quimperlé, doivent s'inscrire à leur secrétariat respectif. Prix du billet par train spécial, 28 francs.

Le Folgoet. — **Grande réunion catholique** *du dimanche de Quasimodo.* — Programme de la journée : à 7, 8, 9 heures et 11 h. 1/2, messes basses à l'église paroissiale ; à 10 heures, à la chapelle du Couronnement, grand'messe chantée par M. l'abbé Rannou, médaillé militaire, directeur de l'école libre de Guissény, sermon breton par M. l'abbé Roudaut, chevalier de la Légion d'honneur, vicaire à Saint-Pol de Léon.

12 h. 30, les hommes se groupent par canton, et autant que possible par paroisse, clergé en tête, sur les routes ci-après désignées :

Route de Brest : les cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Plabennec, Crozon, les paroisses de Guipavas, Relecq-Kerhuon.

Route de Trégarantec : Ploudaniel, Landerneau, Daoulas, Ploudiry, Sizun.

Route de Landivisiau : Landivisiau, Saint-Thégonnec, Morlaix, Plouigneau, Lanmeur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Route de Lesneven : Lesneven, Plouescat, Saint-Pol de Léon, Plouzévédé, Taulé.

Route de Lannilis : Lannilis, Ploudalmézeau, Ouessant.

12 h. 45. L'escorte d'honneur, formée de MM. les Instituteurs libres, tant laïcs qu'ecclésiastiques, vient au presbytère prendre Mgr l'Evêque et les notabilités, et précédée de la musique du Patronage de Lesneven, le conduit à la tribune du champ du Couronnement.

13 heures. Au signal donné par le bourdon de la Basilique, les colonnes s'ébranlent en rangs par huit et pénètrent en masses profondes sur le champ du Couronnement. Tous chanteront à haute voix le cantique breton : *Patronez dous ar Folgoat.*

13 h. 30. *Hymne national.* L'accompagnement par la musique de Lesneven sera renforcé par les haut-parleurs.

Ensuite, chant du *Credo*, ton des grands pardons.

14 heures. Présentation des orateurs par M. le commandant Vannier, président de l'Union catholique diocésaine.

Binage. — Il semble que, dans la plupart des paroisses, les prêtres qui doivent prendre part à la grande journée du Folgoat, pourront avant leur départ assurer le service des messes de règle. S'il en était autrement, ce qui ne peut être que l'exception, Monseigneur donne l'autorisation de recourir au binage.

Nécrologie. — Le P. Siméon KERVENNIC. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, le P. Siméon Kervennic, o. s b., décédé le 18 Avril, au monastère de Kerbénéat, à l'âge de 78 ans. Le vénéré défunt était loin d'être un inconnu dans notre diocèse. Au début de son sacerdoce, il a exercé le ministère, comme vicaire, à Kernilis et à Lesneven. Plusieurs des paroisses du diocèse ont entendu sa parole apostolique depuis son entrée dans l'Ordre bénédictin. Le bon Père Siméon aimait beaucoup sortir pour le ministère des âmes. Pendant la guerre, il s'est dépensé sans compter comme auxiliaire à Saint-Louis de Brest. Que le bon Dieu lui rende maintenant au centuple ce qu'il a fait pour le bien des autres. R. I. P.

— Mère MARIE-JOSEPH du SACRÉ-CŒUR, *Assistante générale de la Congrégation des Filles de Jésus.* — Le diocèse de Quimper est un réservoir de vocations religieuses qui alimente sans arrêt les congrégations des diocèses voisins. Les Filles de Jésus, avec d'autres, en bénéficient largement. Mère Marie-Joseph du Sacré-Cœur, qui était finistérienne et qui en était fière, à juste titre, le soulignait volontiers, avec une fine pointe d'innocente malice.

Mère Marie-Joseph, de son nom du monde, Marie-Jeanne Roussel, appartenait à une excellente et chrétienne famille de Pouldreuzic qui fut heureuse de voir la petite Marie se diriger vers Kermaria, dans la première fleur de sa jeunesse. Pieuse, intelligente, studieuse, l'enfant n'allait-elle pas vers le bon Dieu, dans la vie religieuse, tout naturellement, comme le ruisseau roule son onde pure vers la rivière ! Elle fut à Kermaria une postulante, une novice qui se donnait entièrement à Dieu, et qui s'ouvrait à ses supérieures et à ses sœurs sans détours et sans manières, dans toute la simplicité de son âme. A la simplicité qui gagne les cœurs, elle joignait la régularité à la règle et la ferveur dans la piété qui forcent l'admiration. Aussi exerçait-elle déjà une influence bienfaisante autour d'elle et qui en faisait une entraineuse vers l'idéal religieux. Plus tard, personne ne pourra s'étonner de la voir revenir au noviciat comme sous-maîtresse, puis comme maîtresse.

Maîtresse des novices, elle était bonne, mais qu'elle était ferme ! Elle cherchait avant tout à donner une formation solide. Pénétrer les âmes de l'esprit de la règle et des usages de l'Institut, inculquer une piété profonde et vraiment liturgique, faire prendre de fortes habitudes des vertus religieuses, c'était sa constante préoccupation comme l'objet de toutes ses prières et de son incessant dévouement. L'esprit de foi, l'esprit religieux, l'esprit de l'Institut remplissaient son âme et elle les faisait passer dans les âmes de bonne volonté. Que de Filles de Jésus ont été formées à son école pendant 25 ans ! Mère Marie-Joseph avait compris, comme elle l'a consigné dans ses notes, que « la prospérité de la congrégation et le bien qu'elle est destinée à faire dépendent de la manière dont les sujets auront été formés. »

Dans la charge d'assistante générale qu'elle a conservée pendant ses seize dernières années, Mère Marie-Joseph se donna encore sans réserve. Elle avait su former ses novices à l'obéissance, elle sut la pratiquer elle-même admirablement. Toujours entièrement à la disposition de la Révérende Mère générale, tout travail la trouvait prête, tout désir de l'autorité devenait un ordre. Correspondance, visite des maisons, voyages lointains et fatigants ne lui paraissaient pas au-dessus de ses forces, et pourtant, Dieu sait quelle santé précaire elle a toujours eue ! Elle a visité les maisons d'Angleterre, de Belgique, du Canada. Partout ses visites étaient désirées, attendues. N'avait-elle pas le secret de consoler, d'encourager, de mettre du soleil dans les âmes assombries ! Et cela suppose une grande perfection. Elle avait pris souvent comme résolution de retraite : « Je m'appliquerai plus que jamais à être bonne, à rendre mes sœurs heureuses, à leur donner de ce bonheur qui facilite la pratique de la vertu et attache plus fortement et plus étroitement à Dieu. » Cette résolution, elle savait la tenir pour toutes les sœurs. Elle la réalisait plus parfaitement encore auprès des malades qu'elle visitait souvent, leur apportant des consolations toutes maternelles. Mieux que quiconque, elle savait par expérience combien ceux qui souffrent ont besoin de réconfort et de soulagement. Elle avait beaucoup souffert elle-même : à une santé très délicate s'étaient ajoutées plusieurs maladies graves et plusieurs opérations.

Quoi d'étonnant que le départ pour l'éternité de Mère Marie-Joseph ait causé tant de tristesse à Kermaria ! La bonté toujours ravit les cœurs.

(Semaine religieuse de Vannes.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Pâques et le renouveau chrétien. — La *Semaine religieuse* a donné l'an dernier le compte rendu des Messes Pascales des Ecoles en signalant la statistique des *signataires* des Invitations. Nos lecteurs trouveront intérêt à la comparer avec celle de 1927 que nous donne la *Vie catholique*. Celle-ci dénonce, avec la précision des chiffres, l'importance vraiment impressionnante du renouveau chrétien dans les Elites intellectuelles.

Pour le bilan de cette année, des chiffres encore, sans commentaires, chiffres contrôlés sur les Listes et les Bulletins *signés* arrivés *au Secrétariat des Comités*, 368, rue Saint-Honoré, à la date du 10 Avril.

Le plus saillant est le nombre des *signataires* des Invitations appelant les camarades de chaque école à la Communion pascale.

Des comptes rendus de réunions peuvent être exagérés ; rien de tel pour des *signatures* publiées. Or, leur accroissement annuel a marqué la progression constante du mouvement parti de Polytechnique et bientôt de Centrale, propagé maintenant dans toutes les Ecoles d'ingénieurs et, de plus en plus, dans les autres.

Le total des *signataires* était de 4.037 en 1924 ; de 5.566 en 1925 ; de 7.489 en 1926 ; il était de 9.228 au 10 Mars 1927 et le 10 Avril il atteint *neuf mille cinq cent soixante-quatorze* (9.574).

Intéressante est leur répartition pour plusieurs des écoles, où sur de longues listes les noms les plus illustres se classent simplement à leur rang de promotion.

Au 10 Avril : Polytechnique, 2 455 *signataires* ; Centrale, 2.171 ; Mines de Paris, 544 ; Arts et Métiers de Châlons, d'Angers, d'Aix, de Cluny, de Lille, de Paris, ensemble 888 ; Ponts et Chaussées, 133 ; Génie Maritime, 119 ; Mines de Saint-Etienne, 281 ; Ecole Centrale Lyonnaise, 305 ; Ecole Supérieure d'Electricité, 243 ; Institut de Chimie Appliquée, 222 ; Physique et Chimie, 93 ; Aéronautique, 150 ; Institut Electrotechnique de Grenoble, 235 ; Institut Electrotechnique de Toulouse, 8 ; Mécanique et Electricité, 153 ; Ecole Bréguet, 79, et, dès leur deuxième année, les Saint-Cyriens, 1.323. A signaler encore parmi les autres, l'Ecole Supérieure de Commerce avec 165 noms.

Et maintenant, aux 9.574 *Invitants* s'ajoutent un certain nombre d'*Invités* répondant à l'appel. Les *Comités* signalent partout un sensible progrès. Dans l'ensemble, il est plausible d'évaluer à plus de *douze mille* le nombre des participants à ces manifestations de foi qui se sont reproduites dans plus de *cent cinquante* localités de France, des colonies et même de l'étranger. Le nombre des présences aux réunions a varié de la dizaine à plus de 1.100 comme les Polytechniciens à Saint-Etienne-du-Mont et les Centraux à Notre-Dame de Paris, où les témoins ont trouvé ces deux rassemblements magnifiques de grandeur et de piété.

Ces réunions sont parfois organisées en commun pour les ingénieurs d'écoles différentes par les soins de la puissante Association : l'U. S. I. C. *(Union Sociale d'Ingénieurs Catholiques)* qui rayonne à travers la France avec ses 4 500 membres actifs et dont les services, au 368, rue Saint-Honoré, sont à la disposition des Comités.

Le mouvement s'étend aux écoles les plus diverses : Facultés, Ecoles professionnelles, Hautes Etudes Commerciales, Ecoles Supérieures de commerce, voire Ecoles Primaires Supérieures, etc.

C'est une émulation de générosité suscitée par ce geste des *signataires* si franc d'allure et si conquérant. Son influence est pour beaucoup dans le développement de ces grandes manifestations de foi. Ce geste en appela d'autres et de ces réunions pascales sont nées dans la plupart des écoles des groupes dont l'activité d'apostolat s'exerce librement et ne rencontre entre camarades de toutes opinions que de la sympathie.

Un commentaire de la « Nouvelle revue théologique » de Louvain. — La *Nouvelle revue théologique* publiée à Louvain sous la direction de quelques professeurs de théologie de la Compagnie de Jésus (Mars 1927) accompagne la reproduction des documents pontificaux concernant l'*A. F.* d'un assez long commentaire signé des PP. J. 'Janssens et J. Lévie.

Ce commentaire établit la légitime compétence de l'autorité ecclésiastique en la matière, précise la portée des défenses prononcées.

« Le parti, *tel qu'il est à présent,* est en révolte officiellement declarée. Dès lors, et quelle que soit la droiture des intentions subjectives, l'adhésion ouverte au parti prend les apparences d'une coopération formelle, d'une approbation de son attitude. »

L'article étudie les conséquences du décret de l'Index, puis s'étend sur le « caractère religieux de l'intervention du Pape ». « Si l'Eglise signale un danger, c'est pour nous amener à le voir comme elle. » L'obéissance de fait ne suffit pas, on doit s'efforcer de comprendre toute la pensée pontificale. Si le Pape s'est prononcé, ce n'est pas seulement à cause des écrits incrédules de Maurras, ni d'abord parce que Maurras est incroyant, ni enfin uniquement pour faire l'union des catholiques. Le Pape a dénoncé comme condamnables une *mentalité,* une *polémique,* une *insoumission.*

UNE MENTALITÉ. — « Une *mentalité.* Tout homme d'âge mûr qui, libre de préjugés, se met à l'étude des livres d'Action française, est immédiatement frappé d'une chose : il y a, chez les dirigeants du groupe, une mentalité commune, qui est celle d'un homme, Ch. Maurras. Quoique s'exerçant sur des problèmes de la vie politique, cette mentalité, figée et intransigeante comme elle l'est, suppose une philosophie générale de la vie, de l'homme, de la société. Qu'on le veuille ou non, il y a une métaphysique latente d'Action française ; elle n'est exposée et synthétisée nulle part dans l'œuvre du maître ; elle est simplement affirmée avec vigueur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et appliquée avec ténacité aux réalités politiques. Intellectuel passionné, Ch. Maurras est éminemment personnel ; il voit le monde, la vie, les hommes à la lumière d'une philosophie qui s'identifie avec lui-même ; cette philosophie, il ne l'expose pas, il ne l'éclaire pas par le dedans, par la métaphysique ; il se contente de l'imposer par la vigueur constante de ses applications quotidiennes ; c'est par elle que, dans ses livres, il critique théoriquement les institutions sociales et politiques modernes, par elle que, dans son journal, il analyse quotidiennement les faits, les œuvres et les hommes. A force de juger comme lui les événements extérieurs, ses lecteurs, fascinés par l'énergie de ses affirmations intellectuelles, en arrivent trop souvent à penser comme lui, à modeler leur mentalité sur la sienne. Ils s'étaient flattés de n'emprunter à Maurras que des formules politiques : ils se trouvent avoir puisé chez lui une pensée, une âme nouvelle qui n'est plus l'âme *catholique*, l'âme *chrétienne*, l'âme *évangélique*.

» C'est que la philosophie de Maurras est foncièrement positiviste, ne concevant l'humanité que pour la vie d'ici-bas, ne la jugeant que selon ses valeurs transitoires terrestres. L'Absolu est éliminé de ce système, il n'y subsiste même pas comme vague idéal, inconsciemment subi par tant d'âmes égarées malgré les sophismes de leur pensée ; Ch. Maurras, plus logicien que nombre d'autres incrédules, ne veut subir que ce qu'il peut analyser en termes clairs et précis, en fonction des utilisations terrestres ; le reste est « nuées ». Dès lors, le sens de la vie est radicalement transformé ; la *personne* humaine perd sa *valeur infinie ;* l'individu est totalement subordonné à la race, à la nation désormais divinisée ; bref, la base même de toute vraie philosophie sociale et politique se trouve essentiellement faussée. Une politique rigoureusement construite sur ces fondements, — ne se contentant pas de faire abstraction de la notion d'infini mais *niant,* en fait et en droit, tout ce qui se dégage ici-bas de cette notion, — pourra rencontrer et s'incorporer d'utiles vérités partielles, nées d'une observation pénétrante du fini et du relatif, elle ne pourra jamais être, comme système, qu'une politique inconsistante, équivoque, dangereuse, et, pour un esprit logique, source de décadence intellectuelle et morale. Le danger de Ch. Maurras n'est donc pas seulement dans des ouvrages littéraires comme *Anthinéa* ou le *Chemin de Paradis ;* il est, à des degrés divers, dans toute son œuvre, même politique ; là non plus un jeune catholique ne peut se livrer aveuglément à l'emprise redoutable du grand fascinateur ; il risque trop d'y perdre le *sens social et politique chrétien*. Il lui est certes loisible d'être, comme Maurras, royaliste, antiparlementaire, régionaliste : il ne lui est pas permis de faire sienne la philosophie dont Ch. Maurras a étroitement revêtu sa conception de ces réformes. Il faut le dire nettement : si la politique *pratique* de Ch. Maurras n'est pas directement mise en cause par les décisions pontificales, la *philosophie* qui en est l'âme et la pénètre intimement est nettement visée et condamnée.

» Nous ne pouvons signaler, en ce simple commentaire, ce qu'a d'insuffisant, de païen, cette philosophie ; il suffira de quelques exemples pour marquer combien elle fausse souvent la politique même qui en émane. Maurras n'a en aucune façon le sens de la valeur infinie de l'âme humaine ; ce qu'il y a de légitime, de chrétien dans l'individualisme lui échappe entièrement ; il subordonnera totalement l'individu, corps et âme, à l'Etat divinisé, aux dépens même des droits divins de la conscience ; la fameuse note sur les déistes est significative à cet égard. Maurras n'a pas le sens du progrès de l'humanité par le Christ, de l'action réelle de l'esprit évangélique et chrétien dans les consciences, dans les sociétés ; de là sa tendance à chercher son idéal, artistique et politique, dans le passé libre encore de l'influence du Christ, de là son fixisme brutal, sans espoir, païen. Maurras n'a pas le sens des valeurs spirituelles, des énergies morales de l'âme, de la suprématie intangible du devoir sur le fait ; de là chez lui la subordination radicale de toute réforme des mœurs à la réforme politique, de là trop souvent l'indifférence de fait à l'aspect moral des problèmes politiques, l'amoralisme pratique du système, de là mainte critique acerbe de sentiments foncièrement chrétiens, englobés arbitrairement dans le catalogue des « nuées » à dissiper. Maurras n'a pas le sens de la charité chrétienne qui apprend aux classes sociales à se « servir » les unes les autres, qui cherche à rapprocher les peuples en un même idéal de justice et de paix ; de là ce caractère âpre, fier, froid, des doctrines d'Action Française, cette opposition farouche, souvent méprisante, aux *principes* mêmes de toute Société des Nations, aux efforts de paix internationale de la Papauté !... Et l'on pourrait continuer...

» Une polémique. — En condamnant l'Action Française, le pape a, en second lieu, rejeté en fait un genre de *polémique*. Il n'est personne qui ne reconnaisse aujourd'hui la violence inouïe des attaques de presse de l'Action Française. Contre un adversaire politique, réel ou imaginaire, fût-il un catholique éminent, estimé de tous, ou un prince de l'Eglise, envoyé du Saint-Siège, tous les moyens étaient employés, depuis les insinuations déshonorantes jusqu'aux persifflages mortels, ceux que l'Action Française n'aimait pas finissaient, aux yeux des lecteurs, par sombrer dans le discrédit moral ou dans le ridicule. Et des milliers de jeunes gens, de Liège à Marseille, se passionnaient pour ces haines et ces mépris qu'on leur imposait de Paris. Que de fois des prêtres clairvoyants ont amèrement appréhendé les tristes conséquences d'une telle formation de notre jeunesse catholique !... »

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. — *Le Christianisme, Métaphysique de la Charité,* par le R. P. Sanson. — Sixième conférence : *l'Optimisme chrétien : La Vie Eternelle.* — Ce dimanche des Rameaux, le R. P. Sanson, devant ce magnifique auditoire qui de tout le Carême ne fléchit jamais, acheva la série des conférences qu'il avait annoncées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'orateur constata que de toutes les religions, les unes font de la Création une nécessité de la nature divine ; d'autres un jeu, un caprice du divin Potentat ; le Christianisme seul y reconnaît une œuvre de l'Amour.

Ces conceptions, il fallait s'y attendre, eurent des répercussions profondes dans les doctrines, qui, toutes, sauf celle du Christ, se trouvèrent viciées d'un irrémédiable pessimisme.

Le Boudhisme ne recherche-t-il pas dans le Nirvana l'oubli des misères de ce monde ? Le Stoïcisme grec ne se raidit-il pas devant la souffrance, vain fantôme, assure-t il. Sans doute, à ses débuts, le Mahométisme exaltant le culte de la force promena par le monde ses armées conquérantes ; mais face à ces hordes fanatiques la résistance s'organisant, leur optimisme de surface s'effondra et fit place à un résigné fatalisme.

Peut-être certaines conceptions catholiques ne sont-elles pas assez détachées de ces vestiges de paganisme. Dans la poursuite du total anéantissement de leur « moi », quelques âmes n'ont-elles pas parfois perdu de vue ce que comportait de positif la lutte contre notre égoïme : elle est avant tout un « véritable retournement » qui divinise notre être.

C'est par amour que Dieu nous a créé ; c'est par amour que le Christ s'est incarné ; c'est par amour que l'épreuve nous étreint en nous conviant à l'amour. Notre vie, la vraie vie, est une continuelle invitation à la charité, à l'acceptation de la généreuse intervention du Christ qui de plus en plus nous presse de conquérir l'héritage divin, de dire ce « oui » libérateur qui nous fera participer à la grâce incréée en nous faisant pour l'Eternité des « fils de Dieu ».

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences du R. P. Sanlon sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les *Editions Spes*, 17, rue Soufflot, à Paris (chèque postal : Paris 525-52). Prix de l'abonnement : 10 francs franco. A la demande du Prédicateur, ce prix est réduit à 9 francs pour MM. les Ecclésiastiques.

BIBLIOGRAPHIE

L'INFORMATEUR DU CATECHISME, petite revue pratique à l'usage des catéchistes, des directeurs de patronages et de bulletins paroissiaux. — Rédaction et administration : 7, place Saint-Pierre, Avignon. — Un an : 10 fr.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

42e Année. Vendredi 29 Avril 1927. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Fête de Jeanne d'Arc ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (suite).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Apostolat de la Prière ; Quimper : La fête de N.-D. du Bon-Conseil ; J. P. D. F. : Retraites ; Lesneven : Retraite bretonne ; Œuvres de Jeunesse ; Assemblée générale des Catholiques du Nord-Finistère au Folgoat ; Quimper : Assemblée générale des Prêtres Anciens Combattants du Finistère ; Brevet d'Instruction religieuse.

III. — *Annonces et Avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX. Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

Rédemptor Hôtel Lourdes
-:- -:- 100 Chambres claires et aérées -:- -:-
PRIX TRÈS MODÉRÉS

LOURDES : Villa Saint-Jean Pont-Vieux (près Grotte)
3, rue du Paradis et rue de la Grotte.
Prix modérés -:- Cuisine soignée — Albert ABADIE.

LOURDES Hôtel du SACRE-CŒUR et SAINT-PIERRE
65, boulevard de la Grotte
(à 3 minutes de la Grotte) salle de bains, eau courante. Omnibus à la Gare.

Hôtel de Hollande -:- LOURDES
rue Massabielle (à 2 minutes de la Grotte)
Prix modérés. — Cuisine premier ordre — Arrangements pour groupes et familles.

LOURDES Villa **MADONA.** *Avenue Peyramale.*
(près Grotte)
Pension de famille que nous recommandons tout particulièrement. — 75 lits. Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres. Cuisine très soignée et copieuse. Salon, fumoir, salle de lectures.
Prix modérés et de faveur pour groupe.

LOURDES — « A SAINT-DOMINIQUE » —
Mme Vve ABADIE, Proprre, 52, rue de la Grotte.
Pension de famille. — A 5 minutes de la Grotte. — Confort moderne. — Electricité. — Arrêt du tramway devant la porte.

42e ANNÉE. Vendredi 29 Avril 1927. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi, 2. — S. Athanase, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2e classe. Rouge.
Mercredi, 4. — SOLENNITÉ DE S. JOSEPH, Patron de l'Eglise universelle. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Jeudi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.
Vendredi, 6. — S. Jean devant la Porte Latine. Double majeur. Rouge.
Samedi, 7. — S. Stanislas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 8. — 3e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Clohars-Carnoët.	du 1er au 6 Mai.
Carantec	du 7 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Fête de Jeanne d'Arc. — La fête de Jeanne d'Arc, dimanche 8 Mai, devra être célébrée avec toute la solennité possible.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et militaires et leur réserver des places dans l'église.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 1er ...	Plouénan	Collège Saint-Pol de Léon.
Lundi 2	Roscoff	Santec.
Mardi 3.....	Ile de Batz.....	Sanatorium.
Mercredi 4.....	Plougoulm.	
Jeudi 5.....	Saint-Pol de Léon.	
Vendredi 6	Henvic	Carantec.
Samedi 7.....	Taulé.....	Locquénolé.

M. le vicaire général Joncour accompagne Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe dimanche après Pâques, 1er Mai* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, ouverture des exercices du Mois de Marie, sermon, bénédiction.

Tous les jours : réunion pour les mêmes exercices, à la même heure, excepté vendredi et dimanche prochain, où le Mois de Marie se fera le vendredi à 5 heures, et le dimanche après les vêpres.

Mercredi : confession des petites filles des catéchismes, communion le lendemain à 7 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures, sermon. — A 8 h. 1/2, à la chapelle, réunion pour l'Apostolat de la Prière.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, Mois de Marie, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme, communion le lendemain à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *2e dimanche après Pâques (1er Mai)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié. — Messe de communion *jeudi*, à 7 heures.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des dames, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Apostolat de la Prière. — ***Intention générale pour le mois de Mai :*** La vie familiale a l'Ecole de la Sainte Famille. — Le Saint-Père nous demande ce mois-ci de prier pour que les familles prennent modèle sur celle de Nazareth : ce serait le salut de la famille. La Sainte Famille est la famille chrétienne par excellence : modèle de piété, d'obéissance, d'affection et de charité, parce que tous ses membres ne veulent en tout que faire la volonté de Dieu et qu'ils sont oublieux d'eux-mêmes.

Résolution apostolique : Que dans toutes nos familles consacrées au Sacré Cœur la prière du soir soit faite en commun devant l'image de la Sainte Famille.

Quimper. — **La fête de Notre Dame du Bon-Conseil,** *patronne de l'œuvre de la Protection de la Jeune Fille*, procure à tous les associés de l'œuvre le privilège de gagner une indulgence plénière soit le jour de la fête, 26 Avril, soit l'un des jours de l'octave.

Une messe sera célébrée le jour octave, mardi 3 Mai, à la cathédrale, par l'aumônier diocésain de l'œuvre, M. le chanoine Le Roy, à 8 heures, autel de Sainte-Anne.

Quimper. — **L. P. D. F.** — La retraite fermée prêchée par le R. P. de Penfentenyo a réuni 22 retraitants ; Sainte-Anne du Passage, 10 ; Quimper, 3 ; Quimperlé et Lanriec, 2 ; Combrit, Gouézec, Névez, Pont-Aven et Scaër, 1.

Quimperlé. — Une retraite spéciale pour « les jeunes », prêchée par M. le chanoine Déan, s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, le vendredi 13 Mai, à 6 heures du soir, et se terminera le mardi 17, dans l'après-midi.

Prière d'adresser le plus tôt possible les adhésions à Mme la Supérieure de la Retraite de Quimperlé.

Morlaix. — Une retraite fermée aura lieu, au couvent de Saint-François de Morlaix, du 17 au 20 Mai ; elle sera prêchée par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix. Les personnes qui voudraient la suivre sont priées de se faire inscrire directement au couvent de Saint-François.

Lesneven. — **Une retraite bretonne** pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir 15 Mai et se terminera le samedi matin 21 Mai.

M. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Œuvres de Jeunesse. — Nous sommes heureux d'annoncer que, pour la Pentecôte, nous aurons à Lesneven une retraite de jeunes gens qui commencera dès le samedi 4 Juin et se clôturera le 6 Juin par un grand congrès auquel sont conviés tous les groupes ou futurs groupes du Léon.

Des dispositions sont prises pour réserver aux groupes campagnards des séances spéciales où on parlera en breton et où on examinera les questions d'ordre rural.

Les adhésions à la retraite devront être envoyées à M. Guyonvarch, bureau des Œuvres, rue Feunteunic-al-Lez, Quimper.

Les adhésions au congrès, à M. l'abbé Guéguen, recteur du Folgoat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De nouvelles précisions seront données en temps opportun.

D'autre part, nous faisons savoir que, cette année, le concours départemental de gymnastique se fera le 24 Juillet, à Douarnenez.

Plusieurs ont déjà participé au festival qui y fut donné voilà deux ans dans un appareil de magnificence incomparable et une unanimité admirable de tous les Douarnenistes. Nous avons l'espoir qu'il en sera de même cette année et que toutes les sociétés du Finistère viendront y donner le spectacle de leur discipline et de leur vigueur.

Assemblée générale des Catholiques du Nord-Finistère au Folgoat.

Pourquoi cette désignation du Folgoat comme lieu de rassemblement des catholiques du Nord-Finistère et pourquoi cette date du 24 Avril ? Monseigneur en a donné les raisons quand il a dit son ferme espoir que la *Patronez dous* bénira les orateurs et toute la Ligue, et quand il a montré combien est significatif le choix de ce dimanche de Quasimodo. C'est le jour de l'Evangile de la paix. La paix, ces milliers d'hommes l'ont déjà dans leur conscience, car ils ont fait pieusement leurs Pâques ; la paix, ils la réalisent dans leurs familles par la pratique des vertus chrétiennes ; la paix, ils la veulent enfin dans la nation par le règne de la justice et de la liberté. Et c'est pour obtenir cette paix nationale qu'ils sont accourus en masse de toutes les paroisses du Léon et du Tréguier et que la Cornouaille a envoyé ses groupes et ses délégations des points les plus éloignés, comme Pont-l'Abbé et même Plogoff, à l'extrémité la plus avancée de la Pointe du Raz.

Dès 10 heures, une masse compacte de 5.000 hommes assistent à la grand'messe chantée dans la chapelle ouverte du Champ du Couronnement. En désignant comme célébrant M. Rannou, médaillé militaire, directeur de l'école de Guissény, les organisateurs ont voulu rendre hommage à sa vaillante conduite pendant la guerre et souligner son récent triomphe scolaire devant la Cour d'Appel de Rennes. Après l'Evangile, en présence de Monseigneur, M. Roudaut, chevalier de la Légion d'honneur, vicaire à Saint-Pol de Léon, expose, en breton, l'organisation et l'objet de la Fédération Nationale Catholique. A l'exemple de saint Paul qui, devant les pouvoirs publics, se réclama de sa qualité de citoyen romain, les catholiques français doivent revendiquer leurs droits de citoyens en ce qui touche l'école, la famille et la religion menacées. Ils paient les impôts ; ils ont payé le plus lourd d'entre eux, celui du sang, et dans ce sacrifice les Bretons tiennent un rang d'honneur puisque 250 mille d'entre eux sont restés sur les champs de bataille. La Fédération Nationale Catholique a aussi une bataille à gagner contre les adversaires de la liberté ; elle compte sur tout le territoire français 2 millions 500 mille membres cotisants,

Véritable armée dont la bannière porte inscrit sur ses plis, en même temps que la Croix, *In hoc signo vinces.*

×

A midi et demi, les paroisses occupent par canton les emplacements qui leur ont été désignés sur les routes de Brest, de Trégarantec, de Landivisiau, de Lesneven et de Lannilis. L'escorte d'honneur, formée par les instituteurs libres laïcs ou ecclésiastiques du diocèse, vient au presbytère prendre Monseigneur et sa suite pour les conduire au Champ du Couronnement. A 1 heure, au signal donné par le bourdon de la Basilique, les colonnes établies sur toutes les routes s'ébranlent et font, par rangs de huit, leur entrée sur l'esplanade. Lorsque le défilé est terminé, la musique de Lesneven joue l'hymne national, puis le *Credo* jaillit grave et vibrant, chanté par des milliers de voix.

A la suite de l'Evêque, de ses trois vicaires généraux, de M. le chanoine Le Goasguen et d'un grand nombre de Messieurs les Chanoines et Curés, ont pris place, sur l'estrade, M. le sénateur Fortin, MM. les députés Paul Simon, Inizan, Balanant, Trémintin, Henry, de nombreux conseillers généraux du Léon, MM. Bihan-Poudec, Boucher, Cheminant, de Coatpont, Guillou, de l'Hôpital, Mocaër. MM. Hénaff et Danguy des Déserts, conseillers généraux, M. Quéinnec, conseiller d'arrondissement, représentent la Cornouaille.

M. le commandant Vannier, président de la Ligue diocésaine d'Action et de Défense Catholique, prend le premier la parole pour présenter les orateurs et exposer la raison qui a fait limiter au Léon la manifestation de ce jour. Après la journée triomphale de Landerneau, Monseigneur, s'étant rendu compte qu'il ne se trouvait pas de terrain assez vaste pour contenir tous les manifestants, a décidé que deux réunions se tiendraient cette année, l'une celle d'aujourd'hui, au Folgoat, pour le Nord-Finistère, l'autre, pour le Sud, qui aura lieu à Quimper, le 25 Septembre : « Vous êtes ici, déclare-t-il à son immense auditoire, pour obtenir la paix promise aux hommes de bonne volonté. Notre action a pour but, d'abord, de perfectionner l'instruction individuelle de nos adhérents ; ensuite, nos membres agissant dans la Société, nous exigerons et nous obtiendrons de l'Etat que celui-ci donne à ses institutions juridiques une forme qui leur interdise d'être un obstacle au développement de la conscience religieuse. Quant aux moyens, nous n'entendons pas faire prévaloir notre doctrine par la contrainte. Mais nous ne sommes pas de ceux qui pensent que quand le Christ entre dans l'âme d'une nation, il doit passer par la porte basse des faveurs et des méprisables tolérances. Nous voulons la liberté ; mais la liberté ne nous suffit pas ; l'égalité nous est nécessaire. Plus de lois d'exception ; elles doivent être abrogées. Le temps des Loges est passé ; la politique doit être en plein ciel. Debout toute la Bretagne catholique dans l'union familiale de tous ses fils... C'est pour Dieu, pour la France ! »

×

Quand les applaudissements ont cessé, Monseigneur pa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rait devant le microphone pour déclarer combien il est heureux de présider une pareille assemblée, puis il présente M. Hardouin, avocat à la Cour d'Appel de Rennes, vice-président de la plus Grande Famille, ancien vice-président du Comité National de l'A. C. J. F., et qui va parler au nom des pères de familles nombreuses.

M. Hardouin salue cette armée pacifique qui s'est levée à l'appel de son Evêque. « Les fidèles bretons ont pris comme point de ralliement Notre-Dame du Folgoat et sont accourus de partout à travers la campagne parsemée de fleurs d'ajonc. Dans la nature, c'est maintenant la première victoire du printemps sur l'hiver. Image de nos âmes où il y a du printemps et de l'hiver, de l'azur et des nuages, des espoirs éblouissants et de lourdes angoisses. Pourquoi cette assemblée de la Ligue d'Action Catholique ? C'est pour que les membres, prenant conscience de leur nombre et de leur force, fassent entendre leurs légitimes revendications. Nous ne sommes plus dans les catacombes ; nous avons pris la rue et la place publique. Debout contre le laïcisme qui ruine, paralyse, désagrège l'individu, la famille, la nation, contre cette doctrine qui, selon le mot de Gambetta « dresse contre Dieu la personne humaine émancipée et glorifiée ». Lutter contre le laïcisme, c'est lutter contre l'athéisme de l'Etat officiellement proclamé, mis dans nos lois, dans nos mœurs et donné comme base à l'enseignement des petits Français. » Car la neutralité, c'est le chloroforme destiné à endormir les catholiques. Même si Viviani ne nous avait dit que « la neutralité est un mensonge », nous nous en serions méfiés. Il ne peut pas y avoir véritablement de neutres. Il faut toujours avoir des rapports avec quelqu'un et si ce n'est pas avec Dieu, c'est avec les ennemis de Dieu. Il n'y a pas davantage de lois intangibles. Si nous nommons des sénateurs et des députés, ce n'est pas pour monter la garde autour de vieilles lois rouillées, mais pour en fabriquer de neuves.

Ce qui est intangible, c'est l'enfant, la famille. De l'enfant, de la famille, nous avons le droit de parler, nous les pères, qui portons dans nos bras le lendemain de la Patrie. Et c'est pour cela que nous réclamons le vote familial. On ne peut non plus nous contester le droit de déposer dans l'âme de nos enfants cette foi qui nous a soutenus, qui a fait de nous d'honnêtes gens et de bons citoyens. Et voilà pourquoi nous voulons nos écoles.

C'est se moquer de nous que de nous dire : « Vous voulez des écoles ; payez-les ». Notre formule est : « Que chacun paie son écot ». C'est la formule de la représentation proportionnelle scolaire. Peut-on nous disputer le droit de choisir dans notre souveraineté les maîtres à qui nous voulons confier nos enfants ? Ici notre formule est : « Nous voulons des maîtres de notre choix, même si ces maîtres portent un froc de bure ». La France n'a pas le droit de fermer la porte de la vieille maison de famille à ses fils venus de l'exil pour la défendre.

Il est un projet qui nous menace : le retentissant projet de l'école unique, c'est-à-dire l'Etat choisissant pour nos enfants l'enseignement qu'il entend leur donner sans nous consulter en les jetant par séries dans le même moule. « L'école unique est une batterie camouflée pour tirer sur l'Eglise ; ses canons ont été fondus et brevetés dans les Loges ; elle veut préparer le divorce entre la pensée des fils et la pensée des pères ; elle est un défi à la nature et à la justice ; son application serait financièrement et moralement ruineuse. »

Dans une émouvante péroraison, l'orateur, qui n'a cessé de tenir son immense public en haleine, adjure les catholiques de demeurer disciplinés : « Vous êtes venus ici pour faire vos propres affaires. La victoire dépend de vous ; vous la portez dans vos mains. Avoir confiance en la victoire, c'est avoir déjà gagné la bataille. Sachons accepter les disciplines nécessaires qui nous viennent de nos chefs, de nos évêques et du Souverain Pontife, qui représente la pérennité, l'indestructibilité de notre foi. »

×

Monseigneur annonce ensuite M. Barvet, par un de ces mots à l'emporte-pièce dont il a le secret : « Maintenant, c'est la poudre qui va parler ». Et M. le Recteur de Pont-de-Buis, en un breton imagé dont il connaît les plus subtiles nuances, parle à l'âme de ce peuple qui montre qu'il le comprend en hachant son discours d'applaudissements et de bravos. L'attention de ce vaste auditoire auquel parviennent les moindres syllabes, grâce au fonctionnement des haut-parleurs, ne faiblit pas un seul instant pendant que l'orateur, tour à tour grave et enjoué, expose la politique des *Paotred ar Bloc*, s'émerveille devant le miracle d'Herriot qui a produit l'union entre les catholiques devenus, au dire même de leurs adversaires, le groupement le plus nombreux, et montre la contradiction des gouvernants qui, d'une main décore les religieux et de l'autre brandit les lois d'exception. Les catholiques veulent la liberté, la liberté comme les autres citoyens : « Nous, Bretons, qui avons la tête dure, nous dirons à nos gouvernants, s'ils refusent de nous la donner : « Quand vous avez besoin de nous, nous disons : » Nous voici! Mais si vous nous commandez quelque chose » contre la justice, si vous voulez briser nos consciences, » nous ne céderons jamais, dussions-nous mettre la tête sous » le couperet. »

×

Quand M. Barvet cède la place à M. Bergey, les acclamations retentissent d'une extrémité à l'autre de la foule pour saluer le député de la Gironde, le président des Prêtres Anciens Combattants. Dès ses premières paroles, sa voix puissante et l'ampleur de sa phrase captivent l'attention de tous : « Comme député et comme prêtre je tiens à saluer votre Evêque, le père affectueux et le chef incontesté de son peuple chrétien. Et puisqu'il a plu à notre « bienfaiteur », M. Herriot, de vouloir mettre une barrière entre la soutane verdie du curé de campagne et la soutane violette des évêques, je viens vous dire, Monseigneur, qu'il ne saurait y avoir aucune division entre chefs et soldats, et je déclare

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que toucher au plus humble de nos Frères et à la plus modestes de nos religieuses, c'est toucher à la famille tout entière.

Messieurs et chers amis, pourquoi suis-je ici parmi vous? Je suis venu pour vous voir et cela en vaut bien la peine. Le voyage, d'ailleurs, ne m'a pas paru très étrange puisque j'ai résolu la crise du loyer en couchant dans les chemins de fer (il revenait de Budapest). Je suis ici pour réchauffer mon âme au contact de votre âme collective. Vous êtes venus pour proclamer votre foi et dire que vous êtes disposés à vous dresser contre ceux qui commettraient l'imprudence d'y toucher.

Un miracle s'est produit. C'est que les catholiques ne se considèrent plus comme des bâtards dans la Patrie. Y a-t-il donc quelque chose de changé ? Oui, il y a ceci de changé ; c'est que nous sommes de la génération qui a fait la guerre et qui, après l'avoir gagnée sur l'ennemi du dehors, veut la paix dans la grande famille française. Nous nous sommes élevés en une houle splendide et nous avons dit : Les catholiques français sont debout. Il n'y a plus qu'à désigner les objectifs.

Il s'agit de reconquérir les libertés perdues, puis de faire une progression. Quelle est la tactique ?

Les uns nous disent : Pas de bruit ; Sinon nous allons exciter nos adversaires. Les exciter ! Mais qu'est-ce qui nous reste à perdre ? Le budget des cultes est supprimé, nos écoles nous les payons. Certains de mes collègues les députés me disent : « Soyez prudent. Le mieux est de courber la tête sous l'orage qui passe. » Courber la tête ! Mais pendant ce temps les âmes se perdent ! Ce n'est pas de la charité chrétienne, cela. Nous en avons assez de vivre en marge de la Patrie ; nous en avons assez de payer un double budget ; nous en avons assez de voir amnistier des déserteurs et chasser le religieux mutilé, la religieuse épuisée au chevet des malades. Nous voulons, ayant été bons pour la tranchée, être bons pour la liberté.

D'autres disent : « Il faut descendre dans la rue ; il faut se battre. » Je veux bien que les actes puissent couronner les paroles, mais nous devons agir de manière à ce que notre Patrie ne soit pas affaiblie dans sa convalescence. Nous avons deux obligations qui se conjuguent : l'amour de notre Dieu et l'amour de la France qui a besoin de sa foi pour vivre. Or, j'estime que les barricades ne seraient nécessaires que si on nous poussait à bout. Il y a quelqu'un dont vous voyez là-bas la statue (Mgr Freppel) qui ne s'est pas incliné devant César quand César était injuste. Oui, il faut faire entendre nos revendications ; mais entre la voix légale qui me permettra d'aller jusqu'à César et la guerre civile dans la rue, j'ai choisi : je veux me battre comme un citoyen français et non comme un anarchiste.

Soyons des catholiques disciplinés. Faisons taire nos dissentiments. On disait autrefois : « Nos chefs ne nous donnent pas de consigne ; nos évêques ne parlent pas. » Et maintenant que nos chefs nous tracent la ligne à suivre et que nos évêques parlent, il ne faut pas dépecer les textes.

Voyez ce que font nos adversaires. Une poignée de Francs-Maçons nous a imposé une dictature que nous devrions avoir honte d'accepter, nous qui avons le souci de notre indépendance. Pourquoi les Francs-Maçons sont-ils si forts ? Parce qu'ils sont disciplinés. Voyez ce que nous a déjà valu notre cohésion. M. Herriot a été obligé de rentrer son discours ; il n'en est pas mort ; mais depuis, il ne se porte plus très bien. Il avait promis d'appliquer les lois laïques jusqu'en Alsace, et il a ouvert dans le cœur de l'Alsace une blessure qui n'est pas sur le point de se fermer. Et qu'est-ce donc qui s'est passé ? Un Jésuite, avec le « cran » et la bonne humeur qui le caractérisent, a dit : « Nous ne partirons pas. » La D. R. A. C. et la P. A. C. lui ont fait écho et ont dit : « Ils ne partiront pas ».

Ainsi nous avons pris quelques morceaux de liberté sans que nous ayions rien fait qui, en des temps difficiles, ait pu amoindrir notre Patrie.

Il faut que l'avenir soit meilleur que le présent. Pour cela, ne laissez pas tout faire à vos porte-paroles, députés et présidents, prêtres et évêques. Que ceux-ci sentent derrière eux cette communion compacte des âmes, car nous vivons en un temps où c'est le nombre qui compte. Le jour où derrière le député on sentira la masse de ses électeurs, on le saluera bien bas avec le respect dû aux centaines de mille hommes qui le suivent. Envoyez au pouvoir les représentants qui, une fois qu'ils y seront montés, reprendront les libertés que vous avez perdues.

Partons le cœur renouvelé, les énergies refaites. Bénissons Dieu de nous avoir fait vivre des heures comme celles-ci. Et au travail ! Vous êtes en majorité des paysans, les constructeurs, les laboureurs de la Patrie. Vous portez les paroles de la vie éternelle. Qui donc récoltera plus tard la moisson ? Cela nous est égal. Au travail !

Et nous, les Anciens Combattants, qui avons vu expirer tant de camarades, nous n'avons pas le droit de nous dire des démobilisés. Après avoir accordé à ceux qui ont disparu les larmes du regret, comblons leurs vides et travaillons trois fois plus en attendant que les jeunes viennent faire la relève.

Les jeunes d'aujourd'hui se sentent plus ardents que jamais. Quel beau temps pour être prêtre, pour être apôtre. Ah ! quelle magnifique tâche sera la leur. « Debout les morts ! » a dit Péricard. Et nous disons : « Debout les jeunes, plus que jamais vivants ! »

Il faut que ce soit vous qui couronniez le discours. Votre présence ici, vos milliers de cœurs qui battent ensemble sont le plus éloquent des discours. Vous allez crier avec moi et si fort que ceux de Bordeaux, que ceux de Paris puissent vous entendre : « Vive le Pape ! Vive Monseigneur ! Vive la France ! Et vive la liberté ! »

Des acclamations enthousiastes font un écho retentissant à chacun de ces vivats. Pendant que se déroulait ce splendide discours, dont nous n'avons donné que des extraits, et il faudrait encore pouvoir traduire l'impression produite

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par le geste, l'action et la haute taille de l'orateur, tout ce peuple assemblé littéralement électrisé, a montré par ses applaudissements, ses bravos et ses hourrahs combien la parole puissante, imagée et apostolique du député de la Gironde lui est allée droit au cœur.

×

Monseigneur s'avance au bord de l'estrade pour clôturer la réunion par une vibrante allocution que nous sommes heureux de donner in-extenso à nos lecteurs :

Je remercie nos orateurs. Ils ont bien commenté les directives du général de Castelnau.

Vous avez compris. Le devoir immédiat est donc de poursuivre sans relâche la campagne en faveur de la Répartition Proportionnelle Scolaire et de la liberté du religieux.

La préparation doit se faire en formant l'opinion par les conférences, les journaux, les conversations.

Elle ne pourra aboutir que par les élections. Il y aura des élections au Parlement l'année prochaine.

Notre assemblée ne fait pas de politique. C'est entendu. « Notre cause n'est pas une cause politique. Nous ne sommes pas un parti ennemi dans l'Etat. Nous sommes des amis de Dieu dont l'Etat est devenu l'ennemi » (1). C'est à Dieu qu'on en veut dans la guerre d'enfer qu'on mène contre nous. On ne nous combat que parce que nous faisons les œuvres de Dieu et que nous défendons l'Eglise, la Famille, les Congrégations, l'Ecole chrétienne et la Patrie, telles que Dieu entend qu'elles soient. Nous n'avons pas d'autre programme. Notre cause n'est pas une cause politique ; elle n'est liée à aucun parti politique. Mais nous ne pouvons faire reconnaître nos justes droits que par les élections, qui sont un moyen d'action civique.

Vous aurez à voter l'année prochaine.

Comment voterez-vous ? On me disait dernièrement : « Vous avez eu cent mille hommes à Landerneau. Par conséquent vous êtes sûr de la majorité aux élections ! » J'ai répondu : « Non... Nous avons tout au plus 65.000 voix. » — « Comment cela se fait-il ? Les catholiques ne votent donc pas tous pour des catholiques ? »

J'ai été embarrassé pour répondre. Il n'y a que vous qui pourriez répondre avec précision. Vous savez tous que c'est un devoir de voter, et de bien voter. Le vote est un devoir civique. C'est un acte moral. Il engage la conscience. L'électeur est responsable des lois votées par le député qu'il a élu. C'est donc la conscience qui doit régler le vote. Le vote d'ailleurs, à l'heure actuelle, intéresse directement la religion, et devient un acte pour ou contre la religion. Ne pas voter, c'est laisser le champ libre aux persécuteurs. Voter mal, c'est passer dans le camp ennemi et devenir soi-même un persécuteur.

Où en sommes-nous pour les élections dans le diocèse ?

Dieu merci, nous avons un sénateur et une majorité de députés catholiques. Mais un pays de foi comme le nôtre devrait en avoir un plus grand nombre.

Que faut-il faire ?

Votez tous.

Mais ne votez jamais pour un ennemi de nos libertés religieuses. C'est le devoir élémentaire.

(1) Mgr Baunard.

N'amenez jamais une élection de ce genre par une division entre les catholiques. Il y a toujours moyen de concilier la liberté des préférences politiques et le devoir de l'union pour Dieu et pour la France.

Rappelez-vous aussi deux avis pratiques.

D'où viennent souvent nos insuccès à certaines élections dans des régions où les catholiques sont pourtant les plus nombreux ?

C'est que les catholiques ne s'occupent pas toujours assez de la préparation des élections.

C'est aussi qu'ils ne surveillent pas assez le scrutin.

C'est enfin que les journaux des catholiques sont moins répandus que ceux de leurs adversaires.

Réfléchissez, et vous verrez que ces bons conseils ont dans plus d'une commune leur application.

Maintenant je veux vous dire un mot de vos frères, les Bretons de Paris. Vous avez tous des parents parmi eux. Il y a un mois, je les ai vus à Montmartre. Ils étaient sept mille. Plus de femmes que d'hommes. Mais les hommes étaient pleins de cœur. Plusieurs d'entre eux sont venus à moi. Ils m'ont assuré que, de la grande Ville, ils s'associeront aujourd'hui à nos émotions et à nos résolutions. Ils m'ont chargé de vous le dire. J'envoie en votre nom à tous ces chers absents, à ceux du Périgord, et d'Angers, et de Nantes, et du Havre, comme à ceux de Paris, notre salut fraternel. S'ils savaient partout se grouper, et garder leurs vieux principes bretons, ils seraient une grande force dans les pays qu'ils habitent et rendraient à la cause catholique un immense service.

C'est à nous de leur donner l'exemple.

L'exemple du *nombre*. Mais dans le nombre il n'y a à compter vraiment que les inscrits et les cotisants. Beaucoup d'entre vous peut-être ne sont ni l'un ni l'autre. En rentrant dans vos paroisses, réparez cette omission. Je vais parcourir le Haut-Léon et le Tréguier. Je me rendrai compte des progrès réalisés.

L'exemple de la *conscience* et du *caractère*. Voilà le signe de virilité. Le catholique ne tourne pas à tous les vents. Il a des principes. Il met sa conduite d'accord avec ses principes, et règle d'après eux ses lectures, ses votes, sa vie publique comme sa vie privée.

L'exemple de l'*activité*. Voilà le grand signe de vie. La vie est dans le mouvement. Il y a toujours beaucoup à faire dans une association, pour les œuvres paroissiales, pour les écoles, pour les intérêts de la famille. C'est ce qui presse le plus, à l'heure actuelle, a dit le Pape, en France comme dans tous les pays du monde.

L'exemple de la *persévérance*. Il n'y a d'efficaces et de profonds que les mouvements qui durent. S'endormir après un premier effort, c'est la mort d'une association. Nos adversaires ne dorment jamais. Toujours en ronde, toujours parlant, toujours répandant leurs journaux, toujours semant la haine et surexcitant les mauvaises passions pour bouleverser la société.

Dans le monde, c'est toujours ainsi. Le démon ne dort pas et il tient en éveil ses apôtres. Dieu non plus ne dort pas. Mais ses fils s'endorment souvent. Nous vivons dans un temps où chacun doit veiller, et agir, et parler. C'est ce que vous êtes venus promettre au sanctuaire du Folgoët. Voilà 550 ans que votre Patronne, toujours jeune, toujours souriante, toujours maternelle, vous accueille et vous bénit. Je lui demande pour vous tous la bénédiction non seulement de la vie catholique intense, mais de l'action catholique courageuse. Vive labeur !

La vie active, il y a des hommes parmi vous qui en donnent l'exem-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ple. Sans parler des conférenciers, que je félicite et que je remercie, vous avez un chef qui, depuis deux ans, parcourt sans répit vos cantons et vos paroisses. M. le Commandant Vannier connaîtra bientôt la Basse-Bretagne aussi bien que sa Lorraine natale. C'est un excitateur de vie. Ceux qui ne l'ont pas encore vu dans leur secteur ne tarderont pas à le voir et lui feront bon accueil.

Tant de zèle ne pouvait pas échapper au regard du Père qui gouverne l'Eglise. Le Pape a entendu parler du Président de la Ligue diocésaine de Quimper et de Léon. Et il m'a chargé de décerner à M. le Commandant Henri Vannier le titre et les décorations de Chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Les applaudissements crépitent et témoignent au nouveau chevalier avec quelle sympathie générale est accueilli l'honneur mérité qui lui échoit.

×

Avant que la houle humaine se disperse, M. le vicaire général Cogneau fait acclamer l'ordre du jour suivant :

60.000 *catholiques du Nord-Finistère, réunis en assemblée générale, le 24 Avril 1927, au Folgoat, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et du commandant Vannier, président de la Ligue de Défense et d'Action Catholiques,*

Après avoir entendu M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, M. Hardouin, avocat à la Cour d'Appel de Rennes, M. l'abbé Barvet, recteur du Pont-de-Buis,

Expriment leur entière et filiale soumission aux enseignements de Notre Saint-Père le Pape et leur indéfectible fidélité à la Fédération Nationale Catholique et à son vénéré président, le général de Castelnau,

Protestent avec indignation contre les projets maçonniques et socialistes de l'école unique,

Réclament, au contraire, la création d'un Office National des bourses qui facilitera sans arbitraire, à tous les jeunes Français, l'accès de l'enseignement supérieur.

Au nom de la justice et de la paix sociale, ils revendiquent avec les 27 puissances signataires du traité de Versailles, avec les cardinaux et archevêques de France, la répartition proportionnelle scolaire, qui garantit la liberté des chefs de famille, affranchit de toute oppression les enfants les plus pauvres,

Prennent la résolution de n'accorder leurs suffrages qu'aux candidats qui s'engageront à obtenir la liberté religieuse, et notamment la liberté d'association et la liberté d'enseignement pour les religieux comme pour les autres.

Aucun incident regrettable n'a marqué cette mémorable journée. Le service d'ordre, assuré par un peloton du 35 gendarmes, sous la direction de M. le capitaine Fonteneau, n'a pas eu à intervenir une seule fois tant la réunion s'est maintenue dans l'atmosphère de calme et de dignité qui sied à des catholiques disciplinés.

L. K.

— A ceux qui veulent avoir une impression de la foule groupée au Folgoat autour des orateurs de l'Action catholique, nous recommandons les photographies de M. Allain, 60, rue Jean-Macé, à Brest, et celles de M. Le Grand, rue René-Madec, Quimper.

QUIMPER. — **Assemblée générale des Prêtres Anciens Combattants du Finistère.** — L'Assemblée générale des Prêtres Anciens Combattants du Finistère s'est tenue le lundi 25 Avril, à l'école Saint-Yves, sous la présidence de M. l'abbé Bergey, député de la Gironde.

Point n'est besoin de présenter à nos lecteurs le prêtre dont le nom retentit d'un bout à l'autre du diocèse depuis l'inoubliable journée du dimanche 24 Avril.

Lorsqu'il paraît devant nous, sur le coup de onze heures, dans le grand parloir de Saint-Yves, mis à la disposition de notre délégation de 70 camarades par M. le chanoine Le Louët, sa stature imposante et son air décidé donnent immédiatement l'impression d'un chef.

M. Cadiou, notre président, en quelques mots bien sentis, lui dit notre joie et notre fierté de le voir parmi nous. Le curé-député se lève et il nous déclare aussitôt qu'il n'est ni un politicien, ni un financier, il nous explique les origines de sa candidature. Le Cardinal de Bordeaux lui a donné l'ordre de la poser. Ses compatriotes sont toujours un peu les fils des fameux Girondins proscrits par les Montagnards ; ils ne sont pas Jocobins ; une soutane ne les effraie pas. L'abbé Bergey l'emporte haut la main dans sa propre paroisse où le maire, ancien député et radical bon teint, travaille pour lui et lui conquiert des voix au moins inattendues. Il parcourt ce département, parle devant des auditoires où les opinions les plus diverses se coudoient, enfle la voix quand c'est nécessaire, inspire à tous le respect d'abord, puis l'affection, et la députation girondine eut, au soir du 11 Mai, la surprise de compter dans ses rangs un authentique curé.

Que va faire M. Bergey, curé de Saint-Emilion, dans cette galère du Palais-Bourbon, au milieu de cette bande de hurleurs qui, depuis l'extrême-gauche communiste, jusqu'aux radicaux dits patriotes, montent à l'assaut de ce qui nous reste de droits et de libertés ? « L'abbé » nous le dira. Il est mandaté par la Gironde. Il l'est aussi, il s'en rend bien compte, par le clergé et les catholiques de France. M. Herriot a lancé son défi contre les religieux et contre tout ce qui porte la marque chrétienne. M. Bergey est résolu à se mettre en travers de ses projets criminels. Il faut agir vite, car, si la conscience populaire ne s'émeut pas tout de suite, c'est la guerre religieuse et c'est probablement la ruine définitive de l'Eglise de France. Dom Moreau vient au nom des religieux trouver le prêtre-député. A eux deux ils dessinent un plan de campagne qui comporte une troupe d'assaut et une troupe de réserve. La Drac est fondée, puis la Pac. La première association comprend plus de 100.000 adhérents, la seconde englobe tous les diocèses de France dans une étroite Fédération qu'aucune manœuvre ennemie ne pourra dissocier. M. Herriot s'étonne de ces préparatifs de combat : « Eh quoi, dit-il à l'abbé, vous attachez donc tant d'importance à des menaces verbales et vous allez entretenir dans ce pays une agitation que rien ne justifie ? » M. Bergey le renvoie à la Déclaration ministérielle. Dans ce même temps, la Fédération nationale voit le jour et bientôt 2.500.000

Archives diocésaines de Quimper et Léon

catholiques se grouperont autour du grand chef qui sait ce que c'est que de vaincre. Maintenant enfin nous avons une armée organisée, disciplinée, animée de l'esprit de victoire et de conquête. « Ils ne passeront pas », ont proclamé bien haut les bons catholiques, et ce fut alors, il vous en souvient, le recul sur toute la ligne, et M. Herriot fut forcé de reconnaître que s'il n'avait pas passé des paroles aux actes c'est parce qu'il était tombé sur un réseau infranchissable de fil de fer barbelé. Il n'a pas osé nous attaquer autrement que par de vaines paroles, — paroles qui pourtant ont ulcéré le cœur de l'Alsace et que rien ne pourra effacer. — Quand le moment sera venu nous mènerons une vigoureuse offensive contre les lois qu'on appelle intangibles.

L'abbé Bergey parle depuis une heure, familièrement, sans apprêt, avec tout son cœur d'ancien soldat et de prêtre. Il est prêtre... Hélas ! comme cette vie de surmenage qu'il n'a pas choisie, qui lui a été imposée, l'éloigne souvent des joies et des consolations intimes du sacerdoce ! Hier à Vienne et à Budapest, aujourd'hui au Folgoët et à Quimper, demain à Dunkerque, après-demain à Bordeaux, tous les jours sur la brèche, il n'a, semble-t-il, pas le temps de se recueillir et de prier. Et il nous supplie de le recommander à Dieu au saint sacrifice de la Messe. Il est le lutteur qu'aucune fatigue n'abat : c'est bien le moins que nous priions pour lui pendant qu'il combat dans la plaine.

Il est midi et M. l'Econome de Saint-Yves vient nous avertir que le repas est servi. Il serait superflu de dire que la plus grande cordialité régna parmi les convives. M. Bergey présidait, ayant à sa droite M. le vicaire général Cogneau, qui eut l'amabilité de venir nous tenir compagnie, et, à sa gauche, M. le Curé de Saint-Corentin, ancien combattant de 70, notre vétéran.

A l'heure des toasts, M. Cadiou remercie encore une fois l'abbé Bergey de nous avoir consacré quelques précieux instants. M. le vicaire général Cogneau porte la santé de Mgr l'Evêque que ses obligations pastorales retiennent loin de nous et fait des vœux pour que les efforts de M. Bergey soient bientôt couronnés de succès. M. le chanoine Le Louët lève son verre à la santé du vaillant député qu'il a le grand bonheur de recevoir à sa table. M. Bergey, enfin, en une charmante improvisation, nous redit ses raisons d'espérer et, après avoir évoqué le souvenir glorieux de nos morts, nous exhorte à demeurer unis autour du Pasteur de notre diocèse pour faire triompher nos justes revendications.

L'après-midi nous nous rassemblons pour une courte séance de travail. M. Kerbrat, notre trésorier, nous lit le compte rendu financier de l'exercice 1926 qui se solde par un bénéfice net de 6.100 fr. A l'unanimité est voté le principe d'une caisse mutuelle de retraite des P. A. C. du Finistère. Le bureau est réélu par acclamation. Enfin, précédé du drapeau de l'U. N. C. que porte M. Rannou, le directeur de l'école libre de Guissény, nous nous rendons tous à la cathédrale, puis au cimetière Saint-Marc, aux monuments élevés à la gloire des héros de la guerre.

Il convenait, en effet, que le dernier acte de cette belle et bonne journée fût un hommage solennel à ceux qui sont morts pour que la France vive.

BREVET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

31 Mars, 7 Avril 1927.

1re Partie : Sacrements et Liturgie.

EXAMEN ÉCRIT. — *31 Mars.*

I) *Questions.* — Quatre questions étaient posées aux candidates :

1° Qu'est-ce que la grâce sacramentelle ? — Quelle est la grâce sacramentelle de chacun des sacrements ?

2° Matière et forme du sacrement de Pénitence ;

3° Le sujet de l'Extrême-Onction ;

4° L'autel : définition, historique, espèces, consécration.

Ces questions, ainsi posées, devaient exercer le jugement autant que la mémoire.

La première sollicitait une définition, puis une application raisonnée sept fois répétée. La première réponse était facile, car le manuel de Boulanger donne une définition excellente de la grâce sacramentelle en général. Mais la difficulté a commencé lorsqu'il s'est agi d'expliquer la nature de la grâce sacramentelle de chaque sacrement. Les candidates qui avaient l'édition de 1925 avaient à courir à travers les pages, pour découvrir au bon endroit, parmi les effets de chaque sacrement, l'explication demandée : c'était déjà un exercice de finesse.

Mais celles qui avaient, par exemple, l'édition de 1922 ont été mises à plus rude épreuve : elles ont dû renoncer à la réponse, du moins en partie, ou la créer de toutes pièces, puisque le manuel n'expose la question de la grâce sacramentelle que pour la Pénitence, l'Extrême Onction, l'Ordre et le Mariage.

La première question exigeait donc un jugement avisé. Sur 182 copies, 12 seulement l'ont résolue avec exactitude, quelques-unes avec finesse, comme celles qui portent les nos 33, 34, 35, 36, 37, 68, 78, 79.

Mais dans d'autres copies que d'ineptes rabâchages ! Il faut apprendre, c'est évident ; mais il faut aussi réfléchir, réfléchir, avec le souci de la logique et suivre jusqu'au bout une définition.

La 2e question offrait l'occasion d'une comparaison entre l'opinion commune, adoptée par le Concile de Trente, d'après laquelle la matière de la Pénitence consiste dans les trois actes du pénitent et la forme dans l'absolution, et l'opinion scotiste, reprise par Ballerini et Berardi, mise à l'ordre du jour par la dernière guerre, d'après laquelle matière et forme résideraient dans l'absolution.

Mais cette comparaison était une opération difficile pour le jeune âge des candidates. Sagement elle se sont rangées à la seule opi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nion commune et les correcteurs, généreux en l'occurrence, les ont tenues quittes.

La 3e question est classique ; et cependant les candidates ont répété à satiété qu'il suffit d'être dangereusement malade pour recevoir l'Extrême-Onction, oubliant que pour la validité le sujet doit être baptisé et avoir l'usage de raison, ou l'avoir eu pour la licéité être en état de grâce et manifester le désir de recevoir le sacrement.

La 4e question (liturgie), a été la joie et le salut : la matière en effet, beaucoup moins abstraite, touchant de plus près au domaine de l'expérience visuelle, a donné carrière à de nombreux développements et agréables.

II. Copies. — De leur travail les correcteurs emportent l'impression d'avoir eu affaire à une masse de copies moyennes :

Sur 182 copies, 57 soit 31,86/100 sont au-dessous de 10/20, la plupart assez près de la moyenne, quelques-unes cependant avec une note redoutablement faible : une copie a 4 1/4, une autre 4 1/2, une autre 3 3/4. A l'autre extrémité, 27 copies, soit 14 83/100 sont excellentes et font honneur à la fois aux élèves et aux professeurs. Tel est le cas des nos

7 = 15 1/2	78 = 16 1/2	95 = 15 1/4
8 = 17	79 = 16	96 = 15 1/2
33 = 16	81 = 16 1/4	97 = 15 1/4
34 = 18	83 = 16	99 = 17
35 = 19	84 = 15 1/4	102 = 15 1/2
36 = 18 1/2	85 = 16	104 = 16 1/2
37 = 18 1/2	88 = 15 1/4	106 = 15
68 = 16	90 = 16	180 = 15 3/4
153 = 17 1/2	92 = 15 1/2	182 = 15

Entre ces deux extrêmes graviterait la vertu, si en l'occurrence elle résidait dans le juste milieu. Mais ici on ne saurait pécher par excès. Aussi nous souhaiterions que la masse, 97 copies, soit 53,29/100, se fût mise en mouvement vers des notes supérieures.

III. Ecoles. — Le tableau qui précède montre qu'il y a eu des écoles privilégiées, soit que la préparation y ait été plus soignée, soient que les élèves s'y soient mieux prêtées. Ces écoles méritent des éloges. Le même tableau fait voir que dans les autres écoles la préparation est d'une honnête moyenne, que les ressources du zèle pourrait sans doute améliorer. Mais il laisse entrevoir aussi quelques défaillances ou d'âge, ou de réflexion, ou de travail, auxquelles il est urgent de porter remède. N'insistons pas, car nous souhaitons entre toutes les écoles une noble émulation pour la plus grande gloire de Dieu.

EXAMEN ORAL. — *7 Avril.*

L'examen oral fut passé à l'école de l'Immaculée-Conception, place Sanquer. Comme les peuples heureux, il fut sans histoire : toutes les admissibles furent reçues et la commission n'eut à se

montrer indulgente que dans un seul cas, où elle fit une heureuse avec un 1/4 de point.

Comme conclusion, nous signalerions, ainsi qu'au début, la nécessité de cultiver le jugement avec la mémoire : science de mémoire passe vite, tandis que savoir par les causes est véritablement savoir. Mais une nécessité plus urgente encore est de vouloir bien apprendre la doctrine chrétienne pour soi, afin de la communiquer aux autres, afin de catéchiser tant de petits enfants qui errent sans maîtres, qui demandent du pain; comme disait M. le chanoine Grill en clôturant la séance, le pain de la doctrine, et il n'y a personne pour le leur donner : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis* (Jérémie. *Lament.* IV, 4).

J.-P. P.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...
Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 4906.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMÈDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

ANÉMIE
NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C. Seine 207.204

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC
Après et Entre les repas 2 à 3
PASTILLES VICHY-ETAT
assainissent la bouche -- facilitent la digestion
EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

FEMMES QUI SOUFFREZ
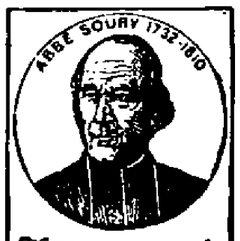

Exiger ce portrait
Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.
Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.
Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.
La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.
Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.
Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.
141

42e Année. Vendredi 6 Mai 1927. No 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Mai. — 3e après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires de S. Michel et de l'octave de S. Joseph.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Michel et de l'octave.
(Au chœur, solennité de Ste Jeanne d'Arc.)
Lundi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.
Mercredi, 11. — Octave de S. Joseph, Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 12. — SS. Nérée, Achillée, Domitille et Pancrace, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 13. — S. Brieuc, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 14. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 15. — 4e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Carantec	du 8 au 9 Mai
Gouesnou	du 10 au 14 —
Cast	le 15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — De nombreux pèlerins sont déjà inscrits. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de ne pas nous expédier le prix des billets avant que nous n'en donnions avis dans la *Semaine religieuse.*

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 8	Sainte-Sève	Saint-Thégonnec.
Lundi 9	Guiclan	Lampaul.
Mardi 10	Loc-Mélar	Sizun.

M. le vicaire général Joncour accompagne Monseigneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M Dilasser, ancien recteur de La Forêt-Fouesnant, décédé à Keraudren, le 4 Mai 1927.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe Dimanche après Pâques, 8 Mai, Solennité de Ste Jeanne d'Arc* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. 1/2 (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A la messe de 9 heures, convocation des autorités, panégyrique de Ste Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Cozanet, vicaire à Saint-Louis de Brest. — Vêpres à 3 heures, Mois de Marie, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 9 : pèlerinage à Loc-Maria, des Mères Chrétiennes et des Dames de la Congrégation, messe à 8 heures, allocution, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Jeudi 12 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi 13 : confession des petits enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IIIe Dimanche après Pâques : solennité de sainte Jeanne d'Arc (8 Mai)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, allocution par M. l'abbé Toulemont, professeur à Saint-Yves, Mois de Marie, *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Missions. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles : la mission d'Ergué-Armel : pour les enfants du 25 au 29 Mai ; pour les grandes personnes du 29 Mai au 12 Juin ;

— La mission de Plomeur, du 22 Mai au 11 Juin.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Guillou, ancien recteur, sera chanté à Pleyber-Christ, *le mardi 10 Mai*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Cleac'h, ancien recteur de Clohars-Fouesnant, sera chanté à Clohars-Fouesnant, *le mardi 10 Mai*, à 10 heures.

Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales. — La fête patronale a été fixée par Monseigneur l'Evêque au 11 Mai, translation des reliques de saint Corentin et saint Pol de Léon. Ce jour-là, tous les membres de l'Œuvre peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires : confession et communion (celle-ci dans un des jours de l'Octave) et visite à l'église, en y priant aux intentions du Souverain Pontife.

MM. les Curés et Recteurs annonceront cette indulgence au prône, dimanche prochain.

Nous rappelons que l'image cachet de l'Œuvre se demande à

M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain de l'Œuvre, 23, rue du Frout, à Quimper, à raison de 5 fr. le cent, franco. C. C. postal, Nantes, 44.74.

LIGUE D'ACTION CATHOLIQUE. — Avis pratiques. — Nous attirons l'attention des correspondants avec le Secrétariat d'Action catholique et la Direction des Œuvres de Jeunesse, sur les deux points suivants :

1° N'adressez jamais votre correspondance à M. le chanoine Le Goasguen, à moins qu'elle lui soit personnelle, car vous risquez d'avoir votre réponse plus tard que vous ne le souhaitiez, M. Le Goasguen étant obligé de circuler et de s'absenter parfois pour 8 ou 15 jours. Servez-vous donc d'une adresse impersonnelle : « Secrétariat d'Action catholique ou Direction des Œuvres de Jeunesse », etc...

2° Si vous êtes pressés de recevoir quelque commission, demandez-la par lettre, car le chèque postal, où il faut toujours rappeler au talon la raison du paiement, arrive parfois seulement 8 jours après.

D'autre part, nous avons déjà reçu quelques cotisations en retard. Nous demandons aux Comités paroissiaux de se reporter aux prescriptions du dernier *Bulletin d'Action catholique* et de vouloir bien s'y conformer.

Nous devrons adresser une circulaire personnelle à tous les Comités qui, pour le 15 Mai, n'auraient pas satisfait à leurs diverses obligations.

La P. A. C. — Ordre du jour. — A la suite de la réunion que nous avons relatée dans notre dernier numéro, les membres de la P. A. C. ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

L'Association Finistérienne des P. A. C., groupant 380 membres, réunie à Quimper le 25 Avril 1927, sous la présidence de M. l'abbé Bergey, député de la Gironde :

Adresse au Souverain Pontife l'expression émue de son indéfectible attachement ;

Exprime à Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, sa vénération la plus profonde et sa soumission complète à toutes ses directives ;

Affirme son étroite union avec la Fédération des P. A. C. de France et assure la D. R. A. C. de sa complète solidarité et collaboration dans la revendication des Droits des Religieux ;

Déclare aux autres Associations d'A. C. qu'elle les appuiera dans leurs justes revendications ;

Emet le vœu ardent et sincère que le Gouvernement français examine loyalement les revendications catholiques, ne considère pas certains citoyens, parce que religieux, comme des citoyens de deuxième zone et nous épargne les luttes fratricides qui déshonorent un pays et diminuent sa valeur morale, économique et sociale ;

Proteste contre la poursuite illégale de M. Herriot contre un de ses membres, l'abbé Rannou, directeur d'école à Guissény ;

Salue la F. N. C. et son admirable chef le général de Castelnau et se déclare décidée, en union avec lui et avec tous les vrais catholiques de France, à lutter contre les décisions des Convents maçonniques insérées dans la Législation française sous le nom de « Lois laïques ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pèlerinage de la L. P. D. F. à Sainte-Anne d'Auray. — Les personnes qui désirent prendre le train spécial organisé pour ce pèlerinage doivent s'inscrire sans plus tarder. Dans chaque paroisse les adhésions doivent être recueillies par une seule personne qui les transmettra, avant le 15 Mai, à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

Prix du billet : de Quimper, 28 fr. ; de Quimperlé, 17 fr.

Tous renseignements utiles seront donnés à temps.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite des Conscrits**, *25 au 29 Avril 1927*. — 21 paroisses, 125 retraitants : Saint-Pol de Léon, 16 ; Guiclan, 14 ; Taulé, Plouvorn et Pleyber-Christ, 11 ; Saint-Thégonnec et Plouénan, 10 ; Sainte-Sève, 8 ; Plougoulm, 7 ; Plougourvest et Lampaul-Guimiliau, 5 ; Roscoff, 3 ; Mespaul, Cléder, Bodilis, Guimiliau et Plounjean, 2 ; Sibiril, Plouzévédé, Saint-Martin des Champs et Plourin, 1.

Saint-Cadou. — **Retour de Mission et Adoration**, *25 Mars-2 Avril*. — Il y a moins de deux ans, la paroisse de Saint-Cadou avait sa « grande » mission ; elle l'avait attendue très patiemment, quarante et un ans. L'attente du retour de mission ne devait pas être aussi longue, heureusement. Du 25 Mars au 2 Avril dernier, les paroissiens de Saint-Cadou en ont suivi les exercices avec piété et assiduité. Il est vrai qu'ils avaient pour les diriger et les sanctifier dans ces saints exercices des missionnaires tels que rappeler leur nom c'est évoquer leur zèle apostolique ; les Pères Provost et Person, et le bon et dévoué M. Le Guern. Leur parole tout évangélique, véritable éloquence du cœur, a exercé, même sur bien des âmes jusque là rebelles à la grâce, une puissance irrésistible de séduction et de conversion. Aussi, peu nombreuses furent les abstentions ; et, en revanche, l'on compta bien des retours à Dieu. 525 communions couronnèrent dignement cette semaine de pieux exercices et d'ardentes prédications ; à savoir : 56 enfants, 226 hommes, 243 femmes, pour une population de 655 habitants et non de 823, comme persiste à l'imprimer un document officiel.

Béni soit Dieu pour le bien réalisé dans ces âmes ; et merci aux bons ouvriers de cette œuvre de salut. Il reviendront à Saint-Cadou, avant 41 ans, et même avant 10, avec la permission du Bon Pasteur et évidemment celle du pasteur, tout court, de cette petite et pauvre paroisse perdue et comme exilée dans la froidure et l'âpreté des monts d'Arrée. Ils en retrouveront avec plaisir les chemins montueux et oublieront au contact de cœurs, toujours épris de Dieu, espérons-le, les rigueurs de l'unique saison.

Plouyé. — **Mission** *(31 Mars-17 Avril)*. — « Laissez une paroisse dix ans sans prêtre, disait le saint Curé d'Ars, et on y adorera les bêtes. » Il est peut-être aussi vrai de dire : laissez longtemps une paroisse sans mission, et la religion, déjà en baisse, est sur le point de disparaître.

Depuis 19 ans, la paroisse de Plouyé n'avait pas eu de mission. Il était grand temps de lui procurer ce grand bienfait : les fervents y trouvent toujours un aliment, les tièdes ou les endormis se réveillent, et les pauvres égarés retrouvent souvent le chemin du salut.

M. l'abbé Boussard, le dévoué recteur, avait fait appel aux Capucins de la maison de Lorient. Ces bons Pères (RR. PP. Barnabé, tableauteur, Fulgence, Tugduald, Yvon, décorateur et organisateur), y ont travaillé, dix-huit jours durant, à sanctifier les âmes. Toutes, délicates, grossières ou rudes, sont belles aux yeux du Bon Dieu, et les zélés missionnaires, aidés de MM. Guéguen, vicaire à Plonévez-du-Faou, et Kerninon, vicaire à Lennon, pour la mission des enfants ; de MM. Gargadennec, recteur de Brennilis, et Morvan, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, pour la première semaine ; de MM. L'Hostis, professeur au Petit Séminaire, Saccadas et Corre, professeurs à l'Institution N.-D. du Créisker, pour la deuxième semaine, ont eu la consolation de voir s'approcher du tribunal de la Pénitence et de la Sainte Table là presque totalité de la paroisse. On a enregistré — les enfants mis à part — 1.369 communions : 622 pour la première semaine, malades compris ; 747 pour la seconde.

Les missionnaires se sont plu à louer l'empressement et la régularité des fidèles à suivre les exercices ; leur religieuse attention à écouter la parole de Dieu ; leur générosité à subvenir aux frais de la mission (il convient de ne pas oublier ici les âmes charitables des paroisses voisines et particulièrement de Collorec, qui apportèrent aux confesseurs un sérieux supplément de besogne), leur bonne tenue à l'église enfin. Il est vrai que l'enseignement qu'on leur distribuait du haut de la chaire de vérité était clair, vivant, apostolique.

Rien par ailleurs n'avait été épargné pour toucher les cœurs : le mardi de la première semaine, une cérémonie de consécration à la Sainte Vierge, dont l'image trônait au-dessus du maître-autel ; le vendredi, journée de réparation, une grande procession à l'intérieur de l'église, avec station à quatre autels, dressés avec autant de goût que de piété par les jeunes filles de la paroisse, et le dimanche (dimanche des Rameaux), après vêpres, un sermon au cimetière où le P. Yvon sut admirablement dégager les leçons, dures peut-être, qui sortent des tombes ; la deuxième semaine, le Vendredi-Saint, un splendide défilé de 800 personnes, venant baiser les pieds du Christ attaché à la croix, et lui demander pardon. Ajoutez à tout cela de féeriques illuminations comme jamais n'en avait vues Plouyé.

La journée de clôture, une radieuse journée de Pâques tout ensoleillée, fut un triomphe : presque autant de communions que la veille, une nombreuse assistance à la grand'messe chantée par M. l'abbé Paul Corre, une foule qui débordait l'église aux vêpres, et, à la procession, tout un peuple qui acclamait le Christ Jésus attaché à la croix, porté par les jeunes gens de la paroisse, sur un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

immense brancard tout orné de fleurs et de feuillage. Les maisons étaient pavoisées et ornées de draps, comme pour une fête du Saint-Sacrement ; partout, une atmosphère de piété et d'enthousiasme.

Sur la place du bourg, à l'entrée du cimetière, le R. P. Barnabé, président de la mission, prononça le sermon de persévérance. Il fut religieusement écouté, et c'est avec une émotion visible qu'il adressa à ses chers paroissiens de Plouyé le dernier *kenavo* des missionnaires. Un salut solennel du Saint-Sacrement clôtura la cérémonie.

S'étonnera-t-on alors que la mission ait paru courte ? Oui, vraiment, comme aux pèlerins d'Emmaüs, il faisait bon auprès du Bon Dieu. Une mission, c'est Jésus qui passe ; il offre sa grâce à tous, à chacun de la recevoir. Les fruits cependant demeurent. Les missionnaires ont semé le bon grain des vérités éternelles ; la moisson doit être belle, car Plouyé veut rester ce qu'il fut autrefois, une terre de foi et de sacrifices, où les âmes de bonne volonté seront de plus en plus fidèles aux promesses de leur saint baptême.

Que saint Pierre, patron de la paroisse ; que saint Mathurin, saint Salomon et saint Maudez, ses protecteurs ; que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et surtout la Vierge Marie, qui fut tant priée durant ces jours bénis, obtiennent pour nous la persévérance qui seule sauve et conduit au ciel ! X...

Logonna-Daoulas. — **La Mission** *(13 Avril-1er Mai)*. — Rien de plus varié, de plus riant, de plus pittoresque que la presqu'île de Logonna-Daoulas, véritable jardin, que la mer ne se contente pas d'embrasser par les deux baies de Daoulas et de l'Hôpital, mais à qui elle semble prodiguer les caresses, en y creusant des anses multiples et gracieuses entre toutes. A la richesse du sol, s'ajoute celle du sous-sol, spécialement dans la partie Sud, les gisements de granit, du fameux Kersanton, qui, depuis de longs siècles, a servi à la construction de nos plus beaux monuments bretons. — C'est assez dire que Logonna compte dans sa population, avec des cultivateurs, de nombreux pêcheurs, de nombreux carriers. Pour les pêcheurs comme pour les carriers, aux années d'abondance d'après guerre, succèdent, hélas ! les années de disette : les coquilles de Saint-Jacques se font rares dans la rade de Brest ; plus rares encore les commandes de Kersanton dans les carrières. Aussi on s'engage de plus en plus dans la marine soit du commerce, soit surtout de l'État.

Les nombreux calvaires qui jalonnent les routes, à commencer par l'antique et curieuse Croix-Menhir de Rungleo (croix des 12 apôtres), la jolie église paroissiale de Saint-Monna, au clocher si hardi et si gracieux, les deux chapelles si vénérées de Saint-Jean et de Sainte-Marguerite, proclament combien la foi était profonde et la piété ardente au cœur des ancêtres à Logonna. Foi et piété restent vivantes au cœur des enfants. Mais les soucis, les richesses, les plaisirs de la vie, l'infiltration des idées laïques, les divisions politiques, avaient porté atteinte à leur intégrité dans de nombreuses âmes. Pour les restaurer, après d'autres industries de son zèle (nouvelle impulsion donnée à l'école libre de filles, fondation de deux patronages), le pieux Recteur vient de faire donner à ses ouailles une grande mission (13 Avril 1er Mai).

Habile et ardent missionnaire lui-même, M. l'abbé Baron n'a rien négligé pour préparer ces saints exercices. Depuis de longs mois, les filles de l'école libre multipliaient prières et sacrifices : les 45.000 grains de blé qui ont servi à les compter ont donné 3 livres de farine et sont entrées dans la confection des hosties de la mission. Telle pauvre cancéreuse, digne émule de Job tant par sa résignation que par le nombre et l'acuité de ses souffrances, offrait à Dieu pour ses compatriotes les tiraillements continuels de l'horrible mal qui lui ronge le visage.

Les missionnaires arrivaient donc sur un terrain bien préparé : c'étaient les PP. Le Jollec, Briand, Le Provost, Chevance ; c'étaient des professeurs de collège comme M. Jacq (Saint-Pol de Léon) et M. Abaléa (Lesneven), c'étaient des prêtres du ministère paroissial : M. Ollivier, recteur de Plourin-Ploudalmézeau, et M. Monot, vicaire de Guilers-Brest.

Comme le saint Précurseur, l'un des patrons de Logonna, les missionnaires ont élevé la voix, prêchant à tous la pénitence, rappelant à chacun ses devoirs d'état. Ils n'ont pas prêché dans le désert. Si quelques-uns sont restés sourds à l'appel de la grâce, si d'autres n'ont pas donné à Dieu les cinq jours pleins qu'il leur demandait, le pasteur a eu la joie de voir de nombreuses brebis revenir au bercail, la foule remplir son église, écouter avidement la parole de Dieu, faire l'aveu de ses fautes, puis se présenter avec un ordre parfait et une piété exemplaire à la sainte table pour y recevoir de sa main le pain de vie. Dans les communions générales on a distribué 1.262 communions : 197 enfants ; 1re série d'adultes 465 (148 hommes), 2me série 600 (262 hommes). Si on tient compte des malades communiés à domicile, des marins et soldats communiés en dehors des communions générales, on arrive au beau chiffre de 1.300 et quelques communions.

Chaque série d'exercices s'est terminée par une manifestation religieuse en l'honneur du Christ-Roi. Dans une église splendidement décorée, en présence du Saint-Sacrement, toute la foule a acclamé le Christ Jésus et protesté de sa volonté de Lui être fidèle à tout jamais.

Le dimanche 1er Mai voyait toute la population groupée autour du monument des Morts de la Grande Guerre. Ce monument n'était pas encore bénit. Comme le prédicateur l'a fait remarquer, la clôture de la mission semblait la circonstance providentielle pour procéder à cette cérémonie. Réconciliés avec leur Dieu par le sang de Jésus, les paroissiens de Logonna se réconciliaient entre eux sur la tombe des victimes de la guerre et apprenaient à leur école à pratiquer « l'Union sacrée ». Unis à Dieu, unis entre eux, ils triompheront, à l'exemple de leur patronne sainte Marguerite, vierge et martyre, de toutes les tentations de l'ennemi, douce-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reuses ou violentes, manifestes ou cachées, conserveront intactes leur foi et leur innocence et mériteront la récompense suprême, en gloire céleste.

L. J. C.

Une lettre du Pape au R^me^ P. Dom Mocquereau. — A l'occasion des Noces d'Or de profession religieuse du R. P. Dom Mocquereau, moine de Solesmes, le célèbre grégorianiste, le Souverain Pontife a adressé au jubilaire une lettre autographe. Sa Sainteté en a confié la remise au Révérendissime Père Dom Feretti, abbé de Saint-Paul-Hors-les-Murs, président de l'Institut Pontifical de musique sacrée, et membre de la Congrégation des Rites, qui est venu à Solesmes prendre part à cette fête de Rénovation des Vœux.

Le Révérendissime Père Dom G. Cozien, abbé de Solesmes, a été heureux d'inaugurer la fête de sa famille monastique, par la lecture en chapitre conventuel de cette lettre pontificale, qui a rempli de joie et de reconnaissance les cœurs du jubilaire et de ses Frères en religion. Sentiments partagés par tous les amis de Solesmes.

Voici la lettre de Pie XI :

A NOTRE CHER FILS ANDRÉ MOCQUEREAU
PIE PP. XI
CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Nous avons appris avec une vive satisfaction qu'à la date du 19 Avril prochain, l'Abbaye Saint-Pierre de Solesmes va célébrer le 50^e^ anniversaire de votre profession monastique, chère à votre cœur ; cette date ne sera pas moins saluée avec joie par les nombreux amis de l'art grégorien, et ils seront sans doute présents en esprit à cette fête jubilaire, pour rendre à celui qui a tant mérité du chant liturgique l'hommage d'une fraternelle gratitude.

Mais Nous sommes surtout heureux de vous informer qu'avec et avant tous les amis de l'art qui a été l'un des bonheurs de votre vie, Nous serons présents de cœur aux Noces d'Or du fils de Dom Guéranger, dont les travaux honorent si bien la tradition bénédictine soucieuse du décor et de la sainteté de l'office choral.

Les travaux par lesquels vous avez débuté ont eu pour base un examen large et approfondi de nombreux manuscrits et cet examen vous a amené à la publication de la Paléographie musicale qui est un insigne monument des sciences grégoriennes : travaux qui ont été l'heureuse préparation à la publication de l'Edition Vaticane.

C'est avec le même zèle que vous avez consacré votre talent à dégager et à faire comprendre les principes qui ont présidé à la composition des mélodies grégoriennes, et à relever l'exquise beauté artistique, et à faire goûter de nos jours le charme grave

et suave de ce chant qui a nourri la piété des générations chrétiennes et surtout des communautés religieuses depuis Saint Grégoire Le Grand.

Tel est le noble, persévérant et inlassable labeur auquel vous avez donné sans compter ces cinquante ans de vie religieuse, et c'est aussi ce programme, développé avec une patience *bénédictine* qui, avec son auteur, aura les honneurs de la journée du 19 Avril prochain.

Nous bénissons le Ciel de vous avoir accordé une carrière si longue et si féconde, et Nous formons des vœux pour que votre apostolat liturgique-grégorien favorise toujours davantage les nobles buts qui l'ont inspiré. C'est donc bien de cœur, qu'avec ces félicitations, Nous envoyons comme gage de Notre paternelle bienveillance, pour vous-mêmes et pour vos collaborateurs, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 Avril, en la sixième année de Notre Pontificat.

PIUS PP. XI
peramanter in Domino.

Milice de Jésus-Christ Roi. — 1° QU'EST-CE QUE LA MILICE ? — Une pieuse Association canoniquement érigée par Monseigneur l'Archevêque de Tours « pour promouvoir dans les esprits et dans les cœurs la connaissance et l'amour de la Royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Elle intéresse tous les chrétiens qui désirent le Règne du Christ et les groupe en trois catégories.

A. — *Les militants.* — Tous les hommes de bonne volonté décidés à faire connaître et reconnaître et à défendre la Royauté de Jésus-Christ.

B. — *Les messagères.* — Chrétiennes dévouées qui propagent le Règne Social de Jésus-Christ...

C. — *Les chérubins.* — Les petits enfants, qui doivent, comme premières victimes du laïcisme, être préservés de cet horrible mal qui tue les âmes et être formés dès le plus bas-âge à l'amour de Notre-Seigneur et à l'amour de leurs petits frères, les enfants de France et des autres nations.

2° POURQUOI LA MILICE ? — A. — *Pour mettre en lumière* la Royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ conformément aux directives de Pie XI plus spécialement exprimées dans son Encyclique *Quas Primas* par laquelle il institue la fête de Jésus-Christ Roi, et aussi redresser les esprits imbus de cette erreur que la religion est affaire privée et que les sociétés peuvent subsister et vivre sans Dieu.

B. — *Pour combattre le fléau* du laïcisme, qui, en excluant Dieu et Jésus-Christ du gouvernement, ruine les sociétés et hâte la décadence des peuples.

C. — *Pour former une armée* de chrétiens et de chrétiennes, décidés à revendiquer les droits imprescriptibles de Jésus-Christ dans tous les domaines et ainsi réorganiser l'ordre divin seul capable de mettre fin aux conflits sociaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3° COMMENT ENTRER DANS LA MILICE ? — A. — En donnant *ses nom et prénoms* au Secrétaire de l'Association (1).

B. — En récitant autant que possible la prière de la Milice et en entendant la Messe pour l'extension du Règne Social de Notre-Seigneur.

C. — En s'associant de cœur, et dans la mesure de ses moyens, à toutes les œuvres de la Milice qui auront pour but de remettre Jésus-Christ à la place d'honneur dans les Etats, les sociétés, les écoles, et dont le centre sera établi dans l'église du Christ-Roi. Avec la bénédiction, l'approbation et les encouragements du Souverain Pontife, cette église, la première en Europe, doit spécialement attirer l'attention des associés de la Milice, comme la concrétisation la plus tangible de l'idée nécessaire et opportune de la Royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'affirmation solennelle de ses droits.

Avantages spirituels. — Indulgence plénière : 1° à l'adhésion à la Milice ; 2° le jour de la fête du Christ-Roi ; 3° à l'heure de la mort et chaque jour en récitant la prière de la Milice après la sainte communion, en priant pour le Souverain Pontife. — Une messe sera dite le premier vendredi de chaque mois pour les Associés de la Milice, ainsi qu'une messe le premier jeudi de chaque mois pour les Chérubins.

Monseigneur recommande la Milice de Jésus-Christ Roi à tous ses diocésains.

Un Congrès international des Œuvres Catholiques de Bienfaisance. — A l'occasion du Congrès Eucharistique international d'Amsterdam, les représentants des Œuvres Catholiques de Bienfaisance des différents pays se sont rencontrés, ont appris à se connaître et ont établi entre ces Œuvres une prise de contact permanente, sous la forme d'une Union internationale « Caritas internationalis », dont le siège est à Lucerne.

Cette Union organise un *Congrès international des Œuvres Catholiques de Bienfaisance*, qui se tiendra à Strasbourg, du 20 au 23 Septembre, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.

Les travaux seront distribués entre six sections :

1re section, *Juventus* (œuvres de jeunesse). — 2e section, *Litterae* (section des études). — 3e section, *Paupertas* (assistance privée). — 4e section, *Migratio* (migration). — 5e section, *Infirmitas* (soin des malades et infirmes). — 6e section, *Sobrietas* (section antialcoolique).

Nous reviendrons pour plus de détails sur cette manifestation de la charité catholique.

---

(1) M. le chanoine JOGUET, 36, rue Josserand, à Tours, est chargé de recueillir les prénoms et noms des personnes désireuses de s'enrôler dans la Milice, ainsi que les offrandes destinées aux œuvres du Christ-Roi. — Chèques postaux, M. JOGUET, Nantes, C. C. 109.44.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

LOURDES

Hôtel du SACRE-CŒUR et SAINT-PIERRE
65, boulevard de la Grotte
(à 3 minutes de la Grotte) salle de bains, eau courante. Omnibus à la Gare.

LOURDES : Villa Saint-Jean Pont-Vieux (près Grotte)

3, rue du Paradis et rue de la Grotte.
Prix modérés -:- Cuisine soignée — Albert ABADIE.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LOURDES -:- A St-CHRISTOPHE

PENSION RECOMMANDÉE, en face de la maison de Bernadette, touchant le boulevard de la Grotte. — Journée complète 20 fr. — Arrangements pour prêtres, chefs de groupe. — Ecrire à l'avance.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 29 Avril 1927.* — La liquidation de fin de mois s'annonce facile, l'argent étant toujours très abondant. Aussi la tendance reste nettement orientée à la hausse pour le mois prochain. Nos rentes demeurent fermes, notamment le 6 % à 90, 95 et le 5 % amortissable à 88,50.

Emprunt de conversion. — L'opération de conversion est effectuée du 25 Avril 1927 au 25 Mai inclus. Le minimum de rente 6 % amortissable inscriptible est fixé à 30 francs et les titres définitifs ne seront délivrés sous la forme au porteur qu'en coupures de 30, 60, 300, 600 et 3.000 francs de rentes. Le montant en capital des rentes 6 % amortissables remises à chaque intéressé sera égal au capital nominal des titres de différente nature présentés par lui à l'échange. Les obligations décennales de la Défense nationale aliénables et inaliénables venant à échéance en 1929, les Bons du Crédit National 6 % émis en 1922 et les Bons du Trésor à 6 %, à 3, 6 et 10 ans (1re et 2e série) émis en 1923, devront être présentés à l'échange, tous coupons non échus au 25 Avril 1922 attachés. Une soulte de 22 fr. 50 par Bon du Trésor de 500 francs échangé et de 20 francs par Bon du Crédit National de 500 francs échangé sera remise aux porteurs. Les porteurs de Bons de la Défense Nationale présentés à l'échange verseront ou recevront une soulte dont le montant sera fixé par un barème arrêté par le Ministre des Finances et inséré au *Journal officiel*.

Les Banques sont soutenues : la Paris 2.306, l'Union Parisienne 1.520, le Lyonnais 2.891, la Société Générale 1.120, la Société Marseillaise 65, Banque Ottomane 1.660.

Le Suez est recherché jusqu'à 14.180 en prévision d'une augmentation sensible du dividende.

Les cuprifères sont calmes, sauf la Tanganyika, qui est ferme à 452. Les caoutchoutières et les pétrolifères demeurent lourdes.

Siper : La production sur le chantier I. R. D. P. d'Hochiuri se maintient à un niveau fort satisfaisant pour les trois sondes en éruption. Les autres forages se poursuivent normalement et d'ici peu on s'attend à l'entrée en éruption des sondes nos 1 et 2 à Gura Ocnitzei, région dont la richesse pétrolifère est connue.

Les diamantifères sont mieux disposées, de Beers en tête à 2.060, tandis que les mines d'or restent fermement orientées, en particulier la Goldfields à 288.

Aux affaires diverses, fermeté des actions et des parts Kin-San à 183 et 675 respectivement. La Société de Navigation, qui doit assurer à partir d'Octobre le transport des fruits entre Konacry et la France, est constituée. A partir de cette époque, la Société va donc pouvoir se livrer au commerce de la banane et, dans cette éventualité, elle s'est assuré des contrats sur le produit de 50.000 bananiers. D'autre part, la Société va être en mesure de réaliser beaucoup plus rapidement qu'elle ne l'avait prévu certains développements, ce qui ne peut manquer d'être favorable aux parts de fondateur. Zayana s'inscrit à 318, la part à 1.675. En dernière heure tendance des fonds turcs.

Rédemptor Hôtel Lourdes

-:- -:- 100 Chambres claires et aérées -:- -:-

PRIX TRÈS MODÉRÉS

42e Année. Vendredi 13 Mai 1927. No 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Mai. — 4e après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de S. Jean-Baptiste de la Salle et de S. Primel.
A vêpres, mémoire de S. Jean-Baptiste.
Lundi, 16. — S. Ubald, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mardi, 17. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 19. — S. Yves, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 20. — S. Bernard de Sienne, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 21. — Office de la Ste Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 22. — 4e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Cast.	du 15 au 18 Mai.
Coray.	du 19 au 22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Voyages et séjours des ecclésiastiques hors du diocèse. — Lorsque un prêtre Nous demande un *Celebret*, il doit toujours indiquer le but et la durée de son voyage.

Si, pour le soin de sa santé, un prêtre désire *faire un séjour* dans une ville d'eau, dans les montagnes ou au bord de la mer, il doit en demander la permission à son Ordinaire, et lui faire connaître, avec la date de son départ et de son retour, la localité où il se rend, l'hôtel ou la maison où il compte séjourner. — Parvenu à destination, il devra se présenter, le plus tôt possible, à l'Evêché, ou au Curé de la paroisse, lequel en informera son Ordinaire *(Circulaire de la S. C. du Concile, 1er Juillet 1927.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Avis. — Nous faisons expédier à MM. les Curés-Doyens : 1° les extraits des Statuts diocésains qui feront l'objet de la prochaine Conférence ecclésiastique, avec des Instructions destinées à en faciliter l'étude. — 2° Un nouveau tableau de l'Adoration perpétuelle dans les paroisses du diocèse.

Les collèges ecclésiastiques sont exemptés de la 3e conférence.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 16	Plounéventer. — St-Derrien.	Bodilis. — Saint-Servais.*
Mardi 17.....	Landivisiau.....	Guimiliau.
Mercredi 18.....	Loc-Eguiner.....	Plounéour-Ménez. *
Jeudi 19.....	Commana.....	Saint-Sauveur.
Vendredi 20	Pleyber-Christ.....	Le Cloître.
Samedi 21	Ploujean	Plouézoc'h. *
Dimanche 22....	Saint-Jean-du-Doigt	Plougasnou. *

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe Dimanche après Pâques, 15 Mai :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon.

Tous les jours de la semaine : réunion à la même heures, jeudi, sermon.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. Ce jour, pèlerinage du Tiers-Ordre à Loc-Maria, messe à 6 h. 1/2.

Dimanche 22 : pèlerinage des Enfants de Marie à Loc-Maria, messe à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e Dimanche après Pâques (15 Mai) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Dréau, ancien recteur de Loctudy sera chanté, à Cléden, *le jeudi 19 Mai*, à 11 heures.

Œuvre des Vocations Sacerdotales. — Le Secrétariat de l'Evêché commence à recevoir les offrandes recueillies dans les paroisses. A titre d'accusé de réception, la liste des paroisses dont les recettes auront été versées paraîtra dans la *Semaine Religieuse*. Compte de chèques postaux : M. Y. Perrot, 3480, Nantes.

Cette Œuvre devient populaire dans tous les diocèses de France. Fondée à Lille en 1916, elle a reçu en 1926 470 000 francs, contre 311.000 francs en 1925.

De même à Coutances, 252 000 francs en 1926, contre 209 000 en 1925. Dans ce diocèse, les remises accordées aux élèves des Séminaires sont montées en 1926, à la somme de 475 000 francs. Il a donc fallu trouver près de 240 000 francs en dehors des ressources fournies par l'Œuvre.

Rennes a vu ses recettes augmenter de 21.219 francs, et monter à un total de 169 398 francs.

Mais l'Œuvre des Vocations doit pourvoir aux besoins de 225 vocations, et le Directeur diocésain « cherche encore la solution qui lui permettra d'équilibrer les dépenses et les recettes ! »

L'aumône a du prix, mais la prière est encore plus nécessaire. Aussi est-il utile de distribuer à tous les membres de l'Œuvre le cachet-diplôme de Saint-Corentin et Saint-Pol-de-Léon. 5 francs le cent franco.

Faire la demande à M. le chanoine Le Roy, c /c. Nantes, 44.74.

Œuvre du Franc de la Presse. — Exercice de 1927. — *Saint-Melaine de Morlaix :* Directeur paroissial, M. Odeyé, vicaire, 260 francs.

M. l'abbé Bordron se propose de renouveler parmi nous la visite de propagande qu'il a déjà faite deux fois. MM. les Curés et Recteurs qui voudraient profiter de sa venue, devront en aviser le Directeur diocésain de l'Œuvre, M. le chanoine Le Roy.

Œuvre des Ecoles d'Orient. — Le *Bulletin* d'Avril 1927 donne les comptes de l'exercice de 1926.

Le total des recettes a été de 1.855.076 francs.

Le diocèse de Quimper occupe dans la liste le 9e rang, avec un total de recettes de 31.505 francs.

Le même *Bulletin* porte le détail des allocations et subsides votés par le Conseil général de l'Œuvre. Ce détail atteint la somme totale de 1 275 594 fr. 85, indépendamment des secours éventuels à prévoir.

Bureau des Œuvres d'Orient, Paris, rue du Regard, 20. Chèques postaux, Mgr Lagier, Paris 346 32.

QUIMPER — **La fête de Sainte Jeanne d'Arc.** — Quimper a fêté dignement, comme chaque année, la Sainte de la Patrie. De nombreux drapeaux flottaient aux fenêtres. Une foule compacte et pieuse a assisté le matin à la cérémonie religieuse organisée à la cathédrale. Les autorités civiles et militaires avaient été invitées et avaient, surtout les militaires, répondu à l'appel.

M. Cozanet, vicaire à Saint-Louis de Brest, d'une voix forte, chaude, prenante, nous a présenté Jeanne d'Arc comme la libératrice appelée par les prières et les larmes de la France, libératrice qui sera une victime et une hostie expiatoire.

Brossant en de larges et riches tableaux la vie de Jeanne, il la montra à Domrémy, excellente jeune fille, pieuse, aimable, dévouée ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à Chinon, comme l'envoyée de Dieu ; à la tête des armées, d'Orléans à Reims, en brillant général que soutient la force de Dieu ; en prison, à Rouen et devant les juges, en martyre dont les souffrances sauveront la France.

Il tira de cette vie les leçons qu'elle comportait, leçons de patriotisme et de dévouement au pays, de vie chrétienne et sainte au service de Dieu, d'union entre les Français, de justice et d'égalité pour tous.

Il terminait :

« Jeunes filles, à son autel apportez des lis car elle a mérité la couronne des vierges ; soldats et jeunes gens, tressez-lui des couronnes de roses rouges, elle a versé le meilleur de son sang pour la douce France ; familles de France, jetez des palmes devant sa statue, elle a travaillé, peiné, souffert pour que son pays fût plus glorieux ; gouvernants, approchez d'elle avec des rameaux d'olivier, elle vous apprendra les vertus qui font les chefs, les libérateurs ainsi que les secrets de la paix dans la justice et dans l'égalité au service du Christ qui aime les Francs et peut seul sauver la France ; prêtres, à son bûcher devenu un autel, allumez des flambeaux et chantez des hymnes qui glorifieront Jeanne la Libératrice et la Sainte de la Patrie. »

Ajoutons que la Chorale de Saint-Corentin rehaussa la cérémonie en exécutant, avec sa perfection habituelle, une cantate à 4 voix mixtes à la Sainte, et un *O Salutaris* de F. de la Rue.

Lesneven. — **Retraite de Conscrits** *du 2 au 6 Mai 1927.* — 63 paroisses ; 274 retraitants : Guipavas et Plouguin, 12 ; Plouvien, 11 ; Bourg-Blanc, Lesneven et Plabennec, 9 ; Plouider, Ploudaniel, Plouguerneau et Plounévez-Lochrist, 8 ; Guissény, Lanrivoaré, Plouédern et Plouzané, 7 ; Lannilis, Loc-Maria-Plouzané, Ploudalmézeau, Plougastel et Plounéventer, 6 ; Brélès, Kersaint-Plabennec, Lanhouarneau, Loc-Eguiner-Landivisiau, Plounogner, Plounéour-Trez, Saint-Derrien et Saint-Divy, 5 ; Cléder, Le Folgoat, Kernilis, Lambert, Plouzévédé, Saint-Servais et Saint-Thonan, 4 ; Gouesnou, Guipronvel, Kerlouan, Lanildut, La Martyre, Saint-Frégant et Trégarantec, 3 ; Le Drennec, Coat-Méal, Loc-Brévalaire, Plougonvelin, Pencran, Plourin Ploudalmézeau, Saint-Vougay, Saint-Méen, Tréflévénez, Trémaouézan et Trézilidé, 2 ; Bohars, Goulven, Irvillac, Kernouès, Landunvez, Lanneufret, Ploudiry, Plouarzel, Tréflez, Tréglonou et Tréouergat, 1.

La Croisade Eucharistique à Saint-Pol de Léon. — Attendue avec impatience et préparée avec ferveur, cette journée du 31 Mars, qui devait réunir à Saint-Pol les groupes de Croisés de la région, a été un vrai triomphe pour Notre-Seigneur dans son Eucharistie.

C'était une fête pour les Zélateurs, les Croisés et le Secrétariat, que la perspective de cette grande assemblée de famille, due à l'initiative de M. le Curé de Saint-Pol, auquel nous ne saurions trop dire notre respectueuse reconnaissance.

Aussi bien, rien ne manquait à la joie, puisque Mgr Duparc avait bien voulu nous envoyer sa bénédiction et ses encouragements.

Les Croisés du reste du diocèse vont sûrement envier ceux de Saint-Pol, quand ils liront les détails de cette journée si bien organisée ; mais ils peuvent travailler aussi à en obtenir une toute semblable pour leur région, afin de participer comme leurs petits amis favorisés de Saint-Pol, aux bienfaits qu'elle amène avec elle.

Le matin, Messe de Communion. — Venir de loin ! — Partir de bonne heure ! — Vous croyez que cela arrête des Croisés ? — Vous ne les connaissez donc pas ? — Si vous aviez été là, vous auriez pu remarquer au passage, d'abord et naturellement tout Saint-Pol : N.-D. du Creisker, Saint Jean-Baptiste de la Salle, le Petit Séminaire d'Haïti, les groupes des Ursulines du Saint-Esprit, mais encore Plougoulm, Roscoff, Plouénan, Plouvorn, Henvic, Carantec, Sibiril et même l'Ile de Batz qui avait affronté la traversée pour venir à la réunion.

Cette messe de Communion, célébrée au maître-autel par M. le chanoine Treusssier, curé-archiprêtre de la Cathédrale, a été des plus touchantes. Par leur nombre — ils étaient environ un millier, — par leur piété, leur âge — il y avait des petits Croisés de moins de cinq ans qui ont dû réjouir grandement le Cœur de N.-S. quand Il est descendu dans le leur — ces chers enfants étaient vraiment des émules de Tarcisius, leur patron et leur modèle.

M. le Directeur diocésain a prêché à l'Evangile, en breton, sur l'amour de N.-S. pour les enfants, dans l'Evangile et dans l'Eucharistie — en français sur la Croisade Eucharistique, œuvre de l'amour des enfants pour N.-S. — MM. les Vicaires dirigeaient les défilés et les chants *Je suis Croisé, Elez euz ar baradoz, Le voici l'Agneau si doux, Jezus pegen bras ve,* etc..., rendus avec ardeur par les deux chœurs alternés.

Nul doute que les petits ne se soient approchés de N.-S. avec un nouvel amour et plus grande confiance et n'aient obtenu du bon Dieu des grâces précieuses et innombrables.

La Messe ne prit fin que vers 9 h. 1/4. — Il y avait eu tant de communions ! et ensuite venait la réunion des Zélateurs et Zélatrices, qui attendaient un grand bien de cette rencontre ; se mieux connaître, d'abord, et unir encore mieux leurs efforts en mettant en commun leurs désirs de progrès.

M. le Directeur demanda la collaboration de tous les groupes pour la diffusion du Trait d'Union dont le tirage augmente chaque mois, mais qui doit devenir très important dans un diocèse comme le nôtre. Chaque Zélateur, chaque Zélatrice donna ensuite son avis sur la manière de développer chez les enfants l'Amour de l'Eucharistie. — Bonne et fructueuse réunion.

Mais 10 heures sonnaient ! — Lecture des rapports.

La vaste salle du Cercle qui contient 1.500 places, n'était qu'à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peine assez grande pour recevoir tous les enfants. Les rapporteurs font leur office avec aisance et simplicité, répondant avec précision aux questions que leur adressent M. le Directeur diocésain pour éclairer et édifier l'auditoire. — Tour à tour Roscoff, les Croisés et les Cadettes du Saint-Esprit, le Pensionnat Sainte-Anne, le Collège, l'école Saint Jean-Baptiste furent applaudis.

Si vous aviez vu toutes ces figures éveillées et intéressées, suivant la dicussion avec ardeur, vous vous seriez dit avec nous que vraiment ces enfants aiment leur Croisade ; plus que ce'a — qu'ils en vivent.

Au sortir de cette séance d'étude, les Croisés se sont trouvés sous un déluge ! — La pluie, cette vieille et fidèle amie de la Bretagne, avait tenu à être de la fête. — Personne ne songea même à s'en plaindre, les cœurs étaient trop joyeux ! Et chacun s'en fut se restaurer.

A 1 h. 30, à la Cathédrale, exposition du T. S. Sacrement, chant du *Credo*, du *Parce Domine*, des Cantiques de la Croisade, réception de 102 Croisés de Saint-Pol, Plouvorn, Carantec, de 45 Apôtres et de 20 Cadets et Cadettes. — Apôtres et Cadets étaient placés dans le chœur.

La Bénédiction du T. S. S. termina la partie proprement religieuse de la journée. A ce moment, près de deux mille enfants remplissaient la nef et les transepts. — Tous les Croisés s'engagèrent d'honneur, au fond de leur cœur, à s'acquitter de mieux en mieux de leurs obligations envers l'Eucharistie.

Puis à 2 h. 30, au Cercle transformé en salle de Cinéma, les enfants s'entassèrent sans désordre et virent passer avec admiration le film du Congrès Eucharistique de Paris, le Pèlerinage national de Lourdes en 1926 et un Conte de Noël. Il y avait des explosions de joie, des moments d'attendrissement et d'émotion, des applaudissements pleins de ferveur.

Il fallut ensuite se séparer ; mais on s'était retrempé, on s'était fortifié pour de nouvelles luttes, et N.-S. avait été vraiment glorifié par ses Croisés.

Et maintenant que Saint-Pol a ouvert si magnifiquement la marche, à qui le tour ?

A l'usage, le programme s'est montré définitif. La bonne formule est trouvée. — La preuve est faite du succès certain .. Que M. le Curé de Saint-Pol, ses Vicaires, les prêtres si généreux des paroisses voisines, les maîtres et les maîtresses si dévoués veuillent bien agréer le très respectueux merci de la *Croisade* et du Secrétariat Diocésain.

— Après cette belle réunion, nous avions adressé à Mgr Duparc les rapports lus à la séance d'études par les petits Apôtres. Sa Grandeur a daigné répondre ; sa lettre sera une joie et un encouragement pour toute la famille de la Croisade.

« Quimper, le 4 Avril 1927.

» Je remercie la Secrétaire qui m'a communiqué quelques rapports bien émouvants sur la Croisade Eucharistique. J'ai entrevu

un coin du ciel sur la terre. Les enfants d'aujourd'hui sont heureux d'être si intimes avec le Tabernacle. Je leur souhaite de comprendre tout leur bonheur et de contribuer largement par leur Croisade à la joie de Notre Seigneur et au salut de leur pays. Entre écoles et familles, il faut que l'émulation eucharistique progresse pieusement et qu'elle aide le Sacré-Cœur à établir pleinement chez nous son règne.

» Je bénis le Directeur, les Zélateurs, les Zélatrices et toute l'armée des jeunes Croisés de la Messe et de la Communion.

» † ADOLPHE,
Evêque de Quimper. »

Retraite française des Conscrits de la classe 1927. — Pour la seconde fois, le collège Saint-Louis de Brest ouvrit ses portes pendant trois jours, du dimanche au mardi de Pâques, aux jeunes conscrits de la région réunis pour la retraite annuelle de départ.

Ils y vinrent au nombre d'une trentaine des diverses paroisses de Brest, de Saint-Renan, de Morlaix. Pourquoi n'y en eut-il pas davantage de Brest même ? Les futurs soldats, relativement nombreux dans nos patronages, y auraient certainement trouvé, avec le calme et le recueillement, de précieux conseils pour cette période de la vie, pénible et dangereuse pour tous, et trop souvent hélas ! fatale pour la foi et la vertu d'un grand nombre de patronés.

Il s'agit de fortifier les convictions, de préserver la vertu des partants par des enseignements appropriés donnés, reçus, médités dans le cadre spécial d'une retraite.

C'est ce que firent de concert M. l'abbé Cloarec, aumônier de l'hôpital maritime, et M. Lespagnol, organisateur de la retraite. M. Cloarec parla, avec tout son cœur de prêtre et l'expérience que lui ont donnée de longues années de ministère près des jeunes gens, des dogmes si importants pour tous et encore plus pour eux de la confession, de la communion et des grandes vérités. Ses paroles produisirent le commencement de fructification attendu ; les jeunes gens s'approchèrent tous, le lundi soir, du tribunal de la Pénitence et le lendemain de la Sainte Table.

M. Lespagnol s'était réservé les conseils pratiques concernant le détail de la vie militaire. Il dépeignit aux conscrits le milieu complètement nouveau où ils vont être transplantés, les vices qu'il leur faudra combattre pour demeurer des chrétiens convaincus et vertueux.

Il les prévint des efforts nécessaires pour supporter quelques railleries, oser accomplir leurs devoirs religieux, prononcer à l'occasion quelques mots bien sentis afin de s'imposer au respect de jeunes gens corrompus qui ne désirent qu'une chose : faire partager leur lâcheté et leur corruption, afin également de soutenir des camarades plus faibles, de ramener les victimes d'un instant d'oubli ou de lâcheté. En un mot, il leur traça le programme du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jeune soldat catholique : « Tenir » dans l'accomplissement de son devoir, ne pas rougir de sa foi, faire de l'apostolat.

Puissent tous nos chers conscrits profiter au maximum de cette retraite ; et daigne Notre Dame des Armées leur obtenir la force de remplir toutes leurs nouvelles obligations pour qu'ils deviennent de bons défenseurs de la France, en demeurant sous l'uniforme de vrais soldats de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nombre de retraitants : Saint-Pierre-Quilbignon, 7 ; Relecq-Kerhuon, 5 ; Saint-Renan et les Carmes, 3 ; Saint-Martin (Brest), 2 ; Saint-Martin (Morlaix), 2 ; Lambézellec, 2 ; Saint-Mathieu de Morlaix, 1.

Le Folgoat. — **Les cinq dimanches de Mai.** — Dimanche dernier, malgré le temps menaçant et le gros orage qui avait éclaté le matin, les fervents de N.-D. du Folgoat sont venus, qui à pied ou à bicyclette, qui en voitures attelées, apporter leurs hommages à la Bonne Vierge. Des camions automobiles ont amené d'autres groupes plus nombreux, de paroisses diverses, Plouguerneau, Lannilis, Ploudaniel, Plabennec, Saint-Méen, Saint-Derrien, Saint-Thonan, Plounéour-Trez, Plounévez-Lochrist, Plouescat, etc. Veuille Notre Dame bénir tous ses pieux pèlerins et leur accorder les grâces qu'ils sont venus demander par son intercession.

Dimanche prochain, troisième de Mai, à *6, 7 et 8 heures*, messes basses ; *10 heures*, grand'messe chantée par M. Guéguen, professeur de cinquième au collège de Lesneven ; — *2 heures*, vêpres, sermon par M. Herry, professeur d'histoire au collège de Lesneven.

Pendant toute la matinée, des confesseurs seront à la disposition des Pénitents.

Rappelons que tous les vendredis de Mai sont, comme d'habitude, réservés aux petits enfants du Folgoat et des paroisses voisines.

A 3 heures, à l'église paroissiale, prières, procession autour de la place ; salut du Saint-Sacrement et baisement de la statue de Notre Dame.

— Venus en pèlerinage : Jeudi 5 Mai, le pensionnat de N.-D. de Lourdes de Lesneven. Messe dite par M. l'abbé Calvez, curé-doyen.

— Les conscrits du pays de Léon au nombre de 275 en retraite de départ à Lesneven. Messe dite par M. Grall, recteur de Ploudaniel, président de la retraite.

— **Le Congrès du Lundi de la Pentecôte.** — Il s'annonce bien. M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol de Léon, M. le chanoine Moënner, coadjuteur de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest, tous les Supérieurs d'Ecoles secondaires du Léon et de la région brestoise lui donnent leur pleine et entière adhésion ; M. le Directeur du grand Pensionnat N.-D. de Bonne-Nouvelle de Lambézellec, aussi, et M. le Directeur du Cours Normal du Folgoët.

Voici le programme de la journée :

Président général du Congrès : M. le chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des œuvres de jeunesse.

9 h. 1/2, grand'messe chantée par M. Conseil, aumônier du Cours normal du Folgoët ; sermon breton par M. Rannou, directeur de l'Ecole libre de Guiscény ; *10 h. 1/2*, première séance d'études. Pour les séances d'études, trois groupes distincts se rassembleront dans des classes de l'Ecole libre des garçons :

Premier groupe : Cercles d'études des Collèges et Ecoles primaires supérieures. Président de séance : M. Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven ; secrétaire-rapporteur : M. Creignou, professeur, directeur du Cercle d'études du Collège de Lesneven.

Deuxième groupe : Cercles d'études de villes. Président : M. Calvez, curé-doyen de Lesneven ; secrétaire-rapporteur : M. Guéguen, vicaire, directeur du Cercle d'études de Lesneven-ville.

Troisième groupe : Cercles d'études de paroisses rurales. Président : M. le chanoine Derrien, curé-doyen de Ploudalmézeau ; secrétaire-rapporteur : M. Guéguen, recteur du Folgoët, directeur du Cercle d'études de la paroisse.

Aux séances d'études seront admis les membres des Cercles déjà existants et les délégués des paroisses où l'on a l'intention ou le désir de fonder prochainement un Cercle d'études.

12 heures, dîner dans les restaurants du bourg. Conditions spéciales pour les groupes annoncés d'avance ; *13 heures*, deuxième séance d'études ; *14 h. 1/2*, vêpres ; sermon français par M. Madec, professeur au Collège de Saint-Pol-de-Léon, directeur du Cercle d'études du Collège ; procession ; salut ; allocution finale par M. le chanoine Le Goasguen.

Le 24 Avril dernier, au Folgoët, M. l'abbé Bergey, s'adressan aux jeunes, leur disait : « Et vous, les jeunes, venez faire la relève Nous tournons les yeux vers vous. Aidez-nous. »

Nécrologie. — Mgr Jude de KERNAËRET. — La *Revue* des Facultés Catholiques de Lille consacre à Mgr de Kernaëret la notice suivante. On sait que le vénéré prélat était originaire de notre diocèse et que sa famille habita longtemps Quimper.

« Le 12 Février, à la veille de nos fêtes du Cinquantenaire, rendait son âme à Dieu l'un des tout premiers professeurs de notre Université, Mgr Jude de Kernaëret, qui nous avait été montré plutôt que donné, mais dont le souvenir demeurait vivant chez nous et qu'il eût été doux d'interroger, en cette année jubilaire, sur ces débuts dont il demeurait l'un des derniers témoins.

Il appartenait à une vieille famille bretonne de Plouguer-Carhaix qui avait donné à l'Eglise des religieuses et des religieux éminents : une Calvairienne, une Fille de la Charité, un supérieur général de Saint-Sulpice et un Jésuite qui, durant la Révolution, se distingua au diocèse de Quimper par la fécondité de son ministère. Il était

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lui-même parfaitement digne de ses ancêtres par une noblesse et une fermeté de caractère qui furent toujours son honneur.

Il conquit à Rome, à l'Université Grégorienne, un brillant doctorat en théologie, et Pie IX qui l'aimait l'honora de la prélature. Sa famille l'eût vu volontiers accéder à de hautes dignités ecclésiastiques. Mais il préféra mettre au service des Universités catholiques naissantes toutes les ressources de sa pénétrante intelligence et de sa vaste érudition.

La Rome du Nord devait l'attirer et c'est chez nous, au retour d'un voyage d'Orient, qu'il vint faire ses premières armes durant l'année académique 1876-1877. La Faculté de Théologie n'était pas encore fondée. Mais un cours d'Apologétique était destiné aux étudiants laïques ; on le lui confia ainsi que le cours de Droit naturel. C'est dans cet emploi que le trouva Mgr Baunard quand il vint à Lille commencer ses cours d'éloquence sacrée. Tous deux faisaient partie de cette cordiale commensalité qui avait été établie entre les professeurs demeurant rue Royale, et que présidait le recteur lui-même, Mgr Hautcœur. Quand Mgr de Kernaëret quitta Lille, il demeura lié avec son collègue, et nous avons trouvé, dans les papiers de Mgr Baunard, plus d'une lettre écrite par le prélat breton d'une plume animée et pleine de verve qui contraste avec l'allure plus calme et plus reposée de notre ancien recteur.

A Angers, où il se rendit ensuite, Mgr de Kernaëret fut agrégé à la Faculté de Théologie, que dirigeait Mgr Sauvé, et bientôt en devint le doyen ; il devait le rester jusqu'en 1900. Entre temps, Mgr Freppel l'avait inscrit parmi les chanoines honoraires de sa cathédrale (1891). La science théologique, à laquelle il avait voué un culte, ne l'empêchait pas de descendre dans le domaine de l'action. En 1886, il avait élu domicile à Saint-Martin-la-Forêt, sur le territoire de la paroisse Sainte-Thérèse. Le curé de cette paroisse le fit nommer Président de son Conseil de Fabrique et on vit le sympathique prélat se dévouer de toutes les manières aux œuvres paroissiales : école, patronage, cercle, qu'il s'agissait d'établir. Au moment des inventaires, c'est lui qui marchait en tête des catholiques réunis pour protester.

Il est mort le 12 Février, dans les dispositions de foi énergique et de sereine confiance en Dieu qu'on lui avait toujours connues. Dans ses derniers entretiens, il évoquait ses souvenirs de famille ; il parlait des études auxquelles il avait voué sa vie. Il a voulu perpétuer en quelque sorte sa science en léguant aux Dominicains d'Angers sa belle bibliothèque.

Son corps a été transporté à Plouguer-Carhaix, où il repose dans la sépulture de famille.

Bien qu'il n'ait été Lillois que peu de temps, notre Université Catholique tient à honneur de s'incliner devant cette figure originale et puissante d'un de ses premiers serviteurs. Elle garde précieusement le souvenir de l'ardeur religieuse si intense et de la science si étendue que Lille avait appréciées et admirées chez lui.

L. MAHIEU. »

47e Congrès national de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques. — Le Congrès de l'Union des Œuvres, rendez-vous chaque année de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de nos œuvres catholiques à la ville et à la campagne, aura lieu cette année à Reims, du 3 au 6 Juillet 1927.

Il sera présidé par Son Eminence le cardinal Lucon, archevêque de Reims, assisté de S. G. Monseigneur Crépin, évêque de Tralles, président de l'Union des Œuvres. Plusieurs membres de l'épiscopat ont déjà annoncé leur présence.

Depuis plus de 60 ans, l'Union, toujours fidèle à l'esprit de Mgr de Ségur, suit pas à pas l'évolution des œuvres populaires, et c'est ce qui fait l'intérêt de ses Congrès.

Cette année on étudiera une question qui répond éminemment aux préoccupations et aux besoins actuels : l'Apostolat laïque (collaboration des élites avec le clergé).

Un programme détaillé paraîtra sous peu. Il sera envoyé à toute personne qui en aura fait la demande au Secrétariat de l'Union, 82, rue de l'Universi é, Paris (7e).

BIBLIOGRAPHIE

Le cardinal Mercier (1851-1926), par Henry-Louis Dubly. — Un vol. in-8° illustré. Prix : 15 fr.

Par sa vie, par son œuvre, le cardinal Mercier restera dans l'histoire comme l'un de ces hommes dont Carlyle disait que le souvenir de leurs actes rehausse le prestige de la vie en lui donnant tout son prix. Quel fut le développement de « ce caractère » ; quels ont été les circonstances qui ont favorisé l'éclat de ce génie, c'est ce que montre cet ouvrage à la double lumière des faits et des idées.

« Plus on approche les hommes vraiment distingués et de grand esprit, plus on trouve en eux la source », c'est l'impression qui se dégage de l'étude d'une vie comme celle que M. H.-L. Dubly publie aujourd'hui. Les chapitres concernant « La renaissance thomiste » — « Les grandes heures de la guerre sous l'occupation allemande » — « Les conversations de Malines » seront particulièrement remarqués.

Dom J.-B. Monnoyeur, LA MESSE DES ENFANTS EN L'HONNEUR DU CHRIST-ROI. Joli in-16 raisin de 48 pages, orné de 21 gravures d'art. Prix de propagande : franco, 1 fr. 70 ; 15 fr. les 10 ; 25 fr. les 20 ; 48 fr. les 50 ; 90 fr. le 100. Magnifique édition sur papier glacé : franco, 2 fr. 90. — *Abbaye Saint-Martin de Ligugé* (*Vienne*). Chèque postal : Bulletin de Saint-Martin 606-10 Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Pèlerinage de Rumengol, les 11 et 12 Juin prochain, les trains omnibus circulant entre Quimper et Landerneau et vice versa s'arrêteront exceptionnellement au P. N. 543 voisin de Rumengol.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DEVINETTE

M — R — E — L — E
O — T — UB — N

Trouvez deux noms de villes de France en remplissant les intervalles. Toute personne qui enverra la solution juste aura droit à un superbe cadeau. Envoyez votre réponse aux **ATELIERS PAUL-BERT, 15, rue Paul-Bert, PARIS, 11e.** Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse.

LOURDES -:- A St-CHRISTOPHE

PENSION RECOMMANDÉE, en face de la maison de Bernadette, touchant le boulevard de la Grotte. — Journée complète 20 fr. — Arrangements pour prêtres, chefs de groupe. — Ecrire à l'avance.

Rédemptor Hôtel Lourdes

-:- -:- 100 Chambres claires et aérées -:- -:-

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LOURDES Hôtel du SACRE-CŒUR et SAINT-PIERRE

65, boulevard de la Grotte

(à 3 minutes de la Grotte) salle de bains, eau courante. Omnibus à la Gare.

Hôtel de Hollande -:- LOURDES

rue Massabielle (à 2 minutes de la Grotte)

Prix modérés. — Cuisine premier ordre. — Arrangements pour groupes et familles.

LOURDES Villa MADONA. *Avenue Peyramale.*

(près Grotte)

Pension de famille que nous recommandons tout particulièrement. — 75 lits. Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres. Cuisine très soignée et copieuse. Salon, fumoir, salle de lectures.

Prix modérés et de faveur pour groupe.

LOURDES — MAISON RECOMMANDÉE —

Mme Marceline LOUIS, 27, boulevard de la Grotte,

Journée complète : 22 fr. — Arrangements pour prêtres et chefs de groupes.

ARRÊT FACULTATIF DU TRAM — GARE — BOULEVARD

PÈLERINS DE LOURDES

en quête de logements, adressez-vous au **BUREAU PAROISSIAL,** *34, rue de l'Egalité, LOURDES.* — Services gratuits. — Joindre timbre pour réponse.

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 20 Mai 1927. N° 20

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Mai. — 5e après Pâques. Semi-double. Blanc.
Lundi, 23. — *Rogations.* — De la Férie. Violet.
Mardi, 24. — *Rogations.* — SS. Donatien et Rogatien, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 25. — *Rogations.* — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.
Jeudi, 26. — ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 27. — S. Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 28. — S. Augustin, Evêque. Double. Blanc.
Dimanche, 29. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Coray	le 22 Mai.
Guimaëc	du 23 au 25 —
Plonéis	du 26 au 28 —
Trégarantec	le 29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Nos diocésains ont appris par les journaux que Nous avions offert, au nom de l'Association diocésaine, de racheter l'ancien Séminaire, pour lequel le Diocèse avait dépensé, dans les dix années qui précédèrent la loi de Séparation, une somme de sept cent mille francs.

Nous comptions sur l'équité du Conseil général pour Nous permettre de rentrer par cette voie légale en possession de notre domaine.

Le vote qu'il a émis dans sa séance du 5 Mai a trompé toutes Nos espérances.

Nous tenons à remercier Messieurs les Conseillers géné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

raux qui ont soutenu de leur parole et de leur vote les justes intérêts du Diocèse.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Neuvaine préparatoire de la fête de la Pentecôte. — Mgr l'Evêque rappelle au Clergé et aux fidèles que Sa Sainteté le Pape Léon XIII a prescrit pour *chaque année* une neuvaine au Saint-Esprit, préparatoire à la fête de la Pentecôte. Cette neuvaine commencera le vendredi 3 Juin, pour se terminer le dimanche de la fête. Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin après la messe ou le soir au Salut, de l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit. Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines chaque jour ; indulgence plénière, pour l'un de ces jours, aux conditions ordinaires, applicable aux âmes du Purgatoire. On peut gagner les mêmes indulgences pendant l'Octave de la Pentecôte.

III. Pèlerinage diocèsain à Lourdes. — Nous prions les pèlerins de se faire inscrire toujours par l'intermédiaire du clergé paroissial. Les trains de Quimper et de Brest comptent déjà un grand nombre de pèlerins : il importe de se hâter. (Ne pas oublier que le train de Brest étant le train des malades ne peut prendre qu'un nombre assez limité des pèlerins ordinaires.) Les inscriptions pour le train de Landerneau se font plus lentement, mais là aussi il va y avoir affluence ces jours-ci.

— Les malades. — Comme les années précédentes, des voitures seront aménagées dans le train blanc pour le transport des malades. Ce train partira de Brest. Il sera sous la direction de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix. M. le docteur Philippon, de Brest, dirigera le service médical. Un personnel choisi d'infirmières et de brancardiers, assisté de religieuses, donnera aux malades les soins que réclame leur état.

Les billets pour les malades, comme pour les autres pèlerins, devront être demandés à M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. C'est à lui également que le prix des billets pour les malades doit être payé. Ce prix est le même que pour les autres voyageurs de 3e classe. Une somme supplémentaire de 30 fr. doit être versée pour aider à couvrir les frais d'hospitalisation et de pension à Lourdes.

En demandant les billets au secrétariat de l'Evêché, on devra faire savoir s'il y a un ou plusieurs malades. On devra, en outre, adresser à M. le chanoine Pichon les nom, prénoms et âge de chaque malade et un certificat du médecin. On lui fera savoir également si le malade peut voyager assis ou s'il doit être couché.

IV. Pèlerinage de la Ligue Patriotique des Françaises à Sainte-Anne d'Auray. — Le nombre des Ligueuses inscrites pour le train spécial Quimper-Sainte-Anne dépasse 850.

Le prix des billets retenus doit être versé *immédiatement* à M. le Secrétaire général de l'Evêché C/C 3480 Nantes ; ou à la permanence de la Ligue, rue du Frout, samedi, entre 14 et 16 heures.

V. Quête pour les Facultés catholiques de l'Ouest, *à toutes les messes et aux vêpres, le jeudi de l'Ascension.* — Nous recommandons au zèle des pasteurs et à la charité des fidèles les Facultés catholiques de l'Ouest établies à Angers. La note suivante en montre les besoins, en même temps qu'elle en fait ressortir l'importance. Elle sera lue en chaire, dimanche prochain, 22 Mai, à chacune des messes, dans toutes les paroisses et chapelles. MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers répondront au désir de Monseigneur en mettant, par quelques paroles explicatives et encourageantes, cette note à la portée de leurs fidèles.

Université catholique de l'Ouest. — L'Eglise qui a reçu de Notre-Seigneur la mission d'enseigner la vérité à toutes les nations, a toujours entretenu à grands frais des Ecoles, des Collèges et des Universités pour la formation intellectuelle de ses enfants.

Nos diocèses de l'Ouest, qui ont leurs Ecoles et leurs Collèges particuliers, ont établi, à Angers, leur Université catholique régionale. Cette Université se compose des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences et des Ecoles supérieures d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie.

Elle a célébré, il y a un an, avec l'assistance de tous les Evêques de la région, au milieu d'une affluence considérable, témoin et gage d'une sympathie et d'un intérêt croissants, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Le Souverain Pontife Pie XI lui a fait parvenir, pour la circonstance, une lettre personnelle pleine d'éloges et de très vifs encouragements qui s'adressent, à la fois, au zèle des Protecteurs, au dévouement des Professeurs et à la généreuse charité des Catholiques.

Les rétributions scolaires ne peuvent en effet suffire, dans nos Facultés catholiques non plus que dans les Facultés de l'Etat, à couvrir les frais indispensables et à servir, à des professeurs compétents et dévoués, les traitements strictement nécessaires à leur entretien personnel et à la subsistance de leurs familles. Nous demeurons obligés de faire appel à votre charité. En donnant généreusement, vous assurez la vie et l'activité d'une institution très importante de l'Eglise de France. Vos évêques l'ont établie pour *la formation des professeurs de nos collèges*, pour la préservation et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la confirmation de la foi et de la vie morale des jeunes étudiants destinés à *constituer l'élite agissante de nos groupements catholiques*. Ils en attendent certes, pour l'honneur de l'Eglise, le progrès de toutes les sciences, mais *plus encore* la diffusion d'idées capables, par leur conformité à l'Evangile, de consolider l'état social, en portant remède à la situation actuelle.

VI. Fête annuelle des Mères françaises. — L'*Action sociale de la Femme*, œuvre bénite par les trois derniers Papes, organise à nouveau cette année une journée des Mères françaises. Cette solennité est fixée au *dimanche 29 Mai*. Rien n'est plus opportun. Au moment où le sens familial est si menacé par les doctrines adverses, il est nécessaire de glorifier la Mère chrétienne et d'exalter son rôle modeste, mais très noble, dans un sentiment d'admiration et de reconnaissance.

MM. les Curés et Recteurs sont invités à faire en chaire, le 29 Mai, un court éloge de la Mère chrétienne, et demanderont aux Directeurs et Directrices d'écoles libres de consacrer une leçon ou une causerie au respect de la femme, à la grandeur de la mission des Mères, aux devoirs familiaux en général.

VII. Conférences ecclésiastiques.— Avis.— La Conférence dans laquelle doivent être étudiés les extraits du projet de statuts est celle qui remplace la deuxième (Mai-Juin) de l'*Ordo*.

Les collèges ecclésiastiques sont exemptés de cette Conférence.

VIII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 23	Lanmeur. — Guimaëc	Locquirec.
Mardi 24	Plouégat-Guerrand	Garlan.
Mercredi 25	Plourin	Plougonven.
Ascension 26	Plouigneau	Plouégat-Moysan.
Vendredi 27	Botsorhel	Guerlesquin.
Samedi 28	Lannéanou	Saint-Eutrope.

M. le vicaire général Cogneau accompagne Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : **c/c 3480. Nantes.** — ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Ve dimanche après la Pentecôte* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à Loc-Maria, réunion des Enfants de Marie, messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 3 heures. A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François. A 8 heures, Mois de Marie, sermon.

Le lundi : procession des Rogations à Saint-Corentin, départ de la cathédrale à 9 heures ; *le mardi* : à Kerfeunteun ; *le mercredi* : à Loc-Maria ; *le mercredi* : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi, fête de l'Ascension : offices aux mêmes heures que le dimanche. — Mois de Marie, à 8 heures du soir, sermon.

Tous les jours de la semaine : exercice du Mois de Marie à 8 heures du soir.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *5e Dimanche après Pâques (22 Mai)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : prières des Rogations. La procession part de l'église à 7 heures pour se rendre le lundi à la cathédrale, le mardi à Locmaria, et le mercredi à Kerfeunteun.

Jeudi 26 Mai, fête de l'Ascension : messes comme le dimanche. — A 8 heures du soir, vêpres, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie, et *à partir de vendredi*, neuvaine du Saint-Esprit, préparatoire à la fête de la Pentecôte.

PUPILLES DE LA NATION

ELECTIONS. — Par arrêté du 13 Mai 1927, M. le Préfet du Finistère a fixé la liste *définitive* des associations appelées à prendre part aux élections du 12 Juin 1927, à l'Office départemental des Pupilles de la Nation, dans les collèges ci-après indiqués :

1° Chambres syndicales ouvrières ; 2° Associations et Syndicats agricoles ; 3° Associations coopératives de production ; 4° Associations coopératives de consommation ; 5° Associations patronant des orphelins de la guerre ; 6° Associations de mutilés, réformés, veuves de guerre, ascendants.

Cette liste définitive est (tant pour la désignation des associations admises, que pour le nombre des délégués électeurs attribués), rigoureusement identique à la liste provisoire qui a été arrêtée le 29 Mars et déposée dans les mairies.

Les Présidents des Associations inscrites sur les listes définitives des collèges électoraux ci-dessus énumérés sont invités (art. 69 du décret du 15 Novembre 1917) :

1° A réunir, d'urgence (s'ils ne l'ont déjà fait), leurs conseils d'administration, pour désigner leurs délégués électeurs, dont le nombre est arrêté par les listes déposées dans les mairies ;

2° A remettre à leurs mairies respectives, dans le plus bref délai, et au plus tard, le 22 Mai, deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de leur conseil d'administration désignant leurs délégués électeurs.

Ce procès-verbal devra mentionner les nom, prénoms, adresse actuelle, lieu et date de naissance, profession et nationalité de chaque délégué électeur.

L'un de ces deux exemplaires de procès-verbaux devra être immédiatement, au plus tard, le 22 Mai, adressé, par la Mairie, à la Préfecture.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La question du Grand Séminaire au Conseil général. — Par une lettre du 24 Mars, Monseigneur l'Evêque avait proposé au Conseil général l'achat de l'ancien Grand Séminaire et de ses dépendances, actuellement loués, jusqu'en 1931, partie à la Guerre, partie à la ville de Quimper.

Le Conseil général fut saisi de la proposition par un rapport défavorable de M. le Préfet, prétextant l'utilité qu'il y aurait à transformer cet établissement en un asile pour les vieillards nécessiteux du département.

La session s'ouvrait le mercredi 4 Mai. A la Commission de l'Intérieur chargée de l'étude de la question, le Préfet apporta un nouvel argument contre l'aliénation immédiate. Le département, expliqua-t-il, n'est pas encore propriétaire incontesté de l'ancien Grand Séminaire, plusieurs villes du département, qui avaient contribué à en solder le prix en 1813, réclamant sur le domaine un droit de co-propriété. Il proposait donc d'ajourner la discussion du projet jusqu'à achèvement des procès en cours.

Cette manière de voir fut vivement combattue par M. François du Fretay, conseiller général de Douarnenez, qui répondit fort justement que le Conseil général pouvait dès maintenant aliéner sa part de propriété, à charge pour l'acquéreur de se substituer à lui dans son litige avec les villes demanderesses.

C'est en cet état que la question venait en discussion dans la séance du jeudi 5 Mai. Le rapporteur, M. Lancien, concluait à l'ajournement. M. du Fretay demanda l'aliénation immédiate au prix de 1 million, dont 200 000 francs payables tout de suite, le reste, portant intérêts à 5 %, devant être versé à l'issue des procès en cours, au cas où elle serait favorable au département.

Cette proposition, dont M. du Fretay fit valoir tous les avantages pour le département, fut combattue par MM. Lancien, Le Hars et Masson, et appuyée par MM. de Guébriant, Jadé et Trémintin. Le vote qui suivit donna 20 voix pour l'amendement du Fretay et 20 voix contre. L'ajournement fut prononcé.

Voici comment se sont répartis les votes des conseillers généraux :

Pour : MM. Richard, Gouérou, Danguy des Déserts, du Frétay, de L'Hôpital, Boucher Laurent, Audren de Kerdrel, Bihan-Pondec, Mocaër, Le Bescond de Coatpont, Berthé émé, Hénaff, Fortin, Boucher Marcel, Trémintin, Caill, Jadé, comte de Guébriant, Cheminant, Guillou.

Contre : MM. Tanguy, Messager, Goude, Masson, Lancien, Goas, Le Guern, Cariou, Bénac, Louppe, Le Dilasser, Guillemot, Bourgot, Jaouen, Le Coz, Le Hars, Le Louédec, Kergourlay, Croissant, Mazé.

Absents : MM. Bouilloux-Lafont, Cadoret, Le Jeune.

Nécrologie. — M. LANNUZEL, *Recteur de Pont-Aven*, qui vient de s'éteindre à l'âge de 65 ans, dans la maison charitablement accueillante des Dames Augustines de Pont-l'Abbé, où depuis six mois son état de santé l'avait contraint de se retirer, laisse après

lui le souvenir d'un homme doux, timide, pacifique, foncièrement bon, d'un prêtre pieux, sage, consciencieusement appliqué aux devoirs de son ministère et ne donnant à ses pensées comme à son activité d'autre objet que le salut des âmes.

Né à Edern le 11 Décembre 1862, il reçut d'un des vicaires quelques leçons de latin, et vint habiter Quimper au même moment où il entrait, un peu tardivement, au petit Séminaire de Pont-Croix avec l'idée arrêtée de devenir prêtre. Il s'y montra tout de suite élève sérieux, docile, studieux, ennemi par tempérament, semblait-il, de toute dissipation et de toute turbulence, bon camarade aussi, facile et accommodant toujours. Et jamais il ne dévia de cette ligne et ne cessa d'être au collège, comme au Grand Séminaire, un modèle de régularité de travail et de solide piété.

Ordonné prêtre à Quimper le 10 Août 1887, il fut nommé, au mois de Janvier suivant, vicaire au Conquet. Il n'y resta que trois ans, mais il fut ensuite 17 ans vicaire à Landerneau, et 18 ans, recteur à Pont-Aven. Il était de ceux qui ont besoin du temps pour voir apprécier leurs solides qualités. Dieu ne l'avait pas doué de ces talents qui facilitent l'exercice du ministère paroissial et en assurent plus rapidement le succès. Il était d'une timidité exagérée, et sa parole était embarassée. Ces défauts paralysaient souvent les efforts de son zèle, on ne peut douter qu'il en ait lui-même beaucoup souffert. Mais, sous ces apparences timides et gênées, il cachait un esprit si sage, un cœur si bon, une âme si surnaturelle qu'il inspirait la confiance et l'attachement à tous ceux avec qui il entrait en relations.

Dans les derniers temps de son rectorat à Pont-Aven, la maladie avait encore accentué ces défauts naturels : la paralysie avait atteint le cerveau et la langue. Il dut donner sa démission. Malgré les soins qui lui furent prodigués à Pont-l'Abbé, il ne retrouva plus la parfaite lucidité de son esprit. Il était néanmoins très édifiant par sa piété et ses longues stations devant le Saint-Sacrement. Ses derniers moments ne démentirent pas ces sentiments : ayant reçu les sacrements des mourants avec une foi très vive, il supporta sans une plainte les dures souffrances d'une agonie de plusieurs jours, qui achevèrent de préparer son âme vraiment sacerdotale pour sa réception dans les saints parvis.

R. I. P.

CONGRÈS MARIAL DE BRÉLÈS, *du 7 au 10 Juillet 1927*, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

JEUDI, 7 JUILLET : **journée des enfants.**

De 9 heures à 9 h. 45, arrivée des enfants des paroisses en procession. — Visite à l'église.

10 heures. — Grand'messe en plein air chantée par M. André, curé de Saint-Rénan. Sermon par M. Grall, recteur de Ploudaniel.

Après la grand'messe, *séances d'études.*

Pour *les garçons de la communion solennelle*, dirigée par M. le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chanoine Grill, inspecteur diocésain et M. Caroff, recteur de Plouguin.

Pour *les filles de la communion solennelle*, dirigée par M. le chanoine Derrien, curé de Ploudalmézeau, et M. Pondaven, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau.

Pour *les garçons de la communion privée*, dirigée par M. Pondaven, recteur de Porspoder, et M. Calvarin, recteur de Tréglonou.

Pour *les filles de la communion privée*, dirigée par M. Gouriou, recteur de Landunvez et M. Ollivier, recteur de Plourin.

A partir de 1 h. 1/2, récitation du chapelet avec mystères, prêchés par M. Madec, chapelain de Kérinou.

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles présidées par M. Jézéquel, recteur de Saint-Pabu.

Après vêpres, *grande procession des enfants*. — Allocution de M. Affret, recteur de Plouédern. — *Bénédiction du Saint-Sacrement*.

Directeur du chant : M. Inizan, recteur de Tréouergat.

4 h. 1/2, départ des processions.

VENDREDI, 8 JUILLET : **journée Sacerdotale.**

9 h. 1/2 : grand'messe pour le clergé et les fidèles, chantée par M. le chanoine Le Roy, Directeur des Œuvres diocésaines. Sermon français par le Père Texier, directeur de la revue : *Le Règne de Jésus par Marie*, de Saint-Laurent-sur-Sèvres (Vendée).

10 h. 1/2 : Séance d'étude pour les prêtres : *Les devoirs personnels du prêtre à l'égard de la Très Sainte Vierge.*

11 h. 3/4 : examen particulier.

1 h. 1/2 : chapelet, vêpres et complies pour le clergé.

2 heures : conférence : *Apostolat Marial du prêtre, propager la Dévotion à Marie.*

3 h. 1/2 : bénédiction du Saint-Sacrement.

SAMEDI, 9 JUILLET : **journée paroissiale.**

9 heures : service et messe chantée par M. Déniel, recteur de Brélès. Sermon par M. Saliou, recteur de Plounéour-Trez, ancien recteur de Brélès ; *La Très Sainte Vierge et les âmes du Purgatoire.*

L'après-midi reste libre pour les préparatifs du lendemain.

DIMANCHE, 10 JUILLET : **grand Pardon Marial.**

5 heures, 6 heures, 7 heures et 8 heures, messes de communion.

De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4 : arrivée des processions des paroisses qui passeront par l'église pour se rendre ensuite dans la cour du patronage où auront lieu les offices.

9 h. 1/4 : Monseigneur l'Evêque précédé de la procession de Brélès, partira de l'église pour se rendre au patronage.

9 h. 1/2 : *Messe pontificale chantée par S. G. Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon.* Sermon par M. le chanoine Joncour, vicaire général. Immédiatement après la messe, **séances d'études.**

Dans la cour de l'école libre des garçons. — Section des hommes, dirigée par M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas, et par M. Le Pape, curé des Carmes de Brest.

Dans le bois de l'école libre des garçons. — Section des femmes, dirigée par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, et par M. le chanoine Manchec, supérieur de la Maison Keraudren, à Lambézellec.

Dans la cour du patronage. — Section des jeunes gens, dirigée par M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat, et par M. Hily, recteur de Plouzané.

Dans la cour de l'école libre des filles. — Section des jeunes filles, dirigée par M. le chanoine Derrien, curé de Ploudalmézeau, et par M. Grall, curé de Fouesnant.

Pendant les séances d'études bretonnes, le Père Texier donnera un sermon français à l'église.

A partir de 1 heure au patronage : récitation continuelle du chapelet avec mystères prêchés par M. Madec, chapelain à Kérinou.

2 h. 1/2 : Vêpres pontificales. — **Grande procession des paroisses.** — Les Maires en écharpe, en compagnie de M. Fortin, sénateur, et de M. Inizan, député, prendront place dans le cortège immédiatement après Monseigneur l'Evêque. — Allocution de Sa Grandeur. Bénédiction du Saint-Sacrement. Départ des Processions. Directeur du chant, M. Herry Joseph, sous-directeur du collège Bon-Secours, à Brest. M. Le Page, de Lanrivoaré, tiendra l'harmonium les quatre jours.

Les processions du Folgoët et de Rumengol prendront part au congrès de Brélès. **Monseigneur désire qu'il y ait le plus grand nombre possible de processions au congrès de Brélès.** L'excellente musique du patronage de Lesneven prêtera son concours. Le haut-parleur permettra à tous d'entendre distinctement les sermons et les allocutions.

Pour glorifier la Très Sainte Vierge et lui témoigner votre amour, *venez au Congrès Marial de Brélès, surtout le dimanche 10 Juillet 1927*, qui sera une journée triomphale en l'honneur de la Reine du Ciel.

S. G. Monseigneur Duparc a daigné bénir et approuver ce programme en ces termes : « *Je bénis le Congrès Marial de Brélès, et je » souhaite qu'il rende gloire à Dieu et à la Sainte Vierge et qu'il aug- » mente la dévotion dans l'âme des fidèles.*

» Quimper, 15 Mars 1927. » † ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon. »

LE FOLGOAT. — **Le lundi de la Pentecôte.** — *Questionnaire qui sera discuté au Congrès des Cercles d'études.*

1°) Etes-vous convaincu de l'utilité et de l'opportunité d'un Cercle d'études dans votre collège, école ou paroisse ? — Quelles réponses avez-vous prévues aux *objections* qui pourraient vous être posées à ce sujet ?

2°) De combien de membres se compose votre cercle ? — Dans quelles *classes*, s'il s'agit de collèges ou écoles, — dans quelles *catégories de personnes*, s'il s'agit de paroisses, *à quel âge* les prenez-vous, et en quelle *proportion* par classe ?

3°) Comment se font le *choix* des *nouveaux membres*, et l'élection du *bureau ?*

4°) *Le programme d'études* est-il arrêté et le *travail réparti* dès le commencement de l'année ?

5°) Réunions : A) *ordinaires :*

1. Combien en avez-vous en tout ? — Où, quand ont-elles lieu ? — hebdomadaires ? — ou bi-mensuelles ? — ou mensuelles ?

2. Physionomie de chaque séance :

a) Commentaire de l'Evangile : durée et genre de commentaire ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

b) Conférence : lue, ou bien déclamée ? ou bien sous forme de simple causerie ?

c) Critique : est-elle prévue, un membre du cercle étant désigné d'avance pour faire la critique ? ou laissée à l'inspiration du moment ? Qui dirige la discussion ?

d) Y a-t-il *d'autres exercices :* déclamation, diction, lecture, chant, etc. ?

B) *Extraordinaires :* Combien ? Quand ? Quel genre ? — Faites-vous venir des conférenciers du dehors ?

6°) De quelle façon les *dignitaires* entendent-ils leur *rôle ?* Le président ? Le ou les secrétaires ? Le trésorier ? Le bibliothécaire ?

7°) De quelles *ressources* disposez-vous ? 1. Cotisation (montant) ? 2. Droits d'entrée pour séances extraordinaires ? 3. Dons ?

8°) A quelles *publications* êtes-vous abonnés ? Lesquelles ont vos préférences ? Quels seraient vos désiderata à ce sujet ?

9°) Quelle est *l'histoire* sommaire de votre cercle ? Fondation. Principaux sujets traités. Résultats acquis ?

10°) Publiez-vous des *comptes rendus* de vos séances ? Sous quelle forme, et combien par an ?

11°) Les *anciens membres,* qui ont quitté le collège, l'école ou la paroisse, *restent-ils en relation* avec le cercle, et font-ils profiter leurs jeunes camarades de l'expérience qu'ils ont pu acquérir dans les divers milieux où ils vivent ?

Nota. — Prière aux directeurs ou secrétaires des cercles d'adresser, aussitôt que possible, les réponses à M. le Recteur du Folgoat.

Plogonnec. — **Pardon de Notre Dame de Lorette,** *le dimanche 29 Mai.* — La messe sera chantée par M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu, et le sermon sera donné par M. le chanoine Berthou, curé-doyen de Lannilis.

Samedi 28 : à 6 heures, 1res vêpres.

Dimanche 29 : 1re messe à 7 heures, 2e messe à 8 heures ; grand'messe à 11 h. 1/2 ; — récitation du Rosaire à 2 h. 1/2 ; — Vêpres, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement à 3 h. 1/2.

Lundi 30 : pèlerinage annuel à la chapelle et consécration des enfants à Notre-Dame de Lorette.

Les onze derniers jours de Mai, à l'exception du 5e dimanche après Pâques et de la fête de l'Ascension, il y a messe à la chapelle ; on y entend les confessions des fidèles, qui peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Quimperlé. — **L. P. D. F.** — La retraite fermée des « Jeunes », donnée chez les Dames de la Retraite, du 13 au 17 Mai, par M. l'abbé Geffroy, curé de Montauban de Bretagne, réunissait 35 retraitantes : Sainte-Anne du Passage, 12 ; Quimperlé, 7 ; Douarnenez et Pont-Aven, 4 ; Bénodet, Concarneau, Fouesnant, La Forêt, Névez, Pouldreuzic, Quimper et Scaër, 1.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme — Capital : 500 Millions de Francs

Reg. Com. : Seine N° 64.402

Assemblée générale annuelle du 9 Mai 1927.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires s'est tenue le 9 Mai sous la présidence de Monsieur André Homberg.

Le rapport présenté aux actionnaires par le Conseil d'Administration, après avoir fait allusion aux embarras financiers dont notre pays a particulièrement souffert pendant les premiers mois de 1926, souligne le revirement heureux qui s'est produit dès la fin de Juillet.

Après avoir exposé la situation économique de la France pendant l'année 1926, le rapport indique que le fait le plus intéressant qui se soit produit sur le marché des capitaux, a été la reprise des valeurs à revenu fixe. Ces titres ont reconquis peu à peu la faveur du public, à mesure que la valeur du franc s'est améliorée.

Les guichets de la Société Générale ont prêté leur meilleur concours aux opérations financières du Trésor, ils sont intervenus également dans le placement d'emprunts nombreux émis par les Départements et les Villes d Régions dévastées, les Compagnies de Chemins de fer, le Crédit Foncier de France et les grandes Sociétés industrielles et commerciales.

Le bilan porte la trace à la fois de l'activité générale au cours de l'exercice et du développement propre pris par la Société Générale. C'est ainsi que, d'une année à l'autre, les dépôts se sont élevés de 7.413 millions à 8.603 millions.

Au cours de 1926, le niveau des prix ayant subi un mouvement continu de hausse plus rapide que pendant les années précédentes, la Société a procédé à plusieurs reprises à des relèvements d'appointements de son Personnel. En fin d'année, elle a jugé utile de procéder à une révision d'ensemble des traitements.

Les produits nets de l'exercice s'élèvent à 43.757.948 frs. 26 sur lesquels le Conseil a proposé un dividende brut de 35 frs. par action (libérée de 250 f. contre frs. 27,50 en 1926.

Un accompte de frs. 10, ayant été payé le 15 Novembre 1926, le solde, sous séduction des impôts, représente un montant net de frs. 19,30 qui sera distribué au plus tard le 30 Juin.

Le Conseil a proposé, en outre, d'affecter aux réserves une somme globale de frs. 15.044.164,13, dont frs 6 millions prélevés sur les bénéfices et frs. 9.044.164,13 représentant les résultats obtenus par la Société en 1926 dans ses exploitations du Pérou, et de reporter à nouveau une somme de 12.207.701 frs. 49.

Assemblée Générale Extraordinaire du 9 Mai 1927.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue à la suite de l'Assemblée Ordinaire, a adopté les diverses résolutions qui lui étaient présentés par le Conseil, à l'effet de donner à celui-ci l'autorisation de réaliser, en une ou plusieurs fois, éventuellement une augmentation de capital de 250 millions de francs.

Les actions nouvelles seraient soumises à un régime statutaire identique à celui des actions anciennes. Toutefois, pendant cinq ans, le Conseil pourra émettre une tranche de 50 millions de frs. par création de Cent Mille actions qui jouiraient, dans les Assemblées Générales, de 5 fois plus de voix que les actions anciennes et dont la transmission serait soumise à l'agrément du Conseil ; la date de création de ces actions à vote privilégié devrait être ratifiée par une assemblée ordinaire.

Dans son rapport, le Conseil, insistant sur le caractère éventuel des dispositions adoptées, a souligné qu'elles constituaient seulement des mesures de précaution dont il n'envisage pas actuellement de se servir,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hôtel Maris Stella, Villa Sion Réunis
ABADIE, Prop., *Route de Pau*, LOURDES
Chemin direct sur boulevard, 3 minutes de la Grotte. Prix avantageux aux prêtres, Pèlerins et groupes. Confort moderne. Panorama splendide. Auto à la Gare.

PÈLERINS DE LOURDES
en quête de logements, adressez-vous au **BUREAU PAROISSIAL**, *34, rue de l'Egalité, LOURDES.* — Services gratuits. — Joindre timbre pour réponse.

LOURDES — MAISON RECOMMANDÉE — Mme Marceline LOUIS, 27 boulevard de la Grotte,
Journée complète : 22 fr. — Arrangements pour prêtres et chefs de groupes.
ARRÊT FACULTATIF DU TRAM — GARE — BOULEVARD

LOURDES Hôtel du SACRE-CŒUR et SAINT-PIERRE
65, boulevard de la Grotte
(à 3 minutes de la Grotte) salle de bains, eau courante. Omnibus à la Gare.

LOURDES Villa MADONA. *Avenue Peyramale.*
(près Grotte)
Pension de famille que nous recommandons tout particulièrement. — 75 lits. Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres. Cuisine très soignée et copieuse. Salon fumoir, salle de lectures.
Prix modérés et de faveur pour groupe.

LOURDES -:- A St-CHRISTOPHE
PENSION RECOMMANDÉE, en face de la maison de Bernadette, touchant le boulevard de la Grotte. — Journée complète 20 fr. — Arrangements pour prêtres, chefs de groupe. — Ecrire à l'avance.

Le plus beau Cadeau de Première Communion !
Le Chapelet de la Vie de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

L'apothéose de Ste Thérèse

(Approuvé par l'Office Central de Lisieux) modèle déposé
Ce chapelet se caractérise par l'introduction entre les Dizaines de 12 MEDAILLETTES représentant chacune un EPISODE choisi entre les plus saillants de la VIE de la petite Sainte.
En vente dans toutes les bonnes maisons de bijouterie, de librairie religieuse et objets de piété.
G. D. Edit. Paris

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 27 Mai 1927. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Mai. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires de Ste Marie-Madeleine et de l'octave.
Vêpres du suivant, mémoires du dimanche et de l'octave.
Lundi, 30. — Ste Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2e classe. Blanc.
Mardi, 31. — Ste Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 1er Juin. — S. Ronan, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 2. — Octave de l'Ascension. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 3. — Ste Clotilde, Veuve. Double. Blanc.
Samedi, 4. — Vigile de la Pentecôte. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 5. — PENTECÔTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Trégarantec	du 29 au 31 Mai.
Loc-Maria Berrien , ...	du 1er au 3 Juin.
Cléder	du 4 au 5 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi 2.....	Pupilles de la Marine	Lambézellec.
Vendredi 3....	La Retraite.....	Ecole Jeanne-d'Arc.
Samedi 4.....	Saint-Marc.....	Ecole de la Croix-Rouge.
Pentecôte 5....	Pensionnat du Pilier-Rouge.	St-Joseph du Pilier-Rouge.

M. le vicaire général Cogneau accompagne Monseigneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension, 29 Mai :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon, bénédiction.

Lundi : à 8 h. 1/2 du soir, récital d'orgue par M. Bonnet, maître-organiste de Paris ; sermon par M. Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest, bénédiction solennelle.

Mardi : clôture des exercices du Mois de Marie à Loc-Maria. Départ à 8 heures du soir de la procession des deux paroisses, sermon et bénédiction.

Mercredi 1er Juin : ouverture de la retraite des enfants à la chapelle, à 5 heures.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 5 heures. — A 8 heures, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur, récitation des litanies, amende honorable.

Tous les jours, excepté le dimanche : la messe de 6 heures est dite à l'autel du Sacré-Cœur ; récitation des litanies. Les vendredis, réunion à 8 heures du soir.

Dimanche de la Pentecôte : messe de communion des enfants à 7 h. 1/2. Il n'y aura pas de messe de 8 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension (29 Mai) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 8 heures du soir, procession à Loc-Maria, pour la clôture du Mois de Marie.

Mercredi : 5 heures, ouverture de la retraite des enfants, qui sera prêchée par M. Gouchen, aumônier du Likès. — Messe de communion, *dimanche*, à 7 h. 1/2.

1er vendredi du mois : de 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : 6 heures, bénédiction des fonts baptismaux.

Quimper. — **Salut solennel et audition de musique religieuse.** — Un Salut solennel sera donné lundi prochain, 30 Mai, à 20 h. 30, à la cathédrale, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Au cours du Salut le maître Joseph Bonnet se fera entendre à l'orgue de chœur d'abord, au grand orgue ensuite.

La chorale de Saint-Corentin exécutera à 4 voix mixtes plusieurs chœurs empruntés au Répertoire palestrinien, à la musique moderne, et à la littérature celtique.

M. l'abbé Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest, prononcera une allocution de circonstance.

MM. les Ecclésiastiques prendront place au grand chœur.

Nécrologie. — M. DILASSER François-Marie. — M. Dilasser naquit à Berrien, le 4 Septembre 1840. Il entra au Petit Séminaire de Pont-Croix à un âge où les collégiens ont déjà leurs études bien avancées. Ses condisciples encore vivants, contemporains de ces temps lointains, se souviennent toujours du solide garçon, court, trapu, qui remplissait alors scrupuleusement les fonctions de réglementaire et que l'on désignait sous le titre affectueux de « père » qu'il garda jusqu'à sa mort...

Il fut un séminariste pieux et consciencieux. Nommé vicaire à Plouigneau aussitôt après son ordination, le 18 Août 1869, il conquit tous les cœurs par son humeur souriante, son robuste bon sens, son esprit profondément surnaturel. Son oncle, recteur de Saint-Ségal, désirait l'avoir comme collaborateur. M. Dilasser ne crut pas déchoir en acceptant, en 1875, ce poste modeste. Il devint ensuite vicaire à Pleyben, puis recteur de la paroisse de Saint-Cadou. Mais c'est à la Forêt-Fouesnant que devaient s'écouler les plus nombreuses années de sa carrière sacerdotale. Il y vint le 19 Juin 1888 et n'en sortit qu'en 1922, pour aller goûter à Keraudren un repos bien gagné. Les paroissiens de La Forêt se rappelleront longtemps l'infatigable vieillard aux cheveux blancs, un peu brousailleux, qui, après 80 ans bien sonnés, remplissait encore au milieu d'eux toutes les fonctions du saint ministère avec un entrain soutenu et une foi à transporter les montagnes.

A Keraudren, M. Dilasser fit de son repos une vraie préparation à la mort. Il y menait une vie de séminariste, partagée entre ses devoirs religieux, ses exercices de piété et son travail qui consistait en lectures pieuses. Il disait au moins un rosaire par jour. « Il faut prier, disait-il à ses confrères, c'est notre seul apostolat ici. » Il paraissait devoir continuer longtemps encore cette vie toute édifiante quand, coup sur coup, il fut frappé de paralysie et de congestion pulmonaire qui l'enlevèrent au bout de dix jours, laissant à tous le souvenir d'un prêtre pieux, régulier, tout surnaturel et d'un esprit de charité vraiment remarquable.

R. I. P.

Brevet d'Instruction Religieuse *(31 Mars 1827).* — 1re Partie : Ecriture Sainte. — *Observations suggérées par la correction des épreuves écrites.* — L'impression d'ensemble qui se dégage des copies présentées est celle d'une préparation consciencieuse de la part des Maîtres et Maîtresses, et d'un travail sérieux chez la plupart des élèves.

En effet, en totalisant les points obtenus, on trouve comme moyenne générale, 11, 33 sur 20. — 40 copies seulement sont restées au-dessous de 10 ; des 120 autres, qui atteignent ou dépassent 10, 21 obtiennent la note « Bien », et 15 la note « Très bien ». Parmi celles-ci, deux méritent une mention spéciale : les nos 90 (avec 19) et 83 (avec 19 1/2).

×

1re Question. — *Les lieux de culte sous l'ancienne loi.* — D'une façon générale, on a compris la question, et mentionné (avec plus ou moins de développement), comme lieux de culte au temps de N.-S. : le Temple de Jérusalem et les synagogues.

Un certain nombre de candidates ont droit à des félicitations

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour la netteté de leur plan : divisions et subdivisions bien détachées, précédées de chiffres et de lettres, et mises en relief par les mots importants soulignés ou écrits différemment. En particulier, nous avons cru reconnaître dans la série 132-144 la formation méthodique d'un ancien professeur... Exemple à imiter.

Beaucoup de bonnes copies, quelques-unes excellentes. — Mais ailleurs, que de notions superficielles, et même fausses !

Trop de candidates n'ont pas compris le sens des termes employés, dont l'explication précise a dû cependant leur être donnée ; d'autre part, ont-elles prêté une attention suffisante aux représentations du *Temple* par l'image, que donnent pourtant les différents manuels ?

2e Question. — *Mort de Saint Jean-Baptiste.* — Il n'y avait guère qu'à reproduire le récit évangélique ; aussi, les réponses sont en grande majorité satisfaisantes.

A signaler cependant une lacune assez fréquente : on omet d'indiquer la *cause* de l'emprisonnement du Précurseur, ce qui rend inexplicable la haine dont le poursuit Hérodiade...

A côté de cela, des inadvertances qui étonnent pour plusieurs, la fille d'Hérodiade est « la fille d'Hérode », « sa filleule » pour une autre. — Hérode « devient l'empereur Hérode », « Héraud », « Archélaüs » (son fils). — Le nom d'Hérodiade se métamorphose en : Hérodaïde, Hérodide, Heroïdie, Héroïdia, Hérodia, Hérodiate, Hérodiaque, Hérodianne...

D'autres, plus prudentes, suppriment les noms qui les gênent : « un homme », « une femme », « une jeune fille », « une danseuse », « une habituée des grands bals, où elle obtenait de grands succès ».

Dans une copie, Hérode « fait décapiter Saint Jean-Baptiste *pour ses disciples* » ; dans une autre « on le *guillotine* » ; dans une troisième « la jeune fille mit sa tête *au bout d'une pique* » ; dans une quatrième, « elle *martyrisa la tête* de J.-B.; mais celle-ci (?) fut punie par le bon Dieu plus tard ».

Enfin cette perle : Jean était le garçon d'honneur des noces spirituelles de Jésus avec les âmes » !... **Ch. P.**

(A suivre.)

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 15 au 21 Mai.* — 28 paroisses ; 58 retraitantes : Plouider, 10 ; Plouescat, Plouvien, 5 ; Goulven, Plabennec, Plounévez-Lochrist, 3 ; Lannilis, Lanrivoaré, Milizac, Plouarzel, Ploudaniel, Plouédern, Plouguerneau, 2 ; Brest (Saint-Martin et Saint-Michel), Cléder, Le Folgoat, Guipavas, Kernilis, Lambézellec, Lennon, Lesneven, Saint-Derrien, Saint-Frégant, Saint-Marc, Saint-Méen, Saint-Renan, Trégarantec, 1.

MORLAIX. — **L. P. D. F.** — La retraite de la L. P. D. F. prêchée au couvent de Notre-Dame de la Victoire de Morlaix, du 17 au 20 Mai, par M. le chanoine Pichon aux 21 Ligueuses venues de différents groupes, laisse à toutes les retraitantes un souvenir délicieux de la paix goûtée à l'ombre du cloître et de l'accueil si affable des religieuses Augustines. Cette retraite a mis dans l'âme des assistantes un renouveau de zèle et un désir sincère de répondre à l'appel du Divin Maître, répété, avec un cœur ardent, par le prédicateur, « aimer Jésus et le faire aimer ».

Le Congrès national Eucharistique de Lyon. — Les grandes séances d'ouverture commenceront le samedi 6 Juillet, et la clôture aura lieu le dimanche 10.

Nous avons reçu le splendide programme des exercices qui doivent grouper pendant ces jours en des réunions spéciales les hommes, les jeunes gens, les dames, les jeunes filles, les prêtres, et celui des assemblées générales de l'après-midi et du soir.

La journée du jeudi 7, outre les réunions générales et spéciales, prévues par le programme, sera surtout la journée des enfants ; et voici les exercices qui leur sont réservés : à 7 heures, dans toutes les paroisses, messes de communion générale des enfants et instructions.

A 10 heures, dans toutes les paroisses pour les enfants de Lyon, dans des salles appropriées pour les enfants venant du dehors, séances d'études et projections eucharistiques.

A la cathédrale, réunion générale des enfants de chœur de la ville et du dehors.

A 14 heures, grande procession générale des enfants, présidée par deux évêques. Départ de la maison des Lazaristes et montée vers Notre-Dame de Fourvière.

A 15 heures, à l'église Saint-Bonaventure, cérémonie eucharistique des tout petits.

Ce programme inspirera aussi l'organisation paroissiale, cantonale ou régionale dans notre diocèse.

Déjà tous les *Croisés* de l'Eucharistie, par leur organe si vivant du *Trait d'Union* et le zèle de M. le chanoine Cardaliaguet, leur directeur diocésain, mobilisent leurs cadres et leurs bataillons. La région brestoise fera un pèlerinage à Notre-Dame du Portzic. La région de Morlaix, à La Salette. Nos renseignements nous font prévoir une mobilisation générale qui dépassera le chiffre de 60 000 enfants de 1923 et 1925.

Courage ! et en avant pour Jésus-Eucharistie !

Liste des Aumôniers et Correspondants militaires
pour 1927

Alençon : Abbé Dallier, vicaire à Saint-Pierre de Montfort, rue du Mans (cercle). — Abbé Fauvel, vicaire à Notre-Dame, rue du Bercail (cercle).

Ancenis : Abbé Daniel, curé. — Raphaël Laudron, Grande-Rue.

Angers : Chanoine Ballu, 12, rue Kellermann (cercle). — De Lambilly, 4, rue de Bel-Air.

Brest : Abbé de Kervenoaël, 52, rue Emile-Zola (cercle). — Abbé Pol Aubert, 12, rue Jean Macé (école navale). — Abbé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cloarec, aumônier de l'hôpital maritime. — Abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles de la Marine, 21, rue Colbert.

Châlons-sur-Marne : Abbé Royer, 16, rue du Collège (cercle).

Cherbourg : Abbé Armand Colette, 22, rue Tour-Carrée (cercle). Maison de famille.

Coëtquidan (camp) : Abbé Quéro, recteur de Saint-Raoul. Œuvre militaire.

Dinan : Abbé du Plessix, vicaire à Saint-Malo de Dinan. — Patronage de la Société Sportive La Beaumanoir.

Dinard : Abbé Lerasle, vicaire.

Fontainebleau : Abbé Maziou, vicaire, 2, rue de la Paroisse (cercle), 57, rue de Fleury.

Fontenay-le-Comte : Abbé Martineau, vicaire à Notre-Dame. Œuvre militaire.

Granville : Abbé Ygouf, curé, 1, rue Saint-Paul (cercle et foyer). — De Gibon Saint-Nicolas, près Granville.

Guingamp : Abbé Le Dû, vicaire, Patronage Charles de Blois.

Lambézellec : Abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles de la Marine.

Landerneau : Abbé Creignou, vicaire.

La Roche-sur-Yon : Abbé Godillon, 23, place Napoléon. Œuvre militaire. — Abbé Pronteau, vicaire à Saint-Louis.

Le Mans : Abbé Grandin, 3, rue Maupertuis (foyer). — Abbé de Forceville, 16, rue du Puits de quatre roues.

Les Sables d'Olonne : Abbé Vignaud, vicaire à Notre-Dame de Bon Port.

Lorient : Abbé Pasco, 11, rue de l'Hôpital (cercle pour soldats et marins). — Abbé Le Lin, professeur à Saint-Louis (cercle pour officiers de marine). — Amiral Barbin, Foyer du soldat et du marin.

Luçon : Abbé Fisson, vicaire à la cathédrale.

Meaux : Chanoine Mugnier, curé de Notre-Dame, 21, rue de Cornillon. Cercle Saint-Faron, 30, rue de Tivoli. — Abbé Longuet, 12, rue du Palais de Justice.

Melun : Abbé Romain, vicaire à Saint-Aspais. Cercle, 8, rue du Miroir.

Metz : Abbé Sanson, 13, rue Marchand. Foyer militaire. — Abbé Barlier, Hôpital militaire Plantière. Œuvre du soldat sans famille.

Nantes : Abbé Mahot, directeur de l'œuvre militaire, 6, rue des Orphelins.

Paris : Abbé Zemer, vicaire à Saint-Augustin, 6, avenue Portalis (casernes de la Pépinière et de Penthièvre, 5e R. I. ; abri 38, rue du Rocher. — Abbé Sther, vicaire à Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique (Ecole militaire et caserne de la Tour Maubourg, 24e R. I., 22e Section C. O. A., 20e Section E. M., 11e et 12e Cuirassiers). Foyer du Soldat, 9 bis, passage Landrieu, dir. M. Biré. — Abbé de l'Epinois, vicaire à Sainte-Clotilde et aumônier des Invalides, 11, rue Casimir-Périer. (Ministère de la Guerre). — Abbé Claudey, 2e vicaire de Saint-Médard, 106, rue Monge (caserne de Lourcine, 23e R. I. C. et Malgaches). — Cercle, 14, rue Censier. — Abbé Le Moing, vicaire à Saint-Eloi, 13, impasse Mousset (caserne de Reuilly, 46e R. I.). Foyer, 44, avenue Daumesnil. — Abbé Legeret, vicaire à Notre-Dame de Lourdes, 85, rue Haxo (caserne des Tourelles, 31e R. I.). — Cercle, 85, rue Haxo. — Abé Couturier, vicaire à Sainte-Geneviève des Grandes Carrières, 174, rue Championnet (caserne de Clignancourt, 21e R. I. C.). Cercle, 14, rue Jean-Dolfus prolongée. — Abbé Denevers, vicaire au Kremlin-Bicêtre, 1, rue Carnot (forts de Bicêtre, Ivry, Montrouge, 21e R. I. C.). Cercle, 1, rue Carnot. — Abbé Besle, 2e vicaire à Courbevoie, 30, rue Carle-Hébert (caserne de Courbevoie, 5e R. I.). Cercle, 29, boulevard Saint-Denis. — Abbé Klein, vicaire de Vincennes, 205, rue de Fontenay (casernes de Vincennes et du Fort de l'Est). Maison du Soldat, 53, avenue Marigny, M. A. Pinta, président. — Abbé Keller, vicaire à Suresnes, 21 bis, rue de Nanterre. (Mont Valérien, 8e Génie télégr.). Cercle, 21 bis, rue de Nanterre. — Abbé Gros, 2e vicaire de Noisy-le-Sec, 5, rue Cottereau (fort de Romainville). — Abbé Amat, vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, 7, rue des Ursulines (garnison de Saint-Denis). — Abbé Tronson, curé des Moulineaux, 8, rue du Docteur Lombard (campement de Billancourt). — Abbé Claudin, curé de Maisons-Alfort, place de l'Eglise (fort de Charenton). — Abbé de Pully, 12, rue d'Assas, Paris (6e). Réunions spéciales pour étudiants, le jeudi à 20 h. 30. — Abbé Bouchet, missionnaire, 128, rue du Bac, Paris, 7e. (Annamites). — Abbé Pigeon, curé du Bourget, 129, rue de Flandre (Aviation). — Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'abbé de l'Epinois, vicaire à Sainte-Clotilde, 11, rue Casimir-Périer, Paris, 7e.

Pontivy : Abbé Sauvage, aumônier de l'hôpital, rue de Porlorino. Maison de famille.

Quimper : Abbé Suignard, vicaire à Saint-Mathieu.

Rambouillet : Abbé Flavigny, curé-archiprêtre, 42, rue Gambetta. Cercle, 1, rue Grenonvillers.

Rennes : Abbé Lefoul, impasse Alain-Fergent. Abri du Soldat. — Abbé Tissier, aumônier de l'hôpital.

Rueil : Abbé Verrain, 10, boulevard du Maréchal-Pétain. Cercle.

Saint-Brieuc : Abbé Duchesne, secrétaire de l'Evêché, 1, place Saint-Pierre. Œuvre militaire, maison des chapelains de Notre-Dame d'Espérance, place Saint-Pierre.

Saint-Cloud : Abbé Riss, vicaire, Maison des Œuvres, rue d'Orléans. Cercle.

Saint-Cyr : Abbé Robert, curé.

Saint-Denis : Abbé Amat, vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, 7, rue des Ursulines. Cercle.

Saint-Germain-en-Laye : Abbé Torry, 4, place du Château. Cercle.

Saint-Lô : Abbé Lerosier, vicaire à Notre-Dame, 1, rue Henri-Amiard. Cercle, 6, rue de la Paille.

Saint-Maixent : Abbé Grand, curé-doyen, 40, rue du Palais. — Abbé Achard, 40, rue du Palais, Salle de réunion, 16, place de l'Abbaye.

Saint-Malo : Abbé Havard, 11, rue de la Fosse. Foyer.

Saint-Nazaire : Chanoine Joalland, curé.

Senlis : Abbé Leroux, rue du Petit Châalis. Cercle.

Tours : Abbé Perraguin, 7, rue Baleschoux. La famille du soldat.

Vannes : Abbé Lorans, aumônier militaire, Cercle, 56, rue de l'Hôpital. — Abbé Bruneau, vicaire à la cathédrale, rue des Chanoines.

Versailles : Abbé Marabeuf, 4, Impasse des Gendarmes. — Œuvre militaire de Notre-Dame des armées.

Vincennes : Pinta, 53, avenue Marigny. Maison du Soldat.

Vitré : Abbé Morel, vicaire à Saint-Martin, rue de Paris. — Abbé Peltan, vicaire à Notre-Dame.

Nécrologie. — Mère MARIE-AGNÈS, *Assistante générale de la Congrégation des Filles de Jésus.* — En moins de quinze jours, deux deuils particulièrement douloureux ont frappé les Filles de Jésus, en leur enlevant deux Mères assistantes.

Mère Marie-Joseph et Mère Marie-Agnès jouissaient d'une haute considération dans l'Institut. Leurs qualités et leurs procédés différaient sans doute, à l'égal de leurs tempéraments. Celle-là devait surtout son influence à sa bonté, celle-ci s'imposait par la solidité

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de son intelligence et de ses connaissances. Mais ces notes dominantes n'excluaient pas un sage équilibre. Toutes les deux étaient des religieuses de haute valeur, et leurs qualités, coordonnées sous la sage et forte direction de la Révérende Mère Générale, concouraient également au bien général de la Congrégation.

Si l'on voulait caractériser le rôle joué dans la Congrégation des Filles de Jésus par Mère Marie-Agnès, et les traits plus marquants de sa physionomie morale, on pourrait dire tout d'abord qu'elle fut, grâce à ses qualités d'intelligence et de volonté, une ouvrière providentielle, spécialement en des années de persécution, pour assurer et développer la mission d'enseignement de l'Institut ; et ensuite que par le spectacle de sa vie comme par toutes ses directions religieuses, elle voulut contribuer à entretenir dans l'Institut ses qualités traditionnelles de simplicité et de dévouement.

La nature des fonctions qui furent plus particulièrement confiées à Mère Marie-Agnès exigeait de l'initiative et un esprit judicieux. La Providence, par le don de qualités natives et par le jeu des circonstances qui ne sont jamais l'effet d'un pur hasard l'avait préparée à cette mission.

Elle était née aux Forges, près de Lanouée, et tout enfant, vivant au milieu des hauts fourneaux des Forges, elle étonnait ses proches par la curiosité éveillée de son esprit comme elle surprenait ses petites compagnes par sa volonté décidée. On a raconté — et ce menu fait, parce que symbolique à plus d'un point de vue, mérite d'être cité — qu'étant enfant, lorsqu'elle traversait la forêt de Lanouée et qu'elle rencontrait quelque vipère, loin de fuir comme ses compagnes, elle poursuivait le reptile en colère, jusqu'à ce qu'il devint le trophée de sa victoire. Dans le geste audacieux de cette enfant, quelle promesse d'énergie pour le jour où, novice, elle aura à élever l'édifice de la vie religieuse sur les ruines de la nature, et pour le jour où, assistante générale, elle devra lutter pied à pied contre les persécuteurs !

Elle ne put donner suite à ses premières aspirations à la vie religieuse à l'âge où d'ordinaire les jeunes postulantes franchissent le seuil de Kermaria. Sa mère, restée veuve prématurément, avait besoin de son aide. Mais ce retard lui-même devait la préparer aux desseins de la Providence. Dans plusieurs situations qu'elle dut occuper alors, son esprit se mûrit encore, son caractère et son intelligence se développèrent. Aussi lorsqu'à l'âge de 23 ans, elle entra au noviciat, ses supérieures furent frappées de ses qualités qui s'harmonisaient dans le plus heureux ensemble : intelligence vive, ferme bon sens, force de volonté.

Les vertus religieuses sont encore plus nécessaires et plus agréables à Dieu que toutes ces qualités humaines. La jeune novice, pour les acquérir, s'employa généreusement et ses supérieures jugèrent que Dieu avait grandement béni ses efforts, puisque, dès l'abord, elles lui confièrent l'emploi de professeur au noviciat. Bientôt sous-maîtresse des novices et directrice des études, elle vit s'amplifier son rôle de formatrice. Cette nouvelle étape de sa vie était encore une autre préparation providentielle, car le contact

prolongé et bienfaisant avec les générations successives de novices lui permettrait d'exercer plus tard un ascendant personnel sur ses anciennes dirigées.

Il eût manqué à son expérience pourtant la plus salutaire des leçons si elle n'avait connu, en les vivant, les détails et les difficultés de la vie de ses sœurs dans une maison locale. Très sagement, ses supérieures lui confièrent la direction de la communauté de Talensac.

Une dernière transition dans les fonctions de visiteuse vint la préparer définitivement à sa mission d'assistante générale qu'elle remplira jusqu'à sa mort. Pendant ses 27 dernières années, Mère Marie-Agnès eut l'occasion quotidienne de déployer son activité, son dévouement, sa compétence. Ce fut surtout aux jours exceptionnellement pénibles de la persécution, à ce tournant le plus difficile de l'histoire de l'Institut de Kermaria, comme de la plupart des autres Instituts, alors que le sectarisme gouvernemental enlevait le droit d'enseigner aux religieuses, qui en usaient avec trop de succès sans doute, que Mère Agnès donna sa pleine mesure d'intelligence, de sagacité, de ténacité, et rendit à sa congrégation un immense service.

Le ressort de toute son activité et ce qui en assura le mérite, ce fut son esprit religieux. Elle aimait d'un profond amour sa famille religieuse, ses origines très humbles, son esprit, ses œuvres. Elle s'employait à en recueillir et consigner toutes les traditions, à faire revivre dans des notices l'image des fondatrices. Et ce n'était pas là esprit de corps exagéré, encore moins simple souci d'historien. Un but beaucoup plus noble, une pensée plus surnaturelle guidaient tous ses travaux et laissaient en même temps deviner les richesses de sa vie religieuse. Il s'agissait pour elle de maintenir l'Institut dans l'esprit de ses fondatrices ; il s'agissait, malgré les évolutions qu'apporte le temps, malgré de lointaines dispersions, de garder toujours aux Filles de Jésus leur caractère de simplicité et de dévouement surnaturel, tel qu'il se reflète dans la vie de Mère Marie-Athanase et de Mère Saint-Charles.

Le spectacle de sa vie inclinait aux mêmes résolutions. La gravité de son maintien, son esprit de pauvreté, sa foi profonde, sa piété robuste et éclairée, tout l'ensemble de sa physionomie morale l'apparentait, avec les nuances qui distinguent les enfants d'une même famille, à ces mères dont elle avait le culte. La souffrance, en ces derniers mois, vint donner une purification et un achèvement suprême à son âme religieuse.

Notre-Dame des Douleurs, au jour de sa fête, mit fin au dur martyre qu'elle endurait depuis près de sept mois. Au même jour, 70 ans plus tôt, Notre-Dame des Douleurs l'avait adoptée au baptême.

La mort de Mère Marie-Agnès a causé une profonde et juste douleur à Kermaria. Mais, dans l'éternité bienheureuse, Mère Agnès ne sera-t-elle pas plus attentive que jamais aux besoins et aux progrès de sa chère congrégation ?

(Semaine religieuse de Vannes.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Institut Catholique Professionnel de Nantes. — Le concours d'admission à l'Institut Catholique Professionnel de Nantes aura lieu les vendredi 15 et samedi 16 Juillet.

Un Cours préparatoire pour les candidats désireux de se présenter à ce concours pour les années suivantes, sera ouvert à la rentrée d'Octobre prochain. Pour y être admis on devra être âgé de plus de 12 ans et de moins de 15 ans au 1er Janvier précédent.

Les examens d'entrée au Cours préparatoire auront lieu à la même date que ceux du concours d'admission.

Adresser, pour le 5 Juillet, les demandes d'inscription et les pièces requises au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel, 9, rue Dugommier, Nantes (Loire-Inférieure).

Dernière Heure. — **Retraite de Jeunes.** — Nous rappelons aux directeurs d'Œuvres de Jeunesse et aux aumôniers de Jeunesse catholique, qu'une retraite commencera le samedi 4 Juin à Lesneven, pour se terminer le lundi 6, à 1 heure. Quelques réponses nous sont déjà parvenues, mais nous voudrions être fixés avant le 1er Juin sur le nombre exact des retraitants. Prière de vouloir bien, le plus tôt possible, faire connaître à M. Guyonvarc'h, président diocésain de l'A. C. J. F., hôtel Templet, à Quimper, le nombre des participants de chaque œuvre ou cercle.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.394 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER
CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
Réparations de toutes sortes
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

ON DEMANDE pour travaux d'intérieur, dans collège ecclésiastique, un domestique âgé d'au moins dix-huit ans. Sérieuses références exigées. S'adresser à M. l'Econome de l'Institut Notre-Dame, à Avranches (Manche).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...
Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 4906.

PÈLERINS DE LOURDES
en quête de logements, adressez-vous au **BUREAU PAROISSIAL,** *34, rue de l'Egalité, LOURDES.* — Services gratuits. — Joindre timbre pour réponse.

LOURDES — MAISON RECOMMANDÉE —
Mme Marceline LOUIS, 27, boulevard de la Grotte.
Journée complète : 22 fr. — Arrangements pour prêtres et chefs de groupes.
ARRÊT FACULTATIF DU TRAM — GARE — BOULEVARD

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg. PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

LOURDES -:- A St-CHRISTOPHE
PENSION RECOMMANDÉE, en face de la maison de Bernadette, touchant le boulevard de la Grotte. — Journée complète 20 fr. — Arrangements pour prêtres, chefs de groupe. — Ecrire à l'avance.

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN BON CONSEIL

Il est difficile par le temps qui court de gérer un portefeuille avec profit. Nombreux sont les capitalistes qui voient leur fortune diminuer, faute de compétence en matière financière. Il y a donc pour eux un véritable intérêt à s'abonner sans retard à un journal financier indépendant et bien informé, dans lequel ils trouveront des renseignements puisés aux meilleures sources.

Le Journal des Rentiers possède une documentation complète sur toutes les valeurs (à vendre, à acheter, à surveiller, à conserver).

Le Journal des Rentiers donne chaque semaine: une cote des valeurs, des études financières, des informations, etc.

Le Journal des Rentiers est le plus complet, le mieux informé des journaux financiers.

LE JOURNAL DES RENTIERS

(46e année)

15, Avenue de l'Opéra — PARIS (1er)

sera servi **gratuitement**, pendant deux mois, à titre d'essai à toute personne qui en fera la demande.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 20 Mai 1927.* — Le marché clôture la semaine dans de bonnes conditions. La baisse de la semaine dernière a fait place à une reprise qui permet d'envisager un mouvement de hausse qui pourrait s'accuser après la clôture de l'emprunt. Nos rentes sont fermes, le 3 % aux environs de 57 et le 6 % à 90,95. Parmi les fonds d'Etats étrangers mentionnons la vive reprise des fonds turcs sur le bruit de la réouverture des pourparlers momentanément interrompus.

Les Banques sont mieux tenues, la Paris à 2.160, l'Union Parisienne à 1.400, la Société Générale à 1.095, la Société Marseillaise à 655, la banque Ottomane à 1.331.

Le Suez varie peu à 13.975, ainsi d'ailleurs que le Rio à 4.860. Peu de changement dans les pétrolifères, sauf la Malopolska qui s'avance à 672. Royal 38.600, Shell 604.

Les caoutchoutières sont bien tenues, mais avec des variations de cours peu sensibles. Il en est de même pour les mines d'or et la de Beers qui se montrent résistantes.

Aux affaires diverses, Zayana s'inscrit à 300, la part à 1.590, l'action Kin-San se négocie à 165 et la part très recherchée en raison de la prochaine augmentation de capital est demandée à 675. Dans les milieux coloniaux on considère que l'ouverture du frigorifique de Konakry et l'établissement de la ligne de navigation Konakry-Nantes spécialisée pour le transport des fruits, va déclancher une campagne de hausse sur les valeurs de plantation de Guinée. On sait que la première tranche de la première augmentation du capital de Kin-San doit servir à l'acquisition de propriétés en rendement Siper. Le rendement journalier de la sonde n° 1 I. R. D. P. à Gura-Oenitzei se maintient à 300 tonnes. D'autre part étant donné l'état d'avancement des travaux de forage il y a lieu de s'attendre prochainement à l'entrée en éruption de cinq nouvelles sondes.

42e Année. Vendredi 3 Juin 1927. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Juin. — Pentecôte. Double de 1re classe avec octave. Rouge.
Lundi, 6. — De l'octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 7. — De l'octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 8. — *Quatre-Temps.* — De l'octave. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 9. — De l'octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 10, — *Quatre-Temps.* — De l'octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 11. — *Quatre-Temps.* — De l'octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 12. — La Très Sainte Trinité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Cléder	du 5 au 9 Juin.
Clôître-Morlaix	du 10 au 11 —
Ploudiry	le 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Le train de Quimper est complet : toutes les demandes qui nous seront faites pour ce train seront inscrites au train de Landerneau où il y a encore des places disponibles. Les pèlerins qui voyageraient dans ces conditions ne paieraient naturellement que le prix du billet de Quimper.

Prière de nous adresser dès à présent le prix des billets. Tous les billets et frais d'hospitalisation doivent être payés *à M. Perrot, c/c 3480 Nantes.*

Rappeler sur le talon le nombre des pèlerins, en spécifiant, s'il y a lieu, le chiffre des malades inscrits au train blanc.

La liste d'inscription des malades pour le train blanc sera close le 10 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Syndicat de l'Enseignement libre du diocèse de Quimper. — L'assemblée générale est fixée au jeudi 16 Juin, à 16 heures. La réunion se tiendra au Grand Séminaire.

Ordre du jour : Activité du Syndicat, l'année dernière. Etat financier. Nouveaux projets. Nouvelles adhésions.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitations : que les Membres veuillent bien se considérer comme invités par le présent avis.

Le Président du Syndicat :
P. MESSAGER, Supérieur au Grand Séminaire.

III. Subventions aux écoles libres. — MM. les Curés et Recteurs qui désirent recevoir pour leurs écoles une subvention de l'Evêché sont priés d'adresser leurs comptes à M. le Secrétaire général avant le 1er Juillet. Ces comptes devront être établis sur une formule imprimée qu'ils voudront bien demander à M. l'Inspecteur diocésain. Toute demande présentée autrement, sera déclarée irrecevable.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Colin, ancien aumônier de la Retraite de Lesneven, décédé le 27 Mai, à Saint-Pol de Léon ;

M. Labbé, ancien professeur au Petit Séminaire, décédé le 28 Mai, à Pont-l'Abbé.

V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 6.....	Saint-Martin.....	Adoration.
Mardi 7.....	Saint-Michel.....	Collège de Bon-Secours.
Mercredi 8....	Saint-Pierre Quilbignon.....	Notre-Dame de Kerbonne.
Jeudi 9.....	Saint-Louis (paroisse).....	Les Carmes.
Vendredi 10..	Recouvrance.....	Saint-Louis (Collège).
Samedi 11....	Notre-Dame de Bon-Secours.	

M. le vicaire général Joncour accompagne Monseigneur, jusqu'à la fin de la Visite pastorale.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

***Evêché :* c/c 9480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Pentecôte, 5 Juin :* messes à 6, 7, 7 h. 1/2 (messe de communion), 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Il n'y a pas de messe à 8 heures. Quête pour les Séminaires. — A 2 heures, procession, cérémonie de la rénovation du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge, bénédiction.

Lundi : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Pentecôte (5 Juin) :* communion solennelle des enfants : messes à 6, 7 ,7 h. 3/4 (messe de communion des enfants), 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 2 h. 3/4, chapelet, vêpres, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 7 h. 1/2, service solennel pour les parents défunts. A 8 heures, grand'messe. A 10 heures, distribution des récompenses du Catéchisme. — A 8 heures du soir, Complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés

Mercredi, Vendredi et Samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. Labbé, ancien professeur à Pont-Croix, sera chanté à Clohars-Carnoet, *le mardi 7 Juin*, à 10 heures ;

— Le service de huitaine pour M. Colin sera chanté à Plouédern, *le mardi 7 Juin*, à 10 heures.

Quimper. — **Le maître Joseph Bonnet à la cathédrale.** — Le prestigieux artiste qui inaugura avec tant d'éclat l'orgue du chœur de notre cathédrale avait bien voulu accepter de nous donner lundi soir, sous la présidence de Mgr l'Evêque, une nouvelle audition de quelques pièces anciennes et modernes de nos grands maîtres de l'orgue.

François Couperin, J.-S. Bach, Saint-Saëns, Guy Ropartz, Franck, Bonnet lui-même, quels noms évocateurs de merveilleux poèmes de grâce, de puissance, de pathétique, d'élévation, mais à la condition d'être interprétés par un autre maître capable de les comprendre et de les rendre comme les auteurs eux-mêmes !

Quand J. Bonnet aborde ses claviers, il semble qu'il joue sur les âmes aussi bien que sur les touches, y créant les sentiments les plus divers et les plus prenants. On définirait très difficilement son talent parce qu'il est la résultante d'une foule de qualités qui se rencontrent rarement toutes chez le même artiste, virtuosité, puissance, netteté, fluidité, grâce, le tout animé par une pensée et une âme où se confondent l'œuvre et l'exécutant.

La chorale de Saint-Corentin, très en forme, fit valoir plusieurs chefs-d'œuvre des maîtres de la polyphonie religieuse, et deux cantiques bretons savamment harmonisés par M. Mayet, organiste de la cathédrale.

Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest, parla avec beaucoup de distinction sur la musique religieuse, expression humaine de l'harmonie qui règne dans la Création, et analysa les qualités auxquelles le chant d'église, le plain-chant doit sa sereine et si captivante beauté.

Monseigneur l'Evêque donna, pour terminer cette fête aussi religieuse qu'artistique, la bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rumengol. — **Pardon de la Trinité**, *10-12 Juin*, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc. — Programme. — Le *vendredi*, à 10 heures, messe ; à 2 h. 30, vêpres de la Vierge et bénédiction du T. S.-Sacrement ; à 5 heures, vêpres solennelles, bénédiction, confessions ; à 9 h. 30, chapelet, prières, confessions.

Le *samedi*, à 5 heures, première messe, puis messes d'heure en heure ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Soubigou, curé de Briec-de-l'Odet, sermon par M. Kervella, recteur de Guiclan ; — à 3 heures, vêpres, bénédiction, confessions ; à 7 heures, procession des miracles ; à 9 h. 30, chapelet, prières et confessions toute la nuit.

Le *dimanche*, à 2 heures, messe avec chants, puis messes d'heure en heure ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. Kervella, Monseigneur l'Evêque tenant chapelle, sermon par M. Soubigou ; — à 3 heures, vêpres, allocution de Monseigneur l'Evêque, et grande procession à laquelle prendront part plusieurs paroisses avec croix et bannières ; au retour de la procession, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque a accordé dispense de l'abstinence du samedi de la Trinité aux pèlerins et aux paroissiens de Rumengol.

Les pèlerins qui visitent le sanctuaire de Rumengol peuvent gagner les indulgences attachées à la basilique de N.-D. de Lorette (Italie).

Les trains omnibus s'arrêteront, le samedi et le dimanche, à la halte de Rumengol.

Plomelin. — **Mission.** — L'un des soucis de M. le Recteur depuis son arrivée à Plomelin a été la mission : la paroisse n'en avait pas eu depuis 23 ans.

Préparée de longtemps et avec grand soin, ces jours de grâces ont donné le maximum qu'on pouvait attendre. Tous les paroissiens, à six exceptions près, ont pris part aux excercices. Dès le début l'assistance a été régulière ; la tenue, l'attention, la docilité, parfaites. Au pays *glazic*, quand on se donne, c'est pour de bon !

Le nombre de communions a été : enfants de la communion solennelle, 120 ; hommes, 561 ; femmes, 637 ; total : 1.318.

Les ouvriers étaient les PP. Le Jollec, Person, Chevance, Le Provost. Le chant, élément indispensable de succès, a été dirigé par MM. Canivet, recteur de Loc-Maria-Berrien ; Le Boetté, recteur du Tréhou ; Chapalain, vicaire de Saint-Martin de Brest.

Puissent les paroissiens de Plomelin garder longtemps le souvenir des prédications et en vivre ! A les entendre ils n'oublieront jamais, du moins, les fêtes qui se sont déroulées sous leurs yeux durant cette quinzaine : la fête si intéressante des enfants ; la fête qui a terminé les exercices de chaque série d'adultes, celle très instructive qui a rappelé les bienfaits de l'adoption divine dans le baptême ; enfin, la grande manifestation finale, procession et bénédiction de la Croix de mission, dernier et magnifique acte de foi chanté et proclamé par la paroisse tout entière.

Les fêtes à l'église ont été particulièrement intéressantes et instructives. Dans ce vaste et bel édifice, œuvre de M. Abgrall, la lumière se distribue avec profusion, toute blanche quand elle descend des hauteurs de la nef, discrètement adoucie et veloutée tout alentour de l'autel.

Les décorations sont d'une rare perfection. L'autel et le chœur sont superbes de fraîcheur et d'éclat. Des fleurs tant qu'on en veut, et de toutes les nuances ; de multiples flammes qui se rapprochent, se groupent pour mieux s'animer et vibrer ; flammes et fleurs s'ordonnant splendidement en massifs de lumière et d'harmonie vers les marches du Thabor que va dominer l'ostensoir d'or. C'est vraiment beau. Et ce n'est que pour mener à Jésus, Jésus « la lumière inaccessible, vrai fils de Dieu, rayonnement de sa gloire, empreinte de sa substance ».

Jésus paraît. Tous l'acclament ; tous renouvelleront bientôt le serment de fidélité. Une parole précise, émouvante par l'accent de conviction qui la dicte, profonde par la doctrine qu'elle exprime, accessible à tous par les traits, par les comparaisons dont elle use avec une rare clarté, célèbre le divin Maître, son amour infini, ses droits imprescriptibles. Les chants et la prière alternent avec la prédication. Tous y mettent leur cœur. Durant la mission on a beaucoup reçu ; c'est l'heure de donner. Jésus présent réclame nos hommages.

Baignée de lumière, de vérité, de poésie et de musique, cette cérémonie se développe, se déploie avec magnificence. Les yeux, l'imagination, l'intelligence, l'âme, tout est conquis. L'âme surtout.

Cependant, aucune exaltation dans ces minutes. On dirait une emprise sentie de la grâce, sa douce possession qui fait chanter parce qu'on est heureux et qu'on se livre.

Eur C'hernevot.

Poullaouen. — **Mission** *du 27 Avril au 15 Mai.* — Le mois de Marie, fécond en grâces pour tout le peuple chrétien, l'a été plus encore pour notre paroisse de Poullaouen.

Depuis 18 ans, nous n'avions pas eu de Mission ; nous venons d'en avoir une. Les enfants en ont eu les prémices ; les grandes personnes les ont suivis à la maison de Dieu, que, pour la circonstance, des mains pieuses avaient artistement décorée de drapeaux, de guirlandes et de fleurs.

Les exercices étaient présidés, pendant toute la Mission, par le R. P. Barnabé, aidé par les Pères Fulgence, Tugdual et Yvon.

La Mission de 1910 avait laissé dans les esprits un souvenir très vivant ; la Mission de 1927 n'aura pas été moins goûtée et n'aura pas fait moins de bien dans ce pays qui semble avoir le plus souffert de l'indifférence religieuse activée par la propagande qu'y mènent les protestants depuis de longues années. Les fortes et éloquentes prédications des Missionnaires, fécondées par la grâce de Dieu, auront dissipé dans les esprits bien des préjugés, affermi la foi dans les âmes, fortifié les volontés contre les mauvaises habitudes, et porteront, nous aimons à l'espérer, des fruits durables.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous en avons pour garants les 1.897 communions de grandes personnes, et aussi les belles cérémonies qui ont marqué la clôture de la Mission, le dimanche 15 Mai.

Ce jour-là, à la grand'messe, le Père Yvon, avec sa voix forte et persuasive, convoqua tous les paroissiens à la cérémonie finale de l'après-midi.

Aux vêpres, le spectacle fut magnifique. Quinze cents personnes se pressaient dans l'église, trop petite pour les contenir. La procession se forme ; le Christ, dressé sur un brancard monumental sort, porté par 40 jeunes gens et entouré de 5 à 600 hommes chantant de tout cœur les cantiques : « *Meulomp, meulomp a vouez huel* ». On défile à travers toutes les rues du bourg, dont toutes les maisons (à quelques exceptions près), sont tendues de draps richement ornés. La procession terminée, la foule se masse sur la place et là le Père Fulgence, d'une voix visiblement émue, exhorte chacun à la persévérance. Tous se retirent heureux, promettant de rester fidèle à Jésus et à sa Croix.

Brevet d'Instruction Religieuse *(31 Mars 1927).* — 1re Partie : Ecriture Sainte. — *Observations suggérées par la correction des épreuves écrites (suite).* — 3e Question. – *Première multiplication des pains et promesse de l'Eucharistie.* — Par sa précision, la question excluait : d'une part, la *deuxième* multiplication des pains, et d'autre part, l'*Institution* de l'Eucharistie à la dernière Cène. — Ces deux confusions, dont la seconde surtout est inadmissible, ont cependant été faites par plusieurs.

On n'a pas indiqué suffisamment la *corrélation* entre le miracle lui-même et la promesse qui l'a suivi... En outre, beaucoup n'en donnent qu'un *récit incomplet*, émaillé de *détails erronés*...

4e Question. — *Pourquoi Jésus faisait-il des miracles ?* — Cette question, en faisant appel à la réflexion, permettait de donner aux réponses une forme plus personnelle. Plusieurs l'ont compris, en précisant, par des exemples bien choisis, les différents motifs qu'elles énuméraient, et qui se ramènent aux suivants :

1) Pour glorifier son Père qui est dans les Cieux et lui rendre témoignage ;

2) Pour prouver sa propre divinité et la divinité de sa mission : d'une part en manifestant sa puissance surnaturelle, d'autre part en réalisant les prophéties messianiques ;

3) Par pure bonté (« *Misereor super turbam...* »). Mais la plupart semblent avoir été surprises, et se contentent de signaler l'un ou l'autre de ces motifs. — Quatre ont gardé un silence prudent.

×

Avant de terminer, quelques remarques concernant la *forme* et la *présentation matérielle* des copies :

1) D'abord le *titre :* il s'agit d'une épreuve d'*Ecriture Sainte ;* c'est le titre « officiel ». Pourquoi ne pas s'en contenter, au lieu de le remplacer par : Histoire Sainte, Instruction religieuse, Bible, Nouveau Testament, Catéchisme ?...

2) Pour sauvegarder l'*incognito* des épreuves pendant la correction, il conviendrait de ne pas les terminer par la mention, en toutes lettres, de l'école.

3) Serait-ce trop exiger que demander, au lieu de deux feuilles réunies par une *épingle*, l'emploi de *feuilles doubles ?...*

4) Les copies gagneraient en clarté, si les diverses questions étaient *nettement séparées, sans interversions*, et *sans renvois* à la fin ou en marge... quand celle-ci existe ! — Ces précautions faciliteraient la tâche des correcteurs.

5) Loin de nous la prétention de transformer un examen d'Instruction religieuse en composition littéraire. Cependant nous avons constaté dans trop de copies une *rédaction* et une *orthographe* qui peuvent être améliorées.

×

Si, dans tout ce qui précède, la part de la critique semble l'emporter sur celle des éloges, c'est intentionnellement : avec le désir de nous rendre utile à nos collègues de l'Enseignement libre, — au dévouement desquels nous nous plaisons à rendre hommage ; avec l'espoir aussi d'enregistrer aux prochaines sessions des succès croissants. L'impression favorable qui se dégage de cet effort collectif autorise pour l'avenir les meilleures espérances. C. P.

N. B. — Le compte rendu qui précède *résume* les deux articles parus *in-extenso* dans les numéros du *Sentier* des 1er et 15 Mai.

Liste des Aumôniers militaires *(suite).* — Algérie : *Alger,* M. l'abbé Bauzon ; — *Aumale,* M. l'abbé Rey, curé ; — *Biskra,* M. le Curé ; — *Blida,* M. Ravel, vicaire ; — *Boghar, Bône et Bougie,* M. le Curé ; — *Constantine,* M. Rigal, vicaire à la cathédrale ; — *Laghouat, Mascara, Médéa, Miliana et Mostaganem,* M. le Curé ; — *Oran,* M. l'abbé Palaert, avenue de Turin ; — *Orléansville,* M. l'abbé Castéra ; — *Philippeville, Sétif, Sidi-Bel-Abbès, Ténès, Tizi-Ouzou et Tlemcen,* M. le Curé.

Maroc : *Casablanca,* R. P. Anglade ; — *Fez,* R. P. Savary ; — *Kenitra,* M. Garrigues ; — *Marrakech,* R. P. Laroche ; — *Mazagan,* R. P. Combes ; — *Meknès,* R. P. Jaouën ; — *Midelt,* R. P. Blanchard ; — *Oudjda,* R. P. Castel ; — *Rabat,* R. P. Colombie ; — *Tadla,* R. P. Dapzol ; — *Taourirt,* R. P. Lamperti ; — *Taza,* R. P. Malaussena.

Maison de repos pour Ecclésiastiques. — *Villa Leclerc-Maisonrouge à Evaux-les-Bains (Creuse).* — Cet établissement reçoit en toute saison les ecclésiastiques désireux de prendre du repos. Il est tenu par des religieuses et offre, pour un prix modique (20 fr. par jour), tout le confort désirable. Parc de deux hectares. Promenades pittoresques. Eaux thermales efficaces pour les rhumatismes.

Retenir sa place d'avance, surtout pour les mois de vacances, en écrivant à Madame la Supérieure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La persécution au Mexique. — *Cinq personnes fusillées pour un mariage religieux.* — D'après un récit du R. P. Wilfrid Parson dans la *Catholic Weekly Review* de New-York, deux fiancés, un notaire et deux prêtres ont été fusillés parce que le mariage religieux contrevient aux lois Calles.

Le commandement fédéral de Léon, dans l'Etat de Guanajuato (Mexique) avait appris que le R. P. André Soln, prêtre du voisinage, qui vivait en cachette, était sur le point de bénir un mariage ; des soldats furent aussitôt envoyés qui s'emparèrent de sa personne et de celle d'un autre prêtre.

La fiancée, Mlle Nieves Cueller, et le fiancé, Léonardo Perez, ainsi qu'un notaire du nom de Valdivia, furent également saisis par les soldats et tous, en un instant, couchés en joue et exécutés sans pitié.

Les corps de ces malheureux furent exposés sur la place publique de Léon avec une pancarte avertissant les habitants que l'exécution avait eu lieu parce que les victimes avaient violé les lois religieuses du gouvernement.

***

Ces cruautés sont quotidiennes. A la veille du 1er Mai, à Hidalgo (Mixoacan) et en d'autres villes il y eut des arrestations en masse. Sous prétexte que des tracts catholiques avaient été découverts dans leur maison, plusieurs furent déportés aux îles Marias.

***

Malgré tout, les catholiques tentent de publier la vérité. Au lendemain de l'attaque par les rebelles du train de la Barca, le président Calles imposa la censure aux agences et aux journaux pour lancer sans démenti d'odieuses calomnies et prendre occasion d'expulser l'épiscopat mexicain.

Les nouvelles particulières ont enfin passé la frontière. Le train attaqué par les rebelles emmenait un convoi de 52 soldats fédéraux. Quand la bataille commença, ces derniers, bandes de lâches, se cachèrent derrière les civils : hommes, femmes et enfants, ce qui rappelle des méthodes connues et durement stigmatisées. Aussi les rebelles ne firent-ils aucun quartier à ces lâches, tandis qu'ils respectaient les passagers et les traitaient avec courtoisie. Aucun de ces derniers ne fut dépouillé de son argent ni de ses effets ; ce sont même les passagers qui crièrent : « Vive le Christ-Roi ! » et à ce cri la fusillade cessa. De même, quand le wagon de seconde fut incendié, il ne s'y trouvait aucun blessé.

Les communiqués gouvernementaux ont parlé d'un prêtre qui était à la tête des rebelles ; or, il s'agissait d'un prêtre qui eut l'héroïsme de secourir les blessés au milieu de la fusillade et qui tomba frappé d'une balle à la tête.

Quand les passagers, témoins de la tragédie, connurent la version du gouvernement, véritable tissu de calomnies, ce fut un cri d'indignation ; mais leur voix ne put se faire entendre, la censure était toute puissante.

Les jeunes filles et le théâtre. — « Les femmes, nous n'avons pas besoin de les inviter à venir au théâtre, elles y viennent bien toutes seules, et elles ont raison puisque c'est là qu'on s'occupe le plus d'elles. Les jeunes filles, c'est autre chose : nous ne les convions jamais. Il n'y a pas de contact possible entre nous et ces âmes délicates qui n'ont d'exemples et de leçons à recevoir que de leur famille ou de leur religion. Nous n'avons pas plus à savoir qu'il y a des jeunes filles, qu'elles n'ont à savoir qu'il y a des auteurs dramatiques. En un mot, Messieurs, et *c'est un homme de théâtre qui vous parle, il ne faut jamais nous amener les jeunes filles.* Et savez-vous pourquoi je m'exprime si nettement ? Parce que je respecte tout ce qui est respectable. *Je respecte trop les jeunes filles pour les convier à tout ce que j'ai à dire*, et je respecte trop mon art pour le réduire à ce qu'elles peuvent entendre. » (Alexandre Dumas, discours de réception à l'Académie française, 11 Février 1895).

Assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie d'Orléans.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Orléans s'est tenue, le 31 Mars, sous la présidence de M. Charles Vergé, président du conseil d'administration.

Nous résumons les principaux renseignements contenus dans le rapport aux actionnaires.

Les recettes totales de l'exercice 1926 se sont élevées à 1.745.577.455 fr. 99 contre 1.338.705.570 fr. 31 en 1925, et les dépenses à 1.373.222.636 fr. 47 contre 1.200.409.168 fr. 11, en 1925.

Pour les voyageurs, les recettes ont été de 459.221.046 francs présentant un accroissement de 83.733.580 francs par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Déduction faite du produit des majorations, les recettes de base ont fléchi de 4,40 %.

Pour les marchandises, les recettes des transports à grande vitesse se sont élevées à 235.665.789 francs, soit par rapport à 1925, un accroissement de 49.126.767 francs ; défalcation faite du produit des majorations, l'augmentation a été de 9,40 %. Les recettes des transports à petite vitesse ont atteint 955.971.702 fr., soit par rapport à 1925, une augmentation de 257.582.958 francs ; déduction faite du produit des majorations, l'augmentation a été de 4,65 %. Le tonnage des marchandises transportées en petite vitesse s'est accru de 1.035.413 tonnes, soit 4,65 %.

Le coefficient d'exploitation, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses, traduit l'amélioration notable des résultats de l'exercice 1926. Il était, en 1925, de 89,83 %, il est tombé, en 1926, à 78,15 %.

La balance entre les recettes et les dépenses fait apparaître un produit net d'exploitation de 372.354.799 fr. 52, supérieur de 234.058.397 fr. 32 à celui de 1925. L'exercice se solde, compte tenu des charges d'emprunt et des prélèvements autorisés, par un déficit de 114.020.714 fr. 65, contre 240.525.998 fr. 01, en 1925, et 494 millions, en 1920. L'amélioration est donc notable.

Le dividende a été fixé pour les actions de capital à 65 francs contre 60 francs en 1925, et pour les actions de jouissance à 50 francs contre 45 francs, en 1925.

L'Etat a retiré de l'exploitation du réseau, en 1926, un profit de 293.277.000 francs, tant par la perception d'impôts supportés par la Compagnie (48.566.000 francs) que par celle des impôts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mis à la charge des usagers (244.711.000 francs). D'autre part, l'Etat a fait une économie de 106.147.000 francs sur les transports assurés pour le compte des administrations des P. T. T., de la Guerre, de la Marine ou autres services des différents ministères. Au total, l'Etat a retiré du Réseau, en 1926, soit sous forme d'impôts, soit sous forme d'économies pour les services publics, une somme totale d'environ 400 millions. Les actionnaires, eux, ont touché une somme de 39 millions, sur laquelle ils doivent acquitter les impôts à leur charge, ce qui grossit d'autant la somme procurée à l'Etat par l'exploitation du Réseau.

La Compagnie a poursuivi, en 1926, son programme de renforcement des voies par l'utilisation de 1.645.000 traverses, alors qu'avant la guerre, sa consommation annuelle n'était que de 700.000, et par l'emploi de 69.000 tonnes de rails neufs alors qu'antérieurement à 1914, elle n'en employait que 10.000.

BIBLIOGRAPHIE

P. TEQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^e^).

H. Morice, chanoine. — POUR VIVRE EN BEAUTE. In-12, 6 fr. ; franco, 6 fr. 50 ; étranger, 7 fr. 50.

Le nouvel ouvrage du chanonie Henri Morice : *Pour vivre en beauté*, s'adresse surtout aux jeunes gens et à ceux qui s'occupent de leur formation morale et religieuse. Il intéressera vivement les directeurs de conscience, les éducateurs de profession, et les parents sérieux qui veulent faire autre chose que de la « puériculture ».

Dans un précédent ouvrage intitulé *La Vie chaste*, M. Morice montrait aux jeunes gens qui n'ont pas traversé sans faiblir la crise de l'adolescence, comment ils peuvent se relever de leurs chutes et fortifier leur volonté énervée par des habitudes fâcheuses. Il les invite maintenant à faire un pas de plus et à s'élever vers les hauteurs de la vertu et de la piété. Pour exciter leur enthousiasme, il leur ouvre de vastes horizons. Il leur rappelle qu'une belle vie n'est pas la même chose qu'une belle carrière. Fortune, réputation, bien-être, qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ? Une vie n'est vraiment belle que si elle mène à l'infini. S'il en est ainsi, les conditions les plus humbles peuvent avoir leur noblesse. Elles ressemblent souvent à un chemin étroit, rocailleux, escarpé ; mais le ciel est au bout.

Rien de sec ni d'abstrait dans ce livre. Pour rendre son exposé plus vivant, l'auteur suppose une correspondance entre un prêtre et un de ses anciens élèves. Ce genre plus libre permet de mêler aux réflexions morales de poétiques descriptions, voire des récits humoristiques : témoin la curieuse et plaisante aventure du bon curé de Langourla.

Il y a même dans cette œuvre un élément dramatique qui en rend la lecture très attachante. Le jeune homme, assez fringant de son naturel et un peu effrayé par l'effort qu'on lui demande, se dérobe parfois à l'emprise de son directeur. Il regimbe contre l'aiguillon. Son guide le rassure, le stimule, le réprimande : et de là une lutte continuelle, une sorte de tragédie intime dont les esprits délicats et curieux des choses de l'âme suivront avec intérêt les péripéties. Il en est tant aujourd'hui qui commencent à se dégoûter de l'insuffisance des romans d'aventures et de la vulgarité du cinéma.

Par cette œuvre originale et forte, M. le chanoine Morice continue la série des travaux qu'il a consacrés à la jeunesse : *L'Art de commander aux enfants, Jeunesse et pureté, Jeunesse et Idéal*, et *Retraite d'enfants*, dont la quatrième édition vient de paraître.

LES DEUX MARTYRS NANTAIS, drame sacré en 4 actes, par J.-L. L'Helgouach, o. m. i. — 4 fr. Imprimerie S.-Paul, Bar-le-Duc.

Il y a dans les Actes des Martyrs de nombreux récits susceptibles de fournir au théâtre des thèmes à la fois pathétiques et gracieux. Telle la mort des deux illustres martyrs nantais, Donatien et Rogatien, immolés en pleine jeunesse, unissant, dans les supplices, la force d'âme des héros éprouvés à la grâce de l'adolescence. Le R. P. L'Helgouach a compris que l'on pouvait tirer de cet épisode un spectacle émouvant autant qu'édifiant pour les scènes de nos collèges et de nos patronages. Il a traité le sujet en méditatif en théologien plus qu'en dramaturge soucieux avant tout de s'en tenir aux lois du genre ; on souhaiterait peut-être à ses quatre actes un dialogue plus rapide et une trame plus étoffée. Mais quelle richesse d'idées et quelle splendeur d'expression dans la plupart de ces scènes, surtout dans celle du 3^e^ acte où Donatien révèle à son jeune frère les merveilles du dogme chrétien, quel pathétique dans l'invitation au martyre à l'acte suivant ! Très beau drame, a dit un connaisseur. Et c'est certainement le jugement que confirmeront les spectateurs de ce drame religieux, digne en tout point de figurer en bonne place dans le répertoire de nos pièces pour jeunes gens de collèges et de patronages.

Vient de paraître :

Emile Baumann. — **INTERMÈDES.** Un volume in-16 double-couronne, 12 francs. — *Bernard GRASSET, Editeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris (6^e^).*

Sous ce titre musical **Intermèdes**, M. Emile Baumann vient d'assembler une série d'études critiques, de portraits et des pages de doctrine écrites dans l'intervalle de travaux plus étendus, mais dont la plupart s'enchaînent comme si elles avaient été conçues à la suite les unes des autres, dans une stricte composition.

Ce nouveau livre qui atteste puissamment la pensée une et féconde qui anime l'œuvre du grand romancier catholique et surnaturaliste s'achève par de grandioses esquisses sur la joie chrétienne, l'esprit de triomphe dans l'Eglise.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE, tirée des œuvres de Bossuet, par l'abbé G. Sepieter, de Lille (Sacré-Cœur).

La qualité et l'ordonnance de ces extraits (*d'après le plan du Catéchisme* ; aucun chapitre n'est omis) feront de cette **Doctrine Catholique** le livre de chevet des Prêtres, des Catéchistes, des simples fidèles. — *Il y a tout à gagner à choisir Bossuet pour maître quand on veut apprendre à penser et à écrire.*

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER
CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
Réparations de toutes sortes
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.
Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
25, Rue Kéréon — Quimper — Rue Kéréon, 25
CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ
CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles.
-:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

ARTHRITIQUES
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
un GRAIN de VALS
Laxatif dépuratif
régularise les fonctions digestives

42e Année. Vendredi 10 Juin 1927. No 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Juin. — La Très Sainte Trinité. Double de 1re classe. Blanc.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi, 13. — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 14. — S. Basile, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 15. — SS. Vite, Modeste et Crescentia, Martyrs. Simple. Rouge.
Jeudi, 16. — FÊTE-DIEU. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 17. — De l'octave de la Fête-Dieu. Semi-double. Blanc.
Samedi, 18. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 19. — 2e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploudiry	du 12 au 16 Juin.
Trévoux	du 17 au 18 —
Plouguerneau	le 19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Dimanche prochain, à l'occasion de la bénédiction du monument des Morts de la Marine, à la pointe Saint-Mathieu, une absoute sera chantée, dans toutes les paroisses du diocèse, à l'issue de la grand'messe, pour les marins de la France et des flottes alliées morts pendant la guerre.

II. Solennisation de la fête du Sacré-Cœur. — Par suite de l'occurrence de la fête de saint Jean-Baptiste, qui tombe cette année le vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement, la fête du Sacré-Cœur est renvoyée au lendemain samedi.

Mais elle devra ce jour-là, samedi 25 Juin, être solennisée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme les autres années dans les églises paroissiales et les chapelles du diocèse, en accomplissement du vœu fait en 1917 par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Nous rappelons que le programme de cette solennité comprend : le matin, une messe de communion ; le soir, une réunion avec sermon, procession au chant des litanies du Sacré-Cœur, amende honorable et consécration au Sacré-Cœur (1) bénédiction du Saint-Sacrement.

S'il y a impossibilité d'observer le programme dans son entier, on devra suppléer, le lendemain, dimanche, les parties omises.

On peut aussi faire davantage, et Nous insistons pour que, dans toutes les églises paroissiales, on chante la grand' messe et les vêpres ce jour-là.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons comme pour une fête nationale.

Le dimanche, jour de la solennité du Sacré-Cœur, on récitera l'Acte de Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, tel qu'il est prescrit pour la fête du Christ-Roi (*Semaine religieuse*, 25 Décembre 1925), à moins qu'on ait à suppléer l'Amende honorable et la Consécration omises le samedi.

III. Œuvre diocésaine des Vocations. — Toutes les demandes de subventions pour les élèves se préparant au sacerdoce doivent être faites avant le 1er Août.

Ces demandes doivent être rédigées conformément au règlement publié à la page 10 des « Avis divers » de l'*Ordo* diocésain.

Toutefois, pour les candidats aux bourses qui sont déjà au collège, il suffit que MM. les Curés et Recteurs donnent le renseignement exigé par le 2° du règlement, touchant leur piété et leur bonne conduite en vacances, à moins qu'une modification quelconque se soit produite dans les autres renseignements déjà fournis.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Castrec, recteur de Guerlesquin, décédé le 5 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *1er Dimanche après la Pentecôte, 12 Juin*, fête de la Sainte Trinité : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures

(1) La formule à employer est celle qui a été prescrite par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, et dont la *Semaine religieuse* a reproduit le texte en français et en breton en 1922, pages 340-343.

(grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Mercredi 15 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi 16 : fête de la Confrérie du T. Saint-Sacrement, exposition toute la journée. — à 8 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale.

Vendredi 17 : à 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur, Triduum préparatoire à la fête, sermon, bénédiction.

Samedi 18 : à la même heure, sermon du Triduum, bénédiction.

Dimanche 19, solennité du T. Saint-Sacrement : messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2 ; à 10 heures, grand'messe, suivie de la procession, dernière messe.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Trinité (12 Juin) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré Cœur.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois de Juin :* La connaissance du Sacré Cœur dans l'Evangile. — La dévotion au Sacré Cœur est le culte de l'amour de l'Homme-Dieu symbolisé par son Cœur. Ce Cœur a battu dans la poitrine de Jésus pendant les années de sa vie terrestre. Pour le bien connaître étudions-le dans le livre de sa vie, l'Evangile. Tous les actes, toutes les paroles, toutes les souffrances de Jésus sont un acte d'amour pour nous et par conséquent partent de son Cœur. Ainsi comprise la dévotion au Sacré Cœur est riche, variée et très vraie.

Résolution apostolique : Lire mon évangile, avec l'intention d'y retrouver dans les actes et les paroles de Jésus les sentiments de son Cœur.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Abgrall, ancien doyen du Chapitre, sera chanté à Lampaul-Guimiliau, *le mardi 14 Juin*, à 10 heures (heure légale) ;

— Le service de huitaine pour M. Castrec sera célébré à Guerlesquin, *le mardi 14 Juin*, à 10 heures.

Enseignement libre. — Prière instante à MM. les Curés et Recteurs de communiquer *d'urgence* à MM. les Directeurs et à Mlles les Directrices d'écoles libres, les renseignements qui suivent :

Brevet Elémentaire (centres de Brest et de Quimper) : âge, 15 ans au 1er Janvier 1927.

Date de l'examen : *1re session :* 18 Juillet ; clôture du registre d'inscription, 18 Juin ; — *2e session :* 3 Octobre ; clôture du registre d'inscription, 3 Septembre.

Brevet Supérieur (centre unique à Quimper) : âge, 17 ans au 1er Janvier 1927.

Date de l'examen : *1re session :* 1re partie, 6 Juillet ; 2e partie, 8 Juillet ; 3e partie, 11 Juillet ; clôture du registre d'inscription, 11 Juin ; — *2e session :* 1re partie, 14 Octobre ; 2e partie, 15 Octobre ; 3e partie, 17 Octobre ; clôture du registre d'inscription, 17 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pièces à produire : 1° demande d'inscription sur timbre à 2 fr. Indiquer dans la demande : *a)* le centre (Brest ou Quimper) pour le B. E ; *b)* l'école fréquentée pendant la dernière année scolaire ; *c)* l'adresse exacte (école ou domicile personnel). Si les candidats donnent comme adresse le domicile personnel, joindre deux enveloppes timbrées : l'une pour l'envoi du Certificat d'inscription et la 2me pour le retour des pièces.

2° Acte de naissance sur timbre à 3 fr.

3° Les candidats au B. S. déposent, en outre, l'un des diplômes requis (B. E. — 1re partie du Baccalauréat, Certificat d'études secondaires, diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire des jeunes filles).

Ne seront admis à la seconde session que les candidats qui, s'étant présentés à la 1re, auront obtenu au moins le quart du maximum des points pour l'ensemble des épreuves écrites et ceux qui n'auront pu se présenter par suite d'un cas de force majeure laissé à l'appréciation de l'Inspecteur d'Académie.

Les dossiers complets des candidats devront parvenir à l'Inspection académique avant la clôture du registre d'inscription. Toute demande tardive, sauf cas de force majeure dûment établi, sera refusée.

L'Inspection diocésaine.

Admission à l'Ecole d'Agriculture du Nivot. — Les candidats — et surtout les Pupilles de la Nation qui désirent obtenir une subvention d'études pour le Nivot — devront adresser leur demande d'admission à *M. Le Jollec, directeur du Nivot, en Lopérec (Finistère)*, dans le courant de Juin et au plus tard, le 1er Juillet, dernier délai. Il leur sera alors indiqué le lieu où ils devront subir *l'examen d'entrée, le jeudi 7 Juillet.*

Un deuxième examen aura lieu le 20 Août.

Nota. — Une circulaire récente de M. l'Inspecteur d'Académie du Finistère déclarant « irrecevables » les demandes de subventions d'études formulées par les Pupilles de la Nation si leurs dossiers n'arrivent pas à Quimper avant le 31 Juillet, les Pupilles candidats au Nivot sont instamment priés de se faire inscrire au plus tôt.

P. Floc'h, Ingénieur agronome,
Professeur au Nivot.

Nécrologie. — M. Labbé Adolphe. — M. Adolphe Labbé, professeur à Saint-Vincent, est pieusement décédé le 28 Mai, chez les Augustines de Pont-l'Abbé, après une longue et pénible maladie.

Il naquit en 1892, à Clohars-Carnoët. Les prêtres de la paroisse distinguèrent bien vite cet enfant au teint mat, aux traits énergiques avec dans les yeux une flamme extraordinaire d'intelligence. Il écoutait avec tant d'attention les merveilles du Catéchisme et de l'Histoire sainte, ses réponses étaient toujours si vives, sa piété si exemplaire que la pensée de le diriger vers le sacerdoce s'imposa d'elle-même.

A Saint-Vincent de Quimper, où il entra en Octobre 1907, il fut aussitôt remarqué. Pendant six ans, ses maîtres et ses condisciples applaudirent à ses constants succès. Sa large et franche camaraderie, sa conversation toujours empreinte de bonne humeur, cette impression de calme et d'ordre qui se dégageait de toute sa conduite et jusqu'à cet accent musical qu'il avait apporté de son pays, tout en lui attirait presque invinciblement.

Il finissait sa première année au Grand Séminaire lorsque la guerre éclata. Comme sursitaire de la classe 1912, il fut dès le début appelé à la caserne, et, après un mois d'entrainement, il partait pour le front de Champagne comme volontaire. Nous retrouvons dans ce geste l'homme qu'il fut toujours, celui des fortes et vaillantes résolutions. Mais il ne connut pas longtemps la vie des tranchées, puisque le 24 Novembre suivant, au moulin de Souain, il eut le coude gauche fracassé par une balle. Transporté à l'hôpital de Châlons, il dut énergiquement résister à la volonté du major qui parlait d'amputation. Ses beaux rêves du sacerdoce allaient-ils s'évanouir à jamais ! Il ne pouvait s'y résoudre. Il s'offrit plutôt à subir les opérations les plus douloureuses, s'en remettant à la volonté de Dieu et offrant ses souffrances pour ses amis en danger et pour la France.

Renvoyé définitivement dans ses foyers avec un bras qu'un appareil devait soutenir, la question terrible de son admission aux Saints Ordres demeurait angoissante. M. Labbé ne perdit pas confiance et reprit ses études au Séminaire.

Il dut bientôt les interrompre. Sa haute valeur intellectuelle le désignait avant tout autre pour remplir les vides que la mobilisation avait faits dans les collèges. Prêt à tous les dévouements, il apprit avec joie sa nomination de professeur à Saint-Yves et à Saint-Vincent qui avaient en partie fusionné.

Les élèves de première et de seconde, à qui il enseigna le grec, se rappellent encore l'admiration qu'ils ressentirent pour l'érudition et l'habileté de leur jeune professeur.

Ils se souviennent aussi avec fierté de l'émouvante cérémonie où, pour la première fois à Quimper, la Médaille Militaire fut solennellement épinglée, devant les troupes de la garnison, sur une soutane, sur la poitrine de leur bien-aimé professeur.

Après de nombreuses démarches, les dispenses qu'exigeait sa glorieuse infirmité furent obtenues de Rome. Il retourna au Séminaire et fut ordonné prêtre le 20 Juillet 1919.

La résolution qu'il fit connaître le soir même de son ordination étonna ses condisciples, sauf peut-être quelques amis. En donnant son baiser de paix, M. Labbé donnait son baiser d'adieu, puisqu'à la vie bénédictine il consacrait son jeune sacerdoce.

Son séjour à Quarr-Abbey (Ile de Wight) fut pour lui plein de délices. Les splendeurs de la liturgie l'enthousiasmaient. Il s'initiait avec ardeur à la spiritualité monastique par l'étude de S. Basile dans le texte original « tout en regrettant, disait-il, de n'y retrouver qu'un écho lointain de la sonorité ineffable de la langue de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Platon ». Mais sa santé, fortement ébranlée des suites de sa blessure, ne put s'accommoder de la rigidité de la Règle. Le diocèse qui avait tant mesuré la grande perte que son départ lui occasionnait, fut heureux d'accueillir son retour. M. Labbé reprit ses fonctions de professeur à Saint-Vincent de Pont-Croix où, pendant deux ans, il se dépensa auprès de ses élèves.

Il avait, hélas, trop compté sur ses forces. Aussi dut-il prendre quelque repos à la maison de Kéraudren. Si grande était sa puissance de travail, que ce malade mit à profit sa retraite forcée pour préparer, seul, à l'insu de tous, sans aucune aide extérieure, la licence ès-lettres. La joie du succès qu'il remporta devant la Faculté de Poitiers se doubla pour lui de l'agréable surprise qu'il causait à ses supérieurs. Il voulut mieux encore et s'appliqua aussitôt à la préparation d'une thèse de doctorat sur S. Augustin.

L'isolement à Lambézellec lui pesait et il insista pour qu'on lui permit de reprendre du service au Petit Séminaire. On lui offrit la direction du cours de dessin. Cette proposition était un peu inattendue. Il accepta cependant ce poste parce qu'il y voyait le moyen de satisfaire son goût des Beaux-Arts et d'achever sa formation générale. Dans cet enseignement encore il se révéla un maître très habile, et l'exposition qu'il organisa pour le jour des Prix, provoqua l'admiration de tous les visiteurs. Artiste véritable, il se plaisait à développer chez ses élèves cet amour du beau dont il avait lui-même toujours subi l'attrait. Il eut cette année la joie de collaborer avec M. le chanoine Abgrall au dessin du panneau qui devait, selon le désir de Mgr Duparc, décorer la chaire offerte par les Anciens à la chapelle de leur Petit Séminaire.

Le mal qui minait ses forces obligea une fois de plus M. Labbé à quitter le collège. Pour recouvrer une santé de plus en plus chancelante, il s'en fut en Suisse et dans les Vosges chercher le climat favorable à tous ceux qui comme lui sont atteints de tuberculose pulmonaire. Son séjour sur les bords du lac de Genève, dont il aimait évoquer l'image dans sa correspondance, ne put enrayer les progrès du mal.

En Novembre dernier, il dut revenir à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé où, épuisé, malgré les soins empressés des Religieuses Augustines, il s'éteignait doucement, pieusement le 28 Mai, à l'âge de 35 ans.

M. Labbé laissera chez ceux qui l'ont connu un souvenir durable. Il paraissait appelé à jouer un rôle des plus brillants. Son intelligence très fine et très souple lui a permis de s'adapter à des travaux de nature très diverse. Philosophe, il applaudissait aux efforts de M. Maritain pour exposer la philosophie de S. Thomas dans la langue des modernes. Artiste, il avait gardé de son séjour au Séminaire et au Monastère le goût de la liturgie : il aimait les belles cérémonies, le plain-chant bien exécuté, parce qu'il y voyait les meilleures sources d'une piété solide. Jusque dans les derniers mois de sa maladie, il étudiait avec ravissement l'histoire de l'art religieux dans les savants ouvrages de M. Male. Littérateur très

averti, il saisissait parfaitement les procédés des meilleurs écrivains et avec un rare bonheur il pastichait les descriptions des grands maîtres et les sonnets de Hérédia. Poète aussi, il a souvent agrémenté nos réunions par quelques compositions où la pointe humoristique se mêlait heureusement à la note discrètement émue.

Tous ces dons faisaient de M. Labbé un causeur charmant, plein de verve, spirituel toujours et parfois caustique, et il n'était pas de meilleur régal que de lire ses lettres où il cachait moins les délicatesses de son cœur aimant et qui étaient toutes relevées de la poésie qu'il découvrait en toute chose.

De si riches qualités dépensées au service de Dieu, son apostolat auprès des petits séminaristes, sa foi profonde et son esprit surnaturel nourris par l'étude de S. Benoit lui auront valu, nous l'espérons, la récompense promise par le divin Maître aux serviteurs qui savent faire fructifier les talents dont ils furent gratifiés. La carrière de M. Labbé fut certes bien courte, mais elle fut si bien remplie qu'on peut à son sujet rappeler sans témérité cette parole du livre de la Sagesse : « *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* »

Que sa mère éplorée, qui deux mois se tint à son chevet, reçoive en cette douloureuse circonstance nos chrétiennes condoléances, et qu'elle trouve dans cet « Au revoir, maman », que lui adressait avec un dernier sourire, son fils mourant, la force de supporter avec résignation le lourd sacrifice que la Providence a bien voulu lui imposer.

Pont Croix. — **Incendie au Petit Séminaire.** — Dans la nuit du vendredi 3 Juin au samedi 4, vers 1 h. 1/2 du matin, un incendie, dont la cause est inconnue, a éclaté au petit séminaire, dans les bâtiments de service qui longent la rue et qui contenaient la boulangerie et diverses pièces, entr'autres des chambres pour les femmes domestiques.

L'alarme fut donnée par les voisins d'en face. Un clairon parcourut les rues de la ville, le tocsin se fit entendre, et bientôt tous les habitants de Pont-Croix et des environs étaient levés et accouraient sur les lieux. Le plus difficile fut de réveiller les habitants du petit séminaire dont les portes étaient fermées. On y réussit tout de même à force de cris et de bruit.

Le feu avait rapidement pris une violence extraordinaire. Mais vite aussi les secours furent organisés ; les deux pompes de Pont-Croix commencèrent à fonctionner. Grâce aux nombreuses personnes accourues, grâce aux élèves, plusieurs chaînes furent faites vers les fontaines et les puits. L'eau arriva abondamment et régulièrement. Les pompes d'Audierne, que des personnes dévouées allèrent prendre en automobile, vinrent au secours de celles de Pont-Croix, et bientôt la part du feu était faite ; lorsque le jour parut, on était rassuré, car on voyait bien que l'incendie ne pouvait plus s'étendre. Les grands bâtiments étaient préservés et n'avaient pas souffert du tout.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les dégâts sont importants, de 40.000 francs au moins. L'édifice et le mobilier étaient assurés.

Il n'y eut pas le moindre affolement, pas de panique ; tous travaillèrent avec le plus grand courage et la plus grande discipline. Un petit garçon de Pont-Croix, auquel l'on disait : « Tu dois être bien fatigué », répondit : « On n'est jamais fatigué quand on remplit son devoir ». Ce petit garçon traduisait les sentiments de tous les habitants de Pont-Croix, qui méritent les plus grands éloges pour leur dévouement.

Dans l'après-midi, le tambour de ville lut dans tous les coins de rues l'adresse suivante :

« M. le Supérieur et MM. les Professeurs du Petit Séminaire remercient du fond du cœur les habitants de Pont-Croix. Tous, hommes, femmes, enfants, ont répondu avec empressement à l'appel du tocsin.

» Grâce à leur courage et à leur activité disciplinée, les pompes ont été constamment alimentées et l'on a pu maîtriser rapidement le feu.

» Grand merci à tous ! »

M. le Supérieur ne manqua pas non plus de remercier ses élèves qui rendirent les plus grands services en se transportant rapidement dans tous les lieux où leur présence était jugée utile.

Brest. — **Une semaine des Œuvres.** — Du 3 au 10 Juillet aura lieu à Brest une semaine d'étude des Œuvres de la région brestoise. Sa Grandeur Mgr Duparc la présidera en personne et en dirigera les travaux.

Il n'est pas question d'ouvrir un Congrès solennel, où des orateurs réputés viendront enthousiasmer pour un moment les foules ravies. Le but visé par la Semaine a des ambitions plus modestes et plus prosaïquement pratiques. Elle fera appel moins à la masse qu'à l'élite. Aux discours, elle préférera les rapports précis et sincères, les échanges d'idées aboutissant à des résolutions efficaces et durables.

Les sujets traités seront : le lundi : *Piété ;* le mardi : *Ecole et Famille ;* le mercredi : *Jeunesse ;* le jeudi : *Eucharistie ;* le vendredi : *Assistance et Charité ;* le samedi : *Action catholique.*

Le jeudi 7 sera consacré à la glorification de l'Eucharistie, en union avec le Congrès National de Lyon. Un grand pèlerinage réunira les enfants à Sainte-Anne du Portzic, où l'on chantera la messe et les vêpres. Le matin de ce même jour, une messe sera dite à Saint-Louis pour les membres de la Croisade eucharistique ; et, pour le soir, MM. les Directeurs des Patronages se préoccupent d'offrir au public des spectacles ou représentations en rapport avec l'esprit de la fête.

La clôture de la semaine sera marquée le dimanche par un festival de gymnastique auquel participeront, sur le terrain de l'Armoricaine, les sociétés de Saint-Louis, des Carmes, de Saint-

Martin, de Saint-Michel, de Saint-Sauveur, de N.-D. de Kerbonne, de Saint-Pierre, de Lambézellec, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, de Saint-Marc.

Lesneven. — **La retraite des jeunes gens.** — Sept œuvres seulement ont répondu à l'appel qui avait été fait en faveur des jeunes désireux de prendre part à une retraite : Saint-Louis de Brest en envoya 17 ; Saint-Martin, 15 ; Saint-Corentin de Quimper, 10 ; Châteauneuf-du-Faou, 9 ; Kerbonne, 7 ; Plouescat, 6 ; Saint Michel de Brest, 1. En tout 67.

Tous ces jeunes gens ont suivi la retraite prêchée par M. Le Goasguen lui-même, avec une grande bonne volonté et un désir manifeste d'en bien profiter. Ils chantèrent à la grand'messe du dimanche et du lundi de la Pentecôte avec un ensemble et une ferveur qui font honneur aux œuvres dont ils font partie.

Ils n'entendirent pas moins de 13 instructions en y comprenant l'éloquent appel que M. Madec, professeur au collège de Saint-Pol, leur fit sur l'apostolat, en même temps qu'aux jeunes gens accourus au Congrès du lundi de la Pentecôte, au Folgoat.

La retraite se termina en effet par un pèlerinage au Folgoat où, après avoir chanté le *Magnificat*, nos 67 retraitants prirent part aux débats sur les cercles d'étude, puis aux vêpres, à la bénédiction et autres exercices pieux qui clôturèrent cette magnifique journée.

Plusieurs directeurs nous ont dit leur regret d'avoir laissé échapper cette occasion qui était offerte aux meilleurs de leurs jeunes gens de se recueillir et de prendre de nouvelles forces spirituelles pour l'apostolat dans les œuvres. Nous ne pouvons que leur dire, avec les jeunes gens qui se quittèrent joyeux et tout épanouis de leur rencontre plus intime avec le bon Dieu : à l'année prochaine !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome — **Prochain Consistoire.** — Le Pape tiendra un Consistoire secret le 20 Juin et un Consistoire public le 23 Juin. Mgr Van Roey, archevêque de Malines, et Mgr Blond, archevêque de Gnesen et Posen (Pologne), seront créés cardinaux.

— **Noces d'or sacerdotales du cardinal Gasparri.** — Le lundi 30 Mai, à 9 heures, S. Em. le cardinal Pierre Gasparri, secrétaire d'Etat, a célébré la messe dans la chapelle Pauline, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. Les membres du corps diplomatique accrédités auprès du Saint-Siège y assistaient. Vers 9 h. 3/4, le cardinal a reçu, dans la salle Palatine, les félicitations des diplomates. M. Magalhâes de Azeredo, ambassadeur du Brésil, doyen du corps diplomatique, a servi d'organe à tous ses collègues.

A 5 heures du soir, le *Te Deum* a été chanté à Saint-André in Lucina, « titre » cardinalice de l'Eme cardinal Gasparri.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le soir, M. Magalhães de Azeredo a donné un dîner en l'honneur du cardinal. Y assistèrent les membres du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, les hauts prélats du Vatican, le prince assistant au trône pontifical et quelques autres personnalités.

BIBLIOGRAPHIE

Construction, Décoration, Ameublement des églises, par M. l'abbé Munier, professeur d'Archéologie religieuse, au Grand Séminaire de Bosserville, diocèse de Nancy. — Trois volumes grand in-8° illustrés, pris ensemble, 50 fr. — Chez Desclée, de Brouwer & Cie, 59, rue Bonaparte, Paris, 6e.

Nous avons, dans la *Semaine religieuse* du 23 Mars dernier, donné un compte rendu élogieux du troisième volume consacré à la *Décoration et à l'Ameublement d'une église.* Mais il est bon de revenir sur cet ouvrage désormais achevé, pour en marquer toute la valeur pratique et l'enseignement lumineux qui s'en dégage, guide du clergé dans les mille détails importants d'une *construction*, d'une *restauration* ou d'une *décoration* d'un édifice religieux.

Le 1er volume, grand in-8° de 242 pages et 248 illustrations bien choisies, est consacré à des notions historiques sur les *Eglises dans le passé*, les styles religieux depuis les origines jusqu'à nos jours : la basilique romaine, l'église byzantine, le roman, le style français du moyen-âge, celui de la Renaissance et enfin les édifices modernes et contemporains.

Cette vue d'ensemble, commandée par le souci de former, de guider, de diriger le goût artistique du clergé dans tout le détail d'une œuvre consacrée au culte divin, est de la plus haute importance, en vue de réalisations qui s'imposent désormais aux prêtres du ministère, et assure une collaboration nécessaire entre eux et les hommes de métiers, ainsi qu'un contrôle averti des plans qui leur sont proposés.

Le 2me volume tire les conclusions du 1er : *L'Eglise à notre époque, sa construction.* Gd in-8° de 274 pages et 343 illustrations.

Comment construire ? comment réparer ? Conclusions pratiques harmonieusement liées avec les données archéologiques : le plan et la manière de le lire, le terrain à choisir, les jours et la lumière, les portes, les toits, les voûtes. Les exigences des fondations, question des plus graves pour éviter de grands déboires, parfois irrémédiables, le choix des matériaux, portés à point à pied d'œuvre, la surveillance en cours de construction. A toutes ces questions cet ouvrage apporte les réponses précises, discutant chacune des solutions, par ses avantages et ses difficultés. Puis des croquis et des vues d'ensemble pour juger des résultats.

Le 3e vol., dont nous avons déjà parlé, a 312 pages et 367 illustrations.

A notre avis, c'est le *Manuel* idéal. Il est le fruit d'un enseignement contrôlé par l'expérience, dicté par l'amour des règles liturgiques, soucieux de préparer les prêtres à un devoir pieux et délicat : *la beauté de la maison de Dieu* à entretenir, la foi des fidèles à nourrir, leur attrait pour le culte divin à accroître et par là sanctifier leurs âmes.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ÉTÉ 1927. — **Le Finistère en auto-car.** — Pour permettre aux touristes la visite des curiosités du Finistère où l'on trouve à la fois des côtes rocheuses sauvages, des petites rivières aux décors riants et variés, des landes fleuries, de vieilles églises et de riches calvaires, la Compagnie d'Orléans organise, au départ de Quimper, du 1er Juin au 30 Septembre 1927, *Sept Circuits automobiles* d'une journée ou d'une demi-journée.

L'un deux comporte un trajet en bateau, de Quimper à Bénodet, sur l'Odet, la plus jolie rivière de France.

Prix de transport par place : 30, 40, 50, 55 ou 60 fr. (suivant les circuits).

Prix spécial : Réduction de 10 0/0 pour les touristes prenant des billets pour au moins 4 circuits à la fois.

Pour plus amples renseignements et jours de mise en marche, consulter les prospectus spéciaux ou s'adresser notamment :

A Paris : à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, ou aux bureaux de renseignements de la gare du quai d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

A Quimper : à la gare, aux Auto-cars de Cornouaille, 10, boulevard de Kerguélen ; aux Transports Maritimes de Cornouaille, 46, quai de l'Odet.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*

QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...

Travail soigné -:- Prix modérés.

R. C. Quimper 4906.

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

Réparations de toutes sortes

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, Directeur

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

Références, Devis et Catalogues sur demande

LIVRAISON RAPIDE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PÈLERINS DE LOURDES
en quête de logements, adressez-vous au BUREAU PAROISSIAL, *34, rue de l'Egalité, LOURDES*, — Services gratuits. — Joindre timbre pour réponse.

Hôtel Maris Stella, Villa Sion Réunis
ABADIE, Prop., *Route de Pau*, LOURDES
Chemin direct sur boulevard, 3 minutes de la Grotte. Prix avantageux aux prêtres, Pèlerins et groupes. Confort moderne. Panorama splendide. Auto à la Gare.

Lourdes-Hôtel Régent
79, rue de la Grotte, 79
Très recommandé pour sa parfaite tenue et son bon accueil.— Prix modérés.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

CONSEIL AUX DAM
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

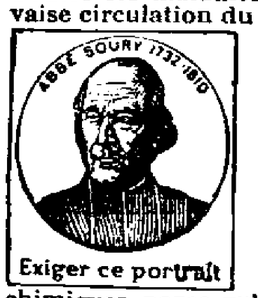

Exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la santé en employant la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon **3 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

140

42e Année. Vendredi 17 Juin 1927. No 24

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Juin. — 2e après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires de l'octave du Saint-Sacrement, de sainte Julienne et des SS. Gervais et Protais.
A vêpres, mémoires de l'octave, de Ste Julienne et de S. Silvère.
(Au chœur, solennité du Très Saint-Sacrement.)
Lundi, 20. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 21. — Id.
Mercredi, 22. — Id.
Jeudi, 23. — Id.
Vendredi, 24. — Nativité de S. Jean-Baptiste. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Samedi, 25. — Le Sacré Cœur de Jésus. Double de 1re classe. Blanc.
Dimanche, 26. — 3e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouguerneau . . . . . du 19 au 26 Juin.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Les billets vont être expédiés incessamment. Nous rappelons que le prix des places devant être versé avant le départ des trains, les billets inutilisés ne seront pas remboursés. *Si donc des billets restent inutilisés* pour une raison quelconque, *prière de remettre ces billets au directeur du train avant le départ.*

Voici l'horaire de départ-aller :

Départ :	Train de Quimper	Train de Landerneau	Train de Brest
de Brest	»» h »»	»» h »»	12 h 05
de Landerneau.	»» »»	11 59	»» »»
de Quimper	11 35	»» »»	»» »»

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque a été nommé chanoine honoraire, M. Saluden, aumônier des Petites Sœurs de l'Assomption, à Brest.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Dréau, recteur de La Roche, décédé le 13 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche après la Pentecôte, 19 Juin, solennité du Très Saint-Sacrement :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, procession, dernière messe, exposition du Très Saint-Sacrement. — Vêpres à 3 heures, sermon, bénédiction.

Toute la semaine : exposition de la fin de la 1re messe à l'issue des vêpres ; grand'messe à 9 heures ; vêpres à 4 heures.

Vendredi 24, fête de saint Jean-Baptiste : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 4 heures.

Samedi 25, fête du Sacré Cœur : messes et vêpres comme la veille, messe pontificale à 10 heures. — Le soir, à 8 heures, sermon, procession, consécration des familles au Sacré Cœur, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche du Saint-Sacrement (19 Juin) :* messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Tous les jours de la semaine, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'au Salut solennel du Saint-Sacrement qui aura lieu à 8 heures du soir.

Vendredi, fête de saint Jean-Baptiste : grand'messe à 8 heures.

Samedi, fête du Sacré Cœur : grand'messe à 8 heures. — Parcours de la procession de la paroisse, le dimanche 26 Juin : rue du Chapeau-Rouge, rue René-Madec, quai de l'Odet, rue du Palais, place de la Tour-d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Avis de service. — Le service d'octave de M. Castrec sera chanté à Kerlaz, *le mercredi 22 Juin,* à 11 heures.

Lesneven. — **Retraite.** — La retraite pour les dames et les demoiselles s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi soir 4 Juillet et se terminera le samedi matin 9 Juillet. Prière de se faire inscrire quelques jours à l'avance.

ENSEIGNEMENT LIBRE. — **Brevet d'Instruction Religieuse.** — L'examen écrit aura lieu le jeudi 30 Juin.

Certificat d'études libre. — L'examen aura lieu :

à Plougastel, le 4 Juillet ;
à Lannilis, le 5 et le 6 — ;
au Conquet, le 8 — .

Prière de communiquer ces renseignements aux écoles intéressées.

Œuvre de Saint-François de Sales. — La recette diocésaine, arrêtée à 10.087 francs en 1925, est montée en 1926 à 13.277 francs. Du 51e rang parmi les diocèses de France, Quimper a gagné le 40e rang.

L'Œuvre, en 1926, a distribué aux paroisses, en brochures, almanachs, volumes de bibliothèque, une valeur de 2 367 fr. 70

En secours d'argent	900	»
Envois de *Bulletins*	2.133	05
Total	3 400 fr.	75

Les paroisses qui possèdent des zélateurs et zélatrices, et qui désirent recevoir des secours pour leurs écoles, missions, ou bibliothèques, doivent s'adresser au directeur diocésain, M. le chanoine Le Roy.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Le compte rendu de 1926 est à corriger pour une erreur qu'on nous signale : Tourc'h en 1926 a versé 162 francs, 105 francs de plus qu'en 1925, et atteint comme moyenne par enfant, 0,51.

Inauguration du Monument aux Marins morts pour la Patrie.

Allocution de Monseigneur.

Une splendide cérémonie a eu lieu dimanche, à la Pointe Saint-Mathieu, sous la présidence de M. Leygues, ministre de la Marine, au pied du monument élevé aux Marins morts pour la Patrie.

Ce monument, dû à l'inspiration de notre déjà célèbre compatriote, le sculpteur René Quillivic, se compose, comme l'on sait, d'une haute stèle de granit portant à son sommet un buste de femme qui personnifie les mères des héros engloutis dans les flots de tous les océans. Très expressive, dans une attitude de calme voisin de la prière, elle regarde le large, et l'on dirait la Douleur consolée par la noblesse du sacrifice et par la certitude des récompenses éternelles.

Bien qu'aucun emblème religieux ne figurât sur la stèle, c'est l'honneur du Ministre, des autorités maritimes de Brest, et de la Municipalité de Plougonvelin, d'avoir compris que l'inauguration d'un monument à la mémoire de nos marins, la plupart Bretons et croyants, ne pouvait s'imaginer sans bénédiction religieuse et sans prière.

Lorsque, vers 16 heures, le Ministre et son cortège parvinrent au pied de la stèle, Monseigneur l'Evêque, qui les y avait devancés et que M. Leygues salua très courtoisement, procéda à la bénédiction du monument, et, prenant la mitre, entonna le *Libera.* Cette cérémonie fut suivie avec la plus grande piété par une assistance énorme accourue de toute la région.

Monseigneur prit place ensuite à la tribune et prononça l'émou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vante allocution suivante, que la T. S. F. diffusa dans toutes les directions :

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS,

La France et la Bretagne sont filles de l'Evangile.

Les Bretons ont choisi comme Patron du plus avancé de leurs caps le premier des Evangélistes, saint Mathieu.

Au pied des ruines encore grandioses de son antique abbaye, c'est à saint Mathieu que je donne la parole pour traduire la pensée chrétienne sur les marins morts au cours de la grande guerre, dont ce monument, dans son ossature de granit et sa sévère beauté, perpétuera le souvenir à travers les siècles.

Les leçons de l'Evangile s'appliquent à la guerre comme à la paix.

Saint Mathieu pourrait dire ici à Notre Seigneur: « C'est vous, mon Dieu, qui, en aimant votre Patrie, avez appris aux chrétiens à aimer la leur. Votre Eglise, après vous, a exalté le patriotisme. Elle le présente comme un devoir sacré. On peut aimer son pays sans être chrétien. On ne peut pas être chrétien sans aimer son pays. L'Eglise, qui a la prétention d'étendre à la terre entière le règne du Christ et de réunir sous son sceptre spirituel toutes les nations sans distinction de race, de langue, de civilisation, ordonne cependant à chacun de ses fidèles de s'attacher à sa famille et à sa patrie d'un amour plus fort, plus profond, plus tendre. Et si elle travaille à établir une paix universelle et définitive entre les peuples en faisant aimer les vertus internationales de justice et de charité, qu'on ne pratique guère en dehors de son influence, elle n'en approuve pas moins les peuples qui sauvegardent par leurs armes leurs biens, leur honneur, leur indépendance. Bien mieux, elle bénit le soldat. Elle l'accompagne sur les champs de bataille. Elle lui fait envisager la mort, — celle qu'il donne et celle qu'il reçoit, — comme une chose méritoire. C'est elle qui a institué la chevalerie et qui a mis, dans la défense des faibles, la force au service du droit. »

Alors, je crois entendre saint Mathieu dire au Seigneur Jésus devant ce trophée de gloire : « Seigneur, jamais l'histoire n'avait enregistré pareille épopée maritime. A quelle époque a-t-on vu un tel champ de bataille, s'étendant depuis les mers brumeuses, d'où surgissaient déjà autrefois les barbares du Nord, jusqu'aux mers ensoleillées où, il y a des milliers d'années, l'Europe et l'Asie se disputaient l'Empire du monde et de la civilisation ? Vous n'aviez pas fait prévoir, Seigneur, même dans vos dialogues bibliques avec le saint homme Job, ce front de combat mobile, qui se déplaçait avec une vitesse égale à celle qui emporte les vagues, ces consignes qui éclataient sur tout le littoral du monde à la fois, consignes à remplir au risque de la vie, la consigne d'interdire l'accès de nos rivages aux ennemis qui voulaient s'emparer de nos arsenaux et, après avoir débarqué leurs troupes, prendre à revers nos armées victorieuses, la consigne d'ouvrir des passages libres aux vaisseaux alliés chargés de vivres, chargés de munitions, chargés d'hommes dont l'univers a admiré la valeur. Quel prophète aurait soupçonné la possibilité de ces luttes acharnées, de jour et de nuit, où il fallait, d'un côté comme de l'autre, se défendre contre des dangers qui explosaient soudain dans les profondeurs de la mer ou qui, traîtreusement, rampaient à la surface ou qui tombaient des hauteurs du ciel comme la foudre ? Et nos marins l'ont fait, Seigneur, sans violer le droit des gens, sans torpiller les navires de commerce, en respectant la vie des neutres. Seigneur, les chefs étaient grands. Les hommes ne l'étaient pas moins. Vous les avez jugés vous-même. Nous autres, leurs saints patrons, nous n'aimons pas plus qu'eux la guerre et nous comprenons qu'on la haïsse, et nous souhaitons que l'on avise aux moyens efficaces d'en empêcher le retour. Mais quand l'histoire d'un peuple s'illustre d'une si rare vaillance et d'une si haute abnégation, la reconnaissance lui commande d'en baiser pieusement les pages. On l'accuserait de se montrer oublieux de son passé et peu soucieux de son avenir, s'il marchandait son admiration aux héros nés de son sang, qui ont porté si haut son renom. Voilà pourquoi la France, soldat du droit et de la civilisation, a élevé ce trophée à ses incomparables marins. »

Mais pourquoi la France en a-t-elle confié la garde à la catholique Bretagne ? Je crois que saint Mathieu appellerait ici à la rescousse les vieux Saints du pays.

Les Saints, qui ont créé l'âme bretonne, qui lui ont donné sa foi, sa langue, son esprit, sa force et qui l'ont entraînée dans les voies de la civilisation chrétienne, ont rappelé à la France que, si tous les héros de la mer sont grands et si toutes ses provinces maritimes les lui fournissent à foison, la Bretagne est le principal réservoir où la Patrie ne cesse de puiser les éléments vivants de sa flotte commerciale et de ses navires de guerre : ceux qu'on a appelés d'un nom si significatif, les hommes, et son admirable maistrance, la première du monde, et les chefs dont les noms prestigieux, tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui, sont dans toutes les mémoires. La France n'ignore pas non plus qu'en Bretagne l'abondance des berceaux, première richesse des nations qui veulent vivre, va de pair avec la vivacité des croyances religieuses et que, aussi longtemps qu'elle gardera les traditions qui font d'elle la plus catholique de nos provinces, elle demeurera, avec son sol pauvre, la terre féconde qu'on n'aura qu'à frapper du pied pour en faire surgir des héros.

La Bretagne, « c'est un bois au milieu, avec de l'eau tout autour, *Koat en he c'hreiz, mor en he zro* ». Le bois donne le laboureur et le soldat. L'eau donne le marin. La mer ne fait qu'un avec la Bretagne. Par ses innombrables baies, par ses havres, par ses rivières et ses estuaires, elle la pénètre, elle l'envahit de toutes parts comme pour attirer à elle toutes les énergies de son activité. C'est d'elle que vivent nos marins bretons. C'est d'elle que bien souvent ils meurent. Elle est leur champ de bataille. Ah ! les rudes travailleurs ! Pendant que leurs frères du centre armoricain se rivaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au sol, là-bas, le long de la frontière violée, pour contenir l'ennemi en attendant qu'on le fît reculer, eux, par des randonnées incessantes et au prix des périls les plus grands, s'assuraient la maîtrise de toutes les mers. Les saint Corentin, les saint Pol de Léon, les saint Patern, les saint Malo, les saint Tugdual, les saint Samson, les saint Brieuc, les saint Ronan, les saint Gildas, les saint Guénolé, les Pères de la Patrie Bretonne, vieux pèlerins de la mer, vieux apôtres de nos îles, ont dû jouir de leur œuvre. Ils étaient avec eux et avec leurs aumôniers à Dixmude et aux champs de Belgique, transmettant au ciel le récit de leurs exploits déjà légendaires. Avec eux ils surveillaient les bancs de Flandre et les nettoyaient des embûches dormantes que les courants devaient porter sur le passage de nos navires pour les faire sauter : ils maintenaient le couloir de la Manche infranchissable à d'autres qu'à nos alliés ; ils patrouillaient le long de nos côtes que l'ennemi projetait d'aborder par les voies plus libres de l'Océan ; dans la Méditerranée, ils assuraient les communications entre la métropole et les colonies devenues plus indispensables que jamais ; dans les eaux de la Grèce, ils surveillaient la défection, prêts à la châtier dès qu'elle viendrait à se produire ; aux Dardanelles, dans un sanglant et magnifique effort, ils tentaient de s'emparer des détroits dont la possession eût permis d'abréger la durée de la guerre. Vous pouvez être contents de vos fils, vieux Saints, et toi, Bretagne, leur héroïque mère, tu peux être fière d'eux. Tu as bien le droit de garder ce trophée qui proclamera leur vaillance, en même temps qu'il dira de quel cœur la petite Patrie bretonne s'est sacrifiée pour la grande Patrie française.

Ne croyez pas, Messieurs, que la louange humaine puisse jamais suffire à récompenser de tels sacrifices.

Ce monument évoquera invinciblement l'humble pierre et la croix qu'on n'eût pas manqué de placer au-dessus de leurs restes si, au lieu d'avoir été enlevés dans un destin tragique, qui n'a pas amoindri la lumière éclatante de la foi qui les auréolait, on les avait inhumés, comme ils en ont toujours eu l'espérance, au milieu des cérémonies religieuses, dans une terre bénite, auprès de leurs parents et de leurs amis.

Le peuple qui nous écoute ne connaît pas de solennités sans prières. Vous avez su le comprendre. Il vous en est reconnaissant.

Au-dessus des patries terrestres, qui méritent que l'on meure pour elles, il en est une plus puissamment attrayante encore, promise à tous et dont on ne s'assurera la jouissance qu'au prix de sacrifices continuels, après une lutte qui dure autant que l'existence, en triomphant des obstacles et des ennemis qui veulent nous en interdire l'entrée ; un séjour de gloire, dont les victoires que nous célébrons aujourd'hui avec une légitime fierté ne suffisent pas à nous faire pressentir les joies triomphales ; une vie éternelle, dont aucune séparation ne saurait interrompre le cours, aucune épreuve diminuer le bonheur, aucune guerre menacer l'inaltérable paix.

Ce qui nous console, c'est de penser que les sacrifices de nos héros ne leur auront pas été inutiles à eux-mêmes, que leurs souffrances et leur mort qui nous ont donné la gloire et l'indépendance, loin de les détourner du terme sublime que Dieu nous assigne à tous, les y a, au contraire, plus sûrement conduits. Ce qui nous réconforte, c'est de savoir que la séparation n'a pas brisé les liens qui nous unissent à eux, que notre reconnaissance, après leur avoir payé ici-bas le tribut d'admiration auquel ils ont droit, peut encore les suivre dans la région d'outre-tombe où ils nous ont précédés et notre prière les aider à franchir victorieusement les dernières escales de ce voyage que l'on commence sur la mer orageuse du monde et qui s'achève seulement dans l'autre, lorsque l'âme, affranchie des derniers obstacles qui entravaient sa marche, voguant enfin librement, comme une glorieuse nef, dont un vent favorable gonfle les voiles, entre à plein vol dans le lieu du repos sans fin, sous le regard de Dieu qui lui tend les bras, du rivage éternel, tandis que les vieux Saints du pays l'introduisent dans l'innombrable légion des navigateurs dont ils font eux-mêmes partie.

Ce sont ces vieux Saints qui, aux pèlerins de l'avenir, expliqueront le secret de ce nouveau menhir, dressé au bout du monde en l'honneur de nos marins de la grande guerre, près de cet Océan tumultueux où leur existence terrestre a sombré, aux confins du ciel infini qui s'est ouvert pour les recevoir, et leur raconteront l'inoubliable et véridique épopée en répétant, avec la liturgie, mais dans un sens nouveau, que le sacrifice qui a glorifié nos marins a procuré notre salut, *illis ad honorem, nobis ad salutem.*

Cette allocution terminée, prirent successivement la parole MM. Guépratte, Le Bail, Fenoux, et Leygues, qui tous glorifièrent éloquemment les sacrifices que nos populations maritimes et particulièrement la Bretagne consentirent au salut de la Patrie, et le rôle sauveur que joua la Marine dans la terrible tragédie de la guerre. Un poème de Saint-Pol Roux, interprété par 300 récitants, termina sur une note d'un lyrisme évocateur des drames de la mer, cette patriotique et grandiose cérémonie.

Saint-Jean du Doigt. — **Programme du grand Pardon.** — *Jeudi 23 Juin :* Messe à 7 h. 1/2, grand' messe à 11 heures, chantée par M. J. Herry, sous-directeur de l'école N.-D. de Bon-Secours, à Brest ; — vêpres à 3 heures, allocution de M. Pencréac'h, directeur de l'école N.-D. de Bon-Secours, à Brest ; procession des Reliques ; bénédiction du feu de la Saint-Jean, bénédiction du T. S.-Sacrement ; — vénération des Reliques.

Vendredi 24 Juin : Messes à 6 heures et 8 heures, à 11 heures, grand'messe, chantée par M. Laurent, recteur de Plougasnou, sermon par M. Herry, sous-directeur de N.-D. de Bon-Secours ; — vêpres solennelles à 3 heures ; vénération des reliques dans l'intervalle des offices.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les 25 ans de la Ligue Patriotique des Françaises fêtés à Sainte-Anne d'Auray. — Plus de 10.000 Ligueuses des cinq départements bretons se pressaient aux pieds de sainte Anne, le 9 juin, pour célébrer, par un pèlerinage jubilaire, les 25 ans de L. P. D. F. Fières de la foi de leurs ancêtres, les Bretonnes, dans cette imposante manifestation, montrent qu'elles sont toujours prêtes à marcher de l'avant quand il s'agit des intérêts de la religion, de la patrie et de la famille. Aussi font-elles leur, le mot d'ordre : « Maintenir et fortifier au cœur des Bretons la foi des anciens jours, » mot d'ordre donné par Mme de Vélard, présidente générale de la Ligue, et le R. P. Brehier, aumônier-conseil, venus de Paris pour prendre part à ce pèlerinage et en présider les séances d'études.

Etant donnée l'affluence des pèlerins, la grand'messe est chantée en plein air à la Scala. Dans l'après-midi, on s'y retrouve pour entendre le magistral discours de S. Em. le Cardinal Charost, qui enthousiasma la foule. « Heureuse inspiration, dit-il, de célébrer à Sainte-Anne le 25e anniversaire de la Ligue, œuvre de formation car la Ligue est une *œuvre de formation* par excellence. Comme sainte Anne a formé Marie, reine des Apôtres, la Ligue est aussi au *service de Dieu* et prête à répondre comme Marie, formée par sainte Anne : « Je suis la servante du Seigneur. » Enfin, la Ligue est *une œuvre de foi,* et que chaque Ligueuse fasse sienne cette salutation d'Elisabeth à Marie : « Bienheureuse êtes-vous, parce que vous avez cru. »

Pour clôturer cette imposante cérémonie, le télégramme suivant est adressé à S. S. Pie XI : « Cardinal Gasparri Vatican. 10 000 Ligueuses Bretonnes de la L. P. D. F., réunies pèlerinage Sainte-Anne d'Auray, sous présidence Cardinal Charost et Mgr Evêque de Vannes, prient Sa Sainteté agréer hommage de filiale et totale obéissance, d'ardent dévouement à son auguste personne et à l'Eglise catholique. »

Les 1.700 pèlerins du Finistère garderont un souvenir inoubliable de cette pieuse journée. De nombreuses autos ont, du Léon, transporté plus de 500 pèlerins, tandis que, par les soins de M. le chanoine Perrot, un train spécial amenait de Cornouailles 975 Ligueuses sous la direction de leur aumônier, M. le vicaire général Cogneau. Ce chiffre de pèlerins était encore grossi par 2 ou 300 Ligueuses venues en autos. L'arrondissement de Quimper avait 750 pèlerins. Citons les cantons les mieux représentés : Douarnenez, 180, Concarneau, 140, Elliant, 90. L'arrondissement de Quimperlé, avec ses 450 pèlerins, porte à l'ordre du jour les petites paroisses de Névez, 190 pèlerins, et Pont-Aven, 80.

Le Folgoat. — **Congrès des Cercles d'Etudes du Léon,** *le lundi de la Pentecôte.* — L'initiative de M. le Recteur du Folgoat, encouragée par la Direction des Œuvres diocésaines et par de nombreuses personnalités ecclésiastiques et laïques, a été couronnée de succès.

Trois cents jeunes paysans représentaient les 26 paroisses de Saint-Pol de Léon, Ploudalmézeau, Plabennec, Plouguerneau, Saint-Thégonnec, Lesneven, Sizun, Plouvorn, Lanneufret, Le Folgoat, Plouider, Plouédern, Plougoulm, Dirinon, Ploudaniel, Kerlouan, Goulven, Tréflez, Plounéour-Trez, Kernouez, Kernilis, Brélez, Saint-Méen, Plounéventer, Kersaint.

Les cercles d'études des villes avaient délégué 100 membres des 11 groupes de Saint-Louis, Saint-Martin et Saint-Michel de Brest, de Saint-Pol de Léon, Landivisiau, Lesneven, Saint-Renan, Saint-Pierre, Kerbonne, Châteauneuf-du-Faou et Saint-Corentin de Quimper.

Soixante-dix-huit élèves de Bon-Secours avec le R. P. Dauger, de la Croix Rouge avec leur président M. Gautier, de Lesneven, de Saint-Pol, de Saint-Louis et de Guissény constituaient la section d'études des Collèges et Ecoles.

A cette élite de la jeunesse chrétienne, M. l'abbé Rannou, directeur de Guissény, chargé de la prédication bretonne, a fait comprendre qu'au sortir du cénacle où elle allait être réunie, elle aurait l'obligation et l'honneur de se livrer à l'apostolat, à la conquête des âmes sous la bannière du Christ. Emus par les paroles enflammées du prédicateur, nos jeunes gens prient avec une grande ferveur la Vierge, Notre Dame du Folgoat, de veiller sur leurs travaux, d'obtenir pour eux du Saint-Esprit la lumière dont ils ont besoin ; ils chantent avec âme les *Gloria* et *Credo* de la grand' messe célébrée pour eux par M. l'abbé Kerbiriou, le savant professeur de Lesneven.

Les séances d'études ont lieu dans des salles aimablement mises à la disposition des organisateurs par M. le Directeur de l'école libre. Divisés en trois sections pour la commodité du travail, sous la direction de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol, auquel M. le Curé de Lesneven avait tenu à céder la présidence, pour les cercles de ville, de M. le Curé de Ploudalmézeau, pour les groupes de campagne, et de M. le Supérieur de Lesneven, pour les collégiens et autres scolaires, tous les jeunes gens ont eu à étudier, aidés par les nombreuses et très judicieuses interventions de M. le Curé de Lesneven, un programme commun dont les grandes lignes avaient été tracées par le directeur du cercle Saint-François (collège de Lesneven), M. l'abbé Y. Creignou.

Le travail des rapporteurs français, M. l'abbé Creignou, professeur, et M. l'abbé Guéguen, vicaire à Lesneven, a été relativement facile : des matériaux nombreux leur ont été fournis par les groupes invités. La tâche de M. le Recteur du Folgoat fut beaucoup plus ingrate. Mais les trois rapports ont mérité les plus vifs éloges.

La discussion, partout admirablement conduite, fut cependant plus vivante et plus profonde dans les sections « collèges » et « villes ». Il n'y a pas à s'en étonner, puisque les cercles de campagne sont encore en voie de formation, sauf en trois ou quatre paroisses plus favorisées. Les noms de Louis Sévère, le sympathique président du cercle Notre-Dame du Créisker (collège de Saint-Pol),

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Antonio Baggio, du cercle « Charles de Foucault » (Bon-Secours), Taburet et Grignoux, de Saint Renan, Floc'h, de Saint-Pierre, Mao de Saint-Corentin, méritent d'être signalés pour la part active qu'ils ont prise aux travaux de leur section. Chez les campagnards, des prêtres comme M. l'abbé Quentel et M. l'abbé Perrot sont intervenus pour exciter un peu l'attention et suppléer aux inexpériences de leurs jeunes gens ; un ancien de Saint-Pol, et deux membres particulièrement dévoués du cercle de Saint-Thégonnec ont eu la hardiesse de faire quelques bonnes remarques ; surtout Saïk-ar-Gall était là qui leur a fait part, d'une façon saisissante et humoristique, de sa longue et intelligente expérience.

×

Pour clôturer cette belle journée des Cercles d'études, M. Madec, directeur du C. C. « Notre-Dame du Creisker », adresse aux jeunes gens une vibrante allocution pour les exhorter à la pratique plus éclairée de leurs devoirs sociaux, patriotiques et religieux. Il les conjure de mettre à la base de leur action une piété solide, une charité rayonnante. Pour s'inspirer de principes sûrs, ils n'ont qu'à se fier aux directions compétentes de l'autorité légitime. L'obéissance loyale au Pape, aux évêques, aux prêtres qui les guident leur assurera le triomphe dans la lutte pour Dieu, pour l'Eglise et pour la France.

Cette lutte, conclut M. le chanoine Le Goasguen, exigera des sacrifices pénibles, un travail humble et persévérant. Mais que ne ferait-on pas pour rendre le Christ à la France et à la Société ?

(A suivre.)

Lambézellec. — **Triduum** *(27, 28 et 29 Mai)*. — Le Pensionnat de N.-D. de Bonne-Nouvelle a célébré par un Triduum solennel le bienheureux Salomon, de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, martyrisé aux Carmes, le 2 Septembre 1792.

Les deux premiers jours, les cérémonies se sont déroulées dans la chapelle de l'Etablissement. Le 27 Mai, la messe fut chantée à 10 heures, par M. l'abbé Le Pape, curé de N.-D. du Carmel, et le 28, par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin.

Le soir, à l'issue des vêpres, M. l'abbé Saluden, aumônier des Petites Sœurs de l'Assomption, a donné, en trois parties, le panégyrique du Bienheureux. Le vendredi, il a retracé à grands traits la jeunesse de Nicolas-Louis Le Clercq, né le 15 Novembre 1745, à Boulogne-sur-Mer, mettant en relief le prix inestimable de l'éducation chrétienne, dans la famille et à l'école. Nature bouillante et impérieuse, le jeune Nicolas voulait toujours, dans les jeux, avoir le dessus et commander ; placé à l'école des Frères, afin de suivre le cours commercial, sa turbulence tapageuse disparut peu à peu, son caractère s'adoucit, sa piété s'affirma plus virile, plus généreuse. Envoyé à Paris par son père pour perfectionner ses études commerciales, le jeune homme se trouva en contact avec des camarades imbus des idées voltairiennes, sceptiques et de mœurs dépravées. Sentant faiblir sa volonté au milieu des périls et des tentations de la vie parisienne, le futur martyr rompt soudain avec le monde et court abriter sa foi et sa vertu derrière le rempart de la vie religieuse, dans l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le samedi, M. Saluden nous montra Nicolas Le Clercq, devenu le Frère Salomon, travaillant de toutes ses forces à devenir un parfait religieux, remplissant avec amour et zèle ses fonctions de maître chrétien, successivement à Rennes, à Rouen, à Maréville et à Melun ; puis s'acquittant, avec un grand esprit surnaturel, des charges de plus en plus délicates qui lui sont confiées, et se préparant à la lutte suprême par la prière, la mortification de ses sens et l'observation scrupuleuse des règles de son Institut.

Le dimanche, l'orateur fit un tableau saisissant de l'époque révolutionnaire, particulièrement à Brest et dans ses environs. En face des sinistres figures des sans-culottes, il campa, pour les faire resplendir davantage par le contraste, les douces et pures physionomies de leurs héroïques victimes. C'est pour rester fidèles aux directions du Vicaire de Jésus-Christ que les martyrs des Carmes ont souffert la mort. A leur exemple, nous nous soumettrons filialement aux ordres et aux conseils du Père commun de nos âmes. Si l'obéissance au Pape exige parfois des sacrifices pénibles, nous nous souviendrons qu'elle conduit infailliblement au Ciel.

M. Saluden a su intéresser son auditoire petit et grand. Le bienheureux Salomon a recueilli, je n'en doute pas, les gouttes de sueur qui coulaient abondantes du front de son panégyriste à la fin de chacune de ses instructions et il demandera à Dieu de les changer, plus tard, en autant de perles précieuses dont il se plaira à orner la couronne de celui qui l'aura si bien célébré ici-bas.

Afin de permettre aux élèves externes et à leurs parents d'assister aux cérémonies du troisième jour, la messe et les vêpres du Bienheureux ont été chantées dans l'église paroissiale magnifiquement ornée par les professeurs, avec le concours intelligent des religieuses du Saint-Esprit et de quelques personnes dévouées. Sous l'habile direction du chef de chœur et grâce à la réelle bonne volonté de tous, les chants ont été vraiment beaux et bien exécutés. Au-dessus de l'autel paré de fleurs et tout éclatant de lumière, le tableau représentant le Bienheureux attirait les regards et fixait l'attention des assistants sur le héros de la fête.

En résumé, belles et bonnes journées qui laisseront au cœur de tous un souvenir ineffaçable. Daigne le Bienheureux Salomon obtenir de Dieu que son Institut se développe et se répande davantage, surtout en France, afin que les jeunes Français, en nombre de plus en plus grand, apprennent, sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes, à aimer et à servir Dieu et la Patrie !

Plomeur. — **Mission** *(22 Mai-12 juin)*. — Au cours de cette mission, la paroisse de Plomeur a montré une fois de plus qu'elle est vraiment digne du bon renom dont elle jouit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La première semaine sera tout entière consacrée aux enfants. Le jeudi matin, ils sont 134 à communier. Le vendredi, 115 plus jeunes se confessent, dont 50 recevront le lendemain le bon Jésus. Le samedi, tout ce monde se retrouve pour la fête de la Sainte-Enfance ; et voici se presser dans l'église les tout-petits portés par les vaillantes mamans. Le temps, devenu menaçant, ne les avait pas arrêtées : ne fallait-il pas à leur foi voir le prêtre épingler sur les robes blanches un souvenir de la mission ?

Les grandes personnes se sont partagé les deux autres semaines.

Les chants, sous la direction d'abord de M. Martin, vicaire à Plouvorn, puis de M. Mengant, vicaire à Fouesnant, sont merveilleux de vigueur et d'ensemble.

Les grandes vérités, rappelées par les R. P. Le Jollec, Person, Colin, Chevance, sont écoutées avec une attention soutenue.

Dès les premiers jours, on se presse autour des confessionnaux. D'excellents ouvriers : MM. Caër, recteur de Tréogat, Guillou, vicaire à Clohars-Carnoët, Gourlaouen, vicaire à Santec, Guéguen, vicaire à Plonévez-du-Faou, apportent aux missionnaires un concours apprécié.

Résultats : aux deux messes de clôture, l'on compta 727 communions, dont 334 d'hommes ; puis, 827 communions, dont 366 d'hommes.

Daigne le Cœur de Jésus bénir la semence jetée en terre durant ces jours, et lui faire produire 30, 60, et même 100 pour un !

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

Vente de cartes postales. — *Reproductions d'affiches illustrées.* — La Compagnie d'Orléans vient d'éditer deux nouvelles séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès auprès du public.

Ces séries comprennent :

La 1re, de grands Châteaux comme certains de la Vallée de la Loire et de grands et curieux monuments religieux desservis par le Réseau d'Orléans.

La 2me, des Sites de mer ou de montagne, Stations thermales, vieilles bourgades, etc. auxquels on accède par le même Réseau.

Elles sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 francs la pochette, de 10 sujets chacune.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 frs. 25 (Etranger : 2 frs. 60) par série au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIIIe).

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.894 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

42e ANNÉE. Vendredi 24 Juin 1927. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Juin. — 3e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de SS. Jean et Paul, et de l'octave de S. Jean-Baptiste.
A vêpres, mémoires du suivant et des SS. Jean et Paul.
(Au chœur, solennité du Sacré Cœur de Jésus.)
Lundi, 27. — De l'octave de S. Jean-Baptiste. Semi-double. Blanc.
Mardi, 28. — S. Irénée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 29. — SS. Pierre et Paul, Apôtres. Double de 1re classe avec octave. Rouge.
Jeudi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
Vendredi, 1er Juillet. — Le Précieux Sang de N. S. Double de 2me classe. Rouge.
Samedi, 2. — Visitation de la Bse Vierge Marie. Double de 2me classe. Blanc.
Dimanche, 3. — 4e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouguerneau	26 Juin.
Saint-Goazec	du 26 au 27 Juin.
Bénodet	du 29 au 30 —
Telgruc	du 1er au 2 Juillet.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Retraites sacerdotales. — Toutes les retraites sacerdotales se donneront au Grand Séminaire.

La première retraite commencera le lundi soir 25 Juillet, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 30 Juillet.

La deuxième retraite commencera le lundi soir 1er Août, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 6 Août.

La troisième retraite commencera le lundi soir 8 Août, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 13 Août.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tous les prêtres placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement libre qui n'ont pas encore passé leurs examens règlementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite, les prêtres ordonnés en 1921, en 1922 et en 1923.

Sont officiellement convoqués à la deuxième retraite, les prêtres ordonnés en 1924, en 1925 et en 1926.

Tous les prêtres soumis à l'examen, — *les prêtres instituteurs exceptés*, — devront être rendus au Grand Séminaire le dimanche soir 24 Juillet ou le dimanche soir 31 Juillet. Les examens commenceront le lendemain matin, à 8 heures.

Avis. — Les jeunes prêtres, officiellement convoqués à la retraite, auront leur place réservée ; mais les autres prêtres plus âgés devront prévenir au plus tôt M. l'Econome du Grand Séminaire, et lui indiquer à laquelle des trois retraites ils désirent prendre part. Une note de la *Semaine Religieuse* fera savoir quand toutes les places disponibles seront prises.

Avis. — Les jeunes prêtres de la classe 1920 qui sont appelés à faire, cette année, une période d'exercices militaires à l'époque de nos retraites sacerdotales doivent en aviser M. le Supérieur du Grand Séminaire. Ces prêtres feront leur retraite personnelle dans une maison religieuse de leur choix, et ils seront convoqués à leur examen réglementaire, vers le milieu de Décembre, par une note ultérieure de la *Semaine Religieuse*.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Les prêtres faisant partie du pèlerinage sont autorisés à confesser à l'église du Rosaire et à la Basilique, avec les pouvoirs qu'ils ont dans leur diocèse.

Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'Itinéraire le dimanche 26 Juin, pour attirer la bénédiction divine sur le pèlerinage.

Les pèlerins se rappelleront que le pèlerinage de Lourdes est une chose sainte qui doit être faite avec les dispositions les plus édifiantes. Ils auront donc soin de donner en tout et partout le bon exemple des vertus chrétiennes, particulièrement de l'amour de la prière, de la pénitence et de la charité fraternelle.

DIRECTION

Train de Quimper (rose). — M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

Train de Landerneau (bleu). — M. Le Sann, curé de Lanmeur.

Train de Brest (blanc). — M. Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix.

Nous recommandons aux pèlerins de laisser à MM. les Directeurs le soin de régler les difficultés de toute nature avec les agents des Compagnies.

NOTA. — *Réunion générale des pèlerins à l'église paroissiale de Lourdes, à 17 heures, le lundi 27 Juin.*

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Cléden-Poher, en remplacement de M. Morgan, démissionnaire, M. L'Her, recteur de Sainte-Sève ;

Recteur de Sainte-Sève, M. Cozanet, professeur au collège de Saint-Pol de Léon ;

Recteur de La Roche, M. Le Roux, vicaire à Crozon ;

Recteur de Guerlesquin, M. Pouliquen, vicaire aux Carmes de Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'allocution consistoriale du 20 Juin.

Le Pape a tenu lundi un Consistoire secret où il a créé deux nouveaux cardinaux : le cardinal Hlond, primat de Pologne, et le cardinal Van Roey, successeur de Mgr Mercier au siège archiépiscopal de Malines. Au cours de la cérémonie, Pie XI a prononcé une très importante allocution.

Après avoir déploré les événements de Chine et du Mexique, il a passé aux affaires de France, pour se féliciter des nombreuses déclarations d'obéissance et de soumission qui lui étaient parvenues, surtout de la part de la jeunesse, mais aussi pour déplorer les cas de désobéissance et d'obstination qui font actuellement scandale dans l'Eglise entière. A ces égarés, le Pape applique les paroles de l'Apôtre touchant les *insubordonnés qui enseignent des choses qui ne conviennent point et qu'il faut, en conséquence, réprimander*.

« Si, en effet, continue le Pape, Nous Nous taisions sur leurs doctrines et sur leurs méthodes, cela équivaudrait vraiment à favoriser leur dangereuse erreur, comme l'ont déclaré déjà les évêques français, à les confirmer dans leur contumace et à favoriser leur langage inconsidéré, leurs séductions et leurs fausses doctrines ; car la stabilité de la paix et de la tranquillité des esprits ne peut subsister que dans la vérité et dans l'ordre, sous la conduite et l'inspiration de la charité.

» Or, tout ce qu'à diverses reprises, Nous avons déjà déclaré, Nous le confirmons aujourd'hui sans y rien changer. Ainsi, poursuit le Saint-Père, quiconque s'amendera vraiment et se proposera sincèrement de réparer le scandale, désormais trop prolongé du détestable exemple donné à l'Eglise entière et à l'Eglise de France, en particulier, qu'il sache que Nous sommes tout prêt à le recevoir et l'embrasser avec bonté et charité paternelle. La miséricorde divine, qu'implorent chaque jour Nos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

supplications, Nous accordera, Nous l'espérons vivement, que tous rentreront bientôt en eux-mêmes et reviendront à leur Père commun. Et, vraiment, on ne peut croire l'affliction intime qui Nous pénètre, lorsque la pensée se présente à Notre esprit que, fût-ce à un seul de ces fils toujours aimés, qui se sont éloignés de leur devoir, Nous pourrions Nous trouver obligé à appliquer ce que, dans les premiers temps de l'Eglise — car il ne manque jamais à cette sainte Mère quelque sujet de douleur de la part de ses fils, — l'apôtre de la charité, saint Jean, dut exprimer en ces termes : « Ils nous ont quittés, mais ils n'étaient pas des nôtres, car, s'ils avaient été des nôtres, ils seraient certainement restés avec nous ; mais ils nous ont quittés, afin qu'il soit manifeste que tous ne sont pas des nôtres. » Mais Nous déplorons surtout le sort de ceux — s'il y en a, comme on Nous l'assure, bien que la chose Nous semble jusqu'ici quasi incroyable, — de ceux qui, étant aveugles, se font les guides des autres aveugles. Pour ceux-là, il sera mieux de rappeler à leur souvenir la parole du Seigneur, qu'ils semblent avoir tout à fait oubliée : « Malheur à vous, guides aveugles !... » Est-ce que l'aveugle peut conduire un aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse ? Dans la fosse, c'est-à-dire dans l'erreur et dans la discorde, parce qu'ils résistent à *l'ordre établi par Dieu, qui, dans la chaire de l'unité, a placé la doctrine de la vérité*, comme l'enseigne excellemment saint Augustin.

» Et la cécité des uns et des autres, de ces guides, disons-Nous, et de ceux qui les suivent, apparaît déjà trop manifeste en ceci : qu'ils se dressent en vérité contre celui-là même qui est le Père et le Maître de tous les fidèles, tout en professant, en paroles, qu'ils reconnaissent et respectent son autorité.

» Ils disent, en effet, que dans l'affaire en question Nous ignorons la réalité des faits, que Nous sommes mal informé ou que nous avons été trompé, moyennant de louches machinations ou de faux documents, par nos ministres — dont Nous ne voulons point omettre de louer très hautement ici la fidélité, — ils disent encore que par esprit de parti Nous travaillons à la restauration d'un Empire, ou bien qu'entraîné par Notre affection pour telle ou telle Nation Nous dépassons les limites de Notre autorité, et que Nous commandons des choses contraires au patriotisme.

» De pareilles allégations souverainement injurieuses pour Nous ne sont pas seulement contraires à Nos déclarations répétées et formelles et à la plus évidente vérité ; elles touchent à la démence. A ces fils indociles, Nous n'hésitons pas à adresser l'avertissement de l'apôtre : « Il m'importe très peu d'être jugé par vous ou par n'importe quel jugement humain ; je ne me juge même pas moi-même.., mon juge, c'est le Seigneur. »

» Mais il Nous plaît de clore le pénible sujet par les paroles solennelles et très graves paroles, par lesquelles Notre saint Ambroise et saint Cyprien, évêque et martyr, mettent en relief

l'unité de l'Eglise, non seulement celle qui regarde les dogmes de la foi, mais celle aussi qui réside dans l'autorité et l'obéissance. Le mot de saint Ambroise est, en effet, connu de tous : « Où est Pierre, là est l'Eglise ; là où est l'Eglise, il n'y a pas la mort, mais la vie éternelle. » Mais pour ce qui concerne justement la vie éternelle, saint Cyprien avait déjà déclaré : « Il n'arrivera pas aux récompenses du Christ, celui qui a abandonné l'Eglise du Christ. Il est étranger, il est profane, il est ennemi. Il ne peut avoir Dieu pour Père, celui qui n'a pas l'Eglise pour mère. » Et encore, un peu auparavant : « Celui qui ne garde pas cette unité de l'Eglise, comment peut-il croire qu'il garde la foi ? Celui qui s'oppose et résiste à l'Eglise, comment peut-il imaginer qu'il reste dans l'Eglise ?... Et cette unité, Nous devons la conserver fermement et la revendiquer, Nous surtout, évêques, qui sommes préposés à l'Eglise, afin de démontrer aussi que l'épiscopat est lui-même un et sans division. »

» Nous ne pouvions omettre ces derniers mots, parce qu'ils semblent avoir été écrits, en quelque sorte, à la louange de nos vénérables Frères, les évêques de France, des évêques, disons-Nous, qui, pour reproduire ici les expressions du pasteur et de l'évêque de nos âmes, *ont persévéré dans Nos tribulations*.

» A ces enseignements des Pères et à d'autres semblables, s'est conformé d'une façon merveilleuse, durant tout le cours de sa vie pastorale, le vénérable Alain de Solminihac, évêque de Cahors, dont les vertus héroïques ont fait l'objet du décret que Nous avons promulgué hier, et c'est, Nous le croyons, par une spéciale disposition de la Providence, que sa très belle cause, après être restée dans l'ombre durant un si long temps, ait été justement reprise maintenant avec un si heureux succès ; ainsi resplendit aujourd'hui, dans la lumière du monde catholique, l'exemple éblouissant de cet évêque de France qui a, sans doute, brillé dans tous les genres de vertu, mais qui s'est signalé d'une façon si éclatante par son obéissance et son filial attachement au Siège apostolique et au Vicaire de Jésus-Christ. »

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe dimanche après la Pentecôte, 26 Juin :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale, Acte de consécration du genre humain, bénédiction. — A 5 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 h. 1/4 du soir, ouverture de la retraite des jeunes filles, prêchée par le R. Père Roulin, missionnaire diocésain de Rennes.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme.

Jeudi : service et messe pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

Vendredi, 1er vendredi de Juillet : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — Bénédiction à 5 heures. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes seuls.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *3e Dimanche après la Pentecôte, 26 Juin, solennité du Sacré Cœur* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe, chantée par M. Le Roy, chanoine titulaire, instruction par M. Le Duc, vicaire à Saint-Corentin), et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par M. Le Roy. Au retour de la procession, Acte de consécration au Sacré Cœur et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié. Messe de communion, *jeudi*, à 8 heures.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des dames, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. — Le soir, de 8 à 9 heures, Heure d'adoration des hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

AUX SANS FILISTES. — **Radio-Famille.** — Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rappeler aux sans-filistes catholiques du diocèse le danger de certains programmes d'auditions radiophoniques. Un groupement national, « Radio Famille », vient de se fonder dans le but de surveiller les émissions, et de protester, lorsque le besoin s'en fera sentir, auprès des comités chargés d'élaborer les programmes. Nous signalons cette organisation à MM. les Curés et Recteurs afin qu'ils puissent inviter leurs paroissiens, auditeurs ou auditrices de radiophonies, à envoyer immédiatement leur adhésion à cette association chargée de sauvegarder les droits légitimes de la morale, de la famille et de la religion.

Le siège du Comité départemental de « Radio-Famille » se trouve à Quimper, 72, rue de Locronan, et l'on peut s'y procurer dès maintenant des bulletins d'adhésion.

PUPILLES DE LA NATION

Demandes de subventions d'études.

Il est rappelé aux parents et tuteurs des Pupilles que toutes les demandes de subventions d'études, de trousseaux, d'entretien de trousseau, afférentes à l'année scolaire 1927-1928, formées pour des Pupilles élèves de l'enseignement secondaire, primaire supérieur ou professionnel, *devront être parvenues à l'Office départemental avant le 1er Août 1927* ; que, par suite, ces demandes devront être soumises par les parents aux sections compétentes, *avant le 15 Juillet 1927*, pour être transmises par ces sections à l'Office en temps utile.

Seules, les demandes de subventions pour études dans des établissements *d'enseignement supérieur* (tels que facultés de droit, de lettres, de médecine, de pharmacie, de sciences, etc...), seront recevables après le 1er Août.

Ce délai est de rigueur. Les demandes qui parviendront à l'Office après le 1er Août, seront écartées comme irrecevables, à moins que les postulants ne justifient d'empêchements absolus résultant

de circonstances exceptionnelles et imprévisibles les ayant mis dans l'impossibilité de faire leur demande dans le délai prescrit.

L'ignorance du présent règlement ne sera, dans aucun cas, admis comme une excuse valable.

Pour l'établissement des dossiers de subventions d'études, année 1927-28, on est prié d'utiliser exclusivement les feuilles de demandes nouvellement expédiées aux sections, feuilles dont le questionnaire est, en certains points, plus complet et plus précis que le précédent.

On prendra soin de répondre très exactement, très clairement, à toutes les questions posées et de joindre tous les documents réclamés ; d'une part : certificat de non imposition, feuilles d'impositions, propriétés bâties, non bâties, patentes, chiffres d'affaires, etc. ; d'autre part, bulletin scolaire 1926-1927 avec notes, places (sur combien ?), etc.

Les dossiers incomplets seront tous retournés, pour supplément d'instruction, et ne pourront être examinés, à nouveau, par la Section permanente qu'après solution de tout le stock des demandes régulièrement établies ; il est à craindre que les décisions ainsi retardées ne puissent être notifiées aux familles avant la rentrée scolaire ; ce qui serait très fâcheux.

La Journée Eucharistique des Enfants.

Dans tous les doyennés la communion générale et la fête des enfants, en union avec le Congrès Eucharistique national de Lyon, le jeudi 7 Juillet, se préparent, avec le concours de toutes nos écoles chrétiennes, de tous les jeunes de la Croisade Eucharistique, des Cadettes du Noël et de la Ligue Patriotique des Françaises.

Courage ! Il faut que Jésus soit aimé et adoré, et le Divin Maître a hâte de combler de ses faveurs les enfants qu'on aide à venir à Lui. Puisse-t-il y choisir un grand nombre pour la vocation sacerdotale et la vie religieuse ! Ce sera le ferment qui fera lever la masse pour l'avenir.

A. R.

I. A la Salette, près Morlaix, *le jeudi 7 Juillet 1927*, sous la présidence de MM. les Curés-Archiprêtres de Saint-Pol de Léon et de Morlaix.

A 10 heures, grand'messe sur l'esplanade, chantée par M. le chanoine Berthou, curé de Landivisiau ; instruction bretonne donnée par M. le chanoine Corre, curé de Landerneau. — L'heure d'adoration commencera à 2 heures, par le chant des vêpres. A l'issue des vêpres, procession du Saint-Sacrement dans la grande et belle allée de Pennélé ; arrêt au reposoir qui sera élevé au fond de cette allée. Au retour de la procession, allocution française de M. le Curé de Morlaix, et Salut solennel.

N. B. — MM. les Ecclésiastiques sont priés d'apporter leur habit de chœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On verrait aussi avec plaisir un grand nombre de choristes en habits. Ceux-ci pourraient avoir une réunion privée, à la grande chapelle, avant les vêpres.

Les enfants de chaque paroisse devront se grouper autour de leurs maîtres ou maîtresses, pour assurer le bon ordre de la procession. Cela deviendrait facile, si chaque paroisse avait une petite croix, une petite bannière ou oriflamme.

Les paroisses qui doivent participer à la Journée eucharistique sont priées de vouloir bien en aviser M. le Chapelain de la Salette.

A midi, les Religieuses de Saint-François serviront dans la Maison de Retraite, café, pain et beurre aux pèlerins qui le désireront.

Les divers chants liturgiques à exécuter durant la procession seront : Pour l'aller : *Pange, lingua ; Verbum supernum ; Jesu dulcis memoria*

A l'arrêt du reposoir : *Adoromp oll* ou *Immolabit.*

Au retour : *Le Magnificat ;* le psaume *Laudate, pueri,* avec le refrain *Lauda Jerusalem.* Le cantique final : *Parle, commande, règne.*

II. Rumengol. — Programme : A *8 heures* messe de communion ; à *10 heures* grand'messe, instruction bretonne ; à *2 heures* adoration, vêpres, procession du T. S. Sacrement, sermon français et bénédiction.

Prière aux ecclésiastiques qui doivent prendre part à la fête d'en aviser M. le Recteur de Rumengol.

Répandons dans toutes les familles et dans toutes les écoles les images des Patrons de l'Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales, S. Corentin et S. Pol de Léon. Elles portent au verso les prières recommandées par Monseigneur l'Evêque.

Edition bretonne et édition française, le cent, franco, 5 francs.

S'adresser à M. le chanoine Le Roy, Quimper, c./c. Nantes 44.74.

Pont-Croix. — **Succès universitaires.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Le Poupon, professeur de quatrième à l'Institution Saint-Vincent, vient d'obtenir le certificat de Morale et de Sociologie avec mention Assez bien, et le certificat d'Histoire de la Philosophie avec mention Bien. M. l'abbé Coadou, professeur de Cinquième, a été reçu, de son côté, au certificat de Grec, avec mention Assez bien. Nous ajoutons nos félicitations à celles de leurs collègues.

Ergué-Armel. — **Mission,** *du 25 Mai au 12 Juin.* — Depuis 22 ans, Ergué-Armel n'avait pas eu de mission. M. le Recteur pensait qu'il était urgent de procurer à sa paroisse ce moyen de raviver la foi dans les âmes. Ce fut un de ses principaux soucis, dès sa nomination.

Déjà, au début de 1925, la date de la mission qui vient d'avoir lieu, avait été arrêtée. Cette période d'attente de deux ans parut longue, mais fut utilement employée en vue de l'organisation de la mission.

La paroisse en effet, loin d'être homogène, comprend deux éléments disparates : la partie rurale, qui compte 2.000 habitants, et la partie urbaine, 2.500.

Deux missions s'imposaient : la mission bretonne et la mission française.

Cette œuvre d'évangélisation fut confiée aux Pères Capucins de Lorient : les Pères Barnabé, Fulgence, Tugdual et Yvon se chargèrent de mener à bonne fin le travail qui allait leur incomber.

Les enfants furent convoqués les premiers, du 25 au 29 Mai. Les Pères Fulgence et Yvon préparèrent à la communion du dimanche 29 Mai les 350 enfants qui répondirent à l'appel et furent aidés pour entendre les confessions par MM. Floc'h, recteur de Kerfeunteun ; Pennec, recteur d'Ergué-Gabéric ; Pérès, vicaire à Querrien ; Branquec, aumônier à Kerbernès ; Hall, vicaire à Saint-Mathieu.

Dans l'après-midi du dimanche 29 Mai, eut lieu la fête de la Sainte Enfance. 700 enfants se trouvaient réunis à l'église paroissiale pour cette cérémonie. Nous le savons par le nombre de médailles distribuées.

C'était une excellente préparation à la mission des grandes personnes qui commençait le lendemain et devait se poursuivre pendant 15 jours. Les enfants avaient si bien prié que les parents ne pouvaient manquer de venir prendre part aux exercices qui leur étaient destinés.

Le lundi matin, en effet, 30 Mai, l'église, magnifiquement décorée, se remplissait bien vite et les quelques vides qui restaient furent comblés, le lendemain.

Parallèlement à la mission bretonne se donnait la mission française. Tous les soirs, à 8 heures, du 30 Mai au 12 Juin, était faite une prédication française, écoutée attentivement par un auditoire encore plus nombreux que l'auditoire breton. Il fallut en effet mettre à contribution la tribune et mobiliser les bancs disponibles pour permettre à chacun d'avoir une place à l'église. Et cette assistance si nombreuse et si recueillie des bretons dans le courant de la journée, et des français, le soir, est allée en s'augmentant pendant les deux semaines de la mission bretonne et les quinze jours de la mission française.

Les prédications étaient si vivantes et les fêtes si belles (fêtes de la Consécration de la paroisse à la Sainte Vierge, de la Réparation, du Travail, du Baisement des pieds du Crucifix) que chacun tenait à se rendre à la mission en y amenant de nouvelles recrues.

Les communions ont été distribuées très nombreuses à Ergué-Armel, le samedi et le dimanche de chaque semaine, aux différentes messes. Mais dire le nombre exact des communions serait chose difficile : donner un chiffre serait s'exposer ou à rester au-dessous de la vérité ou à la dépasser. Un certain nombre en effet de fidèles, à cause des facilités que leur procurait la proximité de l'église des paroisses voisines et pour pouvoir reprendre plus vite leurs occupations, ont communié à Quimper et à Loc-Maria.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les malades, les infirmes, les vieillards ont eu aussi leur part de mission. Les bons Pères se sont rendus à domicile jusqu'aux points les plus reculés de la paroisse pour les confesser et leur porter le lendemain la Sainte Communion.

Nous sommes heureux de constater que la mission a pleinement réussi tant dans la partie française que dans la partie bretonne. C'était un essai que l'on tentait pour l'élément urbain : la population française, en effet, ne s'est developpée dans les proportions actuelles que dans les vingt dernières années et n'avait jamais suivi de mission, du moins à Ergué-Armel. Cet essai a é é un véritable succès : certains soirs, on voyait réunies à l'église paroissiale, 800 personnes, parmi lesquelles un très grand nombre d'hommes employés du P. O.

Assurément, nous devons déplorer quelques abstentions. Mais il faut reconnaître que la population, dans son ensemble, a montré beaucoup de bonne volonté et a été vraiment édifiante. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations. Elle s'est montrée aussi très généreuse. Un magnifique Chemin de Croix, bénit par le R. P. Barnabé, a été offert par la paroisse comme souvenir de mission. Qu'elle trouve ici nos remerciements les plus chaleureux.

Le couronnement de la mission fut la procession de clôture de l'après-midi du dimanche 12 Juin. Le Christ de l'église fut placé debout sur un brancard de 7 mètres de long et porté par 24 jeunes gens qui se relayaient sur le parcours de 3 kilomètres que devait suivre le cortège. Sur une longueur de plus d'un kilomètre, la foule marchait derrière le Christ en rangs si serrés, qu'il n'est pas exagéré de dire que plusieurs milliers de personnes formaient un cortège triomphal au Christ-Roi. Aussi, au retour de la procession, qui était présidée par Mgr Calloch, préfet apostolique de Bangui, il fallut improviser un autel, à l'extérieur, à l'entrée de l'ancien cimetière, pour donner la bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous remercions les bons Pères Capucins du bien qu'ils ont fait dans la paroisse. Ils ont ravivé la foi dans les âmes et établi solidement la paix dans les cœurs. Ils étaient aidés, pour entendre les confessions : la première semaine, par MM. Kervella, recteur de Guiclan ; Blanchard, recteur de Plougourvest ; Abgrall, vicaire à Plouigneau ; — la deuxième semaine, par MM. Bernard, recteur de Cast ; Stang, recteur de Quéménéven ; Cloâtre, recteur de Saint-Evarzec ; Cocaign, recteur de Névez ; Rosec, vicaire à Fouesnant ; Le Goff, vicaire à Ergué-Gabéric. A eux aussi, l'expression de notre vive reconnaissance.

Rumengol. — **Le Pardon de la Trinité** *(10-12 Juin)*. — Du vendredi de la Pentecôte au dimanche de la Trinité, plus de 25 mille pèlerins ont affirmé, par leurs démonstrations de foi et de piété, la persévérante dévotion des Bretons armoricains à Notre-Dame de Rumengol. Très peu de curieux ; quelques rares touristes. Le pardon conserve ainsi, avec son cachet local, son expression de recueillement intime et familial. Toutes les régions bretonnantes

sont représentees : la Cornouaille et le Léon apportent un fort contingent de presque toutes les paroisses ; le Trécorois et le Vannetais amènent des groupes parfois imposants — comme les 14 paroissiens de Langonnet, — de fervents dévots de la Vierge.

Tous ces pieux fidèles sont accourus à l'antique sanctuaire, *merch' hena ar Verch'ez*, pour gagner les indulgences, tenir une promesse, accomplir un vœu ou demander une faveur par l'intercession de la Madone vénérée. Pendant les trois jours du pardon, c'est un défilé incessant d'hommes et de femmes qui contournent l'église à l'extérieur, sept fois, tête nue, le chapelet à la main ; il en est qui font le même trajet en se traînant sur les genoux ; une femme arrive de Guissény, pieds nus, en chantant des cantiques.

A la procession du samedi, dite des *Miracles*, en raison du vœu fait par de nombreux pèlerins d'y assister pour des grâces obtenues ou sollicitées, des files de personnes, portant à la main un cierge allumé, encadrent les deux beaux reliquaires que précèdent la croix d'or et les bannières : le reliquaire d'ébène qu'abrite un fac-simile du clocher du Créisker, avec ses rutilantes mosaïques où sont figurés les mois et les jours de l'année et ses médaillons chatoyants qui contiennent 60 reliques diverses — et le grand reliquaire surmonté de la statuette en argent de la Vierge ; ce dernier, porté par quatre prêtres en surplis, renferme, incrustées dans ses médaillons, plusieurs centaines de reliques authentiques.

La procession décrit son parcours traditionnel par-delà la chapelle du Couronnement, aux chants alternés des litanies et des cantiques, et tandis que le carillon sonne à toutes volées dans le svelte clocher d'où pendent des drapeaux et des pavillons, elle rentre à l'église pour la présentation de la statuette en argent que les fidèles viennent baiser à la balustrade du chœur.

Plus impressionnant encore est le spectacle de la nuit. Cinq prêtres se tiennent en permanence dans les confessionnaux à la disposition des pénitents. Le lampadaire est surchargé de cierges qui brûlent et grésillent sans arrêt. Une multitude de pèlerins se pressent devant la Vierge couronnée qui trône dans sa riche draperie, tenant sur ses bras l'Enfant Jésus ; ils font une halte devant elle et touchent sa robe avec un objet. Dans le transept Nord, près du chœur, s'aperçoit, sous vitrine, le fragment du voile de la Sainte Vierge ; ils s'arrêtent de nouveau, s'inclinent et prient. Le long des riches boiseries sculptées, des ex-voto nombreux attestent la piété des générations passées : plaques de marbre avec une inscription de reconnaissance ; cœurs en or et en argent. Des croix de guerre, croix de Légion d'Honneur, médailles militaires, évoquent le souvenir de la Grande Guerre. L'un des plus curieux ex-voto est le don d'un général : un chapelet formé de balles recueillies à Sébastopol et la Croix de Saint-Louis que ce général portait le jour de la prise de la ville.

Le bourg de Rumengol ne pouvant contenir toute cette affluence de pèlerins, seuls les plus favorisés logent dans des granges ou des greniers. Tout autour du sanctuaire, des dormeurs sont étendus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur le gazon ; l'église en abrite un grand nombre, qui sont endormis, appuyés aux piliers, aux confessionnaux et aux balustrades des autels. Les saints et les personnages bibliques, dont les statues et les tableaux se tassent avec prodigalité à l'entour du chœur, et les grands dévots bretons de la Vierge, Quintin, Le Nobletz, Maunoir, figurés sur les vitraux, semblent protéger le sommeil de ces braves gens. Et, de plus haut encore, présidant à cette scène touchante, la Vierge elle-même dont l'image resplendit dans la maîtresse verrière, se penche vers les vieux saints qui saluent la reine de l'Armorique à jamais libérée des druides.

A 2 heures, le carillon annonce la première messe matinale ; l'orgue retentit. La foule qui emplit la vaste enceinte, debout, puisqu'il n'y a ni bancs ni chaises, chante avec un entrain qu'appuie la voix sonore de l'orgue, les cantiques que M. le Recteur, sur pied toute la nuit, a pris la précaution de distribuer au moment opportun. Désormais, jusqu'à 10 heures, les messes se succéderont au maître-autel, interrompues seulement par la distribution des nombreuses communions.

A 11 heures, le clergé, précédé de la croix d'or, puis des bannières des paroisses, se rend en procession à l'oratoire du Champ du Couronnement. M. le Recteur de Guiclan chante la grand'messe, assisté de deux prêtres qui remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre. Au prône, M. le Recteur de Rumengol explique aux dix mille personnes massées sur le terre-plein, que Monseigneur, retenu par la bénédiction du Monument des Marins à la Pointe Saint-Mathieu, a délégué M. le vicaire général Cogneau pour le représenter. Puis il lit les recommandations, et la foule écoute avec recueillement l'émouvante énumération des grâces implorées ici par un pauvre infirme, là par une mère affligée, ailleurs par un marin exposé. Quand M. le Recteur a terminé son prône, M. le chanoine Soubigou, curé de Briec, lui succède devant le microphone ; il parle d'une voix distincte et les moindres syllabes sont transmises par les haut-parleurs avec une netteté impeccable. La veille, M. le Recteur de Guiclan avait, en un breton très pur, célébré les louanges de la Reine du Ciel, en paraphrasant le *Sub Tuum*. Aujourd'hui, c'est le tour du *Salve Regina*, que M. le Curé de Briec commente, pour en dégager ensuite des leçons pratiques de vie chrétienne. Après le dernier Evangile, M. le Vicaire général entonne le *Libera* prescrit par Monseigneur à toutes les paroisses du diocèse, en union avec la cérémonie de Saint-Mathieu.

La partie la plus pittoresque du pardon fut la procession de l'après-midi. Quand les vêpres sont terminées dans la chapelle du Couronnement, le cortège se déploie encore autour du champ avant de se diriger vers l'église. L'Harmonie lesnevienne se fait entendre dans l'intervalle des litanies et des cantiques. Les processions de Rumengol, d'Hanvec, de l'Hôpital-Camfrout, de Loperhet, de Quimerch et de Rosnoën se déroulent avec leurs bannières ; tous les tons s'y trouvent en une gamme harmonieuse où dominent l'or et l'argent, le vert et le violet ; sur l'une d'elles se lit l'inscription :

Le Léon à ses frères de Cornouaille. M. le Vicaire général, revêtu de la somptueuse chape en drap d'or, clôt le cortège du clergé, qui comprend, outre de nombreux vicaires et recteurs et quelques religieux, M. le Curé du Faou, MM. les chanoines Soubigou, Moré, archiprêtre de Châteaulin, Perrot et Boucher, secrétaires de l'Evêché.

Le spectacle est de toute beauté. A quelques mètres, dans son noir granit à reflets roses, se dresse la masse sombre de l'église avec la silhouette élancée de son clocher. Le terre-plein qui sépara le sanctuaire de la chapelle du Couronnement ressemble à un parterre fleuri formé par la variété et la richesse des costumes. Une note particulièrement gaie est fournie par les gracieuses petites Cornouaillaises du pays *glazik*, aux bonnets de velours noir traversés par des bandes de teintes multiples et parsemés d'étoiles d'argent. Un groupe d'Anglais s'extasient devant cette profusion de parures de toutes couleurs. Le cadre, par ailleurs, est imposant : c'est, sous un ciel que viennent de rafraîchir de bienfaisantes ondées, une exubérance de feuillages, une magnificence de verdure à perte de vue ; et par-delà les vallonnements et les hauteurs qui accusent la forte charpente du sol, se dessine la ligne du vaste horizon que bornent les crêtes du Méné-Hom.

Il est 4 heures quand la procession rentre dans l'église, et la bénédiction du Saint-Sacrement, précédée de l'*Adoromp Oll* et du *Tantum Ergo*, clôture cette inoubliable fête.

Un Livre nécessaire. — « **Dans la mêlée laïque.** » — L'imprimerie du *Courrier du Finistère* achève en ce moment l'impression d'un livre de M. le chanoine Cornou, qui sera bientôt dans toutes les mains. Le titre seul : DANS LA MELEE LAIQUE, en dit le passionnant intérêt et la brûlante actualité.

Voici, du reste, comment, dans une courte préface, l'auteur présente lui-même son œuvre à ses futurs lecteurs :

« C'est ici, comme le titre l'indique, un livre de combat.

» Ses pages ont été, pour la plupart, écrites ou dites dans le feu de l'action, pour répondre à la campagne violente entreprise contre nos croyances et contre l'ordre social, par les anticléricaux sectaires associés aux révolutionnaires socialistes et communistes dans le complot dit de « Défense laïque ».

» Si elles sont offensives autant que défensives, c'est que la bonne méthode l'exige contre des adversaires qui ne sont forts que de leur audace, et qui, sans s'inquiéter d'assurer leurs derrières, viennent nous insulter jusque sous nos remparts. La manière de Jeanne de Montfort à Hennebont est toujours d'actualité : piquer droit sur le camp ennemi et y mettre le feu.

» Cette campagne de « Défense laïque » n'a pas seulement écœuré par l'odieux de ses attaques qui ne reculent ni devant la calomnie ni devant le blasphème. Elle a troublé quelques esprits par l'assurance que mettent ses meneurs à colporter le mensonge

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et le sophisme. Elle a déconcerté et fait souffrir des croyants que cette offensive insolente trouvait disposés à la riposte, mais trop dépourvus des armes nécessaires.

» Ce livre soulagera et rassurera peut-être quelques consciences, et fournira aux militants, aux jeunes surtout qui brûlent de venger l'insulte faite à leur foi et de reconquérir le terrain sacré violé par le barbare, ce qui manquait à l'Enfant grec : de la poudre et des balles. »

Il faut que ce livre soit demain entre les mains de tous ceux qu'intéresse la défense de notre foi et de l'ordre social. Ce manuel de près de 200 pages sera pour eux un véritable arsenal d'arguments et de répliques contre les orateurs de la Défense laïque et de la Sociale révolutionnaire.

Pour le mettre à la portée des bourses les plus modestes, l'auteur l'offre en souscription au prix de 4 fr. 50, port en plus. Qu'on s'empresse donc de souscrire. En librairie, le prix devra être sensiblement majoré, et d'ailleurs le tirage sera assez strictement limité.

Pour souscrire, s'adresser soit au *Courrier du Finistère*, 4, rue du Château, Brest, soit au *Progrès du Finistère*, 22, rue René-Madec, Quimper.

Erratum. — Dans l'annonce de l'Œuvre de Saint Pierre, apôtre, parue dans les numéros des 27 Mai et 10 Juin il est indiqué que la pension d'un séminariste est de *1.200* francs par an, mais ce chiffre comporte, par suite d'une erreur d'impression, 3 zéros au lieu de 2.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*

QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...

Travail soigné -:- Prix modérés.

R C Quimper 4906

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, **GUINGAMP**

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile,

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 3.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES

Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F GODEC

Statues - Chaires
Autels - Confessionaux, etc.

« Travail soigné »

CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS

Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt^r

« Pont-Croix »

Fabrique également :

Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

— Réparations de toutes sortes —

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES

ET D'APPARTEMENTS

Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 1er Juillet 1927. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Juillet. — 4e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Léon et des SS. Pierre et Paul.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Léon et de l'octave.
(Au chœur, solennité de SS. Pierre et Paul.)
Lundi, 4. — *(Au Propre).* S. Goulven, Evêque. Double. Blanc.
Mardi, 5. — S. Antoine Marie Zacharie, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 6. — Octave de SS. Pierre et Paul. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques. Double. Blanc.
Vendredi, 8. — Ste Elizabeth, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.
Samedi, 9. — De la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 10. — 5e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Telgruc	du 3 au 4 Juillet.
Lampaul-Plouarzel	du 5 au 7 —
Guerlesquin.	du 8 au 10 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Le diocèse de Quimper à Lourdes. — Nous avons reçu de M. le chanoine Perrot, directeur du pèlerinage, le télégramme suivant :

Avons fait bon voyage, prions pour diocèse.

II. Retraites ecclésiastiques. — Il est rappelé qu'il n'y a plus de places libres pour la 1re retraite. Il reste quelques-unes pour la 2e et un grand nombre pour la 3e.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe Dimanche après la Pentecôte 3 Juillet, Solennité de Saint-Pierre et Saint-Paul Apôtres :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Quête pour le Denier de Saint-Pierre. — Jubilé sacerdotal de M. le chanoine Queinnec, doyen du Chapitre. Monseigneur l'Evêque fera l'instruction de circonstance à la grand'messe. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e Dimanche après la Pentecôte (3 Juillet), Solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Œuvre diocésaine des Vocations Sacerdotales. — Nous offrons à l'attention du clergé diocésain cet extrait de la *Semaine religieuse* de Verdun :

« Le grand remède à la crise du recrutement se trouve dans le *dévouement du clergé diocésain*. Sans doute, nous devons apprécier le concours des laïcs, qui, par leurs prières, leurs communions, leurs initiatives, peuvent nous aider beaucoup. Mais nous devons compter surtout sur le zèle du clergé : à lui de discerner et de cultiver les jeunes germes des vocations.

» Tous les prêtres d'un diocèse ont à considérer que ce travail et cette culture leur incombent. S'ils s'y livrent, ils font l'œuvre la plus utile au diocèse, la plus honorable pour eux-mêmes ; s'ils ne s'y livrent pas, ils seront responsables de la ruine religieuse du diocèse.

» Notre Seigneur lui-même exigera d'eux, peut-être, de terribles comptes. »

Mais l'œuvre primordiale c'est la croisade de prières : *rogate Dominum messis*... Priez le Maître de la moisson... Organisons-la dans les paroisses, parmi tous les groupements : familles, écoles, catéchismes, patronages, œuvres ; que la Confrérie de Saint-Corentin et de Saint-Pol de Léon soit bien vivante dans toutes les paroisses.

Le cachet-diplôme de la Confrérie a deux éditions : prières en français, prières en breton. En faire la demande à M. le chanoine Le Roy. Le cent, 5 francs franco ; c/c. Nantes 44.34.

Une Semaine rurale au « Likès ». — Deux semaines rurales ont eu lieu à Lesneven. Elles ont eu de l'éclat et porté des fruits. La première comptait 70 jeunes hommes déjà pour la plupart chefs de maison et d'exploitation. Les exercices de piété, la sainte messe et les communions, les sermons qui encadraient les études agricoles et les soirées de traditions bretonnes firent une impression profonde, et la journée du dimanche, qui avait groupé autour des semainiers des centaines d'autres pour entendre les Chefs des Syndicats ruraux et recevoir de leur Evêque les encouragements et les conseils les plus augustes en même temps que la bénédiction la plus paternelle, fut un couronnement très brillant de ces travaux et de ces exercices pieux. Aussi la deuxième semaine rurale qui se réunit encore en 1926, à Lesneven, compta jusqu'à 130 semainiers, et le dimanche de la clôture, présidé encore par Monseigneur l'Evêque, il n'y eut pas de salle assez grande pour contenir la foule d'agriculteurs accourue du Léon. Il y eut bien parmi les semainiers groupés à Lesneven un certain nombre de Cornouaillais. Mais ceux-ci avaient droit que les Directeurs de l'Office Central et leurs professeurs vinssent chez eux mettre à la portée de tous le bienfait de leurs cours, de leurs exemples et de leurs traditions maintenant formées.

Aussi Monseigneur a-t-il approuvé de grand cœur le projet qui lui a été soumis pour 1927, fixant au *Likès, du mercredi soir 14 Septembre au dimanche 18*, la semaine rurale de Cornouaille. Nous sommes heureux d'en faire ici l'annonce, demandant à MM. les Curés et Recteurs de pressentir dès maintenant leurs élites, chefs d'exploitatation rurale, surtout les jeunes revenus du service militaire, sans toutefois exclure les grands jeunes gens des Cercles ruraux. Le *Likès* leur fera bon accueil à tous, et Monseigneur l'Evêque a promis de présider la journée du dimanche, le banquet et l'assemblée générale de clôture, à laquelle viendront les délégations de tous les Syndicats et Mutuelles de notre région.

La *Semaine religieuse*, l'organe de l'Office Central *Ar Vro gos*, et les journaux catholiques feront connaître prochainement le programme des cours et des exercices.

Pour la partie religieuse, M. Guirriec, curé-doyen de Bannalec fera chaque jour deux instructions. L'une en français à la suite de la messe de communion, l'autre à 6 heures avant le Salut.

M. le chanoine Le Roy fera l'instruction d'ouverture le mercredi soir 14, et parlera à la grand'messe du dimanche 18.

On peut dès maintenant souscrire au *Likès*, à l'Office Central et chez M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres.

La Presse pendant les vacances. — Déjà les élèves commencent à compter les jours qui les séparent des vacances. Nous les suivrons de notre mieux pendant ces longues vacances.

La jeunesse des écoles chrétiennes sera plus tard l'élite des paroisses, prenons-en le plus grand soin. Aux petits, servons les Illustrés, aux jeunes gens les journaux quotidiens et les journaux diocésains. Le clergé paroissial, les directeurs et directrices d'écoles prépareront dès maintenant la liste des élèves qui sont susceptibles de recevoir une publication, et enverront leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

adresses à la « Bonne Presse » et à la direction de nos journaux locaux. L'année dernière, il y eut au moins un élève de Première d'un de nos collèges à qui fut payé un abonnement à la grande *Croix*. Il a avoué l'avoir lue chaque jour avec un vif intérêt. Il y a là une initiative à imiter, et plusieurs Supérieurs de collège ont ont promis d'attirer l'attention de leurs jeunes gens sur ces abonnements de vacances. Nous pourrions y intéresser également les familles, qui peuvent ainsi faire à peu de frais beaucoup de bien à leurs enfants.

De nombreux étrangers viendront sur nos plages. Les directeurs de Presse des localités intéressées feront sans doute tout le possible pour mettre à leur disposition les Illustrés, les bons journaux et les bons livres et romans.

Plusieurs directeurs locaux ont donné connaissance à la direction centrale des résultats obtenus par leur propagande depuis un an. Ils sont fort beaux et un puissant encouragement à activer la propagande partout.

Nécrologie. — I. M. CASTREC, CORENTIN-JACQUES-MARIE. — M. Castrec disparaît à l'âge de 63 ans, prématurément emporté par un cancer au foie.

Né à Pouldergat, il avait, jeune encore suivi ses parents à Poullan. Après quelques années à l'école communale, tenue alors par les Sœurs blanches, il passa au Petit Séminaire de Pont-Croix. Petit glazic timide et doux, sympathique à tous et montrant pour le travail un gout et des dispositions vite remarqués, il y fit des études brillantes qui le mirent à la tête de son cours. Une vraie vocation le portait vers le Grand Séminaire. Il recevait la prêtrise en 1889, comme paroissien de Kerlaz où ses parents étaient venus s'établir au Riz-Huella l'année précédente.

Sa carrière sacerdotale allait se partager en deux étapes presque égales : dix huit ans comme professeur à Pont-Croix, vingt ans comme recteur à Guerlesquin. Trente-huit années d'un labeur sans éclat, sans bruit, mais dont l'efficacité se révélait dans l'attachement affectueux que lui gardaient ses élèves et que lui témoignèrent, avec une admirable unanimité, ses paroissiens de Guerlesquin.

M. Castrec n'était certes pas sans qualités extérieures. Avenant et aimable, aimant recevoir confrères et paroissiens, il gardait, il est vrai, à l'ordinaire une attitude réservée qui pouvait paraître, au premier abord, de la froideur. Ce n'était qu'un voile que sa timidité native et son tempérament peu expansif et indifférent aux banalités ordinaires des conversations courantes, jetaient sur un fond très riche de pensées et de sentiments. Il fallait pour le lui faire ôter, une provocation de l'amitié, ou mieux, l'intimité où la confiance autorise à la fois l'originalité et une certaine discontinuité du dialogue. Alors M. Castrec s'extériorisait. Et l'on entendait un causeur très fin, très au courant du mouvement des idées de son temps, heureux de se mouvoir dans une atmosphère d'intellectualité où il retrouvait l'acquis de ses nombreuses lectures et les souvenirs de

ses expériences de professeur. D'ailleurs personnel, et tout le contraire d'un pédant, sa conversation et sa compagnie étaient de celles qu'aimait M. Belbéoc'h et, tous deux, également fermés et également sensibles à la confiance, s'ouvraient volontiers au contact l'un de l'autre pour des échanges d'impressions qu'on suivait avec intérêt.

Il faisait la Cinquième à Pont-Croix depuis une quinzaine d'années, quand l'expulsion de Janvier 1907 vint imprimer une nouvelle direction à sa carrière. Après sept mois de vacances forcées, il devint en Octobre recteur de Guerlesquin. Il y fut surtout homme d'intérieur, admirablement secondé et complété, pendant vingt ans, par son dévoué et aimable vicaire, qui avait son affection et toute sa confiance.

Il eut, quelque temps après son arrivée, la joie de voir rouvrir l'école chrétienne des filles qui avait été fermée du temps de son prédécesseur, et de voir cette école, tenue par les Sœurs blanches, prendre un développement des plus consolants. M. Castrec l'aimait beaucoup et s'y intéressait pratiquement autant que le lui permettait la modicité de ses ressources. On n'a pas trouvé dans ses tiroirs une somme suffisante pour couvrir les frais de ses obsèques et de son transfert à Kerlaz ; le bon Recteur néanmoins ne s'estimait pas assez dépourvu pour se dispenser d'attribuer à son école, dans un dernier geste de dévouement, une bonne partie de ses pauvres économies.

Ce qu'il aima à Guerlesquin, avec l'instruction chrétienne des enfants, ce fut la beauté des cérémonies d'église. Ame délicate et toute en nuances, il voulait un chant non seulement décent et pieux, mais artistique. Sous sa direction, lui-même donnant l'exemple de l'exécution soignée de la mélodie liturgique, les filles de Guerlesquin chantaient merveilleusement.

Ce goût des choses divines, ce désintéressement connu de tous, une bonté et une délicatesse qui se sentaient à travers ses airs de timidité et de réserve, et que les paroissiens avaient vite appréciées à l'usage, lui avaient conquis à Guerlesquin les respects et l'affection de tous. Ce fut une désolation générale quand la paroisse apprit que son pasteur avait dû s'aliter et que ses jours étaient comptés.

La maladie avait, en effet, pris un cours violent devant lequel les médecins se déclaraient impuissants. Monseigneur, venu pour la confirmation, le consola et fut vivement frappé de sa force d'âme. Il se leva encore pour suivre des yeux, à travers les rideaux de sa fenêtre, le cortège magnifique qui accompagnait l'Evêque à son départ. Dès lors, ses comptes et ses papiers bien en règle, il s'abandonna à la volonté divine, lui offrant les souffrances terribles qui le tenaillaient. Il reçut en pleine connaissance, avec des sentiments très vifs de foi et de résignation, les sacrements des mourants. Le dimanche matin 5 Juin, purifiée par la souffrance, son âme s'envolait vers les saints parvis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. M. DRÉAU BARTHÉLÉMY. — Le lundi 13 Juin, à midi, M. Dréau a été emporté d'une mort subite. Rien ne présageait chez lui une fin si brusque : il aimait toujours les longues promenades à pied et il se plaisait à prendre part aux conversations de ses confrères, les émaillant selon son habitude, de réflexions et de reparties spirituelles. Lundi, en rentrant chez lui, après avoir visité une malade, il fut pris d'une indisposition soudaine ; il commença son repas, mais des convulsions de tout le corps le lui firent interrompre, et en moins de cinq minutes il succombait. La mort le terrassa, sans le surprendre, car, comme en témoignent plusieurs confidences faites par lui, il se préparait depuis longtemps à ce grand événement.

M. Dréau fit tout son vicariat à Bannalec ; il y laissa de bons et durables souvenirs et la preuve c'est que quelques paroissiens se firent un devoir d'assister à ses obsèques.

Il passa quelques années comme recteur à Saint-Rivoal, puis il fut nommé recteur à La Roche où il devait demeurer 36 ans. Un ministère si long, parmi les mêmes ouailles, dit assez, sans vain commentaire, qu'il était attaché à sa paroisse, comme sa paroisse à lui. De fait, il avait des qualités qui recommandent un pasteur à l'estime de ses paroissiens : il était toujours très aimable, d'un abord accueillant et s'il était capable au besoin d'un acte d'énergie, il préferait résoudre les difficultés par la douceur. Ses paroissiens ont bien marqué, par leur grande affluence au jour de l'enterrement, leur affectueuse vénération et on ne sera pas surpris d'apprendre que beaucoup ont manifesté le désir d'avoir une image mortuaire qui perpétue son souvenir parmi eux.

M. Dréau était connu dans le diocèse : la sympathie de ses confrères l'avait depuis longtemps désigné d'un nom familier : « Tonton Lem », qui résumait l'ensemble de ses qualités. Ils ne l'oublieront pas dans leurs prières.

R. I. P.

SAINTE-CROIX *(Quimperlé)*. — **Le Triduum en l'honneur du Bienheureux Nicolas-Marie Verron.** — Le mardi 21, le mercredi 22 et le jeudi 23 Juin, les deux paroisses de Quimperlé réunies ont célébré par un Triduum solennel le Bienheureux Nicolas-Marie Verron, martyrisé le 2 Septembre 1792.

Ces trois jours, rien n'a été omis pour donner aux offices toute la splendeur des plus grandes fêtes.

Le mardi, la grand'messe a été chantée par M. le chanoine Gadon, Curé-Archiprêtre de Sainte-Croix. Le mercredi, elle a été chantée par M. l'abbé Boléat, Aumônier de l'hôpital de Quimperlé et le jeudi, par M. le Chanoine Tanguy, Recteur de Notre-Dame de l'Assomption.

Tous les soirs, à l'issue des vêpres, M. le Chanoine Le Garrec, doyen du chapitre cathédral de Vannes a pris la parole et a vivement intéressé les assistants. Il avait divisé son sujet en trois tableaux dont nous ne pouvons donner qu'une bien pâle esquisse.

***

1er TABLEAU : *Les Captifs de Jésus-Christ.* — Le prédicateur nous montre les évêques, les prêtres, les religieux, entassés dans les quatre prisons des Carmes, de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés, de Saint-Firmin, de la Force, pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Analysant les dispositions de cette loi, condamnée par Pie VI comme sacrilège, schismatique et hérétique, il nous y fait voir la main de tous les ennemis de l'Eglise, légistes, gallicans, jansénistes, philosophes et rationalistes qui, sur la ruine de la religion chrétienne veulent édifier le culte de la raison. Il décrit ensuite la voie douloureuse des prêtres fidèles, soumis aux tyranniques décrets du 27 Novembre 1790, du 29 Novembre 1791, du 27 Mai 1792. Et revenant aux prisonniers, il nous dit : « Empressez-vous de baiser leurs chaines et de leur baiser les mains, ils n'ont plus que quelques heures à vivre ». Ils ont pour eux le roi, mais il est lui-même enfermé dans la prison du Temple ; le pape Pie VI, mais lui-même sera victime de la Révolution triomphante ; le peuple catholique, mais que peut le dévouement de la Bretagne et de la Vendée contre les armées régulières et le génie militaire ? Dieu, mais Dieu ne se propose-t-il pas de les acheminer vers le royaume des Cieux par la voie royale du martyre ? Ils ont contre eux : l'Assemblée législative, c'est-à-dire la loi au service de la passion et de la prévention ; les Clubs, c'est-à-dire une poussée de haine de bas en haut ; la Commune insurrectionnelle de Paris, c'est-à-dire la démagogie assise sur le trône. Les prisonniers n'échapperont pas au supplice. Saluons les martyrs de demain ; saluons en particulier les quatre martyrs du diocèse de Quimper : Claude Laporte, vicaire à Saint-Louis de Brest ; Joseph Rousseau, de Châteauneuf-du-Faou ; François Le Livec, de Quimper ; et avant tous les autres, Nicolas-Marie Verron, la gloire religieuse de Quimperlé.

***

2e TABLEAU : *Le massacre des victimes.* — Les héros dont on nous a décrit les effroyables supplices remplissent-ils les deux conditions que l'Eglise exige de ceux à qui elle décerne le titre magnifique de martyr : 1° Sont-ils morts pour la Foi et le savaient-ils ? 2° Cette mort qui était la rançon de leur fidélité, l'ont-ils affrontée résolument ! Oui, dit le prédicateur, et il le prouve. Si quelque chose pouvait nous dédommager de la cruauté des bourreaux, ce serait la sénérité des victimes qui saluent de loin la mort, qui vont au devant d'elle, qui l'accueillent avec joie, qui l'embrassent avec ardeur. Le prédicateur nous décrit ensuite l'égorgement des Carmes, la tuerie de la Force, la boucherie de Saint-Germain, les massacres de Saint-Firmin où périt Nicolas-Marie Verron, aumônier pendant 13 ans d'un couvent d'Adoratrices, et au sujet duquel il faut répéter le beau mot : C'est l'hostie qui fait les martyrs. Puis il répond à quelques questions qui se présentent à l'esprit : 1° Faut-il maudire les persécuteurs ? Non. L'Eglise ne jette l'anathème qu'aux erreurs. 2° Faut-il plaindre les victimes, à qui Dieu donne une éternité de bonheur pour

Archives diocésaines Quimper et Léon

quelques heures de souffrances ? Non, mais les glorifier plutôt. 3° Faut-il désirer la persécution ? Non disent les uns, parce que à côté des héros, il y a les faibles qui défaillent, et les bourreaux dont les mains se souillent de sang. Oui, disent les autres, si la persécution est nécessaire pour raviver l'esprit du Christianisme, rendez-nous les tyrans, les Néron et les Domitien.

***

3e Tableau : *L'Apothéose.* — Cent quatre-vingt-onze martyrs de Septembre ont été proclamés Bienheureux par l'Eglise.

Ils sont bienheureux, parce que vainqueurs, parce que sauveurs de l'Eglise de France, parce que élus du ciel.

Ces héros qui se sont laissé tuer sans se défendre, sont les véritables vainqueurs de ces journées sanglantes, parce qu'ils ont gardé le gage de la victoire. On a pu les chasser de leurs maisons, de leurs églises, de leurs paroisses ; on leur a enlevé leurs biens, la liberté, la vie : il y a une chose qu'on n'a pas pu leur arracher, la seule chose qu'ils s'étaient promis de conserver intacte et inviolable, la Foi.

Ce sont des libérateurs. S'il y a encore des catholiques en France, on le doit à un certain nombre de causes, dont il est difficile de mesurer l'influence. Parmi ces causes, il faut ranger en premier lieu le martyre des victimes de Septembre, et des victimes de la Révolution. Le prédicateur explique pourquoi, en citant des faits historiques très impressionnants.

Ce sont des élus. Leur apothéose terrestre : Désormais leurs noms seront chantés par les voix les plus éloquentes, invoqués par les cœurs chauds, célébrés par les lèvres les plus pures. Leur apothéose céleste : Au ciel ils sont à la fois nos modèles et nos protecteurs.

Le prédicateur, en terminant, adresse une prière à l'innombrable légion des martyrs de la Révolution, pour la France ; à la glorieuse phalange des martyrs finistériens, pour le diocèse de Quimper ; au Bienheureux Nicolas-Marie Verron, pour la ville de Quimperlé.

***

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper, malgré les fatigues de sa tournée de Confirmation, a eu la bonté de venir, le jeudi, présider la clôture du Triduum. L'antique église vit rarement plus belle et plus sympathique assistance.

Après les vêpres, chantées ce jour-là à 2 heures, Monseigneur monta en chaire. Il remercia chaleureusement les organisateurs de cette fête, les personnes dévouées qui avaient si bien orné l'église pour la circonstance, la chorale qui, selon son habitude, avait exécuté à la perfection les chants liturgiques, le prédicateur, M. le Chanoine Le Garrec, qui n'a eu qu'un désir, pendant ces jours, rendre la foi de plus en plus vive et agissante dans toutes les âmes. « Oui, a dit Monseigneur, à l'exemple des Martyrs de la Révolution, » à l'exemple surtout du Bienheureux Nicolas-Marie Verron, votre » glorieux compatriote, habitants de Quimperlé, manifestez votre

» foi en Dieu, votre amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ qui » est avec vous dans la Sainte-Hostie, par la fidélité à la messe du » dimanche, la fidélité au devoir pascal, l'observation de toutes » ses lois. Luttez énergiquement contre le laïcisme, contre la mau- » vaise presse, les modes indécentes, les spectacles dangereux et » tout ce que l'enfer invente, à notre époque, pour nous ramener » au paganisme. »

Que ces paroles de notre Evêque bien-aimé, qui ont été religieusement écoutées, restent gravées dans tous les cœurs en souvenir de ces trois beaux jours trop vite écoulés !

Brélès. — **Congrès marial.** — L'auto-express Brest-Brélès part tous les matins à 8 heures de Brest, en face du 29, rue d'Aiguillon, et assure l'arrivée à Brélès à 9 heures.

Le dimanche 10 Juillet, à l'arrivée, les processions des paroisses sont priées de passer par l'église saluer la statue de Notre-Dame de Brélès en chantant le cantique *Deut omp holl Bretoned, — Evit enori — Hoc'h hano benniget, — O Santez mari*, avec le refrain : *Ave, Ave, Ave Maria* (sur l'air de *Kalon douz a Vari)*, ou un cantique français sur le même air.

A l'église, chaque paroisse trouvera une pancarte portant son nom, laquelle précédera chaque procession soit en se rendant dans la cour du patronage, où auront lieu les offices, soit à la grande procession d'après vêpres.

Les prêtres qui auront leurs cortèges, sont priés de bien vouloir, au moment de la procession générale de 15 heures, accompagner leurs groupes respectifs et d'y veiller au maintien de l'ordre et de la bonne organisation, de faire tout leur possible pour que le cortège se déploie avec harmonie, sans précipitation et sans solution de continuité. Pour plus d'uniformité, on est prié de chanter dans cette procession générale le cantique : 1° *Deut omp holl Bretoned* (Ave, Ave, Ave Maria), ou un cantique français sur le même air ; 2° *Magnificat* avec le refrain *D'hor Mam Santez Anna ;* 3° *Ave Maris stella ;* et 4° au besoin de recommencer le premier cantique.

On rappelle que, pendant les séances d'études bretonnes qui suivront la messe pontificale, le Père Texier donnera un sermon français à l'église pour les personnes qui ne connaissent pas le breton.

Voici le programme de la journée sacerdotale du *vendredi 8 Juillet :* 9 h. 1/2, grand'messe pour le clergé et les fidèles, chantée par M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres ; sermon français par le Père Texier, directeur de la revue : *Le règne de Jésus par Marie,* de Saint-Laurent-sur-Sèvres ; 10 h. 1/2, séance d'étude pour les prêtres : « Les devoirs personnels du prêtre à l'égard de la Très Sainte Vierge » ; 11 h. 3/4, examen particulier ; — 1 h. 1/2, chapelet, vêpres et complies pour le clergé ; 2 heures, conférence : « Apostolat marial du prêtre : Propager la dévotion à Marie » ; 3 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chateauneuf-du-Faou. — **Congrès de Jeunes Catholiques.** — Ainsi qu'il l'a déjà été annoncé, c'est le jeudi 14 Juillet que se tiendra, à Châteauneuf, le Congrès des jeunes Catholiques de la région.

Ce Congrès s'ouvrira par une messe qui sera dite à 9 heures, dans la chapelle de N.-D. des Portes. Au cours de la messe, allocution de M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres.

De 9 h. 45 à 11 h. 30 : Séance d'étude traitant de l'importance des groupements des Jeunes, de la façon d'organiser les groupes ruraux, de la formation religieuse dans les cercles des Jeunes.

A 11 h. 45 : Repas en commun.

A 13 heures : Conférences sur la constitution des bibliothèques dans les cercles et sur l'intérêt que présentent au point de vue de la formation morale les récréations, les concours, les congrès.

A 14 h. 45 : Discours de M. Guyonvarc'h, président diocésain de l'A. C. J. F. sur l'Apostolat des Jeunes.

A 15 heures : Séance de cinéma. Une visite au Vatican. S. S. le Pape Pie XI.

A 17 heures : Salut du Saint-Sacrement.

La Direction diocésaine espère que nombreux seront les jeunes gens qui viendront au Congrès. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Lanmeur. — **Pèlerinage des enfants à Notre-Dame de Kernitron,** en union avec le VIe Congrès Eucharistique National de Lyon.

Le jeudi 7 Juillet : à 8 heures, messe de communion ; à 10 h. 1/2, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle ; grand'messe, chantée par M. Herry, recteur de Saint-Jean-du-Doigt ; instruction française par M. Martin, vicaire à Plouézoc'h ; — à 2 heures, vêpres ; consécration à la Sainte Vierge ; retour de la procession à la paroisse ; bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Saint-Pol de Léon *(Institution Notre-Dame du Creisker).* — **Distribution solennelle des Prix.** La distribution solennelle des prix se fera le *mardi 12 Juillet,* à 9 heures, dans la salle des fêtes, sous la présidence de M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol de Léon, conseiller général du Finistère.

Le Folgoet. — **Après le Congrès des Jeunes.** — *Les Cercles d'études.* — Pour les 600 jeunes gens réunis au Folgoat, nul doute n'est désormais possible sur l'opportunité, la nécessité même d'un Cercle d'études. Les paysans comme les ouvriers ont reconnu que leur formation intellectuelle et morale, leur formation civique, sociale et professionnelle, leur formation religieuse surtout réclament le concours d'un Cercle d'études, où ils ont l'avantage de collaborer avec des amis qui ont le même idéal d'apostolat et de

trouver les conseils prudents et la direction avisée d'un prêtre instruit. Quant aux collégiens, ils ont été unanimes à proclamer que ces études nouvelles ne compromettent nullement les succès aux examens, bien au contraire. Les uns et les autres veulent se rendre capables de défendre dignement leur foi, de faire aimer l'Eglise et sa doctrine sociale, de soutenir et de propager l'honneur de la France. Dans cet esprit, ils ont recherché avec soin les moyens de rendre plus utile et plus efficace cet instrument indispensable de leur formation qu'est le Cercle d'études.

Il n'y a pas de méthode uniforme pour la constitution d'un Cercle d'études. Les circonstances seules suggéreront aux jeunes gens zélés, aux prêtres dévoués des campagnes et des villes, les démarches à faire pour grouper en une association d'études toutes les personnes de bonne volonté de toutes les conditions sociales. Le recrutement dans les collèges n'offre que très peu de difficultés. Mais partout où l'on veut fonder un Cercle d'études, les principaux obstacles sont la paresse et l'inertie.

Un Cercle bien compris doit avoir un président, un secrétaire, un trésorier, un bibliothécaire. Les groupes urbains se conforment à cette sage règle et s'en trouvent très bien. Dans les collèges, où les jeunes gens ont assez de science pour se défier d'eux-mêmes et pas assez pour en imposer aux camarades, le rôle de *président* (non pas le titre), est assumé avec une grande timidité. Cependant, Louis Sévère, de Saint-Pol, paraît remplir très sérieusement sa fonction : l'intelligence et l'initiative ne lui font pas défaut ; et il avoue modestement qu'il prend confiance et hardiesse parce que M. Madec est auprès de lui. La campagne paraît accorder trop peu d'attention à cette question de présidence. Tout le monde, au contraire, reconnaît difficile et ingrate la tâche du *trésorier*. Avec raison, il est demandé aux *secrétaires* non seulement de faire les rapports des séances, mais de conserver ces rapports dans les archives du Cercle. Quant aux *bibliothécaires* qui, trop souvent, manquent de livres, M. de Dieuleveult, maire de Dirinon, les avertit que M. de Thézac met à leur disposition un certain nombre de volumes très utiles et d'actualité, notamment les *Conférences contradictoires,* de M. le chanoine Desgranges (1).

Quels sujets aborder dans les Cercles d'études ? Religion, questions sociales, questions professionnelles, Histoire locale et Histoire de France, Histoire générale de l'Eglise : le nombre en est très étendu et le plaisir peut être varié.

D'une manière générale, on s'entend pour dire qu'il est préférable d'établir un programme des études pour toute l'année, à tout le moins pour un trimestre ; qu'il est meilleur de ne pas trop disperser l'attention par le choix de sujets disparates, tout en permettant de traiter un sujet de circonstance dont l'intérêt ou l'utilité seraient reconnus par le directeur et le bureau. Plusieurs cercles, notamment ceux des villes, suivent les directions de l'*Action*

(1) Le nouveau livre de M. le chanoine Cornou : *Dans la Mêlée laïque,* sera aussi très utile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Populaire. Partout évidemment on écarte les questions de pure politique pour ne faire que la politique du Pape.

Les réunions des Cercles de collège sont hebdomadaires, sauf à Lesneven et à Croix-Rouge. On les souhaite hebdomadaires dans les cercles urbains, pour la régularité de l'assistance. A la campagne, les uns font des réunions hebdomadaires sur semaine, après souper, ici pendant l'hiver seulement, là toute l'année ; les autres tiennent leurs séances le dimanche, avant ou après vêpres, tous les quinze jours ou tous les mois.

La physionomie des séances paraît être sensiblement la même partout. Elles commencent et finissent par la prière. Il s'y fait une lecture ou une récitation (Folgoat), d'un passage évangélique, avec commentaires du directeur. Le *Catéchisme dans l'Evangile*, de l'abbé Mury, édité chez Bloud, est très recommandé par M. Guéguen, vicaire, pour cette lecture commentée.

La *conférence*, faite ordinairement par l'un des membres, est le plus souvent *lue*. Seuls, le collège de Saint-Pol et le Cercle de Saint-Renan osent la *débiter*. Il est souhaitable que cette pratique soit préférée à la simple lecture : les jeunes gens feront un travail plus personnel, il acquerront plus d'assurance, et leur vocabulaire devra s'enrichir pour parer aux défaillances de mémoire.

Cette conférence est soumise à la critique des membres présents. Cependant — pour ne pas tout laisser à l'inspiration du moment —, il vaut mieux choisir un camarade à qui il sera permis de faire ses remarques à l'aide de notes prises au cours d'une lecture préalable du travail à présenter. Le président ou le directeur empêchent toute digression inutile, toute parole discourtoise ou blessante, et tire la dernière conclusion du débat.

En beaucoup de Cercles, la conférence est suivie de chants, d'exercices de lecture ou de déclamation.

A ces réunions ordinaires des Cercles d'études s'ajoutent parfois des réunions extraordinaires où l'on fait appel à un conférencier étranger qui traite d'une question en marge ou en dehors du programme. C'est l'occasion d'inviter la famille ou la paroisse à s'intéresser à l'œuvre et à garnir la bourse plate du trésorier. Dans la région brestoise, plusieurs Cercles se voient en des réunions générales dont les résultats sont encourageants pour la jeunesse catholique qui organise ces rencontres.

Les comptes rendus des réunions ordinaires ne sont publiées que par les collèges et Cercles qui ont un *Bulletin* à leur disposition. Mais les journaux catholiques de la région sont informés des réunions extraordinaires et en reçoivent le bref compte rendu. Tous les Cercles d'études exprimant le regret qu'il n'y ait pas de publication spéciale pouvant servir de lien entre eux, M. le chanoine Le Goasguen donne l'assurance que l'*Essor* paraîtra incessamment et compte sur le concours dévoué de tous.

Sur les relations des Cercles d'études avec leurs membres temporairement ou définitivement séparés, seuls les collégiens ont pu faire d'intéressantes suggestions. Ils se proposent d'inviter ces anciens à prendre part aux réunions quand ils seront de passage au collège, à faire même une causerie quand ce sera possible. Ils veulent aussi écrire aux anciens pour les encourager à fonder des Cercles d'études s'il n'en existe pas dans les lieux où ils se trouvent, et leur demander la communication des résultats de leurs expériences. C'est à ce propos que les exemples d'un Jean Ramée, élève à l'Ecole des Mines, de Nancy, d'un Chalm, séminariste-soldat, et d'un ancien élève de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, également soldat, ont été cités fièrement par Lesneven, Saint-Pol et La Croix-Rouge.

La « Sainte-Jeanne-d'Arc » aux bancs de Terre-Neuve. — Une lettre à Monseigneur, écrite de Saint-Pierre par M. l'abbé Thépaut, aumônier de la *Sainte-Jeanne-d'Arc*, nous apporte ces renseignements sur les services rendus aux morutiers par le navire hôpital des Œuvres de mer, et sur la vie religieuse de l'équipage.

La première croisière du navire hôpital s'est terminée à la fin de Mai. La *Sainte-Jeanne-d'Arc* est arrivée à Saint-Pierre-et-Miquelon, après avoir passé un mois entier en mer. Durant cette croisière, il a hospitalisé une quinzaine de marins malades ou blessés, dont trois du diocèse de Quimper : un de Moëlan, un de Loctudy et un de Plozévet. Il a pu, durant cette intervalle, recueillir deux canots en dérive et sauver quatre hommes qui se seraient infailliblement perdus s'il ne les avait rencontrés.

Le ministère quotidien de l'aumônier à bord, consiste à rassembler matin et soir les malades et les blessés valides, ainsi que les hommes de l'équipage, pour la prière en commun, et il n'est pas rare de voir 5 ou 6 marins assister tous les jours à la messe. Déjà M. Thépaut avait eu le plaisir de voir tout l'équipage venir accomplir son devoir pascal, et le début de son nouveau ministère a été plus consolant qu'il ne s'y serait attendu.

Le dimanche, il célèbre deux messes. Il en profite pour donner aux marins un commentaire de l'évangile du jour. Tous les dimanches également et tous les jours fériés, il donne la bénédiction du T. Saint-Sacrement, le soir, à 4 heures.

47e Congrès de l'Union des Œuvres à Reims, *3, 4, 5 et 6 Juillet 1927*. — (L'Apostolat des Laïques, collaboration des élites avec le Clergé). — L'Apostolat des Laïques est une nécessité vivement ressentie par l'Eglise. Mais dans quel sens l'orienter, comment l'organiser, par quelles industries le soutenir ? C'est ce que l'*Union des Œuvres* étudiera dans son Congrès de Reims du 3 au 6 Juillet 1927 sous la présidence de Son Em. le cardinal Luçon assisté de S. G. Mgr Crépin, président de l'*Union*.

Parmi les rapports inscrits signalons :

La Formation des Laïques à l'Apostolat, par M François Veuillot ;

Le Clergé et la Collaboration Laïque, par Mgr Paulot ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Comité Inter-Œuvres, par M. Henry Reverdy ;

La Collaboration Laïque dans la Paroisse, par M. l'abbé Anizan ;

L'Apostolat Laïque dans les pays sans prêtres, par M. le chan. Lestrade ;

La Collaboration Laïque dans les Œuvres de Jeunesse, par M. le chan. Dage et M. l'abbé Vaugeois ; dans les Œuvres de Jeunesse Féminine, par M. le chan. Perrenot ;

L'Apostolat de l'Ouvrier par l'Ouvrier, par M. l'abbé Cardynn, Fondateur de la J. O. C. de Belgique ;

L'Apostolat par les œuvres d'assistance (M. Fliche) ;

L'Apostolat par les œuvres familiales (M. l'abbé Viollet) ;

L'Apostolat Social (M. l'abbé Simonin) ;

L'Apostolat par le cinéma (M. le chan. Reymond), etc.

Les discours des Assemblées générales du soir seront prononcés par S. G. Mgr Neveux, M. V. de Clercq, M. le chan. Bihéry, M. le chan. Gerlier et S. G. Mgr Tissier.

L'intérêt du sujet, la valeur des Rapporteurs, et l'intervention des nombreux Directeurs d'œuvres dont les échanges de vues donnent tant de vie au Congrès de l'*Union*, tout justifie le succès qui s'annonce.

Le jeudi 7 Juillet les Congressistes feront en autocars le pèlerinage du Val-des-Bois (Usine du « Bon Père », Léon Harmel) et des champs de bataille de Champagne.

Demander le programme au Secrétariat de l'*Union des Œuvres*, 82, rue de l'Université, Paris (7e), ou au Secrétariat de l'Archevêché de Reims.

Le Monument de Douaumont. — L'inauguration solennelle du Monument de Douaumont (1re partie : 6 alvéoles de l'Ossuaire, phare et chapelle), est définitivement fixée aux 18 et 19 Septembre 1927. Elle comprendra plusieurs cérémonies dont voici le programme général.

Le 18, dimanche. — 1° Au Parc de Londres à Verdun, à 9 h. et demie « Te Deum de la Victoire », et Messe d'action de grâces, en présence de toutes les Autorités civiles, militaires et religieuses, et sous la présidence des EE. Cardinaux et Evêques présents.

20 à Douaumont, à 14 heures. — Inauguration du Monument par M. le Maréchal Pétain, en présence des Représentants du Gouvernement, de toutes les Autorités, et des délégations de diverses sections d'Anciens Combattants de France avec leurs drapeaux. Transfert, en un cortège triomphal, de l'Ossuaire provisoire à l'Ossuaire définitif, de 52 cercueils, (un par secteur du champ de bataille) remplis d'ossements anonymes de nos glorieux soldats, après, une levée de corps présidée par un des Princes de l'Eglise. De 21 à 23 h. veillée funèbre par des Volontaires.

Le 19, lundi. — A Douaumont, à 10 heures, bénédiction solennelle de la Chapelle catholique, baptême du bourdon de la Victoire, et service religieux pour les 400.000 morts de Verdun avec absoute générale.

Dans l'après-midi, visite facultative du champ de bataille du Fort de Douaumont et de la Tranchée des Baïonnettes. Les jours suivants, visite et réception de l'American Légion.

BIBLIOGRAPHIE

Editions de la Revue des Jeunes.
DESCLÉE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Vient de paraître :

A. D. SERTILANGES, O. P., Membre de l'Institut : NOTRE VIE. 2 volumes in-12 jésus, 25 francs.

Voici un beau livre, d'une haute inspiration chrétienne, que nous souhaitons voir bientôt entre toutes les mains des croyants qui veulent mettre leur vie en harmonie avec les exigences de leur foi. « Trois choses, dit saint Thomas, sont nécessaires au salut de l'homme : la science de ce qu'il doit croire, la science de ce qu'il doit désirer et aimer, la science de ce qu'il doit faire. » C'est de ce texte qu'est née l'idée de ce livre. Le R. P. Sertillanges, avec sa maîtrise habituelle, et ce don qui lui est propre de rendre claires et attrayantes les idées les plus profondes grâce à l'originalité de sa plume, est parvenu à condenser en deux volumes l'essentiel de la vie chrétienne sous ses trois aspects : *la pensée, l'amour, l'action.*

Société de S. Jean l'Evangéliste, Desclée et Cie,
30, rue Saint-Sulpice, Paris, 6e.

Vient de paraître :

LES DOGMES GENERATEURS DE LA PIETE, par Ad. TANQUEREY.

Un volume in-12 de 270 pages. — Prix : broché, 6 fr. ; élégante reliure anglaise, toile couleur, 9 fr. 50. Majoration temporaire en plus.

Quand on lit les Pères et les grands théologiens, on admire avec quelle facilité ils alimentent leur piété et celle des fidèles aux sources des dogmes révélés : la Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie, la Grâce et la Gloire leur suggèrent les plus beaux sentiments de religion et d'amour, les plus puissants stimulants pour pratiquer les vertus dont Jésus nous a donné l'exemple. C'est en s'inspirant de leurs écrits que Bérulle et ses disciples fondèrent toute leur spiritualité sur une étude approfondie des dogmes chrétiens.

Cette pensée a guidé l'auteur dans le petit ouvrage que nous publions.

Nous espérons donc que ce petit volume aura le même succès que le *Précis de Théologie ascétique et mystique* arrivé au 35e mille, et que l'on traduit en six langues différentes.

LES EDITEURS.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER
CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
Réparations de toutes sortes
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

FOURNITURES ET RÉPARATIONS
(o)
FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablis GRIPON Sucr
L. AMELINE, Directeur
59 & 61, rue Yves-Collet, BREST (Fin) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
Références, Devis et Catalogues sur demande
LIVRAISON RAPIDE

La BEAUTÉ du TEINT
s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
UN GRAIN DE VALS
Laxatif dépuratif

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

42e Année. Vendredi 8 Juillet 1927. No 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Juillet. — 5e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires des Sept Frères, Martyrs.
A vêpres, mémoires du suivant et des Sept Frères.
Lundi, 11. — S. Pie 1er, Pape, Martyr. Simple. Rouge.
Mardi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.
Mercredi, 13. — S. Thurien, Evêque. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 14. — S. Bonaventure, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 15. — S. Henri, Empereur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 16. — Notre Dame du Mont Carmel. Double majeur. Blanc.
Dimanche 17. — 6e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guerlesquin		10 Juillet.
Saint-Sauveur Trève-Neuve	du 11 au 13	—
Plogoff	du 14 au 17	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Confirmation. — Monseigneur l'Evêque se rendra, le 16 Juillet, à l'Ile-de-Sein, pour y administrer aux enfants le sacrement de Confirmation.

II. Retraites ecclésiastiques. — Toutes les places libres des deux premières retraites sont retenues. On peut s'inscrire à la 3e retraite.

III. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Saillour, recteur de Saint-Coulitz, décédé à Brest, le 2 Juillet 1927 ;
M. Gouzien, ancien recteur de Saint-Coulitz, décédé à Pont-l'Abbé, le 5 Juillet 1927.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Ve Dimanche après la Pentecôte, 10 Juillet* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *5e Dimanche après la Pentecôte (10 Juillet)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de Service. — Le service anniversaire pour M. Béchu, ancien curé d'Arzano, sera chanté à Landerneau, le *mercredi 13 Juillet*, à 10 heures.

Ordination. — L'Ordination générale de fin d'année aura lieu le 19 Juillet. Elle comprendra 26 prêtres, 24 sous-diacres et de nombreux minorés.

Nous demandons à tous les fidèles du diocèse et particulièrement aux communautés religieuses de prier, conformément au désir de la sainte Eglise, pour ceux que Dieu appelle à être ses ministres.

Enseignement libre. — L'Inspection diocésaine a l'honneur de prier MM. les Curés et Recteurs de faire savoir au personnel enseignant les renseignements qui suivent :

1° Les Retraites des Institutrices libres s'ouvriront le 1er Août à la Retraite de Quimper, le 5 Août à la Retraite de Lesneven. Pour s'inscrire, il faut écrire aux Supérieures de ces deux maisons. Toutes les Institutrices ont le devoir de suivre l'une ou l'autre de ces Retraites.

2° Les diplômes de Certificats libres sont déposés aux Ecoles de Saint-Julien, Landerneau, Saint-Martin Morlaix, Sainte-Anne Brest.

Concours d'admission au Cours Normal Saint-Julien. — Le Concours d'admission au Cours Saint-Julien de Landerneau est fixé au samedi 30 Juillet. Les épreuves auront lieu au Pensionnat Sainte-Anne, à Quimper et au Cours Saint-Julien, à Landerneau. Elles commenceront à 8 heures du matin.

Nous prions Mmes les Directrices d'adresser au plus tôt leurs demandes avec les renseignements aussi exacts que possible sur les ressources de la famille, les conditions d'âge, de santé, d'aptitudes des aspirantes.

S'adresser à M. le chanoine Salomon ou à Mlle la Directrice du Cours Normal Saint-Julien, Landerneau.

Le brevet supérieur importe à l'avenir de l'Enseignement libre : c'est donc faire une œuvre presque nécessaire que de se préoccuper de trouver et d'encourager les sujets qui pourraient aller à Landerneau préparer l'examen du brevet supérieur.

Pont-Croix, *Institution Saint-Vincent.* — **Distribution des prix.** — La distribution solennelle des prix se fera le mardi 12 Juillet, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

La cérémonie commencera à 10 heures.

Quimper. — **Les noces d'or sacerdotales de M. le chanoine Queinnec, Doyen du Chapitre.** — Solide et jeune d'esprit et de cœur sous le poids de ses 74 ans d'âge, M. le Doyen du Chapitre offre le modèle d'une vieillesse encore aussi active et vaillante, qu'édifiante et honorée. Dimanche, solennité de SS. Pierre et Paul, il fêtait à la cathédrale le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale et montait à l'autel assisté de deux de ses neveux Landivisiens, MM. J.-L. Pouliquen, le nouveau recteur de Guerlesquin, comme diacre, et Gabriel Pouliquen, professeur à Pont-Croix, comme sous-diacre. Monseigneur, portant la chape et la mitre, tenait chapelle, ayant près de lui MM. les chanoines Le Roy et Martin. Les membres du Chapitre au complet, MM. les Vicaires généraux, les chanoines de Quimper et de nombreux amis, anciens et jeunes confrères du sacerdoce, qu'un lien d'affection ou de reconnaissance unissait au jubilaire, occupaient toutes les stalles du chœur, tandis que, dans l'assistance, les nombreux membres de la famille s'unissaient à eux tous et au célébrant, pour remercier le bon Dieu de cette heureuse longévité et des grâces qui avaient fécondé cette longue carrière.

A l'Evangile, Monseigneur, malgré ses fatigues de la visite pastorale et du pèlerinage de Lourdes, monta en chaire et s'exprima en ces termes, où il mit toute la délicatesse d'un cœur d'Evêque et de père.

Mes Frères,

Un vétéran du sacerdoce, Mgr Baunard, écrivant, à 80 ans, un de ses derniers ouvrages, disait : « Toute notre vie devrait être un chant d'actions de grâces. »

Ce n'est pas, mon cher Monsieur le Doyen, que la vie du prêtre ne connaisse pas sa part d'épreuve. Mais les épreuves doivent, autant que les œuvres, contribuer à la sanctification de l'âme.

Nul ne comprendra mieux ce caractère de la vieillesse sacerdotale consacrée à l'action de grâces que les membres de ce vénérable Chapitre, dont la prière officielle de l'Eglise devient l'occupation principale, prière de louange autant que prière d'adoration, de contrition et d'imploration.

Nul n'en sentira mieux le prix que cette famille patriarcale, épanouie en plein cœur du Léon, au pays de Landivisiau, et qualifiée à la fois pour donner des hommes de valeur et de dévouement aux carrières les plus honorables, et pour fournir à l'Eglise des religieuses consommées en vertu, et des prêtres de choix unissant la piété à la science et la cordialité la plus serviable au plus complet désintéressement et à la plus large charité.

Mes Frères, Monsieur le Doyen du Chapitre, dans le cours de sa longue vie de prêtre, n'a pas parcouru lente-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment les étapes habituelles du ministère paroissial. Après un bref stage vicarial à Lambézellec, où il commença d'appliquer les méthodes qu'il devait à ses maîtres de Saint-Sulpice, il fut appelé comme secrétaire à l'Evêché, et maintenu à son poste durant 25 ans, par la confiance de Nos seigneurs Nouvel, La Marche et Valleau, qui rendirent également hommage à ses qualités d'esprit et de cœur.

C'est peut-être une épreuve, pour des âmes jeunes, de se voir rivées aux occupations d'un secrétariat sédentaire, quand elles sont animées d'un zèle apostolique et que peut-être l'activité d'un ministère, même, à cheval, ne leur répugnerait pas, ayant grandi sur la terre où le saint homme Job aurait pu retrouver l'idéal du cheval qu'il a décrit. Un néophyte du sacerdoce peut du moins, dans cette fonction, recueillir, du contact quotidien avec les prêtres les plus éminents du diocèse, une science précoce des affaires et une expérience étendue de l'administration, tout en acquérant par l'étude une culture plus approfondie et plus appropriée aux besoins de son temps.

L'esprit de foi ne peut qu'y gagner. Est-il nécessaire de vivre dans le mouvement d'une paroisse pour dire saintement la messe, réciter pieusement le Bréviaire, et au besoin administrer les sacrements avec le sens surnaturel qui anime le vrai prêtre ? On se pénètre du sentiment de la présence réelle, et on l'emporte au milieu de ses registres et de sa correspondance. Saint Pierre et saint Paul n'eussent pas été moins apôtres, si le Seigneur les avait attachés à un travail de bureau au lieu de les lancer directement à la conquête des âmes. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus déclarait porter en elle, dans sa vie contemplative et cloîtrée, toutes les aspirations des missionnaires, des confesseurs et des pontifes, et tous les dévouements obscurs des maîtres et des maîtresses de l'enseignement libre. Le salut des âmes dépend de tous les genres de piété, de mérite, et de sacrifice, comme la victoire des champs de bataille se prépare dans le silence des recherches minutieuses à tête reposée et dans les calculs savants des états-majors. Ne croyez pas que le prêtre courbé sur ses tableaux administratifs perde de vue les âmes à racheter, les vocations à discerner et à faire aboutir. Il voit de plus près que d'autres la nécessité des principes pour diriger l'action, le devoir d'être bon pour les personnes tout en demeurant ferme dans l'application de la règle, et il sait se dévouer sans compter pour rendre service aux fidèles et aux congrégations religieuses comme au clergé, ajoutant selon l'occasion à ses obligations professionnelles les longues séances au confessionnal et ce ministère de la parole auquel aucune âme d'apôtre ne se sent capable de renoncer. Le sacerdoce est la grande source où s'alimente le trésor spirituel de l'Eglise. C'est parce que l'âme des laïques vient elle-même s'y approvisionner de force, et y chercher une direction, qu'elle participe avec sécurité au vaste courant de l'action catholique. Béni soit Dieu qui nous fait à tous une part dans la collaboration à son œuvre divine, et nous permet ainsi de travailler, chacun à notre poste, à la conquête des âmes,

Pourtant l'heure peut sonner où la Providence veut nous faire prendre un contact plus direct avec le ministère. Les prières et les études précédentes le rendent alors plus fécond.

On le vit bien, Cher Monsieur le Doyen, quand l'obéissance vous envoya à cette importante paroisse de Taulé, où les pierres mêmes de l'église neuve rendent témoignage de votre heureuse activité. En y entrant, il y a deux mois, j'y retrouvais le souci de l'art et la note recueillie, dont l'accoutumance des offices dans une cathédrale artistique et pieuse comme la nôtre donne l'instinct. Quand la patine des siècles et la lente pénétration des prières l'auront mûrie, elle sera dans le ton des sanctuaires antiques du Léon et de la Cornouaille. Déjà, dès le premier jour, le cœur du prêtre dut s'y sentir à l'aise, et les fidèles demeurent fiers de pouvoir présenter à Dieu un monument capable de lui prouver qu'ils ont eu, grâce à vous, le souci de sa dignité et celui de leur propre réputation.

C'est cependant pour le prêtre le point de vue secondaire. Sa sollicitude se porte avant tout sur l'édifice spirituel.

Nous pensons d'abord aux âmes. Notre ministère n'est pas différent de l'apostolat de saint Pierre et de saint Paul. Si Notre Seigneur nous a demandé de l'aimer plus que les simples fidèles, et de professer plus hardiment qu'aucun d'eux sa divinité, et d'être ses témoins et de nous sacrifier pour lui et pour ceux dont nous avons la charge ; et s'il nous donne comme aux Apôtres la mission d'enseigner et le pouvoir de lier et de délier les consciences ; et s'il nous fait monter au saint autel pour y renouveler le sacrifice rédempteur auquel nous avons le devoir d'unir le nôtre, c'est uniquement en vue des âmes. Sans atteindre à la sainteté et au zèle des premiers disciples baignés dans le miracle et le sang du Christ, nous sommes appelés à faire comme eux dans l'ordre spirituel tous les prodiges qu'ils ont accomplis à l'imitation de leur Maître, appelés à transmettre la vie de la grâce, à la protéger, à la restaurer, à l'épanouir, à la conduire jusqu'au terme, à travers leurs chutes et leurs souffrances, dont la foi nous montre la fécondité. Pierre et Paul ont fait ce que nous faisons. Leur fête est la fête du prêtre de paroisse. Rien n'y manque par le temps qui court, ni la croix, ni le glaive, ni la calomnie et la haine. Puisse la moisson d'âmes répondre à l'espérance divine ! En cas d'échec, ce n'est pas nous qui sommes le plus à plaindre, si nous avons fait tout notre devoir, c'est notre Maître, dont les greniers se vident, et ce sont les âmes, qui se perdent. Vous n'avez rien épargné pour les éclairer et les défendre. La vérité leur a été dite, avec droiture, avec clarté, avec chaleur. Elles s'en souviennent. Le service de la prière ne leur a pas été mesuré avec parcimonie. Les offices ont gardé leur caractère émouvant et solennel. La vie divine circule dans la paroisse. Les œuvres la portent et la font pénétrer partout. Les pères et les mères de famille s'y associent avec leurs enfants par l'étude du catéchisme et de la vie des Saints. Je vous en apporte le témoignage. Vous pourrez leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

appliquer comme à vous-même le *fidem servavi* qui retentissait sur les lèvres des Apôtres, quand Pierre remerciait Dieu de l'avoir soutenu dans ses timidités au milieu des flots soulevés et Paul de l'avoir sauvé dans son triple naufrage, *Petrum ambulantem in fluctibus, ne mergeretur, erexit, et Paulum tertio naufragandem de profundo pelagi liberavit.* C'est Dieu qui nous aide. Appuyés sur lui, nous gardons la foi dans les âmes et nous les sauvons. C'est un rôle bien au-dessus de nos forces. Dieu supplée à notre impuissance. *Deo gratias.* Et grâces lui soient rendues de ce que nous ayons pu lui offrir en outre, avec les âmes des fidèles, quelque jeune successeur de notre sacerdoce. Cette consolation choisie ne vous aura pas manqué. Et Dieu sait que vous n'avez pas offert au saint autel un ouvrier de la onzième heure.

On ne quitte pas sans mélancolie le ministère pour le Chapitre.

Il y a pourtant quelque douceur à se sentir enlever, pour ainsi dire, à la vie extérieure, et rendu libre de s'adonner à la prière et à la méditation, pour vivre surtout par l'esprit et par le cœur, dans cette sérénité de l'âme qui semble se vouer dès ici-bas à une sorte de contemplation. On prêterait volontiers aux chanoines la parole de saint Pierre au Thabor, que nous venons de méditer à Lourdes : *Bonum est nos hic esse.* Quand j'étais jeune, leur programme me semblait se confondre avec celui qu'assigne aux Saints le Pape Grégoire le Grand : *Angelorum choris interesse, cùm beatissimis spiritibus gloriæ conditoris assistere, præsentem Dei vultum cernere, incircumscriptum lumen videre.* Cet idéal n'était pas faux. La vie actuelle ne s'y prête guère, même avec l'emploi réglé de la journée canoniale. Elle y prépare pourtant, par le profond courant de prière où elle plonge le chanoine en vertu même de son office et grâce à la hauteur de pensée où sa vocation le porte par état. *Ad hæc audita inardescit animus, jamque illic cupit assistere ubi se sperat sine fine gaudere.* Mais il se rend vite compte que l'heure n'est pas venue. *Ad magna præmia perveniri non potest nisi per magnos labores, non coronabitur nisi qui legitime certaverit.* Alors le vieillard reprend le combat. Il n'y a pas de limite d'âge pour les vieux chefs de guerre. Il n'y en eut pas pour saint Pierre et saint Paul, moins encore pour saint Jean, fils de Marie, qui fut le vétéran du Collège apostolique après en avoir été le Benjamin.

Il y a une émotion réconfortante à voir les anciens sortir du repos légitimement gagné pour prolonger, au milieu de leur vie de réflexion et de recueillement, l'apostolat que l'on croyait terminé! Plusieurs de nos vénérés Frères du Chapitre nous donnent ce spectacle. Leur doyen est digne de marcher à leur tête.

Le service des communautés, les retraites de première communion et d'Enfants de Marie, les adorations, les jubilés, les missions innombrables, dans les paroisses petites ou grandes, en français ou dans la vieille langue nationale qu'il a toujours préférée, mettent en relief son expérience de moraliste et sa science de casuiste, et donnent à une carrière qui

n'est pas finie son couronnement le plus fructueux, qui pourra s'enrichir encore quand un ralenti nécessaire lui aura rendu son ressort.

En attendant, l'administration des œuvres de piété et d'apostolat bénéficie de son concours éclairé. Jamais la Propagation de la Foi ne fut plus prospère dans le diocèse. L'Apostolat de la Prière a étendu ses affiliations à presque toutes les paroisses. Le mouvement de consécration des Familles au Sacré Cœur n'a sans doute atteint nulle part une telle ampleur, puisque plus de 30.000 familles du diocèse ont leur nom inscrit au registre des intronisations à Paray-le-Monial.

Et cette activité ne l'empêche pas de diriger, avec une gravité harmonieuse, les cérémonies solennelles de la cathédrale, comme les consécrations d'église dans les paroisses, à Kerbonne, à Milizac, à Saint-Louis de Brest.

A Lourdes, j'ai demandé à la Bienheureuse Vierge, dont il fut toujours, comme breton et comme étudiant de Saint-Sulpice, le fidèle et dévot serviteur, de bénir longtemps encore ce ministère d'arrière-saison.

Mais, dans une vie de prêtre, la vraie joie des dernières années comme des premières, c'est la messe. C'est par elle que la vie sacerdotale apparaît comparable à un ciel semé d'étoiles, *sideribus illustrem.* C'est par elle surtout qu'il répand non seulement sur ceux qui lui sont chers, mais sur le diocèse auquel il appartient et sur le monde entier, le bienfait par excellence. Voilà pour nous le vrai bonheur et le motif suprême de nos actions de grâces au Sacré Cœur. Par elle nous adorons Dieu et par elle nous sauvons le peuple. Par elle, nous unissons le Ciel et la terre, *reconciliam ima summis.* Sans elle nous ne serions pas les successeurs complets des Apôtres, crucifiés comme eux avec notre Maître, et travaillant comme eux à la pacification du monde. Sans elle nous ne travaillerions pas efficacement au relèvement de notre nation pour la jeter dans les bras de Dieu. C'est donc pour la messe surtout que nous disons à Notre Seigneur : *Agimus tibi gratias.*

La partie essentielle d'une fête de ce genre c'est cette action de grâce du Saint Sacrifice. Le prêtre ne dit jamais avec plus de reconnaissance et d'amour le *Quid retribuam* que lorsque, se voyant parvenir au soir de la vie, il comprend l'immensité et la douceur du don qui lui fut fait au jour de son ordination sacerdotale quand lui fut conféré le pouvoir de consacrer.

Mais ce devoir envers Dieu, si doux au cœur du prêtre, accompli parmi les splendeurs de la liturgie, n'épuise pas le besoin de remerciements du vétéran du sacerdoce. Il se croit encore débiteur de ceux, parents et amis, qui se sont associés à sa reconnaissance après avoir pris quelque part, active ou affective, aux travaux, aux joies ou aux peines de sa longue carrière. C'est une cérémonie touchante et aimable que facilitèrent les Dames de la Retraite en mettant une spacieuse salle de leur maison à la disposition du jubilaire et de ses nombreux invités, et de l'hôtelier qui les traitait.

A l'heure des toasts, M. le Doyen se leva. Ce fut d'abord pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

laisser déborder le trop plein de son cœur en un ardent cri de reconnaissance au divin Maître qui a voulu l'attacher à son service et faire de lui son ministre, son ami et un autre Lui-même. C'est ensuite pour remercier Sa Grandeur des paroles trop indulgentes et trop flatteuses, à son sens, qu'Elle lui a adressées ce matin et pour lui traduire les sentiments de vénération et d'affection qu'un long séjour au secrétariat de l'Evêché lui a inspirés pour les Evêques de Quimper, depuis Mgr Nouvel, et qu'ils ressent aussi filialement pour leur successeur. M. le Doyen rappelle son passage, « une gâterie de la Providence », dans la chrétienne paroisse de Taulé, où il fut aidé par des vicaires dont il n'a pas oublié les attentions délicates. Revenu à Quimper, comme membre du Chapitre, M. Quéinnec y retrouvait avec joie ses vieux amis. Les uns après les autres ils sont aujourd'hui parvenus à leur éternité. Mais les membres du Chapitre peuvent disparaître, le Chapitre ne meurt pas. Il se renouvelle, conservant toujours un esprit de fraternité et de charité inaltérable dans une atmosphère de piété reposante où l'on est tenté de dire : « *Bonum est nos hic esse.* » La pensée du Doyen va ensuite à ses anciens condisciples de collège et de séminaire. Des dix survivants de cette époque lointaine, trois seulement ont pu se rendre à son invitation. Il regrette bien l'absence des autres et principalement du bon M. Bourvon, toujours aussi jeune qu'il y a soixante ans. Il salue encore son élève « le brillant auteur de *Mon Curé chez lui* », un élève qui fait honneur à son maître, puis les autres confrères présents, auxquels il souhaite d'être un jour les héros d'une pareille fête.

Après s'être ainsi prodigué en remerciements pour les membres de sa famil'e sacerdotale, M. Quéinnec a un souvenir ému pour ses parents selon la chair, pour ceux, père, mère, frères, sœurs, angelots qui, enlevés à son affection, s'associent du haut du Ciel à la joie de ces fêtes intimes, à ceux qui survivent et qui l'entourent ou que le Carmel retient dans son cloître. Nombreuse et belle famille à laquelle il rend au centuple l'affection dont elle l'entoure, et qui ne cesse de multiplier ses « tendres rejetons ». « Pour peu que leur nombre, constate en souriant l'heureux Doyen, continue à s'accroître de six unités par an, il égalera bientôt celui des étoiles du firmament. Qu'importe ? Le Ciel sera assez grand pour nous contenir tous, et que pas un ne manque à l'appel. »

Le Doyen a libéré son cœur, non sans une émotion que le timbre de la voix traduisait parfois encore plus éloquemment que les mots. A lui maintenant d'entendre les vœux et les sentiments de l'assistance. Ils furent interprétés d'abord par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, qui fut l'ami de toute sa carrière, dont il rappelle avec des détails familiers et des traits enjoués les étapes. M. le chanoine Cardaliaguet, qui prend ensuite la parole, a gardé très précis le souvenir de ses premières leçons de latin au secrétariat de l'Evêché, du temps de Mgr Nouvel. S'il doit à M. Queinnec de lui avoir appris *rosa, la rose*, il lui est plus reconnaissant encore d'avoir trouvé en lui un modèle de prêtre qui fait honneur à un diocèse.

Les sentiments de la famille furent ensuite éloquemment exprimés par M le Dr Bouché, médecin à Rostrenen, qui, en termes des plus délicats, rappela et les mariages bénits et les nombreux baptêmes conférés par le jubilaire aux membres d'une famille qui le considère comme son chef et comme son patriarche tendrement aimé et vénéré.

Il appartenait à Monseigneur de clore cette série d'hommages par une de ces improvisations charmantes, pleines d'esprit et de cœur, où les plus hautes pensées se mêlent au rappel d'anecdotes et d'impressions familières. Sa Grandeur, en renouvelant ses félicitations au bon Doyen, le remercia, au nom de ses prédécesseurs et en son propre nom, tant de son dévouement que des sentiments qu'il venait d'exprimer, et, une dernière fois, traduisit au jubilaire le vœu qui était sur les lèvres et au cœur de tous : *ad multos annos.*

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A NOTRE-DAME DE LOURDES

26 JUIN-2 JUILLET 1927.

Arrivée à Lourdes.

26 Juin ! Solennité du Sacré-Cœur ; les processions s'organisent dans les paroisses, et de Quimper, Landerneau, Brest, partent trois grandes processions priantes et chantantes, qui traversent toute la France, pour aller se rejoindre à Lourdes. « *Je désire que l'on vienne ici en procession.* » Marie est exaucée : lundi soir, à 5 heures 30, les Bretons se réunissent à l'église paroissiale de Lourdes et, conduits par leur Evêque vénéré, nos 3.000 pèlerins défilent en procession à travers les rues de la ville et viennent se grouper devant la Grotte. En passant sur l'esplanade du Rosaire, nous assistons à la dislocation de la procession du T. Saint-Sacrement. L'ostensoir était porté par Son Eminence le cardinal François Vidal y Barraquer, archevêque de Tarragone, qui, assisté de cinq de ses suffragants, préside le magnifique pèlerinage espagnol catalan, au nombre de 8.845, dont 607 malades hospitalisés ; en même temps que nous à Lourdes se trouvent encore le pèlerinage national belge du printemps (2 trains), le pèlerinage diocésain de Salford (Angleterre) (2 trains), et le pèlerinage diocésain de Monaco. Le pèlerinage de Quimper a amené 66 malades.

A la Grotte, M. l'archiprêtre Orvoën adresse le salut de nos diocésains à la Vierge de Lourdes *Ave Maria !* et, le soir, Espagnols, Belges, Anglais, Bretons, voix chaudes des pays ensoleillés, voix rudes des pays brumeux, clament leur amour à Marie, et leur foi à Notre Seigneur : *Ave Maria ! Credo !*

1re Journée. — Mardi.

Le temps est radieux. — 6 heures 30, messe de communion à la Grotte, dite par M. Bossus, recteur de Plonévez-

Archives diocésa...es de Quimper et Léon

Porzay. Oh oui ! Lourdes cité mariale est aussi la cité eucharistique.

9 *heures*. — Grand'messe au Rosaire, célébrée par M. Berthou, curé de Landivisiau. La voix puissante des orgues soutient et entraîne nos 3.000 chantres et chanteuses, dans les parties communes de la messe. Maîtrises d'enfants de chœur, scholas de jeunes filles, oh ! de grâce, ne supprimez pas dans nos paroisses le chant unanime de la foule !

Après l'Evangile, ouvrant la série des prédications du pèlerinage, Monseigneur annonce la fête de saint Pierre qui se célébrera demain, rappelle que le Pape Pie XI est venu à Lourdes quelques mois avant son élection au souverain Pontificat, et dit que, lors de son audience privée d'Octobre 1926, Sa Sainteté lui a demandé de faire prier ses pèlerins bretons pour Elle à la Grotte et au Rosaire.

Monseigneur profite de la circonstance pour commenter le *Beatus es, Simon Bar-Jona* de l'Evangile. Il montre Notre Seigneur Jésus-Christ faisant l'éducation de S. Pierre et de ses successeurs, les amenant par leur profesion de foi en sa divinité, par la vision de Jésus dans sa gloire au Thabor, par la participation à ses souffrances dans la Passion, et par leur profession d'amour pour le divin Maître dont ils continuent l'œuvre ici-bas, à bien comprendre et bien remplir leur mission de Pontifes, de Pères, de Docteurs, de Chefs.

Il résume l'Histoire de la Papauté, ses luttes, ses épreuves, son dévouement, sa grandeur, son besoin de prière, et termine en inspirant aux pèlerins le sens des grâces qu'ils devront demander pour le Pape régnant.

Après la communion, la foule immense entonne l'antienne *Oremus pro Pontifice nostro Pio* et le verset qui suit, avec un ensemble puissant et impressionnant, prouvant ainsi qu'elle a compris l'appel de son Evêque et qu'elle s'y associe de tout son cœur.

×

Aux vêpres, M. le chanoine Léon, recteur de Plogonnec, nous fait un prône substantiel à la mode de chez nous. Il traite de la vertu de religion et de ses exigences, et trouve des accents d'un zélé pasteur pour supplier ses compatriotes de revenir aux traditions des aïeux, et de restaurer — si besoin est — la prière en commun dans leurs maisonnées.

A la procession du T. Saint-Sacrement, organisée par le pèlerinage anglais, l'ostensoir est aux mains de l'Evêque de Salford. De longues théories d'Enfants de Marie d'Angleterre et d'Espagne, aux couleurs blanches et bleues, ouvrent la marche ; les drapeaux multicolores des provinces espagnoles resplendissent sous un soleil éclatant ; c'est l'Eglise triomphante qui s'avance, *decora lux æternitatis*, c'est la splendeur de l'éternité !

Les Anglais ne doivent pas connaître notre *Credo* royal... « Puisque c'est votre journée, chantez les premiers, messieurs les Anglais ! » et le soir, à la procession aux flambeaux, ils entonnent le *Credo* III, le *Credo des Anges ;* « Allez-y, nos Bretons le connaissent aussi. »

2e Journée. — Mercredi.

Le pèlerinage de Lourdes n'est pas seulement une manifestation pieuse et grandiose ; c'est une véritable retraite où l'on se confesse, où l'on communie, où l'on entend des prédications solides et nourries. L'éloquence n'est point bannie, et de sa voix chaude et prenante, M. Le Chat, recteur du Conquet, nous montre en Marie le modèle de la charité. La charité pour être véritable doit s'exprimer par les œuvres, et l'orateur exhorte les fidèles à soutenir surtout l'école chrétienne et la Presse catholique.

Je ne connais pas l'artiste qui tenait le grand orgue : c'est un maître. La messe finie, par des accords martelés et éclatants, il préluda brièvement.

Nous venons encor
Du pays d'Arvor.

Le rythme aussitôt s'imposa ; 3.000 voix partirent, larges, sonores, fières, tandis que l'Evêque, suivi de son clergé, descendait la nef centrale : sortie pontificale aux accents d'un cantique populaire exécuté à l'unisson, magnifiquement soutenu par le jeu de l'orgue. Que n'étaient là les détracteurs des cantiques populaires ! Ils se fussent déclarés vaincus.

×

Aux vêpres, avec M. Le Berre, recteur de Goulien, nous continuons à étudier le modèle qui nous est proposé : Marie. Jésus peut parfois nous paraître trop beau ; les raisons de sa divinité peuvent parfois éblouir nos regards, et alors nous aimons à contempler en Marie comme une image adoucie et estompée de la beauté de Jésus, et le prédicateur nous invite à imiter son humilité, sa pureté, sa modestie, vertus cachées, vertus solides, comme les appellent les maîtres de la vie spirituelle. Nous remercions M. Le Berre d'avoir exprimé tout haut ce que tous nous ressentions : notre reconnaissance à notre Evêque bien aimé, qui, pour la vingtième fois, accompagne ses diocésains à Lourdes.

Les Bretons sont aujourd'hui à l'honneur ; paysans de Plougastel, Quimper, Sizun, portent le dais ; l'ostensoir est aux mains de Monseigneur de Quimper, et les invocations sont faites alternativement en français, en espagnol, en anglais, en breton.

A la nuit tombante, sous une pluie d'orage, à l'issue de la procession aux flambeaux, les Bretons entonnent leur *Credo* royal, lent et majestueux.

3e Journée. — Jeudi.

« Ce n'est pas de l'exercice qu'on nous fait exécuter ; ce sont des grandes manœuvres, » me déclare en souriant un ancien soldat, quand il entendit l'Archiprêtre de Quimper annoncer les messes de communion à la Grotte, pour 5 heures et 5 heures 30. Grandes manœuvres suivies allégrement par tous nos compatriotes. Dès 8 heures, c'est la rude montée du Calvaire, et M. l'abbé Le Roux, recteur de Plouvorn, à la 12e station résume les austères leçons de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Croix. Le chemin de la vie, c'est un chemin de croix, et nos labeurs, nos souffrances, sont pour nous des occasions de mérites qui, à notre heure dernière, nous vaudront d'entendre la parole du Maître : « Aujourd'hui, tu seras avec moi au paradis. »

Et la procession se déroule à travers les lacets du versant de la colline pour se masser devant la Grotte ; les malades sont là étendus sur leurs couchettes, et nos frères souffrants mêlent leurs prières aux nôtres.

Les morts auront aussi leur part de pèlerinage. Dans l'après-midi, les Bretons se réunissent au Rosaire ; ils se forment comme en un cortège funèbre ; la croix de l'église cathédrale les précède ; le clergé entonne le *Miserere* aux versets duquel la foule répond en chantant *Requiem æternam dona eis, Domine ;* l'on arrive au monument de la Reconnaissance Interalliée, et gravement s'élèvent vers Dieu, les psaumes des vêpres des défunts et le chants du *Libera.* Tout notre peuple du Léon, de Cornouaille, du Tréguier est là ; celui qui prie et se souvient, celui qui travaille et qui pleure, celui qui lutte et qui espère, celui surtout qui dort dans le grand silence des tombes, attendant la résurrection des corps, et la gloire de l'Eternité.

×

En ce jeudi soir, veille du 1er vendredi du mois, elle est bonne l'heure sainte passée aux pieds de Notre Seigneur ; c'est la veillée en famille ; de pieuses pensées nous sont suggérées par M. le Recteur de Plonévez-Porzay.

Le Départ.

Un départ resserre toujours le cœur ; nous éprouvons, en quittant Lourdes, le sentiment de l'enfant qui s'éloigne — ne fût-ce que pour un temps — de la maison maternelle. Ce sentiment, M. Cozanet, vicaire à Saint-Louis de Brest, le traduit en termes éloquents dans les adieux à Notre Dame de Lourdes.

Et voilà terminé notre pèlerinage ; il fut pieux, il fut breton ; nous entrons chez nous le jour de la Visitation, et comme Marie fit participer Elisabeth à sa joie d'être Mère de Dieu, nous ferons participer les nôtres à notre joie d'avoir été ces quatre jours les fils privilégiés de Marie.

H. G.

VARIÉTÉ

POUR VIVRE EN BEAUTÉ. — Par Henri Morice. (Pierre Téqui, Paris).

Les héros du livre, les interlocuteurs de ce dialogue en trente-huit lettres, sont des Finistériens tous les deux. Et par cette qualité même, les voilà en train de gagner nos sympathies.

L'un, le disciple, Yves de Trégoët, gentilhomme terrien de la Cornouaille, habite un manoir en Riec, sur les bords de l'Aven. Ce jeune homme de 25 à 30 ans n'est pas un être

banal. Il n'a pas fréquenté les boudoirs, ni les coulisses des théâtres, ni les champs de course, ni les terrains de sport. Sait-il tenir un volant ? Il ne s'est laissé envoûter par aucune doctrine politique. Grand voyageur, grand bouquineur, et, s'il se peut, futur grand homme. Enfant, il avait décidé d'être un Napoléon ou un Pasteur, pour tuer ou pour guérir beaucoup d'hommes. Plus tard, il a rêvé de devenir un grand écrivain. Je regrette qu'il ait renoncé à son projet : à en juger par les lettres que nous avons sous les yeux, il n'est pas douteux que c'eût été pour lui un jeu d'entrer à l'Académie française, — côté des ducs, bien entendu. Mais toutes ses ambitions sont tombées, sauf une. Après avoir possédé le monde par l'imagination, il se résignera à n'être qu'un petit propriétaire rural, et, si les grâces pudiques de Marguerite Lanzac achèvent de l'ensorceler, à vivoter tranquillement entre sa femme, ses enfants et ses livres. Il a prodigieusement lu, malheureusement sans choix et sans discrétion, depuis les écrivains qui trempent leur plume dans le purin jusqu'aux auteurs inspirés dont la conversation est dans les cieux, depuis Pascal qui est un penseur jusqu'à Barrès et Bergson qui se haussent à le devenir, des poètes comme Charles Guérin, des savants comme Lamark, des mystiques comme Thérèse, et même des moralistes et des théologiens... Son esprit est un caravansérail où des idées de toute provenance se disputent la place. Au point de vue moral, il voudrait bien s'améliorer, mais comment faire ? Il sent en lui un vilain qui rechigne aux sacrifices, et un papillon dont les ailes voudraient s'ouvrir. Peut-on concilier les tendances contraires de la nature, les rêves éthérés d'Ariel, les avilissantes convoitises de Caliban, le prosaïsme outrageant de Prospéro ? Il est chrétien, sans doute, et tous les soirs il baise les pieds de son crucifix, mais il n'a pas la foi qui exalte, la foi qui transporte les montagnes. Il a conscience de ses lacunes et de ses limites. Il dresse un inventaire de ses qualités et de ses défauts. Son habileté, sa grande chance de succès, c'est d'avoir obtenu que l'incomparable abbé Guimar consente à devenir son guide. Avec un tel maître, il ne risque pas de s'égarer, ni de rester en chemin. Avec un tel élève, il faut s'attendre à des résistances. Yves de Trégoët se défend, il regimbe, il attaque même. Et entre les deux hommes, devenus comme deux antagonistes, c'est un duel émouvant, où, au lieu d'épées, ce sont des idées qui se croisent. L'élève finit par comprendre que la victoire pour lui consiste à se laisser vaincre. Ses velléités d'autrefois se transforment, sous l'influence de la prière et de la grâce, en résolutions décisives. Il s'efforcera de s'assimiler les vertus des saints, comme autrefois il s'assimilait les découvertes des savants, plus lentement, il est vrai, mais avec le même succès. Ce sera un de ces vaillants chrétiens comme il en faudrait un grand nombre. Je souhaite à M. le Recteur de Riec d'avoir beaucoup de paroissiens, à Monseigneur l'Evêque de Quimper d'avoir beaucoup de diocésains qui lui ressemblent. C'est avec des chrétiens comme celui-là qu'on relève un pays.

L'abbé Guimar est professeur. Il enseigne dans un col-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lège ecclésiastique de Brest. Il est de ce pays de Léon où les curés réalisent chez eux des merveilles, sous les regards de leurs vicaires enthousiastes qui les racontent si joliment plus tard. Il ne travaille pas sur le même terrain que M. Grall, mais il est de la même famille. Ah ! je comprends que Monseigneur Duparc soit fier d'un clergé où il trouve des hommes aussi éminents pour l'enseignement ou le ministère paroissial. N'acceptez que sous bénéfice d'inventaire le portrait que l'abbé Guimar a esquissé de lui-même avec une mélancolie souriante : « Je n'ai rien de ce qui attire et séduit la jeunesse, ni esprit, ni belle humeur, ni panache. Je suis enthousiaste sans rayonnement et sans éclat. La lumière qui se dégage de moi, c'est la clarté d'un soleil toujours voilé. J'aime le bien, mais avec plus de constance que d'ardeur, plus de ténacité que d'élan. Il y a en moi une source, mais si profonde qu'on ne l'entend pas murmurer. » Que la source soit à de grandes profondeurs, à n'en pas douter ; mais il lui arrive souvent, très souvent même, de jaillir à la surface et de donner naissance à des cours d'eaux non bruyantes et torrentueuses, mais limpides et fécondes. Ce professeur a des clartés de tout ; il est surtout un écrivain de race. Savant, poète, psychologue, métaphysicien, moraliste, théologien, il parle une langue claire, souple, nerveuse, vivante, savoureuse, et je ne m'étonne pas que ses lettres fassent à Yves de Trégoët « l'effet de ces extraits de viande où, sous un petit volume, est condensé beaucoup de substance ». La rééducation morale, chrétienne, de son élève est pour lui un apostolat, dont il n'ignore pas les lointaines répercussions ; et c'est un charme de le voir conseillant, réprimandant, encourageant, relevant avec une doctrine toujours sûre d'elle-même et une patience qui ne se dément jamais. Je dispose d'une trop petite place pour résumer complètement son magnifique programme ; et je me borne à noter quelques points au hasard. *Travailler ne suffit pas, il faut surtout orienter son activité. Affiner son esprit, c'est bien ; perfectionner son âme, voilà l'essentiel. C'est vers Dieu qu'il faut toujours marcher. Le christianisme, c'est la Vérité totale, c'est le Bien complet, c'est la Beauté qui conditionne toutes les autres. Il satisfait les tendances profondes de la nature ; il élève les facultés humaines à la plus haute puissance. Il ennoblit les plus humbles existences. Il est une source d'énergie et d'enthousiasme. Il faut en être fier. Peut-on être triste, quand on est duc ; peut-on ne pas être heureux, quand on est chrétien ? — Etre chrétien, c'est une noblesse qui peut entrer en parallèle avec l'autre*, etc., etc. Et sous l'action féconde de ce maître, on voit l'élève se transformer peu à peu, devenir un homme spirituel, intérieur, un chrétien fervent, consentir à lutter contre lui-même et à rester toute sa vie sur le champ de bataille, pour réaliser l'idéal qu'il s'était contenté d'entrevoir de loin et dont il subit maintenant avec une joie croissante la fascinante emprise.

Qu'est-ce donc que cet abbé Guimar ? Est-il vrai qu'il soit finistérien et brestois, comme l'affirme Henri Morice ? Henri Morice se trompe ; et nos confrères de Cornouaille et

du Léon comptent tant de prêtres remarquables qu'ils nous excuseront de rendre celui-ci à son pays d'origine et à sa vraie résidence. Ce n'est pas à Saint-Pol qu'il a vu le jour, mais à l'embouchure de la Vilaine ; c'est à la Roche-Bernard qu'il enseigne ; l'école qu'il a ouverte attire depuis quelque temps les regards, et j'entends dire que des disciples distingués s'inspirent de ses méthodes, marchent dans la voie qu'il a ouverte.

Eugène Le Garrec,
Chanoine honoraire de Quimper.

Comité national des Pèlerinages, *sous la présidence d'honneur de S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris.* — Organisations vers Rome, Assise et l'Italie en 1927.

I. Pèlerinage de l'Année franciscaine (13-24 Septembre). Modane, Turin, Gênes, Florence (1 journée et deux nuits, pèlerinage facultatif à l'Alverne), Assise, Cascades de Marmore, Greccio, Rome (5 jours, visites en automobiles et avec guides), Sienne, Pise (coucher) Gênes, Turin, Modane.

II. Pèlerinage national des Vacances (9-28 Septembre). Lucerne (traversée du Lac des IV Cantons, Saint-Gothard), Lac de Lugano. Séjour à Milan, Venise, Florence, Assise, Rome (6 jours, visites en automobiles et avec guides), Naples, Pise. Arrêt à Padoue, Bologne, Marmore, Greccio, Pompei, Sienne, Gênes,

Demander les programmes détaillés au Comité national des Pèlerinages, Basilique du Sacré-Cœur, Paris XVIII^e^, ou à M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

Le catholicisme reconnu au Japon. — Un projet de loi vient d'être soumis aux deux Chambres, par le gouvernement de Tokio, accordant l'existence légale à toutes les dénominations chrétiennes sans exception. Jusqu'à présent, à part le boudhisme et le culte de l'empereur, toutes les religions étaient interdites, bien que tolérées. Le projet, non seulement reconnaît le christianisme comme association légale pouvant jouir de tous les droits que confère la loi, mais encore lui permet l'achat d'immeubles et la disposition de toutes sortes de biens, sans crainte d'être dépossédé par l'Etat, et lui accorde l'exemption des impôts. En un mot, égalité absolue avec la religion nationale.

Le projet a été rédigé par une Commission composée de délégués de toutes les religions : catholiques et protestants avaient chacun un représentant. Le P. Hayasaka, désigné par S. Exc. le délégué, représentait les catholiques ; Son Excellence avait formé un Comité catholique par l'assister.

Quand la France imitera-t-elle le Japon ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Arthème FAYARD et Cie, 18-20, rue du Saint-Gothard, Paris.

Vient de paraître :

Louis BERTRAND, de l'Académie Française : SAINTE THERESE.

« ... Le cas insigne et singulier de Thérèse d'Avila est le plus extraordinaire thème de méditation qui puisse être proposé à la pensée, comme l'analyse et le portrait d'une telle âme est une des plus hautes entreprises qui puisse s'offrir à l'art d'un écrivain... »

« ... Cette carmélite mortifiée jusqu'à l'anéantissement possède un charme humain, auquel il faut bien céder quand on l'approche... Celle-ci est une des saintes les plus souriantes, les plus joyeuses qu'on ait vues. Nulle compagnie plus réconfortante, plus exaltante surtout. Mais sa grande supériorité parmi les mystiques c'est quelle nous ouvre tout de suite les portes de ce monde inconnu. Elle nous jette en plein surnaturel. Elle nous en parle directement, comme d'une réalité expérimentée par elle... »

« ... Après l'Evangile et les épitres de saint Paul, existe-t-il une révélation semblable de la divinité du Christ ? Les livres saints mis à part, le monde a-t-il jamais ouï une pareille affirmation du surnaturel ? Cette affirmation, je voudrais qu'elle parvînt jusqu'à ceux qui ne croient pas. C'est un fait hors cadre, lequel s'impose à la réflexion : voilà une petite bonne femme — *una mujercita*, comme elle disait elle-même — qui, en face des négateurs de la présence réelle et à la veille des négations plus radicales du rationalisme, a osé prononcer ces paroles inouïes : « *Non seulement je crois en Lui, comme je le dois, mais je L'ai vu !... J'ai mis mes lèvres sur ses plaies et je L'ai tenu dans mes bras, comme la Vierge de la Cinquième Angoisse !* » D'autres, sans aucun doute, avant elle et depuis elle ont osé dire la même chose. Mais aucune n'a jamais apporté de preuves aussi fortes à l'appui de son témoignage.

» Louis BERTRAND, *de l'Académie Française.* »

Un volume de 384 pages. Prix : 13 fr. 50.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX. Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 15 Juillet 1927. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Juillet. — 6e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Alexis.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Alexis et de Ste Symphorose et des Sept Fils.
Lundi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 21. — S. Thénénan, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 22. — Ste Marie-Madeleine, Pénitente. Double. Blanc.
Samedi, 23. — S. Appollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 24. — 7e après la Pentecôte,

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plogoff	le 17 Juillet.
Quéménéven	du 18 au 20 Juillet.
La Feuillée	du 21 au 23 —
Bodilis	le 24 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Saint-Coulitz, M. Le Gall, vicaire à Ergué-Gabéric.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean Blaise, instituteur des Carmes, Brest, décédé le 8 Juillet.

III. Conférences ecclésiastiques. — A la date du 13 Juillet, il manque huit des procès-verbaux de la 2e Conférence. Il est urgent d'en faire l'expédition au Secrétariat de l'Evêché.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *VIe Dimanche après la Pentecôte, 17 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confrérie du Saint-Sacrement du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Mardi : Ordination, commencant à 7 heures.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts,
Dimanche 24 : réunion des Enfants de Marie, à 7 heures.

Église de Saint-Mathieu. — *6e dimanche après la Pentecôte (17 Juillet) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.
Lundi et Mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. Saillour sera chanté à Saint-Coulitz, *lundi 18 courant*, à 10 heures ;
Un service solennel pour M. Saillour, recteur de Saint-Coulitz, sera chanté à Porspoder, le *jeudi 21 Juillet*, à 10 h. 1/2.

Propagation de la Foi. — Dans le rapport annuel de l'Œuvre de la Propagation que nous avons publié, nous avons, par une fâcheuse distraction, oublié d'inscrire le nom de Lesneven, dans la liste que nous avons publiée des paroisses méritant une mention spéciale pour l'augmentation de leurs recettes. Le deuxième rang devait lui être attribué dans le tableau qui a paru, puisque ses aumônes dépassent cette année de 1.546 fr. 75 celles de l'exercice précédent.

Les membres de l'Association Saint-Corentin et Saint-Pol de Léon s'engagent :

1° A prier pour que le bon Dieu suscite parmi nous de nombreux et saints prêtres ;

2° A ne jamais contrarier, mais au contraire à favoriser de tout leur pouvoir les vocations sacerdotales et religieuses ;

3° A contribuer, selon leurs ressources, aux frais de l'éducation du Séminaire et des élèves ecclésiastiques.

Les fidèles subviennent à ces frais, si lourds, aux temps actuels :

1° Par leurs aumônes aux quêtes annoncées d'avance au prône, qui se font dans toutes les paroisses à Pâques, à la Pentecôte, à l'Assomption et à Noël ;

2° Par leurs souscriptions familiales que des délégués ou déléguées de quartier se chargent de recueillir chaque année ;

3° Par des dons en nature, grains, pommes de terre, légumes, beurre, œufs, poissons, etc., que les plus aisés et les plus généreux apportent, comme la part de Dieu, au Petit et au Grand Séminaire.

Le Directeur diocésain,
A. Le Roy, Chanoine.

Nécrologie. — I. M. SAILLOUR Charles. — Né à Saint-Pol de Léon en 1877, l'abbé Saillour fit ses études au collège de Léon. D'une ancienne famille de Saint-Pol, et neveu de deux prêtres, l'abbé Pondaven, recteur de Porspoder, et le P. Pondaven, à Saint-Paul Trois-Fontaines, il se destina de bonne heure au sacerdoce. Ses études finies, il entra au Grand Séminaire, et fut ordonné prêtre à Noël 1901. Quelques mois après, il fut envoyé comme vicaire à Plounéour-Ménez.

Il y trouva le bon père Jouve. Depuis 24 ans, le bon recteur travaillait dans cette paroisse où les ans et le labeur avaient usé sa santé et ses forces. Il eut en son nouveau vicaire un collaborateur dévoué et zélé. L'école libre, son œuvre, au début prospère, commençait à être désertée ; le jeune vicaire se mit en campagne, et avant la rentrée les familles eurent sa visite. Le résultat fut excellent, et l'école libre connut un moment de prospérité. A l'école du bon père, M. Saillour apprit à s'attacher par la douceur et la délicatesse les cœurs rudes des montagnards ; et ils aimaient à reconnaître en lui un second M. Caëric.

Après un court passage à Mellac, il fut nommé vicaire à Porspoder en 1910. Il devenait ainsi le vicaire de son oncle, l'abbé Pondaven. Pendant 16 ans, sa vie dans cette paroisse fut celle qu'il avait menée à Plounéour-Ménez et à Mellac. Prêtre avant tout, il y dépensa son zèle et ses forces au ministère paroissial. Régulier, les paroissiens le trouvaient toujours à leur disposition, et prêt à voler au chevet des malades. Les enfants aimaient son catéchisme émaillé d'anecdotes attrayantes. Toujours aimable, il avait acquis la sympathie des paroissiens, et tous reconnaissaient en lui un prêtre tout à son devoir. Ces dernières années, sa sollicitude allait particulièrement au cercle d'étude qu'il avait formé. En lui les jeunes gens trouvaient un conseiller sûr et éclairé, et ils venaient avec plaisir à ses réunions.

Bon prêtre, M. Saillour était aussi un bon confrère. Au presbytère de Porspoder il vécut en famille. Il y trouva ses tantes, sœurs du recteur, et plus tard sa mère vint le rejoindre. Pour toutes, il était resté le « Charlic » du temps jadis. Par sa gaieté et sa bonne humeur il semait de la joie partout, et sa figure souriante faisait s'envoler les soucis des bonnes vieilles tantes.

En Mars dernier, il fut nommé recteur de Saint-Coulitz. Le 20 Juin, il était venu en moto revoir son cher Porspoder. Il retournait dans sa paroisse le jeudi 30, quand un malheureux accident de moto lui occasionna une fracture au crâne. Transporté à la clinique du docteur Pouliquen à Brest, il y mourait le 2 sans avoir repris connaissance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La nouvelle de cette mort si subite jeta ses amis dans la stupeur. Les paroissiens de Porspoder se rendirent nombreux à son enterrement à Saint-Pol, le lundi 4. Ils ont tenu à payer par leurs prières les services qu'il leur a rendus par 16 années de vicariat parmi eux, et par leur témoignage de sympathie, ils ont consolé sa vénérable mère, son oncle, ses sœurs, sa tante et la famille en deuil. 40 prêtres environ étaient venus un peu de partout à ses obsèques. On y remarqua aussi, une délégation importante de Saint-Coulitz, montrant ainsi l'estime que les paroissiens avaient déjà pour le recteur qui n'aura fait que passer chez eux.

Il dort maintenant à l'ombre de Notre-Dame du Creisker. Elle avait inspiré et protégé sa vocation, et, sans aucun doute, elle aura aussi bien reçu son dévot serviteur.

II. M. l'abbé BLAISE, *Prêtre-Instituteur aux Carmes, Brest.* — Le jeudi 7 Juillet, les petits garçons des Carmes prenaient part à la procession du T. Saint-Sacrement à Sainte-Anne du Portzic. Le samedi suivant 9 Juillet, ils se reformaient, en cortège funèbre cette fois, pour accompagner à sa dernière demeure la dépouille mortelle de leur maître de classe : M. l'abbé Blaise. Quatre jours de maladie avaient suffi pour achever un tempérament usé et fatigué des suites de la guerre. Grand blessé, réformé de guerre, médaillé militaire, M. Blaise avait vaillamment fait son devoir au front. La guerre finie, il reprit son service de prêtre-instituteur à l'île de Batz, puis aux Carmes. Dans son énergie et sa ténacité, il demanda à un organisme diminué la même ardeur et le même courage professionnels qu'il avait déployés dans les années de sa jeunesse cléricale à l'école de Pont-Croix. La semaine qui précédait sa mort, épuisé, assis sur une chaise, le dos appuyé au mur, il dirigeait dans les exercices de classe son bataillon d'élèves : il a tenu jusqu'au bout, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Né à Quimper, d'une famille profondément chrétienne, enfant de chœur à Saint-Corentin, il fut discerné par M. Gargadennec, alors maître de chapelle à la Cathédrale, qui lui donna les premières leçons de latin et l'envoya au petit Séminaire de Pont-Croix ; le maître, entouré d'une trentaine de confrères, présida les obsèques de son disciple.

R. I. P.

Le Congrès Marial de Brélès *(7, 8, 9, 10 Juillet).* — JEUDI, JOURNÉE DES ENFANTS. — Le 15 Mars, notre éminent Evêque écrivait à l'heureux et dévoué Recteur de cette excellente paroisse : « Je bénis le Congrès Marial de Brélès, et je souhaite qu'il rende gloire à Dieu et à la Sainte Vierge et qu'il augmente la dévotion dans l'âme des fidèles. » — Votre bénédiction, Monseigneur, a été fructueuse, et votre appel paternel entendu bien au delà des limites des cantons de Ploudalmézeau et Saint-Renan.

Le jeudi était la journée des enfants. Sans nulle crainte d'être contredit, on peut dire que dès le début, ce Congrès a été superbe !

Malgré une averse de 7 heures à 8 h. 1/2 du matin, trois mille enfants et grandes personnes se trouvaient aux pieds de N.-D. de Brélès pour la grand'messe, chantée à 10 heures, par M. le Curé-Doyen de Saint-Renan, dans la cour du Patronage, à l'ombre des hauts sapins où les oiseaux du ciel (c'est authentique), mêlaient leur chant au son des voix enfantines, toutes fraîches, malgré la fatigue du voyage. Plusieurs de ces enfants venaient, en effet, de bien loin. On a surtout remarqué le nombreux groupe de Loperhet (72), avec le bonnet de velours si mignon et si modeste.

Ah ! mères chrétiennes ! si vous saviez combien vos enfants sont beaux, combien ils sont admirés dans leur costume breton, vous ne les laisseriez certes pas se vêtir et se coiffer d'une façon ridicule et très souvent indécente.

Immédiatement après la grand'messe eurent lieu les séances d'études. De l'avis de tous les présidents, elles furent très intéressantes. D'une manière générale les enfants ont bien répondu aux nombreuses demandes du questionnaire.

Naturellement, dans les réunions d'études, il a été aussi question « de l'Œuvre du Chapelet des Enfants » que Mme Charvériat, de Lyon, a fondée. Plusieurs des enfants connaissaient déjà cette belle œuvre, et ils ont promis de réciter chaque jour « une dizaine de chapelet pour le salut de la France et la régénération chrétienne des familles. »

Dans l'après-midi, l'éloquent chiffre de trois mille a beaucoup augmenté. Dès 1 h. 1/2, ces milliers de chérubins sont réunis autour de M. Madec, de Kérinou, et la récitation des chapelets ne cesse qu'à 2 h. 1/2, heure des vêpres solennelles. Ensuite, dix processions se mettent en marche. Qu'ils sont charmants, ces anges aux ailes dorées, de Ploudalmézeau et Brélès ! Qu'elles sont gracieuses ces fillettes vêtues de blanc, de petites cornettes brodées et portant de belles bannières !

A l'issue de la procession, M. le Recteur de Ploudern sut mettre ses pensées et ses paroles au niveau de ces jeunes intelligences, et son beau sermon leur fera aimer davantage encore la Sainte Vierge.

Enfin, après avoir reçu la bénédiction du Bon Dieu lui-même et dit un dernier adieu à la belle statue de N. D. de Brélès, ces milliers d'enfants, à la mine fraîche et rose, retournent à leur paroisse respective en chantant de tout cœur : *Ave Maria.*

VENDREDI, JOURNÉE SACERDOTALE. — La deuxième journée du Congrès était réservée aux ecclésiastiques. Les confrères du canton et des environs vinrent nombreux écouter les pieuses et substantielles conférences que leur fit le R. P. Texier, directeur de la revue « Le Règne de Jésus-Christ par Marie », de Saint-Laurent-sur-Sèvres.

SAMEDI, JOURNÉE PAROISSIALE. — Samedi, la fervente population de Brélès laisse travaux et décoration pour ne songer qu'à son âme et à ses défunts. Dès 7 heures, toute la paroisse est à la Table

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte. Les paroisses voisines prennent part à la fête, et à 9 heures, plusieurs centaines assistent au service solennel, suivi de la grand'messe chantée par le Pasteur de la paroisse.

A l'Evangile, M. le Recteur de Plounéour-Trez, ancien recteur de Brélès, fit une admirable et touchante instruction sur la « Très Sainte Vierge. » Nul ne sera surpris de ces éloges : on connaît le zèle et le grand talent oratoire de M. Saliou.

Cette belle cérémonie terminée, tout le monde s'adonne avec encore plus d'ardeur à la préparation de la grandiose fête du lendemain.

(A suivre.)

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — I. **Concours régional d'Instruction religieuse** *(17 Mai 1927)*. — Les divers établissements secondaires de notre diocèse ont remporté comme de coutume, de nombreux succès aux concours institués par l'Université catholique de l'Ouest dans les collèges libres de son ressort. Voici pour 1927 les noms des lauréats.

Classe de Philosophie (81 concurrents). — Médaille : M. Maurice Quéguiner, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 3e mention : M. Jean-Louis Sévère, Institution N.D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 4e mention : M. Jean Ezel, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 6e mention, M. Fernand Abgrall, Collège Saint-François, Lesneven ; 7e mention : M. François Falc'hun, Collège Saint-François, Lesneven ; 11e mention : M. Jacques Deschard, N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 16e mention, M. Yves Daniellou, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Classe de Première (111 concurrents). — 1re mention : M. Joseph Cren, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de Léon ; 11e mention, M. Yves Chaussy, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 12e mention, M. Roland Méresse, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 15e mention, M. Marc Le Déréat, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 16e mention, M. Jean Le Duigou, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 17e mention, M. Etienne Quentel, N.-D. de Bon-Secours, Brest.

Classe de Seconde (92 concurrents). — 18e mention : M. Michel Le Borgne, Saint-Vincent, Pont-Croix.

II. **Concours général des Institutions libres de l'Ouest** *(14 Juin 1927)*. — Classe de Philosophie : *Dissertation* (84 concurrents). — Médaille (Prix Mgr de Kernaëret) : M. Maurice Quéguiner, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 1re mention : M. Jean Thiébault, N.-D. de Bon-Secours, Brest.

Sciences physiques et chimiques (60 concurrents). — 1re mention : M. Jean Ezel, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 2e mention : M. Jean Geffroy, N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 4e mention : M. Louis Sévère, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Sciences naturelles (65 concurrents). — 2e mention : M. Pierre-Jean Le Gall, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 8e mention, M. Marcel Le Roux, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 12e mention, M. Maurice Quéguiner, Saint-Vincent, Pont-Croix.

Classe de Mathématiques élémentaires : *Sciences mathématiques* (57 concurrents). — Médaille : M. Pierre Kerguéno, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 4e mention : M. Jean Briend, N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 7e mention : M. Etienne Baron, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 9e mention : M. Yves Daniellou. Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Sciences physiques et chimiques (55 concurrents). — Médaille : M. Etienne Baron, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 2e mention : M. René Coat, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 9e mention : M. Jean Briend, N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 10e mention : M. Roger Germaine, Collège Saint-Louis, Brest.

Classe de Première : *Devoir français* (106 concurrents). — 11e mention : M. Roland Méresse, Ecole Saint-Yves, Quimper.

Version latine (103 concurrents). — 1re mention : M. Marc Le Déréat Saint-Vincent, Pont Croix) ; 2e mention : M. Jean Le Duigou, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 16e mention : M. Jean Cren, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Sciences mathématiques et physiques (65 concurrents). — Médaille : M. Jacques Tran Ba Chi, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 2e mention : M. Georges Guégan, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 4e mention : M. Jean-Louis Laizet, Institution N.-D. du Creisker ; 11e mention : M. Robert Prigent, Institution N.-D. du Creisker ; 13e mention : M. Alain Pondaven, Collège Saint-Louis, Brest.

Classe de Seconde : *Devoir français* (107 concurrents). — 14e mention : M. Louis Le Roux, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 16e mention : M. André Pailler, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 20e mention : M. Raymond Chausse, Ecole Saint-Yves, Quimper.

Version latine (108 concurrents). — 3e mention : M. Jean Moré, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 6e mention : M. Pierre-Jean Quiniou, Saint-Vincent ; 11e mention : M. Pierre-Jean Nédélec, Saint-Vincent ; 12e mention : M. Pierre Guézennec, Ecole Saint-Yves, Quimper.

Sainte-Anne d'Auray. — **Fêtes de Sainte-Anne**, *25 et 26 Juillet 1927*, **et bénédiction de la crypte du Monument des Morts**, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, assisté de très nombreux évêques, abbés mitrés et prélats.

Programme. — *Lundi 25 Juillet :* 10 heures, pèlerinage de la paroisse de Locmiquélic ; 17 heures, vêpres, sermon par le R. P. Yvon, procession et bénédiction ; 21 heures, procession aux flambeaux.

Pendant toute la nuit, Chemin de Croix et Rosaire en français et en breton.

Mardi 26 Juillet : Messes depuis 3 heures. A 9 h. 1/2 l'entrée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du champ du Monument sera ouverte à la foule qui voudra bien occuper les places que des poteaux indicateurs réserveront aux différentes catégories de pèlerins. A 9 h. 3/4, le clergé et les évêques se rendront au Monument pour la bénédiction que fera aussitôt Son Eminence le Cardinal de Rennes. Allocution par M. le chanoine Pouézat, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Lorient. Première grand'messe chantée par Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc. Absoute pour les Morts. Après la messe, retour du cortège du Cardinal et bénédiction sur la place. — A 14 heures, vêpres, procession et bénédiction.

N. B. — Toutes les quêtes faites le 26 près du Monument, seront au profit du Monument.

Monseigneur invite à cette fête les parents et les amis de nos glorieux Morts, les anciens combattants, nos représentants dans les assemblées nationales et départementales, les prêtres des cinq départements bretons.

N. B. — Les prêtres sont priés de se munir de leur habit de chœur.

2° Les prêtres qui voudront prendre au Séminaire le repas de midi sont priés d'avertir M. l'Econome du Petit Séminaire pour le dimanche 24 au plus tard. Ceux qui auront pris cette précaution trouveront des cartes de banquet à la porterie du Petit Séminaire.

3° Le Petit Séminaire ne disposant que d'un très petit nombre de lits ne pourra assurer le logement, dans la nuit du 25 au 26, qu'aux invités de Monseigneur.

— **Exposition d'Art breton.** — Ce nous est une joie d'annoncer aux nombreux pèlerins qui viendront à Sainte-Anne à l'occasion des fêtes du 26 Juillet, qu'ils auront la satisfaction de visiter une exposition d'art breton des plus intéressantes.

Les artistes qui ont exposé leurs œuvres à Lorient ont accepté de les transférer à Sainte-Anne, et cela au profit du monument aux Morts de la guerre. Aux tableaux qui ont eu un si légitime succès viendra s'ajouter la magnifique collection du grand peintre Wilthew, mise gracieusement à notre disposition par Madame Wilthew.

Cette exposition se fera dans la salle de théâtre du Petit Séminaire, près de la Basilique, et s'ouvrira le 17 Juillet. Nul doute qu'elle n'attire un grand nombre de visiteurs.

A voir également le musée Nicolazic transféré près de la Fontaine, et les magnifiques costumes bretons qu'un certain nombre de paroisses nous ont déjà adressés,.... toujours au profit du monument.

Que les pèlerins pensent à nos héros, et fassent graver leurs noms sur le monument, qu'ils nous aident généreuseusement à continuer les travaux pour que s'achève cette œuvre incomparable.

29e Pèlerinage des Tertiaires franciscains de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray, *23-24 Juillet 1927.* — PROGRAMME. — *Samedi 23 Juillet :* Au crépuscule, ouverture du pèlerinage, procession aux flambeaux, sermon suivi de l'adoration nocturne.

Toute la nuit, prédications en français et en breton, chant de cantiques, prières en commun, confessions.

A minuit, chemin de Croix prêché en français. A une heure, sermon en breton.

Dimanche 24 Juillet : Messes de communion à 3, 5 et 7 heures. A 9 heures, messe solennelle précédée de la procession. A 10 h. 1/2, réunion d'études au théâtre breton pour les Français, et au Petit Séminaire pour les Bretons.

A 13 heures, clôture du pèlerinage. Allocution et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Les Tertiaires sont priés d'apporter les croix et bannières des fraternités et de se munir des cantiques et insignes franciscains, qu'ils pourront se procurer au magasin de Sainte-Anne.

VILLA MANRÈSE, *5, rue Fauveau, cité Boigues, Clamart (Seine).* — **Retraites sacerdotales.** — Du 25 au 30 Juillet, exercices donnés par M. de Bagneaux ; du 1er au 12 Août, M. Compaing ; du 22 au 27 Août, M. Gibert ; du 29 Août au 9 Septembre, M Durand ; du 12 au 17 Septembre, M. Poullier ; du 19 au 24 Septembre, M. Marcel Bith ; du 28 Septembre au 3 Octobre, M. Marcel Bith (ces 2 retraites destinées aux professeurs) ; du 3 au 8 Octobre ; du 17 au 22 Octobre, M. Bainvel ; du 14 au 19 Novembre, M. Durouchoux ; du 28 Novembre au 3 Décembre, M. Pottier ; du 12 au 17 Décembre, M. de la Bouillerie.

Le règlement demande qu'on arrive pour l'entretien d'ouverture, à 18 heures, et qu'on demeure jusqu'à la clôture, salut du Saint-Sacrement, à 8 heures. On n'est point admis à assister aux conférences d'une retraite en cours, sauf pour la récollection du mois.

25e Pèlerinage de l'Œuvre de Ste Philomène à Ars, Lyon, Paray-le-Monial et La Salette, *du 3 au 12 Août 1927.* — La date limite pour les inscriptions est fixée au 26 Juillet. Après cette date, il sera plus difficile d'assurer une place.

Prix, tous frais compris : 2e classe 925 fr. ; 3e classe, 725 fr.

S'adresser à M. l'abbé Rollin, 27, rue de Dantzig, Paris XVe. — Compte chèques postaux : Paris 940 62.

Un fils du Vénérable Libermann : Le P. Arsène Mell *(1880-1921)*, par Mgr R. LEROUGE, Vicaire apostolique de la Guinée française. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (Ve).

C'est une vie de missionnaire dont l'apostolat s'est déroulé parmi les populations primitives de l'Afrique occidentale, dans le voisinage de l'Equateur.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

On n'a pas ouvert le livre, qu'on s'est déjà promis des descriptions de paysages fantastiques, peuplés d'éléphants, de serpents, de caïmans, de sorciers, et qu'on savoure d'avance des récits d'aventures passionnantes mêlant la note héroïque à la note burlesque et souvent opposant la réaction satanique à la conquête divine. Il y a aussi de cela dans l'histoire du P. Mell que nous conte, avec la fidélité et la dilection d'un père, Mgr Lerouge, son supérieur. Mais on y trouvera surtout l'histoire d'une âme, d'une âme de saint. Ce sont des merveilles d'un autre genre et qui, au point de vue apostolique, ne sont ni moins admirables ni moins conquérantes.

On se demande de prime abord pourquoi l'auteur s'attarde tant à noter jusque dans leurs moindres détails les petits épisodes dont est faite la jeunesse souffreteuse et éprouvée du futur missionnaire : ses premières années passées à Quimper entre la cathédrale dont l'atmosphère de silence et de douceur attire sa jeune dévotion et sa maison de la rue Royale, où le retient, à l'écart de ses petits camarades, une maladie qui le défigure ; la solitude qui se fait autour de lui, la mort frappant successivement son père et sa mère, et la vocation religieuse entraînant au couvent de Pont-l'Abbé sa sœur Jeanne (1), si tendrement aimée, le seul appui qui lui reste et qui, néanmoins, demeurera sa confidente et sa collaboratrice spirituelle et apostolique ; son double passage au Petit Séminaire de Pont-Croix, sa vocation contrariée par des retours de la maladie qui lui laissera toujours son empreinte au visage, son entrée enfin dans la congrégation des PP. du Saint-Esprit, après le sous-diaconat reçu au Grand Séminaire de Quimper.

Tout cela semble d'abord un prologue un peu étiré aux récits apostoliques que l'on attend. Mais l'on comprend peu à peu que l'âme de l'apôtre ne sera ce qu'elle se montre, si pleine d'abandon à la Providence divine, si défiante d'elle-même et si prompte à appeler à son secours les prières de sa lointaine et toujours présente sœur Jeanne, si entièrement adonnée au bien des âmes, si dévorée du zèle de Dieu, si dure à la souffrance, que parce qu'il fut l'enfant souffreteux de la rue Royale, ayant toujours besoin de protection et de soins, ajoutant les épreuves de l'âme aux souffrances du corps et les dominant par le recours à ses affections familiales et aux inspirations de sa foi aussi ardente que douce et confiante.

Cette âme si profondément labourée par la souffrance, la grâce, quand elle s'en est emparée et qu'elle l'a mise à pied d'œuvre, l'a portée d'emblée à l'héroïsme, mais simple, modeste, plus que cela, totalement ignorant de lui-même. Qu'on le retrouvait donc là, le petit malade défiguré, au visage quasi repoussant, fui des petits voisins de son âge, se souvenant de ses souffrances et de ses petites humiliations, quand on le surprenait, malgré la défense, habillant amoureusement, avec les précautions d'une mère, pour ne

(1) Sœur Cécile.

point heurter les chairs rongées et sanguinolentes, les pauvres membres d'un lépreux du Bagatae !

Sa mort, à 41 ans, résume, en un épisode où l'homme n'appartient plus déjà à notre race, cette carrière d'apôtre. Je ne sais s'il y a dans la vie de quelque autre missionnaire quelque chose de plus surhumain que cette dernière randonnée d'un mois, sous une pluie ininterrompue et torrentielle, à la recherche des petites communautés chrétiennes disséminées dans le Bagatae, en des villages dont de larges étendues de boue profonde et un lacis serré de rivières débordées interdisent à tout autre qu'à lui l'accès. C'est pendant quatre semaines, la lutte épuisante de l'homme qui veut des âmes contre des obstacles perfides et mortels qu'il franchit tantôt marchant, tantôt rampant, tantôt nageant, toujours trempé, n'écoutant que ce qu'il croit son devoir et qui est le dernier mot de l'héroïsme et du don de soi-même. Qu'il n'ait été vaincu qu'à son retour à la mission, c'est sans doute parce que Dieu voulait donner à ses frères, comme une grâce de choix, le spectacle de la mort d'un saint.

Le livre de Mgr Lerouge aura certainement de très nombreux lecteurs. Ils lui seront reconnaissants de leur avoir fait connaître cette âme si modeste et si conquérante et qui réalisa si bien le mot de l'Apôtre : *cum infirmor tunc potens sum.*

F. G.

Le martyre du P. Jogues. — Un de nos lecteurs du Canada nous adresse les émouvants détails suivants sur le martyre du P. Isaac Jogues, s. J., récemment béatifié avec ses compagnons, les premiers missionnaires du Canada.

« Au mois d'Août 1642, le Père Isaac Jogues, s. J., et ses compagnons de route sont faits prisonniers par les barbares Iroquois. Mis à la torture, le missionnaire a les ongles arrachés jusqu'à la racine, les deux index mâchés entre les dents, le corps meurtri de coups de bâton et de massue, les muscles déchiquetés avec les ongles, la barbe et les cheveux tiraillés ; il est suspendu par les bras entre deux poteaux et on lui tranche le pouce gauche. Pendant douze mois, on s'en sert comme d'une bête de somme ; mais il a la joie de baptiser 70 sauvages.

» Le 31 Juillet 1643, il se voit racheter par les Hollandais calvinistes d'Orange — aujourd'hui Albany. Le mois suivant, le Père s'embarque à la Nouvelle-Amsterdam — aujourd'hui New-York ; et, le jour de Noël, le voilier aborde et débarque le Jésuite *au petit port de Roscoff, en Finistère.* »

. . . . . .

» Le pape Urbain VIII lui accorde la permission de célébrer, malgré l'ablation des doigts consacrés : « Il serait indigne, dit Sa » Sainteté, de refuser à un martyr de boire le sang de Jésus-» Christ ».

» En 1644, le Père est de retour à Québec... Le 16 Mai 1646, le gouverneur, M. de Montmagny, chevalier de Malte, l'envoie avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un notable de Québec conclure un traité de paix avec les Iroquois : succès complet. Le 24 Septembre, accompagné du Frère coadjuteur Jean de la Lande, le missionnaire se décide à se fixer chez les barbares. Les esprits ont changé en quatre mois. Convié, le 18 Octobre, à se rendre à la cabane du Grand Conseil, il est surpris, en franchissant le seuil, par un sauvage qui lui fend la tête d'un coup de hache. Le lendemain, le Frère subit le même sort.

» Né le 10 Janvier 1607, à Orléans, le Père vint au Canada, en Juillet 1636. Lui et le Frère ont été déclarés *Bienheureux* au rang des martyrs, le 21 Juin 1925.

« Petit port de Roscoff ! » Que de fois l'ai-je vu — en 1872-74 — les jours de sortie au Petit Séminaire de Saint-Pol, en allant visiter des parents à l'Ile de Batz !... »

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

PAR LA CROIX DANS LA JOIE. Lettres et Journal d'*une Ame victime et Hostie*, par P. FLEURY-DIVÈS, préface de M. REYNÈS-MONLAUR. — Un volume in-8° cour. de 256 pages : 10 fr. ; franco, 10 fr. 75.

« Je souhaite à votre présent travail de nombreux lecteurs. *Mieux :* je souhaite à beaucoup d'âmes de méditer ces pages élevantes, où bien des souffrances puiseront paix et réconfort, où certaines piétés un peu inconsistantes trouveront exploitées les plus fondamentales doctrines du christianisme : la vie divine en nous, notre participation rédemptrice à l'œuvre du sauveur Jésus, le culte de la volonté divine, l'union par l'Eucharistie non seulement à la vie du Christ, mais au sacrifice et à la mort du Christ, l'esprit de joie et d'action de grâces, tout cela éclairé par les chaudes flammes d'un amour à la fois si dévorant et si paisible. »

Lettre du R. P. Plus, S. J., à l'auteur.

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

Réparations de toutes sortes

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. **Vendredi 22 Juillet 1927.** N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. — Chronique du diocèse : Offices paroissiaux ; Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales ; Union Apostolique des Prêtres séculiers du Sacré-Cœur ; Œuvre de l'Union Missionnaire du Clergé ; La Ligue d'Action Catholique ; Ordination ; Le Congrès Marial de Brélès (suite) ; La Journée Eucharistique des Enfants ; Quimperlé : Retraite à annoncer au prône ; Distributions solennelles des Prix : Pont-Croix, Saint-Pol de Léon, Quimper.

II. — Bibliographie.

QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, rue des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...
Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 4906.

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER
CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
— Réparations de toutes sortes —
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818
GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

42e ANNÉE. Vendredi 22 Juillet 1927. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Juillet. — 7e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Ste Christine.
Vêpres du suivant, mémoire du dimanche.
Lundi, 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 26. — Ste ANNE, Patronne de la Province, Double de 1re classe, avec octave. Blanc.
Mercredi, 27. — De l'octave de Ste Anne, Semi-double. Blanc.
Jeudi, 28. — S. Samson, Evêque. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 29. — Ste Marthe. Vierge. Semi-double. Blanc.
Samedi, 30. — De l'octave de Ste Anne. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 31. — 8e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Bodilis	du 24 au 28 Juillet.
Pleuven	du 29 au 31 —

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9981, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *VIIe Dimanche après la Pentecôte, 24 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

Mardi, fête de Sainte Anne : messe de 8 heures à son autel. — A la même heure, à la chapelle, réunion des Mères Chrétiennes, et de la Congrégation des Dames.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *7e Dimanche après la Pentecôte (24 Juillet) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales, *sous le vocable de S. Corentin et S. Pol de Léon.* — Nous rappelons que la fin de Juillet est le temps marqué comme limite, pour faire par-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

venir au Trésorier, C/C 3480 Nantes, les souscriptions en faveur de l'Œuvre.

Nous faisons un appel pressant pour que les versements nous parviennent au plus tard, à l'ouverture de la 2e retraite ecclésiastique, le Comité devant se réunir un des jours de cette retraite pour l'attribution des subventions de pension et de scolarité.

Le Directeur diocésain,
Alfred Le Roy, *Chanoine.*

Union Apostolique des Prêtres séculiers du Sacré Cœur. — Avec l'approbation et les encouragements de Monseigneur l'Evêque, le Directeur diocésain de l'Association s'est entendu avec la Supérieure de la Retraite de Lesneven pour une quatrième retraite en faveur des membres de l'U. Ap. du diocèse. Cette retraite s'ouvrira le lundi 22 Août prochain pour se terminer le samedi 27. Elle sera prêchée par le T. R. P. Briffon, lazariste.

S'adresser pour les inscriptions à M. le chanoine A. Le Roy, rue du Frout, 23, Quimper.

Œuvre de l'Union Missionnaire du Clergé. — En lisant le numéro d'Avril dernier de la *Revue trimestrielle de l'Union Missionnaire du Clergé de France,* nous avons constaté avec satisfaction que le diocèse de Quimper a envoyé directement au centre de l'Œuvre, à Paris, une somme de 20 080 francs pour l'exercice de 1926.

Nous l'ignorions complètement au moment où nous avons publié notre dernier compte rendu des recettes de la Propagation de la Foi dans le diocèse, et c'est ce motif qui a inspiré les quelques lignes relatives à *l'Union* qui y ont paru.

Tout en félicitant nos confrères d'avoir répondu avec tant d'empressement à l'appel du Souverain Pontife, nous les prions de vouloir bien désormais adresser leurs souscriptions au bureau diocésain, à M. le chanoine Queinnec, rue de l'Hospice, 11, Quimper, C /C., Nantes, 79-74. De cette façon nous nous rendrons mieux compte de la marche de l'Œuvre dans le diocèse, et, connaissant nos souscripteurs, nous pourrons, quand il y aura lieu, correspondre directement avec eux.

Nous serions aussi reconnaissants aux prêtres qui ont versé leurs cotisations à Paris, de nous faire savoir leurs noms et le montant de leurs offrandes.

La Ligue d'Action Catholique. — Nous prions MM. les Recteurs de vouloir bien demander dans le plus bref délai à MM. les Curés de leur Doyenné respectif, les questionnaires et circulaires qui leur sont destinés.

Ils en feront retour au Secrétariat diocésain de la Ligue par l'intermédiaire de MM. les Curés-Doyens, comme il est d'usage.

Nous recommandons d'autre part, à MM. les Curés-Doyens de ne pas attendre au dernier moment pour nous transmettre les réponses des paroisses, et de profiter de toutes les occasions qu'ils auraient de nous les faire parvenir au plus tôt, car nous avons nous-mêmes à relever les réponses avant de les transmettre à la F. N. C.

Ordination. — Au cours de l'Ordination qui a eu lieu mardi 19 Juillet, à la cathédrale, ont reçu :

LE SOUS-DIACONAT

MM. François Moal, de Saint-Pol de Léon ;
Yves Bervas, de Lesneven ;
Yves Bleunzen, de Saint-Yvi ;
Marcel Chalm, de Saint-Sauveur de Brest ;
Baptiste Egaret, de Guissény ;
Marc Guiavarch, de Plabennec ;
Pierre Heydon, de Plogonnec ;
François Jégou, de Berrien ;
Jean Jullien, de Saint-Sauveur de Brest ;
Yves Kerboul, de Guipavas ;
François Kerroch, de Saint-Pol de Léon ;
Yves Lannuzel, de Saint-Renan ;
Jacques Le Guen, de Guipavas ;
Pierre Le Quéau, de Châteaulin ;
René Manuel, du Juch ;
Alexis Parc, de Plouider ;
René Pennarun, de Briec ;
Pierre Quéinnec, de Saint-Thégonnec ;
Jean-René Raguénès, de Milizac ;
Joseph Riou, de Rosnoën ;
Jean-François Roudaut, de Saint-Méen ;
Hervé Roué, de Cléder ;
Joseph Tanguy, de Plouider ;
François Uguen, de Kerlouan ;

LA PRÊTRISE

MM. Ernest Appéré, de Plouguerneau ;
François Le Guen, de Guipavas ;
Francis Abarnou, de Concarneau ;
Thomas Boulic, de Saint-Corentin de Quimper ;
Nicolas Cloarec, de Plougastel-Daoulas ;
François Cornen, du Conquet ;
Yves Cotten, d'Elliant ;
Armand Couloigner, de Plounéour-Ménez ;
Jean-Louis Dantec, de Saint-Vougay ;
Hervé Derrien, de Crozon ;
Yves Favé, de Cléder ;
Robert Goulm, de Saint-Martin de Brest ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Joseph Herry, de Saint-Martin de Brest ;
Louis Jacolot, de Guipavas ;
Joseph Lagadec, de Plouescat ;
Charles Le Bot, de Saint-Renan ;
Joseph Le Gac, d'Ergué-Armel ;
Jean Le Rumin, de Plouyé ;
Yves Manuel, du Juch ;
Yves Mazeau, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Paul Méar, de Lampaul-Guimiliau ;
Joseph Moal, de Plougastel-Daoulas ;
Paul Pleiber, de Plouescat ;
Pierre Rolland, de Saint-Martin de Morlaix ;
François Stéphan, de Ploudalmézeau ;
Charles Toscer, de Saint-Laurent du Creuzot ;
Henri Mao, de Guilers (Plogastel), religieux des Missionnaires de la Salette.

Le Congrès Marial de Brélès *(suite)*. — Le samedi, c'est vers 17 heures que doit arriver Monseigneur l'Evêque. Tout est prêt. L'arc de triomphe, dans sa brillante toilette de verdure, de fleurs, de banderoles, d'oriflammes, de drapeaux résiste au vent. Entre les mâts fleuris sont tendues les guirlandes auxquelles ont été consacrés quinze jours de travail. Le drapeau national flotte aux quatre angles du clocher, et des pavois dessinent richement les arrêtes de la flèche. Des banderoles azur, garnies de festons, forment voûte, chantant en lettres d'or les invocations des litanies de la Vierge. Dans cette petite paroisse de 812 habitants, les trois maîtres décorateurs, M. le Recteur, M. Grall, recteur de Ploudaniel, et M. Coëffeur, aumônier des Augustines de Pont-l'Abbé, ont eu l'ambition de réaliser les splendides décors admirés à Rennes au Congrès Eucharistique National. Ils ont réussi. Toutes les demeures rivalisent avec le presbytère, de fleurs, de verdure, et banderoles festonnées. Les angles des maisons, les portes, les fenêtres se garnissent d'encadrements du meilleur effet. C'est merveille !

Mais les chefs de famille et leurs aînés sont déjà partis, le Maire en tête, au-devant de Monseigneur. 42 voitures et plus de 100 cyclistes sont à trois kilomètres et forment à la voiture épiscopale un cortège triomphal. La joyeuse volée des cloches salue l'arrivée, à l'embranchement de la route de Lanildut, où la procession a préparé le prie-Dieu sur lequel Sa Grandeur s'agenouille pour baiser le crucifix que lui présente le Recteur, et, conduit par le peuple entier, chantant à pleine voix et à plein cœur les *Ave Maria* qui retentiront toute la journée de demain, Monseigneur, sous le dais, portant la crosse et la mitre, ne cesse de bénir cette foule qui le précède et l'entoure jusqu'à l'église, splendide dans ses ornements d'un goût parfait, où trône, sur un nuage de gaze blanche et azurée, Notre Dame de Brélès, portant son Fils divin, et portant de la main gauche un sceptre de reine.

Après les rites et les chants de l'entrée solennelle épiscopale, Monseigneur monte en chaire, et son cœur déborde en accents de joie, de gratitude et d'affection pour ce bon peuple de Brélès qui, en l'honneur de sa Patronne, renouvelle pour son évêque les grandes émotions de la dernière confirmation.

***

La journée du dimanche sera idéale. Aux messes du matin, c'est une communion générale ; puis on se hâte pour réparer les méfaits du vent violent de la nuit.

Dès 9 heures, les cloches annoncent la longue série des processions dont les chants répètent sans se lasser le beau cantique du poète breton, M. de Carné. Elles passent par l'église pour saluer Notre Dame de Brélès et prendre rang sur le grand parcours. Quand la 33e procession est là, Brélès, à son tour, sort ses bannières, ses statues, ses croix. La croix d'or est portée par le Maire en écharpe, Notre Dame de Brélès, sur les vigoureuses épaules de ses vingt-quatre porteurs qui se relayent, s'avance dans sa majesté de reine, revêtue de son manteau royal, suivie du clergé et de Monseigneur l'Evêque, et c'est une immense marche solennelle montant jusqu'à la colline de l'autel, avec les deux cents croix et bannières, les plus belles de Bretagne. Ah ! qu'ils vont admirer cette triomphale fête bretonne, tous les cinémas du monde, pour lesquels une maison parisienne prépare des films pris d'enthousiasme sur le parcours !

Arrivés au champ de la messe pontificale, les processions paroissiales défilent devant l'autel magnifiquement orné à l'orée d'un petit bois touffu, sur une estrade grandiose où se massent en fond de décor les plus belles bannières pour entourer le trône que va occuper la Divine Reine. Chaque paroisse a pris sa place dans l'immense enclos avec un ordre parfait. Ils sont là bien vingt mille à cette heure, tous pieux et recueillis pour le chant de *None* qui, lentement, prélude à la messe pontificale, pendant que les ministres revêtent leurs ornements, et que l'Evêque, les prières de préparation du sacrifice terminées, prend l'aube, les tuniques, la croix pectorale et la chasuble, puis la crosse et la mitre pour se rendre à l'autel. M. le chanoine Joncour, vicaire général, en chape d'or, fait fonction de prêtre assistant. Les diacres assistants au trône sont MM. les chanoines Cardinal, curé de Plougastel, et Corre, curé de Landerneau. M. Pencréac'h, supérieur de Bon-Secours, à Brest, et M. Dujardin, supérieur du collège de Lesneven, sont le diacre et le sous-diacre de la messe. M. le chanoine Le Roy, du Chapitre de Quimper, remplit les fonctions de cérémoniaire. M. Herry, professeur à Bon-Secours, dirige le chant, et M. Le Page, vicaire à Lanrivoaré, tient l'harmonium. L'harmonie de Lesneven prend la part la plus brillante à toute la fête.

Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus*, chantés par cette foule compacte, les femmes alternant avec les hommes, sont d'une beauté incomparable ; que sera-ce quand retentira la merveille de l'*Angelus* breton ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A M. le vicaire général Joncour est réservée la mission de présenter à ce peuple, dans sa langue nationale, la synthèse des enseignements du Congrès Marial, et c'est un hymne à la *Mère de grâce* dont les hauts-parleurs transmettent jusqu'aux derniers rangs de la foule, les chauds et lumineux accents.

La messe pontificale est suivie d'une causerie catéchistique exposant la doctrine mariale aux quatre groupes séparés des jeunes gens, des jeunes filles, des mères et des pères de famille ; pendant qu'à l'église, comble à déborder, un fils du Bienheureux Grignon de Montfort, le R. P. Tessier, développe à son auditoire français les secrets du service de *Marie*.

Midi vient mettre fin à ces instructions fructueuses, et tout le monde s'empresse pour le repas de famille, afin de se retrouver aux vêpres pontificales qui précéderont, à 4 heures, la grande procession.

Au presbytère, le repas se termine par un merci chaleureux du Recteur à son Evêque, à son Maire, à ses confrères, à Notre Dame de Brélès. Son cœur a des accents qui remuent toutes les fibres. Le Maire se lève pour constater qu'à Brélès, comme dans toutes les paroisses de la région, les lois de séparation sont inconnues et que tous les bras se croisent et s'unissent comme sur l'écusson de Fils de Saint-François. Monseigneur souligne éloquemment ces paroles et dit que cette sublime journée comptera parmi les plus belles et les meilleures de son épiscopat.

Aux vêpres pontificales, le champ de la Fête n'est plus assez grand, on est maintenant 30.000. Les talus même, et par delà les chemins de la procession, sont couverts de monde. Et tous chantent à pleine voix les *Psaumes*, l'*Ave Maris Stella*, le *Magnificat*. Une émotion profonde remplit toutes les âmes.

Mais voici que les processions s'ébranlent, M. Grall, recteur de Ploudaniel dirige le mouvement. 4 cavaliers en tête, les paroisses défilent lentement dans l'ordre suivant : Landunvez, Lanildut, Porspoder, Ploudalmézeau, Plouguin, Plourin, Notre-Dame de Kerbonne, Saint-Joseph du Pilier-Pouge, La Chapelle-Neuve (Côtes-du-Nord), Saint-Pierre Quilbignon, Saint-Pabu, Tréglonou, Milizac, Lampaul-Ploudalmézeau, Le Conquet, Lampaul-Plouarzel, Lanrivoaré, Lesneven (collège), Lesneven, Plouarzel, Plounéour-Trez, Plouédern, Plouescat, Plougonvelin, Locmaria-Plouzané, Saint-Renan, Lannilis, Rumengol, Le Folgoat et enfin Brélès.

La croix est portée par M. le Maire, M. l'Adjoint en écharpe, et MM. de Lorgeril, Chevillotte et Raymond Marc. Il serait trop long d'énumérer la beauté des bannières de chaque paroisse. Toutes sont splendides. Des groupes d'angelots portaient d'immenses chapelets, représentant les mystères du Rosaire. Les porteuses de bannières étaient vêtues de blanc et portaient la cornette, coiffe des grandes cérémonies. Les mères portaient le *cachemire* traditionnel.

Précédant Mgr Duparc, la statue de N. D. de Brélès est portée par des groupes de dix hommes. Derrière Mgr l'Evêque formant une escorte d'honneur, les trente maires et adjoints ceints de leurs écharpes.

Passant sous cette voûte enchantée de fleurs et de verdures, la procession descendit le bourg, passa par la route de Lanildut, remonta le bourg et regagna l'autel en plein air, en passant devant une septuple haie de spectateurs qui s'agenouillaient pieusement au passage de l'Evêque. Les chants alternaient avec la musique de Lesneven.

Ce que nous voudrions surtout faire comprendre, c'est la piété grave modeste, rayonnante de foi et d'amour de Dieu. Il semble que Flandrin, avant de peindre à Saint-Germain-des-Prés l'entrée triomphale de Jérusalem, ait pris modèle sur les processions de Bretagne, dont Brélès nous donna la plus belle expression.

Pourrons-nous résumer le discours par lequel Monseigneur l'Evêque clôtura cette fête ? Le cœur a-t-il jamais mieux parlé ? La doctrine a-t-elle jamais brillé plus lumineuse ? Les conseils paternels ont-ils été jamais semés dans terre plus féconde ? Avons-nous jamais compris comme alors la parole des Cantiques appliqués à Marie : *Aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata.*

Tout finit ici-bas ; mais les fêtes Mariales de Brélès laisseront un souvenir qui, nous l'espérons, provoquera dans beaucoup de cantons des continuations de Congrès Marials. Ce sera pour le culte traditionnel de Notre Dame, dans notre cher diocèse, le présage d'une nouvelle et vigoureuse jeunesse.

UN TÉMOIN.

La Journée Eucharistique des Enfants. — I. A LA SALETTE, *près de Morlaix*. — Répondant au bienveillant appel de M. l'abbé Lein, chapelain, de nombreux groupes d'enfants se sont réunis le jeudi 7 Juillet, à la Salette, en union de cœur et d'esprit avec le Congrès Eucharistique de Lyon.

Malgré le temps maussade de la matinée, les camions et les trains déversèrent aux portes du Couvent de Saint-François des centaines de jeunes pèlerins, garçons et filles, qui, au fur et à mesure des arrivées, montaient processionnellement vers le sanctuaire où, à 10 heures, M. le chanoine Berthou, curé-doyen de Landivisiau, chanta la grand'messe en plein air. MM. les abbés Monfort et et de Kéréver remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre ; un très nombreux clergé, accouru de Locquénolé, Ploujean, Taulé, Lampaul-Guimiliau, Guiclan, Guimiliau, Carhaix, Scrignac, Carantec, Pleyber-Christ, Roscoff, Plougonven, Plouigneau, Saint-Sauveur, Plouénan, Plourin, Plougourvest, Landivisiau, Sizun, Saint-Pol de Léon, et des trois paroisses de Morlaix, rehaussait l'éclat des cérémonies ; la schola paroissiale de Saint-Pol de Léon sous l'habile direction de M. l'abbé Mévellec, exécutait le chant. C'était une vraie joie d'entendre tous ces enfants et les nombreux parents qui les avaient accompagnés, chanter à plein cœur la messe royale.

A l'évangile, M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landerneau, en un breton très pur, expliqua aux enfants le sens de cette mani-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

festation eucharistique : « En face des désordres grandissants, leur dit-il, en substance, vous êtes l'espoir de la France près de Dieu, car vos cœurs sont purs et Dieu aime les cœurs purs, car vous êtes jeunes et Jésus aime les enfants ; priez-le donc, en union avec les congressistes de Lyon pour le salut de notre patrie. » Les jeunes pèlerins montrèrent qu'ils avaient attentivement écouté les leçons du prédicateur, car, malgré plusieurs ondées trop rafraichissantes, ils suivirent bien pieusement les cérémonies de la messe.

Après le repas de midi des milliers d'enfants se retrouvaient au sanctuaire pour le chant des vêpres. Le soleil ne se décidait pas à luire, mais les cœurs étaient en fête, et l'on chantait à pleine voix les psaumes liturgiques. Puis la procession s'organisa, ravissante, sous les hautes voûtes de verdure de l'allée de Pennelé. Chacun des groupements avait sa bannière ou sa croix de procession, ou son drapeau de la Croisade eucharistique. Une mention spéciale est due au groupes des jeunes gymnastes de Landivisiau, et aux nombreux choristes dont les soutanes rouges et les blancs surplis mêlaient une note gaie aux uniformes bleu sombre de l'école Saint-Joseph de Morlaix et de l'Institution Notre-Dame du Creisker. Et tout ce petit monde priait ou chantait, les uns en français, les autres en latin, formant un gracieux cortège à l'Hostie, portée par M. le chanoine Berthou, sous le dais que soutenaient de grands collégiens du Creisker. Une nombreuse foule, où voisinaient des coiffes de tous les environs, voire de Carhaix, suivait pieusement.

Au retour, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, commenta les consignes que la Croisade Eucharistique donne chaque mois à ses croisés : « Prie, communie, lutte, conquiers », tel fut le thème de ce beau sermon français. Il est bien regrettable que tous les croisés du Léon n'aient pu entendre les magnifiques développements que le prédicateur mettait à la portée de ses jeunes auditeurs, avec le talent qui le caractérise. Au moins, ceux qui l'ont entendu sauront garder dans leur cœur ces consignes, et mettre un peu d'essor dans leur vie des vacances.

La bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement a clos la journée, et la Sainte Hostie, au chant du *Te Deum*, escortée par le clergé, a été ramenée dans le sanctuaire. Les groupes s'en vont peu à peu, avec quelque regret, car la journée a été belle et bonne, malgré le temps grisâtre.

Il nous reste à remercier M. le Chapelain de la Salette de s'être ainsi dévoué pour procurer une journée réconfortante à l'âme de nos jeunes enfants, et à témoigner notre reconnaissance à MM. les Chanoines, les Curés et les Recteurs qui ont bien voulu, par leurs prédications, leurs prières et leur présence, montrer aux croisés comment ils s'intéressent à leur mouvement en l'honneur de la Sainte Eucharistie.

Nous apprenons que le groupe de Plougastel, n'ayant pas pu prendre part à la journée du 7, est venu, ces jours derniers, au nombre de 150 enfants, sous la présidence de M. le Curé, accomplir son pèlerinage eucharistique.

II. A Sainte-Anne du Portzic. — La journée eucharistique de Sainte-Anne du Portzic a été splendide. La présence de Monseigneur l'Evêque, le beau temps, le grand nombre de fidèles et d'enfants, la poésie de l'endroit, la piété des assistants, l'enthousiasme général, tout contribua à donner à cette journée un cachet particulièrement solennel.

Dès le matin, l'assistance était nombreuse à la messe célébrée en plein air, par M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse. M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, parle de « Jésus et les enfants », avec beaucoup d'éloquence et de simplicité, les deux qualités les plus appréciables dans un sermon adressé aux enfants.

Après-midi, une foule immense d'hommes, de femmes et d'enfants, remplissait les deux vertes allées, à l'angle desquelles était dressé l'autel ; toutes les écoles libres de Brest et des paroisses environnantes étaient largement représentées. M. Brannellec, vicaire de Saint-Pierre, dirigeait le chant, et l'on se sentait comme en présence de la dévotion universelle.

A la fin des vêpres, Monseigneur l'Evêque prit la parole. On ne se lasse jamais de l'entendre ; il sait si bien intéresser et emporter son auditoire, adoptant merveilleusement les diverses genres d'éloquence, d'après les circonstances. A Sainte-Anne, il émerveillait tout le monde par la charmante et paternelle simplicité avec laquelle il conseillait aux enfants la piété envers sainte Anne, racontant les nombreux miracles accomplis à Sainte-Anne d'Auray à l'égard des enfants par la grand'mère de Jésus qui, comme son divin Fils, a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts, et dont la toute-puissante intervention opère les mêmes miracles pour les âmes qui l'invoquent.

Après ce sermon, Monseigneur porta le Saint-Sacrement en procession. Le beau cortège ! Combien il dût réjouir le cœur de Notre-Seigneur. Des milliers et des milliers d'enfants défilaient en chantant des cantiques sous la direction de leurs prêtres, de leurs maîtresses et de leurs maîtres, sous les ombrages touffus des beaux arbres du Portzic, voûte grandiose de feuillage d'une splendide cathédrale aérienne. A deux reprises, l'on s'arrêta pour recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur, et, après un dernier cantique, parents et enfants s'en allèrent pleins de joie, heureux d'avoir participé à cette manifestation de foi et de piété.

Toutes nos félicitations à M. le Recteur de Saint-Pierre, qui a été la cheville ouvrière d'une organisation parfaite.

Quimperlé. — **Retraite à annoncer au prône.** — A la chapelle de la Retraite, du samedi 30 Juillet, à six heures du soir, au mercredi matin 3 Août, une retraite spéciale pour les dames tertiaires de Saint-François, sera prêchée en français par le R. P. Théodore, capucin, en breton par M. le Curé-Archiprêtre de Quimperlé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les 1er et 2 Août, fête et indulgence de la Portioncule. Le 2 Août au soir, célébration du 7e centenaire de la mort de saint François.

Les tertiaires qui n'appartiennent pas à la Fraternité de Quimperlé et qui désireraient être hébergées chez les Religieuses de la Retraite, sont priées d'en informer la Révérende Mère Supérieure au plus tôt, car les places sont cette année limitées, et au plus tard le 25 Juillet. Elles devront apporter leur provision de beurre.

Distributions solennelles des Prix.

I. Pont-Croix *(Institution Saint-Vincent)*. — Les prix ont été distribués solennellement, le mardi 12 Juillet, sous la présidence de Mgr Duparc.

Que dire de cette cérémonie qui n'ait déjà été redit plusieurs fois ? Plus de 50 prêtres entouraient Monseigneur, venus parfois de loin, de Saint-Pierre, de Plouzané, de Plouvien ; les parents remplissaient la salle. Les élèves de Seconde ont interprété *Le Médecin malgré lui ;* dans les entr'actes, nous avons entendu avec plaisir *Les petits Pifferari, As-tu déjeuné, Jacquot ?* avec deux chœurs de Renard et de Schumann : *L'Enfant dormira bientôt* et *Les Enfants de Bohême.*

M. le Supérieur s'est félicité des succès qu'a remportés Saint-Vincent ; il s'est félicité davantage du grand nombre croissant des vocations religieuses : c'est d'ailleurs le rôle de Pont-Croix de préparer au Grand Séminaire. Monseigneur a insisté particulièrement sur la sainteté, qui consiste dans l'oubli de soi et la générosité qu'exige le sacerdoce : il faut des saints à l'Eglise.

On lut ensuite le palmarès. Voici les noms le plus souvent cités :

Classe de Septième. — G. Rozen, de Plogoff, et Alain Pogeant, de Landudec.

Classe de Sixième (R). — H. Feunteun, de Quimper, et G. Stervinou, de Laz.

Classe de Sixième (B). — Christophe Peuziat, de Plozévet, et J.-L. Péron, de Plomeur.

Classe de Cinquième (R). — Yves Calvary, de Coray, et J. Le Guellec, de Peumerit.

Classe de Cinquième (B). — Y. Le Borgne, de Ploaré, et Y. Nicolas, de Lannilis.

Classe de Quatrième. — J. Guillou, de Pleyben, et P. Le Gall, de Plogastel-Saint-Germain.

Classe de Troisième. — Ch. Le Pensec, de Querrien, et R. Brenaut, de Dirinon.

Classe de Seconde. — P.-J. Nédélec, de Plonéour-Lanvern, et M. Bernard, de Coray.

Classe de Première. — J. Le Duigou, de Coray (prix des Anciens Elèves), et M. Le Déréat, de Lanriec.

Philosophie. — J. Ezel, de Ploaré ; M. Quéguiner, de Morlaix, S. Le Berre, de Plobannalec.

La *Semaine religieuse* a signalé les résultats du concours d'Angers, où Saint-Vincent a obtenu 2 médailles et 11 mentions.

Voici les résultats du concours organisé par l'Association brestoise des Chefs de Famille :

En Philosophie : 1er prix, Maurice Quéguiner ; 4e mention, Jean Ezel.

En Première : 1er prix, Marc Le Déréat ; 2e prix, Guillaume Moal ; 4e accessit, Henri Cogan.

10 élèves de Philosophie et 10 de Première ont été admissibles aux examens du Baccalauréat.

En Philosophie : J. Ezel, de Ploaré ; M. Quéguiner, de Morlaix ; S. Le Berre, de Plobannalec ; G. Sergent, de Beuzec-Cap-Sizun ; J. Le Corre, de Pouldreuzic ; R. Coadou, de Plogonnec ; Ch. Le Roux, de Guipavas ; F. Diquélou, de Pont-l'Abbé ; J. Bonthonneau, de Pont-Croix ; Y. Lastennet, de Poullan.

En Première : Y. Bellec, de Saint-Pierre-Quilbignon ; J. Corderoc'h, de Guilligomarc'h ; G. Ezel, de Ploaré ; R. Kérisit, de Goulien ; G. Le Berre, de Plouzévédé ; M. Le Déréat, de Lanriec ; J. Le Duigou, de Coray ; N. Mingant, de Plouarzel ; J.-M. Pichon, de Plouzévédé ; H. Potier, de Bannalec.

II. Saint Pol de Léon *(Institution Notre-Dame du Creisker)*. — La distribution solennelle des Prix s'est faite à l'Institution Notre-Dame du Creisker le mardi 12 Juillet, sous la présidence de M. le comte de Guébriant, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Saint-Pol de Léon, conseiller général du Finistère.

La salle des fêtes pouvait à peine contenir la foule des parents et des amis de la Maison accourus cette fois encore très nombreux apporter aux élèves et à leurs maîtres dévoués le meilleur témoignage de leur sympathie.

Après une charmante comédie en 2 actes, *Monsieur Gavroche,* interprétée avec brio par les élèves de Seconde et un jeune élève de Sixième, les notabilités laïques et les ecclésiastiques présentes prennent place sur l'estrade. Au premier rang, nous remarquons, entourant M. le Supérieur et M. le Président, MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol, Francès, ancien professeur, Picart, chapelain de la maison Saint-Luc, Caugant, supérieur de la maison Saint-Joseph ; MM. le docteur Bagot, président de l'Association des Anciens Elèves, le commandant Guénon, le vicomte de Guébriant ; MM. les abbés Falhon, curé-doyen d'Huelgoat, et Cozanet, recteur de Sainte-Sève ; MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers des environs.

M. le chanoine Mesguen prononce alors une allocution d'une haute tenue littéraire. Après quelques mots bien sentis à l'adresse de M. le comte de Guébriant, il fait brièvement l'apologie des études classiques, dont M. François Albert, lui-même, affirmait naguère « la supériorité ». Il proclame ensuite les magnifiques succès remportés par les élèves au Baccalauréat et aux divers concours et examens (36 admissibles sur 41 présentés pour la session

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Juillet 1927), et il annonce que la rentrée des classes aura lieu le lundi 3 Octobre.

Puis M. le Président se lève et prononce le discours d'usage. Il remercie M. le Supérieur de l'honneur et du plaisir qu'il lui a fait en l'appelant à présider cette fête, et adresse un éloge flatteur à l'Institution Notre-Dame du Creisker, qui continue à fournir au pays et à l'Eglise des chrétiens éclairés et de généreux apôtres.

Lecture est faite ensuite du *Palmarès*.

La rentrée des élèves est fixée au *lundi 3 Octobre*.

III. QUIMPER *(Ecole Saint-Yves)*. — Mercredi 13 Juillet, avait lieu à l'École Saint-Yves, la distribution solennelle des Prix, présidée par Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Parents et élèves sont réunis dans le grand parloir de l'Ecole, où Monseigneur fait son entrée, à neuf heures précises. Prennent place auprès de lui : M. le Supérieur, M. le chanoine Orvoën, curé de la cathédrale, quelques membres du clergé amis de la Maison, les maîtres et quelques parents d'élèves.

M. le Supérieur, dans son allocution, salue ce jour comme un jour de joie pour tous, excepté peut-être pour certains élèves — il y en aura toujours — qui ont trop écouté le démon de la paresse... Il remercie Monseigneur de sa présence, sûr garant de l'intérêt que Sa Grandeur porte à la Maison. Aux parents et amis venus nombreux à cette fête de famille, il adresse aussi ses remerciements et les assure que la confiance qu'ils ont placée dans l'enseignement de l'Ecole ne sera pas déçue. Que l'on consulte plutôt la liste des succès remportés cette année, tant à l'épreuve du Baccalauréat qu'au Concours de l'Université Catholique d'Angers.

BACCALAURÉAT. — 16 présentés, 11 admissibles, ainsi répartis :

Mathématiques élémentaires : 3 présentés, 3 admissibles : L. Dorval, de Kerfeunteun ; P. Kerguéno, de Quimperlé ; J. Merlet, de Quimper. Tous trois ont été reçus définitivement à Rennes, Kerguéno et Merlet avec la mention Assez Bien.

Philosophie : 2 présentés, 2 admissibles : F. Cabon, de Concarneau ; P. Le Gall, de Combrit.

Première classe (latin-grec) : Roland Méresse, de Quimper ; — *Latin-Sciences,* 5 sur 7 : Yves Chaussy, de Lennon ; Jean Criou, de Douarnenez ; Georges Guégan, de Quimper ; Jean Jaouen, de Trégunc ; Pierre Le Ninivin, de Quimper.

Dans un ordre supérieur d'enseignement M. le Supérieur fait connaître l'admission de Max Vignes à l'Ecole Normale Supérieure, ancien élève, sorti en 1925 seulement. Max Vignes est reçu 20e de la promotion à Normale. Bon et rapide succès.

La lecture de ces succès provoque les applaudissements de toute la salle, et cause une visible satisfaction chez Monseigneur. Notre Evêque d'ailleurs l'exprime en termes chaleureux. Il dit sa foi dans l'avenir de l'Ecole ; il engage les familles à y envoyer leurs enfants, qui y trouveront, auprès de maîtres compétents et dévoués, la formation intellectuelle et morale qui les fera valoir plus tard,

qu'ils se réservent pour le sanctuaire ou que, suivant la formule la plus générale, ils se destinent aux diverses carrières libérales.

La distribution des prix a lieu ensuite agréablement interrompue trois fois par M. le professeur de musique pour faire entendre de charmants duos de Mozart, Mendelssohn et Dubois.

BIBLIOGRAPHIE

*P. TEQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VI*e*).*

POTTIER (R. P. Aloys), S. J. — ESSAI DE THEOLOGIE MYSTIQUE COMPAREE : LE P. LOUIS LALLEMANT ET LES GRANDS SPIRITUELS DE SON TEMPS. Tome 1er. Paris, Téqui, 450 pages. Prix : 15 fr. ; franco, 15 fr. 75 ; étranger, 17 fr.

Le P. Pottier poursuit dans cet ouvrage l'étude amorcée dans la Préface et les notes de son édition de la *Doctrine spirituelle* du P. Lallemant, S. J. — Le livre dont Mgr d'Hulst n'a pas craint d'écrire : « *C'est le plus divin des livres spirituels qu'il m'a été donné de lire, après l'Ecriture Sainte* », demande, comme souvent l'Ecriture Sainte, à être expliqué et commenté. C'est ce qu'a essayé de faire le P. Pottier, avec une maîtrise qui lui assure la confiance et lui mérite la gratitude de tous ceux qu'intéressent les hautes et délicates questions d'ascèse et de mystique, plus que jamais en faveur.

Manuel d'histoire ascétique, en même temps que traité de théologie mystique, le nouvel ouvrage du P. Pottier a sa place marquée dans toutes les bibliothèques sacerdotales et parmi les livres de lectures spirituelles de toutes les âmes qui tendent à la perfection.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC. — A l'occasion des Fêtes de Sainte Anne, à Sainte-Anne d'Auray la Cie d'Orléans mettra en marche, le 26 Juillet, les trains spéciaux ci-après (qui transporteront des voyageurs de toutes classes) :

— A L'ALLER : Lorient, *départ*, 7 h. 40, Hennebont, 7.51, Brandérion, 8.02, Landévant, 8.10, Landaul-Mendon, 8.17, Auray, 8.40, Ste-Anne, *arrivée*, 8.45.

AU RETOUR : Sainte-Anne, *départ*, 17 h. 45, Auray, *arrivée*, 17 h. 50, Landaul-Mendon, 18.06, Landévant, 18.13, Brandérion, 18.22, Hennebont, 18.32, Lorient, 18.44. — Sainte-Anne, *départ*, 18 h. 10, Vannes, *arrivée*, 18 h. 29, Elven, 18.48, La Vraie-Croix, 18.58, Questembert, 19.08, Malansac, 19.23, Saint-Jacut, 19.34, Redon, 19.45.

Dépôt de lait stérilisé dans certains buffets du Réseau d'Orléans. — Afin de permettre aux mères de famille voyageant avec leurs enfants en bas-âge de s'approvisionner, en cours de route, de lait offrant toutes les garanties de qualité et de conservation, la Compagnie d'Orléans, avec la collaboration de certaines Gouttes de lait locales, met à la disposition des voyageurs des flacons de lait stérilisé en parfait état de conservation.

Ce lait, contenu dans des flacons de 200 et 250 gr. hermétiquement bouchés, est mis en vente dans les buffets et sur le quai des gares de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Les Aubrais, Limoges, Périgueux, Vierzon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX. Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, Paris ; Mag. de Vente ; 88, Bd de Strasbourg, Paris.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

POUR LA FEMME

Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ? A ces malheureuses il faut dire et redire : **Faites une Cure avec la**

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous sauvera sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à d'autre traitement.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

139

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 29 Juillet 1927. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Indulgence de la Portioncule.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Apostolat de la Prière ; Union Apostolique des Prêtres séculiers du Sacré-Cœur ; Cérémonie Patriotique à la Pointe Saint-Mathieu ; Quimper : Les Noces de Rubis de la Mère Marie de la Salette ; Cours Notre-Dame d'Espérance ; Châteauneuf-du-Faou : Congrès ; Lesneven : Distribution des Prix au collège Saint-François ; Morlaix (La Salette) ; Pélerinage de Tertiaires ; Plouvorn : Le cinquantenaire de Lambader.

III. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS près BORDEAUX.
Bureau : 51, rue des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ARTHRITIQUES
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
un GRAIN de VALS
Laxatif dépuratif
régularise les fonctions digestives

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 22 Juillet 1927.* — L'allure du marché, quoique encore irrégulière, reste au fond favorable dans la plupart des compartiments. Tour à tour le compartiment des valeurs françaises et celui des valeurs internationales enregistrent des plus values qui sont suivies de prises de bénéfices tout en gardant une partie de leur avance. On a l'impression qu'une campagne de hausse pour l'été est amorcée dans les principaux groupes.

Nos rentes font bonne contenance, notamment le 4 % 1925 à garantie de change qui s'avance à 94,80, 6 % 88 francs, 6 % 1927 98,20. C'est demain que sera clos l'emprunt de conversion, les souscriptions se sont beaucoup relevées cette semaine et l'on escompte qu'elles feront un total d'environ six milliards.

Aux fonds d'Etats étrangers, mentionnons la fermeté des turcs sur l'accord imminent au sujet de la reprise de la dette et vif mouvement de hausse sur le Serbe qui s'avance à 147 francs.

Les Banques qui viennent de parcourir une étape de hausse importante doivent supporter quelques prises de bénéfices ; on retrouve la Paris à 2.235, le Lyonnais à 2.775, l'Union Parisienne à 1.405, la Société Générale à 1.095, la Société Marseillaise à 690.

Le Suez est plus ferme à 13.900, ainsi que le Rio à 4.945, le Foncier Egyptien à 4.095 et la Central Mining à 2.330.

Les pétrolifères restent lourdes, Royal 36.050, Shell 567, Wyoming 617, Eagle 105.50, Malopolska 614.

Les caoutchoutières accentuent leur reprise, notamment la Financière à 569, le Cambodge à 460, la Padang à 1.467, les Terres à 974.

La de Beers qui avait fléchi jusqu'à 1.735 se relève à 1.768, tandis que les mines d'or restent bien orientées, Crovon Mines 467, Goldfields 311, Rand Mines 467, Brakpan 653.

Aux affaires diverses, la Hotchkiss progresse à 1.419, la Huanchaca à 204, le Platine à 1.255, Zayana poursuit son avance à 305, la part à 1.250. Les valeurs d'électricité et de phosphates restent bien orientées, de même que Pathé Cinéma aux environs de 700,

42e ANNÉE. Vendredi 29 Juillet 1927. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Juillet. — 8e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Ignace et de Ste Anne.
A vêpres, mémoires du suivants, de S. Paul, de S. Ignace, de l'octave et des SS. Macchabées.
Lundi, 1er Août. — S. Pierre-aux-Liens. Double majeur. Blanc.
Mardi, 2. — Octave de Ste Anne. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 3. — Invention de S. Etienne. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 5. — Dédicace de Ste Marie des Neiges. Double majeur. Blanc.
Samedi, 6. — Transfiguration de N. S. Double de 2e classe. Blanc.
Dimanche, 7. — 9e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pleuven	le 31 Juillet.
Port-Launay	du 1er au 3 Août.
Retraite de Quimper	du 4 au 7 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Indulgence de la Portioncule. — Par un décret du 10 Juillet 1924, la Sacrée Pénitencerie a fixé de nouvelles règles pour l'usage des concessions concernant la Portioncule.

Toutes les concessions accordées temporairement jusque-là ont été abrogées, et notamment le pouvoir accordé aux Evêques de désigner les églises et chapelles dans lesquelles pourrait se gagner l'indulgence.

En conséquence, *les fidèles* en général ne peuvent gagner l'indulgence de la Portioncule que : 1° dans les églises ou les chapelles qui, antérieurement au décret de 1924, jouissaient d'une concession perpétuelle ; — 2° dans celles qui, depuis cette date, ont obtenu de Rome une nouvelle concession.

Quant aux *tertiaires* de Saint-François, ils conservent le privilège de pouvoir gagner l'indulgence en visitant l'église

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ou la chapelle dans laquelle a été érigée leur fraternité et, s'il n'y a pas de fraternité érigée, en visitant l'église paroissiale.

Mais *à tous* ceux qui veulent gagner l'Indulgence de la Portioncule, il est prescrit de réciter aux intentions du Souverain Pontife au moins *six fois* le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri* à chacune des visites qu'ils accompliront dans ce but.

Et même les fidèles qui, en vertu d'une concession quelconque, par exemple Tiers-Ordre, le Scapulaire bleu, etc., peuvent, les jours ordinaires, gagner les Indulgences de la Portioncule en même temps que d'autres indulgences par la seule récitation de 6 *Pater, Ave* et *Gloria Patri*, ne peuvent pas, le 2 Août ou le dimanche suivant, gagner par cette seule récitation l'Indulgence de la Portioncule ; s'ils veulent la gagner, ils sont astreints comme tous les autres fidèles, à remplir les conditions prévues à l'alinéa précédent, savoir : la confession et la communion, la visite effective de l'église ou chapelle indiquée, et les prières à chaque visite comme ci-dessus.

Lorsque le 2 Août n'est pas un dimanche, les Curés et Recteurs et les chapelains des chapelles intéressées peuvent, s'ils le jugent utile, au 2 Août substituer le dimanche suivant pour le gain de cette Indulgence.

La Sacrée Pénitencerie se réserve d'accorder le privilège de la Portioncule aux demandes particulières qui lui seront transmises par les Ordinaires.

En conséquence, MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers qui désireraient obtenir la Portioncule pour leurs églises et oratoires publics voudront bien adresser leurs demandes, au secrétariat de l'Evêché, avant la fin de la présente année.

Nous faisons remarquer que les églises et oratoires publics doivent, pour être admis à bénéficier de l'indulgence de la Portioncule, se trouver à une distance de 3 km. de chapelles appartenant à l'Ordre de Saint-François, où d'églises et d'oratoires publics jouissant déjà de cette indulgence ou venant de la solliciter. Dans une même ville, MM. les Curés des différentes paroisses doivent donc s'entendre entre eux, avant de faire leur demande.

Le privilège, s'il était accordé à des oratoires semi-publics, ne pourrait être utilisé que par la communauté et la réunion des fidèles en faveur desquels ces oratoires sont érigés.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *VIIIe Dimanche après la Pentecôte, 31 Juillet, solennité de Sainte Anne* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi 3 Août : confession des petites filles des catéchismes, communion le lendemain à 7 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration.

Samedi : confession des garçons des catéchismes. Communion le lendemain, à la messe de 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *8e dimanche après la Pentecôte (31 Juillet), solennité de sainte Anne* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié. Messe de communion, *jeudi*, à 8 heures.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. A 7 heures, réunion des Dames, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir ; à 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Apostolat de la Prière. — ***Intention générale pour le mois d'Août*** : La lutte contre l'invasion spirite. — Dès que la foi baisse, la superstition et les pratiques les plus folles s'implantent à la place de la vraie religion. Cela prouve que nous avons besoin de Dieu et de connaître l'au delà. Le spiritisme est une des formes les plus néfastes que prend l'instinct religieux dévoyé. Il détraque les nerfs et l'imagination ; il ruine la vraie piété et la foi dans les âmes ; il est une immense tromperie. Une curiosité malsaine attire cependant vers lui beaucoup de malheureux. Sachons nous garder nous-même et éclairer les autres.

Union Apostolique des Prêtres séculiers du Sacré Cœur. — Avec l'approbation et les encouragements de Monseigneur l'Evêque, le Directeur diocésain de l'Association s'est entendu avec la Supérieure de la Retraite de Lesneven pour une quatrième retraite en faveur des membres de l'U. Ap. du diocèse. Cette retraite s'ouvrira le lundi 22 Août prochain pour se terminer le samedi 27. Elle sera prêchée par le T. R. P. Briffon, lazariste.

S'adresser pour les inscriptions à M. le chanoine A. Le Roy, rue du Frout, 23, Quimper.

Cérémonie Patriotique à la Pointe Saint-Mathieu. — Officiellement convoquée à la Cérémonie Patriotique de la Pointe Saint-Mathieu, dimanche prochain 31 Juillet, l'Association des Prêtres Anciens Combattants y sera représentée par M. l'abbé Lespagnol, chevalier de la Légion d'honneur, vicaire à Notre-Dame des Carmes. Le Drapeau de la P. A. C. figurera très proba-

Archives dio ines de Quimper et Léon

blement à la manifestation ; les Prêtres Anciens Combattants qui pourraient assister à la cérémonie sont priés de s'y rendre et de se grouper autour du drapeau.

A la demande de la Fédération départementale des Anciens Combattants, dimanche, à 10 heures, une messe sera chantée au Conquet en mémoire des Marins tombés au Champ d'honneur. Les P. A. C. y sont spécialement invités.

La cérémonie aura lieu à 3 heures au monument de la Pointe Saint-Mathieu. Pour tous les détails, prière de consulter la presse régionale.

J. Cadiou, Prêtre.

Quimper, *Hôpital.* — **Les Noces de Rubis de la Mère Marie de la Salette** *(15 Juillet 1927).* — A l'occasion de cette magnifique solennité, les sombres bâtiments de l'hospice de Quimper avaient pris un air d'allégresse. Des faisceaux de drapeaux tricolores ornaient les fenêtres, tandis que de vertes guirlandes couraient le long des vieux murs, dessinant de gracieux festons sur la façade principale.

Malgré des fatigues accumulées, Mgr Duparc, l'Evêque du diocèse, avait tenu à venir lui-même présider la cérémonie.

A dix heures, dans la cour d'honneur, un cortège s'organise derrière la croix. C'est d'abord une longue théorie de Sœurs blanches ; puis, Mère Marie de la Salette s'avance, recueillie et distinguée, un cierge à la main, la tête couronnée de fleurs blanches ; elle est conduite par ses filles d'honneur, la Révérende Mère Marie-Similien, supérieure générale de la Congrégation, et la Révérende Mère Saint-Charles, assistante ; vient ensuite le clergé, M. l'abbé Juin, vicaire de Kervignac, frère de l'une des filles de la vénérable jubilaire, M. le chanoine titulaire Digard, aumônier de la Maison-Mère de Saint-Brieuc, la plupart des chanoines titulaires et honoraires de Quimper, puis, enfin, Mgr Duparc, assisté de ses vicaires généraux.

Traversant le placître, au chant de l'*Ave Maris Stella,* le cortège accède à la chapelle par la porte principale. C'est alors une fête pour les yeux. Jamais, sans doute, l'austère église de l'hôpital n'a été revêtue d'une telle parure. Les murs disparaissent sous les oriflammes, la verdure et les fleurs ; l'autel, garni de somptueux hortensias, forme un superbe bouquet qu'avec amour ont agencé des mains habiles et pieuses.

Monseigneur prend place au trône où l'assistent MM. les vicaires généraux Messager et Joncour. Le clergé remplit le chœur. La vénérable jubilaire s'agenouille sur un prie-Dieu orné de lis. Autour d'elle, ce sont les Sœurs blanches, notamment sa sœur Mère Marie de Saint-Martin, âgée de 86 ans, sa nièce, Sœur Marie de l'Assomption, supérieure à Saint-Julien, Mère Joseph de Saint-Paul, maîtresse des novices,

Sœur Marie Théodose, secrétaire de la Mère générale. On y voit aussi des religieuses représentant les diverses communautés de la ville, Filles de Jésus, de la Miséricorde, de la Sagesse, de l'Immaculée-Conception, de la Providence. Une mention spéciale est due à une religieuse de l'Ordre du Père Eternel de Vannes, Mère Saint-Ambroise, nièce de la jubilaire.

La foule envahit l'enceinte trop étroite pour la contenir. On remarque dans l'assistance plusieurs membres de la Commission administrative de l'hôpital : Mme Lorit, MM. Le Bras, Quiniou, Daniélo ; M. Canet, ancien administrateur ; M. l'Econome de l'Etablissement ; les médecins de l'hospice, MM. Colin, Gaumé, Le Clech, Morvan, Giffo, Caradec, Tuset ; le docteur Lagriffe, directeur de l'asile Saint-Athanase ; Mme Colin, ancienne présidente de la Société de Secours aux Blessés Militaires ; le docteur Collet, d'Uzel, avec sa famille, puis de nombreuses personnalités de la ville.

La messe commence, chantée par M. le vicaire général Cogneau, supérieur diocésain de la congrégation des Filles du Saint-Esprit, ayant pour diacre M. le chanoine Goret, pour sous-diacre M. le chanoine Bars. M. le chanoine Queinnec, doyen du vénérable Chapitre, dirige les cérémonies.

M. Mayet est à l'orgue, et les voix fraîches des Sœurs se font entendre, modulant les phrases si pieuses du *Salve Sancta Parens...* Après l'Evangile, Monseigneur monte en chaire ; il retrace à larges traits les diverses étapes de la carrière de Mère Marie de la Salette et fait l'éloge de la vie religieuse, vie de renoncement qui provoque la pitié des mondains, mais arrache des cris d'admiration à la Sainte Eglise. Voici le texte de son allocution :

Mes Révérendes Mères,
Mes Sœurs,
Mes chers Frères,

Le vénérable chanoine Abgrall, ancien aumônier de cet hôpital, qui était archéologue jusque dans ses effusions de reconnaissance et d'amitié, aurait voulu enchâsser dans le Livre d'or des Saints de Bretagne, tel qu'on pourrait le lire dans deux ou trois cents ans, cette page d'histoire burinée par un chroniqueur du vingtième siècle, et dont je veux citer au moins la partie biographique :

« Le vingt-unième jour du mois de Janvier, l'an de l'Incarnation 1838, sous le pontificat du Pape Grégoire Seizième du nom, et le règne de Louis-Philippe, roi des Français, en la paroisse de La Motte, au diocèse de Saint-Brieuc, naquit, au foyer de la famille Hamayon, une petite fille, à laquelle ses parrain et marraine donnèrent, aux fonts sacrés du baptême, le nom de Jeanne-Marie, en révérence de saint Jean-l'Evangéliste et de Notre Dame, la mère du divin Sauveur.

» Son père et sa mère, chrétiens de grande foi et reli-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gion, l'élevèrent avec la plus grande piété, mettant dans son cœur l'amour de Dieu et la dévotion à la Très Sainte Vierge, et en cela, pour continuer leur œuvre pieuse, ils furent secondés par la Providence, car notre petite Jeanne-Marie avait deux tantes religieuses de la Congrégation du Saint-Esprit ou des Sœurs Blanches : Mère Saint-Paul, supérieure à l'école d'Evran, et Mère Saint-Martin, à l'hôpital de Quimper ; si bien que lorsqu'elle fut en âge d'apprendre les éléments de la science humaine, elle fut menée à Evran et confiée à sa tante Saint-Paul, chez laquelle elle reçut la première éducation de l'intelligence et du cœur. Et quand les années eurent passé, quand elle sentit naître en elle le désir d'une vie plus parfaite, ce fut le noviciat des Filles du Saint-Esprit qu'elle choisit pour son asile et pour sa formation à la vie religieuse.

» Admise très jeune à la profession où elle prit le nom de Sœur Marie de la Salette, c'est dans la petite école de Bringolo qu'elle s'occupa d'abord de l'instruction des enfants, puis à l'école de la ville de Tréguier.

» Pour lui donner une connaissance plus complète et plus minutieuse de la vie matérielle et spirituelle des communautés de la Congrégation, la Supérieure générale, Mère Marie-Arsène, la prit comme compagne pendant quelques mois dans ses visites aux différentes maisons disséminées sur le sol de la Bretagne ; de cette manière, elles purent se connaître plus intimement, s'apprécier et s'estimer, et s'unirent pour toujours par une vraie affection filiale et maternelle.

» Ce fut en Septembre 1864, qu'elle fut désignée pour aller remplir un emploi dans l'hôpital de Quimper, sous la conduite de son autre tante, Mère Saint-Martin, et depuis cette époque elle n'a jamais quitté cet établissement. L'emploi le plus humble, en apparence, lui fut d'abord confié, elle devint Sœur portière, poste modeste, mais qui exige une grande clairvoyance et une grande vigilance et qui lui permettait de se rendre compte du fonctionnement de la maison et de tous ses besoins.

» Le premier Mai 1876, Mère Saint-Martin étant venue à mourir, sa nièce fut désignée immédiatement pour lui succéder. Son supériorat dura 50 ans, sa vie religieuse plus de 70 ans. »

J'arrête ici ma citation. Cinquante ans de supériorat ! Soixante-dix ans de vie religieuse ! Les patriarches, qui, dans les temps bibliques, ont vécu des centaines d'années, seront sans doute seuls au Paradis à ne pas s'étonner de cette carrière quasi séculaire, dont je viens aujourd'hui me réjouir avec vous en demandant à Notre Seigneur de la prolonger encore. Mais, sans s'en étonner puisqu'ils l'ont dépassée eux-mêmes, ils aimeront, j'en suis sûr, à féliciter comme nous la vaillante religieuse que la Providence a voulu si longtemps garder sur la brèche.

Ma bonne Mère Marie de la Salette, comme la vocation dut vous paraître grave, au milieu de votre dix-neuvième année, quand vous prononciez, d'un cœur jeune et réfléchi,

les vœux qui vous ont soutenue dans votre vie de joie et de sacrifice ! Comme elle doit vous paraître douce soixante-dix ans après, quand, vous retournant vers les étapes déjà franchies, vous rendez grâces à Dieu de l'aide qui vous a permis d'affronter sans encombre tant de responsabilités et de peines ! Le P. de Foucault disait, dans son ermitage du Sahara : « Quand ma vie si agitée passe devant moi, je me rends compte qu'il n'y a pas un seul événement qui ne soit une grâce. » Toute personne consacrée à Dieu peut dire cela.

Mes Frères, sur les religieuses, l'Eglise et le monde tiennent un langage contradictoire. Le monde s'apitoie sur elles et les plaint comme des victimes. L'Eglise se réjouit avec elles et les félicite d'avoir choisi la meilleure part. Et, chose aussi frappante que vraie, le monde et l'Eglise ont ici également raison. Elles sont des victimes, et pourtant elles ont choisi la meilleure part.

Vraiment la meilleure part. Oui. Mais ce n'est pas avant tout parce que la vie religieuse vous donne le plein repos de l'âme, mes chères Filles, c'est parce qu'elle vous donne, dans un amour plus profond pour Dieu, le moyen de faire plus de bien à vos frères, en vous délivrant de toute attache aux joies de ce monde.

Nous ne nions pas d'ailleurs que vous soyez réellement des victimes. La liberté de l'âme ne s'acquiert qu'au prix du sacrifice. Dans ce sacrifice, nous faisons entrer, comme éléments de l'holocauste, selon les conseils de perfection inscrits dans l'Evangile, l'*obéissance* la plus humble pour apaiser l'autorité divine constamment blessée par des révoltes sans excuse, avec la *pauvreté* et la *chasteté* les plus rigoureuses, pour condamner, par une sainteté inaltérable dans des natures très faibles, les maximes commodes aux sens qui aboutissent trop fréquemment à autoriser dans le monde la libre pratique du vice. Ainsi enveloppée d'un réseau de mortifications volontaires, votre vie devient la meilleure expiation des jouissances coupables. Avec ou sans les grilles du cloître, voilà l'un des aspects les plus significatifs de la vie religieuse, et celui qui peut-être aide le mieux à comprendre comment la vocation favorise chez la religieuse l'exercice de la plus héroïque charité à l'égard des misères humaines.

En poussant le cœur à se donner tout entier à Dieu et aux hommes, elle supprime toutes les difficultés.

Quelles peuvent être les difficultés d'une carrière comme celle dont nous venons remercier Dieu ?

Viennent-elles, Messieurs, de la rencontre avec des administrateurs civils et des médecins, dont il faut suivre la direction dans le gouvernement d'une vaste maison comme celle-ci ? Non, Messieurs, quand on a affaire comme ici à des hommes d'expérience et de dévouement. L'entente est est facile et la collaboration fructueuse entre volontés droites pour le soulagement de ceux qui souffrent. Sans jamais sacrifier la dignité de sa haute vocation, la religieuse sait s'adapter à un règlement, parce qu'elle s'est préparée à commander en apprenant d'abord à obéir, et qu'elle sait reconnaître la volonté divine dans celle des chefs qu'elle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rencontre, quand leurs ordres ne contredisent pas ceux d'En haut.

Les plus hautes autorités ont rendu à Mère Marie de la Salette ce témoignage d'estime et de reconnaissance, quand elles lui ont attribué successivement deux médailles d'or.

Les difficultés viendraient-elles des rapports avec les malades et les vieillards ? La religieuse ne soigne pas le malade pour ses qualités personnelles, mais, si je l'ose dire, pour son *grade* de malade, éminemment honorable dans la hiérarchie chrétienne, puisqu'il est l'incognito de Notre Seigneur Jésus-Christ. Aussi réellement que Notre Seigneur est présent par sa nature divine et sa nature humaine dans l'Eucharistie, — aussi réellement qu'il est présent par son autorité dans le Pape, l'évêque et le prêtre, — aussi réellement il est présent par ses souffrances et son état de dénuement dans le pauvre et le malade. En leur donnant vos soins, respectueusement inclinées devant la majesté de l'âme qui souffre, vous ne perdez pas de vue le Dieu qui s'est personnifié dans les incurables de nos hôpitaux. Votre action est mêlée de contemplation. Et combien de fois en soignant les corps vous contribuez à guérir les âmes ! Vos pensionnaires le savent et reconnaissent en vous des mères désintéressées et dévouées.

Dans les rapports avec les subordonnées, religieuses ou auxiliaires de tout genre, auxquelles une supérieure doit savoir commander, la situation peut être délicate. Mais l'esprit de famille règne dans nos maisons. La nécessité de maintenir l'ordre n'a jamais dans l'Eglise nui à la charité évangélique. La femme forte, si bien décrite dans l'Ancien Testament s'est attendrie dans l'Evangile sans perdre son allure active, prévoyante, économe. Elle a pris une nuance plus distinguée, plus cultivée, plus surnaturelle et plus douce à l'image de la Bienheureuse Vierge Marie. Vous avez eu ce spectacle sous les yeux pendant cinquante ans.

Une supérieure doit « aimer ses filles sans préférence et sans faiblesse, les aimer pour l'amour de Dieu à seule fin de les sanctifier ; les aimer et s'en faire aimer, car l'obéissance n'est facile qu'à la condition, de part et d'autre, d'une confiance illimitée ». Elle étend sa douceur maternelle sur le personnel tout entier, qui se sent plus *dirigé* que *commandé*, parce qu'il entre lui-même de tout cœur dans le courant de discipline et de dévouement où se trouve entraînée toute la famille hospitalière. Cette note d'harmonie dans l'action est bien traduite par le calvaire solennel qui, depuis cinquante ans bientôt, est érigé sur le placître de l'hôpital, souhaitant la bienvenue chrétienne à ceux qui s'y présentent et inspirant tous ceux qui les accueillent.

Alors, ma Révérende Mère, où sont les difficultés ? Je vais émettre un paradoxe. Les vraies difficultés sont avec soi-même, je n'ose pas dire avec Dieu. C'est pourquoi, à mesure qu'on avance dans la vie, on éprouve le besoin d'assurer sa persévérance. On se recueille. On ajoute au sacrifice imposé par la règle le sacrifice spontané. On abandonne la vie active, pour conquérir la liberté plus entière du saint amour de Dieu, en fermant autour de soi toutes les issues

qui ouvrent sur le monde pour n'avoir de refuge qu'en Dieu seul et recommencer avec lui le noviciat intérieur où l'on s'occupe à la fois de sa propre sainteté et du salut des âmes auxquelles on ne cesse pas de s'intéresser. Voilà l'explication de votre abandon volontaire d'une charge que vous remplissiez si bien depuis 50 ans.

Vous le voyez, mes Frères, l'histoire d'une vie religieuse est toujours un épisode glorieux et touchant de la vie divine dans l'âme humaine sur la terre. Quand une âme forte dans un corps frêle a su garder jusqu'au terme la ferveur de ses vœux, à travers une longue carrière de vertu sans défaillance ni regret, la victoire dans une épreuve si prolongée a multiplié le mérite, et je ne m'étonne pas que le monde chrétien s'incline devant cette vieillesse de la religieuse qui, brisée par les ans, garde à Jésus son cœur encore jeune et chaud, et accueille avec confiance les années qui viennent comme une saison où la récolte pourra encore être abondante.

Cette récolte, ma Mère, montrera surtout aux jeunes Sœurs qui vous entourent la valeur des vertus traditionnelles pour perpétuer dans la famille religieuse dont elles sont l'espoir, l'esprit de la congrégation. Car, pour faire le bien, une haute institution comme la congrégation du Saint-Esprit doit demeurer ardemment fidèle à ses origines et semblable à elle-même à travers les siècles. C'est la leçon de cette fête de famille et le plus bel éloge de l'âme qui en a été l'héroïne modeste et pieuse.

Après la communion du prêtre, devant le tabernacle ouvert, la vénérée jubilaire, d'une voix parfaitement timbrée, renouvelle ses vœux de religion. L'instant est émouvant : une émotion profonde étreint l'assemblée ; on dirait que, sous le charme de cet acte sublime, chacun retient sa respiration.

A l'issue de la messe, clôturée par un *Te Deum* d'action de grâces, la procession se reforme pour retourner à la communauté, au chant du beau cantique : *O le plus beau jour de ma vie*. Monseigneur s'entretient quelques instants avec l'héroïne de la fête, la félicite et lui offre ses vœux, puis l'on se disperse pour de fraternelles agapes.

Dans l'après-midi, une charmante séance récréative réunit, dans une des salles de l'hôpital, décorée avec bon goût, un grand nombre de personnes. Elle débute par un chant de fête, dont les strophes mélancoliques rappellent la vie de la Révérende Mère, et se poursuit par des chansons et saynètes fort bien exécutées par le personnel de l'établissement et plusieurs acteurs bénévoles tout heureux de contribuer, par leur talent et leur bonne volonté, au succès de cette fête de famille. La séance s'achève sur un compliment en vers français adressé à la Bonne Mère par M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'hôpital.

Le soir, une grande illumination termina la fête.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Cours de N.-D. d'Espérance.** — Résultats d'examens. — *Baccalauréat :* Cinq élèves présentées, cinq admissibles : 1re partie, Suzanne Février.

Philosophie : Marthe Février, Yvonne Le Berre, Marie Kerhuel, Alix Damey.

Les 4 premières ont été définitivement reçues, trois avec mention A. B., et Marie Kerhuel, mention B.

Brevet élémentaire : Quatre élèves sur six ont réussi l'examen : Armelle Abbadie, Marie-Anne Lecerf, Marie Pennamen, Guen Picquenard.

Chateauneuf-du-Faou. — **Congrès.** — Le Congrès des jeunes catholiques de Châteauneuf-du-Faou s'est déroulé dans un élan sympathique qui a marqué tout ce qu'on peut attendre des jeunes gens de nos petites villes et de nos campagnes.

Nous avons partout des jeunes débrouillards, à l'élocution facile, à la pensée claire et bien ordonnée, des jeunes gens instruits, observateurs, zélés, qui peuvent rendre à la cause catholique les plus éminents services dans leurs paroisses, s'ils sont groupés, aidés, épaulés.

Nous avons entendu avec un vrai plaisir les rapports de M. Grall, de Châteauneuf-du-Fou, de M. Trellu, de Briec, les interventions d'un jeune de Plonévez-du-Faou, celles de Pleyben, sans compter les réflexions de Carhaix, de Saint-Melaine de Morlaix. MM. Cabon Louis, Jean Mao, Guyonvarch, de Quimper, agrémentèrent cette réunion par leurs rapports fort bien pensés et donnés avec une assurance qui soulignait mieux la sûreté de leur jugement.

Merci à M. l'abbé Le Nours, l'organisateur de ce Congrès, merci aux confrères qui nous envoyèrent leurs jeunes gens et qui vont profiter de ce premier contact pour les organiser et les encourager à l'étude. Merci à M. le Curé de Châteauneuf, qui nous fit si bon accueil et qui donna à tous les jeunes rassemblés au pied du Saint-Sacrement, les conseils que son expérience lui inspira.

Souhaitons que ces Congrès se multiplient.

L'an prochain, l'A. C. J. F. mettra au programme l'étude de l'Action Catholique. C'est une question qui nous intéresse au premier chef et qui répond à notre préoccupation de relier à nos comités paroissiaux, les jeunes de nos cercles d'études. Dans cet ordre d'idées, que tous les directeurs de cercles veuillent bien prévoir dès maintenant l'époque la plus favorable pour l'organisation des Congrès destinés à mieux éclairer nos jeunes.

Lesneven. — **La Distribution des Prix au Collège Saint-François d'Assise** s'est déroulée le 12 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Moënner, ancien supérieur du Collège, curé-coadjuteur de Saint-Louis de Brest.

Vers 8 heures, les élèves vont prendre leurs places sur les gradins. L'orchestre, habilement dirigé par l'infatigable M. Huntziger,

attaque l'hymne national. L'assistance se lève pour saluer le cortège officiel : M. le Supérieur et M. le Président, M. Le Vasseur, curé-doyen de Lambézellec ; un grand nombre d'autres recteurs et vicaires du Moyen et du Bas-Léon, auxquels se joignaient MM. les Professeurs de l'Etablissement.

Un groupe d'élèves de Seconde interprète la fine et amusante farce de *L'Avocat Patelin*. Ce fut prestement enlevé, et fort bien rendu. Puis ce sont les discours d'usage. D'abord, celui de M. le Supérieur : il commence par remercier Dieu d'avoir épargné à la Maison les épreuves douloureuses de l'année précédente : « aucun deuil, aucune maladie grave ou prolongée » pour assombrir l'année scolaire, et l'on a pu se livrer en paix au travail. Il rassure en passant ceux qui craignent qu'on ne diminue dans l'établissement la part de formation scientifique ; il énumère les succès de l'année, ceux des examens du Baccalauréat, et ceux des divers concours auxquels les élèves ont pu prendre part.

Baccalauréats. — *Première partie, section A :* 9 admissibles : Joseph Appéré, de Lesneven ; Alain Jézéquel, de Quimper ; André Kerhoas, de Plounéour-Trez ; René Le Clech, de Crozon ; Pierre Pouliquen, de Saint-Thonan ; Emile Quintin, de Saint-Ségal ; Yves Tournellec, du Relecq-Kerhuon ; Joseph Tréguer, de Guilers ; Guillaume Yvinec, de Brest. — *Section C :* 1 admissible : Maurice Bourel, de Paris.

Deuxième partie : Mathématiques : 3 admissibles : Jean Montfort, de Logonna-Daoulas ; Alfred Petton, de Plouguerneau ; René Troadec, de Plounéour-Trez.

Philosophie : 9 admissibles : Fernand Abgrall, de Brest ; Jean Baoudour, de Plouguerneau ; Joseph Chardronnet, de Brest ; François Falc'hun, du Bourg-Blanc ; François Floc'h, de Loc-Brévalaire ; Michel Jézéquel, de Lesneven ; Yves Le Guen, de Plouescat ; Amédée Riou, de Lesneven ; Albert Villacroux, de Paris.

La date du Concours général des Institutions libres de l'Ouest coïncidant avec celle de notre Retraite de fin d'année, nos élèves n'ont pu y prendre part.

Par ailleurs, ce qui n'est pas moins appréciable, 18 élèves de Première ont subi les examens d'admission au Grand Séminaire.

M. le Supérieur rappelle ensuite tout ce que le Collège de Lesneven doit à M. le chanoine Moënner, qui préside aujourd'hui cette séance. Aussi est-ce avec plaisir qu'il le revoit au milieu de nous et s'empresse-t-il de lui laisser la parole.

M. le Président avoue son étonnement de se trouver en ce moment à la place d'honneur. Et pourtant, ce qu'il voit devant lui, ce sont les mêmes assistants, les mêmes professeurs et un peu aussi les mêmes élèves. C'est à ceux-ci surtout, qui récemment encore étaient ses enfants, qu'il s'adresse, et il leur recommande l'amour du Collège. Qu'ils l'aiment par respect pour son passé. Le voici bientôt centenaire, ce qui est beaucoup pour une institution humaine, et une marque de la faveur divine ; et depuis sa fondation jusqu'à nos jours, il a subi bien des épreuves. Les plus redou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ables ont été celles de 1913, où seul le dévoûment d'un vaillant député et d'un maire avisé a pu le sauver du sectarisme. A présent, le voici libre et florissant, l'un des plus beaux collèges du diocèse.

Qu'ils l'aiment aussi par reconnaissance pour tout ce qu'ils lui doivent. Ce n'est ni une prison ni une caserne ; c'est une maison, une famille, où les esprits sont initiés à la science et les âmes à la vertu ; les années qu'on y passe sont les plus heureuses de la vie — on s'en rend compte plus tard —, et l'on en conserve toujours le meilleur souvenir. Tel a été jusqu'ici le Collège de Lesneven ; tel il restera. On peut avoir confiance en ses destinées, elles sont en bonnes mains.

Maintenant, moment impatiemment attendu, lecture du Palmarès. Par intervalles, auditions musicales. On applaudit au succès et aussi à l'effort : des élèves qui descendent de l'estrade avec un prix de 11 ou de 14 accessits, reçoivent autant de marques de sympathie que des camarades plus heureux.

Bref, ce fut parfait. Jusqu'à la fin, le public, fidèle à la recommandation de M. le Supérieur, contint l'impatience des effusions et des félicitations ; et la salle était encore comble lorsque M. le Supérieur, la lecture terminée, adressa aux élèves ses souhaits de bonnes vacances et annonça la rentrée pour le lundi 3 Octobre.

La Salette, *près Morlaix*. — Le dimanche 7 Août, **pèlerinage régional des Tertiaires de Saint-François d'Assise**, à la chapelle de N.-D. de la Salette. — A 8 heures, allocution d'ouverture du pèlerinage, par le R. P. Bréhier. Messe de communion.

A 10 heures, messe avec chant de cantiques. Sermon breton par M. le Recteur de Guiclan.

A 1 heure, entretien sur le Tiers-Ordre, dans la cour de la Maison de Retraites.

A 2 heures, vêpres solennelles présidées par M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix. Chemin de Croix. Bénédiction du Saint-Sacrement. Bénédiction papale et allocution de clôture du pèlerinage par M. le Supérieur des Tertiaires de la région de Bretagne.

MM. les Curés et Recteurs sont *instamment* priés de vouloir bien annoncer ce pèlerinage au prône de la grand'messe.

Les Tertiaires auront, à des prix modérés, la table servie par les religieuses de Saint-François.

Plouvorn. — **Le cinquantenaire de Lambader.** — A l'occasion du cinquantenaire de la bénédiction de l'admirable chapelle, des fêtes splendides auront lieu à Lambader, en Plouvorn, les 20, 21 et 22 Août. Les cérémonies seront présidées par Mgr Duparc, qui aura à ses côtés Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), et Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur général des Missions Etrangères de Paris. Plus de trente paroisses ont promis de prendre part aux fêtes avec leurs processions.

Le dimanche 22 Août, la grand'messe sera chantée par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, et le sermon sera donné par M. le vicaire général Messager, supérieur du Grand Séminaire. Nous reviendrons, du reste, sur le programme de ces fêtes.

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

LE CENTRE DU PLAN DIVIN, par l'abbé F. Anizan, directeur de *Regnabit*. — In-8° couronne de 208 pages, 7 fr. 50 ; franco, 8 fr. 10.

Sommaire : Les vieux imagiers. — Le Sacré Cœur est le centre du Plan Divin puisque le Cœur résume symboliquement tout le mystère du Verbe Incarné. — Le Sacré Cœur est le centre du Plan Divin, puisque le Cœur du Christ est le premier objet de la prédestination divine et l'exécuteur des desseins de Dieu, — puisque toute grâce nous vient du Cœur de Jésus. — Quelques témoignages indirects et précis. — Les Révélations privées. — La pensée de l'Eglise. — Symphonie. — Livre II. — Comment faut-il entendre que le Sacré Cœur est le Centre du Plan Divin ? — Deux preuves de cette vérité. — Harmonie de cette vérité avec l'immutabilité du Plan Divin, — avec l'immutabilité du dogme et de la Révélation, — avec le caractère mi-facultatif, mi-obligatoire de la dévotion au Sacré Cœur. — Rayonnement de cette vérité.

« Voici le plus beau des sujets, une étude modeste. Je veux montrer au Centre du Plan Divin le Dieu très bon qui nous révèle, en son Cœur, son immense amour... » F. A.

Vient de paraître :

Prière inspirée et Prière de l'Eglise. PSAUMES ET HYMNES. Traduction littérale en vers français, par le R. P. René Compaing (*Maison MAME, Tours-Paris*).
Prix à partir de 6 fr. 30.

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER
CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
Réparations de toutes sortes
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

FONDÉE EN 1830 — SIÈGE SOCIAL : *2, Rue Pillet-Will, PARIS*

Assurances en cas de Décès - Mixtes

Assurances Familiales

Assurances d'Education et de Dot

CONSTITUTIONS de RETRAITES

Capitaux assurés en cours :

1 milliard 733 millions

Le plus important Portefeuille d'Assurances de toutes les Compagnies françaises.

RENTES VIAGÈRES

aux conditions les plus avantageuses.

Lorsque vient l'âge de la retraite, l'augmentation du revenu par la rente viagère est le REMÈDE LE PLUS EFFICACE A LA CHERTÉ DE LA VIE

***Rentes viagères** en cours :* **41 millions**

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux, et notamment à :

BREST	M. BÉRARD, 2, rue d'Aiguillon ;
—	M. MER, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graverin ;
MORLAIX.....	M. KERGUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLÉ.....	M. DEROSVILLE, 6, rue de Quimper ;
QUIMPER	M. KERLOCH, 2, place Terre-au-Duc

42e ANNÉE. Vendredi 5 Août 1927. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Août. — 9e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Cajetan et de S. Donat.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Cajetan.
Lundi, 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mardi, 9. — S. Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe avec octave. Rouge.
Jeudi, 11. — SS. Tiburce et Suzanne, Martyrs. Simple. Rouge.
Vendredi, 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.
Samedi, 13. — Vigile de l'Assomption. Violet.
Dimanche, 14. — 10e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Quimper	du 7 au 11 Août.
Saint-Martin, Morlaix.....	du 12 au 14 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Monseigneur l'Evêque autorise MM. les Curés et Recteurs à faire des processions et des prières publiques pour demander à Dieu un temps favorable aux biens de la terre.

II. Examen de Rectorat. — L'examen du Rectorat aura lieu au Grand Séminaire le lundi 26 Septembre.

Devront se présenter à cet examen, les prêtres ordonnés en 1909 et susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes.

III. Examen des jeunes prêtres instituteurs. — Cet examen aura lieu, comme le précédent, le lundi 26 Septembre.

Devront s'y présenter, tous les prêtres instituteurs qui n'ont pas encore passé leurs cinq examens réglementaires.

Les examens commenceront à 8 heures du matin.

Archives dio[illegible]ines de Quimper et Léon

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Recouvrance, M. Apéré, jeune prêtre de Lesneven ;

Vicaire aux Carmes (Brest), M. Ernest Pichon, professeur à Lesneven ;

Vicaire à Crozon, M. Jean-François Blons, vicaire au Pilier-Rouge ;

Vicaire au Pilier-Rouge, M. Louis Le Menn, professeur à Lesneven ;

Professeur au collège Saint-Yves, M. Bellec, licencié ès-lettres, vicaire à Lampaul-Guimiliau ;

Vicaire à Lampaul-Guimiliau, M. Jacques Quéré, vicaire à Carhaix ;

Vicaire à Carhaix, M. Abarnou, jeune prêtre de Concarneau ;

Vicaire à Ergué-Gabéric, M. René Abguillerm, vicaire à Concarneau ;

Vicaire à Concarneau, M. Pierre Rolland, jeune prêtre de Saint-Martin de Morlaix ;

Vicaire à Rédéné, M. Pelliet, instituteur à Quimperlé ;

Vicaire à Leuhan, M. Boulic, jeune prêtre de Quimper.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Le Séac'h, curé-doyen de Riec, décédé le 1er Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IXe Dimanche après la Pentecôte, 7 Août* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts.

Vendredi : confession des petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Dimanche 14 : à 7 heures, réunion des Enfants de Marie.

— Église de Saint-Mathieu. — *9e Dimanche après la Pentecôte (7 Août)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Trouvé, dans le train de Quimper à Quimperlé, *un petit bréviaire Mame*. Le réclamer à M. le Recteur de Pont-Aven.

Avis de services. — Le *lundi 8 Août* il sera chanté, à Riec, à 10 h. 1/2, un service de huitaine pour M. Le Séac'h, curé-doyen de Riec. Un autre service sera chanté à Pleyben, *le jeudi 11 Août*, à 11 heures.

École d'Agriculture du Nivot. — Le 2e examen d'admission au Nivot aura lieu le samedi 20 Août prochain. Les candidats voudront bien se faire inscrire avant le 15 Août : *Le Nivot, en Lopérec, Finistère.*

Le Congrès de la Bonne Presse. — Il aura lieu à Paris du 3 au 6 Octobre. Par son double objet, les projections et la Presse, ce congrès offre un grand intérêt. Ce serait un bien que le diocèse y soit représenté par un certain nombre de délégues, prêtres et personnes dévouées à l'action catholique. Il y a déjà au moins deux inscriptions, d'autres viendront s'y ajouter. La réduction de 50 °/° facilite le voyage. M. l'abbé Le Gall, qui se rend au congrès, répondra volontiers aux renseignements qu'on jugerait utile de lui demander.

Nécrologie. — M. GOUZIEN Henri. — Mercredi 6 Juillet, un cortège funèbre formé de trente-cinq prêtres et de nombreux fidèles conduisait au cimetière de Pont-l'Abbé la dépouille mortelle de l'abbé Gouzien, ancien recteur de Saint-Coulitz, décédé la veille. Sur le corps du défunt, M. Gabriel Pouliquen, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, chanta les dernières prières.

Henri Gouzien, né à Pont-l'Abbé, le 26 Décembre 1874, perdit son père d'assez bonne heure. Elevé par une mère profondément chrétienne, il fut confié par elle, à titre d'enfant de chœur, au clergé de sa paroisse natale. Après quelques années passées au *Likès*, l'enfant continua ses études au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, et vint faire sa rhétorique à celui de Pont-Croix.

Ordonné prêtre le 23 Décembre 1899, il fut successivement professeur au collège Bon-Secours, à Brest, vicaire à Tréboul (14 Mai 1900), à Landivisiau (20 Octobre 1902), à Châteauneuf-du-Faou (6 Janvier 1911), à Cast (22 Février 1913), puis recteur de Saint-Coulitz (1er Octobre 1924).

Pendant la guerre, Henri Gouzien fut infirmier à Nantes, puis à Salonique où on l'affecta au Dépôt des Serbes Convalescents de Mikra. En Septembre 1918, lors de la marche du général Milne sur Constantinople, il suivit l'Armée française jusqu'à la grande cité orientale. Malgré quelques accès de paludisme, il supporta bien ces fatigues. Mais peu de mois après son retour à Cast où il était vicaire, il fut pris de vomissements de sang. Ils ne parurent pas inquiéter les docteurs qu'il consulta.

Cependant, les crises s'étant renouvelées, le moral s'affecta. M. Gouzien perdait de cet entrain et de cet abandon qui faisaient de lui un causeur charmant.

Nommé à Saint-Coulitz, il réagit visiblement et reprenait confiance. C'est pour lui le repos et les charmes du chez-soi en compagnie de sa mère. L'atmosphère sympathique d'une paroisse qu'il affectionne pour son bon esprit, le site dont il apprécie les beautés en artiste qu'il est, tout contribue à rendre meilleur l'état de sa santé.

Un an s'était à peine écoulé que sa vieille mère fut frappée de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paralysie. Ses soucis allèrent dès lors s'accumulant. Lui-même se sentit touché du foie quinze jours avant la Noël de 1925, et l'abbé Verne, son parent, dut le remplacer au cours des fêtes.

Le mal cependant progressait, et le docteur déclara nettement que le patient faisait de l'ascite (une des formes de l'hydropisie), aggravée par le paludisme contracté en Orient. Une première ponction eut lieu dans le cours d'Octobre 1926. Le malade, dès ce moment, se traîna péniblement, luttant contre la douleur physique avec courage, allant jusqu'au bout de ses forces, même dans les détails de son ministère, souffrant surtout d'avoir à se limiter dans la prédication.

Il résigna ses fonctions quelques semaines avant l'ouverture de la période pascale de 1927.

Une crise inquiétante se produisit peu de jours avant son départ ; il fit appeler M. le Curé de Châteaulin qui lui administra les derniers sacrements. La cérémonie fut touchante par le calme et la résignation dont il fit preuve. Il voulut que sa mère y assistât et y reçût en même temps que lui la sainte Communion. La paroisse y était représentée par quelques personnes du bourg, auxquelles il adressa des paroles d'adieu en une suprême exhortation.

Retiré à Pont-l'Abbé avec sa mère, il y communie, pour la dernière fois, le samedi 2 Juillet. Détail touchant : en guise d'action de grâces, sa vieille mère assise dans un fauteuil et lui-même alité récitèrent ensemble le chapelet.

L'abbé Gouzien était un homme de cœur. D'une grande amabilité, il réservait à tous ceux qui l'approchaient un accueil cordial et ouvert. Il avait aussi les qualités de l'esprit et ses goûts d'artiste le portaient vers les distractions délicates et intellectuelles. Lettré, il avait un passé de lectures bien choisies et s'intéressait notamment aux grands classiques, qu'il relisait volontiers. Qu'il s'agit d'art ou de littérature, sa conversation, toujours simple, car il n'y voyait qu'un délassement, s'enrichissait d'observations fines, cueillies au cours de ses voyages en Angleterre et en Orient. En particulier, c'était un plaisir de l'entendre analyser ou apprécier les maîtres de la musique ou les chefs-d'œuvre de la peinture qu'il connaissait fort bien.

Espérons qu'il participe aujourd'hui aux célestes concerts et qu'il suit le cortège de l'Agneau parmi les chants des vierges.

Brest. — **Au Collège Saint-Louis.** — Résultats définitifs de l'examen du Baccalauréat (session de Juillet 1927) :

Première partie. — *Sciences-Langues vivantes :* Jean Abollivier, de Guipavas (mention Assez Bien) ; Francis Arvor, de Douarnenez ; Louis Eliès, de Saint-Louis de Brest (mention Assez Bien) ; Jean Flatrès, de Saint-Sauveur de Brest ; Charles Gourrié, de Saint-Sauveur de Brest ; Pierre Guiffant, de Saint-Louis de Brest ; Georges Jeannu, de Paimpol ; Pierre Kerleroux, de Saint-Louis de Brest ; Pierre Labbat, de Saint-Louis de Brest (mention Assez

Bien) ; Henri Lannou, d'Audierne ; François Lannuzel, de Saint-Louis de Brest ; Louis Lélias, de Châteaulin ; Yves Lélias, de Lanvéoc ; Hippolyte Louarn, de Saint-Louis de Brest ; Jean Masson, de Porspoder (mention Assez Bien) ; Alphonse Monot, du Relecq-Kerhuon (mention Assez Bien) ; Alain Pondaven, de Saint-Louis de Brest (mention Assez Bien) ; Jean Pottier, de Saint-Marc ; Georges Quédec, de Saint-Martin de Brest ; Eugène Ramoné, de Saint-Michel de Brest ; Christophe Rannou, de Pleyben. — Admissible : Paul Traon, de Morlaix.

Latin-Langues vivantes : René Calonnec, de Guipronvel, admissible.

Deuxième Partie. — *Mathématiques élémentaires :* Jean Bourgès, de Ploudalmézeau ; Jean Dorval, de Châteauneuf-du-Faou ; François Hélou, de Landivisiau (mention Assez Bien) ; Robert Jard, de Saint-Louis de Brest ; Louis Kerguélen, de Châteaulin ; André Le Bouc, de Saint-Louis de Brest ; Eugène Madigou, de Plouaret ; Marcel Mélénec, de Saint-Sauveur de Brest ; Jacques Pennec, de Saint-Sauveur de Brest ; Nicolas Rochcongar, du Relecq-Kerhuon ; Pierre Quiniou, de Gourin ; Jean Vicaire, de Landerneau. — Admissibles : Joseph Guiffant, de Saint-Louis de Brest ; François-Louis Prigent, de Morlaix ; Pierre Quédec, de Saint-Martin de Brest ; Noël Riou, de Saint-Martin de Brest.

Philosophie : Robert Jard, de Saint-Louis de Brest ; Robert Le Bihan, de Saint-Michel de Brest ; Léon Le Faonder, de Lorient ; Jean Le Roux, de Plounéour-Trez. — Admissibles : Georges Garo, de Quiberon ; Yves Jaffré, de Collorec.

Le collège Saint-Louis compte donc 21 élèves définitivement reçus et 2 admissibles en première partie.

En mathématiques élémentaires : 12 élèves définitivement reçus et 4 admissibles.

En philosophie : 4 élèves définitivement reçus et 2 admissibles.

Nos sincères félicitations aux lauréats et à leurs maîtres dévoués.

Plouvorn. — **Les fêtes de Lambader.** — M. le Recteur de Plouvorn prie les confrères qui doivent assister à la fête du 21 Août, à Lambader, d'y apporter leur habit de chœur.

Il demande aussi à ceux d'entre eux qui ont l'intention d'y venir avec leur procession ou de prendre part au repas de midi de l'en aviser, s'ils ne l'ont déjà fait, pour le 15 Août au plus tard.

Saint-Pol de Léon *(Institution Notre-Dame du Creisker).* — **Fête des Anciens.** — La fête des Anciens sera célébrée, cette année, le *lundi 22 Août,* avec un éclat inaccoutumé. On profitera de la circonstance pour honorer la mémoire de M. l'abbé Péron qui releva le Collège de Léon de ses ruines, au sortir de la Révolution. Il mourut en 1827. Sa *Vie* vient d'être composée par M. le chanoine Saluden et M. l'abbé Kerbiriou, lauréats de l'Académie française.

Archives dioc ines de Quimper et Léon

Ont promis d'assister à la cérémonie : Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince ; Mgr de Guébriant, supérieur de la Société des Missions Etrangères, archevêque de Marcianopolis.

Voici le programme de la fête :

A *9 heures*, messe dite par Mgr de Guébriant, puis allocution par Mgr Duparc. Procession au cimetière, où l'on chantera un *De profundis* à la mémoire de tous les anciens maîtres et élèves décédés. Retour à la chapelle. Salut.

N. B. — *MM. les Ecclésiastiques sont priés d'apporter leur habit de chœur.*

A *11 h. 1/2*, banquet, toasts.

A l'issue du banquet, *Concert celtique*, avec le concours des bardes, M. François Gourvil et M. Emile Cueff, qui seront accompagnés par M. l'abbé Conq.

Les Anciens Elèves viendront sans doute très nombreux à Saint-Pol, le 22 Août. Ils voudront bien envoyer leur adhésion à M. l'abbé Jacq ou à M. l'Econome, le plus tôt possible. Au cas où par oubli involontaire ils ne recevraient pas de convocation individuelle, le présent avis tiendrait lieu d'invitation.

— **Succès scolaires.** — L'Institution Notre Dame du Creisker a remporté, cette année encore, des succès remarquables au Baccalauréat.

A l'écrit, 36 élèves avaient été déclarés admissibles sur 41 candidats présentés. 34 sont définitivement reçus aux épreuves orales (plus un ancien admissible reçu également).

Aux maîtres et aux élèves, toutes nos félicitations !

— **L'examen de fin d'année à l'Ecole Ménagère.** — Le rédacteur habituel du compte rendu qui paraît annuellement dans nos colonnes, sous le titre ci-dessus, a cette fois la grande chance de trouver son travail tout fait, et dans un journal où il ne s'attendait guère à le rencontrer. C'est en effet le *Petit Parisien* (le plus fort tirage du monde entier, comme disent les affiches, et rien moins que clérical, comme on sait) qui daigne s'occuper de l'Ecole Ménagère de Saint-Pol, et lui faire une réclame aussi gratuite qu'inattendue, dont nous ne pouvons que lui être reconnaissants.

Voici donc en quels termes s'exprime son rédacteur, Maurice Prax, sous le titre : *Pour et contre :*

« Il y avait le grand prix de Rome de peinture. C'est une jeune fille qui l'a gagné.

» Il y avait aussi le grand prix de Saint-Pol de Léon. Vingt jeunes filles ont concouru. Dix-huit ont mérité le titre envié de lauréates. Les dix-huit lauréates sont sûres, celles-là, de réussir dans la vie.

» Les jeunes filles de Saint-Pol ont subi un examen sévère. On ne leur a pourtant pas demandé la date de la bataille de Malplaquet. On ne leur a même pas demandé de résoudre un problème d'algèbre.

» On leur a demandé des choses beaucoup plus difficiles. On leur a demandé en effet : 1° de couper une petite robe d'enfant ; 2° de repasser une chemise avec manchettes ; 3° de nettoyer de l'argenterie, des cuivres, de l'aluminium, des vitres ; 4° d'enlever des taches de graisse et de rouille.

» Ces épreuves qui auraient fait tomber en pamoison beaucoup de brillantes bachelières et de nombreuses doctoresses, n'ont pas du tout gêné les élèves de l'école de Saint-Pol de Léon. Mais il y avait d'autres épreuves. Les concurrentes ont dû ensuite se rendre à la cuisine, et préparer un menu copieux, en même temps que très délicat dans son apparente simplicité.

» Eh bien ! dix-huit concurrentes sur vingt ont exécuté ce menu sans faire une seule faute, sans oublier un seul point, un seul point de cuisine...

» Ne convient-il pas de tresser des couronnes de verts-lauriers, — et de laurier-sauce — à ces habiles et savantes candidates ? Ne convient-il pas, en vérité, d'exalter les hauts mérites et les rares vertus des lauréates de l'Ecole ménagère de Saint-Pol de Léon, rue de Batz ? Si, assurément si. En ce temps de crises diverses et ménagères, en ce temps où la crise domestique devient un thème quotidien de conversations et de doléances, tout le monde conviendra que le prix de Saint-Pol de Léon vaut bien le grand prix de Rome ».

Ce compte rendu n'a qu'un défaut, celui d'avoir été rédigé... en 1925, et encore suffirait-il d'accentuer la note laudative, et de signaler que le nombre de lauréates fut cette fois plus élevé, pour qu'il soit tout autant au point en 1927. Ajoutons-y donc simplement le nom des heureuses brévetées, en indiquant leur lieu d'origine :

1. Jeanne Le Sann, Saint-Pol ; 2. Marie Iliou, Saint-Pol ; 3. Marie Le Borgne, Cléder ; 4. Yvonne Créac'h, Plougoulm ; 5. Reine Bellec, Cléder, et Anne-Marie Coat, Plouzévédé ; 6. Anne Le Coz, Gourin ; 7. Elisabeth Le Lez, Cléder ; 8. Jeanne Charles, Plouescat, et Marie Simon, Plougoulm ; 9. Germaine Moal, Plouénan ; 10. Yvonne Hyrien, Henvic ; 11. Anne Landuré, Lannilis, et Germaine Marc, Roscoff ; 12. Madeleine Bauguion, Dinéault ; 13. Anne Roué, Saint-Pol ; 14. Marie-Anne Rioualion, Ile de Batz ; 15. Marie-Denise Caroff, Saint-Pol ; 16. Jeanne Gouriou, Lannilis ; 17. Marie Séité, Saint-Pol.

Les épreuves ont duré trois jours. Il ne sera pas nécessaire que nous énumérions une fois de plus les très nombreuses matières qui en ont fait l'objet, et qui ont été enseignées pendant trois ans à la grande majorité des élèves. Nos lecteurs se rendront sûrement compte que le brevet qui est accordé par le jury constitue pour les élues la juste récompense d'un long et persévérant travail. Mme la Comtesse de Guébriant, présidente, ne manqua pas, en proclamant les résultats de l'examen, de mettre en relief le grand mérite des maîtresses, d'ailleurs proclamé par les inspecteurs officiels eux-mêmes, et l'ardeur à l'étude de leurs élèves.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les parents qui nous lisent, nous permettront, une fois encore, d'insister auprès d'eux pour qu'ils procurent à leurs filles le grand bienfait de cet enseignement ménager, qui vaut incontestablement une riche dot. La femme a un rôle considérable à jouer dans toute maison, et surtout dans une exploitation agricole, quelles qu'en soient l'étendue et la nature. A la campagne autant qu'à la ville, c'est elle qui fait la solidité du foyer, si elle sait tirer parti de tout, ou qui le détruit, si elle gaspille. Les traditions familiales qui sont toujours indispensables doivent se concilier avec l'évolution sociale. C'est l'enseignement ménager qui apprendra aux jeunes filles à diriger demain un foyer rural avec une intelligente activité. C'est lui qui ornera leurs âmes de toutes les vertus domestiques sur lesquelles repose la prospérité matérielle d'une maison, en même temps que le bonheur de tous les membres de la famille.

Ecole supérieure de Commerce d'Angers (Annexe des Facultés catholiques de l'Ouest). — *Résultats des examens de fin d'année :* Ont passé avec succès l'*examen de sortie* de l'Ecole et ont été classés dans l'ordre de mérite suivant : MM. Henri Pennamen, de Pont-Croix ; Robert Bossennec, de Douarnenez ; Charles Le Gaonac'h, de Plonévez-du-Faou. Ils sont admis en conséquence à préparer la thèse donnant droit au *Diplôme de sciences commerciales* délivré par l'Ecole.

Sont *admis à passer de 1re en 2e année* après avoir subi avec succès l'examen exigé et classés dans l'ordre de mérite suivant : MM. Jean Le Guirriec, de Loctudy ; Jean Goasguen, de Plouzévédé ; René Sinquin, de Kernével.

Rentrée de Novembre.

L'examen d'entrée est fixé au vendredi 4 Novembre. Les épreuves commenceront au Palais universitaire, place André-Leroy, à 8 heures.

Examen de sortie et examen de passage. — Le vendredi 4 Novembre également, à 8 heures, au Palais universitaire, auront lieu les épreuves écrites des examens de sortie de l'Ecole et de passage de 1re en 2e année pour les Etudiants régulièrement dispensés de se présenter à la session de Juillet et pour ceux qui ont été ajournés.

L'ouverture des cours est fixée au lundi 7 Novembre, à 8 h. 15.

Le Secrétaire de l'Ecole : E. LE MAIRE.

Une Journée maritime à Port-en-Bessin. — Le marin est sujet à de fréquents déplacements et à des séjours plus ou moins prolongés dans des ports où rien ne lui rappelle le foyer et ne l'aide à remplir ses devoirs de chrétiens. Ce n'était jusqu'ici que le cas des longs-courriers et des équipages des navires de l'Etat. Mais les conditions de la pêche elle-même ont fait des marins-pêcheurs un saisonnier que l'on rencontre désormais dans tous les ports de la Manche et de l'Atlantique. Cette situation n'a

pas manqué d'attirer l'attention des amis des marins. En Décembre 1925, une fédération des œuvres catholiques pour marins s'est fondée au Havre, sous la présidence du vice Amiral Auvert. Elle a pour but l'organisation dans les ports de notre littoral de centres où les marins de passage trouveraient toutes facilités de se renseigner, de se réunir et de s'occuper, sans s'exposer aux pertes d'argent et aux désordres qu'entraine la fréquentation des auberges et des cafés. Cette fédération organise pour le lundi 8 Août prochain une Journée d'apostolat maritime qui se tiendra à Port-en-Bessin (Calvados) sous le patronage et la présidence d'honneur de SS. Em. les cardinaux Dubois et Charost, et de S. G. Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen et sous la présidence effective de S. G. Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et du Vice-Amiral Auvert, président de la Fédération.

Le Pape et la Semaine Sociale. — UNE LETTRE DU CARDINAL GASPARRI A M. EUGÈNE DUTHOIT. — S. E. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, le Pape Pie XI, vient d'adresser la lettre suivante à M. Eugène Duthoit, président de la Commission générale des *Semaines Sociales* de France, dont la XIXe session s'est ouverte lundi, à Nancy, et se poursuit avec un succès sans précédent :

« Dal Vaticano, 11 Juillet 1927.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Le Saint-Père suit d'un œil trop attentif et d'un cœur trop rempli d'affection l'effort religieux et social de ses fils de France pour n'avoir point pris en grande considération le programme de la prochaine session des Semaines Sociales, dont vous m'avez envoyé un fidèle exposé. Il est, en effet, d'une importance capitale, si l'on veut travailler utilement à la régénération chrétienne des nations, de déterminer clairement, comme on se propose de le faire aux Leçons de Nancy, « ce que la société doit à la femme, ce que la femme doit à la société ».

» Cette question est, en effet, un des sujets sur lesquels le christianisme a mis une empreinte indélébile. Par l'Eglise, réalisatrice de l'Evangile, la condition de la femme a été radicalement transformée. Et maintenant, à travers tous les siècles, parmi toutes les races, en face de toutes les puissances, l'indissolubilité conjugale, restaurée par son divin Epoux, en proclamant la Sainteté du mariage élevé par lui à la dignité de sacrement, en exaltant plus haut encore l'état de virginité par où des créatures humaines deviennent les émules des Anges, et renoncent aux joies de la famille pour se dévouer au bien de l'humanité, l'Eglise ne cesse de graver dans la conscience des peuples les droits sacrés de la femme, la grandeur de son rôle au foyer domestique, l'inviolabilité de sa vie morale.

» Aussi, est-ce dans les enseignements de l'Eglise — vous y insistez avec raison, Monsieur le Président — que les professeurs de la « Semaine Sociale » de Nancy ont cherché les principes qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur permettront de préciser ce que doit toujours à la femme, parmi les contingences nouvelles, la société d'aujourd'hui. Mais ces mêmes principes les mettent en mesure aussi de dégager les responsabilités qui, dans la société actuelle, découlent, pour la femme, d'une dignité si authentiquement affirmée. Car il appartient à la femme de défendre personnellement, par la sainte énergie de ses propres vertus, la beauté morale que le divin Sauveur, Fils de la Vierge Marie, lui a restituée — et, tout d'abord, aujourd'hui, de prendre la part qui lui revient dans la nécessaire croisade, si souvent et si vigoureusement prêchée par le Pontife suprême, contre la mode indécente et contre tant d'autres coutumes dépravées qui qui menacent de ruiner irrémédiablement la société moderne. Que si, au delà du foyer qui crouleraît si elle cessait d'en être la reine, les mœurs et les lois ouvrent de plus en plus à la femme de nos jours, les sphères élargies de la culture intellectuelle, de l'action sociale et de la vie civique elle-même, il lui incombera, à un titre spécial, d'utiliser ces nouveaux moyens d'influence pour promouvoir partout le respect de la vie familiale, le souci de l'éducation chrétienne des enfants, l'énergique protection de la moralité publique.

» Ce sont là, Monsieur le Président, les pensées que le Saint-Père me charge de vous faire connaître. Elles sont bien en harmonie avec celles que votre lettre, toute pleine de si nobles sentiments filiaux, m'a prié de soumettre à Sa Sainteté. Dans cette bonne ville de Nancy, où un Evêque admirablement zélé se dispose à vous recevoir avec une confiance pleinement justifiée, au centre d'une province française qui est restée solidement chrétienne, la bénédiction très paternellement bienveillante du Vicaire de Jésus-Christ ne pourra manquer d'attirer sur ces journées de prières et de haut enseignement chrétien les grâces qui vous aideront à faire de cette Semaine Sociale une étape du règne social de Jésus-Christ en votre bien-aimé pays.

» Avec mes félicitatations pour l'activité si intelligente que vous apportez à l'œuvre des Semaines Sociales, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, la nouvelle assurance de mes sentiments très distingués.

» (Signé) : P. Cardinal GASPARRI. »

Un grave Document de la suprême Congrégation du Saint-Office contre le sensualisme et le faux mysticisme littéraire.

« Parmi les maux les plus funestes qui, de nos jours, corrompent totalement la morale chrétienne et portent un immense préjudice aux âmes rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ, il faut stigmatiser surtout ce genre de *littérature qui porte à la sensualité, aux passions mauvaises et à une espèce de mysticisme lascif.*

Il s'agit principalement de romans, de nouvelles, de drames, de

comédies, dont notre époque est incroyablement prolifique, et qui se répandent partout chaque jour davantage.

Si ces genres littéraires pour lesquels beaucoup de lecteurs, et spécialement les jeunes gens, ont tant d'attrait, se maintenaient dans les bonnes limites de la pudeur et de l'honnêteté, non seulement ils pourraient être une récréation inoffensive, mais ils pourraient servir aussi à la formation morale des lecteurs. Malheureusement, on ne peut assez déplorer, comme on vient de le dire, le très *grave dommage qui découle, pour les âmes, de cet envahissement de livres dont la fascination frivole n'a d'égale que l'immoralité.*

En effet, nombreux sont ces écrivains, qui *peignent en couleurs vives l'obscénité*, et méprisant toute règle et toute retenue, *font des récits pornographiques*, tantôt à mots couverts, tantôt crûment et cyniquement : *ils décrivent, avec les plus subtils détails, les corruptions les plus dégradantes*, et les revêtent de tous les charmes et de toutes les beautés du style, au point de ne rien laisser intact du domaine moral.

On voit dès lors combien tout cela devient pernicieux, surtout pour les jeunes gens, chez qui l'ardeur de l'âge rend la continence plus difficile. Ces ouvrages, souvent peu importants, et qui circulent entre toutes les mains avec une étonnante rapidité, *semant fréquemment jusque dans les familles chrétiennes des ruines lamentables, sont vendus à bon marché dans les librairies, dans les rues et sur les places des villes, et dans les bibliothèques de gares.* Et qui ne sait que de pareils livres surexcitent l'imagination, déchaînent les passions honteuses et entraînent le cœur dans un cloaque de turpitudes.

Pires que ces auteurs de romans, *il est des écrivains, détail abominable, qui ne craignent pas de faire passer l'aliment d'une sensualité morbide sous le couvert de choses sacrées, en combinant l'amour impudique avec une espèce de piété envers Dieu et avec un mysticisme absolument faux :* comme si la foi pouvait s'accorder avec cette défaillance, ou, ce qui est pis, avec cette négation de la morale, et comme si la vertu de religion pouvait aller de pair avec une vie corrompue.

C'est pourtant un principe intangible qu'on ne peut arriver à la vie éternelle, même en croyant fermement les vérités révélées, si l'on n'observe en même temps les commandements de Dieu et qu'on ne mérite en aucune manière le nom de chrétien si, tout en professant la foi de Jésus-Christ, on n'en suit pas les exemples : « La foi sans les œuvres est morte » (Jac. II, 26), et le Sauveur nous avertit : « Ce n'est pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux ; mais celui qui fera la volonté de mon Père, qui est dans les cieux, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux. » (Matth. VII, 21.)

Et qu'on n'objecte pas que beaucoup de ces ouvrages doivent être véritablement loués pour la valeur et la beauté du style, pour leurs enseignements psychologiques conformes aux découvertes modernes, pour leur prétendue réprobation de ces honteuses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voluptés charnelles, du fait qu'elles sont exprimées dans leur brutale et écœurante réalité, ou qu'on les montre accompagnées de tortures de conscience, ou qu'il en résulte évidemment que ces plaisirs mauvais finissent le plus souvent dans l'affliction et le remords.

Car, si grande est la fragilité de la nature corrompue, que *ni l'élégance du style, ni les notions scientifiques de médecine ou de philosophie* — en admettant qu'on les trouve dans ces livres, — *ni l'intention de l'écrivain, quelle qu'elle soit, ne pourront jamais empêcher que les lecteurs fascinés par la volupté d'écrits immondes, n'aient peu à peu l'esprit perverti et le cœur dépravé,* et, laissant libre cours à leurs instincts mauvais, ne tombent en toute espèce de fautes, et, fatigués d'une vie si honteuse, n'en viennent souvent jusqu'au suicide.

Au reste, il n'est pas étonnant que le monde, qui se recherche lui-même jusqu'au mépris de Dieu, trouve sa complaisance dans de telles productions et les répande à plaisir ; *mais, ce qui est souverainement douloureux, c'est que des auteurs, qui se vantent d'être chrétiens, consacrent leur talent à une littérature aussi funeste.*

Il est absolument impossible d'être en contradiction avec la morale de l'Evangile et de se dire en même temps disciple de notre béni Sauveur Jésus, qui ordonne à chacun de crucifier sa chair avec ses vices et ses convoitises. « Si quelqu'un veut venir à ma suite, dit-il, qu'il se renonce, prenne sa croix et me suive. » (Matth XVI, 24.)

Plusieurs auteurs en sont arrivés à ce degré d'audace et d'impudence, qu'ils divulguent, dans leurs livres, ces vices mêmes, que saint Paul allait jusqu'à interdire aux chrétiens de nommer : « Que la fornication et toute impureté... ne soient même pas nommées parmi vous, comme il sied à des saints. » (Eph. V, 3.) *Que ces auteurs sachent une bonne fois qu'on ne peut servir deux maîtres, Dieu et le plaisir, la religion et l'impureté.* « Qui n'est pas avec moi, dit le Seigneur Jésus, est contre moi. » (Matth. XII, 30.) Or, très certainement, *ne sont pas avec Jésus-Christ des écrivains qui, par leurs descriptions infâmes, ruinent les bonnes mœurs, vrais fondements de la société civile et domestique.*

Aussi, en considération du débordement de cette littérature lascive, qui, chaque année, davantage, va inondant presque tous les pays, la Sacrée et Suprême Congrégation du Saint-Office, préposée à la garde de la foi et des mœurs, en vertu de l'autorité apostolique et au nom de Notre Saint Père le pape Pie XI, par la Providence divine, prescrit à tous les Ordinaires de s'employer, dans toute la mesure de leurs forces, à remédier à un mal si grand et si actuel. »

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, *rue Cassette, Paris* (6e).

LOUIS DE BLOIS. SA VIE ET SES TRAITES ASCETIQUES, par les Bénédictins de Saint-Paul de Wisques. I : *Esquisse biographique. L'Institution spirituelle.* Paris et Bruges, Desclée De Brouwer et Cie ; Paris, Lethielleux ; Abbaye de Maredsous, 1927. Un vol. 180 pages. Prix : 7 fr. 50.

42e Année. Vendredi 12 Août 1927. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Août. — 10e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Eusèbe.
Vêpres du suivant, mémoire du dimanche.

Lundi, 15. — ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Mardi, 16. — S. Joachim, Père de la Ste Vierge. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 17. — S. Hyacinthe, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — De l'octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 19. — De l'octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.

Samedi, 20. — S. Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 21. — 11e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Martin, Morlaix.	du 14 au 19 Août.
Carmélites de Brest.	20-21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Chapalain, recteur de Bodilis, à porter la mozette de doyen, à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise.

II. Quête pour les Séminaires. — Nous rappelons que, dimanche prochain, 14 Août, doit être annoncée et recommandée la quête qui se fait le jour de l'Assomption pour les Séminaires,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon et Mandement " Pour l'Indiction du prochain Synode diocésain ".

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Nous venons vous convoquer à un Synode diocésain, qui se tiendra le lundi 19 Septembre et les deux jours suivants, dans les locaux du Grand Séminaire.

Vous savez tous que le Code de Droit canonique fait aux Evêques une obligation de réunir le Synode au moins tous les dix ans.

Nous avons d'abord à mettre nos Statuts en harmonie avec le nouveau Code.

De plus, la persécution, la guerre, le mouvement social, ont suscité des dangers nouveaux, auxquels il a fallu parer par des œuvres opportunes. Il convient de faire à ces œuvres une place dans la réglementation diocésaine.

Ces motifs suffiront à vous expliquer la tenue de notre Synode.

L'intention de l'Eglise, en établissant les Synodes, n'est pas d'en faire des parlements, auxquels serait confié le soin de *légiférer* dans le diocèse. C'est toujours à l'Evêque seul qu'appartient le pouvoir législatif. Mais l'Eglise veut que l'Evêque, avant de formuler ses lois, consulte ses prêtres, qui souvent connaissent mieux que lui l'état des âmes, les besoins du clergé et des populations, et qui dès lors peuvent l'éclairer sur la meilleure façon de combattre les abus et de procurer le bien. L'Eglise sait bien d'ailleurs que l'application d'une loi est plus facile quand ceux qu'elle intéresse ont, dans une certaine mesure, pris part aux délibérations qui en ont préparé la rédaction définitive.

Depuis deux ans, Nous avons nommé les Commissions chargées de ce travail préparatoire, et Nous avons Nous-même présidé les séances qu'elles ont tenues. Nous les remercions de leur concours.

Comme vous le constaterez, Nous avons dû entreprendre la révision entière des Statuts diocésains promulgués par Monseigneur Dubillard en 1902, pour les mettre en conformité avec le Code de Droit canonique publié en 1918 et les nouvelles nécessités résultant de la rupture du Concordat. Mais beaucoup des dispositions anciennes ont été conservées ; beaucoup d'autres ne font que reproduire ou rappeler les prescriptions du Code. Le Synode

n'aura à entreprendre l'examen ni des unes ni des autres.

Nos efforts devront se porter tout entiers et sur ceux des Statuts anciens que nous jugerions bon de modifier et sur les Statuts nouveaux qu'eu égard aux temps et aux circonstances il nous paraîtrait utile d'introduire. Vous trouverez à la fin de Notre présente Lettre-Circulaire l'indication sommaire des points de discipline sur lesquels Nous attirerons spécialement l'attention de chacune des huit Congrégations particulières. Les membres du Synode qui sont désignés pour en faire partie voudront bien étudier à l'avance, dans les Statuts actuellement en vigueur ou dans les extraits des Statuts en préparation qui leur ont déjà été communiqués, les matières soumises à l'examen de chaque Congrégation. Ils seront ainsi préparés à discuter en Synode les textes qui seront remis entre les mains des Présidents de Congrégation.

Nous comptons sur les prières du clergé et des fidèles pour attirer sur nos travaux la bénédiction du Ciel.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier

L'assemblée Synodale se tiendra dans Notre Grand Séminaire les lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 Septembre 1927.

ARTICLE II

Conformément aux dispositions des canons 357 et 358 du Code de Droit canonique, sont convoqués au Synode, en vertu soit du droit, soit de Notre vouloir, et devront s'excuser s'ils ne peuvent s'y rendre :

MM. les Vicaires généraux ;
les Chanoines de Notre église cathédrale ;
les Archiprêtres, Doyens et Curés inamovibles ;
le Supérieur et les Directeurs de Notre Grand Séminaire ;
le Supérieur du Séminaire de Saint-Jacques ;
le Supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix ;
les Supérieurs des Maisons de Saint-Joseph et de Kéraudren ;
les Supérieurs des Collèges Saint-Yves, N.-D. du Creisker, Saint-François, N.-D. de Bon-Secours et Saint-Louis ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les Recteurs élus par les prêtres ayant charge d'âmes, à raison d'un Recteur par doyenné. MM. les Archiprêtres et Doyens devront, dans dans le délai de quinze jours, à compter de la réception de la présente Lettre, réunir les chefs de paroisse et faire désigner, à la majorité des voix, le délégué du doyenné, dont ils Nous communiqueront aussitôt le nom ;

les Aumôniers des Communautés et des Etablissements tenus par des religieuses, qui comptent plus de quinze ans dans l'exercice de leur charge ;

les Supérieurs des Maisons religieuses ecclésiastiques établies dans le diocése.

Article III

L'Assemblée synodale s'ouvrira dans la chapelle du Grand-Séminaire, le lundi 19 Septembre, à 8 heures du matin. Tous les ecclésiastiques convoqués y assisteront en habit de chœur. Ils prendront ce même costume pour toutes les sessions générales.

Article IV

Aussitôt après la session d'ouverture, les membres de chaque *congrégation* se réuniront dans les salles désignées pour commencer leur travail, qu'ils continueront pendant tous les temps libres, et qui devra être achevé pour le 20 au soir.

Article V

Les *congrégations générales* se tiendront à la salle des exercices, à 5 heures de l'après-midi, le lundi et le mardi, puis s'il y a lieu, le mercredi, à 8 heures du matin.

Article VI

Les *sessions synodales* auront lieu à la chapelle : la première ou session d'ouverture, comme il a été dit plus haut ; la deuxième le mardi, à 8 heures du matin, et la troisième ou *session de clôture*, le mercredi matin, à 8 heures ; ou immédiatement après la Congrégation générale, si elle a lieu.

Article VII

A partir du samedi 10 Septembre jusqu'à l'ouverture du Synode, tous les prêtres réciteront à la messe, même

aux fêtes doubles de Ire et de IIe classe qui se rencontreront, les collecte, secrète et postcommunion *de Spiritu Sancto*, et le dimanche 18 Septembre, on chantera dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, avant la messe principale, le *Veni Creator* avec l'oraison du Saint-Esprit.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Évêché, le 9 Août 1927.

PAR MANDEMENT :
Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Xe Dimanche après la Pentecôte, 14 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Lundi 15, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge : messes aux mêmes heures que la veille, quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, procession, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Xe Dimanche après la Pentecôte, 14 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge : messes comme le dimanche. A la grand'messe, sermon par M. Cogneau, vicaire général. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession du vœu de Louis XIII, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi et mercredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Les Retraites ecclésiastiques. — La troisième retraite ecclésiastique s'achève dans la ferveur des résolutions qui établissent une vie sacerdotale sur un plan vraiment apostolique et surnaturel. Le R. P. Grolleau, O. P., de la Province de Paris, qui la prêche comme les deux précédentes, non seulement intéresse et instruit son auditoire, il le subjugue et le passionne.

A la suite d'un de nos illustres contemporains, se demandant quel était le secret de l'éloquence conquérante et dominatrice de Démosthène, il le voyait dans ce fait que cette éloquence était une épée et que cette épée était l'homme même : en l'entendant, on entendait vraiment un homme et un grand cœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On peut en dire autant de l'éloquence du R. P. Grolleau. Il y a des paroles impersonnelles qui peuvent être encore éloquentes parce qu'elles sont l'écho d'une grande doctrine et qu'on y retrouve l'enseignement des grands maîtres de la théologie et de la spiritualité chrétienne. Il n'y a d'ailleurs pas de source plus sûre pour un prédicateur de retraites ecclésiastiques. Mais quand l'orateur a le don de s'identifier avec la vérité qu'il prêche, quand on sent qu'une sorte de transubstantiation s'est faite en lui qui a fait de son esprit, de son cœur, de toutes ses facultés, la proie de l'amour divin, sa parole acquiert ce timbre qui saisit l'attention et force aux résonnances intérieures qui sont le signe de la conquête.

Le R. P. Grolleau possède éminemment ce don. En bon disciple de S. Thomas, il y ajoute une connaissance approfondie du réel : un ministère de 33 ans dans une paroisse des Etats-Unis, une constante étude des âmes chrétiennes et sacerdotales pénètrent d'un réalisme pratique jusqu'aux plus beaux élans de son âme apostolique ; et d'autre part, il n'y a pas de vérité commune qui ne se révèle, saisie et exposée par lui à la lumière conjuguée de son expérience et de sa philosophie, sous de nouveaux et frappants aspects.

Ces trois retraites auront fait le plus grand bien. Les 450 prêtres qui les ont suivies en garderont au R. P. Grolleau, le plus reconnaissant des souvenirs.

Trouvé sur la route de Plonéis un paquet contenant une douillette. — La réclamer au presbytère de Plonéis.

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes**, *les 27 et 28 Août. — Samedi 27 :* messes dans la chapelle de Notre-Dame à partir de 6 heures ; à 10 h. 1/2, grand'messe chantée par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, sermon par M. l'abbé Léon, vicaire à Saint-Pol de Léon. — A 5 h. 1/2, procession, vêpres, allocution bretonne ; à 9 heures, procession aux flambeaux, allocution française par M. le chanoine Henry ; de minuit à 1 heure, Heure sainte par M. Léon.

Dimanche 28 Août : 1re messe à 3 heures ; les messes se succéderont d'heure en heure ; la grand'messe sera chantée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général ; le sermon sera donné par M. le chanoine Henry. — Vêpres à 3 heures ; puis, retour de la procession dans l'église paroissiale. Une indulgence plénière peut être gagnée, aux conditions ordinaires, soit le jour de la fête, soit l'un des jours de l'Octave.

Pendant la nuit du samedi au dimanche, on trouvera des confesseurs dans l'église paroissiale.

N. B. — A l'occasion des fêtes, les Compagnies des Chemins de fer mettront en circulation des trains supplémentaires dont les horaires seront affichés dans les gares.

Rumengol. — **Pardon du 15 Août.** — *Programme :* Messes à 7, 8, 9 10 heures ; à 11 h., grand'messe chantée par M. Gaonac'h, vicaire à Pouldreuzic ; sermon par M. Saccadas, professeur au collège de Saint-Pol de Léon. — A 3 heures, vêpres, procession, bénédiction du T. S. Sacrement.

Des confesseurs se tiendront toute la matinée à la disposition des pèlerins pour leur faciliter la réception des sacrements et le gain des indulgences.

Le Pardon du 15 Août amenant à Rumengol un grand nombre de pèlerins, la grand'messe et les vêpres seront chantée en plein air.

N.-B. — On a demandé à la Cie d'Orléans l'arrêt des trains réguliers de voyageurs au passage à niveau de Rumengol.

Lanmeur. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron.** — *Dimanche 14 Août :* à 20 h. 1/2, premières vêpres à la chapelle, allocution française.

Lundi 15 : à 2 heures, récitation du Rosaire, chant de cantiques ; messes à 3 heures, 5 heures, 6 heures et 7 h. 1/2 ; à 10 h. 1/2, grand'messe chantée par M. Le Page, prêtre de la Société des Missions Etrangères, sermon par M. Pelliet, vicaire à Rédéné ; — vêpres à 15 heures, procession de la Vierge Couronnée ; bénédiction du Très Saint-Sacrement à l'église de la paroisse.

Quéménéven. — **Pardon de Notre-Dame de Kergoat.** — *Le dimanche 21 Août :* 1re messe à 7 heures ; 2e messe à 8 heures ; 3e messe à 9 heures. A 11 heures grand'messe chantée par le R. P. Fulgence, capucin ; sermon par le R. P. Barnabé, capucin.

Plouvorn. — **Programme des fêtes de Notre-Dame de Lambader** *(19-20-21-22 Août).* — Confessions. — Six confesseurs se tiendront à l'église paroissiale et à la chapelle à la disposition des fidèles le vendredi et le samedi, le matin à partir de 5 h. 1/2 et le soir de 4 à 7 heures. On pourra aussi se confesser le dimanche matin 21 Août.

Messes et Offices. — *Vendredi :* Messes basses à l'église paroissiale, à 6 et 7 heures ; à la chapelle, à 6, 7 et 8 heures.

Samedi : Messes basses à l'église paroissiale, à 6 et 7 heures ; à la chapelle, à 6, 7 et 8 heures. Grand'messe à la chapelle à 10 h. 1/2, chantée par M. L. Tanguy, recteur de Bénodet, sermon par M. le chanoine E. Mesguen, supérieur à l'Institution N.-D. du Creïsker, à Saint-Pol de Léon. Vêpres à la chapelle.

Dimanche : Messes basses à l'église paroissiale, à 6, 7, et 8 h. ; à la chapelle, à 6, 7, 8 et 9 heures. Départ de la procession de Plouvorn pour Lambader, à 9 h. 1/2. Réception des processions étrangères à la chapelle à partir de 9 h. 3/4. Grand'messe à 10 h. 1/2 au champ du pèlerinage, chantée par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, sermon par M. le chanoine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Messager, supérieur du Séminaire de Quimper, vicaire général. Vêpres au champ du pèlerinage, procession, allocution de Monseigneur l'Evêque de Quimper, salut et bénédiction.

Lundi : Messes basses à l'église paroissiale, à 6 h. 1/2 et 7 h. ; à la chapelle de N.-D. de Lambader, à 6, 7, 8 et 10 h. 1/2.

A l'occasion des fêtes de Lambader (en Plouvorn) la compagnie des chemins de fer départementaux du Finistère compte effectuer le 21 Août le service suivant :

1° *Direction de Lesneven.* — ALLER : Train n° 53, arrivée à Plouescat à 9 h. 35, correspondance vers Plouvorn par train supplémentaire. Départ de Plouescat à 9 h. 40, arrivée à Plouvorn à 10 h. 20.

RETOUR : Train n° 22, départ de Plouvorn à 17 h. 50, arrivée à Plouescat à 18 h. 28, correspondance vers Lesneven par train supplémentaire, départ de Plouescat à 18 h. 45.

2° *Direction de Landivisiau.* — ALLER : Train 24, départ de Landivisiau transit à 9 h. 41 assurant la correspondance des trains Etat 514 de Brest et 519 de Morlaix, arrivée à Plouvorn à 10 h. 20.

RETOUR : Train supplémentaire, départ de Plouvorn à 17 h. 50 assurant à Landivisiau transit la correspondance avec le train Etat 505 vers Brest et 500 vers Morlaix.

Saint Ronan. — Docteur DUJARDIN, Saint-Renan (Finistère), serait reconnaissant à qui lui ferait parvenir cantiques, prières, images, dessins, photos, cartes postales de statues, chapelles, églises, bannières, pardons, etc., projections, films, indications bibliographiques, concernant Saint Ronan.

En cas de frais, remboursement.

Personne, veuve, sans enfant, connaissant bien la cuisine, désire immédiatement une place de bonne dans un presbytère du Finistère. — Bonnes références. — Ecrire à l'Aumônier des Bretons, La Madeleine, Angers.

Ouverture prochaine d'une Ecole Ménagère Agricole à Angers. — Encouragés par les bienfaits que retirent leurs fils d'une formation technique et professionnelle agricole, un certain nombre de familles habitant la campagne ont manifesté le désir de faire donner à leurs filles une formation ménagère-agricole, appropriée à la vie qu'elles doivent mener plus tard. Ainsi a-t-on songé à organiser un ensemble de cours destinés à combler, pour les jeunes filles, une lacune dans leur formation post-scolaire.

Le Centre universitaire d'Angers semblait, plus que d'autres, désigné pour mener à bien cette initiative. L'Ecole supérieure d'Agriculture annexée à l'Université Catholique de l'Ouest a vivement encouragé la création de cette Ecole ménagère agricole et plusieurs de ses professeurs ont bien voulu lui promettre leur concours. Elle sera prête à ouvrir ses portes au mois d'Octobre 1927.

L'Ecole n'admettra que des jeunes filles réellement désireuses de tirer parti de l'enseignement qui leur sera donné. Elles seront, vu leur âge, traitées comme des étudiantes, sous la direction de maîtresses expérimentées qui auront à cœur de reconstituer pour elles la vie de famille en les initiant à leur futur rôle de maîtresses de maison. La formation morale (choix de lectures, distractions... etc.) sera l'objet d'une attention spéciale.

L'Ecole recevra des élèves pensionnaires, demi-pensionnaires, et externes. Les jeunes filles appartenant aux deux premières catégories devront suivre les deux séries de cours : ménagers et agricoles ; les élèves externes pourront n'en suivre qu'une série.

Les élèves seront admises à partir de 17 ans. Elles devront avoir reçu une culture au moins équivalente à la préparation du brevet élémentaire.

Des examens trimestriels dont il sera rendu compte aux familles assureront un contrôle sérieux du travail des élèves.

Un diplôme de fin d'année sera délivré à celles qui auront donné pleine satisfaction à leurs professeurs.

On peut dès maintenant obtenir tous les renseignements désirables (programme de l'enseignement ; conditions d'admission, de pension et de scolarité, etc...), en s'adressant à M^lle^ Jac, 9, rue Béclard, à Angers.

Les affiches blasphématoires. — Depuis quelque temps, on voit s'étaler sur les murs des affiches contenant des blasphèmes contre la religion catholique ou des injures grossières ou même obscènes contre les ministres du culte. La plupart de ces affiches ont été lacérées par des catholiques indignés.

Ces catholiques étaient-ils dans leur droit au point de vue légal, et, s'ils ne l'étaient pas, quelles peines pouvaient-ils encourir ?

Telles sont les deux questions que nous avons posées à un jurisconsulte que nous savons compétent et qui nous a donné la consultation suivante.

***

Il faut distinguer soigneusement entre l'application de la loi pénale et l'application de la loi civile.

1. — *Au point de vue pénal*, aucun doute ne peut être posssible : *la destruction d'une affiche de ce genre n'est pas punissable ;* le fait ne constitue ni un délit, ni une contravention.

L'article 17 de la loi du 29 Juillet 1881 — loi sur la liberté de la presse — est formel. Seules sont protégées par la loi pénale : 1° les affiches apposées par ordre de l'administration dans les emplacements à ce réservés ; — 2° les affiches *électorales* émanant de simples particuliers, apposées ailleurs que sur les propriétés de ceux qui les auront altérées ou lacérées.

Il résulte de ce texte très précis que les affiches autres que les affiches électorales, apposées par de simples particuliers, ne sont pas visées par l'article 17, et par suite, que leur lacération n'est pas punissable *pénalement*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce principe a été constamment appliqué par les tribunaux. Il suffira de citer un arrêt de la Cour de Cassation du 19 Mars 1900, où l'on lit : « Les affiches particulières ne sont point, comme les affiches administratives ou électorales, protégées au point de vue pénal, par l'article 17 de la loi du 29 Juillet 1881. »

Donc, aucune poursuite n'est possible ni devant le Tribunal de simple police, ni *a fortiori* devant le Tribunal correctionnel, pour lacération d'affiches de ce genre.

***

II. — ***Au point de vue civil,*** aucun texte ne vise les affiches en particulier.

Le texte applicable est un texte très général, l'article 1382 du Code civil conçu en ces termes : « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer. »

Par application de ce texte, la personne qui a fait apposer sur un mur une affiche *blasphématoire* pourrait elle obtenir des dommages-intérêts de la personne qui l'a lacérée, soit en la poursuivant devant le juge de paix, soit en la poursuivant devant le Tribunal civil ?

La jurisprudence, sur cette question de la lacération des affichss particulières (autres que les affiches électorales dont il ne sera plus question) admet un principe et une exception.

A. — *Principe.* — Le principe a été posé par la Cour de Cassation — et répété par tous les Tribunaux — dans l'arrêt précédemment cité : « Le fait de porter atteinte à des affiches particulières est susceptible d'être considéré comme une faute dans les termes du droit commun, lorsque ce fait a été accompli par un autre que le propriétaire ou par ceux qui ont agi avec son autorisation ou par son ordre. »

On remarquera la prudence avec laquelle s'exprime la Cour suprême. Elle ne dit point que le fait en question ***doit toujours*** être considéré comme une faute mais seulement qu'il est ***susceptible*** d'être considéré comme une faute.

Le Tribunal civil de la Seine, dans un jugement du 3 Mai 1909, a commenté ce principe en ces termes : « La lacération d'affiches privées ne constitue pas un fait punissable par la loi pénale, mais peut, *suivant les circonstances,* constituer un délit civil. »

Il y a donc des circonstances qui font que la lacération d'affiches ne constitue même pas un délit civil, pouvant donner lieu à l'allocation de dommages-intérêts.

Ceci nous conduit à étudier l'exception.

B. — *Exception.* « La lacération d'une affiche », écrit le rédacteur de l'article *Affiche-afficheur* dans le répertoire pratique de Dalloz, n° 95, « la lacération d'une affiche non protégée par l'article 17 ne constituerait même pas une faute civile, ***si elle avait une cause légitime.*** »

Et nous voici amenés au point précis du débat.

Le fait qu'une affiche contient un *blasphème* contre la religion catholique ou une *grossière insulte* contre les prêtres, est-il une cause légitime de lacération ?

Que l'on remarque bien la portée des mots soulignés. Si l'affiche ne contenait que l'allégation d'une croyance opposée aux croyances des catholiques, il me paraît très probable que cela ne constituerait pas une cause légitime de lacération.

Prenons un exemple précis. Supposons qu'une affiche soit rédigée en ces termes :

Faut il croire à Dieu, au Christ et au Saint-Esprit ? Non.

Le fait de lacérer une telle affiche donnerait, très vraisemblablement, lieu à l'allocation de dommages-intérêts, à la condition (toujours sous entendue quand il s'agit de l'application de l'article 1382) que celui qui a fait apposer l'affiche puisse justifier d'un préjudice *matériel ou moral.*

Mais admettons maintenant que le texte ci-dessus soit remplacé par un autre texte contenant un *blasphème* ou une *grossière insulte* ou une *obscénité.*

Y aurait-il là une cause légitime de lacération ?

On ne peut ici, à défaut de jurisprudence sur cette question précise, raisonner que par analogie.

Le jugement, précédemment cité, du tribunal civil de la Seine a admis que « constitue une cause légitime de lacération, l'existence sur l'affiche d'injures caractérisées à l'adresse de l'auteur de la lacération ».

Un jugement du tribunal civil de Joigny, du 19 Février 1903, déclare que « constitue une cause légitime de lacération l'existence sur l'affiche d'injures ou de diffamations caractérisées à l'adresse d'un citoyen, d'une autorité, voire même du gouvernement ; et point n'est besoin à l'autorité ou au citoyen injurié ou diffamé d'une autorisation préalable de la justice pour faire disparaître l'affiche qui le vise, sauf à justifier, au civil, de la légitimité de son acte ».

Le tribunal civil de Dijon, le 15 Décembre 1926, est allé plus loin et a accordé le même droit de lacération au particulier non visé par l'affiche, mais atteint dans ses sentiments moraux. Il s'agissait dans l'espèce soumise au tribunal de Dijon, de la lacération d'affiches de spectacles, contenant des titres d'une indécence manifeste.

Voici quelques motifs de ce jugement particulièrement intéressants :

« Attendu qu'il est permis de demander aux bénéficiaires de droits considérés jusqu'ici comme absolus compte de l'usage qu'ils en font et d'examiner le mobile de leurs actes, même lorsque ceux-ci se présentent comme l'exercice d'une faculté légale ;

« Attendu que si tout entrepreneur de spectacles a incontestablement le droit de faire connaître au public par voie d'affiches les représentations qu'il entend donner dans son théâtre, il ne saurait cependant porter atteinte à la morale ; que le titulaire d'un droit qui le dénature et en fausse l'esprit ne l'exerce plus, qu'il en abuse ;...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Attendu que l'abus d'un droit ou un acte délictueux ne peut donner ouverture à une action judiciaire tendant à la réparation du préjudice que l'auteur de l'abus prétend avoir éprouvé ; que l'abus constitue une faute ; qu'on ne saurait admettre que celui qui a commis une faute puisse s'en prévaloir pour réclamer des dommages-intérêts. »

Y a-t-il abus d'un droit, à afficher sur les murs des injures grossières et obcènes à l'égard du clergé ? Incontestablement, oui, à notre avis.

Les tribunaux diraient-ils que, dans ces deux cas, il y a abus du droit de la part de l'auteur de l'affiche et que, par suite, l'article 1382 du code civil n'est pas applicable, parce qu'il y a une cause légitime de lacération ? Nous en sommes absolument persuadés.

Quant à la conclusion, ce n'est pas à nous, à qui est demandée une simple consultation juridique, à la tirer : elle s'impose.

(Echo paroissial de Brest.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie BLOUD et GAY, 3, rue Garancière, Paris (6e).

Vient de paraître :

DU PAPE, DE SON ROLE DANS L'EGLISE, DU RESPECT ET DE L'OBEISSANCE QUE LES CATHOLIQUES LUI DOIVENT, par S. G. Mgr CHAUVIN, évêque d'Evreux.

Plus que jamais, il était nécessaire de rappeler sur ce point la vraie doctrine catholique. Le savant théologien, qui occupe le siège épiscopal d'Evreux, l'a fait dans ses pages avec une clarté et une sûreté dont les âmes droites seront certainement éclairées et touchées.

L'exemplaire franco 1 fr. 50 ; les 10 franco 11 fr. ; les 50 franco 48 fr. ; les 100 franco 90 fr. ; les 500 franco, 400 fr. ; les 1.000 franco 700 fr.

P. TEQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe)
et chez GUIVARCH, Libraire, Quimper.

P. FABER. — LA DEVOTION AU PAPE. Plaquette in-12, 1 fr. ; franco, 1 fr. 20 ; étranger, 1 fr. 40.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 19 Août 1927. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Avis de service ; Le Franc de la Presse ; Œuvre des Vocations Sacerdotales ; Un tract d'Action Française ; Dans la mêlée laïque ; Melgven : Grand Pardon de N.-D. de Créac'higuel ; Ploudalmézeau : Grand Pardon de saint Vincent Ferrier, le 21 Août ; Quimper : Nécrologie ; Plonévez-Porzay : Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue. — La Fête universelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; Un Sanatorium pour le Clergé de France ; Ce que tout prêtre devrait savoir sur les Missions ; Institut Catholique Professionnel de Nantes ; Revue Apologétique.

III. — *Chronique générale* : Rome : Le Pape reçoit le roi d'Egypte ; Le Pape et la Tchécoslovaquie ; La persécution au Mexique ; Le tremblement de terre de la Palestine.

IV. — *Variété* : Les splendeurs de l'Orient (à suivre).

QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ASTHME
R.C. Seine 32-697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 3.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...
Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 4906.

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX. Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC
Après et Entre les repas 2 à 3
PASTILLES VICHY-ETAT
assainissent la bouche -- facilitent la digestion
EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

42e ANNÉE. Vendredi 19 Août 1927. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Août. — 11e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de Ste Jeanne de Chantal et de l'octave de l'Assomption.
A vêpres, mémoires du suivant, de Ste Jeanne, de S. Timothée et ses compagnons.
Lundi, 22. — Octave de l'Assomption. Double majeur. Blanc.
Mardi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 24. — S. Barthélémy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Jeudi, 25. — S. Louis, Roi, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 26. — S. Zéphyrin. Pape, Martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 27. — S. Joseph Calasanz, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 28. — 12e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Carmélites de Brest	du 21 au 26 Août.
Carmélites de Morlaix	du 27 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur, sont nommés :
Curé de Riec, M. Louarn, recteur de Plomelin ;
Recteur de Plomelin, M. Guillerm, recteur de l'Hôpital-Camfrout ;
Recteur de l'Hôpital-Camfrout, M. Salaün, directeur d'école à Pluguffan ;
Vicaire à Bodilis, M. Poupon, vicaire à Rosporden ;
Vicaire à Rosporden, M. Herry, jeune prêtre de Saint-Martin de Brest ;
Vicaire à Lambézellec, M. Croissant, vicaire à Plomeur ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vicaire à Plomeur, M. Méar, jeune prêtre de Plomodiern ;
Vicaire à Plouyé, M. Pléiber, jeune prêtre de Plouescat ;
Vicaire à Poullaouen, M. Manuel, jeune prêtre du Juch ;
Vicaire à Edern, M. Moal, jeune prêtre de Plougastel-Daoulas.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIe Dimanche après la Pentecôte, 21 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 heures 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Dimanche 28 : réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *11e Dimanche après la Pentecôte, 21 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 10 heures, 1re messe solennelle de M. Mazeau, jeune prêtre de la paroisse ; sermon par M. Guillermit, vicaire. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, *Te Deum*, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.
Lundi et *mardi :* 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Alain Le Goff, ancien chapelain à Lesneven, sera chanté à Kerlouan *le jeudi 25 Août*, à 10 heures.

Le Franc de la Presse. — Cette année, l'Œuvre a apporté à la Presse catholique du diocèse un appui de *six mille francs*.

Cotisations reçues : *Morlaix* (Saint-Melaine), directeur paroissial, M. Odeyé, vicaire, 260 fr. ; *Morlaix* (Saint-Mathieu), M. Morvan, vicaire, 250 fr. ; *Pont-l'Abbé*, M. Moré, vicaire, 300 fr. ; *Landerneau*, M. Creignou, vicaire, 180 fr. ; *Carhaix*, M. Le Pape, curé-doyen, 150 fr. ; *Quimperlé* (N.-D. de l'Assomption), M. Tanguy, recteur, 50 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain, 23, rue du Front, c/c postal, Nantes 44-74.

Ni lire, ni acheter un journal anticatholique ou neutre.
S'abonner à un journal catholique.

Œuvre des Vocations Sacerdotales. — Le cantique suivant a été chanté pendant le congrès du Recrutement sacerdotal de Marseille. Composé par M. le Vicaire général Niouillon, et édité par les éditions *publiroc* de Marseille, avec l'imprimatur de M. L. Blanc, vicaire général, il a toutes les qualités d'un cantique

populaire, qui aidera beaucoup, dans nos catéchismes et nos écoles chrétiennes, à l'éclosion des vocations sacerdotales.

Air : *Reine de France, priez pour nous.*

Voyez, Seigneur, la Moisson abondante
Qui doit remplir vos célestes greniers...
A notre appel, que votre main puissante
Fasse surgir de nombreux ouvriers !

Refrain : O Divin Maître,
O Bon Pasteur,
Par votre Prêtre
Soyez notre Sauveur !

Que votre Prêtre aux âmes ignorantes
De votre Loi redise la splendeur ;
Que sa bonté pour les âmes souffrantes
De votre amour révèle la douceur !

Que votre Prêtre, à l'heure du Baptême,
Ouvre à vos dons le cœur de votre enfant ;
Et qu'à l'autel Vous appelant Vous-même,
Il offre à tous votre Corps, votre Sang.

Que votre Prêtre, au temps de l'agonie,
Vienne assister le chrétien qui se meurt,
Qu'il le prépare à quitter cette vie
Plein d'espérance en l'éternel bonheur.

Que votre Prêtre, au malheureux qui pleure
De ses péchés accorde le pardon...
Et que par lui s'emplisse la Demeure
De vos Elus, Père infiniment bon !

Un tract d'Action Française. — Un tract qui se présente comme une « Réponse au *Courrier du Finistère* » nous a été adressé par le Secrétariat régional d'Action française. Il s'efforce d'établir les titres que l'A. F. prétend avoir acquis à la reconnaissance des catholiques et des Français.

C'est une façon détournée de rouvrir contre le Pape Pie XI un procès qui pour tous les catholiques est désormais clos. Le Pape a parlé nettement, avec insistance. On est avec lui, on condamne et on rejette ce qu'il condamne et rejette, ou l'on n'est plus catholique.

Le passé est ce qu'il fut, matière d'Histoire qui ne relève que de l'impartialité et de la vérité. Mais pour les hommes et pour les institutions qui vivent, c'est le présent qui importe et c'est lui souvent qui éclaire le passé et lui donne tout son sens.

Or, le présent est que trop d'anciens membres de l'Action française et leur organe quotidien de Paris sont en révolte ouverte contre le Pape.

Le présent est, au témoignage du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat écrivant sur l'ordre exprès de Sa Sainteté Pie XI, que « depuis des mois, dans les colonnes de leur journal l'*Action française* et ailleurs encore, ils n'ont rien omis pour discréditer Rome, le Vatican, le Saint-Siège et le Pape lui-même ».

Voilà le présent coupable, qu'aucun passé, fût-il encore plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

brillant et moins discutable que celui que s'attribue l'A. F., ne saurait ni effacer ni justifier.

Il frappe d'anachronisme des éloges qui parurent mérités et qui ne le sont plus. Et ceux qui les invoquent encore devraient craindre que le public n'ajoute comme l'ange de l'Apocalypse à l'Eglise d'Ephèse : « Eh bien, continuez donc à les mériter, ces éloges, en revenant à vos œuvres premières ; sinon permettez que l'on souffle sur ce flambeau qui n'éclaire plus que la hauteur de votre chute ».

Des tracts de ce genre peuvent encore distraire de l'élément essentiel de ce débat l'attention de quelques impénitents de l'Action française. Mais rien ne saurait prévaloir contre cette vérité : là où est le Pape, là est l'Eglise, là est Jésus-Christ.

Cette vérité est trop élémentaire pour ne pas s'imposer, dès que la passion aura cédé le pas à la réflexion, à tous les catholiques de bonne foi.

F. C.

Dans la mêlée laïque. — Le nouveau livre que M. le chanoine Cornou vient de faire paraître sous ce titre, à l'Imprimerie de la Presse libérale, à Brest, reçoit du public, à peine connu, le plus favorable accueil. C'est le manuel que devront posséder tous nos militants catholiques et les jeunes gens de nos cercles d'études et de nos patronages.

Toutes les questions actuelles qui se débattent dans la presse laïque, toutes les attaques qui sont formulées contre l'Eglise et contre nos dogmes dans les réunions publiques organisées par nos adversaires, sont examinées dans ce livre qui, sous un petit volume très portatif, condense une très ample matière.

L'auteur ne se contente pas d'apprendre au lecteur à se défendre. Il l'arme puissamment pour l'offensive. Comme il le dit dans sa préface, il s'inspire de la tactique de Jeanne de Montfort à Hennebont : piquer droit sur le camp ennemi et y mettre le feu.

Nous rappelons que les chapitres de l'ouvrage sont les suivants : I. Le laïcisme contre la France ; II. Foi et Science ; III. Tréteaux laïques ; IV. Morale chrétienne et morale sans sanction ; V. L'école laïque et la neutralité ; VI. La répartition proportionnelle scolaire ; VII. L'école unique ; VIII. Socialisme et Communisme ; IX. L'ordre social chrétien.

En vue d'une deuxième édition qui, dès maintenant, s'annonce nécessaire, l'auteur serait reconnaissant à ses confrères du clergé de vouloir bien s'adresser à lui pour leurs commandes. Le chiffre de ce nouveau tirage doit être fixé avant quinze jours ; il serait donc à souhaiter que ces commandes lui arrivent sans retard. Plus de 300 volumes de cette nouvelle édition sont déjà demandés.

« Dans la mêlée laïque » est en vente au *Courrier du Finistère*, à Brest, chez MM. Guivarc'h et Le Goaziou, à Quimper, et dans toutes les bonnes librairies du département, au prix de 6 francs, port en plus.

Melgven. — **Grand Pardon de N.-D. de Créac'higuel.** — *Dimanche 21 Août*, à Melgven, grand pardon de N.-D. de Créac'higuel. Messes à 5, 6, 7, 8, 9 h., et à 10 h. 1/2 grand'messe, chantée par M. Tanguy, recteur de Pont-Aven ; sermon par M. Le Bihan, professeur de Morale au Grand Séminaire de Quimper. Vêpres à 3 heures, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lundi, à 8 heures, messes à la chapelle.

Ploudalmézeau. — **Grand Pardon de saint Vincent Ferrier, le 21 Août.** — Un triduum aura lieu les 18, 19 et 20 Août pour se préparer à la fête de saint Vincent Ferrier. Pendant ces trois jours des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles à partir de 5 h. 1/2 le matin, et le samedi 20 Août, de 3 heures à 6 h. 1/2 du soir. On pourra aussi se confesser le dimanche matin, 21 Août, à partir de 5 h. 1/2.

Messes. — *Jeudi, vendredi* et *samedi* à 6 h. 1/2, 7 heures et 7 h. 1/2 à l'autel de saint Vincent.

Dimanche : messes basses, à l'église paroissiale, à 6 h. 1/2 et 8 heures ; à N.-D. du Scapulaire, à 6 h. 1/2. *Grand'messe* à 10 heures, chantée par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, sermon par M. le chanoine Talabardon, curé de Plouguerneau.

Vénération des reliques de saint Vincent Ferrier, à 13 h. 30.

Vêpres à 15 heures ; grande procession en l'honneur de saint Vincent ; bénédiction du Très Saint-Sacrement et vénération des reliques de saint Vincent.

Quimper. — **Nécrologie.** — Les Œuvres de Quimper viennent de perdre en Mme Ch. de Mauduit du Plessis, l'une de leurs zélatrices les plus généreuses et les plus dévouées. Mme de Mauduit, née de Kernafflen de Kergoz, s'est éteinte dans sa 86e année, dans son domicile du quai de l'Odet. Elle appartenait à une famille où la foi ne se comprend pas sans les œuvres. Veuve dès l'âge de 28 ans d'un capitaine de vaisseau qui pouvait prétendre à la plus belle carrière dans la Marine, elle ne connut plus que deux buts à sa vie : l'éducation de ses jeunes enfants et l'exercice de la charité.

Trois œuvres dont elle fut la présidente bénéficièrent particulièrement de son zèle et de sa générosité : les Enfants de Marie, l'œuvre des Campagnes et l'œuvre des Tabernacles. Elle était également membre active de la Conférence de Saint-Vincent de Paul et de la Ligue patriotique des Françaises. Son cœur, très ouvert et très large, s'intéressait à toutes les misères. Elle était de ceux qui, à l'imitation du Maître divin, s'efforcent de passer en faisant le bien. Nous la recommandons aux prières de nos lecteurs.

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue**, *les 27, 28 et 29 Août. — Samedi 27 :* messes dans la chapelle de Sainte-Anne à partir de 6 heures ; à 11 heures, grand'

Archives diocésaines de Quimper et Léon

messe. — A 5 heures, vêpres solennelles, sermon et procession ; à 9 heures, procession aux flambeaux.

Dimanche 28 : grand pardon, sous la présidence effective de Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; grand'messe à 11 heures, sermon. — Vêpres et procession à 3 heures, puis bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 30 : grand'messe à 11 heures, sermon et procession pour clôturer la fête.

Comme chaque année, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins pendant la journée du samedi et dans la nuit du samedi au dimanche.

La Fête universelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 3 Octobre. — Un décret de S. Cong. des Rites, en date du 13 Juillet, étend à l'Eglise universelle la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 1er Août publient le propre de l'office et le décret suivant signé du cardinal Vico :

Urbis et Orbis.

Depuis que le Siège apostolique, dans son autorité suprême, a décrété, en 1923, d'accorder les honneurs de la béatification à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge, une grande dévotion envers cette bienheureuse vierge s'est manifestée partout ; des bienfaits et des miracles sans nombre la fécondent comme une pluie de roses et lui donnent chaque jour de magnifiques accroissements.

Aussi de très nombreux évêques et même les cardinaux de la sainte Eglise romaine ont-ils déclaré souhaiter vivement que l'Autorité suprême accorde à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus les honneurs du culte, par l'office et la messe dans tout l'univers catholique ; cette demande fut très agréable au Souverain Pontife, le pape Pie XI.

L'office et la messe, composés d'après les règles du droit et en application du décret du 20 Février 1926, furent soigneusement revus par l'Eminentissime cardinal Préfet de la S. Cong. des Rites, et le R. Père promoteur général de la foi ; ils furent ensuite présentés au Saint-Père en même temps qu'une supplique demandant l'extension de la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge, à l'Eglise universelle. Sa Sainteté daigna approuver totalement l'office et la messe et elle ordonna que l'un et l'autre clergé, dans l'Eglise universelle, célébreraient chaque année, le 3 Octobre, sous le rite double mineur, la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; en observant du reste les rubriques, nonobstant toutes choses contraires.

Un Sanatorium pour le Clergé de France. — Les avantages du Sanatorium pour le traitement de la tuberculose sont incontestables. Plus et mieux que partout ailleurs, le malade peut se faire à la discipline indispensable et recevoir l'éducation nécessaire pour apprendre à se soigner.

Au Sanatorium peuvent se trouver réunis les moyens de diagnostic et de traitement modernes, utiles et efficaces ; ce qui nécessite installation et organisation spécialement appropriées et surveillance médicale constante.

D'autre part, il est évident que prêtres et séminaristes ont grand intérêt à être traités dans un établissement à eux spécialement réservé : la vie en communauté ne peut que leur être favorable à tous points de vue.

C'est pourquoi, à l'instigation de la Société Médicale de Saint-Luc qui réunit actuellement plus de 1.500 médecins français, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques a décidé de créer un Sanatorium pour le Clergé de France.

Des médecins particulièrement compétents et spécialisés dans le traitement de la tuberculose ayant été envoyés sur place, un vaste et beau domaine a été acheté dans la vallée de Thorenc (Alpes-Maritimes).

Ce domaine, situé à 1.200 mètres d'altitude, dans un excellent climat, sous un ciel très pur, à l'abri des brouillards et des vents, se trouve dans des conditions hygiéniques tout à fait exceptionnelles pour la fin qu'on se propose.

D'importants bâtiments, comprenant un grand hôtel de 70 chambres, deux pavillons d'habitation, une chapelle, une ferme, sont à même de permettre la réalisation très rapide de l'œuvre.

Le Sanatorium est placé sous le contrôle administratif d'une Commission épiscopale, nommée par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, assistée d'un Comité d'administration et sous la direction technique d'un Comité médical de la Société de Saint-Luc, présentant toutes les garanties scientifiques et pratiques.

Le Sanatorium du Clergé de France est établi suivant les prescriptions médicales les plus modernes, dirigé par un médecin qualifié, avec un supérieur ecclésiastique nommé par la Commission épiscopale.

Les Sœurs du Très Saint-Sauveur, de Niederbronn (Bas-Rhin), assurent le service hospitalier.

Dès qu'il a été informé de la création du Sanatorium, le Saint-Père, qui n'ignore pas la situation précaire du Clergé de France, a témoigné une vive satisfaction ; après avoir béni cette fondation, il a tenu à en partager les frais, en adressant à la Commission permanente des Cardinaux et Archevêques une magnifique souscription, demandant que cette maison soit placée sous le vocable du Sacré-Cœur.

La Commission épiscopale du Sanatorium adresse à tous un pressant appel pour qu'on veuille bien l'aider dans la réalisation de cette œuvre urgente.

Toutes les souscriptions, qu'elle que soit leur importance, seront accueillies avec la plus grande reconnaissance : 1° *dans les évêchés ;* 2° *au secrétariat général,* 3, rue Oudinot, Paris, VII° (chèque postal Paris n° 1018.50) ; 3° *chez MM. Davillier et C°,* banquiers 26, rue Saint-Georges, Paris, IX°. Les *dons en nature,* tels que linge et ornements d'église, draps, couvertures, etc., rendront également de précieux services.

Archives dio[illegible]ines de Quimper et Léon

Ce que tout prêtre devrait savoir sur les Missions. — C'est le titre d'une brochure où Mgr Olichon, directeur national de l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre, a réuni une foule de renseignements tous intéressants et suggestifs, concernant l'état actuel des missions dans le monde. Il indique l'immense travail qui reste à faire pour entamer l'énorme bloc païen que le Mahométisme dispute, surtout en Afrique et en Asie, aux anciennes religions fétichistes et bouddhiste. Quel commentaire du mot de Notre-Seigneur : *messis multa, operarii autem pauci !* Devant l'immensité de ce travail, nos missionnaires sont écrasés. 6.000 missionnaires catholiques seulement doivent pourvoir aux besoins religieux de 12 millions de chrétiens dont le nombre s'accroît chaque année de 2 à 300.000 convertis. Deux Œuvres se sont appliquées jusqu'ici à leur fournir les ressources nécessaires : la Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance. Mais des besoins nouveaux se sont créés avec les progrès de la conquête. Il a fallu songer à suppléer au nombre trop restreint des missionnaires venus d'Europe, par la création d'un clergé indigène. L'on va ainsi vers l'organisation autonome d'Eglises africaine, chinoise, japonaise, etc... Mais il y faut des séminaires, petits et grands. C'est à ces besoins nouveaux, témoignage consolant d'une vitalité pleine d'avenir, que pourvoit l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre, au développement de laquelle se consacre Mgr Olichon.

Sa brochure que tout prêtre devrait posséder a été hautement approuvée par le cardinal Van Rossum, préfet de la S. C. de la Propagande. L'éminent prélat l'en a félicité en ces termes : « En écrivant d'une manière si claire et si précise sur cette matière dont on n'a ordinairement que des idées très imprécises, vous avez rendu un grand service à la grande cause des misssions ; je vous en félicite et vous en suis reconnaissant ».

Aux bureaux de l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre, 19, boulevard Bourdon, Paris (IVe), franco : 1 franc.

Institut Catholique Professionnel de Nantes. — Le Concours d'admission à l'Institut Catholique Professionnel de Nantes aura lieu les jeudi 15 et vendredi 16 Septembre.

Un *Cours Préparatoire* pour les candidats désireux de se présenter à ce concours les années suivantes, sera ouvert à la rentrée d'Octobre prochain. Pour y être admis on devra être âgé de plus de 12 ans et de moins de 15 ans au 1er Janvier précédent.

Les examens d'entrée au Cours Préparatoire auront lieu à la même date que ceux du Concours d'admission.

Adresser, pour le 5 Septembre, les demandes d'inscription et les pièces requises au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel, 9, rue Dugommier, 9, Nantes (Loire-Inférieure).

Revue Apologétique (fondée en 1905, mensuelle, 128 pages, 30 fr. par an). — *Doctrine et faits religieux,* avec une orientation générale apologétique, tel est l'objet de la revue. Cette

orientation ne requiert pas nécessairement la forme de l'apologie : un exposé loyal et serein étant souvent la meilleure des apologétiques, c'est d'ordinaire celle de la revue. Fidèle aux enseignements de l'Eglise, la *Revue Apologétique* s'attache uniquement à servir, dans la charité, la cause de la Pensée chrétienne.

Revue de haute vulgarisation, elle s'adresse aux prêtres et à ceux des laïques qui s'intéressent, d'une façon particulière, aux questions religieuses. Elle leur donne à ce sujet, avec une information étendue et sûre, les vues autorisées de la Théologie. Par là, elle s'impose notamment aux professeurs, conférenciers, prédicateurs et hommes d'œuvres.

La *Revue Apologétique* apporte tous les mois à ses lecteurs une série d'articles et de chroniques ainsi répartis :

Questions doctrinales. — Articles de fond, traitant, notamment à propos d'événements actuels, les questions qui relèvent des sciences religieuses.

Actualité religieuse. — Articles rendant compte des faits religieux du jour : chroniques annuelles de la vie religieuse dans les différents pays et dans les missions ; chronique sociale, chronique des œuvres, etc.

Chroniques. — Rendant compte périodiquement du mouvement des sciences religieuses, des préoccupations actuelles, de l'orientation des travaux et des publications dans les diverses branches de la pensée chrétienne.

Informations. — Petite correspondance (il est répondu sous cette rubrique aux questions posées par les lecteurs). Bibliographie, revue des revues, notes et documents, etc.

Abonnements : France, 30 fr. ; Union postale, 36 fr. Gabriel Beauchesne, éditeur, 117, rue de Rennes, Paris, 6e. Compte de chèques postaux, Paris 3929. Les abonnements partent du 1er Janvier. Sur demande, il sera envoyé gratuitement un numéro spécimen de la *Revue Apologétique.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Pape reçoit le roi d'Égypte.** — Le roi Fouad, roi d'Egypte, a été reçu le dimanche 7, par le Souverain Pontife. Quatre automobiles du Vatican, avec le prince Massimo, surintendant des postes pontificales, sont allées, à 11 h. 15, le prendre à son hôtel avec sa suite. Les voitures sont arrivées à 11 h. 30 dans la cour San Damaso, au Vatican, où la garde palatine, avec le drapeau et la musique, rendaient les honneurs.

Le roi Fouad a été reçu par le prince Ruspoli, maître du palais, et Mgr Mardone, secrétaire du cérémonial, qui l'ont accompagné jusqu'aux appartements pontificaux, tandis que les divers corps de troupes pontificales, rangés dans les salles traversées, rendaient les honneurs.

Mgr Caccia Dominioni, maître de chambre, souhaita la bienve-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nue au roi et l'introduisit dans la salle du petit trône où le Pape le reçut.

Le Pape s'assit sous le baldaquin et invita le roi Fouad à s'asseoir sur un fauteuil à son côté. L'entretien dura un quart d'heure. Le Pape remit au roi Fouad l'ordre de l'Eperon d'or et son portrait richement encadré.

Le roi Fouad fit ensuite une visite au cardinal Gasparri et quitta le Vatican avec le même cérémonial pour regagner son hôtel.

Le Pape et la Tchécoslovaquie. — Comme on le sait, depuis l'incident provoqué par les fêtes de Jean Huss, une demi-rupture existe entre la Tchécoslovaquie et le Vatican. Le Pape a rappelé son nonce à Prague et il en est résulté entre le gouvernement tchécoslovaque et le Saint Siège un état fâcheux de tension. Mais cet état ne saurait se prolonger indéfiniment et le gouvernement de Prague songe heureusement à le faire cesser. Ces derniers jours, M. Krofta, substitut des affaires étrangères de Tchécoslovaquie et ancien ministre près du Vatican, accompagné d'un haut fonctionnaire du ministère, est arrivé à Rome. Il a été reçu en audience par le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, et, aussitôt après, par le Pape Pie XI.

M. Krofta, croit-on, va rester à Rome une dizaine de jours et dans ses entretiens avec les personnages dirigeants de la diplomatie pontificale il s'efforcera de liquider l'incident de Jean Huss et de remettre sur un pied normal les relations entre la Tchécoslovaquie et le Vatican. Le ministre tchèque est animé des meilleures intentions et tout porte à croire que les pourparlers engagés présentement aboutiront.

Il y a donc lieu d'espérer que la paix confessionnelle sera rétablie en Bohème et que le représentant du Saint-Siège pourra reprendre sa place à Prague. On peut être certain que le Pape Pie XI, dont on connaît les dispositions pacifiques et hautement conciliantes, fera tout pour faciliter cette solution. A tous les égards, on aura le droit de se réjouir de voir l'incident de Jean Huss définitivement liquidé et les relations entre Rome et Prague remises sur leur pied normal. Ce sera une nouvelle victoire pour la diplomatie pontificale qui, par un heureux mélange de sagesse et de fermeté, aura eu ainsi le dernier mot.

La persécution au Mexique : Un prêtre de 75 ans fusillé. — Le R. P. Martin Diaz, âgé de 75 ans, du diocèse de Colima, a été arrêté à Purification (Jalisco), sous la prévention d'avoir contrevenu aux lois Calles.

Le 27 Juin, le vieillard subit un jugement sommaire, et comme il refusait d'accepter les lois irréligieuses, il fut condamné à mort. Il se rendit avec un courage héroïque au lieu du supplice, se redressa pour crier une dernière fois : « Vive le Christ-Roi ! » et fit face au peloton d'exécution.

Cette attitude émut les soldats chargés d'exécuter l'ordre impie des autorités callistes.

La persécution reste donc toujours aussi cruelle. Des bruits de pacification avaient couru, mais toute la situation intérieure du Mexique les contredisait. Le département de l'Intérieur les a démentis par une déclaration officielle où l'on peut lire cette phrase : « L'expérience de l'année dernière démontre que le pays peut se passer de prêtres. »

Le tremblement de terre de la Palestine. — On sait qu'un récent tremblement de terre a provoqué de graves dégâts sur toute l'étendue de la Palestine et a causé, en outre, la mort de plusieurs centaines de personnes. Avec les blessés, on compte un millier de victimes.

Jérusalem a été particulièrement affectée par le séisme, qui a atteint notamment le Saint-Sépulcre.

VARIÉTÉ

LES SPLENDEURS DE L'ORIENT

L'Orient chrétien des premiers siècles est très ignoré de nos contemporains. Une comparaison va éclairer mon affirmation : un personnage de cette primitive époque, réveillé de son tombeau après quinze siècles de sommeil, et en admettant que de son éternité son âme n'ait pas suivi les choses terrestres, ne devinerait pas ce qu'a pu devenir, depuis sa mort, l'Europe des barbares. Il ignorerait l'Espagne, la France, la Belgique et l'Italie actuelle. Au rebours, après quinze siècles écoulés, l'histoire magnifique de l'Orient chrétien s'est cachée à nos yeux. Du vulgaire elle est presque aussi inconnue que le serait l'histoire de France pour un ressuscité du quatrième siècle.

Une évocation vivante des Eglises d'Orient, à l'époque de Jean Chrysostome (347-407), étonnerait et charmerait bien des gens d'aujourd'hui autant que la vue de notre Occident transformé étonnerait et charmerait Saint Jean Bouche d'Or soudainement sorti de son sépulcre. D'un côté, c'est une merveille qui n'est plus et qui est oubliée ; de l'autre côté, il y a maintenant une merveille qui n'était pas autrefois.

A cet éloquent Patriarche, avant de l'amener en Europe, il faudrait révéler de surprenantes réalités ; nous lui dirions par exemple : « De votre temps, l'Orient était dans la lumière et » l'Occident dans les ténèbres. Votre Orient regorgeait de riches » populations pendant que les Gaules, la Gaule Belgique, la Gaule » Lugdunaise, l'Aquitaine, la Narbonnaise, la Cisalpine ensemble » ne possédaient pas plus de deux millions d'habitants ». — « Ah ! » oui, nous répliquerait notre auguste interlocuteur, je me rappelle fort bien où en était la Gaule à mon époque ; le pays était » fort médiocrement peuplé ; le paganisme tenait sous sa domi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» nation une partie des villes et toutes les campagnes ; mais le
» christianisme y avait apparu sous forme de missions et ces mis-
» sions donnaient des espérances. Deux évêques à la suite avaient
» été martyrisés dans la petite ville de Lyon, sur le Rhône, à la
» fin du deuxième siècle ; ils s'appelaient Pothin et Irénée ; ils
» étaient disciples de notre Evêque oriental Polycarpe de Smyrne.
» Comme sa sœur du Rhône la petite ville de Lutèce, plus au
» Nord et placée sur le fleuve de la Seine, avait eu également,
» pour Evêque missionnaire, Denys qui était oriental ; lui aussi
» gagna la bataille du martyre. Ces missions des Gaules et ces
» événements avaient créé entre ces terres dites « terres barbares »
» et notre Orient civilisé un lien très fort. A la date où je devins
» Evêque de Constantinople venait de mourir l'Evêque de Tours ;
» ses courses apostoliques à travers les régions gauloises, pour
» convertir à l'Evangile les habitants des plaines et des forêts, lui
» avaient donné une grande réputation ; le bruit s'était même
» répandu qu'il était doué du don des miracles ; il s'appelait
» Martin et il était originaire de la Pannonie. Mais, que sont deve-
» nues ces missions de la Gaule !... »

Et alors nous entrerions dans des explications nécessaires. Nous ferions un tableau rapide de l'Europe et de son histoire. Nous commencerions peut-être par l'Italie et nous dirions : « Sur la
» terre italienne, les Empereurs Romains, héritiers de César et
» d'Auguste, n'existent plus. La grandeur de l'Empire Romain
» s'est évanouie, mais un autre prestige lui a succédé en ce lieu
» du monde. Le Pape, successeur de Pierre, siégeant à Rome, a
» donné à la grande cité, dénommée désormais la Ville Eternelle,
» une auréole très particulière, unique sur terre. Et puis, à Milan,
» déjà florissante en votre temps, grand Saint, se sont jointes,
» pour étoiler ce pays de beauté, Ravenne, Venise, Gênes, Flo-
» rence, Naples et bien d'autres cités.

» Passons à la Gaule vers laquelle l'Orient avait envoyé des
» missionnaires. La Gaule est devenue presque aussi chrétienne
» que l'était la Syrie au temps des Evêques Mélèce et Flavien.
» Le pays qui n'avait pas un million et demi d'habitants en l'an 400,
» possède quarante millions de citoyens et de populeuses colo-
» nies. Une forte nation s'est formée là qui a fait une histoire
» fastueuse avec des Empereurs et des Rois grands comme
» Constantin. A l'entrée de ce territoire gaulois, sur les bords de
» la Mer Intérieure, on rencontre la ville de Marseille qui a plus
» de 600.000 citoyens. Deux mille stades plus au Nord la petite
» cité qu'illustrèrent et arrosèrent de leur sang Pothin et Irénée,
» n'est pas moins grande que Marseille sa rivale. La modeste
» Lutèce de Denys l'oriental possède un monde de trois millions
» d'habitants. Le reste du pays est en harmonie de développe-
» ment et de grandeur avec ces trois cités. Partout, l'amoncelle-
» ment des maisons dans les villes et les bourgades est dominé
» par la haute structure des églises chrétiennes, des temples du
» Christ, de ce Christ Jésus, qui, malgré d'inévitables contesta-

» tions, règne sur la société des Gaules, sur la société de la terre
» italienne, sur celle de la Gaule Belgique. En Gaule Belgique la
» population est particulièrement dense ; elle occupe un espace
» trop restreint autour de Bruxelles et d'Anvers, deux grandes
» capitales qui sont parmi les plus belles du monde.

» Ces contrées occidentales, en grande partie, se sont soumises
» à la loi du christianisme qu'elles suivent depuis des siècles
» malgré l'opposition d'un certain nombre. Elles sont divisées
» en évêchés, en diocèses ecclésiastiques, en familles paroissiales.
» Une administration codifiée permet à l'Evêque de Rome, le Chef
» de la catholicité, qui n'a pas quitté le siège de Pierre, de gou-
» verner avec précision la totalité des fidèles dont il est le Père
» Commun, non seulement pour l'Europe, mais pour tous les
» continents. »

Sans aucun doute, de semblables nouvelles donneraient une émotion prodigieuse à celui qui, il y a quinze cents ans, et malgré son génie, ne pouvait pas prévoir le destin de l'Europe. Eh bien ! je me demande presque si l'émotion serait moindre chez beaucoup de nos chrétiens d'aujourd'hui si nous savions et pouvions reconstituer, en tableau de vérité et de vie, par la parole ou par la plume, l'Orient, tel qu'il était à la date où y travaillait Jean Bouche d'Or. Sous le regard de nos contemporains l'Orient refait serait une image aussi imprévue que serait imprévue l'image de la Gaule actuelle sous le regard d'un Docteur du quatrième siècle. Seulement l'exacte reconstitution d'une pareille civilisation ne saurait être réalisée parfaitement ni par une plume, ni par des discours.

***

Dans la mesure de nos moyens, nous allons tout d'abord montrer la richesse de l'Orient des premiers siècles chrétiens en même temps que ses nombreuses populations. — Dans une deuxième partie nous expliquerons comment le christianisme, en se développant sur ce théâtre asiatique, en accrut la beauté et la gloire. — Une troisième partie indiquera que la décadence du christianisme amena la mort de ces terres promises et les dépeupla. — Enfin, comme conclusion, nous demanderons à nos lecteurs si le sentiment de la reconnaissance ne nous attache pas à cet Orient qui fut le berceau de l'humanité et de notre sainte religion.

(A suivre.)

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Relations avec la station balnéaire de La Baule-les-Pins (Loire-Inférieure). — En vue de répondre au développement de La Baule-les-Pins, la Cie d'Orléans a décidé de desservir par une gare spéciale cette station, située entre Pornichet et La Baule-Escoublac, sur la ligne de Savenay au Croisic.

La gare, ouverte depuis le 18 Juillet au service des voyageurs, des bagages et des chiens accompagnés, comporte l'arrêt de tous les trains rapides, express et omnibus desservant déjà les gares de Pornichet et de La Baule-Escoublac.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon.
Fournitures pour fleurs et décorations.

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Seine 207.104

FEMMES QUI SOUFFREZ

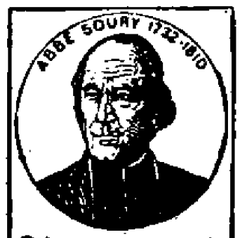

Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

141

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 26 Août 1927. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Synode diocésain.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Allocution de Mgr Duparc au centenaire de Monsieur Péron.

III. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux : Le commandant Vannier, chevalier de Saint-Grégoire ; La Ligue d'Action Catholique ; Hâtons-nous ; Lesneven : Retraite ; Le Folgoat : Le Pardon ; Cantique breton pour les mariages.

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ
CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles.
-:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

ÉPILEPSIE! Dans l'état actuel de la Science, les DRAGÉES GÉLINEAU sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'ÉPILEPSIE et de la NEURASTHÉNIE.
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris. R.C. Seine 203.822

La BEAUTÉ du TEINT
s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
UN GRAIN DE VALS
Laxatif dépuratif

42e ANNÉE. Vendredi 26 Août 1927. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Août. — 12e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Augustin et de S. Hermès.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Augustin et de Ste Sabine.
Lundi, 29. — Décollation de S. Jean Baptiste. Double majeur. Rouge.
Mardi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge, Double. Blanc.
Mercredi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double Blanc.
Jeudi, 1er Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.
Vendredi, 2. — Les Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Samedi, 3. — Office de la Ste Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 4. — 13e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Carmélites de Morlaix	du 28 au 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé	du 1er au 4 Septembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Synode diocésain. — Le Séminaire pourra assurer une centaine de chambres aux prêtres convoqués au Synode.

Ceux qui voudront user de cette hospitalité auront la bonté d'en informer M. le Supérieur et de faire savoir s'ils arriveront la veille et à quelle heure. Un repas leur sera préparé.

Nous croyons que les autres confrères pourront trouver place à Saint-Yves ou dans les presbytères de la ville.

Tous devront être présents le lundi 19 Septembre à la première séance solennelle. Elle se tiendra dans la chapelle du Séminaire, à 8 heures du matin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

Allocution de Mgr Duparc au centenaire de Monsieur Péron.

MESSEIGNEURS, (1)
MES FRÈRES,

Les anciens élèves du Collège de Léon qui vont m'entendre, et les amis et bienfaiteurs de la Maison qui les entourent, la municipalité en tête comme autrefois, savent d'avance que mon allocution ne peut avoir pour objet cette année que de rendre hommage en leur nom au restaurateur de leur Collège. Et cet hommage ne sera qu'un pâle résumé de l'étude historique exacte et vivante que viennent de lui consacrer deux écrivains déjà couronnés par l'Académie Française, fils l'un et l'autre du Collège de Léon.

Mais les leçons de la vie de M. Péron seront, pour vous comme pour moi, plus utiles que tout autre discours d'usage.

Utiles pour vous, car vous y verrez le prix qu'attache une âme de prêtre à la haute éducation classique et chrétienne.

Utiles pour moi. A l'heure où le recrutement du clergé est pour les Evêques le plus angoissant des problèmes, je reprendrai confiance au spectacle des efforts d'un apôtre des vocations, qui a su réussir et faire œuvre qui dure.

Messeigneurs, en apportant ici vos suffrages à cet homme de Dieu et vos souhaits pour la fécondité de son œuvre, c'est aussi l'avenir de vos Missions que vous servez.

I. — Jean Péron naquit à Saint-Pol, le 24 Mai 1751, l'année même où le Pape Benoît XIV étendait le jubilé à tout le monde catholique, quelques jours après que Mgr de Vaudurand, en avait ouvert les exercices dans sa cathédrale. Les cloches qui avaient appelé les fidèles à gagner l'Indulgence venaient à peine de se taire qu'elles élevaient de nouveau la voix pour chanter le baptême du nouveau-né. Et sans doute les habitants de Saint-Pol, en les entendant, ne songeaient pas à encadrer, comme le recul de l'Histoire nous permet de le faire, dans la splendeur des fêtes jubilaires, l'arrivée de ce petit enfant dans le monde, que nous n'hésitons pas aujourd'hui à regarder comme une grâce spéciale de la divine Providence.

La modeste demeure où il vit le jour, dans le quartier de Trégoudern, n'était pas éloignée de la noble maison de Coëtlosquet, dont un fils, son aîné et son contemporain, a occupé des places si brillantes dans l'Eglise et dans le pays. Et je ne sais lequel de ces deux hommes fait le plus d'honneur à votre cité, le fils d'un humble cultivateur ou le représentant d'une race illustre, celui qui fut évêque, académicien, précepteur de trois rois, ou celui qui se fit l'éducateur des futurs prêtres de Jésus-Christ.

De sa prime enfance, nous ne savons presque rien. Nous avons quelque raison de croire qu'il faisait partie de la fameuse psallette de la cathédrale, où les futurs prêtres originaires de Saint-Pol s'essayaient à chanter les gloires du Seigneur. Ne nous l'apprend-il pas lui-même par un document qui est venu jusqu'à nous, rédigé tout entier de sa main ? Son nom est inscrit en toutes lettres sur une des stalles du vieux chœur où siégeait la petite maîtrise : et le jeune choriste se conformait ainsi à une

(1) Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince et Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis.

tradition écolière, qui était antérieure à la Révolution et qui lui a survécu, sans être toujours, pour les auteurs qui recourent à ce moyen de publicité sur les bancs d'église ou sur le mobilier scolaire, une garantie certaine d'immortalité ou de vocation ecclésiastique.

Lui, il avait la vocation !

Au sortir de la psalette, il dut pourtant, pendant cinq ans, travailler à la ferme de sa mère. Mais, à 16 ans, Dieu l'amena au Collège, en Sixième. A 16 ans, les enfants d'aujourd'hui se font une gloire d'avoir terminé leurs études. Je me permets de penser que, s'il manque quelque agrément aux fruits tardifs qui n'ont pas reçu dans leur fleur les premières caresses du soleil printanier, il y en a d'autres qui n'auront jamais la saveur de la maturité, pour n'être pas restés en contact assez prolongé avec le feuillage protecteur et la sève nourricière de la branche.

Jean Péron était de ceux qui savent regagner le temps perdu.

Cinq ans plus tard, quand Mgr de la Marche eut l'heureuse inspiration d'accroître le nombre des clercs de Léon envoyés par le diocèse à Paris pour y parfaire leur formation dans un de ces foyers de haut savoir que l'Eglise, éternelle amie de toutes les lumières, avait multipliés avant 89, et qu'elle a rétablis de nos jours, il fut un des privilégiés sur lesquels s'arrêta le regard de l'Evêque. Celui-ci n'eut qu'à se féliciter de son choix. Le jeune étudiant réalisa les espérances qu'on avait mises en lui.

Mais peu s'en fallut qu'il ne se séparât pour toujours de son diocèse d'origine. Il obtint en effet de son Evêque l'autorisation d'entrer dans la Compagnie de Saint-Sulpice, qui travaille, avec un succès qui ne s'est jamais démenti depuis trois siècles, à établir dans le clergé français les traditions les plus solides de science et de piété. A quel attrait particulier cédait-il ? Lui-même nous l'apprend dans une lettre écrite longtemps après à Mgr Dombideau, évêque de Quimper : « Je remercie tous les jours la divine Bonté d'avoir daigné se servir de moi pour cette œuvre que je mets de beaucoup au-dessus de l'apostolat. Car l'apôtre ne saurait durer longtemps. Avec lui finit son ministère. Mais peut-être Dieu me fera-t-il la grâce d'établir une succession d'apôtres qui ne finira qu'avec le monde. Cette idée, Monseigneur, me fit solliciter une place dans la Compagnie de Saint-Sulpice... »

Ce principe, qui ouvrait comme une perspective infinie devant le professeur déjà remarqué du Grand Séminaire de Nantes et du Grand Séminaire d'Autun, je le dédie à mon tour à mes chers collaborateurs, qui dans les paroisses, les collèges, les Séminaires, s'efforcent de préparer les jeunes gens aux Saints Ordres : ils se confèrent à eux-mêmes le privilège d'une paternité, plus sublime que l'autre et plus effective, dont ni le temps ni la mort ne peuvent limiter la fécondité et la durée. Je le dédie également aux personnes généreuses et désintéressées qui, ne pouvant entrer elles-mêmes dans le sanctuaire, procurent néanmoins à l'Eglise des prêtres, qui s'inspireront eux-mêmes des sacrifices dont ils sont les premiers à bénéficier et sauront transmettre à d'autres le flambeau de la vocation. Et ce principe réconfortant, je l'aurai moi-même sous les yeux, au moment où je conférerai à la jeunesse toute vive qui s'agenouillera devant moi au pied des autels, le sacrement qui assure, à travers les générations successives, la perpétuité du sacerdoce catholique.

Mgr de La Marche n'avait pas perdu de vue son prêtre émigré.

En administrateur soucieux d'utiliser toutes les valeurs et de mettre chacun à sa véritable place, il avait compris depuis longtemps le parti qu'il pouvait tirer d'une nature aussi riche. Il lui fit admettre, ainsi qu'à son supérieur général, M. Emery, — peut-être avec cette éloquence militaire qui était une des caractéristiques de ce prélat gentilhomme, — que la famille d'où l'on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sort jouit d'un droit de prééminence, et que les circonstances difficiles que traversait le diocèse de Léon réclamaient impérieusement son retour. Ce qui adoucit le sacrifice de M. Péron, c'est la pensée qu'il ne renonçait pas à son idéal. On lui demandait de marcher dans une voie nouvelle : en réalité, il s'avançait toujours vers le même but.

Le diocèse de Léon souffrait d'une crise alarmante. Le clergé ne se recrutait plus. En 1720, on y comptait 1.700 prêtres : en 1780, on n'en comptait plus que 400. Les épidémies décimaient le clergé comme les populations. Les familles étaient pauvres et se décourageaient. Pour remédier au mal, l'Evêque voulut avoir un Petit Séminaire à lui, où l'on formerait les jeunes clercs. La Providence lui vint en aide. A peine avait-il creusé les fondations de la future maison que la communauté de ville lui offrit, fonds et édifices, son propre collège, dont les affaires n'étaient pas très brillantes. Il accepte, refait ses plans, jette par terre l'établissement qu'on lui donne, le reconstruit à nouveau, en grande hâte et à grands frais. Le tout alla du mieux qu'il put. Le personnel enseignant sera gardé, chacun avec sa fonction et son titre. Le scholastique ou principal régent sera nommé selon les formes anciennes, car le Chapitre y tient. Mais le vrai Principal, administrateur en chef et responsable, sera ce prêtre de 37 ans, supérieur du Petit Séminaire, que l'Evêque a reconquis sur Saint-Sulpice, qui présidera le 1er Octobre 1788 à la rentrée solennelle, et qui verra la maison se remplir d'élèves. Voilà en quelques mots l'histoire de la première restauration de votre Collège.

Hélas ! cette ère de prospérité ne dura que l'espace d'un matin !

Nous sommes aux tristes lendemains de 89, et nous voyons se déchaîner une tempête dont la violence dépasse encore la soudaineté.

Quel brisement de cœur pour un prêtre, pour un supérieur de maison, de voir périr entre ses mains l'œuvre féconde et indispensable, à laquelle il vient de consacrer sa vie et qui donnait tant d'espérances ! Les spectacles lamentables que nous avons eus nous-mêmes sous les yeux il n'y a pas déjà si longtemps, n'étaient pas nécessaires pour nous faire concevoir les souffrances de M. Péron. Sans doute il va grandir dans l'épreuve ; mais les malheurs publics sont-ils donc la rançon de la vertu !

Vous ne voudriez pas que je félicite M. Péron d'avoir repoussé la Constitution civile du Clergé. Les prêtres du Léon, imitant leur Evêque, donnèrent avec ensemble cet exemple magnifique. Sur 400, 24 seulement embrassèrent le schisme.

Quant aux professeurs du Collège, lisez la réponse que fit en leur nom, le 6 Janvier 1792, le supérieur Péron. Dans aucune chaire, à aucune tribune française, la protestation sacerdotale ne fut plus nette et plus fière :

« Nous vous déclarons unanimement, Messieurs, que le serment qu'on exige de nous répugne et répugnera toujours à notre conscience. Nous sommes chrétiens, nous sommes prêtres, nous sommes instituteurs publics : les vœux que nous avons faits sur les fonts baptismaux, les engagements que nous avons solennellement pris au pied des autels, l'obligation particulière que nous impose la confiance dont le public nous honore, sont pour nous des titres sacrés dont nous nous glorifierons toujours. Nous ne les profanerons pas. Nous ne souillerons pas nos lèvres par un serment que la religion désavoue et repousse avec horreur. Tels sont en abrégé les motifs de notre refus. »

Les conséquences d'une telle attitude ne se font pas attendre. Le Collège avait déjà cessé d'être un bien d'Eglise. Maintenant il va être laïcisé. Mais on avait compté sans la résistance de l'esprit public. Les nouveaux professeurs ont beau faire du zèle. Les principes dont ils se parent, les costumes et les couleurs dont

ils s'affublent, encore moins les rivalités qui éclatent entre eux, ne relèvent pas leur prestige aux yeux de la catholique population. Tous les élèves s'en vont. Plutôt renoncer à ses études que de rester dans un Collège où l'on n'enseigne plus la vraie foi, où l'on ne fera plus de recrutement ecclésiastique que pour le culte constitutionnel. Le cœur se serre à la vue de ces braves enfants qui franchissent le seuil de la maison profanée. Que vont-ils devenir ? S'il est permis d'espérer des temps plus calmes, les retrouvera-t-on jamais ? Demeureront-ils dans la voie de leur vocation première ?

II. — La Révolution continue sa marche. Les événements se précipitent. Encore quelques mois, et les massacres de Septembre inaugureront le règne de la Terreur. Les prêtres fidèles sont proscrits. Pour eux, il n'y a plus que l'exil, la déportation, les chalands de la Loire, les pontons de Rochefort, la guillotine, la mort sous toutes les formes.

Que devient M. Péron pendant cet intervalle de 1792 à 1800 où la France fut plongée dans un horrible cauchemar ? « Nous avons vécu, » disaient quelques-uns au sortir de l'abominable tourmente. Et à une époque où l'on vit tomber tant de têtes, plus encore celles des innocents que celles des coupables, on pouvait, en effet, se regarder comme heureux d'avoir encore la sienne sur les épaules. Mais M. Péron avait une autre réponse à faire. Il ne s'était pas contenté de vivre : il avait vaillamment servi l'Eglise, et dans le plus dangereux de tous les postes.

Au moment de s'embarquer pour l'Angleterre, Mgr de la Marche, — saluons avec un respect profond, dans le frêle esquif d'où il voit fuir à l'horizon les côtes de France qu'il ne reverra jamais, le dernier évêque de Saint-Pol, déjà si grand avant son exil et que l'exil va grandir encore, — Mgr de la Marche, dis-je, donna au prêtre qu'il estimait entre tous, le gouvernement du Haut-Léon, pendant qu'il confiait l'administration du Bas-Léon à M. Henry, son condisciple.

Ces hautes fonctions sont délicates et toujours laborieuses : mais je ne puis songer sans frémir aux redoutables responsabilités de vicaires généraux dont l'Evêque réside en terre étrangère, et qui ne peuvent faire connaître leurs directives plus nécessaires que jamais, à des confrères obligés de se cacher comme des criminels, sans risquer des vies aussi précieuses et sans compromettre les intérêts les plus sacrés.

Communiquer avec le chef du diocèse exilé, le rendre présent d'esprit quand il est absent de corps, solliciter ses avis, et pour cela trouver des courriers fidèles, décidés à affronter les périls de la mer et les dangers plus grands de la police ; et une fois reçus les décisions doctrinales, les avis de prudence, les exhortations, voire les remontrances paternelles, les transmettre à tous les intéressés, sans faire connaître leurs retraites ; dans les heures d'accalmie, qui sont rares et de courte durée, se montrer en public et affirmer devant tous que la vraie autorité religieuse n'a pas abdiqué : et quand la persécution recommence, rentrer de nouveau sous terre : telle fut, pendant de longues années, la vie, la terrible vie de M. Péron et de M. Henry dont je ne veux pas séparer les noms vénérés, et qui furent, parmi tant de héros anonymes à qui va également notre hommage, les héros éponymes d'une épopée, qui, pour s'être accomplie dans les catacombes, n'est pas moins glorieuse que celles qui s'accomplissent dans la pleine lumière du soleil, aux applaudissements bruyants de la multitude.

C'est sur le littoral, dit-on, que M. Péron se cachait .Il était traqué. Il n'a jamais été pris. Visiblement, la Providence le protégeait. Comme Jésus à Nazareth, il passait au milieu de ses ennemis sans être aperçu : *per medium illorum ibat*. Et ce qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le gardait aussi, c'était ce bon peuple du Léon, fidèle observateur de la loi du secret, qui par ses prières et par ses larmes obtenait de Dieu qu'il conservât le représentant attitré de l'Evêque, le prêtre dévoué qui exposait sa vie chaque jour pour le salut de ses frères.

Aussi, lorsque le Consulat inaugura une ère de tolérance, que les catholiques respirèrent un peu plus à l'aise, que les prêtres fidèles commencèrent à se montrer, et que M. Péron prit ouvertement le gouvernement du diocèse, il apparut aux yeux de tous la tête nimbée d'une auréole comparable à celle du martyre. On accepte avec respect les « Agenda » où il indique à chacun ce qu'il faut faire ; on applique sans discussion les mesures qu'il décrète en vue des temps nouveaux, restreignant les pouvoirs qu'il avait bien fallu étendre « *persecutionis causâ* », réglant l'administration des sacrements dont le cérémonial n'avait pu être toujours fidèlement observé, préparant la réconciliation des pusillanimes, prêtres ou fidèles, qui s'étaient laissé entraîner au culte constitutionnel. Le prestige dont il jouit, la sympathie qu'il inspire, font de lui le prêtre le plus populaire du Léon.

C'est par un acte magistral qu'il couronna sa carrière de vicaire général.

Il n'est pas interdit aux confesseurs de la foi de recourir à la diplomatie.

Le nouveau Concordat conclu entre le Pape et le gouvernement français soumettait les catholiques du Léon à une douloureuse surprise. Il ne reconnaissait ni leur diocèse ni leur Evêque. Des deux régions de Cornouaille et de Léon, si semblables et si différentes, si unies et si distinctes, *facies non omnibus una, nec diversa tamen, qualem decet esse sororum,* il ne faisait qu'un seul et même diocèse dont il fixait le siège à Quimper. Pour tous, cette unification était un sacrifice. Pour quelques-uns, le sacrifice se doublait d'un cas de conscience. Auquel des deux Evêques fallait-il donc obéir, à celui qui « ne croyait pas qu'aucune puissance terrestre pût le dégager du lien canonique qui l'unissait à son diocèse », ou à Mgr André, le nouvel évêque concordataire, qui tenait ses pouvoirs du Saint-Siège ? M. Péron n'hésita pas une minute. Les liens les plus forts l'attachaient à Mgr de la Marche, il le respectait, il le vénérait, il l'aimait ! Lui-même se sentait personnellement atteint par une mesure qui le rattache à un diocèse différent de celui auquel il appartient par toutes les fibres de son être. Mais en lui la Foi parle plus haut que le sentiment. La raison aussi du reste. Il accepte le nouvel état de choses, dût son cœur en souffrir. Son exemple est décisif. Et pour faire tomber toute velléité de résistance chez ceux qui auraient été tentés d'aller prendre le mot d'ordre à Londres plutôt qu'à Quimper, il réussit à obtenir de Mgr de la Marche la délégation spéciale de régir l'ancien diocèse de Léon pour Mgr André : et celui-ci, qui n'en avait nullement besoin, grâce à cette fiction juridique, devenait, même aux yeux des derniers récalcitrants, le chef légitime auquel tous devaient l'obéissance.

Ce coup de maître une fois accompli, M. Péron rentre dans le rang, à la place la plus modeste. L'ancien vicaire général n'est plus qu'un prêtre auxiliaire, au service de M. le Curé de la cathédrale de Saint-Pol, pour dire la messe et pour entendre les confessions.

III. — Le repos sera court. En présence de tant de ruines accumulées par dix ans de révolutions, comment pourrait-on rester les bras croisés, quand on n'a que 51 ans, qu'on est prêtre, et qu'on s'appelle Jean Péron ? Et du reste, l'œuvre qui a eu les prémices de son apostolat ne sollicite-t-elle pas de nouveau son âme impatiente d'agir ?

La crise du recrutement ecclésiastique est plus aiguë qu'elle

ne l'a jamais été. Quand on a placé tous les prêtres dont on dispose, soixante paroisses du diocèse restent encore sans pasteur. Comment combler ces vides et ceux qui ne manqueront pas de se produire à brève échéance ? Il y a bien un Grand Séminaire à Quimper. Mais ce Séminaire lui-même, comment le remplir ? Que sont devenus les grands clercs dont la Révolution a interrompu si brutalement les études ? Et, si l'on réussit à les découvrir, dans quel état retrouvera-t-on ces enfants, séparés si longtemps de leurs maîtres et de leurs condisciples, condamnés à un isolement fatal, dans un monde bouleversé ? Qui saura réveiller ces énergies assoupies, redresser ces volontés défaillantes, rallumer tous ces flambeaux ?

Les Lazaristes, qui dirigeaient autrefois le Grand Séminaire de Saint-Pol, sont partis pour ne plus revenir. Mieux que d'autres ils eussent pu mener à bien cette œuvre délicate. Qui les suppléera ? M. Péron. Armé de la bénédiction de son Evêque, il se met en campagne, capitaine de recrutement pour la plus nécessaire des armées. Il recueille du premier coup 19 ordinands, anciens étudiants, mûris dans les travaux de la campagne, des bureaux, des petites écoles, et il les instruit sommairement pour les préparer aux Ordres.

Une autre œuvre le passionne encore plus : la renaissance du Petit Séminaire. Il inspire à la municipalité la pensée de rétablir l'ancien Collège.

Devant un tel zèle, deux Evêques l'un après l'autre, Mgr André et Mgr Dombideau, veulent le nommer supérieur du Grand Séminaire de Quimper.

C'est un émouvant dialogue qui s'engage entre Mgr Dombideau et M. Péron, soit dans leurs lettres, soit dans leur rencontre à Quimper.

« Je veux vous avoir près de moi, dit l'Evêque : acceptez d'être le supérieur de mon Séminaire. » — « Non, Monseigneur, avant le Grand Séminaire, il faut des Collèges. Sinon on bâtit sans espérance, sans fondation. Les Collèges doivent passer d'abord. Il vous en faudrait deux bons : l'un rapproché de vous pour la Cornouaille, l'autre dans le Léon, qui est sans contredit la région la plus féconde en ecclésiastiques et la plus propre à repeupler le sanctuaire. » L'Evêque alors tournait aimablement la difficulté. « Vos raisons ne me convainquent pas. Mais nous pouvons nous accommoder. Je vous maintiens dans votre titre de supérieur du Grand Séminaire. Vous serez en même temps chanoine titulaire. Mais je vous exempte momentanément de l'obligation de la résidence. Occupez-vous de votre cher Collège. » M. Péron s'éloigna, sans le moindre regret, de la ville de Quimper, où il laissait tant de places vides, et il reprit, l'espérance chantant dans son cœur, le chemin de l'ancienne capitale du Léon.

Il sera l'ouvrier de la seconde restauration du Collège, comme il l'avait été de la première. Son activité se multiplie avec les besoins. Il tient tous les services dans sa main, constructions, finances, administration, enseignement, formation spirituelle. Il mène de front toutes les questions, et chaque année marque une étape nouvelle dans la voie du progrès.

Il faut d'abord résoudre la question préalable, obtenir la licence d'ouvrir. Or, le nouveau régime n'accorde de libertés qu'au compte-gouttes. M. Péron fait agir les personnages influents, entre autres l'hôte récemment installé dans l'ancien évêché, le sénateur Cornudet : et l'Empereur finit par signer le décret d'autorisation, de son quartier général de Saint-Polden, entre deux victoires.

Il s'agit maintenant de mettre en état le Collège, aménagé d'abord en caserne, puis transformé en hôpital, et qu'il fallait réadapter à sa destination nouvelle. L'heure est venue de préparer aussi des bourses en faveur des familles pauvres où se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recruteront beaucoup d'élèves, la Révolution n'ayant pas enrichi la population. Où trouver les ressources indispensables ?

M. Péron n'hésite pas à se faire quêteur.

Il se tourne vers l'Evêque exilé, dont les regards sont toujours fixés sur sa Bretagne, et l'Evêque mourant lui adresse une aumône princière. Voyez quel était le cœur de ces Evêques d'ancien régime !

Il s'abouche avec l'Administration civile : et celle-ci, pour se débarrasser intelligemment d'un bien d'Eglise mal acquis, met à sa disposition l'ancien couvent des Minimes, dont la charpente et les pierres, à la voix de l'enchanteur, s'en iront, les unes après les autres, prendre place dans les édifices du Collège refait et agrandi et dans la chapelle du Creisker, qui sera la chapelle du Collège.

Il tend la main enfin aux prêtres et à la population. L'aumône la plus bénie de Dieu n'est-elle pas celle que le pauvre fait à un plus pauvre que lui ? On a gardé longtemps, dans le pays du Léon, le souvenir de l'infatigable quêteur, qui s'en allait, de maison en maison, de rue en rue, de paroisse en paroisse, de presbytère en presbytère, toujours à pied et toujours le parapluie en main ou sous le bras. Le parapluie devint bien vite légendaire. On en souriait. On en plaisantait. Quelques-uns en redoutaient les approches. Mais devant lui les bourses s'ouvraient toutes grandes. Et n'est-il pas regrettable que, dans un pays où le chant naît spontanément sur les lèvres, dont la langue harmonieuse, accentuée et sonore, se prête à tous les jeux de la pensée, il ne se soit pas trouvé un poète pour célébrer, avec une verve joyeuse, cet objet inoffensif, que rien ne distingue des plus vulgaires, devenu, dans une campagne héroïque, le compagnon inséparable du prêtre mendiant, et symbolisant aux regards sympathiques des fidèles un appel à la charité aussi désintéressé qu'irrésistible ?

Le Collège s'ouvrit enfin le 3 Novembre 1806, avec 140 élèves. La rentrée ne manquait pas de pittoresque. Deux élèves de Septième avaient 20 ans. Un élève de Troisième en avait 30. La rentrée d'Octobre 1807 comptait déjà 250 élèves. Les classes montaient avec rapidité. On brûlait quelque peu les étapes. En 1808, il y avait dix élèves en Seconde. Un an après, le Collège était une maison de plein exercice.

D'accord avec son Evêque, le supérieur fit des démarches pour qu'elle devînt officiellement Ecole secondaire ecclésiastique. Ce titre, qui équivalait sous l'Empire à celui de Petit Séminaire, aurait eu pour effet de la rendre plus indépendante de l'Université impériale. La demande fut rejetée. Le recrutement clérical ne souffrit pas de ce refus. Les quatre cinquièmes des élèves entraient au Grand Séminaire.

Pour mieux affirmer le caractère spécial de son établissement, il prit même une mesure dont l'opportunité a été diversement appréciée dans les diocèses de France. Il pria l'Evêque de vouloir bien donner la tonsure et le droit de porter la soutane à certains élèves choisis parmi les plus grands, afin, disait-il, d'avoir un « petit clergé » pour les cérémonies. Je me hâte de dire que l'expérience ne se renouvela pas. L'Evêque trouva les tonsurés à son goût et leur donna entrée immédiatement dans son Séminaire. Le supérieur n'y revint plus.

Plus tard, il achètera de ses deniers et remettra entre les mains de l'Evêque la maison de Kéroulas. Ce sera un pensionnat spécialement réservé aux élèves qui se destinent au sacerdoce. Séparés de ceux de leurs condisciples qui se préparent aux carrières civiles, ils recevront, dans cet asile favorable, les soins particuliers que réclame leur vocation.

Et quand, le 29 Août 1827, affaibli par l'âge, torturé par les infirmités, épuisé par les soucis qu'impose la formation de la

jeunesse au terrible lendemain des Révolutions, il meurt, à l'âge de 76 ans, les armes à la main, sur le champ de bataille qu'il s'était choisi, ce ne sera qu'après avoir donné une dernière preuve d'attachement à la Maison bien aimée dont il a été l'âme et la vie pendant vingt-deux ans, en faisant inscrire dans son testament une clause en faveur des élèves les moins fortunés, — fidèle jusqu'au dernier moment au programme de prêtre éducateur qu'il s'était tracé : « repeupler le sanctuaire ». Prêtres de Quimper et de Léon, c'est une tradition que vous n'avez pas laissé se perdre.

Comment ne pas se rappeler ici le souvenir d'un autre prêtre éducateur dont la destinée ressemble un peu à celle que j'achève de décrire. Il vient à peine de nous quitter pour aller voir Dieu. Je l'ai intimement connu. Je l'ai particulièrement aimé. Son nom est sur les lèvres de tous les prêtres qui m'entourent. En lui se personnifiait le Grand Séminaire comme en M. Péron le Collège de Saint-Pol. Après qu'il eût été investi de plus hautes fonctions, nous appelions toujours M. Gadon Monsieur le Supérieur, comme M. Péron s'appelait simplement Monsieur le Principal. Ce nom ne les rapetissait pas. Il grandissait à la mesure de leur taille et de leur rôle. Celui-ci restaurait sa maison encore jeune après le passage de locataires indésirables. Celui-là transportait la sienne là où il trouvait un abri pour la recevoir. Ah ! les admirables prêtres ! Ah ! les deux bons ouvriers, de la Cornouaille et du Léon, travaillant, chacun suivant sa méthode et suivant sa mesure de grâce, mais avec un égal dévouement, à la grande cause commune, et jalonnant l'histoire de notre diocèse, d'œuvres fécondes dont nous bénéficions encore, de magnifiques exemples dont s'inspireraient les générations qui viendront après nous !

La vie des héros se suffit à elle-même, et je n'ajouterai rien aux faits évocateurs qui se sont déroulés sous vos regards. Du reste, l'œuvre de M. Péron est ici, devant vous, transplantée, grâce à vos sacrifices, dans un nouveau domaine, mais plus vivante et plus prospère que jamais. Elle est plus éloquente que tous les discours.

De toutes les institutions disparues qu'il rêvait parfois de restituer à sa ville natale, évêché, Chapitre, Grand Séminaire, maisons d'éducation et couvents silencieux ; de cette prodigieuse accumulation de monuments grandioses et de richesses qui faisaient de l'antique forteresse romaine, de l'antique minihy de Paul Aurélien, la ville sainte du Léon, dont la foi ardente et profonde montait vers le ciel avec la hardiesse de son clocher sans rival, une cité de rêve baignant dans une atmosphère surnaturelle, la perle mystique de la Bretagne ; de cet ensemble harmonieux de grâce et de beauté qui avait ébloui son regard d'étudiant et de jeune prêtre, — il n'a pu rétablir que le Collège. Mais je ne suis pas éloigné de croire qu'à lui allaient ses sympathies les plus profondes : et c'est à lui qu'il a donné « Tout son génie et tout son cœur ».

L'œuvre n'a pas trompé les espérances de l'ouvrier.

Voilà plus de cent vingt ans que le foyer allumé par sa main ne cesse de rayonner sur la contrée. Du Collège de Saint-Pol sont sorties de nombreuses générations de jeunes gens qui ont fait honneur à l'Eglise et au Pays : des écrivains comme Souvestre, des artistes comme Yan d'Argent, des officiers supérieurs, des magistrats, des fonctionnaires, des évêques illustres, les Poulpiquet, les Graveran, les de Léséleuc, des missionnaires pour toutes les parties du monde, et surtout d'innombrables prêtres qui ont évangélisé, qui évangélisent encore les paroisses de la Cornouaille et du Léon.

Voilà pourquoi l'Evêque de Quimper ne pouvait être absent de cette manifestation.

Comme Mgr Graveran, présidant le 29 Août 1841 à la transla-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion des restes mortels de M. Péron dans la chapelle du Creisker, je m'associe à vous pour déposer un nouvel hommage sur sa tombe, et je désire même que cet hommage soit plus complet que celui qu'on lui rendit, il y a quatre-vingt-six ans. L'épitaphe laudative qui fut gravée sur le monument exprime la reconnaissance des anciens élèves pour le prêtre pieux, très bon, vénérable, qui dirigea les études au Collège de Léon et qui les restaura après l'orage révolutionnaire. A leur acte de reconnaissance j'ajouterais celui du diocèse tout entier :

DOMINO JOANNI PÉRON,
IN COLLEGIO LEONENSI STUDIORUM MODERATORI,
OB PROCELLAS PUBLICAS INTERRUPTORUM RESTAURATORI,
PIO, OPTIMO, REVERENDO,
DIŒCESIS CORISOPITENSIS ET LEONENSIS
MEMOR ET GRATIA.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XIIe Dimanche après la Pentecôte, 28 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi : à 8 heures, réunion à la chapelle des Mères Chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme, communion le lendemain à 7 heures.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes seuls.

Samedi : confession des garçons du catéchisme, communion le lendemain, à la messe de 7 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *12e dimanche après la Pentecôte, 28 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, sermon de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et Mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes, qui ont déjà communié; — messe de communion, *jeudi*, 8 heures.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'Autel du Sacré-Cœur et réunion des bretons ; à 7 heures, réunion des dames, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 heures à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pêcheurs.

Le commandant Vannier, chevalier de Saint-Grégoire. — Jeudi 18 Août, Monseigneur, qu'accompagnaient M. le vicaire général Cogneau et MM. les chanoines Le Roy, Cornou et Le Goasguen, s'est rendu à Kervern, en Pouldavid, pour remettre à M. le commandant Vannier, président de la Ligue diocésaine d'action et de défense catholique, l'insigne de sa nouvelle dignité de chevalier de Saint-Grégoire le Grand. Cette décoration pontificale lui ayant été attribuée à titre militaire, le commandant avait revêtu l'uniforme.

La cérémonie, toute simple, se fit devant la porte ogivale du manoir en présence de Mme Vannier et de ses enfants, du frère du décoré l'abbé Vannier, de M. et Mme P. Belbéoc'h et leur famille, de quelques amis dont le P. Fouet, professeur à l'Institut catholique de Paris, M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, M. du Fretay, conseiller général, maire de Ploaré, Nicol, inspecteur des Ecoles libres, et du personnel de la maison. Après lecture de la lettre élogieuse par laquelle Sa Sainteté Pie XI confère au commandant le grade de chevalier dans l'ordre de Saint-Grégoire, M. le vicaire général Cogneau épingla la décoration pontificale auprès de la Croix de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre dont s'orne pour faits de guerre la poitrine de M. Vannier. Monseigneur prononça ensuite la délicate allocution suivante :

Je viens décorer un Lorrain naturalisé Breton. Ses deux familles prendront part à ma joie. La présence ici des membres de la commission permanente de notre Ligue de Défense et d'Action religieuse montre que le diocèse tout entier s'associe à l'acte que je viens accomplir au nom du Souverain Pontife.

Le Pape ne donne la croix de Saint-Grégoire qu'aux serviteurs éminents de la cause catholique.

Il la donne, tantôt au titre civil, tantôt au titre militaire. C'est au titre militaire, mon cher Commandant, que vous êtes nommé chevalier de Saint-Grégoire. Le Pape veut honorer ainsi le courage chrétien dont vous avez fait preuve dans la dernière guerre.

Il sait d'ailleurs que les bons défenseurs de la Patrie, quand ils sont des catholiques convaincus, sont facilement aussi les défenseurs les plus dévoués et les plus désintéressés de l'Eglise et de ses libertés.

La croisade entreprise en France par la Fédération Nationale, sous la présidence d'un général illustre, qui marche en plein accord avec les chefs de l'Eglise de France, n'a pas d'autre but que de nous faire rendre la pleine liberté religieuse dont nous sommes injustement privés.

Notre Association est composée de catholiques conscients qui veulent être toujours attentifs à revendiquer leurs droits et toujours exacts à remplir leurs devoirs (1), toujours prêts à réclamer contre l'injustice et toujours décidés à défendre l'ordre, toujours en mouvement et toujours calmes.

A l'appel de votre Evêque, vous vous êtes entièrement dévoué à cette grande cause. Il vous a dit : « Soyez le guide et l'animateur des catholiques militants du diocèse ». Vous avez répondu : « Présent ! » Pour communiquer votre ardeur à toutes les régions de Cornouaille, de Léon, de Trégnier, on vous a vu, je serais tenté de dire, partout à la fois, éclairant les esprits, fortifiant les cœurs, éveillant les endormis, instruisant les jeunes, entraînant les hommes mûrs, organisant, recrutant, propageant, et pour cela, parlant, avec cette chaleur et ce sens pratique qui portent l'élo-

(1) P. VENTURA : *Oraison funèbre d'O 'Connel.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quence populaire à la hauteur de l'art classique, et qui, selon l'expression du maréchal Lyautey, font que la parole et l'action se confondent.

C'est que l'âme bretonne et l'âme lorraine vivent en vous de la même foi, cette foi qui préside si délicatement à votre foyer comme à votre exploitation agricole, et dont la décoration pontificale que je vous apporte sera le reflet réconfortant sur votre poitrine de soldat.

Puis les trois aînées des quatre petites filles du commandant vinrent avec des gestes gracieux et en termes charmants remercier Sa Grandeur de l'honneur qu'Elle venait de faire à leur papa et du plaisir qu'Elle faisait à elles-mêmes et à leur bonne maman.

Au déjeuner qui réunit ensuite les invités autour de Mme Vannier, le nouveau chevalier remercia à son tour l'Evêque et l'assura de son entier dévouement pour la cause de l'action et de la défense catholique dans le diocèse. Cette délicieuse fête de famille se terminait vers quatre heures, laissant à tous la plus agréable impression.

La Ligue d'Action Catholique. — Nous attendons : 1° le paiement des cotisations en retard ; 2° le paiement du bulletin *Credo* de certaines paroisses ; 3° la réponse à l'enquête de la F. N. C. ; 4° le chiffre approximatif des hommes qui, de chaque paroisse, viendront à notre réunion du 25 Septembre à Quimper ; 5° la commande du tract-programme pour chaque paroisse.

L'attention des paroisses a été attirée par l'autorité diocésaine sur l'importance de ce tract qui devrait être remis dans toutes les maisons, celles des adversaires comme celles des amis.

Trente-trois paroisses ont déjà demandé plus de 7.300 tracts. A ce taux, si les autres paroisses veulent bien suivre, avec le même empressement les consignes données, c'est 70.000 tracts au moins qui seront distribués dans le diocèse à l'occasion de notre réunion du 25 Septembre.

Il ne faudrait pas qu'un seul comité paroissial se désintéresse de cet effort de propagande. Veuillez nous renseigner au plus tôt, afin que nous puissions fixer le chiffre du tirage.

Hâtons-nous. — Nous rappelons qu'un deuxième tirage du nouveau livre de M. le chanoine Cornou, *Dans la Mêlée laïque*, sera fait incessamment. Il sera, comme le premier, assez strictement limité aux demandes.

Nous faisant l'écho des paroles de Monseigneur à la troisième retraite ecclésiastique, nous répétons que ce volume peut rendre les plus grands services aux hommes de nos groupes catholiques et aux jeunes gens de nos Cercles d'études et de nos Patronages qui, tous, sentent le besoin d'être armés pour la défense de leur foi et de l'ordre social, combattus à outrance par les propagandistes des idées laïques et révolutionnaires.

Un vicaire d'un doyenné cornouaillais qui en avait demandé 100 exemplaires les a tous immédiatement placés à la réunion des

chefs de quartiers qui s'est tenue dimanche. Voilà du bon travail et qui continuera longtemps à produire des fruits.

L'exemple est à imiter dans la limite de possibilités des paroisses. Adresser les commandes à l'auteur, 3, place Saint-Mathieu, Quimper. Les recouvrements se feront par l'administration de la Presse Libérale à Brest. 4 fr. 50 le volume, port en plus.

Lesneven. — **Retraite.** — La retraite bretonne des Tertiaires commencera le 11 Septembre, au lieu du 18, comme l'annoncent les tableaux.

Le Folgoat. — **Le Pardon.** — Le grand Pardon de Notre-Dame du Folgoat aura lieu le jeudi 8 Septembre prochain, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Mercredi 7. — A 6 heures et 7 heures, messes basses ; à 10 heures, grand'messe ; à 16 heures, vêpres ; à 21 heures, procession aux flambeaux ; heure sainte prêchée par M. Conseil, aumônier du Cours normal du Folgoat.

Jeudi 8. — De minuit à 9 heures, messe à chaque heure. La nuit et la matinée, des confesseurs nombreux seront à la disposition des pèlerins. A partir de 9 heures, réception des processions ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre de la cathédrale de Quimper. Sermon breton par M. le chanoine Uguen, supérieur du petit séminaire de Pont-Croix. — A 13 heures, chapelet, explication des mystères du Rosaire par M. Madec, aumônier à Kérinou ; à 14 h. 1/2, procession générale. Vêpres, allocution française par Mgr l'Evêque.

L'an dernier, trente et une paroisses, avec leurs croix et bannières, prirent part à la grande procession du Pardon. A ces trente et une paroisses viendront, cette année, s'ajouter celles de Saint-Divy, Milizac, Lannilis, Landéda, et peut-être Plouguerneau, dont les veilles et riches enseignes rehausseront grandement l'éclat de la fête.

L'excellente musique du patronage de Lesneven prêtera son concours à la fête toute la journée du jeudi.

Indulgence plénière les deux jours du Pardon aux conditions ordinaires.

Cantique breton pour les mariages. — On se plaint quelquefois que les messes de mariage sont vides ou gâtées par des exécutions plus ou moins musicales et souvent profanes. Voici un cantique breton, *An eured kristen*, fait spécialement pour ces cérémonies. L'auteur, le P. Barnabé, est connu par la facilité avec laquelle il tourne le vers breton. Son cantique se donne franco à 5 fr. 50 le cent. S'adresser au P. Théodore Roussel, 28, avenue de la Marne, Lorient, c./c. 48 26 Nantes.

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

FONDÉE EN 1830 — SIÈGE SOCIAL : 2, *Rue Pillet-Will, PARIS*

Assurances en cas de Décès - Mixtes

Assurances Familiales

Assurances d'Education et de Dot

CONSTITUTIONS de RETRAITES

Capitaux assurés en cours :

1 milliard 733 millions

Le plus important Portefeuille d'Assurances de toutes les Compagnies françaises.

RENTES VIAGÈRES

aux conditions les plus avantageuses.

Lorsque vient l'âge de la retraite, l'augmentation du revenu par la rente viagère est le REMÈDE LE PLUS EFFICACE A LA CHERTÉ DE LA VIE

***Rentes viagères en cours :* 41 millions**

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux, et notamment à :

BREST	M. BÉRARD, 2, rue d'Aiguillon ;
—	M. MER, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graverin ;
MORLAIX.....	M. KEROUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLÉ.....	M. DEROSVILLE, 6, rue de Quimper ;
QUIMPER	M. KERLOCH, 2, place Terre-au-Duc

42e ANNÉE. Vendredi 2 Septembre 1927. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Septembre. — 13e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A vêpres, mémoire du suivant.
Lundi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mardi, 6. — De la férie. Vert.
Mercredi, 7. — De la férie. Vert.
Jeudi, 8. — Nativité de la Sainte Vierge. Double de 2e classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 9. — S. Gorgon, martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 11. — 14e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Augustines de Pont-l'Abbé	du 4 au 8 Septembre.
Daoulas.....	du 9 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. L'Action Française. — Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a condamné le livre « l'Action Française et le Vatican. »

Le principal considérant de la condamnation est le suivant :

« Considérant que le livre : *les Pièces d'un procès. L'« Action Française » et le Vatican*, préface de Charles Maurras et de Léon Daudet, édité à Paris, reproduit entre autres documents : 1° l'article *Non possumus*, publié dans l'*Action Française* du 21 Décembre 1926 ; 2° d'autres articles parus dans le même journal, après sa mise à l'*Index* par le décret du Saint-Office du 29 Décembre 1926 ; 3° un discours prononcé au 13e Congrès d'Action Française, où la résistance au Saint-Père est nettement encouragée ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Que la préface et la conclusion de ce volume rééditent, en les aggravant, des accusations et des insinuations calomnieuses dirigées contre le Saint-Siège ;

» Qu'un tel livre est de nature non pas à éclairer, mais à égarer d'avantage l'opinion ;

» Vu le canon 1.395, § 1er, qui accorde aux évêques le droit et le devoir de prohiber, pour une juste cause, la lecture de certains livres :

» Avons décrété et décrétons ce que suit :

» *Art. 1er.* — Le volume intitulé : *les Pièces d'un procès. L'« Action Française » et le Vatican*, préface de Charles Maurras et de Léon Daudet, est et demeure condamné dans notre diocèse ;

» *Art. 2.* — Nous interdisons à nos diocésains, sous peine de péché grave, de l'acheter, de le lire et de le conserver.

» Fait à Paris, le 16 Août 1927.

» † Louis, card. DUBOIS,
Archevêque de Paris. »

Nous formulons, pour le diocèse de Quimper, la même condamnation, et Nous la promulguons par le présent acte.

Quimper, 29 Août 1927, † ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Le Jacq, recteur de Lanrivoaré, décédé le 25 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIIIe Dimanche après la Pentecôte, 4 Septembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mardi : à 7 h. 1/2, messe pour la Ligue Patriotique des Françaises.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi, fête de la Nativité de la Sainte Vierge : offices comme le dimanche.

Vendredi : confession des petits enfants.

Dimanche 11 : réunion des Enfants de Marie.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *13e dimanche après la Pentecôte, 4 Septembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 h., vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et Mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Jeudi, fête de la Nativité de la B. V. Marie : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale du mois de Septembre :* La restauration du principe d'autorité. — Avec raison, on se plaint que presque personne aujourd'hui ne veut obéir. La crise atteint la famille, l'atelier et tout l'ensemble de la société. Pourquoi ? Parce qu'on ne veut pas se contraindre, parce qu'on ne veut pas se plier à l'avis d'un autre, parce que surtout on a perdu le sens de l'autorité qui, dans le chef légitime, nous fait voir Dieu même de qui descend toute autorité. On peut toujours discuter la pensée ou l'ordre d'un homme ; on doit toujours se soumettre à Dieu.

Résolution apostolique : Chaque fois que j'ai un ordre à donner, me souvenir que je le fais au nom de Dieu : l'autorité est ruinée autant par les mauvais chefs par l'insubordination des inférieurs.

Un bréviaire, perdu au Folgoat le 24 Avril, jour de la grande manifestation, a été remis au presbytère. Son propriétaire l'y trouvera.

Rumengol. — **Pardon du 8 Septembre.** — *Programme.* — Messes à 7, 8, 9, 10 heures (heures légales). Des confesseurs se tiendront, toute la matinée, à la disposition des pèlerins. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

A 11 heures, grand'messe chantée par M. Combot, directeur d'école à l'Ile de Batz ; sermon par M. Gouriou, directeur d'école à Crozon. A 3 heures, vêpres, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot.** — *Ce pardon sera célébré le dimanche 11 Septembre.*

Le samedi 10 : à 4 heures premières vêpres. Avant et après les vêpres jusqu'à 6 heures des confesseurs seront à la disposition des pélerins.

Le dimanche 11 : messes à 5 h. 30, 6, 7, 8 et 9 heures (heure légale) ; à 10 h. 30, grand'messe chantée par M. le chanoine Guéguen, sermon par M. Suignard, vicaire de Saint-Corentin. A 3 heures vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée, aux conditions ordinaires, par les pèlerins de Kerdévot.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — Le samedi 10 Septembre, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Dimanche 11, messes basses à 6, 7 et 8 heures. A 10 heures 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Le Louët, supérieur de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Ecole Saint-Yves à Quimper ; sermon par M. Le Pemp, professeur à l'Institution Saint-Vincent de Paul à Pont-Croix. A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

MORLAIX. — **Pardon de la Salette** *(18 et 19 Septembre)*. — Le Pardon de la Salette aura lieu le lundi 19 Septembre, jour anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge sur une montagne des Alpes. Il sera présidé cette année par deux Pères de la Salette, originaires du diocèse de Quimper, l'un de Morlaix, l'autre de Plounéour-Trez.

Dimanche 18 Septembre, à 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix. Heure d'adoration, Chapelet, vêpres et sermon, sur l'esplanade. Salut du Saint-Sacrement. *Te Deum*.

Lundi 19 Septembre, confessions à partir de 4 heures du matin. Première messe à 4 heures. Les autres messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle chantée par le P. Prigent, sermon breton par le P. Provost. — A 2 heures, adoration, chapelet, cantiques. Vêpres solennelles, instruction française par le P. Prigent. Bénédiction du Saint-Sacrement. *Te Deum*.

N. B. — Les personnes qui désireront communier à la messe de 4 heures, voudront bien se confesser dans leurs paroisses.

Pendant l'octave, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires, en visitant la chapelle de N.-D. de la Salette.

Les pèlerins pourront, le lundi 19 Septembre prendre leur petit déjeuner et leur repas de midi, à la Maison de Retraites de la Salette.

Prière à MM. les Curés et Recteurs d'engager fortement leurs paroissiens à venir nombreux à ce Pardon supplier la Vierge en pleurs, réconciliatrice des pécheurs, de secourir leurs familles, et offrir aussi à Dieu leurs peines et leurs prières comme réparation des outrages qui lui sont faits si fréquemment dans notre cher pays de France.

Le **Bleun-Brug** aura sa 17e session cette année à Morlaix, les 12, 14 et 15 Septembre.

Le 15, *à Saint-Mathieu de Morlaix*, messe à 8 heures, avec sermon de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre.

Le programme détaillé, donné par Feiz ha breiz, comprend des sujets de la plus haute importance pour l'avenir de la langue bretonne.

Nous remarquons spécialement le sujet suivant, que traitera *M. le chanoine Grill, Inspecteur des Ecoles libres :* COMMENT FAIRE DE NOS ENFANTS DES BRETONS SOLIDES, PAR NOS ÉCOLES.

La Ligue d'Action Catholique. — Les Unions paroissiales du diocèse, et en particulier celles du Sud-Finistère, ont été invitées à déléguer à Quimper un nombre aussi important que possible de leurs adhérents pour notre réunion du 25 Septembre.

Les renseignements que nous avons déjà obtenus nous font prévoir que cette réunion donnera à tous pleine satisfaction. Le nombre indiqué par plusieurs comités paroissiaux nous donne déjà un chiffre respectable.

Les réunions se tiendront dans la cour principale du Likès.

Nous prions les membres de notre Union Catholique d'assister à la messe dans leur paroisse avant leur départ ; cependant, ceux qui nous arriveront dès le matin pourront trouver à 11 h. 1/2 des messes à la Cathédrale, à l'église Saint-Mathieu et à la chapelle du Likès.

Ceux qui arriveront à Quimper dès le matin sont convoqués à une première réunion où l'on examinera l'organisation de l'Action Catholique dans le diocèse et la façon dont nous devrons conduire notre campagne de propagande pendant l'hiver prochain. Cette première réunion se tiendra au Likès, à 10 heures.

A 1 h. 1/2, rassemblement à la Cathédrale, chant du *Credo*, puis départ pour le Likès, où la réunion se tiendra à 2 heures.

N'oublions pas que cette assemblée sera le prélude de toute une série de réunions et de conférences. Il est donc très important que toutes nos Unions paroissiales du moins celles du Sud-Finistère soient représentées à Quimper, le 25 Septembre.

Les tracts-programmes nous ont été demandés par une centaine de paroisses. Nous arrivons déjà au chiffre imposant de 18.000 tracts.

Grâce aux indications données, nous pouvons fixer le prix du tract, pris en quantité à 0 fr. 20 au lieu de 0 fr. 25. L'exemplaire sera marqué 0 fr. 25 au lieu de 0 fr. 30.

Notre tirage ne dépassera pas le nombre d'exemplaires demandés. Que les paroisses retardataires se hâtent donc.

Les fêtes de Lambader *(20-21 Août)*.— Ceux qui connaissent de longue date le remarquable talent d'organisateur de M. l'abbé Le Roux n'ont pas été surpris du succès des fêtes célébrées le 20 et le 21 Août, à Lambader, pour le cinquantenaire de la chapelle et de son beau clocher.

Ce succès est dû à une préparation des plus minutieuses, au souci scrupuleux de ne rien laisser au hasard de ce que l'on pouvait prévoir, aussi bien des cérémonies religieuses que des moindres détails de l'ordre matériel. Il faut dire que les habitants de Plouvorn y ont contribué pour leurs moyens. Invités par leur Recteur et leur Maire à pavoiser leurs maisons et à décorer les rues ou les routes qui mènent du bourg au village, ils ont multiplié les drapeaux, les guirlandes de feuillages et de fleurs naturelles ou artificielles. Et malgré la pluie et la tempête qui menaçaient de tout emporter à vau-l'eau, cette ornementation avait de l'allure,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même encore le dimanche lorsque la foule affluait sous un ciel lourd et bas, dans ce paysage si original, si breton, si « virginal » pour employer la jolie expression dont Mgr de Guébriant devait user heureusement dans son toast du banquet.

Il n'a donc pas tenu à M. le Recteur de Plouvorn que ces fêtes fussent parfaitement belles. Mais le temps qui désolait nos campagnes et compromettait les moissons, pouvait faire reculer nombre de pèlerins. Leur tenacité et leur piété ont eu raison de ces menaces : plusieurs milliers de fidèles assistaient à la grand'messe du dimanche ; d'autres milliers sont venus s'y ajouter le soir et se masser dans l'immense « parc » où l'autel était dressé.

Ce champ qui descend en pente douce sur la chapelle isolée derrière son bois de hêtres, était tout indiqué, par sa situation et ses proportions pour contenir la foule, les mâts décorés de longs oriflammes aux couleurs variées dessinaient du Nord au Sud une grande nef d'où surgissait au centre l'installation des hauts parleurs, et dont les bas-côtés avaient été aménagés pour recevoir, chacune à sa place, les processions des paroisses. C'est là, sur une estrade dressée tout en bas du terrain, que se déroulèrent les cérémonies du dimanche.

Elles avaient été précédées la veille, à la chapelle remise à neuf par un judicieux nettoyage et ornée avec goût, par des fêtes qui, pour être moins solennelles, n'en furent pas moins pieuses : le nombre considérable des communions qui y furent distribuées l'atteste suffisamment. A dix heures et demie, M. Tanguy, recteur de Bénodet, chantait la messe, assisté de MM. Quéré, recteur de Dinéault et Kerdilès, recteur de Pouldavid, tous trois enfants de Plouvorn.

M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution Notre-Dame du Créisker, donna le sermon ; et commentant l'invocation *Mater misericordiæ o. p. n.*, montra, dans un langage d'une forme très soignée et empreint d'une tendre piété, que la Vierge de Lambader est, en effet, aux yeux de ses dévots serviteurs, la Mère de la miséricorde, celle que l'on invoque pour l'enfance souffrante, pour les jeunes gens au péril de la mer ou des armées — qu'Elle sut si bien garder pendant la grande Guerre que pas un soldat du village de Lambader ne périt, — pour les jeunes ménages de qui Elle écarte doucement les difficultés trop lourdes de la vie, pour les malades dont l'agonie se prolonge douloureusement, pour les âmes du purgatoire enfin...

A la chapelle encore, devant des fidèles déjà nombreux et une assistance de vingt-cinq prêtres ou séminaristes, furent chantées les premières vêpres de la fête.

***

Le lendemain, avant dix heures et demie, malgré la pluie qui tombe à verse, la foule se presse devant l'autel en plein air. Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince, est au trône, assisté de MM. les chanoines Marrec, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, et Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix ; à leurs fauteuils, Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, assisté de MM. les chanoines Quéinnec, doyen du Chapitre, et Treussier, curé-archiprêtré de Saint-Pol de Léon ; Mgr Duparc, assisté de MM. les chanoines Cogneau et Messager, vicaires généraux. Au chœur, une centaine de prêtres ou séminaristes, parmi lesquels nous remarquons MM. les chanoines Perrot, Cardaliaguet, Corre, Berthou, Fortin, Mesguen, Pérennès, Kerbaol ; MM. les Doyens ou Doyens honoraires Le Gall, Coatarmanac'h, Conseil, Guillerm, Gargadennec, Kerbiriou, Guégnen, Lein, Blanchard. La grand'messe est chantée par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, qu'assistent MM. Simon, recteur de Peumerit, et Jaffrès recteur de Plouénan. L'harmonium est tenu par M. l'abbé Havas, recteur de Saint-Sauveur ; le chant est dirigé par M. Balcon, prêtre-instituteur à Plouescat qui, pendant les deux offices de la grand'messe et des vêpres, guidera d'une voix puissamment timbrée et rythmera d'un geste sûr, tant les chants liturgiques que le cantique composé pour la circonstance par M. Conq, recteur de Locquénolé.

A l'Evangile, M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire, paraît devant le microphone, et prononce un émouvant discours. Pourquoi, dit-il, cette affluence de peuple, ce nombreux clergé, ces hauts dignitaires ecclésiastiques à la cérémonie d'aujourd'hui ? C'est ici un lieu choisi par la Sainte Vierge ; attaquée par le temps, la chapelle de Lambader a été plusieurs fois compromise ou détruite ; plusieurs fois la piété et la générosité des fidèles l'ont reconstruite. C'est ici que la Sainte Vierge veut recevoir aujourd'hui un extraordinaire hommage. Nous le lui apportons et pour lui faire plaisir et pour nous vouer à Elle. Pourquoi ce pays reste t-il si ferme dans la foi ? C'est parce qu'il est aimé de la Sainte Vierge, qu'Elle le comble de ses grâces temporelles et spirituelles. A lui de se montrer digne de cette prédilection, digne aussi des anciens, de ceux qui, pendant la Révolution, au risque de leur liberté et de leur vie, se détournaient du prêtre assermenté de Plouvorn pour s'attacher au prêtre réfractaire de Lambader. Ainsi le pays du Léon restera la terre bénie, aimée de Dieu et de la Très Sainte Vierge.

L'office se poursuit, le cantique de Notre-Dame de Lambader alternant avec les chants liturgiques, et se termine par la bénédiction, que donne à la foule Mgr l'Archevêque de Port-au-Prince.

***

Restaurants improvisés sous la tente, auberges et hôtelleries ou maisons particulières reçoivent alors les pélerins, tandis que le clergé et les notabilités se rendent à l'école des garçons, où un immense dortoir tranformé en salle des fêtes et magnifiquement décoré attend les convives. Le menu est simple, mais soigné et de bon goût.

A l'heure des toasts, M. l'abbé Le Roux prend la parole, et d'un mot preste et fin, dit à ses illustres hôtes d'abord, ensuite à ceux dont le rôle a été important dans cette fête, enfin à tous ses confrères, la gratitude dont son cœur est rempli et dont il a voulu leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

offrir l'expression. Mgr de Guébriant parle ensuite, et c'est la charmante effusion d'un sentiment pieux et breton à la fois. Mgr Duparc parle enfin, et dans une de ces improvisations d'un art toujours renouvelé dont il a le secret, il dit la joie qu'il éprouve à présider ces fêtes où se manifeste de façon si consolante la foi de ses diocésains.

***

Mais voici bientôt l'heure des vêpres : l'on se hâte vers Lambader. Une sonnerie « aux champs » : c'est la fanfare des gâs de Morlaix qui annonce le cortège épiscopal. Les vêpres se chantent sur les grands tons si bien appropriés aux cérémonies de cette ampleur.

Après le *Magnificat*, Mgr Duparc prononce un discours. Sermon d'une grandiose envolée où l'Ancien Testament est appelé à témoigner pour la foi et la piété des foules qui sont venues, qui viennent et qui viendront toujours ici. Le sanctuaire et la statue ne sont-ils pas comme l'arche d'alliance et son trésor, si l'arche fut un centre de prière, la maison du bon conseil, l'école de la victoire, un foyer de sainteté ? Et l'on voudrait reproduire mot pour mot le magnifique commentaire que Sa Grandeur développe sur ce quadruple thème, et que les hauts parleurs portent fidèlement aux coins du vaste champ.

Des indications succinctes, mais très nettes, données par M. le Recteur pour la bonne marche de la procession ; une autre sonnerie : la longue théorie s'ébranle. Il faudrait un compte rendu spécial pour en faire une description fidèle. Nous nous excusons d'être trop bref, de ne pas même citer les trente-trois paroisses qui y étaient représentées. Nous nous permettons toutefois de faire exception pour le groupe de Douarnenez : n'a-t-il pas été à la peine pour avoir traversé tout le Finistère par un temps affreux et par des moyens de transport qui n'offraient pas tout le confortable désiré ? Il est en tête de la procession, la croix portée par M. H. Guillou, chevalier de la Légion d'honneur, ancien patron du bateau de sauvetage. Et des jeunes filles suivent, parées de leurs plus beaux atours : robes de mousseline blanche, tabliers de satin, châles brodés à jour et frangés de soie, cornettes de dentelles...

Puis viennent les délégations des autres paroisses. Postés où nous sommes, mon confrère du *Courrier* et moi, nous occupons le meilleur point de vue, l'endroit précis où le vent du Noroît soufflant en rafale frappe brutalement les lourdes bannières que portent les gâs du Léon. Ils bravent l'effort de la tempête, se cambrent et tendent les muscles pour assurer l'équilibre. Mais le vent est le maître, et force leur est de biaiser, même à ceux de Roscoff qui s'obstinent en vain avec la bannière de Sainte-Barbe.

La procession s'avance lentement ; et pendant trois quarts d'heure, nous contemplons à loisir les croix massives de métal précieux où le Christ étend ses bras au-dessus d'un calvaire d'orfèvrerie ; les somptueuses draperies des bannières — des Gobelins, murmure-t-on près de moi — où les tons passés des soieries d'or

et d'argent s'harmonisent doucement pour le plaisir des yeux ; les précieux reliquaires ; la statue vénérable qu'une fraîche peinture a rajeunie et que porte ou entoure un groupe de mères de famille de Plouvorn. Et les prélats passent enfin, Mgr de Guébriant le dernier qui préside la procession, au milieu de la foule qui s'incline respectueusement sous leurs mains bénissantes. Et monotone, inlassable comme la supplication du peuple croyant, se répète le cantique de N.-D. de Lambader.

La procession rentre, les divers groupes reprennent leurs places. Les accents majestueux de l'*Adoromp holl* retentissent ; et Mgr de Guébriant élève l'ostensoir de la sainte Hostie au-dessus des milliers de têtes courbées. Ainsi se terminent les fêtes de Lambader, prélude peut-être de fêtes plus belles encore, comparables de toute façon à ces grandes manifestations ou cérémonies religieuses qui laissent aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon un souvenir profondément durable.

Quéménéven. — **Pardon de Notre-Dame de Kergoat.** — Les sanctuaires élevés en l'honneur de Notre-Dame dans le diocèse sont innombrables. Il en est qui sont plus réputés, et dans les vieilles annales, on pourrait constater que la chapelle de Notre-Dame de Kergoat était jadis parmi les plus fréquentés de Cornouaille, au point d'éclipser, aux dires de quelques-uns, le pardon de Sainte-Anne-la-Palud lui-même.

Pour n'avoir plus peut-être la célébrité d'autrefois, le pardon de Notre-Dame de Kergoat, qui a lieu le troisième dimanche d'Août, voit cependant accourir d'un peu partout, mais surtout de Basse-Cornouaille de nombreux pèlerins, désireux de témoigner leur reconnaissance à la bonne Vierge, ou de réclamer sa protection.

Cette année, les hérauts de Notre-Dame étaient deux fils de saint François : le Père Barnabé et le Père Fulgence, que toutes les paroisses du diocèse, autant dire, connaissent pour avoir entendu leurs prédications austères.

Le Père Fulgence chantait la messe, le Père Barnabé prêchait. Dans son sermon, donné en pur breton « glazik », il s'appliqua surtout à faire comprendre à son auditoire, où dominaient les pèlerins du pays de Pont-l'Abbé, avec leur haute coiffe de dentelles, et celles du Cap, au costume si modeste, que pour être de vrais dévôts de la Vierge et se montrer ses enfants, il fallait observer sa loi, qui ne diffère pas de la loi de son divin Fils. C'est le seul moyen de mériter la gloire du Ciel, que Marie contribue à nous faire gagner par sa puissante médiation.

Le temps reste couvert et menaçant pendant toute la journée. Il y eut même à certains moments de vraies rafales de pluie. La procession put néanmoins sortir, à la grande joie des nombreux touristes qui ne se fatiguent pas de voir nos pardons bretons, et qui purent admirer, une fois de plus, les costumes rutilant de l'or

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des broderies de celles qui portaient les bannières et la statue de N.-D. de Kergoat.

Daigne la bonne Mère répondre à l'attente de ses dévôts pèlerins, et exaucer leurs prières !

Semaine Rurale de Quimper, 15, 16, 17, 18 Septembre 1927.

Programme.

MERCREDI 14 SEPTEMBRE.

Arrivée des Semainiers au Pensionnat Sainte-Marie (Likès), à Quimper.

19 heures, Dîner. — 20 heures, Prière du soir. Salut du T. Saint-Sacrement. Instruction d'ouverture de M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres diocésaines : *Dieu bénissant la Semaine rurale.*

JEUDI 15 SEPTEMBRE.

6 h. 30, Lever. — 7 heures, Messe. Sermon français de M. l'abbé Guirriec, curé-doyen de Bannalec, aumônier de la Semaine : *Les fins de l'homme.* — 7 h. 30, petit Déjeuner. — 8 heures, Allocution d'ouverture de M. H. de Guébriant, ingénieur-agronome, président de l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord. — 8 h. 30, *De la désertion des campagnes et des moyens d'y remédier,* par M. P. Belbéoc'h, ingénieur agricole, président du Syndicat de Douarnenez. — 10 heures, *Les Assurances sociales,* par M. G. Meuge, docteur en droit, conseiller technique des Services de Mutualité de l'Office Central. — 11 heures, Déjeuner.

12 heures, Départ en camions pour visiter la ferme de M. P. Belbéoc'h, à Keranna, près Douarnenez. — 17 heures, *L'Enseignement agricole,* par M. l'abbé Ch. Bonniec, directeur des Etudes agricoles à l'Institution Saint-Joseph, à Lannion. — 18 heures, Prière du soir. Salut. Sermon breton de M. l'abbé Guirriec : *La sanctification du travail.* — 19 heures, Dîner. — 20 heures, Séance récréative au patronage de Kerfeunteun, avec le concours de la société « Paotred Ty-Mamm-Doue ».

VENDREDI 16 SEPTEMBRE.

6 h. 30, Lever. — 7 heures, Messe. Sermon français par M. l'abbé Guirriec : *Les pratiques de piété familiale.* — 7 h. 30, petit Déjeuner. — 8 heures, *L'école rurale et l'école unique,* par M. E. de Rodellec, secrétaire général de l'Union des Syndicats. — 9 heures, *Baux à ferme et baux en nature,* par M. Lozac'h, secrétaire du Syndicat de Gouesnac'h, membre de la Commission Paritaire des Baux Ruraux. — 11 heures, Déjeuner.

12 heures, Départ en camions pour visiter la ferme de M. G. Pérez, à Keranquelven, en Bannalec. — 18 heures, Prière du soir. Salut. Sermon breton de M. l'abbé Guirriec :

Le courage chrétien. — 19 heures, Dîner. — 20 heures, Séance récréative avec le concours des jeunes gens du patronage de Briec.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE.

6 h. 30, Lever. — 7 heures, Messe. Sermon français de M. l'abbé Guirriec : *De la nécessité d'être du parti de Jésus-Christ.* — 7 h. 30, petit Déjeuner. — 8 heures, *Le reboisement en Bretagne,* par M. R. de Lansalut, président du Syndicat de Taulé. — 9 heures, *La lutte contre les ennemis des cultures,* par M. P. Le Floc'h, ingénieur agronome, professeur à l'Ecole d'agriculture du Nivot. — 10 h. 30, *L'élevage de la race bretonne pie-noire,* par M. H. Belbéoc'h, ingénieur-agronome, agriculteur à Pouldavid-sur-Mer. — 11 h. 30, Déjeuner.

12 h. 30, Départ à pied pour visiter la ferme de l'asile Saint-Athanase. — 16 heures, *Un exemple d'une commune professionnellement organisée,* par M. Gouérou, secrétaire du Syndicat de Briec-de-l'Odet. — 17 heures, *Les problèmes actuels de l'Agriculture et le rôle des élites,* par M. F.-M. Jacq, ingénieur-agronome, chef des Services sociaux de l'Union. — 18 heures, Prière du soir. Salut. Sermon breton de M. l'abbé Guirriec : *La Famille chrétienne.* — 19 heures, Dîner. — 20 heures, Soirée bretonne avec le concours de chanteurs bénévoles.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE.

6 h. 30, Lever. — 7 heures, Messe de communion. — 8 heures, petit Déjeuner. — 10 heures, Grand'messe à la chapelle du Likès, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. Sermon de M. le chanoine Le Roy : *La Vie rurale dans l'Evangile.*

12 heures, Banquet. — 14 heures, Séance de clôture sous la présidence de Mgr l'Evêque. Discours de M. H. de Guébriant. *De l'utilité et du rôle des organisations rurales,* par M. S. Viol, président du Syndicat de Kerfeunteun. Discours de Mgr Duparc.

SAINT-POL DE LÉON. — *Institution Notre-Dame du Creisker.* — **Centenaire de la Restauration du Collège et réunion des Anciens Elèves.** — Le lundi 22 Août, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, assisté de NN. SS. Conan, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), et de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur général des Missions Etrangères, 300 anciens élèves se sont réunis à l'Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon, à l'occasion de leur fête annuelle, pour commémorer le centenaire de la mort de M. le chanoine Jean Péron, ancien principal restaurateur du Collège de Léon après la Révolution.

La cérémonie religieuse. — A 9 heures, NN. SS. les Evêques, escortés de MM. les Vicaires Généraux, d'un grand nombre de chanoines, prêtres en mosette ou en surplis, quittent la chapelle intérieure de l'Institution pour se rendre au Creisker. Le cortège

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'avance au chant du cantique *Vierge, toujours garde nos cœurs*, qu'on ne se lassera point de chanter tout à l'heure au cours de la procession. La vieille façade du collège présente un aspect de fête. Des drapeaux, des banderoles aux mille couleurs claquent au vent, tandis que des gerbes de fleurs et de verdure disposées à souhait par des mains délicates ornent la grille de la cour d'honneur et apprennent à toute la ville et aux nombreux étrangers que le collège est en liesse. Cbacun se hâte de prendre place dans la nef, sur les mêmes bancs qu'il a occupés jadis. La population Saint-Politaine a répondu avec empressement à l'invitation qui lui a été adressée et, tout à l'heure, le long de la rue Verdérel, nous aurons un émouvant témoignage de sa religieuse sympathie.

Une même pensée de foi les rassemble tous à la chapelle N.-D. du Creisker pour la messe que célèbre Mgr de Guébriant, assisté de MM. les chanoines Queinnec, doyen du Chapitre, et Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol. Au souvenir des « beaux jours passés dans ce lieu tutélaire à l'ombre du clocher à jour », les Anciens, visiblement émus et fiers, suivent attentivement la messe. De leur cœur jaillit une fervente prière, et leur voix se plaît à redire les vieux cantiques si beaux et si familiers qui ont bercé leur jeunesse studieuse :

« Aujourd'hui, dans ces murs qu'ont vénérés nos pères,
Chrétiens issus du même sang breton,
Comme eux nous redirons nos chants et nos prières,
A la Patronne du Léon. »

Après la messe, Mgr Duparc monte en chaire. En un superbe panégyrique, S. G. retrace à grands traits la vie de M. Jean Péron, et en dégage pour chacun les leçons les plus fécondes et les plus salutaires pour l'avenir. On écoute ravi cette parole si éloquente, si apostolique.

Devant le tombeau du vénéré principal, au bas de la chapelle, un *Libera* est ensuite chanté par tous, puis la procession se forme vers le cimetière. Sur deux rangs, avec la croix et les bannières, le cortège défile dans la rue Verdérel, décorée à merveille, nous l'avons dit. Arcs de triomphe, banderoles, drapeaux ornent les maisons, et il convient de féliciter les familles Saint-Politaines qui ont si bien fraternisé avec la jeune Institution en l'honneur et mémoire de celui qui fut le restaurateur du vieux collège, bâti par Mgr de la Marche, et dont la cité est aujourd'hui encore si fière, à juste titre. La musique de l'Institution N.-D. du Creisker, dirigée par son chef, M. l'abbé Saccadas, alterne heureusement avec les cantiques. Au pied du monument aux Morts, après que M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution, a publié la liste des anciens professeurs et religieuses du collège enterrés au cimetière de la paroisse, puis des anciens élèves décédés dans le courant de l'année, la foule chante le *De profundis*. Les Evêques donnent ensuite leur bénédiction, et le retour se fait à la chapelle, toujours aux accents de la musique et des cantiques, pour un salut solennel que donne Mgr l'Archevêque de Port-au-Prince et qui doit clôturer la partie religieuse de la journée.

Banquet. — Il est 11 heures 20 Le banquet est fixé à 11 heures et demie, mais l'on s'attarde à causer, à se revoir. C'est la scène des reconnaissances. Ils sont là plus de 300, venus de près ou de loin, laïcs ou ecclésiastiques, imberbes ou barbus, de tout âge et de toute mine, qui s'interpellent, se taquinent, sont redevenus collégiens.

Voici la cloche qui redouble ses appels. 306 couverts ont été disposés, mais les présences dépassent largement les prévisions. Dans la salle du banquet, une décoration sobre, très goûtée, de drapeaux et de guirlandes. Au fond, sur un trône, l'ancienne Vierge du Creisker qui semble présider aux agapes fraternelles de tous ses fils.

A la table d'honneur, nous remarquons autour de NN. SS. les Evêques : M. le Dr Bagot, président de l'Association des Anciens Elèves ; M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution ; MM. les vicaires généraux Cogneau et Messager ; Mgr Olichon, protonataire apostolique ; M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre de Quimper ; M. l'abbé Sorgniard, supérieur du Séminaire Universitaire d'Angers, représentant Mgr Gry, recteur de l'Université Catholique ; MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol ; Péron, Guéguen, chanoines titulaires ; Auffret, curé de Douarnenez ; Goulven, aumônier des Ursulines ; Moënner, curé-coadjuteur de Saint-Louis de Brest ; Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix ; Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas, ancien sous-principal ; MM. les abbés Saluden et Kerbiriou, auteurs d'une très intéressante monographie sur M. Péron ; M. le Comte A. de Guébriant, maire de Saint-Pol ; M. le colonel Senneville, adjoint au maire ; M. Jacques Quéinnec, conseiller d'arrondissement du canton de Pont-l'Abbé ; M. le vicomte H. de Guébriant ; M. Merret ; et plus loin, nombre de chanoines, doyens, recteurs, anciens professeurs de la maison, parmi lesquels nous citerons les abbés Le Pape, Le Meur, Coatarmanac'h, Falhon, Herry, Rohan, Berthou ; les bardes Gourvil et Cueff, avec M. l'abbé Conq, recteur de Locunolé.

Dès l'abord, la gaîté règne et la conversation va bon train. Un royal menu est servi qui fait honneur à M. l'Econome et à ses dévouées cuisinières. Le diapason monte. D'un bout à l'autre de l'immense salle, c'est bientôt le plus joyeux et le plus assourdissant des brouhahas.

Un coup de sonnette : c'est l'heure des toasts : M. le chanoine Mesguen, supérieur, se lève pour remercier tous et chacun d'être venu à cette fête de famille et personnellement les personnalités laïques et ecclésiastiques qui ont bien voulu l'honorer de leur présence : Monseigneur l'Evêque de Quimper, tout d'abord, pour qui jaillit du fond des cœurs dans un élan unanime un cri de gratitude et de déférente affection. Il remercie Sa Grandeur d'avoir su si bien glorifier dans une page magnifique celui qui fut l'un des serviteurs les plus fidèles, les plus dévoués, les plus courageux de notre vieux collège. — Il s'excuse auprès de Monseigneur l'Arche-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vêque de Port-au-Prince de l'avoir dérobé à un repos trop bien gagné et forme des souhaits pour l'œuvre naissante qui s'abrite comme la sienne à l'ombre du clocher à jour. — Il adresse ensuite ses remerciments à Mgr de Guébriant qui, plus que personne, aime ce clocher à jour. Et jetant ses regards sur les terres lointaines, il demande à Dieu de permettre au plus tôt à l'Eglise de Chine de poursuivre sa tâche dans la paix et la sécurité la plus complète. — Il présente ses hommages à MM. Balanant et Queinnec, sur qui compte le pays ; sa reconnaissance à M. le Curé et à M. le Maire de Saint-Pol, qui savent si bien toujours marcher la main dans la main ; à MM. les vicaires généraux Cogneau et Messager, amis de la Maison. Il salue M. l'abbé Sorgniard, breton comme nous, délégué de l'Université d'Angers ; M. le Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Jacques ; M. le Doyen du Chapitre, toutes les personnalités assises à ce banquet qu'il considère comme des amis de la Maison et pour qui il a été heureux d'élargir le cercle de famille. Il n'a garde d'oublier M. l'Econome, qui a su si bien mener sa rude tâche ; M. Jacq, l'aimable secrétaire de l'Association, tous les bons ouvriers de cette fête. Il réserve un cordial merci aux chers historiens de notre héros, les abbés Saluden et Kerbiriou ; aux bardes bretons qui, tout à l'heure, sous l'habile direction de M. l'abbé Conq, feront entendre de ces chants où l'âme celtique a mis le meilleur d'elle-même. — Il lève son verre en l'honneur de Leurs Grandeurs Mgr Duparc, Mgr Conan et Mgr de Guébriant ; en l'honneur de M. le Dr Bagot, président de l'Amicale ; en l'honneur des Anciens, présents ou absents ; des représentants de la Presse catholique, de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont accepté de se réunir aujourd'hui pour commémorer, aux pieds de Notre-Dame du Creïsker, le souvenir de celui qui fut l'une des gloires les plus pures du diocèse et du collège de Léon. — M. le chanoine Mesguen, on l'a vu, n'a oublié personne et des applaudissements nourris et répétés ont salué ce beau discours.

M. le Dr Bagot adresse ensuite aux prélats un respectueux hommage et rappelle les souvenirs que les Anciens gardent de leur vieux collège, foyer intellectuel auquel s'alimente, plus ou moins directement, toute la population, et qui contribue à former dans notre beau département une élite pour toutes les branches de l'activité humaine.

M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, associe aux témoignages déjà rendus à M. Péron, l'hommage reconnaissant de la population qu'il représente, et demande que soit conservée dans une vénération universelle, la mémoire de l'insigne bienfaiteur de la jeunesse du Léon.

M. le député Balanant lève son verre à l'enseignement catholique, auquel il déclare qu'il doit tout.

Mgr de Guébriant parle de la fête imposante qui, après cent ans écoulés, redit la reconnaissance que garde à M. Péron le collège, la ville et le Léon. Il fait ressortir de ce centenaire la leçon infiniment consolante du renouveau perpétuel de la religion et de ses

œuvres. Il voit désormais dans la flèche du Creisker non plus seulement un symbole de prière, mais encore un signe de victoire gagnée par la confiance en Dieu.

Mgr Conan développe la devise de M. Péron : « Pour que le fruit demeure. » Il constate que son œuvre s'est prolongée dans le temps et étendue dans l'espace, puisque, comme le rappelait il n'y a qu'un instant M. le chanoine Mesguen, Haïti profite aujourd'hui, elle aussi, du zèle de M. Péron.

Enfin, Mgr Duparc se lève, et son éloquence incomparable vient donner un merveilleux couronnement aux paroles que nous venons d'entendre. Sous la forme d'une gracieuse allégorie, l'éminent orateur, dans une improvisation toute pleine de fantaisie, d'à propos et d'imprévu, adresse à chacun les compliments les plus délicats et les éloges les plus flatteurs. Et l'on écoute encore dans le ravissement cette voix si prenante, si chaude, qui sort du cœur d'un évêque et d'un père, et qui sait si bien redire à Marie, à la Madone du Creisker, la filiale affection de tous ses enfants.

***

Une *séance récréative* réunissait quelques instants après, dans la même salle, aménagée pour la circonstance, 240 à 250 Anciens, le train de 2 h. 1/2 ayant emporté quelques-uns, pressés par leurs affaires. MM. Gourvil et Cueff, accompagnés à l'harmonium par M. l'Abbé Conq, gagnèrent tous les suffrages et furent longuement applaudis comme ils le méritaient. Pour terminer la séance, le *Bro goz ma zadou* fut chanté par toute la salle.

Ce fut, comme le disait Monseigneur, la conclusion très opportune de la journée finissante. Et quand les Evêques eurent béni l'assistance, on se sépara sur un dernier *Kenavo*, se promettant bien de revenir aussi nombreux l'année prochaine : on se retrouve chez soi, si jeune et si bien.

BIBLIOGRAPHIE

BUHEZ KAER EUN DOUGER-SAMMOU,
MAZE TALBOT (1857-1925), gant an Aotrou J. Uguen.

Prix **0** fr. **50**, librairie Bayon-Roger, 13, place Alsace-Lorraine, Lorient.

J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris (VIe).

LA VOIE ETROITE, par Edmond Renard, chanoine honoraire, professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert de Nancy. Volume in-12, 10 francs.

La « Voie étroite » est celle de la perfection chrétienne. M. le chanoine Renard apprend aux jeunes gens — et tout le monde aurait profit à se mettre à cette école — à s'y engager en prenant l'Evangile pour guide. Si vous cherchez un livre qui vous aide à réfléchir ou un livre pour votre méditation, vous n'en trouverez pas de meilleur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RELIGIEUSES DU SACRE-CŒUR. Tome II : *Apostolat et Vie cachée.* — Volume in-12 avec 5 gravures hors texte, 9 fr. 50 (plus hausse de 20 %).

Cette seconde série de portraits retrace le merveilleux développement — en étendue et en profondeur — de l'œuvre créée par Sainte Madeleine-Sophie Barat.

Le volume contient enfin, sous le titre « Quelques sœurs coadjutrices », une gerbe d'histoires charmantes qui ont un parfum de *Légende dorée.*

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE
Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le SEL VICHY-ÉTAT
0f35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 9 Septembre 1927. No 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Recteurs délégués par leurs confrères pour prendre part au Synode ; Association diocésaine ; Action Française ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Une lettre de S. Em. le cardinal Gasparri à S. Em. le cardinal Dubois au sujet du livre l'*Action Française et le Vatican.*

III. — Chronique du diocèse : Offices paroissiaux ; Mission ; Avis de service ; Ligue d'Action Catholique ; Aux Prêtres Anciens Combattants ; Nécrologie : M. Le Séac'h, curé-doyen de Riec-sur-Bélon, et M. Le Jacq, recteur de Lanrivoaré ; Saint-Louis de Brest : Le troisième Jubilé de Mgr Roull ; Châteauneuf-du-Faou : Le grand Pardon de N.-D. des Portes ; Saint-Pol de Léon : La Fête de Saint-Pol ; Grand Pardon de Sainte-Anne la Palud. — Pèlerinage au front de la Somme ; Mort de Mgr Schœpfer.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1927

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 2 Septembre 1927.* — Notre marché tout en se montrant encore irrégulier est un peu plus actif et donne l'impression qu'il se remet tout doucement aux affaires. Il faudrait très peu d'efforts de la part des meneurs pour provoquer une reprise générale qui ne peut plus beaucoup tarder maintenant, les rentrées de vacances se faisant plus nombreuses et, d'autre part, l'argent disponible étant très abondant. Nos rentes sont assez fermes, ainsi que les banques sur les quelles on note quelques achats de l'étranger, la Paris s'inscrit à 2.085 l'Union parisienne à 1.292, le Lyonnais à 2.605, la Générale à 1.132, la Société Marseillaise à 690.

Aux valeurs internationales, on reste soutenu, tandis que les valeurs de sucre sont fermement orientées, notamment les Sucreries d'Egypte à 1.160. Les valeurs de produits chimiques sont assez bien tenues et les charbonnages résistants.

En coulisse les diamantifères, les mines d'or et les pètrolifères paraissent orientées à la fermeté, tandis que les caoutchoutières sont plus lourdes dans la crainte d'une nouvelle augmentation des stoks à Londres. Aux valeurs diverses, nouvelle avance de la Huanchaca à 324, de la Tubize à 682, zayana 295, la part en vigoureuse reprise à 1.300, Kin-San 106, la part 674.

L'Imprimerie Française de l'Edition, dont le Siège Social est à Paris 12, rue de l'Abbé-de-l'Epée, procède actuellement au placement de 2.000 bons décennaux à 8,50 % nets d'impôts, avec garantie hypothécaire. Ces titres d'une valeur nominale de 500 francs émis à 480 francs, rapportent 42 fr. 50 payables par moitié les 31 Janvier et 31 Juillet de chaque année, le premier coupon le 31 Juillet 1927. Ce placement nous parait avantageux, tant au point de vue du rendement qu'en ce qui concerne la qualité de l'affaire. On souscrit ou Siège de la Société.

(o)

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, Directeur

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

Références, Devis et Catalogues sur demande

(o) LIVRAISON RAPIDE

FOURNITURES ET RÉPARATIONS

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions intestinales

42e Année. Vendredi 9 Septembre 1927. No 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Septembre. — 14e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A vêpres, mémoire du suivant.
Lundi, 12. — Le Très Saint Nom de Marie. Double-majeur, Blanc.
Mardi, 13. — De la Férie. Vert.
Mercredi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 15. — Les Sept Douleurs de la B. Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Samedi, 17. — Impression des Saints Stigmates de S. François. Double. Blanc.
Dimanche, 18. — 15e après la Pentecôte. Mémoire de S. Joseph Cupertino.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Daoulas . . . . . 11 Septembre.
Landivisiau . . . . . du 12 au 17 Septembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Recteurs délégués par leurs confrères de chaque canton pour prendre part au Synode. — *1re Congrégation.* — M. Branquet, r. du Relecq ; M. Coroller, r. de Plouider ; M. Gouchen, r. de Saint-Michel de Brest ; M. Kerouanton, r. de Saint-Yvi ; M. Rozec, r. de Plonévez-du Faou ; M. Tanguy, r. de Bénodet.

2e Congrégation. — M. Colin, r. de Gouézec ; M. Le Dez, r. de Pouldergat ; M. Kerouanton, r. de la Martyre ; M. Kervran, r. de Guimiliau ; M. Renaot, r. de Plouézoc'h ; M. Le Roy, r. de Loperhet.

3e Congrégation. — M. Barvet, r. de Pont-de-Buis ; M. Belbéoc'h, r. de Clohars-Carnoët ; M. Caër, r. de Plounévez-Lochrist ; M. Milin, r. de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; M. Poulhazan, r. de Plougonvelin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4e Congrégation. — M. Grall, r. de Trégunc ; M. Havas, r. de Saint-Sauveur ; M. Jézégou, r. de Plobannalec ; M. Rolland, r. de Landéda ; M. Le Roux, r. de Plouvorn.

5e Congrégation. — M. Floc'h, r. de Kerfeunteun ; M. Kervella, r. de Guiclan ; M. Lesvénan, r. de Landudal ; M. Marc, r. de Querrien ; M. Perhirin, r. de Guilligomarc'h.

6e Congrégation. — M. Berrou, r. de Plougonven ; M. Bothorel, r. de Gourlizon ; M. Jézéquel, r. de Saint-Pabu ; M. Rolland, r. de Bourg-Blanc ; M. Le Treut, r. de Plouguer.

7e Congrégation. — M. Bourhis, r. de Telgruc ; M. Canivet, r. de Loc-Maria-Berrien ; M. Guillerm, r. de Saint-Martin de Morlaix ; M. Kerbiriou, r. de Saint-Pierre-Quilbignon ; M. Rannou, r. de Moëlan.

8e Congrégation. — M. Le Bec, r. de Beuzec-Cap-Sizun ; M. Blouët, r. de Melgven ; M. Gargadennec, r. de Roscoff ; M. Pouliquen, r. de Pleyber-Christ ; M. Quintrec, r. de Quimerc'h.

II. Association diocésaine. — MM. les Curés et Recteurs dont les églises ou les presbytères ont été attribués à l'Association diocésaine sont priés de faire parvenir à l'Evêché les polices d'assurances concernant ces immeubles, soit en les expédiant par la poste, soit en les confiant à ceux de leurs confrères qui doivent venir prochaïnement à Quimper à l'occasion du Synode.

III. Action Française. — Quelques lecteurs de l'*Action Française* réclament l'absolution et la communion en se prévalant d'autorisations reçues en dehors du diocèse. Nous leur notifions que ces autorisations n'ont aucune valeur dans le diocèse de Quimper.

Quimper, 6 Septembre 1927.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper.*

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur, sont nommés :

Recteur de Lanrivoaré, M. Le Page Pierre-Marie ;

Vicaire à Querrien, en remplacement de M. Noury, démissionnaire pour cause de santé, M. G. Gélébart, auxiliaire à Querrien.

PARTIE NON OFFICIELLE

Une lettre de S. Em. le cardinal Gasparri à S. Em. le cardinal Dubois au sujet du livre « l'Action Française et le Vatican ».

N. 2.387/27. Ussita, le 28 Août 1927.

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

Avec un retard inévitable me sont parvenus dans cette relative solitude, d'abord la nouvelle, ensuite dans la *Semaine religieuse de Paris* le texte de la condamnation que Votre Eminence a portée contre le livre *l'Action Française et le Vatican,* tout dernièrement publié par Ch. Maurras et L. Daudet.

Votre Eminence a bien raison de penser et de dire qu'un pareil livre peut faire beaucoup de mal.

Il peut le faire et presque inévitablement il doit le faire à ceux qui *jurant in verba* de tels maîtres, comme aussi à tous ceux qui n'ont aucun moyen de mettre les choses à leur place et les voir sous leur vrai jour, grâce au système suivi avec tant d'obstination, et même accentué dans ce nouveau livre, malgré les paroles réitérées du Souverain Pontife ; système, dis-je, de changer et de déplacer sans cesse la question du terrain religieux au terrain politique, national et international ; en prêtant aux personnes, aux paroles et aux faits, des intentions, des significations ainsi que des rapports, qui n'ont jamais existé ; en cherchant, je ne saurais si plus hypocritement ou plus effrontément, à couvrir, sous de mensongères expressions de respect et de soumission, de véritables et très graves irrévérences, poussées jusqu'à l'insulte, à la désobéissance et à la révolte ouverte.

Tout ce que dit Votre Eminence pour motiver cette condamnation publique peut bien suffire pour faire comprendre à tous, et spécialement à ceux qui veulent être de vrais et bons catholiques, ce qu'ils doivent penser de ce livre et comment ils doivent régler leur conduite à ce propos.

Le Saint-Père désire que Votre Eminence voie dans ce que je lui écris sa satisfaction et sa pleine approbation pour la condamnation qu'elle a portée sur un livre qui, dans un sens très vrai, est tout ce qu'il y a de plus étranger et même de plus contraire à l'esprit vraiment catholique et romain.

Daigne, Votre Eminence, agréer l'assurance de la profonde vénération avec laquelle, en lui baisant les mains, j'ai l'honneur de me déclarer,

De Votre Eminence,

le très humble et très obéissant serviteur,

P. card. GASPARRI.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XIVe Dimanche après la Pentecôte, 11 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi : rentrée des classes à l'école Saint-Corentin de la rue de Brest.

Mardi : à 6 h. 1/2 service et messe pour les Défunts.

Jeudi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *14e Dimanche après la Pentecôte (11 Septembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mission. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles, la mission qui doit se donner à GOULIEN, *du 13 au 30 Octobre.*

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Déniel, auxiliaire à Ploumoguer, sera chanté à PLOUMOGUER, *le mardi 20 Septembre,* à 10 heures.

Ligue d'Action Catholique. — C'est un devoir pour tous les adhérents de l'Union Catholique, comme pour tous nos amis, d'être à Quimper le dimanche 25 Septembre prochain.

Hautement et publiquement, ils revendiqueront la liberté de conscience pour eux et leurs enfants ; le droit d'association et d'enseignement pour les religieux ; l'égalité de toutes les écoles devant le budget ; en un mot, l'abrogation pure et simple de toutes les lois de persécution.

Catholiques du Sud-Finistère et des régions limitrophes, vous répondrez avec empressement et enthousiasme à l'appel que nous vous adressons.

Pour sauver votre pays et vos foyers menacés par le matérialisme, par le laïcisme sectaire, par les fauteurs de désordres, par les Loges maçonniques dont il faut enrayer l'action, il faut restaurer tout l'ordre social chrétien par l'Action Catholique. A l'heure actuelle, en particulier, votre devoir est de vous joindre à nous pour affirmer publiquement votre foi religieuse et patriotique, votre courage et votre discipline.

Que nos adversaires qui escomptent notre timidité et nos divisions passées, sachent que nous ne consentirons à désarmer que lorsque nous aurons obtenu pleine et entière satisfaction dans nos revendications les plus légitimes et que, sous aucun prétexte, nous n'abandonnerons jamais nos droits de Catholiques. N'oubliez pas que la réunion de Quimper est un « appel à l'opinion publique », c'est pourquoi elle aura d'autant plus de retentissement que vous serez plus nombreux.

Aussi, à tous les membres des Unions paroissiales, comme à tous les sympathisants, nous donnons rendez-vous à Quimper le dimanche 25 Septembre, à 14 heures, dans la vaste cour du Likès. Qu'à l'appel du chef qui les convie en toute confiance à cette journée catholique, tous nos amis répondent : Présent !

Pour Dieu ! Pour la France ! Commandant VANNIER.

32.000 tracts sont déjà souscrits.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — M. Cadiou, vicaire à la cathédrale, attire l'attention des prêtres anciens combattants sur la création de l'Office National du Combattant qui est appelé à veiller d'une façon spéciale sur les intérêts moraux et matériels des Combattants.

A la base de cet Office national se trouve la *Carte du Combattant* : nul ne pourra profiter des avantages de l'Office s'il n'est porteur d'une carte.

Cet Office national du Combattant comprend un conseil national et un conseil départemental : seront seuls éligibles et électeurs les possesseurs de la Carte du Combattant.

Pour tous les renseignements concernant l'Office, consulter le texte du décret qui a paru dans la « Voix du Combattant » du 9 Juillet 1927 (1). Lire également le « Poilu » (2) d'Août 1927 qui résume ce décret et donne quelques avis pratiques.

Il n'est pas douteux que chaque association tiendra compte dans son effectif du nombre de Cartes de Combattants enregistrées. Notre association diocésaine de la P. A. C. sera d'autant plus forte qu'elle comptera de porteurs de la « Carte du Combattant » et nous pourrons, le cas échéant, exiger les contrôles des autres associations qui souvent n'alignent de chiffres que sur papier.

Il est de l'intérêt et du devoir de tous de faire le nécessaire pour obtenir la carte de Combattant.

Nécrologie. — I. M. LE SÉAC'H, *Curé-Doyen de Riec-sur-Bélon.* — M. Yves Le Séac'h naquit à Pleyben en 1864. Il entra en Huitième au Petit Séminaire de Pont-Croix en 1876 (3), et, ses études secondaires achevées, il entra au Grand Séminaire (4). Ordonné prêtre le 10 Août 1888, et d'abord employé durant quelques mois comme auxiliaire à Edern, il fut, le 12 Mai 1889, nommé vicaire auxiliaire à Plouzané, et demeura dans ce poste jusqu'à la démission du recteur M. Kerlan, déjà presque octogénaire, le 26 Septembre 1890. Il fut alors nommé à Garlan, et le 29 Mars 1895 il fut transféré à Plouguerneau. Dans cette paroisse importante, au ministère toujours si chargé, il se vit attribuer la direction du chant et la formation des enfants de chœur. Sans être un musicien consommé, il organisa une schola assez nombreuse et arriva à des résultats surprenants. Après trente ans, l'on n'a pas encore oublié l'effet produit lorsqu'il inaugura le chant des Leçons du 1er Nocturne de Noël, importé de Solesmes. Chacun des petits choristes qu'il avait dressés chanta sa Leçon avec une précision, une aisance et une âme à rendre jaloux une schola de séminaristes. On eût dit qu'ils comprenaient déjà le latin, qu'ils n'avaient pas encore commencé à étudier. Il exigeait aussi, et obtenait, que les servants de messe remplissent leurs fonctions avec une perfection, un extérieur recueilli, une tenue pieuse et édifiante, malheureusement trop rares chez les enfants de chœur (5). Il ne négligea pas non plus le chant des femmes, qui dans cette paroisse comme dans la plupart de nos paroisses rurales, alternent avec le chœur et les hommes pour quelques-uns des chants de la messe et pour les psaumes des vêpres.

---

(1) « Voix du Combattant », 13, rue Lafayette, Paris (9e).
(2) Le « Poilu », 6, rue du Château, Brest.
(3) *Bulletin de Saint-Vincent,* Septembre-Octobre 1927, p. 10.
(4) Un frère plus jeune, Germain, le rejoignit dans ces établissements, fut vicaire à Saint-Evarzec, et mourut dans sa famille à Pleyben, en 1896, à l'âge de 30 ans.
(5) Cf. *Semaine religieuse,* 1917, p. 189.

Archives diocé. ain es de Quimper et Léon

Le 29 Novembre 1907, Mgr Dubillard, qui tenait en haute estime sa piété et ses talents, le nomma recteur de La Feuillée, où le service paroissial, supprimé depuis le 5 Juillet, était rétabli à la suite d'un *referendum* de la population. M. Le Séac'h s'y dépensa pendant onze ans. Par la parole et par la plume, par lui-même et par les collaborateurs tant ecclésiastiques que laïques dont il s'assura le concours, et dont il excitait et stimulait le zèle et le dévouement, il s'attacha surtout à instruire sa population et à la mettre soigneusement en garde contre les erreurs et les menées protestantes.

Le 21 Février 1919 il fut nommé curé-doyen de Riec-sur-Bélon. Il semblait qu'il dût y fournir une longue carrière. Sa santé paraissait florissante, et se maintint pendant quelques années assez satisfaisante pour faire illusion à lui-même et à son entourage. Cependant, il y a plusieurs mois, ses amis eurent la douloureuse surprise de le voir décliner avec une rapidité et une continuité telles qu'on dut renoncer à triompher du mal qui le minait. Cette « longue maladie patiemment supportée l'avait préparé à la mort » (1), et le 1er Août il rendit pieusement son âme à Dieu. Une cinquantaine de prêtres avec M. le vicaire général Joncour assistaient aux obsèques à Riec, et, le lendemain, environ soixante autres confrères avec M. le vicaire général Cogneau célébraient ses funérailles à Pleyben, sa paroisse natale, où il a été inhumé.

M. Le Séac'h a « laissé partout le souvenir d'un prêtre bon et zélé » (2), d'une générosité que d'aucuns ont parfois jugée excessive. « Sa charité, l'aménité de son caractère, lui avaient gagné beaucoup de sympathies dans les postes qui lui furent confiés », témoin les nombreuses personnes qui de Plouguerneau se rendirent soit à Riec soit à Pleyben pour lui apporter un dernier hommage avec leurs prières. « Son zèle des âmes le poussa aussi à favoriser les vocations ecclésiastiques. Les prêtres qui lui doivent, après Dieu, l'honneur du sacerdoce, porteront souvent son souvenir devant l'autel et prieront pour le repos de l'âme de leur bienfaiteur » (3).

— II. M. LE JACQ, *Recteur à Lanrivoaré*. — M. Le Jacq a eu une carrière quelque peu mouvementée. Né à Ploudalmézeau en 1854, il fit ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix. Ordonné prêtre en 1876, il fut successivement vicaire à Lanvéoc et à Lennon. Mais au bout de quelques années, poussé par le désir de se consacrer au ministère des noirs, il quitta le diocèse pour les missions et exerça d'abord le ministère en Afrique sous la direction des Pères Blancs, et ensuite à la Trinitad dans les Antilles.

Mais sa santé ne put pas supporter longtemps le climat débilitant de ce pays tropical. Il rentra dans son diocèse d'origine et se mit à la disposition de l'Evêque de Quimper, qui le nomma recteur de Loc-Brévalaire, où il a laissé le souvenir d'un pasteur bon et zélé. Quelques années plus tard, il fut nommé recteur d'une paroisse

(1) *Bulletin de Saint-Vincent*, Ie ce.
(2) *Bulletin de Saint-Vincent.*
(3) *Ibid.*

plus importante, mais moins chrétienne, Landévennec. Dans ce nouveau poste, par sa bonté et ses manières prévenantes, il sut gagner la sympathie et l'estime des plus indifférents.

Depuis 1912, il était recteur de Lanrivoaré. Il y passera quinze ans entouré de l'affection et de l'estime de ses paroissiens. Prêtre pieux et zélé, il saura y maintenir et développer les pratiques de piété demeurées vivaces dans cette bonne paroisse. Son *Kannadik*, lu dans toutes les familles, portera ses avis et ses instructions à ceux de ses paroissiens qui désertent facilement l'église paroissiale, pour une église étrangère mais plus proche.

Avenant et aimable pour ses paroissiens, il était aussi très hospitalier pour les confrères, qui aimaient sa conversation agréable et originale.

M. Le Jacq a succombé à une affection cardiaque contractée dans les pays chauds. Depuis les mois de Mars, il était souffrant et dut se décharger à peu près totalement du ministère paroissial sur son devoué auxiliaire, M. Le Page. Lorsqu'il se sentait un peu plus fort, il se traînait jusqu'à l'église pour dire la sainte messe, et souvent au cours de la route, il était obligé de s'arrêter pour reprendre haleine.

Cependant, la maladie s'aggravait de jour en jour, et il y a un mois il dut s'aliter pour ne plus se relever. Sentant sa fin approcher, il mit ordre à ses affaires, et appela son confesseur pour lui administrer les derniers sacrements qu'il reçut en pleine connaissance et avec une résignation parfaite à la volonté de Dieu.

Enfin, jeudi dernier, purifiée par la souffrance, son âme s'envola vers le ciel. Ses paroissiens ont bien montré, par leur grande affluence à son enterrement, leur affection et leur vénération pour leur bon pasteur.

Saint-Louis de Brest. — **Le troisième Jubilé de Monseigneur Roull, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre.** — Le 15 Août 1927, tous les prêtres du diocèse tournaient leurs cœurs et leurs prières vers cette église de Saint-Louis où, après trente-quatre ans d'un ministère chargé de mérites et de grâces répandues, se célébraient les *noces de diamant* de Monseigneur Roull : soixante ans écoulés depuis son ordination sacerdotale ; quatre-vingt-quatre ans depuis son baptême !

Ce fut grande fête à Saint-Louis, présidée par Monseigneur l'Evêque. Un cortège de prêtres éminents de la région brestoise et du diocèse accompagna au chœur le vénérable jubilaire.

Il avait confié la mission de monter à l'autel en son nom, au curé de Landerneau, sa paroisse natale, M. le chanoine Corre, et celui-ci avait comme diacre un ancien vicaire de Saint-Louis, M. Le Pape, curé des Carmes, et comme sous-diacre un enfant de Landerneau, M. le chanoine Saluden.

Monseigneur, il y a dix ans, devant le plus bel auditoire, avait tracé un magnifique tableau de la vie d'enseignement, puis du ministère paroissial de Monseigneur Roull. Aujourd'hui, Sa Grandeur consacra son discours à contempler l'âme du prêtre et sa sublime mission à l'égard de Dieu et à l'égard des âmes.

Archives diocé. ...ines de Quimper et Léon

L'*Echo Paroissial*, en reproduisant ces éloquents et profonds enseignements, en a projeté le rayonnement et les lumières jusque dans tous les foyers chrétiens pour y préparer l'éclosion des vocations sacerdotales.

Nous disons, avec tous ceux qui ont pu jouir de cette belle fête, *ad multos annos*, et nous prions Monseigneur Roull d'agréer nos respectueux hommages et nos vœux.

Chateauneuf-du-Faou. — **Le grand Pardon de Notre-Dame des Portes** *(27-28 Août)*. — Je ne connais pas de sanctuaire plus gracieux, au milieu d'une nature aussi riche et aussi variée, que celui de Notre-Dame des Portes. Dans ce coin charmant de Cornouaille, sur les rives de l'Aulne aux ravissants contours, au pied des montagnes bretonnes, la fine chapelle de « Madame Marie » dresse son clocher vers le ciel. Aux cantiques de la terre vient se mêler le doux murmure de l'onde qui baigne la colline, pour bénir l'Eternel, prodigue ici des magnificences de sa création.

Chaque année, au dernier dimanche d'Août, le « Pardon » attire en foule les dévots de la Vierge. Ils viennent de Léon et de Tréguier, de Quimper et de Vannes, et la variété des costumes, « broderies éclatantes sur des soies aux teintes ardentes ou fanées », n'a d'égale que l'unité de foi et le commun amour pour cette Madone chérie, porte du Paradis, mère de Jésus-lumière du monde.

Salve radix, salve porta, ex qua mundo lux est orta. C'est le texte que commentait avec vigueur le R. P. Barnabé aux premières vêpres de la fête. Celles-ci, enlevées sans précipitation, inauguraient pieusement la solennité du dimanche. Présidées par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, elles furent chantées au sanctuaire des Portes, où les pèlerins s'étaient rendus de l'église paroissiale en procession. C'était le premier salut des Châteauneuviens à la « Vierge des Portes », et leur chant si doux, si monastique, soutenu par l'accompagnement discret d'un organiste très averti, berçait mon âme émue et ravie.

Elle devait l'être bien davantage encore au cours des offices du soir et du lendemain. Qui nous redira le charme de cette traditionnelle procession aux flambeaux se déroulant dans un ordre parfait ; ces cantiques si beaux et si aimés, dont les échos atteignent le vallon, ce Salut du soir en présence d'une foule que peut à peine contenir l'église paroissiale et, pour clôturer, cette délicieuse cantate du Couronnement que, depuis plus de trente ans, on ne se lasse point d'écouter, tant elle est vibrante d'amour et de foi ! Je n'ai garde d'oublier cette veillée nocturne aux pieds du Dieu caché au Tabernacle, dont M. l'abbé Léon, en d'exquises paraboles, sut si bien exalter la miséricorde et l'amour infini.

Le Pardon des Portes est pieux. Les nombreuses communions l'attestent chaque année : 1.600 à la messe matinale de 3 heures, en 1927. Mais ce qui frappe l'étranger, c'est la tenue, le maintien modeste des pèlerins. Le travail de la moisson, retardé cette année par l'intempérie de la saison, avait retenu bien des gens à la ferme.

Il y eut moins de monde aux offices du samedi et du dimanche matin. Nul ne s'en étonnera.

Deux à trois mille personnes suivirent religieusement les cérémonies de la messe solennelle célébrée au champ du couronnement par M. le vicaire général Cogneau, assisté de MM. les abbés F. Léon, vicaire à Saint-Pol, et P. Corre, professeur à l'Institution N.-D. du Creïsker. A l'Evangile, M. le chanoine Henry, dans une allocution bretonne toute remplie d'onction, sut raviver la dévotion des fidèles envers Celle qui est notre Mère et notre Reine : *Salve Regina, Mater*... Tel fut le thème que développa l'éloquent prédicateur, en nous faisant contempler dans Marie le modèle de toutes les vertus et la servante du Seigneur.

L'assistance du matin s'était considérablement accrue aux vêpres chantées à 3 heures sur l'esplanade. Et quand la procession défila dans les rues de la ville, ce fut, sur tout le parcours, une longue haie de pèlerins, le front découvert, pieux et recueillis. Et les cantiques d'allégresse acclamaient « Notre Dame des Portes », médiatrice de toutes « les grâces qu'à sa Mère, Jésus donne pour nous ». Et Marie, de son trône, souriait à la terre. Et Jésus, Roi de gloire et Dieu de paix, vint bénir tous ses enfants.

Aimez, Châteauneuviens, aimez votre Madone. Jurez-lui d'être à jamais fidèles à la foi de vos pères. Ils ont bâti votre chapelle. C'est Marie qui pour vous sera toujours la vraie porte des Cieux.

Un Pèlerin.

Saint-Pol de Léon. — **La fête de Saint-Pol de Léon.** — Le premier dimanche de Septembre ramène chaque année à Saint-Pol la fête pastorale. Par la piété avec laquelle ils ont célébré cette fête, les paroissiens de Saint-Pol ont montré hier qu'ils appréciaient à sa juste valeur ce don précieux de la foi que, voici environ quinze siècles, un moine vint leur apporter d'Angleterre. Un triduum préparatoire avait, selon l'usage, précédé la fête. Dès le soir, et pendant les deux jours suivants, M. l'abbé Le Du, recteur de Beuzec-Conq, s'attacha à présenter à ses auditeurs divers aspects de la séduisante personne de Notre Seigneur Jésus-Christ, de Celui qui arrachait à ses ennemis eux-mêmes ce témoignage : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme », et qui, docteur suprême de toute vérité, n'a jamais cessé, de Bethléem au Calvaire, de nous enseigner par son exemple. Le samedi soir, une procession aux flambeaux, très suivie, puis le chant enthousiaste du Credo sur la grande place avaient plus immédiatement préparé les cœurs à la fête du lendemain. Les Saint-Politains n'oublieront pas de sitôt le spectacle dont ils furent témoins ce jour-là. Les foules qui se pressaient le matin à la Sainte Table, les chants de la grand'messe que célébrait M. le chanoine Gloux, vicaire général d'Haïti, le sermon plein d'onction que donne M. Le Du, tout contribuait à élever les âmes vers Dieu.

Cependant, si belle qu'ait été la fête du matin, celle du soir devait la dépasser encore. A trois heures, les vêpres solennelles furent présidées par Mgr de Guébriant, puis ce fut la procession

Archives diocé[illegible]es de Quimper et Léon

traditionnelle ; elle fut magnifique, favorisée par un temps superbe. Par les rues noires de monde et artistement pavoisées, elle donne lieu à une splendide démonstration de foi chrétienne. Les riches bannières faisaient un cortège d'honneur aux reliques du Patron vénéré que suivait un clergé nombreux. Après la procession, Mgr de Guébriant monta en chaire, et, devant la foule qui remplissait la basilique, son cœur d'évêque missionnaire sut trouver de ces accents qui vont droit au cœur et ne s'oublient pas. Prenant pour texte la parole de Notre Seigneur à ses apôtres lorsqu'il les envoya à la conquête des âmes : *gratis accepistis, gratis date*, ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le de même, le supérieur général des Missions Etrangères montra comment S. Pol Aurélien avait réalisé cette parole lorsque, venant de l'Ile des Saints, il débarqua sur nos rivages afin d'y substituer au paganisme le culte du vrai Dieu. Cet héritage de la foi que nous lui devons, il nous faut maintenant le sauvegarder ; mais les parents ne pourront espérer remplir ce devoir que s'ils assurent à leurs enfants une éducation chrétienne dans la famille et à l'école, avec l'exemple de la modestie et de la piété.

Là ne doit pas d'ailleurs s'arrêter l'action de tout chrétien digne de ce nom. Comment rester insensible à cette pensée navrante qu'un milliard d'hommes ignore encore le nom de Jésus ? Certes, c'est bien gratuitement qu'ils distribuent le don de la foi ces intrépides missionnaires de Chine que le monde civilisé abandonne aux assauts de la barbarie asiatique et dont le courage ne se laisse pas ébranler par la perspective de la mort solitaire dans un pays en pleine Révolution !

Lorsque Mgr de Guébriant termina son discours, l'émotion était générale. Oui, honneur aux missionnaires, à ceux de notre époque comme à ceux d'il y a quinze siècles ; mais honneur aussi à ceux qui savent, après tant de temps écoulé, leur témoigner hautement leur reconnaissance comme le firent hier les dévots de S. Pol Aurélien.

Grand Pardon de Sainte-Anne la Palud. — Le beau temps a favorisé le pardon de Sainte-Anne. Il paraîtrait cependant que le retard dans le battage du blé ait empêché les pèlerins du samedi et du mardi d'être aussi nombreux que de coutume. Il y a en effet trois jours de fête en l'honneur de la Reine des Bretons, si bien que tous ceux qui ont bonne volonté ont pu trouver toutes facilités pour venir rendre leurs devoirs à la bonne Mère.

Samedi 27. — La grand'messe est chantée par M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin. A vêpres, le sermon fut donné par M. Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix. Il paraphrasa l'antienne si belle de l'office de Sainte-Anne, *O mater Patriæ, Anna potentissima*... et après avoir montré les dangers que court la Foi la plus solide, en ces temps nouveaux, il demanda à sainte Anne de garder ce don précieux dans le cœur de ses fidèles Bretons ; après avoir dit les ravages causés par la vague de jouissance et d'immodestie, qui a déferlé sur le monde, il supplia la Sainte de consolider les mœurs, par sa puissante intercession, qui en fait

notre médiatrice auprès de Marie, comme Marie elle-même est médiatrice auprès de son divin Fils.

Après les vêpres, il y eut la procession des miracles, ainsi appelée parce que tous ceux qui ont obtenu une grâce par l'intermédiaire de sainte Anne, y prennent part un cierge à la main.

Le soir, il y eut procession aux flambeaux par un temps idéal.

Dimanche 28. — C'est le grand jour. Il serait difficile de dénombrer même approximativement la foule des pèlerins accourus de Cornouailles, depuis Plougastel-Daoulas jusqu'à Pont-l'Abbé et Quimperlé. Ils se remplacent dans la chappelle, pour entendre les messes qui se disent sans interruption dans la nuit et la matinée, et pour s'approcher de la Sainte Table. Il y eut pendant les fêtes près de 2 000 communiants.

A 11 heures tous sont massés devant l'autel extérieur que des mains habiles et expérimentées ont orné avec un goût parfait. Mgr Duparc tenait chapelle, assisté de M. le vicaire général Joncour et de M. le Curé de Douarnenez. A ses côtés se tient Mgr Olichon, dont la venue inattendue a causé une agréable surprise.

La messe est chantée par M. Coatarmanac'h, ayant comme diacre et sous-diacre le Père Rannou, oblat de Marie, et le Père Jaïn, assomptionniste, tous deux enfants de Plonévez et récemment ordonnés.

M. Havas, tint l'harmonium, et M. Le Moigne dirige le chant.

A l'évangile, M. le chanoine Moré, dont la voix est amplifiée par le haut parleur, tire des leçons appropriées de la fête que l'on célèbre.

Sainte Anne, dit-il, qui a mené une vie cachée sur cette terre, est le modèle de tous ceux qui veulent servir Dieu avec toute leur bonne volonté. Elle fut épouse fidèle et bonne mère. Aussi peut-elle être prise comme exemple par toutes les femmes, par toutes les mères qui doivent comme elle être heureuses quand Dieu daigne choisir dans leurs familles, les âmes qu'il appelle à la perfection du cloître ou du sacerdoce.

La messe terminée, les invités de M. le Recteur se rendent sous la tente où est servi le repas.

Au dessert, M. le Recteur de Plonévez se lève. Il dit d'abord le plaisir qu'il a de trouver enfin l'occasion attendue, pour dire à Monseigneur la gratitude qu'il garde de l'affection toute paternelle, qu'il n'a cessé de témoigner pendant la guerre, à lui-même et à tous les prêtres mobilisés. Il redit, une fois de plus, la reconnaissance que les paroissiens de Plonévez gardent à Sa Grandeur pour sa fidélité à venir chaque année honorer leur grand Pardon de sa présence. Il évoque ensuite avec émotion la belle figure de Mgr Marbeau, auquel l'unissent, comme Mgr Olichon, des sentiments de vénération reconnaissante.

Mgr Duparc se lève à son tour, et dit un mot aimable à chacun ; à M. le Recteur, un peu confus de tant de compliments, à M. le Maire, qui assure, d'une main ferme, l'ordre dans cette foule immense et un peu mélangée, à tous ceux qui, de près ou de loin,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ont contribué à faire cette fête si belle. Sa Grandeur profite du prochain départ de Mgr Olichon pour Rome, pour lui demander de déposer aux pieds de Sa Sainteté Pie XI, l'hommage de la soumission complète du clergé et des catholiques du diocèse de Quimper aux directions pontificales.

Pèlerins et touristes ne cessent d'affluer. Tous se retrouvent, à 3 heures, devant l'autel extérieur. Les vêpres sont présidées par Mgr Costo de Beauregard, qui vient d'arriver, désireux de connaître le pèlerinage si réputé de Sainte-Anne la Palud.

Quand elles sont terminées, Mgr Duparc prend la parole. Prenant comme sujet la couronne de sainte Anne, il dit aux fidèles que cette couronne d'or doit être le symbole d'une autre couronne plus belle que nous devons lui tresser par nos vertus. Il donne en raccourci les devoirs qui incombent en particulier aux mères de famille dans l'éducation de leurs enfants, aux jeunes filles dans la résistance aux maximes et aux entraînements du monde, si elles ne veulent pas s'éloigner du droit chemin.

Puis la procession s'organise. Des paroisses voisines sont venues des croix et des bannières. Les yeux sont surtout attirés par les riches costumes des gâs de Plonévez, qui portent les bannières, par les vêtements brodés d'or des femmes qui portent la statue de sainte Anne, et des jeunes filles, tout de blanc vêtues, qui portent bannières et statues de la Vierge. Les précieuses reliques de sainte Anne ferment la marche. Des chants variés alternent avec les roulements de tambours et les morceaux de musique de la fanfare des « Potred-Ty-Mam-Doue ».

La cérémonie se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 30. — Cette journée est la plus intime du Pardon. Les touristes ont disparu, il ne reste que des pèlerins.

Dans le chœur de la chapelle, devant le clergé, ont pris place deux cents enfants du petit Patronage de Douarnenez, que leur directeur, M. Le Goff, a tenu à amener en pèlerinage à la Palud, si souvent témoin de leurs joyeux et bruyants ébats.

M. le Curé de Douarnenez, infatigable, est encore là avec de nombreux paroissiens.

La messe est chantée par M. Méar, vicaire à Plomeur, le sermon donné par M. Soubigou qui rappelle à la foule les enseignements de vie chrétienne.

Les vêpres se chantent en plein air, et ensuite a lieu la procession de clôture. Les petits tambours de Douarnenez roulent leurs airs les plus entraînants, sous l'œil ravi du vieux tambour de Plonévez, tout rajeuni de battre sa caisse en si alerte compagnie.

Une dernière fois, on gravit les pentes de la Palud, et la procession terminée, après une dernière bénédiction de Notre Seigneur, tous se séparent avec au cœur le désir de revenir l'an prochain renouveler le même hommage à la bonne Mère sainte Anne.

Pèlerinage au Front de la Somme. — Le Comité commémoratif de la Somme, siège social : 47, avenue Henri-Martin, Paris (16e), présidé par Mme la Maréchale Foch, organise, pour

le dimanche 2 Octobre 1927, un grand pèlerinage patriotique au Front de la Somme, sous le haut patronage de S. G. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens et des Autorités civiles et militaires de la Somme.

Voici le programme de la journée : à 8 h. 30, messe de communion dans l'église commémorative ; à 10 h. 30, grand'messe célébrée par M. l'abbé Ducroquet, chapelain de l'Œuvre. Allocution par M. l'abbé Lombard, ancien aumônier, médaille militaire, croix de guerre, médaille de l'Yser ; — à 2 heures, cérémonie au Cimetière Militaire, sous la présidence de M. le général Debeney, chef d'Etat-Major général de l'Armée. Absoute Solennelle pour les Morts de la Somme.

Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, est décédé le mercredi 24 août. Il était né à Wettolsheim, diocèse de Strasbourg, le 22 avril 1843. Après ses études secondaires au collège Stanislas, il entra au séminaire Saint-Sulpice et reçut la prêtrise en 1866. Secrétaire particulier de Mgr Darboy, archevêque de Paris, il fut avec lui incarcéré par la Commune en 1871. Nommé successivement vicaire à Notre-Dame des Victoires et à Notre-Dame des Champs, il devint curé de Saint-Georges, puis de Saint-Pierre du Gros-Caillou ; protonotaire apostolique en 1888, il était élevé à l'épiscopat en 1899 et nommé à l'évêché de Tarbes, qui devint, en 1912, l'évêché de Tarbes et de Lourdes. Sous son épiscopat, l'œuvre du célèbre pèlerinage prit un développement considérable. Mgr Schœpfer avait été honoré en 1917 du privilège du pallium. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Ses obsèques solennelles ont été célébrées le lundi 29 Août. Le Saint-Père s'y était fait représenter par S. Ex. le Nonce apostolique.

Tous nos pèlerins de Lourdes prieront pour celui qui admirait et aimait les Bretons de ce diocèse, si pieux à la grotte et aux piscines miraculeuses.

Émission de Bons 7 % par la Compagnie d'Orléans. — La Compagnie d'Orléans tient à la disposition du public, à la Caisse de la Gare de Quimper, des Bons 7 % rapportant 35 francs d'intérêts annuels nets d'impôts et remboursables à 500 francs par tirages au sort semestriels jusqu'en 1935.

Cours d'émission à 500 fr. avec coupon à échoir le 15 Novembre.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° B.504 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

FONDÉE EN 1830 — SIÈGE SOCIAL : *2, Rue Pillet-Will, PARIS*

Assurances en cas de Décès - Mixtes

Assurances Familiales

Assurances d'Education et de Dot

CONSTITUTIONS de RETRAITES

Capitaux assurés en cours :

1 milliard 733 millions

Le plus important Portefeuille d'Assurances de toutes les Compagnies françaises.

RENTES VIAGÈRES

aux conditions les plus avantageuses.

Lorsque vient l'âge de la retraite, l'augmentation du revenu par la rente viagère est le **REMÈDE LE PLUS EFFICACE A LA CHERTÉ DE LA VIE**

Rentes viagères en cours : **41 millions**

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS
au SIÈGE SOCIAL à PARIS
ou chez les Agents généraux, et notamment à :

BREST	M. BÉRARD, 2, rue d'Aiguillon ;
—	M. MER, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graverin ;
MORLAIX.....	M. KEROUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLÉ.....	M. DEROSVILLE, 6, rue de Quimper ;
QUIMPER	M. KERLOCH, 2, place Terre-au-Duc.

42e ANNÉE. Vendredi 16 Septembre 1927. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Septembre. — 15e après la Pentecôte. Semi-double. Vert. Mémoire de S. Joseph Cupertino, confesseur. (Simplifié.)

Lundi, 19. — SS. Janvier, Evêque, et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 20. — *Vigile de S. Mathieu.* — S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 21. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 23. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — S. Lin, Pape et Martyr. Semi-Double. — Rouge.

Samedi, 24. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — Notre-Dame de la Merci. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 25. — 16e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Kernével	du 18 au 22 Septembre.
Landeleau	23 et 24 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Synode diocésain. — Comme il a été ordonné par la Lettre d'indiction, dimanche prochain 18 Septembre, on chantera dans toutes les églises et chapelles du diocèse, avant la messe principale, le *Veni Creator* avec l'oraison du Saint-Esprit.

Nous pensons que tous les ecclésiastiques convoqués au synode pourront chaque matin célébrer la sainte messe, soit au Séminaire, soit dans les églises et chapelles de la ville. Afin de leur donner plus de facilité, la session d'ouverture et les sessions générales qui se tiendront le matin sont retar-

Archives diocé[illegible]ne[illegible] de Quimper et Léon

dées d'une demi-heure et s'ouvriront seulement à huit heures et demie.

Tous les repas seront pris au Grand Séminaire.

Tous les ecclésiastiques devront avoir leur habit de chœur. On leur recommande aussi d'apporter le volume des Statuts, le tome III du Pontifical, et leur livre de chant.

II. Ligue d'Action Catholique. — Pour des raisons indépendantes de notre volonté la réunion de l'Action Catholique du 25 Septembre est remise à une date ultérieure.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XVe dimanche après la Pentecôte, 18 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.
Dimanche 25 : à 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *15e Dimanche après la Pentecôte (18 Septembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.
Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mercredi, vendredi et samedi, Quatre-Temps : jeûne et abstinence.

Missions. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles les missions qui seront données à Plounévézel et à Saint-Servais, du 22 Septembre au 9 Octobre, et à Tréflévénez, du 22 Septembre au 2 Octobre.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine Bargilliat, sera chanté à Pont-l'Abbé, *le 23 Septembre,* à 10 heures.

Lesneven. — **Une retraite bretonne pour les hommes** s'ouvrira à Lesneven le lundi 3 Octobre.

AVIS. — **M. le Chanoine Pérennès** *serait reconnaissant à Messieurs les Curés et Recteurs qui, à l'occasion du Synode, voudraient bien lui apporter ou lui faire remettre des exemplaires des cantiques locaux, anciens ou nouveaux, chantés dans leurs paroisses en l'honneur des Mystères, de la Sainte Vierge, d'un Saint ou d'une chapelle de dévotion.*

Morlaix *(La Salette).* — **La retraite du Tiers-Ordre pour les femmes,** s'ouvrira à la Salette, le dimanche 2 Octobre, à 6 heures du soir, pour se terminer le samedi 8. Elle sera prêchée cette année par le R. P. Barnabé, capucin, qui connait aussi bien la langue bretonne que la langue française. Nous espérons que les Tertiaires viendront nombreuses l'écouter. En entendant les leçons qu'il leur donnera, elles comprendront, sans nul doute, mieux encore leurs devoirs comme enfants de S. François, et s'efforceront de plus en plus de donner chaque jour dans leurs paroisses l'exemple de la pénitence, de la prière et de la charité.

Que les Tertiaires n'oublient pas ceci : qu'il est facile à l'homme, pendant la retraite, de nourrir son âme de saintes pensées ! Qu'il lui est facile de mieux écouter la parole de Dieu au fond de son cœur, et de la goûter plus parfaitement ! Quelle force ne reçoit-il pas alors pour marcher dans le chemin de la vertu !

N. B. — L'on prie instamment MM. les Curés et Recteurs d'annoncer cette retraite à leurs paroissiennes, tertiaires et autres.

Ligue d'Action Catholique. — Nous serions très reconnaissants à MM. les Curés et Recteurs qui viendront au Synode, de nous apporter les réponses aux questionnaires d'enquête de la F. N. C. sur la situation des Unions paroissiales.

Pour éviter les frais de traite, nous leur serions reconnaissants de nous faire parvenir par la même occasion le prix des tracts demandés ce mois-ci, pourcentages en retard, abonnements au *Bulletin,* etc.

Henvic. — **Bénédiction de la nouvelle école libre.** — Cette paroisse, depuis 40 ans et plus, est un centre de vie chrétienne intense. Une église neuve qui se meuble et s'embellit tous les jours ; un presbytère neuf bien aménagé, un éclairage électrique à l'église et au presbytère qui élargit aux œuvres ses emprises ; un syndicat agricole en pleine activité qui fait progresser les cultures ; des mutuelles rurales prospères, complétées par une caisse rurale modèle et très achalandée, des familles qui donnent des prêtres nombreux et zélés ; des foyers où germent d'autres vocations sacerdotales et religieuses ; des groupements de jeunesse pleins d'ardeur, où la vie et le chant liturgiques vont de pair avec la culture intelligente de la langue bretonne, de ses poésies et de ses drames populaires ; et, pour couronner tout cet ensemble qu'entretiennent et dirigent une intelligence et une volonté inlassables, une école libre de filles, avec ses dépendances, qu'une année a suffit pour conduire jusqu'à la bénédiction solennelle du dimanche 4 Septembre dernier : voilà qui dénote dans une population une trempe de choix, mâle outil en de fortes mains.

La fête commence par la grand'messe, que chante M. le chanoine Tanguy, enfant de la paroisse, comme le diacre et le sous-diacre de la messe, MM. les abbés Nicolas. Mgr de Guébriant venu — il le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dira dans l'intimité — pour un triple motif : la paroisse, le recteur, l'école libre, préside l'office, assisté de M. le chanoine Kerloéguen, curé de Guipavas, et de M. le chanoine Corre, recteur d'Audierne. De nombreux confrères remplissent le cœur, à côté de M. le chanoine Mesguen, supérieur de Notre-Dame du Creisker.

A l'Evangile, M. le chanoine Corre monte en chaire. Les missions, qu'il préside dans le diocèse, ont vibré sous la puissance de sa parole, surtout lorsqu'il expose la doctrine sur l'enseignement chrétien, et décrit les ravages de l'enseignement sans Dieu, devenu l'enseignement contre Dieu. C'est bien ici le cas d'éclairer et de remuer les âmes par la doctrine nécessaire des devoirs et des responsabilités des parents par rapport à l'âme de leurs enfants.

A l'issue de la grand'messe, la procession se dirige vers les classes nouvelles, et tous les fidèles chantent avec ferveur un *Cantique breton de l'Ecole chrétienne,* dû à l'admirable talent de M. Conq, recteur de Locquénolé.

Parents et enfants suivent avec une attention émue et recueillie les cérémonies rituelles, et accompagnent Mgr de Guébriant bénissant chaque partie de l'école et de ses dépendances, puis le vénérable Evêque Missionnaire tire, avec une éloquence toute paternelle, les conclusions pratiques de cette bénédiction solennelle : la France va-t-elle devenir païenne par suite de l'enseignement païen, voire même révolutionnaire qu'on lui fait subir ? Habitants d'Henvic, vous ne voulez ni du paganisme ni de la Révolution. Gardez votre école libre, leur dit-il en terminant, et votre école vous gardera.

Après l'office des vêpres, les jeunes gens ont préparé à la population tout entière réunie dans la nouvelle école une séance récréative : c'est le dessert après la nourriture solide. C'est aussi la joie pour tous ; pour M. Corre, le dévoué recteur maintenant récompensé et encouragé dans ses travaux, et pour les paroissiens, heureux de voir que leurs enfants seront conservés dans l'amour de Dieu.

Un Ami.

Le grand Pardon de Notre-Dame du Folgoat, *7 et 8 Septembre.* — Cette année, le pardon traditionnel du Folgoat devant se célébrer après les solennités extraordinaires de Brélès et de Lambader, les paroissiens, sous l'active impulsion de leur entreprenant Recteur, ont travaillé avec ardeur aux préparatifs du pèlerinage pour clôturer avec le plus d'éclat possible le cycle de ces fêtes mariales.

La veille, dès l'après-midi, depuis l'entrée du bourg jusqu'à la basilique, des guirlandes de verdure entremêlées de fleurs aux multiples couleurs, sont tendues de chaque côté de la route ; toutes les maisons sont pavoisées de drapeaux et d'oriflammes portant des emblèmes ou des inscriptions en l'honneur de Notre Dame. L'église est somptueusement décorée comme il convient à ce merveilleux monument de la piété des ducs de Bretagne, « ce magnifique Palais de la Reine du Ciel, — écrivait le chroniqueur en 1647 — la plus

auguste et la plus illustre chapelle de toute la Bretagne, le saint lieu de dévotion le plus renommé qui se trouve en grande Province ». C'est, en effet, à cet endroit, que le lys chiffré d'or fleurit sur la tombe de Salaün avec l'invocation qui sortait du cœur du pauvre et touchant adolescent quand il se balançait dans son arbre au rythme chantant de sa mélopée : *Ave Maria !*

Le temps est idéal, frais, sans nuages menaçants. Les pèlerins affluent, surtout à partir des premières vêpres qui sont chantées à 4 heures par le fervent dévot de la Vierge qu'est le chapelain de Kerinou et sont suivies d'une procession sur la grand'place. Le Léon est largement représenté. Nous croisons un groupe compact de femmes de Saint-Divy qui ont fait tout le parcours à pied ; de pieux fidèles, venus de paroisses éloignées de plusieurs lieues, doivent s'en retourner de nuit après avoir accompli leurs dévotions ; au pied du Calvaire, de vieilles personnes des environs de Guissény égrènent leur chapelet, agenouillées sur le gazon. La Cornouaille est là aussi, celle des paroisses limitrophes du Léon, — Plougastel a évidemment son fort contingent —, celle du centre, de la Pointe du Raz et même des confins du Morbihan. Voici Douarnenez, Loctudy, Landudal, Cléden. Elliant a 20 représentants ; des touristes s'extasient devant leurs costumes et braquent devant eux leur appareil.

Dans l'église, c'est le défilé incessant des pèlerins qui brûlent des cierges ou se prosternent devant la statue vieille de quatre cents ans. A la nuit tombante, à 8 heures et demie, le gros bourdon fait entendre sa voix grave : c'est le signal de la procession aux flambeaux. Le spectacle est impressionnant : des files de milliers de cierges montent vers le Champ du Couronnement.

Lorsque la foule est massée sur l'esplanade, devant l'oratoire, le clergé entonne le *Credo* auquel répondent les voix de tout ce peuple. L'oratoire s'illumine de feux de bengale rouges et verts ; en face, le clocher de la basilique s'embrase à partir de la galerie supérieure et les mots *Ave Maria* se détachent très nets en lettres de feu. La procession rentre à l'église aux chants du cantique *Patronez douz.* M. Conseil, aumônier de l'Ecole Normale libre, prêche l'Heure Sainte. Il parle d'une voix lente et claire, scandant ses paroles de gestes vigoureux pour mieux faire pénétrer dans l'âme de ses auditeurs les sentiments qu'il veut leur inspirer : foi dans le Christ présent au Tabernacle, amour qui doit se manifester par la piété eucharistique, contrition des fautes commises et résolutions. L'entrain avec lequel la foule qui emplit le vaste vaisseau chante le *Pater* et le *Parce Domine* dans les haltes de l'Heure Sainte, atteste combien ses sentiments vibraient avec ceux du prédicateur. Le *Tantum Ergo* suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement clôt cette cérémonie qui est un des exercices les plus goûtés et donc les plus suivis du pèlerinage.

Combien de fidèles s'agenouillèrent aux pieds des confesseurs pendant la nuit du 7 au 8 Septembre ? Il est impossible de le dire. Ce que je sais, c'est que toute la nuit, sans désemparer, des prêtres

Archives diocésai[illegible]s de Quimper et Léon

nombreux entendirent les confessions : ils étaient 8 de 10 h. 1/2 à 1 h. 1/2 ; 4 de 1 h. 1/2 à 5 h. et 6 de 5 h. à 10 h. Au surplus, pendant toute la journée du 7, deux confesseurs s'étaient tenus en permanence à la disposition des pèlerins, et jamais la besogne ne chôma. Et comment savoir le nombre de ceux qui avaient purifié leur conscience avant de partir en voyage ? Ce que je sais encore, c'est qu'à partir de minuit et pendant toutes les messes matinales qui se succédaient à chaque heure au maître-autel, la communion fut distribuée presque sans interruption.

La nuit avait été splendide et l'on pouvait compter sur une belle journée. Mais voici l'épreuve, qui ne lassera pas la piété des pèlerins. Dès l'aube, la pluie tombe, d'abord fine, puis serrée. Peu d'espoir, car les nuages promènent leur incessante menace et le soleil ne montre pas ses rayons. N'importe ; plus de dix mille personnes se pressent sur l'esplanade pour assister à la grand'messe chantée par M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre, en présence de Monseigneur qui tient chapelle, accompagné de M. le vicaire général Cogneau. 70 Frères de La Mennais ont pris place sur l'estrade de l'oratoire pour l'exécution du chant ; ils sont venus là, sur la prière de leur Supérieur, pour témoigner à Notre Dame leur reconnaissance à l'occasion de la centième profession religieuse faite dans leur Congrégation depuis la guerre. C'est que la Vierge du Folgoat est la patronne de leur juvénat qui s'abrite à l'ombre de son sanctuaire. Leur présence là fut une bonne aubaine, car le chant renforcé par leurs voix exercées fut exécuté avec entrain. L'eau tombe sans arrêt, mais ne réussit pas à clairsemer les rangs des assistants. Les parapluies sont ouverts, vastes et profonds, et c'est devant un déploiement de carapaces noires lustrées par les averses, que M. le chanoine Uguen célèbre en un breton très pur « brezounek iach » la puissance et la gloire de la Vierge et dégage les conclusions pratiques : louange et prière, qui s'imposent à la dévotion des fidèles. *(A suivre.)*

LESNEVEN. — **La Fête des Anciens du Collège.** — L'Association Amicale des Anciens Elèves et Maitres du Collège Saint-François a tenu, le mercredi 7 Septembre, sa 12e réunion annuelle, sous la présidence de M. l'abbé Dujardin, supérieur. M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'évêché, a célébré la sainte messe, tandis que l'allocution d'usage a été prononcée par M. l'abbé Féroc, curé-doyen de Scaër. Le prédicateur a fait un magistral exposé des bienfaits de l'Eucharistie, après avoir évoqué le souvenir d'un de ses professeurs, le saint abbé Le Guillou, qui fut, bien avant le décret « Quam singulari », l'apôtre au collège de la communion fréquente. A l'issue de la messe, M. le Supérieur est monté en chaire pour lire la liste des membres décédés depuis la dernière réunion. Par une pensée touchante il y a joint le nom de Marie Floc'h, la vieille domestique, qui méritait bien ce suprême hommage pour avoir passé 58 années de sa vie au service de la Maison. Après le chant du « De profundis », auquel ont eu part

aussi nos 160 morts de la guerre, la partie religieuse de la fête s'est achevée, comme toujours, par la bénédiction du T. S.-Sacrement.

A peine le temps de serrer quelques mains amies, et tous se dirigent vers le réfectoire des Grands pour la séance d'études. M. le Secrétaire y lit, en l'assaisonnant çà et là d'une pointe d'humour, son rapport sur l'état moral de l'Association et présente les excuses des absents, parmi lesquels nous avons retenu les noms de nos vénérés président et vice-président, Mgr Roull et son coadjuteur, M. le chanoine Moënner, de M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire, de MM. les chanoines Le Jacq et Steun et de MM. Huntziger, Barjou et Masseron, tous cinq membres du comité, de MM. les chanoines Goret, Bars, Uguen, Soubigou, Kerbaol, Mesguen et Fr. Corre, de M. Vincent Inizan, député-maire de Kernoués, du colonel Barjou, du R. P. de Kerdanet, O. P. Diverses questions d'ordre intérieur sont ensuite soulevées et résolues à la satisfaction de tous, dans une atmosphère de franche gaîté et de bonne camaraderie. Ont pris part à la discussion MM. Léon Farcy, docteur Herry, Henri Denniel, abbé Le Vasseur, docteur Dujardin, Léon Le Goff, Trémintin.

A midi, le banquet fraternel est servi par les séminaristes au réfectoire des Moyens, seul assez vaste pour contenir les 160 convives. Nous avons remarqué à la table d'honneur, autour du président, de l'officiant et du prédicateur, MM. les Curés de Lesneven et de Lambézellec, le docteur Odeyé, P. Trémintin et l'abbé Ch. Paul, membres du comité, MM. les Recteurs de Kernilis, de Saint-Vougay et de Plouédern, et le docteur Quintin. Cette fois encore, M. l'Économe, expert dans le calcul des probabilités, a fait sagement de préparer une trentaine de couverts supplémentaires, devant lesquels en fait ne manquent pas de venir s'asseoir tous les distraits et les retardataires, voire quelques excusés. Mais voici venue l'heure des toasts et des triples bans. Amédée Riou, bachelier de la session de Juillet, Joseph Iliou, sortant de Médecine navale, l'abbé Fily, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, à Brest, Henri Denniel, des Câbles brestois, Pierre Trémintin, député maire de Plouescat, prennent tour à tour la parole : l'un pour exprimer sa reconnaissance à son vieux Collège et à ses maitres ; l'autre pour exalter l'âme commune, faite de piété, d'amitié et de souvenir ; celui-ci charme nos oreilles de sa voix de ténor ; celui-là enfin — Rodrigue, qui l'eût cru ? — nous raconte une aventure pittoresque de son temps de collège dont il fut l'un des héros.

Il ne restait plus à M. le Président, pour terminer cette belle journée, qu'à faire un appel vibrant à la reconnaissance et à la fidélité des Anciens et à leur donner rendez-vous pour l'année prochaine. Une dernière promenade à travers les cours et les jardins, et ils sont repartis, tandis que le collège se replongeait dans son silence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Basilique du Sacré-Cœur de Jérusalem. — **Une lettre de S. S. Pie XI à Monseigneur l'Archevêque de Toulouse.** — Nous avons fait connaître à nos lecteurs le geste généreux de Sa Sainteté Pie XI, qui a envoyé récemment à Monseigneur l'Archevêque une offrande de 75.000 lires italiennes, soit environ 104.000 francs pour le maître-autel de la future Basilique. En accusant réception du don et en remerciant le Pape, Monseigneur lui annonçait que la sainte Grotte des enseignements, qui formera la crypte de la nouvelle Basilique, allait être rendue au culte et inaugurée en Septembre, et sollicitait à cette occasion pour les associés et pour les souscripteurs ainsi que pour les membres du Comité la Bénédiction apostolique. Notre Saint-Père le Pape a daigné faire parvenir à Monseigneur la lettre suivante, dont nous sommes heureux de donner la traduction :

« Du Vatican, le 20 Août 1927.

» *A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Monseigneur Augustin Germain, archevêque de Toulouse.*

» Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

» L'Auguste Pontife a reçu la très agréable nouvelle que la crypte de la Basilique du Sacré-Cœur de Jésus, dont l'édification a été commencée il y a peu d'années sur le sommet du Mont des Oliviers, déjà construite et artistement disposée, va servir à la célébration des offices divins pour la première fois dans le courant du prochain mois de Septembre. Cet heureux événement sera accueilli avec joie non seulement par vous, mais aussi par tous ceux qui consacrent leurs efforts assidus à la construction de ce saint Temple. Bien plus, le Très Saint-Père ne doute pas que la joie de cette inauguration excitera davantage non seulement les fidèles de la région Palestinienne, mais encore tous les chrétiens du Monde entier à donner et à recueillir des aumônes, de telle sorte que le Temple dont la construction a été déjà commencée par vous, d'après un dessein très louable assurément, sur le lieu même qu'occupait la splendide Basilique de sainte Hélène, puisse être rapidement terminée.

» A ces vœux, Sa Sainteté, tout en se réjouissant de tout cœur du travail qui a déjà été terminé, dans le but de donner un témoignage de ses sentiments de bienveillance à tous ceux qui par leurs aumônes ou par leur travail ont donné leur concours à une aussi sainte entreprise, leur accorde, d'une manière très aimante dans le Seigneur, la Bénédiction apostolique qui leur conciliera les dons célestes.

» En vous faisant part de ce qui précède, je vous exprime mes sentiments d'estime pour vous, et elle est très grande, et je me redis.

» De Votre Grandeur,

Le très dévoué,

» P. card. Gasparri. »

L'apostolat des laïcs. — Le Congrès des Œuvres ouvrières — le XLVII[e] — qui s'est tenu à Reims, les 4, 5, 6, 7 Juillet, mérite quelque attention.

Il a traité de l'apostolat des laïcs ; le sujet important entre tous ! En effet, l'apostolat, comme on l'a rappelé, après les Souverains Pontifes, est un devoir pour tout chrétien vraiment digne de ce nom ; et l'organisation de l'action catholique dans les paroisses mêmes les plus privilégiées requiert une collaboration de plus en plus étroite du clergé et des fidèles : du clergé qui ne peut pas et ne doit pas tout faire ; des fidèles qui ont le devoir de se mêler à certaines formes de l'organisation religieuse ou sociale.

Il fallait préciser, délimiter, indiquer tout au moins les terrains sur lesquels la collaboration est utile, nécessaire ; la façon dont elle doit s'exercer ; les moyens les plus propres à l'assurer, et c'est à quoi s'est employé le Congrès. Des hommes d'œuvres sont venus de tous les coins de France ; des prêtres, directeurs diocésains d'Œuvres, des évêques, sous la haute direction de S. E. le cardinal Luçon, ont échangé à ce sujet les plus intéressantes remarques.

Ce fut une suite de réflexions fort opportunes sur la nécessité d'une vie intérieure intense et intensément cultivée chez l'apôtre, d'une préparation méthodique à l'apostolat, préparation à la fois générale et technique, théorique et pratique sur les moyens d'acquérir, par la prière, par l'étude et par l'action, les qualités indispensables à qui veut se dévouer utilement dans les œuvres.

Là même où la charité croirait pouvoir suffire il y a encore quelque chose à faire, et c'est ce qu'expliqua le président du Conseil central de Paris de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui donna lecture d'un remarquable rapport sur l'apostolat par les Œuvres de bienfaisance et d'assistance. Il expliqua d'abord quel apostolat efficace on peut exercer par le moyen de la charité, si l'on sait comprendre qu'il faut l'adapter aux nécessités des hommes, des temps et des lieux ; puis il décrivit par le détail les conditions à remplir pour atteindre le but poursuivi. Ce sont, essentiellement, une connaissance assez complète des lois sociales et des organismes qui s'efforcent de les appliquer, une adaptation de l'action charitable aux besoins à satisfaire, une coordination des effets, une collaboration des Œuvres catholiques de bienfaisance, malheureusement encore très insuffisante.

Il fallut bien reconnaître d'ailleurs que les Œuvres s'ignorent trop. En se compénétrant, combien elles seraient plus fécondes.

Tous furent conviés à l'exercice de l'apostolat : hommes, jeunes gens, jeunes filles, femmes, à des titres divers, tant la moisson est abondante ! Une ovation fut faite à l'aumônier de la jeunesse ouvrière belge quand il parla du magnifique mouvement de la jeunesse ouvrière chrétienne de Belgique. Il affirma la nécessité de susciter des apôtres dans une classe ouvrière qui se paganise de plus en plus ; alors que le prêtre ne peut pas porter son action là où s'accomplit l'œuvre de déchristianisation, ils iront eux, se soutenant les uns les autres et soutenus eux-mêmes par une organisation disciplinée et puissante.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Il dit le prodigieux succès de la J. O. C. belge, qui, fondée en Juillet 1924, compte aujourd'hui près de quarante mille membres, groupés en 400 sections paroissiales et en seize fédérations régionales, dans les milieux les plus industriels de la Wallonie et de la Flandre. Il dit les splendides résultats déjà obtenus par elle à l'usine, à la caserne, dans les trains ouvriers ; il dit les magnifiques retraites fermées où sont venus jusqu'à 400 jeunes travailleurs ; il dit les vocations de prêtres et d'apôtres qui se multiplient. Et il chanta ses espérances d'autant plus joyeuses et d'autant plus fermes que la France commence à imiter avec bonheur l'exemple belge. De fait, M. l'abbé Guérin nous conta les très réconfortants résultats qu'il a obtenus en instituant à Clichy-la-Rouge une Jeunesse ouvrière chrétienne.

On ne saurait passer sous silence la chaleureuse accolade donnée au milieu des applaudissements d'une salle enthousiaste et émue, par le cardinal Luçon, à l'abbé Cardynn, à cause de la générosité, de la tendresse véritable avec laquelle celui-ci avait parlé des jeunes travailleurs, de leurs misères et de leurs vertus.

Il faudrait pouvoir résumer encore bien des rapports, rendre la physionomie des séances et des échanges de vues... Il faudrait surtout que beaucoup de catholiques croient à l'utilité de semblables réunions et se fassent un devoir de s'y rendre...

On annonce que le prochain Congrès des Œuvres ouvrières aura lieu à Angers l'an prochain.

Que tous ceux qui le pourront se fassent, d'ores et déjà, un devoir de consacrer à l'étude des questions qui sollicitent leur action un peu de leurs loisirs, et en attendant, qu'ils prient quelquefois pour le succès du XLVIII[e] Congrès... en Juillet prochain.

Des Religieuses françaises à l'honneur. — Nivelles, en Belgique, a dignement fêté, la semaine dernière, les vingt-cinq ans de présence d'une communauté de religieuses françaises, dites « Sœurs Bleues » de Vernon (Eure). Peu de temps après leur arrivée en Belgique, en 1903, une épidémie de variole sévit avec violence dans tout le pays qui s'étend de Haine-Saint-Pierre à Nivelles, plus spécialement au village d'Arquennes.

La population, prise de panique, abandonnait les malades et les morts. Nos « Sœurs Bleues » furent héroïques. Séparées de tout, claustrées des semaines durant dans ces charniers de la mort, elles soignaient les malades, consolaient les mourants, ensevelissaient les morts, clouaient elles-mêmes les cercueils, les descendaient de l'étage au rez-de-chaussée, les traînaient au seuil de la porte où les porteurs consentaient seulement à les prendre, tant on redoutait de pénétrer dans les taudis contaminés, où l'on respirait la mort, où l'on ne voyait que des visions d'épouvante.

L'admiration générale, pour tant d'héroïsme gagna les pouvoirs publics. Le gouvernement belge conféra la médaille civique de première classe aux vaillantes religieuses.

On n'a point oublié cela, à Nivelles, où, depuis vingt-cinq ans,

les bonnes Sœurs se sont prodiguées pour le soin des malades. Aussi la population nivelloise a voulu fêter dignement ce jubilé de la charité.

Le quartier ouvrier de la rue Gillard-Heppe, où elles résident, leur a fait une apothéose. Drapeaux français et belges, décors de verdure, gerbes de fleurs, illuminations, rien n'y a manqué.

Les supérieurs, Mgr l'Evêque d'Evreux, accompagné de Mgr David, son vicaire général, et la R. Mère générale des Sœurs de Vernon (Eure), accompagnée de l'assistante générale, étaient venus pour la circonstance.

Il y eut une grand'messe d'actions de grâces à l'église Saint-Nicolas où la foule était débordante. Mgr Chauvin y prit la parole, rendit hommage au dévouement des Sœurs, ses diocésaines, dont il est fier, à l'accueil si hospitalier de la Belgique pour nos Congrégations religieuses, à son geste héroïque, chevaleresque, qui a été le salut de la France en 1914. Toute la population de Nivelles était là, représentée par l'élite, par les ouvriers en grand nombre, par le bourgmestre de la ville et le député de l'arrondissement.

Au retour au couvent, il y eut discours sur discours, remise d'un superbe calice, fruit d'une collecte par la ville, offrande d'une fondation de messe à perpétuité pour les Sœurs décédées depuis vingt-cinq ans. On couvrit les bonnes Sœurs de poésies et de fleurs.

Le soir, illumination de la rue Gillars-Heppe, à la grande joie de tout ce monde ouvrier, qui ne savait comment témoigner sa reconnaissance à celles qu'il appelle nos « bonnes Sœurs ». Et les « Vivent les Sœurs ! Vive Monseigneur ! » explosaient à tout instant.

Pour finir, en l'honneur des religieuses françaises, héroïnes de ce jour, et de l'Evêque français, hôte de la cité, au beffroi de la collégiale Sainte-Gertrude, on carillonna la *Marseillaise* et la *Brabançonne*, qui furent accueillies au cri répété de : « Vive la France ! »

Et voilà comment d'humbles femmes, chassées de France par Combes, de sinistre mémoire, travaillent là-bas, devant l'étranger, à refaire à la France l'auréole que des politiciens, à la solde des Loges, ont si lamentablement compromise.

BIBLIOGRAPHIE

LA VIERGE TOUTE SAINTE, par le P. Dourche, de l'ordre des Servites de Marie. In 8 Jésus, 326 pages, chez *Desclée, de Brouwer et C[ie], 59 bis, rue Cassette, Paris (6[e])*.

Voici un livre plein de clarté et d'onction. Parues d'abord par petites tranches dans le *Messager des Servites*, ces considérations doctrinales, réunies en faisceau, perpétueront le bien déjà accompli.

4 parties, chacune divisée en une dizaine de chapitres. I° La Mère de Dieu ; II° L'Immaculée ; III° La toute parfaite ; IV° La Mère de douleurs.

Dans sa préface, Mgr Lépicier, l'éminent théologien, souhaite que ce livre « en dévoilant aux *âmes* les beautés et les grandeurs de Marie, les porte à cultiver, envers cette divine Mère, une dévotion plus illuminée et plus sentie. »

4 gravures hors texte ajoutent aux charmes de ce beau volume.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Vient de paraître :

De la Collection « Femmes de France » : 19. — MARIE JENNA, par l'abbé Elie MAIRE, aumônier au Collège Stanislas.

Vient de paraître :

L'IMITATION DE JESUS-CHRIST. Traduction nouvelle rythmée, d'après le manuscrit autographe de Thomas A Kemplis, par le R. P. René COMPAING (*Maison MAME, Tours-Paris*). Prix depuis 4 fr. 50.

SAINTE LYDWINE DE SCHIEDAM (1380-1433), par Hubert MEUFFELS. 1 vol. in-12 de la collection « Les Saints ». Prix : 4 fr. ; franco par la poste : 4 fr. 50. — *Librairie Lecoffre, J. GABALDA, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris (6e).*

M. Meuffels a fait surtout œuvre d'historien et il a suivi pour son récit les guides les plus sûrs et les plus dignes de foi. Cette nouvelle Vie de sainte Lydwine, écrite spécialement pour la collection « Les Saints », recevra certainement le meilleur accueil dans les milieux catholiques.

Emission de Bons 7 % par la Compagnie d'Orléans. — La Compagnie d'Orléans tient à la disposition du public, à la Caisse de la Gare de Quimper, des Bons 7 % rapportant 35 francs d'intérêts annuels nets d'impôts et remboursables à 500 franes par tirages au sort semestriels jusqu'en 1935.

Cours d'émission à 505 fr. avec coupon à échoir le 15 Novembre.

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 23 Septembre 1927. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . **15** fr. par an.
— Etranger, port en plus. . . . . » —
Le numéro. . . . . **30** centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Le Synode diocésain ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Service anniversaire ; Œuvre du Franc de la Presse ; Quimper : Retraite ; Aux Prêtres Anciens Combattants ; Brest : Œuvre des Etudiants en médecine et en pharmacie de la Marine ; Châteauneuf-du-Faou : Fêtes ; Lesneven : Retraite bretonne des Conscrits, Retraite bretonne de Tertiaires ; Le grand Pardon de N.-D. du Folgoat (suite) ; Le Folgoat : Le Pardon des Tertiaires. — La Semaine sociale de Nancy.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER

IMPRIMERIE CORNO[illegible] L'ÉVÊCHÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*

DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C. Seine 207.304

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un **GRAIN de VALS**

Laxatif dépuratif

régularise les fonctions digestives

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 16 Septembre 1927.* — Le marché accentue ses bonnes dispositions dans la plupart des compartiments et, fait réconfortant, les affaires prennent chaque jour un peu plus d'ampleur ; la reprise générale est bien amorcée.

Nos rentes sont assez fermes, ainsi que les fonds ottomans notamment le 5 % 1914 qui s'avance à 95,45.

Banques en meilleure tendance, la Paris 2.105, l'Union Parisienne 1.309, le Lyonnais 2.650, la Générale 1.140, la Marseillaise 695, le Crédit Foncier de France 2.705.

Parmi les valeurs internationales, mentionnons la nouvelle et vive avance du Foncier Egyptien à 4.575, la fermeté du Suez à 14.505, de la Central Mining 2.430, du Rio à 5.080.

Valeurs de sucre fermes, mais sans plus ; vive reprise de Pathé-Cinéma à 644, la jouissance. Fermeté de Kuhlmann à 825, de la Thomson qui progresse sensiblement à 595.

En coulisse, les diamantifères et les mines d'or restent fermement orientées, les caoutchoutières sont plus résistantes et les pétrolifères restent bien tenues, Eagle 119,50, Royal 36.300, Shell 573, Crédit Général des Pétroles 2.416.

Aux valeurs diverses, la Huanchaca est soutenue à 348, la Minière et Financière poursuit son avance à 2.155, les Exploitations Minières en Tunisie sont activement traitées en nouvelle avance à 1.355, le premier exercice de cette Société portant sur neuf mois a laissé un bénéfice net de 1.383.000 francs, soit près du quart de son capital (6.000.000). Ce bénéfice a été employé aux amortissements des comptes, frais de constitution et frais d'achat des concessions qui ont été ramenés à un franc. L'exercice en cours s'annonce très favorable, la production journalière devant atteindre prochainement environ 40 tonnes de minerai marchand, production qui est d'ores et déjà vendue par avance. Cette affaire possède un riche gîte minier et paraît gérée prudemment.

42e Année. Vendredi 23 Septembre 1927. N° 38

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Septembre. — 16e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, Vierge, Martyrs. Simple. Rouge.
Mardi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 28. — S. Wenceslas, Duc, Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 30. — S. Jérôme, Confesseur, Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Samedi, 1er Octobre. — S. Rémi, Evêque et Confesseur. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 2. — 17e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guilers-Quimper	25 et 26 Septembre.
Landunvez	du 27 au 30 —
Tréflévénez	1er et 2 Octobre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Le Synode diocésain. — Les réunions du Synode diocésain se sont tenues au Grand Séminaire, les 19, 20 et 21 Septembre, devant 142 prêtres. 17 des personnalités convoquées s'étaient fait excuser.

Les cérémonies d'ouverture se sont déroulées lundi matin avec une solennité qui témoigne de l'importance exceptionnelle que l'Eglise attachait à ces réunions en des temps où le contact entre l'Evêque et son Clergé était plus difficile et plus rare qu'aujourd'hui et où il s'agissait de créer pour ainsi dire de toutes pièces la législation et les mœurs d'une époque. Elles débutent par la messe du Saint Esprit célébrée pontificalement par Monseigneur, assisté par ses vicaires généraux et les membres du Chapitre en dalmatique ou en chape. Viennent ensuite les prières spéciales indiquées

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au Pontifical, le psaume *Exaudiat*, les Litanies des Saints, le *Veni Creator*.

Une courte allocution de l'Evêque s'insère dans ce cérémonial d'inauguration. Monseigneur y expose le but du Synode et la nature du concours qui y est demandé aux membres convoqués. Ils sont appelés non à titre de délibérants, le pouvoir législatif n'appartenant dans le diocèse qu'à l'Evêque d'une manière ordinaire, mais au titre de conseillers pouvant éclairer par leur expérience, par les inspirations de leur zèle apostolique, les questions difficiles et souvent délicates soulevées par la rédaction des nouveaux statuts, qu'il s'agit d'ailleurs moins de refondre que de mettre sur certains points en harmonie plus complète avec le nouveau Code de Droit canonique.

Pour attester d'autre part notre plein accord avec le Pape, chef et législateur suprême de l'Eglise, le télégramme suivant, qu'une adresse complétera, est expédié au cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XI :

Cardinal GASPARRI, Vatican, Rome.

L'Evêque et le clergé du diocèse de Quimper et de Léon, réunis pour l'ouverture du Synode diocésain, déposent aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de leur profonde vénération et de leur filiale obéissance à toutes ses directions.

Ils demandent humblement au Saint Père de bénir leurs travaux.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Cette allocution terminée, M. le chanoine Quéinnec, Doyen du Chapitre, est proclamé Promoteur du Synode. Le secrétaire en est M. le chanoine Kervénoaël, curé-doyen de Pleyben. Lecture est donnée du décret du Concile de Trente et des règlements du Synode. Puis c'est l'impressionnante profession de foi de Pie IV récitée en son entier par le secrétaire au nom de l'assemblée et dont chacun vient, à son tour, prononcer aux pieds de l'Evêque, les mains sur l'Evangile, la dernière phrase qui constitue le serment.

La bénédiction épiscopale clôt cette cérémonie qui n'a pas duré moins de trois heures. Le Synode est ouvert, et le travail, réparti entre huit commissions, commence aussitôt dans les salles où les membres sont convoqués.

Courte séance qui est reprise l'après-midi, à 2 heures et demie. Elle n'épuise pas l'étude des projets de rédaction soumis à l'examen des commissaires. Mais les rapports des secrétaires, rapidement mis au point, fournissent déjà une trop ample matière pour la congrégation générale qui se tient à 5 h. 1/2 et qui se prolonge pendant deux heures, sous la présidence de Monseigneur. Les motions et les vœux des commissions y sont exposés et donnent lieu à des échanges de vue qui parfois témoignent de la complexité des problèmes envisagés.

Le mardi matin, la première réunion a lieu à la chapelle. M. le

Doyen du Chapitre célèbre la messe solennelle de *Requiem* pour les prêtres défunts. Monseigneur se revêt ensuite de la chape rouge, prend la mitre et, entouré de ses ministres et des membres du Chapitre en chape, prononce les prières indiquées au Pontifical.

Après la proclamation des noms des juges et des consulteurs synodaux, lecture est donnée de la rédaction définitive des statuts examinés au cours de la congrégation générale de la veille.

Une nouvelle congrégation générale a lieu à 10 h. 1/2, et se poursuit, très vivante, jusqu'au déjeuner. Les commissions, réunies à 2 heures, achèvent leur travail de préparation. Les rapports de leurs secrétaires sont entendus le soir à une dernière assemblée plénière, dans une collaboration confiante, avec parfois des imprévus charmants qu'autorise la paternelle et volontiers souriante autorité avec laquelle Monseigneur préside, encourageant les interventions utiles, mettant à contribution l'expérience administrative de M. le vicaire général Cogneau, dont les avis se traduisent en formules claires et de sûre doctrine et, dans les cas douteux, invoquant la compétence et la connaissance des textes qui font de M. le chanoine Bars le plus averti des canonistes.

Vers huit heures, le programme est épuisé. Monseigneur, donne lecture de l'adresse latine suivante, aux pensées aussi noblement conçues que magnifiquement exprimées, présentée du reste avec un art calligraphique qui mérite tous les éloges, et qui sera transmise au Saint Père, revêtue de la signature de tous les membres du Synode :

BEATISSIME PATER,

Episcopus Corisopitensis et Leonensis ejusque clerus, in Synodo congregati, occasionem lætissime arripiunt deponendi ad pedes Sanctitatis Vestræ hanc hilarem obedientiæ et amoris perfecti testificationem.

A Sancta Sede nuperrime Beatorum cultu honorati sunt sacerdotes qui, temporibus gravissimis, ob « *romanitatis* » affectum sanguinem suum fuderunt, inter quos et Corisopitenses quatuor, scilicet : B. B. Claudius Laporte, Nicolaus Verron, Vincentius Le Rousseau, Franciscus Le Livec.

Horum vestigiis inhærentes, quod isti fecerunt, et nos unanimes pro modulo nostro intendere conamur, corde uno et anima una profitentes nec sentire nec vivere velle, nisi vivamus et sentiamus cum Ecclesia, cujus caput est Romæ : ubi enim Petrus, ibi Ecclesia Dei vivi (1).

Quare summo dolore afficimur, dum multos cernimus inobedientes qui antichristi « ex nobis prodierunt » (2), et Patrem sanctissimum despiciunt vigilantem et pro salute corripientem !

Nos autem totis viribus doctrinæ Veritatis, quæ non venit nisi per os Petri, sponte firmiterque adhæremus, non solo

(1) S. Ambroise.
(2) I. Jo. II, 19. — Cf. Consistoire secret du 20 Juin 1927.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

silentio contenti, sed verbo et opere et precibus, et nunc et pro semper decertantes. Fideles avertimus et avertemus a quacumque viâ damnosâ et perditionis (1), Deum omnipotentem deprecantes ut ad Ecclesiæ solamen ac tutelam *Pium* diutissime servet incolumem, et in hoc nefario tempore *Pax Christi in regno Christi* tandem ædificetur.

Interim, maxima qua decet humilitate, postulamus ut Sanctitas Vestra Apostolicam benedictionem largiri dignetur, quâ roborati, magis ac magis in dies errorem detestemur, errantes diligamus, Summique Pontificis et Matris Ecclesiæ jura vindicemus.

Sanctitatis vestræ
Humillimi, devotissimi ac obedientissimi filii.

Comme la veille, cette deuxième journée se termine par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le mercredi matin avait lieu la cérémonie de clôture. La messe de la Sainte Trinité est chantée par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale. Les prières rituelles sont ensuite récitées. Puis c'est la promulgation des articles examinés la veille, suivie de l'appel nominal de tous les membres du Synode.

Dans une courte allocution, Monseigneur note les fruits que l'on doit attendre de ce Synode : une plus grande gloire pour Dieu qui est l'auteur de tout le bien accompli ; de nouveaux moyens de sanctification personnelle pour les prêtres qui ont collaboré à l'établissement des nouveaux statuts et qui y conformeront filialement leur conduite ; un nouvel élan dans l'apostolat auprès des fidèles et une intensification de la vie spirituelle des paroisses. Sa Grandeur se dit très touchée du concours parfait qu'elle a trouvé chez tous, tant dans les séances de commission qu'au cours des assemblées générales et, très délicatement, rend un hommage spécial à M. le vicaire général Cogneau et à M. Bars, dont l'expérience, le sens surnaturel et la science si sûre ont été les principaux guides de ces travaux.

M. le vicaire général Cogneau communique à l'assemblée la réponse suivante du cardinal Gasparri au télégramme expédié dès l'ouverture du Synode :

« Paternellement sensible hommage vénération et obéissance filiales votre clergé occasion ouverture Synode Saint-Père implorant lumières célestes travaux envoie de cœur vous-même et prêtres intervenus bénédiction apostolique implorée.

» Card. GASPARRI. »

C'est alors la lecture du décret de clôture et le chant du *Te Deum*. Mais le promoteur du Synode, M. le Doyen du Chapitre, s'avance. Il a admirablement compris que ces assises ne peuvent se terminer sans que se traduise le sentiment unanime d'admiration et de vénération de l'assemblée pour son Chef aussi filialement aimé que respecté et obéi. L'adresse suivante, où le cœur du Doyen empruntait le langage du nôtre, fut écoutée dans un silence ému et religieux :

(1) « *Via damnosa* ». (Pie X, sur le *Sillon.*)

MONSEIGNEUR,

Au terme de ce pieux Synode, nous ne résistons pas au désir d'exprimer à Votre Grandeur le profond sentiment de vénération, de confiance, d'obéissance filiale et de reconnaissance dont nos cœurs sont remplis.

Depuis vingt ans que vous gouvernez ce grand diocèse d'une main aussi aimante que ferme, vous vous êtes dépensé avec tant de sagesse, d'intelligence, de zèle et de dévouement au bien surnaturel de vos prêtres et des âmes de vos fidèles, que nous nous sentons impuissants à exprimer notre immense gratitude pour vos bienfaits et notre admiration pour votre apostolique éloquence et vos travaux.

Dieu fasse, Monseigneur, que ces liens qui unissent si intimement nos cœurs au vôtre durent encore longtemps et que votre diocèse continue à jouir pendant de nombreuses années de votre lumineuse et sûre direction, de votre amour et de votre bonté paternelle.

C'est la grâce que nous demandons pour vous dans nos ardentes prières au Cœur Sacré de Jésus par l'intercession toute puissante de la Vierge Marie, de S. Corentin, de S. Pol et de nos vieux Saints bretons.

Ad multos annos !

Très touché, et sentant combien cette manifestation spontanée était sincère, Monseigneur remercia ses prêtres avec de ces mots à la fois profonds, délicats et chaleureux qui ne sortent que du cœur des grands chefs et des grandes âmes d'apôtres.

C'est dans l'émotion de ces pieux et nobles sentiments que se clôtura ce Synode, qui fera date dans l'histoire de notre diocèse et sera l'une des plus belles pages d'un épiscopat que Dieu veuille longtemps encore heureux, fécond et glorieux.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, sont nommés chanoines honoraires :

M. Marrec, vicaire général d'Haïti ;
M. Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé ;
M. Le Pape, curé des Carmes, Brest ;
M. Dujardin, supérieur du collège de Lesneven ;
M. Peneréac'h, directeur du collège de Bon-Secours de Brest ;
M. Guillermit, supérieur du collège Saint-Louis de Brest ;
M. Cléach, professeur au Grand Séminaire.

— M. Alfred Bacon est nommé vicaire du Chapitre de la Cathédrale.

M. Bacon est autorisé à porter la mosette de doyen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XVIe dimanche après la Pentecôte, 25 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *16e dimanche après la Pentecôte, (25 Septembre) :* Solennité de Saint-Mathieu, titulaire de l'église : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Goret, membre du Chapitre, et le sermon sera donné à la messe, par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. — A 3 h., vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Samedi, 1er Octobre : 8 heures du soir, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

AVIS. — *MM. les Curés et Recteurs qui désireraient voir apporter quelques modifications à leurs registres paroissiaux, sont priés de vouloir bien en informer au plus tôt l'Imprimerie de l'Evêché, 7, rue des Gentilshommes, Quimper.*

Service anniversaire. — Le service anniversaire de M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, sera chanté à Chateaulin, *le lundi 3 Octobre,* à 10 heures.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Assomption de Quimperlé,* dir. par. M. le Recteur, 50 fr. *Saint-Martin de Brest,* dir. par. M. le Curé, 525 fr.

— *Ne jamais acheter un journal anticatholique ou non catholique. S'abonner à un journal nettement catholique.*

— M. l'abbé *Bordron* consacrera à notre diocèse, pour la propagande de l'*Œuvre du Franc de la Presse* en faveur de la Presse départementale les 12, 13, 14, 15 et 16 Octobre prochain. Il arrivera le 12 à Morlaix, le 13 à Landerneau, le 14 à Landivisiau, le 15 à Roscoff, le 16 à Saint-Pol de Léon.

Il reviendra en Novembre.

Quimper. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Quimper, *le lundi 10 Octobre* et se terminera *le samedi matin 15 Octobre.*

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de l'annoncer au prône.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — Tous les membres actifs de la P. A. C. ont dû recevoir le formulaire requis pour l'obtention de la Carte du Combattant.

Ils sont priés de vouloir bien le remplir, faire légaliser leur signature et expédier leur demande à M. l'abbé Kerbrat, professeur au Grand Séminaire.

Les démarches à faire pour obtenir la Carte du Combattant demanderont encore un certain temps : aussi tous les P. A. C. sont-ils invités à faire le nécessaire au plus tôt.

Brest, *Collège Saint-Louis.* — **Œuvre des étudiants en médecine et en pharmacie de la Marine.** — Tous les ans, plus de cent étudiants viennent à Brest préparer le concours d'admission à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marine de Bordeaux. Pour donner aux étudiants catholiques l'occasion de se connaître et de se rencontrer, un cercle s'est ouvert, il y a deux ans, dans une salle spéciale du collège Saint-Louis, mise à la disposition des étudiants par M. le Supérieur. Ils se réunissent tous les jeudis soir, sous la direction d'un prêtre qui s'occupe d'eux spécialement.

Afin de rendre plus efficace cette œuvre de préservation morale, M. le Supérieur reçoit cette année en pension de famille les étudiants qui le désirent. Le collège est à proximité (3 minutes) de l'Hôpital ; une salle à manger spéciale est réservée pour les pensionnaires ; des chambres sont mises à leur disposition dans une maison annexe et dans le quartier.

Les étudiants de famille nombreuse ou peu fortunée obtiennent des facilités de paiement. Nous engageons vivement les familles et les prêtres à confier les jeunes gens à M. le Supérieur de Saint-Louis.

Pour tous renseignements, écrire à M. le Supérieur, 13, rue de l'Harteloire, Brest.

Chateauneuf-du Faou. — *Les 7, 8 et 9 Octobre,* des fêtes seront célébrées, sous la présidence de Mgr l'Evêque, en l'honneur du Bienheureux Vincent-Joseph Le Rousseau de Rosancoat, né à Châteauneuf, le 3 Juillet 1726, martyrisé à Paris, dans la prison des Carmes, le 2 Septembre 1792.

Pendant ces trois jours, la grand'messe sera chantée, à 10 h. 1/2, par les prêtres originaires de la paroisse : MM. Suignard, Lanchès et Jaouën.

Le sermon breton sera donné par M. Thomas, recteur de Ploujean.

Le vendredi et le samedi, à 8 heures du soir, le sermon français sera donné par M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre de Vannes.

Dimanche, à la grand'messe, Mgr l'Evêque tiendra chapelle. Vêpres à 2 h. 1/2. Sermon de M. le chanoine Le Garrec. Allocution de Mgr l'Evêque.

N. B. — Pendant tout le Triduum, des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesneven. — **La retraite bretonne des Conscrits du 2me contingent de la classe 1926** s'ouvrira à Lesneven, le lundi 10 Octobre, à 5 h. 1/2 du soir, et se terminera le vendredi matin, 14 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de bien vouloir annoncer cette retraite au prône de la grand'messe.

— **Retraite bretonne de Tertiaires**, *du 11 au 17 Septembre 1927*. — 34 paroisses ; 107 retraitantes : Plabennec, 14 ; Lesneven, 12 ; Plouzané, 9 ; Plouguerneau et Plounider, 7 ; Guissény, 5 ; Goulven, Plougoulm, Ploumoguer et Plouvien, 4 ; Kerlouan et Pont-l'Abbé, 3 ; Gouesnou, Plounéour-Trez, Plouarzel, Plougonvelin, Lanarvily, Roscoff, Saint-Frégant, Saint-Renan et Trégarantec, 2 ; Lambézellec, Lampaul-Guimiliau, Landerneau, Lanhouarneau, Loc-Brévalaire, Loc-Maria-Plouzané, Milizac, Ploudaniel, Plouédern, Plounéventer, Saint-Pierre-Quilbignon, Ile-de-Sein et Tréflez, 1.

Le grand Pardon de N.-D. du Folgoat *(suite)*. — Au retour de la grand'messe un cortège nombreux de prêtres et de séminaristes — environ 150 — conduit processionnellement Monseigneur au presbytère. Quand le repas touche à sa fin, M. le Recteur se lève. Il déclare à Monseigneur combien il lui est agréable de le remercier d'être venu présider le pardon du Folgoat. Il n'est pas de fête complète sans la présence du chef de famille. Aussi, malgré le mauvais temps, les Cornouaillais et les Léonards joyeux de voir leur Evêque vénéré, de sentir sa présence, de recevoir sa bénédiction, d'entendre ses exhortations, s'en retourneront chez eux l'âme meilleure et le cœur plus vaillant. M. le Recteur adresse ensuite un salut spécial à M. le chanoine Queinnec dont il retrace l'ascension rapide dans la voie des dignités ecclésiastiques. Mais il est un stade du *curriculum* de M. le Doyen du Chapitre qui est demeuré dans l'oubli lors des récentes fêtes de son Jubilé. Nul n'a rappelé que M. Queinnec a été desservant de la modeste paroisse de Lanneuffret. Il est vrai qu'il n'a pas fait de bruit ; sa signature ne figure même pas sur les registres paroissiaux. Et comment expliquer ce détail de la vie de M. le Doyen ? C'est que le fait se passait sous le Concordat ; M. Queinnec ne fut nommé recteur que sur le papier, car il fallait qu'il eût la qualité de simple desservant avant d'être promu à l'importante cure de Taulé. M. le Recteur souhaite à son prédécesseur dans la succursale de Lanneuffret, de rester longtemps encore solide comme aujourd'hui, jeune d'esprit et de cœur et de revenir au Folgoat dans dix ans pour ses noces de diamant. A M. le chanoine Uguen il souhaite aussi de conserver

son parfait équilibre de santé physique et de santé morale ; avec une fine pointe d'humour il évoque les pérégrinations qu'il a faites jadis sur les routes de France, en Espagne, au Maroc, en compagnie de M. le Supérieur du Petit-Séminaire ; de M. Trémintin qui représente dans ce pèlerinage les élus parlementaires du Finistère, on pourrait dire : Si la reconnaissance disparaissait du reste de la terre, on la retrouverait dans le cœur des gens de Plouescat. Voilà 300 ans en effet qu'ils furent délivrés de la peste par l'intercession de Notre Dame du Folgoat et aujourd'hui ils sont là en rangs serrés derrière leur député-maire pour dire merci à Notre Dame. M. le Recteur n'oublie personne : les curés, recteurs et vicaires accourus si nombreux avec leurs paroissiens, les vicaires et les professeurs qui ont assumé la charge lourde et fatigante des confessions de la nuit et de la matinée, enfin les séminaristes, dévoués, zélés, pleins d'initiative, qui ont assuré la surveillance de l'église et de ses abords pendant la nuit, se sont occupés des quêtes, ont veillé à l'accomplissement des cérémonies et auxquels, pour toutes ces raisons, il est heureux de décerner, en présence de Monseigneur, un certificat de bonne conduite.

Ce fut un toast divertissant et pétillant d'esprit. C'est que M. le Recteur a plusieurs cordes à son arc : il connait les plus fines nuances du breton, il a la dévotion des vieilles pierres, il a exploité les papiers des archives où palpite l'âme des ancêtres, et il sait tirer parti de connaissances qui, chez d'autres, seraient arides, en les assaisonnant de réflexions caustiques et en les agrémentant de rapprochements ingénieux.

Monseigneur lui répond avec la facilité d'improvisation et de riposte qui lui est naturelle. Quand il parle, il ne laisse à l'auditoire que la faculté de sentir et d'admirer. Il y a des chefs-d'œuvre artistiques ailleurs qu'à Burgos et à Tolède, fait-il remarquer à propos du passage où M. Guéguen évoquait son compagnon de voyage prenant des notes sur les trésors des cathédrales espagnoles. Le Folgoat en est une preuve, et de son recteur on pourrait dire : *Profert de thesauro sua nova et vetera* Monseigneur faisait allusion aux vieilles pierres du musée de M. le Recteur et aux tapisseries, toutes modernes celles-là, œuvre d'une artiste parisienne, et qui ornent le corridor du presbytère ; elles rappellent l'origine du Folgoat : Jean V, son insigne bienfaiteur y est représenté dans son armure de chevalier, la couronne ducale sur la tête et portant un manteau fleurdelysé ; au-dessous, les médaillons d'Anne de Bretagne et de Françoise d'Amboise. Mais il y a aussi au fond de la salle une gracieuse Madone de style renaissance. « Elle est venue d'Italie, observe Monseigneur, mais elle s'est fait naturaliser bretonne, sûre qu'elle était d'obtenir par ce moyen les hommages de ses pieux fidèles...

En dépit des averses, les vêpres sont chantées sur l'esplanade devant une affluence presque aussi considérable que le matin. Aussi Monseigneur est heureux d'adresser une allocution à ces braves pèlerins si pleins de bonne volonté et si persévérants. Il situe

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la cérémonie d'aujourd'hui dans le cortège des splendides fêtes mariales qui se sont déroulées dans le diocèse au cours de cet été. L'Eglise catholique, ajoute-t-il, a été comparée à un immense camp retranché ; ses forteresses ce sont ces réservoirs de ressources spirituelles, les églises, les sanctuaires, où l'on trouve pour la lutte des armes, des équipements, des munitions, des vivres. Le Folgoat est une de ces forteresses de première ligne. Chaque paroisse a bien son sanctuaire, sa chapelle, sa niche de saint au bord d'une fontaine, dans un buisson, dans les profondeurs d'un bois. Ces saints sont des spécialistes ; on les invoque pour la catégorie des faveurs qui rentrent dans leur spécialité. La Vierge, elle, a toutes les spécialités ; elle est la dispensatrice de toutes les grâces. Le Folgoat est un de ces sanctuaires privilégiés. Ici, durant la guerre, pendant que les hommes étaient au front, c'était le rendez-vous de ceux qui restaient et qui avaient besoin de force et de confiance. Et les hommes du front eux-mêmes, entre deux combats, venaient puiser ici les munitions surnaturelles. Après la guerre, quand il a fallu s'organiser sur le terrain religieux, les catholiques se sont donné rendez-vous au Folgoat qui a été le témoin de grandioses manifestations. Aujourd'hui, ce n'est à proprement parler qu'une réunion de prières. Pourtant toute réunion de prières est une réunion pour l'action catholique, car la prière est à la base de cette action. A ce titre encore, Le Folgoat est une forteresse contre deux fléaux : le péril de la foi menacée par l'école sans Dieu, les livres athées, la presse antireligieuse ; le péril des mœurs menacées par l'influence démoralisatrice du cinéma, par les livres obscènes, par les royautés des reines d'un jour... Le mot d'ordre est : « Restez fidèles à l'esprit breton, c'est-à-dire à la foi bretonne, à la langue, aux usages bretons et vous serez capables des sacrifices nécessaires pour la conquête des libertés touchant l'école et les congrégations religieuses.

La bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur, clôtura le Pardon. Le temps ne permit pas à la procession de se déployer. 38 paroisses étaient annoncées ; plusieurs se trouvaient là, mais elles avaient dû remiser leurs croix et leurs bannières dans la basilique où les touristes venaient les admirer. L'inclémence du temps fit du moins ressortir la foi ardente des Bretons. Le soir, ils s'en vont chantant inlassablement le refrain et les couplets du cantique breton de Notre-Dame du Folgoat, pendant que voitures et autos les transportent vers leurs paroisses « l'âme meilleure et le cœur plus vaillant ».

Le Folgoat. — **Le Pardon des Tertiaires.** — Il fut très pieux et très recueilli. Dès le matin, les Tertiaires arrivent nombreux, désireux de faire au Folgoat la sainte communion. Brest-Ville amène trois pleins camions, sous la conduite de M. le chanoine Moënner, curé-coadjuteur de Saint-Louis (dans la région de Brest on compte environ quatre cents Tertiaires groupés en fraternités). Viennent peu après les groupes des campagnes. Citons quelques paroisses : Guipavas (2 camions), Lesneven, Plabennec,

Lambézellec, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Marc, Cléder, Plouescat, Plougoulm, Lanhouarneau, Lannilis, Plouider, Kerlouan, Guissény, Kernilis, Ploudalmézeau, Lampaul, Trégarantec, Ploudaniel, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Plouguerneau, etc., etc...

A 10 heures, la grand'messe est chantée par le R. P. Corentin Cloarec, O. F. M., du couvent de Fontenay-sous-Bois, près Paris — un Breton, né à Saint-Sauveur, près Saint-Thégonnec. — Dans le chœur, un nombreux clergé : MM. Dujardin, supérieur du collège de Lesneven, Abguillerm, économe, Herry, professeur d'Histoire, etc. Après l'Evangile, M. Madec, aumônier des Religieuses du Saint-Esprit à Kérinou, monte en chaire. En un breton coulant, clair comme de l'eau de roche, il nous parle de S. François, et les considérations qu'il développe, pleines d'intérêt, nous font mieux connaître et aimer les vertus pratiquées par le *Petit Pauvre* d'Assise.

C'est M. Madec encore qui dirigera, avec le même zèle et le même charme, l'heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé sur l'autel ; il énumère les bienfaits de la sainte communion. Remerciez Dieu, dit-il, aimez-le, comme le fit notre séraphique Père, d'un amour fort et tendre. Puis eut lieu la cérémonie de vêture et de profession solennelle. Le R. P. Corentin, assisté de M. le Recteur du Folgoat, revêtit du scapulaire et du cordon symbolique plusieurs postulantes de Lanhouarneau, Pencran, Kerlouan, Loc-Brévalaire, Le Folgoat, et reçut les serments des nouvelles professes.

A 2 h. 1/2, les vêpres furent présidées par M. le chanoine Moënner. Le R. P. Corentin, dans une instruction pleine de piété et d'onction, nous entretint de la Sainte Vierge, Mère de grâce et Mère de miséricorde. Ce fut là, jadis, la grande dévotion de S. François aussi bien que du bienheureux Salaün ar Foll ; ce sera le gage le plus assuré de votre salut éternel.

La procession suivit ; favorisée par le temps, elle put dérouler sa longue théorie tout autour de la grande place. Remarqué les bannières du Folgoat, de Saint-Louis de Brest, celle-ci portée par M. le commandant Joubert Des Ouches, de Recouvrance et de Lambézellec.

Au retour à l'église, eut lieu une cérémonie touchante, une innovation : Mlle Salvagnac, présidente de la Fraternité de Saint-Louis, assistée des présidentes de Recouvrance et du Folgoat, renouvela à haute voix les promesses et vœux de la profession tertiaire. Après quoi, M. le chanoine Moënner, dans un sermon enflammé, un de ces *fervorino* qui plaisaient tant à S. François, tira les conclusions de la journée : Pour être de vraies Tertiaires, dit-il, observez les commandements de Dieu et les lois de l'Eglise, pratiquez les devoirs de votre état et travaillez avec plus de zèle au salut des âmes. Soyez, par la prière, la parole et par l'exemple de votre vie toute chrétienne, les auxiliaires du prêtre, ses collaboratrices dans la grande œuvre de la conversion des pécheurs, et suivez la voie royale tracée par toutes les tertiaires des siècles passés : A Jésus par Marie, à Marie par François.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La bénédiction papale, donnée par le R. P. Corentin, clôtura la fête. Les pèlerins s'en retournèrent chez eux, l'âme réconfortée, le cœur plus vaillant. Et l'an prochain, s'il plait à Dieu, ils reviendront et le Pardon du Tiers-Ordre sera encore plus beau et plus attrayant, car il y aura des séances d'études où chaque Fraternité racontera sa vie, apportera le récit des expériences, travaux, efforts divers accomplis pour l'honneur du Séraphique Père et la plus grande gloire de Dieu.

La Semaine Sociale de Nancy. — La XIX[e] session des *Semaines Sociales de France*, qui a eu lieu à Nancy du 1[er] au 7 Août, a été l'une de celles qui ont groupé le plus d'auditeurs, 2.000 environ, et obtenu le plus légitime succès.

Le sujet de la « Semaine » *la Femme dans la Société*, était d'ailleurs l'un des plus importants que l'on pût traiter, puisque la femme joue un rôle de tout premier plan dans la famille, dans la profession, dans la cité, et puisque le christianisme a rétabli la femme dans sa dignité originelle.

Essayer de résumer rapidement les cours qui furent donnés durant six jours à Nancy serait s'exposer à n'en donner qu'une idée bien incomplète. Ces cours sont un enseignement suivi, méthodique, dont le plan est chaque année longuement médité et discuté par la commission générale des « Semaines Sociales » et qui a valu aux « Semaines » le nom d'Université ambulante. Comme tout enseignement, ces cours doivent être suivis et étudiés et le seul moyen d'en tirer profit est de les entendre et de les lire et relire dans les comptes-rendus *in extenso* que publie chaque année la *Chronique Sociale de France* et qui forment, depuis 1904, une collection précieuse et véritablement unique pour l'étude du mouvement social catholique.

Car la marque propre de l'institution, créée par le regretté Henri Lorin et continuée avec tant de compétence par M. Eugène Duthoit, est d'étudier les grands problèmes sociaux de l'heure actuelle à la lumière de la vérité catholique. C'est ce qui explique la présence aux « Semaines Sociales » d'un grand nombre de Messieurs et Dames d'œuvres, de prêtres et d'évêques, ainsi que les encouragements et l'approbation données chaque année par le Saint-Siège. Cette année notamment Sa Gr. Mgr de la Celle, évêque de Nancy, se trouva entouré de NN. SS. les Evêques d'Arras, de Langres, de Luxembourg, de Metz, de Châlons, de Verdun, de Saint-Dié, de Strasbourg.

La renommée des « Semaines Sociales de France » a du reste franchi depuis longtemps nos frontières et attire des auditeurs de plus en plus nombreux venus des autres nations. Un banquet eut lieu en leur honneur à Nancy dans la soirée du 3 Août. Des « Semaines Sociales » ont été créées sur le modèle des nôtres dans plusieurs pays, en particulier en Belgique et en Italie où la XIV[e] session se tiendra cette année à Florence, du 12 au 17 Septembre.

Rappelons qu'à Nancy les cours furent faits, le 1[er] Août, sur les

données du problème de la femme ; le 2 Août, sur le christianisme et la femme ; le 3 Août, sur la mission familiale de la femme ; le 4 Août, sur la femme et la profession ; le 5 Août, sur des questions actuelles ; le 6 Août, sur la femme dans la cité.

Chaque soir, à 20 h. 30, avaient lieu des Assemblées générales ou des veillées religieuses. Chaque matin, à 8 heures, une messe spéciale était célébrée pour les « Semainiers » ; à la messe d'ouverture, le 1[er] Août, Sa Gr. Mgr de la Celle prononça une allocution.

Une fois de plus le bon grain a été semé dans les âmes, prions le Maître de la moisson de lui faire porter des fruits au centuple.

BIBLIOGRAPHIE

SAINTE MARIE-MADELEINE DE PAZZI (1566-1607), par M. M. Vaussard. 1 vol. in-12 de la collection « Les Saints ». Prix : 4 fr. ; franco par la poste : 4 fr. 50. — *Librairie Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris* (6[e]).

Constamment appuyée sur des textes contrôlés de très près, cette biographie est à la fois une Œuvre d'érudition, d'amour et de poésie, qui émeut et charme en même temps.

P. Tequi, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VI[e])
et chez Guivarch, Libraire, Quimper.

Mgr Roland-Gosselin, coadjuteur de Mgr l'Evêque de Versailles. — LETTRES A UN RETRAITANT. In-24, 2 fr. ; franco, 2 fr.25 ; étranger, 2 fr. 60.

R. P. Alexis de Barbezieux. — LECTURES EVANGELIQUES pour tous les jours du Mois de Marie ; in-12 360 pages. Prix, 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 12 fr. 50.

Comme l'indique le titre, le fond du livre est emprunté à l'Evangile. L'auteur a pris de préférence dans le texte sacré les passages qui se rapportent à la Sainte Vierge. Il les explique, les commente et en tire d'excellentes conclusions pratiques.

G.-J. Chaminade. — PETIT TRAITÉ DE LA CONNAISSANCE DE MARIE. In-32. Prix, 3 fr. ; franco, 3 fr. 30 ; étranger, 3 fr. 60.

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre ESPIC

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 3.594 A

Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le renouveau de vitalité s'affirme

La transformation que les Pilules Pink opèrent chez les enfants malingres est parfois surprenante. De chétif, pâlot, toujours triste qu'il était, l'enfant, sous la puissante influence des Pilules Pink, devient vigoureux, alerte et sa physionomie prend un air de belle santé. C'est qu'au moment critique de la croissance et de la formation, l'organisme a besoin de tant de forces, que l'alimentation est insuffisante pour remédier intégralement à l'épuisement qui se produit fatalement. Il est donc absolument indispensable de compléter cette alimentation par un rénovateur des forces comme les Pilules Pink, qui apportent à l'organisme des enfants anémiés, des éléments qui permettent une prompte reconstitution de la richesse du sang. C'est là, en effet, le grave problème : renouveler et entretenir sans cesse la richesse du sang. Et c'est ce dont les Pilules Pink s'acquittent remarquablement. Un jeune garçon de 13 ans, Daniel Moreau, demeurant aux Loizillières-Panzoult, par l'Ile Bouchard (Indre-et-Loire), surpris du bien que lui ont fait les Pilules Pink, écrit lui-même, avec l'autorisation de son père :

« Depuis l'âge de six ans, j'étais d'une grande faiblesse. J'ai maintenant treize ans et demi et depuis que j'ai fait une cure de Pilules Pink, je me porte très bien et j'ai très bon appétit. »

Si vos enfants vous donnent du souci au point de vue santé, faites-leur donc faire une cure de Pilules Pink ; vous serez surpris de la vitalité qu'ils récupéreront et vous nous remercierez du conseil que nous vous aurons donné.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 5 fr. 25 la boîte, 29 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

La Constipation empoisonne le sang. **LA SCAVULINE** **guérit la Constipation.**

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle s'empoisonne. Notre intestin est journellemnt exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

42e Année. Vendredi 30 Septembre 1927. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Octobre. — 17e après la Pentecôte. Semi-double. Vert. Mémoire des Saints Anges (fête simplifiée cette année).
(Au chœur, solennité du Très Saint Rosaire.)
Lundi, 3. — Le Bienheureux Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 5. — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 7. — Le Très Saint Rosaire de la B. V. Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Samedi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Dimanche, 9. — 18e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tréflévénez	le 2 Octobre.
Plouarzel	du 3 au 6 —
Gouesnac'h	7 au 8 —
Cléden-Poher	le 9 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pour nos Maisons d'Enseignement secondaire. — A l'occasion du Synode, Nous avons publié un Règlement pour le personnel ecclésiastique des établissements diocésains d'enseignement secondaire. Nous déclarons ce règlement obligatoire, à partir de la prochaine rentrée, et voulons qu'il soit lu au commencement de chaque année scolaire, dans une réunion générale des professeurs et des surveillants de chaque établissement.

Quimper, le 28 Septembre 1927. † Adolphe,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. L'Action Française.— L'Action Française continue à répandre de déplorables libellés contre le Souverain Pontife et son Secrétaire d'Etat. Le devoir des catholiques est de brûler sans les lire ces publications d'inspiration haineuse, et de se souvenir que le Pape est leur Chef et leur Père, et qu'ils lui doivent une filiale obéissance. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, ce qui est fait contre le Pape est fait en même temps contre l'Eglise et contre Notre Seigneur lui-même.

III. Presse Catholique. — Le dimanche 16 Octobre, dans toutes les paroisses du diocèse, une allocution sera faite, à toutes les messes, pour recommander aux fidèles la Presse Catholique. Chaque paroisse est invitée à célébrer, ce jour-là, une messe pour la Presse.

IV. Mois du Rosaire.— Les exercices du mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S.S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent ; elles doivent être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois de Rosaire et des indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche 2 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — Si l'exercice a lieu le soir, les prières sus dites *doivent* être récitées devant le Saint-Sacrement exposé, et suivies de la bénédiction. (Dans les paroisses pauvres l'Ordinaire peut autoriser l'exposition privée, mais la bénédiction est prescrite à la fin.)

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Récitation du Rosaire pendant le mois d'Octobre. — Notre Saint Père le Pape Léon XIII, par la Lettre encyclique *Supremi Apostolatus*, du 1er Septembre 1883, et par Décret de la S. C. des Rites du 20 Août 1885, avait accordé et confirmé quelques indulgences pour la récitation du Rosaire durant le mois d'Octobre ; par Décret de la S. C. des Indulgences du 23 Juillet 1898, il les a rendues perpétuelles tout en les modifiant, accordant aux fidèles qui pendant ce mois, en public dans les églises, ou en particulier, réciteront au moins la troisième partie du Rosaire :

Une indulgence de sept ans et autant de quarantaines, chaque jour du dit mois ;

Une indulgence plénière, à la fête de N.-D. du Rosaire, ou un jour de l'Octave, à ceux qui le jour de la fête et tous les jours de l'Octave, auront récité au moins la troisième partie du Rosaire. Conditions : se confesser, communier, visiter une église ou un oratoire public et y prier selon l'intention du Souverain Pontife ;

Une indulgence plénière, au jour de leur choix, à ceux qui après cette Octave auront, pendant le cours du même mois, récité au moins pendant dix jours la troisième partie du Rosaire. Conditions comme ci-dessus.

Portioncule du Rosaire. — Nous rappelons que, le 1er dimanche d'Octobre, Solennité du Saint Rosaire, *dans toutes les églises où est érigée la Confrérie*, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière *à chaque visite* qu'ils feront à la chapelle du Rosaire ou à une image de la Sainte Vierge exposée dans l'église, depuis samedi midi jusqu'à minuit du dimanche soir, pourvu que, à chaque visite, ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

La confession et la communion sont requises, mais dans les conditions prévues par le canon 931, savoir : la confession peut se faire le jour même, ou dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent ; la communion peut se faire le jour même, la veille ou dans les huit jours qui suivent. — Ceux qui ont l'habitude de se confesser deux fois le mois, ou de communier au moins cinq fois par semaine, ne sont pas astreints à se confesser dans ces limites.

V. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Melaine, à Morlaix, M. Jean-François Rosec, recteur d'Ergué-Armel, en remplacement de M. Le Berre, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur d'Ergué-Armel, M. Guillaume Mao, recteur d'Esquibien ;

Recteur d'Esquibien, M. Prosper Colin, directeur de l'école de garçons de Plabennec ;

Recteur de Beuzec-Cap-Sizun, M. Bizien, professeur au

Archives diocésa nes .e Quimper et Léon

Collège N.-D. de Bon-Secours, à Brest, en remplacement de M. Le Bec, démissionnaire pour cause de santé ;

Vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, M. Emile Abaléa, professeur au Collège de Lesneven.

PROFESSEURS :

Au Collège N.-D. de Bon-Secours : M. Lagadec, jeune prêtre de Plouescat ;

M. Mazeau, jeune prêtre de Saint-Mathieu, Quimper ;

Au Collège de Lesneven : M. Dantec, jeune prêtre de Saint-Vougay ;

M. Le Guen, jeune prêtre de Guipavas ;

M. Stéphan, jeune prêtre de Ploudalmézeau ;

Au Petit Séminaire de Pont-Croix : M. Toscer, jeune prêtre de Saint-Laurent du Creuzot ;

Au Collège de Saint-Pol : M. Rolland Eugène, de Saint-Martin de Brest ;

DIRECTEURS D'ECOLE :

A Kerfeunteun (Ecole Saint-Charles), M. P. Kerbiriou, instituteur à Ploudalmézeau ;

A l'Ile Molène, M. Hervé Derrien, jeune prêtre de Crozon ;

A Plabennec, M. Férec, instituteur à Plabennec ;

A Pluguffan, M. Tréguier, instituteur à Collorec ;

INSTITUTEURS :

A Collorec, M. Yves Favé, jeune prêtre de Cléden ;

A Ploudalmézeau, M. Robert Goulm, jeune prêtre de Saint-Martin, Brest ;

A Quimperlé, M. Nicolas Cloarec, jeune prêtre de Plougastel-Daoulas.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. l'abbé Jean-Marie Le Cann, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, décédé à Kéraudren, le 28 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi :* adoration nocturne, pour les hommes.

XVII^e dimanche après la Pentecôte, Solennité du Saint Rosaire, 2 Octobre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour les Cercles et Patronages. — Vêpres à 2 h. 1/2, suivies de la procession et des prières du Rosaire.

Lundi : réunion à 8 heures, à la chapelle, des Mères Chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme. — A 8 h. 1/2, réunion du Tiers-Ordre des hommes.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, à la chapelle, Apostolat de la Prière.

Vendredi, 1^er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes seuls.

Samedi : confession des garçons du catéchisme ; communion le lendemain, à 7 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *17^e Dimanche après la Pentecôte (2 Octobre), solennité du Très Saint Rosaire :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, prières et procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : confessions des enfants des catéchismes. Messe de communion, jeudi, à 7 heures.

Jeudi : ouverture des catéchismes selon l'ordre accoutumé et aux heures ordinaires.

1^er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des Dames, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. A 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Tous les soirs, excepté vendredi : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction.

Le Révérend Père Le Floc'h. — Il y a quelques semaines, le R. P. Le Floc'h présentait au Saint-Père sa démission de Recteur du Séminaire français de Rome. Nous apprenons que le Pape l'a acceptée, et qu'en l'acceptant, le Pape a voulu rendre hommage à ses vingt-trois ans de dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège.

A l'heure où l'éminent religieux va quitter Rome, nous tenons à le remercier des services qu'il a rendus à son diocèse d'origine, en lui formant des prêtres pénétrés des doctrines les plus sûres, nourris des meilleures traditions ecclésiastiques, et ayant au cœur, avec le sens éclairé de la hiérarchie, l'amour du Pape, la docilité à leur Evêque et le dévouement à leur pays.

Le Révérend Père avait pris la direction de Santa Chiara au lendemain de la rupture du Concordat, à l'heure où la France officielle brisait avec Rome, et son ambition fut de resserrer plus que jamais les liens que l'on prétendait dénouer. Il y travailla près d'un quart de siècle. Et maintenant, il passe le gouvernement à des mains plus jeunes. Notre reconnaissance, nos prières et nos vœux l'accompagnent dans sa retraite.

La retraite du cardinal Billot. — Le cardinal Billot a demandé au Pape à renoncer à la dignité cardinalice et à se retirer, comme simple religieux, dans une maison des Pères Jésuites. Sa demande a été agréée, et actuellement le cardinal n'est plus que le Père Billot.

Dans l'histoire de l'Eglise on ne compte qu'une autre renonciation à la dignité cardinalice, celle du cardinal Odescalchi, au

Archives diocésa es e Quimper et Léon

siècle passé. Le Pape lui-même l'a rappelé au cardinal dans l'audience très cordiale qu'il lui réserva, le 13 Septembre.

Le cardinal Billot a déclaré que, dans sa retraite, il allait se consacrer à la réimpression de ses œuvres de théologie et se préparer à bien mourir.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois d'Octobre 1927 :* L'ESPRIT DE FOI. — L'esprit de foi, c'est la foi pénétrant les moindres détails de la vie. Nous en avons besoin surtout dans la douleur et dans l'épreuve. Alors, non seulement nous ne nous révolterons pas, mais nous trouverons dans les pensées de la foi une véritable force. C'est parce que notre foi est faible qu'elle nous pèse ; si elle était vive et forte, elle nous soulèverait.

Offrande quotidienne pour Octobre : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que vous augmentiez ma foi.

Résolution apostolique : Ne pas me permettre un jugement intérieur ni une parole qui soit contraire à une pensée de foi.

Missions. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles les missions de GOULIEN, de KERGLOFF et de TOURCH, du 16 au 30 Octobre.

LESNEVEN. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir, 16 Octobre, et se terminera le samedi matin 22 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

QUIMPER. — **Une retraite pour les Conscrits** s'ouvrira à la communauté de la Retraite, rue des Reguaires, *le 24 Octobre.*

— **Retraite bretonne de Tertiaires**, *du 12 au 17 Septembre.* — 12 paroisses, 33 retraitantes : Plouhinec, 9 ; Landrévarzec, 7 ; Quimper, 4 ; Saint-Ségal, Beuzec Cap-Sizun, Pluguffan et Pont-Croix, 2 ; Pont-Aven, Gouézec, Briec, Poulgoazec et Cléden-Cap-Sizun, 1.

Récollections sacerdotales, dirigées par M. le chanoine Le Roy : *Fouesnant*, lundi, 10 Octobre ; *Ploudalmézeau*, mercredi, 12 ; *Saint-Renan*, jeudi, 14 ; *Plabennec*, vendredi, 15 ; *Pont-l'Abbé*, vendredi, 28 ; *Briec*, samedi, 29.

Propagation de la Foi. — L'expédition des *Annales* de Septembre est terminée. En cas de retard dans la réception, MM. les Curés et Recteurs sont priés d'en informer l'Imprimerie de l'Evêché (Imprimerie Cornouaillaise), 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

QUIMPER. — **Exposition missionnaire et journée missionnaire.** — Une Exposition missionnaire, à l'image de celle qui eut lieu à Rome en 1925, aura lieu à Quimper les 1er, 2 et 3 Novembre, sous le patronage de Mgr Duparc, avec le concours de Mgr Lequien, vicaire apostolique de la Martinique, Mgr Boucher, directeur de la Propagation de la Foi, Mgr Mério, directeur de la Sainte-Enfance, Mgr Olichon, directeur de l'œuvre de Saint-Pierre Apôtre.

L'Exposition s'ouvrira le 1er Novembre à midi ; les 2 et 3, elle sera ouverte de 9 h. 1/2 à 12 heures, et de 14 heures à 17 h. 1/2. Prix d'entrée : 1 franc ; enfants : 50 centimes. Les écoles conduites par les maîtresses et maîtres bénéficieront de l'entrée gratuite.

Voici quels seront les stands, établis dans la crypte du Likès :

1. Pères Blancs, 2. Capucins, 3. Société de Jésus, 4. Maristes, 5. Missions Etrangères, 6. Oblats de Marie, 7. Pères de SS. CC. de Picpus, 8. Pères du Saint-Esprit, 9. Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, 10. Franciscaines Missionnaires, 11. Sœurs du Saint-Esprit, 12. Sœurs de Saint-Paul de Chartres, 13. Propagation de la Foi, 14. Sainte-Enfance, 15. Œuvre de Saint-Pierre Apôtre.

Un livret-guide de l'Exposition sera mis à la disposition des visiteurs.

A chaque stand, des explications seront fournies par les Missionnaires.

Les 2, 3, 4, 5, conférences populaires avec projections lumineuses à 20 h. 30, à la salle Jeanne-d'Arc : Entrée gratuite. On pourra retenir ses places moyennant 1 franc. Programme : *Au pays des Radjahs ; Une épopée sublime : la conversion des mangeurs d'hommes ; Sous le zéro équatorial ; Chez les Polynésiens et les Mélanésiens ; Nankin la Rouge ; Avec les Esquimaux pouilleux, etc., etc.*

Le dimanche 6 Novembre, Journée Missionnaire : prédication par les missionnaires à toutes les messes sur les trois œuvres pontificales missionnaires.

Le soir, cérémonie solennelle de clôture à la cathédrale.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — Plus de 300 feuilles de demande pour l'obtention de la *Carte du Combattant* ont été adressées aux membres de la P. A. C. qui paraissaient être dans les conditions requises pour l'obtenir.

Une centaine seulement nous ont été retournées. Que les retardataires se hâtent et *n'omettent pas de faire passer leur demande par M. l'abbé Kerbrat, professeur au Grand Séminaire.*

Si des membres de la P. A. C., croyant avoir droit à la Carte du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Combattant, n'ont pas reçu le formulaire à remplir, ils sont priés instamment de nous le réclamer. — Enfin, nous attendons encore le versement de la cotisation 1927 (5 fr.) de plusieurs membres.

La Semaine Rurale du Likès. — Beaucoup de ceux qui désiraient si vivement y prendre part, en ont été empêchés par le retard des moissons et la persistance du mauvais temps. Mais ceux qui sont venus ont été ravis, et par la piété des exercices religieux, et par les instructions si bien appropriées qui les ont profondément touchés, et par les très doctes et très pratiques leçons d'agriculture de conférenciers de choix, complétées par les visites aux très belles exploitations de M. Belbéoc'h, à Keranna, de M. Gonidec, près Douarnenez, de M. Pérès, à Keranquelven, en Bannalec, de l'asile Saint-Athanase, à Quimper.

La technique de ces cours, suivis avec une attention si soutenue et si captivée, sera l'objet d'un compte rendu complet dans *Ar Vro Goz*, l'organe de l'Office Central. Ici, nous voulons surtout signaler le sentiment religieux qui a animé les Semainiers et qui a grandement édifié ceux qui en ont été les témoins et les participants.

Des communions nombreuses chaque jour, le chant du cantique breton qui suit et interprète si pieusement toutes les cérémonies de la messe, la lecture journalière du *Buez ar Zent* après le repas du soir, suivie de la prière, tout marquait vraiment que Dieu présidait à ces études du noble métier d'agriculteur. Même les joyeuses soirées bretonnes données par les Jeunes de Kerfeunteun, ceux de Briec, et les semainiers eux-mêmes, ne perdirent pas ce caractère édifiant des journées de travail. Témoin ce *Tro-Vreiz* fait en esprit, et en chantant le beau cantique de M. le chanoine Uguen, dont chaque couplet était préparé par une glose bretonne sur les stations du pèlerinage, et le refrain repris d'enthousiasme par tous les assistants Nous aurions voulu analyser les belles et fortes instructions de la messe et du soir données par M. Guirriec, curé-doyen de Bannalec. Les fins de l'homme, la sanctification du travail, les pratiques de piété familiale, le courage chrétien, la nécessité d'être du parti de Jésus-Christ, la famille chrétienne : Tels furent les sujets de ces conférences.

M. le chanoine Le Roy, directeur spirituel de la Semaine Rurale, s'était réservé deux sujets bien appropriés à la circonstance : le premier rappelait la sollicitude de l'Eglise pour la vie rurale, ses prières des Rogations, les bénédictions de son Rituel, aux travaux des champs, aux semences, aux demeures et bâtiments d'exploitation, au bétail, aux moissons, avec le rappel du souvenir des pauvres, les vrais amis de l'agriculture. Le second prit dans l'Evangile les diverses paraboles du Divin Maître tirant de la vie rurale les leçons les plus élevées des besoins et des vertus de l'âme tendant vers Dieu.

Mais le couronnement de tout, ce fut la parole si aimée de notre Evêque, heureux de marquer son affection paternelle à cette élite

du monde agricole dans son diocèse. Ce fut la parabole du Semeur sur laquelle il appuya ses conseils contre les obstacles aux fruits de la vertu dans les âmes, et pour assurer la moisson abondante d'une bonne terre qui produit 30, 60 et 100 pour un.

Les organisateurs des Semaines Rurales reçoivent trop de justes éloges pour ne pas continuer leur œuvre chaque année.

PLOVAN. — **Bénédiction d'une classe nouvelle à l'Ecole libre.** — Dès son arrivée à Plovan, le bon recteur, M. Maréchal, s'était proposé deux buts : obtenir de Rome une relique du patron de la paroisse, S. Gorgon, martyr, et assurer à ses enfants une école chétienne.

Ses efforts courageux et persévérants furent couronnés par l'ouverture d'une école libre de filles ; et, en 1922, il eut le bonheur, au jour du Pardon de la paroisse, de présenter aux baisers pieux de ses paroissiens la relique si ardemment désirée. Depuis lors, le bon Recteur voit la piété la plus ardente fleurir dans son troupeau ; et bientôt les bâtiments de l'école libre devinrent insuffisants pour recevoir les enfants de sa paroisse et des paroisses voisines qui se présentaient.

Il ne recula pas devant de nouveaux travaux. Grâce à des âmes généreuses qui s'unirent au concours de tous les paroissiens, aujourd'hui une classe spacieuse et un beau dortoir s'ajoutent aux travaux anciens ; et la bénédiction solennelle fut le splendide complément du Pardon du 18 Septembre.

La grand'messe, chantée par un ancien vicaire de la paroisse, M. Bernard, se termina par le baisement de la relique de S. Gorgon, au chant enthousiaste du cantique qui lui est consacré.

Aux vêpres, les fidèles remplissent l'église à déborder, et chantent avec un élan admirable les psaumes de l'office. Au *Magnificat*, la procession s'organise. Des mâts fleuris, ornés de grands drapeaux et d'oriflammes, s'échelonnent sur le parcours. Les rangs des enfants encadrent les statues de la Sainte Vierge, de S. Joseph et de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, devenue si populaire par les charmes de sa sainteté et ses *pluies* de roses. A la suite des bannières et des croix, sur un brancard magnifiquement orné de mousselines roses, repose le Crucifix qui doit prendre la place d'honneur dans la classe nouvelle. Les cœurs sont émus au souvenir qu'il y a 20 ans, il fut outrageusemant chassé des écoles.

M. le Recteur de Tréogat, dont les enfants viennent nombreux à l'école de Plovan, préside la procession, et procède à la bénédiction solennelle des nouveaux bâtiments, que les fidèles s'empressent à visiter et à admirer.

Puis, au chant du *Te Deum* et du cantique : *Da Feiz hon tadou coz*, la procession retourne à l'église, où la fête se termine par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Congrès Marial de Brélès *(canton de Ploudalmézeau)*

Un exemple à suivre.

Nous reproduisons avec plaisir et édification cet extrait des Annales *de Saint-Laurent-sur-Sèvres :*

Mon intention n'est pas de donner un compte rendu complet de tout ce qui s'est passé au Congrès marial de Brélès ; je voudrais seulement montrer ce que peuvent des hommes de foi et de volonté. M. le Curé de Ploudalmézeau et les Recteurs de son doyenné et des environs s'inquiètent, à juste raison, du besoin de distractions et de divertissements qui travaille leurs populations. Après avoir été sous le pressoir pendant les longues années de la guerre, elles éprouvent comme une nécessité de se détendre. D'ailleurs, partout il n'est question que de fêtes et de plaisirs, et elles se sentent entraînées par l'exemple.

Comment remédier à cet état de choses ? Par une réaction violente, par une abnégation absolue ? Ce serait donner un coup d'épée dans l'eau et s'exposer à irriter davantage le désir au lieu de l'apaiser. Ne vaut-il pas mieux, à cette soif de jouissances, procurer des aliments surnaturels ? Des fêtes, donnons-en, mais des fêtes religieuses, qui portent les âmes à Dieu et nourrissent leur ferveur ; des fêtes grandioses qui frappent les yeux, charment l'imagination, réjouissent le cœur et laissent dans la mémoire un souvenir fécond et durable. Après avoir goûté de douces joies dans la société sacrée de Dieu et de sa Sainte Mère, on reprendra, avec plus de courage, les austères devoirs de la vie ; on portera mieux sa croix ; on se montrera plus ferme chrétien.

Ainsi ont pensé les bons prêtres bretons. Et ils ont décidé de donner des solennités à leurs paroissiens. Tantôt c'est un Congrès eucharistique, tantôt c'est un pèlerinage à un Patron. Cette année ce fut un Congrès marial. La nouvelle en fut jetée dans le public et accueillie avec enthousiasme. Car en Bretagne on aime avec passion la fille de sainte Anne, élevée à la haute dignité de Mère de Dieu. Marie est regardée comme la mère de tous, ou plutôt la *Maman,* toujours bonne, tendre, indulgente pour ses petits enfants, toujours prête à leur faire du bien en leur distribuant la grâce dont elle est riche. Il est possible que chez ces braves chrétiens la théologie mariale n'est pas très avancée, du moins ils ne sauraient pas toujours raisonner leurs convictions ; mais ils en savent assez pour savoir que Marie les aime et pour recourir à Elle dans tous leurs besoins. Pour bien comprendre l'âme du Breton et saisir sur le vif sa dévotion à la Sainte Vierge, il faut le voir à Rumengol, au Folgoat et autres sanctuaires du pays, et surtout à Lourdes où l'Armorique envoie tous les ans une multitude de pèlerins. Avec quelle piété simple et forte les hommes s'agenouillent devant la Vierge et récitent leur chapelet ! Quelle flamme ardente et pleine de confiance dans les yeux de ces femmes qui viennent faire appel au cœur maternel de Marie !

Pour théâtre des manifestations mariales, on choisit la paroisse de Brélès, où se vénère une antique Madone. On ne pouvait avoir la main plus heureuse. Brélès est une paroisse de huit à neuf cents habitants qui se font tous une gloire de pratiquer leur religion. A Pâques, il n'y a pas une abstention à la Sainte Table, et pendant l'année les Sacrements sont très fréquentés et les habitudes religieuses bien enracinées. Là, comme il fut dit dans un toast, on ne connaît pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le recteur et le maire marchent la main dans la main, et les affaires, même temporelles, n'en marchent pas plus mal. Ce ne fut pas une des moindres attractions de la procession du dimanche de voir la croix paroissiale portée par le maire ceint de son écharpe. Voit-on M. Herriot, jadis maire de Lyon, porter la croix au Congrès eucharistique ! Les habitants de Brélès ont fait des merveilles dans la décoration du bourg. La voie par où s'avança le cortège de Notre Dame fut une vraie voie triomphale. Pas une maison qui ne fut ornée de drapeaux. Partout des guirlandes, des arcs de triomphe avec les invocations des Litanies de la Sainte Vierge. Quand les *trente-trois paroisses* qui prirent part à la procession s'avancèrent avec leurs belles croix et leurs riches bannières, avec leurs Enfants de Marie en blanc et leurs corporations, suivies d'un nombreux clergé qui entourait Notre Dame portée sur les épaules de braves chrétiens, quand Monseigneur Duparc apparut en chape dorée avec sa mitre et sa crosse et derrière lui tous les maires des environs ceints de leur écharpe municipale et des deux côtés de la route une foule sympathique et pieuse qui s'agenouillait pieusement sous la bénédiction épiscopale, on eut vraiment sous les yeux un spectacle féerique. Ce qu'on voyait surtout, ce qui paraissait avec évidence, c'était *la foi.* On avait devant soi un peuple qui croit, qui prie, qui aime. En lui réside une abondance de vie surnaturelle qui ne demande qu'à se montrer et à fructifier. Heureux les prêtres qui donnent à leurs ouailles l'occasion de manifester leurs convictions et leurs sentiments !

Quant au programme du Congrès, il fut bien compris et bien exécuté. Le premier jour avait été consacré aux enfants. Ils arrivèrent en procession des paroisses d'alentour et assistèrent d'abord à la grand'messe chantée en plein air. La parole de Dieu leur fut distribuée à l'Evangile. Après la messe, tout ce petit monde si intéressant se partagea en quatre sections : 1° garçons de la communion solennelle ; 2° filles de la communion solennelle ; 3° garçons de la communion privée ; 4° filles de la communion privée. Les curés qui présidaient ces bureaux étudièrent avec leur charmant auditoire les questions les plus hautes de la théologie mariale, mais dans des formules très simples et dans des dialogues pleins d'intérêt. Les enfants prenaient goût à ces études et se retirèrent charmés. Ils n'oublieront pas de sitôt ce qu'ils ont vu et entendu.

L'après-midi l'on récite le chapelet dont un prêtre explique les mystères, l'on chante les vêpres de la Sainte Vierge, suivies d'une allocution, et enfin se met en marche une belle procession.

(A suivre.)

Archives diocésa es .e Quimper et Léon

Les effectifs des écoles primaires. — *Etat statistique des élèves des écoles primaires élémentaires publiques et privées.* — 11.940. — M. Jean Dellac, député, demande à M. le Ministre de l'Instruction publique quels sont pour l'ensemble de la France les totaux généraux comparés des effectifs scolaires des écoles primaires élémentaires : a) publiques, b) privées, d'après les statistiques de 1913, 1914, 1919, 1924, 1925. (Question du 31 Mars 1927.)

Réponse. — Voici l'effectif des enfants inscrits dans les écoles primaires élémentaires, publiques et privées, en 1913, 1914, 1919, 1924 et 1925, d'après les relevés publiés par la statistique générale de la France. Les effectifs pour l'année 1926 ne peuvent pas encore être fournis.

Désignation	1913	1914	1919	1924	1925
Ecoles publiques. . . .	4.450.913	3.396.917	3.066.956	3.175.000	2.785.600
Ecoles privées.	1.057.621	851.276	825.825	798.000	700.206

Journal Officiel, 28 Avril 1927.
Déb. parl., Ch., p. 1.318.

A côté de l'Église. — Aucun talent, aucun service ne compensent le mal que fait à l'Eglise une séparation, quelle qu'elle soit, une action en dehors de son sein. J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une meule de moulin au cou que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes œuvres même, à côté de l'Église.

LACORDAIRE.

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE
Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le SEL VICHY-ÉTAT
0f35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 7 Octobre 1927. Nº 40

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Octobre. — 18e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Denys et ses Compagnons.
A vêpres, mémoires du suivant et S. Denys et ses Compagnons.
Lundi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 11. — S. Melar, Martyr. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 12. — De la Férie. Vert.
Jeudi, 13. — S. Edouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 14. — S. Calixte Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche, 16. — 19e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Cléden-Poher.	du 9 au 11 Octobre.
Plougourvest	du 12 au 14 —
Guengat	du 15 au 16 —

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XVIIIe Dimanche après la Pentecôte, 9 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures, procession du Rosaire.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *18e Dimanche après la Pentecôte (9 Octobre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le chapelet devant le Saint-Sacrement. — L'*Osservatore Romano* publie un bref, en date du 4 Septembre 1927, accordant pour toujours, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière *toties quoties* à tous les fidèles qui réciteront dévotement un chapelet, c'est-à-dire le tiers du rosaire, devant le Saint-Sacrement soit exposé, soit conservé dans le tabernacle.

Cette faveur extraordinaire a été accordée sur la demande du maître général des Frères Prêcheurs à l'occasion du Congrès eucharistique qui s'est tenu dans la basilique dominicaine de Bologne.

HAÏTI. — **Le nouveau coadjuteur de Mgr Conan.** — Nous avons le plaisir d'apprendre que le Saint-Père vient de donner comme coadjuteur au vénéré Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince, son vicaire général, M Le Gouaze. Le nouvel archevêque est originaire du diocèse de Vannes où il a rempli pendant de nombreuses années les fonctions de secrétaire de l'évêché. Nous offrons à Mgr Le Gouaze nos respectueuses félicitations et nos vœux de fécond apostolat.

Les amis de la Mission lui apporteront le concours de leurs prières.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. Le Cann sera chanté à LOGONNA-DAOULAS, *le mercredi 12 Octobre*, à 10 heures ;

— Le service anniversaire de M. H. Nédélec sera célébré à BOHARS, *le mardi 18 Octobre*, à 10 heures.

MORLAIX *(La Salette)*. — **La retraite des Conscrits du 2e contingent de la classe 1927** s'ouvrira à la Salette, le lundi 24 Octobre, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi 28 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau, Saint-Thégonnec, Taulé, Sizun, Plouzévédé, Lanmeur, Plouigneau, Huelgoat.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer cette retraite au prône de la grand'messe.

PLOUGUER. — **Consécration de l'église.** — Le 12 Novembre, Monseigneur consacrera l'église restaurée de Plouguer qui renaît de ses cendres embellie et rajeunie. La cérémonie commencera à 8 heures du matin. MM. les ecclésiastiques qui y assisteront sont priés d'apporter leur habit de chœur.

GUIPAVAS. — **Noces de diamant.** — C'était une fête rare jeudi 29 Septembre à Guipavas : le soixantenaire de profession religieuse de la Mère Marie-Aquilée, celle que tout le monde chez nous appelle « la Bonne Mère ». Notre église paroissiale avait

revêtu sa parure des grands jours, fleurs, drapeaux, oriflammes. Les paroissiens étaient venus nombreux, hommes et femmes, pour prendre part à la procession triomphale qui devait conduire la Bonne Mère depuis l'école chrétienne des filles jusqu'à l'église.

La Sœur Sainte-Berthilie, Provinciale des Sœurs de la Sagesse, de la Chartreuse d'Auray, était là et, auprès d'elle, cinquante et une religieuses qui devaient faire à la vénérée jubilaire une magnifique couronne d'honneur... Hélas, le mauvais temps empêcha toute solennité extérieure...

Avant de chanter la grand'messe, M. le chanoine Kerloéguen, curé de Guipavas, en termes délicats et choisis, exprima à la Mère Marie-Aquilée, la reconnaissance des habitants de la commune, et lut une lettre de Monseigneur l'Evêque de Quimper bénissant la jubilaire, ses religieuses, ses œuvres et lui souhaitant de vivre de longues années encore parmi la chrétienne population de Guipavas.

A cette messe, faisait les fonctions de diacre, le R. Père François Mens, secrétaire de Mgr Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, à Paris. Le sous-diacre était Frère Jean-Marie Bertélé, scholastique de la Compagnie de Marie, petit-neveu de la jubilaire.

Remarqués au chœur : MM. les chanoines Henry, curé de Saint-Martin de Brest ; Guillermit, supérieur du collège de Saint-Louis de Brest ; MM. les Doyens honoraires du Folgoat et de Bohars ; MM. les Recteurs de Gouesnou, Plougoulm, Tréflaouénan, etc. A l'Evangile, le R. Père Fillaudeau, missionnaire apostolique, supérieur de Notre-Dame de Marillais, en Anjou, monta en chaire. En une forte et touchante allocution il retraça les principales étapes de la si fructueuse carrière de Mère Marie-Aquilée ; née à l'Ile de Sein, d'une famille de marins, élevée à Ouessant, religieuse professe à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en 1867, sœur classière, puis supérieure pendant près de quinze ans, à Gouesnou, et de là, supérieure à Guipavas pendant quarante-quatre ans. « Les Religieuses, a dit quelqu'un, sont sur terre, les anges visibles de Dieu ». Telle fut la Mère Marie-Aquilée. Ame vaillante et intrépide, jamais abattue par la tempête ni par les bourrasques les plus violentes ; toujours prête à reprendre la lutte pour le bon combat ; vrai cœur de mère pour les orphelines confiées à ses soins, s'attachant à elles, même lorsqu'elles semblaient ne pas écouter sa voix ou ses conseils ; directrice prudente et éclairée. Partout sur ses pas, la reconnaissance a germé comme une fleur bénie. Aussi les prières aujourd'hui sortent-elles ferventes du cœur et des lèvres de tous les chrétiens rassemblés dans l'église et les voix des jeunes filles, voix pures et douces, chantent-elles avec plus d'amour en l'honneur de la Bonne Mère ; et les instruments eux-mêmes, orgue et violoncelle, résonnent plus harmonieux et vibrent sous les doigts d'artistes musiciens, MM. Ramée, père et fils...

L'école chrétienne des filles a été décorée avec goût. Partout des guirlandes et des festons de toutes couleurs et des banderoles aux lettres d'or, sur lesquelles on lit : « Vive la Sagesse, vive la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bonne Mère, *ad multos annos !* » Et chacun s'extasiait devant la riche exposition des cadeaux : ciboire en vermeil, bannière de soie brodée, statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, etc., offerts à la Bonne Mère par les paroissiens de Guipavas, par la Mère Provinciale ou par maints autres cœurs reconnaissants. L'après-midi fut consacrée à une séance récréative, donnée dans la salle du Patronage par les orphelines de l'ouvroir et les enfants de l'asile. Au programme : des comédies et saynètes, monologues, ballets, chants et même un grand drame en quatre actes. Programme magnifique et qui fut de tous points réussi. Petites et grandes actrices, y compris les deux gentils petits vieux, furent à la hauteur de leur rôle, firent honneur à leurs maîtresses et méritèrent d'unanimes et enthousiastes applaudissements.

A la Bonne Mère Marie-Aquilée longue et heureuse vie au milieu de ses chers enfants de Guipavas !

Tréflévénez. — **Mission.** — Une mission vient de se donner à Tréflévénez, du 22 Septembre au 2 Octobre.

Malgré le retard des travaux, les exercices ont été parfaitement suivis, même aux jours de soleil, jours rares mais qui appelaient d'autant plus aux occupations des champs.

On a compté 349 communions : hommes, 137 ; femmes, 156 ; enfants, 56. Pas une abstention n'est connue.

Les ouvriers de la mission ont été les PP. Person, Le Provost, et M. Hélion, vicaire de Lanilis, directeur du chant.

Une tradition de Tréflévénez, et qui suppose beaucoup de patience, un zèle et une attention très en éveil, c'est que tous les enfants communient à 6 ans. C'est merveille de les voir et de les entendre. Ce petit monde, sans une exception, sait ses prières, s'approche des sacrements avec un sérieux et une science qui doivent ravir le Cœur de Jésus. Honneur à M. le Recteur et aux catéchistes volontaires.

La mission, peut-on dire, a été l'occupation unique de la paroisse durant ces jours. Le cœur était aux exercices : on ne saurait mieux souhaiter. Les préparatifs de fête entretenaient les âmes dans l'atmosphère de la prière durant les temps libres. Les décorations, de par le concours de tous (jeunes filles, femmes, jeunes gens, hommes mêmes y ont travaillé avec entrain), — de par la mise en œuvre faite de goût et de mesure, ont atteint une ampleur et une perfection rares.

Au-dessus du portail, tous les passants pouvaient lire, dans un superbe encadrement de verdure, l'invitation : *ar Mission*. Partant de la voûte, une guirlande gracieuse et svelte se dirige en croix de S. André vers les quatre angles de la grande nef. C'est la nervure qu'étoffent et qu'animent festons et arcs, dessins et figures qui se répandent dans les bas-côtés, diffusant l'impression de vie, le ton grave, la note de fête. — A l'entrée du chœur se déploie l'inscription ajourée, *O Salutaris Hostia*, grandes lettres de feuillage artistement groupées et semées de roses. L'éclat d'une magnifique illumination s'est ajoutée à ces splendeurs au jour de la clôture.

Pour le dernier exercice, adultes et enfants sont au complet. Ceux-ci portent leurs couronnes et leurs croix de mission. Le chant est des plus nourris. Tous répètent avec cœur les invocations pendant la procession du Saint-Sacrement ; ils renouvellent à haute voix, la main tendue vers l'Hostie, les promesses du baptême. Le *Te Deum* jaillit des poitrines, expression de la reconnaissance et d'une joie profondément sentie.

Vidi.

Scaer. — **Bénédiction de l'école chrétienne de garçons.** — Le 2 Octobre a été bénite à Scaër, l'école chrétienne de garçons. Journée de belle fête, journée fructueuse aussi, nous l'espérons.

Scaër possède depuis longtemps une école chrétienne de filles ; il lui manquait une école chrétienne de garçons, et voici qu'après trois années de pourparlers et d'efforts, l'œuvre si longtemps couvée est enfin achevée, vrai « palais scolaire » où les exigences de l'hygiène parfaitement satisfaites n'ont porté aucune atteinte au cachet artistique. MM. Ménard, architecte, et Brettignières, entrepreneur, peuvent s'en féliciter.

C'est avec satisfaction que la population a vu s'élever peu à peu cet établissement et Monseigneur l'Evêque pour confirmer une fois de plus l'importance qu'il attache à l'œuvre des écoles chrétiennes dans son diocèse, et pour donner un dernier témoignage de l'intérêt tout particulier qu'il a porté à l'école de Scaër, a bien voulu bénir lui-même cette maison d'éducation « vestibule de l'Eglise ».

Les fidèles ont compris la portée de la cérémonie annoncée. C'est la foule des grandes fêtes qui, malgré le temps défavorable, se pressa aux offices surtout à la grand'messe dans un geste de reconnaissance à leur Dieu, en même temps que pour jouir de la présence de leur Evêque vénéré et lui témoigner leur attachement. M. le chanoine Joncour, vicaire général, a prêché aux différentes messes et, en exposant aux parents les devoirs des catholiques dans l'éducation de leurs enfants, en leur montrant les dangers de l'école laïque, il a su allier à la sûreté des principes la chaleur persuasive de la conviction. M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'évêché, chanta la messe. Monseigneur l'Evêque assistait en chape. Un *Ave Maria* et l'*Adoromp holl* harmonisé vinrent jeter une note plus brillante dans la sobriété noble du chant grégorien.

La messe achevée, Monseigneur procède à la bénédiction des Crucifix destinés aux différentes pièces de la nouvelle école. Les enfants portent processionnellement les Croix pour se rendre au « Pré de la Source », suivis de la foule considérablement augmentée. Les chants de « Nous voulons Dieu », « Parle, Commande, Règne », donnent à tous la vraie portée de la cérémonie : le Christ-Roi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

retournant triomphalement dans les écoles qu'il n'aurait jamais dû quitter. « Nous voulons Dieu dans nos écoles !... » L'assistance a été profondément touchée de cette procession à allure de réparation, geste sans aucun apparat, mais lourd de sens et de conséquences dans sa simplicité. Enfants, à qui échut l'honneur d'être en cette occasion des « Christophes », des « Porte-Christ », vous vous en souviendrez toute votre vie et vous aurez à cœur de veiller à ce que ce triomphe d'une heure ne se transforme jamais pour Jésus en défaite, mais bien plutôt en une royauté stable et sûre.

Monseigneur paraît sur le perron d'entrée et c'est d'abord le ton de causerie familière dont Scaër est le sujet : Scaër le pays de la beauté dans sa nature et dans ses atours, Scaër qui séduisit l'âme poétique de Brizeux, Scaër le pays des luttes, le pays de sainte Candide à la fontaine fameuse... Scaër que vient heureusement couronner cette école chrétienne de garçons. Ne convient-il pas ensuite que Monseigneur rende justice devant tous à ceux qui ont mérité, à M. le Curé tout d'abord, ouvrier de la tâche la plus pénible en même temps que la plus obscure ; puis à la population toute entière, aux bienfaiteurs insignes, enfin aux exécuteurs des travaux. Monseigneur a-t-il été impressionné devant cette foule avide de vérité, subjuguée par le charme de sa parole, toujours est-il que le ton s'élève et c'est l'apôtre de vérité, le maître de la doctrine qui parle pour rappeler, en y ajoutant son autorité d'évêque, les devoirs des parents touchant l'école, les devoirs des enfants, enfin les devoirs des maîtres eux-mêmes, et c'est en toute sécurité que Monseigneur leur confie l'école : les enfants de Scaër seront en bonnes mains.

La procession se reforme pour le retour, pendant que chacun se retire.

Que Dieu veille sur le pensionnat Saint-Alain ! Ce n'est pas pour rien que Scaër est le pays des luttes ; le bien et le mal, là aussi comme ailleurs, se disputent âprement le terrain. Mais le grand nombre de ceux qui, dès la première ouverture, sont accourus profiter de l'enseignement de maîtres chrétiens, n'est-ce pas un signe qui nous prêche l'espérance ?

Congrès Marial de Brélès *(canton de Ploudalmézeau)*

Un exemple à suivre.

(Suite et fin.)

Le jour suivant était réservé aux prêtres. A la grand'messe solennelle où les fidèles assistaient nombreux, un sermon fut fait sur Marie Vierge prêtre et sur ses relations avec le sacerdoce. L'on avait invité pour la circonstance un fils du Bienheureux de Montfort, pour que la vraie dévotion fût à l'honneur et pût faire des conquêtes. Après l'office, le clergé, au nombre d'une cinquantaine, se réunit pour étudier ses devoirs personnels à l'égard de la Très

Sainte Vierge. L'examen particulier roula sur la manière dont chacun avait rempli ses devoirs à l'égard de Marie.

Le soir, à la suite du chapelet, des vêpres et des complies récitées en commun, les prêtres conférèrent ensuite ensemble sur l'apostolat et sur les moyens de propager la dévotion mariale : Scapulaire ; Rosaire ; Oraisons jaculatoires ; visite à la chapelle de Marie (le prêtre donnera l'exemple et ne manquera pas de le faire chaque jour) ; fêtes de la Vierge célébrées surtout par la communion ; pèlerinages ; cantiques ; lectures (répandre des livres de piété) ; sermons ; conversations mariales dans les maisons ; paroles au lit des malades et au confessionnal.

Nul doute que cette journée n'ait été particulièrement féconde. Le clergé a mieux compris que sans Marie il ne pouvait rien, qu'avec elle il pouvait tout. Tous ces bons prêtres ont pris la résolution d'associer désormais la Sainte Vierge à toutes leurs actions et à toutes leurs entreprises. Ils espèrent qu'avec elle leur vie sera plus parfaite et leur ministère plus fertile. Ils ne seront pas déçus. Marie leur montrera efficacement qu'on ne se confie jamais en vain à sa maternelle bonté.

La paroisse de Brélès eut pour elle seule la troisième journée. Il y eut une messe solennelle pour les défunts avec un sermon sur la Sainte Vierge et les âmes du Purgatoire. Puis le reste du temps fut absorbé par les préparatifs de la grande fête du lendemain.

Celle-ci fut bien telle qu'on l'avait rêvée, une fête de paradis. Le temps était idéal. Le ciel voilé d'un léger brouillard très élevé ne donnait ni froid, ni chaleur gênante, le vent impétueux des autres jours était tombé. Une trentaine de mille de pèlerins prenaient place devant une estrade, où Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper allait célébrer solennellement la sainte Messe. Il fallait voir avec quelle attention on suivait toutes les cérémonies si grandioses d'une messe pontificale qu'on voyait pour la première fois. Toute la foule chantait les prières liturgiques avec entrain. Un sermon, sur Marie, mère de la divine grâce, fut donné par M. le chanoine Joncour, vicaire général.

Immédiatement après la messe eurent lieu les séances d'études mariales pour les diverses sections des hommes, des femmes, des jeunes gens, des jeunes filles, pendant qu'à l'église un prêtre prêchait en français aux pèlerins qui ne comprenaient pas le breton. Ces réunions furent très goûtées et certainement porteront leurs fruits. Le soir après la procession, Mgr Duparc développa, avec une éloquence où l'on sentait vibrer un cœur de fils, cette pensée de nos saints Livres : « Quelle est celle-ci qui apparaît comme l'aurore, belle comme la lune, pure comme le soleil, mais terrible comme une armée rangée en bataille ? » On peut bien dire que tout ce peuple était suspendu aux lèvres de son Evêque tant aimé et qui parle si bien.

Je ne reviendrai pas sur la splendide procession qui se déroula majestueusement à l'issue des vêpres et me contenterai d'une réflexion finale. En voyant tant et de si belles choses remontons à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cause. Tous ces travaux, toutes ces démonstrations de foi, de reconnaissance, de piété filiale, toute cette affluence de multitudes accourues à Brelès, tous ces chants, toutes ces prières, toute cette attention d'un peuple concentrée pendant ces jours sur la Reine du Ciel, tous ces hommages qui lui sont offerts sont dus à une bonne pensée qui a germé dans l'esprit de quelques prêtres et qui s'est traduite par des actes. Bonne leçon dont chacun peut faire son profit. Que ne fera pas un homme qui veut ? Mais il faut vouloir, malgré le respect humain, l'horreur de la difficulté et la crainte des ennuis. Que Marie suscite des imitateurs de nos prêtres bretons et de leurs zélés paroissiens, et en particulier, que sa modestie me pardonne, de M. le recteur de Brélès !

J.-M. Texier.

Université Catholique de l'Ouest. — **Reprise des Cours.** — Selon la tradition la reprise des cours à l'Université Catholique se fera à deux dates différentes, selon les Facultés et Ecoles auxquelles sont inscrits les étudiants.

1° Pour les Facultés de Théologie, des Lettres et des Sciences (non compris le P. C. N.), comme aussi pour l'Ecole Supérieure d'Agriculture, la reprise des cours est fixée *au mardi 18 Octobre*, au matin.

2° Pour la Faculté de Droit, le P. C. N. et l'Ecole Supérieure de Commerce, les cours reprendront *le vendredi 4 Novembre*, au matin.

Selon qu'ils suivent les cours du premier ou du second groupe, MM. les Etudiants devront donc être à Angers, soit le lundi soir 17 Octobre, soit le jeudi soir 3 Novembre.

— **Retraites de rentrée.** — Deux retraites de rentrée, destinées à tous les étudiants de l'Université, qu'ils soient ou non inscrits aux Maisons de Famille, sont organisées pour permettre aux jeunes gens de préparer, commencer et pour suivre leurs études dans les meilleures conditions. Elles ont lieu à la Maison Sainte-Anne.

La première retraite, qui précède la première reprise des cours, est destinée à MM. les Etudiants des Sciences, des Lettres et de l'Ecole supérieure d'Agriculture. Elle ouvrira le vendredi 14 Octobre, à 20 heures, et sera close le lundi 17 Octobre, à 18 heures. Elle sera prêchée par M. l'abbé de Jabrun.

La seconde retraite est destinée à MM. les Etudiants de la Faculté de Droit, du P. C. N. et de l'Ecole supérieure de Commerce. Elle ouvrira le lundi 31 Octobre, à 20 heures, et sera close le jeudi 3 Novembre, à 18 heures. Elle sera prêchée par M. l'abbé Banzet.

Pour obtenir tous les renseignements désirables, on peut s'adresser soit à M. le Secrétaire général de l'Université, soit à M. le Directeur des Internats de l'Université.

Les adhésions doivent parvenir à M. l'abbé de Boissier, 2, rue Volney, à Angers.

— **Cours ménagers agricoles.** — Voici quelques semaines, une note a paru, dans cette *Semaine religieuse*, pour annoncer l'ouverture prochaine, à Angers, à l'Université Catholique de l'Ouest, d'une école ménagère agricole. De nouveaux renseignements nous permettent de préciser qu'il s'agit non de la fondation d'une *nouvelle* école, mais du développement de la section ménagère de l'Externat Sainte-Philomène (9, rue Béclard). Aux cours d'enseignement proprement dit (cuisine, repassage, couture, coupe, économie domestique) qui existaient déjà régulièrement, depuis plusieurs années, vont être joints, *à partir du mois de Novembre*, des cours de droit usuel et d'économie rurale ; d'agriculture théorique et pratique ; d'élevage, de botanique, d'horticulture, de chimie agricole, de laiterie, d'aviculture, d'apiculture, d'hygiène générale et puériculture, de comptabilité.

L'organisation de ces cours, encouragée par l'Ecole Supérieure d'Agriculture, a été confiée à Mlle Jac, que plusieurs années d'enseignement dans l'institution ont déjà fait connaître et apprécier de toutes les familles. Toutefois, ils resteront, comme les cours ménagers dont ils sont le développement, dans la dépendance directe et sous la responsabilité exclusive de Mme la Directrice de l'Externat Sainte-Philomène.

Une belle Œuvre de lecture recommandable. — La belle Œuvre du *Prêt-Revues* et *Prêt Livres* de Perpignan (Pyr.-Or.), (45 ans de succès), abonne à toutes les grandes revues ayant bon esprit et envoie les livres-nouveauté et les bons livres des maîtres contemporains avec une remise de 75 à 90 0/0 sur le prix d'achat. Exemple : *Le Correspondant*, pour 10 fr. l'année ; de même pour *La Revue des Deux-Mondes* et *Les Etudes* ; le *Noël-Maison*, pour 5 fr. l'année ; *Le Messager du Cœur de Jésus*, pour 1 fr. 50 l'année ; *La Revue des Lectures* (Abbé Bethléem), pour 3 fr. l'année, etc.

Envoi gratuit du grand Catalogue contre carte de visite à M. le chanoine Marty, à Perpignan (Pyr.-O.), c./c. postal 544 Toulouse. Œuvre très recommandée aux lecteurs de la *Semaine Religieuse*.

Le silence aux enterrements. — La *Semaine religieuse* du diocèse de Dijon publie ces statuts d'une Ligue dijonnaise du silence aux enterrements :

Article 1er. — Il est fondé à Dijon, sous le nom de « Ligue dijonnaise du silence aux enterrements », une Société qui a pour but de réagir contre le sans-gêne avec lequel trop souvent on assiste aux convois funèbres, et de faire rentrer ainsi peu à peu dans les mœurs publiques le respect dû aux restes du défunt et à la douleur de la famille.

Art. 2. — Cette Société fait appel à tous les hommes de bonne éducation qui gardent le sentiment des convenances sociales.

Art. 3. — Les membres de la Société recevront un diplôme.

Art. 4. — Ils s'engagent à garder une attitude et un silence

Archives diocésaines de Quimper et Léon

très respectueux pendant toute la durée de la cérémonie funèbre.

Art. 5. — Dès l'arrivée du clergé à la maison mortuaire, ils cesseront tout entretien.

Art. 6. — Dans le cortège, jamais ils ne commenceront d'eux-mêmes une conversation, et ils éviteront avec soin toute occasion d'en provoquer une.

Art. 7. — Si on leur adresse la parole, leur réponse sera courte, mais si laconique qu'elle imposera le silence même aux plus indiscrets.

Art. 8. — Les âmes chrétiennes profiteront de ce silence pour prier pour le défunt et méditer les vérités bienfaisantes que la mort rappelle à tout homme qui réfléchit.

VARIÉTÉ

LES SPLENDEURS DE L'ORIENT

(Suite.)

I. — *Grandeur de l'Orient aux premiers siècles chrétiens.* — Dès le début du christianisme, Ecbatane, Suse, Babylone, Ninive, toutes situées sur les chemins où les Mèdes, les Perses, les conquérants armés et les envahisseurs sauvages avaient passé et repassé, n'existaient plus. Mais l'Empire Romain, en s'emparant de l'Egypte, de la Judée, de la Syrie, des provinces du haut Euphrate et de ce que nous nommons aujourd'hui l'Asie Mineure, avait établi, partout où il était le maître, l'ordre et la prospérité. C'est vers ces rivages et sur ce promontoire que pendant des siècles allaient se passer les grands événements de l'humanité, là que vécurent les plus grands personnages de l'époque.

L'Orient prestigieux, tout à coup, aux yeux des Empereurs, sembla plus beau et plus désirable que la vieille Rome des Tarquins et des Scipions. L'attrait oriental finit par déplacer l'axe de l'Empire pour le rapprocher du soleil de l'Asie. C'est pourquoi Constantin s'éloigna de l'Italie ; il plaça à Byzance la capitale nouvelle de l'hégémonie romaine. A l'extrémité de la Propontide, près de la Corne d'Or, en un point où le miroir des eaux reflète de toutes parts des terres harmonieuses, il choisit un vaste emplacement qui, comme Rome, comptait sept collines. Sur ses ordres, d'imposantes murailles se construisirent pour encercler de grandes étendues. Des rocs entiers précipités dans la mer arrêtèrent le mouvement des eaux et préparèrent deux ports. En même temps, d'immenses travaux se poursuivaient à l'intérieur des murailles. En peu de mois, trois places publiques furent dessinées et bordées d'édifices majestueux. Et sous toutes ces façades couraient de larges et profonds portiques. Le palais d'habitation du maître dépassa encore ces proportions. Rien ne fut épargné pour que la ville de Constantin, Constantinopolis, égalât la capitale du Tibre. Seuls les Pharaons d'Egypte, pour édifier, chacun de son vivant, son

hypogée dans la montagne ou sa pyramide sépulcrale, avaient été capables de déplacer autant de matériaux et de mettre en mouvement autant d'ouvriers (1).

Constantinople ne pouvait pas venir au monde en un moindre appareil, en cet Orient, où cent cités très grandes et très riches portaient des diadèmes de reines. A peu de distance du Bosphore, la Nicomédie de Dioclétien et la Nicée des Conciles étaient l'orgueil de la Bithynie. Plus loin, Pergame la Superbe était la capitale d'un royaume qui portait son nom. Plus loin encore, la fameuse Ephèse était assise sur le rivage avec ses 200.000 citoyens, toujours orgueilleuse d'avoir été hier « la ville la plus riche de l'Asie Mineure et la plus grande place de commerce aux temps helléniques (2). » Or, Ephèse n'empêchait point Milet de vivre avec majesté dans son voisinage. Et Milet, avec ses colonies lointaines et ses trésors avait été une manière de Carthage, de métropole à vaste rayonnement. Nous ne pouvons pas prétendre énumérer même les principales cités d'Asie. Parmi des centaines de noms, nous prenons rapidement les moins ignorés, afin de simplifier l'évocation d'un passé aussi séduisant. Sait-on que la Tarse de Saint-Paul, à l'entrée de la féconde Cilicie, fut une rivale d'Alexandrie et que Marc Antoine en fit sa capitale ? Laodicée, aux bouches de l'Oronte, était ravissante ; elle fournissait à l'Egypte le vin d'or des collines syriennes. Mais, Laodicée, malgré son renom, ne comptait pas auprès de la princesse, sa voisine, je veux dire Antioche dont Ammien-Marcellin écrit : « Antioche grande et belle, Antioche l'aigrette de l'Orient ». Un historien lui attribue, pour l'époque du quatrième siècle, 400.000 habitants, un autre un peu moins, un autre annonce ses 700 000 citoyens (3). Ce dernier chiffre semble plus près de la vérité, parce qu'il tient compte des hommes libres et des esclaves, ce que ne faisaient pas les dénombrements au temps d'Eusèbe de Césarée ou de Diodore de Sicile. Il est certain que la patrie de saint Jean Chrysostome était magnifique avec son avenue centrale de sept kilomètres de longueur que bordaient des portiques aux colonnes de marbre.

Avec Tarse de Cilicie et Antioche de Syrie, nous nous sommes éloignés quelque peu de la mer sans toutefois perdre de vue son reflet. Revenons sur le rivage pour saluer Béryte l'universitaire et son école de droit où enseignaient les grands maîtres de l'époque. Dix lieues plus bas nous trouverons Sidon, la mère de Tyr et de Carthage. Cette cité, sous les empereurs romains, avait gardé un bon rang, grâce à ses industries de fer ouvré. Tyr naquit de Sidon comme un essaim sort d'une ruche ; elle se plaça sur une île, près du rivage où la Syrie s'achève et dépassa la grandeur de sa mère. Elle eut l'allure d'une nation et posséda des rois. Après Jésus-Christ, elle avait conservé une partie de son opulence. Elle fut le siège de conciles célèbres. Dans son art de teindre les soies en pourpre et

(1) Ducange, 1, 24. — Chron. Alex., 664.
(2) Gr. Encycl., vol. 16, p. 42.
(3) Duchesne ; *Hist. anc. de l'Eglise*, vol. 1, p. 445.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

autrement, Lyon a hérité de l'une des gloires de Tyr et de l'un de ses beaux moyens de fortune. A l'intérieur de l'Asie, au delà de l'Euphrate syrien, Edesse était une autre ville portant le diadème de la royauté ; sa vie intense et le rayonnement intellectuel qui sortait de ce foyer, au troisième et au quatrième siècles, en faisaient un centre presque incomparable. Sur le même chemin, plus à l'Est, entre les deux fleuves, toujours sur le versant oriental du Taurus, Nisibis, avec ses 200.000 habitants, ses 30 légions, c'est-à-dire ses 100 000 soldats romains (1), gardait les portes de l'empire contre les Parthes. A l'occident du Taurus, Césarée de Cappadoce était une autre citadelle de frontière avec un groupe de légions et ses 400.000 citoyens (2). Enfin et surtout Alexandrie d'Egypte, à laquelle Constantinople elle-même ne put jamais ravir la primauté, brillait à l'entrée de la terre Africaine. Diodore de Sicile lui attribuait 300 000 citoyens libres, ce qui indique une population totale de 1.500 000 âmes (3). *(A suivre)*

(1) Gibbon d'après Agathias (ch. 17).
(2) Gr. Encycl. ; vol. 10 ; page 136.
(3) Diodore de Sicile ; *Bibliothèque historique.*

BIBLIOGRAPHIE

Imprimerie J. ABRY et Cie, rue de la République, Annecy (Haute-Savoie).

RECUEILS DE CANTIQUES ET MOTETS, par M. le chanoine P. PÉGUET, ancien Maître de Chapelle de la catédrale d'Annecy.

I. *Editions abrégée pour les Catéchismes, Missions, Retraites,* in-8 de 116 pages. Prix : 4 fr, port en sus. Remise de 7/6.

I. *Edition abrégée pour les Catéchismes, Missions, Retraites,* 2 fr., port en sus. Remise de 7/6.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS
R. C. Seine, nº 88.928.

AVIS. — La Compagnie d'Orléans rappelle qu'elle tient à la disposition du Public des *Obligations* 3 % de 500 fr. type 1921, tranche A ; *Obligations* 6 % de 500 fr. type 1921, tranche A.

Bons 7 % de 500 fr. à 15 ans, amortissables de 1926 à 1941 ; *Bons* 7 % de 5.000 fr. à 15 ans, amortissables de 1926 à 1941.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Gares du Réseau ou au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans, 8, rue de Londres, à Paris (IXe).

A CÉDER près PARIS **FERME-LAITERIE**
de **16** vaches, chevaux, matériel, lait vendu d'avance à **2** fr. le litre. Prairie et culture à volonté. Fermes de cultures de 12 à 250 h. à reprendre. — **LAGELIN,** 58, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 14 Octobre 1927. Nº 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Octobre. — 19e après la Pentecôte. Semi-double. **Vert.**
A la messe, mémoire de l'Apparition de S. Michel.
A vêpres, mémoires du suivant et de l'Apparition.
Lundi, 17. — Ste Hedwige, Veuve. Semi-double. Blanc.
Mardi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Mercredi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 21. — S. Conogan, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 22. — Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.
Dimanche, 23. — 20e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guengat	du 16 au 17 Octobre.
Plouégat-Guerrand	du 18 au 21 —
Lothey	du 22 au 23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. *Ordo* diocésain. — M. le Secrétaire général de l'Evêché demande qu'on lui communique, dès cette semaine, toutes les observations ou rectifications concernant le personnel de l'*Ordo* diocésain.

Il prie MM. les Supérieurs des Collèges et des Maisons de Retraite de lui adresser une liste complète de leur personnel avec tous renseignements utiles.

II. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Porspoder, M. Le Bot, jeune prêtre de Saint-Renan.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Morgant, ancien recteur de Cléden-Poher, décédé à Brest, le 6 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIXe Dimanche après la Pentecôte, 16 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2 ; à 9 heures, messe du Souvenir Français et des Vétérans des Armées de terre et de mer ; convocation des autorités, allocution de Monseigneur l'Evêque, chant de l'absoute. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement ; à 8 heures, prières du Rosaire.

Toute la semaine, exercices à la même heure.

Jeudi, à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Samedi, anniversaire de la Dédicace ou Consécration de la Cathédrale.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XIXe Dimanche après la Pentecôte, 16 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement ; à 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi, à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Attention ! — Sous le couvert de prétendues recommandations émanant de prétendues autorités religieuses, divers individus se présentent dans les presbytères, les communautés religieuses, les pensionnats, pour offrir des affaires magnifiques.

Nous ne saurions trop mettre en garde les intéressés contre les propositions de ces démarcheurs.

Aucune personnalité catholique connue de nous n'a pris l'initiative de patronner quelque affaire que ce soit qui aurait pour but de grouper les commandes d'épiceries ou autres de ces maisons.

Il est dangereux de souscrire à des actions ou à des obligations à une société qui n'a pas fait ses preuves depuis plusieurs années, surtout lorsqu'on n'a ni la compétence, ni les moyens voulus pour contrôler la valeur des apports et la gestion des administrateurs.

Il y a dans le monde assez d'hommes d'affaires, avisés, pour qu'une « bonne affaire » n'ait pas besoin de s'offrir à une clientèle mal avertie.

Il convient de ne pas oublier que ceux qui s'adressent à cette clientèle savent que son ignorance des affaires en a toujours fait une proie plus facile.

Aux presbytères, aux communautés religieuses, aux pensionnats nous crions : « Au loup ! prenez garde au loup ! »

Nécrologie. — I. M. Charles MORGANT. — Samedi dernier, 8 Octobre, en l'église Saint-Louis, avaient lieu les obsèques de M. l'abbé Charles Morgant, ancien recteur de Cléden-Poher, décédé, après une longue et douloureuse maladie, chez sa sœur, Mme Quintin, rue Pasteur, à Brest.

La levée du corps fut faite par M. L'Her, recteur de Cléden-Poher, et la messe chantée par M. Calvez, 1er vicaire de Saint-Louis, devant une trentaine de prêtres. L'absoute fut donnée par M. le chanoine Moënner, curé, coadjuteur de Saint-Louis, et la conduite au cimetière faite par M. le chanoine Kerloéguen, curé de Guipavas.

Dans le deuil, avec la famille et quelques prêtres amis, avait pris place une très nombreuse délégation de Guipavas, paroisse où M. Morgant avait été vicaire, ainsi que des paroisses de Lamber et Cléden-Poher où il avait été recteur.

Dans tous les postes où il a passé, M. Morgant a laissé le meilleur souvenir. Caractère jovial, il mettait partout de l'entrain et de l'animation. Cœur franc incapable de malice ou de rancune, il était serviable à tous et ardent à la besogne. A Guipavas, où il fut vicaire durant près de vingt ans, on le voyait parcourant inlassablement la paroisse, visitant les malades dont il savait d'un mot gai, d'une parole sympathique, remonter le moral ou préparer l'âme à la suprême épreuve, recrutant des élèves ou des ressources aux belles écoles libres de garçons et de filles fondées par son oncle, M. Charles Morgant, curé. Aujourd'hui encore, après vingt-trois ans écoulés, on y garde, à l'ancien et dévoué vicaire, « an autrou Charles », une grande reconnaissance.

A Lamber, où il fut d'abord recteur, — paroisse toute petite mais très chrétienne, — M. Morgant, tel un père de famille parmi des enfants dociles et affectueux, exerça une autorité ferme à la fois et pleine de bonhomie. Le dimanche, après dîner, — qui ne s'en souvient encore ? — devant la porte de son presbytère, en attendant l'heure des vêpres, il présidait le jeu de quilles ou de galoches auquel prenaient honnêtement part tous les hommes et jeunes gens de la paroisse.

De Scrignac, où il eut à souffrir de certaines tracasseries bien pénibles à son cœur sensible, il fut nommé à Cléden-Poher. Il y passa toutes les années de la guerre et de l'après-guerre, de 1911 jusqu'en Juin 1927, faisant face, seul, à tous les besoins d'un ministère chargé, rendant de multiples services aux veuves et orphelins de guerre, maintenant les bonnes traditions chrétiennes et le culte fervent de Notre Dame, appuyant de toutes ses forces l'école chrétienne des filles. Il y fut très regretté.

Accablé par la maladie, il se retira chez une de ses sœurs qui le soigna avec un parfait dévouement. Jamais de plainte ; toujours gai et jovial. Le matin de sa mort, alors que rien ne faisait prévoir une fin si subite, il demanda, dans un but d'édification, à recevoir les derniers sacrements devant tous les membres de sa famille. Le soir, se dirigeant vers son lit, appuyé au bras d'un de ses neveux,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il s'affaissa et s'éteignit doucement. Mgr l'Evêque, dans une lettre de condoléances adressée à M. le chanoine Moënner, écrit : « J'avais pour M. Morgant autant d'estime que de sympathie... Il a été aussi courageux dans la souffrance que vaillant à la besogne. » L'éloge était mérité.

— Il. M. Jean-Marie LE CANN. — Le 30 Septembre, ont été célébrées, à Logonna-Daoulas, les funérailles de M. Le Cann, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix. La présence de cinquante prêtres à la cérémonie montrait clairement que notre ami avait gagné les sympathies et l'estime dans tous les milieux qu'il a traversés. Pouvait-on le connaître sans l'aimer !

Le clergé de Logonna avait distingué parmi les élèves du catéchisme le petit Jean-Marie pour son air réfléchi, son sérieux et sa piété. On décida de l'envoyer au collège. L'instituteur, qui lui aussi avait des vues sur son meilleur élève, essaya de s'opposer à cette décision ; mais la famille était chrétienne, et l'enfant entra au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Intelligent, travailleur et soigneux, M. Le Cann fut, au collège, comme plus tard au Grand Séminaire, un très bon élève, un de ceux qui ne font pas de bruit cependant et qui s'appliquent à passer inaperçus.

A peine ordonné, il dut partir pour la guerre, et les artilleurs lourds ont profité des premiers efforts de son zèle sacerdotal. Par sa discrétion, son humeur enjouée, son dévouement inlassable, il ne tarda pas à se faire apprécier de ses chefs et de ses compagnons. On goûtait particulièrement ses instructions, causeries savoureuses, où le prêtre exposait avec clarté et simplicité les mystères de la foi.

Au retour de la guerre, M. Le Cann aurait voulu entrer dans le ministère paroissial ; mais jamais il n'a su exprimer ses préférences, et il fut chargé d'enseigner les grammaires aux enfants du Petit Séminaire.

Ses élèves furent d'abord déconcertés par leur nouveau professeur. Quand ils virent ce grand prêtre un peu voûté, à la grande figure osseuse et portant de grosses lunettes, ils crurent qu'ils allaient subir la férule d'un terrible magister. Lui-même se sentit gêné à ses débuts. Son humilité s'effarouchait d'avoir à expliquer des langues qu'il ne possédait pas à la perfection ; et sa timidité augmentant encore sa réserve, il donna d'abord l'impression d'un homme froid, sec, et d'une sévérité implacable. Mais quand la glace fut rompue et que maître et élèves se connurent, la classe de 4e fut une de celles que préféraient les enfants.

C'est que M. Le Cann avait les qualités qui font un bon professeur de grammaire : ordre et méthode, ingéniosité, clarté et précision... le tout animé par le zèle apostolique.

M. Le Cann se considérait comme l'ouvrier qui prépare les matériaux pour les professeurs des classes supérieures. On ne peut rien bâtir sur une base croulante ni avec des matériaux défectueux. Les meilleurs des anciens pourraient dire la reconnaissance qu'ils gardent à leur professeur de 4e de les avoir forcés à posséder sans

défaillance les formes grecques et latines, sans lesquelles on ne peut jamais comprendre même les pages les plus faciles des auteurs anciens. Ses explications, soigneusement préparées, étaient toujours claires et précises ; il n'hésitait pas à recourir au breton pour faire sentir aux bretonnants, encore faibles en français, toute la portée du texte à étudier.

Mais, prêtre d'abord, M. Le Cann s'appliquait surtout à la formation morale et religieuse des petits séminaristes qui lui étaient confiés.

Avec ses confrères, M. Le Cann se montrait toujours empressé à faire plaisir ; jovial, plein d'humour, il mettait la joie dans les réunions.

Sa bonté s'alimentait dans la piété. Enfant, séminariste et prêtre, il eut toujours un culte filial pour la Sainte Vierge. Grandi sur les terres de Notre Dame de Rumengol, il a toujours aimé sa patronne d'un amour de prédilection, et volontiers il allait, devenu prêtre, travailler à ses pardons. La bonne Vierge le lui a rendu ; et si M. Le Cann n'est pas « resté » à la guerre, où il a connu des journées terribles, c'est que N. D. de Rumengol l'avait pris sous sa protection. Comment ne l'aurait-elle pas secouru ? Ces jours de « grande casse » correspondaient à quelque fête à Rumengol. Protégé visiblement, il a tenu à montrer sa reconnaissance. Tout son pécule de guerre fut dépensé à faire sculpter, par un artiste de ses amis, un superbe cadre de chêne pour une belle image de Notre Dame de Rumengol ; devant ce tableau, une veilleuse a brûlé nuit et jour, tant que M. Le Cann a pu habiter sa chambre.

Quand il revint au collège, après avoir réussi à l'examen de la licence ès-lettres, il était déjà fatigué. Il reprit cependant la 4e et s'occupa de ses 50 élèves comme si de rien n'était. C'était abuser de ses forces, et, à la fin de l'année, le médecin lui ordonna le repos absolu. Il comprit la gravité de son état et affirma aussitôt, sans aucune hésitation, que s'il devait guérir, ce serait par la Sainte Vierge seule. Elle ne l'a pas voulu. Si elle l'a sauvé de la guerre, c'est qu'elle lui réservait un combat plus dur encore : il devait supporter une longue maladie, qui le condamnerait à l'inaction totale, et l'empêcherait de faire aucun ministère actif. L'épreuve grandit les nobles âmes. M. Le Cann, sans illusion, savait qu'il allait à la mort. Cette certitude ne lui fit pas peur. La mort après tout, disait-il, ne ferait que délivrer son âme du grand cadavre qui l'avait appesantie si longtemps. Il se rendait froidement compte des progrès de son mal ; cependant il ne changeait rien à ses habitudes et montrait la même figure souriante aux amis qui allaient le voir dans sa retraite.

Ami de l'ordre jusqu'au bout, il fit venir tous les papiers qu'il avait laissés chez lui ; et l'occupation de ses derniers jours fut de les trier et de les classer. Ce travail de révision fini, il était prêt à partir ; et bien que la mort l'ait frappé soudainement, on ne peut pas dire qu'elle ait été imprévue. Le 28 Septembre au matin, quand il se leva pour aller dire sa messe, il s'affaissa sur son lit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il était mort, réalisant les paroles qu'il s'apprêtait à dire quelques instants plus tard : « *Introibo ad altare Dei* », je vais à l'autel de Dieu qui me rendra une jeunesse et une vigueur nouvelles dans la joie de son paradis. R. I. P.

Quimper. — **Nécrologie : Mlle DUMARNAY.** — La paroisse de Saint-Corentin vient de perdre en Mlle Dumarnay, l'un des meilleurs appuis de ses œuvres. Décédée dans sa 80e année, Mlle Dumarnay était fille de l'ancien député de Quimper à l'Assemblée Nationale.

Elle vivait sans bruit, d'une vie retirée et presque austère, dans sa vieille maison de la place Saint-Corentin. Mais sa charité ne connaissait d'autres bornes que celles de ses ressources. Aucune œuvre de la ville qui n'eût part à son budget annuel presque entièrement consacré d'avance à la bienfaisance. Maints séminaristes sans fortune lui durent de pouvoir continuer leurs études et de parvenir à la prêtrise. L'éducation chrétienne des enfants était surtout l'objet de sa sollicitude.

Elle fonda et dota les deux écoles de Saint-Evarzec et aidait généreusement l'école libre de Saint-Corentin. Non contente d'en ouvrir les portes à de nombreux petits pauvres, elle-même s'était faite catéchiste et se plaisait à réunir chez elle, à la sortie des écoles, les enfants d'ouvriers pour leur apprendre les éléments de la doctrine chrétienne. La maladie seule put arrêter cet apostolat si humble mais si utile.

On peut dire de Mlle Dumarnay qu'elle a passé en faisant le bien. Elle laisse parmi nous mieux encore que le souvenir de ses bienfaits, le stimulant de son exemple. Nos lecteurs auront pour cette âme généreuse une prière fervente.

Quimper. — **Retraite de Conscrits.** — Une retraite bretonne pour les Conscrits du 2e contingent de la classe 27 (arrondissements de Quimper et Châteaulin) s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires, lundi soir 24 Octobre, et se terminera vendredi matin 28.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

Il est à désirer qu'ils s'inscrivent d'avance.

Le chiffre des jeunes gens qui ont pris part à la dernière retraite était insuffisant. La direction se permet d'espérer qu'on viendra en plus grand nombre aux exercices de fin d'Octobre. Puissent les parents comprendre que c'est la meilleure préparation à la vie de caserne ! Plus que jamais, leurs « gars » ont besoin d'être éclairés, et mis en garde contre les dangers qui les attendent.

Prière instante à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer cette retraite à toutes les messes de dimanche.

La Salette, près Morlaix. — **Retraite du Tiers-Ordre,** *du 2 au 8 Octobre.* — 62 retraitantes, 21 paroisses : Morlaix, 23 retraitantes ; Guiclan, 9 ; Taulé, 4 ; Plouvorn, 3 ; Plounéour-Ménez, Plouvien, Locquénolé, Saint-Thégonnec, Locmélard et Ile de Batz, 2 ; Plouénan, Plouigneau, Plouzévédé, Brélès, Plabennec, Gouesnou, Saint-Pol de Léon, Plougourvest, La Roche, Le Cloître, Saint-Thégonnec et Hôpital-Camfrout, 1.

Lesneven. — **Retraite bretonne d'hommes** *(3-8 Octobre).* — 19 paroisses étaient représentées par 36 retraitants : Plouider, 6 ; Plouescat, Plouguerneau et Plougoulm, 4 ; Landerneau, Plounévez-Lochrist et Tréglonou, 4 ; Guipronvel, Guissény, Plabennec, Plouarzel, Ploudaniel, Ploumoguer, Plounéventer, Plouvien, Plouzané, Saint-Méen, Santec et Tréouergat, 1.

Chateauneuf-du-Faou. — **Un Triduum.** — Au nombre des martyrs béatifiés le 17 Octobre 1926, il y a un prêtre originaire de Châteauneuf-du-Faou, Vincent Le Rousseau de Rosancoat, né en cette ville le 9 Juillet 1726. M. le Curé avait appelé, ces jours-ci, ses paroissiens à célébrer un Triduum en son honneur, et les habitants de Châteauneuf ont magnifiquement fêté leur compatriote.

Par un sentiment délicat, le distingué curé avait réservé les fonctions de célébrant aux prêtres originaires de Châteauneuf, les compatriotes du Bienheureux. C'est ainsi que la messe fut chantée le premier jour par M. Suignard, vicaire à Plougonven, le samedi, par M. Lanchès, aumônier des Bretons en Dordogne, le dimanche, par M. Jaouen, recteur de Nizon. Les prédicateurs étaient, pour le français, M. Le Garrec, doyen du Chapitre de Vannes, et pour le breton, M. Thomas, recteur de Ploujean. M. Le Garrec définit d'abord la nature du serment demandé aux prêtres, justifia ensuite le refus des prêtres fidèles et enfin, racontant le massacre, célébra la beauté du sacrifice qui a fait de ces martyrs des vainqueurs, des sauveurs et des élus. M. Thomas, suivant les étapes de la vie du Bienheureux, célébra les bienfaits de l'éducation chrétienne qui a fait de lui un prêtre, de l'obéissance à l'Eglise qui lui a fait refuser le serment schismatique, et de l'intrépidité de la foi qui a fait de lui un martyr. Les chants furent dirigés et accompagnés par M. Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest, et par M. Le Nours, vicaire à la paroisse.

Les exercices furent très suivis, et, entre les exercices, les prêtres ne cessèrent guère de confesser. Mais la fête du dimanche 6 Octobre dépassa toutes les prévisions. M. Drapier était venu ce jour-là à Châteauneuf pour faire un grand discours sur la défense laïque, il serait curieux de savoir le nombre de ses auditeurs.

Une foule énorme de gens du pays se pressa aux offices ; à vêpres surtout, l'église était littéralement bondée. C'est que l'Evêque

Archives diocésaines de Quimper et Léon

était venu avec son vicaire général, M. Cogneau, rehausser de sa présence l'éclat de la fête. Quand Monseigneur fit son entrée à l'église paroissiale il ne put cacher son admiration pour la merveilleuse décoration du sanctuaire et de la nef. De longues bandes d'étamine rouge pendaient le long des piliers, couraient le long de la nef, portant les attributs du sacerdoce et le monogramme du Bienheureux, cependant que des tiges de glycine les encadraient, laissant tomber leurs grappes de fleurs, qui ressortissant sur le fond pourpre, brillaient d'un singulier éclat. Aussi l'après-midi, après le panégyrique, Sa Grandeur, du haut de la chaire, exprima son admiration de l'effort fait par Châteauneuf pour célébrer son Bienheureux. Elle salua les petits-neveux du martyr, qui avaient une place d'honneur dans l'église, elle remercia le Curé d'avoir organisé une si belle fête et les paroissiens d'avoir si bien répondu à l'appel de leur pasteur. Soulignant la présence des prêtres originaires de Châteauneuf, l'Evêque souhaita de voir s'épanouir à l'ombre du clocher de N.-D. des Portes un plus grand nombre de vocations sacerdotales. Et, quand le salut donné, le prélat se leva pour se rendre processionnellement au presbytère, précédé d'une belle théorie de prêtres, la fanfare de Châteauneuf, en jouant un air triomphal, donna à la sortie une solennité particulière.

Les offices n'avaient pas fatigué les habitants de Châteauneuf, car le soir, à 8 heures, ils remplissaient encore la salle du Patronage. Là, M. le chanoine Saluden raconta dans le détail la sanglante tragédie des Carmes au soir du 2 Septembre 1792 et ajouta à son récit un caractère poignant en faisant défiler sur l'écran les détails de l'imposant reliquaire de la crypte des Carmes, où sont les restes du Bienheureux Vincent Le Rousseau de Rosancoat.

Le Congrès de la Bonne Presse. — Ce fut un beau et bon Congrès. 2.000 adhérents de la province, une organisation parfaite, une des plus belles salles de Paris pour les réunions, la salle Gaveau, des réunions très vivantes, des relations cordiales entre tous les congressistes, voilà quelques aspects généraux du Congrès. Le diocèse comptait 17 congressistes, dont dix prêtres et sept laïques, messieurs et dames. C'est un chiffre intéressant.

L'analyse des travaux a paru dans la *Croix*, contentons-nous de donner quelques impressions.

On est d'abord frappé de la puissance de la Maison de la B. P. Cette puissance se manifeste dans les nombreuses et magnifiques machines rangées dans les ateliers de la *Croix*. Elle paraît dans les nombreuses publications qui sortent de ces ateliers. Elles sont très soignées, ces publications, et on n'en est pas étonné quand on sait qu'elles ont pour directeur technique M. Berteaux, qui eut l'honneur de représenter la presse française à la Conférence internationale de la presse à Genève. C'est M. Berteaux qui, en compagnie de M. de l'Epinois, présida les débats du Congrès, avec une charmante bonne humeur. Esprit réalisateur, il profite de tous les

progrès, et vise à faire toujours mieux. Dans quelque temps, nous verrons à certains jours la *Croix* à 8, 10 pages ; de nouveaux livres, brochures et publications très propres à pénétrer dans les milieux populaires paraîtront. Préparons-nous à en profiter, car l'ennemi nous inonde de périodiques, de romans, de brochures à bon marché ! Poursuivons notre organisation de presse. Que ne pourraient les catholiques, disait M. Babin, s'ils étaient organisés ! L'organisation diocésaine de la presse a déjà donné des résultats. Qu'elle se fortifie ! Dans chaque paroisse le Comité de presse deviendra plus actif. Que les divers Comités paroissiaux du canton s'unissent sous la direction du *Correspondant cantonal*. Que les divers cantons du diocèse soient unis sous la même Direction générale. Le Correspondant cantonal donnera connaissance des résultats de la propagande dans le canton.

Une journée du Congrès était consacrée aux projections. Ici, avec M. l'abbé Honoré, le personnage principal était Pierre l'Ermite Avec sa verve habituelle il montre la puissance envahissante du cinéma. Pour lui il y a deux grandes forces actuellement, la presse et le cinéma. Et cependant, disait-il avec mordant, qui ignore ces deux grandes puissances ? C'est le catholique. Nos ennemis vont de l'avant. Ils veulent — et ils sont soutenus par M. Herriot — faire pénétrer le cinéma dans toutes les écoles — et dans toutes les paroisses. Si vous ne prenez pas les devants, vos églises se videront, disait Pierre l'Ermite. Dans son ardeur, Pierre l'Ermite a voulu atteindre les foules du boulevard, et elles ont applaudi ses films.

Les congressistes ont admiré les projections de l'*Universel*, sur verres et sur cartes postales. Des appareils à bon marché, le *Pathé-Baby*, le *Stop-film* permettront de projeter de belles et bienfaisantes vues partout.

Dans son toast, M. l'abbé Béthléem criait : 100/100 des catholiques ignorent la puissance de la presse et leurs devoirs à son égard. Dimanche prochain mettons les catholiques face à ces devoirs. Qu'ils ne donnent plus un sou au mauvais journal, qu'ils lisent le journal catholique et le propagent. Prions pour la presse, particulièrement à la messe qui sera célébrée à cette intention, et demandons à Dieu de bénir cet hiver la propagande de notre presse diocésaine, parisienne, régionale.

J. G.

VARIÉTÉ

LES SPLENDEURS DE L'ORIENT

(Suite.)

II. — *Eclat de cette grandeur par le Christianisme.* — C'est dans ces villes, sur ce point où se touchent les trois continents du vieux monde, qu'après Jésus Christ se trouvait le centre de la civilisation et de la puissance humaine. C'est sur cette scène que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Église catholique plaça sa première vie et la majeure part de ses premières luttes, de ses premiers triomphes. Après le Calvaire et durant cinq siècles, elle y eut un développement prodigieux. Sa prospérité accrut celle de l'Orient Romain et sa morale y multiplia les berceaux. Les souvenirs chrétiens illustrèrent les cités de cette Asie Antérieure bien plus que ne le firent leurs forums, leurs théâtres et leurs acropoles. Saint Paul en avait visité un certain nombre. D'autres avaient vu l'un des grands disciples du Christ, Pierre, André, Marc. Les principales étaient marquées ou par le nimbe écarlate du martyre ou par la blanche couronne des confesseurs. Pierre, évêque d'Alexandrie, fut décapité ; — Ignace, évêque d'Antioche, avait versé son sang dans l'arène du Colysée de Rome ; — Polycarpe, évêque de Smyrne, à l'âge de 87 ans, avait été brûlé vif sous les yeux de ses fidèles ; — Alexandre, évêque de Jérusalem, un autre Alexandre, évêque de Césarée, avaient agonisé et expiré en prison ; — Sylvain, évêque d'Emèse (Homs), fut livré aux bêtes dans l'amphithéâtre de sa ville ; — Tyrannion, évêque de Tyr, fut noyé devant l'une des portes de la cité.

A côté des gloires du sang, celles de la sainteté, de la science, des lettres, de l'éloquence, de la charité : saint Denys et saint Athanase, à Alexandrie ; — Saint Basile, le théologien et le père des pauvres, à Césarée ; — Saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome, à Constantinople, qui, pour la morale du Christ, luttèrent contre les maîtres de l'Empire ; — Saint Nicolas de Myre, le Curé d'Ars du troisième siècle, le plus vivant des protecteurs de l'enfance ; — Saint Grégoire de Nysse, l'élégant panégyriste qui ajouta sa douceur à la sagesse de son frère Basile de Césarée.

De ces foyers chrétiens de l'Orient jaillirent des étincelles qui allumèrent la foi bien au delà des limites de l'Empire Romain ; les Evêques et les prêtres-apôtres ont l'habitude d'aller plus loin que les armées et de franchir toutes les frontières. Ainsi, des missionnaires partant d'Edesse, avaient placé le christianisme en face des mages de la Perse, en Chaldée, en Susiane ; Arbèles, Séleucie-Ctésiphon avaient leurs Evêques. Césarée de Saint Basile, de son côté, fut le point de départ des missionnaires qui convertirent l'Arménie. Au Nord, l'Evangile atteignit pleinement et le Caucase et le pays où les Scythes et les Sarmates avaient apparu. Cherson et Bosphore, en Crimée, avaient leurs Eglises et leurs Pasteurs mitrés. Le temps me manque pour citer les Eglises de l'Europe orientale, Héraclée, Thessalonique, Corinthe et les autres ; le panorama est déjà trop grand pour ma plume et il déborde le champ visuel.

Sur quel point de la terre et à quelle date de l'histoire trouverions-nous, en la Sainte Eglise, de plus belles lumières et même de pareilles grandeurs ? Le christianisme oriental régnait non seulement dans les villes innombrables d'Asie, mais la foule de ceux qui, en maniant la glèbe, prennent conscience qu'ils sont les seuls vrais souverains du sol, les paysans s'étaient donnés au chris-

tianisme. La sagacité intellectuelle et le zèle marquaient alors les ouvriers de la terre orientale. Au contraire, aux mêmes siècles, les habitants des campagnes dans les Gaules étaient soumis au paganisme le plus grossier. Dans le pays de mission qu'était l'Occident, la lumière de l'Evangile commençait à peine à éclairer les villes.

Je vais constater, hélas ! qu'elles ont péri ces splendeurs orientales. Les opulences de la fortune ont paru suivre au tombeau les grandeurs de la foi. La terre s'est dépeuplée, elle s'est ruinée pendant que se faisait ailleurs la multiplication des races. Le christianisme fidèle et, avec lui la fortune, a quitté, en partie, ce promontoire pour aller vers d'autres peuples.

III. — *L'abaissement du Christianisme amène les décadences.* — En dehors de la Syrie et de l'Euphratésie, l'Asie Antérieure était partagée en provinces dont les appellations conservent à nos oreilles un air de grandeur : la Bitynie, la Paphlagonie, la Mysie, la Lydie, l'Ionie, la Carie, la Pamphylie, la Phrygie, la Galatie, le Pont, la Cappadoce. Chacun de ces noms désignait autant de population et peut-être plus de patrimoines que peut en renfermer de nos jours l'emplacement total des provinces disparues. Avec le trésor de l'une d'elles, on pourrait acheter maintenant l'Asie Mineure en entier, depuis l'Egée et la mer de Chypre jusqu'à la mer Noire. Un mot suffit désormais pour appeler d'une seule émission de voix la totalité de ces terres désolées, on dit : l'Anatolie et c'est assez.

Si vous pénétrez, avec vos souvenirs, sur ce fameux promontoire, vous vous sentirez dans un cimetière où sont enterrés des villes et des peuples. C'est à peine même si des matériaux épars, telles des épitaphes funéraires, vous pourront guider dans la nécropole gigantesque qui est à la place de l'empire de Constantin.

Cherchons Nicodémie : dans un golfe de la Marmara nous trouvons la petite Ismid qui n'est pas l'ombre pâle de la vivante et large cité de jadis. — Où est la Nicée des Conciles ? Une centaine de masures sont éparses sur le terrain que boursouflent ses ruines enfouies. — A la place de Pergame et de ses palais, nous voyons un labyrinthe de maisons en bois que les incendies assainissent de temps en temps. — Allons à Ephèse ? A Ephèse nous ne trouverons rien, rien excepté une aire immense de marbres brisés, de colonnes renversées, une étendue de ruines qui nous émeut et que nous ne pouvons traverser qu'avec une heure de marche. — Dans l'antique Ionie, qu'est-ce que c'est que ce hameau misérable sur le bord de la mer, et qui se nomme Palatia ? Ce groupe de taudis occupe l'emplacement de Milet qui fut une grande république. — Suivons la courbe harmonieuse du rivage le long duquel se sont éteints avec les hymnes chrétiennes, le bruit des cités, la cadence sur les eaux des rameurs Phéniciens ; nous arrivons ainsi à Laodicée dont le port est ensablé par les bouches de l'Oronte. Ici, la nouvelle ville, très pauvre et très petite de Lataquieh n'est pas de la famille des grandes cités chrétiennes de Constantin. — Pénétrons maintenant un peu plus loin que l'immédiate bordure de la mer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et, comme des explorateurs embarrassés, essayons de trouver la célèbre Antioche, capitale splendide de la Syrie romaine et chrétienne ? Voici 5.000 pauvres familles logées dans un groupe de maisons sans art et sans beauté, c'est Antakieh sur un coin des espaces que couvrait de ses statues, de ses colonnades et de ses portiques la reine des cités, celle qui fit tressaillir d'émotion la la parole de Jean Bouche d'Or ! — Au pied du mont Argée, dans la Cappadoce, la Césarée de Basile est absente ; elle est remplacée, elle aussi, par le délabrement de demeures sans intérêt. — Sur le littoral méridional de la Syrie, les deux ports de Sidon sont sous le sable ; à côté d'elles, des tronçons de colonnes et des morceaux de mosaïque rappellent la défunte. — De Tyr, aux gigantesques murailles sortant de la Méditerranée, rien ; de l'île elle-même sur laquelle se dressait la cité qui lutta contre le génie d'Alexandre, rien non plus ; tout dort sous les eaux de la mer. — Alexandrie, depuis un siècle, se met à grandir de nouveau ; mais, au débarquement de Bonaparte, en 1798, elle ne comptait plus que 7.000 habitants. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

L'AMOUR DU CŒUR DE JÉSUS, contemplé avec les saints et les mystiques de l'Ordre de saint Benoît. Textes recueillis et traduits par les moniales de Sainte-Croix de Poitiers. — Paris et Bruges, Desclées, De Brouwer et Cie ; Paris, Lethielleux ; Abbaye de Maredsous. — Un vol., xx-232 pages. Broché 10 fr.

Ces pages, souvent pleines de saveur et de charme, sont aussi d'une grande sûreté doctrinale : on aimera à les trouver en parfaite harmonie avec les vues des théologiens, et aussi avec les textes liturgiques, consacrés par l'Eglise à honorer le Cœur de Jésus. En même temps, les ardentes aspirations et les saintes pratiques de leurs auteurs exciteront à aimer plus sincèrement et à imiter de plus près le Cœur du divin Maître, qui a tant aimé les hommes. Vrai joyau de piété doctrinale et confiante, dont ceux qui s'en seront servis ne voudront plus se dessaisir.

Editions de la Revue des Jeunes.
DESCLÉE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (VIe).

SOMME THEOLOGIQUE DE S. THOMAS D'AQUIN. Texte latin et traduction française. L'ensemble comprendra environ 30 volumes, d'un format élégant, commode (10×17 cent.), et d'une typographie très soignée.

Vient de paraître : LA FORCE, traduction, notes et appendices par le R. P. Folghera, O. P. — Un volume de 320 pages. Prix : broché, avec vignette sur couverture : 11 francs. Le même volume relié toile, 15 francs.

Le présent volume contient le traité de la Force, la troisième des vertus cardinales. S. Thomas l'étudie au triple point de vue psychologique, moral et surnaturel. Des notes, rédigées par H. D. Noble, un spécialiste des questions psychologiques et morales, achèvent de mettre en pleine lumière ces questions si intéressantes et que le saint Docteur a traitées avec son habituelle maîtrise.

42e Année. Vendredi 21 Octobre 1927. No 42

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Octobre. — 20e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de l'octave et de la Dédicace.
A vêpres, mémoires du suivant et de l'octave.
Lundi, 24. — S. Raphaël, Archange. Double majeur. Blanc.
Mardi, 25. — S. Gouesnou, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 26. — S. Alor, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 27. — S. Magloire, Evêque. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 29. — Octave de la Dédicace de la Cathédrale. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 30. — La Fête du Christ Roi.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lothey	le 23 Octobre.
Hôpital-Camfrout	du 24 au 26 —
Lababan	du 27 au 28 —
Saint-Pabu	du 29 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Monseigneur est absent jusqu'au 25 Octobre.

II. — MM. les Curés et Recteurs des paroisses de la ville de Quimper et des environs voudront bien recommander aux fidèles l'Exposition Missionnaire et la Journée Missionnaire qui auront lieu à Quimper du 1er au 6 Novembre.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Curé-doyen de Ploudiry : M. Affret, recteur de Plouédern, en remplacement de M. Corre, démissionnaire ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Recteur de Plouédern : M. Calvez, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Vicaire à Saint-Louis : M. Le Gall, vicaire à Châteaulin ;

Vicaire à Châteaulin : M. Le Gac, jeune prêtre d'Erguê-Armel.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXe Dimanche après la Pentecôte, 23 Octobre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire. — Toute la semaine, réunion à la même heure.

Jeudi, à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 30, fête du Christ-Roi.

Eglise de Saint-Mathieu. — *20e Dimanche après la Pentecôte, 23 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

La Basilique du Sacré-Cœur à Jérusalem. — Nos lecteurs savent qu'une basilique votive s'élève à Jérusalem en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus pour en obtenir la paix au monde dans la Justice et la Charité. La lettre suivante de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse à Monseigneur Duparc dit l'état d'avancement des travaux et le grand intérêt que daigne y prendre Sa Sainteté Pie XI

« Monseigneur,

» La bienveillance efficace que Votre Grandeur a bien voulu témoigner à la construction de la basilique votive du Sacré Cœur sur le Mont des Oliviers, à Jérusalem, Nous encourage à La mettre au courant de l'état actuel des travaux et des nouveaux témoignages d'approbation que Notre projet a reçus du Souverain Pontife.

» Les fondations, placées sur celles de la basilique de Sainte-Hélène (L'Eléona), sont achevées, et les murs vont bientôt s'élever au-dessus du sol. La crypte, rétablie sur son ancien plan, a reçu son autel, et va être inaugurée dans le courant de ce mois.

» Sa Sainteté Pie XI, après Nous avoir adressé, pour le maître-autel de la basilique, un don magnifique de 75.000 lires italiennes, a daigné Nous faire parvenir la Lettre Apostolique, dont une copie est jointe à ce pli. Je serais particulièrement reconnaissant à Votre Grandeur de notifier à ses diocésains la Bénédiction Apostolique que l'Auguste Pontife accorde aux associés et aux bienfaiteurs de

l'Œuvre, à l'occasion de l'inauguration de l'antique sanctuaire, ainsi que les vœux qu'Il forme pour que la générosité des fidèles du monde entier permette l'achèvement rapide de ce saint temple.

» Dans l'espoir que Votre Grandeur accueillera favorablement Notre demande, je La prie d'agréer l'expression de mes sentiments de respectueux et fraternel dévouement *in Sanctissimo Corde Jesu.*

» Pour Monseigneur l'Archevêque,

» J. Crouzet ».

Exposition Missionnaire de Quimper

1, 2, 3 Novembre.

Sermon d'ouverture à la cathédrale par S. G. Mgr Duparc, après les vêpres de la Toussaint. La salle du Likès sera ouverte au public le 1er Novembre, de midi à 17 heures, et les 2 jours suivants de 9 h. 1/2 à midi et de 14 heures à 17 h. 1/2. Entrée : 1 franc. Pour les enfants : 50 centimes. Les écoles conduites par les maîtres et maîtresses entreront gratuitement.

Les 2, 3, 4, 5, 6, *Séances de projections missionnaires* à 20 h. 1/2, à la salle Jeanne-d'Arc. Entrée gratuite. On pourra retenir ses places au bureau de l'Exposition ou à la sacristie de la cathédrale moyennant une location de 1 franc.

Séances de projections pour les enfants le mercredi 2 et le jeudi 3, salle Jeanne-d'Arc, chapelle neuve et salle du Patronage de Saint-Corentin. Les écoles de Quimper et de la région qui voudraient bénéficier de ces séances voudront bien nous en aviser au plus tôt en indiquant approximativement le nombre d'élèves qu'elles nous amèneront et le jour où elles viendraient plus volontiers. Pour les enfants étrangers à la ville, les séances auront lieu à 14 heures le jeudi et, s'il y a lieu, à 14 heures le mercredi. Ces enfants visiteraient l'Exposition aussitôt après la séance, vers 15 h. 1/2.

Les groupes qui renonceraient à la séance de projections visiteront l'Exposition quand ils voudront aux heures d'ouverture indiquées ci-dessus ; mais il convient que leur arrivée soit annoncée, afin d'éviter l'encombrement.

Pour les groupes de Quimper, nous les répartirons pour les séances de projections et pour la visite, en tenant compte des indications qu'ils nous auront données (nombre, jour).

Le dimanche 6, *Journée missionnaire :* prédication missionnaire à Quimper et dans les centres voisins.

Les quêtes du dimanche 6, et celles de chaque soir à la salle Jeanne-d'Arc, sont faites au profit des trois Œuvres missionnaires pontificales : Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Œuvre de Saint-Pierre Apôtre. L'Exposition a d'ailleurs pour but d'exciter et de développer la sympathie et la générosité des catholiques à l'égard de ces trois Œuvres, nées toutes les trois en France.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi, fondée en 1822, à Lyon, par Mlle Pauline Jaricot, a pour but d'assurer la subsistance des

Archives diocésa es e Quimper et Léon

missionnaires et de leur fournir des ressources pour leur apostolat. Cotisation annuelle minima : 2 fr. 60. Cotisation normale, recommandée par le conseil supérieur : 2 fr. 60 or, soit 13 fr. Cotisation de dizaine (donne droit aux Annales) : 26 francs.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance, fondée en 1843 par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, a pour but de procurer des ressources aux œuvres missionnaires s'occupant des enfants, crèches, orphelinats, écoles... Cotisation minima : 0 fr. 60 ; cotisation normale : 0 fr. 60 or, soit 3 fr. ; cotisation de douzaine (donne droit aux annales) : 7 fr. 20.

L'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre, fondée en 1889 à Caen par Mme Bigard, a pour but d'assurer le recrutement et la formation du clergé indigène dans les pays de mission. Cotisation minima : 1 fr. On peut se grouper pour assurer la pension d'un séminariste indigène : 1.200 fr. Le groupe ainsi constitué est appelé Rosier Missionnaire de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Sont membres bienfaiteurs, ceux qui assurent la pension d'un enfant indigène pour toute la durée de ses études.

Voici la liste définitive des 15 stands exposants :

1. Pères Blancs et Sœurs Blanches ; 2. Capucins ; 3. Société de Jésus ; 4. Maristes ; 5. Missions Etrangères de Paris ; 6. Oblats de Marie ; 7. Pères des SS. CC. de Picpus ; 8. Pères du Saint-Esprit ; 9. Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ; 10. Sœurs des Missions Africaines de Lyon ; 11. Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit ; 12. Franciscaines Missionnaires ; 13. Propagation de la Foi ; 14. Sainte-Enfance ; 15. Œuvre de Saint-Pierre Apôtre.

L'Exposition n'est ni une kermesse ni une vente : c'est une exposition d'objets venant des Missions, de travaux accomplis dans les Missions. Pour couvrir les frais de l'Exposition (voyage et séjour de 27 missionnaires, transport du matériel, installation des stands et de l'éclairage, etc...) des tickets de souscription seront offerts au public avant et pendant l'Exposition. Les personnes qui voudraient bien se charger de placer des tickets de souscription, pourront nous demander un ou plusieurs carnets. On peut adresser directement sa souscription à M. l'abbé Piriou, à Saint-Corentin de Quimper. Les dons en nature peuvent être remis à la Permanence de la L. P. D. F., 23, rue du Frout, le samedi, de 14 h. à 16 h., les autres jours chez Mme Jaffrennou, rue de l'Hippodrome, à Quimper, ou encore à l'adresse de M. l'abbé Piriou, à Saint-Corentin.

Il y aura dans la salle de l'Exposition un buffet où l'on pourra goûter.

Adresser toutes communications concernant l'Exposition à M. l'abbé Piriou, vicaire à la cathédrale.

QUIMPER. — **La messe du Souvenir Français.** — Fidèle à ses traditions, le « Souvenir Français » a fait célébrer dimanche, à 9 heures, à la cathédrale, une messe pour le repos de l'âme des glorieuses victimes du devoir patriotique.

Monseigneur présidait la cérémonie, assisté de MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Queinnec, doyen du Chapitre. Aux premiers rangs de la nef, M. le général Dizot, président, était entouré des autorités civiles et militaires et des délégations des sociétés patriotiques de la ville. Une foule très nombreuse emplissait toute la cathédrale. Au chœur s'élevait un catafalque recouvert du drapeau tricolore et, derrière lui, s'alignaient les six drapeaux des sociétés représentées.

La messe fut dite par M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin. A l'Evangile, l'Evêque prononça, avec cette éloquence prenante et si naturelle qu'on ne se lasse pas d'entendre, une allocution toute émaillée de souvenirs de nos gloires passées.

Monseigneur a rappelé aux associés du Souvenir Français que l'Eglise de France commémore, le 16 Octobre, l'apparition de saint Michel à l'Evêque d'Avranches en 708 et la dédicace de sa Basilique au mont Tumba.

Il énumère les faits historiques qui montrent en saint Michel le protecteur de la France et de la Bretagne. Puis il expose son rôle dans le monde comme défenseur des volontés divines et ordonnateur de l'histoire des âmes et de celle des peuples. Il explique le symbolisme des statues qui le représentent tenant en mains les balances divines où sont pesées les âmes au moment de la mort.

Ce symbolisme l'amène à la pensée des morts pour lesquels le Souvenir Français est venu prier. L'Archange a été témoin de leur courage, peut-être de leurs faiblesses, mais aussi de leur repentir, et il présente à Dieu les suffrages de leurs amis reconnaissants.

Enfin, rendant hommage à la justice de la cause française, l'Evêque commenta la devise de l'Archange : *Quis ut Deus,* établit que Dieu doit toujours être le premier servi, le premier consulté ; et qu'il veut la paix, mais dans la justice, dans la vigilance, dans la sauvegarde du droit et de l'intérêt national, ce qui n'a rien de contraire à la fraternité telle que l'Evangile la comprend.

Dieu veuille que la France suive les conseils de son Archange protecteur. Ce sera la joie des morts qui se sont sacrifiés pour elle et le salut des survivants qui les admirent et qui les pleurent.

La cérémonie religieuse se termina par l'absoute donnée par Monseigneur.

— **L. P. D. F.** — Le Mercredi 12 Octobre, une matinée d'étude réunissait à Quimper, sous la direction de M. le grand vicaire Cogneau, aumônier de la Ligue, les membres des différents Comités de Cornouaille. L'arrondissement de Quimper était représenté par les Comités de Quimper et son aumônier, Kerfeunteun et son aumônier, Concarneau et son aumônier, Sainte-Anne du Passage, Douarnenez, Fouesnant, Pouldreuzic, Pont-l'Abbé, Elliant, Rosporden, Saint-Yvi. La Présidente de l'arrondissement de Quimperlé exposa dans un rapport la situation générale de sa région.

La journée commença par le saint sacrifice de la messe, et dans une pieuse allocution, M. le chanoine Cogneau encouragea les Ligueuses à venir alimenter leur zèle apostolique, au banquet

Archives diocésa es e Quimper et Léon

eucharistique. — Dans les différentes séances d'études on put constater les progrès de la Ligue dans certaines régions : Kerfeuntenn a vu doubler ses cadres en 1927. La Ligue travaille activement au recrutement des écoles chrétiennes, à la diffusion de la Bonne Presse, au roulement de bibliothèques rurales, à l'extension de l'Association « Radio-Famille ». Enfin, sous la direction de M. l'abbé Pirion, elle prête son concours à l'organisation de « l'Exposition Missionnaire » du 1er au 3 Novembre et elle invite très spécialement toutes les Ligueuses du Finistère à venir à ces intéressantes journées.

— Nous avons oublié d'annoncer, dans notre dernier numéro, la neuvaine de messes recommandée à Saint-Corentin pour le repos de l'âme de Mlle Dumarnay, par Mme Leyer, sa vénérable sœur qui, partageant son dévouement et son zèle, aussi unie à elle de cœur que d'intérêts, fut la collaboratrice fidèle et reste la continuatrice de toutes ses œuvres. Admirable exemple d'amour fraternel que la mort même n'a pu dissocier.

Lesneven. — **Retraite de Consorits** *(10-14 Octobre)*. — 56 paroisses ; 229 retraitants : Lannilis, Plabennec, Plounéventer et Saint-Vougay, 11 ; Plouider et Plouzané, 9 ; Plouguerneau, Plounéour-Trez et Plouvien, 8 ; Cléder, Ploumoguer et Plounévez-Lochrist, 7 ; Guipavas, Guissény et Plougnin, 6 ; Brélès, Landéda et Plouescat, 5 ; Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Lanrivoaré, Lesneven, Milizac et Ploudalmézeau, 4 ; Bourg-Blanc, Coat-Méal, Le Folgoat, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner (Ploudiry), Ploudaniel, Ploudiry, Plougastel-Daoulas, Plougonvelin, Saint-Méen et Saint-Thonan, 3 ; Daoulas, Guilers, Goulven, Lambézellec, Lanhouarneau, Pencran, Plourin, Tréflez, Trégarantec, Trémaouézan et Saint-Derrien, 2 ; Bodilis, Kerlouan, Kernouès, Landerneau, Landunvez, Plouarzel, Plouédern, Saint-Frégant, Saint-Urbain et Tréouergat, 1.

Scaer. — **Le Congrès des Jeunes Catholiques.** — La journée du 16 Octobre comptera dans les annales des Jeunes Catholiques de Scaër. Dès le matin, ils sont réunis au nombre de 150 venus des quatre coins de l'immense paroisse et aussi de Briec, d'Ergué-Gabéric, de Pleyben, de Quimper.

A l'issue de la messe de 8 heures, grande distribution de tracts, puis en route pour l'école Saint-Alain, où doivent se tenir les séances.

M. Guyonvarch, président diocésain de l'A. C. J. F., assisté de M. le chanoine Le Goasguen, M. Pennarun, de Briec, M. Louis Sinquin, de Scaër, nous donnent une communication sur la manière de comprendre les Œuvres de jeunes à la campagne. Ils tombent d'accord pour demander qu'elles soient une sélection, mais ils diffèrent sur la fréquence des séances, et sur le nombre

des membres, parce que leur conception n'est pas tout à fait la même.

Pleyben représente une troisième conception qui a sa valeur aussi. Il s'ensuit un échange de vues que M. le Directeur des Œuvres résumera au début de l'après-midi, et dont il tirera des conclusions pour la conduite pratique.

A 11 heures, grand'messe chantée avec un ensemble et une assurance qui dénotent une habitude du chant liturgique chez les jeunes de Scaër.

M. l'abbé Guivarch, de Briec, monte en chaire et s'adresse à tous les fidèles présents, leur montre le devoir qui s'impose à tous les catholiques de s'unir pour défendre leur foi menacée, leur Eglise persécutée.

A 11 heures, grand banquet, chants en breton, toasts fort bien tournés de M. Le Reste, aimable et viril dans ses paroles d'accueil ; de M. Guyonvarch, au Souverain Pontife et à notre Evêque ; de M. Gall, vibrante aux jeunes et à l'A. C. J. F. ; de M. le Curé, à ceux qui sont présents et qui sont pour lui l'espérance ; de M. le Directeur des Œuvres de Jeunesse ; enfin, aux Directeurs des groupes, à leurs auxiliaires, aux membres présents de la Ligue d'Action Catholique, et remerciements à ceux qui nous ont si bien traités.

A 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A 3 h. 1/2, nous étions de nouveau rassemblés pour l'étude.

Qu'est-ce que la Ligue d'Action Catholique ? par M. Trellu, de Briec. Quels services peuvent rendre les jeunes à la Ligue d'Action Catholique ? par M. Le Floch, de Scaër.

Ces deux rapports nous montrent que la Ligue d'Action Catholique est parfaitement connue de nos deux conférenciers, dans son organisation et dans son esprit.

Ils ont certainement contribué à projeter une très vive lumière sur la question, et les applaudissements redoublés dont ils furent l'objet leur ont montré combien avait été apprécié leur travail de clarté.

Les échanges de vues qui suivirent ne firent que mieux ressortir toute la précision de ces deux rapports.

M. Guyonvarch clôtura, vers 5 heures, nos travaux par un discours où il convie en paroles pressantes tous ses jeunes amis au travail de l'apostolat pour le plus grand honneur de l'Eglise, le plus grand bien des âmes et du pays.

Nous pouvons dire que, malgré la sévérité des questions étudiées, pas une minute l'ennui n'envahit l'auditoire, qui écoutait avec un intérêt croissant la lecture des rapports et prenait part, tout au moins par ses rires ou ses applaudissements, à toutes les discussions.

M. Favé, organisateur de ce congrès, fut ovationné par tous ses jeunes enchantés et ravis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Missions. — I. Saint-Servais *(22 Septembre-9 Octobre)*. — Dès l'arrivée des missionnaires : les PP. Le Jollec, Briand et Chevance, S. J., M. le Recteur leur dit sa satisfaction de pouvoir leur présenter une église en toilette de fête. En effet, grâce aux travaux du Recteur lui-même et de quelques personnes dévouées, les colonnes de granit ont été lavées et brossées, la table de communion, la chaire, les confessionnaux, les autels, les stalles, en un mot, toutes les nombreuses boiseries sculptées, notamment le beau dôme des fonts baptismaux, ont été peints et vernis. « *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum !* »

Aussi on n'a pas été surpris de voir les temples vivants, les paroissiens si chrétiens de Saint-Servais, venir remplir dès le 1er exercice le gracieux temple de pierres pour recevoir à leur tour la restauration spirituelle. La dernière mission date de 1906.

Le Père supérieur s'était lui-même mis en frais de nouveaux tableaux de mission, en style moderne, qui auraient sans doute attiré l'attention du fameux peintre Yan Dargent, originaire de Saint-Servais, dont quelques œuvres ornent les autels de l'église et la chapelle de l'ossuaire.

Depuis plusieurs siècles, les gens du pays savent apprécier les grâces de Dieu et les indulgences de l'Eglise, et se déranger pour venir les gagner. Témoins, deux grandes inscriptions bretonnes, en gros caractères, suspendues aux deux premiers piliers. Elles font connaître que la confrérie de Saint-Servais existait déjà dans la paroisse en 1679 et les importantes indulgences accordées par Rome et confirmées par le Pape Pie IX.

Dès lors, tous les paroissiens, sans exception aucune, ont bien suivi la mission entière, malgé le temps affreux de la première semaine et le soleil magnifique de la seconde, qui resplendit dès le matin de la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, lundi 3 Octobre.

Beaucoup des paroisses voisines ont voulu aussi bénéficier de la mission, puisque 847 personnes y ont communié alors que la paroisse de Saint-Servais ne compte officiellement que 700 habitants.

Hommes et femmes ont bien chanté sous l'habile direction de M. l'abbé Vétel, vicaire à Landerneau, puis de M. l'abbé Le Lec, vicaire à Plouzévédé.

Les fêtes ont été très réussies, spécialement l'offrande traditionnelles des couronnes et les rôles remplis par les enfants le second dimanche à la cérémonie évocatrice du Baptême. Il faut noter que la plupart des filles de Saint-Servais et un grand nombre des garçons fréquentent les écoles libres des environs. Chaque samedi, pour la belle fête du Christ-Roi, trônant au milieu des fleurs et des lumières, une douzaine de conseillers paroissiaux et municipaux escortaient le Saint-Sacrement en portant des cierges allumés.

En plusieurs circonstances M. le Maire a porté aux processions et dans l'église la belle et antique croix d'argent massif, sauvée du pillage révolutionnaire.

A la procession de clôture, ceint de son écharpe tricolore, assisté de M. l'Adjoint et des conseillers, il suivait M. le Recteur, escorté de toute la population. Que saint Servais conserve ainsi sa bonne paroisse !

II. Plounévézel. — La paroisse de Plounévézel vient d'avoir la faveur d'une mission donnée par les RR. PP. Tugdual, Fulgence et Yvon, capucins de Lorient, aidés pour les confessions, la 1re semaine par M. Kervran, vicaire à Briec, et la 2e semaine par M. Bihan, recteur de Berrien.

Depuis 1876, c'est-à-dire 51 ans, peut-être un record, il n'y avait pas eu de mission dans la paroisse. Retenue depuis Avril 1925, elle a commencé le jeudi 22 Septembre et s'est terminée le dimanche 9 Octobre.

Les enfants, comme toujours, ont été les premiers invités, et, bien préparés par trois jours de retraite, c'était un plaisir de les voir s'approcher de la Sainte Table le dimanche 25 Septembre. Il y eut 75 communions. Ce même jour, à la grand'messe, le Père Tugdual, président de la mission, prononça le sermon d'ouverture pour la mission des grandes personnes. La première semaine, les exercices furent suivis plutôt irrégulièrement ; et s'il faut l'attribuer d'abord à l'esprit assez peu religieux de la population, on doit dire aussi pour être juste que le temps y fut pour quelque chose, et que rarement mission se fit dans d'aussi mauvaises conditions. Au début de la mission, rares étaient les paroissiens qui avaient battu leur blé noir.

Le samedi 24 Septembre, le nombre des communions a été : 92 hommes et 126 femmes.

La seconde semaine, à partir du mercredi matin surtout, l'assistance fut relativement bonne et pour la communion du samedi 8 Octobre on eut le plaisir de voir 144 hommes et 185 femmes se présenter à la Table Sainte. Cela fait un total de 622 communions en comptant les enfants.

C'est dire que nombreux sont ceux qui ont négligé de venir écouter la parole de Dieu et mettre un peu d'ordre dans leur conscience. Ce n'est cependant pas faute d'avoir été invités. La mission était annoncée depuis un an ; depuis six mois, chaque dimanche, une prière fut récitée pour son succès, et, un mois avant l'ouverture, le recteur a tenu à aller déposer dans chaque foyer une invitation écrite. Quelques retours consolants ont toutefois été remarqués.

Puissent les paroissiens qui ont suivi les exercices se souvenir toute leur vie des belles instructions que les Pères Capucins leur ont données avec une ardeur et un zèle admirables et qui les obligeaient à dire au sortir de l'église : « Mad ar virionez a zo ganto ». Mais ce que les paroissiens de Plounévézel n'oublieront pas de sitôt, ce sont les belles fêtes qui se déroulèrent pendant la quinzaine, agrémentées d'illuminations artistiques ; par exemple, la fête si touchante des enfants, offrant à Marie les gentilles couronnes qu'ils avaient tressées ; la fête de la réparation qui les mena des fonts

Archives diocésa es e Quimper et Léon

baptismaux à la Table Sainte en passant devant le confessionnal et la chaire ; la fête du laboureur où l'on bénit le grain des semailles et les instruments de travail ; la fête du Christ où tous vinrent lui baiser les pieds, et surtout la fête de clôture du 9 Octobre après-midi, qui, favorisée par un temps superbe, fut un vrai triomphe pour Jésus en Croix. Il fut porté à travers le bourg par des jeunes gens, de même d'ailleurs que saint Pierre, patron de la paroisse, dont la vieille statue fut pour la circonstance descendue de son piédestal, et qui paraissait toute heureuse de se promener au milieu de son peuple.

Chaque foyer aussi conservera avec soin le souvenir-image que le Père Tugdual lui a donné et qui rappellera à chacun de ses membres les promesses faites à Dieu pendant ces jours de bénédiction.

XXX.

VARIÉTÉ

LES SPLENDEURS DE L'ORIENT

(Suite et fin.)

« Sur le bord de l'Euphrate (romain), dit Elisée Reclus, les » cités ruinées sont plus nombreuses que les bourgades actuelles, » humbles restes d'agglomérations considérables (1) ». Ailleurs, le même auteur écrit : « Ces villes fameuses de Baalbeck, de » Palmyre, d'Antioche, de Damas qui resplendissaient d'un tel éclat » dans le passé, que sont-elles devenues en comparaison de l'Eu- » rope jadis barbare et des cités actuelles de l'Occident où se pressent » des millions d'habitants ? (2) ». Reclus explique encore comment cet Orient fut le centre du monde quand l'Europe était la région de l'ombre ; tandis que maintenant le foyer de la lumière s'est acheminé vers l'Occident et que les ténèbres se sont appesanties sur l'Orient.

Oui, la nuit est venue sur cette Asie Romaine que le christianisme illumina, illustra et enrichit plus que le soleil ne le fait de la terre. Ces chrétientés brillantes, en se séparant du reste de la catholicité et de Rome, ont vu tant de malheurs et tant de destructions s'abattre sur ce vieux monde ! Néanmoins, cette situation n'est pas sans espérance. Par exemple, si je puis énumérer tous ces souvenirs, tous ces noms, tous ces peuples, c'est qu'ils ne sont pas effacés des annales de l'Eglise ; ce sont comme des étoiles qui ne peuvent s'éteindre au firmament de l'histoire. Et l'histoire qui se prépare pour l'Orient renouvelé, verra la fin des ténèbres et le jour recommencer. Les heures qui séparent ces âmes chrétiennes orientales de la fraternité catholique, s'écoulent aussi vite, plus vite que les heures qui séparent le paganisme chinois de la foi du

(1) Elisée Reclus, *l'Asie Antérieure*, p. 449.
(2) Elisée Reclus, *l'Asie Antérieure*, p. 10.

Christ ; la sainte Eglise attend, avec confiance, ces cent cinquante millions de chrétiens séparés d'Elle.

IV. — *Devoir de reconnaissance de l'Occident envers l'Orient.* — Quel est donc notre but quand nous essayons, en un modeste article, de faire admirer les splendeurs passées des premiers siècles chrétiens et de l'Orient, ce berceau des grandes, des sublimes églises disparues ? Notre intention, chers lecteurs, est d'incliner encore davantage votre charité vers les cent cinquante millions de chrétiens orientaux, nos frères séparés. Dans la misère de leur isolement, ils représentent leurs ancêtres ; ils en parlent la langue liturgique et ils sont fiers de leurs origines, par où, d'ailleurs, ils sont nos frères de berceau.

En toute humilité, j'ai pu admirer souvent le zèle magnifique de missionnaires que j'aime (parmi les ouvriers des apostolats lointains il y a fraternité et affection) et dont le dévouement vaut des trésors pour les missions païennes. Pendant que se continuent leurs démarches multipliées, pressantes et puissantes, je me dis chaque fois : « Ils parlent avec une grande ardeur de la Chine, de » de l'Inde, de l'Afrique Centrale (1), que serait-ce, s'ils avaient » à présenter l'Orient et, s'ils avaient à faire pleurer les fidèles sur » cet Orient très malheureux et sur la patrie terrestre du Christ ! »

Il est certain qu'une âme vaut une âme et que la brebis égarée vaut de l'or partout où le berger la trouve. Pourtant, est-ce que le pays où est née la Vierge Marie et où elle a bercé Jésus, le pays d'où Pierre et Paul sont partis pour venir vers nous, le pays qui a quêté assurément jadis pour que réussissent les missions des Gaules, pour aider Pothin, Irénée de Lyon, et Denys de Lutèce, est-ce que ce pays, tout de même, ne parle pas un peu plus fort que les autres à notre esprit et à notre cœur ? Est-ce que le pays de cette opulente et nombreuse histoire n'est pas un peu plus éloquent à nos oreilles quand je redis son nom, plus émouvant que les régions équatoriales africaines où l'histoire est le néant, où pour savoir ce qu'ont fait là, dans le passé, ces tribus, il faudrait le demander au soleil qui brûle ces terres ou à la lune qui en éclaire ces nuits ?

Si nos chers diocèses prêtent un appui budgétaire édifiant aux hôpitaux et aux écoles des missions chinoises, et nous en bénissons la Divine Providence, que ne feront-ils pas pour envoyer des ressources à l'Œuvre d'Orient qui aide douze clergés nationaux et quatre-vingt congrégations de religieux, au labeur et à la peine en cet Orient de Jean Chrysostome, pour l'Union des Eglises ?

Si des catholiques généreux, et je les en félicite beaucoup, aident les établissements sacerdotaux qu'on peut appeler séminaires

(1) Ils ne prêchent jamais l'Orient et c'est bien, car les Eglises Orientales ne dépendent pas du grand ministère pontifical auquel sont attachées les missions chez les païens, ces Eglises Orientales dépendent d'un autre grand ministère pontifical qui se nomme *la Sacrée Congrégation des Eglises Orientales*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

indigènes, dans les contrées païennes, que ne feront-ils pas pour aider à créer des prêtres en Orient et à soutenir des séminaires qui, là, doivent être appelés séminaires *nationaux*, à cause de l'antiquité et de la dignité des races orientales ! Le mot indigène porte en soi un sens d'infériorité que notre délicatesse ne peut appliquer aux chrétiens d'Orient, pas plus qu'aux chrétiens de nos diocèses d'Occident.

C. LAGIER,
Directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient.

AVIS Le magasin de chaussures de Mme Feunteun, qui était précédemment rue Kéréon, est transféré au *n° 8 de la rue Saint-François.*

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

F. Gay : **Comment j'ai défendu le Pape,** un volume in-16, 328 pages, aux Editions de la *Vie Catholique*, Paris. 12 francs.

En souscription :

Mgr Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg. — **L'Eglise et la Bible,** étude historique sur la Bible par le texte et par l'image, un volume de 220 pages in quarto illustré de 136 planches en hiliogravure et de 6 planches et 1 frontispice en couleur. En souscription jusqu'au 31 Octobre, le volume broché 22 francs suisses. Aux Editions artistiques S. A. D. E. A., 2, rue du Rhône Genève (Suisse).

Sollicité de publier le texte d'une conférence faite en plusieurs villes sur ce sujet, l'Eglise et la Bible, Mgr Besson l'a auparavant complétée par de considérables développements et enrichie de références précises renfermant in-extenso les documents essentiels. Cet ouvrage strictement objectif intéresse non seulement les ecclésiastiques mais les historiens auxquels il apporte une documentation de premier ordre, et les amateurs de beaux livres auxquels il offre une véritable œuvre d'art.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

42e Année. Vendredi 28 Octobre 1927. N° 43

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Octobre. — N.-S. Jésus-Christ, Roi. Double de 1re classe. Blanc.
A la messe et à vêpres, mémoire du 21e dimanche après la Pentecôte.
Lundi 31. — Jeûne et abstinence. — Vigile de la Toussaint. Violet.
Mardi 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Mercredi 2. — Commémoraison des Fidèles défunts. Double. Noir.
Jeudi 3. — S. Guénaël, Abbé. Semi-double. Blanc.
Vendredi 4. — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.
Samedi 5. — Les Saintes Reliques conservées dans le Diocèse. Double-majeur. Rouge.
Dimanche 6. — 22e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Pabu	30 et 31 Octobre.
Edern	du 1er au 4 Novembre.
Plounéour-Trez	du 5 au 6 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Bénédiction papale. — Le jour de la Toussaint, Monseigneur l'Evêque donnera à l'issue de la grand'messe, la Bénédiction papale.

II. Après le Synode. — A l'adresse qui lui fut transmise par Monseigneur l'Evêque, après le Synode, signée par tous les prêtres présents à cette assemblée, le Saint Père a daigné répondre dans les termes suivants :

Dal Vaticano, die 7 Octobris 1927.

Illmo ac Revmo Viro,

Ex communibus litteris abs te cleroque tuo nuper datis, libenter didicit Augustus Pontifex Diœcesanam Synodum haud

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ita pridem istic celebratam esse, eo quidem laudabili consilio, ut quæ jam obsolevissent, vel minus apta viderentur, ea ad Codicis J. C. præscripta et ad temporum rationes ita accommodarentur ut opportuniora ad fidei integritatem morumque disciplinam remedia proponerentur.

De huiusmodi pastorali sollertia tua magnopere gratulatur Beatissimus Pater, qui fore confidit, ut clerus tuus dilectissimus impensam tibi navare operam non intermissurus sit ad ea in usum deducenda, quæ communi consilio scita fuere auctoritateque tua confirmata. Quam ad rem adsit perpetuo vobis cælestis Dei gratia, vobisque exemplo sint et adiumento Corisopitenses Martyres, qui nuper ab Apostolica Sede Beatorum corona cohonestati sunt.

Divinorum interea munerum auspex Apostolica sit Benedictio, quam Sanctitas Sua cum Amplitudini tuæ, tum clero populoque tibi concredito peramanter impertit.

Ego autem, hæc tibi referens, ea qua par est observantia me libenter profiteor.

Amplitudini Tuæ addictissimum.

P. C. GASPARRI.

III. A propos de l' « Action Française ». — Monseigneur vient de recevoir du cardinal Gasparri la lettre suivante :

Dal Vaticano, 18 Octobre 1927.

MONSEIGNEUR,

Le Saint Père a daigné lire la note que Votre Grandeur a fait paraître il y a peu de jours dans la *Semaine religieuse* de son diocèse, au sujet de l' « Action Française ».

Sa Sainteté approuve cet acte de vigilance pastorale et en Vous manifestant son auguste satisfaction envoie à Votre Grandeur et à tous ses fidèles la Bénédiction Apostolique.

Je profite de cette occasion pour Vous renouveler, Monsegneur, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

P. Card. GASPARRI.

IV. Le *Bleun Brug*. — Après avoir lu le deuxième numéro de *la Patrie Bretonne*, Nous déclarons que Nos prêtres ne pourront participer au *Bleun Brug* qu'au cas où cette association reviendrait à son programme primitif, se bornant à défendre et à promouvoir la foi bretonne, l'esprit breton, la langue et la littérature bretonnes, l'art et les usages bretons, et à développer dans le pays la connaissance de l'Histoire de Bretagne.

Chaque fois que le *Bleun Brug* devra tenir son assemblée annuelle dans Notre diocèse, le programme détaillé des séances Nous sera soumis en temps opportun.

Quimper, 16 Octobre 1927.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

V. Exposition et Journée Missionnaires de Brest, Quimper et Douarnenez. — 1° L'Exposition missionnaire de Brest aura lieu du 27 au 30 Octobre inclus. Les prédications de la Journée missionnaire se feront le 30, dans toutes les paroisses de Brest et celles qui reçoivent ce jour un missionnaire à cet effet. La quête dans ces paroisses sera faite le 30, à tous les offices, pour les trois œuvres pontificales.

2° La Journée missionnaire sera prêchée à Quimper et à Douarnenez, le dimanche 6 Novembre, et la quête sera faite ce même jour dans toutes les églises du diocèse qui ne l'auront pas eue le 30 Octobre.

Le produit de ces quêtes sera envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Salaun, ancien vicaire d'Edern, décédé à Morlaix, le 25 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA ROYAUTÉ SOCIALE DE JÉSUS-CHRIST

LE CHRIST EST ROI. — Avant toute chose, il faut élever ce terme au-dessus de toutes les discussions et de toutes les faiblesses humaines. Quand on dit que le Christ est roi, il s'agit d'une puissance, divine dans son origine, absolue dans son étendue et son objet, spirituelle et très pure dans son but, et, dans son usage, réglée par les déclarations de Jésus dans son Evangile, et par celles de l'Eglise.

En ce sens très haut, le Christ est roi de l'univers entier, hommes et choses, sans aucune exception, parce qu'il est le Verbe incarné, l'Homme-Dieu. A ce titre, il est le créateur de tous les êtres, celui qui, constamment, les préserve de retourner au néant. Ils sont à lui ; il en est le maître.

De plus, il est aussi à un titre nouveau le maître des âmes. Il est leur Rédempteur ; elles sont à lui, parce qu'il les a payées de son sang.

En plusieurs circonstances de sa vie, Jésus a nettement affirmé ce droit souverain et sa volonté de l'exercer. Notamment à Pilate qui lui posait la question : « Es-tu Roi ? », il a répondu : « Tu l'as dit : je le suis. »

Mais il a dit en même temps en quel sens il entendait exercer sa souveraineté quand il a ajouté : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

La Royauté du Christ n'est pas une domination matérielle. — Le monde lui appartient et il ne peut se dessaisir de ce droit, pas plus qu'il ne peut renoncer à sa divinité qui le fonde. Il demeure donc le haut seigneur de l'univers ; mais il laisse les hommes se le partager et l'exploiter comme leur, en toute propriété. Il n'a pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voulu pour lui de son vivant, il ne veut pas aujourd'hui pour son Eglise, revendiquer la propriété du monde.

Elle n'est pas une domination politique. — Le Christ ne veut pas que chaque chef d'Etat soit son élu et que les Constitutions des peuples leur viennent par l'Eglise, qui les édicterait ou les sanctionnerait. Rien n'est faux comme cette déformation intéressée de la conception des droits royaux du Christ. On veut ainsi les représenter comme un instrument de domination cléricale. Jésus a nettement distingué l'un de l'autre le pouvoir spirituel, qui est celui de l'Eglise et le pouvoir temporel, qui est celui de l'Etat quand il a dit : « Rendez à César ce qui est à César ; à Dieu ce qui est à Dieu. »

Cependant, les Etats comme tels lui sont soumis, aussi bien que les individus.

La Royauté du Christ est spirituelle. — La domination que le Christ revendique ne va pas aux choses mais aux âmes. Elle est avant tout spirituelle et c'est en ce sens que l'Eglise vient de nous rappeler le dogme de sa royauté.

Le Christ est roi des intelligences. — Il veut régner sur elles par la foi. Il exige d'elles la foi. « Qui croit est sauvé ; qui refuse de croire, rien que pour cela est condamné. » Il faut croire en lui ou se perdre. Cela, parce que, dit-il : « Je suis la Vérité. » Il est donc le Maître auquel de toute nécessité il faut s'attacher.

Le Christ est roi des volontés. — Il est, par ses commandements et par ses exemples, la règle de la vie morale et de la conscience. Nous devons, sous peine de nous perdre, suivre tous les préceptes que par son Eglise infaillible, il nous impose. Comme il est la « Vérité » il est la « Voie ».

Le Christ est roi de nos destinées. — Il est le juge des âmes. Lui seul, à la fin, il séparera les hommes en élus et en damnés. La loi d'après laquelle ils seront jugés sera celle qu'il est venu nous imposer ; la raison suprême pour laquelle on sera élu ou damné sera l'attitude prise à son égard.

Maîtrise des intelligences par la foi ; maîtrise des volontés par la loi ; maîtrise des destinées par la suprême judicature, voilà la royauté du Christ.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXIe Dimanche après la Pentecôte, 30 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi : vigile de la Toussaint, jeune et abstinence.

Mardi, 1er Novembre : messes aux mêmes heures que le dimanche, messe pontificale à 10 heures. Bénédiction papale. — A 2 heures, prières du Rosaire. — A 2 h. 1/2, chant des vêpres, sermon de Mgr l'Evêque, bénédiction et vêpres des Morts. — A 8 heures, sermon breton par M. Mévellec, vicaire à Penhars, vêpres des morts.

Mercredi : messes de 6 à 8 heures. — A 8 heures, office paroissial pour les Défunts. — A 10 heures, office canonial : procession, grand'messe de *Requiem*. — Confession des petites filles des catéchismes. — De 2 à 4 heures, à la sacristie, souscription dans la confrérie des Trépassés. — A 8 heures, clôture des prières du Rosaire, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les prêtres, curés et vicaires défunts de la paroisse.

Vendredi : 1er Vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : à 9 heures, service et messe de *Requiem* pour les évêques et chanoines défunts. — Confession des garçons du catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XXIe dimanche après la Pentecôte : Fête du Christ-Roi (30 Octobre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, réunion de l'Apostolat de la Prière. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi, 1er Novembre : Fête de la Toussaint : messes comme le dimanche. — A 2 h. 1/2, vêpres de la Fête, sermon par M. l'abbé Toulemont, professeur à Saint-Yves, bénédiction du Saint-Sacrement, puis vêpres des Morts, absoute. Le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M. Suignard, procession autour de l'église, absoute.

Mercredi : Fête des Morts : messes de 6 à 8 heures, office solennel, suivi de la procession au cimetière. — Ce même jour, confession des enfants.

1er Vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 1/2 à 5 h. du soir.

Jeudi et samedi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

BREF APOSTOLIQUE

érigeant la "Milice de Jésus-Christ Roi" en Archiconfrérie

PIE XI, PAPE,

Pour perpétuelle mémoire.

L'Archevêque de Tours eut soin de nous exposer que dans la paroisse de Saint-Symphorien de Tours existait une pieuse association canoniquement érigée sous le nom de « Milice de Jésus-Christ Roi ».

Dès maintenant, pour accroître, avec l'aide de Dieu, cette association, Notre vénérable frère, l'Archevêque de Tours, Nous demande instamment qu'elle soit élevée à la dignité d'Archiconfrérie. Accueillant favorablement sa demande, après avoir pris conseil de Nos vénérables frères, les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, préposés à la Congrégation chargée d'interpréter les décrets du Concile de Trente, par ces présentes lettres apostoliques, de Notre propre autorité et à perpétuité, Nous élevons la dite association, nommée « Milice de Jésus-Christ Roi » et existant dans le diocèse de Tours, à la dignité d'Archiconfrérie, avec droit d'agréger par simple inscription, tous les fidèles de l'Univers, malgré les prescriptions du can. 693, § 3, du Code de Droit canon., et avec faculté de leur communiquer toutes les indulgences et faveurs spirituelles, présentes et futures, concédées par le Saint-Siège à cette Archiconfrérie, pourvu qu'elles soient communicables.

Nous statuons et décrétons que les présentes lettres soient et demeurent toujours fermes, valides et efficaces, qu'elles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reçoivent et obtiennent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles soient maintenant et à l'avenir une garantie absolue pour la pieuse Association de Touraine, érigée par Nous en Archiconfrérie, et qu'ainsi il devra en être jugé et décidé, et que tout acte attentatoire à ces dispositions soit tenu dès maintenant pour vain et de nul effet, quelle que soit l'autorité qui l'accomplisse, sciemment ou non. Nonobstant toute constitution contraire.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 9 Septembre 1927, de Notre pontificat la sixième année.

P. Cardinal GASPARRI,
Secrétaire d'Etat.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois de Novembre :* LA PRATIQUE DE LA COMMUNION A L'EXEMPLE DE SAINT STANISLAS. — Par deux fois dans sa courte vie, saint Stanislas fut communié miraculeusement : ce fut la réponse de Dieu à son véhément désir de l'Eucharistie. Le miracle est l'affaire de Dieu seul. Ce n'est pas cela qui rend saint Stanislas imitable. Ce que nous devons apprendre de lui, c'est le goût, le besoin de communier et la volonté de payer nos communions par les sacrifices les plus héroïques.

Résolution apostolique : J'entraînerai, par l'exemple d'abord, mais aussi par mes conseils, les enfants à la communion fréquente.

Indulgence plénière *toties quoties* en faveur des Défunts, le 2 Novembre. — A l'approche de la fête des Trépassés, il est grandement utile de se rappeler la concession faite par le Pape Pie X, le 25 Juin 1914.

Le 2 Novembre de chaque année, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, en faveur des défunts seulement, *chaque fois* qu'ils visiteront une église ou une chapelle publique ou semi publique, pour y prier pour les défunts, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

La confession et la communion sont requises.

La confession peut se faire, non seulement le jour même du 2 Novembre, mais encore dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent, la communion peut se faire le jour de la Toussaint, le jour des Morts ou dans l'octave de cette fête des Trépassés. (Canon 931, § 1.)

Quant aux visites : elles peuvent se faire à partir de midi le 1er Novembre, jusqu'à minuit du 2 Novembre.

Les prières à réciter aux intentions du Souverain Pontife n'étant pas spécifiées, elles restent au choix des fidèles, pourvu qu'elles soient vocales. (C. 934, § 1.) — La Sacrée Pénitencerie a redit, le 31 Juillet 1924, *Monita*, XVI, qu'on satisfait à cette condition, d'après le sentiment commun, lorsqu'on récite cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*. — Il ne faut donc pas confondre ce cas avec les conditions spéciales requises pour le gain de l'Indulgence de la Portioncule, là où on peut la gagner.

Récollections sacerdotales, dirigées par M. le chanoine Le Roy : *Ploudalmézeau*, mercredi 9 Novembre ; *Plougastel-Daoulas*, jeudi 10 ; *Plabennec*, vendredi 11.

Exposition Missionnaire de Quimper *(1, 2 et 3 Novembre).* — Quelques modifications de détail ont été apportées à l'horaire de l'Exposition. Le sermon d'ouverture par Mgr Duparc se placera probablement à la grand'messe de la Toussaint qui serait célébrée par Mgr Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit. La population de Quimper recevra confirmation de ceci, ou sera avisée de la décision définitive en temps voulu.

La salle d'Exposition du Likès sera ouverte le 1er Novembre, de 13 heures à 17 h. 1/2 ; le 2, de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 h. 1/2 ; le 3, de 9 heures à midi. Nous espérons que l'Exposition sera encore ouverte le jeudi 3, de 14 heures à 16 heures.

Les séances de projections avec conférences par les Missionnaires auront lieu les 2, 3, 4, 5 et 6, à 20 h. 1/2, à la salle Jeanne-d'Arc. Entrée gratuite. Location de place : 1 franc. Les séances de projections pour les enfants de Quimper auront lieu le mercredi 2 et le jeudi 3, dans la matinée et dans l'après-midi ; les chefs de groupes seront avisés de l'heure et de l'endroit. Les enfants étrangers à la ville de Quimper pourront assister aux séances de 14 heures, le mercredi et le jeudi, et visiter l'Exposition aussitôt après la séance ; cependant nous ne pouvons pas nous engager pour le jeudi après-midi ; il serait prudent de venir le jeudi matin visiter l'Exposition ; nous aviserions d'ailleurs les groupes qui nous annonceraient leur arrivée du programme définitif du jeudi. Les séances de projections sont toutes gratuites.

Ne seront admis aux séances d'enfants que les enfants conduits par des maîtres ou maîtresses ; de même, seuls les enfants conduits par des maîtres ou maîtresses pourront entrer gratuitement dans la salle d'Exposition. Les autres enfants paieront 50 centimes pour l'entrée. Les grandes personnes 1 franc. Rendre les tickets à la sortie.

Il y aura dans la salle d'Exposition un buffet où l'on pourra goûter.

Des tickets de souscription ou des carnets de 20 tickets seront offerts au public avant et pendant l'Exposition. On peut adresser sa souscription directement à M. l'abbé Piriou. Les dons en nature peuvent être remis à Mme Jaffrennou, 6, rue de l'Hippodrome, ou à la permanence de la L. P. D. F., 23, rue du Front, ou à l'adresse de M. l'abbé Piriou.

Réunion du personnel de l'Exposition dimanche 30 Octobre, à 20 h. 1/2, à la Chapelle Neuve : distribution des insignes, consignes pour service d'ordre, entrées, stands, etc...

Afin qu'on ait une idée de ce que sera cette Exposition, voici une description sommaire du stand des Franciscaines Missionnaires à l'Exposition Missionnaire de Saint-Brieuc, en 1926 :

« A cause de la diversité des pays où se trouvent les œuvres

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» des Franciscaines, nous y rencontrons un choix des plus variés
» des produits de tous les pays du monde. Ce sont les broderies
» d'or des Indes et de la Birmanie, les riches couleurs de la Chine...
» Les rabanes peintes de Madagascar voisinent avec les lambas
» éclatants dans lesquels les indigènes enveloppent leurs morts.
» Puis ce sont des objets d'art exotique merveilleux de beauté :
» bronze de la Chine cloisonné aux teintes douces et harmonieu-
» ses, étrange coupe en porcelaine craquelée, cuivre jaune des
» Indes transformé en boudha. A côté, le Congo fournit un splen-
» dide ivoire, depuis la lourde défense transformée en vase, jus-
» qu'au minuscule éléphant fouillé et travaillé avec art. Voici le
» tour des bijoux : la Chine nous fournit bracelets et bagues en
» jade et en métaux précieux, épingles à cheveux, agrafes. Le
» Maroc présente des colliers, les Indes de lourds bracelets d'ar-
» gent massif... Madagascar arrive avec une miniature de filan-
» zane qui transporte un voyageur indigène...

» Arrêtons-nous maintenant aux statistiques : elles nous donnent
» une vue d'ensemble des maisons des Franciscaines Missionnaires ;
» elles nous disent que de 1877 à 1925, déjà 2.874 Franciscaines
» de Marie sont parties pour les missions, que 484 dorment à l'om-
» bre de la croix en pays infidèles. Enfin c'est l'état des œuvres
» de jeunesse, crèches, pouponnières, écoles, pensionnats, orphe-
» linats, ateliers, œuvres de malades, dispensaires, hôpitaux, lépro-
» series, lazarets, refuges de dormeurs, huttes de varioleux... »

Cette description sommaire ne donne qu'une idée bien pâle de ce que sera le stand des Franciscaines à Quimper, nous le savons de très bonne source. Et à côté du stand des Franciscaines, il y en aura 14 autres. Nous rappelons qu'un livret-guide de l'Exposition sera mis à la disposition des visiteurs ; qu'à chaque stand les Missionnaires donneront aux visiteurs toutes les explications utiles.

Les visiteurs emporteront certainement de cette Exposition un souvenir inoubliable. Mais aussi, nous l'espérons, ils comprendront mieux qu'ils doivent soutenir généreusement de leurs prières et de leurs aumônes les efforts de nos Missionnaires ; ils comprendront mieux l'insistance émue et émouvante avec laquelle le Pape Pie XI ne cesse d'appeler « le monde entier » au secours des missions catholiques, et ils deviendront des membres actifs, dans leurs paroisses, des trois grandes œuvres pontificales : Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre.

P. S. — Il est décidé que l'Exposition Missionnaire sera encore ouverte à Quimper le jeudi 3, de 14 heures à 17 heures.

Nous prions les personnes qui ont chez elles des affiches de l'Exposition de vouloir bien y ajouter cette indication.

La Presse et les Conférences de l'abbé Bordron. — *La Presse, c'est la reine du monde,* disait Pie X, alors patriarche de Venise, et, parlant de son journal local, il ajoutait : *Si je devais donner ma croix pectorale, mes ornements d'église, mes meubles pour garantir son existence, je le ferais volontiers.* Pie XI attribuait

la solidité de la foi et la ferveur de la piété à Fribourg, en Suisse, à *l'admirable organisation de la Presse dans ce pays.*

Un journal est une mission perpétuelle dans une paroisse, disait Léon XIII.

La Presse, la Presse, la Presse, voilà le levier qui soulève le monde (Mgr Hurault).

La Presse, bonne ou mauvaise, façonne à son image tous ceux qui lisent ou entendent lire (Mgr Maglione).

Il faut ramener l'opinion à la justice par tous les moyens honnêtes et licites, et surtout par la Presse (F. N. C.).

C'est à soutenir, organiser et propager la Presse catholique, surtout locale, que M. l'abbé Bordron emploie son zèle, par ses conférences si goûtées et si fructueuses.

Il vient de terminer une première série de conférences données à Morlaix, à Landerneau, à Landivisiau, à Roscoff, et, le dimanche 16 Octobre à Saint-Pol de Léon. Sa parole ardente, appuyée sur des faits révélateurs, a remué toutes les âmes et fortifié une organisation solide du *Franc de la Presse* dans ces cantons où il en avait déjà jeté les bases. Avant de partir, à l'Institution N.-D. du Créisker il donne une conférence dont l'éloquence et la verve étincelante soulèvent à chaque instant les bravos enthousiastes de ses jeunes auditeurs. Ceux-ci seront désormais des apôtres convaincus de la diffusion de la Presse catholique. Mais M. Bordron appuie surtout sur l'importance capitale de la Presse locale hebdomadaire.

« La Presse hebdomadaire, dit le dernier *Bulletin* du Franc de la Presse, expose, résume, commente, débrouille, explique, critique les idées courantes et les événements de la semaine. Elle constitue par excellence l'arme portative, offensive et défensive, toujours à la portée de la main et du cerveau. Elle est donc indispensable pour nourrir les réflexions et alimenter les discussions des gens pressés et sérieux. Or, si l'on ne rencontre que des gens pressés, il y a aussi, heureusement, beaucoup plus de gens sérieux qu'on ne le croit.

« Conclusion : Aidez le *Franc de la Presse* qui soutient tout spécialement la *presse hebdomadaire des départements,* c'est-dire les journaux qui pénètrent dans les coins les plus reculés du pays et y sont lus de tous. *Cette presse hebdomadaire départementale est l'infanterie qui occupe les postes les plus avancés et qui gagne les batailles.* Aidez-la par l'entremise du *Franc de la Presse.* »

Nous sommes heureux d'annoncer que M. l'abbé Bordron reprendra prochainement parmi nous ses conférences, hautement patronnées par Monseigneur l'Evêque.

La deuxième série, commençant par Quimperlé le mercredi 9 Novembre, se continuera le jeudi 10 à Carhaix, le vendredi 11 à Châteauneuf-du-Faou, le samedi 12 à Pleyben, pour consacrer le dimanche 13 à Châteaulin.

Une troisième série consacrera le mercredi 23 Novembre et le jeudi 24 à Ploudalmézeau, le vendredi 25 et le samedi 26 aux aux paroisses de Brest, et le dimanche 27 à Lambézellec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Bordron nous fait espérer qu'il pourra revenir pour une deuxième série en Janvier ou Février, réservée à la région de Cornouaille.

Le Directeur diocésain, M. le chanoine Le Roy, 23, rue du Frout, tient à la disposition des paroisses des affiches d'intérieur sur le *Franc de la Presse*, et prie les Directeurs paroissiaux de lui adresser les collectes à son c./c. postal Nantes 44.74.

Œuvre du Franc de la Presse. — DOUARNENEZ : Directeur paroissial, M. Hénaff, 255 francs.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes** *(du 16 au 22 Octobre 1927.* — 54 paroisses, 192 retraitantes : Plougoulm et Plouider, 11 ; Plouguerneau, 10 ; Lanhouarneau, 9 ; Goulven et Plouvien, 8 ; Coat-Méal, Guissény, Lannilis, Plabennec, Plouescat et Plounévez-Lochrist, 7 ; Saint-Derrien, 6 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 5 ; Gouesnou, Kernonès, Milizac, Plouzévédé et Saint-Pierre-Quilbignon, 4 ; Bourg-Blanc, Cléder, Lesneven, Ile-de-Sein, Roscoff, Saint-Frégant, Saint-Pabu, Saint-Vougay et Tréflez, 3 ; Kernilis, Kersaint-Plabennec, Plouarzel, Ploudaniel, Plounéour-Trez, Sibiril, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Tréflaouénan et Tréglonou, 2 ; Landerneau, Lanarvily, Lanrivoaré, Lambézellec, Plougastel-Daoulas, Plougar, Plougnin, Plougonvelin, Plounéventer, Plouvorn, Le Folgoat, Le Relecq, Saint-Martin (Brest), Saint-Michel (Brest), Saint-Méen, Saint-Renan et Tréouergat 1.

Rectification. — *Retraite des Conscrits à Lesneven.* — Par erreur, 3 conscrits de Tréglonou n'ont pas été portés sur la liste des retraitants.

MORLAIX. — **Préventorium du Porsmeur.** — Nous sommes priés de rappeler au clergé et aux Maisons Religieuses qu'à Morlaix fonctionne un Préventorium pour enfants et jeunes filles de 5 à 30 ans. Des religieuses, pourvues du diplôme d'infirmières, donnent aux pensionnaires tous les soins qui leur sont utiles. Le Préventorium a des salles ensoleillées, aérées, chauffées, on y trouve en un mot tout ce que réclame l'hygiène la plus scrupuleuse. Les dépendances, très vastes, permettent les cures d'air ; l'exposition de l'établissement, à flanc de coteau orienté vers le midi, est admirablement propre aux cures de soleil. Des médecins spécialistes, attachés à l'établissement, suivent de très près le personnel soumis au traitement. Le Préventorium possède aussi un appareil de radiographie.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme la Supérieure du Préventorium, le Porsmeur, Morlaix.

PLOUGOULM. — **Fête de la Sainte-Enfance.** — Le dimanche 16 Octobre, les petits associés de la Sainte Enfance ont célébré en grande pompe leur fête si charmante et si aimée des enfants comme des parents.

A 2 h. 1/2, le chant des vêpres réunissait à l'église paroissiale une nombreuse assistance d'enfants et de parents : il y avait là des enfants de tout âge, depuis les communiants jusqu'aux bébés qui dorment dans les bras des mères, mais s'éveillent parfois et tout surpris d'une ambiance inaccoutumée, se mettent à pleurer.

Après le chant des vêpres, le bon Recteur, dans un langage à la portée de tous, parle à son auditoire attentif de l'Œuvre si admirable de la Sainte-Enfance : le récit de la misère païenne, surtout le sort lamentable des petits enfants maltraités, vendus, tués ou jetés, et cela souvent par les mamans elles-mêmes, émut vivement toutes les âmes. Les cœurs furent touchés et les bourses se sont déliées.

Le sermon terminé, la procession se mit en marche. La dévotion à N.-D. de Pratcoulm est si populaire dans la paroisse, qu'on ne pouvait mieux faire que de diriger cette procession vers sa chapelle, où les mères aiment tant à conduire leurs enfants. Derrière la croix, voici une soixantaine de gentilles petites filles en blanc, portant chacune un beau lis, puis sur deux rangs les grands frères et les grandes sœurs entourant les bannières portées par les jeunes filles, et enfin, marchant gravement devant le célébrant, une trentaine de petits enfants de chœur en soutane rouge.

Rien de plus gracieux que cette longue théorie d'enfants, les visages épanouis et chantant de tout leur cœur le cantique à Notre Dame de Pratcoulm :

Mirit ho pugale, o Guerc'hez Pratcoulm.

Aussi sur leur passage bien des papas et des mamans étaient-ils visiblement émus.

Un salut solennel termina la fête. Et quand après la cérémonie vint la distribution des images et des médailles, le nombre des enfants se multiplie à l'envi.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de la fête, en particulier aux personnes pieuses qui ont fait défiler les petites filles en blanc et aux jeunes filles qui ont soutenu le chant des cantiques.

UN TÉMOIN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Jean Péron et le collège de Léon**, par MM. Saluden et Kerbiriou, lauréats de l'Académie française (1).

Les anciens élèves du collège de Léon ont célébré solennellement, en Août dernier, le centenaire de la mort du premier supérieur de leur maison, M. Jean Péron.

A cet hommage de circonstance, MM. Saluden et Kerbiriou en ont voulu ajouter un autre plus durable. Ils viennent de nous donner une vie de M. Péron en un volume de 110 pages que l'on lit pour ainsi dire tout d'une traite, emporté que l'on est tant par l'intérêt des événements que par la qualité du récit où les deux collaborateurs fusionnent si bien leurs talents d'historiens et d'écrivains.

(1) Un volume in-8° de 110 pages, imprimerie de la rue du Château, Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les deux dates extrêmes de la carrière de M. Péron, 1751 et 1827, enserrent les années les plus dramatiques de notre Histoire religieuse. M. Péron en a vécu, à l'exclusion du martyre auquel il s'exposait, toutes les douleurs. La plus grande pour lui fut de voir interrompre brutalement, en 1792, l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie, l'éducation de la jeunesse en vue de la cléricature. En 1788, il ouvrait les classes du nouveau collège de Léon que Mgr de la Marche venait de fonder. Quatre ans après, mis en demeure de prêter le serment prescrit par la loi du 26 Décembre 1790, il refusait fièrement et devait s'éloigner de sa maison et assister, la mort dans l'âme, à sa rapide agonie.

Un autre rôle commence alors pour lui, qui est de servir d'intermédiaire entre le clergé du haut Léon et l'Evêque réfugié en Angleterre. Mission périlleuse dont il s'acquitte avec succès. Mais il n'en oublie pas son collège, et les vides nombreux qui se font dans le clergé aggravent sa désolation. En fait d'apostolat, aucun, même celui qu'il exerce, ne vaut en fécondité celui dont on l'a dépossédé : « Former des apôtres, créer une source d'apôtres, écrit-il, n'est-ce pas plus beau que d'être apôtre soi-même, n'est-ce pas surtout faire œuvre plus durable ? » Il faut que le fruit demeure, et pour cela il faut des prêtres.

La question se pose surtout au sortir de la tourmente. M. Péron, que Mgr Domdideau de Crouseilhes veut mettre à la tête de son séminaire diocésain, ne peut se résoudre à s'éloigner de ses bâtiments du collège vides et inutilisés. La raison l'y attache autant que le sentiment : « Il faut fonder avant de bâtir, écrit-il à l'Evêque ; les collèges doivent nécessairement précéder les séminaires. » Grâce à lui, le collège restauré rouvre ses portes en Novembre 1806 et retrouve bientôt son ancienne splendeur.

Histoire d'un apôtre et d'une institution, ce livre reflète tout un demi-siècle de vie religieuse de l'Eglise de Léon. Il continue le *Mgr de la Marche* de M. Kerbiriou et complète le *Claude Laporte* de M. Saluden.

C'est une contribution à la fois solide et intéressante à l'histoire du diocèse de Léon finissant et du nouveau diocèse concordataire s'organisant sur les ruines accumulées par la Révolution. F. C.

AVIS Le magasin de chaussures de Mme Feunteun, qui était précédemment rue Kéréon, est transféré au *n° 8 de la rue Saint-François.*

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° B.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

42e ANNÉE. Vendredi 4 Novembre 1927. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Novembre. — 22e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Iltud et de l'octave de la Toussaint.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Iltud.
Lundi, 7. — De l'octave de la Toussaint. Semi-double. Blanc.
Mardi, 8. — Octave de la Toussaint. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 9. — Dédicace de l'archibasilique du Saint-Sauveur. Double de 2e classe. Blanc.
Jeudi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 11. — S. Martin, Evêque. Double majeur. Blanc.
Samedi, 12. — S. Martin Ier, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 13. — 23e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plounéour-Trez.	du 6 au 11 Novembre.
Guiclan	du 12 au 13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Syndicats paysans. — On nous signale qu'un prêtre d'Ille-et-Vilaine fait campagne dans Notre diocèse, en faveur d'une « Fédération des Syndicats paysans ». Nous déclarons ces Syndicats indésirables dans Notre diocèse, parce que, au lieu de favoriser l'union des classes, ils la compromettent. Nous engageons Nos prêtres à en détourner leurs paroissiens, qui ont à leur disposition les Syndicats agricoles groupés autour de l'Office central de Landerneau.

Quimper, le 30 Octobre 1927. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X. — Nous avons fixé au dimanche 13 Novembre, le service institué par le Souverain Pontife Pie X pour les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 13 Novembre, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées par paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 13 Novembre est celle de la Commémoration de tous les fidèles trépassés avec la seule oraison *Deus veniæ largitor*, la secrète et la post-communion correspondants. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

III. Le 11 Novembre. — Sur la demande de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, Notre Saint Père le Pape a daigné accorder à la France la *dispense de l'abstinence* pour le vendredi 11 Novembre prochain, anniversaire de l'Armistice.

Ce jour-là, une cérémonie sera célébrée dans chaque paroisse. On y chantera le *Te Deum*. L'absoute terminera l'office.

Les autorités civiles seront invitées à la cérémonie, et des places leur seront réservées.

IV. — Monseigneur sera absent les 5 et 6 Novembre, puis du 12 au 17.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Bodilis, M. Bervas, recteur de Lampaul-Plouarzel, en remplacement de M. Chapalain, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur de Lampaul-Plouarzel, M. Tanguy Joseph, ancien recteur de Plourin-Morlaix.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Herry, aumônier de la Norgard, décédé à Sizun, le 3 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXII^e Dimanche après la Pentecôte, 6 Novembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Lundi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les membres défunts de la confrérie des Trépassés.

Tous les jours libres de la semaine, office pour les Défunts en général.

Vendredi : confession des petits enfants.

— Église de Saint-Mathieu. — *22e Dimanche après la Pentecôte, 6 Novembre* : Anniversaire de la dédicace de l'église propre. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté samedi, service pour les Trépassés à 6 h. 3/4.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Mission. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, la mission qui sera prêchée à Saint-Nic, *du 10 au 27 Novembre*, par les RR. PP. Capucins de Lorient.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Ile de Sein :* M. Cabioc'h, recteur, directeur paroissial, 120 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Quimper *(La Retraite)*. — **Retraite de conscrits,** *du 24 au 28 Octobre 1927*. — 11 paroisses, 38 retraitants : Pouldreuzic et Plogonnec, 8 ; Briec, 5 ; Plonévez, Penhars et Kerfeunteun, 3 ; Guengat, Loctudy, Peumerit, 2 ; Elliant et Dinéault, 1.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite des Conscrits** de la classe 1927, 2e contingent, du 24 au 28 Octobre. — *99 retraitants, 22 paroisses* : Saint-Pol de Léon, 14 ; Guiclan, 12 ; Saint-Thégonnec, 11 ; Pleyber-Christ et Plouvorn, 9 ; Plouénan, 7 ; Sibiril, 6 ; Plougoulm et Roscoff, 5 ; Bodilis, 4 ; Sizun, Guimiliau, Santec, Tréflaouénan et Henvic, 2 ; Saint-Sauveur, Trézilidé, Landivisiau, Plougonven, Morlaix, Taulé et Lampaul-Guimiliau, 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une adresse utile aux étudiants, employés et ouvriers bretons qui vont à Paris. — Les Frères des Ecoles chrétiennes ont fondé une maison de famille, 14, rue des Petits-Carreaux, Paris 2e. Chambres meublées. Pension, repas sans vin à 4 fr. 20. Le meilleur accueil est réservé à ceux qui seront recommandés par MM. les ecclésiastiques, les directeurs d'œuvres et les patrons chrétiens.

QUIMPER. — **Réunion du Comité diocésain de la Ligue de Défense et d'Action catholique.** — Le mercredi 26 Octobre, à 1 h. 1/2, s'est tenue, à l'Evêché, une réunion plénière du Comité diocésain de la Ligue. Tous les cantons avaient été invités à s'y faire représenter, et l'appel auquel procéda M. le chanoine Le Goasguen, secrétaire général, montra que deux ou trois seulement n'avaient envoyé aucun délégué. Une centaine de membres se trouvaient ainsi réunis lorsque Monseigneur, entouré des membres de la commission diocésaine, ouvrit la séance par une prière.

Après quelques mots de l'Evêque remerciant les assistants et leur disant sa confiance dans l'efficacité de l'œuvre entreprise, le commandant Vannier, président de la Fédération diocésaine, présenta les excuses des absents, notamment de M. le vicaire général Cogneau, retenu par un deuil auquel le président tenait à associer la commission diocésaine toute entière.

M. Le Goasguen fit ensuite l'appel des cantons et donna la parole à MM. Pierre Chancerelle, de Douarnenez, et Bellec, de Lesneven, pour un exposé sommaire des efforts poursuivis et des résultats obtenus dans leurs deux cantons.

La section de Douarnenez ne compte pas moins de 800 membres cotisants. Des chefs de sections s'appliquent à grossir encore ce chiffre d'adhérents et perçoivent les cotisations. La vie de l'association est entretenue par un comité qui a ses réunions mensuelles et par un cercle d'études à séances hebdomadaires. Huit conférences intéressantes dont la plupart données par M. l'abbé Grimaud, de Nantes, ont poursuivi pendant l'hiver l'éducation des associés. En outre, la propagande par l'affiche et par le journal a atteint le grand public. Quant aux paroisses du canton, elles sont toutes organisées. Le rapporteur donne une mention spéciale à Plogonnec qui, pratiquant la division par quartiers, réunit autour de son comité de 13 à 1.400 adhérants. Le canton de Douarnenez offre ainsi l'exemple d'une organisation achevée. C'est ce qui a permis le succès éclatant de sa dernière journée cantonale qui n'a pas réuni autour des orateurs moins de 1.200 hommes et de 1.000 femmes.

Le rapporteur, M. Pierre Chancerelle, qui est du reste le leader de ce mouvement, est vivement applaudi et félicité.

M. Bellec, président du comité de Lesneven, dit ensuite l'admirable essor de l'œuvre dans son canton de 11 paroisses auxquelles 4 autres ont demandé à se rattacher. Dans cette région modèle, 3.828 électeurs sur 4.300 votants sont inscrits dans les divers

comités de paroisses. L'organisation de Lesneven comprend un comité paroissial, un cercle d'études urbain hebdomadaire, et un cercle d'études rural mensuel. Les unions paroissiales ont, outre leurs réunions générales et leurs conférences, des réunions mensuelles de secrétaires de paroisses et de chefs de quartiers où l'on se documente et s'exerce pour l'action. Les comités s'appuient, d'autre part, sur les dirigeants des patronages et des sociétés diverses. Si l'on y ajoute l'influence des sections féminines, on n'est pas étonné de l'ampleur que prennent les réunions cantonales qui ont groupé jusqu'à 2.000 hommes pour entendre M. Desgranges. La Ligue n'oublie pas la propagande par la Presse, et le rapporteur donne des chiffres pleinement édifiants sous ce rapport. C'est ainsi que le canton de Lesneven est devenu un véritable bastion devant lequel les orateurs de la Ligue des Droits de l'Homme et de la Défense laïque ont essuyé des défaites retentissantes qui semblent avoir convaincu leurs militants de l'inutilité de leurs offensives.

Ce rapport de M. Bellec est salué d'unanimes applaudissements. Monseigneur, après en avoir félicité l'auteur en rappelant que Lesneven est sous le patronage de Saint Michel, un autre militant et un organisateur, donne la parole à M. Le Goasguen pour son rapport d'ensemble sur la situation et l'action de la Ligue dans le diocèse.

Le dévoué et actif secrétaire général étudie les divers rouages de l'association et avec une sincérité absolue établit le bilan des résultats obtenus dans le diocèse. Il insiste sur la nécessité de l'apostolat individuel pour compléter l'action des conférenciers. Le but de l'Association c'est celui-là même que vient de lui tracer Pie XI : instruire, diriger, discipliner. Les conférences ont fait du bon travail. Il s'en est donné 480 dans l'année. On doit espérer mieux dans l'avenir. Le rapporteur regrette que plusieurs comités fassent trop attendre leurs réponses aux questionnaires qui leur sont transmis, ou même oublient d'y répondre. A la demande d'un comité, il précise l'attitude de la Ligue au regard des partis. Il traite ensuite des prochaines réunions cantonales et de leur programme et s'assure que les dates fixées conviennent aux intéressés.

A la suite de ce rapport très documenté et très encourageant malgré les imperfections de détail constatées, M. le Commandant Vannier parle de la nécessité des cercles d'études et de la préparation des réunions de centres dont l'organisation est envisagée au cours de cet hiver. La propagande par tracts est vivement recommandée et l'on souhaite la rapide exécution d'un projet de tracts populaires qui est actuellement à l'étude. Puis l'on insiste sur la liaison entre les paroisses et le canton, nécessaire pour éviter des pertes de temps et des confusions.

M. le chanoine Perrot, trésorier, présente ensuite le rapport financier de l'Association. L'ordre du jour étant ainsi épuisé, Monseigneur, avant de donner à l'assemblée sa bénédiction, clot la séance sur un dernier appel à l'union de tous et en exprimant sa confiance dans l'efficacité de l'apostolat personnel des laïques, auxiliaires nécessaires du clergé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **La vénérable Mère Javouhey et ses Filles d'Arvor.** — Dimanche à 5 heures, la salle du patronage de la Sainte-Famille s'est trouvée de beaucoup trop petite pour recevoir le public accouru à l'annonce d'une conférence avec projections de la Révérende Mère Catherine de Jésus-Christ, assistante générale de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny, chevalier de la Légion d'honneur, sur la vénérable fondatrice de la congrégation, la Mère Javouhey, et sur l'œuvre de ses missionnaires, en particulier des « Filles d'Arvor » qui s'y adonnent, nombreuses et superbes de vaillance, à l'apostolat lointain...

Entassé plutôt que rangé dans la salle, sous la présidence de Mgr l'Evêque, et débordant sur l'extérieur par toutes les ouvertures, un public tour à tour ému, charmé et enthousiasmé, a suivi avec la plus vive attention le défilé des vues qui se projetaient sur l'écran et applaudi la parole à la fois distinguée, élégante et souvent chaleureuse et pathétique de l'éloquente conférencière.

Au seuil de la conférence se détache l'admirable figure de la fondatrice. Puis les pays noirs révèlent tout ensemble et la beauté de leurs paysages et la détresse morale et physique de leurs habitants, enfants abandonnés, lépreux, victimes de la maladie du sommeil. Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny sont à pied d'œuvre. On les voit visitant les villages; recueillant les petits sacrifiés, baptisant les mourants. Les voici dans leurs écoles, dans leurs ouvroirs, dans leurs dispensaires, dans les léproseries silencieuses où la foi apaise la douleur des membres rongés, auprès des dormeurs que la mouche tsé-tsé a voués à la mort lente. La Révérende Mère en parle avec une compétence qu'explique une présence de 20 années à l'Institut Pasteur à Paris. Quel travail et qui déborde le dévouement de ces apôtres ! Mais l'initiative de la fondatrice leur a prévu des auxiliaires : ce sont les religieuses indigènes dont de nombreuses communautés fleurissent déjà la terre païenne. Quelques figures de missionnaires se dessinent plus en relief sur ce tableau des dévouements humbles et héroïques. Ce sont des « Filles d'Arvor », la Mère Saint-Jean de Dieu, une Quimpéroise, la « petite » Mère Marie, de Plougastel-Daoulas, sur la poitrine de laquelle le gouvernement français faisait épingler, le 14 Juillet dernier, la croix de la Légion d'honneur. Des traits charmants, par où se révèlent les trésors de délicatesse et de force chrétienne des jeunes âmes de converties, émaillent cet exposé et émeuvent en faveur de leurs frères et sœurs de race la générosité des « missionnaires de de l'arrière » que sont les adhérents aux œuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et de Saint-Pierre-Apôtre.

Au milieu de la conférence, la Révérende Mère s'étant interrompue quelques instants pour respirer, Monseigneur eut une improvisation délicate, aussi pleine d'émotion que d'esprit. Il remercia l'éloquente conférencière, la félicitant de ce nouveau genre de propagande qu'elle inaugurait et qui n'aurait certes pas déplu à la Vénérable Mère Javouhey, une initiatrice si hardie et au cœur si viril que Louis-Philippe l'appelait « un grand homme » et que ses

nègres de Mana l'élurent en 1848 comme député pour les représenter à l'Assemblée Nationale.

La réunion se terminait par la bénédiction de Monseigneur et chacun se retirait emportant de cette séance un plus grand dévouement à la cause des missions et une admiration profonde pour les vaillants apôtres qui s'y consacrent.

— **La Toussaint à la Cathédrale.** — C'est essentiellement la fête du souvenir qui associe dans un même sentiment de piété les Saints parvenus à la gloire et les âmes souffrantes dont le Purgatoire retient l'élan qui les porte vers Dieu. Les paroissiens de Saint-Corentin ont eu le plaisir de voir à l'autel, célébrant pontificalement, un évêque missionnaire, ancien élève de Mgr Duparc, Mgr Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit. C'est ainsi l'Eglise militante en ce qu'elle a de plus beau, sa lutte contre le paganisme, qui offrait à Dieu la Sainte Victime dont les bienheureux innombrables chantent les louanges et dont les pécheurs, plus innombrables encore, attendent le salut. Mgr Le Hunsec était dans nos murs, attiré par l'inauguration de l'Exposition missionnaire où ses fils, les Pères du Saint-Esprit, tiennent un stand très remarqué. Monseigneur Duparc prononça à l'Evangile une allocution que l'on peut dire bien de circonstance car ce fut pour ainsi dire le discours d'ouverture de l'Exposition.

L'Evêque a montré dans la Communion des Saints le ferment qui active l'apostolat catholique.

Saluant ensuite Mgr Le Hunsec et les religieux et religieuses missionnaires groupés autour de lui, il les a présentés comme des envoyés du Pape qui viennent remercier le diocèse des apôtres et des aumônes qu'il fournit sans se lasser.

Il a ajouté qu'ils viennent surtout exciter le zèle des amis des missions, en leur recommandant les deux œuvres déjà anciennes de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, et l'œuvre nouvelle de Saint-Pierre-Apôtre, qui a pour but la fondation de séminaires indigènes destinés au recrutement et à la formation d'un clergé national pour chaque pays de mission. Il a insisté sur l'opportunité et l'urgence de cette œuvre, et évoqué la pensée du sacre des nouveaux évêques de Chine et du Japon, heureux augure des succès croissants de notre apostolat.

Rappelant enfin la nécessité de ferventes prières pour obtenir des vocations et pour multiplier les conversions, il a engagé les fidèles à se rendre en foule à l'*Exposition Missionnaire* pour toucher du doigt les résultats obtenus par nos huit mille missionnaires catholiques et leurs soixante-cinq mille auxiliaires, congréganistes ou laïques, indigènes ou européens.

Il a appelé sur l'Apostolat le concours des Saints du Paradis en leur offrant les hommages de la terre et le concours des âmes du Purgatoire en leur assurant les prières de l'Eglise.

A vêpres, ce fut un missionnaire, le R. P. Guillo, des Oblats de Marie, qui donna le sermon traditionnel de la Toussaint

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devant une assistance plus dense encore que le matin. Il montra ce qu'est la sainteté et par quelle voie on y parvient, puis demanda pour les âmes du Purgatoire, encore tributaires de la justice divine, les prières ferventes des chrétiens.

— **L'Exposition Missionnaire.** — Au début de l'après-midi, Monseigneur l'Evêque, accompagné de Mgr Le Hunsec, de ses vicaires généraux, de MM. les chanoines Quéinnec, doyen du Chapitre, et Orvoën, curé de la cathédrale, fit à l'Exposition une courte visite. Et après avoir vu les divers stands, Sa Grandeur daigna exprimer aux organisateurs sa satisfaction et ses félicitations.

L'exposition, comme l'on sait, se tient dans la spacieuse salle des fêtes du Likès. On dirait cette salle construite tout exprès pour l'usage qui en est fait pendant ces trois jours. Les divers stands se logent parfaitement dans les travées. Au milieu, une longue table porte d'innombrables brochures et cartes postales et laisse encore, entre elle et les stands, un large espace où ont circulé, toute l'après-midi de dimanche, 3.000 personnes vivement intéressées par la richesse et l'extrême variété des objets exposés, et littéralement charmées et souvent émues par les explications que leur en fournissaient les missionnaires.

Nous ne pouvons songer à donner dès aujourd'hui une idée détaillée de cette magnifique exposition. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro de la *Semaine*.

Bénédiction et inauguration du Pont de la Corde. — Dimanche, en présence d'un représentant du Ministre de l'Agriculture et des autorités départementales, a été inauguré le pont de la Corde, magnifique travail qui relie désormais, dans de meilleures conditions pour Saint-Pol de Léon et Taulé-Carantec, les deux rives de la Penzé. M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, entouré d'un nombreux clergé, a donné au nouveau pont la bénédiction rituelle après avoir expliqué le sens de la cérémonie dans la courte allocution suivante :

MESSIEURS,

Avant de remplir mon ministère, je me fais un devoir de vous exprimer ma vive gratitude.

Laissez-moi vous dire que votre invitation m'a été doublement agréable, et pour le grand honneur qui m'en revient, et surtout pour l'hommage que vous rendez à la religion, en l'associant à cette fête.

C'est en son nom que je suis ici. C'est l'Eglise qui, par ma voix, fera monter la prière jusqu'à Dieu, le suppliant de couvrir de sa toute puissante protection la belle œuvre que vous inaugurez, et de réaliser pleinement les espérances qu'elle fait concevoir.

L'établissement de ce pont est pour notre région un événement de grand intérêt. En reliant plus étroitement les deux cantons de Saint-Pol et de Taulé, vous ouvrez une voie nouvelle à leur commune prospérité.

Cette perspective nous sourit assurément à tous. Mais croyez bien que nul ne s'en réjouit plus que l'Eglise.

Au cours de sa longue histoire, n'a-t-elle pas eu constamment à cœur le bien-être des populations au milieu desquelles elle a vécu ?

Qui ne sait la part que, dès l'origine, elle a prise, par ses évêques et par ses moines, au défrichement des terres, à l'exploitation du sol, au percement des chemins ? Pour ne citer qu'un exemple, n'est-ce pas l'un de ses Papes, Innocent IV, qui a doté la ville de Lyon d'un pont fort hardi pour l'époque. Et de nos jours encore n'applaudit-elle pas à tous les progrès dans les diverses branches de l'activité économique ?

Sans doute, les réalités de l'Au-delà forment le principal, l'essentiel objet de sa mission. Mais n'a-t-elle pas proclamé, par la bouche du plus grand de ses docteurs, que ces réalités ne peuvent être atteintes, du moins pour la plupart, qu'à la condition de jouir d'un minimum de bien-être ?

Son intervention dans cette cérémonie était donc tout indiquée. Je vous félicite, Messieurs, de l'avoir compris.

Mais puisque l'Eglise ne confine jamais ses pensées dans les intérêts de ce monde, ne me sera-t-il pas permis de demander à cette fête une leçon plus haute ?

L'œuvre que je vais bénir est un symbole. Elle représente la vie, qui n'est en effet qu'une traversée, qu'un passage du temps à l'éternité, de la terre au Ciel.

Grave leçon ! Dieu veuille qu'elle soit comprise de tous ceux qui franchiront ce pont !

Dans la prière que, tout-à-l'heure, elle adressera au Maître de toutes choses, l'Eglise lui demandera de placer ici un de ses anges.

Que cet ange garde votre œuvre, Messieurs ; qu'il en éloigne tout danger. Mais qu'il rappelle aussi à tous, agriculteurs et commerçants, qu'ils ne sont que passagers sur cette terre.

Pénétrés de cet enseignement, ils feront de la loi de Dieu la règle de leurs affaires. Et ainsi, en même temps qu'ils en assureront le succès, ils s'achemineront d'un pas ferme vers le monde meilleur qui doit être l'objet de toutes nos aspirations.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

A propos d'une lettre de M. Poincaré à Mgr Ruch. — On connaît le geste sectaire par lequel la municipalité de Strasbourg a remplacé par une institutrice laïque une religieuse de l'admirable congrégation des Sœurs de Ribeauvillé dont l'attitude sous la domination allemande fut si française qu'à différentes reprises M. Poincaré a dû leur en rendre officiellement et chaleureusement hommage. Mgr Ruch, en une lettre éloquente, s'adressa au Président du Conseil, pour lui demander de réparer cette injustice, au surplus illégale. Après un long silence, M. Poincaré a répondu, mais pour déclarer qu'il ne pouvait rien contre la décision du conseil municipal de Strasbourg qui avait, dit-il, agi conformément aux pouvoirs qui lui étaient accordés par la jurisprudence et par la loi.

Réponse de juriste plutôt que d'homme d'Etat et qui ne dégage pas sa responsabilité en cette affaire. C'est ce que démontre avec évidence un communiqué de la Drac. Les Alsaciens du reste ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bien compris que cette première atteinte aux libertés qui leur ont été solennellement promises ne sera que la première d'une série qui aboutira à l'établissement des lois de laïcité, s'ils ne s'y opposent de tout leur pouvoir. Ils sauront défendre l'âme de leurs enfants.

ROUEN. — **3e Congrès National de Recrutement Sacerdotal** sous le haut patronage de LL. EE. NN. SS. les Cardinaux et Archevêques de France, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr André de la Villerabel, Archevêque de Rouen, Primat de la Normandie, Rouen, les 16, 17, 18 Novembre 1927.

PROGRAMME : 1. *Séances d'Etudes* en la grande chapelle d'Ernemont, route de Neufchâtel. — *Mercredi 16 Novembre :* 9 heures, réunion générale. Les Congrès de Recrutement sacerdotal, par M. François Veuillot ; — Qu'est-ce que la vocation sacerdotale ? par le R. P. Montillet. — 14 h. 1/2, réunion réservée aux prêtres. Les qualités personnelles au prêtre-recruteur, par M. Durand-Viel, supérieur du Grand Séminaire de Rouen ; — Les difficultés à vaincre dans le Recrutement sacerdotal, par M. Blouet, supérieur du Grand Séminaire de Coutances.

Jeudi 17 Novembre : vers 11 heures, en l'église Saint-Maclou, réunion des jeunes gens, causerie par M. Saliou, doyen de Pontrieu ; — 14 h. 1/2, réunion générale. Méthodes éducatrices pour favoriser et conserver les vocations en famille, par M. Ardant, vicaire général de Limoges ; — Méthodes éducatives pour favoriser les vocations dans les Œuvres, par M. Lenauld, aumônier régional de l'A. C. J. F. ; — 18 heures, Grand Séminaire, rue du Champ-des-Oiseaux, réunion des Directeurs diocésains d'Œuvre de Vocations, rapport par M. Leutier, directeur de l'Œuvre des Vocations de Paris.

Vendredi 18 Novembre : 9 heures, réunion réservée aux prêtres. Le Clergé paroissial et les Séminaristes, par M. Guillemant, vicaire général d'Arras ; — Conservation des vocations à la caserne, par M. Bonnot, supérieur du Petit Séminaire de Marseille ; — 14 h. 1/2, réunion générale. Pères et mères de futurs prêtres : comment les préparer à leurs nobles fonctions ? par M. Glatigny, curé de Saint-Patrice, à Rouen ; — Paroisse eucharistique, pépinière de vocations, par M. Lamy, supérieur du Grand Séminaire d'Amiens.

2. *Réunions de Prières. — Mercredi 16 Novembre :* 18 heures, à la cathédrale, sermon par S. G. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; — 20 h. 1/2, à Saint-Sever, sermon par S. G. Mgr Inart, archevêque de Bourges.

Jeudi 17 Novembre : 9 heures, grand'messe pontificale ; — 20 h. 1/2, à la cathédrale, conférence aux hommes par M. Thellier de Poncheville.

Vendredi 18 Novembre : 9 heures, pèlerinage à N.-D. de Bon-Secours pour les fidèles, sermon par M. Lenert, directeur de l'Archiconfrérie de Marie Reine du Clergé ; — 18 heures, à la cathédrale, sermon de clôture par S. G. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai.

Les séances d'études sont réservées aux congressistes munis de cartes. — Tous les fidèles sont invités aux réunions du Congrès.

Prêtres, fidèles, assurez notre succès par vos prières, votre présence, vos offrandes.

Catholiques ! Il faut des Prêtres ! il en faut de plus en plus, pour maintenir en vos âmes la foi chrétienne, pour apporter le salut aux âmes ignorantes ! Vous devez tous vous intéresser à ce Congrès dont le but est d'intensifier la prière en faveur des vocations, de faire connaître les moyens les plus efficaces pour favoriser l'éveil des vocations.

Venez au Congrès ! Aidez les organisateurs du Congrès !

Demandez votre carte de congressiste, envoyez votre offrande (vous-même en fixerez le montant) au Secrétariat de l'Archevêché de Rouen : chèque postal, Rouen 104-44. M. Bertin, 2, rue des Bonnetiers.

Faites connaître le Congrès !

Un diplomate chinois se convertit au catholicisme. — Après l'entrée dans un monastère de Bénédictins de l'ancien ambassadeur de Chine à Berne, on signale aujourd'hui une autre conversion d'un diplomate chinois au catholicisme, celle de Chang-Bhia-Juin, attaché à la légation chinoise près le Quirinal.

La cérémonie d'abjuration a eu lieu au pays de saint François d'Assise, à Rieti, à l'église Saint-Juvenal, en présence d'une foule immense de fidèles, dont beaucoup venus exprès de Rome. L'évêque de Rieti, après l'avoir baptisé, a donné la communion au nouveau converti et lui a adressé d'émouvantes et affectueuses paroles.

Le diplomate chinois ne tardera pas à être reçu en audience privée par le Pape.

Un ancien premier ministre se fait bénédictin. — A l'abbaye de Saint-André, près de Bruges, pour tenir une promesse qu'il fit à sa femme, une Belge, morte il y a peu de temps, M. René Lou Tseng Tsiang, ancien premier ministre de Chine, a été reçu dans l'Ordre des Bénédictins et a revêtu l'habit des religieux de Saint-Benoît.

La cérémonie était présidée par Mgr Nève, abbé de Saint-André, entouré de la communauté.

Dans l'assemblée, extrêmement nombreuse, on remarquait notamment les ministres de Chine à Bruxelles, à Paris et à Lisbonne, les parents de M. Lou Tseng Tsiang.

BIBLIOGRAPHIE

ECCLESIA, encyclopédie des connaissances religieuses, publiée sous la direction de l'abbé AIGRAIN, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest. — In 4° cartonné de VI-1.112 pages : 45 fr. (Bloud et Gay).

Memento, manuel, dictionnaire, somme, on ne sait comment qualifier ce vrai chef-d'œuvre d'édition. On y trouve tout ce qu'un *catho-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lique de culture moyenne doit savoir sur l'Eglise : son dogme, sa morale, son droit, son histoire, sa littérature, son art, sa géographie, son action sociale, etc., etc. Il y a là, réunie en un seul volume cartonné, la matière de douze volumes et de sept dictionnaires signés de spécialistes éminents : L. de Grandmaison, H. du Passage, Dom Cabrol, E. Vacandard, F. Monnet, L. Bréhier, etc. C'est bien — comme on l'a dit — un rêve réalisé.

Vient de paraître :

Emile Baumann. — **Mon Frère le Dominicain.** Un volume in-16 double-couronne, **12 fr.** — Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris (VI^e^).

Emile Baumann livre enfin au public l'histoire infiniment touchante et belle de son frère, jeune dominicain qui a péri dans le naufrage de la *Bourgogne*, le 4 Juillet 1898. Le récit de sa mort sublime suffirait à faire de cette nouvelle œuvre quelque chose d'unique. Mais l'ensemble de cette vie trop brève est d'une intimité captivante. Le romancier y mêle ses souvenirs d'enfance et de jeunesse. Il anime les phases d'une vocation d'apôtre, d'abord combattue par les tendresses humaines, puis affermie dans des milieux très divers, en Hollande, à Poitiers, à Jérusalem, en Amérique. Les lettres du jeune moine, des vues sur les Ordres religieux, sur l'état d'esprit d'une génération, amplifient l'intérêt de cette biographie morale. Nulle part peut-être l'auteur de *Job le prédestiné* et de *Saint Paul* n'a rien exprimé de plus immédiat ni de plus profond.

(o)

POURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société An^me^ des Etabl^ts^ GRIPON Suc^r^

L. AMELINE, Directeur

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

Références, Devis et Catalogues sur demande

(o) LIVRAISON RAPIDE

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions intestinales

42^e^ Année. Vendredi 11 Novembre 1927. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Novembre. — 23^e^ après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Didace.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Didace.
Lundi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 15. — S^te^ Gertrude, Vierge. Double. Blanc.
Mercredi, 16. — De la Férie. Vert.
Jeudi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 18. — Dédicace des Basiliques de SS. Pierre et Paul, Double majeur. Blanc.
Samedi, 19. — S^te^ Elizabeth, Veuve. Double. Blanc.
Dimanche, 20. — Dernier Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guiclan . . . . . du 13 au 17 Novembre.
Rosnoën. . . . . du 18 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Aumônier à La Norgard (Le Trévoux), M. Morel, recteur de Ploéven ;

Recteur de Ploéven, M. Jézégou, vicaire à Saint-Thégonnec ;

Vicaire à Saint-Thégonnec, M. Guermeur, vicaire à Saint-Evarzec ;

Vicaire à Saint-Evarzec, M. Riou François, de Saint-Marc,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXIIIe Dim. après la Pentecôte, 13 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 et 11 h. 1/2. — La grand' messe ordinaire sera remplacée par un service funèbre et la messe de *Requiem*, pour les Défunts privés du bénéfice de leurs fondations par une loi inique. — A 7 h., à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Aux jours libres pendant la semaine : service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *23e Dimanche après la Pentecôte (13 Novembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 h. du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Propagation de la Foi. — La paroisse de Trégarvan a versé à l'œuvre de la Propagation de la Foi, pour l'année 1926, la somme de 412 fr. et non pas 120 fr., comme il a été publié par erreur dans le compte rendu diocésain de l'œuvre.

Avis important. — Les porteurs de Bons à 9 % de la Chocolaterie de la Grande Trappe, qui n'ont pas encore touché le montant de leurs coupons, sont priés d'en demander le paiement au Rév. Père Abbé de la Grande Trappe, Soligny-la-Trappe (Orne).

Avis. — Les associés de l'Œuvre de S. Corentin et de S. Pol peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, le 30 Novembre, fête de S. André, apôtre.

Le Congrès du Recrutement Sacerdotal à Rouen. — C'est une occasion de redoubler de prières en faveur des Vocations sacerdotales. Nous demandons aux personnes pieuses de consacrer leurs communions des 16, 17 et 18 à cette intention, et aux Ecoles chrétiennes de garçons et de filles, spécialement aux enfants de la *Croisade*, de multiplier ces jours-là leurs actes de piété, de vertus et leurs petits sacrifices.

Nous faisons un appel plus chaleureux au Grand Séminaire, au Petit Séminaire et aux cinq Institutions secondaires ecclésiastiques du diocèse. Nous avons appris avec grande édification que, dans une de ces Institutions, on fera un *triduum* de prières et d'exercices de piété, terminé par une instruction sur les Vocations sacerdotales par le Curé, et par un Salut solennel. Nous engageons vivement à suivre cet exemple.

Alfred Le Roy, Chanoine,
Dir. dioc. de l'Œuvre.

LES JOURNÉES MISSIONNAIRES

I. L'Exposition. — Le plus franc succès a répondu à l'initiative des organisateurs des Journées Missionnaires dont, après Brest, les régions de Quimper, puis de Douarnenez, viennent d'être favorisées. Des milliers de visiteurs se sont arrêtés devant les stands, admirant la variété et la richesse des étalages, écoutant avec le plus vif intérêt et souvent avec émotion les explications des missionnaires.

Nous ne pouvons songer à donner ici une revue de détail des objets exposés. Chaque stand mériterait qu'on s'y arrêtât longuement, et c'est tout un livre qui sortirait d'un pareil examen. Du reste, la distribution par missions, qui s'imposait, avait comme contrepartie de disperser et de faire reparaître dans divers stands des objets qu'une même utilisation rapprochait.

Voici, par exemple, en miniatures, les huttes et les cases en argile couvertes de paille des indigènes de l'Afrique centrale, et, plus loin, la maison de glace, l'iglou des Esquimaux. Les moyens de transport offrent toute la variété des véhicules inconfortables : petits chariots couverts, traîneaux, raquettes, pirogues creusées dans un tronc d'arbre, ou faites d'écorces solidement cousues.

Dans ces pays où l'homme sent partout l'hostilité du fauve ou de son semblable, l'arme est considérée comme l'outil le plus indispensable ; ce sont des arcs avec leurs flèches de bambou terminées par une pointe de fer acérée, les sagaies, les massues et les casse-tête formidables en bois de fer, les longs couteaux à pointe effilée, les poignards à lames recourbées en cimeterres. Faibles armes en somme devant des adversaires comme ceux dont quelques stands nous exposent les peaux, les griffes ou les crocs, lions, panthères, serpents, etc... mais que l'habileté des chasseurs rend redoutables.

Des ustensiles de ménage apparaissent çà et là : vases en terre, et, plus résistantes et plus légères, noix de coco, évidées en écuelles et polies avec art, peignes découpés dans un bois dur avec une finesse admirable.

Le rayon du vêtement ne comporte que des articles de luxe, mais quel luxe ! Ces fourrures en peau de caribou n'ont pas de prix. Cette toilette de mariée en soie brodée, qui fut portée par quelque princesse noire, vaut un chiffre considérable de livres sterling. Mais le souci dans les pays noirs n'est pas tant de se vêtir que de se parer. Les bijoux abondent, colliers de perles, bracelets d'ivoire et de métal, anneaux pour les jambes, bagues pour les doigts et les orteils, boucles et pendants pour l'oreille ou pour le nez. C'est le cas de dire que tout ce qui brille n'est pas or. Il flamboie cependant sur une sorte de casque venu du Laos, à côté d'une coiffure de danseuse cambodgienne qui est une merveille d'orfévrerie. L'argent perle en gouttes sur les médailles, parmi les entrelacs d'étain et de cuivre rehaussés de corail. La nacre des belles huîtres perlières chatoie dans de nombreux bibelots précieux, et dessine un portrait d'une exécution aussi exacte qu'artistique de

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Mgr de Guébriant. La sculpture sur ivoire, bois de rose et de teck offre des œuvres fort réussies. D'immenses pièces de soie brodée avec personnages, oiseaux, paysages, présentent une finesse et un coloris indescriptibles. Des dentelles exécutées par des petites indigènes de l'Afrique feraient honneur aux doigts de nos brodeuses les plus réputées de Pont-l'Abbé et de Douarnenez.

A côté de ces œuvres d'un art délicat, voici en revanche les horreurs de la superstition païenne : fétiches difformes, d'une anatomie élémentaire compliquée de signes magiques, gris-gris de toute couleur et de toute forme, ornements de sorciers, avec tout l'attirail des sacrifices et des fêtes nocturnes, colliers à grelots et à clochettes, autel, tam-tam, xylophone, instruments des sacrifices.

Le péril qui environne la vie du missionnaire apparaît là, saisissant. Divers stands rappellent le supplice des martyrs victimes des haines soufflées par les sorciers. Au stand des Oblats de Marie Immaculée un incident émouvant se produit. Le missionnaire raconte à un public saisi le guet-apens dont furent victimes, en 1913, au pays des Esquimaux, les PP. Rouvière et Le Roux, notre compatriote de Dinéault. Un homme l'écoute, les larmes inondant son visage, ne pouvant détacher son regard du tableau qui rappelle les péripéties de l'horrible drame. Le missionnaire a fini son récit de la mort du P. Le Roux, et l'homme s'avance : « C'est moi son père, dit-il, et voici avec moi sa sœur. » Et dans l'émotion générale on voit le missionnaire, subitement pâli, embrasser longuement le père du martyr.

C'est au prix de ces sacrifices que s'est faite parmi les primitifs la conquête des premières âmes. Un P. Damien succombe victime de son dévouement aux lépreux, tandis que les enfants de l'Ouganda meurent dans les flammes et que d'autres périssent dans les pires supplices. Les portraits de ces martyrs arrêtent longuement les regards des visiteurs. Leur sang, semence de chrétiens, a germé partout, et les cartes étalées sur la muraille indiquent les rapides progrès de l'évangélisation.

Au total, cette Exposition Missionnaire, si curieuse et si captivante, a été une magnifique prédication d'où sortiront sans doute quelques vocations de missionnaires et certainement un magnifique élan imprimé aux œuvres destinées au soutien des missions.

II. Les Conférences. — En marge de l'exposition, des conférences avec projections se donnaient à la salle Jeanne-d'Arc, les 2, 3, 4, 5 et 6 Novembre. Le succès dépassa toutes les prévisions. Salle comble, tribune bondée, scène elle-même occupée, ce fut chaque soir un problème de savoir comment recevoir le public qui se présentait.

Successivement un Père des Missions Etrangères, un Oblat de Marie Immaculée, un Père des Sacré-Cœurs de Picpus, un Père du Saint-Esprit et un Père Jésuite projetèrent sur l'écran les paysages les plus divers, espaces glacés des régions polaires, profondeurs

luxuriantes de la forêt équatoriale, féerie des palais et des pagodes de l'Extrême-Orient, archipels coralliens de l'Océanie, habités par des peuplades aux mœurs les plus disparates et parfois les plus étranges. Ce fut une excursion merveilleuse à travers toutes les régions du monde habité sous la conduite de guides qui, pour la plupart, en venaient ou y avaient passé une grande partie de leur vie.

Avec le P. Depierre, des Missions Etrangères, ce furent Ceylan, la perle des Indes, le pays des brahmes et des bouddhas accroupis, l'Indochine, ses rizières et sa féerique baie d'Along, et la Chine elle-même aperçue jusqu'aux régions mystérieuses du Thibet.

Le P. Guynot, des Oblats de Marie-Immaculée, entraîna ses auditeurs dans l'Athabaska-Mackensie et, plus haut encore, sous le soleil de minuit qui éclaire si tristement sous des températures de 40° degrés au-dessous de zéro, la misérable vie des Esquimaux et l'héroïsme des missionnaires, hommes et femmes, qui s'y aventurent, à travers mille périls, à la recherche des âmes.

Le vendredi soir, c'est l'Océanie qui nous révèle la beauté de ses îles de lave et de corail, semées dans le Pacifique et blotties les unes contre les autres à la manière des cases dans un village africain. Un Père des Sacrés-Cœurs de Picpus nous y conduit. Les îles Hawaï, l'île de Pâques, Taïti, Haïnan, les îles Samoa, naguère repaires d'anthropophages avides de sang humain nous montrent les progrès constants de l'Evangile domptant les instincts barbares, et refoulant les derniers restes des superstitions fétichistes.

Nous voici sous le zéro équatorial avec le P. Pedron, de la Congrégation du Saint-Esprit. C'est le pays de l'éléphant, des serpents et de la mouche tsé-tsé, sinistre colporteuse du trypanosome de la maladie du sommeil. Plus hideuse encore, la plaie de l'esclavage a réduit une grande partie de ces hommes à l'état d'êtres inférieurs sans dignité comme sans droits et presque sans âme. La moisson pourtant y est merveilleuse et les promesses illimitées.

Le dimanche soir enfin, c'est la grande île mystérieuse, Madagascar. Un Père jésuite hollandais, qui en rapporte, prises par lui-même, presque toutes les vues qu'il projette, nous en dit l'histoire, les beautés, les richesses, les magnifiques résultats obtenus là-bas par les missionnaires ses confrères.

Obligé de s'absenter de Quimper, Monseigneur l'Evêque n'a pu suivre que les trois premières de ces conférences. Sa Grandeur a tenu, vendredi soir, à dire aux conférenciers, aux organisateurs de l'exposition, et tout particulièrement à M. l'abbé Piriou qui fut la cheville ouvrière de l'entreprise, toute sa satisfaction et sa confiance dans la fécondité des grands enseignements et des nobles émotions de ces inoubliables journées missionnaires.

CHATEAULIN. — **En faveur des Journées Missionnaires.** — La fête de la Toussaint s'est présentée à M. le Curé-Archiprêtre comme une magnifique occasion de faire connaître à la population l'Œuvre nouvellement fondée de Saint-Pierre-Apôtre, si chère au cœur du Souverain Pontife.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

La parole éloquente du R. P. Esvan, de la Congrégation du Saint-Esprit, missionnaire au Sénégal, venu en exposer le besoin urgent, fut merveilleusement écoutée par les fidèles qui se pressaient dans l'église aux messes de 8 h. 1/2 et de 10 h. 1/2. Elle conquit si bien l'attention de l'auditoire qu'à la première de ces messes la prédication du Père pouvait se poursuivre après l'heure habituelle où elle se termine, sans que l'église comble donnât le moindre signe de lassitude. A la sortie des messes, des tracts sur la nécessité de la formation des prêtres indigènes dans tous les pays de la chrétienté, furent distribués à pleines mains.

Le R. P. Esvan était accompagné par un jeune séminariste noir, de la plus imposante taille, originaire de sa mission, M. l'abbé Joseph Faye, qui tint l'harmonium pendant la grand'messe et les vêpres, avec une maîtrise consommée.

M. l'abbé Faye avait aussi donné, la veille, aux élèves de l'école Saint-Louis, émerveillés de l'entendre, des explications fort intéressantes à propos de vues du Sénégal qui furent projetées à la suite d'une conférence du R. P. Esvan sur le théâtre de son apostolat.

Le Père ne quitta Châteaulin que mercredi matin, après avoir fait une autre conférence, au pensionnat des filles de la Plaine. Une partie des élèves de cette école se rendit, ce jour même, à Quimper, pour visiter l'exposition missionnaire et se faire ainsi une idée plus exacte des étapes de l'œuvre évangélisatrice qui avait fortement excité leur intérêt.

Landerneau (École Saint-Julien). — **Succès scolaires.** — *Brevet élémentaire :* 20 élèves en ont subi avec succès les épreuves:

Appéré, de Plounéventer ; J. Auffret, J. Chuiton, de Brest ; A. Cochard, de Saint-Thégonnec ; J. Conan, de Briec ; M. Daniélou, de Cléder ; M. Derrien, de Collorec ; A. Le Doze, de Moëlan ; Y. Jéhanno, de Saint-Thégonnec ; L. Kergoat, de Guiclan ; M. Kergoat, de Plonévez-du-Faou ; M. Lanniel, de Gouézec ; M. Ligeour, de Riec ; J. Liziard, de La Martyre ; A. Loaëc, de Ploudaniel ; L. Le Moal, de Landerneau ; J. Nicolas, de Pont-de-Buis ; E. Le Pape, de Quimerc'h ; M. Quéguiner, de Cléder ; E. Baron, de Lampaul-Guimiliau.

Brevet supérieur : Les quatre élèves présentées ont été reçues. Ce sont : J. Le Bail, de Quimper ; A. Le Fur, de Lambézellec ; A. Louboutin, de Ploéven ; E. Poulmarc'h, de Plogonnec.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **Rentrée solennelle 1927. — Centenaire de Mgr Freppel,** *les 14 et 15 Novembre.* — La rentrée solennelle des Facultés et Ecole Supérieure de l'Université Catholique, qui est toujours une imposante cérémonie, en raison de la présence de tous les Evêques de la région et de l'affluence considérable qu'elle attire, revêtira, cette année, un caractère de solennité tout à fait exceptionnelle et

qui rappellera, de quelque manière les cérémonies splendides du Cinquantenaire. L'Université Catholique, de concert avec le diocèse d'Angers, profitera en effet de cette circonstance pour célébrer le centenaire de la naissance de son grand fondateur et premier chancelier, Mgr Freppel.

Les anciens étudiants et tous les amis de l'Université Catholique de l'Ouest (en particulier les membres de l'Association) sont invités à prendre part aux diverses cérémonies, dont nous donnons ci-dessous le programme.

Lundi 14 Novembre. A 9 heures, à la chapelle Saint-Thomas, service solennel à la mémoire des Amis, Bienfaiteurs et Membres défunts de l'Université Catholique et plus particulièrement pour le repos de l'âme de Mgr Pasquier, recteur émérite.

A la suite, dans la grande salle du Palais, l'éloge funèbre sera prononcé par Mgr Gry, recteur.

Ce même jour, réunion du Comité central et Assemblée générale de l'Association des Facultés Catholiques de l'Ouest.

Mardi 15 Novembre. Le matin, à 9 h. 30, à la cathédrale, messe solennelle de *Requiem*, discours de S. G. Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes.

L'après-midi, à 14 h. 30, dans la grande salle de l'Université, séance solennelle, sous la présidence de S. E. le cardinal Charost, archevêque de Rennes, et de NN. SS. les Archevêques et Evêques protecteurs de l'Université Catholique :

Rapport général de Mgr Legendre ;

Allocution de Mgr le Recteur ;

Hommage de M. Amann, professeur délégué de la Faculté de Théologie de Strasbourg ;

Discours de S. G. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.

Mort de Mme la générale de Castelnau. — La générale de Curières de Castelnau est décédée samedi. Une douce agonie a mis fin à six mois de souffrances saintement supportées.

Le malheur qui frappe, une fois de plus, le général atteint également ceux qui l'admirent et qui l'aiment. Ce malheur découronne un incomparable foyer et met le terme à cinquante années de vie conjugale passées dans une communion totale d'esprit, d'intelligence, de cœur et de prières.

D'une inépuisable charité, attachée jusqu'au sacrifice à ses devoirs de famille, ne trouvant de joies qu'à les accomplir, pratiquant un constant oubli de soi-même, Mme de Castelnau fut pour son mari le guide à la pensée clairvoyante, l'appui fidèle et l'abri sûr quand vinrent, trop nombreux, les jours d'épreuves.

La mère égala l'épouse. Douze enfants peuplèrent ce foyer ; sur six partis au front, trois, on le sait, furent tués, un quatrième revint, très gravement blessé.

Le général et Mme de Castelnau trouvèrent dans leur foi la force de résister à de tels coups. Que Dieu donne à celui qui reste seul aujourd'hui le même courage pour supporter ce nouveau deuil.

L'Echo de Paris.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Nous prions M. le Général de Castelnau d'agréer pour lui et pour sa famille l'expression de nos respectueuses et bien sympathiques condoléances, ainsi que l'assurance de nos prières pour celle que Dieu vient de rappeler à Lui, après une vie si belle, si pleine et si admirable.

L'assemblée annuelle des médecins catholiques. — Dimanche 23 Octobre, les Médecins Catholiques de la Société de Saint Luc, Saint Côme et Saint Damien ont fait leur pèlerinage annuel à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Pour eux la Messe fut dite par le R. P. Loiselet, S. J., docteur en médecine et professeur de la Faculté catholique de Lille, qui est l'auteur de livres intéressants et utiles pour les missionnaires obligés de savoir quelques notions médicales.

L'Assemblée générale de la Société s'est tenue après la messe sous la présidence du professeur Lumière, de la Faculté catholique de Lille ; on y a entendu divers rapports sur l'état de la Société qui compte 1.600 membres et sur son action dans diverses œuvres comme celle du Sanatorium du Clergé de France.

Tout renseignement sur la Société Saint Luc sera fourni par le secrétaire général docteur Ferrand, 74, rue de l'Université, Paris (7e).

A Saint-Michel de Kergonan. — **Les noces d'or d'une abbesse.** — L'année 1927 aura été pour la congrégation bénédictine de France une année de jubilés, de grands jubilés. D. Mocquereau a commencé, à Solesmes ; puis les Révérendissimes Pères Abbés, D. Edouard du Coëtlosquet, à Clairvaux, D. Cabrol, à Farnborough ; et enfin, le 6 Octobre dernier, à Saint-Michel de Kergonan, Mme l'Abbesse, la R. M. Lucie Schmitt. Et pour clore dignement ces cinquantenaires, tous nos monastères ont fêté, le lendemain 7 Octobre, le centenaire de l'ordination sacerdotale du grand restaurateur de l'ordre monastique en France, D. Guéranger.

A Saint-Michel de Kergonan, les fêtes jubilaires s'ouvrirent le 29 Septembre, en la fête du grand archange, patron du monastère, par une messe pontificale, chantée par le Révérendissime Père Abbé de Sainte-Anne. Puis le 2 Octobre, jour anniversaire de la profession, messe très solennelle, et le soir, salut pontifical. C'était la fête intime ; la fête officielle ne devait avoir lieu que le 6 Octobre.

Dès la veille, l'Abbaye prenait un air de fête : depuis la grille d'entrée, ce n'étaient que drapeaux, guirlandes, écussons. Dans le vestibule, dans le couloir d'entrée, à l'oratoire, des mains amies donnaient les derniers soins à la décoration. De son côté, saint Michel et ses légions d'anges chassaient au loin tous les nuages noirs afin que le ciel tout entier fût de la fête.

Nous sommes au matin du 6 Octobre, Mgr l'Evêque de Vannes vient d'arriver, accompagné de son secrétaire et d'un vicaire général de Nantes, M. Lemoine, son hôte de la veille, qu'il avait eu l'heureuse idée d'emmener à la fête. Dans un des parloirs, le Révérendissime Père abbé de Solesmes, Dom Cozien, achève de se revêtir des ornements liturgiques pour la messe qu'il doit chanter devant Monseigneur, assistant au trône en chape, mitre et crosse. Le cortège s'ébranle, pendant que l'orgue joue une entrée triomphale ; les deux prélats font leur entrée. Monseigneur est au trône, encadré de chanoines : M. Bourcier, de Nantes, et M. Le Louët, de Quimper. Dans le prolongement du trône, le Révérendissime Père Abbé de Sainte-Anne, le chanoine Le Roy, de Quimper, et le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest. En face, au faldistorium, le Père Abbé de Solesmes, entouré de son cortège de ministres et d'acolytes. De l'autre côté, le clergé de Plouharnel, M. le Recteur de Carnac. Puis par derrière, et jusque très avant dans le couloir, les meilleurs amis de l'abbaye, et les parents des moniales.

La messe commence, des plus solennelles, comme dans une cathédrale. Monseigneur a tenu, malgré la fatigue, à donner le plus d'éclat possible à la fête. Les deux maîtres de cérémonie de Solesmes et de Kergonan font des prouesses de savoir-faire pour opérer dans un espace très restreint toutes les évolutions requises par le cérémonial. Introït, Gloria, le chant des anges. Le graduel vient de s'achever, splendide. *Benedicite Dominum, omnes Angeli ejus... Benedic anima mea Domiaum...* Voici que Monseigneur descend de son trône et se dirige vers la grille, pendant que là-bas, au fond, Mme l'Abbesse, descendant de son siège abbatial, la couronne de lis et de roses sur la tête, le cierge allumé à la main, comme au jour lointain de sa première rencontre avec l'Epoux, s'avance entre la prieure et la sous-prieure. *Veni Creator Spiritus.* L'Esprit de Dieu va planer sur l'assemblée comme aux plus grandes fonctions liturgiques. Mme l'Abbesse, tenant à la main sa charte de profession, celle même qu'elle lisait naguère et signait de sa main, la relit aujourd'hui devant nous. On croit rêver. Ce n'est plus l'évêque de Vannes qui est là, c'est D. Couturier, c'est Mme l'Abbesse de Sainte-Cécile qui reçoivent les engagements solennels de la jeune moniale. Un codicille vient nous rappeler que cinquante ans ont passé sur ce parchemin jauni, et que la jubilaire, confiante dans la miséricorde de Dieu et pleine de reconnaissance pour tout le passé, se livre de nouveau à son époux entre les mains de son évêque, Mgr Gouraud, et de son supérieur général, le Père Abbé de Solesmes. Et la charte, remise à Monseigneur, est déposée sur l'autel, où elle restera pendant le saint sacrifice, comme le symbole de la donation entière, plus profonde encore que celle de jadis, car l'expérience, la vie et Dieu ont creusé chaque jour dans l'âme des profondeurs nouvelles. Puis c'est le triple chant du *Suscipe,* si émouvant toujours, repris à chaque fois sur un ton plus haut ; la voix est forte, le ton assuré, à peine un brin d'émotion. Et la communauté reprend, toute joyeuse : *Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui.* Ce n'est plus ici, on le sent, un simple jubilé ordinaire, c'est un jubilé conventuel ; c'est la tête et les membres, l'Abbesse et toutes ses filles qui s'offrent à nouveau dans un élan magnifique au céleste Epoux des vierges. Et Dieu agrée, et Dieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bénit, par la voix de son pontife. — Et c'est tout. — Mme l'Abbesse attend maintenant la réponse intime de l'Epoux. Tout à l'heure, il viendra se déposer sur ses lèvres et dans son cœur. *Quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi.*

La messe est terminée. Sur un signe de l'Evêque, M. le chanoine Lemoine donne lecture de la pièce, — que Monseigneur a eu la grande bonté de solliciter de Rome, — accordant la bénédiction papale et l'indulgence plénière à tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette fonction. D'après tous les rites requis, l'indulgence et la bénédiction papale sont accordées solennellement par l'Evêque. La fête est complète. Pendant que les moniales entonnent allègrement Sexte, le cortège liturgique se retire.

Je ne dirai rien des repas. Là aussi, comme au chœur, on dut faire des prodiges pour trouver à tous les convives une place. Les hommes à l'hôtellerie, les dames à la porterie, les prélats et leur suite à l'abbaye des moines : tout fut bien mené, à la satisfaction générale.

Mais la fête n'était pas encore terminée. A l'intérieur de la communauté, on désirait vivement témoigner sa joie et sa reconnaissance d'une façon plus marquée tant à la vénérée jubilaire qu'aux prélats qui avaient présidé la fête. Vers deux heures, les portes du cloître s'ouvrirent devant Monseigneur, les Pères Abbés, et un petit groupe de chanoines et de moines. A travers le cloître et la galerie tout décorés de guirlandes, d'oriflammes, d'anges, d'écussons, d'inscriptions, on se dirigea vers la salle du chapitre, aménagée tout récemment, en attendant l'heureux jour où l'on pourra terminer les bâtiments laissés jadis en pleine construction.

Monseigneur prend place au siège abbatial, ayant à sa droite Mme l'Abbesse, et à sa gauche les deux Pères Abbés, pendant que chanoines et moines font cercle. Les moniales occupent leurs places de chaque côté, comme au chœur. Après les premiers souhaits de bienvenue, Monseigneur redit en termes émus, et combien délicats ! sa joie d'évêque d'avoir eu à présider une pareille cérémonie ; Sa Grandeur a la bonté de rappeler une fois de plus le service rendu jadis au diocèse par l'abbaye de Saint-Michel, alors vide de ses hôtes dispersés, pour donner asile à la jeunesse cléricale, frappée elle-même par la persécution.

Mais voici que, sur un signe, la grand'chantre s'avance et réunit au fond de la salle une schola compacte. Et alors s'élèvent, sur une mélodie admirable, les acclamations traditionnelles, dites *Laudes Hincmari*. Tour à tour le Souverain Pontife, Monseigneur de Vannes, le Père Abbé de Solesmes, son prédécesseur, D. Delatte, le Père Abbé de Sainte-Anne, Mme l'Abbesse et enfin tous les assistants sont acclamés et recommandés à leurs saints protecteurs. Il faudrait noter toutes les délicatesses de ces textes et de ces invocations. Mais ce serait trop allonger ce compte rendu.

Quand Monseigneur, après quelques paroles toutes paternelles, eut, une dernière fois, en s'associant les deux Pères Abbés, donné sa bénédiction à toute la famille réunie, le cortège se retira. On

voulut cependant faire voir à Monseigneur le beau calvaire inauguré récemment ; et malgré la fatigue, l'Evêque se laissa volontiers entraîner le long du petit étang, à travers les allées de ce parc qu'il avait visité jadis bien souvent, entouré de ses chers séminaristes.

Nous revenons vers le cloître. Avant de sortir, nous pouvons voir et admirer une dernière fois, — le réfectoire, décoré d'une façon vraiment originale.

Nous sommes dans les sous-sols ; nous croyons entrer dans les catacombes, et pour donner l'illusion, de nombreuses lampes en terre cuite, suspendues à la voûte, éclairent la salle où viennent d'avoir lieu les agapes fraternelles. Au fond, une peinture murale reproduit la scène du repas de noces mystiques : Le Christ, l'Epoux, est au milieu ; à sa droite, dans le costume des épousées, les trois jubilaires de l'Abbaye, Mme l'Abbesse, Mère Prieure, et sœur Rosalie, converse. Sur les travées et le long des murs, encadrés dans de larges festons de lauriers, de nombreux symboles significatifs : les instruments de musique du festin des noces et de la louange divine, la colombe, le poisson... On se croirait au temps des vierges romaines, au temps de sainte Cécile, en ces temps où les lieux de réunions liturgiques étaient le vestibule du martyre.

Mais il faut sortir, l'heure avance, les vêpres vont sonner. Vêpres solennelles, salut pontifical donné par le Père Abbé de Solesmes. La journée liturgique est close. La vénérée jubilaire se retire, la couronne de lis et de roses sur la tête, louant, bénissant dans son cœur son Epoux divin d'avoir permis ces noces tardives, lointain écho des premières, ces noces qu'on a appelées si heureusement des noces d'or, car elles sont le fruit doré, les autres n'étaient que la fleur.

La fête eut son lendemain : le patronage et les deux écoles de Plouharnel vinrent tour à tour réciter leurs compliments et chanter leurs couplets de circonstance. Le 8 Octobre, la vaillante jubilaire commençait son 79e... « printemps ». *Ad multos !*

D. Louis Hervé.

(Semaine religieuse de Vannes.)

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Jean-l'Evangéliste, DESCLEE et Cie,
30, *rue Saint-Sulpice, Paris* (6e).
Editions de la Vie spirituelle.

Vient de paraître :

SAINT PIERRE, par le P. Ant. Ghesquière, O. P., préface du R. P. Chenu.

Ce n'est pas ici un ouvrage d'érudition, mais le fruit de la prière, de longues heures passées dans l'intimité du très grand Saint qui est le Père de nos âmes. Que ceux qui veulent mieux connaître et aimer saint Pierre lisent ces pages délicieuses.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS
R. C. Seine, n° 88.928.

AVIS. — La compagnie d'Orléans rappelle au public que les gares de son réseau sont ouvertes à la vente des titres désignés ci-dessous :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Obligations 3 %, type 1921 tranche A ; Obligations 6 % type 1921 tranche A.

Pour tous renseignements s'adresser aux gares ou bien au Service des titres de la Compagnie d'Orléans à Paris, 8, rue de Londres, IXe.

Ecole du Bon Pasteur, Lisieux, demande adjointe pieuse pour classe B. E. Bons appointements. Urgent.

RENAULT 10 CV Cond. Int. souple 1926. Excel. état, affaire except. Auto-Garage Brestois, BREST.

RENAULT 10 CV., conduite intérieure rigide, tous acces., mod. 1925, très bon état méc.
Adresse : Agence HAVAS, Rennes.

RENAULT 10 CV, torp. 4 places, type I. I écl., démarrage élect., état de marche parfait. Ferait bonne camionnette. Adresse, Agence HAVAS, Rennes.

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 4 Novembre 1927.* — Le marché est un peu plus calme et les transactions moins nombreuses.

Toutefois les valeurs étrangères continuent à retenir l'attention du grand public. Marchés étrangers en meilleure tendance.

Nos rentes sont résistantes, ainsi que les fonds turcs. Par contre les Banques accusent une certaine lourdeur, la Paris 2.125, l'Union Parisienne 1.225, le Lyonnais 2.525, la Société Générale 1.130, la Société Marseillaise 726. Le Crédit Foncier du Brésil et de l'Amérique du Sud n'est pas influencé par l'augmentation de capital en cours, l'action demeure très ferme à 940, ainsi que la part à 3.805.

Parmi les valeurs étrangères, mentionnons la fermeté du Suez à 16.450, du Foncier Egyptien à 4.765 et du Rio qui enregistre une nouvelle avance à 5.440. La de Beers est bien tenue aux environs de 1.800, alors que les mines d'or se montrent hésitantes. Aux territoriales, hausse de la Mozambique à 116.

Caoutchoutières en reprise sur la meilleure tenue des prix de la matière, Terres Rouges 965, Financière 378, Equateur 372, Caoutchoucs de l'Indo-Chine 1.880.

Pétrolifères meilleures sur les avis d'Amérique, Royal activement traitée s'avance à 37.000, Shell 564, Eagle 112, Malopolska 755, Crédit Général des Pétroles 2.400, Concordia 235.

Aux affaires diverses, la Minière et Financière accentue sa reprise à 2.500. Exploitations Minières en Tunisie 1.565, Etang de Berre en hausse à 363, l'action et 1.600 la part.

L'action des Etablissements J. B. Bigotte est demandée à 156, demandes qui sont justifiées par le développement de l'affaire.

En effet nous apprenons que la Société vient d'obtenir l'adjudication de la charpente et menuiserie pour 34 maisons à construire à Leers (Nord). Cette vieille firme compte parmi ses clients, les Coopératives diocésaines de Lille et de Cambrai et l'Administration des Postes.

42e Année. Vendredi 18 Novembre 1927. No 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Novembre. — Dernier Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Félix.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Félix.
Lundi, 21. — Présentation de la Ste Vierge. Double majeur. Blanc.
Mardi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Mercredi, 23. — S. Clément Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Samedi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.
Dimanche, 27. — Premier de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Rosnoën	le 20	Novembre.
Saint-Yvi	du 21 au 23	—
Lennon	du 24 au 26	—
Plouézoc'h	le 27	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. L'*Action Française*. — SACRÉE PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE. — **Aux Ordinaires de France. Déclaration.** — Des rapports, insérés dans des journaux et des publications imprimées, parvenus au Siège apostolique, ou répandus dans presque toute la France, établissent ce fait, à peine croyable, qu'un grand nombre de membres et adhérents du parti condamné, appelé l'*Action Française*, malgré leur résistance notoire et opiniâtre aux déclarations et prescriptions de ce Saint Tribunal, en date du 8 Mars de l'année courante, sont admis, et s'en vantent publiquement, à l'absolution sacramentelle et à la Sainte Table Eucharistique par des prêtres attachés ou favorables au même parti.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'où le bruit, propagé à dessein, que le Saint-Siège, pour éviter de plus grands maux, renoncerait à urger désormais l'application des déclarations et prescriptions rappelées ci-dessus.

Pour écarter le plus rapidement et le plus efficacement possible ce funeste abus des Sacrements et le très grave scandale qui en résulte, la Sacrée Pénitencerie Apostolique, par ordre exprès de Notre Saint-Père le Pape, édicte et proclame solennellement que les déclarations et prescriptions susdites, toutes et chacune en particulier, conservent leur pleine vigueur, dans l'ensemble et chacune de leurs parties et que personne ne saurait, en quelque manière que ce soit, les transgresser ou les violer sans grave dommage pour son âme. Elle enjoint et ordonne à tous les Ordinaires de France, leur en faisant un grave devoir de conscience, d'instruire clairement leurs fidèles à ce sujet et d'avertir sérieusement les prêtres de la stricte obligation qui, d'après les principes de la théologie morale, leur interdit d'administrer les Sacrements à des sujets publiquement indignes et impénitents, s'ils ne veulent pas eux-mêmes encourir la vengeance du Divin Juge.

Et au cas où leur avertissement serait de nul effet, que les Ordinaires ne manquent pas d'appliquer les sanctions canoniques, selon la teneur des susdites déclarations et prescriptions.

Donné à Rome, à la Sacrée Pénitencerie, le 11 Octobre 1927.

LAURENT, Card. LAURI,
Grand Pénitencier.

I. TÉODORI,
Secrétaire de la Sacrée Pénitencerie.

Les catholiques d'*Action Française* parlent volontiers d'un malentendu passager entre eux et le Pape, et ils se rassurent en annonçant que, dans un avenir prochain, on aura plus d'indulgence pour leurs idées.

L'indulgence pour les personnes est bonne. Nous la pratiquerons toujours de grand cœur. Elle n'est pas permise pour l'erreur et la révolte.

Ce document de la Pénitencerie doit leur ouvrir les yeux et leur montrer le caractère tragique de l'attitude qu'ils adoptent. Ils courent à leur perte en prenant la même voie que les Jansénistes et les Gallicans d'autrefois dans leur conflit avec la Papauté. Ils ne se rendent pas compte des responsabilités qu'ils accumulent sur leur tête et du danger même qu'ils font courir à leur cause.

Nous plaignons les obstinés qui préfèrent s'abstenir des sacrements que de renoncer à leur attitude.

Nous avertissons ceux qui recourent à des moyens déloyaux pour obtenir par surprise des absolutions ou des communions de contrebande, que ces absolutions sont nulles et ces communions sacrilèges.

Nous sommes convaincus qu'aucun de Nos prêtres, ni séculier, ni régulier, ne se prêterait à de pareilles manœuvres.

Nous prions pour les âmes qui vivent dans cet état coupable, afin que Dieu les éclaire et les ramène dans le devoir.

Aux fidèles qui ont eu le courage de se soumettre, malgré leur souffrance intime, Nous accordons Notre bénédiction la plus paternelle.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Le timbre antituberculeux. — Nous recommandons à Nos diocésains le timbre antituberculeux qui sera mis en vente, au mois de Décembre, pour fournir au Comité départemental le moyen de continuer son effort urgent contre le fléau redoutable dont notre département souffre encore plus que beaucoup d'autres.

Nous engageons tous nos collèges, toutes nos écoles, toutes nos organisations d'œuvres à prêter leur concours à la vente de ce timbre. Ce sera un acte de charité chrétienne.

Nous souhaitons que le succès de l'an dernier soit encore dépassé, et Nous bénissons d'avance tous ceux qui voudront bien y contribuer.

Cette note sera lue et commentée en chaire le premier dimanche de l'Avent.

Quimper, le 11 Novembre 1927. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III. *Bleun-Brug*. — Monseigneur a reçu de M. le Dr Cornic, président du *Bleun-Brug*, communiqué de la décision suivante du Comité directeur de cette association :

« Après avoir pris connaissance du communiqué épiscopal paru dans la *Semaine religieuse* du 28 Octobre, le Comité directeur du *B. B.* désireux de conserver au *B. B.* le concours précieux du clergé, et de permettre aux prêtres de servir dans les rangs du *B. B.* une cause qui leur est chère,

» Décide de borner son activité à défendre et à promouvoir la foi bretonne, l'esprit breton, la langue et la littérature bretonnes, l'art et les usages bretons, et à développer dans le pays la connaissance de l'Histoire de Bretagne.

» A Quimper, le 6 Novembre 1927. » Dr CORNIC. »

Monseigneur, très touché des sentiments du *Bleun-Brug*, bénit le Président et les membres de l'Association, et se fera un plaisir d'assister au congrès de Douarnenez.

IV. Journée Missionnaire. — Le produit des quêtes faites le 6 Novembre pour les trois œuvres pontificales devant être expédié à Paris la semaine prochaine, M. le Secrétaire général de l'Evêché prie MM. les Curés et Recteurs de lui en adresser le montant au plus tôt : C/C 3.480 Nantes.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Aumônier du Pensionnat Saint-Joseph du Pilier-Rouge,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Hervé Le Grand, vicaire aux Carmes (Brest), en remplacement de M. Livinec, démissionnaire pour raison de santé ;

Vicaire aux Carmes, M. Cornen, jeune prêtre du Conquet ;

Recteur de l'Ile de Batz, M. Joseph Dantec, recteur de Bolazec, en remplacement de M. Salaün, démissionnaire ;

Recteur de Bolazec, M. Le Meur, recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec ;

Recteur de Loc-Eguiner, M. Jean-Hervé Monot, vicaire à Guilers-Brest ;

Vicaire à Guilers, M. Le Rumin, jeune prêtre de Plouyé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXIVe Dim. après la Pentecôte, 20 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2. — A 8 heures, Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Dans la semaine : service et messe pour les Défunts à 6 h. 1/2, aux jours libres

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dernier dimanche après la Pentecôte (20 Novembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Tous les jours de la semaine : excepté samedi, service pour les Trépassés à 7 h. 1/2.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Herry, aumônier de La Norgard, sera chanté à Lampaul-Guimiliau, le *jeudi 24 Octobre*, à 10 heures.

Récollection sacerdotale, directeur, M. le chanoine Le Roy : *Fouesnant*, lundi 28 Novembre.

Film Drac. — On sait assez le succès du *Film Drac* sur les Religieux. Quimper et la Cornouaille le verront passer sur leurs écrans en fin Novembre et début de Décembre.

Pont-l'Abbé débutera, dès les 26 et 27 Novembre ; puis ce sera *Châteaulin* le 29 ; *Douarnenez* les 30 Novembre et 1er Décembre ; *Pont-Croix* les 3 et 4 Décembre ; *Quimper* les 7 et 8, etc...

Une audition musicale accompagne le film ainsi qu'une courte explication.

Qu'on se le dise et qu'on y vienne !

Pour nos conscrits. — M. l'abbé Le Foul, directeur du *Foyer du Soldat*, impasse Alain Fergent, Rennes, serait reconnaissant à MM. les curés et recteurs de lui adresser leurs jeunes paroissiens qui doivent faire leur temps de service militaire à Rennes.

Fête de saint Jean de la Croix, Docteur (24 Novembre). — A l'approche de cette fête, nous croyons utile de renvoyer aux indications détaillées qui ont été données dans la *Semaine religieuse* du 8 Avril 1927, page 222, concernant l'office et la messe du nouveau Docteur. L'antienne de Magnificat est *O Doctor... beate Joannes ;* la VIe leçon se termine par un membre de phrase mentionnant l'élévation du Saint au rang des Docteurs, et dont le texte est donné à cette même page 222. Les leçons du IIIe Nocturne sont à prendre au Commun des Docteurs *Ie loco*. La messe est désormais *In medio* du Commun des Docteurs, avec seulement l'oraison spéciale, la même que précédemment, sauf qu'on y ajoute aux mots *Confessorem tuum* la mention *atque Doctorem : Deus, qui sanctum Joannem, Confessorem tuum atque Doctorem...* On dit le *Credo*. La Secrète et la Postcommunion sont à prendre à la messe *In medio* et non pas à la messe *Os justi* comme précédemment : on pourrait se tromper parce que de nombreux missels les donnent *in extenso* au 24 Novembre comme si elles étaient spéciales.

Quimper. — **La Fête de l'Armistice.** — Le 9e anniversaire de la signature de l'Armistice n'a pas revêtu cette année un éclat moindre que celui des années précédentes. A 9 h. 1/2, quand les grandes orgues tenues par M. Mayet annoncèrent par une entrée de Guilmant le commencement de la cérémonie, la cathédrale avait ses nefs pleines. Monseigneur l'Evêque présidait assisté de MM. les vicaires généraux Cogneau et Joncour. Près du catafalque, huit drapeaux de sociétés patriotiques déployaient leurs trois couleurs. Au haut de la nef principale, les autorités civiles et militaires, M. Le Hars, sénateur-maire en tête, avaient pris place. M. l'abbé Piriou, vicaire à la cathédrale, célébra la sainte messe.

A l'Evangile, Monseigneur prononça l'allocution de circonstance.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ces occasions si nombreuses où l'Evêque est appelé à glorifier nos morts, si c'est l'éloquence de l'hommage qu'il leur apporte, l'actualité des leçons qu'il emprunte à leur héroïsme, ou l'inépuisable variété des aspects sous lesquels il présente la beauté de leur sacrifice.

Sa Grandeur a rappelé que la France célèbre cette année le troisième centenaire de la naissance de Bossuet, et elle a interprété, d'après les œuvres du grand évêque, les leçons de l'Armistice.

Bossuet n'a pas aimé la guerre. La page de ses sermons où il condamne formellement les conquérants injustes lui a valu les sévérités de la censure allemande, lors d'une réédition de ses œuvres, en Belgique occupée en 1915.

Mais il a reconnu qu'elle peut s'imposer, pour la justice et pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'honneur, faute d'un arbitrage qui la supplée, et qu'alors, pour le salut du peuple, elle doit être l'art redoutable « à l'abri duquel tous les autres arts peuvent s'exercer en paix ».

Ses oraisons funèbres s'appliquent parfois d'une façon saisissante à nos campagnes de 1914-1918 et aux généraux qui s'y sont illustrés. Le parallèle classique « Ça été dans ce siècle un grand spectacle... » n'a qu'à être amplifié aux proportions de la guerre mondiale pour s'adapter au génie des hommes, aux péripéties du drame militaire, au dénouement même, et au traité final signé dans ce palais de Versailles, où Bossuet porta souvent ses hommages et ses conseils au plus grand souverain de l'Europe.

Le sublime orateur a aimé le simple soldat, et montré que le général doit le connaître autant que l'officier, pour que l'armée agisse « comme un seul homme ». Quand il rendait hommage à l'infanterie espagnole, à travers « ces gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeurant inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançant des feux de toutes parts », c'est le soldat français capable de la vaincre qu'il exaltait, dans un style qui ne fut jamais égalé et qui n'a pas vieilli.

Bossuet savait que l'effort du combattant a besoin pour aboutir de l'appui du peuple entier, sous la conduite du chef de la grande famille nationale, qui ne forme qu'un corps et qu'une âme. Il savait aussi que l'union complète entre les citoyens se consomme dans l'ordre surnaturel, par la vie de la grâce dans les cœurs chrétiens, dont la prière, jointe à l'effort des armes, entraîne la victoire. Le geste de Condé remerciant Dieu à Rocroy est la traduction pratique du « *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* ».

Le vainqueur priait pour une paix durable et féconde. Il priait aussi pour ses soldats morts. Bossuet est l'orateur de la mort chrétienne. C'est son thème le plus émouvant et le plus sublime. Qu'on se rappelle la mort de Turenne et de Condé.

C'est pour la France qu'il priait en priant pour ses héros. Sa vocation chrétienne est sa raison de vivre et son vrai moyen de prospérer, même dans l'ordre temporel.

L'*Histoire universelle* du grand évêque nous montre tous les peuples de l'antiquité entraînés dans la mort, Egypte, Grèce, Rome.

La France partagera-t-elle leur sort ? Les peuples qui tiennent à vivre et qui méritent de vivre, qui savent souffrir et réparer leurs fautes, et faire place à l'Evangile dans les âmes, et rendre à Dieu ce qui est à Dieu comme à César ce qui est à César, ces peuples connaîtront toujours la résurrection et la vie. C'était la prière de Bossuet. C'est celle de nos morts, réclamant le retour dans la vie nationale du Christ qui aime les Francs.

Cette magnifique allocution terminée, la messe reprend. La scola des séminaristes exécute le pieux et harmonieux *Dieu soit loué* de Goudimel. A l'élévation, M. Cadiou fait entendre sur l'orgue du chœur des extraits des *variations* en mi mineur de Bonnet, puis le *Te Deum* retentit en une sorte de duo triomphal, les grandes orgues répliquant de leur voix puissante au chœur des séminaristes, soutenu et renforcé par l'orgue d'accompagnement.

L'absoute, donnée par Monseigneur, supplia la miséricorde divine d'accorder le repos éternel aux héros disparus, et la foule s'écoula sous les accords d'une retentissante sortie de Hændel.

— Quimper (*Saint-Corentin*). — **Séances de projections** (par ordre de date). — 17 Novembre, 16 h. 1/2 : *Vie de la Sainte Vierge*, 98 vues ; 24, 16 h. 1/2 : *Vie de Jésus*, 110 ; 27, 17 heures : Le Curé d'Ars, 30.

1er Décembre, 16 h. 1/2 : *La Sainte Famille*, 100 vues ; 1er, 20 heures : La dévotion au Sacré Cœur, 86 ; 4, 17 heures : La dévotion au Sacré Cœur, 86 ; 7, 20 h. 1/2 : Le Curé d'Ars, 30 ; 8, 16 h. 1/2 : *Les paraboles de Jésus*, 120 ; 15, 16 h. 1/2 : *Au Kikouyou*, 50 ; 18, 20 h. 1/2 : Au Kikouyou, 50 ; 22, 16 h. 1/2 : *Les miracles de Jésus*, 108 ; 24, 21 heures : Bethléem, etc., 120 ; 25, 17 heures : Le P. de Foucaud, 60.

4 Janvier, 20 h. 1/2 : Le P. de Foucaud, 60 vues ; 5, 16 h. 1/2 : *La Passion de Jésus*, 96 ; 5, 20 heures : S. Bernard, S. Bruno, 57 ; 8, 17 heures : S. Bernard, S. Bruno, 57 ; 8, 20 h. 1/2 : Les Missions Catholiques, 120 ; 12, 16 h. 1/2 : *Les Missions Catholiques*, 120 ; 19, 16 h. 1/2 : *Les enseignements de Jésus*, 130 ; 22, 17 heures : S. François de Sales, 45 ; 26, 16 h. 1/2 : *Commandements de Jésus*, 126 ; 29, 20 h. 1/2 : Les petits Chinois, 80.

1er Février, 20 h. 1/2 : Saint François de Sales, 45 vues ; 2, 16 h. 1/2 : *Les petits Chinois*, 80 ; 2, 20 heures : Ste Catherine, S. François de Sales, 74 ; 5, 17 heures : Ste Catherine, S. François de Sales, 74 ; 9, 16 h. 1/2 : *Sacrements de Jésus*, 126 ; 16, 16 h. 1/2 : *Les Apôtres de Jésus*, 115 ; 23, 16 h. 1/2 : *Le sacrifice de Jésus*, 92 ; 26, 17 heures : Ste Jeanne d'Arc, 80.

1er Mars, 20 heures : Le P. Eudes, Paray, 56 vues ; 4, 17 heures : Le P. Eudes, Paray, 56 ; 7, 20 h. 1/2, Ste Jeanne d'Arc, 80.

Les séances d'enfants sont indiquées en caractères italiques, réservées aux enfants conduits en groupes. Les grandes personnes peuvent assister à ces séances, au bout des bancs.

Pour nous aider à couvrir nos frais, donnez quelque chose au petit nègre : « Merci ! »

Plouguer. — **Consécration de la nouvelle église.** — La belle église de Plouguer fut incendiée dans l'après-midi du dimanche 9 Décembre 1923.

Quelques jours plus tard nous considérions nous-même les ruines fumantes. Comme deux grands bras qui se rejoignent, une ogive noircie traçait sur le ciel gris d'hiver un geste de supplication. L'église de Plouguer ne voulait pas mourir, et lançait un appel à la vie. Cet appel avait déjà été compris. Tout près, une baraque s'élevait. Nous entrâmes : des chandeliers, des fleurs, un autel, un tabernacle... Certains auraient voulu que l'on prît occasion pour supprimer cette prétendue anomalie des deux paroisses de Carhaix

Archives diocésaines d Quimper et Léon

et de Plouguer si rapprochées. Ils ne saisissaient pas les divergences qui existent, là comme ailleurs, entre la ville et la campagne. Avec raison Monseigneur jugea autrement.

X

M. Le Treut, recteur, avait aimé son église, et l'avait toujours religieusement entretenue. L'âme meurtrie, mais forte des encouragements de son évêque qui lui remettait un don magnifique, il entreprit avec ardeur la grande œuvre qu'il vient de voir couronnée de succès.

L'édifice était classé parmi les monuments historiques. Pour intéresser, décider, entraîner l'administration des Beaux-Arts, pour lutter contre la lenteur des bureaux, il fallut de multiples démarches. La municipalité, elle, crut que rebâtir l'église c'était accomplir une œuvre communale ; répondant aux aspirations de tous les habitants, elle n'hésita pas un instant à lui apporter son appui moral et son concours financier. Ces hautes collaborations, si précieuses qu'elles fussent, n'auraient pu suffire. Avec une sainte et louable hardiesse, M. le Recteur entreprit une longue et nombreuse correspondance pour solliciter et pour remercier. Le souvenir tragique qui s'attachait à l'entreprise ne pouvait qu'émouvoir même les âmes les moins religieuses. Plouguer et Carhaix surtout rivalisèrent de générosité. Les ressources vinrent, depuis la modeste obole de l'ouvrier jusqu'au don vraiment royal du gentilhomme.

X

Dans ses lignes générales, l'église de Plouguer est aujourd'hui exactement la même qu'autrefois. C'est l'ancienne église *ressuscitée* ; sous les traits de sa nouvelle jeunesse elle a heureusement gardé toute la pureté de son antique cachet.

Au-dessus du large toit et du porche au cintre surbaissé, se dresse toujours la masse imposante de sa tour anglo-normande que le feu n'a pu vaincre. A l'intérieur, la voûte a été surélevée, les fines arcades romanes du XIe siècle et les puissants piliers du chœur, ont été dépouillés de leur enduit de chaux. Les boiseries d'autrefois ont été en partie remplacées par d'autres, anciennes aussi, ainsi qu'il convenait, moins riches cependant, qu'en fureteur habile et avisé M. le Recteur a su découvrir chez les antiquaires. Les vitraux méritent une mention spéciale, et c'est à M. le vicomte Jean de Saisy de Kerampuil que doivent aller nos remerciements les plus vifs (1). D'inspiration nettement moderne dans la facture et la manière de comprendre les sujets, comme dans l'éclat des couleurs, ils n'échapperont pas aux critiques ; mais personne ne niera cependant l'impression fortement chrétienne qui s'en dégage.

(1) Voici les sujets des vitraux : 1. Saint Pierre et Saint Paul ; 2. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, reproduction du groupe de marbre qui surmonte l'autel principal au Carmel de Lisieux ; 3. M. le comte de Saisy, en commandant des zouaves pontificaux, et Mme, priant devant le Sacré-Cœur ; 4. Saint Eloi ; 5. Le sauvetage du Saint-Sacrement pendant l'incendie. Ils viennent de la maison Desjardins, d'Angers.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter de l'œuvre accomplie ici par M. Genuys, inspecteur des Beaux-Arts, M. Penther, de Morlaix, architecte des Monuments Historiques, avec l'intelligente collaboration de M. Marzin, entrepreneur à Quimperlé.

Les maîtres et les ouvriers d'aujourd'hui sont dignes de leurs devanciers du Moyen-Age et de la Renaissance.

X

Mais cette église « n'était encore qu'un être humain et restait close pour les âmes ». Les rites sacrés, si riches de symbolisme, devaient la rendre digne de l'Hôte divin. Même sous la pluie qui tomba, désespérante, pendant la première partie de la matinée, ils se déroulèrent le samedi 12 Novembre dans une splendeur calme et ordonnée.

Monseigneur, accompagné de MM. les vicaires généraux Cogneau et Joncour, arriva de Quimper à 7 h. 1/2, et présida, tôt après, la récitation des psaumes de la Pénitence devant les reliques saintes exposées en l'église de Saint-Trémeur de Carhaix. Précédé de la croix et d'un clergé déjà nombreux, il se rendit ensuite à Plouguer où, par de multiples aspersions et exorcismes à l'intérieur et à l'extérieur, il prit peu à peu possession du nouvel édifice au nom du « Roi de Gloire ».

Vers 9 heures 1/2, le cortège se reforma pour prendre à Saint-Trémeur le reliquaire en bois sculpté qui sera porté par quatre prêtres en chasubles rouges ; il s'avança, à l'aller et au retour, au son d'une musique constituée pour la circonstance par une vingtaine d'artistes de ce pays où tout le monde l'est un peu, et pénétra solennellement dans l'église de Plouguer dont la solide beauté allait bientôt s'irriser de tous les feux de ses vitraux.

Prirent alors place dans le chœur : MM. les chanoines Guéguen, membre du chapitre, Auffret, curé de Douarnenez, Le Louët, supérieur de Saint-Yves, Péchoux, curé de Rostrenen, MM. les curés-doyens de Carhaix, Bannalec, Scaër, Huelgoat, Maël-Carhaix, Gourin, et près de soixante prêtres. Les chantres les plus distingués du clergé diocésain se groupèrent autour de l'harmonium, tenu par M. Mayet, organiste de la cathédrale, et formèrent une schola qui, sous la direction de M. Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest, fit preuve d'une science parfaite du chant grégorien.

Dans la longue nef se répandit la foule des fidèles. Venue avec sa foi curieuse, elle suivit du regard Mgr l'Evêque traçant les onctions saintes sur les croix des piliers, et se laissa gagner par cette émotion intense qui accompagne toujours l'appel à l'Esprit-Saint, tandis que montaient les fumées de l'encens autour de l'autel flamboyant. Aux premiers rangs nous avons remarqué M. le maire de Plouguer avec plusieurs de ses conseillers, les membres du conseil paroissial, M. le vicomte Jean de Saisy, et quelques notabilités de Carhaix.

La grand'messe commença exactement à 11 h. 1/2. Elle fut chantée par M. le chanoine Auffret, assisté de deux prêtres carhaisiens : MM. Canan, recteur de Locunolé, et Vétel, vicaire à Landerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A M. Le Pape, curé de Carhaix, revenait l'honneur de dégager les grandes leçons que comportait la cérémonie. Son discours ne fit que confirmer la haute opinion que nous avions déjà de ses talents d'orateur. Il rappela que l'église est la maison de Dieu et aussi la maison du chrétien, qui doit revenir souvent y puiser la lumière et la force.

×

A l'issue de la messe, M. le Recteur reçut une centaine d'invités dans une salle décorée aux couleurs de France et de Bretagne et qu'éclairaient des guirlandes d'ampoules électriques. Le menu, servi par M. Cyrille, de l'Hôtel de France, fut apprécié de tous.

L'heure des toasts était impatiemment attendue. M. le Recteur se leva. Ses actions de grâces montèrent d'abord vers Dieu, sans lequel le travail de l'homme serait vain. Puis, avec une pointe toujours heureuse d'originalité, dans un style alerte, émaillé de comparaisons empruntées aux choses de la mer, il remercia ceux qui l'avaient aidé à préparer le triomphe de ce jour : Mgr l'Evêque, qui, le premier, mit dans son cœur le baume de la consolation et de l'espérance ; M. le vicaire général Cogneau dont « la vieille et toujours jeune amitié » sut lui ménager de si vifs encouragements ; M. le vicaire général Joncour, en qui il se plut à saluer un éminent compatriote du pays bigouden ; M. le chanoine Queinnec qui, aidé de M. Galès, dirigea les cérémonies avec une sûreté parfaite ; M. le Curé de Douarnenez, dont la voix dans le chant de la Préface lui parut plus souple que jamais ; M. le Curé de Carhaix qui fut son conseiller de tous les instants ; M. Mayet, M. Chapalain et les chantres, dont nous avons déjà proclamé l'éloge ; tous les membres du clergé, ceux du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, accourus si nombreux pour lui donner une touchante marque de sympathie ; M. le Maire de Plouguer et son conseil municipal qui lui apportèrent spontanément leur précieux concours ; M. Genuys, inspecteur des Beaux-Arts, dont il regrette l'absence, mais qui est certainement de cœur à la cérémonie ; M. Penther, architecte des monuments historiques qui surveilla les travaux avec tant de sollicitude ; M. Marzin, entrepreneur, et M. Toullec, maître-maçon, qui eurent sans cesse le souci de l'ouvrage bien fait ; M. Desjardins, le jeune peintre-verrier au talent si brillant et si plein d'avenir ; M. le vicomte de Saisy, le généreux donateur des vitraux, dont la famille, depuis 10 siècles, habite la terre de Plouguer ; enfin tous les Plouguéristes et Carhaisiens dont le dévouement se manifesta de si multiples façons.

Monseigneur répondit par une improvisation pleine d'aisance et de finesse. Il félicita chaleureusement M. le Recteur du zèle qu'il avait déployé, et exprima sa propre gratitude à tous, en particulier à l'adresse de M. le Maire et du conseil municipal. Puis dans un vivant apologue il évoqua le plus célèbre citoyen de Carhaix, La Tour d'Auvergne, descendant de son piédestal, visitant l'église de Plouguer et y trouvant de nouveaux motifs pour fortifier sa foi religieuse déjà solide. « En considérant, dit-il, sur l'un

des vitraux ce glorieux uniforme des zouaves pontificaux inconnu de lui, il serait peut-être tenté de donner sa démission de grenadier de France pour devenir grenadier du Pape ». Il termina en souhaitant que Plouguer voie aussi s'élever toujours plus haut l'édifice plus précieux qu'est l'édifice spirituel des âmes.

Au sortir de la salle du banquet, sous le soleil frileux de Novembre, quelques groupes se formèrent, échangeant leurs heureuses impressions, et bientôt se dispersèrent. Chacun a emporté de cette journée le plus durable des souvenirs.

E. B.

Missions. — I. Tourch *(13 au 30 Octobre)*.— En compulsant les archives de sa paroisse, le Recteur actuel de Tourch trouva les traces d'un essai de mission fait par M. Couic, l'un de ses prédécesseurs, mais cet essai n'aboutit pas. Les plus anciens paroissiens n'avaient aucun souvenir d'une grande mission. Aussi le nouveau Recteur eut à cœur de procurer à sa paroisse un bienfait dont elle n'avait pas joui depuis un siècle. Il y a un an la mission fut annoncée, préparée par le chant des cantiques chaque dimanche et par la prière souvent renouvelée. Le vendredi précédent fut sanctifié par un jeûne que presque tous ont fait de bon cœur pour la conversion des pécheurs. Ces prières n'ont pas été inutiles, car plusieurs négligents ont été touchés par la grâce.

Les Pères prédicateurs de la mission : P. Provost, P. Person, P. Briand, ont consacré les premiers jours aux enfants et ont été secondés par M. Stéphan, vicaire à Laz. Cent dix enfants ont suivi les exercices et ont communié, et leur mission s'est terminée par une belle procession.

La mission des grandes personnes a été ouverte le dimanche soir, 16 Octobre. Le lundi matin, dès 7 h. 1/2, il y avait à l'église la moitié des femmes de la paroisse et le tiers des hommes, car plusieurs furent retenus par les travaux tardifs de la saison. Cette assistance s'est maintenue durant la semaine entière, assidue à écouter les prédications. M. Le Roy, recteur de Loperhet, prêta son concours pour les confessions, et M. Léostic, vicaire à Plozévet, pour le chant. Cette semaine se termina par une belle réunion, une procession à l'église, la proclamation du Christ-Roi et une superbe illumination.

La seconde semaine, les Pères prédicateurs eurent pour collaborateurs M. Pennec, recteur d'Ergué-Gabéric, pour les confessions, et M. Abolivier, vicaire de Landudec, pour la direction du chant.

Cette semaine, il y eut plus d'hommes que de femmes, tous fidèles aux exercices, entraînés par le chant des cantiques, chant toujours nourri et bien soutenu de la part des hommes aussi bien que de la part des femmes. Grâce à toutes ces bonnes dispositions, les prédicateurs ont trouvé un terrain bien préparé, leur talent et leur zèle de missionnaires exercés ont profondément remué les âmes.

Le vendredi matin, il y eut une cérémonie toute spéciale. L'église, trop étroite, ne pouvait contenir les fidèles venus pour assister au transfert, de l'ancien au nouveau cimetière, des reliques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des anciens recteurs inhumés à Tourch : MM. Garo, Le Jacq, Le Corre. La cérémonie funèbre fut présidée par le vénéré doyen d'Elliant, M. le chanoine Cariou, qu'entourait une couronne de quinze prêtres. Les reliques des anciens recteurs furent déposées au pied du Calvaire du nouveau cimetière, créé en plein bourg, à quelques mètres seulement de l'église paroissiale.

Le samedi 29, ce fut la pieuse et touchante cérémonie de la communion pour ceux qui avaient pris part aux exercices de la seconde semaine.

La mission de Tourch a été suivie par 110 enfants, 345 femmes, 421 hommes, au total 876 communiants. C'est un beau chiffre pour une population de 1.208 habitants. On ne compte qu'une dizaine d'abstentions.

Le dimanche 30, une imposante cérémonie attira une foule énorme de paroissiens et de voisins. Le Christ en pierre de Kersanton, destiné au calvaire, porté par 60 hommes dirigés par le maire en écharpe, fut déposé dans l'allée principale. Après un mot vibrant du Supérieur de la mission, la foule des fidèles défila devant le Christ en lui baisant les pieds. Aussitôt après, au moyen d'un palan différentiel, le Christ a été enlevé dans les airs et fixé en quelques minutes à la place qu'il occupera désormais.

Après que les croix et les bannières ont salué le Christ du calvaire, la procession est revenue vers l'église au chant enthousiaste du nouveau cantique fait en l'honneur du patron de la paroisse, saint Corneille.

A l'église paroissiale, Notre Seigneur, caché dans son ostensoir d'or, bénit la foule recueillie qui peu à peu regagne son domicile, emportant le souvenir des joies saintes goûtées durant les jours bénis de la mission.

Puisse la bonne paroisse de Tourch conserver sa foi et l'augmenter encore par les pratiques de la vie chrétienne !

TESTIS.

II. GOULIEN *(13-30 Octobre)*. — La Vierge-Mère, la Madone si vénérée dans l'antique chapelle de Saint-Laurent, vient de réaliser à nouveau pour ses enfants de Goulien son doux vocable de Notre Dame de Bonne-Nouvelle, en leur procurant, avec le bienfait de la mission, des grâces de sanctification et de salut.

Demandée et déjà préparée par l'ancien recteur M. Tanguy, définitivement organisée par M. Le Berre le nouveau recteur, la mission a été prêchée par les PP. Le Jollec, Colin, et Chevance. M. Le Bot, vicaire à Penmarc'h, et M. Quefféléc, vicaire à Tréboul, ont assumé, chacun une semaine, la direction du chant : tous deux se sont acquittés de leur tâche avec une rare maîtrise.

La mission a été ce que l'on était en droit d'attendre d'une paroisse vraiment chrétienne comme Goulien : elle a été admirablement suivie. On a compté pour les enfants : 88 communions ; pour les adultes, la 1re semaine : 324 (115 hommes) la 2me semaine : 406 (188 hommes), donc un total de 818. On ne saurait oublier que Goulien confie beaucoup de ses enfants aux pensionnats comme

ceux de Pont-Croix, Douarnenez, Pont-l'Abbé, envoie de nombreuses et excellentes équipes de maçons dans toutes nos villes, fournit un bon contingent à la marine marchande ; c'est dire que les abstentions à la mission ont été nulles. — Les exercices de la mission ont été suivis avec une régularité digne d'une communauté. Rarement on a entendu un chant plus nourri, plus juste ; rarement on a vu à l'église, surtout pour des communions générales, une attitude plus édifiante.

Les missionnaires ont organisé plusieurs fêtes, qui n'ont pas peu contribué à intensifier encore l'action de leur parole. On se rappellera longtemps à Goulien les douces émotions ressenties lors de la fête du Christ-Roi en présence d'un autel inondé de lumières, orné de fleurs aux nuances les plus variées. On se rappellera surtout la cérémonie de clôture, l'érection de la Croix de Mission. La foule est considérable, accourue de toutes les parties du Cap ; de nombreux prêtres sont présents, à leur tête MM. les Supérieurs du Petit-Séminaire et du collège Saint-Yves. Tandis que le peuple, alternant avec la musique du Petit-Séminaire, fait résonner le cantique de la Croix, la belle œuvre en ciment armé de M. Mins se dresse au-dessus des têtes, et à l'invitation du Père Supérieur, tous d'une seule voix, avec une énergie saisissante, de renouveler les promesses de leur baptême, jurant au Christ fidélité à la vie, à la mort.

L. J. C.

III. KERGLOFF, *du 16 au 30 Octobre*. — La dernière mission date de 1900 ; aussi, l'annonce d'une nouvelle mission, faite depuis un an, a-t-elle été bien accueillie dans la paroisse.

Les enfants des communions et les enfants de 9, 8 et même 7 ans, ont été les premiers appelés. 90 ont suivi, enthousiastes, les pieux exercices, et 68 ont eu le bonheur de faire la sainte communion. M. Prigent, vicaire à Spézet ; M. Guéguen, vicaire à Poullaouen (tableaux) ; M. Quéré, vicaire à Lampaul-Guimiliau, ont su intéresser ces petits.

La première semaine des grandes personnes était présidée par M. le chanoine Gadon, curé-archiprêtre de Quimperlé, ayant pour collaborateurs : MM. L'Her, recteur de Cléden-Poher ; Gargadennec (tableaux), recteur de Brennilis ; Andro, recteur de Lababan ; Abgrall, vicaire à Plouigneau (conférences sur la Pénitence), 310 communions furent distribuées le samedi (120 hommes, 190 femmes).

La deuxième semaine était présidée par M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, ayant pour collaborateurs : MM. Bihan, recteur de Berrien ; Baron, recteur de Logonna-Daoulas ; Grall, recteur de Ploudaniel (tableaux) ; Mingam, vicaire à Plozévet.

Les retardataires étaient présents, dès le mercredi et le samedi, occupant tous les autels et tous les coins de l'église. 580 communions furent distribuées (250 hommes, 330 femmes).

C'est donc un total de 958 communions, dont quelques-unes des paroisses voisines, surtout de Cléden. A noter que la grande majorité fit une deuxième communion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nombre infime d'abstentions, très nombreux retours, tel est en définitive, le caractère de cette mission, impatiemment attendue et brillamment prêchée. Plaise à Dieu que les bienfaits s'en fassent sentir longtemps !

Plounéour-Trez. — **Adoration**, *5-11 Novembre.* — L'Adoration, comme il convenait, a commencé par les enfants. Toute la journée du samedi 5, des instructions, bien à leur portée, ont vivement intéressé ces jeunes auditeurs attentifs qui, au nombre de 170, sans compter un certain nombre de plus jeunes ayant également suivi les instructions, ont fait 3 communions générales : le 4, premier vendredi du mois, le 5 et le 6. Le Dimanche soir, une touchante procession du Saint-Sacrement, à l'intérieur de l'église, a été faite pour ces enfants, portant chacun un cierge bénit.

C'était déjà une excellente préparation à la réussite de l'Adoration pour les adultes. Après des instructions aux 2 messes du dimanche, conviant les paroissiens à faire leur devoir, les exercices de l'Adoration, pour les grandes personnes ont commencé le lundi matin. Dès 7 heures, la 1re série remplissait l'église et communiait, le mercredi, au nombre de 949, dont 420 hommes.

Même affluence pour la 2me série, à partir du mercredi, à 1 h. 1/2, jusqu'au vendredi soir. Ce même jour, il y a eu 940 communions, dont 412 hommes. Une magnifique procession du Saint-Sacrement, toujours à l'intérieur de l'église, suivie de l'émouvante rénovation des vœux, a terminé les exercices de chaque série. Dieu aidant, c'est un beau succès auquel les bons ouvriers de l'Adoration et la bonne volonté des fidèles ont largement contribué. Les instructions touchantes et pratiques des RR. PP. Le Jollec et Person ont réussi à éclairer les esprits et à émouvoir les cœurs des paroissiens qui, d'ailleurs, ont écouté les prédicateurs avec une attention soutenue.

Les bons Pères ont été aidés, pour les confessions, par MM. Le Roy, recteur de Loperhet ; Bihan, recteur de Plouvien ; Gouriou, recteur de Landunvez ; Monot, vicaire à Guilers-Brest, et Caill, vicaire à Ploudalmézeau. — Sous l'habile direction de M. Monot, le chant a été superbe. L'assiduité aux exercices, malgré le mauvais temps, a été remarquable. — Que tous soient remerciés, ouvriers et fidèles, ainsi que les bonnes âmes qui ont si bien su décorer l'église et orner les autels.

On n'oublie pas non plus les personnes généreuses qui ont bien voulu prêter leur concours matériel. Que tous soient bénis de Dieu qui accordera, nous en avons la ferme confiance, des grâces abondantes et efficaces aux paroissiens de Plounéour, pour que l'Adoration produise des fruits consolents et durables

---

Avis *à tous ceux qui s'occupent de théâtres et de patronages, et qui organisent périodiquement des séances et représentations.* — Il n'y a guère aujourd'hui de paroisses, — et il y a certes lieu de s'en réjouir grandement, — qui n'ait un groupement soit de jeunes gens

ou de jeunes filles, ou une école disposant au moins d'un petit théâtre.

Mais dès qu'on s'est résolu à organiser une séance, la première préoccupation est tout de suite de savoir ce que l'on pourra bien jouer et chanter : il existe évidemment de très belles choses, qui ont rencontré auprès de nos auditoires finistériens, urbains et ruraux, un succès éclatant, mais qui les connaît toutes, et ne se trouve souvent embarrassé, qu'il soit un vétéran ou un débutant, pour constituer son programme, et enrichir son répertoire ?

A un groupe de prêtres qui s'entretenaient récemment de cette difficulté trop réelle, il a paru qu'un excellent moyen d'avoir toujours, ou du moins pendant longtemps, sous la main, une riche collection de drames, comédies, chants, monologues, pantomimes, etc., serait d'en établir la liste aussi complète que possible, et de la mettre, une fois imprimée ou polycopiée, à la disposition de qui la demanderait.

Est-ce difficile, *au moins pour le breton ?* Non, très certainement. Que tous ceux qui connaissent, *en breton,* des drames, comédies, chants, monologues, pantomimes, etc.,

1° En dressent la liste aussi complète que possible, et de façon bien lisible ;

2° Qu'ils indiquent si on les trouve imprimés ou manuscrits, à quelle adresse, et à quel prix. La perfection serait de joindre un spécimen ;

3° Qu'ils donnent à ces diverses productions une note, représentant leur valeur, et le succès obtenu ;

4° Qu'ils adressent leur petit travail à M. Corre, recteur d'Henvic, qui a bien voulu se charger de recueillir tous les éléments d'une brochurette ou brochure, et de la faire imprimer ou polycopier.

Ainsi, l'on pourra avoir entre les mains un instrument utile, et qui, outre l'avantage d'assurer la vie et le succès de nos théâtres, rendra le grand service de faire connaître et applaudir toutes les richesses que posséde désormais notre belle langue bretonne.

Le cas de Thér. Neumann, la « stigmatisée » de la Basse-Bavière. — Konnersreuth ! Humble village bavarois situé à 15 lieues de Bayreuth. Certaine Presse, trop pressée, parle déjà de Konnersreuth comme de l'Alverne de la Bavière. Des journalistes, soi-disant de grande et sérieuse information, devancent imprudemment les évêques, quitte d'ailleurs à laisser voir leur ignorance crasse en matière religieuse. Ils n'hésitent pas à canoniser par avance Thérèse Neumann et à prononcer à son propos le nom de saint François d'Assise. Singulières exigences de la course aux nouvelles. Que les informations de ce genre soient prématurées, peu importe, pourvu qu'elles soient sensationnelles ! Et voilà pourquoi maintes feuilles de France ou d'Allemagne, alors qu'elles font le silence sur les merveilles sagement contrôlées

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Lourdes, signalent bruyamment les « merveilles » non encore contrôlées de Konnersreuth. Pour nous, fidèles aux principes les plus élémentaires de la doctrine catholique, nous devons faire les réserves qui s'imposent toujours en pareil cas, en attendant le jugement de l'Eglise.

Cette jeune bavaroise, frappée de paralysie et de cécité, aurait recouvré la vue et l'usage des membres à la veille de Noël 1924. Depuis ce jour, elle aurait cessé de se nourrir normalement, ne voulant plus, pour toute alimentation, que l'hostie consacrée dont elle communie chaque matin. Son poids serait resté normal et son état de santé satisfaisant. En outre, tous les vendredis, la jeune fille tomberait dans un état d'extase et restérait toute la journée inconsciente de ce qui se passe autour d'elle. Des stigmates sanglants apparaîtraient sur ses mains, ses pieds et sa poitrine. Quand elle se réveille le samedi matin, Thérèse Neumann ne porte plus de traces de ces blessures et recommence à mener, pendant six jours, sa vie ordinaire.

Ces faits qu'il convenait de rappeler ont déjà été signalés. Mais nous attendrons patiemment que les autorités ecclésiastiques aient parlé. Voici d'ailleurs l'avis que vient de faire publier l'évêque de Würzbourg : « Vu l'intérêt accru que le cas Neumann, à Konnersreuth, éveille dans des milieux toujours plus etendus, il nous paraît indiqué d'observer la plus stricte réserve, jusqu'à ce que Monseigneur l'Evêque de Ratisbonne, au diocèse duquel appartient Konnersreuth, ait fixé officiellement le caractère de ces manifestations. »

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Jean-l'Evangéliste, DESCLEE et Cie,
30, *rue Saint-Sulpice, Paris* (6e).
Editions de la Vie spirituelle.

Vient de paraître :

LA VIE D'IDENTIFICATION AU CHRIST JESUS, par le Père DE JAEGHER, S. J.

On se propose dans cette brochure d'indiquer aux âmes ferventes un moyen non compliqué de tendre à la perfection. L'auteur voudrait avec raison persuader les chrétiens de se souvenir sans cesse des richesses que leur confère la grâce ; la spiritualité qu'il recommande dans ces pages, simples et vibrantes, pourrait transformer beaucoup d'âmes.

Un volume : 2 francs.

Cardinal DE BÉRULLE : LA DIRECTION SPIRITUELLE. Préfaces et notes du R. P. Gaston Rabeau.

Philosophes, psychologues, éducateurs, liront avec joie et admiration cet opuscule dont la pensée religieuse recèle toute une théorie de la formation des âmes.

Educateurs et directeurs de conscience tireront grand profit de cette lecture.

Prix : 2 fr. 50.

42e ANNÉE. Vendredi 25 Novembre 1927. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Novembre. — 1er de l'Avent.
Lundi, 28. — De la Férie. Violet.
Mardi, 29. — S. Houardon, Evêque. Double. Blanc.
Mercredi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Jeudi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre, Semi-double. Rouge.
Samedi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 4. — 2e de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouézoc'h . . . . . du 27 au 30 Novembre.
Ploaré-Douarnenez. . . . . du 1er au 4 Décembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Examen de jeunes prêtres. — Les jeunes prêtres qui n'ont pas pu se présenter aux sessions régulières d'examen en Juillet dernier, sont convoqués au Grand Séminaire le mardi 13 Décembre prochain.

Les examens écrits commenceront à 9 heures.

Faute de place, le Séminaire ne peut pas offrir à ces Messieurs l'hospitalité pour la nuit.

II. Adoration perpétuelle. — L'Adoration perpétuelle dans le diocèse pour l'année 1928 sera réglée par le tableau qui sera publié dans l'*Ordo* diocésain 1928. Ce tableau est conforme à celui qui a été soumis à MM. les Curés et Recteurs : les modifications demandées y ont été faites.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur, a été nommé :

Recteur de Bolazec, M. Jean-Marie Guillou, vicaire à Clohars-Carnoët, en remplacement de M. Le Meur, démissionnaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *1er Dimanche de l'Avent, 27 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Mercredi : confession des filles du catéchisme, communion le lendemain à 7 h. 1/2.

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : service et messe pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er dimanche de l'Avent (27 Novembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et *mardi :* 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié. — Messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. A 7 heures, réunion des Dames, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes.

Apostolat de la prière. — *Intention générale pour le mois de Décembre :* La Sanctification du Dimanche. — Cela signifie deux choses : nous abstenir des « œuvres serviles », assister à la messe. Le dimanche doit être le repos du corps et de l'esprit tourné au progrès de l'âme. Tel est l'idéal et tel est le précepte. La réalité est loin d'être cela. Le dimanche est devenu trop souvent un jour de repos tellement chargé que Dieu en est banni. On a réalisé cette énormité du dimanche sans Dieu. Le Pape ce mois-ci attire notre attention sur ce désordre et nous demande de réagir contre lui.

Résolution apostolique : Je sanctifierai le dimanche, non seulement par l'assistance à la messe, mais aussi par la communion.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Avis de services. — Spézet. — Le service anniversaire de M. Ségalen, sera chanté en l'église de Spézet, *le jeudi 15 Décembre*, à 10 heures.

Les restes des anciens Recteurs ayant été rassemblés dans la même tombe, à cette occasion un service sera également chanté pour MM. Le Grand et Berthou, anciens recteurs inhumés à Spézet.

Nécrologie. — M. HERRY Olivier. — Le vendredi 4 Novembre ont été célébrées, à Lampaul-Guimiliau, les funérailles de M. l'abbé Olivier Herry, frère cadet de M. le Curé de Sizun. Plus de soixante prêtres, dont douze chanoines et plusieurs curés-doyens, — le nombre eût été plus considérable sans un regrettable retard dans les publications des journaux — et une foule considérable de fidèles attestaient l'estime et l'affection qui accompagnaient le défunt, après avoir entouré le vivant : c'est qu'on ne pouvait connaître le cher Olivier sans l'aimer.

Il naquit en 1878, au bourg de Lampaul-Guimiliau, dans une famille profondément chrétienne, qui, sur six enfants, en a donné trois au service de Dieu, deux prêtres et une religieuse. Ses premiers ans s'écoulèrent sous la direction de sa mère, qui sut mettre en son âme les éléments d'une foi vive et en son cœur les germes de toutes les vertus.

Vers l'époque de sa première communion, M. Troadec et M. Féroc, les deux vicaires, le discernèrent. M. Féroc lui donna ses premières leçons de latin en maître consommé qui avait déjà façonné MM. Louis Floc'h, François Herry, le frère aîné, Jean-Marie Moal. En un an, il fit d'Olivier un excellent élève pour la très forte classe que fut la Cinquième de 1893-94, au collège de Léon.

Les cinq années d'études secondaires passèrent comme un rêve, au milieu d'amis très chers et furent closes par la première partie du Baccalauréat ; la deuxième partie serait venue s'ajouter à la première, si le souci de l'âge militaire n'avait décidé Olivier à entrer au Séminaire, après sa Rhétorique, en Octobre 1898.

Comme il n'avait connu que des amis au Collège, il n'eut que des amis au Séminaire : il était si bon ! Ordonné prêtre à Noël 1902, il devint précepteur à Fouesnant, dans la famille de M. de Poulpiquet, où il resta près de deux ans. Nommé ensuite professeur à Quimper, au Collège Saint-Yves, il y demeura quatre ans.

Mais il avait la nostalgie du ministère paroissial. Plusieurs fois, il pria Mgr l'Evêque de le nommer vicaire. Son désir fut exaucé : en Décembre 1908, il fut nommé à Carhaix, et s'y trouva très heureux sous la paternelle direction de M. Berthou, l'actuel curé de Lannilis. Mais il se livrait à une débauche de travail : direction des âmes, catéchisme, services divers à l'église, patronage et, pardessus le marché, leçons particulières à des élèves en vue du Collège. C'est au cours d'une leçon en 1914, qu'il éprouva la première atteinte et très violente du mal, auquel sa forte constitution a résisté pendant treize ans et dont il aurait sans doute triomphé, s'il avait su résister aussi bien au plaisir de rendre service. Son état parut très grave. Il put cependant être transporté à Lampaul, chez sa mère ; les soins affectueux le remirent peu à peu, si bien qu'à la mobilisation de M. Habasque, son co-vicaire, il avait recouvré assez de forces pour rentrer à Carhaix : on était en Avril 1915. Sa santé lui commandait des précautions, mais sa conscience lui faisait un devoir de remplir avec un redoublement d'exactitude ses obligations de vicaire, que l'état de guerre rendait plus nombreuses et plus lourdes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bientôt, une nouvelle épreuve le menaça : sa vue se mit à baisser ; de ses deux yeux, l'un avait toujours été faible ; l'autre fut atteint de la cataracte. Incapable de remplir son ministère, il se retira chez son frère, au presbytère de Confort-Meilars, pour attendre le moment d'être opéré. L'opération, faite par un oculiste de Nantes, réussit parfaitement : à la mi-Août 1921, il put rejoindre La Norgard, où il venait d'être nommé aumônier.

Il devait y passer exactement six ans ; il y a dit sa dernière messe le dimanche 15 Août. Le 15 au matin, il eut des vomissements de sang. Il se coucha pour ne plus se relever. Vers la fin d'Août, son état s'aggrava, puis une amélioration fit espérer que cette fois encore, la vigueur de son tempérament prendrait le dessus et qu'il pourrait venir à Sizun achever sa convalescence dans l'air tonique de la montagne. Hélas ! si les hémoptysies avaient cessé, l'organisme était irrémédiablement atteint. Une fièvre persistante, accompagnée parfois de délire, décida sa famille, au début d'Octobre, à le faire transporter à Sizun. Ce fut une douce satisfaction pour lui de s'y retrouver en famille, surtout auprès de sa vieille mère, et d'y passer les derniers jours d'une vie qu'il sentait lui échapper. Le soir du 1er Novembre, quand les cloches sonnaient le glas de la fête des Morts, il expira tout doucement, sans agonie. Jusqu'à la dernière heure, il avait sa connaissance et déclaré que la Toussaint, fête du Ciel, était un beau jour pour mourir : sa confiance en Dieu lui donnait le courage de surmonter l'horreur physique de la mort toute proche.

Voilà ce que fut sa vie : un livre très clair avec des pages très nettes.

Pour ceux qui l'ont connu, son nom demeurera synonyme de bonté. Au Collège, dans un milieu où éclatent si volontiers les vivacités de l'adolescence, il a réalisé l'idéal d'une retenue discrète et affectueuse. *Beati mites !* Sa douceur lui conquérait tous les cœurs. Au Séminaire, à Saint-Yves, dont le Supérieur assistait à ses funérailles, à Carhaix, qui y a envoyé une forte délégation d'hommes, à La Norgard enfin, le tact de son exquise bonté a laissé d'unanimes regrets. Quant à ses compatriotes, ils sont venus en foule lui témoigner une dernière fois leur respect et leur sympathie.

Sa délicatesse était parfaite : sous un extérieur peu démonstratif, il cachait un cœur d'or. Je crois bien qu'il n'y a personne qu'il ait blessé ; mais ce dont je suis assuré, c'est qu'il n'a jamais volontairement fait de peine à personne.

A ces qualités fondamentales, ajoutez une droiture absolue, une sociabilité parfaite, une charité qui allait jusqu'au dépouillement, couronnant le tout une piété profonde et solide, et vous aurez un raccourci de son portrait.

Daigne sa vieille mère, son frère et toute sa famille, agréer comme allégement à leur deuil, ce pieux hommage d'un compatriote, d'un condisciple et d'un ami, ainsi que l'assurance d'une fervente prière de la part de tous ceux qui ont connu leur cher Olivier.

QUIMPER. — **Fête du Séminaire, en la Présentation de la Sainte Vierge** *(21 Novembre)*. — J'ai songé parfois, que, chantant les cantiques des montées lors de ses pèlerinages à Jérusalem, la Vierge Marie devait tressaillir d'allégresse au verset du psalmiste « *In domum Domini ibimus* ». Les souvenirs de sa vie au Temple, des jours heureux qu'elle y avait passés dans un perpétuel et mystique colloque avec Dieu se pressaient alors dans sa mémoire ; de nouveau elle goûtait les joies profondes d'antan et, à la pensée de certaines fêtes plus intimes, une parole de louange montait de son cœur attendri : « Seigneur, je suis remplie d'amour pour la beauté de votre maison. »

De nouveau, j'ai songé en vivant des jours comme celui de lundi, qu'il nous arriverait à tous d'en rappeler la chaude allégresse, de nous avancer à pas légers vers la maison qui aura marqué notre passé d'heures si suaves, et de proclamer nous aussi après l'auteur sacré et la Mère de Dieu le « *Domine, dilexi decorem domus tuæ* ». Nous avions, dans notre modeste chapelle, la joie incomparable de nous sentir sous le regard de Jésus, soleil de gloire, et de communier tous en un filial amour pour celle qui est toute beauté. Nos cœurs avaient cette ferveur des cierges qui brûlaient sans cesse au milieu des gerbes de fleurs et ce recueillement des chrysanthèmes immobiles, qui se groupaient avec art autour du maître-autel, comme des âmes en prière. La musique entretenait en nous la plus grande piété. Les mélodies grégoriennnes aux phrases suggestives montant vers Marie ressemblaient aux volutes de fumées légères qui s'irisent dans une jeune lumière, et l'Offertoire s'éleva comme un encens bleuté en présence de la Vierge pleine de grâce qui nous a donné le Sauveur. La musique polyphonique fut allégre, joyeuse, dans ses deux morceaux parfaitement exécutés, et les derniers accords de Palestrina s'éteignent encore dans notre souvenir avec une douceur de vague, qui s'épand, sans bruit, sur le sable d'une grève.

Faut-il dire que les cérémonies impeccables n'eurent pas moins d'éclat que le chant ? M. le chanoine Goret célébrait, assisté de MM. Brénéol et Soubigou, professeurs au Grand Séminaire. Monseigneur présidait au trône entouré des chanoines jeunes et vieux du Chapitre, des chanoines honoraires et des anciens professeurs de la maison.

Prenant la parole après la grand'messe, Sa Grandeur a évoqué le souvenir des méditations de la Sainte Vierge, au Temple, sur l'ancien Testament. Dans la Bible elle voyait le Messie, selon le mot de S. Jérôme : « *Sic vidi Moysen, sic vidi prophetas, ut de Christo intelligerem loquentes.* »

Après avoir jeté un regard rapide sur les impressions que pouvait produire en Marie le spectacle des événements historiques, des prophéties, des figures, qui dans nos Saints Livres se rapportent au Christ, et signalé la série des saintes femmes qui ont donné par leurs vertus une lointaine esquisse de la sainteté sans pareille que devait atteindre la future Mère du Messie, l'évêque a conclu que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

notre Sacerdoce doit être préparé par l'étude de la Bible comme l'a été la vocation mystérieuse de la Sainte Vierge.

Il a rappelé alors, une fois de plus, le troisième Centenaire de la naissance de Bossuet, et montré l'influence de la Bible constamment étudiée sur la vertu et sur le génie du grand orateur, qui, non content d'emprunter à l'Evangile et à l'ancien Testament sa substance doctrinale et la forme même qu'il lui donnait, en laissa si bien pénétrer sa vie tout entière qu'il lui dut d'être un prêtre achevé, toujours digne de sa vocation, et le bienfaiteur intellectuel de son temps comme des siècles qui l'ont suivi.

On l'a appelé un Père de l'Eglise. Quand on relit l'Encyclique de Benoit XV sur S. Jérôme, on est tenté d'appliquer à Bossuet tout ce que dit le Pape sur les fruits que le vieil exégète a retirés de l'étude des Ecritures. Si S. Jérôme a puisé dans les Saintes Lettres l'amour de l'Eglise, qui peut oublier l'ardeur qu'a apportée Bossuet, en des temps difficiles, dans la défense de « l'Unité de l'Eglise » ? « Si je t'oublie, ô Eglise Romaine, que ma langue se dessèche. » Le Solitaire de Bethléem a lutté de toutes ses forces contre les vices et les erreurs de son temps. Qui, plus que Bossuet, a combattu les hérésies de son siècle, les vices de la cour et du monde ? Et qui autant que lui, à l'exemple de S. Jérôme, a aimé Jésus-Christ, et voulu le faire régner sur son Roi et sur son peuple, et sur les petits enfants dont il se faisait le catéchiste ? Il l'a aimé dans son Eucharistie, et aimé pieusement dans sa Sainte Mère, dont il s'est fait en toute occasion le panégyriste aussi doctrinal qu'émouvant, dans ses sermons, dans ses *Elévations sur les mystères*, et jusque dans les poésies de sa vieillesse.

Le devoir du prêtre est de demander à la Sainte Vierge la grâce de retremper continuellement sa vocation dans l'étude de la Bible, à la façon de Bossuet qui en faisait son livre de prière, de méditation et de direction, et qui, dans sa dernière maladie, longue et douloureuse, se faisait lire soixante fois en entier l'Evangile selon saint Jean.

Après ce magnifique discours, Monseigneur, à genoux, devant le Tabernacle ouvert, renouvela ses promesses cléricales. Puis il reçut entre ses mains la foi de tous ses prêtres et des séminaristes tonsurés : cérémonie d'une émouvante simplicité, évocation de joies déjà anciennes pour les uns, d'allégresse future pour les autres, rappel d'obligations présentes pour tous...

BREST. — **Assemblée Générale de l'Association Catholique des Chefs de Famille de la Région Brestoise.** — L'Association catholique des Chefs de Famille de la Région Brestoise a tenu le dimanche 6 Novembre son assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

SALLE DES ARTS. — Samedi après-midi à la Salle des Arts, conférence réservée aux dames et demoiselles. La salle est comble.

M. le comte de Tinguy du Pouët, député de la Vendée, expose quel doit être le rôle de la femme dans la défense catholique.

Il étudie ce rôle dans la famille, dans la société, dans la vie religieuse.

Et l'orateur conclut que la défense catholique est impossible si la femme n'y donne pas tout son concours.

A L'ÉGLISE SAINT-LOUIS. — Dimanche à huit heures, une foule se pressait dans la vaste nef de l'église Saint-Louis, où Mgr Duparc disait la messe pour les membres vivants et défunts de l'A. C. C. F. de la Région Brestoise.

A l'Evangile, M. le chanoine Moënner, curé de Saint-Louis, monte en chaire. Il met en évidence les graves dangers que court actuellement la famille, que la Révolution essaie de saper par ses bases : l'unité et l'indissolubilité du mariage et l'autorité paternelle.

Allons-nous assister à cette lutte en spectateurs inactifs ? Non ; mettons-nous à la besogne ; réclamons et préparons l'abrogation de la loi du divorce ; exigeons que soient reconnus aux parents les droits essentiels sur leurs enfants. L'Etat n'a sur ce point qu'un droit : celui de faciliter aux parents l'acomplissement de leur tâche.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — A 2 heures de l'après-midi, huit cents personnes, des hommes en très grosse majorité, se trouvent réunis dans la grande salle du patronage Saint-Louis, rue Lannouron.

Mgr Duparc ouvre la séance par le *Pater* et l'*Ave* que tous les assistants récitent avec lui ; puis il donne la parole à M. le commandant Mazurié, secrétaire-trésorier de l'Association.

Une Association active. — C'est tout un travail que de détailler l'action de l'Association depuis sa dernière assemblée générale.

L'A. C. C. F. de la Région Brestoise a d'abord porté son attention sur les enfants de nos écoles, accordant des allocations scolaires à 15 enfants, et des rétributions scolaires à 43 enfants de familles nécessiteuses.

Elle a protesté contre l'injustice de certains examinateurs au certificat d'études.

Elle a établi comme les années précédentes des concours entre les élèves des différents établissements primaires ou secondaires d'enseignement libre.

L'A. C. C. F. s'est occupée d'une quantité d'autres œuvres : colonies de vacances, conférences du P. Coulet, lutte contre la pornographie, bureau de placement, etc., etc...

M. Mazurié donne un aperçu de la situation actuelle de l'Association :

« Au dernier recensement qui remonte au 25 Octobre 1925 l'effectif de l'Association était de 2 682 membres dont 51 honoraires. Il est aujourd'hui de 3.662 membres dont 133 honoraires, tous à jour de leur cotisation et se répartissant comme suit dans les 13 paroisses de la région :

Bohars, 63 ; Kerbonne, 80 ; Saint-Joseph-du-Pilier-Rouge, 100 ; Carmes, 129 ; Saint-Marc, 130 ; Gouesnou, 166 ; Guilers, 199 ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lambézellec, 266 ; Saint-Sauveur, 356 ; Saint-Michel, 375 ; Saint-Louis, 424 ; Saint-Pierre, 454 ; Saint-Martin, 920. »

Et il termine en faisant appel au concours de tous pour la défense de l'Ecole et de la Famille.

M. de Tinguy du Pouët. — Puis M. le comte de Tinguy du Pouët, député de la Vendée, prend la parole. Il donne un aperçu historique des associations. Elles ont été attaquées et abattues par les Révolutionnaires de 1789 qui ne voulaient que des citoyens isolés, au-dessous de l'Etat tout puissant ; puis elles ont commencé à renaître au XIX^e^ siècle et ont donné les trusts et les syndicats.

A côté de ces associations d'ordre matériel il en existe une autre, la Maçonnerie, qui n'a pas été détruite par la Révolution, — et en face d'elle l'Eglise catholique qui n'a jamais cessé d'exister parce qu'elle est éternelle.

C'est dans la lutte entre ces deux forces que se trouve le nœud de toutes les difficultés que nous vivons.

Et si l'on a pu constater que la cause de l'Eglise a un peu reculé, c'est par suite du manque d'associations dans l'Eglise jusqu'à ces cinquante dernières années. La Franc-Maçonnerie en a profité et a gagné du terrain. Elle a chassé Dieu de l'Ecole, du Prétoire, de l'Etat. Elle voudrait maintenant le chasser des âmes. Mais les catholiques se sont levés et ont crié : « On ne passe pas. » C'est pour que Dieu reste dans les âmes qu'il faut que l'association existe.

La Franc-Maçonnerie ayant porté ses attaques contre l'Ecole et la Famille, c'est sur l'Ecole et la Famille aussi que l'A. C. C. F. doit porter ses efforts.

Et M. de Tinguy du Pouët rappelle les différents assauts portés contre les écoles catholiques ; on s'est attaqué d'abord aux libertés des maîtres catholiques ; puis on a défendu aux instituteurs de parler de religion aux enfants afin, disait-on, « de ne pas entamer la cire vierge de leur cerveau » ; et voici enfin le projet de l'école unique, projet excellent, s'il était réalisé dans le cadre de la liberté et de l'égalité, mais dont le but inavoué est de renverser l'école libre, en exigeant par exemple de ses maîtres, des diplômes qu'on leur refuse sous le moindre prétexte.

Que faire pour défendre l'Ecole ?

Tout d'abord ne perdre aucun de nos droits : surveiller la neutralité de l'école et exiger, comme cela s'est fait en Vendée, le déplacement des instituteurs qui parleraient contre la religion ; ne jamais se fatiguer de demander justice et égalité et de réclamer la répartition proportionnelle scolaire.

Puis l'orateur indique les nombreuses et terribles attaques dirigées contre la famille. Ne va-t-on pas jusqu'à enseigner dans les écoles normales que la famille est une erreur imposée par les Eglises et qu'il faut la détruire ?

Et M. de Tinguy du Pouët lance un pressant appel à toutes les bonnes volontés pour la défense de la famille et de l'école.

×

Monseigneur remercie chaleureusement l'éloquent député et

souscrit à toutes ses déclarations. Mais il est deux points sur lesquels il veut insister : 1° la nécessité de la suppression des lois d'exception contre les religieux au double point de vue de l'enseignement et de l'association ; et 2° le devoir qui s'impose à nous de sauver d'abord l'âme de nos enfants.

« La plus grande injustice du 20^e^ siècle, dit-il, aura été l'art perfide avec lequel les gouvernements se sont imposé le diabolique devoir de priver les enfants du pouvoir de s'instruire dans la religion catholique. »

Puis il lance « à toute vitesse » des vérités et des idées qu'il nous invite à méditer pour mieux nous pénétrer de notre devoir de défendre l'Ecole et la Famille.

L'assemblée se termine par la bénédiction du Très Saint-Sacrement donnée par Mgr Duparc dans l'église Saint-Louis.

(*Echo paroissial* de Brest.)

Chateaulin. — La section paroissiale de la Ligue d'Action catholique de Châteaulin s'est réunie dimanche, à 3 heures, au patronage, sur l'invitation de son dévoué président, M. Chauvel. Cent hommes et plus de deux cents femmes ont répondu à l'appel.

Présenté par M. Chauvel, M. le chanoine Cornou a fait une conférence sur l'école, devenue un champ de bataille et le grand instrument de combat de la libre-pensée contre l'Eglise. L'orateur a montré comment, par des promesses hypocrites et par une suite d'attentats contre la liberté, l'école laïque en est venue à jouir en France d'un quasi-monopole de fait, et quelles ont été les conséquences antireligieuses, antisociales et antipatriotiques de la laïcité scolaire. En terminant, le conférencier a revendiqué, avec le programme de la Ligue Castelnau, la liberté d'association et d'enseignement, ainsi que l'effective liberté du choix de l'école par l'établissement de la R. P. S.

Quelques mots de M. le curé-archiprêtre et de M. Chauvel ont terminé la réunion. De nombreuses cotisations ont été ensuite versées au trésorier de la section.

La Liberté d'Association. — **La proposition de loi de M. Groussau.** — On a distribué jeudi à la Chambre la proposition de loi signée de M. Groussau et d'un grand nombre de députés de la droite et du centre et relative à la liberté d'association.

Cette proposition vise deux buts : 1° l'extension de la capacité civile aux associations ; 2° l'application aux Congrégations du droit commun des associations.

Les auteurs de la proposition demandent donc que les associations reçoivent le droit d'acquérir, soit à titre onéreux, soit à titre gratuit, et qu'elles soient mises ainsi sur le même pied que les Syndicats professionnels.

Réfutant à ce propos l'objection du prétendu danger de la mainmorte, les auteurs de la proposition s'expriment ainsi :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le prétendu danger de la mainmorte, qui n'a pas fait obstacle à la pleine capacité des Syndicats, n'est pas plus opposable aux autres associations. Les biens dits de mainmorte sont ceux qui ne changent pas souvent de mains ; il serait absolument puéril de s'alarmer de l'augmentation possible des biens des associations, quand on peut se rendre compte de l'importance des biens qui appartiennent à l'Etat, aux départements, aux communes, aux établissements publics, aux établissements d'utilité publique et surtout aux Sociétés commerciales et civiles, industrielles et financières, aux Compagnies d'assurance. La très faible part des biens dits de mainmorte que pourront acquérir les associations et qui serviront à la science, à l'éducation, à la moralité, au patriotisme, à la santé, aux sports, etc., constituera une richesse bien placée et très féconde.

» Qu'on n'oublie pas d'ailleurs, que les biens dits de mainmorte sont frappés d'une taxe annuelle spéciale, compensatrice des droits de mutation auxquels ils ne donnent pas lieu. Les lois fiscales ont le soin d'éviter à l'Etat le moindre préjudice. »

D'autre part, pour justifier l'application aux Congrégations du droit commun, l'exposé des motifs fait observer que la législation exceptionnelle à laquelle elles sont soumises ne se justifie ni au regard des principes généraux du Droit ni au regard des principes spéciaux qui régissent actuellement en France les rapports des Eglises et de l'Etat.

Après avoir fait remarquer qu'il est odieux de priver du droit d'enseigner les congréganistes, qui n'en sont ni indignes ni incapables, l'exposé des motifs conclut :

« Maintes fois les Associations et les Congrès des anciens combattants ont émis des vœux pour que les religieux anciens combattants ne restent pas privés des droits communs à tous les citoyens. La grande guerre a vu l'union de tous les Français, y compris les religieux, dans la commune défense de la Patrie. L'égalité de dévouement sur les champs de bataille et dans les tranchées est incompatible avec la diminution des droits des religieux. »

Le dispositif. — Voici le texte de la proposition de loi :

« Art. 1er. — Les Associations déclarées jouissent de la personnalité civile. Elles ont le droit d'ester en justice, de recevoir tous apports et d'acquérir sans autorisation, à titre gratuit ou à titre onéreux, des biens meubles ou immeubles.

» Article 2. — Les articles 13 à 18 de la loi du 1er Juillet 1901 et la loi du 7 Juillet 1904 sont abrogés. »

La question des droits d'auteur. — Nous recommandons à MM. les curés et directeurs de patronages une brochure publiée sous ce titre, par le R. P. Dassonville, aux Editions Spes, où il traite *des principes des droits d'auteur et de leurs applications*, et nous les invitons à s'y conformer.

La question des droits d'auteur a deux aspects : un aspect juridique, un aspect moral et d'équité.

Un auteur est maître absolu de l'œuvre qu'il a produite ; ce droit de propriété est indiscutable et la loi le reconnaît. Indiscutable aussi le droit d'un auteur de retirer un profit de son travail. C'est la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, 10, rue Chaptal, qui, en vertu d'une délégation reçue des intéressés, exerce le contrôle nécessaire et perçoit à leur profit la redevance fixée par eux.

Comment expliquer l'opposition de certains ? Par une erreur d'interprétation. *Il n'est pas douteux que jamais un prêtre ne se déroberait à l'obligation de régler les* droits d'auteur *s'il en comprenait le caractère, s'il se rendait compte de la nature et du fondement d'une aussi légitime revendication appuyée sur les bases élémentaires de la justice et de la morale pure.*

Il fallait mettre les choses au point. Le R. P. Dassonville y réussit dans cette brochure qui se termine par l'exposé du tarif de faveur établi par la Société pour les patronages, édifices religieux, etc.

Par l'exact règlement des droits d'auteur, non seulement MM. les curés satisferont à l'esprit de justice, mais, grâce aux conciliations de la Société, aux modalités de perception, leur casuel se trouvera accru.

(Extrait du *Bulletin du diocèse de Reims.*)

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Jean-l'Evangéliste, DESCLEE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6e).

Editions de la Vie spirituelle.

Vient de paraître :

Saint Cyprien : DE LA CONDUITE DES VIERGES. Traduction et notes de J. Boutet.

Ce célèbre traité de Saint Cyprien devrait être répandu partout, à une époque où les extravagances et l'indécence de la mode féminine font jeter un cri d'alarme aux évêques et inquiètent tout homme de bon sens.

Prix : 2 francs.

Vient de paraître :

ABREGE DE THEOLOGIE ASCETIQUE ET MYSTIQUE A L'USAGE DES FIDELES, par Ad. Tanqueray et J. Gautier, n° 669. Un volume de in-12 de xx-632 pages. — Prix : broché, 8 fr. 50 ; relié 12 francs.

De divers côtés on avait demandé à l'auteur du *Précis d'Ascétique et de Mystique* de vouloir bien en publier une *édition abrégée* à l'usage des pieux fidèles, des communautés de Frères et de Sœurs, des collèges et pensionnats catholiques, en un mot, de toutes les personnes qui veulent pratiquer la vie intérieure et par là rendre leur apostolat plus fécond.

C'est pour répondre à ce désir que l'auteur, en collaboration avec un de ses disciples et confrères, M. J. Gautier, a préparé cet *Abrégé*, qui contient toute la substance du *Précis*, en laissant de côté les questions techniques et ce qui concerne spécialement les prêtres, et en abrégeant certaines parties, surtout la mystique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

VETEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...
Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 4906.

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE
Pour préparer votre eau alcaline digestive n'employez que le SEL VICHY-ÉTAT
0f35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 2 Décembre 1927. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Décembre. — 2e de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoires de S. Pierre Chrysologue et de Ste Barbara.
A vêpres, mémoires de S. Pierre Chrysologue et de S. Sabba.
Lundi, 5. — De la férie. Violet.
Mardi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.
Mercredi, 7. — S. Ambroise, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 9. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 10. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 11. — 3e de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploaré-Douarnenez.	du 4 au 6 Décembre.
Retraite de Quimperlé	du 7 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. La Ligue du Christ-Roi. — S. G. Mgr l'Evêque d'Autun annonce que la « Ligue du Christ-Roi », établie à Paray-le-Monial depuis plus de cinquante ans, vient d'être érigée en Archiconfrérie « Prima-Primaria ». Les paroisses qui désireraient établir des Confréries du Christ-Roi au sens canonique du mot pourraient les affilier à cette Archiconfrérie, seule autorisée dans le monde entier à recevoir des affiliations de ce genre.

II. Un monument à saint Thomas d'Aquin. — Un comité de Cardinaux, d'Evêques et de Religieux, sollicite des souscriptions pour offrir à saint Thomas d'Aquin, dans sa ville natale, un monument digne de lui, par la restauration de l'église romane fondée par sa famille et aujourd'hui menacée de ruine,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Secrétariat de l'évêché de Quimper adressera volontiers au Comité les souscriptions qu'on lui ferait parvenir dans ce but.

III. Nomination.— Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné nommer chanoine titulaire et pénitencier du Chapitre de la Cathédrale, M. Guéguen, aumônier de l'Adoration perpétuelle de Quimper.

IV. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Bideau, ancien vicaire de Spézet, décédé le 24 Novembre ;

M. Le Moan, ancien recteur de Plourin-Ploudalmézeau, décédé le 25 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : **c/c 3480, Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIme Dimanche de l'Avent, 4 Décembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire, chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi : fête de l'Immaculée-Conception de la T. Sainte-Vierge, office comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Le soir, à 8 heures, à la cathédrale, réunion générale, sermon par M. le chanoine Le Louët, supérieur du collège St-Yves, procession avec station à l'autel de N.-D. de Lourdes, bénédiction.

Vendredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation, messe, instruction, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *IIe Dimanche de l'Avent (4 Décembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Jeudi : fête de l'Immaculée-Conception de la B. V. Marie, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, chant des complies, réunion de la Congrégation de la Sainte-Vierge, sermon par M. le chanoine Cléac'h, professeur au Grand Séminaire, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service de huitaine de M. l'abbé Bideau sera chanté à Argol, *le mercredi 7 Décembre*, à 10 heures.

Dispense d'abstinence pour la foire de Saint-Corentin. — Dispense d'abstinence pour le jour de la foire de Saint Corentin, 17 Décembre, est accordée. Cette dispense s'étend aux quartiers des paroisses de Kerfeunteun, Ergué-Armel et Penhars, qui font partie de l'agglomération de Quimper.

Pont-l'Abbé. — **Le film de la *Drac*.** — On en parlait depuis longtemps de ce fameux film. La première séance fut pour les enfants des Ecoles. Ils s'en amusèrent follement et aussi versèrent bien des larmes aux scènes pathétiques et attendrissantes.

Le public de Pont-l'Abbé et de la région vint nombreux aux deux séances données au patronage, où l'on fut heureux de passer trois bonnes heures avec les religieux et religieuses. On les vit dans les monastères consacrant leur vie au travail, à l'étude et à la prière (prières qui épargnent à la France si coupable envers eux les plus grands châtiments) ;

Dans les écoles, où ils font tant de bien à l'âme des enfants, sachant si bien les éduquer et les distraire tout en leur donnant une instruction de premier ordre ;

Dans les Œuvres multiples où la charité de Dieu les appelle. Faisant partout le bien, soignant les plus grandes misères, soulageant et consolant les plus déshérités de la vie ;

Dans les missions où ils apportent, avec la charité de Dieu, la civilisation et l'amour de notre pays.

Bien des scènes furent attendrissantes jusqu'aux larmes, tandis que la bonne et franche gaîté y trouva aussi sa place.

Ce film est non seulement magnifique par les sentiments qui s'en dégagent, mais c'est aussi une réalisation cinématographique de tout premier ordre.

A la soirée du samedi, le docteur Jaouen, président du Comité local, fit une causerie sur la Drac.

Le dimanche, en matinée, M. le Curé, faisant ressortir l'œuvre sublime accomplie au grand jour par les religieux et les religieuses et leur conduite héroïque durant la grande guerre, mit en parallèle le travail sournois auquel s'évertuent les francs-maçons dans le mystère des loges.

L'injustice et l'ingratitude que subissent nos religieux est leur œuvre. A nous, catholiques, de vaincre cette minorité qui travaille dans l'ombre, et de conquérir pour nos religieux et religieuses leur place franche au soleil de France.

On donna généreusement pour venir en aide à la Drac. Le programme artistiquement édité fut très demandé et le Comité qui s'était occupé de cette organisation eut le plaisir d'inscrire de nombreux adhérents à la Drac.

Puisse ce film rencontrer un succès encore plus enthousiaste dans les autres paroisses du diocèse.

Qu'on se le répète, ce film est tout simplement merveilleux.

Les Rameaux et Pâques à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages nationaux à Jérusalem, sous le vocable de saint Louis, organise, pour 1928, comme il le fait chaque année, deux grands pèlerinages français, à Jérusalem, avec des itinéraires les plus intéressants au point de vue religieux et historique comprenant, non seulement la Syrie et la Palestine, et tous les Lieux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saints, mais aussi : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre et l'Egypte.

Le premier pèlerinage partira le 7 Mars 1928. Il passera la Semaine Sainte à Jérusalem et reviendra le 18 Avril.

Cette date permettra de passer aussi la grande fête des Rameaux à Jérusalem et de faire la traversée avant l'équinoxe de Mars.

Le second pèlerinage aura lieu pendant les grandes vacances.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, directeur des Pèlerinages à Jérusalem, 25, rue Jean-Dolent, Paris (XIVe arrt).

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Rentrée solennelle de 1927. — Centenaire de Mgr Freppel.

I. — Le service et l'éloge funèbre de Monseigneur Pasquier

L'Assemblée générale de l'Association des Amis et Bienfaiteurs de l'Université Catholique. — Mgr Freppel, Mgr Pasquier ! le fondateur et le continuateur de cette œuvre magnifique et féconde qu'est l'Université Catholique de l'Ouest ; il était juste d'unir le souvenir de l'un au souvenir de l'autre en ces premiers jours de l'année universitaire 1927-1928.

Avec le diocèse d'Angers, l'Université Catholique célébrait le centième anniversaire de la naissance de son fondateur ; elle avait voulu que lui fût uni le souvenir de l'homme éminent, le premier associé à son œuvre, récemment appelé par Dieu à partager sa récompense. Mgr Pasquier ! depuis presqu'un demi-siècle, professeur, recteur, recteur émérite (lorsque sa santé lui eût imposé de solliciter de Rome un successeur), il avait vécu au rythme même de la vie de l'Université Catholique. L'an dernier, pour la première fois, il dut s'abstenir de paraître à la rentrée solennelle. Et dans les confidences qui laissaient deviner l'intime de son cœur, il exprima alors combien cette dure nécessité lui était pénible. Mgr Pasquier ! avec lui s'en allaient, dans le champ de l'histoire sereine, cinquante années d'efforts, de persévérance et de progrès. Mgr Freppel avait fondé, il avait indiqué les développements ; Mgr Pasquier avait consolidé, il avait achevé le cadre dont l'éminent évêque et chancelier avait tracé le dessin.

Ce que fut Mgr Pasquier, « l'auteur, le maître et le recteur », Mgr Gry, le montra dans l'éloge funèbre qui fut prononcé à l'issue de la cérémonie religieuse, le lundi 14 Novembre, dans la grande salle du Palais académique.

Sous les auspices de Mgr Freppel, il devient, en 1871, tout à la fois « le fondateur, le directeur et l'économe » de cette Ecole des Hautes-Etudes de Saint-Aubin qui, en 1876, deviendra la Faculté des Lettres.

Doyen de la Faculté des Lettres, Mgr Pasquier est choisi, en 1894, comme recteur de l'Université Catholique. Pendant les vingt-

sept années de son rectorat, il se montra bien tel que, dans une lettre au clergé angevin, le représentait Mgr le Chancelier : « Il fit preuve d'une connaissance si parfaite des hommes et des choses, d'une si grande possession de soi-même, d'un tel esprit de droiture et de modération, d'une amitié si rayonnante, qu'il exerça autour de lui un ascendant exceptionnel. Aussi ne recueille-t-il que respect, vénération et sympathie, parmi ceux qui vivent sous sa dépendance, et eut-il la joie de voir se multiplier autour de lui des amitiés qui lui faisaient honneur, qui s'accroissaient avec les années, et qui ne se sont jamais démenties. »

Cet éloge avait été précédé d'un service funèbre, célébré à la chapelle Saint-Thomas pour Mgr Pasquier et les membres défunts de l'Association des Facultés Catholiques. Sa Grandeur Mgr Rumeau, évêque d'Angers et chancelier de l'Université Catholique, officia pontificalement, assisté de M. le Supérieur du Grand Séminaire d'Angers et de deux professeurs de la Faculté des Lettres.

La plus grande partie de l'assistance voulut entendre, dans la grande salle du Palais académique, l'éloge funèbre prononcé par Mgr Gry, recteur. Mgr le Chancelier y prit ensuite la parole pour remercier Mgr le Recteur d'avoir parlé avec intelligence et cœur de celui à qui il a dignement succédé. Sa Grandeur dit aussi ses remerciements à l'assistance et, plus particulièrement, à Mgr l'Evêque de Poitiers, qui avait tout surmonté pour se montrer présent. Puis Mgr le Chancelier déclara ouverte, en exécution des statuts, l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Facultés Catholiques (Amis et Bienfaiteurs) et demanda la sympathique attention de tous pour l'exposé qu'allait faire de la situation acquise, au cours de l'année 1926-1927, M. l'abbé Le Helloco, directeur général.

Cet exposé fut très bref, suffisant toutefois, puisqu'il mettait en lumière, avec les résultats dont le progrès est constant, la sympathie et l'intérêt, toujours plus éclairés et plus fidèles, rencontrés par l'œuvre de l'Enseignement supérieur catholique régional. A tous les Amis et Bienfaiteurs — ils étaient plusieurs milliers présents par la pensée et par le cœur — il dit ses remerciements personnels, s'autorisant des paroles de Mgr le Chancelier, pour les assurer de la profonde reconnaissance de l'Université Catholique et de Nos Seigneurs les Evêques Protecteurs. Il donna à cette réunion la conclusion qui était dans le cœur de tous : Travaillons, toujours plus, pour *notre* Université Catholique.

II. — Le Centenaire de Mgr Freppel.

La rentrée solennelle de l'Université. — La Cathédrale d'Angers avait revêtu sa parure des grands jours.

Sa Grandeur Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, officie.

S. E. le cardinal Charost, archevêque de Rennes ; Mgr Nègre, archevêque de Tours ; Mgr Rumeau, évêque d'Angers, et chancelier de l'Université ; Mgr Grellier, évêque de Laval ; Mgr Duparc, évêque de Quimper ; Mgr Arlet, évêque d'Angoulême ; Mgr de Durfort, évêque de Poitiers ; Mgr Garnier, évêque de Luçon ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; Mgr Costes, évêque de Telmesse et coadjuteur d'Angers ; Mgr Picaud, évêque d'Erythrée et auxiliaire de Vannes ; le R. P. Abbé de Bellefontaine assistent au chœur, ainsi que M. le doyen d'Obernai, curé de la paroisse natale de Mgr Freppel.

Près du chœur, dans la nef et les deux transepts, à droite, ayant à sa tête Mgr Gry, recteur, le corps professoral, les étudiants de l'Université Catholique, un nombreux clergé ; à gauche, MM. les Chanoines, MM. les Curés-Doyens, les délégations des Communautés religieuses et des pensionnats de jeunes filles : les collèges de garçons occupent les galeries.

A l'Evangile, Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, monte en chaire et, devant l'immense foule qui remplit la cathédrale, il trace à grands traits les *commencements* de Mgr Freppel. Avec une éloquence simple, mais émouvante, l'éminent prélat commente le texte de l'Ecriture : *O Dieu qui m'avez instruit dès ma jeunesse, je ne cesserai de redire vos louanges.*

« Que de fois, s'écrie l'orateur, le nom de Mgr Freppel a retenti dans cette cathédrale ! Aujourd'hui c'est l'anniversaire de sa naissance que l'Alsace, l'Anjou, le Maine, la Bretagne, tout l'Ouest viennent fêter. C'est ce grand évêque qui pouvait s'écrier en toute vérité : « Je ne me connais au cœur que deux passions : l'amour de l'Eglise et l'amour de la France », deux flammes qu'allumèrent dans son âme, dès l'aube de sa vie, une famille vraiment chrétienne, sur un sol vraiment chrétien, l'Alsace.

Tout le discours de Mgr l'Evêque de Nantes sera l'histoire de ces « commencements » de Mgr Freppel ; sa famille très chrétienne ; les pieux pèlerinages que la mère du jeune alsacien lui faisait faire, chaque jour, pendant les mois d'été, au calvaire d'Obernai, afin de bien graver les souvenirs de la Passion dans l'âme de l'enfant ; sa première éducation à l'école des sœurs de Ribeauvillé.

« ...Elle a frémi, la poussière encore humide du grand évêque quand le sectarisme les a chassées récemment de l'école Saint-Jean, mais elle a frémi encore plus de fierté, cette fois, et non plus de tristesse sous la parole ardente de l'Evêque de Strasbourg, revendiquant pour les sœurs de Ribeauvillé le droit de servir l'Eglise et la France sur la terre d'Alsace redevenue française comme jadis pendant l'occupation » ; ses études continuées au Petit Séminaire de Strasbourg, où ses qualités remarquables, intellectuelles et morales s'affirment sans cesse davantage. Prédicateur, théologien, apologiste, évêque, Mgr Freppel a eu vraiment au cœur l'amour de l'Eglise ! L'amour de la patrie a aussi été profond dans son âme ; l'amour de sa petite patrie tout d'abord, qui contient, écrira-t-il : « Un peuple croyant, fidèle, un peuple soldat, dont la vie n'est qu'une longue histoire aux traits héroïques, aux traits chevaleresques que sainte Odile illumine de ses virginales clartés » ; l'amour de la France aussi, et l'orateur, très écouté, nous conte cet épisode charmant de la vie du grand évêque. « Tout petit enfant, spontanément, et avec un art qui suscite aujourd'hui l'étonnement, il

écrit sur deux cahiers l'histoire de l'Alsace, sur trois cahiers celle de la France, et, comme devise, sur la page de garde : « A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! » Son enfance d'ailleurs a été bercée par les souvenirs de la Grande Armée, souvenirs qui s'imprimaient d'autant plus profondément en son âme que les récits en passaient par la bouche de son père et qu'il s'agissait d'un héros tel que Napoléon. « Emile sera soldat, disait-on de lui. » Il devait en effet servir la France, mais autrement, en étant l'un de ces évêques « qui ont fait la France ». Ses paroles à l'Empereur Guillaume Ier, ses luttes parlementaires contre la neutralité scolaire, contre le divorce, etc., ses discours enthousiastes sur toutes les gloires les plus pures de la patrie française, tout autant de manifestations de son activité en faveur du pays. Patrie, province natale, famille s'unissaient ainsi à son amour du Christ.

Et en terminant ce beau discours, Mgr Le Fer de la Motte, évoque la piété filiale de Mgr Freppel, son ultime pèlerinage aux enfeux familiaux et surtout la scène émouvante de Grenoble : appelé en cette ville par des fêtes données en son honneur, un télégramme lui annonçant sa mère à l'agonie y vient brutalement briser son âme.

Mgr Freppel, devant les événements qui lui donnent raison, devant des œuvres aussi imposantes que celles qu'il a réalisées, se dresse ainsi « debout, vrai fils de l'Eglise, vrai fils de l'Alsace, vrai fils de France ! »

*
* *

L'assistance avait été très nombreuse à la Cathédrale. Il serait déplacé de dire qu'elle se porta trop nombreuse vers l'Université, au début de l'après-midi, pour la séance solennelle de rentrée. Ce qu'il faut dire, en s'excusant auprès de ceux qui durent renoncer à trouver une place, même dans les tribunes, même dans les couloirs, c'est que Mgr Freppel, en approuvant les plans de son architecte, n'avait pas prévu les grandes affluences que nous voyons depuis quelques années et que son centenaire attirait encore plus dans la grande salle du Palais académique. Nos Seigneurs les Evêques, malgré la bonne volonté de tous, durent utiliser, pour faire leur entrée, une « voie étroite » ouverte à grand'peine entre deux rangées de poitrines humaines.

S. E. le cardinal Charost présidait, assisté de S. G. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, et de tous les évêques protecteurs auxquels s'était joint S. G. Mgr Grente, évêque du Mans, qui, la veille, avait loué Bossuet à Saint-Roch.

Après la prière, Mgr Rumeau, chancelier, donne la parole à Mgr Legendre, doyen de la Faculté de Théologie, pour la lecture d'un rapport général sur la vie et les travaux des Facultés et des Ecoles. Mgr Legendre évoque d'abord, en une saisissante image, la grande figure de Mgr Freppel et son œuvre maîtresse, cette Université Catholique dont les succès croissants font l'objet de son rapport. Mgr Freppel aimait, comme on aime un benjamin, sa Faculté de Théologie... Elle compte, à l'heure présente, six profes-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seurs au Grand Séminaire de Rennes, trois à celui de Laval, deux vicaires généraux aux diocèses de Laval et de Luçon, un recteur, à l'Université même. En 1927, deux thèses remarquables et remarquées ont été soutenues, l'une par M. l'abbé Martineau (Luçon), sur *les rapports entre la notion d'obligation morale et la connaissance de Dieu*, et l'autre, par M. l'abbé Juguet (Laval), sur *l'éternité du sacerdoce du Christ;* d'autre part, les membres du corps professoral, comme M. l'abbé Plessis et le doyen, ont publié divers écrits sur les questions d'exégèse ; ajoutons à ces succès, 6 baccalauréats pour le Grand Séminaire d'Angers, 7 pour Luçon, 7 pour Vannes, 2 pour Le Mans. — L'année 1927-1928 s'annonce bien, avec 9 étudiants. Un regret se mêle à la joie, celui du départ du R. P. Mayrand. Il est heureusement remplacé par le R. P. Larivé.

Le rapporteur rappelle les épreuves de la Faculté de Droit. Elle a perdu M. Jac, son doyen durant 10 ans, après 30 années de professorat. M. du Plessis du Grenedan n'a pu continuer d'assumer la charge de doyen, et garde seulement la chaire de Droit Commercial. M. de Kerviler a été nommé doyen ; un ancien élève de la Faculté prendra, dans les rangs des professeurs, la place laissée libre par le départ de M. Jac. Les résultats des examens, « malgré un vent de sévérité qui souffle depuis quelque temps dans les Facultés de Droit », ont été satisfaisants, puisque sur 80 étudiants qui se sont présentés aux examens, 52 sont complètement reçus, et que 2 le sont partiellement.

Pour l'année 1926-1927, la Faculté des Lettres a inscrit 84 étudiants, candidats aux certificats de licence, « le chiffre d'ailleurs le plus fort qu'elle ait jamais compté ». Il faut ajouter 40 étudiantes suivant les leçons de l'enseignement supérieur féminin, ce qui porte le total à 124. On pourrait encore faire état de nombreux auditeurs fidèles aux cours publics d'Histoire des Provinces de l'Ouest. Les succès ont été brillants : 65 certificats et 3 admissibilités, avec mentions *Bien* et 12 mentions *Assez Bien*. Pour le cours d'enseignement supérieur féminin, 6 certificats d'études supérieures ont été décernés. « Fière de ses élèves, comment la Faculté ne le serait-elle pas de ses professeurs ? M. le chanoine Diès, qui publie chez Beauchêne deux forts volumes, *Autour de Platon* et que l'Université catholique de Louvain vient de nommer docteur *honoris causa ;* M. l'abbé Aigrain, qui vient de publier chez Bloud cette remarquable somme des connaissances religieuses qu'est *Ecclesia*, etc...

La Faculté des Sciences rivalise avec la Faculté des Lettes grâce à ses 80 élèves partagés à peu près par moitié entre les P. C. N. et les cours de licence. Les succès ont été nombreux : 26 P. C. N. simples sur 30 présentés, 3 P. C. N. supérieurs ; 29 certificats de licence, avec 3 mentions *Bien* et 7 mentions *Assez bien*. Notons, d'autre part, les remarquables ouvrages publiés par les professeurs : le second volume des *Annélides polychètes*, de M. Fauvel, nommé, cette année-ci, correspondant du ministère de l'Instruction publique. Les 2 volumes du *Précis d'analyse mathématique*, de M.

Lainé (le second publié en collaboration avec M. Bouligand, professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers), ouvrage *fondamental* où le jeune et savant auteur a mis toute l'acuité de son esprit lucide et fin, une science qui sera de la plus grande utilité aux candidats à la licence » ; les communications scientifiques, les recherches de M. Bioret ; les articles de MM. Blanchard, Manquat et Péneau, etc... La Faculté des Sciences voit, elle aussi, avec regret, s'éloigner l'un de ses professeurs, le savant M. Roche. Il sera remplacé par M. Genest, qui veut bien reprendre du service à l'âge où d'autres aspirent à la retraite.

L'Ecole supérieure d'Agriculture comptait, pour l'année 1926-1927, 90 élèves ; 31 certificats de fin d'études, 13 diplômes d'ingénieurs agriculteurs ont été délivrés ; 14 médailles décernées par la Société des Agriculteurs de France. Parmi les professeurs, M. Lavallée a été élu membre de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire. M. Moreau a été fait chevalier de la Légion d'honneur et M. Defois, chevalier du Mérite agricole. M. Maisonneuve a été nommé membre correspondant de l'Académie d'Agriculture. Ici encore un départ a causé les plus vifs regrets, celui du R. P. Guittet, que remplace le R. P. de Vaureix.

L'Ecole supérieure de Commerce comptait 74 étudiants : 23 certificats de fin d'études ont été décernés et 7 médailles attribuées.

Digne conclusion de ce rapport sur l'activité de nos Facultés et Ecoles, le Concours général de l'Université Catholique ouvre les plus beaux horizons sur le rayonnement de l'*Alma Mater* dans sa région académique. 1 094 candidats des classes de Philosophie-Mathématiques, Première et Seconde, à raison de 3 au plus de la même classe par matière et par collège, y ont pris part en 1927, soit 128 de plus qu'en 1926.

Le concours d'Instruction religieuse qui n'a encore que deux années d'existence, a compté 284 concurrents, représentant 10 diocèses. Angers a obtenu 8 mentions ; Luçon, 2 mentions ; Le Mans, 1 médaille et 4 mentions ; Nantes, 13 mentions ; Poitiers, 5 mentions ; Quimper, 1 médaille et 13 mentions ; Rennes, 1 médaille et 2 mentions ; Saint Brieuc, 5 mentions ; Vannes, 4 mentions.

Le concours des Lettres et des Sciences a réuni 810 concurrents, représentant 46 collèges. Angers, pour 129 concurrents inscrits, obtient 20 mentions ; Angoulême, pour 47, 4 mentions ; Laval, pour 30, 10 mentions ; Luçon, pour 68, 1 médaille et 12 mentions ; Le Mans, pour 54, 1 médaille et 9 mentions ; Nantes, pour 94, 2 médailles et 13 mentions ; Poitiers, pour 57, 13 mentions ; Quimper, pour 124, 4 médailles et 28 mentions ; Rennes, pour 93, 1 médaille et 19 mentions ; Saint-Brieuc, pour 43, 10 mentions ; Tours, pour 29 candidats, 6 mentions ; Vannes, pour 69 candidats, 1 médaille et 15 mentions.

1.094 concurrents ! sait-on tout ce que ce chiffre représente de travail ? De travail pour MM. les Professeurs chargés de la correction et du classement des copies, certes. Mais aussi et surtout de méthodique travail de préparation, et, durant des semaines, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

minutieux travail d'organisation et d'exécution. Dût leur modestie en souffrir, pour que l'équité soit sauve, il nous faut mettre en lumière l'inlassable dévouement de M. l'abbé Guignard, secrétaire des Facultés, secondé jadis par M. l'abbé Marcadé, aujourd'hui par son successeur, M. l'abbé Guinchard, sous-directeur de l'Association.

(A suivre.)

Le Trentain Grégorien. — *Le trentain grégorien* consiste dans une série de trente messes célébrées pour les défunts pendant trente jours consécutifs. Il n'y a que les trois derniers jours de la Semaine Sainte qui soient considérés comme ne constituant pas une interruption au cours du trentain, parce que c'est en vertu d'une loi liturgique que les messes privées sont alors suspendues.

Origine de cette dévotion. — Saint Grégoire le Grand, le premier pape bénédictin (590-604), appartenait à une illustre famille de Rome. Après avoir exercé la charge de préfet de la ville, il fonda sur le mont Cœlius, dans l'habitation paternelle, un monastère qui subsiste encore, s'y retira et en devint le premier abbé. Un de ses moines, nommé Justus, étant mort, le saint abbé fit célébrer *pendant trente jours consécutifs* le saint sacrifice de la messe pour le défunt qui, le trentième jour, apparut à son frère Copiosus et lui annonça sa délivrance du purgatoire. Saint Grégoire raconte ce fait dans les *Dialogues* (liv. IV, ch. LV).

De là, la coutume du trentain grégorien si répandue autrefois dans le peuple chrétien, comme en témoignent à travers les siècles les très nombreux documents. Elle tomba en désuétude en France après la Révolution. A cause de la destruction des monastères, il était devenu difficile d'offrir, trente jours de suite, à une même intention, le saint sacrifice de la messe. Et il est encore bien difficile de le faire dans la plupart de nos paroisses.

Efficacité du trentain grégorien. — L'Eglise a approuvé la célébration du trentain par plusieurs décisions. On peut donc lui attribuer avec la tradition une grande efficacité, sans affirmer toutefois qu'une âme est infailliblement retirée du purgatoire à l'aide d'un trentain.

La mesure dans laquelle les fruits de la messe ainsi que les indulgences et autres faveurs spirituelles sont appliquées à une âme en particulier dépend, en effet, du bon plaisir de Dieu.

Mgr Hayasaka à Notre-Dame. — Il y a quelques jours, Mgr Hayasaka, le premier évêque japonais récemment consacré par Pie XI, était à Vannes, à l'occasion de l'Exposition Missionnaire. Lundi, Paris lui a fait, à Notre-Dame, l'accueil le plus sympathique et le plus empressé.

L'antique basilique métropolitaine, décorée aux couleurs de France et du Japon, était pleine d'une foule où se mêlaient de hautes personnalités, comme le chargé d'affaires du Japon et M. Canet, représentant M. Briand, ministre des Affaires étrangères,

et d'humbles fidèles, des prêtres et des laïques, des Japonais et des Français, quand, à 17 heures, au milieu du tonnerre des orgues, S. Em. le cardinal Dubois s'achemina vers le chœur à travers la grande nef. Mgr Hayasaka, puis NN SS. de Guébriant, Chapial l'accompagnaient, ainsi que NN. SS. Boucher, Olichon, Beaupin, de Moucheron, les RR. PP. Tauzin, Sorret, Louis de Vauplane, etc., M. l'abbé Rivière, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, les membres du Chapitre, de nombreux religieux, etc.

Après les chants, le P. Lhande monta en chaire. Ce fut pour saluer le premier évêque du Japon, au nom, en particulier, des œuvres et des Congrégations missionnaires françaises, au nom aussi des défricheurs de la banlieue, pays de mission établi autour de Paris. Ce fut pour évoquer les pages de gloire du catholicisme au Japon, où l'action de la France a tant de place, pour rappeler les prodigieux succès apostoliques de saint François Xavier et de ses continuateurs, l'effroyable persécution qui suivit et la constante fidélité d'une élite d'âmes à la religion persécutée. Ce fut pour rappeler les services rendus par les missionnaires français à l'intelligence et au cœur japonais, pour célébrer enfin l'admirable désintéressement de la Société des Missions étrangères de Paris, qui laisse peu à peu le champ qu'elle a si péniblement cultivé, aux seules sollicitudes du clergé japonais.

En une langue séduisante et précise, Mgr Hayasaka répondit par un hommage à la France qui, malgré tout ce qu'on en peut dire au dehors, reste un pays foncièrement catholique.

Enfin, du trône où il est assis, en face de la chaire, S. Em. le cardinal Dubois se lève pour dire sa fierté d'archevêque français que ce soit son pays qui ait contribué à donner au Japon le premier évêque de sa race, et pour demander, en retour, à Mgr de Nagasaki de parler avec amitié de la France en son pays. Puisse son apostolat en terre nipponne être long et fécond. Les prières des catholiques de France ne lui manqueront pas.

Un salut fut ensuite chanté et la bénédiction donnée par Mgr Hayasaka.

Le prochain Consistoire. — On annonce que le prochain Consistoire privé aura lieu le 19 Décembre et le Consistoire public le 22.

Quatre nouveaux cardinaux y seront créés. Deux sont Français : Mgr Binet, récemment transféré de l'évêché de Soissons à l'archevêché de Besançon, et Mgr Lépicier, ancien supérieur général de l'Ordre des Servites, archevêque de Tarse, que les derniers Papes ont souvent chargé de missions lointaines dont il s'est acquitté avec le plus grand succès.

Les deux autres, NN. SS. Rouleau et Segura y Saenz sont l'un archevêque de Québec, l'autre archevêque de Burgos.

Au Consistoire public, le Pape imposera le chapeau au cardinal Hlond, primat de Pologne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Librairie BRUNET, 32, rue Gambetta, Arras (Pas-de-Calais).

Toute la Doctrine chrétienne

RECUEIL DOCUMENTAIRE *(2e édition)*, à l'usage des Prédicateurs, Catéchistes, Conférenciers, Directeurs d'Œuvres, etc... embrassant tout le cycle de la doctrine chrétienne par l'abbé BÉRINGER, aumônier. L'ouvrage comprendra 20 volumes grand in-8 raisin (25 × 16) de 320 pages. Le prix de souscription pour tout l'ensemble de l'ouvrage est de : **320** fr. Les volumes se vendent séparément : *brochés*, nets **17** fr. ; *reliés dos mouton plats papier*, **34** fr.

N.-B. — La reliure des livres sera faite de façon uniforme en même temps qu'élégante et solide.

Tome 1. L'*Incarnation* (Avent Noël) ; 2. *La Famille Chrétienne* (Le Mariage) ; 3. *S. Joseph modèle de la vie chrétienne* ; 4. *La Rédemption* (Carême-Pâques) ; 5. La Grâce. La Vie surnaturelle* ; 6. Les Sacrements (sauf l'Eucharistie et le Mariage) ; 7. La Foi. La Vie de Foi* ; 8. L'Espérance. La Prière. La Providence ; 9. La Charité. L'Apostolat chrétien ; 10. L'Apostolat de la Presse. Les Lectures ; 11. L'Apostolat des Missions ; 12. L'Evangile. Choix de commentaires et de plans ; 13. La Sainte Messe*, 14. *La Sainte Communion* ; 15. *Le Très Saint-Sacrement ;* 16. *Le Sacré-Cœur ;* 17. *La Sainte Vierge ;* 18. *L'Eglise. La Papauté ;* 19. *Le Sacerdoce ;* 20. *La Toussaint. Les Saints. Nos Défunts.*

Les volumes en caractères *italiques* sont parus. — Les volumes portant * paraîtront courant 1927 et courant 1928.

Une petite rose de Noël : Agnès CHARVET. — C'est la vie toute simple d'une fillette que le sentiment du devoir animait dans l'accomplissement de ses tâches enfantines. Il s'en dégage un parfum d'édification et de piété qui peut faire le plus grand bien aux enfants de son âge.

Chez DESCLÉE, de BROUWER et Cie, rue de Metz, 41, Lille.

LOUIS DE BLOIS, SA VIE ET SES TRAITES ASCETIQUES, par les Bénédictins de Saint-Paul de Wisques. I : *Esquisse biographique. L'Institution spirituelle.* Paris et Bruges, Desclée de Brouwer et Cie ; Paris, Lethielleux ; Abbaye de Maredsous, 1927. Un vol. 180 pages. Prix : 7 fr. 50.

A l'époque troublée où l'esprit novateur des réformés commençait à saper par la base l'édifice des traditions catholiques, Louis de Blois, abbé du monastère bénédictin de Liessies, fut suscité par la Providence pour maintenir les âmes dans la possession tranquille des expériences spirituelles du passé.

Les événements de sa vie, simples comme ses écrits, montrent en lui un modèle que tous peuvent imiter ; ses procédés sont de ceux qui mènent sûrement à Dieu : accomplissement loyal du devoir quotidien, attention constante à la divine présence, estime profonde des biens de l'éternité. Ses Traités s'adressent également à tous pour les aider à tendre vers l'union à Dieu.

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 9 Décembre 1927. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 11 Décembre. — 3me de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoires de S. Damase et de l'Immaculée Conception.
Vêpres du suivant, mémoire du Dimanche.
Lundi 12. — S. CORENTIN, Evêque, Patron du Diocèse. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Mardi 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Mercredi 14. — Quatre-Temps. — De l'Octave de l'Immaculée. Blanc.
Jeudi 15. — Octave de l'Immaculée. Double-majeur. Blanc.
Vendredi 16. — Quatre-Temps. — S. Judicaël, Roi. Semi-double. Blanc.
Samedi 17. — Quatre-Temps. — De la Férie. Violet.
Dimanche 18. — 4me de l'Avent. S. Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Quimperlé. . . . . du 11 au 12 Décembre.
Maison de l'Adoration, à Quimper. . du 13 au 17 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

La Journée Missionnaire. — 138 paroisses n'ont pas encore versé au Secrétariat de l'Evêché le produit des quêtes ordonnées le dimanche 6 Novembre pour les trois Œuvres pontificales. Nous les prions instamment de se hâter. (Nantes C/C 3.480).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IIIe Dimanche de l'Avent, 11 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lundi, office de Saint-Corentin : la messe de 8 heures sera dite à son autel, pour les paroissiens et les malades de la ville, chants, vénération des Reliques.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence. — En raison de la grande foire de Saint-Corentin, dispense d'abstinence est accordée à tous ceux qui se trouveront en ville ce jour.

Dimanche, solennité de Saint-Corentin : messe pontificale à 10 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *3e dimanche de l'Avent (11 Décembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassé.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence. Le samedi, il y a dispense de l'abstinence pour la ville de Quimper.

Trois tomes d'un bréviaire tout neuf, avec le Propre du diocèse de Quimper, avaient été oubliés à Nantes à la fin de la guerre. Le propriétaire peut s'adresser au collège N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

Ordination. — Une ordination qui comprendra 1 prêtre, 23 diacres, 5 sous-diacres, plusieurs acolytes minorés et tonsurés aura lieu à la cathédrale, le samedi 17 Décembre, à 8 heures.

Nous recommandons tous ces ordinands aux prières des fidèles, et particulièrement à celles des communautés religieuses du diocèse.

Nizon. — M. Henry de Kerguern, originaire de Nizon, petit-neveu de M. Hersart de la Villemarqué de Cornouaille, sera ordonné prêtre à Poitiers, par Mgr de Durfort, le 11 Décembre. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. Charles Salou, ancien recteur de Plougoulm, sera chanté dans cette paroisse *le lundi 19 courant*, à 11 heures.

Faveurs spirituelles accordées au monument de Sainte-Anne. — A l'occasion de la visite *ad Limina* que vient de faire Monseigneur l'Auxiliaire, la Sacrée Pénitencerie a accordé à Monseigneur l'Evêque de Vannes les faveurs suivantes pour le monument aux morts bretons de Sainte-Anne ;

1° La faveur de l'autel de la crypte tous les jours, pour l'âme du défunt à l'intention duquel la messe sera célébrée ;

2° Une indulgence plénière, applicable aux défunts, gagnable seulement une fois par an, pour tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteront le crypte du monument de Sainte-Anne et y prieront aux intentions du Souverain Pontife ;

3° Une indulgence de 500 jours, une fois par jour, pour les fidèles qui, d'un cœur contrit, visiteront la crypte et y réciteront dévotement le *De Profundis* ou un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie* pour les défunts.

La nouvelle péréquation des retraites. — En prévision de la nouvelle péréquation des retraites qui doit s'effectuer dès le vote de la loi de finances en cours de discussion devant les Chambres, et pour préparer le travail d'ensemble, les retraités civils et militaires de toutes catégories, titulaires d'une pension basée sur les services ainsi que les veuves, sont invités par les départements ministériels respectifs, à reproduire *dès maintenant* leur demande de revision de pension, sur une formule officielle d'un modèle spécial.

Les grands groupements nationaux de retraités civils et militaires, 4, impasse d'Amsterdam, Paris, VIIIe, en collaboration constante avec les Groupes de Défense des Retraités, présidés par M. Léo Bouyssou, député, et Louis Martin, sénateur, sont en mesure de satisfaire toutes les demandes de déclaration questionnaire, que leur feront les retraités, tous intéressés à la revision des pensions.

Morlaix. — **Triduum au Carmel en l'honneur de S. Jean de la Croix.** — Il y a deux ans, les Carmélites de Morlaix organisaient un triduum en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. On y accourut en foule, non seulement des paroisses de la ville, mais de toutes celles de la région avoisinante.

Mais les jeunes saints ne doivent pas faire oublier leurs aînés qui leur ont tracé la voie. Si sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus est allée si loin dans l'amour de Dieu, elle le doit, sans doute, aux grâces de choix dont elle a été privilégiée, mais ne le doit-elle pas non plus à l'admirable règle qui l'a soutenue, à l'influence des restaurateurs de son Ordre, à sainte Thérèse d'Avila, et à S. Jean de la Croix ?

Ce dernier vient d'être élevé par l'Eglise au rang de Docteur, et voilà pourquoi la population de la ville de Morlaix était de nouveau invitée à monter au Carmel les 22, 23 et 24 du mois dernier. Elle a répondu à cette invitation avec son empressement accoutumé. Chaque jour, la grand'messe et les vêpres, présidées par Monseigneur assisté au trône de MM. les chanoines Le Roy, Morice et Quéinnec, furent suivies par une assistance nombreuse et recueillie.

L'église, déjà si belle par elle-même, avait été ornée avec goût et intelligence par des personnes dévouées, à qui nous exprimons toute notre reconnaissance.

La statue du Saint, mise à l'honneur, émergeant parmi les lumières et les fleurs, attirait tout d'abord l'attention. Le long des murs couraient des guirlandes de lauriers retombant en festons. Des oriflammes, des banderoles bordées d'or, des médaillons et des écussons rappelaient les grandes dévotions du Carmel : le Sacré-Cœur, l'Eucharistie, la T. Sainte Vierge. Ses maximes favorites : Tout passe, Souffrir pour Dieu, quelle douceur ! Dieu seul ! Dieu et les âmes !

Au-dessus de la porte d'entrée, et sur l'une des parois de l'église,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

on avait fixé deux tableaux encadrés de verdure et de lys tout blancs. Le premier représentait le Saint, jeune encore, tenant une croix entre les bras et la méditant avec amour. Le deuxième le montrait, dans sa robe de bure, enveloppé du blanc manteau des Carmes, debout, dans l'attitude de l'extase, les yeux fixés sur une croix qui lui apparaissait au firmament ; derrière lui une colombe, symbolisant le Saint-Esprit, descendait des hauteurs célestes pour lui communiquer l'intelligence du mystère de la Passion.

Ces deux tableaux, joints au vitrail consacré au Saint, et où nous le voyons tenant ses œuvres à la main, résumaient en un tryptique saisissant toute sa vie et sa mission. Qu'est en effet saint Jean de la Croix ? Le docteur de l'union mystique de l'âme avec son Dieu. Cette union il l'a désirée avec ardeur pour lui tout d'abord. Il y est parvenu en s'attachant à la croix et en la méditant sans cesse. Non seulement il y est parvenu, mais, assisté des lumières de l'Esprit-Saint, il a su la décrire avec précision et chaleur dans ses ouvrages si précieux : la *Montée au Carmel*, le *Cantique spirituel*, la *Vive flamme d'amour*. Il s'est employé de toutes ses forces à la faire désirer aux autres, et à entraîner à sa suite les âmes généreuses.

Ce que tableaux et décorations suggéraient aux fidèles, le prédicateur, M. le chanoine Morice, l'a mis en pleine lumière.

En trois conférences très nourries, d'un style fort châtié et d'une composition parfaite, il nous a révélé ce que fut saint Jean de la Croix : un héros sublime, un poète merveilleux, un ami incomparable.

L'héroïsme suscite l'admiration, il captive. Nous célébrons les aviateurs audacieux qui bravent la tempête, les brouillards, les océans ; les explorateurs hardis qui s'avancent jusqu'aux extrémités du monde. Nous chantons les soldats qui ont su tenir dans les tranchées malgré le froid, la boue, les obus. Et nous avons raison. Ce sont des héros. Mais les saints le sont encore plus. Ce sont des héros d'un ordre supérieur, les héros de la charité. Or la charité prime tout « tous les corps ensemble, écrit Pascal, ne valent pas une pensée ; tous les corps et les esprits ensemble, avec leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité ». Gloire donc à ceux qui, par la voie étroite, s'élèvent jusqu'aux plus hautes cimes de la perfection, de la charité ! S. Jean de la Croix fut de ceux-là. Toute sa vie n'a été qu'un élan vers la perfection. La médiocrité lui faisait horreur. Pour y échapper, il quitte le monde, entre dans l'ordre le plus austère qu'il connaisse. Une fois au Carmel, il découvre la règle primitive. Aussitôt il faut qu'il l'embrasse. Cela lui attire des ennuis. Rien ne l'arrête. Il se met à l'école de sainte Thérèse ; inaugure une vie nouvelle à Durvelo. Pour lit il n'a qu'un peu de paille, pour oreiller qu'une pierre ; il passe des heures entières en oraison dans un pauvre oratoire exposé aux vents, à la pluie, à la neige. Il prêche nu-pieds aux alentours, se flagelle jusqu'au sang, s'entoure les reins d'une chaîne ornée de pointes de fer. C'est ainsi qu'il crucifie son corps. Les épreuves s'abattent

sur lui et ses frères eux mêmes, ne l'épargnent pas. La maladie épuise ses forces, son corps se couvre de plaies. A toutes ces épreuves extérieures s'ajoutent les épreuves intérieures autrement plus pénibles. La nuit se fait dans ses sens, dans son imagination, son esprit. Rejeté par les hommes, il semble oublié, repoussé par Dieu. Qu'importe ? Saint Jean de la Croix ne se laisse pas rebuter. Il veut la perfection, il l'atteindra coûte que coûte.

S. Jean de la Croix est un héros, il est aussi un poète. Il s'exprimait facilement en vers ; il en composait à tout instant ; ses ouvrages sont des poèmes ou des commentaires de poèmes. Du poète, il avait la sensibilité vive. Il s'émouvait très fortement.

Du poète il avait aussi la riche imagination. Les comparaisons lui venaient en foule ; toute la création sensible lui servait à exprimer les réalités surnaturelles.

Enfin, et ceci établit sa supériorité sur tant d'autres poètes qui ont mis leur talent au service de futilités, S. Jean de la Croix a été le poète de Dieu, non pas d'un Dieu vague et inconsistant, mais du Dieu personnel et enseigné par l'Eglise. Il a revêtu en vers magnifiques les doctrines les plus profondes.

Héros, poète, grand par l'énergie, grand par les qualités d'écrivain, S. Jean de la Croix ne l'a pas été moins par le cœur. Il a été un modèle de cette amitié chrétienne que Bossuet a si heureusement définie : « Un commerce où l'on s'aide à mieux jouir de Dieu ! »

On connait les liens qui l'attachèrent à la grande sainte Thérèse d'Avila. C'étaient là deux âmes sœurs faites pour se comprendre. Chez toutes deux, même désir insatiable de vie parfaite, même énergie de caractère, même expérience de voies mystiques, mêmes dons de l'écrivain, mêmes accents.

Chez toutes deux encore, même zèle. Persuadés que le monde n'a d'autre raison d'être que de former des saints, toutes deux n'ont eu d'autre ambition que de collaborer sur ce point aux desseins de Dieu. L'on sait comment elles y ont réussi !

Après nous avoir ainsi fait pénétrer dans l'intimité de S. Jean de la Croix, M. le chanoine Morice a terminé ses belles conférences par cette adjuration pathétique aux religieuses qui l'écoutaient : « Je vous demande de redoubler de prières en faveur du clergé. Pour conserver vos églises, disait un jour Barrès, remplissez-les de catholiques, » Et voyant tout de suite le rapport entre l'affluence des fidèles et la piété des ministres, Barrès ajoutait : « L'Eglise de France a besoin de saints prêtres. » Parole lumineuse et profonde ! Il faut de saints prêtres ! Priez pour qu'ils le soient. Aimez Dieu pour ceux qui ne l'aiment pas, ou qui l'aiment trop peu. Ainsi sans sortir de votre cloître, vous serez véritablement apôtres, et contribuerez efficacement au triomphe de l'Eglise et au salut de la France.

Le dernier jour du triduum a été marqué par une prise d'habit. Cette cérémonie a eu lieu à l'issue de la messe célébrée par M. Gouchen, recteur de Saint-Michel de Brest. M. le chanoine Caugan a adressé une allocution émouvante, et rappelé à l'heureuse postu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lante qu'elle aurait pour fonction d'adorer Dieu en esprit et en vérité.

Celle-ci était entourée de tous les siens, une magnifique famille de Brest. Son père, commandant de vaisseau, et son frère, tous deux couverts de décorations, ont édifié l'assistance par leur attitude superbe de foi et de dignité.

Le soir, à vêpres, Monseigneur a clos ce beau triduum en remerciant délicatement tous ceux qui avaient concouru à en rehausser l'éclat, soit en ornant l'église, soit en prenant part au chant ou aux cérémonies. Il a félicité M. le chanoine Morice de sa parole zélée et apostolique ; puis il a célébré, en quelques phrases vibrantes, les services insignes rendus à l'humanité par les âmes héroïques qui l'arrachent au matérialisme et lui donnent des ailes pour voler vers les hauteurs. Il a terminé, en suppliant à son tour les bonnes Carmélites de continuer leur vie de pénitence et d'immolation en faveur du clergé et de notre chère France.

Nous ne doutons pas que son appel ne soit entendu, et que les bénédictions du ciel ne descendent, à l'occasion de ces fêtes, plus nombreuses et sur notre diocèse et sur notre patrie.

J. B.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Rentrée solennelle de 1927. — Centenaire de Mgr Freppel.
(Suite et fin.)

Les applaudissements provoqués par le rapport de Mgr le Doyen de la Faculté de Théologie ont à peine cessé, que Mgr Gry, recteur de l'Université Catholique, se lève. Après avoir salué Mgr Ruch et M. le chanoine Amann et M. le doyen d'Obernai, qui veulent bien représenter l'Alsace à ces fêtes du centenaire de Mgr Freppel, il nous montre celui-ci premier chancelier de l'Université catholique de l'Ouest aux séances solennelles de rentrée. « J'ai relu, dit Mgr Gry, toutes ces pages (les discours de rentrée) qui sont des chefs-d'œuvre de précision, de sobriété, de vigueur ; il m'a semblé qu'une seule pensée les inspirait, laquelle changeait de visage suivant les conditions de l'heure et modifiait sa tenue selon la présentation qu'on en voulait faire... Je crois que l'idée d'unité est au centre des préoccupations de Mgr Freppel, qu'elle forme en particulier dans ses discours de rentrée la pièce maîtresse sur laquelle toutes les autres trouvent leur appui. »

Unum corpus, unus spiritus, una fides : le discours de Mgr le Recteur développe, avec une grande force de conviction, ces trois conditions essentielles d'une Université Catholique.

Les applaudissements nourris de toute l'assemblée montrent que son esprit et son cœur sont d'accord pour accueillir ce qu'elle vient d'entendre.

La parole est maintenant à M. le chanoine Amann, délégué de

la Faculté de Théologie de Strasbourg. L'éminent professeur de patrologie étudie en Mgr Freppel le professeur de Sorbonne, dont il suit aujourd'hui le chemin. A peine sous-diacre, le jeune abbé Freppel est nommé professeur d'histoire au Petit Séminaire de Strasbourg. Il se trouve que Bonetty, le très traditionnaliste rédacteur des *Annales de Philosophie* dénonce des traces de rationalisme dans la *Théodicée* de l'abbé Maret, professeur de Sorbonne. C'est de Strasbourg qu'arrive la réponse et Bonetty rend le premier les armes. L'abbé Maret fait venir à Paris son jeune défenseur comme professeur à l'Ecole des Carmes. Quelques années plus tard celui-ci emporte au concours une stalle de chapelain à l'église Sainte-Geneviève et accomplit dès lors un apostolat fécond auprès des étudiants de Paris. En 1855, l'abbé Freppel est nommé professeur suppléant à la Faculté de Théologie de la Sorbonne ; il y enseignera l'histoire de l'éloquence sacrée ; et M. Amann nous décrit toute la technique de cet enseignement qui arrivait à son heure, car la lutte religieuse allait se concentrer sur le terrain des origines chrétiennes. Il en souligne aussi toute la valeur et l'importance doctrinale qu'il garde encore aujourd'hui...

Les applaudissements qui ont salué l'admirable péroraison de M. le professeur Amann sont à peine finis qu'ils recommencent, se transforment en ovation formidable et la plus émouvante qui soit. Mgr Rumeau vient de présenter Mgr Ruch et c'est toute l'Alsace en sa personne, c'est aussi le vaillant lutteur et le défenseur du droit qui ne se prescrit pas, que la salle acclame. L'évêque de Strasbourg essaie de prendre la parole, mais il doit attendre quelques minutes, tant se prolongent les acclamations.

Avec une éloquence faite tout à la fois de force et de simplicité, Mgr Ruch évoque la grande âme alsacienne et française de Mgr Freppel.

Après 1871, celui-ci conserve pour sa petite patrie la tendresse affectueuse d'un fils, il compatit à ses souffrances, il se passionne pour ses luttes, il devient, en France et à travers le monde, son intrépide champion.

Un monument impérissable en reste, c'est la lettre ferme et courageuse que l'évêque d'Angers écrivit à Guillaume 1er : « L'Alsace ne vous appartiendra jamais... Vous ne la dompterez pas... Catholiques ou protestants, tous ont sucé, avec le lait de leurs mères, l'amour de la France... Rien ne pourra y faire ; les séductions pas plus que les menaces... la France laissée intacte c'est la paix assurée, la France mutilée... c'est la guerre dans l'avenir. »

L'orateur aborde ensuite la délicate et pressante question du *malaise alsacien :* sans doute, dit-il, il ne faut pas exagérer le mal ; mais il n'en est pas moins vrai que des mesures néfastes, particulièrement dans le domaine scolaire, ont encouragé l'autonomisme. C'est ainsi que, malgré les promesses officielles faites en 1918, on introduisit en 1925 l'école interconfessionnelle. C'est ainsi que des instituteurs combattirent l'esprit religieux de leurs élèves, que d'autres introduisirent des livres plus que neutres, et que les auto-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rités remplacèrent, par des institutrices laïques, les religieuses dont elles faisaient la veille l'éloge le plus enthousiaste. Mgr Ruch rappelle les paroles de Mgr Freppel, luttant, à la Chambre, contre les projets de séparation : « Si vous agissez ainsi, demain on pourra illuminer avec joie sur les bords de la Sprée. »

Il ne faut pas mécontenter les croyants d'Alsace ; il ne faut pas menacer les droits des catholiques. Une semblable oppression serait un crime contre la patrie, et d'autant plus que c'est un sentiment de satisfaction que l'on éprouve à Berlin lorsque les catholiques alsaciens sont lésés !... « Des hommes vous le disent en leur âme et conscience, l'Alsace ne vous appartiendra jamais ; vous pourrez la violenter, vous ne la dompterez pas. » Ces paroles de Mgr Freppel, l'évêque de Strasbourg les fait siennes et les adresse à ceux qui, aveuglés par leur passion politique, ne veulent pas entendre le cri d'alarme. Les catholiques alsaciens veulent rester catholiques. Les épreuves et les persécutions ne feront que resserrer leurs liens. L'Alsacien, qu'on ne l'oublie pas est un soldat et un croyant. Soldat, il sait tenir jusqu'au bout. Croyant, il n'ignore pas que si l'on peut être contraint de subir une loi injuste, il sait aussi que personne ne peut l'imposer en conscience !

Durant ce discours, dont les idées maîtresses furent soulignées de longs applaudissements, la voix de l'éminent évêque s'arrêtait parfois, tremblante d'émotion, à sentir la salle passionnément vibrante. La France répondait vraiment au cri de l'Alsace...

Et c'est ceque S. E. le cardinal Charost sut exprimer en concluant, dans une de ces formules magnifiques dont il a le secret :

« Ce dont on ne se rend pas assez compte dans les milieux maçonniques, c'est que l'invasion des consciences par les lois laïques est plus néfastes que l'invasion du territoire par les armées ennemies. Aujourd'hui c'est cette invasion qui veut s'imposer à l'Alsace et celle-ci la méprise et la repousse autant que l'autre. Aujourd'hui aussi c'est toute la France qui, avec l'Alsace, fait front contre ceux qui veulent mettre leur hotte de boue et de haine sur la conscience alsacienne ; car si la première, celle de l'invasion du territoire, nous fait tout perdre fors l'honneur, la deuxième, celle des consciences, nous fait tout perdre même l'honneur, et c'est là, Monseigneur de Strasbourg, tout votre discours. »

Avant de lever la séance, Son Eminence annonça que le Souverain Pontife venait de conférer la croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand à MM. Cesbron, de la Faculté de Droit, Genest et Charron, de la Faculté des Sciences.

Ainsi furent ces deux journées où le pieux souvenir, la gratitude et la louange trouvèrent de dignes interprètes et ceux-ci de fervents auditeurs. A l'Université Catholique, elles ont dénombré toujours plus d'amis, pleins d'estime et de sympathie. Fière d'eux comme de ceux qui la fondèrent et l'assurèrent, elle reprend avec courage et confiance, son effort et sa marche vers l'avenir que Dieu lui donne.

P.-L. GUINCHARD.

Comment j'élève mon enfant (1). — Son Em. le cardinal Dubois a accepté de présenter le magnifique et précieux volume que vient d'éditer sous ce titre la librairie Bloud et Gay. Nous donnons ici la dernière partie de sa préface. Elle met en beau relief l'utilité des conseils et des renseignements qui y sont renfermés :

Le volume que nous présentons aujourd'hui s'adresse exclusivement aux personnes qui vont s'engager ou sont déjà engagées dans les liens du Mariage. Par sa composition même, il obtiendra la plus entière confiance de quiconque le lira : il a en effet pour auteur une mère de famille qui a heureusement élevé six enfants, et un religieux, qui, tour à tour professeur, directeur ou inspecteur, a consacré cinquante ans de sa vie aux œuvres d'éducation les plus diverses. C'est l'expérience vécue qui remplit toutes leurs pages. Quand ils disent : « Faites ainsi », c'est qu'ils ont fait eux-mêmes ou vu faire ainsi et qu'ils savent que le succès sanctionnera la pratique qu'ils suggèrent. Ils ont vu, ils citent à chaque instant des exemples pris sur le vif et qui justifient leurs dires. Une compétence leur manquait, ni l'un, ni l'autre n'étant médecin : mais toutes les parties de leur travail qui touchent aux soins d'hygiène et aux maladies, ils les ont soumises au contrôle éclairé d'un savant et distingué médecin, spécialisé depuis longtemps dans la pathologie infantile.

Une première lecture mettra la jeune femme en face de sa grande et belle tâche ; elle lui en fera sentir la noblesse et la souveraine importance. Sans lui en déguiser les charges et les responsabilités, elle lui enlèvera ses appréhensions qui l'empêcheraient d'envisager sa mission non seulement avec sérénité, mais avec la plus réconfortante espérance. Elever des enfants, c'est un chef-d'œuvre sans doute ; mais où ce chef-d'œuvre approche le plus de la perfection, c'est quand il s'accomplit dans l'amour et dans la joie. La future mère verra que ses tâches de puéricole, d'éducatrice et d'institutrice ne constituent pas trois séries de besogne juxtaposées, difficiles à mener de front ; mais qu'elles s'accomplissent l'une avec l'autre ; qu'en allaitant son nourrisson ou en lui donnant les soins d'hygiène dont il a besoin, elle travaille du même coup à sa formation morale et intellectuelle. Elle comprendra avec ravissement que Dieu donne aux mères, dans les mois que leurs enfants passent au berceau, une occasion merveilleuse et unique de prendre sur eux une autorité d'amour et de respect qui rendra singulièrement facile la tâche de l'éducation ultérieure jusqu'à l'âge d'adulte.

Elle éprouvera une grande satisfaction aussi en se rendant compte que, si elle se met bien au courant de sa fonction, le soin de ses enfants n'absorbera pas toutes ses heures, qu'elle disposera encore d'une partie notable de son temps pour ses devoirs de maîtresse de maison ou pour ses occupations professionnelles, si elle partage les travaux de son mari.

Ce livre sera à relire de temps en temps et à consulter toujours.

(1) BLOUD et GAY, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris, 6e. Un volume cartonné, 220 illustrations, 30 francs. Edition de luxe, relié, 60 faancs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La table analytique qui le termine permet de l'utiliser comme un dictionnaire pratique de puériculture, d'éducation et d'enseignement.

On pourra s'étonner, au premier abord, que le Cardinal Archevêque de Paris ait présenté lui-même au public un livre intitulé *Comment j'élève mon Enfant*, un livre où comme préface à des questions d'éducation et d'enseignement sont traitées des questions pratiques de puériculture.

La chose est simple pourtant. Ces questions sont connexes ; elles se peuvent toutes ennoblir par des pensées surnaturelles ; car il s'agit de l'enfant, créature de Dieu, être fragile et délicat qui vient égayer un foyer, mais qui a besoin longtemps des soins maternels ; âme ouverte, dès l'âge le plus tendre, à toutes les influences ; esprit susceptible en son premier éveil, de se laisser doucement et peu à peu imprégner de vérité.

Tâche sublime et féconde, autant que douce « d'élever » un enfant ! et, si la mère est chrétienne, n'y mettra-t-elle pas, dès le premier jour de sa maternité, tout son amour de Dieu et toute sa foi ?

Dieu veuille qu'en agissant ainsi, toutes les mères s'instruisent dans ce livre à l'école d'une autre mère et s'étudient à transformer, pour le bien de leurs enfants, leur instinct maternel en une science véritable, inspirée par le cœur, et éclairée des plus hautes vérités de la foi chrétienne.

Et puissent de nombreux petits Français recevoir des soins si intelligents, des leçons si instructives et si belles, sous la protection du Ciel et le sourire de leur Mère !

† LOUIS, CARDINAL DUBOIS,
Arch. de Paris.

L'Eglise du Japon, ses longues Epreuves et sa Renaissance. — A l'occasion de la visite de Mgr Hayasaka à Paris, le R. P. Couget rappelle ainsi l'histoire tourmentée du catholicisme au Japon.

« Nul n'ignore que saint François-Xavier aborda à Kagoshima, le 15 Août 1549, en compagnie de trois jeunes japonais ; ils lui avaient été confiés par l'illustre franciscain Albuquerque, archevêque de Goa, qui les avait fait instruire et baptiser. Les Jésuites, puis les Augustins, les Dominicains et les Franciscains poursuivirent l'œuvre si magnifiquement commencée par saint François-Xavier ; ce fut une ère de merveilleuse prospérité. Bientôt survint la tempête, une tempête qui emporta tout, ou peu s'en faut. Une première persécution, en 1597, une seconde plus longue, de 1614 à 1632, donna à l'Eglise du Japon un grand nombre de martyrs, dont plusieurs ont reçu les honneurs de la canonisation ou de la béatification. Le Souverain Pontife Pie IX, le 8 Juin 1862, en la fête de la Pentecôte, canonisa 26 martyrs : Saint Pierre-Baptiste, franciscain, et ses compagnons, dont 5 Franciscains, 17 Tertiaires de saint François, un prêtre japonais de la Compagnie de Jésus et

deux catéchistes des Jésuites, reçus dans la Compagnie la veille de leur mort ; tous furent martyrisés à Nagazaqui le 5 Février 1597. Cinq ans après cette canonisation, le 27 Juillet 1867, Pie IX béatifiait 250 autres martyrs appartenant aux ordres de Saint-Augustin, de Saint-Dominique, de Saint-François, ou à leurs tiers ordres, ou à l'état séculier. Au nombre de ces 205 martyrs, l'ordre de Saint-François en compte 45, dont 18 Franciscains et 27 Tertiaires.

» Cette longue persécution, 1614-1632, fut la fin de la chrétienté japonaise. Dès lors le Japon s'isole et demeure fermé à tout étranger pendant deux longs siècles. L'honneur de reprendre l'évangélisation de ce pays échut à la Société des Missions Etrangères de Parie, 1848. Ses missionnaires s'y dépensèrent sans compter leurs fatigues et avec un tel succès qu'en 1891 le Saint Siège jugea que le moment était venu de rétablir la hiérarchie ecclésiastique au Japon et créa, à cette date, les diocèses de Hakodaté, Nagazaqui, Osaka et l'archidiocèse de Tokio, siège métropolitain. En 1904, les Dominicains espagnols recevaient la charge de l'île de Shikoku ; puis les Franciscains, la Société du Verbe Divin de Steyl (Hollande) et les Salésiens vinrent unir leurs labeurs apostoliques à ceux des vaillants missionnaires de la Société des Missions Etrangères de Paris.

» Il ne sera pas sans intérêt de noter ici que c'est un Parisien, enseigne de vaisseau démissionnaire, le R. P. Maurice Bertin, franciscain, qui eut la joie et l'honneur de faire reparaître au Japon l'habit de saint François. En 1907, il quitta le Canada où il avait dû se réfugier à la suite des malheureuses lois françaises contre les congrégations religieuses ; il fut accueilli par Mgr Berlioz, évêque d'Hakodaté. En 1915, la préfecture apostolique de Sapporo, détachée de ce diocèse, était confiée aux Franciscains. Quelques années plus tard, le R. P. Maurice Bertin, revenu au Japon après la grande guerre, fut envoyé au diocèse de Nagazaqui pour y commencer la nouvelle mission franciscaine de Kagoshima, qui a été, cette année même 1927, érigée en préfecture apostolique et confiè aux Franciscains du Canada français.

» Le sang des martyrs de 1597 et de 1614 a réellement fécondé la terre du Japon. La consécration de Mgr Hayasaka comme premier évêque japonais de Nagazaqui, la ville des martyrs, hâtera, nous en avons le doux et ferme espoir, l'établissement définitif du catholicisme au Japon. »

CHANGEMENT D'ADRESSE

M^ME LE BERRE-QUEÏNEC

14, rue Sainte-Catherine, QUIMPER

Près de la Préfecture. »—« *(Anciennement, 11, rue Kéréon.)*

ARTICLES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Cols, Ceintures, etc.,
aux prix les plus modérés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX. Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

VETEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*

QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...

Travail soigné -:- Prix modérés.

R. C. Quimper 4906.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 16 Décembre 1927. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 18 Décembre. — 4me de l'Avent. Semi-double. Violet.
(Au chœur, solennité de S. Corentin avec mémoire du Dimanche.)
Lundi, 19. — De la Férie. Violet.
Mardi, 20. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 21. — S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Jeudi, 22. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 23. — De la Férie. Violet.
Samedi, 24. — (Jeûne et abstinence). Vigile de la Nativité. Violet.
Dimanche, 25. — NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Maison de l'Adoration perpétuelle, Brest. du 18 au 25 Décembre.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IVe Dimanche de l'Avent, 18 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2.

Solennité de Saint Corentin : à 6 heures moins 5 minutes, prières du matin, sermon breton à la messe. — A 10 heures, messe pontificale.

A 2 h. 1/2, chant des vêpres, panégyrique par M. le chanoine Mesguen, supérieur du collège de Saint-Pol de Léon ; procession solennelle du Bras de saint Corentin au chant du *Pange solemnes*, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Samedi : veille de Noël, il y a jeûne et abstinence. — Confession jusqu'à 8 heures du soir. — De 8 à 9 heures et de 11 h. 45 à midi 1/4, fermeture de la cathédrale. — A 10 heures, chant de l'office ; à minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Le dimanche : messes comme les dimanches ordinaires. — Messe pontificale à 10 heures. — Après les vêpres, sermon par M. l'abbé Kerbrat, professeur au Grand Séminaire.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *4e dimanche de l'Avent (18 Décembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassé.

Samedi, vigile de Noël : jeûne et abstinence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de Saint-François de Sales. — A l'occasion des *Quatre-Temps* (14, 16, 17 Décembre), nous rappelons l'obligation de tenir la réunion des *Conseils paroissiaux*. C'est un des points principaux et *substantiels* du Règlement, et dont aucun de nos Comités ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou quelque grande que soit la paroisse.

Les plus méritants de nos *Comités paroissiaux* sont très exacts à envoyer au Secrétariat Général, à chaque époque des Quatre-Temps, le compte rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent et de nous fournir, quatre fois par an, la preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec instance que ce point du *Règlement* soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des plus petites paroisses.

Œuvre diocésaine des Vocations Sacerdotales. — Les associés peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux défunts à la fête principale de chacun des douze apôtres. Nous leur rappelons dans ce but la fête de S. Thomas, apôtre, le mercredi 21 courant, et celle de S. Jean l'Evangéliste, le mardi 27.

Les comptes de l'Œuvre, d'Août 1926 à fin Juillet 1927, retardés pour permettre aux paroisses de répondre à un dernier appel personnel, sont définitivement clos. Il reste 4 paroisses manquantes.

Récollections sacerdotales, dirigées par M. le chanoine Le Roy : *Ploudalmézeau*, mercredi 21 Décembre ; *Saint-Renan*, jeudi 22 ; *Plabennec*, vendredi 23.

Œuvre du Franc de la Presse. — Nous sommes heureux de reproduire ces extraits d'une circulaire que nous adresse le Secrétaire général de l'Œuvre :

« Depuis sa fondation (Novembre 1919) le « Franc de la Presse » a subventionné jusqu'à ce jour 104 journaux, dans les diverses régions de France. Avant tout, il s'est intéressé à la presse catholique de province, quotidienne ou hebdomadaire. En plusieurs circonstances, il est intervenu à temps pour empêcher de disparaître certains de ces excellents périodiques ; ses subventions ont été le salut de journaux que la discrétion ne nous permet pas de désigner par écrit. Au plus grand nombre de ceux qu'il a soutenus de ses allocations, il a permis de se défendre contre les difficultés économiques actuelles, qui rendent la situation d'un journal départemental ou régional particulièrement difficile. A quelques-uns il a facilité la propagande et le rayonnement de leur influence.

Ces premiers résultats laissent entrevoir quelle serait la puissance de notre presse catholique en France, si nous disposions de

ressources bien supérieures à celles qui nous sont transmises et nous permettant non seulement de ne pas laisser sombrer tels ou tels journaux, mais d'aider le plus grand nombre d'entre eux à se développer très largement.

Nous ne doutons pas que le jour où notre Œuvre sera bien comprise, nous ne disposions de ressources qui nous permettraient d'aider, pour notre modeste part, à doter notre pays d'une presse catholique très puissante.

Nous ne sommes qu'une Caisse centrale, recueillant d'une part les ressources destinées aux journaux catholiques, et d'autre part en faisant la répartition entre ceux-ci, au prorata des sommes encaissées et des demandes de subvention qui nous sont adressées.

Voici la règle *inflexible* qui est la nôtre : *nous subventionnons les journaux de n'importe quelle région de France, sans distinction de nuances* politiques ou sociales, *à la seule condition qu'une attestation de l'Ordinaire du lieu nous apporte le témoignage que ces journaux servent efficacement la cause catholique.* Ainsi, en dernier ressort l'Evêque du diocèse est seul juge de l'opportunité d'une subvention ; nous ne nous considérons et nous voulons ne nous considérer que comme ses mandataires, pour accorder, suivant les ressources dont nous disposons, l'allocation sollicitée.

La cotisation que nous demandons à chaque catholique est minime, surtout au taux actuel du franc, à savoir : un franc par an et par personne. C'est peu pour chacun ; si nous maintenons ce chiffre aussi bas, c'est dans l'intention formelle de ne pas porter préjudice aux souscriptions pour les œuvres si nécessaires du diocèse ou de la paroisse ; mais s'il était multiplié par quatre ou cinq millions de catholiques cotisants des diverses régions de France, il produirait annuellement quatre ou cinq millions à distribuer à nos journaux catholiques.

M. le chanoine Gerlier, directeur des Œuvres diocésaines de Paris, d'accord avec M. le général de Castelnau, a parlé du « Franc de la Presse » aux deux dernières Assemblées générales de la « Fédération Nationale Catholique » et a demandé à MM. les Présidents ou Délégués des Unions diocésaines de faire de la propagande pour notre Œuvre. Déjà plusieurs Unions diocésaines nous ont demandé nos tracts, brochures et affiches et se sont mises à l'œuvre.

Le Saint-Siège a daigné approuver notre Œuvre en Octobre 1919 et accorder, depuis, des indulgences et des faveurs spirituelles à tous ses adhérents ainsi qu'à ceux qui contribuent à la propager. Dans leur réunion générale annuelle, le 14 Mars 1922, NN. SS. les Cardinaux et Archevêques de France ont bien voulu eux aussi déclarer publiquement que leur « Assemblée approuve et recommande l'Œuvre du Franc de la Presse ».

Nos Délégués généraux, M. l'abbé Bordron et M. Henri Brun, iront si vous le désirez, dans votre diocèse faire quelques conférences et réunions de prêtres, d'hommes et de dames d'œuvres, ceci sans frais aucun pour votre diocèse. Veuillez simplement nous écrire à ce sujet. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. l'abbé Bordron vient de consacrer très heureusement trois séries de conférences à l'organisation de l'Œuvre dans le diocèse.

Le Directeur diocésain a reçu ces jours-ci : *Châteaulin*, directeur paroissial, M. Corre, vicaire, 52 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 41 74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Carhaix. — **Congrès de Jeunesse Catholique.** — Le Congrès organisé à Carhaix, le dimanche 4 Décembre, a été un succès.

130 jeunes gens y ont pris part, comprenant, outre les Carhaisiens, des délégations importantes de Châteauneuf, Scaër, Poullaouen, Saint-Hernin, et des représentants de Plouguer, Kergloff, Motreff, Plounévézel.

A 8 h. 1/2, M. Plassard, de Châteauneuf, présenta un rapport très étudié sur la Jeunesse ouvrière chrétienne, nouvelle organisation qui se développe en certaines régions ouvrières et qui, de toute part, excite l'intérêt. Le rapporteur exposa très bien l'esprit et la méthode d'apostolat spéciale à la J. O. C., mais déclara ne pas voir quelle pourrait être l'adaptation de ce groupement aux œuvres des petites villes du diocèse. La discussion s'ouvrit très vive sur ce point. On pourrait croire la question oiseuse : la J. O. C. étant faite pour les milieux ouvriers des grands centres industriels, non pour nos petites villes. Il n'en est rien. Là où existe un groupement de jeunesses socialistes ou communistes, la J. O. C. a sa place pour mener contre lui une offensive directe. C'est le sentiment que le P. Corbillé, aumônier général de l'A. C. J. F. communiquait lui-même, ces jours derniers, à M. le chanoine Goasguen.

Cette question importante est reprise l'après-midi, après la lecture du rapport très précis et très documenté de M. L. Guivarc'h, de Carhaix, sur la lutte contre les doctrines révolutionnaires. La conclusion de cet exposé sur la nécessité de réagir fortement contre le collectivisme qui nous déborde de toute part fut, en effet, chaudement appuyée par toute l'assemblée. Il était frappant d'entendre les jeunes ouvriers eux-mêmes le proclamer avec une ardente conviction. La J. O. C. ne serait-elle pas, sur ce terrain, le moyen de lutte opportun ? Il semble que oui. Comment alors l'organiser chez nous et quelles seraient ses relations avec la jeunesse catholique paysanne et ce groupe qui comprendrait les jeunes, ni ouvriers ni paysans ? La question reste à l'étude.

Après cette importante discussion, les rapports suivants furent rapidement donnés par M. G. Jaffrénou, de Carhaix, sur la F. N. C., et par M. Floc'h, de Scaër, sur les services que les jeunes peuvent rendre à l'Action catholique. L'élocution claire et chaude de ce dernier fut très remarquée.

A la grand'messe, à laquelle assistaient les congressistes, M. le chanoine Le Goasguen parla de l'importance des œuvres de jeunesse. Le banquet fut ensuite très vivant, animé par des chants bretons et français. On y applaudit chaleureusement les toasts de M. Cloarec, président de la société La Tour d'Auvergne ; de M. Floc'h, de Scaër, et celui, vibrant, de M. le chanoine Le Goasguen.

Journée importante, en somme, et qui ne pourra qu'activer le grand travail qui reste à accomplir pour la formation des jeunes catholiques de la région carhaisienne.

A la fin du Congrès, l'adresse suivante a été envoyée à M. Marcel Rivier, à Grenoble :

« 130 catholiques, réunis en Congrès à Carhaix, le dimanche 4 Décembre, sous la présidence de M. le chanoine Le Goasguen, aumônier diocésain de l'A. C. J. F., expriment à M. Marcel Rivier leur admiration pour sa crâne et noble attitude, protestent contre l'acte tyrannique dont il a été l'objet, et l'assurent de leur ardent désir de lutter à son imitation pour les libertés des Catholiques de France. »

Saint-Pol de Léon. — **Réunion cantonale de la Ligue d'Action Catholique.** — Les membres des diverses sections paroissiales du canton de Saint-Pol étaient convoquées jeudi à une réunion où devaient prendre la parole M. le chanoine Cornou et M. l'abbé Madec, aumônier à Brest. A une heure et demie, un milliers d'auditeurs, dont 700 à 800 hommes, occupaient la magnifique salle de la rue du Champ de la Rive. M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol de Léon et conseiller général, présidait, assisté de M. le curé-archiprêtre, M. le chanoine Treussier. Auprès d'eux avaient pris place les présidents des sections paroissiales et plusieurs membres du clergé du canton.

Aimablement présenté par M. de Guébriant, M. le chanoine Cornou exposa la situation qui est faite aux catholiques de France par les lois laïques. Il dénonça ces Bastilles modernes où sont prisonnières nos libertés. On veut que nous acceptions de considérer ces bastilles comme intangibles. Qu'on en perde l'espoir, car les libertés qu'elles détiennent nous touchent de trop près pour que nous puissions jamais en faire l'abandon. Il s'agit de nos droits de citoyens, il s'agit de la dignité et de la liberté des pauvres, il s'agit de nos croyances et des droits de Dieu. En terminant, le conférencier évoqua le lion des armes de Saint-Pol, paraphrasa sa belle devise : *Non offendo sed defendo*, et montra les catholiques d'après-guerre, dont on avait voulu faire des lions mornés, décidés à reconquérir par l'association et la discipline les positions perdues.

M. de Guébriant remercia chaleureusement l'orateur et, se laissant aller aux souvenirs de sa longue vie politique consacrée toute entière au service du droit, rappela les étapes de la persécution dont M. Cornou venait d'exposer les résultats. Puis il donna la parole à M. Madec.

L'ancien directeur du *Militant* s'exprima en breton. Une langue

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nerveuse, riche d'images et de nuances, d'une précision de termes qui enfonce l'idée, M. Madec possède là un magnifique instrument de pénétration dans les masses populaires. Il parla de l'association, de sa puissance irrésistible sur tous les terrains et montra les résultats qu'appliquée à la défense de nos droits elle avait déjà obtenus par le moyen de la Ligue nationale d'action et de défense catholique. Des anecdotes, empruntées aux souvenirs de guerre de l'ancien aumônier du 2e colonial, vinrent à point, en déridant les auditeurs, illustrer cet exposé de doctrine.

Les applaudissements de la salle et les remerciements de M. de Guébriant, montrèrent à M. Madec combien il avait été compris. La séance, qui avait duré près de deux heures, se termina, comme elle avait commencé, par la prière.

Saint-Nic. — **La Mission.** — Saint-Nic n'avait pas eu de mission depuis 1908. Préparée depuis de longs mois, désirée de tous, celle que les RR. PP. Capucins viennent de prêcher du 10 au 27 Novembre a dépassé toutes les espérances.

Les enfants en eurent les prémices. Pendant 3 jours, 130 enfants vinrent écouter l'enseignement du R. P. Barnabé et du R P. Fulgence, et se préparèrent, dans le recueillement et la prière, à faire saintement la communion le dimanche matin. Pendant trois jours, leurs chants vibrants et leurs prières ardentes montèrent vers le Ciel et attirèrent les bénédictions de Dieu sur eux et sur la population tout entière. Leur mission se termina par la charmante cérémonie de l'offrande des couronnes. Et rien n'était gracieux comme de voir ces petites mains s'agiter pour offrir des fleurs, symbole de la beauté de leur âme, à Jésus et à Marie, pendant qu'au fond de leur cœur, ces petits s'offraient eux-mêmes tout entiers à Dieu pour toujours.

Dès le dimanche soir, commença la mission des grandes personnes. Elles ont eu à cœur de faire honneur au bon renom de leur paroisse par leur assiduité et leur régularité. Dès le début, les Pères, auxquels était venu se joindre le R. P. Yvon, réussirent à faire chanter la foule en faisant disparaître ce respect humain qui, trop souvent, fait de nos grand'messes et vêpres paroissiales, des cérémonies tristes et mornes. Avec quel élan, quel entrain, furent chantés pendant 15 jours ces prières du matin et du soir et les cantiques bretons populaires ! Et en écoutant ces voix puissantes, je me disais : « Comme nos offices seraient beaux, si l'on chantait tous les dimanches de l'année comme l'on chante pendant la mission !... » Espérons que l'habitude prise pendant ces jours ne se perdra pas et que tous continueront à chanter les chants liturgiques, comme ils ont chanté les cantiques. Il faut chanter, le chant aussi est une prière.

Pendant la mission, chacun s'est efforcé de voir clair dans sa conscience, d'y mettre une contrition sincère et d'y préparer pour l'avenir un terrain tout neuf, capable de donner les plus belles récoltes. Les sermons ont aidé à ce travail. D'une voix tour à tour

familière, persuasive, cinglante, les Pères ont réveillé les énergies, ranimé les courages, fortifié les volontés dans le bien, fustigé le vice et les mauvaises habitudes et mis dans le cœur de tous le désir de travailler à leur sanctification. Les missionnaires furent aidés pour les confessions, la première semaine, par M. Tournellec, recteur de Mahalon, et M. Rozec, recteur de Saint-Melaine; la deuxième semaine, par M. Fleiter, recteur de Penhars, et M. Salaun, vicaire de Trégourez.

Plusieurs fois, dans le courant de la mission, des cérémonies inattendues sont venues tenir l'esprit en éveil, et, en mettant un peu plus de vie dans les exercices, y mettre aussi plus d'intérêt ; grâce aux dons des personnes généreuses, l'église fut parfaitement éclairée aux dernières cérémonies de la journée : deux rubans de feu partant du fond de l'église se rejoignaient sous la voûte du chœur en y formant une immense étoile ou une croix lumineuses. Le jeudi de la première semaine, le Saint-Sacrement fut porté en procession autour de l'église. Plusieurs reposoirs, édifiés par les religieuses et les jeunes filles de la paroisse, qui y mirent toute leur adresse et tout leur cœur, avaient été disposés sur le trajet. A l'un de ces reposoirs, deux petits anges tout blancs, les ailes frissonnantes, devenus visibles pour une fois, adoraient le Saint-Sacrement, tandis qu'au pied de l'autel, un autre enfant figurait le divin Agneau, et ils donnaient à cette cérémonie émouvante, un avant-goût du Paradis. Et Jésus passa, bénissant son peuple prosterné devant lui...

Les missions sont faites pour les vivants. Mais il est bon et il est juste que les morts en aient leur part de fruit, et c'est pourquoi on chanta, le dimanche, les vêpres des Morts après les vêpres ordinaires. Puis on chanta le *Libera* devant le monument aux morts de la guerre et le *Memento* devant la croix du cimetière. Là, au milieu des tombes, sous la pluie de Novembre, le R. P. Barnabé parla à la population, rassemblée tout près de ses défunts, de la mort et de l'autre vie, nous adjurant de ne pas oublier ceux qui nous ont précédés.

La seconde semaine, il y eut encore plus de monde. C'est que, durant la semaine précédente, quand la première bande arrivait le soir à la maison, on leur avait décrit la mission avec tant d'enthousiasme, que tous ceux qui restaient, même les hésitants du début, avaient hâte de voir arriver leur tour. Ils ne perdirent rien pour attendre. En plus des exercices ordinaires de la mission, ils eurent aussi leurs fêtes.

A cette époque de course aux plaisirs, il était bon qu'on rappelât que la vie du chrétien consiste en autre chose qu'à rechercher le plaisir par tous les moyens et à éviter la douleur à tout prix. C'est à quoi ont pensé les Pères en mettant sous les yeux l'image du Christ en Croix, et en ravivant la dévotion à la sainte Croix. Et tous, hommes et femmes, sont venus jeudi soir baiser les pieds du divin Crucifié, lui promettant fidélité et amour. L'église ce jour-là s'est trouvée beaucoup trop petite, car on avait convié tous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les hommes, même ceux qui avaient fait leur mission la semaine précédente, et ils étaient venus.

Faite dans une telle atmosphère de surnaturel et de piété, rien d'étonnant que la mission ait donné des résultats magnifiques. On a compté 381 communions la première semaine et 400 la suivante. Combien sont restés sourds à l'appel divin ? Quelques unités seulement. La grâce a passé à portée de leur main et, pour leur malheur, ils n'ont pas eu le courage d'y puiser.

La fête qui clôtura ces journées mémorables fut grandiose. Le Christ de l'église, fixé à une grande croix plantée sur un immense brancard que portaient une vingtaine de jeunes gens, descendit jusqu'à Pentrez, précédé ou suivi de la paroisse tout entière. Et ce fut vraiment beau, dans ce cadre incomparable, de voir Jésus-Christ s'avancer bien haut au-dessus de la foule, tandis qu'au pied de la croix deux soldats romains, deux anges et Marie Madeleine reportaient notre esprit à 2.000 ans en arrière, au sommet du Golgotha. Au devant du brancard, qui disparaissait sous une profusion de fleurs, marchaient encore des soldats romains, autour d'un personnage figurant le Christ portant sa croix. Et tout le long du chemin on chanta de tout cœur et on récita pieusement le chapelet. Sur la grève, un calvaire s'élevait d'un parterre de fleurs. Et là, avant de passer sous un arc de triomphe qui faisait honneur au bon goût et à l'esprit de foi de la population de Pentrez, devant l'océan qui ce jour-là s'était comme recueilli aussi, on chanta à pleine voix le *Te Deum* d'actions de grâces pour remercier Dieu des bienfaits qu'il venait de répandre sur la paroisse.

Au retour, à l'entrée du bourg admirablement pavoisé, le R. P. Barnabé monta dans une chaire dominant la foule massée sur la place et parla une dernière fois. Tous les assistants, devant le Saint-Sacrement exposé, levèrent la main droite pour jurer d'être toujours fidèles à Dieu et à l'Eglise. Tous aussi s'inclinèrent dans la poussière ou la boue de la route pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement, et ensuite pour recevoir avec l'adieu touchant des Pères, leur dernière bénédiction.

Le voile qui s'était levé sur un coin du ciel pendant 15 jours venait de retomber... Mais le souvenir de cette mission n'est pas sur le point de disparaître, et la population chrétienne de Saint-Nic gardera longtemps au fond de son âme les sentiments qu'y a mis cette sainte halte dans le chemin de la vie.

***

La Quinzaine du Film *Drac*. — Bien que le Film soit long et qu'à commencer en retard sur l'heure annoncée les séances finissaient trop tard, à cause de son charme reposant, le charme de la vie vraie et bonne, l'affluence a généralement été grande, parfois même très grande, ainsi à Pont-Aven.

Dans ce charme reposant ce n'est pas le plaisir artistique ni la beauté des paysages que recherchait la section *Drac* de Quimper. Ce qu'elle désirait c'était, par lui, poursuivre sa campagne de justice et de paix. Son double but était, d'une part de faire plus aimer les Religieux en les faisant mieux connaître et en rappelant leur situation légale et trop oubliée de parias, d'autre part de susciter un mouvement de sympathie et, pratiquement, un mouvement d'adhésions à la Ligue et d'augmenter ainsi le nombre des honnêtes gens de *Drac* désireux que justice soit faite dans les lois.

Ce double but a été atteint, tant par le Film lui-même et les causeries qui l'accompagnaient que par le concours de toutes les nombreuses et si bonnes volontés que les organisateurs ont rencontré partout et qu'ils tiennent à remercier ici. Ils expriment leur gratitude filiale et toute particulière envers Sa Grandeur Mgr Duparc, qui a bien voulu les honorer de sa présence et leur apporter l'appui de sa parole de Pasteur et de Père.

Drac continuera son œuvre, et, par la coupe qui intéresse les Jeunes, par les causeries aux adultes, comme dimanche dernier à Concarneau, comme en Janvier à Quimperlé, de clamer son désir bien français de justice et de paix, de développer le courant de sympathie et d'augmenter toujours le nombre des adhésions.

Nous rappelons que les adhésions peuvent être adressées en tout temps, soit au secrétariat, 27, rue du Palais, soit au trésorier, M. F. de Couesnongle, venelle de Kergos, pour Quimper. Pour les autres localités, rappelons les noms et adresses des membres correspondants de *Drac* : Dr Jaouen à Pont-l'Abbé, Dr du Bois à Pont-Croix, M. Moënner à Quimperlé, MM. Demimuid et de Pontfarcy à Névez et à Pont-Aven, Cel Tréguier à Concarneau. Pour Douarnenez, comme pour Châteaulin, Carhaix, Pleyben, en attendant qu'il y ait des membres de désignés en les adressant, ici aux Presbytères, là au Ct Vannier, les adhésions trouveront par cette voie leur destinataire.

DRAC,
Section de Quimper.

La Milice de Jésus-Christ Roi. — La *Milice* est une association fondée à Tours dans la première église dédiée, en France, à Jésus-Christ Roi. Par un Bref du Souverain Pontife Pie XI, elle vient d'être élevée au grade d'archiconfrérie et enrichie de grandes indulgences ; elle a pour Présidents d'Honneur les cinq cardinaux de France et elle s'abrite sous le patronage de presque tout l'épiscopat français.

Sa Grandeur engage, avec la plus vive insistance, Messieurs les Curés à fonder dans leurs paroisses des Confréries du Christ-Roi se rattachant à la Milice, Archiconfrérie. Pour cela, demander tous renseignements au Secrétariat de la Milice, 21, quai Paul-Bert, à Tours. Il engage aussi tous les prêtres et les fidèles de son diocèse à favoriser cette association d'une si évidente opportunité et à lui donner leur adhésion. Que veut en effet la *Milice ?* Combattre par tous les moyens la laïcité qui nous tue et restaurer le règne du Christ Jésus dans les âmes, la famille, l'école, la société, l'Etat, conformément aux directives de l'encyclique *Quas primas*, qui a institué la fête de la Royauté universelle de Jésus-Christ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour atteindre ce but, elle utilise toutes les forces. Plusieurs centaines de journaux, en des articles périodiques ; des orateurs de renom et des missionnaires, par des conférences et des prédications appropriées, mettront en lumière la doctrine fondamentale de la Royauté du Christ et les graves devoirs qui en découlent. Il faut surtout le concours des âmes vraiment chrétiennes, aussi la *Milice* ambitionne de les enrôler toutes sous le drapeau du Christ-Roi, quel que soit le groupement auquel elles appartiennent et auquel elles continueront à appartenir.

Au lendemain du triomphal congrès eucharistique de Lyon, où, ensemble nous avons acclamé le Christ-Roi et résolu de préparer le jour où Notre-Seigneur reprendra possession de nos rues, de nos places publiques, de nos institutions, de notre vie nationale et sociale, l'adhésion à la *Milice* nous paraît le moyen pratique de hâter la réalisation de nos vœux. Tous nos prêtres s'y emploieront de toute leur âme. Ne sont ils pas par état les serviteurs-nés du Prêtre-Roi, ses amis et ses héraults, les apôtres de son Règne ? Ils trouveront d'ailleurs, nous n'en doutons pas, dans les Ligues catholiques, dans les Unions paroissiales, dans les Associations de jeunes gens, parmi les enfants de nos écoles libres, d'admirables sergents recruteurs.

N. B. — Pour tous les renseignements concernant la Milice, feuilles d'inscriptions à l'archiconfrérie, statuts, tracts, images, cantiques au Christ-Roi, abonnement au bulletin de la Milice, s'adresser au Secrétariat de la Milice, à Tours, 21, quai Paul-Bert.

Au Brésil. — **Le Règne de Dieu sous la Croix du Sud.** — Il y a quelques semaines, les aviateurs Costes et Le Brix reliaient, en un laps de temps très court et pour la première fois, Paris à Buenos-Ayres. Les journaux racontèrent longuement et sans omettre aucun détail, l'accueil enthousiaste que reçurent en terre Brésilienne nos compatriotes. C'était la France que les Brésiliens fêtaient en leurs personnes, à l'occasion du vol magnifique.

Comment se fait-il que la France soit connue et aimée, en un pays si lointain ? Pourquoi notre culture y est-elle prépondérante dans l'élite de la société ? C'est que, avant Costes et Le Brix, avant que l'avion n'ait réduit et en quelque sorte aboli la distance, d'autres Français, des Françaises aussi, en 1903, étaient arrivés au Brésil. Il ne débarquaient pas en triomphateurs, mais en proscrits : religieux et religieuses de France à qui, en un jour de folle aberration, la patrie oublieuse avait refusé l'exercice élémentaire des droits qu'elle proclame indistinctement pour tous les peuples. Frappés d'ostracisme, il se sont vengés de la France, en la faisant aimer dans tout ce qui chez elle est le plus digne d'admiration et d'amour. Religieux et Religieuses ont assuré pacifiquement à leur patrie, au Brésil, un honneur, un prestige, un crédit moral, une famille intellectuelle et spirituelle, que jamais aucune diplomatie ni aucune propagande officielle n'auraient pu lui conquérir. Les

Congréganistes exilés de France, surtout les religieuses enseignantes, ont transporté sous la Croix du Sud, les plus précieuses traditions françaises.

Il est juste sans doute de couvrir de fleurs et d'éloges deux braves de chez nous qui réussissent un exploit remarquable. Il serait non moins juste de reconnaître le mérite de ceux qui firent aimer leur patrie qui les avait chassés.

Cette influence française, due aux congréganistes, est notée d'une façon précise et claire dans la série d'articles que le R. P. de la Brière vient de donner aux *Etudes* (1) sur le Brésil, sous ce titre : « Le règne de Dieu sous la Croix du Sud. » L'auteur est de retour d'un voyage là-bas. Il ne s'est pas attardé à noter le fait pittoresque, à donner des descriptions chatoyantes. Ce n'est pas un coup d'œil en surface, mais en profondeur. Le P. de la Brière va au fond de la question. En présence d'un fait, il recherche les causes lointaines et les conséquences qui en découleront. Qu'il s'agisse de l'Eglise et de l'Etat, alliance ou séparation, de la situation scolaire, du recrutement du clergé, du rôle des Congrégations, de l'élite dans le Brésil d'aujourd'hui, l'esprit perspicace de l'auteur a vite fait de présenter la question d'une manière attrayante, vivante et complète.

A sa suite, le lecteur accomplit, dans le Brésil catholique actuel, le plus intéressant et le plus instructif des voyages, et voit poindre à l'horizon le Règne de Dieu sous la Croix du Sud.

(1) *Les Etudes*, 5, place du Président Mithouard, 7e. Nos des 5 et 20 Nov., 5 Déc. 1927.

BIBLIOGRAPHIE

« Mon Almanach » 1928. — Prix : l'unité, 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 25. Remises par quantités : on en donne 7 pour 6, 15 pour 12, 70 pour 50, 150 pour 100. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

L'AGENDA ECCLÉSIASTIQUE MAME vient de paraître. Il contient en plus de l'Agenda proprement dit, de nombreux renseignements utiles aux prêtres ; Sacré-Collège, Episcopat français, belge et suisse, Service des Postes, renseignement d'ordre médical et pharmaceutique, un Extrait du Rituel, des tableaux pour les Intentions de Messes, le Denier du Culte, les Enfants du Catéchisme, la Visite des malades, etc... De format très portatif, d'un poids minime, muni d'un crayon, il est vendu, à titre de propagande, *1.95* seulement, ce qui ne représente pas le tiers de sa valeur réelle.

Il est prudent de retenir dès maintenant un *Agenda Mame* chez son libraire, car il est épuisé chaque année bien avant que les commandes puissent être servies.

Aux Prêtres qui souffrent, Consolations et Conseils, par M. le chanoine Nouvellon, *Directeur au Grand Séminaire de Blois.* — Un beau volume in-12, 350 pages **10** fr., fo **10** fr. **90**. Procure générale, 3, rue de Mézières, Paris (6e),

M. le chanoine Nouvellon donne un volume profondément surnaturel. Il va puiser les vérités aux sources les plus pures et les appliquer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'une main habile sur les plaies des cœurs. Les âmes qui le liront seront heureuses de cette très saine et agréable nourriture spirituelle, et remercieront l'auteur de la leur avoir procurée.

Saint Joseph, par Son Eminence le Cardinal Dubois, Archevêque de Paris. 1 vol. in-12 de 224 pages de la collection *«Les Saints »*. Prix, 7 fr. 50 ; franco par la poste, 8 fr. 25. — Librairie Lecoffre, J. Gabalda et Fils, éditeurs, rue Bonaparte, 90, Paris, 6e.

Il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de ce volume ; le nom de l'auteur suffit pour le recommander à l'attention du public.

En écrivant cette *Vie de Saint Joseph*, S. E. le cardinal Dubois a voulu communiquer aux fidèles les sentiments de grande dévotion qu'Il a toujours éprouvés pour le saint patron des familles chrétiennes de l'Eglise universelle.

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES

Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F. GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.
—« Travail soigné »—
CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt^r
—« **Pont-Croix** »—

Fabrique également :
Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e Année. Vendredi 23 Décembre 1927. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Décembre. — NATIVITÉ DE N. S. J.-C. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Lundi, 26. — S. Etienne, premier martyr. Double de 2me classe, avec Octave. Rouge.
Mardi, 27. — S. Jean, Apôtre. Double de 2me classe avec Octave. Blanc.
Mercredi, 28. — Les SS. Innocents, Martyrs. Double de 2me classe avec Octave. Violet.
Jeudi, 29. — S. Thomas, Évêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave. Semi-Double. Blanc.
Samedi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.
Dimanche 1er Janvier 1928. — CIRCONCISION de N. S.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Maison de l'Adoration perpétlle, Brest.	25 Décembre.
Le Juch	du 26 au 28 Décembre.
Trégarvan	du 29 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Réception du nouvel an à l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque recevra *le samedi 31 Décembre :* le matin, *à 10 heures*, MM. les chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; — à 10 h. 1/2, les communautés religieuses ; — dans l'après-midi, à partir de 14 heures, les représentants des Œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

II. Œuvre des Tabernacles. — Monseigneur a béni, le 14 Décembre, les ornements confectionnés *pour les églises pauvres du diocèse* par les membres de l'Œuvre des Tabernacles à Quimper.

Adresser toutes les demandes à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Gauthier, ancien recteur de Kerlouan, décédé le 21 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 25 Décembre, fête de Noël :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — Quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Kerbrat, professeur au Séminaire.

Lundi : fête de S. Etienne, offices comme le dimanche, sans messe à 11 h. 1/2.

Jeudi : service et messe pour les Défunts à 6 h. 1/2.

Samedi, dernier jour de l'année : réunion à 8 heures à la cathédrale : récitation du chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 25 Décembre, fête de Noël :* l'office solennel commencera à 11 heures du soir. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, vêpres, instruction par M. Brénéol, professeur au Séminaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : fête de S. Etienne, grand'messe à 8 heures. — Le soir, 8 heures, Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi et mercredi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Samedi, 31 Décembre : à 5 heures du soir, réunion pour clore l'année, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Appel des Évêques des Diocèses envahis, en faveur du second Emprunt pour la reconstruction des Eglises dévastées. — Chacun de nous a encore présent à la mémoire l'enthousiasme qui s'est manifesté en 1922 quand, sous le patronage des Evêques des départements sinistrés, le Groupement des Eglises Dévastées a émis son emprunt de 200 millions, qui a été couvert en cinq jours.

Il a été fait bon emploi de l'argent ainsi recueilli, car près de 500 églises sont aujourd'hui rendues au culte et près de 200 chantiers sont en plein travail.

Mais il ne faut pas oublier que le Groupement a accepté la charge de la restauration de 1.200 églises et que, dans un trop grand nombre de paroisses, le culte n'a pour abri que des baraquements en bois, qui sont aujourd'hui pour la plupart dans un état de délabrement lamentable.

Pour mener à bien la tâche commencée, le Groupement des Eglises Dévastées, auquel nous avons, dès sa constitution, accordé notre patronage et qui s'en est toujours montré digne, vient d'obtenir des Pouvoirs publics, l'autorisation d'émettre un nouvel emprunt de 200 millions. Ce second Emprunt bénéficiera, comme

le premier, de la garantie des annuités de l'Etat : il présente donc les mêmes conditions de sécurité.

Nous le recommandons instamment, et nous avons la ferme confiance que notre appel sera, cette fois encore, entendu des catholiques et de tous ceux qui comprennent qu'un peuple ne saurait se passer de religion.

† L.-J. Cardinal LUÇON, Archevêque de Reims.
† JEAN, Archevêque de Cambrai.
† JOSEPH-MARIE, Evêque de Châlons.
† HECTOR-RAPHAEL, Evêque de Lille.
† CHARLES, Evêque de Verdun.
† ERNEST, Evêque d'Arsinoë, Auxiliaire de Reims.
† EUGÈNE, Evêque de Beauvais.
† EUGÈNE-LOUIS, Evêque d'Arras.
† HENRI, Evêque de Soissons.
† CHARLES-ALBERT, Evêque d'Amiens.

Monseigneur recommande cet appel à ses diocésains.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois de Janvier :* La pacification de la Chine et sa conversion. — Pie XI a signalé la Chine à l'attention des catholiques par la consécration à Saint-Pierre de Rome de six évêques chinois. Actuellement ce pays est en pleine évolution. Si le courant athée et xénophobe l'emportait, ce serait l'arrêt de tout progrès de la foi catholique. C'est pourquoi le Pape nous conjure de hâter par nos prières le retour de la paix en Chine et la rapide conversion de ce pays où il y a, sur 420.000.000 d'habitants, à peine 2.200.000 catholiques.

Résolution apostolique : Suivre attentivement les progrès du catholicisme en Chine et m'intéresser par mes prières et mes aumônes aux missions chinoises.

Lire le développement de cette Intention dans le ***Messager du Cœur de Jésus,*** 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Pourquoi Rome a parlé. — Monseigneur recommande à tous ceux que trouble la question d'Action Française la lecture réfléchie de l'ouvrage : *Pourquoi Rome a parlé* qui a pour auteurs le *P. Doncœur,* jésuite, les *PP. Bernadot* et *Lajeunie,* dominicains, les abbés *Lallement* et *Macquart,* et *M. Jacques Maritain.*

(***Editions Spes,*** 17, rue Soufflot, Paris V^e^.) — Prix : 15 francs.

Avis. — Par suite d'une erreur de facture faite par la maison Mame, la Librairie Le Goaziou (Quimper) a vendu ses *Agenda ecclésiastiques* 2 fr. 95 au lieu de 1 fr. 95. M. Le Goaziou s'en excuse et prie MM. les Ecclésiastiques ayant payé 2 fr. 95 de bien vouloir se faire connaître à l'occasion pour qu'on leur rembourse la différence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre du Franc de la Presse. — *Brest (Saint-Michel) :* dir. par., M. Gouchen, recteur, 120 fr. ; *Lesneven :* dir. par., M. Guéguen, vicaire, 250 fr. ; *Saint-Pol de Léon :* dir. par., M. Mévellec, vicaire, 1.750 fr. ; *Quimper (Likès) :* corr., M. Le Gall, aumônier, 305 francs ; *Landivisiau :* dir. M. Botéraou, vicaire, 1.900 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Ordination. — Au cours de l'Ordination qui a eu lieu le samedi 17 Décembre, à la cathédrale, Monseigneur a conféré,

LE SOUS-DIACONAT :

à MM. Albert Pichon, de Guiclan ;
Charles Foulon, de Saint-Martin de Brest ;
Pierre Jacq, de Langolen ;
Yves Quéméré, de Rosporden ;
François Madec de Serignac.

LE DIACONAT :

à MM. Yves Bervas, de Lesneven ;
Yves Bleuzen, de Saint-Yvi ;
Marcel Chalm, de Saint-Sauveur de Brest ;
Baptiste Egaret, de Guissény ;
Marc Guiavarch, de Plabennec ;
Pierre Heydon, de Plogonnec ;
François Jégou, de Berrien ;
Jean Jullien, de Saint-Sauveur de Brest ;
Yves Kerboul, de Guipavas ;
François Kerroch, de Saint-Pol de Léon ;
Yves Lannuzel, de Saint-Renan ;
Jacques Le Guen, de Guipavas ;
Pierre Le Quéau, de Châteaulin ;
René Manuel, du Juch ;
Alexis Parc, de Plouider ;
René Pennarun, de Briec ;
Pierre Queinnec, de Saint-Thégonnec ;
Jean Raguénès, de Milizac ;
Joseph Riou, de Rosnoën ;
Jean-François Roudaut, de Saint-Méen ;
Hervé Roué, de Cléder ;
Joseph Tanguy, de Plouider ;
François Uguen, de Kerlouan.

LA PRÊTRISE :

à M. François Moal, de Saint-Pol de Léon.

En outre, 21 séminaristes ont reçu la tonsure, 6 autres les trois premiers ordres mineurs et 3 autres l'acolytat.

Nécrologie. — M. LE MOAN, *ancien Recteur de Plourin-Ploudalmézeau.* — M. Le Moan, ancien recteur de Plourin, est décédé dans cette paroisse le 26 Novembre. Il avait été recteur de Plourin pendant 23 ans ; aussi, quand il donna sa démission, manifesta-t-il le désir de passer le reste de ses jours au milieu de ses anciens paroissiens. Il n'y resta que deux ans et demi ; ses forces diminuaient insensiblement, bientôt il n'eut même plus la force de dire la messe ; une attaque de paralysie vint le terrasser et, quinze jours après, il rendait son âme à Dieu.

Né en 1852 dans une famille chrétienne, il reçut une excellente éducation de cette mère qu'il nous fait connaître dans son petit ouvrage : *Var ar pevare gourc'hemenn a Zoue.* De bonne heure il fut envoyé au collège de Lesneven où il se fit remarquer par son intelligence et sa piété ; puis il entra au Séminaire de Quimper, et ensuite il retourna au collège de Lesneven comme surveillant.

Ordonné prêtre en 1876, il fut nommé vicaire à Ouessant ; au bout de neuf ans, il devint vicaire à Ploudalmézeau. Les paroissiens de Ploudalmézeau ont tenu à montrer la haute estime qu'ils avaient pour lui en venant très nombreux à son enterrement.

Au mois de Janvier 1894, il fut nommé recteur de Roscanvel où il resta jusqu'au mois de Mai 1902, date de sa nomination à Plourin. Partout il a été aimé et estimé, parce qu'il était bon, pieux et dévoué à ses paroissiens ; partout il a prêché la parole de Dieu dans la vraie langue bretonne, dont il avait le secret. Son breton n'était ni trop recherché ni trop puriste, sa phrase était bretonne, simple et à la portée de tous. Il est l'auteur d'un petit livre déjà cité : *Var ar pevare gourc'hemenn a Zoue ;* son *Kannadik* était toujours écrit avec soin. Ce *Kannadik,* il l'aimait, et ce fut pour lui une grande privation de renoncer à l'écrire, et d'ailleurs, il n'a cessé que peu de mois avant sa mort, quand il ne pouvait plus continuer. La mort ne l'a pas surpris, car il s'y préparait depuis longtemps, et il faut espérer que Dieu lui aura fait un bon accueil dans son paradis.

R. I. P.

QUIMPER. — **Solennité de saint Corentin.** — Il fait bien froid et cependant, dès 6 heures, les pavés de la ville résonnent sous les pas de nos « Bretons », qui tiennent à avoir les prémices de la fête du grand Saint de Cornouaille. Ces prémices leur sont offertes par M. l'abbé Mao, recteur d'Ergué-Armel, qui, dans un langage imagé, leur expose la vie de saint Corentin et en tire des leçons d'ordre pratique pour la vie de chaque jour.

A 10 heures, la messe pontificale se déroule majestueuse et solennelle dans le sanctuaire baigné de lumières. La maîtrise du Séminaire interprète avec piété les mélodies grégoriennes de l'office ; la chorale de Saint-Corentin nous fait goûter le charme austère de la polyphonie religieuse, dans une messe à 4 voix mixtes, de Palestrina ; le grand orgue exalte le saint Patron, dans des variations sur le *Pange solemnes* et des mélodies bretonnes habilement harmonisées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 14 h. 30, les vêpres pontificales sont suivies du Panégyrique de saint Corentin, par M. le chanoine Mesguen, supérieur du Collège de Saint-Pol de Léon. Dans un style de haute tenue littéraire, l'orateur nous montre saint Corentin homme d'oraison et homme d'action, puisant dans la prière humble et confiante les forces voulues pour évangéliser le peuple d'Armorique. Il nous fait un tableau saisissant de la situation de notre pays aux IVe et Ve siècles et montre les prodiges d'apostolat accomplis à cette époque par le grand Saint... Nous devons imiter les Saints et prêcher nous aussi, à cette époque troublée, par la parole, l'exemple et l'action. Dans une magnifique péroraison, M. le chanoine Mesguen demande à saint Corentin de bénir non seulement sa cité, mais le diocèse et la France entière.

La procession se forme et le bras de saint Corentin, porté par quatre séminaristes en dalmatique, précédé d'un nombreux clergé, suivi de Monseigneur l'Evêque, s'avance triomphalement à l'intérieur des nefs de sa cathédrale. Rien de plus beau et de plus impressionnant que cette procession, lente, pieuse, majestueuse aux accents de l'hymne du Saint, chantée par le chœur, reprise par la chorale et le grand orgue.

Lorsque la procession rentre au chœur, l'autel étincelle sous les mille feux des ampoules électriques. La sainte Hostie apparaît sur l'autel dans l'ostensoir d'or. Au cours du salut, vaillante et dévouée, la chorale de Saint-Corentin interprète avec une aisance un *Bone Pastor*, doux et suave, de Palestrina, un *Ave Maria*, expressif et suppliant, de Vittoria, un *Tu es Petrus*, à deux orgues, de Théodore Dubois, qui éclate, triomphal, brillant, claironnant au milieu du tonnerre des deux orgues déchaînées. Après un *Tantum ergo* adapté à un choral de Bach, Jésus bénit les fidèles accourus le saluer et fêter le grand saint Corentin. Le son de la clochette annonce que Notre Seigneur rentre dans la solitude de son tabernacle pendant que le *Tollite hostias* s'élève joyeux le long des voûtes séculaires.

La fête est terminée, la foule s'écoule lentement et le grand orgue exulte dans la Toccata de la Ve Symphonie de Widor. Au sortir de la cathédrale, la bise glaciale nous fouette brutalement le visage, mais notre âme s'est réchauffée au contact de cette beauté artistique et surnaturelle.

LANDERNEAU. — **Assemblée annuelle des Noëlistes.** — Le mardi 13 Décembre, quelques comités Noëlistes du Finistère : Brest, Briec, Châteaulin, Morlaix et Quimper, répondant à l'aimable invitation des Noëlistes de Landerneau, se réunissaient en cette ville, pour leur séance annuelle d'union diocésaine.

Dès le début, nous y avons apporté tout notre entrain, et la lecture des différents rapports nous montra la réelle vitalité de nos œuvres dans le département.

Cette séance de travail se continua par une très lumineuse conférence de M. le chanoine Pichon, protecteur du comité de Morlaix ; il nous y développa cette maxime : « être chrétienne pour soi et

noëliste pour les autres ». A midi, un repas en commun permit l'expansion d'une franche gaieté.

Cette si bonne journée devait se terminer par un pieux pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët, où, grâce à l'amabilité de M. le Recteur, nous avons pu admirer en détail les richesses d'art de cette splendide église.

Malheureusement, l'heure de la séparation approchait, et celle-ci eut lieu en gare de Landerneau, d'où chaque groupe rejoignit sa localité.

Espérons que le si bon souvenir gardé de cette journée et les résolutions qui y furent prises, aideront à intensifier encore notre action, à servir de plus en plus le Maître dans la vérité et la charité.

Une Noëliste.

La dévotion à la Sainte Vierge dans nos Œuvres de Jeunesse. — Au récent congrès du Recrutement Sacerdotal qui vient d'obtenir à Rouen un si beau succès, une remarque a été présentée qui vaut d'être retenue : il y aurait dans notre piété française et spécialement dans nos œuvres de jeunesse, un fléchissement de dévotion à la Sainte Vierge. Est ce oubli ? négligence ? entraînement ? Quoi qu'il en soit, le fait a été relevé et il a bien paru que, dans l'ensemble, on ne pouvait y contredire.

Dommage considérable, tous en conviendront, s'il devait être définitivement acquis.

Mais voici qu'au même moment où l'on signale le péril, on s'inquiète d'y parer.

Nous apprenons qu'en Juillet prochain, à Rennes, sous le bienveillant patronage de S. E. le Cardinal Charost, auront lieu des *journées mariales* de Directeurs des *Congrégations de la Sainte Vierge* affiliées à la Prima Primaria de Rome, tout spécialement de celles qui sont formées d'hommes et de jeunes gens. Heureuse initiative dont on peut attendre un grand bien en vue d'un renouveau de piété mariale, non seulement dans nos Institutions religieuses et Collèges où ces Congrégations sont depuis longtemps en honneur, mais aussi dans nos œuvres paroissiales de jeunesse dont l'essor est si consolant aujourd'hui. N'est-ce point Marie qui doit conduire à Jésus-Christ cette génération ardente qui Le cherche de toute son âme ?

On peut s'adresser, pour tous renseignements, *aux Secrétariats régionaux des Congrégations Mariales* affiliées *à la Prima Primaria*, qui existent en France.

Pour la Région du Nord-Ouest (Diocèses de Rouen, Beauvais, Paris, Meaux, Orléans, Nevers, Bourges, Poitiers, Luçon et tous ceux qui sont à l'Ouest de la ligne brisée qui passe par ces villes), s'adresser à M. Alain Becdelièvre, 10, rue de Dantzig, Paris XVe.

On peut s'adresser aussi aux *Cahiers Notre-Dame*, organe officiel pour la France (et la Belgique) des Congrégations d'hommes et de jeunes gens affiliées à la *Prima Primaria* (4e année).

Les Cahiers Notre-Dame paraissent six fois par an, aux princi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pales fêtes de la Sainte Vierge. Deux éditions : Edition des Congréganistes 8 fr. par an ; Edition des Directeurs 10 fr. par an.

Les abonnements partent du 8 Décembre de chaque année. On s'abonne à Reims, 37, rue de Venise. Ch. p. Paris, 697.71.

Aux Mères de Prêtres. — *Une Association de Mères de Prêtres* sous le titre de Confrérie de Marie Immaculée Reine du Clergé, a été érigée en la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin par ordonnance de S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, en date du 26 Novembre 1926 et agrégée à l'Archiconfrérie de Marie Immaculée Reine du Clergé. La création de cette pieuse Association a été accueillie avec joie non seulement par bien des mères de prêtres, mais aussi par leurs fils.

Les adhésions seront recueillies par M. le curé de Saint-Thomas d'Aquin, 1, rue de Montalembert, Paris VII^e^.

Conditions principales : 1° Etre inscrite sur le registre (Mère de prêtre, diacre ou sous-diacre) ; 2° Faire dire, autant que possible, chaque année, une messe aux intentions de Marie, Reine du Clergé ; 3° Réciter quotidiennement les prières indiquées ; 4° S'imposer quelques sacrifices et aider, suivant ses moyens, les œuvres de vocations et les séminaires.

N. B. — Le compte rendu des réunions sera donné par le bulletin *la Reine du Clergé*, organe de l'Archiconfrérie, 39, boulevard Saint-Germain, Paris V^e^ (5 francs par an).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mgr Baudrillart va prêcher le Carême à N.-D. de Paris. — L'Oratoire était descendu de la chaire de Notre-Dame, dans la personne du P. Samson dont la retraite semble définitive, il y remonte, mais pour 1928 seulement, dans la personne de Mgr Baudrillart, le très distingué recteur de l'Institut Catholique de Paris.

Chacun pénètre les motifs de « l'acceptation à terme » du prélat qui joint au prestige d'une grande renommée catholique les plus nobles qualités du patriotisme et de la culture. Il est évident qu'en souscrivant à l'offre qui lui a été faite, Mgr Baudrillart n'a répondu qu'à l'appel du devoir.

Le prochain Carême de Notre-Dame — *qui étudiera*, nous dit-on, *les relations entre la France et le Saint-Siège* — nous promet des leçons profitables et nous réserve bien des joies : le style classique et mesuré du conférencier, son goût des humanités, sa courtoisie dans la discussion, l'objectivité de ses jugements sur les faits et sur les hommes, mais surtout son information universelle, son sens des réalités, en même temps que son attachement aux traditions doctrinales nous en sont de sûrs garants.

La succession qu'il recueille après les Lacordaire, les Monsabré, les P. Janvier, est lourde de devoirs, lourde d'espoirs. Nous saluons

à l'avance les conquêtes apostoliques de Sa Grandeur Mgr Baudrillart, conférencier de Notre-Dame, en France, et au delà de nos frontières, partout où il s'est acquis des amis, en Espagne, aux Etats-Unis, au Canada, en Pologne et jusque dans l'Amérique du Sud.

Une lettre de S. E. le cardinal van Rossum. — La Ligue Apostolique, pour le retour des nations et des peuples et de l'ordre social tout entier à Dieu et Jésus-Christ par la Sainte Eglise, organise en ce moment sa Semaine Catholique annuelle, sous forme de congrès. Celle-ci s'ouvrira le 29 Janvier prochain. A cette occasion, l'Eminentissime cardinal van Rossum, Préfet de la Propagande, adresse au Révérend Père Philippe, Directeur général de la Ligue Apostolique, 88 bis, boulevard de la Tour Maubourg, Paris VII^e^, la lettre suivante :

« Mon Révérend Père,

» La nouvelle que vous venez de me donner d'un nouveau prochain Congrès de la Ligue sous le nom de « Semaine Catholique » m'a causé une vive et réelle joie, et le thème général de la Semaine me paraît des plus opportuns et d'une haute utilité dans le moment actuel. Et cela non seulement en France où il faut combattre contre cette exécution louche et presque inaperçue des plans que les ennemis de l'Eglise et du bonheur des peuples se sont fixés, mais presque par toute la terre habitée. Car ceux qui ont déduit des principes de 89 les conséquences logiques jusqu'aux dernières limites font partout une propagande assidue et bien organisée et abusent même des institutions officielles et diplomatiques pour étendre leur influence néfaste.

» A ceux-ci et à tous ceux qui s'inspirent des mêmes principes il faut et il est de la plus haute urgence que les catholiques opposent les vrais principes, les principes de l'Evangile et qu'ils s'efforcent de faire entrer ces principes pas seulement dans la vie des individus, mais aussi et surtout dans la vie de l'Etat. Les lois doivent être pleinement conformes à la Loi éternelle de Dieu, à la Loi positive divine, sans quoi non seulement elles n'auront pas de force pour obliger, mais elles conduiront les peuples directement à leur ruine, temporelle et éternelle.

» De tout cœur Nous bénissons donc cette Semaine et Nous prions instamment le Divin Rédempteur par l'intercession de Celle qui de son Pied virginal a écrasé la tête du serpent infernal, de vouloir bien donner aux travaux de la Semaine le plus grand succès et la plus grande fécondité.

» En vous bénissant vous-même, je reste votre tout dévoué en Notre Seigneur. » G.-M. Card. van Rossum ».

La Basilique du Sacré Cœur à Jérusalem, Vœu de l'Univers Catholique. — Inspiré à quelques âmes pieuses, pendant la guerre de 1914-1918, comme un moyen de toucher le Cœur de Dieu et d'obtenir la paix, le Vœu de construire une Basi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lique au Sacré Cœur à Jérusalem fut prononcé solennellement par Monseigneur l'Archevêque de Toulouse dans la Chapelle de la Visitation, le 1er Janvier 1917.

Ce Vœu est le corollaire et l'expression même de la Consécration du Genre humain au Sacré Cœur ordonnée par Léon XIII. Faire professer par tous les peuples les droits souverains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et traduire cet acte de foi et d'amour dans un monument, symbole d'union universelle, tel est le grand dessein.

Pourquoi à Jérusalem ? Parce que Jérusalem est la Ville Sainte où Jésus a donné les plus grandes marques de son amour, ses enseignements divins, ses paroles embrasées, ses larmes de compassion, ses prières ardentes, ses miracles, les immenses bienfaits de l'Eucharistie et de la Passion.

L'Œuvre du Vœu a été canoniquement établie à Toulouse. Un Comité, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque, dirige l'Œuvre. Le Centre général est fixé *à la Visitation, 13, rue de la Dalbade, Toulouse.* Il reçoit la correspondance ordinaire et les fonds.

Les dons offerts pour la construction de la Basilique doivent être accompagnés de prières et de pénitences réparatrices. Avec l'or, présentons à Jésus l'encens et la myrrhe.

N.-B. — Demander au Monastère de la Visitation, 13, rue de la Dalbade, Toulouse, la brochure explicative : *Vœu de l'Univers Catholique pour la construction d'une Basilique au Sacré Cœur à Jérusalem*, par le R. P. J.-B. Lemius, ancien Supérieur de Montmartre, 1 fr. 25, au profit de l'Œuvre.

Rome et l'Action Catholique, par P. Romain. Editions *Spes*. En vente dans toutes les librairies : 4 fr. 50. — Voici une brochure qui soulève des questions brûlantes ; on s'en rendra compte en parcourant la table ci-dessous. Elles sont résolues avec clarté et sérénité à la lumière des directives romaines. Nous ferions volontiers trois querelles à l'auteur : pourquoi n'avoir pas publié le texte si grave et si net de la lettre du Pape excluant les Eclaireurs Catholiques d'Italie de l'Action Catholique ; pourquoi n'avoir pas marqué avec plus de netteté l'immense besogne que procureraient à la F. N. C. les œuvres de moralisation publique ; pourquoi n'avoir pas désigné clairement les journaux (l'auteur pense manifestement qu'il y en a très peu) qui méritent le titre de journaux catholiques au regard des directives romaines ?... Mais ce sont là des vétilles. Il reste que cette brochure constitue une introduction à l'Action Catholique, nécessaire à tous ceux qui s'occupent d'action religieuse, d'action catholique, d'action politique, de propagande de presse..., prêtres ou laïcs.

P. Romain est-il bien d'accord avec la F. N. C. dans son interprétation des directives pontificales ? Le ton assuré de l'auteur, le respect qu'il professe et préconise à l'égard de la discipline catholique dans le domaine de l'Action Catholique le laissent supposer. Espérons qu'on sera bientôt fixé là-dessus.

TABLE DES MATIÈRES

I. L'Action Catholique (F. N. C.) et les Partis. — 1. Le Pape, chef de l'Action Catholique ; 2. La Fédération Italienne (F. I. U. C.) et les Partis (décision de Novembre 1926) ; 3. Les Eclaireurs Catholiques exclus par le Pape de l'Action Catholique (Janvier 1927) ; 4. « Les directives sont les mêmes pour la France ». *(Osservatore Romano,* Mars 1927) ; 5. La F. N. C. et la politique : Rapport de M. François Saint-Maur (Février 1927).

II. L'Action Catholique et l'union des Catholiques. — 1. La F. N. C. réalise l'union des Catholiques pour la défense et l'action catholiques ; 2. La F. N. C. ne réalise pas l'union électorale des Catholiques ; 3. Un mythe : Union électorale catholique en dehors de la F. N. C.

III. L'Action Catholique et les autres besognes des Catholiques. La faiblesse électorale des Catholiques viendrait de leurs divergences politiques ? Légende ! — 1. *La besogne du Clergé :* Evangéliser, évangéliser, évangéliser... *a)* Evangélisation et résultats politiques ; *b)* Le Clergé et les élections ; 2. *La besogne de la F. N. C. :* Formation civique, Action sociale, Défense religieuse ; *a)* La F. N. C. et les élections ; Conséquences pratiques ; *b)* Action Catholique de la F. N. C. et résultats politiques *(Osservatore Romano)* ; 3. *La besogne des groupes politiques :* Conquête du Pouvoir, administration de la Cité ; *a)* Les animaux malades de la peste : « Le pelé, le galeux... » ; *b)* Sermon franciscain à notre Sœur la poussière ; 4. Le confusionnisme, « abus énorme de la religion » (Léon XIII) ; Confusionnisme doctrinal, confusionnisme pratique : formes principales.

IV. L'Action catholique et les journaux. — 1. La « Bonne Presse », qu'est-ce que c'est ? Catégorie de « Bons Journaux » ; 2. La « Presse Catholique », c'est autre chose : il faut choisir ; 3. Confusionnisme, indiscipline, abus de confiance, source de discordes ; 4. On réclame une « Presse nouvelle », une Presse d'Action Catholique.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

LIVRET-GUIDE OFFICIEL *(Edition du Service d'hiver au 4 Octobre 1927).* — La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son réseau, au prix de **3** fr. l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 4 Octobre 1927.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total **4 fr. 45** pour la France et **7 fr. 20** pour l'Étranger, en mandat-carte ou timbres-poste, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (18e).

BIBLIOGRAPHIE

VIE ILLUSTRÉE DE JEAN LE VACHER, prêtres de la Congrégation de la Mission, vicaire apostolique de Carthage et consul de France à Tunis et à Alger. Mort à la bouche d'un canon le 27 Juillet 1683. Brochure de 32 pages, 0 fr. 30 l'exemplaire. (Remises sur quantités). — *Editions F. PAILLART, Abbeville (Somme).*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.894 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHANGEMENT D'ADRESSE

M^ME LE BERRE-QUEINEC
14, rue Sainte-Catherine, QUIMPER
Près de la Préfecture. »—« *(Anciennement, 11, rue Kéréon.)*

ARTICLES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Cols, Ceintures, etc.,
aux prix les plus modérés.

VETEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
Laurent BOURLÈS *Tailleur du Grand Séminaire,*
QUIMPER, 38, Place Saint-Corentin, QUIMPER (1er Etage).
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols, etc...
Travail soigné -:- Prix modérés.
R. C. Quimper 4906.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
M^lle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper
CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

42e ANNÉE. Vendredi 30 Décembre 1927. N° 52

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 1er Janvier 1928. — CIRCONCISION et octave de Noël. Double de 2e classe. Blanc.
Lundi, 2. — Le Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.
Mardi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.
Mercredi, 4. — Octave des SS. Innocents Martyrs. Simple. Rouge.
Jeudi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 6. — Epiphanie de Notre Seigneur. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Samedi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 8. — La Sainte Famille. Double majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpetuelle pendant la semaine :

Ile-Tudy	du 1er au 2 Janvier.
Sainte-Anne du Passage	du 3 au 5 —
Porspoder	du 6 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Le Discours du Saint-Père au Consistoire du 24 Décembre

Répondant aux vœux qui lui furent présentés par le cardinal Vannutelli, doyen du Sacré-Collège, au nom des cardinaux présents, le Saint-Père a prononcé le discours suivant :

La prophétie Nous était facile, bien-aimés fils, lorsque dans la toute récente allocution consistoriale Nous envisagions comme prochaine l'occasion de dire ce qu'alors, peut-être contrairement à l'attente de beaucoup, Nous crûmes plus opportun de taire.

Nous voici de nouveau entouré du Sacré-Collège réuni. Toujours solennelle en elle-même et par elle seule, cette circonstance est rendue aujourd'hui plus solennelle encore par le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voisinage des saintes fêtes de Noël et de la prochaine clôture de l'année, par le cadre magnifique, aussi, de la prélature romaine, et d'une façon particulière par les paroles de l'Eminentissime Doyen du Sacré-Collège, paroles toujours ornées de couleurs si jeunes et où vibre toujours une si grande jeunesse de cœur.

Nous voulons même, tout d'abord, répondre à ce que cette parole Nous annonçait de plus cher, Nous voulons dire les vœux et les souhaits du Sacré-Collège et de tous ceux qui sont réunis ici. Nous Nous hâtons de répondre à tous ces vœux et tous ces souhaits avec une large effusion de cœur, en priant Dieu, qui seul en a le secret, de vouloir bien y correspondre par toute la plénitude et toutes les largesses de ses grâces. Nous voulons aussi répondre à tous les autres vœux dont la voix de l'Eminentissime Cardinal doyen s'est fait l'interprète si fidèle, et qui, de toutes parts, Nous arrivent de Notre grande famille catholique. Il est vraiment consolant, le spectacle de l'épiscopat de tant de familles religieuses, de peuples, de laïques, d'institutions catholiques, spécialement de groupements de jeunesses, de si nombreux clergés — dont les adresses sont couvertes de signatures personnelles, — qui Nous font parvenir des vœux de si filial attachement. Que l'expression de Notre paternelle reconnaissance leur arrive du sein de cette solennelle assemblée ; qu'ils reçoivent les souhaits du cœur paternel qui répond à leurs sentiments par toutes les bénédictions dont ils ont le désir dans l'esprit et dans le cœur.

En nous offrant ses vœux, Votre Eminence Nous invitait à Nous arrêter à ce qui arrive près de nous et au loin. Près de Nous, vous faisiez allusion à cette inauguration du Musée missionnaire ethnologique, dans laquelle vous Nous avez apporté, si vigoureux, si beau et si filial le concours de votre parole. Ce fut certainement une grande consolation pour Nous que cette inauguration, bien que contraint — vu les circonstances présentes — à n'y participer que de loin, ou, pour mieux dire, qu'en pensée et par le cœur seulement.

Ce Musée est une grande espérance pour l'avenir des missions, parce que Nous avons la confiance d'avoir allumé une lumière qui toujours plus abondamment, plus efficacement, brillera dans le monde, enflammant le zèle pour l'œuvre des missions, œuvre vraiment divine, parce qu'elle est la continuation de cet apostolat que le divin Maître lui-même commençait quand il adressait à ses apôtres l'invitation : *Euntes docete omnes gentes.*

Une grande espérance, oui, même pour le bien des missionnaires et de leur œuvre, car, à travers ce grand livre ouvert et étalé dans sa splendide lumière, ils pourront lire et apprendre tant de choses utiles et se mettre, ici même, en contact avec ces peuples, avec ces pays, avec ces civilisations, avec ces mœurs, avec ces courants d'idées et ces usages parmi lesquels ils sont

destinés à porter le message du divin Evangile. Et au musée du Latran, Nous devons ajouter, après le Séminaire de Molfetta, les Séminaires de Potenza pour la Basilicate et de Cagliari pour la Sardaigne, grandes fenêtres d'espérance qu'il Nous semble avoir ouvertes sur l'horizon, espérances de prêtres bien formés et de peuples sanctifiés.

Cependant, toujours près de Nous ou encore plus ou moins loin, se déroulent des événements pareillement consolants pour le cœur du Vicaire du Christ. Nous voulons dire les triomphes du Cœur de Jésus dans les Congrès eucharistiques de Bologne, d'Ensiedeln, de Lyon, pour ne parler que des principales solennités eucharistiques. Et puis, ces autres triomphes qui se sont célébrés dans les divers Congrès eucharistiques de jeunesse, Congrès catholiques, Congrès missionnaires, en France, en Belgique, en Allemagne, en Pologne. Non moins heureuses Nous apparaissent dans la lointaine Amérique ces belles journées vibrantes de foi et d'amour, autour du Cœur immaculé de Marie qui ont réjoui la Bolivie, et ces autres journées qui se célèbrent au Pérou, grâce à l'admirable concours de cet épiscopat et à la foi vive et chevaleresque du chef de ce gouvernement.

Il nous arrive en même temps, du Japon l'écho de l'allégresse suscitée par la nomination du premier évêque indigène ; il Nous parvient aussi, de la très lointaine Australie comme une flamme de cette ferveur d'intense préparation qui, déjà, l'anime tout entière pour préparer au divin Roi dans le Congrès eucharistique un autre grand triomphe mondial.

De toutes ces choses, Nous sentons le devoir de remercier Dieu, et d'en tirer d'heureux auspices pour l'avenir.

De divers côtés, malheureusement, des cris de douleur n'ont pas manqué, et encore maintenant ne manquent pas de se faire entendre. En ces tous derniers jours, et même en ces dernières heures, du Mexique, de la Russie, de la Chine, on Nous informe de choses très tristes, de barbaries sans égales, de cruautés et d'atrocités à peine croyables, au XX^e^ siècle, en pleine lumière de civilisation ; à peine croyables, à la face de toutes les nations ; à peine croyables, sans que toutes les nations se dressent avec un cri d'horreur et d'exécration.

Dieu connaît ses secrets. Dieu sait ceux qui souffrent et meurent pour lui. Cette pensée Nous est nécessaire, quand tant de victimes meurent ignorées, peut-on dire, du monde, ensevelies sous la pierre tombale d'une vraie conjuration du silence. Dieu les connaît, et Dieu prépare pour eux la couronne du triomphe ; il l'a déjà conférée à bon nombre d'entre eux, cette couronne du triomphe, de la gloire, de la joie, Mais déjà des rayons impossibles à éteindre en ont jailli, à tel point que dans l'Église entière s'en est répandue une grande joie et une grande édification : joie à voir que tant de gloire va d'une façon si magnifique au Cœur de Jésus béni ; édification devant tant de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

force et de persévérance parmi le déchaînement de tant de douleurs et de peines. Comme vous le voyez, ce sont en même temps des tristesses et des joies divines qui germent et fleurissent sur les tristesses humaines.

De ces régions lointaines vous ramenant plus près de Nous, Nous devons, ô bien-aimés Fils, pour en rendre aussi honneur au mérite et gloire à Dieu, vous signaler une autre grande consolation. Nous vous dirons celles qui, depuis longtemps déjà, Nous parviennent de la très chère France, voisine ; consolations profondes qui arrivent de l'épiscopat, du clergé, des populations de France. Ce sont des témoignages individuels et isolés, parfois, mais ce sont, le plus souvent, des manifestations collectives, grandement, largement collectives de dévouement profond, d'intime attachement filial, qui vraiment nous vont au cœur, comme la plus douce des consolations. C'est, en même temps, le développement très beau, la prospérité non seulement constante mais toujours plus remarquable, d'une œuvre aussi belle que le « denier du culte », cette merveille de nos jours qui dure, qui ne cesse de grandir — une merveille, — ne fût-ce que parce qu'elle atteste l'héroïsme du clergé français qui, au milieu de tant de difficultés, bien souvent au sein d'une vraie pénurie, garde bravement des postes devenus si difficiles, si laborieux, si épuisants.

Nous avons reçu les expressions d'une piété filiale, si tendre, d'un attachement si généreux et si général, que Nous en avons été profondément ému. Nous ne vous cachons pas une circonstance qui Nous a été très agréable et qui, précisément, ces jours derniers a eu une confirmation qui Nous a été souverainement agréable. Nous voulons parler du progrès continu, en France, et par leur nombre, et par leur contenu, de publications consacrées à la défense de la bonne cause, de la vérité, du bien, du Saint-Siège et du Vicaire du Christ. Nous venons justement de recevoir un volume excellemment inspiré, où des hommes qui répondent aux noms de Doncœur, de Maritain, de Bernadot, de Maquart, de Lajeunie et de Lallement, expliquent *Pourquoi Rome a parlé*, ouvrage qui a déjà fait la lumière en beaucoup d'esprits, et qui, nous l'espérons, en fera toujours plus largement.

D'autres de Nos fils, pauvres fils d'autant plus chers qu'ils se montrent plus égarés par l'aveuglement, en nombre toujours moins considérable — ils représentent toujours un certain nombre cependant — persévèrent dans leur absurde prétention d'attribuer au Pape des pensées de politique, de partis politiques, d'intentions politiques, politique de parti, d'internationalisme, de nationalisme : pensées et inspirations dont pas même le moindre souffle, présentement comme au début, n'a pénétré dans Notre esprit, dans Nos sentiments, dans Nos actions. Ce sont des imaginations que Nous avons appelées des folies, pour ne pas devoir les appeler des calomnies, parole trop dure quand

il s'agit de rapports entre des fils et leur Père. Ils persévèrent en ce système de travestissement et de respectueuse irrévérence (pour ainsi parler), car ils protestent qu'ils respectent et qu'ils révèrent cette autorité qu'ils foulent sans cesse aux pieds et qu'ils offensent, avec une irrévérence dont Nous ne savons ce qui la caractérise le plus : l'hypocrisie ou l'insolence. Mais Dieu voit et Dieu pourvoit et — Dieu en soit béni — Nous sentons que les consolations l'emportent toujours sur les peines. Dieu voit et Dieu pourvoit, et Nous ne doutons en aucune façon que sa lumière ne dissipe bientôt les ténèbres et qu'il ne porte en tous les cœurs la véritable paix qui vient de la vérité et de la justice pleinement reconnues.

Il est triste de voir comment ce travestissement de toute vérité a trouvé quelque imitation de ce côté des Alpes. En deçà des Alpes aussi, n'ont pas fait défaut et ne font pas défaut ceux qui vont cherchant des visées politiques, des intentions politiques, là où il n'y a que des idées et des intentions religieuses. Elèves ? Complices ? victimes de l'école d'au delà des Alpes. Le bon sens français va déjà faisant justice de tant d'aberrations : nous aurions espéré que, pareillement, le bon sens italien les aurait empêchées de passer la frontière.

Nous nous trouvons ainsi ramenés, ô bien-aimés Fils, à Notre chère Italie (et disons : Notre chère Italie, non seulement parce qu'elle est Notre terre natale, mais précisément en Notre qualité de Pontife romain, car, si une partie de l'Italie est toujours restée Italie, et en possession des Italiens, ce fut précisément le mérite du Pontificat romain) et Nous ne pouvons Nous abstenir d'exprimer Notre consolation en constatant beaucoup de petites et de grandes causes de réconfort ; l'une, surtout, aussi solide et aussi substantielle que l'est la continuité et l'extension de l'enseignement religieux, généralement si bien assuré et si bien organisé, produisant tant de fruits de vie chrétienne, non seulement dans les classes infimes, mais encore dans les classes supérieures, et Nous avons confiance que les fruits de cet enseignement se vérifieront toujours davantage et toujours mieux.

Mais Nous ne pouvons dissimuler non plus quelques sujets de préoccupations. Vous savez que Nous ne sommes pas pessimiste, ni par tempérament ni par réflexion. Nous remercions même Dieu, qui Nous conserve toujours au cœur un fond d'optimisme, sans lequel Nous Nous demandons comment Nous pourrions aller de l'avant, parmi tant de périls et tant de menaces. Il Nous est impossible cependant de ne point concevoir de vives appréhensions, en voyant menacée (il en était ainsi, du moins, hier encore), l'existence même de Nos si chers patronages. Nous savons qu'un certain nombre d'entre eux ont été fermés, Nous ignorons s'ils ont été rouverts. Ils furent fermés contre toute justice et contre toute bonne raison pédagogique, pour ne rien dire d'autres, car la bonne pédagogie enseigne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'il convient d'alterner tout enseignement, y compris l'enseignement religieux, avec de bons et sains exercices physiques. Notre optimisme ne Nous abandonne pas, mais Nous ne savons pas si la déclaration que Nous avons insérée dans Notre première Encyclique et souvent répétée depuis sur l'Action catholique, garde partout et toujours son effet : Nous y disions que la nature de Nos très chères, Nos très précieuses organisations de l'Action catholique est non seulement, d'une façon prédominante, mais « essentiellement » religieuse ; leur caractère religieux est si essentiel et si prédominant, que Nous n'avons pas hésité à déclarer en cette Encyclique que ces associations sont par définition et qu'elles doivent être la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique. Nous répétons néanmoins que Nous sommes et que Nous voulons être optimiste, et, avec vous, bien-aimés fils, Nous prions le Dieu très bon et très grand qu'il veuille, dans la plus large mesure et de la meilleure façon, réaliser tous les vœux et souhaits que, dès le début de ce discours, Nous vous avons, à Notre tour, adressés, très chers Fils, à vous et à la famille catholique tout entière, pour répondre à ceux que Nous en avons reçus, Nous les adressons d'une façon particulièrement affectueuse à ceux qui, dans les peines, ont un plus grand droit à être consolés et à être réconfortés.

C'est avec ces sentiments que Nous vous donnons, bien-aimés Fils, Notre paternelle Bénédiction, à vous tous et à chacun de vous, qu'elle descende sur tout ce que — personnes chères et choses aimées — chacun de vous porte dans l'esprit et dans le cœur en ce moment.

II. Vœux de Nouvel An. — Monseigneur l'Evêque présente au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse, ses souhaits paternels pour leurs âmes, leur santé, leurs œuvres. Il priera spécialement pour la Ligue d'Action Catholique et pour l'Enseignement libre.

A la veille des élections qui se préparent, il exhorte les fidèles à prier et à se dévouer pour la Bonne Cause.

Il s'excuse de ne pas pouvoir répondre, faute de temps, aux visites qu'on veut bien lui faire, ni aux lettres qu'on lui adresse.

Messieurs les Vicaires généraux et les Secrétaires de l'Evêché réclament la même indulgence et s'associent à tous les vœux de Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — *Dimanche 1er Janvier, fête de la Circoncision de N. S. J.-C.* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Mardi : à 7 h. 1/2, messe pour la Ligue Patriotique des Françaises.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme, communion le lendemain à 7 h. 1/2.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons du catéchisme, communion le lendemain, à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche, 1er Janvier, Circoncision de N. S. J.-C.* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants, messe de communion, jeudi à 7 heures.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des Dames, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Nécrologie. — La Mère MARIE DE SAINTE-BLANDINE. — On nous annonce de Saint-Joseph de Kermaria, le décès de Mère Marie de Sainte-Blandine, Supérieure générale de la Congrégation des Filles de Jésus, rappelée à Dieu le 23 Décembre, dans sa 73e année, la 53e de sa profession religieuse. Elle avait été supérieure de l'école libre de Clohars-Carnoët.

Nous la recommandons aux prières de nos lecteurs.

— Le P. FAROUX. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du P. Faroux, notre compatriote quimpérois, de la Congrégation du Saint-Esprit. Après un séjour en France, le missionnaire s'était embarqué à Marseille le 7 Décembre pour le Sénégal, à bord du *Doukkala*. Un télégramme de Dakar, daté du 24, annonce qu'il s'est noyé avec un jeune Père, par suite du naufrage de l'*Archinard*, qui les conduisait à leur nouveau poste pour les fêtes de Noël. Il avait 48 ans. R. I. P.

Mission. — On recommande vivement aux prières des bonnes âmes la mission de Lesconil qui aura lieu *du 15 au 29 Janvier 1928.*

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Gourvennec, ancien vicaire de Pont-Aven, sera chanté à Landerneau, le *mercredi 11 Janvier*, à 10 heures ;

— Le service anniversaire de M. l'abbé Lohéac sera chanté à Plouarzel, *le jeudi 12 Janvier*, à 10 heures.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Quimper (Saint-Corentin)* : dir. par., M. Le Duc, vicaire, 1er versement. 130 francs ; *Ploudalmézeau* : dir. par., M. Le Pemp, vicaire, 1.810 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44 74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Nécrologie. — M. l'Abbé HELLARD. — Le mercredi 21 Décembre 1927 est décédé à Saint-Pol de Léon, M. l'abbé Hellard qui exerça le saint ministère, comme curé de Couloutre, dans le diocèse de Nevers. Il était âgé de 77 ans.

Depuis longtemps déjà, il vivait retiré dans l'un des coins les plus paisibles de notre petite ville, donnant à tous l'exemple d'une existence très pieuse et très régulière.

Sa dévotion à l'Eucharistie était remarquable. Chaque jour, à la même heure et à la même place, on pouvait le voir, à la cathédrale, adorant le T. S. Sacrement avec une ferveur qui édifiait profondément les fidèles.

Pendant la grande guerre il sortit de son effacement voulu, semble-t il, pour rendre aux confrères des environs tous les services qu'exigeaient les circonstances.

Celtisant de valeur, il connaissait à merveille les ressources de la langue bretonne. Il la maniait en maître soit dans ses sermons, soit dans les quelques poésies qu'il n'a consenti à laisser publier qu'au prix d'une douce violence. C'était un modeste.

Les Religieuses de la Charité perdent en lui un aumônier fort attaché à leur maison. Il prêchait tous les dimanches aux jeunes filles de l'école ménagère et, sous l'influence de sa parole vraiment sacerdotale, plus d'une d'entre elles sut modifier, de la façon la plus heureuse, son caractère et ses habitudes.

On peut dire que M. Hellard est mort victime de son austérité. Dur pour lui-même, il continua, malgré le froid si vif qui a sévi pendant la seconde quinzaine de Décembre, à se lever de bon matin, à son ordinaire, pour se rendre à sa communauté. Une congestion compliquée d'une crise cardiaque devait l'emporter presque subitement.

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

François Veuillot : SAINTE GERMAINE COUSIN. Un vol. in-16 de 86 pages. Couverture illustrée. Prix : 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 25.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, QUAI DES CHARTRONS, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1927

I. — PARTIE OFFICIELLE.

A. Lettres pastorales et Allocutions de Monseigneur.

Lettre pastorale sur les Martyrs de Septembre, 8.
— et Mandement pour le Carême, 104, 136, 172, 188, 203.
Lettre circulaire sur M. Gadon, 167.
— sur le Synode, 524.
Allocution du Jour de l'An, 3.
— à l'occasion du Monument de Saint-Mathieu, 386.
— à l'occasion des noces d'or de M. Quéinnec, 441.
— à l'occasion des noces de rubis de Mère Marie de la Salette, 495.
— pour le centenaire de M. Péron, 556.
— pour la décoration de M. Vannier, 564.
Adresse au Souverain Pontife, 152.
Déclaration des cardinaux et évêques, 152.

B. Avis et Ordonnances de l'Evêché.

Action française. — Décret du Saint-Office, 23. Letres du card, Gasparri, 72, 119. Index et A. F., 87, 571. Réponse de la Sacrée Pénitencerie, 206. Déclaration de la Sacrée Pénitencerie, 753.
Association diocésaine, 237.
Bleun-Brug, 705, 753.
Charles-de Foucauld, 219.
Communion solennelle, 120.
Confirmation, 235.
Conseils paroissiaux, 237.
Culte suspendu à Saint-Rivoal, 151.
Ecclésiastiques hors du diocèse, 303.
Fête de Sainte Jeanne-d'Arc, 267. Du Sacré-Cœur, 367. Du 11 Novembre, 720.
Grand Séminaire, 319, 324.
Ligue du Christ-Roi, 787.
Mères françaises, 322.
Messe de *Requiem*, 720.
Mois du Rosaire, 640.
Monument de S. Thomas d'Aquin, 787.
Neuvaine de la Pentecôte, 320.
Pèlerinage de Lourdes, 320, 351, 447.
Portioncule, 491.
Prédicateurs de carême, 103.
Quête pour les Facultés de l'Ouest, 321.
Retraites sacerdotales, 399.
Sanatorium du clergé, 89, 544.
Subventions aux écoles libres, 352.
Syndicat de l'enseignement, 352. Syndicats paysans, 719.
Synode diocésain, 135, 155, 595, 607, 623, 703.
Timbre antituberculeux, 753.
Triduum des Martyrs de Septembre, 35, 56, 72.
Vocations sacerdotales, 368.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — ROME. DOCUMENTS PONTIFICAUX.

Allocution consistoriale du 20 Juin, 401.
Discours du Pape en réponse aux vœux des Cardinaux, 851.
Bref apostolique sur la Milice du Christ-Roi, 707.
Lettre du Pape à Dom Mocquereau, 294.
— à l'archevêque de Toulouse, 614.
Lettre du cardinal Gasparri à la Semaine sociale, 515 ; à Mgr Dubois, 592 ; à Mgr Duparc, 704.
Lettre du cardinal Van Rossum, 843.
Les Martyrs des Boxers, 128.
Le Saint-Office contre le Sensualisme, 516.
Le Pape reçoit le roi d'Egypte, 546.
Le Pape et la Tchéco-Slovaquie, 548.
Le R. P. Le Floch, 643.
Le cardinal Billot, 643.
Voir aussi au § précédent : Action française.

III. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE.

A. Œuvres.

Action catholique, 209, 210, 270 289, 476, 566, 575, 594, 722.
A. C. J. F., 91, 122.
Anciens Combattants, 243, 252, 279, 289, 493.
Aumôniers militaires, 339.
Bourses pour études secondaires, 26.
Cercles d'études, 390, 428.
Chapelet des enfants, 262.
Œuvre de S. François de Sales, 27, 385, 820.
— de la Propagation de la Foi, 460.
— de la Sainte-Enfance, 212, 385.
— du Noël, 17.
— des Tabernacles, 835.
— de la Presse, 76, 125, 421, 720.
— du Franc de la Presse, 820.
— des Vocations, 223, 288, 304, 420, 540, 820.
— missionnaire du clergé, 59, 476.
— des écoles d'Orient, 305.
Ecoles ménagères, 512.
Ligue patriotique des Françaises, 390, 691.
Les Mères de prêtre, 842.
La milice du Christ-Roi, 295, 827.
Fédération des professions, 224.
Pupilles de la Nation, 26, 37, 58, 109, 144, 177, 193, 238, 323, 404.
Semaine rurale, 420, 580, 646.
Union réparatrice, 197.

B. Notices nécrologiques.

MM. Ségalen, 16 ; Salou, 27 ; Lohéac, 40 ; Louboutin, 75 ; Herry F., 122 ; Mével J.-M., 159 ; Chan. Gadon, 167 ; Lannuzel, 324 ; Dilasser, 336 ; Labbé, 370 ; Castrec, 422 ; Dréau, 424 ; Saillour Ch., 461 ; Blaise, 462 ; Gouzien, 509 ; Le Séac'h, 595 ; Jacq, 596 ; Morgant, 673 ; Le Cann, 674 ; Henry Ollivier, 773 ; Le Moan, 839.
R. P. Kervennic, 216 ; Mgr Jude de Kernaëret, 311 ; Mère Marie Joseph du Sacré-Cœur, 256 ; Mère Marie Agnès, 341.

C. Missions.

Ploaré, 93 ; Audierne, 123 ; Cléden-Cap-Sizun, 196 ; Plourin-Ploudalmézeau, 241 ; Plouyé, 290 ; Logonna-Daoulas, 292 ; Plomelin, 354 ; Poullaouen, 355 ; Plomeur, 393 ; Ergué-Armel, 406 ; Tréflévénez, 658 ; Saint-Servais, 694 ; Plounévézel, 695 ; Tourc'h, 761 ; Goulien, 762 ; Kergloff, 763 ; Saint-Nic, 824.

D. Cérémonies diverses.

Berrien, 179; Brélès, 212, 325, 427, 462, 478, 548, 660; Brest, 30, 125, 309, 374, 597, 776 ; Carhaix, 822 ; Châteaulin, 739, 779 ; Châteauneuf, 428, 500, 598, 677 ; Crozon, 180 ; Douarnenez, 29 ; Esquibien, 161 ; Le Folgoat, 205, 270, 310, 488, 610, 630 ; Guimaëc, 243 ; Henvic, 609 ; Kerlaz, 145 ; Lambézellec, 392 ; Lesneven, 375, 500, 612 ; Morlaix, 405, 481, 805 ; Plonévez-Porzay, 600 ; Ploudalmézeau, 94 ; Plouguer, 18, 757 ; Plougoulm, 712 ; Plouguin, 111 ; Plounéour-Trez, 764 ; Plouvorn, 575 ; Plovan, 647 ; Pont-Croix, 373, 404 ; Pont-l'Abbé, 789 ; Quimper, 41, 92, 144, 158, 253, 305, 353, 441, 486, 494, 543, 676, 690, 725, 755, 775, 839 ; Quimperlé, 158, 424 ; Rumengol, 406, 408, 726 ; Saint-Cadou, 290 ; Saint-Pol de Léon, 306, 485, 581, 599, 726, 823 ; Scaër, 659, 692 ; Tréboul, 238.

IV. — PIETE. LITURGIE. VARIETES.

Affiches licencieuses, 61, 531.
Liberté d'association, 79, 779.
Impôt général sur le revenu, 91.
Les Bretons à Montmartre, 194.
Le président de la République dans le Nord, 225.
Vers Terre-Neuve, 226, 431.
Pâques et le renouveau chrétien, 258.
Action française, 259, 541.
Pour vivre en beauté, 450.
Les splendeurs de l'Orient, 549, 664, 679, 696.
L'apostolat des laïques, 615.
Religieuses à l'honneur, 616.
Le chapelet devant le Saint-Sacrement, 656.
Le silence aux enterrements, 663.
La royauté sociale de J.-C., 705.
Indulgences du 2 Novembre, 708.
Le cas de Thérèse Neumann, 765.
Droits d'auteurs, 780.
Dévotion à la Sainte-Vierge, 841.

Diocèses de France et Etranger.

Grève scolaire contre l'école géminée, 64.
La persécution au Mexique, 65, 78, 358, 548.
Semaine sociale de Nancy, 634.
Congrès de la Bonne Presse, 678.
La basilique du S.-C. à Jérusalem, 688, 843.
Une lettre de M. Poincaré à Mgr Ruch, 727.
Congrès du recrutement sacerdotal, 728, 736.
Les noces d'or d'une Abbesse, 742.
Mgr Hasayaka à Notre-Dame, 796.
L'Eglise au Japon, 812.
Appel pour les régions dévastées, 836.
Mgr Baudrillart à Notre-Dame, 842.

Missions.

Mgr Dreyer, 80.
Nécrologe, 81.
Chaire d'histoire des Missions, 81.
Religieux décorés, 113.
Le R. P. Dhorme, 128.
Missionnaires tués en Chine, 228.
Les nouveaux évêques chinois, 228.
Exposition missionnaire, 689, 709, 726, 737.
La mère Javouhey, 724.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Vente de cartes postales, reproductions d'affiches illustrées. — La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler au Public qu'elle a édité cette année deux nouvelles séries de cartes postales, reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès.

Ces séries comprennent : La 1ère, de grands Châteaux comme certains de la Vallée de la Loire et de beaux et curieux monuments religieux desservis par le Réseau d'Orléans.

La 2e, des Sites de mer ou de montagne, Stations thermales, vieilles bourgardes, etc., auxquels on accède par le même Réseau.

Elles sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville aux prix de 2 francs la pochette de 10 sujets chacune.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger : 2 fr. 60) par série au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, place Valhubert, à Paris (XIIIe).

×

AVIS. — La Compagnie d'Orléans rappelle au public que les gares de son réseau sont ouvertes à la vente des titres désignés ci-dessous :

Obligations 3 %, type 1921, de 500 francs, tranche A ;
Obligations 6 %, type 1921, de 500 francs, tranche A ;
Bons 7 %, de 500 francs, à 15 ans (1926-1941) ;
Bons 7 %, de 5.000 francs, à 15 ans (1926-1941).

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares ou bien au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans, à Paris, 8, rue de Londres, IXe.

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, Editeur à Paris, rue de Rennes, 117.

L'EDUCATION PAR LA MÈRE, par A.-M. COUVREUR. Préface de M. Henry Bordeaux, de l'Académie Française. — Un vol. in-16 double cour. (212 pp.) 6 fr. ; franco, 6 fr. 75.

En mère qui parle à d'autres mères, Mme Couvreur donne de judicieux conseils sur les soins dont il faut entourer le corps et surtout l'âme de l'enfant. Il n'y a pas de considérations sublimes dans tous ces conseils de moralité pratique : on sent bien que l'auteur se les refuse. Ce qui surprend et ce qui charme, c'est la multiplicité et la variété des idées vraies, et fortes, et même profondes que Mme Couvreur tire du simple bon sens. Devant ses lectrices, elle scrute jusqu'au fond l'âme de l'enfant, avec intelligence et décision, et elle les avertit d'être prudentes et adroites, toujours en possession d'elles-mêmes, si elles ne veulent pas par des faiblesses, par des accès d'humeur, compromettre leur œuvre d'éducatrice.

Prix Audiffred, Académie des Sciences morales et politiques.